REVUE

DU

MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois

Directeur :

Mgr Élie MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
PROFESSEUR A LA SORBONNE.

Secrétaire de la Rédaction : Dr SURBLED

PREMIÈRE ANNÉE

—

1898-1899

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
29, RUE DE TOURNON, 29
PARIS

PREMIÈRE ANNÉE N° 1 15 JUIN 1898

REVUE DU MONDE INVISIBLE

LA CRISE RELIGIEUSE ET LE MONDE INVISIBLE

I

Notre génération souffre le tourment de l'inconnu et l'angoisse de l'autre vie, avec plus d'intensité que les générations qui l'ont précédée ; l'attrait souverain de l'Invisible la fascine et la séduit. Le monde savant lui-même subit aujourd'hui cette contagion mystérieuse, et le problème du monde invisible a pris un caractère scientifique qui ne permet plus de le dédaigner. En Angleterre, des membres de l'Académie royale, Crookes, Olivez Lodge, Wallace, Chalis ; en Allemagne, Fichte, Hallenbach, Zoelner ; en Russie, Aksakoff, Bodisco, Ochorowicz ; en France, le colonel de Rochas, le Dr Luys, M. Ch. Richet, le Dr Dupouy. Tous ces savants, d'une valeur incontestée, regardent avec anxiété au delà de cette vie ; ils essayent de pénétrer dans le monde merveilleux, d'en connaître l'économie et les lois, et ils ne craignent plus de parler de télépathie, d'envoûtement, de pressentiments, de fantômes des vivants et des morts.

Jusqu'à ces derniers temps, les savants accueillaient avec dédain les phénomènes qui appartiennent à la mystique

chrétienne et au monde merveilleux. En parler c'était se compromettre, les discuter c'était perdre son temps, y croire c'était la preuve d'une ridicule ignorance ou d'une coupable superstition. On prétendait découvrir ou dans les spéculations intéressées des croyances religieuses ou dans les défaillances de l'imagination surexcitée l'explication des phénomènes sans réalité objective par lesquels on s'efforçait d'abuser de la crédulité publique et d'entretenir de ridicules terreurs.

Si un philosophe osait parler encore d'envoûtement, de lévitation, d'apparitions de fantômes, de revenants, il provoquait le sourire et trahissait une ignorance incurable, et ce n'est pas le succès d'ailleurs éphémère des doctrines positivistes présentées avec un appareil et des déductions scientifiques qui aurait pu changer la direction de l'opinion dans le monde officiel livré à l'incrédulité.

C'est à l'hypnotisme, plutôt qu'à des causes morales et religieuses, qu'il faut attribuer l'évolution actuelle de l'opinion. Quand on a vu dans les amphithéâtres et dans les hôpitaux, à la Charité, à la Salpêtrière, à Nancy, à Cherbourg, à Rochefort, à Bordeaux, des expérimentateurs sérieux, incrédules en religion, étrangers à la métaphysique et aux sciences spéculatives, s'occuper d'un état nouveau de l'esprit humain à la suite de troubles nerveux: quand on a vu des hommes déjà célèbres et estimés aborder ces difficiles problèmes pour en trouver la solution; quand on a pu constater des faits précis, nombreux, concordants, il a bien fallu se rendre à l'évidence. Protégés par l'autorité de ces noms, vaincus par le témoignage des faits, d'autres savants, en grand nombre, et dans tous les pays, ont repris ces expériences, étudié ces phénomènes dont on avait nié la réalité au nom de l'orgueil et des exigences de la raison. Ni les philosophes ni les théologiens n'auraient pu obtenir un tel résultat, il a fallu l'intervention des physiologistes et des physiciens pour triompher au nom des sciences expérimentales du positivisme doctrinaire et de la négation persistante du préternaturel.

Il était facile de le prévoir, on entra dans les régions

troublées des hypothèses, après avoir reconnu la réalité des faits qualifiés jusque-là de superstitieux. Que d'hypothèses successives! fluide électrique, fluide vital, fluide astral, élémentaires et élémentals, larves et fluide odique. Que d'affirmations encore sur la composition des corps, les molécules, les atomes, les états de la matière! Nous sommes au cœur de cette période d'hypothèses hardies, souvent gratuites et prématurées, et je n'en vois aucune qui nous donne l'explication naturelle, scientifique et intégrale des phénomènes qui caractérisent le monde merveilleux.

II

Sans contester la puissance du génie humain et la fécondité de ses recherches, je crois que l'explication scientifique, ardemment désirée, échappera longtemps encore à notre curiosité et à nos efforts. Sur ces confins mystérieux de la vie et de la mort, de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière, du temps et de l'éternité, nous cherchons en vain la pleine lumière de la science, elle nous fait toujours défaut; nous n'apercevons que des lueurs vagues et des fantômes, nous restons en présence de l'infaillible enseignement de l'Eglise et du secret de Dieu.

L'Eglise nous dit ce qu'il faut croire, et Dieu n'abaisse pas encore pour nous les frontières qui séparent le monde connu du monde inconnu, la vie présente et l'autre vie.

Mais ce grand effort des esprits de notre temps nous a permis de constater l'existence de quelques forces nouvelles, encore mystérieuses, mal définies qui se lient à la constitution de la matière et à l'état de nos nerfs, de notre corps, de notre cerveau. Nous soupçonnons que ces forces latentes modifient l'éther ou un autre fluide et qu'elles peuvent produire des effets longtemps inconnus. Ce point important nous paraît acquis.

Il ne faut plus se hâter de dire, comme on l'a fait trop souvent : ces faits sont au-dessus des forces de la nature;

on s'exposerait à parler trop légèrement, à recevoir des démentis de la science de demain. Il est facile de constater un grand nombre de phénomènes, aux apparences mystérieuses, qui n'appartiennent pas à l'ordre préternaturel, et qui ne sont pas au-dessus des forces mieux connues de la nature. Que l'on donne à cette force le nom de neurique ou d'astrale, de fluidique ou d'odique, d'électrique ou de magnétique, peu nous importe, la force existe, et elle peut produire un jour des phénomènes merveilleux.

Il nous paraît très important de le reconnaître, et de rendre ainsi justice aux savants qui ont fait une étude approfondie de la nature, de l'énergie, des forces, des lois.

Mais qui s'empare de ces forces? Qui les met en mouvement? Qui leur donne une direction déterminée dans la production des phénomènes merveilleux? C'est, tantôt la nature elle-même, tantôt le démon, tantôt les esprits au service de Dieu. Intrinsèquement tel phénomène merveilleux dont nous essayons de connaître l'essence, n'est pas préternaturel, mais il le devient, quand un autre agent supérieur, ange ou démon, le produit en faisant concourir à l'exécution de ses desseins, des forces naturelles qu'il connaissait avant nous, et mieux que nous.

Il est donc incontestable qu'en dehors de certains faits miraculeux qui sont manifestement au-dessus de la causalité naturelle, ainsi la résurrection d'un mort, il y a d'autres faits aux apparences merveilleuses, dont le principe nous est encore inconnu, et qui ne sont pas intrinsèquement au-dessus des forces de la nature : ces phénomènes peuvent être le résultat ou d'une action physique, chimique, mécanique, ou d'une modification singulière de la force vitale et de l'état nerveux d'un sujet. Et quand ces phénomènes sont produits par une cause préternaturelle, un examen approfondi nous fait connaître l'agent ou démoniaque ou divin auquel il faut les attribuer.

III

En présence du mouvement scientifique auquel nous assistons et des graves conséquences qui en découlent, les théologiens ont reconnu la nécessité de considérer les phénomènes merveilleux et préternaturels dans une lumière plus complète et sous un aspect nouveau.

Dans une critique très sage et pénétrante d'un livre récent sur la *science et les faits surnaturels*, un savant théologien, dominicain, s'exprime ainsi :

« Quand l'auteur aborde les faits constatés de nos jours et relatés par les rationalistes eux-mêmes (Crookes, Richet, Lombroso, etc.), nous observons à regret un certain manque d'esprit critique et l'emploi fréquent de raisonnements sans aucune force. Lorsqu'il s'agit de distinguer les faits explicables à la rigueur par les forces encore inconnues de la nature et ceux qui relèvent certainement du surnaturel, l'auteur nous paraît prendre pour critérium plutôt les évidences populaires que des principes indiscutables.

« Parlant du fait de certains bonzes qui sèment de la graine dans un vase, et la font lever, pousser et fleurir en quelques minutes, l'auteur dit : « S'il n'y a pas là un fait de prestidigitation, une supercherie quelconque, il est clair qu'aucune force naturelle ne peut l'expliquer. » Oui, cela est clair, mais il est clair aussi qu'on ne saurait voir à travers un mur, et cependant on voit (rayons X). En quoi les deux cas sont-ils *spécifiquement* dissemblables? Ce que la nature fait en quelques mois, qui peut affirmer *avec certitude* qu'elle ne saurait le faire en quelques minutes, sous certaines influences, et qui osera dire d'autre part qu'il connaît toutes les influences naturelles qui peuvent commander un pareil fait?

« Nous en dirons autant de la vision à distance, de certains effets mécaniques opérés par les médiums en transe, des écritures automatiques, de certains faits de lévitation, etc. Que le surnaturel ne soit pour rien dans tous ces faits, nous sommes très loin de le prétendre, mais qu'ils soient intrin-

sèquement et substantiellement surnaturels, c'est une opinion soutenable assurément, mais que personne, selon nous, n'est aujourd'hui en état de prouver.

« Quand l'auteur citant et approuvant le P. de Bonniot, nous dit : « Il est toujours facile de s'assurer si tel ou tel fait de cet ordre a l'homme pour cause, » nous croyons son affirmation fort peu exacte. Rien au contraire de plus difficile, à notre avis, étant donné ce que nous savons aujourd'hui, ou plutôt ce que nous entrevoyons sur les mystères de l'activité physique; et si la prudence est de toutes les vertus la plus nécessaire au théologien c'est dans ce domaine plus qu'en tout autre peut-être qu'il lui convient de l'appliquer.

« Il ne servirait de rien de le nier, nous sommes aujourd'hui sur des pistes telles que les anciennes classifications des phénomènes naturels et surnaturels ne sauraient plus nous inspirer une entière confiance. A l'apologiste d'être prudent et de ne pas mériter tout le premier le reproche d'*a priori* qu'il adresse à ses adversaires. Le P. Lescœur n'a peut-être pas évité entièrement cet écueil; plus d'une fois on surprend sous sa plume des arguments plus que faibles, en tout semblables à ceux qu'emploie le P. Franco (1). »

IV

Les savants chrétiens confirment par leurs expériences les sages paroles du théologien que nous venons de citer, ils reconnaissent la nécessité de présenter aujourd'hui sous une forme plus précise la thèse du merveilleux.

Prenons, par exemple, les phénomènes de lévitation. Qu'un homme s'élève au-dessus du sol, et viole ainsi la loi connue de la pesanteur qui attire tous les corps vers le centre de la terre, il neutralise la force attractive de la masse terrestre, il fait un acte opposé à l'hypothèse de Newton sur la gravitation universelle, et le vulgaire s'écrie : Voilà un fait miraculeux.

(1) *Revue Thomiste*, n° 6. Janvier 1898.

La matière attire la matière, c'est un principe incontestable dont nous voyons à tout instant la vérification facile dans l'immensité de l'univers. Mais nous pouvons supposer accidentellement l'existence d'une force attractive ou d'une force impulsive plus intense que celle de la terre qui soulève un instant le corps humain, et le retienne en l'air. La loi de la gravitation universelle n'est pas violée, car on peut la formuler ainsi : tous les corps sont attirés vers le centre de la terre tant qu'ils ne sont pas attirés par une autre force plus intense que celle de la masse terrestre.

Il faudra donc rechercher la cause de la lévitation, et on la découvrira tantôt dans une action de Dieu, tantôt dans une intervention démoniaque, tantôt dans une force naturelle qui se manifeste en des circonstances rares, exceptionnelles, avec un caractère qui frappe vivement l'attention. Et nous dirons, tantôt c'est un miracle, tantôt c'est un prestige démoniaque, d'autres fois c'est un phénomène merveilleux mais naturel. Nous ne dirons pas *a priori :* ce fait est intrinsèquement et toujours surnaturel.

« Voici, écrit M. de Rochas, un savant qui, au courant de ses recherches sur la force psychique, rencontre un *médium* s'élevant au-dessus du sol comme un ballon. Le fait étant peu commun et ne se reproduisant pas à volonté, son premier soin doit être de noter les principales circonstances du phénomène et de rechercher s'il n'a pas été observé par d'autres.

« Il trouve alors que des faits analogues ont été constatés dans tous les pays, à toutes les époques, aussi bien chez les saints que chez les sorciers, chez les ascètes hindous comme chez les personnes vivant de la vie normale, mais présentant une sensibilité particulière du système nerveux.

« Il est amené d'abord à ne voir dans la plupart de ces phénomènes qu'un cas particulier des déplacements d'objets inertes sous l'influence d'effluves spéciaux émis par les médiums, et à l'attribuer à une force analogue à celle qui produit les attractions et les répulsions électriques.

« Puis, dans des cas beaucoup plus rares, il reconnaît

l'intervention d'une force intelligente qui agirait comme un être vivant, saisissant et transportant le patient.

« Enfin, s'il a pu étudier un certain nombre d'observations, il constate des phases intermédiaires entre ces deux ordres de phénomènes; par exemple, quand le patient est simplement soulevé, mais avec la sensation des mains qui le saisissent sous les aisselles, comme cela a eu lieu pour plusieurs d'entre nous, dans les expériences avec Eusapia.

« De tout cela, il résulte : 1° Que le phénomène de la lévitation ne doit pas être considéré en soi comme un miracle; 2° qu'il est souvent le simple résultat d'une force naturelle développée *probablement* par un état particulier du système nerveux d'où résultent *peut-être* des courants électriques agissant dans un sens contraire à la pesanteur; 3° que cet état particulier du système nerveux provoque des extériorisations d'effluves dont s'emparent quelquefois pour agir sur le corps *des entités intelligentes, bonnes* ou *mauvaises*... Que peut faire ici le physicien?

« C'est de chercher à définir ces effluves, ces manifestations, cette force physique hypothétique, en étudiant leur action sur les autres forces que nous connaissons déjà. Mais ce n'est point son rôle de rechercher ce que peuvent être les intelligences qui interviennent; celles-ci sortent du domaine scientifique (1). »

V

Le physicien arrive ainsi, quand il est sincère dans ses recherches, à constater l'insuffisance des causes naturelles, des forces chimiques ou mécaniques pour expliquer certains phénomènes de lévitation. Il constate même, en vertu des mêmes procédés, l'intervention de certains agents dont il ignore la nature, l'origine et les conditions vitales. A ce moment, le théologien et le philosophe catholique interviennent, ils font connaître au physicien, avec la tradition et l'enseignement catholique, l'existence des démons et des

(1) A. de Rochas, *Le Cosmos*, 5 mars 1898. — *Recueil de documents relatifs à la lévitation du corps humain*, 1897 (Paris, Leymarie).

anges, leurs propriétés et leur origine, leur rôle dans l'univers, leur aptitude à s'emparer des forces mal définies et encore inconnues pour obtenir des résultats qui étonnent et pour produire des phénomènes dont le caractère préternaturel se trouve ainsi rétabli d'une manière rigoureuse et scientifique.

Le théologien ne doit pas écarter le physicien quand il nous fait connaître les lois de la nature et les conditions scientifiques d'un phénomène qui paraît anormal, et le physicien ne doit pas refuser le concours du théologien qui complète ses démonstrations en lui faisant connaître la nature de l'entité ou de l'agent préternaturel dont il est forcé de reconnaître l'intervention. Ils font l'un et l'autre une œuvre scientifique, et ils méritent le titre de savant.

Mais nous demandons au physicien de se défier des hypothèses gratuites, imprudentes, de ne pas se contenter du mirage des analogies pour affirmer l'existence, qui nous paraît encore problématique, de certains effluves et de certains courants, de suspendre ses décisions et de ne pas témoigner des défiances jalouses, systématiques à l'égard du préternaturel.

Les journaux et les revues qui s'occupent aujourd'hui d'une manière exclusive de l'occultisme et du spiritisme sont très nombreux en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Portugal. Nous en avons le catalogue sous les yeux, que de pensées il fait naître dans l'esprit, et comme il révèle l'invincible attrait de ces problèmes! C'est, en France, l'*Aurore,* le *Lotus bleu,* la *Lumière,* le *Voile d'Isis,* etc.; en Allemagne, le *Sphinx;* en Espagne, le *Critérium spirite;* en Italie, l'*Etendard spirite;* en Belgique, le *Flambeau;* à Lisbonne, le *Psychisme;* dans l'Inde, le *Théosophe;* et j'en passe un grand nombre.

« Au Nouveau Monde, écrit M. Bosc, c'est par centaines que paraissent les journaux et les revues spirites et spiritualistes, rien qu'à Chicago, à New-York et à Buénos-Ayres; dans chacune de ces villes importantes, c'est au moins une vingtaine de journaux ou de revues qu'il nous faudrait énumérer, et ces publications représentent des millions de lecteurs. »

Nous voici donc en présence d'un grand mouvement intellectuel qui intéresse profondément l'apologétique chrétienne; il n'est pas permis de le dédaigner et de négliger la défense des consciences contre les plus séduisantes erreurs.

VI

La contagion du merveilleux a gagné la foule, et c'est par milliers que l'on compte aujourd'hui, à Paris, dans la province, en Europe, les esprits inquiets, désenchantés, qui se livrent aux pratiques du spiritisme et de l'occultisme ou qui cherchent jusque dans les ténèbres et les troublantes émotions de la magie noire, l'apaisement qu'ils ne veulent plus demander à la foi.

On les convie à des réunions mystérieuses, on les trompe par des journaux, des revues et des livres qui ont l'orgueil et les prétentions de la science: on leur imprime d'étranges et violentes secousses, par des spectacles où l'Invisible se plait à multiplier les prestiges, et l'on voit même des chrétiens allier avec une complaisance coupable, les apparences de la religion aux expériences condamnées d'une superstition toujours dangereuse. Je le sais et je le répète, ces égarés se comptent par milliers dans notre pays.

Quel est l'esprit qui n'a senti une fois dans sa vie, pour en souffrir et pour la combattre, cette dangereuse tentation? Quel est celui qui jamais n'a dit : Si je pouvais pénétrer les secrets de la nature, expliquer les prodiges de la matière et de ses énergies, voir clairement les communications mystérieuses qui unissent les âmes entre elles, à travers les grands espaces et le long intervalle des siècles! Si je pouvais découvrir l'explication précise du sommeil, des rèves, des pressentiments, de l'action à distance, des apparitions de fantômes, troublantes comme la réalité! Si je pouvais monter plus haut, monter encore, explorer ces soleils et ces planètes où la vie se révèle sous des formes et dans les conditions d'une activité que je ne connais pas! Si je pouvais suivre, dans son départ mystérieux, l'âme qui se sépare du corps, emportant avec

elle le souvenir qui ne meurt pas, l'affection, le dévouement, les tendresses qui vont se purifier et se renouveler! Si je pouvais accompagner l'âme bien-aimée qui s'en va, et de cette terre où le poids de mon corps me retient encore, m'envoler là-bas, avec mes pensées, tristes ou joyeuses, vers ces rivages où se réunissent et se retrouvent ceux qui s'aimaient ici-bas! Qui me parlera de ces terres lointaines, où je voudrais sentir encore le pardon et la bonté de Celui qui m'a créé! Qui me parlera du lendemain de la mort, de la résurrection du corps, de l'immortalité! Qui me fera rencontrer ceux qui sont partis!

Et je vois les âmes qui ont cessé d'étancher leur soif ardente aux sources pures de la religion boire des eaux empoisonnées. Des spirites, des occultistes, des mages ridicules leur présentent des breuvages qui ne peuvent trop souvent endormir leur douleur qu'en ébranlant profondément leur esprit!

Que fera le clergé en présence de ce péril où tant d'âmes vont sombrer? Les indifférents et les attardés repondent : « Ne faites rien, ne vous occupez pas de ces questions délicates, laissez-nous la foi du charbonnier. » On nous demande ainsi d'abandonner à nos ennemis le champ de bataille, d'encourager ceux qui nous accusent d'être les enfants des ténèbres et de l'ignorance et de vouloir régner par la superstition. On nous conseille de laisser dans la nuit les âmes troublées qui cherchent la voie, et de nous cantonner dans l'oisiveté confortable de notre presbytère. On nous invite à déserter le combat, à l'heure où des causes sacrées, compromises par l'indifférence des chrétiens, réclament au contraire, toutes les ardeurs de notre énergie et de notre courage.

VII

Pourquoi s'effrayer de l'intervention pacifique du clergé dans des questions où sa compétence est incontestable? De saint Thomas d'Aquin qui nous a laissé son magnifique traité des Anges, des esprits bons et mauvais, à Benoît XIV,

dont l'immortel ouvrage sur la canonisation des Saints est si lumineux, tous les grands théologiens ont étudié sous des noms quelquefois différents les possessions, les extases, les visions, l'envoûtement, la télépathie, le miracle, les phénomènes de la mystique diabolique et divine. Ils ont approfondi dans leurs traités de morale les superstitions, les maléfices, les *sorts,* les pactes avec le démon. Et si ces maîtres de la scolastique revenaient parmi nous, ils étudieraient les phénomènes merveilleux; ils réfuteraient les objections insidieuses des occultistes et des spirites de notre époque comme ils ont réfuté les astrologues et les sorciers du moyen âge. Ils ne permettraient pas de préconiser la foi du charbonnier, et de prétendre que l'Eglise est impuissante ou surprise en présence des révélations de la science au service de ses ennemis!

Ces ennemis n'entendent pas se renfermer dans le domaine de la science pure et poursuivre un but de l'ordre purement théorique et abstrait. Ils visent plus haut. Ils prétendent nous donner la démonstration rigoureuse de l'impossibilité du miracle et de l'ordre surnaturel. Leur critique poursuit, pour en découvrir l'explication naturelle, les miracles qui éclairent l'Evangile, ou qui remplissent la vie des saints; ils veulent couper toute communication surnaturelle entre l'âme et Dieu, ils inventent une théorie nouvelle de nos fins dernières, et, après avoir repoussé l'enseignement chrétien sur le Purgatoire, le Paradis et l'Enfer, ils nous ramènent aux vieilles conceptions de l'Orient, à la métempsycose, à la pluralité des existences, à des réincarnations indéfinies.

Qui ne voit donc le caractère religieux, théologique, rigoureusement théologique des graves problèmes dont nous voulons nous occuper? Non, ce n'est pas une curiosité malsaine, ce n'est pas un désir indiscret de l'imagination, qui nous attire vers ces graves problèmes que l'incrédulité voudrait nous défendre de regarder en face et d'approfondir.

Que ces problèmes intéressent au plus haut point le physiologiste et le philosophe, je le veux bien, mais ils ont un plus grand attrait encore pour le théologien, pour l'apologiste chrétien qui, placé sur le terrain des sciences où l'appelle la

controverse contemporaine, défend l'enseignement infaillible de l'Eglise touchant la vie future et le surnaturel.

Il nous paraît donc utile et légitime que des catholiques se réunissent pour étudier en silence et devant Dieu, sans prétention et sans témérité, les phénomènes merveilleux. Ils resteront dans le grand courant de la tradition; ils consulteront les maîtres célèbres de la théologie et les Pères; ils seront scrupuleux dans leur docilité filiale envers l'Eglise; ils nous feront le commentaire scientifique actuel et vivant des anciens traités sur l'intervention mystérieuse et troublante des esprits, dans la trame toujours un peu lâche des événements humains: ils sauront répondre aux objections des savants de notre temps, et éclairer les âmes que de vagues inspirations détournent des enseignements de la foi.

*
* *

Nous avons médité ces pensées en fondant la *Revue du monde invisible,* et en organisant la nouvelle *Académie des sciences psychiques,* dont l'opinion s'est trop occupée depuis quelques jours. *Nous voulons fuir le bruit* et travailler en silence, avec quelques amis, dans la charité de Notre-Seigneur; nous ne lançons ni défi, ni cartel à personne; ce rôle de matamore ne nous convient pas, nous voulons faire une œuvre élevée d'apologétique scientifique vraiment impartiale, et nous accepterons avec reconnaissance les communications, les avis et le secours plus précieux des prières de tous nos frères en Jésus-Christ.

Élie Méric,
Docteur en philosophie et lettres, Docteur en théologie,
Professeur à la Sorbonne.

Paris, 15 juin 1898.

LE MYSTÈRE DE LA TÉLÉPATHIE

La *télépathie* est un mot nouveau qui a fait une rapide et éclatante fortune et n'a plus besoin d'être défini : il caractérise tout un monde de connaissances qui sont positives, incontestables, sans avoir encore trouvé dans la science une explication plausible. On ne nie plus les faits télépathiques, on les enregistre avec soin, et, toujours dans l'espoir de pénétrer le mystère profond qui les enveloppe, on imagine des hypothèses et des théories pour en rendre compte. Quelle valeur rationnelle ou scientifique ont ces hypothèses? Quel crédit doit-on leur faire? C'est ce que nous allons examiner dans ces courtes pages.

I

La plupart des savants matérialistes s'abstiennent de juger les faits télépathiques ou s'efforcent d'en contester la nature et l'authenticité : fidèles à leur doctrine, ils restent dans la logique de leur rôle. Comment, sans renoncer à leurs idées, sans renier tout leur passé, se rangeraient-ils à l'opinion nouvelle qui pose en *fait* l'existence de l'immatériel, de l'invisible et du préternaturel? Les trois auteurs anglais, dont l'ouvrage sur les *Apparitions des vivants* (1) a eu tant de succès et de retentissement et a mis là télépathie à la mode, MM. Gurney, Myers et Podmore, sont très catégoriques dans leur foi spiritualiste : ils résument leur doctrine dans les trois propositions suivantes :

1° L'expérience prouve que la *télépathie*, c'est-à-dire la *transmission des pensées et des sentiments d'un esprit à un autre* SANS L'INTERMÉDIAIRE DES SENS, est un fait.

2° Le témoignage prouve que des personnes qui traversent quelque crise grave ou qui vont mourir *apparaissent à leurs amis et à leurs parents*, ou se font entendre par eux avec une fréquence telle que le hasard seul ne peut expliquer les faits.

(1) *Phantasm of the living*, traduit en français par M. Marillier sous le titre menteur d'*Hallucinations télépathiques*.

3° Ces apparitions sont des exemples de *l'action suprà-sensible d'un esprit sur un autre.*

En présence de l'extra-naturel aussi nettement manifesté, le matérialisme ne peut qu'abdiquer et se taire. Cependant nous devons noter qu'il a audacieusement tenté la lutte. Une *théorie physique* de la télépathie a été proposée par le D[r] Liébeault. Notre vénérable confrère de Nancy, voulant révéler le *mécanisme télépathique,* n'a pas craint de chercher dans la matière même l'explication suffisante des communications psychiques *à distance.*

« Je ne crains pas déjà, écrit-il, d'émettre l'hypothèse probable que, si dans certains états organiques, les sens et le cerveau de l'homme reçoivent des impressions plus vives et élaborent des opérations intellectuelles plus complexes que d'habitude, ces organes peuvent bien dans les mêmes états, surtout chez quelques sujets très sensitifs, être susceptibles de fonctionner avec une délicatesse plus grande qu'on ne l'a soupçonné encore. Par exemple, si l'on admet, avec quelques esprits non prévenus, que *des vibrations transmises par contact,* entre endormeurs et somnambules, *sont non seulement saisies, mais comprises par ces derniers,* on ne doit pas être éloigné de croire que comme pour un grand nombre de phénomènes physiques acceptés de tous, *des ondulations, vrais prolongements de ces vibrations, ne puissent se transmettre par l'air, puis être ensuite ressenties et interprétées à de grandes distances par des sujets éminemment nerveux?...*

« Il est reconnu que les pigeons voyageurs, transportés au loin, retrouvent leur demeure sans qu'on sache bien comment; que des chiens, des chats, des ânes, etc., ont aussi la même faculté; que des animaux beaucoup moins haut placés dans la chaîne des êtres : l'abeille, la tortue, le saumon, etc., sont doués d'un même pouvoir, et l'on refuserait à l'homme, dont on sait combien les sens et l'intelligence arrivent parfois à un grand degré d'exaltation et de pénétration, on lui refuserait la *faculté élevée d'être apte à recevoir des communications suggestives venues de lieux éloignés et provoquées tacitement par action mentale?*

« Dans les cas spéciaux que j'examine, il n'y a certes rien d'impossible *que, à de grandes éloignements, il n'y ait eu,* sans qu'ils se soient même sentis impressionnés, de la part des somnambules et des médiums, *une réception par les sens d'ébranlements de l'air, et ensuite une interprétation intellectuelle de ces ébranlements :* et si dans le dernier cas de transmission de pensée transcrit par moi, la communication s'est faite à une distance de 250 kilomètres (entre Nancy et

Coblentz), n'est-ce pas aussi que les ondulations transmises étaient renforcées chez l'un des sujets, par une disposition sensitive exceptionnelle, et chez l'autre par un état émotif excessif, celui qui s'est exprimé par la pensée au dernier moment de l'existence? Quand on sait que des forces inférieures en qualités aux forces pensantes : forces attractives, lumineuses, caloriques, électriques, etc., pénètrent à des éloignements incommensurables, dans toutes les directions et à travers les interstices des globes célestes, remplissent les espaces et les mondes, c'est bien le moins que *la pensée humaine*, cette puissance que nous sommes si loin de connaître, *ne puisse, par certaines ondulations à travers l'atmosphère, se transmettre d'une personne qui exprime cette pensée à une autre* qui, à son tour, sympathiquement en ressent les signes transmis et les interprète ensuite (1). »

M. le Dr Liébeault a parfaitement raison de croire, et de dire qu'on ne connaît pas toutes les ressources de la nature, et qu'un jour nous amènera peut-être l'explication scientifique, rationnelle, complète de la télépathie. Il serait plus que téméraire d'affirmer que la communication *à distance* est *naturellement* impossible. Les découvertes de la science qui se multiplient tous les jours sont si merveilleuses, si déconcertantes qu'on ne peut dire où elles s'arrêteront. La correspondance des esprits, qui s'opère si singulièrement par la télépathie trouve déjà, dans l'industrie humaine, des moyens que ne pouvaient soupçonner nos aïeux. « Est-ce que les relations actuelles sont comparables à celles d'antan? Le passé est garant de l'avenir. La communication instantanée entre deux hommes éloignés était impossible autrefois : elle se réalise aujourd'hui par le fil télégraphique ou téléphonique. La transmission électrique a surpris et émerveillé les gens, elle ne nous étonne plus; mais elle se perfectionne de plus en plus, et Dieu sait où elle arrivera. Ne se fait-elle pas déjà *sans fil* grâce aux beaux travaux de Branly et de Marconi? Ces découvertes de la physique moderne en laissent pressentir d'autres, et qui sait? peut-être la cause matérielle de la télépathie (2). »

En attendant que cette explication souhaitée, et possible, nous soit fournie, il faut reconnaître que la télépathie reste un fait impénétrable. On peut s'associer aux espérances très légitimes du Dr Liébeault sans accepter aucunement son interprétation physiologique ou plutôt *physique* des phénomènes. Que l'action des esprits

(1) Dr Liébeault. *Thérapeutique suggestive*, 1891, p. 279-281.
(2) Dr Surbled. *Pour ou contre l'hypnotisme. Sc. cath.*, 15 mars 1898.

s'opère *à distance*, nul n'y contredit; mais il est impossible d'accepter à la suite de notre auteur et même de concevoir des *ondulations de la pensée humaine* à travers l'atmosphère, des *vibrations d'esprits*, etc., bref toute une *physique mentale*.

Un abîme sépare le monde des esprits de celui des corps, et ce n'est pas l'activité nerveuse qui peut le combler. Quelques auteurs avaient cru y voir une transition facile et naturelle des forces mentales aux forces physico-chimiques; mais il est démontré que la force nerveuse est d'ordre vital et n'a aucune ressemblance avec les simples forces cosmiques. Elle ne se réduit pas à un ébranlement moléculaire ou à une ondulation des nerfs, elle ne sort pas des éléments qui lui sont propres et n'est pas de nature à parcourir le monde sur l'aile du vent et au gré des hommes (1). D'ailleurs la transmission physiologique de l'influx nerveux ne saurait rendre compte de la télépathie, puisque celle-ci est exactement définie par les auteurs, notamment par MM. Gurney, Myers et Podmore, comme « la transmission des pensées et des sentiments d'un esprit à un autre *sans l'intermédiaire des organes des sens* ». Il faut décidément renoncer, dans l'état présent de la science, à l'explication *physique* de la télépathie.

II

Cette explication ne sera-t-elle pas fournie un jour par la science, ou plus exactement est-elle dès à présent contradictoire et impossible? Nous ne le pensons pas; mais nous n'avons aucune idée de ce qu'elle pourrait être et nous ne jugeons pas utile d'imaginer actuellement une théorie sans base au risque d'être démenti demain. Ce n'a pas été l'avis d'un savant philosophe, M. l'abbé Gayraud, qui a proposé et soutenu devant la *Société des sciences psychiques* (2), une hypothèse *toute théorique* pour l'explication de la télépathie en même temps que de la suggestion mentale. Elle nous paraît problématique, inacceptable, mais mérite d'être signalée à cause de sa hardiesse et de son originalité : elle fait certes honneur à notre savant ami et prouve que la philosophie catholique ne s'effraie pas des problèmes transcendants de la science et qu'elle ne recule pas devant les solutions les plus audacieuses.

M. l'abbé Gayraud s'appuie sur l'enseignement de saint Thomas pour établir que tous les phénomènes de télépathie ne réclament pas

(1) Cf. Surbled. *Spiritualisme et Spiritisme*, 1898.
(2) Séances de janvier 1896.

une cause *surnaturelle*. « La loi, invoquée par les théologiens pour démontrer le caractère surnaturel de la suggestion mentale et des phénomènes télépathiques, à savoir que « nous ne pouvons découvrir ce qui se passe en dehors de nous qu'à l'aide de nos sens, ni surtout la pensée et la volonté d'autrui que par des signes extérieurs qui les manifestent », cette loi, dit notre philosophe, n'est pas absolue, mais conditionnelle : elle ne régit que les cas ordinaires de la connaissance et ne s'applique pas à certains cas exceptionnels, tels que ceux de la *divination* et de la *prophétie naturelle*. N'est-ce pas exactement la pensée de saint Thomas d'Aquin? Il me paraît clair que, dans les faits de prévision de l'avenir sous l'influence des corps célestes, la loi qui règle la connaissance ordinaire n'est point appliquée. L'avenir, en effet, est inconnaissable à nos sens... Par conséquent, il reste à examiner si parmi les cas exceptionnels, où la connaissance de ce qui se passe au dehors de nous se produit *sans l'intermédiaire des sens externes*, on ne peut compter les phénomènes de suggestion mentale et de télépathie.

« Je remarque d'abord que les cas de divination, dans lesquels on prévoit l'avenir, paraissent en eux-mêmes plus difficiles à admettre et à expliquer naturellement que la suggestion mentale, qui consiste à percevoir un fait actuellement réalisé, à savoir la volonté de l'hypnotiseur, et même que la télépathie, où il ne s'agit d'ordinaire que de connaître des événements présents ou passés. D'où je conclus que si l'on admet avec saint Thomas, la possibilité d'une explication naturelle des premiers, il serait logique de ne pas repousser *a priori* tout essai d'explication naturelle des seconds, le présent et le passé étant par eux-mêmes plus faciles à connaître que le futur.

« Où serait la contradiction dans la possibilité d'une explication naturelle de la suggestion mentale? Toute la difficulté se réduit à ceci : une image cérébrale peut-elle être transmise directement à un autre cerveau?... Que faut-il pour cela? — Un milieu proportionné entre les deux cerveaux, et une action suffisante de l'un sur l'autre, voilà tout; une action *sui generis*, telle que l'action psycho-physiologique qui produit les images sous l'influence des sensations; et un milieu qui relie l'agent au patient, le cerveau excitateur au cerveau récepteur, car l'action à distance est une impossibilité métaphysique.

« Eh bien, quel savant ou quel philosophe a le droit d'affirmer qu'il n'existe aucun milieu matériel propre à transmettre les actions psycho-physiologiques? A celui qui nierait *a priori* l'existence possible d'un tel milieu, je demanderais : quel est donc le milieu qui, d'après la théorie scolastique de la sensation, porte à l'œil la qualité

sensible des objets que l'œil perçoit? N'y a-t-il pas un milieu matériel par lequel l'image visuelle passe pour devenir image cérébrale et fantôme de l'imagination? Pourquoi donc n'existerait-il pas un milieu plus subtil capable de transmettre directement au dehors les actions psycho-physiologiques exercées dans le cerveau par des images d'une grande intensité?... Il ne répugne pas d'admettre l'existence d'un milieu matériel propre à transmettre hors du cerveau les actions exercées par les images dans l'organe cérébral. Un milieu existe qui porte au cerveau les qualités sensibles des corps et transmet des actions qui ont pour résultat la formation des images. Où est l'impossibilité de concevoir un milieu analogue qui soit le conducteur pour ainsi dire en sens inverse de l'activité des images? Je regarde donc comme *possible* — je ne dis pas comme réelle — l'existence d'un tel milieu.

« Quant à l'action transmissive de l'image cérébrale, ne peut-on la concevoir comme *une sorte de mouvement ayant quelque rapport avec ceux de la lumière ou de l'électricité?* Il est certain que l'image vive ou ravivée est une espèce d'activité de l'âme et du corps à la fois, une action psycho-physiologique. Or, toute action de ce genre est un mouvement, au sens scolastique de ce terme, et ce mouvement se produit dans une portion déterminée de matière. N'est-il pas de la nature même de tout mouvement matériel d'être communicable et transmissible dans un milieu proportionné? Où donc, je le demande encore, est l'impossibilité de concevoir une explication naturelle du fait étrange de la suggestion mentale?

« Reste, il est vrai, la *direction* volontaire de l'action et de l'image vers tel cerveau déterminé; et ce point, je le reconnais, n'est pas facile à éclaircir. Mais, encore que ce soit une difficulté très obscure, est-ce une impossibilité absolue? La vraie question est là... Pourquoi serait-il impossible à la volonté de produire, dans le milieu spécial des actions psycho-physiologiques, certains courants aboutissant à des organismes qui sont naturellement disposés à devenir des récepteurs?... Peut-être les faits, dans lesquels une direction volontaire imprimée au courant psychique ne saurait être supposée, paraîtront-ils difficiles à expliquer. Mais la volonté instinctive et subconsciente du sujet ne suffirait-elle pas à rendre compte de la perception de l'image? Si l'on admet l'existence du milieu psycho-physiologique, y a-t-il quelque évidente contradiction à admettre dans son sein des espèces de courants qui relient d'une manière plus ou moins constante, soit des personnes entre elles, soit même des personnes et des choses inanimées?...

« Que l'on me permette une dernière considération. La théologie chrétienne enseigne le dogme de la future résurrection de tous les hommes, à l'instar de la résurrection de Jésus-Christ. Il est certain, au point de vue de la foi, que les corps ressuscités, encore qu'ils soient identiquement les mêmes que les corps vivants de cette vie terrestre, jouiront de qualités très différentes de celles que la science leur reconnaît ici-bas. On peut dire que l'état du corps ressuscité, spécialement du corps glorieux, est comme un quatrième ou cinquième état de la matière, laquelle sera cependant alors de la même nature ou essence que la nôtre. Cet état, il est vrai, comme celui du monde à la fin des temps, appartient à l'ordre surnaturel, *et je ne prétends pas qu'il existe naturellement une matière dans un tel état.* Mais ne peut-on concevoir l'état de la matière des corps glorieux comme une sorte de limite de perfection de la matière, et *supposer qu'il se trouve dans la nature un milieu matériel qui approche de cette perfection?...* La matière est un grand inconnu; saint Thomas et l'École disent *un inconnaissable;* et ce ne serait peut-être pas d'un bon esprit philosophique que de nier *a priori* la possibilité d'un milieu matériel différent de tous ceux que la science connaît ou suppose d'ordinaire, et propre à mettre en relation certains organismes dans la complexion desquels cette matière jouerait, par intermittences, sinon constamment, un rôle spécial : rôle que les sciences psychiques auront précisément à déterminer. Croit-on que les facultés sensibles des corps glorieux fonctionnent comme les nôtres? Certes non, puisque ces corps sont impassibles et qu'il n'y a point en eux circulation de la matière; puisque l'activité de leurs organes n'est pas soumise aux lois qui règlent actuellement l'impression des objets sur nos sens. Il n'est pas facile de concevoir ce que sont en réalité les sensations d'un corps glorieux. Voilà pourquoi ce serait peut-être faire preuve d'ignorance plutôt que de sagesse, si l'on refusait d'admettre la *possibilité* de certaines lois *exceptionnelles* de la connaissance sensible et imaginative différentes de celles qui régissent, à l'état ordinaire, commun et, si l'on veut, normal, les rapports de nos facultés avec leurs objets. Telles sont les raisons philosophiques et théologiques qui m'induisent à penser qu'il n'est pas absolument clair et certain que l'on doive rejeter *a priori* tout essai d'explication naturelle des faits de la suggestion mentale et de la télépathie (1). »

La thèse originale de M. l'abbé Gayraud *ne démontre rien,* comme il l'avoue lui-même, elle a seulement pour but d'établir qu'une

(1) GAYRAUD. *Suggestion mentale et télépathie*, ext. de la *Quinzaine*, 1896, p. 20-28.

explication *naturelle* de la télépathie (et de la suggestion mentale) n'est pas *impossible a priori,* et nous aurions mauvaise grâce à la critiquer longuement. La science ne s'édifie pas sur des possibilités, mais sur des faits. Aucun fait ne démontre l'existence d'un milieu matériel spécial, plus ou moins subtil, capable de transmettre les images d'un cerveau à l'autre. L'action transmissive de l'image cérébrale ne saurait être d'ailleurs un *mouvement physique*, si l'on s'en rapporte aux derniers travaux de neurologie. Enfin — et c'est l'objection fondamentale, irréductible — la *direction volontaire* vers un cerveau donné, acceptable pour la suggestion mentale, *n'existe pas dans la télépathie,* quoi qu'en dise M. l'abbé Gayraud. L'impression télépathique est subite, inattendue, échappe à toute prévision, et rien n'explique comment le « courant psychique » supposé part d'un cerveau pour aboutir à un autre cerveau déterminé, plutôt qu'à tels ou tels autres, car les parents ou les amis de la personne souffrante ou mourante sont nombreux, et *un seul* est l'objet de la communication télépathique. La suggestion mentale, quand elle ne se rapporte pas à l'hypnose, accuse toujours une tension cérébrale, un effort de volonté. La télépathie, qui n'offre pas ces caractères, doit en être soigneusement distinguée; et la confusion que font entre elles M. l'abbé Gayraud et, avec lui, nombre d'auteurs, n'est pas pour éclaircir la question et faciliter la solution.

III

Le *fluide magnétique animal ou vital* arriverait-il à expliquer les phénomènes télépathiques? On l'a récemment soutenu, mais nous devons remarquer qu'il faut donner au *magnétisme animal* une extension démesurée pour le rendre capable de pareille merveille. L'existence du fluide magnétique *vital* nous paraît incontestable, mais dans les limites mêmes que l'expérimentation scientifique a fixées (1). Hors de là, il n'y a place que pour de vaines hypothèses ou des théories dangereuses qu'inspire le *spiritisme*.

C'est ainsi que M. de Rochas ne s'est pas borné à affirmer l'existence des *effluves magnétiques,* mais a prétendu établir, par l'*hypnose profonde* et l'*extériorisation de la sensibilité,* que ces effluves ne sont autres que le *corps astral* ou le *périsprit*. Mais l'extériorisation de la sensibilité n'est pas plus démontrée que l'hypnose profonde,

(1) Cf. Surbled. *Spiritualisme et Spiritisme.*

et il faut une foi robuste pour accepter sans discussion les affirmations audacieuses de M. de Rochas.

Nous ne faisons pas difficulté d'ailleurs de reconnaître que si ces affirmations étaient fondées, l'explication *naturelle* de la télépathie semblerait en voie d'ébauche; mais combien insuffisante et illusoire! Le fluide magnétique ou l'*od* serait capable de s'emparer de la sensibilité d'un sujet et de la transporter à distance; que disons-nous? ce serait cette sensibilité même sortant du corps, s'extériorisant et voyageant au loin par ondes successives. De là à se communiquer à une autre personne, il n'y a qu'un pas; mais ce pas n'est pas franchi. Rappelons que le sujet, dont M. de Rochas prétend soustraire ainsi la sensibilité, doit être préalablement plongé en hypnose profonde. Or, dans la généralité des cas, la télépathie ne suppose ni hypnose profonde, ni hypnose commune ou légère, elle réclame l'état vigil et conscient : il faut donc renoncer à chercher son explication de ce côté.

Peut-on la trouver dans les travaux de Crookes et les curieuses expériences d'*extériorisation de la motricité?* Encore moins. Le savant anglais n'a pas caché ses préoccupations *spirites* et a usé de l'intermédiaire d'un *médium;* mais ses travaux, en supposant qu'ils démontrent l'action *à distance*, ne sont d'aucun service à la cause de la télépathie qui est essentiellement la communication *sensible* à distance, la transmission des sentiments et des idées.

Tel n'est pas l'avis de M. Gasc-Desfossés qui s'efforce d'établir dans un ouvrage récent un rapprochement impossible entre des phénomènes aussi différents. « Qu'y a-t-il d'impossible, d'absurde *a priori*, écrit-il, à supposer, dans le cas de la transmission de la pensée ou de la télépathie, une *extériorisation organique analogue* à celle que l'on *suppose* se produire dans le cas de l'extériorisation de la sensibilité et de l'accroissement de la pesanteur sans effort musculaire, avec la production concomitante du fait mental ou intellectuel, comme il y a production concomitante du fait sensible (1)? » Nous concédons volontiers à notre auteur, comme à M. l'abbé Gayraud, que la voie des possibilités est illimitée, mais nous lui demandons en grâce de nous en tenir à la science, de rester dans le domaine des faits. Il ne nous refusera certes pas une concession : celle d'attendre, pour établir son rapprochement, que l'*extériorisation* de la sensibilité soit démontrée et que M. de Rochas ait raison. Cette petite latitude nous suffit.

(1) *Magnétisme vital*, 1897, p. 132-133.

IV

La science actuelle nous refuse l'explication de la télépathie. Dans ces conditions, n'est-il pas indiqué de se réserver, n'est-il pas sage d'avouer notre ignorance? Il est des esprits auxquels cette ignorance pèse et qui ne veulent pas s'y résigner : ils réclament quand même une explication et la cherchent partout avec une ardeur brouillonne. Quand ils ne la trouvent pas dans l'ordre naturel, ils n'hésitent pas à la prendre dans le monde surnaturel. Cette conduite est légère, imprudente et ne saurait être trop sévèrement blâmée. L'enseignement du passé ne doit pas être perdu, et les leçons de la saine philosophie veulent être écoutées. Comme nous l'écrivions récemment au sujet de cette même question, « il faut se garder, en face des mystères de la nature, d'invoquer prématurément les causes extra-sensibles, il faut craindre d'en abuser à plaisir. Les explications actuellement fournies par les savants pour rendre raison de la *double vue* (ou *télépathie*) ne sont pas acceptables, mais il ne résulte pas de cette constatation imposée par l'évidence la conclusion fort grave que *la double vue est d'origine surnaturelle*. Nous le disons ailleurs à propos d'une autre énigme de la science, avec un tel raisonnement, le champ du surnaturel serait en proportion inverse de celui de nos connaissances : immense à l'origine, il reculerait peu à peu devant les lumières de la science. Or, le surnaturel n'est pas en opposition avec la raison, et le miracle ne saurait naître de notre ignorance. Le *mécanisme* de la double vue n'a pu être encore révélé; mais, de ce qu'il nous échappe actuellement, il ne s'ensuit nullement qu'il nous échappera toujours. La porte reste ouverte aux hypothèses nouvelles, aux progrès de la science, et, qui sait? à l'explication cherchée (1). »

Ce monde terrestre est plein de mystères; et il n'y a pas de raison qui nous oblige à voir dans certains la main du diable, l'intervention extraordinaire des esprits supérieurs, quand d'autres, non moins incompréhensibles, ne la manifestent pas et nous paraissent absolument naturels. Tel est par exemple le merveilleux *sens d'orientation* des oiseaux voyageurs que nous avons étudié naguère (2) et à l'occasion duquel on a gravement invoqué la télépathie.

La faculté d'orientation des oiseaux est complètement inexpliquée, nous ne disons pas inexplicable Elle ne doit pas son origine à l'édu-

(1) *La Vie psycho-sensible*, 1898, p. 196.
(2) *Science catholique*, 15 mai 1896.

cation, comme les savants l'ont cru d'abord; et on a dû, faute de mieux, en attribuer la cause à l'instinct. La vue est manifestement incapable d'en rendre compte, bien qu'elle ait un rôle important dans son développement. Les oiseaux voyagent la nuit, même par un temps couvert, traversent la mer immense, etc.; et la *seule* vue ne suffirait pas à les guider sûrement dans leurs longues pérégrinations. C'est pourquoi des auteurs, las de chercher une explication raisonnable, ont cru ingénieux de faire appel à la télépathie. Pourquoi, ont-ils pensé, ne pas accorder aux oiseaux mêmes cette faculté extraordinaire qu'on rencontre chez l'homme et qui consiste à voir *à distance* à travers l'espace?

Il est difficile de prendre au sérieux une pareille boutade. Comment des esprits réfléchis, scientifiques ont-ils pu songer à expliquer le sens d'orientation par la télépathie, ou inversement à rendre compte de cette dernière par la faculté des oiseaux voyageurs? La vraie nature de l'une et de l'autre nous échappe totalement. Un mystère ne saurait en éclaircir un autre; et la science doit se résigner plus d'une fois à se taire et à avouer son ignorance.

La cause de la télépathie n'est pas élucidée. Le principe qui gouverne les migrations des oiseaux n'est pas mieux connu; et pourtant nul ne songe à les attribuer à une influence surnaturelle, à une action diabolique. Pourquoi ne pas observer la même réserve au sujet de la télépathie? Pourquoi ne pas se rendre à cette opinion motivée que la double vue dépend d'un principe naturel que nous ne connaissons pas encore, mais que l'avenir nous révélera? C'est la position qu'indique la science et que la raison nous défend d'abandonner.

La télépathie sera expliquée un jour, tout comme le sens d'orientation; mais dès maintenant, on peut dire que ces deux facultés étonnantes ne sont pas venues toutes seules et qu'elles ont été données par l'Artiste suprême qui a créé les insectes et les mondes, le ciel et la terre, l'homme et l'ange.

Voilà la part du surnaturel, celle qui est définitivement acquise, inaliénable et intangible, celle qui ne sera jamais contestée. La nature garde ses mystères, au moins pour quelque temps; mais nous avons l'honneur et le bonheur d'en connaître le principe et la fin, et nous nous inclinons, ravis et confondus, devant les œuvres merveilleuses de Dieu.

Dr SURBLED.

HANTISE

Dans le courant de l'année 1879 ou 80, raconte M. le Dr Ch. Hélot, de Bolbec, me trouvant chez un de mes clients à Saint-Jean-de-la-Neuville, près Bolbec, on vint mystérieusement me prier de vouloir bien me rendre chez un voisin qui désirait me consulter. La maison était *à deux pas*, c'est-à-dire à près de trois cents mètres. Je m'y rendis en maugréant.

Je fus reçu par des gens à la mine sérieuse et préoccupée, qui s'étant enfermés avec moi, me racontèrent à voix basse, avec beaucoup de circonlocutions, que la vie n'était pas tenable dans leur maison. Toutes les nuits, ils étaient réveillés en sursaut par des coups frappés dans le grenier au-dessus de leur tête. Tantôt isolés et secs, mais retentissants, tantôt prolongés comme si l'on renversait une charge de bois sur le plancher ou dans l'escalier. Rien ne pouvait expliquer ces coups, puisque le grenier était absolument vide. Quelquefois il s'y joignait des bruits de pas, comme si quelqu'un montait et descendait. Même dans la journée, sous la remise et à l'étable, éloignées d'une trentaine de mètres, le mari, pendant son travail, la femme, en s'occupant de sa vache, avaient entendu les mêmes coups frappés contre les murailles au point de les ébranler. Les bestiaux eux-mêmes témoignaient leur frayeur par leurs bonds ou leur refus d'avancer.

On avait bien prévenu ces braves gens qu'il se passait des choses extraordinaires dans cette maison, que leurs prédécesseurs s'étaient plaints de ces bruits et n'avaient pas voulu renouveler leurs baux, ou les avaient résiliés; mais les habitants actuels avaient regardé ces histoires comme des contes de bonne femme et s'étaient bien promis de ne pas se laisser effrayer pour si peu.

Au début, ils avaient fait le guet, tendu des pièges, fait des remarques pour surprendre le mystificateur; mais ils n'avaient rien découvert et voulaient savoir si je ne pourrais pas leur donner de ces faits une explication acceptable et surtout les *débarrasser*.

Furieux de m'être dérangé pour entendre ces balivernes, je commençai par me moquer de leur crédulité et je leur donnai toutes les raisons que l'on répète en pareil cas. Les rats, les chats, les hiboux, les chiens, les lapins, les bestiaux, les échos, la transmission de bruits éloignés, un voisin facétieux, etc. ; mais à toutes ces explications, ils avaient des réponses pleines de bon sens et la persistance de ces bruits pendant des années, leur nature spéciale et toujours la même, malgré le changement des locataires, étaient des arguments difficiles à résoudre. Je finis par être intrigué moi-même, et je conçus le désir de me rendre compte personnellement de ces faits, en venant passer une nuit ou deux dans la maison. On accepta ma proposition; mais en me recommandant le secret, pour ne pas éloigner les amateurs; car les malheureux étaient bien décidés à sous-louer leur ferme pour échapper à cette obsession. Le propriétaire savait à quoi s'en tenir, puisque tous ses locataires s'étaient plaints de la même chose, mais il feignait de ne pas y croire, pour refuser toute concession.

J'avoue que cette réflexion m'ouvrit des horizons nouveaux. La ferme était petite et peu avantageuse. Aucun des fermiers précédents n'y avait fait fortune; cette obsession étrange n'était-elle pas une invention que successivement ils avaient exploitée pour forcer la main à leur propriétaire et se tirer d'un mauvais pas? Je craignis moi-même d'être la dupe de ces grossières malices, et je me gardai bien de me mêler à cette histoire qui pouvait me couvrir de ridicule. Je me retirai, sans mot dire de mes soupçons, et j'oubliai bien vite des confidences auxquelles je n'attachais qu'une croyance relative.

Je dus cependant me les rappeler un an ou deux plus tard.

Le 20 mai 1881, j'étais requis par le juge de paix de Bolbec à l'effet de visiter des ossements trouvés enfouis dans une étable, chez un sieur H... à Saint-Jean-de-la-Neuville. Je me transportai immédiatement à l'adresse indiquée, accompagné de M. Lemaréchal, juge de paix, de son greffier et du brigadier de gendarmerie.

Le sieur H... avait succédé au fermier qui s'était plaint à moi et habitait la même maison. Il nous dit tout d'abord que, depuis son entrée dans la ferme, il s'était trouvé en butte aux mêmes vexations que son prédécesseur et les raconta presque dans les mêmes termes.

Le jour même, pendant qu'il sciait du bois sous la remise, on avait frappé à plusieurs reprises de grands coups contre le mur. Il ne s'était même pas dérangé, certain de ne trouver personne. Il s'était habitué à ces bruits, dont, pas plus que ses prédécesseurs, il n'avait pu surprendre l'auteur, et puisque personne dans la maison n'en éprouvait de mal, il supportait ces agaceries en philosophe, sans se casser la tête à pénétrer le mystère.

Une chose pourtant lui avait paru plus extraordinaire. La vache qu'il avait amenée avec lui et qui était d'une douceur et d'une tranquillité à toute épreuve, avait manifesté dès le premier jour une résistance presque invincible à l'entrée de l'étable. On ne lui avait pas cédé ; mais toutes les fois qu'on rentrait l'animal, il était pris d'une terreur folle, en regardant le seuil, et ne passait jamais qu'à force de coups, en sautant par-dessus, au risque de renverser son conducteur. La même peur le saisissait quand on voulait le faire sortir et ce n'était jamais qu'en bondissant qu'il s'élançait dehors.

« Il faut, s'était dit le brave homme, qu'il y ait quelque chose d'enfoui sous ce seuil dont l'odeur trouble ainsi le bétail. » Et un beau jour, il résolut de sonder le sol pour s'en assurer.

En relevant la litière qu'il s'étonnait de trouver toujours sèche, il aperçut un trou semblable à un terrier de rat, par où les urines se perdaient sans mouiller le fumier. Un bâton introduit lui révéla une cavité assez large s'enfonçant obliquement en travers de la porte à près d'un mètre de profondeur. Quelques coups de pioche l'eurent bientôt mise à jour, et H... trouva dans le fond des ossements desséchés qu'il recueillit soigneusement pour les montrer à la gendarmerie aussitôt prévenue.

(La suite au prochain numéro.)

L'OCCULTISME AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Ex fructibus eorum cognoscetis eos.
(*Ev. S. Matt.*, cap. VII, v. 20.)

Toutes les fausses religions du Monde Antique avaient à leur base un *Esotérisme*, c'est-à-dire des *Secrets* mystérieusement révélés à quelques *Initiés*.

Après Notre-Seigneur Jésus-Christ, les mêmes orgueilleuses prétentions à une initiation les élevant au-dessus des autres hommes furent professées par les diverses sectes gnostiques.

Aujourd'hui encore, c'est à la possession d'un antique et savant Ésotérisme que prétendent les docteurs de l'Occultisme moderne, ces *philosophes* quelque peu *sectaires*, quoi qu'ils disent.

Bien plus, après avoir régné dans les sanctuaires les plus révérés de l'Antiquité, c'est absolument le même Ésotérisme qui règne aujourd'hui chez les occultistes contemporains. En un mot, pour ce qui est des doctrines, les mystères initiatiques modernes sont identiques aux mystères anciens.

Et ceci, hâtons-nous de le dire, n'est pas une hypothèse gratuite : c'est une certitude absolue, qui se manifestera d'ailleurs avec la plus éclatante lumière après un examen même rapide des sectes occultistes de tous les temps. Ajoutons que cette certitude ressort aussi de multiples aveux faits par les plus savants porte-paroles de l'Occultisme.

Pour nous, catholiques, déclarons-le de la façon la plus formelle : en vertu de l'adage, « qui n'est pas avec nous est contre nous », toutes ces sociétés initiatiques du passé et du présent forment des corps d'armée, distincts mais solidaires, dans l'immense armée qui bat en brèche l'Église de Dieu.

En d'autres termes, toutes ces sociétés appartiennent à la cité de Satan, opposée à la cité de Dieu, selon la frappante expression de saint Augustin.

Ce grand docteur de l'Église a précisément réfuté de la manière la plus heureuse les prétentions à un Ésotérisme pur et saint, soutenues par les Sacerdotes du Paganisme. A maintes reprises, il a insisté sur l'inanité de ces pompeuses théories suivant lesquelles des initiés, impuissants ou complices, abandonnaient le peuple aux superstitions les plus stupides et aux rites les plus crapuleux, tout en prétendant professer au fond des sanctuaires un enseignement de la plus haute morale, de la science la plus profonde, en faveur de quelques privilégiés!

Dans quelles tours d'ivoire s'étaient-ils donc réfugiés, ces initiés saints et puissants, pendant les longs siècles d'agonie où tous les peuples de l'ancien monde souffraient un infâme martyre, avant la venue du Christ? Où trouve-t-on trace des efforts accomplis en faveur du Bien, du Juste, par ces Hiérophantes dont les arrière-neveux nous vantent les vertus et les merveilleux pouvoirs? Sont-ils parvenus jusqu'aux oreilles de ces Mages sublimes, les cris de douleur et de sainte extase proférés dans les Arènes par les chrétiens suppliciés? Pendant ces trois siècles de tortures et de sang qui vont de la mort du Sauveur à la conversion de Constantin, pour qui luttaient-ils, ces initiés? — Était-ce pour le *Galiléen*? Etait-ce au contraire pour ces *Dieux immortels* vagabondant hors de tous les Panthéons?

Tous Ésotéristes.

C'est une chose frappante, et bien digne d'attirer l'attention du chrétien, de voir tous les groupements occultes, antiques et contemporains, professer unanimement cette doctrine de l'existence *d'un Ésotérisme, d'une science secrète supérieure à tous les dogmes, à toutes les religions et les englobant tous et toutes.* Cette unanimité constitue à nos yeux l'un des liens les plus solides qui unissent les unes aux autres les sociétés initiatiques à travers les âges : c'est la *catholicité* ou *universalité* de l'erreur! Il est d'ailleurs curieux de constater combien le mot *catholique,* c'est-à-dire étymologiquement *universel,* attire et séduit certains ennemis de l'Église qui voudraient lui ravir cet attribut pour en parer leurs menteuses doctrines.

Citons à ce propos quelques passages du grand mage moderne, Eliphas Lévi (l'abbé Constant), le diacre apostat heureusement réconcilié avec l'Église trois mois avant sa mort, survenue en 1875

... La religion *catholique*, universelle, du **Magisme** messianique... (*Dogme de la Haute Magie*, p. 56.)

... Dans les dogmes, les initiations, les écritures sacrées, les Védas, les livres d'alchimie... les sociétés mystérieuses... *partout* on retrouve les traces *d'une doctrine toujours la même et partout soigneusement cachée*. La philosophie occulte semble avoir été la nourrice ou la marraine de *toutes les religions*, reine absolue de la société dans les âges où elle était exclusivement réservée à l'éducation des prêtres et des rois... (*Dogme de la Haute Magie*, p. 66.)

... Oui, il existe *un dogme unique*, père de tous les autres... (*Ibid.*, p. 84.)

... *une religion commune*, dont toutes les autres ne sont que les voiles et les ombres... c'est celle qui a pour base *le dogme des analogies universelles* (1)... (*Rituel de la Haute Magie*, p. 152.)

Tous Magiciens.

Voici un autre point de contact entre tous les sectaires que nous appelons *occultistes* pour fixer les idées, aussi bien les anciens que les modernes : TOUS ONT PRATIQUÉ ET PRATIQUENT AUJOURD'HUI ENCORE LA MAGIE.

Qu'ils se vantent d'être de bienfaisants adeptes de la Magie blanche, ou qu'ils ne puissent guère prétendre qu'au titre de mages noirs; que leurs adversaires aient ou non raison de les appeler « infâmes goètes, abominables sorciers » (et Dieu sait que ces Messieurs se connaissent bien entre eux!) — pour nous, tous les occultistes d'autrefois et d'aujourd'hui sont SURTOUT ET AVANT TOUT DES MAGICIENS.

Qu'ils aient affaire dans leurs évocations, dans leurs rapports avec l'Invisible, comme ils disent, ou à des esprits de la nature (Elémentals) ou à des Désincarnés (Elémentaires), bref, à des « Entités de l'Espace », plus ou moins mal définies, ces magiciens sont pour nous de malheureux hommes, nos frères, assez téméraires pour s'exposer *à d'horribles dangers* signalés dans les termes les plus éloquents et les plus émus par les plus intrépides d'entre eux-mêmes... A ce titre, ces frères égarés ont droit à toute notre compassion chré-

(1) C.-à-d. la loi d'Hermès Trismégiste : *Verum sine mendacio... quod est inferius est sicut quod est superius; et quod est superius est sicut quod est inferius ad perpetranda miracula rei unius.* (Voir *Table d'Emeraude*, citée par Stanislas de Guaita, *Clef de la Magie Noire*, p. 105.)

tienne. Ils n'en ont que faire, diront-ils peut-être! Nous la leur donnons *quand même.*

Au sujet de ces épouvantables dangers, nous croyons devoir reproduire quelques passages topiques, empruntés à trois écrivains occultistes de haute renommée :

... J'ai signalé antérieurement les dangers que peuvent faire courir les recherches psychiques. J'ajonterai qu'en ce qui concerne l'entraînement destiné à développer les facultés supérieures *d'abmatérialisation*, il conduit presque toujours à la démence ou à une péjoration des penchants, et parfois à l'éclosion de nouvelles passions dépendant le plus souvent d'une aberration du sens génésique... Je connais pour ma part plusieurs exemples terribles de cette perversion... En voici un : un écrivain anglais de talent, mort depuis peu de temps, voulut... acquérir des facultés *sur-ordinaires*... Il écrivit des livres qui font encore aujourd'hui l'admiration des mystiques et des « étudiants en occultisme »... Il avait réussi à fonder en Orient une communauté où se trouvaient un certain nombre de jeunes filles et femmes anglaises ou américaines de bonne société. La communauté avait — et *a encore au moment précis où j'écris — des adhérents et adhérentes en Europe — même à Paris* — et en Amérique. J'en connais quelques-uns des deux sexes. Eh bien! derrière le piétisme et le mysticisme raffinés des adeptes se cachaient *et se cachent encore*, les pratiques obscènes les plus dégoûtantes élevées à la hauteur d'un principe et d'un culte... J'ai en ma possession des pièces irréfutables, et je pourrais dans une prochaine édition, citer des noms connus, si j'y étais obligé. Du reste l'histoire est en train de faire le tour de l'Angleterre et de l'Écosse... [*Analyse des Choses, etc.* (1890), par le Dr Paul Gibier, ancien interne des Hôpitaux de Paris, aide-préparateur au Muséum... chevalier de la Légion d'honneur..., p. 181, 182, 183, 184.]

... La réversibilité rend victimes de la lumière astrale ceux qui n'ont pas su la diriger... [*Au seuil du Mystère* par Stan. de Guaita, p. 16.]

... Outre les maladies de cœur, de habituellement consécutives à émotions violentes; outre la mort imminente par congestion cérébrale; outre des dangers de nature plus étranges que nous signalerons à leur heure, la pratique imprudente de l'hypnotisme, *a fortiori* de la Magie cérémonielle, ne manque pas d'inspirer à l'expérimentateur un insurmontable dégoût de la vie.

Eliphas Lévi lui-même, tout adepte qu'il fut et d'un ordre supérieur, avoue avoir ressenti à la suite de curieux essais de nécromancie qu'il fit à Londres en 1854, un profond et mélancolique attrait pour la mort...

... Ayant prophétiquement annoncé le jour de sa mort, Jérôme

Cardan se suicide (1576) pour ne pas faire mentir l'astrologie. Schrœppfer de Leipzig, au comble de sa gloire de nécromancien, se fait sauter la cervelle (1774). Le Spirite Lavater meurt mystérieusement (1801). [*Idem*..., p. 16-17.]

... Si tous les secrets étaient divulgués, qui attiennent de près ou de loin au magnétisme animal, et qu'il fût assez de pervers au monde pour en abuser collectivement — c'est chose triste à dire, mais tels seraient alors les fruits d'une civilisation néfaste qu'il faudrait espérer une invasion de barbares comme une délivrance! (*Idem*..., p. 95.)

... (La lumière astrale) est l'instrument de l'initiation; c'est l'Ennemi à vaincre : c'est lui qui envoie à nos évocations tant de larves et de fantômes. [Éliphas Lévi, *Dogme de la Haute Magie*, p. 201.]

... Les esprits impurs peuvent agir (sur les âmes faibles), s'en faire des instruments dociles et s'habituer même à tourmenter leur organisme, dans lequel ils viennent résider par obsession ou par embryonnat... Il est donc extrêmement dangereux de se jouer des Mystères de la Magie. (*Ibid*..., p. 203.)

Tous ennemis de Dieu.

Il est encore un troisième caractère commun à tous ces Initiés ou prétendus tels qui se seraient transmis ce qu'ils appellent la vraie lumière. Ce caractère-là, d'ailleurs, ressemble étrangement à celui que l'Apôtre saint Jean appelle le caractère de la Bête, dans l'Apocalypse. — C'est que toutes les Sectes *à Initiés* mènent depuis le drame du Golgotha une furieuse guerre contre l'Idée chrétienne! C'est que toutes ces Sociétés exhalent la haine la plus farouche contre le Christ! Est-ce clair?

Après la venue du Sauveur, haine à son Église. Guerre ouverte ou cachée, mais toujours implacable contre les enseignements chrétiens.

Avant Lui, la cacophonie rituélique et dogmatique la plus complète, avec ces Hiérophantes, guérisseurs suspects, avec ces cérémonies cultuelles aussi obscènes que barbares, avec ces Oracles, proclamant dans l'ombre leurs obscures sentences. Où les oracles menteurs conduisaient-ils les peuples? Dans quels abîmes de débauches et de cruautés les « Entités spirituelles » qui dictaient ces Oracles s'efforçaient-elles de les faire descendre? — On ne les connaît que trop, par les Historiens et les Pères de l'Église, ces fêtes païennes de folle et odieuse lubricité, ces sacrifices de honte et de sang qui faisaient ressembler de nobles nations, — parvenues grâce à leur génie naturel, à la civilisation matérielle la plus gran-

diose, — aux viles peuplades du Dahomey ou à ces adorateurs du Soleil, au Mexique et au Pérou, qui rougissaient leurs autels du sang de tant de milliers de victimes!

Et où ont-ils abouti, les enseignements secrets des Initiés, donnés, nous dit-on, à tous les collèges sacerdotaux du vieux monde? A la péjoration constante, à l'avilissement implacable de tout ce que la civilisation antique renfermait de noble, de grand et de véritablement humain! Au cloaque impur de l'Empire romain, avec les Tibère, les Néron et les Héliogabale, à cette universelle sentine de tous les vices, de toutes les infamies les plus odieuses et le plus cruellement ignobles!

Pour résumer d'avance notre étude en quelques mots, nous dirons que ce qui caractérise par-dessus tout, au point de vue des pratiques, les Sectes Initiatiques anciennes et modernes, C'EST LA MAGIE (1), qui se joint tout naturellement depuis l'Ère Chrétienne à LA HAINE DU CHRIST ET DE SON ÉGLISE.

Quant aux théories doctrinales, — L'ÉSOTÉRISME, occlus, disent les Initiés ou soi-disant tels, dans les dogmes et les symboles antiques, nous apparaît comme l'écho *dénaturé*, comme le reflet *profondément altéré* de ces vérités primordiales qui aux premiers âges du Monde étaient *le patrimoine commun* de tous les Hommes. A mesure que ces pieuses traditions s'obscurcissaient davantage dans les mémoires, et que leurs commentaires devenaient plus confus, il semble que les Prêtres des divers peuples aient voulu étreindre ces vérités fugitives avec un soin plus jaloux, et les enfermer dans des sanctuaires plus impénétrables!

Hélas! l'Ange tombé qui fut « homicide dès le Commencement » guettait alors, comme il guette aujourd'hui, la moindre fissure par où infiltrer l'Erreur dans la pensée des Hommes! N'est-ce pas lui qui a amené l'altération graduelle de la Révélation primitive? Aussi haut que nous remontions dans l'Histoire, nous les trouvons, ces traditions originelles, dans toutes les Cosmogonies des anciens Peuples, — mais déformées, défigurées, ici dans le sens polythéiste,

(1) Le grand *Mage* Eliphas Lévi ne péchait pas par ignorance! Voici en effet ce qu'il a écrit :

« L'Eglise... condamne et doit toujours condamner la Magie... » (*Dogme de la Haute Magie*, 3e édit., p. 151.)

« Je sais que le Christianisme a supprimé pour toujours la Magie cérémonielle et proscrit sévèrement les évocations et les sacrifices de l'Ancien Monde... L'Orthodoxie israélite... ne réprouve pas moins que le Christianisme les Mystères de Magie cérémonielle. » (*Rituel de la Haute Magie*, 3e édit., p. 61.)

là dans le sens panthéiste, là enfin dans le sens naturiste, selon les tendances intellectuelles différentes chez les différentes Nations.

Ainsi donc, comme on peut dire qu'au berceau de toute erreur se trouve une vérité plus ou moins déformée par la suite — la source de l'*Ésotérisme* que se vantent de posséder les occultistes modernes sera pour nous le vague souvenir des vérités révélées, héritage de tous les hommes (1).

Mais nous allons voir dans le détail combien ce souvenir a changé sur la route, hélas! et à quels prodiges de déraisonnable orgueil il a finalement abouti, dans les Mystères Initiatiques du paganisme, impurs ancêtres des Mystères modernes.

Religions et Initiations antiques.

Tous Ésotéristes, tous Magiciens, tous Ennemis du vrai Dieu (et du Bien par suite), avons-nous dit. Ce triple caractère va nous apparaître, imprimé en lettres de feu sur le front des Adeptes de toutes les Sectes qu'il nous plaira d'évoquer successivement au cours des siècles.

Les auteurs les plus divergents de doctrines et de tendances, les uns catholiques comme F. Lenormant, les autres occultistes, comme Christian et le Dr Papus, d'autres enfin, Francs-Maçons du Grand-Orient de France, comme Clavel et Ragon, ont traité des Religions et Initiations antiques en mettant en lumière, à leurs points de vue différents, cette vérité unique, que sous le voile *ésotérique* des superstitions populaires, il existait, chez les Peuples anciens, des Cosmogonies et des Théogonies savantes, constituant ce qu'on appelle l'*Ésotérisme*.

(*A suivre.*)

Louis Dasté.
licencié ès sciences, ingénieur.

(1) Il nous paraît intéressant de rappeler ici un passage de Mgr Freppel : « ... un fonds de monothéisme travesti, il est vrai, défiguré, mais subsistant à travers les siècles comme un reste immortel de la religion primordiale... Ce fonds primitif, nous l'avons dit plus d'une fois, ne s'est complètement perdu chez aucun peuple... » (*St Irénée, etc.*, p. 36.)



GUÉRISONS PAR CONTACT

Le caractère, la manière d'être, l'état physique et moral de l'auteur des faits à examiner devant entrer en compte dans l'appréciation de ses actes, disons quelques mots de la personne qui a opéré les guérisons.

Il s'agit d'un homme de cinquante ans environ, bien portant, ne buvant que de l'eau, mangeant peu de viande (détails nécessaires, nous le verrons), ayant généralement le pouls très lent, les pieds et les mains froids. Il est prêtre; ne s'occupe en aucune façon de pratiques d'occultisme, magnétisme, hypnotisme, etc... Depuis quelques années, il a été seulement amené, par suite de circonstances particulières, à étudier les erreurs et les blasphèmes d'une branche de la maçonnerie, mais rien de plus, et il réprouve, condamne même, en ce qui le regarde, d'une manière formelle toute pratique rentrant dans celles *à la mode* aujourd'hui. C'est un excellent et modeste pasteur d'âmes, occupé, n'ayant en vue dans ses paroles et ses actes que la gloire de Dieu.

Sa famille, une des plus catholiques de France, a donné plusieurs de ses membres à l'Église. Sa mère, d'une piété rare et sage, s'efforçait de propager autour d'elle l'enseignement catholique, elle-même s'était constituée catéchiste des enfants dans une petite ville avant la venue des Frères, à laquelle cette dame contribua puissamment. Elle éleva donc *pour Dieu* ce fils qui à sept ans comprenait les fondements de la Foi, comprenait que le monde matériel a son principe et sa base dans le monde immatériel.

Respectant sa volonté de n'être pas nommé, nous le désignerons simplement par le R. Père X***. Il a terminé ses études à Rome.

Depuis l'âge de dix-neuf à vingt ans, il est particulièrement sensible à l'influence de l'électricité dont certains nuages sont chargés, et il en souffre. Il y était alors tellement sensible que se trouvant dans une chambre et ne regardant pas le ciel, il pouvait les jours d'orage, indiquer la position des nuages « à droite, à gauche, au-dessus de la maison », souffrant davantage quand ils étaient au-dessus, et si la pluie ne tombait pas, — ce qui lui arrive encore; les

coups de tonnerre le soulagent. Les métaux n'ont aucune influence sur lui.

Par contre, « il sent l'eau » sous terre et trouve, naturellement, les sources avec une grande facilité au moyen d'une baguette de n'importe quel bois, ou seulement d'une *paille* ou encore d'un *ressort* de montre. Et ce ne sont pas seulement les *sources* qu'il trouve, mais aussi les *canaux;* il peut par exemple suivre le tracé de la canalisation dans une ville.

Nous pourrions donc attribuer certains faits à une action électrique de sa part; mais d'autres paraissent échapper à cette explication.

Lorsque le Père X*** est en présence d'un malade, il a « la volonté de faire le plus de bien possible et de le faire pour Dieu, en vue de sa gloire et en son nom »; cette volonté est d'ailleurs chez lui constante, je dirais à l'état d'habitude. Mais jamais il n'a annoncé qu'il guérirait, jamais il ne formule ni ne propose qu'on fasse une invocation quelconque. La seule chose qu'il demande est celle-ci : « Croyez-vous que Dieu peut guérir comme il veut, par le moyen qu'il veut? croyez-vous qu'un ministre de Jésus-Christ peut, en imposant les mains au nom du Rédempteur, guérir les malades? » Et il ne présente pas la guérison comme résultant d'un pouvoir *à lui*, de *ses mérites à lui*, mais bien comme la *récompense* que Dieu peut donner *à la foi du malade*.

Cependant il lui est arrivé souvent de soulager ou guérir sans en avoir particulièrement la volonté à ce moment, sans même savoir que la personne avec laquelle il se rencontrait était malade, rien qu'en lui donnant une poignée de main.

Arrivons donc aux faits.

En voici un par exemple rentrant dans l'ordre de ceux que je viens de signaler : appelé près d'une dame considérée comme en danger par suite d'une fièvre violente, l'éruption de la rougeole ne se faisant pas au dehors, il s'approche de la malade et lui donne la main : cette personne ressent une vive commotion, et l'éruption se manifeste. La crise est passée. Ce fut un des faits qui révélèrent la faculté, le « don » du Père X***.

Quand il s'agit d'une douleur localisée dans un membre, l'abbé, sans qu'on lui en indique la place précise, passe la main, élevée de 2 ou 3 centimètres — au long du membre atteint et par-dessus les habits, — drap, soie, peu importe, — jusqu'à l'endroit où il sent « comme le petit filet d'air passant par le trou d'une serrure ». C'est là qu'est le mal. Il pose le doigt à cet endroit, le retire, le mal a disparu.

La première fois qu'il le fit, il voulait seulement préciser l'endroit, le siège du mal. La personne était guérie, et le mal ne revint pas.

Maux de dents, maux de tête, douleurs quelles qu'elles soient, disparaissent au simple attouchement. Aucune *passe* n'est utile. Si, au lieu de retirer la main de suite, le Père X*** la dirige vers l'extrémité du membre (en l'espèce vers les doigts), la malade sent la douleur qui *suit la main;* elle disparaît quand celle-ci a atteint l'extrémité du doigt. Mais ce n'est pas le mode habituel de procéder, d'autant que le mal peut avoir un autre siège qu'un bras ou une jambe!

Un homme, vrai colosse de 6 pieds, tenu *courbé en deux* depuis six ans par suite d'un « mal de reins » quelconque, eut connaissance de plusieurs cas notables de guérison et résolut d'aller trouver le « guérisseur », mais ce n'était pas sans crainte, car ses opinions religieuses lui faisaient tenir les prêtres pour de vrais diables. Ses amis se moquaient de son projet, ne supposant d'ailleurs ni qu'il se réalisât, ni qu'il puisse être guéri et soulagé. Cet homme, malgré ses erreurs religieuses, avait-il foi, cependant, en la puissance de Dieu? Sa démarche et ses paroles peuvent le laisser supposer.

Serait-il venu, sans cela, trouver l'un de ceux que ses sarcasmes poursuivaient chaque jour? L'aurait-il fait malgré les moqueries de ses compagnons?

Il vient donc et fait connaître ses sentiments peu catholiques; puis il ne dit pas : *pouvez-vous guérir?* mais : *me guérirez-vous?* comme s'il craignait qu'un empêchement ne vînt de lui-même.

« Je ne sais pas si je vous guérirai, répond le Père; dans tous les cas, je ne vous ferai pas de mal. » Il se demandait si le colosse était réellement malade ou si un groupe d'anticatholiques ne venait pas pour s'égayer à ses dépens.

Par conséquent, des deux côtés, incertitude sur le résultat. Tout en causant le Père X***, tapotte les reins de l'homme courbé qui tout à coup se *redresse*, stupéfait et dans la joie : il n'avait plus rien! Renseignements pris, le colosse était réellement *plié* en deux depuis cinq ou six ans. Le mal n'a pas reparu.

La catégorie de guérisons dont nous venons de voir quelques exemples peut laisser supposer, jusqu'à un certain point, que nous sommes en présence d'une faculté magnétique; encore resterait-il à la déterminer exactement, puisqu'il n'est besoin d'aucune *passe*. Mais voici d'autres faits qui semblent différer des premiers.

Se trouvant dans une famille de fervents catholiques, le Père X***

voit une fillette de dix à douze ans couchée sur un sofa, ayant la fièvre, en un mot malade sans être alitée. Lorsqu'il se retire, l'enfant se lève pour le saluer. « Avec l'intention de lui faire tout le bien possible », l'abbé pose une main sur la tête de la fillette et lui dit en manière d'adieu : « Soyez une bonne petite fille. » L'enfant revient vers sa mère; « mais maman, dit-elle, je n'ai plus rien, je ne me sens plus malade! » Elle est en effet guérie, et sa mère n'hésite pas à nommer le « guérisseur ».

Une dame alitée et paralysée du bras droit depuis plus de deux ans, se fait transporter près du R. Père X*** et se prépare par la confession, la sainte communion et la prière à recevoir, si Dieu le veut, la grâce qu'elle lui demande d'être guérie. Elle vient réellement vers le prêtre avec la foi que les paroles du Sauveur « n'ont pas passé ». Aussitôt après l'attouchement, *l'usage du bras est recouvré,* toute maladie a disparu; ce bras était devenu aussi mince que celui d'un enfant de dix ans, paraissait sans vie, la main ne pouvait être portée à la tête : une semaine après l'instant où son usage est recouvré, il est redevenu aussi gros et fort que l'autre.

Autre fait plus remarquable encore.

En allumant du feu avec de l'essence, une petite fille d'environ dix ans s'était horriblement brûlée, surtout à la jambe gauche. Les deux gros tendons s'étaient rétractés, rétrécis de telle sorte que la jambe se trouvait pliée, formant un angle au genou; l'enfant étant appuyée sur la jambe droite, l'orteil du pied gauche n'atteignait qu'à 7 centimètres du sol; et les médecins voulaient couper les tendons. L'enfant était donc estropiée lorsque sa mère vient prier le Père X*** de la guérir.

Aussitôt après l'attouchement, *la jambe se redresse;* la fillette *ne boite plus;* peu de jours après, cette jambe était redevenue aussi grosse et forte que l'autre.

Une jeune fille ayant au cou une forte grosseur ou enflure, vient demander guérison *au ministre de Jésus-Christ :* imposition de la main suivie de disparition immédiate du mal.

Ce n'est pas seulement en *touchant* le malade que le Père X*** le guérit. Il peut communiquer à une chose par elle-même inefficace, particulièrement à l'eau, mais aussi à du papier, à des feuilles d'arbre la vertu de guérir ou soulager. La chose devient alors « juste le remède qu'il fallait »!

Voici par exemple un monsieur très incrédule, marié à une fer-

vente catholique; il ne veut croire à aucune des guérisons qu'on lui cite, et tombe lui-même malade. Pour être agréable à sa femme, le Père X*** vient le voir et lui demande s'il consentirait à boire un *verre d'eau* qu'il lui présenterait. « Pour cela, oui, » répond le malade. On verse donc de l'eau dans un verre; le Père la remue avec une cuillère comme s'il y avait eu du sucre dans le verre, pas plus. Le malade boit, il est guéri.

Une dame est mourante; le médecin dit au Père qui arrive: « Tout ce que j'ai pu faire, c'est de prolonger sa vie jusqu'à votre venue. » Le Père donne un verre d'eau : la malade est guérie.

Un monsieur est atteint depuis longtemps d'une maladie des reins accompagnée des accidents habituels : tout disparaît après absorption de l'eau. Un autre est affligé d'une constipation grave, rebelle à tout : même résultat, etc...

Nous sommes donc en présence d'un liquide par lui-même sans force, qui, *pour des maladies différentes,* donne un *résultat final identique,* après avoir dans certains cas produit des *effets divers :* ici, il a été vomitif, faisant expulser les *médicaments* absorbés; là, il devient un puissant purgatif; ailleurs il n'est ni ceci ni cela et ne donne lieu à aucun effet *extérieur*, mais les reins fonctionnent normalement et les accidents disparaissent. Le mal ne revient pas.

D'autres malades ont été guéris ou soulagés avec une feuille de papier ou d'arbre, une image, *touchées* par l'abbé avec la volonté « qu'ils fassent tout le bien possible, tout le bien que Dieu voudra ». Même solution pour d'autres qui au lieu de placer la feuille de papier ou d'arbre sur le mal, ont bu de l'eau dans laquelle elle avait trempé.

Très souvent le R. Père a rencontré des enfants ayant soit de petites blessures, faites dans leurs jeux, soit un mal apparent : sans témoigner aucune intention particulière, tout en leur disant amicalement bonjour et en leur donnant une petite tape familière, il eut l'intention de les soulager : les enfants le quittaient tantôt allant beaucoup mieux, tantôt guéris sans comprendre d'où leur venait ce bien.

Depuis longtemps, le Père X*** qui ne refuse pas « d'essayer de soulager ou guérir si Dieu le veut » lorsqu'on l'en sollicite, demande, comme je l'ai dit, que le malade ne vienne pas le trouver comme « *un guérisseur* », mais comme ministre de Jésus-Christ et en mémoire des paroles du Sauveur. Il a pour cela deux motifs puissants. Le premier est qu'agissant toujours « pour Dieu, au nom et au gré de la volonté de Dieu », il veut que le malade soit récompensé

dans sa Foi, selon sa Foi. Le second est que s'il veut bien *s'exposer* dans ces conditions et dans ce but, il ne veut pas « tenter Dieu » en agissant dans un autre ordre d'idées, et risquer alors de prendre lui-même le mal d'autrui sans profit pour la Foi. Ceci veut explication.

Il est arrivé que des malades ne sachant pas au juste quel est chez eux l'organe réellement atteint, le Père X*** imposa les mains un peu au hasard et sans qu'il en résultât un effet sensible. Mais alors, le malade parti, le Père *éprouva lui-même une douleur* généralement *vive et passagère* dans une partie quelconque de son corps : c'est *à l'endroit correspondant* sur la personne malade que se trouve *le siège du mal :* et il sait ainsi où il devra poser la main pour guérir! Mais il s'est produit quelquefois chez le Père X*** une douleur plus perçante dont il s'est guéri lui-même (1).

ANTONINI,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LE DIABLE C'EST L'IGNORANCE... ...SOUVENT

Le diable existe, et nous aimons à faire nettement cette déclaration au début de ces pages, en notre nom personnel et au nom de la *Revue* qui s'honore d'être en pleine communion avec l'Église comme avec la raison. Tous nos collaborateurs, prêtres et laïques, sont catholiques et d'accord pour proclamer l'existence de Satan, pour reconnaître l'action incessante et universelle de l'esprit du mal. *En dehors de nous,* il est vrai, certains prétendent ne pas croire au

(1) Nous nous contentons aujourd'hui de raconter ces faits. Le moment n'est pas venu de les discuter à fond. Rappelons seulement que des passes magnétiques, un aimant, des courants électriques produisent des guérisons, et que certains tempéraments nerveux, et d'une organisation particulière peuvent être doués d'une force naturelle, qui produit des effets analogues à ceux du fluide magnétique ou du fluide électrique. Entre ces faits et les miracles, il y a un abîme. Nous étudierons plus tard cette question. Il est toujours dangereux de confondre le naturel et le préternaturel. (*Note de la Rédaction.*)

diable et rester catholiques. Et dans la *Société des sciences psychiques*, société dont le bureau est exclusivement ecclésiastique, il nous serait facile de désigner aujourd'hui un membre bien connu, le Dr Encausse, dit Papus, qui, en vingt passages de ses livres, se moque de l'enseignement catholique et nie l'existence de Satan. « Le surnaturel, écrit-il, n'existe pas (1). » Il dit encore : « *Il n'y a pas de Diable personnel* au sens ordinaire du mot (2). » Nous abandonnons ce faux savant à ses erreurs gnostiques, ce faux-frère à son double jeu, nous laissons ses collègues concilier leurs croyances avec sa prétendue science, et nous nous en tenons à la doctrine catholique et à la foi de nos pères.

Le diable existe, mais son empire n'est pas infini, illimité, et il ne faut pas lui donner des proportions exagérées, ni l'étendre *dans a mesure de notre ignorance*. Certains auteurs, même des théologiens, ont une malheureuse tendance à voir partout des phénomènes extraordinaires, inexplicables et à faire un appel inopportun et incessant au surnaturel. Dans ces conditions, le surnaturel est en raison inverse de la science, son domaine s'amoindrit d'autant plus qu'elle grandit, et le *diable*, comme nous l'avons dit, *c'est* en toute vérité *l'ignorance*. De pareilles exagérations sont préjudiciables à la science et ne sauraient être trop énergiquement combattues : loin d'établir le surnaturel, elles en faussent la notion et servent les intérêts des ennemis de Dieu et de l'Église. Nous aurons souvent l'occasion d'en faire justice dans cette *Revue*, et nous nous proposons d'en donner aujourd'hui un premier exemple, de date récente, et caractéristique.

On sait avec quelle ardeur et quelle opiniâtreté les partisans quand même du surnaturel se sont attachés à démontrer que *l'hypnose est d'essence diabolique*. Tous les arguments leur ont paru bons pour triompher de cette ténébreuse pratique. Observant chez les hypnotisés des *hallucinations* singulières de la vue, ils n'ont pas hésité à les tenir pour contraires aux lois de l'optique et conclure à l'intervention d'un agent préternaturel. L'objection était spécieuse et aurait été évitée avec un peu de science. Mais laissons d'abord M. l'abbé Gombault lui donner tout son développement.

« On sait, dit-il, que la persistance sur la rétine de plusieurs actions lumineuses équivaut à leur simultanéité. Plusieurs rayons colorés donnent, en se superposant, une impression résultante. Si donc je fixe un carré d'une certaine couleur jusqu'à la fatigue de la

(1) *Traité élémentaire de magie pratique*, 1893, p. 489.
(2) *Le Diable et l'occultisme*, 1896, p. 33.

rétine, et si je fixe aussitôt une autre couleur, l'image consécutive colorée se superposant à cette seconde couleur, produira une teinte qui sera la résultante des deux autres; c'est donc une vision subjective qui se superpose à la vision objective et la dénature en la surchargeant. Prenez par exemple un carré rouge placé sur une feuille blanche, et considérez ce carré jusqu'à la fatigue de la rétine, puis retirez brusquement le carré rouge, vous verrez la place que ce carré occupait sur la feuille blanche vous donner la vision d'un carré vert-blanc couleur complémentaire du rouge. Ce phénomène de coloration est dû à une analyse incomplète de la lumière blanche, qui, elle-même, a pour cause la fatigue des fibres de la rétine fortement impressionnée par le rouge. Dans toutes les dimensions de l'image rétinienne, la couleur blanche, privée de ses rayons rouges, n'offre plus qu'une impression de vert et de violet, qui se combinent en vert-bleu... Or, on obtient chez les somnambules en leur suggérant des couleurs imaginaires, les effets qui se produisent à l'état naturel de veille, si des couleurs réelles étaient soumises à l'attention persistante de l'organe (1). »

Au lieu d'en appeler à l'expérience, M. l'abbé Gombault cherche dans le raisonnement une réponse à son objection. Des effets réels, remarque-t-il, ne peuvent résulter d'une cause imaginaire, et la simple suggestion d'un carré rouge ne saurait être la cause du vert-bleu que *voient* les hypnotisés. Ce carré rouge n'a pas de cause naturelle, il provient d' un agent préternaturel, du *diable* en personne!

Tous les théologiens qui ont étudié les hallucinations hypnotiques n'arrivent pas, grâce à Dieu, à cette conclusion extrême, et, pour n'en citer qu'un, notre éminent directeur, Mgr Méric, a formulé il y a longtemps, son sentiment en ces termes aussi précis que sages : « Le sujet croit voir sur une feuille blanche un carré rouge qui n'existe pas, son imagination surexcitée rapporte extérieurement à cette feuille le carré imaginaire, voilà le fait sur lequel sa pensée s'égare; mais c'est un fait particulier, en dehors duquel le sujet voit comme vous et moi. Or, si vous enlevez brusquement un carré rouge sous les yeux d'un homme sain à l'état de veille, il accusera aussitôt la sensation du vert; *le somnambule ne fait pas autre chose*, et *le rouge imaginaire étant réel pour lui*, il lui est évident qu'il doit accuser la sensation du vert quand vous enlevez brusquement la feuille blanche et que vous la remplacez par une autre. »

(1) Abbé Gombault. *L'Avenir de l'hypnose*, p. 104.

M. l'abbé Gombault, qui cite ce texte de M. l'abbé Méric, se refuse à accepter l'explication rationnelle qu'il présente. « Qu'est-ce qu'*un rouge imaginaire réel*, dit-il, si ce n'est un rouge imaginaire affectant la membrane rétinienne par la vivacité de la représentation et produisant l'image subjective réelle qui s'extériorise par l'organe ainsi halluciné? — S'il n'y avait pas modification de l'organe, comment y aurait-il superposition des couleurs et couleur résultante? — M. l'abbé Méric nous a avoué que le sujet ignore la théorie des couleurs complémentaires; alors comment peut-il imaginer cette couleur résultante? l'ignorant ne la verra pas, si son organe n'est pas le siège d'une impression produite par la couleur suggérée. — Sa pensée la voit, dit l'auteur cité. — *C'est impossible*, s'il ne connait pas la théorie des couleurs complémentaires. Cela ne suffirait nullement, et n'expliquerait pas comment l'organe visuel voit réellement une couleur résultante (1). »

Il y a dans cette page une erreur matérielle absolue qui entraîne l'auteur dans la voie du surnaturel, et qu'une légère connaissance de la vie cérébrale lui aurait permis d'éviter. Comme l'observe judicieusement Mgr Méric, *la sensation ne s'opère pas autrement* chez le somnambule que chez l'homme éveillé : tout se réduit pour l'un et l'autre au jeu des images qui préside à la perception externe comme à l'hallucination. L'important est donc de connaître les conditions physiologiques de la sensation; et, on nous permettra d'ajouter, l'essentiel est de ne pas vouloir résoudre une question dont on ignore les éléments nécessaires.

La nature et le siège de la sensation se révèlent admirablement à la lumière de la cérébrologie nouvelle; et nous avons eu l'occasion de les exposer dans une récente étude (2). La constitution anatomique du cerveau a cessé d'être mystérieuse depuis la découverte des *centres* de son écorce : aucun point de sa masse n'échappe aux investigations patientes des physiologistes. On y suit, on embrasse, on comprend enfin les relations fibrillaires qui unissent les centres aux organes de la sensibilité externe, et, malgré quelques lacunes, on peut déjà se rendre compte du mécanisme de la sensation.

Tous les *centres sensitifs* de l'écorce cérébrale ne sont pas découverts, mais deux sont dès maintenant connus et bien établis : ce sont les *centres visuel et auditif*. Le *centre visuel*, dans le lobe occipital, se relie aux nerfs optiques et à la rétine par un faisceau épais et continu de fibres. Ces relations des deux extrémité de la

(1) *Op. cit.*, p. 105-106.
(2) *Le Cerveau et le siège de la sensation*, Sueur-Charruey, 1897.

chaîne nerveuse sensible sont confirmées d'une manière éclatante par l'expérimentation et la clinique. Toute lésion grave de l'œil entraîne la dégénérescence et l'atrophie du *centre cortical visuel*, de même que toute lésion étendue de l'écorce occipitale cause l'atrophie des cordons nerveux et de la rétine, la perte de la vue. Le *centre auditif*, dans la première circonvolution temporale, se rattache par des fibres nerveuses commissurales au nerf acoustique et aux fibres de Corti de l'oreille interne. Bien que son étude soit encore peu avancée, on sait déjà que l'atrophie de la circonvolution temporale concorde avec la *surdi-mutité* et que ses lésions, inflammations ou tumeurs, ont pour résultat des *hallucinations de l'ouïe*.

Le rôle sensible des *centres corticaux* n'est pas plus contestable que celui des organes périphériques, mais l'un et l'autre sont subordonnés à l'intégrité des fibres unissantes, à la libre circulation de l'influx nerveux entre les deux pôles de ce que nous avons appelé la *chaîne sensible*. Il est clair que la sensation ne peut s'exercer si l'organe sensible n'est pas exactement relié aux *centres corticaux*, si le jeu de l'influx nerveux n'est pas assuré. Toute interruption du faisceau de fibres commissurantes, sur son parcours intra-cérébral, qu'il s'agisse de vision, d'audition ou de tout autre sens, doit nécessairement donner lieu à la perte de la sensation. Les malheureux, chez lesquels cet accident survient par suite de lésion, hémorragie ou tumeur, sont privés de sens tout en gardant les organes essentiels : *ils ont des yeux, et ils ne voient pas, ils ont des oreilles, et ils n'entendent pas,* etc. Pourquoi? Parce que la communication se trouve rompue entre l'organe sensible et son centre cérébral, entre les deux pôles nécessaires de la *chaîne nerveuse*.

Il y a donc, dans toute sensation, deux organes, deux centres, subordonnés l'un à l'autre, mais distincts l'un de l'autre : l'organe périphérique et le centre cortical du cerveau. Ils sont également associés et inséparables, également nécessaires. L'analyse philosophique les distingue et les sépare comme le scalpel de l'anatomiste, pour la facilité de l'étude, mais l'acte sensible les embrasse, les unit et les confond ensemble. Quand un des organes est entravé, malade, détruit, la sensation ne peut plus s'accomplir : des exemples nombreux en témoignent. Si l'on enlève à un animal les hémisphères cérébraux, l'œil semble encore accessible aux rayons lumineux, l'oreille peut recevoir les ondes sonores, le nez reste ouvert aux odeurs, *mais il n'y a plus de sensation*. Inversement les centres sensitifs de l'écorce demeurent impuissants et inutiles quand les organes des sens sont enlevés ou détruits.

Le concours de l'organe sensible et de l'écorce cérébrale est indispensable pour sentir, mais il est indivis et simultané. Tout en distinguant les deux organes, gardons-nous de voir *deux* fonctions où il n'y en a qu'*une*, gardons-nous de méconnaître l'*unité* fondamentale de la sensation. L'acte physiologique de la sensation ne se scinde pas. Comme le dit Bossuet (1), la sensation s'excite au centre cérébral, au point où l'enchaînement nerveux finit; mais elle se rapporte *instantanément* au point où l'enchaînement commence, c'est-à-dire à l'objet même que l'organe périphérique a saisi et dont il s'est en quelque sorte imprégné. Toute la *chaîne sensible* est alors frémissante et en mouvement, et ses deux pôles communiquent et correspondent avec un accord parfait, avec une saisissante spontanéité. Quand on sent, il est vrai de dire que la sensation s'opère *à la fois* par l'organe du sens et par l'écorce cérébrale. Ce qui sent en effet, ce n'est pas l'organe nerveux périphérique, ce n'est pas davantage le cerveau, c'est l'âme vivante que ces puissances incarnent et qui préside à toutes les opérations de l'organisme. L'unité frappante de l'acte sensible trouve là son explication complète, que le matérialisme n'arrivera jamais à fournir. L'âme, qui anime tout l'être, préside, dans l'écorce, à la sensation en même temps qu'elle reçoit l'impression de l'objet dans l'organe du sens : l'acte sensible s'opère immédiatement, d'un seul coup.

Le mécanisme de l'*hallucination* s'explique dès lors facilement. Il est incontestable qu'elle siège principalement, comme la sensation même, dans l'organe du sens externe, mais elle ne va pas sans le concours des centres nerveux et de l'imagination. Elle est liée à une impression anormale, morbide, de l'organe sensoriel, elle y prend corps, mais tire ses développements de l'encéphale et de la faculté sensible. Toutes les hallucinations ne sont pas d'ailleurs sans objet réel et extérieur : telles sont les *illusions*, qui s'appuient sur une sensation vraie. Mais, que la sensation soit vraie ou fausse, subjective ou objective, l'hallucination réclame toujours, comme la sensation externe et commune, le double et simultané concours de l'organe périphérique et du centre cérébral correspondant.

Les anciens, qui ne savaient pas les conditions de la vie cérébrale, séparaient arbitrairement les deux extrémités de la chaîne nerveuse sensible : ils méconnaissaient l'unité essentielle de la sensation et compliquaient à plaisir le problème en supposant des allées et venues des *images* du sens externe à l'organe central de la

(1) *Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. III, p. 6-7.

fantaisie. On voit que tout se simplifie à la lumière de l'animisme et des faits cérébrologiques. La sensation ne se divise pas : elle s'opère *instantanément* par la *chaîne sensible* qui relie et coordonne ses deux organes nécessaires. L'*image*, reçue dans l'organe périphérique, ne voyage pas : elle est toujours là, en réserve, au service des facultés cérébrales, prête à revivre sous l'instigation de l'imagination.

L'*hallucination hypnotique*, qui semblait prodigieuse à l'abbé Gombault, s'explique toute seule. On suggère à un individu endormi qu'il *voit* un carré rouge. L'imagination met aussitôt en mouvement les éléments de la rétine et produit l'image appropriée, le carré rouge. Cette image n'est que la reproduction de celle que détermine l'impression d'un carré rouge extérieur. Si brusquement on substitue au carré rouge une feuille blanche, l'hypnotisé ne peut plus accuser qu'une impression vert-bleu, complémentaire, car il est aussi incapable que l'homme éveillé d'analyser complètement avec sa rétine fatiguée la nouvelle couleur offerte. Le carré rouge n'existe pas, c'est vrai ; mais comme le dit Mgr Méric, le rouge *imaginaire* est absolument *réel* pour l'hypnotisé, qui en a l'image dans les yeux. La vision *subjective* de l'hypnotisé est analogue à la vue *objective* de l'homme éveillé : elle s'opère également *par l'action de la rétine*. Les lois de l'optique sont identiques de part et d'autre.

Comme on le voit, la science rend raison d'un phénomène qui paraissait inexplicable aux profanes, surnaturel même à plusieurs. C'est pourquoi il convient de se tenir exactement au courant des conquêtes de la science, d'être très prudent dans les conclusions que suggèrent certains faits d'apparence étrange et de ne pas faire prématurément appel aux causes suprà-sensibles. Gardons-nous à la fois du scepticisme et de la crédulité, et craignons de donner crédit à cette malheureuse imputation : *Le diable, c'est l'ignorance !*

Dr SURBLED.

GRAPHOLOGIE

Jamais on n'a autant parlé de *Graphologie* que dans l'affaire *Zola-Dreyfus*, affaire tristement célèbre.

Nous allons parler de cette science, non dans une dissertation à perte de vue, mais afin d'intéresser le lecteur sans le fatiguer, dans une simple et courte causerie.

Il ne faut pas confondre la *Graphologie* avec la paléographie, l'expertise en écriture; encore moins avec le magnétisme, l'hypnotisme et l'occultisme. — C'est une *science d'expérimentation*. Les Graphologues de table d'hôte l'ont déshonorée!

A l'aide de cette science, on n'arrive pas sans doute, à une certitude *mathématique*, mais à une certitude morale qui se rapproche beaucoup de la certitude *absolue*.

Science admirable, si l'écriture est rapide et sur papier non rayé! — Elle révèle l'homme tout entier!

Elle est un *vrai miroir!...* La photographie représente l'extérieur de l'homme; les rayons Rœntgen permettent de scruter, pour ainsi dire, son intérieur. La Graphologie va beaucoup plus loin!

Elle permet de se rendre compte, non seulement de l'*état physique* de l'homme, mais de son *état mental*, et surtout de son *état moral*.

Au point de vue pathologique, les souffrances cérébrales, celles des nerfs, le trouble des yeux, la crampe de l'écrivain, la contraction des doigts, le tremblement des mains, les différents surmenages se révèlent aussi parfaitement.

Nous croyons que le médecin trouverait facilement dans la Graphologie la confirmation du diagnostic de ces différentes maladies.

Nous n'en donnerons pas le signe révélateur parce que nous ne faisons pas ici un cours détaillé de Graphologie. — En France et à l'étranger, il y a des médecins qui tirent un excellent parti de cette science.

Il est évident que pour trouver tout cela dans l'écriture, il faut avoir plus que du goût et des aptitudes au point de vue graphologique.

Il ne suffit pas, non plus, d'avoir de bons yeux; il faut encore avoir

préalablement étudié la physiologie, la psychologie et la théologie morale.

L'état mental, vu l'influence du cerveau sur toutes les facultés du Scripteur, passe aussi, plus ou moins, dans l'écriture.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, l'instinct du beau, le goût du sport lui-même se manifestent aussi à notre insu.

Les intuitifs et les déductifs se trahissent. L'homme qui a un vrai talent d'assimilation n'échappe pas à un bon Graphologue.

Bien que parfaitement fixé par avance sur l'état mental de ses enfants, un père de famille qui posséderait cette science pourrait les diriger plus *sûrement* dans leurs études, puisqu'il pourrait voir leur degré d'intelligence et leurs dispositions.

Elle rendrait les plus grands services aux professeurs dans leurs rapports intellectuels avec leurs élèves. Leurs facultés une fois bien constatées, ils leur éviteraient quelquefois bien des ennuis, en ne leur demandant pas l'impossible, par exemple en exigeant qu'un enfant qui manque de mémoire apprenne le *mot à mot* de choses qu'il a, bien souvent, beaucoup de peine à comprendre.

Au triple point de vue, scientifique, littéraire, artistique, ils faciliteraient leurs progrès, en les appliquant à ce pourquoi ils ont le plus de goût.

Nous avons connu des professeurs à qui la vue seule de l'écriture de leurs élèves révélait leurs aptitudes, leur force intellectuelle...

Mais c'est surtout au point de vue *moral*, c'est-à-dire des vertus et des vices que la Graphologie est admirable!

C'est un instrument merveilleux. — *S'en servir sans une prudence excessive et une discrétion à toute épreuve serait on ne peut plus répréhensible.*

Un magistrat pourrait voir si, réellement, l'inculpé est mauvais, méchant, dangereux; par conséquent, s'il *peut* être coupable des fautes dont on l'accuse, et jusqu'à quel point il mérite l'indulgence ou les rigueurs de la loi.

On arrive, de déduction en déduction, à des résultats qui pour être très surprenants et très extraordinaires, n'en sont pas moins vrais.

Et pour prouver jusqu'à quel point la Graphologie est une science admirable, mais dangereuse au service d'un *fripon,* qu'il nous suffise de dire qu'elle permet de découvrir l'état d'âme du Scripteur.

D'après cela, il est aisé de comprendre combien la Graphologie serait utile à un prêtre selon le cœur de Dieu, pour la complète direction des âmes qui recourent à son ministère.

Vu tout ce que nous venons d'avancer, vous nous demanderez

peut-être s'il y a des traités, des méthodes, des systèmes de Graphologie.

M. l'abbé Michon, qu'on dit être le Père, l'inventeur de cette science, en a, il est vrai, donné les *principes* dont il a tiré *force conséquences*, ce que nul n'avait fait avant lui.

Il ouvre même à ses admirateurs bénévoles des horizons fort beaux; mais il nous paraît, parfois, manquer de sérieux, et ce qu'il dit ou fait est loin d'être toujours remarquable. — Sa réputation nous paraît même un peu usurpée.

Il existe aussi des journaux, des revues, traitant de cette science.

D'autres hommes sont venus après lui, qui ont vu dans la Graphologie une mine à exploiter.

Les hommes d'argent, ceux surtout pour qui *l'or n'a pas d'odeur,* l'ont déshonorée en se déshonorant eux-mêmes.

Les orgueilleux et les ambitieux, avides de rubans, en voyant un nom illustre au bas de quelques lignes qui leur ont fourni matière à compliments, en ont fait une question de *décorations*.

On nous dispensera de citer les noms de ces prétendus graphologues dont la science ne s'étend pas bien loin; mais ceux qui suivent la marche actuelle des affaires et sont au courant de certaines personnalités encombrantes ne trouveront que trop de ces sortes de graphologues en vogue. Ils parlent d'écritures centripètes et d'écritures centrifuges, de dextrogyres et de sénestrogyres; c'est risible!

Un graphologue vraiment digne de ce nom, avec quelques lignes écrites à *main levée,* non à *main posée,* tracées sur un papier où ne se trouvent ni cachets ni timbres, rien en un mot qui puisse mettre sur la voie du Scripteur, arrivera à donner un portrait tellement ressemblant, qu'il permettra de reconnaître la personne en cause à ceux qui savent de qui il est question.

Nous connaissons par devers nous de vrais Graphologues qui, sans que rien autre que l'écriture puisse les mettre sur la voie, font, pour ainsi dire, instantanément, des portraits admirables et arrivent parfois à dire le nom des personnes célèbres en cause, ou bien à reconnaître, au milieu de beaucoup d'autres photographies, celle du Scripteur lui-même.

Pour en arriver là, après avoir prié, ils ont réfléchi, longtemps cherché, travaillé, fouillé dans leur propre écriture, et, sans se faire illusion, ont reconnu qu'ils s'y dévoilaient entièrement.

Ils ont aussi examiné, avec le plus grand soin, l'écriture de personnes qu'ils connaissaient très bien et ont fait les mêmes remarques.

Souvent, afin d'éviter de se faire illusion, et pour juger de *l'exactitude* de leur travail, ils ont recouru à des *contrôleurs*, aussi sévères que justes et très capables de juger.

Michon ne parle pas de contrôleurs, parce qu'il n'admet pas qu'il puisse se tromper.

Nous, au contraire, nous tenons essentiellement à avoir des contrôles impartiaux, parce que nous voulons faire faire des progrès à la science, et que nous aimons la vérité par-dessus tout.

Si, dans cette matière délicate, il nous est permis, en passant, de parler personnellement de nous, nous dirons que nos études et notre expérience nous autorisent à affirmer que dans une écriture non appliquée le Scripteur passe si bien qu'on peut dire sûrement *ce qu'il était quand il a écrit.*

Il est aisé de voir combien pareille chose est précieuse!

Jusqu'ici (et ce n'est pas le moindre de nos plaisirs intellectuels) les faits nous ont donné raison. — De là, le vif et profond étonnement de toutes les personnes qui nous voyaient à l'œuvre. Du reste, faut-il le dire, nos portraits tracés, soit de vive voix, soit par écrit, ne sont et ne peuvent être que des *instantanés.*

Les *yeux* ne nous accordent qu'à grand'peine leur concours, et l'usage de la *loupe* nous est interdit.

Des Graphologues de notre connaissance arrivent, nous assure-t-on, à faire des portraits tellement frappants de ressemblance qu'ils passent pour avoir le don de seconde vue.

Il n'en est rien! — Ce sont tout simplement des *chercheurs* intrépides que l'étude et la fatigue cérébrale ne sauraient arrêter quand il s'agit de faire faire encore des progrès à la science qui n'a pas dit son dernier mot.

Pour finir cette communication longue et fatigante que nous aurions voulu, cependant, être moins indigne du célèbre philosophe qui nous a fait l'honneur de nous la demander, nous souhaitons à ceux qui s'en occupent sérieusement et sans parti pris qu'elle leur fasse trouver les satisfactions intellectuelles que nous y avons puisées au moment où nous nous y attendions le moins.

Tout pénible qu'il peut être, le travail de l'étude est souvent une source de joie. — Dieu n'est pas pour rien le Maître des sciences.

GRIF.

ACADÉMIE DES SCIENCES PSYCHIQUES

Présidence de Mgr MÉRIC.

Communication de M. le Dr Le Menant des Chesnais.

En novembre 96, dans une réunion privée composée de prêtres et de médecins, membres de la Société des Sciences psychiques, il fut décidé à la majorité que chacun de nous enverrait séparément sa démission au Président de cette Société.

Tous cependant nous avions été heureux de travailler à sa fondation. Quels motifs nous faisaient alors prendre cette détermination? Il ne me paraît pas inutile d'en dire un mot au moment de la fondation d'une nouvelle société, ayant en vue les mêmes études.

La Société des Sciences psychiques existait depuis quelques mois à peine que de profondes et regrettables modifications étaient apportées à ses statuts et à son programme d'études.

Nous n'avions pas encore eu le temps de nous connaître; nous ignorions les armes dont chacun de nous pouvait disposer, quels dangers nous allions avoir à affronter, quels obstacles à surmonter sur cette terre inconnue au moment d'y pénétrer, et déjà nous ouvrions nos rangs tout grands à ceux qui pouvaient devenir nos adversaires les plus dangereux.

D'autre part, les commissions chargées d'étudier les faits que l'on nous apportait, n'avaient pas le temps nécessaire pour se livrer à un travail méthodique et sérieux, car, à la merci de la presse, il leur fallait conclure à jour fixe.

Si certains d'entre nous s'arrêtaient devant les réserves que la science imposait, d'autres, moins timorés, concluaient au diabolisme avec une légèreté qui achevait d'enlever aux travaux de la Société toute valeur scientifique.

Nos adversaires avaient dès lors la tâche facile. Imprégnés depuis

longtemps d'une philosophie rêveuse et antichrétienne, mais très méthodiquement établie, il était évident qu'ils allaient devenir les maîtres et transformer peu à peu une Société créée pour la défense du catholicisme, en un foyer de propagande occultiste.

Lutter dans ces conditions était impossible, surtout avec le peu de temps dont la plupart de nous dispose. Le seul parti à prendre nous a paru celui de nous retirer.

Il est probable que nos craintes ne se sont que trop réalisées, et que les mêmes motifs vous ont déterminés à votre tour à quitter la Société des Sciences psychiques.

Aussi nous devons mettre à profit cette expérience en fondant l'Académie des Études Psychiques pour ne pas être exposés à tomber dans des errements semblables.

Sans doute la foi catholique devra être la base première sur laquelle s'appuiera notre nouvelle Société, mais cela ne suffit pas, il faut aussi qu'elle s'appuie sur la science. La conciliation de la foi et de la science n'est plus à démontrer aujourd'hui. Dans son livre sur la *Science catholique et les Savants catholiques,* le R. P. Zahm a fait bonne justice de cette accusation que la foi catholique était une entrave aux études scientifiques. Et je ne crois pas trop m'avancer en prétendant même que c'est nous, les catholiques, qui jouissons de la plus grande liberté dans nos recherches scientifiques.

Notre sympathique collègue le Dr Surbled signale un fait très important dans son dernier ouvrage (*Spiritualisme et Spiritisme*), c'est un certain retour de l'École matérialiste de Médecine de Paris au spiritualisme.

Ce fait, nous le devons, aux progrès de ce que nous pouvons appeler la Science Psychique, et il doit être pour nous non seulement un encouragement, mais une indication du but très net que nous devons avoir en vue dès les premiers jours de notre existence.

Notre modeste Académie peut, dans la recherche de la vérité, faire faire à l'esprit humain un pas de plus que la conciliation entre la foi et la science.

Il faut que nous conduisions à la foi par la science.

La foi est un don surnaturel que Dieu accorde toujours à ceux qui le cherchent sincèrement, mais pour les autres, la science est la voie naturelle qui, par la démonstration de la vérité, impose la foi même aux esprits les plus récalcitrants.

Pour que nos travaux puissent amener le résultat dont je parle, il faut donc qu'ils soient vraiment scientifiques.

Les faits dans lesquels le surnaturel semble intervenir ne sont pas rares, mais quelle est la valeur des récits qui les mentionnent?

La plupart sont rédigés sans méthode et tellement incomplets qu'on ne peut en tirer aucune conclusion sérieuse.

Notre premier souci, au sein des commissions, sera donc pour chaque fait de poursuivre notre enquête aussi loin que possible, d'une façon très méthodique, afin de ne rien laisser échapper d'utile, et en nous pliant à toutes les exigences de la science.

Notre travail se fera peut-être très lentement, mais qu'importe, si de cette lenteur doit dépendre sa valeur?

Notre second soin doit être de ne jamais tirer de nos observations plus que la science n'autorise.

En agissant ainsi, nous serons assurés d'appuyer nos conclusions sur des bases qui leur permettront d'affronter victorieusement toute critique.

Ainsi notre bonne renommée naîtra de notre vigueur scientifique, et celle-ci sera le caractère distinctif entre notre petite Académie et certaines sociétés similaires.

Ne craignons pas d'être les derniers à conclure au diable ou à crier au miracle. Le grand triomphe de Pasteur contre la théorie de la génération spontanée est un exemple que nous ne devons jamais oublier. Pendant vingt ans, il lutta sans se décourager, accumulant expériences sur expériences. Qu'en est-il résulté? c'est que ses adversaires, même les plus acharnés, ont dû lui rendre un public hommage à lui et à la vérité pour laquelle il combattait.

Un seul ne se rendit pas, parce qu'il n'acceptait pas qu'il ait pu se tromper, jusqu'au jour où croyant que les combinaisons diplomatiques se font de la même manière que les combinaisons chimiques, il tomba sous le ridicule de ses contemporains.

Dans nos études, nous suivrons donc l'exemple de Pasteur, marchant aussi lentement que nos recherches l'exigeront.

On rira peut-être de nous d'abord : « A l'envers des autres, ceux-ci ne veulent jamais conclure au diable, » diront les journaux.

C'est leur droit de parler et d'amuser le public comme notre devoir sera de continuer à travailler. Et j'ai le ferme espoir que si nous restons fidèles à ce programme, avec les données actuelles

de la science, nous pouvons déjà faire faire de grands pas que les données futures de la science confirmeront à la démonstration expérimentale d'un au-delà et en particulier de celle des démons et de leur rôle dans les événements humains.

Notre Société se compose de théologiens et de laïques surtout médecins. Notre Président, à la dernière séance, a demandé à l'élément médical d'exposer ici ce que les faits ont révélé jusqu'à ce jour sur l'hypnotisme, le magnétisme, la télépathie, etc. Nous prierons de notre côté MM. les théologiens de bien vouloir entreprendre l'étude des manifestations dites diaboliques dans l'histoire.

Nous lisons en effet dans la *Vie de Jésus-Christ,* par l'abbé Le Camus, docteur en théologie, la phrase suivante :

« En dehors de sa manifestation sous la forme du serpent au paradis terrestre, nous ne voyons pas, dans l'histoire biblique, que Satan se soit jamais révélé d'une manière visible. »

Et parlant de la triple tentation de Notre-Seigneur au désert, il ajoute : « Plus particulièrement ici, rien n'indique qu'il ait été vu par Jésus-Christ », se rangeant du côté des théologiens qui admettent que Satan tout en étant l'auteur immédiat de la tentation, serait resté invisible même dans cette circonstance.

Au cours de la vie de Notre-Seigneur, nous voyons de nombreux cas de possession, nulle part l'apparition physique du diable.

Ces faits ont une grande importance et nous permettent de nous demander *a priori* si Dieu a jamais permis au tentateur de revêtir une forme physique et en particulier la forme humaine.

Depuis la venue de Notre-Seigneur, y a-t-il des faits bien avérés d'apparitions diaboliques?

Cette étude historique s'impose au début de nos travaux, et aura une grande influence sur nos conclusions.

J'ai donc l'honneur de demander à notre Président de bien vouloir nommer une commission chargée de cette étude.

D^r Le Menant des Chesnais.

LES PHOTOGRAPHIES D'ESPRITS

L'*esprit* est invisible parce qu'il est immatériel, et c'est une prétention risible que de vouloir le rendre sensible, palpable, comme ont fait les spirites et les occultistes. Leur objectif déclaré, on le sait, est de défendre le *spiritualisme :* c'est un leurre. Ils n'ont qu'un but, celui de le ruiner par l'exagération, l'absurde et le ridicule. La science n'a rien à voir avec les aberrations de ces faux savants, de ces philosophes à rebours.

Comment admettre un instant que l'*esprit* devienne plus ou moins *matériel* pour être saisi par les sens ou par la plaque photographique?...

Mais le vulgaire est ainsi fait qu'il se laisse prendre facilement à ces boniments, et les *photographies d'esprits*, affirmées avec audace par des charlatans patentés, ont eu leur heure de vogue. M. le Docteur Baraduc s'est distingué dans cette brillante campagne : il a dit et répété qu'il obtenait à volonté des *photographies d'esprits* (*d'effluves psychiques*, ou de *fluide vital*, ou de *corps fluidique*, etc.), et il leur a donné le nom superbe de *psychicônes*. Hélas! la *photographie spirite* n'a pas eu une longue fortune. Dès que la science indépendante a voulu s'en rendre compte, les *psychicônes* se sont évanouis comme de vains fantômes. C'est M. le Dr Guebhard qui a eu l'honneur d'en faire justice, et sa démonstration mérite d'être enregistrée et largement propagée.

Notre savant confrère n'a pas eu de peine à établir que les fameux *psychicônes* tiennent à un simple procédé opératoire ou, comme on l'a dit, à un vulgaire coup de pouce. « Nos praticiens, déclare-t-il, omettent uniquement d'agiter leur *révélateur*. Tout révélateur ou à peu près, abandonné sur une plaque capable de noircir, donne, sans la moindre impression « odique », et si seulement le bain ne dépasse pas quelques millimètres de hauteur, un tachetage, non pas lumineux, malgré les apparences, mais, en réalité, tout chimique, orienté *suivant des lignes*, non pas d'effluves éthérés, mais de *flux liquide*, et simulant, par son action sur la

gélatine, au cours de ses phases successives, tous les aspects divers que nous avons vus mirifiquement décorés de si beaux noms.

« Rien de plus facile que de suivre tout le processus à l'œil, sans plaque et même sans révélateur, avec un liquide trouble quelconque, pourvu que les particules en suspension ne présentent pas, avec le liquide, une différence de densité telle que l'action de la pesanteur paralyse le libre jeu des actions moléculaires. »

Le Dr Guebhard ne se contente pas d'éventer le truc, il fournit toutes les indications nécessaires pour produire l'image des *effluves*... du liquide et conclut en ces termes : « Sauf réserve pour le phénomène des auréoles et pour le truc de la plaque mouillée, sur lesquels nous aurons à revenir, je défie le plus énergique des *extériorisateurs d'âme* et des *secréteurs d'effluves* de faire résister une *aura* à la petite balançoire photographique. Agitez donc, messieurs, agitez vos cuvettes, avant de nous servir de pareilles découvertes, et qu'on n'agite plus l'opinion de ce nouvel avatar qui risquerait de compromettre à toujours la cause, après tout défendable, de la recherche, en l'être vivant, d'une modalité particulière de l'énergie échappant à la gamme trop restreinte de nos sens, mais destiné à n'échapper peut-être pas toujours aux instruments des physiciens (1). »

La *photographie des esprits* se trouve ainsi condamnée sans appel. Les *effluves psychiques* n'existent pas ailleurs que dans l'imagination des spirites. L'*âme* ne s'extériorise pas parce qu'elle est invisible, indépendante de la matière et de toute localisation, en un mot parce qu'elle est *spirituelle*. Voilà le dernier mot de la science.

Dr Georges DE LA MORINAIS.

(1) *La Vie scientifique*, 9 octobre 1897. Cf. *Revue scientifique*, 14 nov. 1897.



CHRONIQUE

Investi par la bienveillance de notre Directeur de la haute charge de chroniqueur, j'éprouve une véritable hésitation à prendre la plume. Comment connaître tous les événements qui se présentent dans le domaine du merveilleux et de l'extra-naturel? Comment en rendre un compte utile et intéressant? On me gratifie, à vrai dire, d'une certaine compétence sur les problèmes obscurs de l'au-delà; mais cette circonstance même augmente mes craintes et me met dans une infériorité déplorable. Tous les profanes ne se donnent-ils pas rendez-vous dans le vaste champ de l'invisible pour prononcer des oracles et résoudre sans appel les cas les plus difficiles et les plus embarrassants? Je ne suis pas un *spirite* capable de tirer d'outre-tombe des lumières resplendissantes, je ne suis pas un sorcier pour transformer en aveuglantes clartés les plus noires ténèbres; je ne suis même pas un journaliste pour avoir la science infuse et traiter *de omni re scibili et de quibusdam aliis*. J'ai le malheur — ou le bonheur — de posséder une certaine dose de philosophie qui m'empêche d'adhérer à des propositions qui ne sont ni claires ni évidentes et qui me permet de ne pas prendre les vessies pour des lanternes; enfin j'ai quelque teinture de science et je suis obstinément attaché aux vieux principes des maîtres qui ne connaissent que les faits et les démonstrations. C'est pourquoi, tout en étant un croyant convaincu, je suis et prétends rester un savant et un philosophe, tout prêt à me rendre aux faits établis et aux bonnes raisons, mais impitoyablement hostile aux opinions sentimentales, aux vagues et trompeuses analogies, aux à-peu-près, aux vaines hypothèses. De même que l'Église m'enseigne qu'il y a dans la foi des mystères insondables, la science me prouve tous les jours que la nature en renferme un bon nombre. Je suis assez simple pour m'incliner devant les uns et les autres, assez naïf pour réclamer à l'expérience les notions scientifiques qui me manquent; et je me demande anxieusement si, avec de telles idées, je suis apte à m'associer aux savants collaborateurs de cette *Revue*, à sonder à leur suite le terrain si neuf du merveilleux et à rivaliser avec les virtuoses de l'occultisme et de la presse politique

qui se sont étrangement associés pour exploiter cette branche du savoir humain.

Voilà mon cas de conscience. Je l'ai soumis à notre éminent Directeur, et vous savez sa réponse : il m'a nommé chroniqueur perpétuel. Je n'insiste pas, et j'aborde aussitôt les sujets d'actualité.

Je ne voudrais pas faire la moindre réclame en faveur des devineresses et des prophétesses qui ont pris la place des anciennes tireuses de cartes; mais force m'est de reconnaître qu'elles accaparent aujourd'hui la vogue et l'opinion et que tous les échos nous répètent les noms désormais célèbres de *Mlle Couësdon* et de *Mme de Thèbes*. Cette dernière est d'invention récente, mais elle est chaudement patronnée, et nul doute qu'elle n'arrive rapidement à la fortune : elle a un nom prédestiné. Mlle Couësdon est *arrivée;* mais, si la foule se précipite sur ses pas, les savants n'en sont pas enthousiastes et l'apprécient à sa valeur. Les prophéties, plus ou moins bizarres, émises en style sybillin ou enfantin dans ces strophes cadencées et monotones que chacun connaît, ont été trop souvent démenties par l'événement pour être prises au sérieux et inspirer la moindre confiance. Toutefois le commerce de la rue de Paradis continue et prospère : les consultations de la fameuse pythonisse, de plus en plus appréciées, se multiplient et se cotent au poids de l'or. Preuve nouvelle que le monde ne change pas en vieillissant et que les justes, mais sévères verdicts de la science ont toujours tort devant les emballements de la mode, de la passion et de l'ignorance. Le mot du poète est toujours vrai : *Vulgus vult decipi!* Déplorons ces tristes égarements, que nous ne pouvons empêcher, mais gardons-nous de leur donner le moindre appui, le plus léger prétexte en recommandant les charlatans nouveaux ou anciens et en favorisant sous le couvert du merveilleux les commerces interlopes et malsains.

L'*affaire de Tilly* n'a pas perdu son actualité, bien qu'elle ne soit plus bien neuve : elle tient toujours dans l'opinion une grande place, nous pourrions dire une trop grande place. Faut-il y voir une intervention surnaturelle, angélique ou diabolique ou n'est-ce qu'une explosion violente de phénomènes nerveux et morbides qui relèveraient plutôt de la Salpêtrière que du ministère de l'Église? La question est difficile et n'est pas encore résolue. En tout cas, l'affaire est habilement exploitée, et mal venus sont les savants qui prétendent sans parti pris se rendre compte des *apparitions* et soumettre à l'impartiale critique les affirmations des *voyantes*. Je ne voudrais

pas me prononcer ici, dans le tumulte et l'opposition des opinions, et j'aime mieux attendre patiemment la lumière qui ne saurait tarder à sortir des études consciencieuses de tant de théologiens et de physiologistes. Mon seul regret est que ces études se poursuivent isolément et partiellement (ne pas lire partialement). Pourquoi ne pas se concerter, si l'on veut s'entendre? Pourquoi savants et théologiens ne s'uniraient-ils pas, dans une commission commune, pour examiner et discuter ensemble les étranges phénomènes qui les déconcertent, les passionnent et les divisent? Ce serait, à notre humble avis, le plus sûr et le plus rapide moyen d'arriver à la vérité.

En attendant, il nous semble qu'on piétine sur place et qu'on n'avance pas. Les efforts se divisent, s'éparpillent et se perdent. Chacun travaille de son côté, dans son étroit domaine, avec des idées préconçues : le théologien ne cherche pas à s'éclairer des découvertes modernes et à appuyer ses conclusions sur la science naturelle ; le savant se croit infaillible dans sa spécialité et se prive obstinément des lumières nécessaires de la théologie, quand il ne manque pas par surcroît des plus simples notions de philosophie. Comment étudier avec fruit dans ces conditions déplorables? N'est-ce pas le meilleur moyen de ne jamais aboutir?

Nous connaissons particulièrement un théologien de grande valeur qui a fait le voyage de Tilly, a consciencieusement étudié les faits pendant plusieurs jours et n'a pas hésité à tenir les extases de la principale *voyante* pour surnaturelles et célestes. C'est là une impression, et notre ami n'a pu nous dire les raisons de son sentiment. Nous lui avons demandé s'il connaissait la Salpêtrière, s'il avait jamais observé les hystériques, assisté à leurs crises caractéristiques ; et il nous a répondu *par la négative*. Or précisément c'est le nœud même de la question. Les savants, qui se sont occupés des événements de Tilly, les ont attribués, *à tort ou à raison*, à la grande névrose qui est encore si mal connue et qui déconcerte la science. Pourquoi les théologiens n'en tiennent-ils pas compte? N'est-il pas utile, disons mieux, indispensable qu'ils examinent de près les symptômes hystériques et les rapprochent de ceux qui se présentent à Tilly, avant de formuler la moindre conclusion en faveur du surnaturel?

Cette conclusion est trop grave pour ne pas être sérieusement préparée et longuement mûrie. L'Eglise ne nous donne-t-elle pas un précieux et salutaire exemple? Elle observe à l'égard de Tilly, comme de tous les cas analogues, la plus grande circonspection, la

plus extrême réserve. Pourquoi ne pas imiter sa prudence? Plus d'un auteur qui pressé par l'actualité, a prématurément donné son avis après un rapide examen des faits, après une enquête de quelques heures, a risqué gravement son autorité, compromis son renom et regrette aujourd'hui une précipitation déplacée. Qui ne se rappelle le rapport vraiment trop sommaire de M. le chanoine Brettes qui décidait la question en faveur du surnaturel et tenait sans contestation possible les faits de Tilly pour diaboliques! Dieu nous garde d'opposer à son sentiment une conclusion contraire! Nous ne voulons pas à notre tour être accusé de présomption ou d'insuffisance, car nous nous rappelons que les conclusions du bon chanoine ont été très vivement attaquées par les juges compétents et qu'on leur a trop justement reproché de manquer de base.

La question de Tilly reste à l'étude, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit résolue dans un avenir prochain, si l'on se décide à recourir au concours des représentants autorisés de la science et de la foi. Sans rien préjuger du résultat final, il est permis de croire que les savants n'y seront pas étrangers. Un détail qui nous est communiqué et qui nous paraît très significatif, c'est que les amis et les parents des *voyantes* s'opposent absolument à l'emploi de la photographie pour la reproduction des scènes d'extase. Pourquoi? Le *soleil* offusquerait-il les *voyantes?* Rien n'est moins sujet à caution, rien n'est plus simple ni plus démonstratif que la photographie. La suggestion, qui joue un si grand rôle dans l'esprit des observateurs, quels qu'ils soient, n'a ici aucune part; et il nous semble que l'exclusion de cette grave cause d'erreur a une importance capitale. Aussi nous comprenons mal — ou trop bien — la résistance désespérée qu'on oppose à Tilly aux honnêtes amateurs qui veulent braquer leurs objectifs et prendre des *instantanés*. Une telle attitude est singulière et rend perplexe ou sceptique, d'autant plus que des *instantanés* ont été obtenus *quand même* et qu'ils sont, ma foi! fort bien réussis. Leur examen, que nous avons eu la bonne fortune de faire récemment, nous a paru très instructif ou, si vous préférez, très suggestif. Nous vous dirons, amis lecteurs, les impressions qu'ils nous ont données, si les circonstances nous ramènent encore vers cette question palpitante, et toujours ouverte, de Tilly.

CORA STRAL,
Docteur en médecine.



VARIÉTÉS

Téléphote ou Vision à distance.

Le télégraphe, la lumière électrique, la vapeur, le téléphone, le phonographe, toutes ces découvertes merveilleuses ne suffisent plus à la gloire du siècle qui finit. Voici une nouvelle découverte qui les fera presque pâlir, si elle est confirmée : c'est le *téléphote* ou la *vision à grande distance.*

On écrit de Vienne à la *Revue scientifique :* « Un maître d'école polonais, du nom de Szezepanik, aurait inventé tout récemment un appareil, sorte de téléphone visuel, permettant de transmettre à distance les vibrations lumineuses qui impressionnent la rétine. Une image quelconque étant située devant l'appareil, au point de départ, cette même image serait reçue et reproduite par un récepteur spécial, situé au point d'arrivée ; la transmission des vibrations lumineuses entre les deux points se faisant à l'aide d'un fil analogue aux fils électriques ordinaires. Ce très curieux appareil aurait été désigné par son inventeur sous le nom de *tern-sehen* (qui voit au loin). »

La nouvelle, dont nous ne garantissons pas plus l'authenticité que la *Revue* qui nous en donne la primeur, ne saurait être acceptée dans les termes où elle est présentée : il faut attendre des détails précis, techniques, des preuves solides, une confirmation expérimentale. Mais, reconnue exacte, elle ne nous étonnerait pas. On parle, on entend, on agit déjà *à distance;* pourquoi ne verrait-on pas? Il n'y a là aucune impossibilité physique ; et les immenses progrès de la science nous permettent d'accepter sans difficulté des faits que l'ignorance de nos pères aurait pu légitimement tenir pour impossibles ou miraculeux.

La nature a des ressources cachées et infinies, l'homme y puise tous les jours davantage pour la satisfaction de ses besoins, et on ne saurait douter de sa puissance. Mais il ne faut jamais oublier de reconnaître la main qui l'a tirée du néant et l'a pourvue de tout ce qu'elle renferme, d'aimer et d'adorer dans ses œuvres le Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

Dr Louis VIGNÉ.

REVUE DES REVUES

Les indications ci-dessous sont données à titre de simples renseignements et n'impliquent pas une approbation. Dans les prochains numéros, nous ferons l'analyse des principaux travaux publiés dans ces revues.

Annales des sciences psychiques, paraissant tous les deux mois. Mars-avril, sommaire : Moutonnier : Cas de Chicago. — Erny : Cinq cas psychiques. — Myers : De la conscience subliminale. — Le docteur Ermacora. — Bibliographie.

Revue spirite, journal d'études psychologiques et spiritualisme expérimental. — Mai. — Leymarie, Réflexions philosophiques. — Ernest Bosc, Le livre des morts. — Moutonnier, Croisade antispirite aux Etats-Unis. — Witold Chlopicke, Eusapia Paladino à Varsovie. — Béthum, De la métaphysique dans la politique. — Comte Stocki, Enterrements prématurés. — De Kronhelm, Montres s'arrêtant au décès. — Albm Bubet, Les hallucinations. — Une maison hantée. — Bloche, Une apparition révèle l'assassin.

Revue des Revues et Revue d'Europe et d'Amérique.

L'Hyperchimie.

Le voile d'Isis.

L'Initiation.

Le Messager à Liège (Belgique).

Le Moniteur spirite et magnétique (Bruxelles).

L'Humanité intégrale (Paris).

La Vie d'outre-tombe. Charleroi (Belgique).

La Lumière. Paris (Auteuil).

La Religion universelle (Nantes).

Revue scientifique et morale du Spiritisme (Pari

Journal du Magnétisme (Paris).

Le Lotus bleu (Paris).

Le Progrès spirite (Paris).

Borderland (Londres).

Light (Londres).

Philosophical Journal. San-Diego (Etats-Unis).

The Two Worlds (Manchester).

The Banner of Light (Boston).

The progressive Thinther (Chicago).
The Harbinger of Light. Melbourne (Australie).
Annali dello spiritismo. Turin (Italie).
Vessillo spiritista. Vercelli (Italie).
Luz astral (Buenos-Ayres).
Revista di studi psichici. Milan (Italie).
La Irradiacion. Madrid (Espagne).
O. Psychismo. Lisbonne (Portugal).
Revista spirita. Bahia (Brésil).
La Luz (Porto-Rico).
Revista del atenco obrero. Barcelone (Espagne).
El sol. Lima (Pérou).
La Estrella Potar. Mahon (Espagne).
Die Uebersinnliche Welt (Berlin).
Psychische studien (Leipzig).
Le Sphinx, à Steglitz ol Berlin (Allemagne).
Neue Spiritualistiche Blatter (Berlin).
Le Rébus. Saint-Pétersbourg (Russie).
Norgendœnringen (Norvège).

REVUE DE LA PRESSE

Science catholique, 15 mars et 15 avril 1898. *Pour ou contre l'hypnotisme*, par le Dr SURBLED.

A l'occasion de deux études récentes du R. P. Coconnier *(L'hypnotisme franc)* et de l'abbé Élie Blanc *(La suggestion hypnotique)*, M. le Dr Surbled reprend la question brûlante de l'hypnotisme. Il croit comme le R. P. Coconnier que *l'hypnotisme n'est pas, de soi, diabolique*, mais il reproche au savant dominicain de ne pas tenir un compte suffisant des faits scientifiques et d'attribuer à l'imagination un pouvoir très exagéré. Il remarque, avec l'abbé Blanc, que la suppression du libre arbitre, chez l'hypnotisé, est un mal et un danger : le R. P. Coconnier n'en tient pas un compte exact. Mais la vraie question doit se poser sur le terrain de la physiologie et de l'hygiène. A ce point de vue, l'hypnotisation des sujets *nerveux*, seuls susceptibles d'une cul-

ture intensive et fructueuse, paraît nuisible à la santé : elle ne saurait être encouragée. Faut-il, conclut le Dr Surbled, l'interdire absolument? Non. Il suffit de s'en méfier.

C.

Anjou médical, n° 3, mars 1898.

M. le Dr Henry Lemesle, de Loches, étudie la *neurasthénie utérine* et assure qu'on doit lui rattacher la plupart des psychoses et des névroses féminines. « La puberté, écrit-il, le premier amour, le mariage, la maternité, la ménopause enfin, autant d'étapes de capitale importance dont l'évolution normale ou contrariée retentit profondément sur la mentalité de la femme, autant de *shockes* qui pourront rendre manifestes des névroses jusque-là insoupçonnées ou les créer de toutes pièces. — Dans ces altérations de la personnalité, *nous trouvons souvent la solution* de ces questions d'*apparitions* ou de *maisons hantées*, qui dans ces derniers temps ont troublé la conscience publique; nous y trouvons l'interprétation de plusieurs phénomènes du *spiritisme*, et aussi de ces *possessions* qui remplissent le moyen âge (*les Nonnains, les Ursulines de Loudun, etc.*). »

Et c'est tout.

Quand notre confrère de Loches voudra préciser ses graves affirmations et prouver que la *seule* cause des *possessions*, des *apparitions*, de la *hantise* est la neurasthénie des femmes, nous publierons ses conclusions et nous discuterons.

Dr C.

DEMANDES ET RÉPONSES

1. — Qu'est-ce que les *théosophes* et quels rapports ont-ils avec les *occultistes?*

Réponse : — Les *théosophes* sont des *occultistes* d'une secte spéciale. — Les *occultistes* se divisent en deux groupes distincts : 1° les *kabbalistes* qui se donnent pour les représentants de la tradition occidentale; 2° les *théosophes* qui se regardent comme possesseurs de la tradition orientale. Le chef reconnu des *kabbalistes* est le Dr Papus, vulgairement Encausse. Les *théosophes* se rallient autour du Dr Pascal. Ces deux groupes sont en rivalité d'influence, mais en communauté de doctrines : ils sont également en guerre avec l'Eglise, la raison et la liberté.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LES RÉCENTES CONTROVERSES SUR L'HYPNOTISME

Un médecin endort un sujet malade, et lui suggère, pendant le sommeil, qu'il sera guéri. Il fait pénétrer cette conviction dans le cerveau du malade; la conviction détermine une modification nerveuse ou physiologique, une réaction intense, et le sujet est guéri : c'est la fin d'un trouble fonctionnel. Faut-il blâmer ce médecin? Il n'est question ici, ni d'occultisme, ni d'évocation, ni de télépathie ou d'action à distance, ni d'apparition ou de magie, nous sommes en présence d'un fait très simple et très facile à constater.

C'est, d'ailleurs, en ces termes que nous avons posé le problème, il y a quinze ans, dans notre ouvrage : *Le Merveilleux et la Science*, et nous persistons à croire qu'il faut le poser ainsi, pour éviter de graves malentendus.

Je sépare donc absolument cet hypnotisme scientifique et sérieux de l'hypnotisme que pratiquent les imprudents toujours si nombreux qui cherchent une distraction coupable et des émotions troublantes dans des manœuvres dangereuses pour l'âme et pour le corps.

Je le sépare de l'hypnotisme vague, mystérieux des aventuriers. Ceux-ci exploitent la curiosité publique, ils ne reculent pas devant la prétention de connaître l'avenir, le passé et de pénétrer les pensées les plus secrètes des naïfs qui viennent les consulter et qu'on écume sans pitié.

J'approuve, enfin, cette déclaration du Dr Grasset, l'éminent professeur de la Faculté de médecine de Montpellier, dont les ouvrages jouissent d'une haute estime dans le monde savant :

« Si je suis l'ennemi déclaré de l'hypnotisme extra-médical, je suis au contraire grand partisan de l'hypnotisme scientifique et médical appliqué par les seuls médecins aux seuls malades qui y consentent, et dans le seul but de les soulager et de les guérir (1). »

*
* *

Je constate un fait important, c'est que l'on compte aujourd'hui par milliers les médecins, également recommandables par le caractère, la science et l'expérience qui, en France et en Europe, emploient l'hypnotisme, quand ils le jugent à propos, pour le soulagement et la guérison de certaines maladies.

Tous les jours, dans nos hôpitaux de Paris et de la province, des médecins ou incrédules, ou chrétiens, n'hésitent pas à recourir à l'hypnose et à la suggestion, quand ces moyens leur paraissent plus efficaces, et l'on peut dire, sans exagération, que l'hypnotisme est entré dans la pratique médicale et qu'il serait difficile de le déloger de la place dont il vient de s'emparer.

Nous avons eu un congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique à l'amphithéâtre Trousseau, de l'Hôtel-Dieu, à Paris. De nombreux médecins et professeurs s'y trouvaient. Ils représentaient l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suède, l'Italie, la Hollande, la Grèce, la Russie, la Suisse, la Pologne, l'Espagne, la Finlande, le Pérou, le Vénézuela et la Colombie.

Le bureau définitif fut ainsi constitué : présidents d'honneur, MM. Charcot, Brown-Séquard, Brouardel, Azam, Charles Richet et Lombroso; président effectif, M. Dumontpallier, médecin de l'Hôtel-Dieu; vice-présidents, MM. Baillet, professeur agrégé à la Faculté de médecine; Grasset, professeur à la Faculté de Montpellier; Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy; Aug. Voisin, médecin de la Salpêtrière; secrétaire général, M. Bérillon.

(1) Dr Grasset, *L'Hypnotisme et les médecins catholiques.*

Les organisateurs du congrès se proposaient de fixer la terminologie de l'hypnotisme expérimental et d'enregistrer les résultats acquis. Mais, dès la première séance, les vœux suivants furent votés :

Vu les dangers des représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme; considérant que l'emploi de l'hypnotisme comme agent thérapeutique rentre dans le domaine de la science médicale et que l'enseignement officiel de ses applications est du ressort de la psychiatrie;

Les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme doivent être interdites par les autorités administratives au nom de l'hygiène publique et de la police sanitaire.

La pratique de l'hypnotisme comme moyen curatif doit être soumise aux lois et aux règlements qui régissent l'exercice de la médecine.

Il est désirable que l'étude de l'hypnotisme et de ses applications thérapeutiques soit introduite dans l'enseignement des sciences médicales.

Après avoir ainsi établi une distinction absolue entre l'hypnotisme forain et l'hypnotisme scientifique, fondée sur les dangers du premier et l'utilité du second, les congressistes adoptèrent à l'unanimité les conclusions suivantes :

1° La suggestion employée rationnellement par des médecins expérimentés et compétents, constitue un agent thérapeutique fréquemment susceptible d'être appliqué avec avantage en pédiatrie.

2° Les affections dans lesquelles les avantages de la suggestion ont été établis chez les enfants par des faits rigoureusement observés, sont : les tics nerveux, les attaques convulsives d'hystérie, les troubles purement fonctionnels du système nerveux.

3° La suggestion n'a pas, jusqu'à ce jour, donné de résultats appréciables dans le traitement de l'idiotie ou du crétinisme.

4° La suggestion, envisagée au point de vue pédagogique, constitue un excellent auxiliaire dans l'éducation des enfants vicieux ou dégénérés.

5° L'emploi de la suggestion doit être réservé pour les cas

où les pédagogues avouent leur complète impuissance. Elle est surtout indiquée pour réagir contre les instincts vicieux, les habitudes de mensonge, de cruauté, de vol, de paresse invétérée.

6° Le médecin sera seul juge de l'opportunité de l'application de la suggestion contre ces manifestations mentales qui sont sous la dépendance d'un véritable état pathologique, le plus souvent héréditaire, et, en aucun cas, nous ne conseillons l'usage de la suggestion en pédagogie, lorsque l'enfant sera susceptible d'être amendé par les procédés habituels de l'éducation.

∴

Je déclare que nous sommes, dès maintenant, en présence d'un fait important. Tant que le magnétisme n'avait servi qu'à distraire quelques amateurs, qu'à tromper la crédulité de la foule, qu'à troubler des femmes imprudentes, éprises d'inconnu, préoccupées de connaître l'avenir ou de découvrir des remèdes secrets contre toutes les maladies, on pouvait dédaigner le magnétisme et porter ailleurs son attention. Les hommes de science qui nous paraissaient les plus compétents pour faire pénétrer la lumière dans ces régions de mystère et de charlatanisme, gardaient le silence et refusaient de s'en occuper pour conserver l'intégrité de leur réputation et de leur autorité.

Aujourd'hui, voilà des médecins, des physiologistes, dont quelques-uns sont déjà célèbres, et qui tous ont approfondi ce difficile problème du magnétisme et de l'hypnotisme, ils se réunissent en congrès de toutes les parties de l'Europe; ils ne considèrent plus l'hypnotisme comme une exploitation de l'ignorance ou comme un dangereux amusement des esprits faibles. Ils y reconnaissent les signes certains d'un état réel et singulier des nerfs et du cerveau qui mérite un examen particulier, un fait important et nouveau qu'il n'est plus permis de dédaigner.

Instruits par des expériences réitérées qui se continuent d'ailleurs avec succès dans un grand nombre d'hôpitaux, ils

déclarent que l'hypnotisme est un agent thérapeutique précieux; ils indiquent le champ de son action, ils lui attribuent quelque efficacité dans le traitement des troubles fonctionnels du système nerveux; ils dressent la statistique des succès obtenus. Le Dr Bernheim a relaté cent cinq traitements pratiqués à sa clinique de Nancy, et suivis, presque toujours, de guérison (1).

Voilà donc des faits certains, sérieux, scientifiques attestés par des hommes d'une science incontestable et d'une autorité incontestée.

J'en conclus que je n'ai pas le droit de dire que l'hypnotisme est une hypothèse gratuite, qu'il est à peine un délassement dangereux, qu'il n'a aucune efficacité reconnue, et qu'on ne doit pas en tenir compte. Philosophe ou théologien, il n'est pas permis de raisonner ainsi, de mépriser des témoignages aussi considérables, et de s'exposer trop légèrement peut-être, à mériter ce reproche, cette injuste accusation que nous entendons depuis si longtemps : Vous êtes les ennemis de toute science et de tout progrès.

Il faut opposer des raisons aux raisons, la science à la science, et ne pas nous contenter de la paille des mots, selon l'expression de Leibniz, quand on nous demande le grain des idées.

Je remarque encore avec quelle prudence et quelle sagesse les savants qui formaient ce congrès international ont limité l'usage légitime de l'hypnose : ils demandent aux gouvernements de ne pas laisser cette arme dangereuse aux mains des malfaiteurs de toutes sortes et des charlatans qui pourraient en abuser: ils en réservent le maniement aux médecins. Certains médicaments ne doivent jamais entrer dans le domaine public.

S'ils en autorisent l'usage en pédagogie, ce n'est que dans des cas très rares. quand tous les autres moyens de correction et de guérison ont invinciblement échoué; ils respectent les deux grandes forces qui dominent tout dans la formation morale de l'enfant, la grâce divine et la liberté humaine.

(1) Dr Bernheim, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique*, 2e édit. Paris, Doin.

« Depuis quinze ans, écrit un pieux et savant sulpicien, on étudie l'hypnotisme comme une branche de la psychophysiologie; les médecins expérimentent sur les sujets endormis comme sur des malades en consultation. Les savants prennent à tâche d'écarter le merveilleux et l'extraordinaire, pour saisir sur le fait les phénomènes naturels. On a trop ri de ceux qui ont fait le premier pas dans cette voie: on les a accusés de mysticisme. Ils ont eu raison cependant de cultiver un champ laissé en friche, sur lequel les charlatans seuls osaient mettre le pied. Nous y gagnerons de mieux connaître la nature, de mieux comprendre et de traiter plus sagement certaines infirmités (1). »

Ce témoignage d'un religieux, d'un théologien qui connaît bien la question et qui en parle avec une grande sagesse nous permet de signaler un second fait général, c'est l'attitude bienveillante des théologiens de marque en présence des hypnotiseurs.

*
* *

Parmi ces théologiens, nous trouvons l'abbé Trotin, professeur à l'Institut catholique de Lille (2), le P. Castelein, de la Compagnie de Jésus, professeur à l'Université catholique de Louvain (3). Dans son ouvrage hardi, documenté et puissant, ce savant religieux a consacré de longs chapitres à la description des caractères de l'hypnose et à son explication naturelle. Il avait été précédé dans ses recherches par le P. de Bonniot, de la même Compagnie, mais il révèle, à travers quelques hardiesses qui nous paraissent excessives, une connaissance plus approfondie du problème qu'il discute, et une science plus étendue.

Nous pourrions citer encore le R. P. Victor Van Tricht, S. J., le R. P. Berthier, Dominicain, l'abbé Vacant, professeur de dogme au grand séminaire de Nancy, les abbés

(1) Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire théologique à l'Institut catholique de Paris, *Etude sur l'hypnotisme*, p. 5.
(2) Ch. Trotin, professeur à la Faculté de théologie de Lille, *Etude morale sur l'hypnotisme*.
(3) R. P. Castelein, *Psychologie*. — Le P. de Bonniot, *Le Miracle et ses contrefaçons*.

Lelong, Schneider, Guillemet et d'autres théologiens d'une égale valeur, qui, tous, ont parlé de l'hypnose avec sagesse et pénétration.

Le R. P. Coconnier, directeur de la *Revue Thomiste*, professeur de dogme à l'Université catholique de Fribourg, est un savant disciple de saint Thomas, un scolastique large et intraitable dans une irréprochable orthodoxie : il a écrit quelques pages sur le rôle de l'imagination dans l'hypnose d'une haute valeur : tout son livre sur l'*Hypnotisme franc* est à lire et à méditer. Comme nous, il a vu; il n'a pas craint d'assister aux expériences, d'interroger les savants, d'examiner les sujets avec l'ardent et sincère désir de connaître la vérité; il nous a donné un livre, de bonne foi, en faveur du caractère naturel de l'hypnose.

« Toutes mes réserves faites et maintenues, écrit le savant Dominicain, au sujet du magnétisme, du spiritisme et de l'occultisme, je prétends que l'hypnose, réduite aux phénomènes produits par la suggestion verbale, n'est pas toujours défendue, mais est quelquefois permise, qu'elle n'est ni toujours diabolique, ni toujours immorale, et que, si délicate et si dangereuse qu'en soit la pratique, on peut, en certains cas et moyennant certaines précautions, l'employer utilement en toute honnêteté et prudence. »

Le P. Coconnier s'appuie sur d'excellents arguments pour démontrer sa thèse qui est aussi celle de l'abbé Trotin et la nôtre, et pour réfuter ses adversaires, il expose et réfute ainsi une objection du P. Franco :

« Il y a, d'après le P. Franco, une preuve qui établit invinciblement la provenance diabolique de l'hypnose. Deux causes naturelles, dit-il, pourraient avec quelque vraisemblance être assignées à l'hypnose, l'une objective, le fluide, l'autre subjective, l'imagination du sujet. Or, l'hypnose ne procède ni de l'imagination, ni du fluide. Donc, l'hypnose ne procède point de cause naturelle. Et cette conclusion reçoit encore une éclatante confirmation de ce fait que tout est bon pour endormir, des passes, un souffle, un rayon de lumière, un bruit léger, un bruit étourdissant, un choc électrique. On y peut employer ce que l'on veut, précisément parce que

rien de ce que l'on emploie n'est la vraie cause du sommeil...

« Ainsi parlent et raisonnent les adversaires de l'hypnotisme. Nous allons voir que, dans la circonstance, ils parlent avec bien peu d'exactitude et raisonnent bien faiblement.

« D'abord, est-il exact de dire, sans apporter aucune distinction, que l'on peut employer, pour endormir un sujet, n'importe quel moyen? Nous demandons, par exemple, s'il est jamais arrivé qu'un hypnotiste ait endormi un homme sain de corps et d'esprit, qui n'eût point encore été hypnotisé, qui n'eût point actuellement le besoin, l'idée, ni la volonté de dormir, simplement, par un coup de tam-tam, ou par un souffle, ou par la simple projection d'un rayon lumineux. Cela ne s'est jamais vu : jamais hypnotiste ne s'est vanté d'un pareil tour de force.

« S'il s'agit d'une personne hystérique, oui, un coup de tam-tam, un choc électrique, ou une vive lumière pourra l'endormir sur-le-champ. Si le sujet a été déjà plusieurs fois hypnotisé, le moindre signe lui rappelant *qu'il doit dormir*, un simple regard, un souffle, le seul mot, dormez, un doigt fixé devant ses yeux, pourra le rendormir.

« Mais l'infirmité dans le premier cas, l'habitude, l'éducation suggestive dans le second, nous donnent *l'explication toute naturelle du phénomène*. Ces moyens n'obtiennent d'effet que sur des sujets névrosés ou déjà formés au sommeil hypnotique.

« Il n'est donc pas exact de dire qu'on peut employer n'importe quel moyen pour endormir n'importe qui. L'on vous met au défi d'endormir un homme sain, à son état normal, et qui n'a pas encore été hypnotisé, en lui soufflant une fois sur les deux yeux, ou même en tirant à son oreille un coup de revolver. Mais n'y a-t-il pas quand même, dans la manière dont on endort les sujets bien portants, quelque chose d'étrange qui sent l'occultisme, une disproportion plus qu'inquiétante, absolument suspecte, entre les procédés d'hypnotisation mis en œuvre et le sommeil?

« La seule chose étrange, inquiétante, mais pas suspecte en toute cette affaire, c'est la facilité avec laquelle de bons

esprits voient ou soupçonnent *des puissances occultes et au-dessus de la nature là où tout se passe et arrive de la façon la plus simple et la moins extraordinaire* (1). »

∴

Le P. Coconnier poursuit son argumentation savante, démontre l'évidente insuffisance des preuves apportées par des adversaires prévenus, et établit d'une manière très sûre le caractère naturel du sommeil provoqué.

M. l'abbé Guibert, ancien professeur de sciences naturelles, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris, est aussi hardi, plus hardi même que le P. Coconnier, et très ferme dans son orthodoxie. Tout son mérite consiste dans l'heureuse pensée de demander aux faits ordinaires que nous accomplissons tous les jours l'explication des phénomènes, si merveilleux en apparence, de l'hypnose ou du sommeil provoqué.

« Le rapprochement, écrit l'abbé Guibert, des faits étranges de l'hypnotisme et des faits journaliers qui nous sont très familiers, nous aide à comprendre la part de la nature dans ces phénomènes, et il nous met en garde contre une tendance trop prompte à tout expliquer par l'intervention du démon. *Si nous connaissions mieux la psychologie humaine, nous serions moins sujets à nous étonner et à formuler des conclusions imprudentes* (2). »

C'est dans cet esprit avec cette méthode de rapprochements ingénieux et justes que le savant sulpicien explique le phénomène de la suggestion :

« Les paroles de l'hypnotiseur, écrit M. Guibert, frappent les oreilles de l'hypnotisé comme les bruits du dehors frappent les sens de la personne qui rêve. Les sons perçus par les sens éveillent des formes sensibles dans l'imagination ; de la sorte, l'hypnotisé reçoit toutes les images que lui suggère son opérateur. Comme il n'est point maître de son attention, il

(1) *L'Hypnotisme franc*, p. 173-175. Cité par le Dr Surbled. *Pour ou contre l'hypnotisme.*
(2) *Etude sur l'hypnotisme, les faits, les théories, les difficultés.*

ne peut la détourner de ces images, et il prend, comme de vive force, les convictions que ces images sont aptes à produire. La conviction commande la volition, et l'hypnotisé en arrive à ne vouloir et à n'exécuter que ce qu'on lui commande.

« Des images déjà existantes peuvent faire quelque temps obstacle à celles qu'on suggère; c'est ce qui arrive dans les cas de résistance momentanée ; mais elles s'effacent sous la poussée vigoureuse de la suggestion. Ainsi s'expliquent tous les actes, quelque surprenants qu'ils soient, que la suggestion verbale fait exécuter.

« La difficulté n'est pas que l'acte s'exécute, quand le sujet le veut; toute la difficulté est de faire vouloir le sujet. Pour que l'opérateur le domine, il faut qu'il l'atteigne; or, il l'atteint efficacement par la suggestion verbale. Personne, en effet, ne niera que la parole sensible de l'hypnotiseur ne soit apte à pénétrer jusqu'aux facultés internes du sujet endormi. »

C'est ainsi que le savant sulpicien établit avec une grande clarté le caractère naturel du sommeil provoqué et le caractère naturel de la suggestion.

Nous ne voulons pas entrer au cœur du débat, ni chercher, en ce moment, l'explication scientifique et naturelle de l'hypnose et de la suggestion médicale. Il nous suffit, dans ces considérations extrinsèques, de dégager ce fait général, c'est que des théologiens très sérieux, très estimés, très compétents, se prononcent tous absolument contre le caractère diabolique de l'hypnose; ils reconnaissent et affirment, sous certaines conditions, son origine naturelle; ils le considèrent comme un phénomène qui relève de la science et de l'observation.

Dans la suggestion médicale, la seule dont je veux parler, que fait le malade?

Il dit au médecin : Aidez-moi à vouloir d'une manière plus efficace ma guérison; arrêtez mon attention et ma volonté sur le trouble fonctionnel que j'accuse: rendez-moi capable de l'effort d'esprit qui rétablira la régularité de la fonction.

Le médecin, en réalité, n'impose pas sa volonté, il entre, au contraire, dans la manière de voir de son malade; il l'aide

à vouloir plus fortement; il seconde l'action de l'âme sur l'organe et sur la fonction.

Ainsi, non seulement ce médecin ne s'empare pas de la volonté de son sujet, mais il s'y conforme, et il augmente sa valeur ou sa potentialité.

Voilà ce qu'il ne faudrait pas oublier. Jusqu'à ce jour, on a oublié de considérer la question à ce point de vue.

*
* *

Je relève un nouveau et très important témoignage dans la théologie morale d'un auteur célèbre, consulté par les maîtres, et suivi dans nos principales écoles de théologie : je veux parler du R. P. Lehmkuhl.

Il pose ainsi le problème : « Est-il permis d'hypnotiser un malade pour pratiquer une opération chirurgicale, ou pour obtenir la guérison d'un malade? » C'est toujours ainsi, et dès le premier jour, que nous avons posé la question; nous avons toujours réprouvé l'hypnotisme de foire et de salon.

Le célèbre théologien fait observer, d'abord, qu'on ne peut trouver dans l'hypnotisme ni injure, ni superstition. L'injure n'existe pas, puisque l'hypnotiseur et l'hypnotisé sont d'accord pour donner librement leur consentement. La superstition n'existe pas, car une modification *même naturelle* de l'état des nerfs et du cerveau peut produire et produit, en effet, quelquefois, des phénomènes vraiment extraordinaires, les plus étranges hallucinations.

L'hypnotisé se prive de l'usage de sa liberté, et passe sous la domination de l'hypnotiseur : « C'est vrai, dit encore le célèbre théologien, aussi, quand nous permettrons à un sujet de se laisser hypnotiser, nous exigerons : 1° une raison relativement grave, un motif sérieux; 2° des garanties de la part de l'hypnotiseur : nous ne permettrons jamais de se laisser hypnotiser par un médecin qui ne mérite pas notre estime, car il pourrait abuser de son sujet pendant le sommeil et trahir sa confiance; mais, quand nous aurons pris les précautions nécessaires, quand nous aurons une raison suffisante de nous laisser hypnotiser, surtout, si nous ne

connaissons pas d'autre moyen de guérison; alors, tout danger de superstition se trouvant écarté, il est licite de se laisser hypnotiser. »

Tel est le témoignage du théologien moraliste le plus universellement apprécié de nos jours : son autorité donne du poids à l'opinion des auteurs que nous avons déjà cités (1).

*
* *

Voilà donc deux faits généraux d'une grande importance qu'il nous semble utile de signaler avant de nous engager dans la discussion des arguments des adversaires irréconciliables de l'hypnotisme ou du sommeil provoqué :

1° Des milliers de médecins, en Europe, pratiquent l'hypnotisme dans les hôpitaux, quand ils le jugent opportun, nécessaire pour obtenir la guérison ou le soulagement des malades. Plus de trois cents médecins réunis en congrès, dirigés par des savants qui jouissent de l'estime universelle, déclarent après une longue expérience et des observations répétées, que l'hypnotisme est un agent appelé à rendre des services dans la pratique médicale, qu'il exige une grande prudence, et que l'usage en doit être réservé aux médecins.

(1) Le R. P. Lehmkuhl dépeint clairement l'hypnotisme : Recenti tempore plura ex iis quæ olim magnetismo tribuebant, prorsus alio modo explicantes hypnotismum dicunt : scilicet miram artem fixo intuitu rei continuato et mentis ad unum recollectione inducendi statum animi, qui somnambulismo similis sit, quo nervorum et certæ cerebri partis functio intermittatur, conscientia reflexa desinat, homo isto sopore pressus, ad nutum alterius omnia peragat, naturales suas inclinationes nesciens, manifestet, atque pro graviore, quo opprimatur, sopore magis etiam insolito agat vel patiatur. Commendant hanc artem tanquam remedium, quod ad sopiendos sensus in chirurgica operatione sit securius, quo cerebi, nervorum, rhumatismi, etc... morbi facile curentur.

Le célèbre théologien expose les difficultés et répond : Habes privationem usus rationis, atque statum, in quo facile intima quæque pendas et alterius nutum sine conscientia et libertate, exsequaris. Quo igitur graviores atque hominem magis non decentes effectus apparent, eo gravior causa requiritur ut talem statum inducere liceat, neque unquam licebit, sine cautione. Ergo : 1° non licebit sine causa relative graviore, quia semper habes statum et modum violentum, quo homo rationis usu privatus existat, non naturalem modum et somnium; non licebit unquam sine cautione ne homine ita sopito alius abutatur, præsertim cum sine aliena ope homo ex tali statu non per sese facile expergefiat. Quapropter nisi fidus homo sit, qui ita mecum agat aut me observet, ei me committere nequeo.

At cautela adhibita et accedente sufficienti causa, licebit, maxime si verum est, morbos, aliter non sanabiles ita curari posse : quod tamen sobrio omnino judicio peritorum medicorum bene est explorandum, non levi ratione credendum quum constet similia facta sæpe hallucinatione niti. Quod si hypnotismus in magnetismum superstitiosum exit, de ille judica ut v. 359.

(Lehmkuhl, *Theologia moralis*, editio 3e, n° 994.)

Il faut être bien sûr de ne pas se tromper pour oser dire à ces savants qui ont vieilli dans l'étude de ces problèmes de physiologie : Vous faites erreur ; vous faites un acte coupable, l'hypnotisme est intrinsèquement mauvais ; nous ne reculons pas devant un conflit entre les théologiens et les savants.

2° D'autre part, des théologiens qui jouissent d'un grand crédit dans l'Eglise, chargés de l'enseignement de la théologie dans nos universités, d'une irréprochable orthodoxie, et suivis par des disciples qui ne sont pas sans valeur, déclarent que l'hypnotisme dérive d'une cause naturelle, qu'il peut rendre de grands services, qu'il faut en user avec prudence, et pour de graves raisons ; ils reconnaissent avec les hommes de sciences que l'on peut faire un usage bon ou mauvais de l'hypnotisme ; ils réprouvent énergiquement l'abus, ils tolèrent l'usage, et ils ne voient pas de conflit entre les savants et les théologiens.

Je répète ici mon observation : il faut être bien sûr de ne pas se tromper pour oser dire à ces graves théologiens et aux disciples qui les suivent : Vous êtes dans l'erreur ; je vois mieux que vous, je prétends que l'hypnotisme est intrinsèquement mauvais, qu'il est défendu par la loi de Dieu et qu'il est nécessairement un principe d'immoralité.

Je n'admettrai jamais qu'un moraliste de la taille de Lehmkuhl soit assez ignorant pour ne plus savoir reconnaître un acte immoral et intrinsèquement mauvais.

(A suivre.)

Élie Méric.

HANTISE

(*Suite et fin*)

Tels sont les faits qui nous réunissaient dans son domicile. Les ossements me furent présentés, et je ne puis mieux faire que de reproduire le certificat que je remis le jour même à M. le juge de paix :

« . . . .

« Je reconnus d'abord :

« 1° Un os frontal à peu près entier, appartenant évidemment à l'espèce humaine. La suture sagittale, qui sépare les deux pièces de cet os dans la jeunesse, avait presque complètement disparu, ce qui permettait de conclure que le sujet était adulte;

« 2° Un os pariétal gauche entier, et des fragments du pariétal droit, séparés des os voisins; signe probable que le squelette n'appartenait pas à un vieillard, chez lequel les os du crâne eussent été plus intimement soudés;

« 3° Un os occipital, sur lequel on retrouvait encore une mèche de cheveux d'un brun foncé tirant sur le roux et de quelques centimètres de long. La couleur de ces cheveux peut avoir été altérée par le séjour du cadavre dans une terre imprégnée de l'urine des bestiaux, surtout dans la partie qu'occupait la tête du cadavre. La chaux, dont on a cru reconnaître des traces autour du squelette, peut encore avoir modifié cette coloration. L'absence des cheveux blancs confirme cependant l'idée que le sujet enterré était jeune, et leur brièveté fait supposer que c'était plutôt un homme qu'une femme;

« 4° Un maxillaire inférieur presque entier. Une seule dent restait, la canine du côté gauche qui m'a parue cariée ; les incisives n'ont pu être retrouvées : les alvéoles seules attestaient leur existence au moment de la mort;

« 5° Une clavicule gauche presque entière de 13 centimètres de long, plus courbée qu'elle n'est d'ordinaire chez la femme ;

« 6° Deux fragments des omoplates;

« 7° Huit à dix vertèbres plus ou moins complètes;

« 8° Le sacrum passablement altéré;

« 9° Un os iliaque gauche ne présentant qu'un côté du trou sous-pubien, mais indiquant vaguement la forme ovalaire allongée de cette ouverture, telle qu'elle existe chez l'homme. Le pubis était complètement détruit;

« 10° Deux humérus, moins la tête, d'une longueur présumée de 30 centimètres;

« 11° Les cubitus et les radius presque entiers;

« 12° Quelques os du métacarpe et des doigts;

« 13° Quelques débris des côtes;

« 14° Un fémur entier d'une longueur de 43 centimètres, ce qui permet d'assigner à la taille totale de l'individu, d'après les tables dressées par Orfila, en ajoutant 4 centimètres pour l'épaisseur des parties molles, environ 1 m. 64.

« D'après ces données, je crois pouvoir affirmer :

« 1° Que les débris de squelette qui m'ont été présentés appartenaient à un cadavre humain;

« 2° Que ce squelette est très probablement celui d'un homme. La taille et la longueur des cheveux, la courbure de la clavicule, le fémur plus droit qu'il ne l'est d'ordinaire chez la femme, sont des preuves très importantes de cette opinion, mais le mauvais état du bassin ne permet pas de l'affirmer d'une manière positive;

« 3° Que le sujet pouvait avoir de vingt à trente ans au moment de la mort;

« 4° Quant à l'époque de cette mort et de l'enfouissement, il est difficile de la préciser. Les causes qui peuvent avancer ou retarder la décomposition d'un corps, dans un terrain à l'abri des intempéries, mais exposé au moins passagèrement aux infiltrations de l'urine sont difficiles à évaluer, et ce n'est qu'avec de grandes réserves qu'on peut assigner une période de quinze à trente ans comme durée probable de son séjour en cet endroit;

« 5° Nous n'avons trouvé sur les os aucune trace de coups ayant pu occasionner la mort; mais leur petit nombre et le mauvais état de leur conservation ne permettent de tirer de ce fait aucune conséquence pour ou contre la probabilité d'un crime;

« 6° Quant aux particularités qui pourraient servir à la constatation de l'identité, nous ne pouvons fournir d'autres renseignements que

la coloration et la longueur des cheveux, la taille et l'âge assez problématique du sujet.

« En foi de quoi, etc.

« Le 20 mai 1881. »

Ces conclusions, que j'avais en partie exposées verbalement séance tenante, permirent de procéder immédiatement à l'enquête, dont voici le résultat :

Une vingtaine d'années avant la funèbre découverte, la ferme en question était occupée par un homme veuf de près de soixante ans, qui l'habitait seul avec sa fille âgée d'une trentaine d'années.

Cet homme avait un fils qui l'avait quitté depuis longtemps, pour se placer on ne sait où, et qui ne revenait guère au logis paternel que lorsqu'il y était forcé par la misère. Sa vie était irrégulière, et ses apparitions, quoique rares, étaient toujours l'occasion de disputes violentes dont les voisins furent plusieurs fois témoins.

Un jour, il arriva selon son habitude, dans un piteux état, demander à son père de nouveaux secours. Il était sans place et sans argent. Le père, fatigué des sacrifices que son fils réclamait sans cesse, le reçut assez mal, et pendant plusieurs jours, ce furent des scènes continuelles dont on entendait le bruit jusque dans la plaine, mais auxquelles on se gardait bien de se mêler.

Enfin le fils disparut, et le père interrogé dit que le malheureux était retourné au Havre et qu'on ne le verrait plus, qu'il s'était embarqué pour ne plus revenir.

Cette réponse parut suspecte à plusieurs; mais le père et la fille passaient pour de braves gens, estimés de leurs voisins; on s'abstint de pousser plus loin les investigations. Cependant un doute défavorable, entretenu par l'air sombre et préoccupé du couple soupçonné, par l'isolement et le mutisme affecté qu'il gardait dans ses relations, pesa toujours sur le père et la fille.

Au bout de deux ans, ils avaient quitté sans raison la ferme qu'ils occupaient pour se retirer à quelques lieues de là, et tous deux étaient morts dans le marasme et l'abandon qu'ils semblaient rechercher avec obstination.

Il ne restait de la famille que des cousins très éloignés qu'on jugea inutile d'interroger, et cette affaire se termina par une ordonnance de non-lieu qu'on pourra retrouver au greffe du tribunal du Havre.

Quant aux phénomènes d'obsession qui avaient été cause de la découverte, il va sans dire que dans aucun rapport il n'en fut fait mention. On se serait couvert de ridicule; mais il reste constant qu'ils ont été affirmés par tous les locataires qui se sont succédé dans l'espace de vingt ans, depuis le départ des deux premiers, jusqu'au jour où, par ordre de la justice, les ossements recueillis furent enterrés dans le cimetière de la paroisse.

Jamais depuis on n'en parla. La maison et l'étable ont retrouvé leur tranquillité, bien qu'on ait négligé de retirer et d'inhumer les deux jambes restées enfouies à la même place (1).

Nous n'ajouterons à cette intéressante observation du vénérable médecin de Bolbec qu'un bref commentaire, un de nos collaborateurs se réservant de traiter la question de l'*hantise* dans un travail d'ensemble, avec tous les développements qu'elle comporte.

Il est très regrettable que M. le Dr Hélot n'ait pas observé *lui-même* les bruits suspects, comme il l'avait d'abord projeté : son témoignage aurait une grande valeur. Ces bruits s'expliquent trop souvent par des sensations *subjectives*, de véritables *hallucinations :* ils naissent facilement par voie *suggestive*. Comment se rattacheraient-ils à la présence du cadavre? C'est ce qu'il est malaisé de déterminer : il ne s'agit peut-être là que d'une pure *coïncidence*. Quant à la peur éprouvée par la vache à l'entrée et à la sortie de l'étable, elle est loin d'être démonstrative : on l'observe assez souvent dans nos campagnes, en dehors de toute *hantise*. (*Note de la rédaction.*)

(1) Dr Ch. Hélot, *Névroses et possessions diaboliques*, Paris, 1897, p. 81-88.

QUE SIGNIFIE LE MOT : MYSTIQUE?

Le mot *mystique* est souvent employé de nos jours dans des sens divers et très vagues. Je voudrais en signaler quelques-uns, après avoir donné d'abord la signification stricte et précise. Il faut demander celle-ci à la longue tradition des écrivains catholiques, aux hagiographes et aux auteurs ascétiques.

Pour eux, la théologie mystique s'occupe des grâces extraordinaires. Ce dernier mot a besoin lui-même d'être défini, sous peine de rester dans le vague. On entend par là les états ou actes surnaturels dont la production ne dépend *nullement* de notre volonté.

Il y a d'autres actes que Dieu *laisse toujours à notre disposition*. Par exemple, chaque fois que je veux faire un acte surnaturel d'amour de Dieu, j'y réussis. Le concours de la grâce m'est assuré d'avance. Il en est de même pour beaucoup d'actes particuliers, qui me sont inspirés par l'amour de Dieu : secourir le prochain, me mortifier, me mettre en oraison, etc. Je me trouve un peu, alors, à l'égard de ces actes, comme le mécanicien par rapport à la lourde locomotive qu'il veut lancer. Certes, ce travail est au-dessus de ses forces personnelles. Ce n'est pas en lui que réside l'énergie motrice, mais dans un agent extérieur, la vapeur sous pression. Seulement cette vapeur a été mise à sa disposition. Libre à lui de l'employer.

Au contraire, beaucoup de phénomènes surnaturels échappent absolument à mes efforts, à mon industrie. De même que le mécanicien n'agit pas sur d'autres machines que la sienne. J'aurais beau vouloir énergiquement, soit prophétiser, soit apercevoir l'ange gardien qui veille sur moi, ou Satan qui me tente, rien ne se produira. La Mystique étudie les faits de ce genre.

Je ne prétends pas que tous les auteurs ont pris la définition précédente comme *point de départ,* mais seulement qu'elle se dégage de leurs écrits. Lopez Ezquerra est un des rares écrivains qui l'ont mise bien en lumière, dès le début de leur livre (*Lucerna mystica.* Traité I, n[os] 11, 18) (1). D'autres n'y arrivent que plus tard, par

(1) Sainte Thérèse fait de même dans un tout petit traité, adressé sous forme de lettre au P. Rodrigue Alvarez (février 1576). Elle commence par définir les

exemple, lorsqu'ils sont décidément obligés d'expliquer le mot *oraison passive,* ou surtout de distinguer la contemplation *infuse* de celle qu'on appelle *acquise.* Jusque-là, ils croient faire assez, en déclarant que leur science est « très élevée, très cachée » et « qu'elle exige une lumière spéciale »; ce qui est vrai, mais ne définit pas avec précision. D'autres enfin, comme sainte Thérèse, dans sa *Vie,* ne songent même nulle part à formuler une définition. Ils décrivent successivement quelques états déterminés, à la manière d'un jardinier qui étalerait devant nos yeux ses jolies fleurs. Ils nous en donnent ainsi des notions séparées, sans chercher à les rattacher savamment à une même idée générique. Toutefois, feuilletez le livre avec soin : vous verrez que ces auteurs nous avertissent, en parlant de chaque état, que celui-ci ne dépend pas de notre industrie; et ils nous adjurent de ne pas essayer de le produire; ce serait, à leur avis, nous casser la tête inutilement. Or, c'est dire en d'autres termes que, partout, ils admettent, comme un caractère propre, celui que j'ai pris pour définition. En résumé, et c'est là le grand point, tous ces écrivains ont au fond la même conception, quoiqu'elle n'apparaisse pas toujours au premier abord. Seulement tous ne se sont pas livrés à ce travail philosophique d'analyser la suite des objets dont ils parlent, de dégager le caractère qui leur est commun, et de le formuler avec clarté, au début, à la manière des géomètres.

Voilà le sens traditionnel du mot *mystique.* Disons maintenant quelle est son origine. Pourquoi désigner ainsi les grâces extraordinaires?

Ce mot a été adopté par Denys, dit l'Aréopagite; et il est bien choisi. Il a la même racine que *mystère* et exprime l'idée d'une obscurité à percer (1), d'un bien qui est caché aux profanes. Il l'est même, hélas! dans une certaine mesure pour les initiés : ce qu'ils reçoivent reste pour eux *à demi* incompréhensible. Dieu possède l'attribut de l'incompréhensibilité; et l'expérience apprend que cet attribut transparaît dans toutes les manifestations divines. Dans les

états mystiques, en employant le terme synonyme d'états *surnaturels* d'oraison : « J'appelle *surnaturel* ce que nous ne pouvons acquérir par nous-mêmes, *quelque soin* et quelque diligence que nous y apportions. A cet égard, *tout* ce que nous pouvons faire, c'est de nous y disposer. » Ailleurs elle montre qu'elle a cette définition devant l'esprit, quand elle dit : « L'oraison de quiétude est *surnaturelle,* et *par conséquent* au-dessus de toutes nos industries et de tous nos efforts. » (*Chemin de la perf.*, ch. xxxii.)

(1) C'est pour la même raison que les théologiens emploient des expressions comme celles-ci : l'Eglise est le corps mystique ou l'épouse mystique de Jésus-Christ. Ils veulent indiquer par là que, dans l'Eglise, il y a une réalité *mystérieuse,* cachée, qui a une analogie *étroite* avec d'autres réalités de l'ordre naturel. Le mot *mystique* a alors un sens spécial qui relève de la théologie dogmatique.

degrés mystiques inférieurs, les autres attributs restent presque tous invisibles. Pour celui-là, on en a le sentiment dès le début (1). Et c'est là ce qui a donné l'idée de désigner l'ensemble des états extraordinaires par le nom de mystiques ; il rappelle leur caractère mystérieux.

Qu'on me permette ici une digression. Cette incompréhensibilité de l'action divine est la cause des peines intérieures que l'on rencontre chez beaucoup de commençants. Ayant reçu la visite de Dieu, ils essaient en vain de trouver des mots pour dépeindre sa manifestation, ineffable comme lui, et la soumettre au jugement de leurs directeurs. Une telle impuissance les surprend et les attriste. De plus, sur le seuil de ce monde nouveau, ils se sentent pris d'inquiétude : ce demi-inconnu les effraie. Dans quelle voie s'engagent-ils? Ils ne la connaissent pas encore. N'est-ce pas celle de l'illusion? Sans doute, quelque chose devrait les rassurer intérieurement. Ils voient, et cela est indubitable, que leur occupation est excellente en elle-même, puisqu'elle consiste à penser à Dieu et à l'aimer dans la paix et dans la joie. Alors, pourquoi chercher autre chose, et ne pas dire : Seigneur, il est bon d'être ici? — Oui, mais il y a en même temps je ne sais quoi d'incompréhensible; de là du trouble. Malgré tous les raisonnements, la vue d'un abîme cause du vertige à qui n'y est pas habitué. Enfin un préjugé assez commun renforce parfois cette inquiétude. On se figure que Dieu doit se manifester d'une tout autre façon, par exemple, en se montrant distinctement, avec tous ses attributs, voire même en dévoilant ses trois personnes. On en conclut qu'une connaissance confuse, incomplète, en partie inanalysable, ne peut être qu'une illusion. Sainte Thérèse est restée dans ces craintes jusqu'à l'âge de quarante-deux ans. Le remède consiste à expliquer aux âmes de ce genre que leur état est parfaitement catalogué et jugé bon. Pour les en convaincre, il faut leur donner à lire des descriptions bien faites.

Revenons au sens du mot *mystique*. J'ai dit quelle était sa signification classique dans l'Eglise. Les philosophes rationalistes ne sau-

(1) Bossuet l'a bien remarqué (lettre 98 à la sœur Cornuau) :
« Dieu est quelque chose de si caché, qu'on peut s'unir à lui, quand il y appelle, avec une certaine transcendance au-dessus des vues particulières... En cela, on ne quitte pas les attributs de Dieu, mais on entre dans l'obscurité, c'est-à-dire en d'autres paroles, dans la profondeur et dans l'incompréhensibilité de l'Etre divin. C'est là sans doute un attribut et l'un des plus augustes. On ne sort donc jamais tellement des attributs de Dieu, qu'on n'y rentre d'un autre côté, et peut-être plus profondément... Toute la vue semble réduite à bien voir qu'on ne voit rien, parce qu'on ne voit rien qui soit digne de Dieu. Cela paraît un songe à l'homme animal; mais cependant l'homme spirituel s'en nourrit. »

raient l'admettre. Elle suppose le surnaturel; or, ils n'en veulent pas. D'autre part, ils ne peuvent laisser le mot *connaissance mystique* sans lui attribuer un sens. Pour eux, ce sera une connaissance de Dieu qui n'est pas due uniquement à la froide raison, mais où la volonté intervient. Il suffit que cette connaissance ait sa source dans le besoin d'aimer, dans le goût du beau ou du mystère (1). Dès lors si, par des motifs de sentiment moral ou esthétique, vous attribuez à Dieu certaines perfections, on vous dira : « Vous êtes un mystique; vous vous abandonnez au mysticisme. » Plusieurs de ces philosophes rangent la religion révélée dans le mysticisme, voulant insinuer par là que la foi est une croyance de pur sentiment.

On voit que ces définitions sont fort éloignées de la notion catholique. On en est même arrivé à ce point que naguère un panthéiste se posait en mystique. Il ne croyait pas en un Dieu personnel. Mais il sentait tant d'amour pour le Grand Tout, pour l'Absolu, et il en parlait en termes si abscons! Comment les philosophes ne lui décerneraient-ils pas le titre de mystique!

Pour les littérateurs, le mot *mystique* prend un sens encore plus large. Il désigne toute idée ou théorie nuageuses, surtout si elles sont données sans preuves, sur un ton d'oracle. En particulier, on l'applique aux poètes, quand ils nous assurent qu'ils communient avec l'âme des choses et qu'ils se sentent participer à la grande vie de la Nature. — Est-ce qu'alors on ne confond pas un peu les mystiques et les mystificateurs?

Les auteurs catholiques eux-mêmes n'ont pas toujours su laisser au mot *mystique* son vrai sens. Dans certains livres de piété, on commet souvent la confusion de dire : science *mystique*, au lieu de science *ascétique*. Pourtant les objets de ces deux sciences sont absolument différents. L'ascèse s'occupe des *vertus*. Elle les définit et enseigne les moyens de les développer dans l'âme par une suite *d'efforts*, par des *exercices* souvent longs et pénibles. Si elle parle de l'oraison, elle se rapproche de la frontière de la théologie mystique, mais sans la dépasser. Car elle s'occupe uniquement de l'oraison qui est ordinaire, et en tant qu'elle est un des *exercices* nécessaires au développement des *vertus*. La mystique, nous l'avons vu, étudie tout autre chose : elle *décrit* les grâces extraordinaires; elle donne des *règles* destinées à y éviter l'illusion et à en tirer parti pour la sancti-

(1) Voici la définition de Cousin (cité avec éloges au mot *mysticisme*, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de Franck) : « Le mysticisme supprime dans l'homme la raison et n'y laisse que le sentiment, ou du moins, y subordonne et sacrifie la raison au sentiment. »

fication. Mais elle renvoie à la théologie ascétique pour apprendre en quoi consiste cette sanctification. Les objets des deux sciences sont donc très distincts, et il est regrettable qu'on prenne si souvent un mot pour l'autre.

Il suit de là qu'on ne doit pas dire : « L'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* a écrit un beau livre *mystique.* » Il faut dire : « un livre *ascétique* ».

Dernièrement je relisais dans la *Logique* du P. Gratry le chapitre VI des *Sources*. L'auteur parle de deux opuscules de Bossuet : *Manière courte et facile de faire l'oraison*, et *Discours sur l'acte d'abandon.* « C'est, dit-il, le résumé le plus pur et le plus substantiel de l'ascétisme et du *mysticisme* orthodoxe. » Il ajoute : « Vous le voyez, je vous mène en *théologie mystique.* » — Eh bien, non; il ne nous y mène pas. Les opuscules susdits ne renferment pas un mot de mystique; pas même le premier, quoiqu'il ait pour objet l'oraison d'*attention amoureuse à Dieu présent.* Mais il s'agit de sa première espèce, celle qui dépend de notre volonté (aidée, si on veut, par un certain attrait), et non de la seconde qui est passive, *qui s'impose* et a d'autres caractères saillants qui lui sont propres.

De même, on entend dire parfois que le P. Hecker était un mystique, et même on l'appelle, dans les journaux, le grand mystique américain. Je ne voudrais pas chagriner des écrivains respectables; mais qu'on me permette de dire qu'ils donnent à ces expressions des significations trop vagues et qu'il vaudra mieux les éviter à l'avenir. Peut-être le P. Hecker méritait-il le titre de mystique par ses goûts, ses aspirations intimes, comme semblent le prouver ses lectures préférées. Mais rien n'en a paru dans ses doctrines, telles que les ont rapportées ses biographes. Quand il nous dit, par exemple, d'accord avec Bossuet, que le rôle du directeur est de mettre en état de s'en passer par la suite, ou, d'accord avec saint Ignace, qu'on ne doit pas gêner l'action du Saint-Esprit, spéciale à chaque âme, ce sont là d'excellents principes, bons à rappeler, car les directeurs sont exposés, comme d'autres, à oublier leurs devoirs. Seulement c'est de l'ascèse toute pure. L'enseignement du P. Hecker, tel que nous le connaissons, n'en est pas sorti. La preuve en est que ses maximes s'adressent à tout le monde, — ce qui n'est pas un défaut. Elles ne font pas de lui un mystique, ni surtout un auteur mystique.

Les quiétistes du dix-septième siècle ont été souvent appe-

lés de *faux mystiques*. Mais, quand on les lit, on voit qu'ils ne parlent presque jamais de mystique véritable. Ce qu'ils enseignent surtout, c'est de la *fausse ascèse*. Ils s'occupent, non des grâces extraordinaires qu'ils regardent souvent comme au-dessous d'eux, mais de la perfection chrétienne entendue à leur façon, et des moyens bizarres qu'ils ont inventés pour y arriver. Ils proclament que cette perfection exige, dans l'oraison et en dehors, la suppression de tout acte libre. Dieu, pensent-ils, n'est satisfait que s'il a réduit notre activité à zéro, afin d'agir seul. Que cette théorie soit fausse, on le sait assez; mais ce qu'on remarque moins, c'est qu'elle rentre uniquement dans la théologie ascétique. Il s'agit, en effet, de préciser les conditions de la *perfection*. De même, quand Fénelon discutait sur le pur amour, toute la question portait sur la nature et les degrés d'une *vertu*. Encore une fois, c'était tout bonnement de l'ascèse.

Les auteurs mystiques orthodoxes ont parfois contribué, sans le vouloir, à laisser croire que la théologie mystique s'occupe de la pratique des vertus. Sous le spécieux prétexte que les vertus sont une condition nécessaire des grâces extraordinaires et le but que Dieu se propose en accordant ces mêmes grâces, — ce qui est vrai, — ils se sont dit qu'il fallait profiter de l'occasion pour prêcher l'humilité, la mortification, l'obéissance, etc. Rien de mieux s'ils s'étaient contentés de légères digressions. Mais plusieurs n'ont pas résisté à l'envie de verser toutes leurs notes et sermons dans leur volume. La mystique est noyée dans des dissertations, excellentes en elles-mêmes, mais qui lui sont étrangères. Il fallait tout au moins l'avouer dans le titre de l'ouvrage en y mettant : théologie *ascétique* et *mystique*. Le mieux eût été d'appliquer le principe de la division du travail, et d'écrire deux ouvrages distincts. Que dirait-on d'un traité de géométrie, où l'on aurait inséré toute l'algèbre, sous prétexte que certains calculs sont nécessaires à connaître; ou d'un traité d'histoire, où l'on aurait glissé subrepticement toute la géographie?

(*A suivre.*)

Augustin Poulain, S. J.

LES SOURCIERS SONT-ILS DES SORCIERS?

Quel est le secret des *sourciers?* Ont-ils vraiment la vertu de révéler partout et toujours l'existence des sources cachées, et d'où leur vient cette singulière vertu? Sont-ils sorciers, et dans ce cas à quelle catégorie se rattachent-ils? Tirent-ils leur puissance d'un esprit inférieur ou supérieur ou simplement d'une connaissance spéciale, acquise ou infuse, de la nature? Toutes ces questions sont agitées depuis le moyen âge, et il faut avouer qu'elles ne sont pas résolues ni même éclaircies à l'aurore du vingtième siècle, en dépit des incomparables découvertes et des belles promesses de la science.

Ce qui rend la question des *sourciers* aussi complexe qu'obscure, c'est qu'elle est très souvent rattachée à celle de la *double vue* et confondue avec elle. Il serait utile, disons mieux il serait nécessaire de séparer nettement ces deux questions distinctes, si l'on veut aboutir à la vérité. Les *sourciers* ont la spécialité, bien définie et limitée, de découvrir les sources que recèle le sol : ils ne les *voient* pas, ils les pressentent, ils les devinent en quelque sorte par un don tout particulier dont la nature exacte nous échappe encore. Peut-on les confondre avec ceux qui ont ou plutôt qui accusent le don de *double vue*, pénétrant par un sens propre et extraordinaire dans les profondeurs de la terre, dans l'homme même et dans l'intimité de ses organes? Nous ne le pensons pas.

Certains *sourciers* prétendent *voir* l'eau à travers la terre : ceux-là, semble-t-il, sont de véritables sorciers. Il y avait autrefois à Lisbonne une femme qui ne se contentait pas de découvrir les sources, mais voyait dans la terre, dans le corps humain, la circulation des eaux, du sang, le travail de la digestion. Elle fut gratifiée de superbes cadeaux par le roi de Portugal, mais ne dit pas son secret. Ce n'est pas le seul cas étonnant que rapporte l'histoire. On signale

des *sourciers* qui ne se bornent pas à indiquer le point précis où jaillira la source, mais qui arrivent à reconnaître les mines souterraines et à découvrir les trésors cachés.

Laissons de côté ces thaumaturges plus ou moins garantis, et limitons notre sujet à l'exclusive recherche des sources. Cette recherche, dont l'étude est hérissée de difficultés, remonte à une haute antiquité, mais il ne nous paraît pas permis avec quelques auteurs de la voir dans l'histoire sainte. Moïse, qui fit jaillir l'eau du rocher, au milieu du désert, en frappant la pierre du bout de sa baguette, n'était pas *sourcier*, comme on l'a témérairement prétendu : c'était l'homme de Dieu, chargé de conduire son peuple et investi d'une puissance supérieure. Qui s'étonnerait de le voir, à l'occasion, commander souverainement aux éléments?

Ce qui est certain, c'est que les Grecs et les Latins connaissaient les *sourciers*. Plusieurs acquirent même une grande réputation; et l'un d'eux, Marcellus, réunit les éléments de son art dans un ouvrage spécial, au témoignage de Cassiodore.

L'industrie, délaissée pendant des siècles, prospéra au moyen âge; et les *sourciers* (appelés encore *hydroscopes*, *rhabdomanciens*) se multiplièrent de plus en plus. Vers la fin du dix-septième siècle, un simple paysan des environs de Lyon, Aymar, se distingua entre tous, et sa célébrité, dépassant les limites de la province, s'étendit en France et en Europe. Plus tard ce fut le tour de Bleton. De nos jours, l'abbé Paramelle, Gautherot, Raffin, Roux, etc., ont accusé une remarquable sagacité comme *sourciers*. Des traités même ont été écrits pour faire connaître les règles savantes de l'art; citons : *La Recherche des sources*, par Paramelle; *L'Art de découvrir les sources*, par Tournier, et l'important ouvrage de Gabriel de Mortillet, *Histoire de l'hydroscopie* (1850).

Ce dernier auteur ne s'est pas contenté d'être le savant préhistorien que l'on connaît, il s'est distingué comme *sourcier* dans sa jeunesse et avait toute autorité pour traiter un difficile problème : il ne l'a pas résolu malheureusement, mais ses indications n'en sont pas moins utiles et importantes.

Tout *sourcier*, d'après lui, pour arriver à un résultat, doit avoir recours à un instrument, un pendule ou plutôt une baguette flexible, qui, soutenu par la main, accuse et amplifie le moindre frémissement des muscles du bras. Au voisinage de la source cachée, une sensation particulière saisit le sourcier, mais elle est plus ou moins vive, plus ou moins consciente : en tout cas, elle est indispensable pour actionner le bras et par suite la baguette tenue en main.

« Cette *baguette* qui a reçu le nom de *divinatoire*, a beaucoup d'analogies avec le pendule de Chevreul. Il consiste en une verge légèrement arquée que l'opérateur pose sur les deux index, aux points de séparation d'équilibre. Le moindre mouvement de rapprochement ou d'éloignement des doigts suffit pour déplacer le centre de gravité qui, passant successivement du centre de la baguette vers les bouts et des bouts vers le centre, fait naturellement tourner cette baguette. Mais la véritable *baguette divinatoire* se compose d'un point d'embranchement d'où partent deux branches à peu près égales formant angle, le moins ouvert possible. On empoigne de chaque main l'extrémité d'une des branches, et on la recourbe en arrière de manière qu'elle fasse ressort. Ces branches, arquées et recourbées, cherchent à reprendre leur direction droite, ce qui met leur point de jonction en mouvement. Pour agir, on établit un équilibre aussi instable que possible, afin qu'il puisse être rompu par la moindre secousse nerveuse qui met l'appareil en mouvement. Tels sont les principes du pendule et de la baguette. La nature du bois est indifférente. On choisit de préférence le coudrier, parce que les embranchements sont plus fréquents et les baguettes plus flexibles. » (De Mortillet.)

La nécessité d'une tige élastique et souple à l'extrémité des doigts paraît établie ; et nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs le cas du Père guérisseur que leur exposait récemment ici-même l'un de nos collaborateurs, M. Antonini. Ce prêtre use toujours, pour découvrir les sources ou les canaux, d'une baguette de n'importe quel bois, d'une paille ou d'un ressort de montre.

Dans ces conditions, est-il permis d'accorder créance aux histoires de *sourciers* opérant seuls, sans baguette, sans instrument d'aucun genre et comptant autant de succès que d'opérations? Nous ne le croyons pas, et nous avons pour nous le sentiment presque unanime des auteurs qui regardent comme douteux et problématique le cas, cité partout, de ce Paranque — un Marseillais — qui, à la fin du siècle dernier, prétendait découvrir directement les sources, par lui-même, et sans le moindre secours étranger.

Par contre, nous ne sommes nullement tentés d'accepter comme fondée, et vraie dans sa généralité, l'explication naturelle que la science contemporaine a proposée de l'art des *sourciers*. Leurs recherches, nous dit-on, seraient basées non pas sur la divination, mais sur la science, sur l'examen plus ou moins complet de la constitution géologique de chaque pays. Chaque *sourcier*, tout ignorant qu'il se proclame, serait un docteur ès sciences incomparable,

un maître capable de tenir tête aux de Beaumont et aux de Lapparent. N'est-ce pas inouï et invraisemblable?

On ajoute, pour corroborer la thèse, cet argument vainqueur : Les *sourciers* eux-mêmes ne cachent pas leur secret, et ils nous livrent, avec une égale prodigalité, la source de leur science et la source des eaux souterraines. Ils déclarent que l'étude des terrains est nécessaire à la réussite de leurs opérations. *Habemus confitentem reum.*

L'aveu ne nous paraît ni positif, ni catégorique. Sans doute, l'abbé Paramelle, dans son livre, émet cette opinion personnelle que la science est le guide assuré de son art, mais il n'en donne pas une preuve décisive et complète. Son système, comme on l'a justement remarqué, n'est applicable qu'aux vallées remplies par des graviers d'alluvions. Or, les *sourciers* opèrent en tous pays, dans les plaines comme sur les montagnes, dans des régions inconnues, *et les yeux fermés.*

On pourrait toutefois ne pas rejeter absolument l'opinion scientifique et y démêler une certaine part de vérité. Certains *sourciers* locaux paraissent avoir acquis par une longue et patiente observation la connaissance du terrain qu'ils explorent : ils sont experts, sûrs d'eux-mêmes dans le domaine qui leur appartient. Mais, dès qu'on les éloigne de la région où ils se sont cantonnés, du petit centre de leurs faciles succès, ils hésitent, se trompent et perdent tout leur pouvoir. Ce sont là les *sourciers* vulgaires, communs, sans ambition comme sans renom.

Les *sourciers* accomplis, les célèbres de la profession, est-il besoin de le dire, ne manifestent pas une telle faiblesse; et la merveilleuse réussite de leurs tentatives est toujours, pour les observateurs, un sujet d'étonnement et d'admiration. Ce qui est surtout déconcertant et ce qui sollicite l'attention des savants chercheurs, c'est la concordance des différents *sourciers* sur une source donnée. Une localisation déterminée par un manieur de baguette, l'est successivement par d'autres qui n'ont eu aucune communication avec le premier, ignorent les expériences faites, les résultats obtenus et arrivent de très loin, et des régions les plus opposées. Comment expliquer naturellement l'unanimité des *sourciers* dans une telle détermination, si étroite et si difficile qu'elle dépasse la science des géologues les plus réputés? C'est à croire vraiment qu'ils sont de véritables *sorciers!*

Et pourtant ils ne sont pas exempts d'erreur ni infaillibles : M. de Mortillet n'hésite pas à le déclarer. La faculté du *sourcier* est suscep-

tible de disparaître momentanément après un excès de table ou sous le coup d'une passion vive. On l'a vue se perdre définitivement à la suite d'une maladie grave...

Quelle est donc la vertu des *sourciers?* Est-elle d'ordre naturel ou surnaturel? Tient-elle à la fois à l'un et à l'autre? Les pages qui précèdent n'ont pas la prétention de répondre à ces graves questions : elles ont eu simplement pour objet de les soulever en rappelant les faits connus et acquis et en ramenant l'attention des savants sur un obscur et difficile problème. Elles auraient atteint leur but si elles déterminaient ceux de nos lecteurs qui ont déjà étudié particulièrement ce problème à honorer la *Revue* de leurs communications. Nos colonnes leur sont d'avance libéralement ouvertes.

Dr Georges DE LA MORINAIS.

APPARITIONS DÉMONIAQUES

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences psychiques, Mgr Méric a répondu à M. le docteur des Chesnais qu'il suffisait de lire les Bollandistes et les procès-verbaux de la canonisation des Saints pour acquérir la certitude scientifique de la réalité des apparitions corporelles des démons. Nous sommes heureux de reproduire la lettre suivante qui développe la pensée et la réponse de notre président.

Monseigneur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt le premier numéro de votre estimable *Revue du Monde Invisible*, que je crois appelée à rendre les plus grands services à l'Église pour l'éclaircissement des questions mystérieuses qu'elle entreprend de traiter.

Permettez-moi de vous présenter quelques observations sur le débat ouvert par M. le Dr Le Menant des Chesnais, et dont le thème est : *Depuis le Sauveur, y a-t-il des faits bien avérés d'apparitions diaboliques?*

J'ai été fort surpris de l'assertion de M. l'abbé Le Camus, que cite votre honorable collaborateur : *Rien n'indique* que Satan ait été vu par Jésus-Christ, dans la fameuse tentation au désert.

Je me demande quels sont les théologiens sur lesquels M. Le Camus appuie son opinion. Les interprètes de marque, que j'ai pu consulter, sont tous du sentiment contraire, qu'ils donnent comme touchant à l'évidence.

Le savant *Maldonat* dit : Tous les auteurs, *omnes auctores,* pensent que le diable s'approcha du Sauveur sous une forme corporelle, et sous une forme humaine.

Jansénius : Que le diable se soit approché du Sauveur sous une forme corporelle et humaine, cela ressort du terme *approcher,* et de ses colloques avec Jésus-Christ.

Cornélius à Lapide : Satan s'approcha du Christ, ayant pris la forme d'un corps humain, comme un homme s'approche d'un homme, pour le tenter en l'interpellant d'une voix sensible.

Bien plus, Cornélius s'appuie sur une raison théologique, pour démontrer que Satan n'a pu apparaître qu'extérieurement au Sauveur. Il n'avait pas puissance, dit-il, pour affecter et illusionner son imagination : il ne pouvait tenter Jésus-Christ, comme l'enseigne saint Grégoire le Grand, que par voie de suggestion externe. Comment admettre

que Satan ait pu illusionner le Sauveur, au point de lui faire croire qu'il le transportait tantôt sur le pinacle du temple, tantôt sur une montagne? — Si cet argument du savant interprète paraît discutable, son sentiment, fondé sur la lettre du texte évangélique, n'en a pas moins d'autorité.

C'est incontestablement aussi le sentiment de Bossuet, dans ses *Élévations sur les mystères.* Il se demande comment il fut permis *à cet esprit impur de toucher à ce corps innocent et virginal, etc.* (XXIIe Semaine, ve Élévation). Dans un opuscule trop peu connu, *Réflexions sur l'agonie de Jésus-Christ,* le grand évêque se déclare porté à admettre d'après plusieurs célèbres docteurs, et même quelques saints Pères, que Satan « qui lui-même avait tenté Jésus-Christ au désert, fit encore *visiblement* un dernier effort, lorsqu'il le vit attaché à la Croix ».

Dans la pensée des graves auteurs que je viens de citer, *tout indique*, dans le texte évangélique, que Satan apparut visiblement à Notre-Seigneur.

Depuis la venue de Notre-Seigneur, demande M. le Dr Le Menant des Chesnais, y a-t-il des faits bien avérés d'apparitions diaboliques?

La réponse me paraît simple.

Que l'on prenne un volume quelconque des Bollandistes, que l'on se reporte à la table au mot *doemon,* on trouvera relatée toute une série d'apparitions visible du diable à différents saints. Tous ces faits réunis formeraient une liste interminable. Pourrait-on soutenir qu'aucun d'eux n'est avéré ?

Qu'on lise en particulier la vie de saint Antoine par saint Athanase, la vie de saint Benoît par saint Grégoire le Grand. Chacun sait que ces deux vies sont pleines de récits, d'apparitions diaboliques. Dira-t-on que les deux grands docteurs de l'Église ont manqué de critique et de jugement?

Les légendes du bréviaire relatent plusieurs de ces apparitions. Celle de saint Agathon mentionne les multiples manifestations du diable, qui se produisirent à Rome lors d'une grande peste qui ravagea la ville.

Plus près de nous, la vie de sainte Françoise Romaine nous est donnée comme une lutte continuelle contre le diable qui l'attaquait visiblement, alors qu'un ange la défendait visiblement. Et à ce propos, on peut observer que nier les apparitions sensibles du diable, c'est nier par contre-coup les apparitions sensibles des anges.

Je m'arrête. La thèse que je soutiens trouvera sans doute des champions plus compétents que moi. Je vous livre néanmoins ces notes, dont vous apprécierez la valeur probante.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma respectueuse considération.

D. Bernard MARÉCHAUX.
Bénédictin de la cong. olivétaine.

Monastère de Soullac (Gironde).
20 juin 1898.

DES GUÉRISONS PAR CONTACT

Nous serions tentés, tout d'abord, de croire à l'intervention secrète d'une puissance extra-naturelle, quand nous voyons un homme, d'une piété ordinaire, soulager ou guérir des malades, par simple attouchement. Ce résultat n'a-t-il pas les apparences d'un fait qui dépasse manifestement les forces de la nature, d'un fait miraculeux?

Il nous paraît difficile, cependant, de nous ranger à cet avis. Ici encore nous répétons ce que nous avons dit dans un article précédent : la guérison par attouchement peut être le résultat, ou d'une vertu naturelle, d'un don qui appartient exceptionnellement à certains sujets, ou d'une intervention démoniaque, ou d'une intervention divine, mais ce phénomène n'est pas *intrinsèquement* préternaturel.

En vertu de ce principe de Mystique, que si Dieu enlève le mal, c'est pour faire le bien, et que le démon n'enlève un moindre mal que pour en produire un plus grand, j'examinerais, selon la très sage observation de Gorres, si la guérison d'un malade ne précède pas immédiatement l'apparition d'une maladie plus grave dans une autre personne plus digne ou plus considérable, parente ou amie du sujet guéri, ou si le guérisseur lui-même ne se trouve pas atteint. Cette *réversion* de la maladie sous l'influence démoniaque, a été souvent constatée dans les procès religieux; elle est conforme à l'esprit et au génie du mauvais, toujours gouverné par la haine du bien et la passion du mal.

Que cette propriété de guérir par contact, ou par simple attouchement, soit encore naturelle, quoique extraordinaire, dans certaines circonstances rares, Gorres le déclare ainsi :

« Toutes les guérisons de ce genre supposent une certaine vertu naturelle que l'état mystique ne fait que développer et rendre plus efficace. Cependant cette vertu est quelquefois si puissante qu'elle suffit à elle seule pour expliquer des effets vraiment extraordinaires. C'est ainsi qu'apparaissent de temps en temps dans l'histoire ces hommes qui, sans aucun pacte avec le démon et sans l'emploi d'aucun remède, guérissent certaines maladies par quelques formules, ou même par le simple attouchement.

« Un des hommes les plus extraordinaires en ce genre est certainement ce Valentin Gréatrack, né en 1628 d'une famille respectable d'Irlande. Après avoir servi quelque temps dans l'armée, il entendit, vers l'an 1662, une voix secrète qui lui dit qu'il pouvait par le simple attouchement, guérir les scrofules, comme les rois d'Angleterre. Ceux à qui il communiqua le fait rirent de lui. Cependant, il essaya de faire usage du don qu'il croyait avoir reçu, et il réussit. Il se borna pendant quelque temps aux scrofules; mais bientôt la voix l'avertit qu'il pouvait guérir aussi les fièvres intermittentes qui régnaient alors. Il imposa donc les mains à une femme qui souffrait de cette maladie en prononçant quelques paroles, et la fièvre disparut aussitôt.

« Le cercle de la pratique ne tarda pas à s'étendre, et d'innombrables témoins de sa puissance merveilleuse répandirent au loin sa réputation. Il ne recevait rien des malades qu'il guérissait... Il n'avait qu'à mettre la main sur un épileptique, et les convulsions s'arrêtaient aussitôt. Un jour, il guérit en même temps soixante personnes en leur imposant les mains.

« *Quoique vivant dans une époque superstitieuse, il ne se servait d'aucune formule magique ni de mots particuliers;* mais il prononçait seulement une courte oraison jaculatoire, et lorsque le malade était guéri, *il lui recommandait d'en rendre gloire à Dieu.* Ses plus chauds partisans attribuaient sa puissance à une disposition naturelle et à certaines émanations bienfaisantes qui s'échappaient de lui. Il l'attribuait lui-même à une vertu secrète qui résidait dans ses mains. Il avait remarqué qu'avant de l'avoir reçue, lorsque, dans un violent mal de tête, il mettait les mains sur la partie malade, il n'obtenait aucun résultat, et que, depuis qu'il avait reçu ce don, il lui suffisait de porter la main à la tête pour être guéri.

« Il disait aussi que lorsqu'il imposait les mains à un malade, le mal suivait leurs mouvements, changeant de place selon qu'il les imposait ici ou là, jusqu'à ce qu'il disparût entièrement. Ses gants produisaient aussi souvent le même effet. Le pouvoir merveilleux de cet homme est attesté *par un nombre considérable de malades qu'il avait guéris, par des médecins et des personnages du plus haut rang...* Il eut des ennemis et des partisans nombreux. » (Stubbe, *Miraculous conformist*, p. 6. Gorres, *La Mystique,* t. V, p. 397.)

Le cas rapporté par M. Antonini dans notre dernier numéro, ressemble d'une manière frappante à l'observation que nous venons de citer. Dans les deux cas, le guérisseur s'abstient rigoureusement de toute parole, de toute prière, de toute cérémonie qui aurait un

caractère magique ou superstitieux; il guérit par attouchement ou par imposition des mains; il refuse toute rémunération qui changerait le caractère de son intervention; il communique sa vertu curative aux objets qu'il touche; il attribue les guérisons à Dieu qui gouverne le monde par sa Providence; ainsi nous partageons volontiers le sentiment de l'évêque qui après avoir étudié ce cas singulier, autorise encore aujourd'hui un prêtre, d'ailleurs respectable, à faire usage du don qu'il a reçu.

Pourquoi Dieu ne pourrait-il pas faire dans l'ordre physique qui comprend ces guérisons corporelles, ce qu'il fait, de loin en loin, dans l'ordre intellectuel? A douze ans, Pascal avait déjà découvert la plus grande partie de la géométrie plane; à quatre ans, Mozart exécutait une sonate de piano; avant de savoir lire, Rembrandt dessinait comme un maître. Il nous serait facile de multiplier les exemples. Ces petits prodiges avaient reçu un don intellectuel comme d'autres reçoivent un don physique, et les phénomènes dont ils nous donnent le spectacle appartiennent à cette zone vaste et mystérieuse qui s'étend entre le naturel ou l'ordinaire et le préternaturel; c'est la zone de l'extraordinaire et du merveilleux.

Mais j'insisterais sur la nécessité de déjouer la fraude, de se défier de l'imagination et des ruses, et de constater très sérieusement la réalité des faits allégués.

Il serait intéressant d'étudier ensuite dans le cas rapporté par notre collaborateur l'action particulière de l'électricité, en temps d'orage, sur le système nerveux du prêtre guérisseur, et d'en dériver des conclusions. Apporter, enfin, une grande attention à l'étude des qualités morales du guérisseur et des circonstances de la guérison.

L. Lagrève,
Professeur de théologie.

AVIS. — En raison du *très grand* nombre de lettres qui nous ont été adressées au sujet de l'article *Guérisons par contact*, nous croyons devoir informer les lecteurs de la Revue que le *Rév. Père X... n'est pas en Europe* et que son nom ne peut être indiqué.

P. A.

NOTE SUR UN CAS D'ECCHYMOSE PAR SUGGESTION

Par le Docteur A. GOIX, de Paris,
Membre de l'Académie des sciences psychiques

Bulletin de la Société médicale de saint Luc, saint Come, saint Damien n° 2, mai 1898.

Il y a quelques années, en septembre 1891, j'eus l'occasion de soigner une jeune fille de vingt-trois ans, atteinte d'anorexie hystérique.

La malade était hypnotisable. J'obtins un sommeil avec anesthésie cutanée et musculaire, catalepsie et amnésie au réveil. La guérison fut obtenue, et j'ai publié les détails de l'observation dans la *Revue de l'Hypnotisme* (février 1892, p. 245). Au cours du traitement, je fus amené à constater un curieux phénomène sur lequel seul je désire aujourd'hui appeler l'attention.

Le 12 septembre 1891, pendant le sommeil hypnotique, la malade, à toutes mes injonctions, répond très sèchement : « Je ne mangerai pas; je ne veux pas manger. » Quelque peu impatienté, je lui dis, en *touchant l'avant-bras droit, un peu au-dessus du poignet :* « Si vous ne voulez pas manger ce soir, je vous pincerai là si fortement que la marque de mes doigts y restera. » Puis je la réveillai.

Le soir, vers sept heures, à table, sa mère l'engage à prendre du potage. La malade refuse. Tout à coup ses traits se contractent douloureusement, en présence de sa mère et de deux autres personnes présentes. La malade m'aperçoit près d'elle; elle m'entend lui dire : « Eh bien! puisque vous refusez de manger, je vous pince. » Elle éprouve au même moment une vive douleur et se sent pincée fortement à la face postérieure de l'avant-bras droit, un peu au-dessus du poignet. La trace des doigts imaginaires est visible dès le même soir.

Le lendemain, à ma visite, je constate l'existence d'une ecchymose ayant les dimensions d'une pièce d'un franc environ. Cette ecchymose est encore visible le 17 septembre et présente une coloration jaunâtre. Le 22 septembre, dix jours après, elle est complètement disparue.

L'année suivante, en mars 1892, j'ai pu réitérer la même expérience. J'ai remarqué alors que l'ecchymose était précédée de rougeurs et que

la peau était hypéresthésiée à sa surface. Même pendant l'hypnose, alors que le sujet était insensible partout ailleurs, le contact de l'ecchymose déterminait une sensation pénible.

Tel est le fait. Aucune supercherie ne peut être invoquée; et j'ai la certitude que l'ecchymose observée est la réalisation sensible d'une suggestion posthypnotique. Quelle interprétation convient-il de donner à ce fait?

L'analyse permet de le décomposer en trois éléments principaux :

1° Rougeur et ecchymose de la peau;

2° Douleur vive localisée à la face postérieure de l'avant-bras droit, un peu au-dessus du poignet;

3° Hallucination à la fois visuelle — la malade m'a vu près d'elle, — auditive — elle m'a entendu lui parler, — et tactile — elle m'a senti la pincer.

Cette hallucination n'est pas autre chose que le rappel, à un moment déterminé, de l'image mentale que j'avais produite par suggestion. Suggestion, hallucination, douleur, rougeur et ecchymose cutanées, tel est donc l'ordre de succession des phénomènes. Quelle en est la cause efficiente?

Ce n'est pas évidemment la suggestion. Si la parole de Dieu est pleine de puissance (1) et réalise objectivement ce qu'elle signifie, la parole humaine n'a pas un tel pouvoir. Mon rôle s'est borné à provoquer l'image mentale d'un pinçon et à déterminer le moment : repas du soir, — et la circonstance : refus de manger, où elle devait réapparaître.

C'est à l'imagination du sujet qu'il convient d'attribuer la production de l'ecchymose. Toutefois, il importe de le remarquer, l'imagination ne l'a pas produite directement et par elle-même, mais par l'intermédiaire d'une émotion vive, d'une douleur intense.

On sait que les congestions d'origine émotive, consécutives à la colère, la honte, la peur, la joie, etc., sont d'observation vulgaire. Il en est de même des congestions liées aux névralgies. Il y a déjà plus de quarante ans que le docteur Notta (2) faisait remarquer la fréquence des congestions dans les névralgies du trijumeau. Parfois limitée à la conjonctive, la rougeur peut s'étendre à toute une moitié de la face. Tantôt elle est permanente; tantôt, et beaucoup plus souvent, elle n'apparaît qu'au moment des crises douloureuses et disparaît dans leur intervalle.

On a observé la production d'ecchymoses spontanées dans le pseudo-tabes hystérique (3). Strauss a signalé, chez les tabétiques, l'apparition sur la peau des membres d'ecchymoses proportionnelles à la durée et à la violence des crises douloureuses (4).

(1) *Sermo illius potestate plenus. (Eccl.*, VIII, 4.)
(2) *Archives gén. de médecine*, 1854, II, p. 1.
(3) Pitres : *Leçons sur l'hystérie*, 1891, t. I, p. 472.
(4) *Nouv. Dict. de méd. et chir. prat.*, t. XXXVIII, p. 536.

La sortie du sang peut même être vue. Les névralgies lombo-sacrées donnent souvent naissance à des hémorragies utérines plus ou moins abondantes (1). Le professeur Parrot (2) a publié un cas d'hématidrose où la sueur de sang se montrait pendant des accès de douleurs névralgiques extrêmement vives.

L'existence de congestions et d'hémorragies consécutives à une violente douleur n'est donc pas contestable. Ce qui est en discussion, c'est leur mode de production. Or, il importe de remarquer que chez ma malade l'ecchymose a suivi une violente douleur.

Il existe d'ailleurs des faits absolument comparables, avec la triple association : image mentale, douleur et ecchymose. Une hystérique rêve qu'elle est fouettée, et son corps porte au réveil les traces de cette flagellation. Une jeune fille croit être frappée au visage, et sa sœur voit apparaître sur la face l'empreinte des doigts imaginaires (3).

En un mot, c'est un fait bien établi que le retentissement possible des images mentales sur les organes de la périphérie.

Attribuer à l'imagination un tel pouvoir, est-ce admettre implicitement le caractère naturel de la stigmatisation des saints? Evidemment non.

Stigmatisation est un terme générique qui désigne une foule de faits dissemblables, dont le seul caractère commun est la présence de marques ou stigmates rappelant les cinq plaies de Jésus crucifié. L'Eglise n'a jamais considéré la stigmatisation comme étant par elle-même un miracle, ni comme étant un signe de sainteté. Elle a seulement reconnu le caractère miraculeux de certains faits particuliers, tel que celui de saint François d'Assise.

Or, il suffit de lire la description des stigmates de saint François pour se convaincre que, malgré la similitude de nom, le fait se distingue absolument des autres faits de stigmatisation.

Saint François portait aux pieds et aux mains une substance charnue en forme de clou. Ces clous transperçaient les mains et les pieds; leur tête, ronde et noire, faisait saillie à la paume des mains et au cou-de-pied; leur pointe, longue, recourbée et comme rabattue, sortait à la partie opposée (4). Ces stigmates persistèrent sans interruption, pendant deux ans, jusqu'à la mort du saint; ils furent vus par un grand nombre de personnes.

Il est difficile d'attribuer à l'imagination de semblables stigmates. Mais, à supposer qu'elle ait pu les produire, il resterait encore à expliquer leur évolution. N'est-ce pas une loi pathologique qu'aucune partie morte ne peut subsister dans l'organisme vivant sans provoquer autour d'elle un travail d'élimination (rougeur inflammatoire, suppura-

(1) Marrotte, *Arch. de méd.*, 1860, t. I, p. 385.
(2) *Gaz. hebd. de méd. et de chir.*, 1859, p. 633.
(3) Cf. *Proceedings of Society of psychical Research*, 1891, v. X, p. 198.
(4) Cf. S. Bonaventure : *Opera omnia*, édit. Vivès, Paris, t. XIV, p. 338.

tion, etc.) que les mains et les pieds de saint François ne présentèrent jamais.

— L'observation de notre savant confrère et ami M. le Dr Goix est des plus singulières, des plus intéressantes, et nous avons tenu à la reproduire *in extenso*. Mais les considérations qui l'accompagnent soulèvent de trop graves questions pour que notre *Revue* les insère sans commentaire.

M. le Dr Goix met d'abord, et fort justement, la *stigmatisation* hors de cause. Il n'y a pas d'assimilation possible entre une rougeur ou une ecchymose produite par suggestion et les *stigmates sacrés*, tels que l'observation les présente : nous avons toujours défendu cette opinion, et nous sommes heureux de la voir partagée par notre confrère. Les *clous de chair* distinguent particulièrement (1) la stigmatisation de saint François d'Assise, *mais ne la caractérisent pas*. Ce qui est essentiel dans ce cas comme dans tous les autres, et ce qui ne peut s'expliquer par l'imagination, c'est l'existence des plaies électives, inodores, qui ne suppurent pas et qui saignent régulièrement à certains jours et à certaines heures. Une telle évolution est contraire aux lois physiologiques *connues :* la science nous en révélera peut-être le mécanisme un jour, mais en attendant, il faut se réserver et avouer notre ignorance.

La question des *stigmates* mise de côté, la science rend-elle compte des rougeurs et des ecchymoses que l'on attribue communément à la suggestion? L'imagination suffit-elle, même avec le concours des passions, à produire une congestion locale des tissus? Il est permis d'en douter, dans l'état présent de nos connaissances; et les faits qu'invoque notre savant confrère ne sont guère probants. La *sueur de sang* n'est pas démontrée, et ce n'est certes pas l'observation de Parrot, vieille de quarante ans et rééditée partout, qui pourrait aujourd'hui asseoir une conviction. La gynécologie a fait du chemin depuis lors; et, si la douleur suffisait réellement à produire des hémorragies, aurait-on besoin de remonter à une observation vieille de quarante ans? Ce n'est guère probable.

La triple association qu'imagine le Dr Goix : image mentale, douleur et ecchymose, ne nous paraît pas absolument contestable; mais

(1) Mais non *absolument*, comme l'affirme trop exclusivement notre confrère. De nos jours, chez une des stigmatisées du Tyrol, Maria Domenica Lazzari, le savant docteur Dei Cloche a constaté l'existence aux mains et aux pieds de gros *clous de chair* analogues à ceux de François d'Assise. (Voir notre récent article, *Les Stigmatisés*, *Correspondant*, 10 juin 1898).

l'ecchymose résulte-t-elle de la douleur, et celle-ci vient-elle uniquement de l'image mentale? Toute la question est là : elle est loin d'être résolue. La douleur *subjective* est de constatation presque vulgaire, mais elle se produit inopinément et n'a pas de point d'élection. De plus elle n'a pas de retentissement appréciable sur les organes : on ne voit pas une ecchymose, une rougeur succéder à la douleur localisée, même la plus vive.

Notre confrère assure qu'une hystérique a rêvé qu'elle était fouettée, et que son corps portait au réveil les traces évidentes de la flagellation. L'observation est extraordinaire, mais elle est vraiment trop sommaire, et nous ne l'acceptons que *sous toutes réserves*. Combien d'hystériques, dans les mêmes conditions, n'ont pas eu la moindre rougeur, la moindre ecchymose de la peau! L'imagination serait bien puissante si elle amenait de tels résultats; mais on doit croire qu'elle n'opère pas *seule*. Le retentissement des images mentales sur les organes de la périphérie n'est pas établi, comme l'affirme un peu vite notre confrère.

L'ecchymose qu'il a observée ne saurait être attribuée à l'imagination; mais qui sait si l'*autographisme* n'en rendrait pas raison? C'est la seule hypothèse qui nous paraisse plausible, et nous regrettons de ne pas la voir mentionnée dans le travail de notre distingué confrère. On sait en quoi consiste le curieux phénomène de l'*autographisme* ou *dermographisme*.

Le Dr Mesnet en donne l'exacte définition: « C'est la reproduction, en reliefs saillants et teintés, des emblèmes, figures et mots qu'il a plu à l'expérimentateur de tracer sur la peau. » Cette *urticaire* artificielle se développe facilement sous l'influence de la moindre excitation du tégument, par pression, piqûre, etc. L'élevure et la rougeur de la peau ne disparaissent souvent qu'au bout de quelques jours. Les hystériques sont particulièrement sujets à l'*autographisme*.

La malade du Dr Goix était-elle *autographique?* Il ne le dit pas, mais tout permet de le supposer. Notre confrère, l'ayant endormie, l'a touchée au bras au-dessus du poignet; et, dès le lendemain, sous la double action de la suggestion et de l'*autographisme*, la douleur s'accusait et l'ecchymose se développait au point touché. Le phénomène trouve là une explication simple et naturelle.

Remarquons que la personne atteinte de *dermographisme* est absolument étrangère psychiquement à l'érythème et à l'œdème de la peau, que son imagination n'y a aucune part, que sa volonté est absolument hors de cause. L'auto-suggestion ne peut être invoquée. Ce qui

le prouve sans réplique, c'est que des essais d'*autographisme* expérimental ont été tentés sur les animaux et qu'ils ont admirablement réussi chez le cheval (1). Qui songerait à attribuer les figures dermographiques qui sillonnent le cuir à la suite de bons coups de fouet à l'imagination animale, à la volonté du cheval? Ici comme chez l'homme, elles dépendent manifestement de l'excitabilité nerveuse, de l'irritation vaso-motrice.

Si par impossible le sujet du Dr Goix n'était pas *dermographique,* son ecchymose ne nous paraîtrait pas explicable scientifiquement. Il est bien entendu que nous supposons toute supercherie écartée; car, de ce côté, nous sommes loin de partager la confiance de notre confrère et tenons les hystériques comme plus exposés que d'autres à l'erreur et au mensonge et très capables de se tromper et de nous tromper.

Dr S.

(1) Dr Barthélémy, *Étude sur le dermographisme,* 1893, p. 40.

LA STIGMATISÉE DE KERGAËR

Une stigmatisée a été dernièrement signalée à Kergaër, au fond de la Bretagne (1). Son cas n'est pas absolument extraordinaire, mais présente plusieurs particularités intéressantes; et nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant, d'après la *Semaine religieuse de Quimper*, le récit d'un témoin, prêtre breton d'une parfaite bonne foi :

« Le vendredi de la semaine de Pâques, je me suis rendu de Lorient, en compagnie du Dr Le G., à Inzinzac, à 6 kilomètres d'Hennebont. Nous fîmes, à pied, le trajet du bourg au village de Kergaër, distant d'un kilomètre environ; c'est là qu'habite la « stigmatisée », Françoise Helgoualc'h, âgée de vingt-quatre ans.

« Il est bien nommé, ce village de Kergaër; le site en est ravissant. C'est tout à fait le paysage chanté si souvent par Brizeux : des landes sauvages, de longs genêts dorés, de noirs sapins, de la bruyère, des rochers moussus, de petites vaches noires errant çà et là, tout cela éclairé par le beau soleil du bon Dieu, au commencement du printemps.

« En arrivant au village, le docteur me laisse et pénètre seul dans la ferme, afin de préparer la malade à notre visite. On laisse désormais entrer peu de personnes, pour éviter toute fatigue exagérée; mais le bon docteur est connu et a ses entrées libres. Dix minutes environ après, il vient me chercher.

« En pénétrant dans l'unique chambre de la ferme, très vaste et très longue, je vois d'abord une rangée de lits clos, alignés les uns à la suite des autres; puis, au fond, dans une encoignure, éclairée par une petite fenêtre, le lit de la malade, abrité par des rideaux de coutil grisâtre; au-dessus et contre le mur un peu à gauche, une image de la Sainte Face. Je ne puis, en écrivant ces quelques lignes, dominer encore l'émotion que j'ai ressentie au premier aspect de cette pauvre fille couchée, depuis un an et demi, sur son lit de douleur... Tous les vendredis, depuis dix-huit mois, ce sont les mêmes souffrances, les mêmes plaintes et aussi la même résignation de la part de la malade. Les stigmates commencent à

(1) Elle est décédée en juin.

apparaître, dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine, les uns après les autres; quand je la vis, vers 10 heures du matin, ils étaient au complet, moins une grande tache de sang que je vis moi-même apparaître, sous l'œil gauche, semblant sortir du point lacrymal.

« Le front est entouré d'une couronne qui en prend toute la largeur depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils; cette couronne est formée de losanges très réguliers et entrelacés, que l'on croirait tracés au pinceau; les cheveux empêchent de voir la couronne derrière la tête, mais elle existe, me dit le docteur. Une tache de sang de la grandeur d'une pièce de un franc couvre le métacarpe de chacune des mains, de même au-dessous, à la paume, correspond une tache de sang d'égale grandeur; les mêmes stigmates existent aux deux pieds.

« Il y a quelques années, Françoise Helgoualc'h avait demandé à entrer en religion, dans la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria; ces religieuses portent, comme signe distinctif, un anneau simple à l'annulaire de la main droite : la pauvre fille a un anneau sanglant, avec un chaton très visible, à la main droite. Sur la joue gauche, une grande tache de sang, et près de l'œil gauche, une autre tache que je vois apparaître et grandir comme une sueur de sang, s'échappant par chacun des pores de la peau. Dans ces moments, les souffrances sont plus aiguës, nous dit la pauvre malade. Avant mon arrivée, le docteur avait reconnu une croix sanglante sur la poitrine et une tache de sang au côté.

« La stigmatisée se plaint presque continuellement, et il est impossible de rester insensible devant cette figure si douloureuse. Je lui dis que, le lendemain, je dirai la sainte messe à son intention, afin que le bon Dieu lui donne la grâce de supporter ses souffrances avec résignation; elle me remercie bien simplement, en joignant ses pauvres mains ensanglantées : « Oui, je vous en supplie, priez, priez pour moi! » Les ongles des mains et des pieds sont presque tous tombés, et j'ai vu jaillir, à la place, des gouttelettes de sang, qui arrachaient chaque fois à la patiente un cri de douleur.

« A un moment donné, elle s'écrie, à deux reprises : « Mon cœur! « mon cœur! » en pressant sa poitrine de ses mains; puis elle a un évanouissement, qui a duré environ une minute. Sa figure, au repos, dans cet état de syncope, est d'une régularité parfaite, et je fais le rapprochement entre ce que je vois sous mes yeux et cette gravure de l'*Almanach Hachette,* qui est vraiment hideuse et ne donne pas la moindre idée de la scène que j'avais sous les yeux. Pendant le quart

d'heure que j'ai passé près de la malade, elle a eu deux crises de ce genre.

« Il y a un mois environ, le Dr Le G. a vu apparaître la croix sur la poitrine; cette croix a environ $0^m,20$ de longueur, l'autre branche $0^m,10$, comme largeur $0^m,02$ à peu près; elle part de la clavicule pour aboutir à l'extrémité du sternum. A ce moment, la malade tombait comme en extase, et prenait l'attitude du Christ en croix, avec arrêt *complet* de la respiration pendant un peu plus de deux minutes. Le docteur me dit avoir lavé avec soin les taches de sang sur les mains et la poitrine, et constaté lui-même qu'il n'y avait aucune éraillure ni égratignure de la peau, aussi blanche, aussi intacte là qu'ailleurs; il n'a pas voulu renouveler ce lavage, aujourd'hui, parce que les souffrances de la malade sont plus aiguës, le sang reparaissant un instant après. Dans la soirée du vendredi et pendant la nuit, tout ce sang se dessèche complètement et tombe comme en poussière; tous les stigmates disparaissent.

« Un fait encore plus curieux, et aussi inexplicable que les autres : le Dr Le G. a appliqué lui-même une mousseline très fine sur la poitrine, et le morceau de mousseline a pris l'empreinte, non pas d'une croix ordinaire, mais d'un crucifix de même taille que la croix qui, de plus, apparaît en *relief* sur l'étoffe qui est creusée et bossuée, comme frappée au marteau. Je n'ai pas vu ce fait moi-même, mais le docteur a remis à M. le Curé de... une empreinte obtenue de cette manière; quand nous sommes arrivés, le sang était desséché et n'a pu donner d'empreinte sur le morceau de mousseline, apporté à cette intention par le docteur.

« Depuis plus d'un an, il y a, chez la stigmatisée, suspension complète de toute alimentation quelconque, solide ou liquide, et par suite, suspension complète de toute fonction naturelle; cependant l'amaigrissement n'est pas extraordinaire; le corps, en parfait état de conformation, est d'une bonne constitution; à l'auscultation, faite différentes fois, le docteur n'a jamais remarqué rien d'anormal; le pouls est très régulier, pas un seul souffle au cœur.

« Cette année, la pauvre fille a pu faire la sainte communion, à l'époque de Pâques, avec une demi-hostie, imbibée d'eau; jusqu'ici, on craignait même qu'elle ne pût garder la sainte hostie. Elle m'a dit avoir souffert davantage, pendant la Semaine sainte, et surtout le Vendredi saint. Je lui ai demandé si elle souffrait tous les jours. « Oui, m'a-t-elle répondu, mais beaucoup plus les jours où apparaissent les taches de sang, c'est-à-dire le vendredi. »

« Après un quart d'heure passé près de la malade, je me sentis

tellement indisposé, que je fus obligé de quitter la chambre; mes jambes me portaient à peine, et ce fut presque en chancelant que je gagnai la porte de sortie. Je ne sais comment analyser cette émotion, dont je ne puis encore me rendre compte.

« Une remarque que le docteur m'avait faite avant, et que j'ai constatée moi-même, c'est qu'il n'y a, chez cette pauvre fille, aucune exaltation religieuse, aucun mysticisme exagéré; elle répond à tout, avec la plus grande simplicité. Elle doit avoir une certaine instruction, car elle parle correctement le français, avec l'accent assez harmonieux des paysans de ce pays, autant que j'ai pu en juger par des phrases, continuellement coupées d'exclamations douloureuses.

« Que dire, que penser de tout cela? Je n'en sais rien, ni moi, ni personne; il ne nous reste qu'à nous incliner devant les manifestations si surprenantes, d'un ordre évidemment surnaturel.

« *** »

— L'honorable témoin va loin et vite, plus loin que l'Eglise qui ne s'est pas encore prononcée sur le cas de Kergaër, plus vite que la science dont l'opinion n'est pas faite sur la nature des stigmates. Il nous permettra de ne pas nous associer à sa conclusion radicale et prématurée. On ne saurait vraiment déclarer surnaturel et miraculeux tout ce qui est nouveau et surprenant, tout ce qui dépasse l'esprit des ignorants et même celui des savants, sous peine de renoncer à la science, au progrès, à la plus élémentaire logique, sous peine de nuire gravement à l'Eglise et de compromettre son autorité! La foi n'est pas intolérante et étroite, comme on se plaît à le prétendre dans un certain camp : elle est au contraire éclairée et large. Elle ne nous oblige pas à regarder les stigmates comme une preuve décisive de l'intervention divine. Dans les cas les plus nets, l'Eglise ne s'est jamais prononcée sur la stigmatisation en elle-même et indépendamment des circonstances : elle n'a jamais dit d'une manière générale que ce fût un phénomène surnaturel. Comment pourrait-on dès lors l'engager dans la question de Kergaër qui vient de naître et qu'elle n'a même pas encore examinée?

Nous nous bornerons à cette simple, mais nécessaire réserve, le problème des *stigmates sacrés* étant immense et devant faire ultérieurement dans la Revue l'objet d'une étude complète.

Dr S.

L'OCCULTISME AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Religions et Initiations antiques (*suite*).

I. — Les Mystères.

Sans nous attarder à définir les liens étroits unissant entre eux les divers Mystères des Temples de l'Antiquité, nous recueillons simplement les traditions les plus précises sur l'**Initiation égyptienne,** pour commencer. Aussi bien, nos lecteurs verront de suite combien profonde a été l'action des Hiérophantes d'Égypte, puisque tous les autres Mystères semblent dériver très directement de ceux d'Isis et d'Osiris.

Jamblique de Chalcis en Cœlé-Syrie, qui vivait dans la première moitié du quatrième siècle de notre ère, nous a laissé un *Traité des Mystères égyptiens,* dans lequel sont relatées les principales scènes des épreuves de l'Initiation...

Le Sphinx de Giseh, dit l'auteur du *Traité des Mystères,* servait d'entrée aux souterrains sacrés dans lesquels étaient subies les épreuves du Magisme Cette entrée... se dessine encore entre les jambes antérieures du colosse accroupi. (*Histoire de la Magie,* par Christian, ancien Bibliothécaire au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, p. 106.)

Suit une longue et vivante description des épreuves isiaques. Elles ont été manifestement copiées — et simplifiées — dans les Initiations maçonniques d'aujourd'hui. Les auteurs Francs-Maçons les plus éminents le font d'ailleurs ressortir de la plus évidente façon.

A la page 132, nous trouvons une *épreuve du feu* admirablement machinée; p. 133, une *épreuve par l'eau* qui ne fait pas moins honneur à l'imagination des favoris d'Isis!

Après des exercices variés exécutés dans les souterrains qui sillonnaient la plaine de Gizeh, le futur Initié parvenait à une crypte, creusée au cœur de la Grande Pyramide, et où le collège des Prêtres l'attendait, rangé devant la statue colossale d'Isis. Là se plaçait l'épreuve du poison, rajeunie aujourd'hui comme l'on sait dans l'épreuve du *bitter*, venu directement de chez le marchand de vins le plus proche de la Loge maçonnique, dont il constitue souvent l'une des plus éclatantes *Lumières*.

Page 140, l'épreuve suprême de l'Initié, la seule qui fût réellement dangereuse pour sa vie, s'il faut en croire Jamblique. Laissons parler Christian :

Les plis d'une tenture verte... s'écartaient lentement au fond de la chambre pour découvrir une galerie où se croisaient des jeunes femmes dansantes. C'étaient les filles des Mages, élevées dans le Sanctuaire et consacrées à Isis jusqu'au jour où elles recevaient un époux. Ces apparitions séductrices portaient un masque attaché à leur front par un cercle d'or, afin que l'initié ne pût les reconnaître plus tard, s'il triomphait de l'épreuve.

... Si par le moindre signe de faiblesse, l'imprudent osait profaner la pureté des Mystères, un Néocore qui s'était glissé derrière lui... le frappait d'un coup mortel. S'il demeurait immobile et recueilli,... les Mages venaient en procession féliciter leur nouveau frère d'avoir triomphé de l'épreuve surhumaine qui avait surpris sa vertu sans la faire chanceler. (Christian, loc. cit., p. 141.)

Les épreuves isiaques sont aussi décrites tout au long par le F.·. Clavel. (*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 292.)

Il place l'entrée des Galeries sacrées, non plus aux pieds du Sphinx, mais à une ouverture pratiquée sur la seizième marche de la Grande Pyramide, sans nous dire d'ailleurs où il a puisé ce renseignement si précis.

Les épreuves « par le feu, par l'eau et par l'air », nous sont donc narrées par Clavel, qui énumère soigneusement les divers prêtres d'Isis revêtus de leurs insignes mystérieux pour recevoir le nouvel Initié.

... Un quatrième, dit-il, portait le crible sacré à travers lequel se faisait le triage des âmes, et qui désignait aussi l'Initiation. Un autre était chargé de la *Ciste* ou corbeille sainte... (F.·. Clavel, loc. cit., p. 298.)

Je suis obligé, au sujet du Symbolisme de la Ciste, de renvoyer au texte du F.·. Clavel. Il s'agit là d'emblèmes naturalistes qui se retrouvent d'ailleurs dans tous les autres Mystères et se sont perpétués jusqu'à nos jours, ainsi que nous l'indiquerons discrètement au cours de cette étude.

Page 303, le F.·. Clavel cite Porphyre qui a conservé un fragment de Chérémon, prêtre égyptien, nous apprenant que les mystagogues de sa nation interprétaient le mythe d'Isis et d'Osiris par l'astronomie.

Page 304, un curieux passage de Clément d'Alexandrie, le savant docteur chrétien, qui, selon Clavel, avait été initié à tous les mystères :

Tous ces mystères qui ne nous présentent que des meurtres et des tombeaux, toutes ces tragédies religieuses avaient à peu près un fonds commun différemment brodé ; et ce fonds était la mort et la résurrection fictives du Soleil, âme de l'Univers, principe de vie et de mouvement dans le monde sublunaire. (F.·. CLAVEL, loc. cit., p. 304.)

... Caracalla, dit Clavel, consacra des sommes énormes à la construction de temples dédiés à Isis. Le plus magnifique de tous était celui qu'il avait érigé dans le champ de Mars et où se célébraient *les mystères de l'Initiation* (1). La protection de ces tyrans fut fatale aux mystères isiaques. Jusqu'alors, ils s'étaient du moins garantis des pratiques obscènes ; mais à partir de ce moment, ils devinrent le théâtre de la plus honteuse débauche...

Les mystères de l'Égypte sont la source commune de tous les mystères du paganisme... Le récipiendaire y représente le Soleil. Comme cet astre, il naît, il grandit et il meurt fictivement sous les coups d'un ennemi puissant, figure de l'hiver qui le frappe... mais bientôt un autre Soleil se lève radieux, qui va de nouveau répandre l'abondance sur la terre... (F.·. CLAVEL, loc. cit., p. 307.)

(1) Pour tout ce qui touche aux mystères antiques, le F.·. Clavel s'est inspiré de la façon la plus... large, d'un savant ouvrage dû au baron de Sainte-Croix, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres et intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Religion secrète des anciens Peuples, etc.* (A Paris, chez Nyon... rue du Jardinet, 1784.)

Tandis que le F.·. Clavel se garde bien de citer les sources de sa précieuse érudition, de Sainte-Croix, au contraire, renvoie à chaque instant aux auteurs grecs et latins sur l'autorité desquels il s'appuie.

En dehors de toute autre raison, ce nous en est une pour citer au fur et à mesure les passages où le F.·. Clavel, cette *colonne* de la Maçonnerie, s'est livré à un facile démarquage aux dépens du baron de Sainte-Croix.

Ce dernier donne cette glose :

Apud templum Isidis Lena conciliatricis : quia in hortis templorum ejus adulteria committuntur. (Schol. *Juven.* ad. L. C.)

Et il ajoute : « On y vit (l'Empereur Commode) la tête rase, avec la figure d'Anubis sur les épaules et se servant de son museau de chien pour assommer les assistants. D'autres fois, il forçait les malheureux initiés de se frapper la poitrine jusqu'à courir un danger imminent de mort. » (DE SAINTE-CROIX, loc. cit., p. 496 ; d'après Ael. Lamprid. *Hist. August.*, t. I, et Ael. Spartian. *Ibid.*)

Après avoir expliqué selon le dogme de l'Héliolatrie (culte solaire) l'emblème saint que les Prêtres égyptiens offraient alors à la vénération des fidèles pour rappeler la fécondance céleste, Clavel expose l'adaptation des Mystères d'Osiris à la théogonie phénicienne et leur transformation dans **les Mystères d'Adonis** qui se propagèrent par la suite dans toute l'Asie, la Grèce et la Sicile et qui sont un mélange de diverses traditions empruntées aux religions égyptienne, chananéenne et chaldéenne.

Nous avons retrouvé la source du chapitre en question de *l'Hist. Pittor. de la F.·. Maç.·.* dans les mémoires de Sainte-Croix qui donne, d'après Lucien, ce détail caractéristique :

... Le huitième jour, on exposait au grand jour la statue du jeune Dieu (Adonis), et tout le monde se rasait la tête, suivant le costume égyptien dans les fêtes d'Apis. Les personnes du sexe qui refusaient de se conformer à cet usage, étaient, dit-on, mises en vente... infâme marché, dont le produit était appliqué aux frais des sacrifices consacrés à Vénus. (LUCIAN. *De Deâ Syr.* 56. — *Mém., etc.*, p. 445.)

Les singularités de ce culte n'ont pas besoin d'être relatées davantage. Les emblèmes naturalistes y jouaient d'ailleurs un rôle excessif. (DE SAINTE-CROIX, loc. cit., p. 441-454.)

Il en était de même dans **les Mystères des Cabires de Samothrace,** originaires eux aussi de Phénicie.

Les Cabires, en effet, étaient des dieux phéniciens, *Kabirim*, les puissants ; Clavel a résumé ici de Sainte-Croix. (*Mém.*, p. 26-42.)

La plupart des cérémonies mystérieuses se faisaient la nuit; quelques-unes même dans un antre, et le secret le plus inviolable en dérobait la connaissance aux profanes. Il paraît par un endroit d'Hérodote (l. II, ch. LI) qu'on apprenait aux initiés plusieurs traditions historiques sur les Pélasges et sur l'adoption que firent les Athéniens de plusieurs objets de leur culte... Ce même Culte... devait son crédit à un dépôt mystérieux, confié, disait-on, par Cérès aux deux premiers Cabires. En quoi consistait-il? Quel usage en faisait-on? — Voilà, assurait Pausanias, ce que je ne puis divulguer. Il est seulement permis de dire que les Mystères des Cabires sont fondés sur un présent que leur fit Cérès. (PAUSAN. *Messen.*, ch. I.) — (Voir DE SAINTE-CROIX, loc. cit., p. 40.)

L'an 18 de notre ère, les Mystères cabiriques n'avaient rien perdu de leur célébrité, et Germanicus voulut s'y faire initier. (F.·. CLAVEL,

loc. cit., p. 310.) (1). Les mêmes mythes ont aussi donné naissance aux MYSTÈRES DES DACTYLES (en Phrygie), DES TELCHINES (à Rhodes), DES CURÈTES (en Crète) (2).

... Le récipiendaire, couvert de la peau d'un agneau noir, représentait la victime. (Voir F.·. CLAVEL, loc. cit., p. 310, qui constate dans tous ces mystères les mêmes rites naturalistes que dans les Initiations d'Osiris, d'Adonis et des Cabires.)

La Phrygie possédait encore **les Mystères des Corybantes** où l'on honorait Atys, fils de Cybèle.

Au sujet de cette déesse, de Sainte-Croix émet ces très justes remarques :

La Terre, Ops, Rhéa, la Mère des Dieux, Adgestis, la bonne Déesse, la grande Déesse phrygienne, etc., étaient les noms d'une même divinité à laquelle on donnait encore les épithètes de Cybèle, de Bérécynthienne, Dyndiménienne, Idéenne, Pylérienne, Pessinontide, etc., suivant les lieux qui lui rendaient un culte particulier : elle ne différait point d'Isis, adorée chez les Égyptiens, d'Astarté chez les Phéniciens et de Cérès chez les Athéniens (*à Eleusis*)... (*Mémoires, etc.*, DE SAINTE-CROIX, p. 59-60.)

Le temps de la célébration des Mystères (de la Mère des Dieux) se trouvait fixé à l'Équinoxe du printemps. (JULIAN, *Orat.* V. in honor. Matr. Deor.) Le récipiendaire répondait aux questions du Mystagogue par ces paroles : *J'ai mangé du tambour, j'ai bu de la cymbale et j'ai porté le Cernos*, espèce de vase de terre dans lequel étaient des pavots blancs, du froment, de l'huile et du miel... (De SAINTE-CROIX, loc. cit., p. 62.)

(1) Ceci est emprunté à de Sainte-Croix (loc. cit., p. 43) d'après Tacite. *Annal.*, l. II, ch. LIV.

(2) Selon Ephore, Minos emmena les *Curètes* avec lui dans l'île de Crète (DIOD., l. V, § 64) qui porta même leur nom. (PLINE, l. IV, ch. XX.) M. le Président des Brosses avance que « les Curètes sont les anciens Prêtres de cette partie de l'Europe, voisine de l'Orient et de la Grèce, assez semblables aux Druides des Celtes, aux Saliens des Sabins, aux Sorciers ou Jongleurs de Laponie, de Nigritie ou à ceux des Sauvages de l'Amérique;... le plus célèbre Collège de ces Jongleurs était en Crète... » (Cité par de SAINTE-CROIX, loc. cit., p. 50-51.)

Remarquons en passant que Minos, dans les légendes grecques, est un personnage éminemment égypto-phénicien. Ce qui donne une force plus grande encore à l'opinion émise par plusieurs auteurs, que presque tous les collèges de prêtres dont il est ici question sont d'origine phénicienne.

L'Empereur Julien l'Apostat qui s'est vainement efforcé de donner un nouvel éclat au Culte et aux Mystères de la Mère des Dieux à Pessinunte, prétendait que les cérémonies secrètes y représentaient les travaux de la moisson (??). De Sainte-Croix ajoute : « Ce Prince, trop vanté de nos jours parce que ses ouvrages ne sont point assez lus, écrivit à Arsace, Grand Prêtre de Galatie, pour l'assurer qu'il accorderait sa protection aux habitants de Pessinunte s'ils se rendaient propice cette divinité; que si au contraire ils la négligeaient, il leur ferait ressentir les effets de son indignation. » (JULIAN. Epist. XLIX. — Voir de SAINTE-CROIX, loc. cit., p. 69.)

Voilà bien le fait d'un Prince *Philosophe!*

Le F.·. Clavel déclare que :

Les Galles (autre catégorie de prêtres de Cybèle) se portaient à des actes de frénésie qu'on a peine à comprendre (1)... Introduite à Rome pendant la deuxième guerre Punique, cette Initiation se propagea dans tout l'Empire, et elle y subsista jusqu'aux derniers temps du Paganisme. (F.·. Clavel, loc. cit., p. 312.)

Les Mystères de Cotytto qui avaient beaucoup d'analogie avec ceux d'Atys et de Cybèle, furent d'abord établis dans la Thrace. De là, ils furent portés dans la Grèce, à Chio, à Corinthe et à Athènes. — On sait seulement que les Initiés prenaient le nom de *Baptes*, sans doute à cause de quelque ablution préparatoire... De la Grèce, les Mystères de Cotytto passèrent à Rome, à l'époque de la fondation de cette ville, s'y modifièrent, y prirent le nom de *mystères de la bonne Déesse* et y furent spécialement consacrés aux femmes. Les Vestales en étaient les prêtresses. (F.·. Clavel, loc. cit., p. 312.)

Clément d'Alexandrie, dans une curieuse dissertation que nous croyons devoir passer sous silence, a montré sur quel singulier dépôt veillaient les Vestales! Non moins singuliers étaient les rites qui s'accomplissaient dans les Mystères de la bonne Déesse!

Si l'on en croit Juvénal, les vertus *Antiques* n'y étaient guère pratiquées!

Nota bonæ secreta deæ, quum tibia lumbos
Incitat, et cornu pariter vinoque feruntur
Attonitæ, crinemque rotant, ululantque Priapi
Mœnades. O quantus tunc illis mentibus ardor
Concubitus! Quæ vox saliente libidine! Quantus
Ille meri veteris per crura nodentia torrens!
Lenonum ancillas positâ Saufella coronâ
Provocat, et tollit pendentis præmia coxæ :
Ipsa Medullinæ frictum crissantis adorat,
Palmam inter dominas virtus natalibus æquat
Nil ibi per ludum simulabitur; omnia fient
Ad verum, quibus incendi jam frigidus aevo
Laomedontiadis et Nestoris hernia possit.
Tunc prurigo moræ impatiens, tunc femina simplex,
Et toto pariter repetitus clamor ab antro :
Jam fas est, admitte viros! Dormitat adulter?
Illa jubet sumpto juvenem properare cucullo.
Si nihil est servis incurritur...

(Juven., Satyr. VI, v. 314.)

(1) Le passage qui, dans Clavel, a trait au fanatisme sanglant des Galles est purement et simplement copié dans l'ouvrage de Sainte-Croix! (*Mém.*, *etc.*, p. 68, d'après Lucian., *Dial. Deor.*, xii, § 1. — Apul. *Métam.*, l. VIII, ch. ix.)

Les Mystères de Cérès, pratiqués à Éleusis (*les Eleusinies*), et répandus à Rome dès Sylla, en Angleterre dès l'empereur Hadrien, étaient, eux aussi, dérivés des mystères d'Isis : presque tous les écrivains de l'Antiquité qui ont traité de ces matières, avouent, nous dit Clavel, l'identité d'Isis et de Cérès ainsi que de leurs fils, Horus et Iacchos. Certains rituels ont été divulgués, et quelques fragments parvenus jusqu'à nos jours ont permis de décrire assez complètement le cérémonial de l'Initiation éleusinienne. Comme dans les Mystères d'Isis, on y retrouve l'origine des épreuves imitées dans la Franc-Maçonnerie. (Cf. F.·. Clavel, loc. cit., p. 314-317, qui a *emprunté* toute son érudition à de Sainte-Croix, loc. cit., p. 86-100, etc.)

La dernière et suprême Initiation dans les Éleusinies s'appelait Époptée; elle s'ouvrait par de terribles serments, avec un véritable tuilage, comme disent les Maçons. On demandait aux assistants : « *Avez-vous mangé du pain ?* » Chacun répondait : « *Non; j'ai bu du cycéon; j'ai pris de la ciste; après avoir travaillé, j'ai mis dans le calathus, ensuite du calathus dans la ciste.* » L'Aspirant voyait lui apparaître des fantômes à figure de chien avec diverses formes monstrueuses, au bruit de la foudre et à la lueur des éclairs; Plutarque nous apprend (*Thémistocl.*) que les terreurs de l'Initié à ce moment en faisaient presque un mourant, mais qu'elles s'apaisaient bientôt à l'aspect de la Statue de la Déesse, resplendissante de lumière (1).

Si les *Eleusinies* que nous venons de décrire brièvement étaient spéciales aux hommes, les *Thesmophories*, liées également au culte de Cérès, constituaient des mystères réservés aux femmes.

Les Prêtresses attachées aux mystères de Cérès et de sa fille, s'appelaient en général *Hiérophantides*... Couronnées d'if et de myrte, comme les autres ministres d'Eleusis, elles avaient à leur tête une Prêtresse, tirée de la famille des Philléides, dont l'emploi était d'initier les personnes de son sexe. (Suidas, in v. Φιλλειδαι) (2), (de Sainte-Croix, loc. cit., p. 149.)

Le F.·. Clavel (loc. cit., p. 318), s'inspirant de Sainte-Croix (*Mém.*, p. 381-382), donne sur les rites des Thesmophories des détails qu'il

(1) Je donne simplement ici les indications bibliographiques concernant le *Symbolisme* usité dans les Mystères d'Eleusis. — De Sainte-Croix, loc. cit., p. 214-218. — Diod. de Sicil. (l. I, § 22, 88.) — Jamblic. (*De Myster. Aegypt.*, § 1. ch. xi.) — Ce Symbolisme est d'ailleurs le même que celui des mystères isiaques. Des scrupules qu'on nous pardonnera, nous empêchent d'insister.

(2) Certaines particularités de cette Initiation devaient produire bien des désordres, ainsi que saint Epiphane semble l'insinuer. (*Adversus Hæreses*, l. III.) — (De Sainte-Croix, loc. cit.)

convient d'omettre ici. Contentons-nous de dire que l'auteur grec Cléomède compare les discours... libres des Epicuriens à ceux des femmes célébrant les Thesmophories! Dans sa comédie des *Thesmophoriazuses*, Aristophane accuse les Initiées d'ivrognerie et de méfaits de diverse nature (v, 637, 211, etc.); il contribue ainsi à nous instruire sur le degré de moralité que présentaient ces Mystères pratiqués chez le peuple le plus policé et le plus intelligent de l'Antiquité!

Si nous arrivons maintenant aux **Mystères de Bacchus** (1), nous y trouvons un dévergondage encore plus fantastique, s'il est possible!

Tout s'y passait dans les ténèbres de la nuit (EURIPIDE, *Bacch.*, v, 485), et il était défendu d'en révéler les sacrifices mystérieux par une loi. (PAUSANIAS, *Corinth.*, ch. XXXVII.) On sacrifiait un porc... la *créonomie*, partage des viandes, se faisait aux Initiés par le ministère de l'Hiérophante... Ce partage était commémoratif et avait rapport à la fable de Bacchus, mis en pièces par les Titans, représenté à Chio et à Ténédos par un homme qu'on y immolait. (PORPHYRE, *de Abstin*, l. II, § 56.) Une troupe de jeunes canéphores portaient dans la procession des corbeilles ou cistes mystiques... (De SAINTE-CROIX, p. 430.)

Dans sa comédie *les Acharnaniens*, Aristophane a donné d'édifiants détails (v, 241, 259, 260), sur les monstruosités des rites dionysiens. Ici on nous permettra de citer (en latin) le grand saint Augustin en témoignage :

In Italiae compitis quædam dicit (Varro) sacra Liberi (*vel Bacchi*) celebrata cum tantâ licentiâ turpitudinis, ut in ejus honorem pudenda virilia colerentur... (*De civit. Dei*, lib. VII, cap. XXI.)

(1) A propos de ces Mystères, ou *Dionysies*, ne résistons pas au plaisir de confronter *l'épreuve de l'air*,

selon de SAINTE-CROIX (1784),	selon le F.·. CLAVEL (1843),
« L'aspirant, en voltigeant ou s'élançant de haut, tâchait de saisir une figure... faite avec des fleurs et qui était suspendue à une branche de pin, entre des colonnes... »	« ... il s'élançait d'un lieu élevé pour saisir à quelque distance une figure... faite avec des fleurs et qui était suspendue à une branche de pin, entre *deux colonnes*... »
(*Mém.*, p. 430.)	(*Hist. Pittor.*, p. 319.)

On connait maintenant la source de l'érudition de Clavel touchant les mystères de l'antiquité! Il copie vraiment avec un sans-gène par trop remarquable : si encore il avait reproduit les renvois de Sainte-Croix aux sources!

Tite-Live (l. XXXIX, ch. xv-xvi) cite à propos de ces Mystères et des scandales abominables qu'ils causèrent à Rome, d'énergiques paroles de Posthumius au Sénat :

Primum igitur mulierum magna pars est, et is fons mali hujusce fuit : deinde simillimi feminis mares, stuprati et construpatores, fanatici vigiles... Quidquid his omnis libidine, quidquid fraude, quidquid scelere peccatum est, ex illo uno Sacrario scitote ortum esse... (An de Rome 566, 188 av. J.-C.)

Beaux rites vraiment et beaux mystères, qui aboutissent ainsi à la putréfaction morale de tout un peuple!

Cette même licence s'était introduite d'une manière si effrénée dans **les fêtes sabasiennes** (*Sabasius, nom phrygien donné à Bacchus-Iacchus*), qu'Aristophane crut devoir, dans une comédie intitulée *Sabasius*, proposer de chasser toutes les divinités étrangères à cause de leurs cérémonies nocturnes. (Cicer., *de Natur. Deor*, l. III, § 23.) — (De Sainte-Croix, p. 437.)
Les initiés faisaient entendre l'acclamation *Evoi, Saboi, hyès, attès, attès, hyès...* Le culte de Bacchus Sabasius subsista jusqu'aux derniers temps du paganisme, mais dégénéré et souillé par les plus honteuses pratiques. *On voyait les initiés, couverts de peaux de chèvres, se livrer ostensiblement à la débauche, courir çà et là comme des ménades, mettre en pièces des chiens et commettre les plus indécentes extravagances.* (F. Clavel, loc. cit., p. 319.)

Observons en passant que cette dernière phrase soulignée est tout uniment *empruntée* à de Sainte-Croix (loc. cit., p. 440).

Il est amusant d'ailleurs de voir le bon F.·. Clavel s'efforcer d'expliquer les rites les plus abominables, comme celui du Jupiter-Serpent, par des calembredaines soi-disant astronomiques. Un culte que nous trouvons absolument ordurier dès l'époque d'Aristophane, il le qualifie, par un adorable euphémisme, de *dégénéré aux derniers temps du paganisme!* C'est généralement ainsi que les Francs-Maçons écrivent l'histoire!

Le F.·. Clavel a traité aussi des **Mystères Orphiques** (loc. cit., p. 320). Il s'est inspiré pour cela d'un curieux chapitre de Sainte-Croix (p. 413-126) qui cite un passage de Démosthènes, invectivant Eschine en ces termes :

« La nuit, vous couvriez les mystes d'une peau de faon, vous les arrosiez d'eau lustrale et les frottiez avec de la boue et du son...

... Vous les conduisiez pendant le jour, ces belles troupes d'initiés couronnés de fenouil et de peuplier, en pressant dans vos mains des serpents joufflus, les élevant sur la tête et criant de toutes vos forces : *Evoi, Saboi...!* Vous dansiez au son de ces paroles : *hyès, attès, attès, hyès!* Les vieilles vous prodiguaient les titres de *chef,* de *conducteur,* de *porte-lierre,* de *porte-van,* de *porte-ciste...* » (Voir de Sainte-Croix, p. 416.)

On voit par là dans quel discrédit étaient tombés *les Orphiques* au temps de Démosthènes. Cependant, comme nous l'apprend l'académicien Fréret, cité par de Sainte-Croix et pillé par le F.·. Clavel, les Platoniciens des premiers siècles de l'Eglise, qui n'étaient au fond que des *Orphiques,* s'efforcèrent de remettre en honneur le culte orphique de Bacchus, sous le nom de *Phanès,* le plus grand des dieux. (Voir de Sainte-Croix, p. 417, etc.)

Il est un point très important que nous ne pouvons passer sous silence : c'est ce fait que *la peine de mort* était *toujours* prononcée contre les infracteurs des lois qui protégeaient *le secret des mystères.* De Sainte-Croix en donne les meilleures preuves, d'après de nombreux auteurs grecs et latins. A Athènes, le tribunal des Eumolpides jugeait en première instance dans les cas de sacrilège, etc... On a conservé une curieuse plaidoirie de *Lysias* contre Andocide et trois cents Athéniens. Andocide était accusé d'avoir — revêtu d'habits sacerdotaux — découvert aux profanes des choses sacrées et prononcé devant eux des termes mystérieux... mais le crime fut rejeté sur Alcibiade. (Voir Plutarque, *Alcibiad.*) Quelques siècles après (Pausan, *Attic.*, ch. II), on montrait encore la maison où s'était commise cette profanation, qui avait consisté à représenter dans l'ivresse les mystères d'Eleusis. (*Mém.*, de Sainte-Croix, p. 156.)

La tête de Diagoras fut mise à prix, parce qu'il avait divulgué l'objet secret de ces cérémonies sur lesquelles il s'était même permis d'indécentes railleries. (Aristoph., les Oiseaux, v. 1073.) (*Mémoires,* p. 157.)

Eschyle faillit être assommé par le peuple, pour avoir eu la témérité de laisser échapper dans ses tragédies quelques traits sur les mystères. Tite-Live (l. XXXI, ch. XIV) raconte que deux jeunes Acharnaniens qui s'étaient glissés par hasard dans le temple d'Eleusis furent massacrés sur-le-champ. (*Mém.*, p. 160.)

Les terribles vengeances suspendues sur la tête des faux-frères dans les Rites maçonniques, constituent donc ici une analogie de

plus entre les mystères de la franc-maçonnerie et ceux des temples antiques. Le F.·. Ragon a justement fait observer que *dans les anciens mystères on frappait l'esprit de l'initié, pour lui faire prendre par l'effroi des supplices, la résolution de bien observer son serment.* (*Cours philosophique*, *etc.*, 1841, p. 92.) Et il donne une liste analogue à celle dressée par de Sainte-Croix, au sujet des dangers courus par les *Révélateurs* des secrets.

Le cycle des anciens mystères — au point de vue *Initiation* — se trouvera complètement parcouru quand nous aurons traité du **Druidisme**.

Louis Dasté.

(A suivre.)

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la chronique de notre savant collaborateur *Cora-Stral.*

PÉRISPRIT

N.-D. de la Délivrance par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).
20 juin 1898.

Très cher et savant Seigneur,

Votre savoir et vos goûts investigateurs, sur divers points du vaste champ scientifique, font beaucoup d'honneur à votre nom et attirent de la gloire au clergé et à l'Eglise! Votre éclat rejaillit sur nous, et je suis le premier à vous en exprimer ma profonde reconnaissance!

Je viens de lire votre article dans la *Revue du Monde invisible*. Quelles routes sans bornes, comme sur l'Océan, quelles perspectives infinies vous nous ouvrez sur ce redoutable *Invisible*, dont vous ne voulez pas abandonner le monopole aux seuls laïques! Vous faites bien de marcher à la tête des Scientifiques, avec vos étincelants flambeaux à la main. Quelles belles choses vous dites aux Prêtres, page onze! Vous voulez que nous soyons des lumineux.

La Providence m'a enlevé à ma chaire de philosophie à Caen pour m'amener inexplicablement sur ces rives de l'Atlantique, afin de restaurer le plus beau souvenir religieux et historique du Cotentin, il en coûte toujours d'entreprendre de telles œuvres.

Permettez-moi pour aujourd'hui, grand savant, dont je lis les livres, de vous poser une question, avec instante prière de me répondre pour m'instrui .

Il est très souvent question à l'heure qu'il est du mot : *périsprit* ou *péri-esprit*, expression spirite.

Et d'un autre côté, les livres des anciens sont tout pleins des mots : *mânes* et *ombres*, larves, fantômes.

Ces expressions anciennes et modernes, contemporaines ne répondent-elles qu'à des chimères, à des hallucinations, à de vaines suggestions de notre imagination?

Au contraire, ces expressions doivent-elles nous conduire par induction, à nous faire conclure à un fait réel? que voici. Entre notre âme, notre *psyché* et notre grossière enveloppe charnelle, n'y aurait-il pas une enveloppe, ou plusieurs enveloppes, plus ténues, plus délicates, plus fluidiques, à mesure qu'elles s'éloigneraient de notre lourde chair pour s'approcher de notre âme, comme faisaient les anciens

murs concentriques autour des citadelles du moyen âge? Dans le cas affirmatif, celle de ces enveloppes très voisine de notre âme serait la robe diaphane presque immatérielle, qui contiendrait notre esprit après notre mort et que les anciens appelaient : *ombres* et nous *périsprit?*

Avant notre mort, notre corps grossier contient notre âme et lui trace des limites! et après notre mort, ces *Mânes* fantastiques, ce *périsprit*, ne serait pas l'enveloppe *nécessaire* à notre âme, qui n'a pas été créée pour rester, dans notre destinée humaine, à l'état de pur esprit?

L'ange, pur esprit, a une forme et des frontières et des *termini* incompréhensibles, mais l'âme humaine qui trouve ses limites dans la chair, n'a-t-elle pas besoin, à l'écroulement de sa prison matérielle, de rester confinée et encerclée dans le dernier et le plus concentrique rempart, nécessaire à la ramasser?

Votre réponse affirmative, ou celle de vos doctes collaborateurs, expliquerait des traditions, des croyances indéracinables de notre esprit, et passées à l'état dogmatique chez tous les peuples, et que confirment aujourd'hui vos étonnantes découvertes dans le domaine du vaste mystère des sciences psychiques!

Mgr Bougaud, il y a une quinzaine d'années, se posait déjà ces questions, mais il n'osait pas y répondre!

A l'heure qu'il est, Monseigneur, la science générale en ces matières a fait de plus grands pas. Vous avez allumé de vastes phares, dont les rayons se projettent fort avant et fort bien dans le royaume de cette nuit abstruse que vous travaillez à transformer en lumière et en savoir.

Dans l'espoir que vous voudrez bien tourner votre lumière vers mes ténèbres, je vous prie de vouloir bien agréer,

Monseigneur,

l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

† Ach. Anger-Billards, *chorévêque d'Antioche,*
Chan. chap. de la Délivrance.

Nous publierons prochainement une étude spéciale sur le périsprit, et nous répondrons longuement à la question de notre vénéré correspondant. (*La Rédaction.*)

VARIÉTÉS

Une jeune fille insensible (*Rev. méd.* de Québec, 23 fév.). — Il s'agit d'une jeune fille de sang mêlé, Evatina Tardo, chez laquelle le sens du toucher n'existe pas; la sensibilité fonctionnelle organique n'existe pas davantage. On a pu la brûler au fer rouge, la piquer avec une aiguille, et même — chose inouïe — lui tirer à bout portant un coup de feu qui lui a traversé le bras de part en part, sans qu'elle en ressentît autre chose qu'un léger choc. Evatina Tardo joint à cette particularité celle d'être à l'épreuve des microbes et de tous les poisons, quels qu'ils soient. L'arsenic, le cyanure de potassium sont sans action sur son organisme, et plusieurs fois elle s'est laissé inoculer les bacilles du typhus, du choléra et de la tuberculose. L'effet pro duit était absolument nul. Une autorité médicale, le Dr Playfair, qui s'est toujours occupé spécialement des troubles des centres nerveux, affirme que cette jeune fille est à l'abri de toute espèce de maladies et pourra vivre jusqu'à un âge très avancé, la seule cause de mort, accidentelle d'ailleurs, qu'elle aura à craindre, étant une blessure grave au crâne ou au rachis.

L'abolition de la sensibilité ne se rencontrant jamais à l'état permanent chez un sujet en bonne santé, il pense qu'il doit exister chez Evatina Tardo une sorte d'atrophie des nerfs sensitifs, avec intégrité des nerfs moteurs. Cette jeune fille-phénomène, également insensible au froid, à la chaleur, à la souffrance, ainsi qu'aux impressions physiques agréables ou pénibles, est née à l'île de la Trinité (Antilles), en 1878.

∴

Comment on avale les sabres. — *La Vie scientifique* étudie le genre d'instruction que reçoivent les mangeurs de sabres, et en voici les conclusions :

Le maître, dans les leçons qu'il donne à ses élèves suivant les traditions qu'il a reçues lui-même, « fait travailler et fatiguer la gorge avec une cuillère ». La cuillère est enfoncée jusqu'à ce qu'elle touche le fond du pharynx; celui-ci se révolte, mais on revient à la charge pendant dix minutes, un quart d'heure. Dans les premières

séances, la gorge est très irritée, saignante, il survient des angines, et quelques sujets sont obligés de renoncer à pousser plus loin l'apprentissage. La plupart résistent à ces premières souffrances inévitables, recommencent patiemment à s'introduire la cuillère jusqu'à ce que le pharynx la supporte, jusqu'à ce que tout réflexe cesse de se produire. Cette accoutumance de la muqueuse pharyngée à la sensation de corps étrangers, cette anesthésie obtenue après des mois d'efforts patients est un phénomène digne d'être signalé. Lorsque la gorge est arrivée à l'état voulu, les élèves abandonnent la cuillère et commencent à s'enfoncer dans l'œsophage des couteaux et des sabres. L'apprentissage dure en moyenne une année. La longueur du pharynx, de l'œsophage et de la cavité stomacale, variable suivant la taille des sujets, permet sans grand danger l'introduction d'instruments de dimension proportionnée. Les manœuvres stupéfiantes des avaleurs de sabres n'ont donc rien de surnaturel et sont rationnellement possibles au point de vue anatomique et physiologique.

(*La Revue des Revues.*)

*
* *

Cas de télépathie (*Archivio de psichiatria*, vol. XIX, 1898, p. 79). — Ce cas est communiqué au professeur Lombroso par le Dr Mercandino et concerne une vision télépathique d'une dame X., dont la sincérité est au-dessus de tout soupçon. Au mois de juin dernier, le fils de cette dame, César, et son neveu, Gustave, entreprirent une course de montagnes; ils devaient partir à pied de Lanzo et entreprendre de nuit l'ascension du Civrario pour descendre le matin dans le val de Suse. Mme X. se coucha inquiète et vers 2 heures du matin se réveilla en sursaut et eut la vision suivante : Gustave était couché, pâle et défait, sur le flanc dénudé de la montagne; il gémissait et refusait d'aller plus loin. César faisait son possible pour le réconforter; il lui fit boire tout le contenu de sa gourde et manger morceau par morceau une tablette de chocolat; Gustave continuait à gémir et refusait d'aller plus loin. Puis au bout d'un instant, la vision disparut. Le lendemain, au retour de César, Mme X. lui dit de prime abord : « Gustave a donc eu le mal de montagne? — Comment le sais-tu? » répliqua-t-il. Il raconta alors toute la scène qui avait eu lieu à 2 heures du matin, telle que l'avait vue sa mère, et il avoua qu'il se disait en lui-même : « Si maman pouvait me voir! Reverrai-je encore ma maison et les miens? »

Les deux jeunes gens ont confirmé ce récit par une déclaration écrite.

CORRESPONDANCE

Nous recevons d'un Monsieur Gombault, curé de Montélivaut, une lettre que nous publierons dans le prochain numéro.

*
* *

Les apparitions de Tilly.

On nous écrit :

On sait que la scène fantastique des apparitions se déroule autour d'un ormeau. La crédulité des pèlerins a décortiqué cet arbre. De l'écorce, on a fait des infusions et des tisanes auxquelles on attribue des miracles et des guérisons.

Quelques jours avant sa mort, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, recevait la lettre suivante :

« Je reviens de Tilly, les larmes aux yeux, profondément impressionnée de ce que j'ai vu et entendu.

« Je jure devant Dieu, sur le salut de mon âme, que ce que j'écris ici est la vérité. Je suis très sûre de n'avoir pas perdu un seul instant mon sang-froid pendant la scène que je vais raconter et de n'avoir été l'objet d'aucune hallucination.

« J'arrive à Tilly à 8 heures du soir. Après avoir cherché un logement, je me rends au champ Lepetit, j'y trouve une cinquantaine de personnes priant et chantant des cantiques. Un quart d'heure après, je me sens prise d'une grande frayeur. Je m'éloigne de l'arbre en question (à peu près de 10 mètres) et, de là, je vois quelque chose s'enrouler autour de l'arbre et prendre la forme d'une statue recouverte d'un voile très léger.

« La figure est animée, les yeux sont flamboyants, le rire ironique. Tout l'ensemble de la physionomie effrayant à voir. Plus la prière est ardente, plus il y a d'expression sur les traits. Peu à peu je ne vois plus rien.

« Je m'éloigne, ne disant à personne ce que je viens de voir. Le lendemain j'ai voulu me rendre compte si je n'avais pas été victime d'une illusion. Je me rends d'abord à l'église, ensuite au champ, vers 7 heures du matin, il faisait un soleil resplendissant. Cette fois, je suis seule. Je m'approche et je vois comme la veille. Je demande à haute voix :

« Qui êtes-vous? » Et j'entends une voix très distincte me répondre : « *Légion.* » Je ne comprends pas, et j'exprime ma surprise.

Au même moment, je vois un croissant qui se forme à la hauteur des pieds et, dans ce croissant, une multitude de têtes plus ou moins grimaçantes.

« Je lis écrit en grosses lettres très distinctes le mot *légion*. Je demande alors : « Mais vous êtes donc des démons? Et pourquoi prenez-vous cette forme? »

— Pour tromper la crédulité publique.

— Que voulez-vous?

— Des hommages. Nous n'avons du reste ici aucune hostilité. On nous laisse faire librement.

— Mais je vais vous dénoncer.

— Comme tu voudras, seulement prends garde à toi. »

Ma frayeur est extrême. Je retourne à l'église, priant la sainte Vierge et saint Michel de me soutenir. Le soir, je retourne au champ, et je vois exactement la même chose; mais je ne prononce aucune parole. Je souffre horriblement de voir la foi avec laquelle on prie, sans pouvoir dire un mot, car je considère, à tort peut-être, que mon devoir de chrétienne m'impose le silence.

« Je m'éloigne en priant Notre-Seigneur et la sainte Vierge de me rendre le calme et la paix.

« Je termine mon récit comme je l'ai commencé, en répétant devant Dieu le serment que je n'ai pas dit un seul mot qui ne soit la vérité. » J. M.

Pourquoi refuse-t-on obstinément de couper cet arbre mort? Le sacrifice ne serait pas grand, et l'on verrait cesser, peut-être, les manifestations fantastiques qui troublent depuis longtemps les esprits échauffés du pays de Vintras. (*Croix* de Paris.)

Dès les premiers jours, M. le chanoine Brettes a demandé instamment, et avec raison, la suppression de cet ormeau hanté, qui a été le point de départ des manifestations de Tilly. (*Note de la rédaction.*)

*
* *

Paris, 20 juin 1898.

Monsieur,

Vous dites, page 64 de votre estimable *Revue*, que Papus est le chef des kabbalistes. C'est inexact. Tous les journaux ont annoncé que c'était M. Barlet qui avait été nommé président de l'ordre kabbalistique de la Rose-Croix, après la mort de Stanislas de Guaita. Papus est le président du Martinisme et le délégué général de l'ordre kabbalistique. Il faut déjà être martiniste pour devenir membre de l'ordre kabbalistique de la Rose-Croix... X***

Nous remercions notre aimable correspondant de sa communica-

tion, mais elle ne modifie pas notre sentiment. Si M. Barlet est le *président* des kabbalistes, M. Encausse, dit Papus, en est le *chef* incontesté. Ce maître de l'occultisme dirige personnellement ses sociétés et ses revues. De même que Léo Taxil, de sinistre mémoire, il se cache souvent sous des pseudonymes. Bien des noms qui figurent à l'*Initiation* et ailleurs servent à dissimuler le maître mage. Nous ne serons ni dupes ni complices.

***

L'explication donnée par M. le Dr Guebhard aux *photographies d'esprits* est-elle absolument péremptoire et sans réplique? Le *Journal du Magnétisme* ne se rend pas et continue à soutenir l'existence des effluves humains. Qui faut-il croire?

Réponse : — Le *Journal du Magnétisme* dirigé par M. H. Durville, soutient des opinions peu sûres et sujettes à caution. L'étude de M. Majewski, même avec les clichés énigmatiques qui l'accompagnent (nº 20 du journal, 2e trimestre 1898), n'arrive pas à la hauteur des remarquables travaux de M. Guebhard. Nous tenons ceux-ci pour très solides et irréfutables.

M. Adrien Guebhard est un savant de grande valeur dont l'esprit inquiet des magnétiseurs mécontents ne saurait ébranler le crédit. Il est professeur agrégé à la Faculté de médecine et absolument compétent dans les questions de physique et de chimie. Nous n'avons pu encore que résumer ses travaux; mais nous nous faisons un devoir et un plaisir d'indiquer aujourd'hui leur exacte nomenclature :

— *Sur les prétendus enregistrements photographiques de fluide vital,* extrait de la *Vie scientifique*, nos 106, 108 et 110, Paris, Juven.

— *Sur la prépondérance de l'action mécanique des courants de convection dans les enregistrements de figures d'effluves sur plaques voilées soumises à l'action de pôles thermiques dans les bains révélateurs,* Comptes rendus de l'*Académie des sciences*, fév. 98.

— Communication à la *Société d'études scientifiques* de Draguignan, déc. 97.

— *Petit manuel de photographie spirite sans « fluide »*, Journal *La photographie pour tous*, 1897-98.

— *Sur les phénomènes de ségrégation moléculaire observables dans les liquides troubles abandonnés au repos,* Tours, Deslys, 1898.

— *A propos des enregistrements photographiques d'effluves humains, Revue scientifique* du 15 janvier 1898.

Toutes ces publications sont envoyées « gratis et franco », à première demande adressée, par carte postale ou simple carte de visite, à l'auteur, M. le Dr Guebhard à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).

BIBLIOGRAPHIE

Magnétisme vital, expériences récentes d'enregistrement suivies d'inductions scientifiques et philosophiques, par Ed. GASC-DESFOSSÉS. Préface par M. le professeur Boirac, 1 vol. in-18 de XVIII-335 pages. Prix : 6 fr. (Paris, Société d'éditions scientifiques, 1897.)

Il n'est jamais trop tard pour recommander un bon livre, surtout quand ce livre est écrit de main d'ouvrier et consacré à une question pleine d'intérêt et d'actualité. Tel est le remarquable ouvrage d'un distingué professeur de l'Université, M. Gasc-Desfossés, sur le *magnétisme animal* ou *vital*. Il est très suggestif et embrasse une foule de questions qui sont examinées et discutées dans la *Revue;* mais sa partie neuve et originale, sur laquelle on nous permettra d'insister ici, concerne de curieuses expériences faites récemment avec un galvanomètre très sensible chez M. le comte de Puyfontaine. Ces expériences ne sont pas absolument démonstratives, elles demandent à être reprises, développées et contrôlées par des hommes compétents, physiologistes et physiciens; mais, telles qu'elles sont, elles ont une réelle valeur et ne sauraient passer inaperçues. Et c'est à juste titre que M. le Dr Surbled leur a consacré un chapitre dans son dernier livre (1).

M. de Puyfontaine a d'abord constaté, en prenant dans ses mains les électrodes de son galvanomètre, des déviations plus ou moins fortes de l'aiguille. Ces premiers résultats ne nous paraissent pas extraordinaires : ils attestent l'existence dans l'organisme de forces physiques, électriques ou autres, que nul ne peut contester sans mentir à l'observation.

Mais M. de Puyfontaine ne se borne pas à produire ainsi des courants appréciables, il manifeste encore la faculté singulière de diriger *volontairement* ces courants dans un sens déterminé. « Il annonce à l'avance le sens dans lequel il veut faire dévier l'aiguille, et la fait dévier en effet; bien plus, il peut, *sans changer de mains les électrodes*, faire passer *à son gré* le courant négatif ou le courant positif, à la demande du spectateur; c'est donc la volonté *seule* qui fait changer le signe du courant. » (Gasc-Desfossés.)

Ce qui est étrange et absolument déconcertant, c'est que les disciples et les amis de M. de Puyfontaine n'ont jamais pu diriger *à leur gré*

(1) *Spiritualisme et spiritisme*, chap. XI, p. 217-232.

le courant du galvanomètre. M. Gasc-Desfossés ne s'en étonne pas et avoue ingénûment son impuissance. Comment expliquer l'action *personnelle* de M. de Puyfontaine? Il n'est ni sorcier, ni thaumaturge, et cependant il opère comme un véritable magicien : il manifeste une *force* extraordinaire, et son exorbitant privilège a une cause qu'on ignore. De nouvelles recherches s'imposent pour éclaircir ce mystère.

M. Gasc-Desfossés ne s'est pas contenté de signaler les curieuses expériences de M. de Puyfontaine, il en a rapproché des théories et des faits qui s'y rattachent plus ou moins, par exemple la théorie des *effluves magnétiques* d'après Charpignon et Reichenbach et les travaux originaux de M. le colonel de Rochas. Ici le terrain est moins sûr, fuyant et glissant, et mille doutes surgissent. Quelle confiance accorder à des *somnambules* et à des *sensitifs*, exposés plus que personne à la suggestion, au mensonge et à l'erreur? Il est vrai que le savant russe Narkowietz Iodko (que notre auteur oublie de signaler) et, à sa suite, M. de Rochas ont prétendu remplacer le *sensitif* par la *plaque sensible* de l'appareil photographique et démontrer ainsi *matériellement* l'existence des *effluves magnétiques*. Mais qui garantit, dans les conditions posées d'expérience, que le dégagement manifesté est bien celui du *fluide vital*, et non celui d'une force physique quelconque. L'intervention *nécessaire* d'une bobine d'induction fait penser à l'électricité et laisse en tout cas planer une grande incertitude sur la nature du phénomène.

Ce n'est pas tout. Les récentes expériences de M. Guebhard, qu'un de nos collaborateurs relate dans cette *Revue* même, rendent très suspectes les affirmations de M. Iodko : elles ne permettent plus d'admettre les *photographies d'effluves psychiques* ou *animiques*, les signatures *d'esprits*, les *psychicônes*, etc. Il s'agit dans l'espèce du truc de M. le Dr Baraduc, mais c'est aussi celui de M. Iodko, et il vient d'être trop nettement démasqué pour garder le moindre crédit et ne pas disparaître honteusement.

M. Gasc-Desfossés témoigne une rare crédulité : il n'hésite pas à accepter les dires de M. de Rochas et à le suivre dans sa théorie de l'*hypnose profonde* et de l'*extériorisation de la sensibilité*. En dehors de M. Boirac, personne n'a réussi à reproduire les étonnantes expériences du célèbre colonel. Nous ne les tenons pas pour *scientifiquement* établies. Ce qui est mieux confirmé, hélas! ce qui ne fait pas de doute, c'est la doctrine *spirite* dont elles s'inspirent.

L'homme se compose-t-il de trois principes : le *corps*, l'*esprit* et l'*âme?* Le *périsprit* ou *corps astral* existe-t-il? Est-il un lien entre l'esprit et le corps, susceptible d'être notre *double*, de s'extérioriser? La confusion est-elle acceptable entre l'*od* ou fluide magnétique et le *périsprit* ou l'âme humaine? Nous la contestons absolument, mais les *occultistes* et les *spirites* font tout pour l'établir, et l'un d'eux, Karl du Prel, écrivait récemment : « L'occultisme a démontré (?) que c'est

l'*od extériorisé* qui reste pour l'homme le support de la sensation, de la volonté, de la force vitale, des sentiments, des pensées. »

M. de Rochas n'est-il pas le complice de ces faux savants? On le dirait à l'entendre professer l'existence du *corps astral*, à lire surtout l'éloge pompeux qu'ils font du colonel. « M. de Rochas a mérité grandement de l'occultisme, » écrivait en 1896 l'un d'eux, le Dr Encausse, dit Papus.

Nous ne pouvons suivre M. Gasc-Desfossés sur ce terrain dangereux de l'*occultisme :* la science y perd ses droits. Nous sommes d'ailleurs persuadé que l'auteur, dont les idées spiritualistes et chrétiennes sont bien connues, se convaincra vite de son erreur. Il n'a d'autre ambition que la recherche de la vérité et l'avancement de la science, et il a droit à toute notre reconnaissance pour les précieux éléments d'étude que son livre fournit. Les expériences de M. de Puyfontaine sont aujourd'hui connues, grâce à lui, elles vont être incessamment reprises et donner au *magnétisme animal* un nouvel essor et peut-être une place définitive dans la science.

Dr Lucide.

*
* *

La Photographie transcendantale. Les esprits graves et les esprits trompeurs, par J. Finot. 1 volume in-8° de 54 pages. (Paris, Charles Mendel, 1898.)

Cet opuscule, écrit sans prétention, donne quelques renseignements utiles sur les *photographies d'esprits* et se lit avec plaisir. M. Finot réserve l'avenir, mais il est un peu sceptique, et pour cause : il rappelle les mésaventures du passé, le fameux procès Buguet, le jugement de Buffalo et remarque que souvent le spiritisme conduit à la folie. L'Amérique est la terre classique de cette funeste erreur; et on raconte que les grandes villes abondent en *spécialistes* qui pratiquent le métier avéré de *correspondants entre les morts et les vivants*. Des gravures égaient le récit de notre auteur. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas signalé les derniers travaux du professeur Guebhard, avec lesquels les *photographies d'esprits* se trouvent définitivement enterrées.

Dr G. de la M.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LE SPIRITISME ET LE MONDE OCCULTE

I

J'ai trouvé dans un vaillant journal italien, la lettre suivante d'un savant missionnaire qui, depuis quinze ans, exerce le saint ministère au Japon (1). La lettre est datée de Tokio et de cette année :

« Le courrier de San-Francisco de Californie, m'a apporté votre journal avec d'autres papiers. Je l'ai lu, relu, médité, et j'y ai trouvé une merveilleuse description de l'action démoniaque incontestable qui s'exerce avec la plus grande facilité sur les quarante millions d'habitants qui forment le grand empire du Mikado.

« Ici, c'est la religion des esprits qui est la religion dominante, et tout ce peuple, à part de rares exceptions, est à la lettre, spirite et adorateur de Satan. Les saintes vérités de la religion catholique ne pénètrent que difficilement dans quelques esprits d'élite. Ici, aussi, les esprits qui se manifestent prennent le nom d'âmes désincarnées.

« O. L., *Miss. ap.* »

Voilà donc un peuple jeune, ardent, qui vient de naître à la vie civilisée, un peuple qui étonne le monde par la rapidité inouïe de ses progrès, plongé déjà dans les rêveries du spiritisme, et séduit par la théorie des désincarnés : il passe de l'idolâtrie au spiritisme. On peut considérer l'Amérique comme la terre classique du merveilleux. Les cercles spirites se multiplient aussi en Italie, en Espagne, en Belgique et en

(1) *Campana del Mattino*, 20 gennaio, 1898.

France, et, sans exagérer leur importance, il faut bien reconnaître qu'ils ont produit un certain mouvement intellectuel.

Dans un article intitulé : *Le Spiritisme et l'Eglise*, article récent, la *Revue spirite* nous fait connaître ses espérances et ses vues sur l'évolution de l'Eglise d'Allan-Kardec :

« Le spiritisme poursuit sa marche en avant à travers le monde, aussi le cléricalisme cherche-t-il aujourd'hui à s'en emparer ouvertement, tandis que jusqu'ici il n'avait opéré que d'une manière occulte pour enrayer sa propagation.

« L'Eglise a toujours reconnu comme vrais, comme réels, les phénomènes spiritiques, mais d'après elle, s'ils sont produits par des laïques, ce sont les œuvres du démon, car le surnaturel étant d'essence purement divine, ne peut être obtenu que par des saints, des *oints* du Seigneur. Or, dans le spiritisme, il n'y a rien de surnaturel, et nous n'admettrons jamais que le spiritisme laïque profane est œuvre diabolique... Ce qu'on ne saurait refuser aux spirites, c'est d'être franchement anticléricaux, et c'est pour cela que l'Eglise les déteste tant et que n'ayant pu démolir le spiritisme par le ridicule, ils vont essayer de tourner la position pour s'emparer de la place. Nous voyons le cléricalisme opérer ce mouvement tournant, s'emparer du courant occultique et employer pour cela certains journaux, la *Croix* et le *Pèlerin* entre autres, et certaines sociétés. »

Si nous avions quelque doute sur l'utilité de l'œuvre que nous avons entreprise, cet article, plein de fiel et de haine contre l'Eglise, suffirait pour nous rassurer. Quand l'auteur de cet article accuse l'Eglise de vouloir s'emparer du spiritisme; quand il l'accuse de considérer comme démoniaques tous les phénomènes spirites produits par des *laïques;* quand il prétend que Lamennais, Loyson, Sterling, et quelques malheureux apostats sont des spirites, fatigués de l'enseignement catholique et en révolte légitime contre la foi, il nous fait sourire : il nous découvre une ignorance trop naïve pour mériter l'honneur d'une discussion. Il n'ose pas signer son article: il a raison (1).

(1) Voici avec quelle aménité la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, 1er juillet, annonce notre Revue : « Nous verrons si la science aura plus d'in-

II

Il me parait certain que la grande majorité des spirites se compose d'indifférents et d'incrédules en matière de religion qui, sans conviction, sans arrière-pensée de révolte contre l'Eglise ni d'adhésion à une secte nouvelle, cherchent une distraction, et une émotion violente dont ils ne veulent pas connaître ou avouer le danger.

On se rend aux séances spirites pour entendre des bruits et voir des meubles s'agiter sans cause apparente, pour recevoir les communications des désincarnés, pour apprendre quelque chose sur le grand inconnu de l'autre vie, pour rester encore en communication de pensées et de souvenirs avec ceux que nous avons aimés et qui ne sont plus. Aux âmes que le matérialisme révolte et que le christianisme effraye, malgré les grandes espérances qui tempèrent les sévérités de la justice, à ces âmes, on présente un spectacle qui frappe vivement l'imagination et qui les console. Erreur, sans doute, erreur coupable et dangereuse, mais on fait tant d'efforts pour concilier ces imprudences avec les revendications de la foi blessée; et l'erreur qui charme exerce sur certains esprits mal défendus, des séductions si profondes!

Nous voyons même des catholiques de bonne foi qui ne consentiraient jamais à une apostasie, se mêler aux fanatiques spirites, et chercher une conciliation impossible, entre leur imprudence et leur religion. Ils entendent parler de l'immortalité de l'âme, de la récompense des bons, de la punition des méchants, de la nécessité de faire le bien, de soulager le prochain, de fuir le vice, de pratiquer les vertus naturelles, de devenir meilleur, de préparer ainsi, par le sacrifice et la vertu, une évolution spirituelle dans cette échelle des êtres dont le sommet se perd dans l'infini. Cet enseignement les ravit. Les esprits qui se manifestent par le *médium* reproduisent d'une manière si frappante, les pensées, les sentiments,

fluence sur le bon sens des lecteurs que le fanatisme et la superstition intéressés des adversaires éternels de tous les progrès et de toutes les libertés. »

Ce cliché est usé, il serait temps de le renouveler. Et l'auteur de cet article m'accuse d'avoir l'âme *batailleuse!* E. M.

les habitudes, la vie des personnes évoquées que l'on se croit certain de leur identité, et qu'on écoute leurs communications comme l'infaillible expression de la vérité.

Ces âmes de bonne foi ne saisissent aucune contradiction entre ce qu'elles entendent et ce qu'elles croient, entre les révélations spirites et l'enseignement mal compris de la religion à laquelle elles appartiennent; elles prétendent même y trouver la confirmation de leurs espérances et la satisfaction de ce besoin vague, rêveur de religiosité qui s'embarrasse dans la rigidité trop austère des dogmes et qui se développe avec la sensibilité affinée et affranchie de la direction de la raison.

C'est ainsi que les spirites arrivent insensiblement à fonder une religion nouvelle, une église nouvelle, un culte nouveau et à grouper dans l'unité de croyance et de prière des disciples dispersés dans toutes les parties de la terre :

« Nous savons que grand est le nombre de nos frères et sœurs en croyance, qui ne trouvent point de réunions spirites religieuses, les dimanches, pour satisfaire à leur besoin de culte, il ne serait pas aisé, nous le reconnaissons, de trouver partout des personnes compétentes, pour improviser, à l'exemple des protestants, une prière et prononcer un discours d'exhortation, mais ici, dans nos humbles villages, par le travail de développement de la médiumnité à incarnation, l'on obtient partout des bons *esprits-guides* pour donner l'instruction nécessaire, en même temps que la pensée religieuse de l'assistance suffit pour tenir les esprits légers et trompeurs à l'écart. Il va sans dire que les séances religieuses du dimanche n'empêcheront point les séances de discussions et expérimentations, absolument nécessaires aussi, mais que l'on peut réserver pour les jours de semaine (1). »

Cette église constituée par une fraction des disciples d'Allan-Kardec, est appelée sans doute à se perdre dans le flot des sectes qui constituent le protestantisme, en conservant cependant, un cachet particulier; elle sera fidèle aux pra-

(1) *La Vie d'outre-tombe*, 15 juin 1898.

tiques spirites, elle propagera quelques vérités morales et religieuses, elle s'affranchira de toute autorité en matière de religion.

Déjà, au dernier congrès international de spiritisme et des sciences psychiques tenu à Londres, cette année, à l'ouverture des séances, un service religieux fut célébré par le R. Page Hopps, ministre spirite et protestant. Des journaux importants de l'église spirite, le *Light*, le *Banner of light* et d'autres périodiques publient régulièrement des sermons de pasteurs spirites protestants qui demandent la confirmation de leur foi nouvelle au prophète Isaïe, aux apôtres, plus particulièrement à saint Paul et à Wesley. Récemment le pasteur et professeur Hodgson déclarait publiquement qu'il donnait sa pleine adhésion au spiritisme, c'est-à-dire à la foi religieuse de ceux qui se tiennent en communication avec les défunts.

III

Cependant la religion spirite est avant tout négative, et si elle conserve les préceptes essentiels de la morale naturelle, elle exclut sans hésitation le dogme catholique et l'autorité. De là, ces attaques violentes des spirites contre l'Église catholique. Ils rencontrent là une résistance qui les irrite et dont ils rêvent la destruction.

Ils nient la divinité de Jésus-Christ, tout en respectant l'incomparable sagesse de la morale et de la loi d'amour qu'il est venu apporter à la terre; et, malgré les textes si clairs, si nombreux, si concluants qui remplissent l'Évangile, malgré la tradition qui remonte sans interruption de nos jours à la première heure de l'église chrétienne, ils ne craignent pas d'écrire ceci :

« Les auteurs de l'Évangile n'avaient prévu ni les dogmes, ni le culte, ni le sacerdoce. Rien de semblable ne se trouve dans la pensée évangélique. Nul n'a été moins que Jésus, imbu de l'esprit sacerdotal; nul n'a été moins épris des formes, des pratiques extérieures. Tout en lui est sentiment, élévation de la pensée, pureté du cœur et simplicité.

« Sur ce point, ses successeurs ont complètement méconnu ses intentions (1). »

Ils nient la doctrine chrétienne sur la vie future, la récompense éternelle et l'éternel châtiment, sur les anges et les démons qui ne seraient, à leurs yeux, que des désincarnés.

Ils nient l'existence de l'enfer, du purgatoire et du démon. Entre ces deux puissances, Dieu et Satan, disent les spirites, il y a un antagonisme irréductible, et l'un doit détruire l'autre, mais leur coexistence éternelle répugne à la raison (2).

Ils nient l'acte créateur de Dieu qu'ils remplacent dans leurs théories par l'éternelle évolution et la déification de la nature, par une seule substance qui forme, dans son évolution, l'infinie variété des êtres ou des créatures et de l'univers. Mais tous les spirites n'arrivent pas à ces considérations élevées de la métaphysique transcendante; ils s'arrêtent à la conception plus compréhensible des réincarnations.

Ils résistent aux sollicitations trop pressantes de certains ministres, aux protestations et aux invitations cauteleuses des Martinistes qui voudraient s'emparer du mouvement spirite (3), et embrigader dans leur secte tous les disciples d'Allan-Kardec; ils veulent rester ce qu'ils sont, et ils font cette déclaration :

« Nous autres, spirites, nous sommes les vrais chrétiens: nous affirmons que le salut de l'âme ne se trouve ni dans la croyance, ni dans les dogmes, ni dans la foi, mais dans l'accomplissement des actes commandés par le Christ (4). »

Il est donc certain, après les déclarations de l'*Étendard spirite* que nous venons de citer, que les occultistes martinistes ont une doctrine et des initiations qu'ils veulent cacher sévèrement à l'attention publique. Il leur faut les ténèbres et le mystère: ils ont peur de la lumière. Il faut avoir subi les épreuves de l'initiation secrète pour être admis à la connaissance de la doctrine mystérieuse (ésotérique) que l'on cache au vulgaire, toujours si facile à tromper.

(1) Léon Denis, *Christianisme et Spiritisme.*
(2) *Il Vessillo Spiritista*, Lettera del Prof. Damiani sul tema del Satanismo.
(3) Vi sono cose nell'Ordine o *società Martinista* che noi non possiamo accettare... Disprovando l'iniziazione e l'esoterismo. (*Ibid.* Luglio 1898.)
(4) *Il Vessillo Spiritista,* aprile 1898.

Il est également certain que les Martinistes ont souhaité et demandé la fusion avec les disciples d'Allan-Kardec; et nous sommes justes quand nous rapprochons, dans des discussions toujours courtoises, l'occultisme et le spiritisme, sans les identifier, ni les confondre.

Et ces faits évidents que nous rapportons, n'empêcheront pas les occultistes, toujours préoccupés de tromper les naïfs et les incrédules, de protester, de nous accuser d'exagérations, d'erreur ou de manœuvre déloyale quand nous parlerons des affinités secrètes qui les rattachent au spiritisme et aux écoles que nous voulons réfuter.

Les spirites ont déclaré qu'ils entendaient garder leur indépendance, qu'ils étaient opposés à l'initiation, que leur doctrine et leurs pratiques n'avaient rien de mystérieux, et que tout le monde pouvait en prendre connaissance, pour approuver ou les discuter.

Nous aimons cette loyauté.

Nous voilà donc en présence d'un mouvement sérieux; nous avons devant nous une école puissante, organisée, active, convaincue, une école d'un zèle ardent qui compte des disciples très nombreux dans toutes les parties du globe, et qui mérite autre chose que l'ironie ou le dédain: elle mérite l'attention et la discussion. On fait, en ce moment, de grands efforts, pour pousser ce flot soit vers le protestantisme, soit vers l'occultisme et le martinisme; on essaye de donner aux spirites du monde entier ce mot de ralliement : haine à l'église catholique, l'éternelle ennemie qu'il faut détruire; foi absolue aux communications permanentes entre les incarnés qui sont sur la terre et les désincarnés que nous ne voyons pas, mais qui sont autour de nous.

IV

Voici la partie dogmatique ou positive de la religion spirite :

L'homme se compose 1° d'un corps visible, tangible, matériel, analogue à celui des animaux, et soumis aux mêmes conditions vitales; 2° d'une âme immatérielle, esprit

incarné transitoirement dans ce corps, c'est lui qui est le principe de la sensibilité, de la pensée et de la volonté; 3° d'un principe intermédiaire entre l'âme et le corps, entre la matière et l'esprit: on donne à ce principe semi-matériel, éthéré, le nom de périsprit.

Au moment de la mort, l'enveloppe grossière et matérielle, le corps que nous voyons est détruit: l'âme conserve son enveloppe intermédiaire, diaphane, semi-matérielle, ou périsprit, qui lui permet, en certaines circonstances, d'apparaître et d'affecter encore la vue, l'ouïe, le toucher.

Après un laps de temps plus ou moins long, l'âme sort de la catégorie des esprits errants, elle reprend un corps, elle recommence sa vie; elle ne se réincarne jamais dans les animaux.

Nous avons eu plusieurs existences corporelles, nous en aurons d'autres plus ou moins perfectionnées, soit sur cette terre, soit dans d'autres mondes. Pendant ces existences successives, l'âme expie, s'améliore, approche de la réalisation toujours difficile de la perfection. A chaque existence nouvelle, l'esprit fait un pas dans la voie du progrès; et, quand il s'est dépouillé de toutes ses impuretés, il n'a plus besoin des épreuves de la vie corporelle, il arrive, après des réincarnations indéfinies, à l'état d'esprit bienheureux ou de pur esprit.

« A mesure que les esprits s'épurent, dit Allan-Kardec, ils s'incarnent dans des mondes de plus en plus parfaits, jusqu'à ce qu'ils aient dépouillé toute matière et se soient lavés de toutes leurs souillures, pour jouir éternellement de la félicité des purs esprits dans le sein de Dieu. »

Si les esprits incarnés habitent les différentes parties du globe ou de l'univers, s'ils sont localisés, il n'en est pas de même des esprits errants ou non incarnés, pendant le temps qui précède la réincarnation : ceux-ci, en nombre incalculable, sont dans l'espace, à nos côtés, partout; ils nous voient, ils nous coudoient, ils s'agitent autour de nous: ils exercent une action incessante sur le monde physique, dans le monde moral, et en nous, sur nos pensées, nos sentiments et nos désirs.

Ces esprits se manifestent, tantôt spontanément, tantôt par évocation : « On peut évoquer tous les esprits, dit Allan-Kardec, ceux qui ont animé des hommes obscurs, comme ceux des personnages les plus illustres, quelle que soit l'époque à laquelle ils ont vécu ; ceux de nos parents, de nos amis ou de nos ennemis, et en obtenir par des communications écrites ou verbales, coups frappés, paroles, écritures de médium, des renseignements sur leur situation, sur leurs pensées à notre égard, ainsi que les révélations qu'il leur est permis de nous faire (1). »

V

Il faut bien le reconnaître, cette conception de la vie future et du lendemain de la mort ne repose sur rien ; c'est l'œuvre brillante et charmeuse de l'imagination pour entretenir des espérances et pour consoler de grandes douleurs. A chaque instant, on est tenté d'arrêter le narrateur qui nous parle des esprits désincarnés, errants à travers l'espace sans limite, et de lui dire : Qu'en savez-vous ?

Comme vous, je peux chercher à me consoler et rêver, en suivant l'impulsion du cœur et les caprices de l'imagination, cette brillante magicienne qui ne nous quitte jamais. Je ferai ce rêve absurde : « Après la mort, les âmes qui ont besoin d'expiation et de pardon, passent dans un autre monde, immense et éclairé par un autre soleil. De là, elles nous voient, elles nous entendent, elles pensent à nous, elles ne cessent pas de nous aimer. Elles s'aiment aussi entre elles, et dans ces régions pacifiques, lumineuses, plus élevées que la terre, elles ont une conception plus claire, plus précise, plus efficace, de la beauté de Dieu, de la nécessité de la justice, du charme austère du devoir, de la grandeur des ascensions qui emportent vers les esprits supérieurs, dont l'incomparable pureté ne souffre ni imperfection, ni souillure, ni défaillance.

(1) *Le Livre des Esprits*, p. XVII.

« Et cette vue radieuse, accompagnée et fécondée par l'action d'une grâce plus abondante, émeut la volonté, agite doucement le cœur, attire, entraîne, précipite les âmes vers le repentir et l'amour. Ainsi transfigurée sous le coup de cette illumination de la pensée, de cet agrandissement soudain de l'horizon, l'âme se transforme, s'élève, et radieuse, elle entre au paradis, où l'infinie bonté de Dieu fait triompher le bien sur le mal anéanti.

« Pourquoi me parlez-vous de réincarnations? pourquoi me forcez-vous à plier mes ailes et à m'enfermer dans un corps matériel? pourquoi voulez-vous me faire ainsi recommencer sans cesse cette vie terrestre qui me laisse un invincible dégoût et de si amers souvenirs? Vous me parlez d'expiation et de justice, je vous réponds en invoquant l'amour et le pardon : l'amour enflamme le cœur en possession d'une vue plus intense de la beauté de Dieu: le pardon descend du cœur de Dieu dans l'âme repentante et divinement éprise de la créature transfigurée. Est-ce qu'un acte d'amour de cette pauvre créature qui a déjà porté le poids de la vie, n'a pas plus de valeur devant Dieu que ces purifications et ces réincarnations toujours renouvelées dont vous menacez le pécheur, ce malheureux que sa petitesse écrase, en présence de l'Infini! »

La conception que je me fais ainsi de la vie future vaut bien la vôtre : elle est fausse, j'en conviens, mais, si tout homme qui se place en face du mystérieux inconnu, a le droit, comme vous, de se faire une idée particulière du lendemain de la mort, je n'ai pas besoin de vos lumières, je saurai bien trouver, sans vous, le rêve qui doit me consoler!

La raison philosophique m'apprend que l'âme est immortelle, que les bons seront récompensés, que les méchants seront punis, mais elle ne peut pas m'apprendre ce qui dépend de la volonté libre de Dieu, savoir, la nature de la récompense et du châtiment. Je le saurai s'il plaît à Dieu de me le révéler, par l'infaillible autorité de l'Église catholique qui parle et enseigne en son nom; et c'est ainsi que je le sais parce que je crois.

VI

Je sais bien que les spirites prétendent nouer des relations avec les défunts, s'entretenir avec eux, recevoir leurs communications et se renseigner ainsi d'une manière certaine sur l'état des âmes désincarnées, sur le lendemain de la mort.

Ici encore la logique des Kardécistes se trouve en défaut. Qu'un agent mystérieux, inconnu, puisse entrer en relation avec nous par l'intermédiaire d'une table parlante, d'un crayon attaché à une corbeille ou posé sur une table, d'un sujet entraîné qui prend le nom de médium, c'est possible, c'est réel, je le crois et je le sais par des expériences personnelles et par des témoignages très sérieux, dont je n'ai pas le droit de suspecter l'intelligence et la sincérité.

Nous sommes donc d'accord avec les spirites sur ce point (1).

Que cet agent mystérieux connaisse avec une exactitude troublante le nom, l'âge, l'écriture, les habitudes, les relations, la vie terrestre du défunt sur lequel j'entends me renseigner, c'est possible, c'est réel, je ne peux pas et je ne veux pas en douter. En cette matière, il ne faut être ni crédule, ni incrédule, mais sincère et ne jamais reculer devant la vérité.

Mais que cet agent dont je reçois les communications soit réellement le défunt dont le sort m'intéresse, en un mot qu'il y ait identité entre l'agent et le défunt, voilà ce qui n'est pas démontré; aucune expérience n'a pu l'établir, et je dirai même que, dans certaines circonstances dont les détails me sont connus, l'Agent ou l'Esprit a répondu : Non, les défunts ne reviennent plus: c'est moi, c'est-à-dire l'Esprit mystérieux qui vous parle en leur nom.

(1) Les occultistes et les spirites sont d'accord sur les points suivants : 1° Ils ne reconnaissent ni la divinité de Jésus-Christ ni l'autorité de l'Eglise catholique enseignante; 2° ils n'admettent pas l'enseignement chrétien sur le ciel, le purgatoire et l'enfer; 3° ils admettent entre le corps et l'âme, une substance intermédiaire, un périsprit! qu'ils appellent encore astral polarisé; 4° ils attribuent une très grande valeur morale à la doctrine des réincarnations; 5° ils admettent les communications avec les esprits; 6° c'est principalement parmi les spirites que se recrutent les occultistes. E. M.

Toutes les expériences qui ont été faites permettent d'affirmer que l'Esprit connaît le défunt que j'interroge; aucune expérience ne me permet d'aller plus loin, et de dire : Oui, c'est le défunt qui nous répond.

Et je dirai aux spirites égarés par ces communications étranges : Connaissez-vous cet esprit mystérieux qui répond ainsi à vos appels imprudents? Où est-il, d'où vient-il, que veut-il, quelle est son origine, sa nature et son but? Que direz-vous pour justifier la confiance que vous accordez si facilement aux révélations de cet esprit inconnu, et que vous refusez à l'Église enseignante?

Il vous reste encore à prouver que cet esprit ne se trompe pas, qu'il ne peut ni ne veut vous tromper, qu'il ne cherche pas à gagner votre confiance par des conseils d'une beauté naturelle incontestable, avec l'espérance de nous séduire et de nous détourner ensuite de cette vérité que vous ne savez plus reconnaître et que vous ne pouvez plus aimer.

En présence de cet esprit inconnu que vous ne connaissez pas, qui vous parle par un *médium* ou par une table soulevée, vous vous écriez : Je crois! Vous affirmez ce qu'il affirme, et vous niez tout ce qu'il nie! Quelle abdication des droits les plus sacrés de la raison!

Soyez plus sévères, faites une enquête scientifique sur la nature et les antécédents de cet inconnu dont les oracles vous ont séduit! Je vous demande un usage plus noble de la raison.

En toute cette argumentation, je n'interroge ni la tradition, ni les conciles, ni la théologie, je reste sur le terrain de la philosophie, de l'observation, de la raison, et je constate que les spirites ne peuvent pas justifier par des communications certaines leur roman du lendemain de la mort.

Et m'adressant aux chrétiens, je leur dirai : Méfiez-vous de ces communications dangereuses, l'Eglise les interdit sévèrement, elles ne vous apprendront rien; elles ne vous feront aucun bien, et elles vous feront, peut-être, un grand mal.

Élie Méric.

QUE SIGNIFIE LE MOT : MYSTIQUE?

(*Suite et fin*)

J'ai donné la définition du mot *mystique* et des états mystiques. Je n'ai pas à décrire ici ces états. Toutefois c'est compléter leur définition que de rappeler qu'ils se partagent en deux grandes catégories. Sans doute, cette division est connue. Mais ce qui l'est moins, c'est son importance pratique. Il n'est donc pas superflu d'y insister.

La distinction est tirée uniquement de la nature de l'*objet* qui est offert à notre connaissance. Le caractère des états du premier groupe consiste en ce que c'est Dieu lui-même, et tout pur, que l'on connaît. Ces grâces sont les plus nobles. On les appelle *union mystique* ou encore *contemplation mystique* (ou infuse) de la divinité (1).

Dans le second groupe, ou bien l'objet n'est plus la divinité, ou bien c'est quelque chose qui s'y surajoute. Nous trouvons là les *visions* (d'êtres créés, y compris l'humanité de Notre-Seigneur), et les *révélations;* en d'autres termes, les *apparitions* et les *paroles surnaturelles*. On y joint les *phénomènes corporels miraculeux*, tels que ceux qu'on remarque parfois chez les extatiques.

Pour distinguer ces deux groupes de connaissances dont les objets sont si différents, on a proposé d'appeler grâces *indéiques* celles qui font ainsi pénétrer dans la divinité; les autres, ayant pour terme un être créé, seraient appelées *exdéiques*. Rien ne contribue à donner et maintenir des idées claires, comme de désigner par des mots *très courts* et *s'opposant bien l'un à l'autre*, les choses qu'on est porté à confondre.

J'ai dit que cette distinction qui, au premier abord, paraît purement philosophique et spéculative, a une grande importance

(1) Le plus souvent, lorsqu'on emploie le terme de *contemplation mystique*, on sous-entend, à l'exemple de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, qu'il s'agit de la contemplation ayant pour objet la divinité. De la sorte, ce mot devient synonyme d'union. Mais, par lui-même, il est plus général et s'étend même aux visions et révélations.

pratique. C'est qu'en effet, les jugements qu'il faut porter sur les phénomènes mystiques sont très différents, suivant qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre catégorie.

Et d'abord, les *révélations* et les *visions* (d'objets créés) doivent être l'objet d'une grande défiance. Elles sont sujettes à toutes sortes d'illusions, et ces illusions sont loin d'être toujours inoffensives : elles peuvent entraîner de grosses imprudences et même détourner du droit chemin. Par exemple, si la révélation a pour but de vous apprendre des vérités cachées, cette lumière, même en supposant qu'elle vienne de Dieu, peut se trouver mêlée de principes erronés ou exagérés, provenant de vos idées préconçues. L'eau d'un torrent entraîne un limon qu'il ne faut pas imputer à la source. Une âme à qui sa naïveté ou son orgueil ôtent toute défiance, acceptera toutes ces pensées indistinctement, comme divines, sans les contrôler par la raison, et parfois malgré les protestations de la raison. Le mal est encore plus grand si Dieu n'est pour rien dans la révélation. On en a un exemple célèbre dans Mme Guyon. Elle avait une piété ardente et a pratiqué de grands actes de vertu. Mais tout était gâté chez elle par son imagination exaltée, son entêtement, et surtout par sa folle croyance à une mission dans l'Eglise. Elle ne mettait jamais en doute qu'elle ne fût conduite infailliblement (1) par ses soi-disant révélations et ses impulsions intérieures. Elle croyait recevoir par là une confirmation des beaux principes ascétiques qu'elle avait inventés ou perfectionnés. De sorte qu'en fin de compte, ses révélations se traduisaient par des conséquences pratiques et extérieures. Elles lui faisaient enseigner des erreurs, dont personne ne pouvait la faire démordre. Toujours elle se tirait d'affaire en prétendant qu'on l'avait mal comprise.

Le danger n'est pas moins évident si les révélations, au lieu de chercher simplement à instruire, poussent ouvertement à l'action, à des entreprises déterminées, par exemple, à établir une nouvelle dévotion, à remanier la constitution d'une congrégation religieuse, à créer une œuvre exigeant de fortes dépenses, etc. Une grande défiance est donc nécessaire. Si on se décide à suivre le conseil reçu par la révélation, il ne faut pas que ce soit parce qu'on y croit aveuglément, sans discussion, et qu'on s'est laissé impressionner par l'air

(1) Elle l'avoue elle-même : « Vous demanderez à cette âme : Mais qui vous porte à faire telle ou telle chose?... Je n'en sais rien. Je me laisse aller à ce qui m'entraîne... Je ne suis capable d'entendre nulle raison, ni d'en rendre aucune de ma conduite .. J'agis cependant *infailliblement*, tandis que [c'est-à-dire puisque] je n'ai point d'autre principe que le principe infaillible. » (*Les Torrents*, p. II, ch. II, n° 7.)

grave et convaincu de la voyante, mais parce que l'affaire, examinée à la sage lumière de la raison, et soumise à des hommes prudents et instruits, a paru *bonne* en elle-même, *utile* et *opportune*. De la sorte, si plus tard cette révélation est reconnue comme fausse, ou simplement douteuse, on n'aura pas à regretter l'œuvre entreprise sous son impulsion. On accepte l'idée qu'elle a *suggérée*, comme on l'accepterait d'une personne ne présentant ni autorité, ni garantie spéciales. En réalité, l'Eglise n'a pas procédé autrement pour instituer certaines fêtes ou dévotions, ayant leur point de départ dans une révélation.

On objectera peut-être que certains saints de l'Ancien ou du Nouveau Testament, Moïse, par exemple, ou Jacob, n'ont pas pris tant de précautions, et qu'ils ont cru, sans discussion et sans l'ombre d'un doute, à la vérité et à la sagesse de leurs révélations. Cela vient de ce que Dieu, en vue du rôle important qu'il leur avait confié, donnait une évidence irrésistible à leur lumière intérieure, sans compter la confirmation par les miracles. C'est là un cas exceptionnel.

Les inconvénients qui viennent d'être signalés ne sont pas à craindre avec l'union mystique, et par conséquent, l'attitude à son égard doit être toute différente. Tandis que les révélations visent à nous *apprendre* ou à nous *commander* quelque chose, ce qui nous oblige à nous tenir fortement sur nos gardes, l'union mystique n'a qu'un but, et il est manifeste. Ce n'est pas de satisfaire notre vaine curiosité, mais d'augmenter en nous l'amour de Dieu; amour pratique qui rend plus courageux à se vaincre et à se dévouer. La question se réduit donc à savoir si l'illusion ne peut pas se mêler à cet état divin, peut-être même le contrefaire; et si alors on n'a pas à craindre de graves inconvénients.

Je réponds que, pour les révélations, les illusions sont multiples et toujours dangereuses; mais qu'ici une seule illusion — tout au plus, — peut se rencontrer, et qu'elle est inoffensive. En effet, nous sommes obligés de supposer une personne qui, à défaut de la vraie union mystique, en a du moins une copie assez ressemblante. Dans cette oraison, elle pense donc à Dieu présent, elle l'aime, elle se sent entraînée au bien. Son illusion ne peut consister qu'en ceci : elle a reçu seulement une grâce ordinaire, et elle l'a crue extraordinaire. Mais qu'importe? Son oraison reste excellente par son objet et ses effets. Il n'y a pas à l'inquiéter ni à se rompre la tête pour décider si elle s'est exagéré ou non la valeur de son état. Supposons par exemple, que je croie à tort que Dieu m'a manifesté certains attributs, j'ai fait néanmoins un très bon exercice en pensant à ces attributs

et en augmentant par là mon amour pour Dieu. Si j'avais choisi de moi-même ce sujet, tout le monde l'approuverait. Ce n'est pas parce que j'ai cru sentir un secours extraordinaire qu'un tel exercice devient blâmable.

Aussi sainte Thérèse et saint Jean de la Croix présentent-ils toujours l'union mystique comme une voie sûre et avantageuse, et la voie des révélations comme trompeuse et pleine de dangers. Ils admettent qu'on désire la première (1), mais conseillent de fuir la seconde de tout son pouvoir.

Dans les vies de beaucoup de saints, ce sont les visions et révélations qui tiennent le plus de place. Il ne faut pas en conclure que ce sont des grâces plus élevées, ni plus utiles que leur union intime avec Dieu, qu'on ne détaille guère. Encore moins faudrait-il mettre là l'essence de la sainteté, qui consiste dans un grand amour de Dieu. Si on donne tant de développement à ces faveurs de second ordre, c'est le plus souvent parce que l'historien les trouve plus faciles à raconter, et qu'elles intéressent davantage les lecteurs. Elles offrent une prise à l'imagination, tandis que l'union reste presque inintelligible, et elles amènent des traits anecdotiques ; ce qui plaît toujours.

L'expérience semble montrer que les fausses voyantes ne comprennent rien à l'union mystique. Quand on les interroge sur ce sujet, c'est comme si on leur parlait hébreu. Elles ne conçoivent et n'estiment que leurs soi-disant paroles intérieures, leurs visions, où l'imagination joue un grand rôle. C'est un mauvais signe. On a beau jeu à partir de là pour rabattre la secrète estime qu'elles ont d'elles-mêmes, en leur expliquant — avec charité — que ce qu'elles croient recevoir a bien peu de valeur. Seulement elles ne sont pas faciles à persuader.

Augustin POULAIN, S. J.

(1) Citons seulement trois textes de sainte Thérèse. 1° « Je ne doute nullement, mes filles, que vous ne souhaitiez de vous voir bientôt en cet état, et *vous avez raison*. Car l'âme, je le répète, ne peut comprendre ni les grâces dont Dieu la favorise alors, ni l'amour avec lequel il l'approche de lui. C'est donc à juste titre que *vous désirez apprendre comment on arrive* à un pareil bonheur. Je vous dirai ce que j'en sais. » (*Château. Dem.* 4, ch. II.) 2° Parlant de l'union pleine : « Nous sommes encore bien loin de ce degré de vertu que Dieu demande pour nous assurer une si haute faveur. C'est pourquoi, mes filles, redoublons de soins pour avancer de plus en plus dans la perfection, et puisque *nous pouvons en quelque manière jouir du ciel sur la terre*, conjurons notre Epoux de nous assister par sa grâce et de fortifier notre âme de telle sorte que nous ne nous lassions pas de travailler jusqu'à ce qu'enfin *nous ayons trouvé ce trésor caché*. On peut dire avec vérité qu'il est au dedans de nous-mêmes, et c'est ce que j'espère vous faire entendre. » (*Château. Dem.* 5, ch. I.) 3° Après avoir encouragé les sœurs que Dieu maintient uniquement dans la vie active, elle ajoute : « Veux-je dire par là que vous ne devez pas faire *tous vos efforts* pour vous élever jusqu'à la contemplation ? à Dieu ne plaise. Je dis seulement que vous devez être contentes de tout ce qu'il plaît au divin Maître d'ordonner de vous, et qu'une aussi éminente faveur que la contemplation ne dépend pas de votre choix, mais du sien. » (*Chemin de la perf.*, ch. XVIII.)

LES MARQUES DES SORCIERS

Les sorciers n'avaient pas le *diable au corps*, n'étaient pas des *possédés* : voilà un point qui est élucidé depuis longtemps et ne devrait pas être remis eu question, car il est établi sur des bases sérieuses et est pour ainsi dire incontestable. Un jésuite allemand, Thyrœus, consacre tout un chapitre d'un livre qui fait encore autorité (1) à cette demande : Les sorciers sont-ils des possédés du démon? Et il répond négativement, par suite d'une raison décisive : le démon n'habite pas nécessairement dans le corps des sorciers, *et c'est là l'une des conditions essentielles de la possession.*

Les sorciers, race perverse et dangereuse, étaient des criminels de droit commun, justiciables des tribunaux civils. S'ils avaient été possédés, on les aurait déférés aux juges ecclésiastiques. Tous les méfaits dont ils étaient accusés ou coupables, crimes réels ou maléfices, constituaient des charges très lourdes et des preuves bien suffisantes pour les condamner.

Avaient-ils des *marques* extérieures ou cachées (*signes, flétrissures, enseignes*) qui, venues des puissances infernales, les trahissaient et les désignaient à la vindicte publique? Des auteurs anciens, notamment Jacques Fontaine (2) et Henri Boguet (3) l'ont cru et n'ont pas peu contribué par leur ignorance à égarer la justice et à faire condamner des innocents; mais l'erreur de plusieurs ne saurait être prise pour l'opinion commune, elle fait heureusement exception et trouve sa raison et en quelque sorte son excuse dans l'insuffisance des notions que fournissait la médecine du temps.

L'existence des *marques sataniques* n'a rien d'extraordinaire et s'explique aisément aux yeux de ceux qui rattachent la sorcellerie à la possession ou les confondent ensemble. Il semble tout naturel que le diable marque de son sceau les malheureux qu'il a conquis

(1) *Dæmoniaci cum locis infestis et terriculamentis nocturnis* auctore Petro Thyræo Novesiani, societatis Jesu, éd. Cologne, 1604, ch. XIX, p. 52.
(2) *Des marques des sorciers, etc.* Lyon, 1611.
(3) *Discours des sorciers*, 1603-1610.

et tient en son pouvoir. « Le Dieu tout-puissant, dit un auteur ancien, marque ceux qui sont de son troupeau par des empreintes sacrées et par des marques divines lesquelles durent la vie éternelle. Le maling esprit marque ceux qu'il a captivés de celles de la mort, le démon voulant en tout contrefaire le Créateur. C'est pour les empêcher, en tant qu'il lui est possible, de se desdire; et aussi les marques ne doivent-elles pas demeurer toujours sur leur corps, pour en cas d'accusation, ne pas servir de moyen de les perdre. »

Ces marques, par leur objectivité même, deviennent des preuves saisissantes de la sorcellerie. Elles échapperaient à tout soupçon de fausseté si elles étaient durables, permanentes; mais elles ne sont pas toujours fixes, elles sont très rarement perpétuelles. Le préjugé est tellement enraciné qu'il y trouve son compte. Il y a des marques passagères, des marques récidivantes : ce ne sont pas les moins authentiques. Satan qui les a faites « avec le doigt » ou avec « ses griffes » peut les réduire ou les effacer à son gré. « Elles sont le plus souvent, déclare Boguet, fort difficiles à reconnaître, selon que Caron en fait la remarque dans son Antéchrist, et nous après luy en notre discours des sorciers, et il est possible qu'elles échappent à un seul chirurgien. Des besongues ou certificats de plusieurs médecins attestent qu'il n'y a rien; mais il faut se rappeler que le Démon, selon les occasions, efface les marques des sorciers, comme il se lit dans plusieurs auteurs. » Le même Boguet doit toutefois reconnaître que des sorciers avérés n'ont jamais été marqués, mais il ne renonce pas à la présomption grave des *enseignes diaboliques*. « Sans doute, dit-il, il est des sorciers qui ne sont pas marqués, mais il faut se rappeler que le démon quelquefois leur efface ces marques lorsqu'ils sont réduits en prison. D'ailleurs ces marques ne sont pas toutes semblables. Et elles ne se trouvent pas toujours en même lieu... On a beau objecter que le démon n'imprimerait jamais ces marques aux sorciers s'il savait qu'au moyen d'icelles, ils fussent découverts. Mais cela n'empêche pas non plus qu'étant reconnues, elles ne servent de présomption. »

Tous les auteurs, est-il besoin de le dire, ne sont pas aussi affirmatifs, et beaucoup admettent que les marques ne sont ni permanentes ni indélébiles, et qu'elles peuvent disparaître d'elles-mêmes chez les sujets qui, renonçant délibérément à Satan et à ses œuvres, se convertissent et reviennent au bien. D'ailleurs certaines marques, réputées sataniques, sont trop nettement naturelles pour prêter à la moindre illusion, elles n'ont aucune relation avec l'esprit du mal : c'est l'avis de nombreux observateurs, prêtres ou médecins.

Mais Boguet ne s'y rend pas et tient obstinément à la valeur intrinsèque et essentielle des *marques*. « Le démon, dit-il, les imprime aux sorciers afin de leur bailler à entendre qu'ils sont enrôlés sous son estendart et ainsi qu'ils sont de tout siens et pour toujours. »

Jacques Fontaine n'est peut-être pas aussi catégorique, mais son sentiment n'en est pas moins étroit, rigide et faux. « Quelle qu'elle soit, écrit-il, toute trace à la peau, si minime soit-elle, *du moment qu'elle est insolite, c'est-à-dire que chacun n'en porte pas également*, doit être tenue en crainte. » Dans une voie aussi largement ouverte aux fantaisies de l'imagination et à l'arbitraire du sentiment, les erreurs et les sottises étaient inévitables, et les sentences des tribunaux inspirées par la passion et l'ignorance devenaient aussi odieuses que criminelles.

Les marques des sorciers n'ayant pas de détermination précise, leur classification était établie sur les bases les plus instables et les plus fantaisistes. Si la peau était éraillée brusquement, en coup d'ongle, c'était signe de possession récente. Constatait-on de la rougeur avec œdème, l'empire de Satan était plus confirmé. La possession était ancienne quand la tache était brune ou la peau épaissie à son niveau. Enfin, avec une tache noire, velue surtout, l'enfer affirmait victorieusement sa redoutable puissance. Toutes ces empreintes étaient regardées comme le sceau du diable (*sigillum diaboli*) ou la griffe satanique.

Mais la possession n'accusait définitivement sa réalité que par l'existence de la *plaque froide* ou *insensible* (*pied de lièvre, piste*). Le pincement à son endroit était indolent, sans douleur; une piqûre d'aiguille n'était pas ressentie et ne donnait pas issue à la moindre goutte de sang; bien mieux, l'aiguille même sortait intacte, sans la plus petite trace d'humeur rouge, rosée ou incolore. « On formerait, lit-on dans une observation du temps, une esquille très fortement, plus de trois doigts dans la chair sans que le misérable y eût aucun sentiment ni aucune humeur apparaître : pour quoi il fut considéré comme étant véritablement sorcier *puisqu'il était marqué*. » Toutes les présomptions se trouvent ainsi réunies : il y a *marque*, tache cutanée, et cette marque est invulnérable, insensible. Voilà la caractéristique de la possession, la marque certaine et indéniable et comme la signature du diable.

Mais comment découvrir chez les accusés le signe dénonciateur, la preuve palpable et évidente du crime de sorcellerie? La tâche était loin d'être aisée, les marques étant le plus souvent secrètes et cachées — quand elles existaient. On les cherchait patiemment,

laborieusement dans les parties les plus intimes, les moins accessibles, sous la langue, en dedans des lèvres, sous les paupières, dans le nez, dans les poils de la tête, entre le doigt et l'ongle, aux reins, etc. Si la poursuite de la fameuse *marque* restait vaine, on n'hésitait pas à raser complètement l'accusé pour découvrir le coupable.

Le diable se riait parfois de ces inquiètes recherches, si l'on en croit Boguet. « Le médecin Caron escrit que comme lui et ses compagnons étaient une fois à chercher la marque d'une sorcière qu'il appelle « la Boyraïonne », Satan qui possédait une jeune fille par le moyen de cette femme, leur enseigna le lieu où était la marque, se moquant d'eux de ce qu'ils ne l'avaient su trouver. »

Mais le diable ne se montrait pas toujours si bon prince, et pour cause : Boguet lui-même reconnaît que la marque dans certains cas échappait à toutes les investigations *parce qu'elle n'existait pas*. « Il y a des sorciers, dit-il, qui ont dit qu'ils n'avaient jamais été marqués, du nombre desquels a été Groz Jacques, lequel, mourant contrit, m'en a assuré. »

Par contre, les marques de certains sorciers sautaient aux yeux, étaient évidentes et sont décrites compendieusement, avec un grand luxe de détails. Boguet cite le cas « d'une accusée qui portait à la cuisse gauche une enfonçure de la largeur d'une tête de clou quarré où l'on introduisit une épingle de fil de fer, de bonne grosseur, de la longueur de trois petits doigts, sans que l'accusée en sentît aucune chose, sans qu'il en sortît sang quelconque, ni que l'épingle en sortît ensanglantée. » — Jean de Vaux portait sa marque dans le dos, et elle avait la figure d'un petit chien noir : on pouvait y enfoncer impunément une esquille, le sorcier n'éprouvait aucune douleur. — « Loyse Servant, autrement dit « La Sargette », avait pour sa marque une petite enfonçure de la largeur de la tête d'un clou quarré dont on se sert pour attacher les souliers. » — Le signe dont Guillauma Proby, d'Anchay, fut marquée au col, à droite, était de la grandeur d'un petit denier et tirait sur le brun. — La marque de la Belcuenotte (Beldent) qui a été brûlée à Besançon, était au bas-ventre, au-dessous du nombril, et fortement saillante.

Quelles étaient donc en réalité ces *marques diaboliques*, ces signes fatidiques et révélateurs? Il n'y a plus de doute à garder aujourd'hui sur leur nature, si l'on compare la description qu'en donnent les anciens avec les caractères nets et complets des affections cutanées. C'étaient tout simplement des verrues, des *nævus*, des *molluscums*, des lentilles, tannes ou loupes, des exanthèmes variés de la peau, des

plaques d'urticaire ou de sclérodermie, des difformités pathologiques, des cicatrices et surtout des *plaques anesthésiques*, les fameuses *plaques froides*.

Sur ce dernier point, l'erreur des anciens était facile, presque fatale. Ils croyaient que « l'insensibilité ne vient que d'une seule cause, la lèpre; » ils ignoraient absolument qu'elle est de règle chez les hystériques et les névropathes.

« Or, l'accusé de possession n'a pas de lèpre, et il a des *plaques froides insensibles*. Ce ne peut être qu'une marque satanique. Les sorciers *seuls* ont une marque qui rend la partie insensible. »

Est-il besoin de remarquer que cette illusion, née de l'ignorance, n'a pas duré longtemps? Dès le dix-huitième siècle, le savant Dom Calmet l'a combattue et en a fait justice : « Il peut se trouver, écrit-il, dans le corps d'un homme ou d'une femme quelque partie insensible, comme il s'en trouve en effet quelquefois, ou par maladie, ou par l'effet de quelque remède ou de quelque drogue, *ou même naturellement;* mais cela ne prouve pas que le démon s'en soit mêlé (1). » Remarquons enfin que la constatation de la *plaque froide* n'aurait pas suffi, même au seizième siècle, à convaincre un homme de sorcellerie, de possession, sans l'appoint de toutes les preuves certaines (2).

Les marques cutanées n'ont pas la moindre indication, la moindre valeur; et nous ne songeons pas à les défendre. Il est évident que leur interprétation était vaine, dépendant moins de la science que du caprice des juges. Ces derniers avaient heureusement une meilleure base d'accusation et de jugement dans les faits délictueux qui amenaient les sorciers devant leur tribunal.

D'ailleurs, nous l'avons dit et nous le répétons, quelques auteurs sans autorité ont cru seuls aux marques des sorciers; la plupart, et parmi eux les jurisconsultes les plus éminents, les plus célèbres théologiens, ont refusé d'y voir la moindre présomption et surtout une preuve sérieuse et recevable. Un magistrat estimé du seizième siècle, Bodin, affirme n'en avoir jamais observé et déclare « qu'il est bien de l'advis de Dagneau qui dict que les plus grands sorciers ne sont point marquez (3). » Delrio, un jésuite flamand de la même époque, est plus net encore et refuse toute valeur aux stigmates (4). Il est impossible de ne pas partager son avis aujourd'hui.

(1) *Traité sur les apparitions des esprits*, etc., 1751.
(2) Bodin, *De la Démonomanie des sorciers*, Paris, 1587.
(3) *Op. cit.*, p. 213.
(4) *Disquisitionum magicarum*, t. III, Louvain, 1600, p. 46.

Si les marques diaboliques sont souvent invoquées dans les procès de sorcellerie et prennent dans l'histoire une place démesurée, la faute en est aux sorciers eux-mêmes. Pour se donner crédit, ils étaient les premiers à se prétendre en relations suivies, quoique secrètes, avec l'enfer et à se dire *marqués du diable*. Ils attribuaient à la moindre malformation de leur peau, par exemple à une envie (*nœvus*), à une insignifiante verrue le caractère diabolique et espéraient s'imposer ainsi à la foule, tirant de là vanité, considération et fortune.

Le fait est qu'ils réussissaient souvent dans leurs méchants calculs; mais quelquefois, par un fatal revirement, la marque cabalistique qui avait fait leur succès devenait un signe accusateur, l'instrument de leur ruine et la cause de leur mort.

N'était-ce pas justice?

Dr SURBLED.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MAGNÉTISEUR (1)

Dans le cours de mes études classiques, plusieurs années avant mes études médicales, en compagnie notamment de M. Goux qui vient de mourir médecin très estimé et vénéré à Villersexel (Haute-Saône) après avoir suivi le même chemin que moi pour sa carrière, j'ai assisté aux leçons de magnétisme animal données à la salle Vernier, à Besançon, par le baron du Potet, et j'aime aujourd'hui à relater, sur mes notes prises, le résultat de mes observations et de mon expérience.

De tous les faits que j'ai observés, je ne rapporterai que ceux qui me paraissent mériter quelque attention, laissant de côté une foule de petits détails afin de ne pas fatiguer par une longue et fastidieuse narration.

Je commence à dire que dans le moment où le magnétisme était très en faveur chez les adeptes de M. du Potet, j'étais un de ses plus implacables antagonistes et que plus d'une fois j'ai lutté avec beaucoup de chaleur contre ses propagateurs au point même de m'attirer de leur part les épithètes d'usage, que j'étais un arriéré, que je n'étais pas de mon siècle, que j'étais hors de la voie du progrès, etc., etc.

J'étais encore dans les mêmes dispositions au mois de janvier 1841, lorsqu'un soir, après souper, me récréant à la salle à manger de M. Lacoze, professeur de mathématiques à la Faculté, chez lequel je prenais pension, et à l'occasion de quelque incident qui avait attiré à la salle les domestiques de la maison, on me demanda en plaisantant si je savais magnétiser. Je répondis sur le même

(1) Nous donnons à titre documentaire, et sans discussion, ces pages intéressantes et loyales du Dr Demaiche. Effrayé des résultats obtenus, ce savant docteur a renoncé, depuis longtemps, à ces expériences infiniment dangereuses, que l'Eglise réprouve, que la raison n'explique pas, et qui justifient si bien l'enseignement théologique sur l'action satanique dans les âmes et dans l'univers.

E. Méric.

ton, ajoutant que si quelqu'un voulait se soumettre à l'expérience, j'étais prêt à lui faire ressentir les effets du magnétisme. Une des domestiques s'y soumet. Je lui pose en riant ma main devant le front, et aussitôt elle s'enfuit épouvantée. Une autre plus hardie dit qu'elle ne craignait pas; toujours par manière de jeu, je lui fis quelques passes magnétiques, et je ne fus pas médiocrement surpris quand quelques instants après, je la vis s'endormir d'un profond sommeil d'où personne n'était capable de la réveiller. Je l'interrogeai, et elle me répondit. D'autres personnes présentes l'interrogèrent, et elle ne voulut leur répondre, ou elle ne le put que lorsque je les eus mises en communication avec elle. Je lui demandai ce qui se passait dans ma famille habitant un village distant de 24 kilomètres de Besançon, et elle me répondit que ma mère lisait près du foyer, que ma sœur jouait, que papa était à la veillée chez un ami, M. G., que grand'mère était déjà couchée parce qu'elle était un peu souffrante : elle me donna les mêmes détails sur ce qui se passait chez un de mes oncles, et tout cela était très exact, car ayant envoyé une lettre à mes parents, ils me répondirent qu'ils ne savaient pas comment j'avais pu savoir ce qui se passait chez eux. Elle me fit ensuite des réponses dont je pouvais sur-le-champ reconnaître la vérité, me dépeignant l'extérieur et l'intérieur de notre maison tel qu'il existe; elle me dit le nombre de mes frères et sœurs qu'elle ignorait complètement, elle connut minute pour minute l'heure qu'il était à plusieurs montres dont on lui présenta la boîte, non pas devant les yeux, mais derrière la tête; enfin elle nous indiqua très ponctuellement dans quel lieu se trouvaient plusieurs personnes de la maison. Aucun des individus présents ne put l'éveiller malgré tous ses efforts, et moi, je n'eus qu'à lui dire : Éveillez-vous, et elle s'éveilla sur-le-champ, grandement étonnée d'avoir dormi et de voir tant de monde autour d'elle. Grandement aussi fûmes-nous tous étonnés, et c'est à peine si nous pouvions en croire nos yeux et nos oreilles.

On me pressa tant le lendemain qu'il fallut recommencer l'expérience. Mais soit crainte, soit émotion, elle fut très malheureuse. Je ne réussis qu'à faire éprouver quelques convulsions assez violentes à la personne magnétisée.

Plus tard on me pria de magnétiser encore, mais je refusais, parce que j'avais conçu quelques inquiétudes à cet égard. Quelque temps après, j'eus l'occasion de voir M. Gréal, une des gloires du magnétisme. Je lui racontai ce qui m'était arrivé. Comment j'avais réussi d'abord, puis comment ayant eu un mauvais succès, et

craignant d'ailleurs qu'il n'y eût quelque mal à faire cette action, j'avais complètement cessé de magnétiser.

En zélé propagateur de la science, M. Gréal chercha à me remettre de mes frayeurs concernant le mal physique et le mal moral, et me dit que j'avais tort de laisser perdre une faculté que Dieu m'avait départie pour le bien de mes semblables, et là-dessus il me raconta une foule de guérisons qu'il avait lui-même opérées, et non seulement, mais encore il ne put s'empêcher de me faire connaître une foule d'effets plus extraordinaires les uns que les autres, inconnus à beaucoup de magnétiseurs, m'affirmant que moi-même je pourrais les reproduire à mon gré. J'avais un grand désir de m'assurer s'il disait vrai, néanmoins je n'osais : j'en parlai à plusieurs ecclésiastiques de ma connaissance qui me dirent que dans un but d'utilité je pouvais magnétiser et qui voulurent eux-mêmes se soumettre à l'expérience. Je consultai encore divers auteurs de théologie à l'article Magnétisme, et j'y lus cette décision : *Damnare non audeo eos qui arbitrantes effectus magnetismi esse naturales ea utuntur cum recta intentione.* Sentant que mon intention était droite, je crus pouvoir magnétiser en sûreté de conscience. Je me décidai donc à tenter encore quelques expériences, et voici le résultat général de mes observations; je vais les donner par numéros sans suivre la forme narrative pour plus de brièveté.

1° Tout individu ne m'a pas paru susceptible de ressentir au même degré les effets magnétiques. Ceux dont l'esprit n'a pas été cultivé par l'étude, qui sont doux, lents par caractère, qui de plus ont de l'embonpoint, sont plus impressionnables que les autres; cette règle admet pourtant beaucoup d'exceptions.

2° Le magnétisme n'agit pas de la même manière sur tout individu impressionnable. Les uns peuvent être plongés dans un sommeil très profond et sont très lucides, d'autres dorment moins profondément et sont aussi moins clairvoyants; chez les uns, on n'assoupit que le corps, mais on ne peut pas produire le sommeil; on les soumet pourtant à l'empire de sa volonté, et quoiqu'ils sachent très bien ce qu'ils font, ils ne peuvent s'empêcher d'obéir à l'ordre du magnétiseur, quelque bizarre qu'il soit. Chez d'autres, on assoupit bien le corps, mais on ne peut pas dominer l'âme; enfin il en est qui ne ressentent que de très légères impressions dans la tête ou dans les membres; puis il en est en dernier lieu qui n'éprouvent absolument rien, ces derniers sont les personnes maigres, nerveuses, vives, dont l'esprit est fin ou le caractère très fort.

3° Le caractère des personnes magnétisées n'est pas le même, les

unes sont béates et maussades, les autres sont d'une gaîté folle, d'autres sont dans un état tout à fait normal. Cela tient peut-être à ce que le fluide magnétique les impressionne agréablement ou désagréablement, car il en est qui n'aiment pas à dormir longtemps et demandent toujours à être éveillées, et il en est aussi qui éprouvent beaucoup de bonheur dans cet état.

4° Ceux qui ont été magnétisés quelquefois contractent une grande passion pour le magnétisme, cette passion dégénère en un vrai besoin. Mais le magnétiseur peut enlever ce besoin comme il peut le faire naître selon sa volonté.

5° Pour magnétiser, il suffit de passer la main étendue à quelque distance du sujet, s'il est susceptible, on sent alors un vent très froid qui s'échappe des doigts et va lui glacer le front, sinon, on ne ressent point s'échapper ce vent froid, mais on éprouve de la douleur sous les diverses articulations de la main et du bras.

6° Suivant l'aptitude du sujet, il faut plus ou moins de temps pour magnétiser, mais une fois magnétisé, on peut se donner sur lui quel pouvoir l'on veut, et selon le pouvoir que l'on s'est donné, on a la faculté de le magnétiser d'un geste, d'un regard et à quelque distance que ce soit. J'endormais dans une minute à plus de 50 pieds de distance, j'aurais pu endormir même jusqu'à Pékin les personnes que j'avais soumises à mon empire.

7° Les personnes que l'on endort ferment graduellement les yeux, puis si on leur demande : Dormez-vous? et qu'elles ne dorment pas encore, elles répondent : Non, mais je dormirai dans tant de minutes, et elles sont toujours endormies au bout de ce nombre; mais si elles dorment, elles répondent : Oui, je dors. Alors leur corps est en quelque sorte dans un état de mort, elles n'entendent plus que le magnétiseur, les autres personnes présentes ont beau les appeler, les pousser, les pincer, les piquer avec des épingles jusqu'au sang, elles sont absolument insensibles; on tirerait un coup de canon à côté d'elles qu'elles ne s'éveilleraient pas. Quand quelqu'un veut leur parler, il faut que le magnétiseur touche l'interrogateur et l'interrogé et serve ainsi comme de conducteur électrique, comme de pont de communication entre les deux, il peut se retirer ensuite, car le plus léger attouchement fait à ces deux personnes suffit pour établir le rapport. Il est pourtant des magnétisés qui entendent tout le monde sans qu'on soit obligé d'établir la communication, mais le corps de tous est également insensible aux impressions douloureuses, tous également ne peuvent être éveillés que par le magnétiseur.

8° Les sujets magnétisés répondent aux questions qu'on leur fait sur le passé, le présent et l'avenir, ils voient ce qui se passe dans les contrées les plus éloignées comme ce qui se passe dans le lieu où ils se trouvent; il semble que l'espace et le temps n'existent plus pour eux; ils lisent dans l'intérieur des autres hommes et se trouvent tout de suite au courant de leurs plus secrètes pensées. Si on leur demande : Pouvez-vous pénétrer dans l'autre monde? ils vous répondent oui, et ils disent qu'ils voient le ciel, l'enfer et le purgatoire. Quand je disais à la personne que je magnétisais le plus facilement d'aller au ciel, elle était comme ravie en extase et s'écriait : Que c'est beau! Que c'est beau! et on aurait dit qu'elle allait s'élancer en l'air, elle ne voyait pas Dieu le Père, disait-elle, mais Nôtre-Seigneur et la sainte Vierge tout resplendissants, et quand on lui proposait de se ressouvenir de les avoir vus, elle répondait qu'ils ne le voulaient pas. Quand on lui disait de descendre en enfer, elle poussait des cris d'horreur, elle n'y voyait pas de feu, mais des âmes toutes *déconcertées*, toutes *désespérées*. Elle ne faisait pas de résistance pour descendre en purgatoire, elle aurait pu y compter les âmes, et quand on lui demandait ce que c'était que ces âmes, si elles avaient un corps, elle répondait que non, qu'elle ne pouvait pas dire ce que c'était, mais que c'était des êtres qui n'étaient pas *des êtres*. On lui disait quelquefois : Que faut-il faire pour tirer ces âmes du purgatoire? et elle répondait : Il faut prier et faire prier pour elles. En général, les réponses des magnétisés respirent la piété et la moralité, ils sont inexorables contre les vices, et quand on leur demande de les révéler, ils vous répondent très sévèrement et vous donnent de très salutaires conseils. Tout ce que je viens de dire, ils le font sans hésiter, mais ils ne le font pas toujours sûrement, leurs réponses sont très souvent fausses, et généralement, sur l'avenir principalement, il n'y a pas trop à y ajouter foi; néanmoins, il faut l'avouer, ils m'ont révélé quelquefois d'étonnantes choses; ma pensée leur était aussi connue que la leur propre aussi bien que celle des personnes avec lesquelles je me trouvais en rapport. Ce qu'ils voient surtout très bien, ce sont les objets physiques. Un jour, on m'avait donné des cheveux, moi seul je savais à qui ils appartenaient; un quart d'heure après, je les présentai à une magnétisée, et elle me répondit : Ces cheveux appartiennent à une telle personne, restant dans telle rue, chez M. X..., et elle prononça très correctement son nom. Je lui demandai des nouvelles d'un ami que j'avais à Paris, elle me dit ce qu'il faisait, et une lettre que je reçus le lendemain ne fit que me confirmer ce qu'elle m'avait appris. Elle m'a révélé beaucoup

d'autres choses non moins surprenantes et qu'il serait trop long de rapporter ici, mais ce qu'on peut regarder comme certain, c'est que bien souvent elles disent vrai, mais que très souvent elles disent faux.

9° Durant le temps du sommeil, les magnétisés sont absolument sous l'empire du magnétiseur, il peut leur imposer quelle croyance il veut, les faire agir comme bon lui semble ; ils sont obligés d'accomplir les actes mêmes qui leur répugnent le plus. On les fait mettre à genoux, faire l'exercice, chanter, etc.

10° Ils voient, ayant les yeux fermés, on les fait lire, écrire, travailler à toute sorte d'ouvrage les yeux bandés, ils voient par les tempes, par le front, par derrière la tête ; pendant leur sommeil, si une personne entre dans la chambre, sans se détourner, ils disent son nom ou quelle elle est, quoiqu'ils ne la connaissent pas.

11° Si on demande aux magnétisés si telles personnes qu'on leur nomme se portent bien, ils répondent assez heureusement oui ou non, et dans ce dernier cas, ils indiquent très exactement le plus souvent les remèdes qui conviennent pour les guérir.

12° Si le magnétiseur présente aux magnétisés un verre d'eau froide, il peut leur faire croire que c'est de l'eau sucrée, du chocolat, de la glace, du feu, etc... Ce qu'il veut enfin et quand il a voulu que ce soit du feu si on jette de cette eau sur les mains de la personne magnétisée, elle s'écrie qu'on la brûle.

13° Si le magnétisé est malade, le magnétiseur peut sur-le-champ lui enlever sa maladie. J'ai toujours réussi en cela, et j'ai enlevé subitement des maux de dents, d'estomac, de jambes, etc...

14° Le magnétiseur peut agir sur le moral du magnétisé comme sur le physique : il peut lui enlever un vice, une passion comme il peut les lui donner ; il peut le rendre triste ou gai, vertueux ou vicieux, etc., suivant sa volonté ; on obtient toujours infailliblement cet effet, et c'est ce qui rend le magnétisme affreux si l'on voulait en abuser, admirable si on veut s'en servir *recta intentione*.

15° Le magnétiseur peut se donner sur la personne qu'il magnétise quel pouvoir il veut, pourvu qu'il obtienne son consentement, et les impressions bonnes ou mauvaises qu'il lui communique peuvent subsister selon sa volonté après son réveil ou ne pas subsister. C'est ainsi qu'en obtenant son consentement, on pourrait se donner le pouvoir de le magnétiser d'un bout du monde à l'autre.

16° Ceux qui ont déjà été magnétisés trouvent un charme inexprimable à l'être encore, ils disent qu'aucun plaisir au monde ne peut l'emporter sur celui-là, que c'est un paradis anticipé. Quand on veut

les rendre très heureux, ils le sont tellement qu'ils ne peuvent presque plus vivre et demandent qu'on leur enlève du bonheur, parce que si on les laissait dans cet état après leur réveil, ils n'y tiendraient pas. On peut de même les rendre très malheureux.

17° En dirigeant le fluide magnétique d'une manière fixe sur quelque partie du corps, on fait éprouver au magnétisé des commotions semblables à celles que l'on produirait avec une bouteille de Leyde ; à plus de trente pieds de distance, je faisais manœuvrer les pieds et les mains d'un jeune homme comme un télégraphe en dirigeant le fluide magnétique vers la tête ou vers la région de l'épigastre.

18° Ordinairement au bout de vingt minutes, d'une demi-heure, les magnétisés demandent et manifestent le désir d'être réveillés, car ils ne peuvent se réveiller d'eux-mêmes, personne au monde que le magnétiseur ne peut les tirer de leur profond sommeil, et je crois que s'il voulait, il les tiendrait perpétuellement endormis.

19° Avant leur réveil, pendant le cours de la scène magnétique, au commencement ou à la fin, si on leur demande quelle est la première parole qu'ils diront quand ils seront éveillés, ils la disent, et quand ils s'éveillent, ils répètent toujours très ponctuellement cette parole ou cette phrase promise.

20° Pour éveiller, il suffit que le magnétiseur leur dise : Eveillez-vous. Alors ils se frottent les yeux et regardent tout ébahis les personnes qui se trouvent autour d'eux ; il suffit même que le magnétiseur veuille qu'ils soient éveillés, et ils le sont.

21° Ils ne se souviennent absolument d'aucune des choses qu'on leur a dites, et si elles veulent savoir quelque chose sur leur propre compte, ils sont obligés de confier leurs questions à une personne qui après leur réveil, leur répète ce qu'elles ont répondu. Le magnétiseur pourtant peut les faire ressouvenir de ce qu'on leur a dit.

22° Après le réveil, les magnétisés disent que le magnétisme leur a fait beaucoup de bien, qu'ils sont beaucoup mieux et beaucoup plus à leur aise qu'auparavant.

Telles sont les principales observations que j'ai été à même de faire sur le magnétisme, elles sont toutes basées sur des faits que je donne comme incontestables, que plusieurs personnes ont pu examiner avec moi et que je pouvais reproduire à tous les moments de la journée. Ces faits paraissent certainement merveilleux, et non seulement ils le paraissent, mais ils le sont. Comment se produisent-ils, quelle est leur cause? Je n'en sais rien, je laisse à d'autres, et plus

doctes que moi, à le décider, mais ces faits existent et on ne peut les révoquer en doute, et en les reproduisant, il est facile de convaincre les plus incrédules.

Doit-on les attribuer à une cause surhumaine, à la magie, au Démon? Sans vouloir me poser comme le champion du magnétisme, s'il m'est permis d'exprimer une simple opinion, je répondrai que je ne le crois pas. Je sais bien que l'on objecte que ces faits si étonnants ne sont point en rapport avec leur cause s'ils partent de l'homme, être si faible et borné par son corps; il est possible que je me trompe, mais je crois que cette objection n'a pas une grande force.

En effet, si l'homme est faible et borné par son corps, n'est-il pas grand par son âme, et n'est-il pas présumable que c'est l'âme qui joue le principale rôle dans les phénomènes magnétiques? J'ai demandé un jour à un jeune homme plongé dans le somnambulisme magnétique, ce que c'était que le *magnétisme,* et il m'en a donné mot pour mot cette définition : *C'est une chose qui vient de l'âme, une influence de l'esprit qui éblouit, vide le cerveau et fait descendre le sang.* Si donc le magnétisme est vraiment une chose qui vient de l'âme, ces effets merveilleux doivent-ils tant nous surprendre? il y a tant de choses inexplicables dans cette âme créée à l'image de Dieu? Connaissons-nous sa nature intime? la conscience qui seule nous rapporte ce qui se passe au dedans d'elle nous rapporte-t-elle tout ce qui s'y passe? Savons-nous quelles sont les relations que les esprits peuvent avoir entre eux aussi bien que les corps? ce que peuvent produire ces relations? Comprenons-nous ce qu'est capable de faire un être qui par simple intuition, peut s'élever jusqu'à l'infini, qui peut se vanter d'avoir connu tous les mystères de l'âme, les mystères même du sommeil naturel et du somnambulisme ordinaire, les mystères de l'inspiration poétique, les mystères du génie, etc.? Ne pourrait-on pas trouver dans ce presque dégagement de l'âme des organes de son corps une des causes de sa grande puissance pendant le sommeil magnétique, cette cause ne suffirait-elle pas à expliquer ce qu'il présente de plus extraordinaire?

Je le répète, je ne veux pas en disant ceci me poser comme l'apôtre du magnétisme, j'en suis bien éloigné, car tout en regardant ses effets comme très naturels, je les regarde aussi comme infiniment dangereux et pouvant donner lieu à d'horribles abus. Je sais bien que l'abus que l'on peut faire d'une chose n'est pas toujours une raison d'en interdire l'usage, sans quoi il faudrait proscrire tout ce qui est en la puissance de l'homme, lui défendre de se servir de sa force physique, de ses membres, etc., dont il peut faire, dont il fait quelquefois

un si déplorable abus. Il est vrai que l'abus est presque inhérent à l'usage de certaines choses, le magnétisme serait-il du nombre de ces choses-là?

Quoi qu'il en soit, la raison qui m'a toujours semblé proscrire avec plus de force l'emploi du magnétisme est celle de ceux qui prétendent que le magnétisme peut enlever à l'homme sa liberté morale dont il ne peut légitimement se départir, et dont l'emploi dans ce cas ne peut être licite. Il est vrai encore que le magnétisme n'enlève pas nécessairement cette liberté morale et que cela dépend de la volonté du magnétiseur, mais il y a grand danger! C'est pourquoi, si je savais être plongé dans le somnambulisme, je ne voudrais pas du tout être magnétisé, et je ne conseillerais à personne de se laisser magnétiser, car on ne sait pas entre les mains de qui l'on confierait ce que nous avons de plus cher au monde, ce qui constitue homme dans notre liberté morale.

Je suis donc bien loin de vouloir propager le magnétisme. Je lutterais plutôt contre lui comme par le passé quand j'en plaisantais, et tant s'en faut que je tienne à continuer mes expériences qui me suffisent pour m'édifier à ce sujet.

Cependant depuis cette époque comme encore aujourd'hui, je suis toujours avec le plus vif intérêt l'étude qui en a été faite et qui s'en fait plus que jamais dans le monde médical actuel; mais passons à quelque chose de plus étonnant que j'ai pu observer douze ans plus tard au moment où une véritable épidémie s'est produite dans le monde entier en des phénomènes se rattachant au magnétisme physiologique par un fluide bien plus surprenant qui nous a mis en relation avec l'humanité de l'autre monde.

En effet, si le magnétisme nous a mis en relation avec ce qu'il y a de plus intime chez les vivants par le magnétiseur, la table tournante nous a mis en relation avec l'humanité de l'autre monde par le médium au moyen d'un fluide à peu près semblable.

Je vais donc encore sur mes notes prises, relater ce que j'ai pu observer à cet égard.

Comme pour le magnétisme, je n'avais pas assez de plaisanteries pour ceux qui croyaient aux tables tournantes, comme tant d'autres, sans avoir rien vu, j'affirmais *a priori* l'impossibilité de ce que l'on en disait. Cependant voulant sortir d'une situation illogique, je me suis décidé avec quelques-uns de mes amis, à tenter l'expérience. Elle a réussi au delà de toutes mes espérances. Aujourd'hui, je suis pleinement convaincu. De même que le soleil brille à mes yeux, de même aussi devant moi, les tables tournent, frappent, écrivent . A toute

heure du jour ou de la nuit, à l'instant même où je le demande, le phénomène s'accomplit sans laisser d'obscurité ni de doutes, sans manquer jamais; et avec plus de netteté et de précision que n'importe quel phénomène d'expérience physique ou chimique.

J'ai opéré nombre de fois en présence de plus de cent personnes, qui toutes se sont retirées stupéfaites, émues, convaincues profondément. On est prêt à faire répéter l'opération devant qui voudra, quand on voudra, tant qu'on voudra et de manière à vaincre l'incrédulité la plus obstinée. Jamais, je crois, on n'a offert de plus amples conditions d'épreuve. On peut s'assurer aussi que jamais conditions ne seront plus complètement remplies. Ceux qui après cela ne voudront pas croire pourront être considérés comme cet oiseau qui, mettant un arbre entre ses yeux et le chasseur qu'il vient d'apercevoir, croit qu'il l'a fait disparaître parce qu'il ne le voit plus.

Je vais donc raconter ce que j'ai vu simplement comme je l'ai vu, sans emphase, sans exagération et avec toute l'exactitude possible. Après avoir entendu l'exposition vraie des faits qui se sont produits et qui se produisent encore tous les jours, le lecteur sera libre de tirer quelle conclusion il voudra. Nous lui dénions seulement le droit de révoquer en doute ce que nous et tant d'autres personnes avons vu de nos yeux et touché de nos mains. Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans cette relation, je la diviserai par soirées, comme les choses se sont réellement accomplies, afin d'en faire un daguerréotype fidèle de nos expériences.

Première soirée. — Un échec.

Excités par les récits répétés des journaux au sujet des merveilles des tables tournantes, nous avions un grand désir de nous assurer par nous-mêmes de la vérité de ce qu'ils racontaient. Nous n'y avions cependant aucune foi.

(A suivre.)

Dr DE MAICHE.



L'OCCULTISME AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Religions et Initiations antiques.

I. — Les Mystères (fin).

Selon le F.·. Clavel :

Les chefs de l'initiation druidique, qui s'appelaient *drottes* dans la Scandinavie et *druides* dans les Gaules, étaient divisés en trois classes : les *vacies*, dépositaires des dogmes secrets... prêtres et juges ; les *bardes* qui chantaient les hymnes dans les cérémonies du culte et célébraient... les héros ; les *eubages* qui présidaient au gouvernement civil...

Comme en Égypte, les druides associaient au sacerdoce, par une initiation, les sujets qui leur paraissaient aptes... Aucun livre, aucune tradition écrite... les druides auraient craint qu'un œil profane ne pénétrât le secret de leurs mystères... Tout ce qu'on sait de leurs cérémonies secrètes, c'est qu'on y voyait figurer un *autel triangulaire*, un *coffret mystérieux* et l'*épée* de Belen, leur dieu-soleil (1).

L'établissement des Romains dans les Gaules et dans l'île de Bretagne amena l'anéantissement de la religion druidique dans ces contrées... Elle se réfugia ou plutôt elle se conserva dans toute sa

(1) C'est Clavel qui a souligné ces trois mots, sans doute en raison du caractère *maçonnique* qu'il croyait leur reconnaître !

Un autre caractère, occultiste et magique, doit aussi être attribué au druidisme. Dans *les Hauts Phénomènes de la Magie* (1864), p. 54-61, Gougenot des Mousseaux, l'éminent écrivain catholique, expose des vues fort curieuses sur le culte *universellement* rendu dans l'ancien monde au Dieu-Nature figuré tantôt par le Soleil, tantôt par le Φαλλος tantôt par le Serpent, ainsi que sur le rôle du serpent chez les Druides. « Je suis un druide, je suis un prophète, je suis un serpent, je suis un architecte, répètent à l'envi ces pontifes. » (From Taliessin, etc. Archeolog. society of the antiquaries of London, vol. XXV, p. 220.) — Au sujet du *serpent* chez les druides, cf. l'opéra mystique et celtique « Fervaal » récemment représenté à Paris : c'est une *déesse-serpent* qui y est donnée comme l'aïeule du Héros.

vigueur en Germanie et en Scandinavie. On l'y voit encore florissante vers le douzième siècle... L'*Edda*, livre sacré des Scandinaves,... fournit de précieux renseignements sur l'*Initiation*... L'Edda commence par un chant qui a pour titre *les prestiges de Har* et qui contient évidemment une description des cérémonies usitées pour la réception d'un profane. Le récipiendaire se nomme Gylfe, c'est-à-dire *Loup* ou initié. (*Hist. Pittor. de la F.·.-M.·.*, p. 324.)

Rappelons à ce propos que le masque à tête de chacal était un des signes de l'Initiation égyptienne. (Le *Loup* se retrouve aussi dans les Eddas interprétées par Richard Wagner, pour lequel la *Race des Dieux* — ou des amis des Dieux — est celle des *Velses, fils de Loup le vaillant.*) Nous avons là encore un argument à l'appui de la thèse d'une *doctrine initiatique* commune à tous les collèges sacerdotaux de l'ancien monde, où les masques et fantômes à têtes de chacal, de chien, de loup jouent un rôle, toujours le même, au milieu de pratiques variant fort peu.

Le F.·. Ragon prétend — d'après Denis l'Africain, dit-il, — que *les druides de la Bretagne, qui tenaient leur religion d'Égypte, célébraient les orgies de Bacchus.* (*Cours philosoph.*, p. 62.) Dans son *Orthodoxie Maçon.·.*, il donne sur les druides des détails bien étranges; malgré le respect que nous professons pour toute opinion sérieusement soutenue, nous sommes obligés de nous demander dans quels fantaisistes bouquins le grand érudit maçon est allé puiser des renseignements de cette nature :

Nous avons constaté, dans le premier volume, l'anéantissement dans le monde des anciens mystères initiatiques, avec la ruine d'Alésia (Alise Sainte-Reine)... grande ville de la Gaule celtique... la Thèbes des Celtes... tombeau de l'initiation du culte druidique et de la liberté gauloise... César, en barbare digne de Rome, avait accompli la destruction des mystères anciens par le sac des temples et des collèges initiatiques et par le massacre des initiés et des druides.

Rome restait, mais elle ne posséda jamais que les *petits mystères*, cette ombre de la science secrète; la grande initiation était éteinte. (*Orthod. Maç.*, p. 21-23.)

Observons tout d'abord que les rêveries du F.·. Ragon sont en contradiction absolue avec les dires du F.·. Clavel. Comment les anciens mystères ne subsistaient-ils plus qu'en Gaule au temps de César? Comment ses massacres en Gaule auraient-ils détruit toute Initiation, alors qu'il y avait aussi des Druides en Grande-Bretagne, et que les Drottes, leurs cousins germains, pontifiaient de leur côté en Germanie et en Scandinavie?

Les *hypothèses* du F.·. Ragon touchant l'énorme importance de l'Initiation druidique, n'ont d'autre valeur que celle que des illuminés, *archi-fidéistes*, veulent bien attribuer à des songe-creux... Comme d'ailleurs les druides n'écrivaient pas, et n'ont par suite pas légué *une ligne* à la postérité, les faiseurs de romans pseudo-historiques ont la carrière libre devant eux! Aussi la légende sur l'Initiation druidique est-elle l'un des thèmes sur lesquels les occultistes modernes ont forgé les variations les plus échevelées et les plus mirobolantes!

Il est bon de dire un mot en passant du peu de sérieux que présentent *ces histoires*, et d'exposer ce que l'état actuel de la science permet d'affirmer *de façon positive* au sujet du druidisme, — si l'on n'accepte pas *a priori* comme paroles d'Evangile les données historiques (?) obtenues par Fabre d'Olivet *dans ses visions astrales* (1). Avouons humblement que ces données historiques nous paraissent être à la véritable Histoire ce que sont à la Poésie les vers de treize pieds et plus, dictés à d'infortunés médiums par des Victor Hugo d'outre-tombe... et d'occasion.

Quel est donc au juste le système religieux qui prévalut dans la Gaule avant la conquête romaine? Voilà ce qu'il est difficile de préciser en l'absence de monuments écrits... D'abord les anciens Gaulois n'ont pas laissé une syllable concernant leurs croyances et leur culte. Les poésies des bardes kymris de la Grande-Bretagne, les Triades par exemple... sont beaucoup trop récentes... et l'on s'étonne à bon droit que des critiques français aient accordé tant de confiance à des productions qui ne remontent pas au delà du moyen âge... On ne remplirait pas plus de six pages en réunissant tout ce qu'ont écrit sur l'ancienne religion des Gaulois, César, Diodore de Sicile, Pomponius Méla, Strabon, Pline le Naturaliste et Lucain... Aussi ne peut-on qu'être surpris de voir quel enthousiasme naïf le druidisme, si peu connu, a rencontré chez quelques écrivains modernes qui prennent sans doute le paradoxe pour l'originalité. Le mot de Tacite restera toujours vrai : *omne ignotum pro magnifico est*... Il n'aurait manqué (nous dit-on) au druidisme pour être une religion *à peu près parfaite* que l'esprit de charité. (Mgr FREPPEL, *Saint Irénée*, p. 23-24.)

Or, la *réalité* est beaucoup moins belle! *En réalité*,

(1) Selon le Dr Papus (*Traité élém. de Science occulte*, Chamuel, p. 200, 204, 1898), l'histoire de la Race blanche en général et des Celtes, des druides en particulier aurait été révélée *dans l'Astral* à Fabre d'Olivet de la façon la plus complète et la plus lumineuse. Voilà ce qu'il faut croire pour être un occultiste de la bonne école. (Voir plus loin l'article intitulé *Perles occultistes*.)

... l'antiquité n'a qu'une voix sur le despotisme sans frein qu'exerçait autour d'elle cette classe d'hommes (*les druides*) dépositaires de tout savoir, auteurs ou interprètes de toute loi tant divine qu'humaine; rien n'échappait à leurs regards; cérémonies, sacrifices, culte public et dévotions privées, ils réglaient toutes choses avec une autorité qui ne trouvait ni résistance ni limites. (Freppel, loc. cit., p. 35-36.)

Il sied bien après cela aux antichrétiens, admirateurs des druides, de plaindre les infortunés habitants du Paraguay, tant martyrisés, à les croire, par les missionnaires!

Et les sacrifices humains, chez les Druides!

Sans nul doute, tous les cultes de l'antiquité païenne consacraient plus ou moins ces boucheries d'hommes que le christianisme seul a pu abolir sans retour; j'ajouterai même qu'au fond de cette monstrueuse erreur on retrouve une grande doctrine altérée et travestie, celle de la nécessité d'une effusion de sang humain pour apaiser la justice divine; mais nulle part l'abus de cette croyance... n'a produit de plus déplorables conséquences que chez les anciens Gaulois... A défaut de criminels, dit César, les druides sacrifient des innocents... Ce sont des centaines d'hommes qu'on enferme dans un colosse d'osier et qui disparaissent sous des torrents de flamme et de fumée... Aussi les Romains eux-mêmes, si peu scrupuleux d'ailleurs sur le respect de la vie humaine, restaient-ils stupéfaits devant ces tueries d'hommes accomplies au nom de la religion. Le druidisme semblait inhumain même à Tibère et à Claude, à ces despotes sans pudeur qui se faisaient un jeu de la vie de leurs semblables... Et les fêtes sanguinaires que célébraient les druidesses de l'île de Léna; et ce mode hideux de divination qui consistait à tirer des pronostics de la pose que prenait la victime en tombant, des convulsions de ses membres, de l'abondance et de la couleur de son sang! (Freppel, p. 47-48.)

A la lueur de l'Histoire, la vraie, écrite par les contemporains de César, le druidisme n'était donc pas chose si admirable! Ragon eût bien dû rengainer ses jérémiades au sujet de l'extinction de l'Initiation druidique, et les occultistes modernes feraient bien de mettre une sourdine à leur lyrisme au sujet des druides, leurs grands ancêtres, dont ils ont tort de se montrer si fiers!

Nous venons de voir dans cette longue analyse de Christian, Clavel, Ragon et Sainte-Croix, surtout les côtés *initiatiques et ésotériques* des Religions et des Mystères païens. Plus n'est besoin d'insister sur le rôle exorbitant qu'y joue l'exhibition de certains accessoires du culte, accessoires ultra-naturalistes! — Ce ne sont, à en croire les petits neveux des Anciens Initiés, les occultistes de toute caté-

gorie, que de purs Symboles! Honni soit qui mal y pense, semblent-ils dire, en s'indignant contre les chrétiens assez osés pour s'élever — à l'exemple d'ailleurs de tous les Pères de l'Église — contre la singulière nature de ces *religieuses* figurations, vénérée dans tous les Mystères anciens!

Soit! ces symboles sont dépourvus de toute immoralité! — Eh bien, nous verrons avec le respect dû à des lecteurs chrétiens, comment le peuple, simpliste et fruste, les interprétait dans la pratique, ces symboles augustes, ces symboles sacro-saints!

Si donc nous abordons maintenant dans les Rites mystérieux de l'Antiquité leurs côtés magiques, licencieux et sanguinaires, néfastes à tous égards, la vérité de notre thèse ressortira d'elle-même, à la vue de quelques documents.

II. — Magie, Cruauté, Corruption.

En Egypte, dit M. Maspero, **la sorcellerie** faisait partie de la vie courante;... la magie était une science, et le magicien un savant des plus estimés. Les grands eux-mêmes, le prince Satni-Khâ-em-Ouas et son frère, sont adeptes des sciences surnaturelles... Parmi les personnages des contes égyptiens (1), la plupart sont des sorciers amateurs ou de profession...

L'idée de toutes les formules magiques égyptiennes est l'assimilation de celui qui les prononce aux dieux, assimilation que produit la vertu des paroles de l'enchantement et qui met l'homme à l'abri du danger. Aussi généralement la formule ne consiste pas dans une invocation à la puissance divine, mais dans le fait de proclamer qu'on est tel ou tel Dieu, qu'on le devient par l'opération théurgique (2); et quand l'homme qui répète l'incantation appelle à son secours quelques personnages du panthéon, c'est comme l'un d'eux qui a droit à l'aide de ses compagnons de divinité. Ceci est très nettement établi dans les formules du célèbre papyrus magique Harris, objet des études de M. Chabas, manuscrit de l'époque de la dix-neuvième dynastie, qui est peut-être un fragment du recueil de magie dont on attribuait la composition au dieu Tahout (*Thot-Hermès*), le comptant ainsi dans la collection des livres hermétiques.

... Voici l'une des incantations de ce papyrus, où c'est au dieu Hor (Horus) que s'identifie l'incantateur, en réclamant l'appui d'Isis et de

(1) Et les contes, les romans d'un peuple ne sont-ils pas le plus fidèle miroir des pensées et des préoccupations maîtresses de ce peuple? (*N. du R.*)

(2) L'opérateur semble devenir ici un véritable *médium à incarnations* comme disent les spirites d'aujourd'hui; il serait donc *possédé* par les esprits divins dont il prétend prendre les pouvoirs avec le nom mystique. (*N. du R.*)

Neb-t-ha (Nephtys) contre tous les périls qui pourraient menacer un Égyptien dans une maison de campagne isolée :

Qu'Isis, ma bonne mère, prononce pour moi l'invocation,
Ainsi que Neb-t-ha, ma sœur!
Qu'elles demeurent dans l'arche de salut
A mon sud, à mon nord...
Pour que soit scellée la gueule des lions et des hyènes,
... Pour les fasciner,...
Pour me rendre invisible à tout instant de la nuit!

... Ce qui donnait à la magie égyptienne un caractère tout à fait à part, c'est d'abord l'absence de développement démonologique;... sur la terre, ce sont uniquement les fléaux naturels... qui avec des âmes de damnés revenant comme vampires, servent d'instruments à la puissance du dieu du mal (1)... Chez les autres peuples, la puissance magique ne commande qu'aux esprits secondaires et n'a d'action coercitive que sur les démons mauvais... Mais envers les dieux, on ne s'adresse que par voie de prières et de supplications. En Egypte, il en est autrement... Aussi les écrivains alexandrins nous disent-ils que les Égyptiens prétendaient contraindre les dieux par leurs évocations... d'obéir à leurs désirs et de se manifester à leurs yeux. Appelé par son nom véritable, le dieu ne pouvait résister...

Dans chaque talisman, la formule magique qui le consacrait, enfermait ainsi quelque chose de la toute-puissance divine... (François LENORMANT, membre de l'Institut, *Hist. anc. de l'Orient*, 1884, t. III, p. 126-134.)

La gnose ou la connaissance des noms divins (dit M. Birch), dans leur sens extérieur, et dans leur sens ésotérique, était en fait le grand mystère religieux ou l'initiation chez les Égyptiens.

Les formules du papyrus Harris sont remplies d'allusions à cette importance magique du nom des dieux... En voici une qui contient une évocation formelle :

Viens à moi, viens à moi!
O toi qui es permanent pour les millions de millions d'années!
O Khnoum, fils unique conçu hier, enfanté aujourd'hui!
... Viens à moi!... Je suis Bah le grand.

... Les formules magiques (*déposées dans les tombeaux égyptiens*) tendent... à empêcher que le corps, pendant que l'âme en est séparée, ne devienne la proie de l'esprit de quelque méchant qui y pénètre, l'anime et le fasse relever à l'état de vampire. Car dans la croyance

(1) A ce point de vue, on peut dire que les spirites modernes procèdent des doctrines égyptiennes, tandis que nos occultistes proprement dits se rapprochent plutôt des magiciens de Chaldée, par leurs classifications des Habitants de l'Astral. (*N. du R.*)

des Égyptiens, les esprits possesseurs et les spectres qui effrayaient les vivants étaient des âmes de damnés revenant sur la terre...

Voici une formule de ce genre traduite par M. Chabas :

... Ne permets pas que le défunt soit mordu
Par aucun serpent mâle ou femelle!
... Qu'il ne soit pénétré par aucun mort ni aucune morte!
... Que l'ombre d'aucun esprit ne le hante!
... O toi qui entres, n'entre pas en lui!
O toi qui respires, ne lui souffle pas ce qui est dans les ténèbres!...
(*Idem.*, p. 135 et 140.)

La Chaldée est la patrie de la magie et des sciences occultes, aussi bien que celle de l'astrologie et des sciences exactes. C'est des bords du Tigre et de l'Euphrate, plus encore que de ceux du Nil, que la magie s'est répandue dans le monde occidental... (François LENORMANT, loc. cit., t. V, p. 191.)

... La magie des Assyro-Chaldéens repose sur la croyance à d'innombrables esprits répandus en tous lieux dans la nature, dirigeant et animant tous les êtres de la création... Tous les éléments en sont remplis, l'air, le feu, la terre et l'eau; rien n'existe sans eux.

... Il y a des esprits bons par essence et d'autres mauvais également par nature... Il faut un secours à l'homme contre les attaques des mauvais esprits, contre les fléaux et les maladies qu'ils déchaînent sur lui. Ce secours, c'est dans les incantations... dont les prêtres magiciens ont le secret, c'est dans leurs rites et leurs talismans qu'il le trouve... (*Idem.*, p. 194.)

Dans l'armée du bien comme dans celle du mal, on distingue des catégories de démons hiérarchisés... Dans les textes, on mentionne le *ekim*, le *telal* « guerrier », le *maskin* ou « tendeur d'embûches », le *alal* « destructeur », le *labartu*, le *labassu*, le *ahharu*, sortes de fantômes et de vampires... Il y a aussi les *alapi* ou taureaux ailés, et les *nirgalli* ou lions ailés... (*Idem.*, p. 195.)

Page 200 à 214 du même volume, François Lenormant donne de très intéressantes traductions de formules d'exorcisme, de conjuration et de *contre-possession* même : « *Que les mauvais démons sortent, qu'ils se saisissent entre eux! Le démon favorable et le nirgall favorable, qu'ils pénètrent dans son corps!* » (*Idem.*, p. 202.)

Un document des plus curieux traduit par Lenormant, est divisé en deux parties : la première que le prêtre-magicien récitait sur le malade est écrite dans la langue liturgique *anté-assyrienne*, le suméro-accadien (1), qui avait cessé d'être un idiome parlé, était devenu

(1) Le suméro-accadien est la langue (*non-sémitique*) des Kasdim ou Chaldéens proprement dits, des Sumers et des Akkads, peuples touraniens qui furent les premiers civilisateurs de la Babylonie, et qui maintinrent leur suprématie intel-

inintelligible pour le vulgaire et dont la connaissance était un des principaux objets de l'enseignement dans les écoles sacerdotales (1). (Voir Lenorm., loc. cit., p. 204.) — Dans la seconde partie que le malade prononçait lui-même en accomplissant un certain nombre d'actes rituels, c'est la langue usuelle, l'assyrien, qui est employée.

Donnons quelques fragments de la formule de l'enchanteur d'abord :

1° ... le sort hostile par l'enchantement d'Eâ,
Qu'il soit dépouillé comme un oignon !
Qu'il soit mis en pièces comme une datte !
Qu'il soit dénoué comme un nœud !
Le sort hostile, esprit des cieux, conjure-le !
Esprit de la terre, conjure-le !

2° Voici maintenant le troisième verset de l'incantation du malade, qui en compte six, un pour l'oignon, un pour la datte, un pour le nœud, un pour un fragment de laine, un pour un poil de chèvre, etc..., tous objets qui servent encore aujourd'hui aux *jeteurs de sorts* de nos campagnes !

Comme ce nœud est dénoué, ainsi en sera-t-il du maléfice !
Le feu brûlant le brûlera !...
... L'homme qui a jeté le mauvais sort, son fils aîné, sa femme,
Le maléfice... les sortilèges par écrit, les blasphèmes, les péchés,
Le mal qui est dans mon corps, dans mes chairs, dans mes ulcères,
Que tout cela soit dénoué comme ce nœud, et
Qu'en ce jour le feu brûlant le brûle;
Que le mauvais sort s'en aille et que moi je revoie la lumière !

(Lenormant, *Etudes accadiennes*, t. III, p. 90.)

Les livres sacrés des Chaldéens parlent fréquemment des sorciers et de leurs pratiques de magie noire... Le sorcier déchaîne les démons contre celui à qui il veut nuire, il provoque la possession; il envoie la maladie... Ils parlent aussi de l'enchantement incorporé dans le philtre, de la lèvre qui prononce « l'enchantement »... L'une de leurs principales pratiques est l'envoûtement ou l'ensorcellement... (Lenormant, *Hist. anc.*, t. V, p. 209.)

lectuelle, après la conquête sémitique, dans les collèges sacerdotaux de la Chaldée jusqu'à Cyrus. — (Voir Oppert, *Bulletin archéologique*, 1854, et Fr. Lenormant, loc. cit., t. IV, p. 39, etc.)

(1) Observons ici qu'en Égypte au contraire, la langue était *une*, et que nulle part, absolument nulle part, on ne trouve trace de cette fameuse langue liturgique des arrières-temples égyptiens qui, selon Fabre d'Olivet, était la langue hébraïque.

Il s'agit là sans doute de l'un de ces *mirages errants* chers aux occultistes modernes! Certes, si leur prétendue théologie est toute faite de mirages, on peut dire que leur science, leur *gnose* est pour la plus grande part construite avec des nuées! — (Voir plus loin l'article intitulé *Perles occultistes*.)

Les sortilèges, les divinations, les incantations se retrouvent, avec tout l'attirail magique, chez toutes les autres nations de l'antiquité, et nous pourrions multiplier indéfiniment les citations et les exemples. Mais il est temps de passer maintenant à l'une des caractéristiques les plus frappantes des cultes anciens, je veux dire aux IGNOMINIES, AUX ABOMINATIONS de toute nature qui les souillaient *tout en faisant corps* avec les doctrines ésotériques professées au fond des sanctuaires, et que nous allons indiquer avec toute la réserve nécessaire.

(A suivre.) Louis DASTÉ.

UN MOT SUR LES EFFLUVES HUMAINS

La Société psychique de Turin s'est occupée des effluves que l'on prétend se dégager du corps humain et former notre corps astral. Il est triste de voir avec quelle témérité des hommes qui parlent sans cesse de la rigueur scientifique, acceptent des hypothèses gratuites et affirment des conclusions sans fondement.

Un sage expérimentateur, Livius Silva, nous fait connaître aujourd'hui, dans la *Revue des études psychiques*, de Turin (1), les résultats qu'il a obtenus.

1° Il plonge une plaque sensible (extra-rapide Lumière) dans un bain ordinaire de virage assez fort; il pose légèrement la main sur la plaque sensible, du côté de la gélatine; après quinze minutes, il procède au fixage, et il voit une auréole autour de la plaque.

2° Pour s'assurer que cette auréole n'était pas le résultat d'un mouvement inconscient des doigts, ou d'une action chimique de la sueur, il recommence l'expérience en posant la main sur le côté opposé à la gélatine, et il obtient le même résultat, des stries, des lignes, des taches, des rayonnements.

3° Après cette épreuve, Silva prend un verre très mince plein d'eau chaude, à la température du corps humain, et le place, comme dans les expériences précédentes, sur la plaque sensible du côté opposé à la gélatine. La plaque est toujours plongée dans le bain, et l'opérateur travaille dans l'obscurité. Après un quart d'heure, vous fixez, et vous obtenez exactement la même auréole dont vous avez constaté l'existence autour des doigts.

Et, cependant, personne ne dira que les verres ont un corps fluidique ou un corps astral. Voilà bien la confirmation des expériences du Dr Guebhard. Le pantin en caoutchouc rempli d'eau chaude donne les mêmes effluves que le corps humain et le verre d'eau!

4° Si l'on veut faire une expérience décisive, il faut donc éliminer l'action de la chaleur animale. Après les tentatives des Luys, David, Tégrad, Baraduc, nous avons eu, récemment, les expériences de Gabriel Delanne et de Majewski, dont le *Journal du Magnétisme*, qui se publie à Paris, vient de s'occuper.

(1) *Rivista di studi psichici, periodico mensile*, giugno 1898.

Majewski pose la main sur une plaque immergée dans un bain, à la température du corps humain, c'est-à-dire à 38°; il a cru réussir, mais Silva a recommencé l'expérience, et il n'a obtenu qu'une plaque absolument noire. Il est vrai que Delanne a fait cette observation importante : « Cette expérience est assez difficile à exécuter, car la gélatine se gondole, s'écaille et fond assez souvent à cette température. Il est arrivé parfois de faire quinze essais successifs, sans pouvoir obtenir un cliché convenable. »

5° Delanne ne s'est pas découragé. Il a recommencé les expériences en interposant une plaque d'alun solide de 15 millimètres d'épaisseur entre la main et le bain qui contenait la plaque sensible. Il a fallu trente minutes de pose pour obtenir l'effluve attendu. Mais rien ne prouve que, dans trente minutes de pose, l'alun, malgré son opposition aux rayons calorifiques, n'ait pas laissé passer la chaleur, en vertu de la conductibilité.

6° Aussi, Delanne a essayé d'un nouveau moyen : sur les conseils d'un physicien de valeur, il a interposé un écran liquide entre la plaque sensible et la main de l'opérateur, en prenant soin que l'eau fût constamment renouvelée, et il a réussi.

Mais Silva a expérimenté lui aussi. Il a construit un appareil dans lequel la main se trouve séparée de la gélatine par une nappe d'eau que l'on peut maintenir constamment en circulation, pour empêcher la radiation de la chaleur. Or, quand l'eau est au repos, l'effluve calorique se produit, et, quand le liquide est en mouvement, la plaque reste noire, le résultat est nul.

Il n'est donc pas permis d'affirmer, comme on le fait trop souvent dans le monde occultiste, que l'on a découvert la preuve scientifique de l'existence de ce corps astral qui doit expliquer tant de choses : action à distance, apparitions, envoûtement, lévitation, etc. (1).

Il est toujours sage de refaire soi-même les expériences et de n'accepter ainsi que sous bénéfice d'inventaire, les affirmations intéressées ou imprudentes des partisans trop bruyants du corps astral.

Et, quand on aura découvert l'existence d'un fluide nouveau qui impressionne la plaque du photographe (si on le découvre), il faudra expliquer ensuite de quelle manière ce fluide produit les effets étranges qu'on lui attribue. Attendons.

Élie Méric.

(1) Nous parlons de la photographie du corps astral, médiateur entre l'âme et le corps, nous ne parlons pas de la photographie des Esprits, démons ou âmes séparées qui peuvent se rendre visibles, quand Dieu le permet.

VARIÉTÉS

Les Miroirs Magiques (1).

Un cas très curieux de folie survenue à la suite d'une « vision » dans un miroir magique, m'amène aujourd'hui à dire un mot de ces instruments.

Voici d'abord le cas de folie dont il s'agit.

Un petit propriétaire des environs d'Albi passant un jour de foire devant la roulotte d'une somnambule, eut la curiosité de s'adresser à la voyante. Que lui demanda-t-il? je l'ignore. Sans doute les réponses qu'on fit à ses questions durent encourager sa curiosité, car il poussa l'expérience plus loin. On lui proposa, moyennant un supplément de dépense, de lui montrer telle chose cachée qu'il voudrait. Il accepta. L'on présenta à sa vue un miroir magique, et au bout de quelques instants, il y vit se dessiner le portrait de sa femme morte depuis plusieurs années.

De retour au logis, le pauvre homme conta cette étrange aventure à l'un de ses parents. Mais il en avait gardé une telle impression que peu de temps après il devenait fou, et l'on était obligé de l'interner dans une maison de santé.

J'ai déjà dit de quelle manière pouvait s'expliquer, au point de vue de la science occulte, la folie résultant d'une opération magique. Je ne reviendrai pas sur ce sujet; mais j'insisterai encore une fois sur le danger réel que courent certaines personnes en s'adressant aux sorciers, devins, etc. Les divers exemples que j'ai pu fournir des conséquences fâcheuses qui en résultent parfois, prouvent que ce n'est pas sans raison que je conseille la plus grande prudence à ceux de mes lecteurs que pousserait une vaine curiosité.

J'arrive maintenant aux explications que j'ai promises sur les mi-

(1) Nous reviendrons sur cette question du miroir magique qui occupe une place caractérisée dans la mystique diabolique et la magie. Il nous suffit ici d'exposer l'opinion d'un écrivain qui a observé les faits, et dont la compétence est reconnue. (*La Rédaction.*)

roirs magiques. Je ne crois pas que leur usage en soit commun dans nos contrées. Dans ce cas de folie, c'étaient des bohémiens qui possédaient ce miroir au moyen duquel leur client d'un moment vit l'image de sa défunte femme, et sans qu'il se fût bien rendu compte au surplus par quel procédé ou au moyen de quel instrument avait pu se produire cette apparition. Ainsi pour raconter de quelle façon avait apparu l'image de la morte, la personne qui avait reçu la confidence de son parent disait que la somnambule « *la y faguèt bezé per moustranço...* »

Le mot « *moustranço* » doit être compris comme l'équivalent de *monstrance* qui signifie, en vieux français, ostensoir ou reliquaire. Ce mot est encore employé dans certaines parties des départements de l'Aveyron et du Tarn.

C'est donc d'un miroir magique qu'il s'agit. Il devait être fixé sur un pied, et cela pouvait établir quelque ressemblance avec un modeste ostensoir ou un reliquaire.

Qu'est-ce qu'un miroir magique et à quel usage sert-il?

Je vais répondre à ces questions en me plaçant dans le champ de la science occulte. C'est la meilleure façon de rendre compréhensible ce qui ne serait que difficilement compris si on voulait le définir en dehors de la magie. Il est bien entendu que je n'entrerai pas dans les détails. Un volume serait insuffisant. En m'en tenant à ce qui est essentiel, voici une définition aussi exacte que possible :

Les miroirs magiques servent à produire rapidement la *Clairvoyance.*

On appelle *Clairvoyance* la faculté de voir tout ce qui se trouve hors de la portée de notre regard physique.

La Clairvoyance peut s'exercer, dans le Temps — elle fait découvrir alors les choses futures (pressentiments, prophéties, etc.), ou elle laisse apercevoir les choses passées; et dans l'Espace — production des phénomènes de *télépathie visuelle.*

Ceux de mes lecteurs qui ont lu les romans d'Alexandre Dumas père savent que Cagliostro dévoilait le passé et l'avenir aux yeux étonnés du sujet en le faisant regarder dans une carafe d'eau. La carafe d'eau faisait l'office de miroir magique.

Je m'empresse de dire que le grand romancier embellit, dans ses récits, quelque peu la vérité. Ce n'est pas au sujet même que Cagliostro montrait l'image des événements qui devaient se produire dans le cours de sa vie ; il se servait de jeunes garçons ou de fillettes qui jouaient le rôle de *voyants passifs*, et qui ne s'exprimaient que par exclamations. Cagliostro, d'une voix inspirée, improvisait alors un

commentaire oratoire ou dithyrambique subjuguant ainsi ses auditeurs les plus sceptiques.

Les miroirs magiques sont de plusieurs sortes. Nous venons de voir l'un des plus usités et des plus simples, puisqu'il consiste en un vase ou verre de cristal rempli d'eau limpide. Le sujet s'assied en face, de manière à bien voir la surface horizontale de l'eau. L'opérateur debout place sa main droite étendue sur la tête du sujet. Au bout d'une minute (en cas de réussite), le sujet voit l'eau bouillir, se colorer, et enfin des visions se manifestent qui répondent aux questions posées mentalement.

En opposition à cette sorte de *miroirs lunaires*, il y a les *miroirs saturniens* ou miroirs noirs. D'après certains livres de magie, les *disques* et *miroirs saturniens* ne peuvent rendre visibles que des esprits inférieurs ou mauvais. En revenant au cas de folie dont j'ai parlé au commencement de cet article, et en se rapportant aux explications fournies pour le premier cas que j'ai signalé, l'on voit que les théories de la science occulte sont applicables à ces deux cas.

Le lecteur qui voudra se fabriquer un miroir noir a plusieurs procédés à sa disposition. J'indiquerai le plus facile. Il consiste à prendre un disque de papier blanc que l'on noircit avec de l'encre de Chine. Pour s'en servir, il suffit de le fixer en s'habituant à ne pas clignoter; l'on y parvient assez aisément. Après quelques minutes de fixité, la surface du miroir se voile et se couvre d'une légère vapeur blanchâtre, qui augmente peu à peu et se transforme en une sorte de lumière phosphorescente. A la fin, elle roule en gros nuages qui traversent rapidement le champ du miroir. C'est alors seulement que les formes se montrent et que l'on distingue, *parfois très nettement,* ce que l'on *désire* apercevoir.

Les lecteurs qui chercheraient une explication scientifique à ces divers phénomènes n'ont qu'à choisir dans les théories qui ont été fournies sur le *toton* imaginé par le célèbre physicien anglais M. E. Benham, de Colchester.

Ce *toton* consiste en un disque de carton dont une moitié est peinte en noir. Sur la moitié restée blanche sont tracées des séries d'arcs de cercle, également de couleur noire. En faisant tourner cette espèce de toupie, la personne dont le regard est placé au-dessus du centre du disque, voit se dessiner des cercles de couleurs bleue, mauve, rouge et verte. Et si on lance la toupie dans le sens inverse, les colorations sont interverties dans les séries successives.

Il suffit d'un simple jouet pour nous en faire voir, c'est le cas de

le dire, de toutes les couleurs. Pourquoi alors refuser cette propriété à un *miroir magique?*

A regarder tourner la toupie du physicien anglais et vouloir expliquer comment l'on y voit ces diverses couleurs, les savants y perdent leur science. Un pauvre villageois est donc bien excusable d'avoir perdu sa tête en regardant dans un miroir magique consacré aux esprits mauvais de *Saturne* par des Bohémiens sorciers et jeteurs de maléfices.

J. GALLUS.

Perles occultistes.

Nous nous proposons de réunir sous cette rubrique les choses les plus abracadabrantes, découvertes dans les ouvrages occultistes, théosophiques, spirites, etc.

Pour commencer, parlons d'une nouvelle façon d'apprendre — dans l'Astral — l'histoire ancienne et la Préhistoire, selon M. Papus, Président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste.

L'HISTOIRE LUE DANS L'ASTRAL.

Qu'il nous soit permis ici de rendre justice et d'exprimer toute notre admiration à l'initié qui devançant les découvertes de la critique historique contemporaine (1), a su aller arracher au Plan astral où elle était fixée l'histoire de notre Race. Toutes les écoles initiatiques d'Occident doivent honorer comme un des plus grands maîtres que la Providence ait envoyés, l'auteur de l'*Histoire philosophique du Genre humain,* FABRE D'OLIVET. Devant le labeur de ce grand esprit, l'étudiant s'arrête, partagé entre la crainte et l'admiration, et l'initié salue dans la langue des esprits, celui qui demanda à la Prière et à l'Extase les clefs que ses prédécesseurs avaient égarées et méconnues.

... Fabre d'Olivet raconte (d'après ses propres visions astrales) comment les druidesses firent des efforts désespérés pour retenir leur autorité qui leur échappait. (*Traité élément. de Science occulte.* Paris, chez Chamuel, 1898, p. 200, 201, 204.)

LA LANGUE HÉBRAIQUE EN ÉGYPTE.

C'était sans doute aussi dans l'Astral que Fabre d'Olivet avait *vu* cette chose *phénoménale,* que la *langue hébraïque* dans son état pri-

(1) ??

mordial aurait été la langue secrète et sacrée des Arrière-Temples égyptiens (1)! Vraiment *les savants Occultistes* nous la baillent belle! Voit-on les orgueilleux Pontifes de Thèbes et de Memphis choisissant comme langue cryptographique un idiome parlé par leurs esclaves sémitiques, considérés par eux comme *des êtres impurs* durant toute l'histoire égyptienne (sauf pendant la durée relativement courte de la domination des Rois Pasteurs, fils du *vil Khêta* (2)! Ce serait déjà bien fort! — Mais la mauvaise plaisanterie de Fabre d'Olivet, *linguiste trancendantal*, prend des proportions énormes quand on réfléchit à la prodigieuse antiquité de la civilisation, de la langue et de l'écriture égyptiennes, qui existaient certes bien avant que les descendants d'Abraham fussent devenus un petit peuple, et eussent fixé leur idiome sémito-phénicien, ramassé à travers tous les pâturages de Chanaan.

Et le Dr Papus nous donne cependant l'hébreu comme « un idiome séparé tout formé d'une langue (*la langue égyptienne*) parvenue à sa plus haute expression! » (*Traité méthod.*, p. 424.) Or, l'égyptien appartient à la famille très tranchée des langues nord-africaines et n'a que des rapports aussi lointains que possible avec les langues sémitiques dont est la langue hébraïque.

Voit-on bien l'hébreu parlé *par anticipation* sur les bords du Nil au temps des premières Dynasties de l'Ancien Empire, constructeur des grandes Pyramides, alors qu'il n'y avait au monde ni peuple, ni dialecte israélite!

Telle est *la Science* des occultistes modernes, à la remorque de faux-savants tels que Fabre d'Olivet, *par eux préféré comme Égyptisant aux Champollion et aux Mariette-Bey!* N'est-ce pas monumental?

Vraiment les *Entités de l'Astral* qui auraient pu montrer cette fantasmagorie de l'*hébreu, langue secrète des temples égyptiens,* à l'infortuné Fabre d'Olivet, m'ont tout à fait l'air de s'être moquées de lui!

Ces *Entités de l'espace*, selon une hypothèse appliquée par les Occultistes à certaines manifestations spirites inférieures, ne seraient-elles pas d'espiègles *Élémentals,* ou des *Élémentaires* pervertis, âmes désincarnées de mystificateurs émérites?

... Et voilà justement comme on écrit l'Histoire, — en Occultisme!

(1) Voir Papus, *Traité méthod. de Science occulte.* Carré. 1891. P. 382, 385. 424, etc.
(2) L'*Héthéen* de la Bible ou l'*Hittite*, peuple chananéen des bords de l'Oronte. *Uri*, premier époux de *Bethsabée*, était *Héthéen*.

LA FORMATION DE LA LUNE.

Nous allons trouver en Astronomie occultiste des choses aussi extraordinaires qu'en Préhistoire occulte!

Veut-on savoir comment s'est formée la lune?... Oh! Mon Dieu! c'est bien simple!... Figurez-vous *un continent terrestre,* ou sur le point de devenir *terrestre* (1), qui un beau soir se sent du vague à l'âme, si j'ose m'exprimer ainsi en parlant d'un brave continent terre à terre! Il désire s'envoler dans les espaces étoilés, et — en effet, en vertu d'une loi cosmique du divorce, loi dont nous ignorons les articles, le Naquet qui les promulgua n'en ayant pas laissé trace, — voici notre continent qui se sépare de la terre et s'en va constituer la lune, à distance raisonnable de son ex-conjointe!

Je n'invente rien!

« Cieux, écoutez! Terres, prêtez l'oreille... » ... à la parole du grand Mage Papus :

La lune destinée primitivement à faire partie intégrante de la terre, a été projetée dans l'espace, et cette projection a déterminé l'épouvantable cataclysme connu sous le nom de déluge universel, car l'inclinaison sur l'écliptique s'est produite alors, et les eaux du pôle ont balayé tous les continents habités.

Louis Michel (2) donne *la clef* de ce mystère en racontant que la terre a été formée de quatre planètes en voie de désintégration devenues des continents terrestres et que la lune, destinée à former un continent, a refusé d'être incrustée avec les autres planètes et a été condamnée, de par sa propre volonté, à se désintégrer à titre de simple satellite. N'oublions pas qu'il exista des peuples dont les noms indiquent qu'ils n'ont pas connu la lune. (PAPUS, *Traité élémentaire,* etc... p. 192.)

Nous ne rechercherons pas à sonder les mystères enfermés dans ces quelques lignes. Ils sont trop!

Contentons-nous de faire observer en passant qu'il ne devait pas manquer d'originalité, ce *Convent* de planètes *désintégrées*, candidates à la situation modeste mais honnête de continents terrestres.

Vrai! Louis Michel (de Figanières), à qui la Science Occulte doit ces belles choses, était un cosmographe bien remarquable!

Louis DASTÉ.

(1) Inutile de chercher à comprendre : c'est un mystère de l'Occultisme...
(2) Louis Michel (de Figanières), auteur de *la Vie universelle,* est un autre de ces savants inspirés (?) qu'on peut appeler les Pères de l'Eglise occultiste...

LE NIL ARTIFICIEL.

Sait-on pourquoi les Égyptiens après avoir possédé une civilisation très avancée, ont pu disparaître de la face du monde?

La *Revue spirite* de mai 1898 nous en donne la raison. « C'est que, écrit M. Ernest Bosc, l'ancienne Égypte a commis un crime de lèse-humanité, d'où sa disparition du globe. »

Et ce crime, le voici :

« Autrefois le Sahara était un pays fertile et très peuplé, parce qu'il était arrosé abondamment avec des eaux provenant des lacs du centre de l'Afrique, lacs qui formaient les sources mêmes du Nil. Puis, tout à coup la sécheresse succède à la fraîcheur et le désert à la luxuriante végétation, parce que les Pharaons ont créé un *Nil artificiel* et draguant pour leur seul profit toute l'eau de l'Afrique, et l'ancien Héden ou paradis terrestre situé au sein de l'Afrique, est transformé en désert, en notre Sahara actuel. » (P. 271.)

Cette explication sera-t-elle du goût des géographes et des ingénieurs hydrographes? Nous en doutons.

MYSTIFICATIONS NOMBREUSES!

La science rigoureuse ne préside pas toujours seule aux expériences des spirites. Il paraîtrait que la mystification y joue souvent un grand rôle.

Ce n'est pas nous qui le disons, mais les intéressés eux-mêmes.

« Nous avons reçu d'Angleterre, écrit la *Revue spirite*, un imprimé... L'auteur prie la presse spirite et spiritualiste d'insérer cet article dans lequel il demande principalement la création de *Comités de contrôle* pour les *médiums*, afin d'éviter les mystifications nombreuses contractées dans bien des groupes d'études, nous souhaitons que l'idée de M. Bouvry puisse aboutir, mais il y a bien à faire pour arriver au but qu'il se propose, et que d'ennemis en perspective! Mais M. Bouvry a raison, la vérité, la lumière avant tout. » (Mai 1898, p. 381.)

Nous aussi, nous voulons la lumière, et elle ne sera guère à la glorification du spiritisme et de ses agents.

Gabriel SOULACROIX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Avant d'aborder l'examen d'ouvrages en cours de publication, portons aujourd'hui nos regards sur les travaux passés; voyons si, déjà, parmi les livres écrits il y a quelques années, par des catholiques, il n'en est pas qui demeurent encore d'actualité et seront toujours utiles.

Au premier rang parmi les œuvres ayant ce caractère, se placent les *Rapports de l'homme avec le Démon*, de J. Bizouard (1) et l'*Histoire des Révélations et communications divines*, de J.-A. Bernard (2).

Lorsqu'on désire étudier les sciences psychiques, il est indispensable de posséder une base sur laquelle doit reposer cette étude pour n'être pas dangereuse. Cette base est formée de principes, de règles et aussi d'un certain nombre de faits dont l'examen, accompli par des hommes éclairés selon ces règles et ces principes mêmes, met en lumière les différents aspects que présentent des actes ou des phénomènes résultant de puissances et de forces d'ordres très différents.

L'œuvre de M. Bizouard répond à cette nécessité d'étude préparatoire. Elle débute par l'exposé de l'idolâtrie sous ses formes essentielles, des ignominies ayant cours dans les *mystères* païens et dont la divulgation devient indispensable aujourd'hui, puisque nous retrouvons ces pratiques odieuses, complétées par celles des gnostiques, dans la Franc-Maçonnerie et l'Occultisme qui ont l'audace de présenter les « mystères » comme le refuge de la religion de Vérité, comme l'école où Moïse d'abord puis Notre-Seigneur *Jésus-Christ lui-même* ont puisé leurs dogmes et leur science des miracles (3) ! »

L'auteur passe ensuite en revue tous les faits principaux d'ordre démoniaque qui se sont accomplis au cours des siècles, établissant en même temps à quels caractères leur nature se reconnaît; ceci

(1) Gaume, éditeur, place de l'Abbaye, 3, Paris; 6 vol.
(2) Téqui (ancienne maison Douniol), 29, rue de Tournon; 2 vol.
(3) Cette affirmation mensongère autant que bizarre se rencontre chez tous les auteurs maçonniques et occultistes parlant des origines. Tels : Fabre d'Olivet, *traduction des 10 prem. chap. de la Genèse;* Aulnaye, *Tuileur*, 1813; Vuillaume, *Manuel*, 1830; S. de Guaita, *Seuil du Mystère, Clef de la Magie noire, Temple de Satan;* etc...

l'amène à établir souvent une comparaison avec les actes résultant d'un don de Dieu ou encore avec les faits d'ordre surnaturel. Il arrive ainsi, au sixième volume, aux phénomènes étranges qui ont précédé, accompagné et suivi en France l'invasion des tables tournantes (1853), ceux auxquels donnèrent lieu d'un côté les *magnétiseurs fluidiques*, de l'autre les *magnétiseurs spiritualistes* (c'est-à-dire *spirites!*) américains. Parmi les « révélations symboliques » essentiellement démoniaques qui se produisirent là où se trouvait le médium le plus puissant peut-être du siècle, M. Home, il en est qui, aujourd'hui, apparaissent comme ayant été, dans le langage de Satan, c'est-à-dire sous une forme mensongère, l'annonce des événements religieux et politiques auxquels nous assistons. La maçonnerie et l'occultisme donnent au Vrai Dieu le titre d'*idole;* et comme il y a *trois* personnes en Dieu, ils appellent la Sainte Trinité *les idoles*, *ba'alim*. Satan annonçant qu'il fallait « renverser les idoles », parlait donc la langue maçonnique, d'autant mieux qu'il indiquait aussi comme nécessaire le renversement *des trônes*. Il travaillait à sa gloire et trouvait que « le changement serait des plus glorieux » pour lui! C'est encore à peu près à cette époque, en 1864, que nous voyons apparaître en France des représentants d'une secte infernale aujourd'hui régnant en Amérique sous le nom de « Christian Science », — Science chrétienne, — secte dont nous aurons sous peu à parler, car elle vient d'élever ses églises et des séminaires! Nous verrons lorsque nous nous occuperons de cette très intéressante question, combien était juste l'appréciation portée en 1865 par M. Bizouard sur la doctrine à peine entrevue alors, de ces prétendus chrétiens.

L'analyse des Rapports de l'homme avec les Démons exigerait un volume entier; nous ne pouvons même en tracer l'esquisse. Mais du moins nous pouvons et devons dire que la valeur de ce grand ouvrage apparaît aujourd'hui mieux encore, certainement, qu'au jour où il fut publié. Ecrit avec talent par un homme impartial qui eut le rare mérite de discerner la vérité au milieu des manifestations contemporaines les plus étranges, il n'est pas seulement une *somme* de recherches. Il est encore une œuvre essentiellement chrétienne et de saine critique. Sans doute depuis trente ans, certaines *forces* de la nature sont mieux connues qu'elles ne l'étaient avant. Mais s'ensuit-il que sur la plupart des faits l'appréciation doive varier? Certainement non. Car la question sera toujours de savoir *qui met ces forces en jeu*, quelle puissance ou quelle volonté les met en action. Et sur ce point, il y a des règles invariables qui n'ont jamais trompé.

L'école maçonnique-occultiste attaque les révélations divines

de même qu'à ses heures elle se plaît à nier la personnalité de Satan.

L'*Histoire des Révélations* divines complète sur ce point spécial ce que le grand travail de M. Bizouard n'a pu qu'effleurer.

Ce fut le discours de Littré au Grand-Orient le 8 juillet 1875 qui inspira à M. Bernard l'idée de son ouvrage. Littré prétendit ne pas nier (!), mais ne pas *reconnaître* non plus « qu'une cause ultérieure ne soit derrière (la création), mais, dit-il, on *n'a jamais passé de l'autre côté...* Cette cause première ne se montre plus, *si elle s'est jamais montrée.* »

L'*Histoire des Révélations* depuis le berceau du monde jusqu'à Clovis, montre que par une suite ou de révélations proprement dites ou de manifestations, Dieu a donné à l'homme toutes les preuves et tous les secours qui étaient nécessaires pour établir la Foi. La réunion de tous ces faits qui nous intéressent à un si haut degré constitue un travail excellent, lui aussi toujours utile. Nous nous permettrons seulement d'exprimer deux regrets. L'un est que l'auteur à propos d'une étude qui ne l'obligeait en aucune façon à prendre parti pour ou contre les idées *libérales,* ait cru devoir critiquer « *l'immobilité* (religieuse) *prétendue conservatrice* » (p. 493, t. II); il n'a pas compris que les « prétendus conservateurs » seront peut-être, en matière de religion, un jour les seuls défenseurs de la Foi, parce que le « libéralisme » conduit à l'anarchie.

L'autre regret est que M. Bernard n'ait pas indiqué avec plus de précision, ou du moins plus explicitement, les sources où il a puisé afin de permettre au lecteur d'avoir facilement recours aux documents cités. Mais il est vrai de dire que l'étude étant faite surtout au point de vue de la vulgarisation, l'auteur se trouvait en partie déchargé de ce qui est une règle aujourd'hui lorsqu'on défend une théorie ou une doctrine.

Le travail de M. Bernard est assez volumineux, celui de M. Bizouard est considérable. Si l'on veut se borner à un résumé des questions essentielles, on peut encore atteindre un certain degré de connaissances nécessaires par deux autres livres : au point de vue dogmatique, la *Philosophie du surnaturel* par M. l'abbé Mélinge qui a su, en moins de 100 pages, tracer le tableau général de la question et le tracer avec clarté; — au point de vue des faits, *un mot sur les visions, révélations et prophéties* par le R. P. Pouplard, S. J. (1).

Ce dernier livre, tout récent, doit être considéré comme *un des*

(1) Ancienne maison Douniol, Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.

meilleurs et des plus intéressants. L'auteur s'est proposé de mettre en garde contre les prodiges du Singe de Dieu. Aussi montre-t-il nettement les caractères particuliers que présentent les faits d'ordre divin opposés à d'autres d'ordre démoniaque; entre les deux se placent ces phénomènes trop fameux aujourd'hui d'hypnose, d'hystérie dans l'exposé desquels l'école matérialiste se complaît. Nos pères n'ignoraient point ces phénomènes; ils avaient même le bon sens de nommer *bains des diables* les maladies dont on dit aujourd'hui qu'elles sont de grandes névroses. Et nous sommes, avec le R. P. Pouplard, convaincu que si les *grands* médecins de l'école Charcot appliquaient à leurs « sujets » le remède enseigné par saint François de Sales, le nombre desdits sujets diminuerait rapidement, — ce qui désolerait évidemment les hommes de *science* et de *progrès!* Quel est ce remède? Très simple : *Témoigner une totale négligence et un parfait mépris pour leurs révélations, visions, contorsions, et grimaces.* (Voir R. P. Pouplard, p. 140.)

Comme on le voit, rien de difficile ni de pénible dans ce traitement qu'on peut appeler « traitement par indifférence » , et qui s'applique à merveille aux « voyants » , de tout genre aussi bien qu'aux autres hystériques se faisant remarquer par l'auto-suggestion, les stigmates, l'extase, etc. Sans parler des passions proprement dites qui se trouvent en jeu chez les « grandes névrosées »; en négligeant aussi les petits calculs particuliers qui peuvent faire trouver avantage à être atteints ou *paraître* atteints d'une maladie « à la mode », il est du moins deux agents d'aggravation et de propagation du mal dont on ne saurait nier l'action. Nous voulons parler de *l'orgueil* et de *l'esprit d'imitation*. Par ces deux agents s'établit comme une *émulation* entre les névrosées, même entre celles chez qui le mal est encore à l'état latent, et quelle que soit la forme de sa manifestation. L'émulation existe pour le mal *moral* chez les criminels; elle existe également pour le mal nerveux physique qui, dit-on, relève de la volonté.

P. ANTONINI.

***

Sciences occultes et physiologie psychique, par le Dr Edmond DUPOUY, 1 vol. in-18 de VIII-312 pages. (Paris, Société d'éditions scientifiques, 1898.)

Une *préface* de Drumont ouvre le volume : c'est un morceau de maître qui lui assure le succès, et que nous voudrions citer tout entier. « Il se trouve, dit le fameux écrivain, qu'après un siècle à peine

écoulé depuis l'apothéose de la prostituée qui figurait la déesse Raison, *la Science reconnait partout l'existence du surnaturel, qu'elle aboutit de plus en plus à des conclusions nettement spiritualistes, qu'elle constate la subordinatiou de la Matière à l'Esprit.* Le livre pour lequel le Dr Dupouy a bien voulu me demander quelques mots de préface est, en quelque manière, le résumé de ce mouvement d'un caractère particulier. Notre ami n'a pas eu la prétention d'écrire une œuvre originale, de révéler des faits inconnus; il a réuni, colligé, groupé, classé les expériences faites; *il a été surtout un enregistreur.* Apparitions, fantômes, déplacements d'objets, visions, prédiction d'événements, divination de pensées, télépathie,... il y a de tout là-dedans. »

Le malheur est que M. le Dr Dupouy a fait son travail avec les documents *spirites* et *occultistes,* sans sélection et sans critique. Quelle valeur accorder à sa conclusion? « Il y a dans l'être humain, dit-il, trois éléments : l'âme, le *corps psychique*, la matière organisée. En d'autres termes, l'homme est un esprit incarné. » Cette dernière proposition est juste, sans que l'autre le soit et ait le moindre fondement dans les faits. Il n'y a pas de *corps psychique;* et le spiritisme n'arrivera jamais à faire admettre son *corps astral* sous ce nouveau nom. Les mots ne remplaceront pas les idées, tant qu'il y aura un esprit français...

Mais revenons à Drumont qui n'éprouve pas plus que nous de sympathie pour le monde *occulte* ou *occultiste,* et écoutons cet inimitable conteur : « Dumas disait un jour devant moi, avec une emphase un peu prudhommesque : « La Religion ne me suffit pas. » Je n'ai pas des prétentions aussi excessives, et j'avoue que la religion de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, de saint Bonaventure, de saint Louis, de Fénelon, de Bossuet, de Bayard, de Condé, de Lacordaire, de Lamartine, de Newton et de Pasteur me suffit parfaitement. Je trouve que, selon l'expression de Veuillot, « on sait beaucoup de « choses lorsqu'on sait un peu de Jésus-Christ. » J'ai peu fréquenté les milieux où l'occultisme est en honneur, car on rencontre là, à côté d'individualités de premier ordre, des personnalités bizarres qui vous tourneboulent l'entendement, vous cassent des noisettes sur la tête et attentent à votre cerveau. Or, comme j'ai besoin du mien, je ne l'expose pas à ces aventures. »

Notre confrère Dupouy ne partage pas la prudence de Drumont, malheureusement. Mal édifié sur la cérébrologie nouvelle, il accepte de confiance toutes les billevesées *spirites* et n'a qu'un mérite, celui d'avoir réuni dans son livre une masse de documents dispersés un peu partout. Mais comment accorde-t-il confiance à des hommes comme Iodko qui sont discutés jusque dans le camp spirite? Ce serait pourtant faire œuvre scientifique que d'éliminer tout ce qui n'est pas établi expérimentalement.

Concluons avec Drumont qu'on ne se lasse pas de citer : « La décadence incontestable de notre pays correspond à une diminution dans le sens du Divin... L'homme qui est en contact avec le Divin, est un être supérieur, et il est supérieur en tout. L'homme qui s'est matérialisé, animalisé, est un être inférieur, incomplet, infirme, diminué, déchu. Les savants qui, par des voies diverses, s'efforcent d'agrandir l'horizon de leurs contemporains, de les ramener à la notion du surnaturel, aux préoccupations de l'*au-delà*, rendent donc un inestimable service à leur pays en l'arrachant au matérialisme qui est une manière d'hémiplégie, une paralysie de tout un côté de l'individu. »

D[r] SURBLED.

REVUE DE LA PRESSE

L'Univers, 6, 8 et 9 juin 1898. *Une question d'apologétique : le P. Coconnier et l'hypnotisme*, par le D[r] IMBERT GOURBEYRE :

Ces articles de notre savant confrère de Clermont-Ferrand, très remarqués et remarquables, ont droit à une mention spéciale. Le D[r] Imbert-Gourbeyre montre, avec science et mesure, que le P. Coconnier, dans son livre sur l'hypnotisme, a traité sans compétence la difficile question de l'imagination dans ses rapports avec la sueur de sang et les stigmates. Nous nous associons à ses conclusions, pour tout ce qui ne sort pas du domaine expérimental. D[r] S.

*
* *

Études des RR. PP. Jésuites, 20 mars 1898. *Les desiderata de la mystique*, par le P. A. POULAIN.

Déjà connu par une intéressante étude sur saint Jean de la Croix, le savant jésuite se demande s'il n'y aurait pas des modifications heureuses à apporter, non pas aux règles de conduite, qui sont immuables, mais aux classifications et surtout à la terminologie de la mystique. Il montre que l'*oraison affective* des auteurs et la contemplation ordinaire ne sont qu'un même état, et que, si l'*école dogmatiste* ne

laisse rien à désirer, l'*école descriptive* (sainte Thérèse et autres) est susceptible de progrès. Il réclame des âmes privilégiées, la description par écrit de leurs états. « On ne manquera pas, dit-il, d'objecter que cette demande, adressée à certaines personnes, montera leur imagination. Peut-être en serait-il ainsi, si elles y parlaient de leurs visions (des créatures), révélations et prophéties. Mais précisément il faudra leur interdire ces sujets dangereux et sans importance. De telles descriptions n'ont point d'utilité pour l'analyse scientifique qu'il s'agit d'instituer et qui ne porte que sur les grâces « indéiques », les rapports avec Dieu tout pur. Elles détournent même l'attention de cet objet principal. — Peu nous importe que cette personne ait vu, ou non, son ange gardien; nous trouvons assez de récits semblables dans les Vies des saints. Qu'elle n'essaie pas de nous dévoiler des faits historiques, soi-disant cachés, puisque, même pour des révélations plus célèbres, telles que celles de Marie d'Agréda et de Catherine Emmerich, on en est encore à se demander si une bonne partie n'est pas une pure illusion. Surtout, pas de prophéties! De ce côté, il y a surproduction. On nous a trop berné de l'attente « du grand pape et du grand monarque ». Contentons-nous de peindre avec toutes ses nuances l'union de l'âme avec Dieu. Voilà ce que demande la mystique. »

Le P. Poulain montre ensuite que l'oraison *de quiétude* se caractérise par la présence *sentie, expérimentale* de Dieu, tandis que, dans l'oraison vulgaire, avec laquelle on la confond trop souvent, on *pense* simplement à la présence de Dieu. Il accepte la classification, indiquée par sainte Thérèse, des quatre degrés d'oraison : 1° la *quiétude*, état mystique à l'état faible; 2° l'*oraison d'union*, union *semi-extatique*, sans distractions; 3° l'*extase*; 4° l'*union transformante* ou *mariage spirituel*. Mais il croit que le terme *union* s'applique à tous les états mystiques, et il propose d'appeler *union pleine* l'*oraison d'union*.

Cette brève analyse ne saurait donner qu'une faible idée du beau travail du P. Poulain, où les aperçus ingénieux et profonds abondent (1). D[r] CHÉRANGE.

(1) Le travail vient de paraître en brochure chez Retaux. Prix : 0 fr. 75.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

M. l'abbé Gombault nous adresse une lettre peu aimable que nous nous faisons un plaisir de publier. Les injures ne sont pas des raisons, et nous ne sommes pas de taille à répondre malhonnêtement à notre correspondant : c'est affaire d'éducation.

M. l'abbé G. nous accuse de ne pas l'avoir compris. Nous pourrions lui renvoyer le même reproche. Il n'a pas vu que ses « auteurs » et nous ne sont pas d'accord sur le *siège des images*. Les images résident-elles dans l'écorce cérébrale, dans les ganglions centraux ou dans les organes périphériques des sens? Toute la question est là.

Nous nous contentons de la poser, nous gardant bien de discuter.

A quoi bon?

M. l'abbé G. nous récuse.

Il n'admet et n'écoute que les *spécialistes en hallucination*. Nous sommes fiers de ne pas appartenir à cette espèce-là, ni à celle, très nombreuse encore, des *spécialistes en diable*. D^r S.

Monsieur,

Cessez, de grâce, Monsieur le Docteur, de résoudre ces questions par l'argument de votre grande compétence. La question des hallucinations, au point de vue médical, appartient surtout aux *spécialistes,* dont vous n'êtes pas. Les médecins, comme les théologiens, doivent se renseigner auprès de ces savants.

J'admets tout ce que ces médecins spécialistes ont écrit sur le sujet qui nous divise, et je me garderais bien de m'écarter de leur enseignement, quand ils se contentent de constater les phénomènes, en dehors de toute interprétation philosophique, car sur ce point, je me permets de récuser messieurs les médecins, même le Dr Surbled.

Venons au fait. Vous n'avez pas saisi mon objection, et vous me faites dire, faute d'attention, ce que je n'ai jamais écrit. Veuillez vous reporter au chapitre de l'*Avenir de l'hypnose* que vous attaquez, et vous constaterez votre erreur.

Les spécialistes enseignent que toute image cérébrale très intense réagit sur les bâtonnets de la rétine, et produit une image subjec-

tive consécutive. Il se produit alors une image qui affecte la membrane rétinienne, et qui s'extériorise suivant des lois *connues*.

Me tournant ici vers M. Méric, je lui demande (dans le chapitre incriminé) ce que serait ce *rouge imaginaire réel* qui ne serait pas un carré rouge *imaginé* affectant, par un choc en retour, l'organe visuel pour produire l'image subjective consécutive de ce carré rouge. Si M. Méric veut me concéder que son *imaginaire réel* est tout cela, je ne l'attaque plus sur ce point. — Je le prie seulement de suivre mon objection que je me mets en devoir de développer dans le reste du chapitre. — Je ne conclus donc pas de l'existence même de cette image au préternaturel, comme vous le supposez plaisamment.

Voici la marche de mon objection :

Dans l'hallucination intense, expliquent les maîtres, l'image subjective consécutive produite s'extériorise suivant des lois connues : Projetée sur un écran, cette image grandit, quand l'écran s'éloigne; elle se rapetisse, quand l'écran est rapproché. — Or, dans l'hallucination hypnotique, l'image projetée échappe à ces règles, comme le constate l'expérience de Bernheim. — D'où il faut conclure que l'hallucination hypnotique, étudiée de près, n'est pas sans légitimer le point d'interrogation.

Est-ce assez clair? — Répondez en démontrant que le mode d'extériorisation est le même dans l'un et l'autre cas, et ce sera de bonne guerre. — Autrement, vous mettez à côté, et c'est regrettable dans un numéro *spécimen*.

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

J. Gombault.

Montlivault (Loir-et-Cher), 2 juillet 1898.

*
* *

Monsieur,

Je demande à la Revue si la science a enregistré des phénomènes de télépathie antécédente, de télépathie subséquente et de télépathie animale. — Je m'explique : *A*) Un prêtre m'a conté que se trouvant à un banquet, il vit tout d'un coup la figure d'un des convives qui était en ce moment en bonne santé se changer pour un court instant en tête de mort. Le lendemain, ce convive était frappé de mort subite. — J'ai entendu parler d'un médecin qui avait la faculté de sentir la mort à bref délai. Ainsi en passant dans la rue, il désignait telle ou telle personne qui lui était parfaitement inconnue et disait : « En voilà un, ou en voilà

une qui va mourir. » La prédiction se réalisait chaque fois en un ou deux jours près. — Des cas semblables sont-ils admissibles réellement; a-t-on déjà constaté scientifiquement des faits de télépathie *par anticipation?* — *B*) J'ai lu qu'un industriel en apprenant par le journal le naufrage du navire qui transportait sa famille, tomba en syncope et que dans cet état de prostration, il vit se dérouler tout le drame du naufrage. Il vit sa femme périr faute de secours, un de ses enfants voulant la suivre dans la mort et l'autre, sa fille aînée, implorer l'assistance d'un matelot afin d'échapper et de revoir son père. Or, le malheureux revit effectivement sa fille qui ratifia de point en point la vision qu'il avait eue deux jours après le sinistre. — Des faits semblables de télépathie subséquente ont-ils vraiment lieu? — *C*) Enfin, j'ai lu le fait suivant : Un soir, une famille se trouvait réunie, mais le chef de famille était absent. Or, tout d'un coup, son chien qui dormait paisiblement dans la chambre où se trouvait la famille se réveilla en sursaut et donna les signes de l'agitation la plus furibonde. Au même instant, loin de là, on assassinait le chef de famille! — Peut-on croire à la télépathie chez les animaux? — Si oui, il faudrait admettre que ce phénomène n'est pas du ressort exclusif de l'âme humaine, de l'intelligence?

Profitant de l'occasion, je demande à la *Revue du Monde invisible* ce que l'on doit entendre par « âme animale ». — En quoi consiste cette âme animale, qui meurt en même temps que la bête; comment la définit-on? — Est-ce le principe de la vie animale? — Si les bêtes ont une âme animale, ne peut-on pas admettre pour les plantes une âme végétale, puisque la vie animale confine tellement à la vie végétative qu'il est impossible de déterminer la limite qui doit exister entre les deux règnes?

Dans le n° 2, page 119, de la Revue, Mgr le chorévêque d'Antioche se demande si le fameux Périsprit n'existerait pas réellement. Il fonde son doute sur ce que l'âme humaine n'a pas été créée de Dieu pour vivre séparée du corps à l'état d'esprit dégagé de toute matière, ce qui nécessairement a lieu entre le moment de la mort de l'homme et celui de sa future résurrection.

Le périsprit existant dans ces conditions, de deux choses l'une, ou Dieu l'a créé dès l'origine de l'homme en prévision du trépas qui est le châtiment du péché, ou Dieu l'a créé après la chute du premier homme... pour satisfaire à une lacune!?...

Or, dans toutes les Ecritures, je ne vois aucune trace de périsprit. La Genèse elle-même, si détaillée pour nous révéler les mystères de la création et nous rendre compte d'êtres avec lesquels nous n'avons que des rapports indirects et très éloignés, aurait-elle laissé à la science humaine le soin de deviner six ou sept mille ans plus tard une partie, un appendice si intime de notre propre être? — La Genèse insiste surtout sur la création de l'homme, sur la création du corps, sur la

création de l'âme, ce souffle de la divinité, cette forme de notre corps créée à l'image et à la ressemblance du Créateur : Pas un mot qui puisse nous donner l'idée d'un périsprit; l'âme est laissée simple comme Dieu et simplement unie au corps qu'elle anime comme un souffle de vie qui ne devait point finir.

Comment donc imaginer un corps, si subtil soit-il, soutien de cette âme immortelle et qui est elle-même le soutien du corps? — Quel serait ce corps plus mystérieux que l'âme elle-même, ce corps qui survivrait à tous les corps et suivrait l'âme dans l'éternité au séjour de l'immatériel? — Car enfin ce périsprit ne peut être qu'un corps, un appendice matériel, à moins d'être un esprit non simple ou composé, ce qui se réduit à une absurdité?

En vous demandant pardon, Monsieur le Rédacteur, j'ai l'honneur de vous présenter l'hommage de ma haute considération.

Alfred VAMLLONS,
Professeur à l'École commerciale supérieure de l'État.

Bashalom, ce 21 juillet 1898, par Kralytelek (Hongrie).

* * *

Paris, le 16 juillet 1898.

Je lis dans le nº 2 de votre revue la phrase suivante :

« Si M. Barlet est le *président* des kabbalistes, M. Encausse, dit « Papus, en est le *chef* incontesté. Ce maître de l'occultisme dirige « personnellement ses sociétés et ses revues. De même que Léo Taxil, « de sinistre mémoire, il se cache souvent sous des pseudonymes. « Bien des noms qui figurent à l'*Initiation* et ailleurs servent à dissi« muler le maître mage. Nous ne serons ni dupes, ni complices « (p. 125). »

Je suis aussi peiné qu'étonné de trouver des allégations aussi mensongères et d'un ton aussi violent dans une revue dirigée par vous. Permettez-moi donc d'user de mon droit de réponse pour remettre les choses au point.

1° Depuis onze ans que paraît l'*Initiation*, il ne m'est jamais arrivé d'employer divers pseudonymes, et tous mes articles sont signés : PAPUS ou d'un P majuscule.

2° Chaque pseudonyme employé dans l'*Initiation* correspond à un seul rédacteur, et jamais le même rédacteur n'emploie des pseudonymes différents.

3° Je vous ai averti deux ans d'avance que M. Léo Taxil se moquait de vous. Il vous a suggéré à tous que les occultistes étaient antichrétiens, ce qui est faux et ridicule, et sa suggestion opère toujours, car

ce sont ses arguments et ses procédés de polémique que je retrouve dans toutes ces attaques qui nous écœurent sans nous émouvoir.

Veuillez agréer, l'assurance de toute ma considération.

Gérard ENCAUSSE (PAPUS),
Docteur en médecine de la Faculté de Paris, lauréat des hôpitaux.
Officier de l'Instruction publique.

M. Papus n'avait rien répondu à l'entrefilet qui le concernait dans le premier numéro : nous avions été surpris de son silence. Il se dédommage cette fois par une longue lettre.

Il ne conteste pas le point essentiel que nous avons mis en lumière : il est le maître des kabbalistes, le chef suprême de l'occultisme. Pour le reste, voici notre réponse :

1° Nous avons dit que Papus écrivait sous divers pseudonymes dans l'*Initiation* et *ailleurs*. M. Papus nous répond qu'il écrit sous un même pseudonyme dans l'*Initiation*. Mais *ailleurs?* L'objection reste debout.

2° M. Papus prétend qu'il nous a prévenus il y a deux ans de la comédie de Taxil. Or, il y a deux ans, nous n'existions pas. Dans l'œuvre de Taxil, le cadre est faux, mais le fond est vrai : on le retrouve dans Deschamps, Janet, Barruel et dans les ouvrages les plus sérieux.

3° M. Papus déclare que les occultistes ne sont pas antichrétiens. C'est une affirmation audacieuse qui lui est familière, mais *qui ne prend plus*. Voici ce que Papus, chef des occultistes, pense de Jésus-Christ, de l'Église et de la Papauté :

« Le début et la fin de l'histoire de Moïse sont purement mythiques... Il en est de même... pour l'histoire de Jésus... Les critiques et les savants sont venus montrer, texte en main, que Jésus et Jason sont bien synonymes, que Mithras est aussi né le 25 décembre, d'une vierge pure, en compagnie d'un bœuf, que Dionysios est aussi né le 25 décembre, et que le jeune dieu, obligé de fuir, est bientôt emporté sur un âne en Égypte par le vieux Silène ; enfin, qu'avant l'existence de Jésus, un certain Chrishna avait eu exactement les mêmes aventures dans l'Inde, date pour date, astronomiquement parlant. Découvrant l'histoire d'un même principe au fond de tous ces mythes, la critique contemporaine en conclut qu'*il n'y a jamais eu d'individu plus dans une religion que dans l'autre et que le nommé Jésus a beaucoup de chances pour être né dans la cervelle de quelques philosophes en quête d'un nouveau culte*. Contre ces critiques, les théologiens, privés de leur meilleur moyen de persuasion, le bûcher (*sic*), veulent

ergoter sur l'authenticité des textes et en arrivent à nier toute la mythologie pour établir, comme fait historique, la légende du petit enfant qui parle philosophie et de l'étoile qui descend sur la terre, exprès pour guider les Mages vers le fils d'une vierge. L'astronome proteste alors en compagnie du physiologiste, et le théologien en arrive à ressembler à un jeune enfant qui veut soutenir mordicus à ses parents qu'il est né dans un chou, au grand amusement de ceux-ci. *Cet entêtement de l'Église à soutenir des impossibilités scientifiques conduit la science à nier toute valeur aux religions et à considérer celles-ci comme créées par quelques fourbes, pour exploiter la bêtise humaine.* » (Papus, *Traité méthodique de science occulte*, 1891, p. 619.)

« L'ignorance cléricale est telle, ses procédés d'oppression de l'esprit scientifique sont si néfastes, que le jour où la pensée occidentale a repris son essor, son premier devoir était de rejeter *cet amas de superstitions transformées par les conciles en articles de foi*, et c'est ce ce qu'elle a fait. (Papus, *Science occulte*, p. 380.)

« Nous sommes parvenus à enrayer le matérialisme, tout aussi dangereux que le cléricalisme... Nous ne protesterons personnellement que contre les hommes qui prétendent ramener les intelligences évoluées par la science contemporaine dans le giron du cléricalisme agonisant... Méfiez-vous de Voltaire autant que de Loyola... Le catholicisme agonise, frappé à mort par le pharisaïsme clérical. » (Papus, *Traité élémentaire de Magie pratique*, 1893, p. 2, 3, 4, v.)

« Il a fallu les immenses travaux de Fabre d'Olivet sur la Genèse pour retrouver une partie des trésors perdus, et le clergé a tellement l'amour de ses erreurs qu'il a récompensé ce savant en mettant son œuvre à l'index. C'est là un grand honneur pour d'Olivet comme pour tous ceux sur qui daigne frapper la Sainte-Congrégation au dix-neuvième siècle. Être mis à l'index à notre époque par *cette sainte collection d'ignorants fanatiques*, c'est, en effet, obtenir un brevet de savoir et d'indépendance. » (Papus, *Science occulte*, p. 441.)

« Nous devons toute notre reconnaissance à la Franc-Maçonnerie pour les services qu'elle a rendus à la pensée en agissant contre les sectarismes et les despotismes de toute époque. » (Papus, *Science occulte*, p. 997.)

« Le Bouddha dispute le sceptre de la royauté spirituelle à notre Jésus : la foi chancelante s'écroule sous les hardies révélations de la science, les cinq mille ans de la Bible amusent beaucoup les orientalistes commentateurs de la chronologie des Brahmanes et les géologues font chorus ; enfin Jacobus Burgundus Molay, grand maître du Temple, plante la bannière de son Ordre sur la noire citadelle papale, dernier vestige de la Louve romaine. » (Papus, *Magie pratique*, p. 337.)

« Aujourd'hui, la Papauté, sentant son armée perdue, lance ses soldats à l'assaut de la citadelle maçonnique. Mais la lutte entre ces deux pouvoirs nous importe peu ; l'esprit gnostique, caractérisé par l'alliance

de l'intuition et de la science, est dès maintenant vainqueur de l'esprit clérical, et *peu nous chaut la longueur de l'agonie du dernier des vestiges de la Louve romaine.* (PAPUS, *L'illuminisme en France*, 1895, p. 137.)

Ces citations, que nous empruntons à un très opportun et remarquable travail de M. Gabriel Soulacroix (1) suffiront amplement à éclairer nos lecteurs. Ils ne seront, comme nous, NI DUPES, NI COMPLICES.

(1) *Les Doctrines du martinisme, Franc-maçonnerie démasquée*, n° 49, mars 1898.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

AUX FRONTIÈRES DE L'INVISIBLE

Le Corps aérien.

I

La foi nous enseigne qu'après la mort, l'âme, séparée transitoirement du corps qu'elle informait pendant la vie, s'en va, ou dans le ciel, pour une récompense éternelle, ou dans le purgatoire, pour y subir une expiation temporaire, ou dans l'enfer, pour y souffrir un châtiment sans fin.

Toutes les communications sont-elles coupées désormais entre les morts et les vivants, ou se continuent-elles dans la forme et avec les facilités désordonnées, si souvent exposées par les disciples d'Allan-Kardec?

Si des communications particulières et rares s'établissent encore entre les morts et les vivants; si ces morts apparaissent quelquefois aux vivants, dans les terreurs ou dans les charmes d'une vision, ou joyeux ou éplorés, pour éveiller tantôt l'amour, tantôt la pitié dans le cœur de ceux qu'ils ont connus, comment se produisent ces apparitions? de quel corps sont-ils revêtus pour se faire voir et reconnaître des vivants? Cette enveloppe nouvelle et mystérieuse à travers laquelle nous voyons et nous reconnaissons ceux que nous avons rencontrés dans la vie, ne serait-ce pas le corps astral des modernes, les mânes, les ombres, les fantômes des anciens? Qu'est-il permis de croire, et que faut-il penser?

Nous ne parlerons pas encore du corps aérien des vivants; nous parlons, en ce moment, du corps aérien des défunts.

II

Tous les docteurs de l'Eglise et tous les théologiens reconnaissent que les communications ne sont pas irrévocablement coupées entre les morts et les vivants; ils enseignent, et leur enseignement est unanime sur ce point, que les bienheureux ont apparu et apparaissent quelquefois encore aux hommes restés sur la terre, pour les instruire, les avertir, les réjouir et les consoler.

Mais ces communications entre les vivants et les morts constituent des faits miraculeux; elles ne sont jamais de l'ordre naturel, elles appartiennent à l'ordre préternaturel.

Cette observation est importante et absolue.

Il est naturel aux bienheureux de communiquer entre eux et de former une société; il est naturel aux vivants d'établir entre eux des relations et de former la société des vivants, mais il n'est pas naturel aux défunts d'abaisser les barrières élevées entre le temps et l'éternité et de communiquer avec les vivants.

Dieu permet aux bienheureux de faire sentir aux vivants leur invisible et saisissante présence.

Nous trouvons dans l'Ancien Testament, dans le Nouveau, dans la vie des Saints, des faits très nombreux d'apparitions corporelles des bienheureux.

Faisons la part aussi large que vous voudrez aux illusions. aux hallucinations, aux fausses visions, aux extases contrefaites, il restera cependant, ce fait incontestable, c'est que les apparitions des bienheureux aux vivants sont établies par des preuves historiques qui défient la critique, et dont la négation serait la négation même de l'autorité de l'histoire.

Nous renvoyons le lecteur aux Bollandistes et aux procès-verbaux de la canonisation des Saints. Saint Pierre d'Alcantara, sainte Thérèse, saint Antoine de Padoue, saint Louis de Gonzague, saint François d'Assise ont apparu, sous une forme corporelle, aux vivants. On constate aussi des faits nombreux d'apparitions corporelles dans les vies de sainte Catherine de Sienne, de sainte Madeleine, de saint Jean de la Croix, de la

bienheureuse Lidwine, de sainte Françoise Romaine, et d'autres Saints. Saint Thomas enseigne que les âmes bienheureuses peuvent sortir du Paradis quand elles veulent, apparaître aux vivants, en se conformant, cependant, aux lois générales de la Providence, et que les âmes des damnés peuvent nous apparaître, en vertu d'un ordre ou d'une permission de Dieu (1).

III

Les apparitions des âmes du Purgatoire, sous une forme corporelle, sont plus fréquentes. Ici encore, nous pouvons consulter l'enseignement théorique des théologiens et l'enseignement pratique des faits.

Dieu permet ces apparitions, soit pour nous éclairer sur l'état des défunts et nous intéresser à leur sort, soit pour nous avertir et nous corriger, soit dans une pensée de miséricorde pour nous décider à ne pas refuser nos prières et nos suffrages à ceux que nous avons aimés et qui ont partagé les épreuves de notre existence terrestre.

Dans d'autres circonstances, comme on le voit dans la vie de la bienheureuse Lidwine et de Catherine de Ricci, Dieu permet aux vivants de pénétrer en esprit dans le purgatoire, d'en connaître les souffrances intenses, de voir et de reconnaître les âmes souffrantes qui se manifestent sous une forme corporelle, de prier pour elles avec une puissance qui satisfait la justice et obtient le pardon. Les faits mystiques que nous rencontrons dans la vie de quelques âmes privilégiées, en commerce plus intime avec le monde invisible et éternel, font sourire l'incrédule systématique, qui nie de parti pris, mais ces faits émeuvent l'âme chrétienne, et ouvrent des horizons nouveaux, larges, infinis, au delà de la tombe.

Que ces faits ne soient pas rares, nous en trouvons la preuve dans ce cri de Denis le Chartreux à qui l'on deman-

(1) Secundum dispositionem divinæ providentiæ, aliquando animæ separatæ a suis receptaculis egressæ, conspectibus hominum præsentantur... Sed hoc interest inter sanctos et damnatos, quod sancti, cum voluerint, apparere possunt viventibus, non autem damnati. (*Suppl.*, q. 69, a. 3.)

dait un jour si les âmes du Purgatoire lui apparaissaient souvent : « Oh ! oui, répondit-il, cent et cent fois. »

Un théologien mystique résume ainsi l'enseignement classique sur ce point : « Ces âmes se présentent toujours dans une attitude qui excite la compassion, tantôt sous les traits qu'elles avaient de leur vivant ou à leur mort, avec un visage triste, des regards suppliants, en habits de deuil, avec l'expression d'une douleur extrême ; tantôt, comme une clarté, une nuée, une ombre, une figure fantastique quelconque, accompagnée d'un signe ou d'une parole qui les fait reconnaître. » (Scaramelli.) D'autres fois, elles accusent leur présence par des gémissements, des sanglots, des soupirs, une respiration haletante, des accents plaintifs. Souvent, elles apparaissent environnées de flammes, entre les mains des démons qui s'acharnent à les tourmenter. (Isidore de Isolamis.) Parfois elles adressent des reproches sévères à ceux qui devraient les secourir. (*Vie de sainte Marguerite-Marie Alacoque.*)

Les théologiens admettent encore que ces âmes souffrantes peuvent nous donner conscience de leur présence par d'autres moyens, et, sans apparitions corporelles, elles éveillent leur souvenir dans notre esprit ou dans notre cœur par des pressentiments, des obsessions pieuses, des bruits, des gémissements, essayant ainsi d'arriver à nous à travers le voile trop épais des choses sensibles, de nous arracher à l'oubli et à l'indifférence et de nous forcer à abréger par le secours de nos prières la durée de leurs cruelles souffrances.

Saint Thomas nous enseigne que les âmes séparées, sans distinction, qu'elles soient au ciel, au purgatoire ou en enfer, peuvent sortir de leur demeure, *Animæ separatæ a suis receptaculis egressæ*, quand Dieu le permet, et nous rappeler ainsi la solidarité fraternelle qui unit encore, au delà de la tombe, et malgré l'inconnu de la mort, les âmes qui ne doivent pas cesser de s'aimer.

IV

Que les réprouvés apparaissent aussi aux vivants sous une forme sensible, nous en trouvons la preuve et dans la vie des Saints et dans l'enseignement des théologiens. Tantôt Dieu permet aux vivants de descendre en esprit dans l'enfer, et d'en voir les tortures et les abîmes, tantôt Dieu permet aux réprouvés d'apparaître aux vivants pour les instruire et les effrayer.

Voici l'enseignement de saint Thomas :

Il n'est pas permis de dire que les réprouvés sortent de l'enfer pour n'y jamais rentrer, puisque le châtiment de l'enfer ne finira jamais : mais on peut dire que les réprouvés sortent de l'enfer pour un temps déterminé, et il faut encore avoir soin de distinguer ce qui leur convient selon la loi de leur nature et ce qui leur convient selon l'ordre de la divine Providence.

Si nous considérons la condition naturelle de l'âme séparée, il faut bien reconnaître que les réprouvés sont absolument séparés du commerce des vivants et ne leur font plus entendre leur voix. Mais si nous considérons l'économie et les lois de la Providence, il faudra dire que les âmes séparées sortent quelquefois de leur demeure nouvelle, et apparaissent aux vivants. Et c'est ainsi que Dieu permet quelquefois aux damnés de se rendre visibles pour instruire les vivants et pour leur imprimer une salutaire terreur (1).

Voilà l'enseignement du docteur angélique. Après la mort, les communications ordinaires et naturelles entre les défunts et les vivants n'existent plus. Mais, par un dessein particulier, pour des raisons qui échappent quelquefois à notre raison toujours trop courte, Dieu permet aux défunts de communiquer avec les vivants.

Nous pourrions emprunter à la vie des saints des faits nombreux qui nous permettraient d'établir la réalité historique de ces apparitions des damnés aux vivants, mais ces faits ne peuvent pas entrer dans le cadre de cette étude concise et rapide.

(1) *Suppl.*, q. 69, a. 3.

Ici encore, nous renvoyons le lecteur aux Bollandistes et aux procès-verbaux de la canonisation des Saints.

Les théologiens qui s'occupent successivement des états et des faits mystiques distinguent trois sortes de visions : les premières sont corporelles, elles affectent les sens ; nous voyons par les yeux les défunts qui font leur apparition, comme nous voyons les objets extérieurs, et il se forme ainsi accidentellement, autour de nous, un monde extérieur, sensible et merveilleux, différent du monde extérieur, ordinaire et visible au centre duquel nous vivons.

Les secondes se produisent dans l'intérieur de l'âme, dans l'imagination, et elles sont à la fois imaginaires par leur principe et réelles par leur objet. Ainsi, dans le sommeil, je peux voir mentalement des images qui ne sont pas des réminiscences, mais qui sont des objets réels, appartenant au monde invisible et dont l'action modifie l'état des centres nerveux du cerveau.

Les troisièmes sont les plus élevées, elles constituent les visions intellectuelles. Arrivée à ce degré, ce n'est plus ici par les sens, ni par l'imagination qu'elle voit, c'est par l'entendement et dans la haute lumière des idées.

Nous étudions, en ce moment, les visions corporelles. En effet, c'est par les sens, c'est par les yeux que, dans certaines circonstances, nous voyons les défunts du ciel, du purgatoire et de l'enfer.

V

Ici, l'esprit humain se trouve en présence d'une nouvelle question. Après la mort, le corps est enfermé dans la terre et abandonné au hideux travail de la décomposition : l'âme, dans son impérissable jeunesse, est seule vivante, avec la pensée et la volonté qui lui conservent son caractère particulier.

Qu'elle soit au ciel, au purgatoire, ou dans l'enfer, l'âme ne cesse pas d'être immatérielle, d'appartenir à la catégorie des esprits. S'il en est ainsi, comment se fait-il que les défunts nous apparaissent sous une forme sensible, corporelle qui

exerce une action réelle sur les sens, sur l'imagination et sur le cerveau? Je ne vois pas un esprit, un être immatériel, je vois un être corporel, une créature sensible, quand le défunt se dresse devant moi. Cette âme serait-elle entourée d'un périsprit?

Entre les diverses opinions qui ont été émises sur ce point, nous nous arrêterons à celle de saint Thomas et de l'école thomiste. Le docteur angélique enseigne que l'âme séparée prend dans la matière élémentaire, dans l'air qui l'entoure, les éléments qu'elle condense, qu'elle groupe selon une forme déterminée et qui reproduisent l'image du défunt : l'âme se trouverait ainsi entourée d'un corps sensible et aérien (1).

Suarèz adopte ce sentiment du maître, et déclare que telle est, en effet, l'opinion commune des théologiens : le corps fantastique des âmes séparées est une condensation de l'air ambiant.

Les savants philosophes de Coimbre qui ont fondu dans leur enseignement la philosophie d'Aristote et la théologie du docteur angélique, continuent ce même enseignement et le fortifient de leur propre autorité. Voici leur témoignage :

Les âmes séparées se font un corps dont les éléments sont pris dans l'air ou dans la matière malléable ; ils peuvent reproduire ainsi le corps d'un homme, d'un animal ou d'une autre créature, et apparaître sous cette forme aux vivants. Tantôt, Dieu ordonne aux bons esprits de nous apparaître pour notre plus grand bien : tantôt, il permet aux esprits mauvais de se rendre sensibles pour nous éprouver et nous tourmenter (2).

Dante a résumé dans son immortel poème, avec une pré-

(1) Communis igitur et vera sententia est illa corpora constare ex materia elementari... Dicunt communiter theologi hanc materiam sumi ex aere præjacente, sue circumstante in loco illo in quo tale corpus formatur. (Suarez, *De angelis*, p. 442.) Et saint Thomas, I, p. q. 51, art. 2, ad. 3 : « Angeli assumunt corpora ex aere, condensando ipsum virtute divina, quantium necesse est ad corporis assumendi formationem. »

(2) Spectata naturali conditione animarum corpore vacantium, certum est nullo miraculo earum quamlibet hinc inde posse commigrare, esse que solertem ex aere alia ve tractabili materia corpora effingere, et in eis, nunc hominem ponere, nunc belluam, si libeat, atque eo modo sui adventus signa nobis exhibere... A Deo ant jubentur, boni alicujus gratia, ant permittuntur vexandi causa more dœmonum. (*Tract. de anima separata*. Disp. VI, art. III.)

cision souvent remarquable, l'enseignement théologique et scolastique du moyen âge. Il fut cité, exposé, commenté dans des chaires de théologie fondées par des Papes célèbres, et il nous semble intéressant de connaître son opinion sur le périsprit des âmes séparées.

Avec saint Thomas, il reconnaît que notre âme possède deux sortes de facultés ou de puissances : les premières comme l'intelligence, la volonté, la mémoire sont dans l'âme, comme dans leur sujet, *tanquam in subjecto*, elles sont indépendantes du corps, elles se perpétuent avec l'âme qu'elles accompagnent dans ses voyages, pendant que les derniers débris du corps se mêlent à la terre végétale et la fécondent.

Les secondes se trouvent seulement dans l'âme comme dans leur principe, *tanquam in principio*, ainsi, la faculté de toucher les corps, de les sentir, de les goûter; ces facultés sont liées à nos organes physiques dans leurs continuelles opérations, elles tiennent notre âme dans un perpétuel rapport avec notre corps et avec les corps extérieurs.

Manifestement, ces dernières facultés cessent leurs opérations au moment de la mort, puisque l'âme se trouve aussitôt séparée de son corps et du monde des corps; elles existent, elles restent dans l'âme à l'état de puissance, mais, selon la très belle expression de Dante, elles sont muettes, *tutte quante mute*.

Si nous supposons que l'âme prenne un corps nouveau et matériel, ces facultés endormies s'éveillent, se développent, entrent en exercice, et recommencent leurs opérations vitales. Après la mort, enseigne Dante, l'âme informe un corps aérien, et elle se trouve dans ce corps par son action, et comme force motrice; elle se trouve là *définitive* et non *circumscriptive*. Un savant écrivain, que j'aime à citer, éclaire ainsi par une gracieuse image la thèse théologique qu'il vient d'exposer :

« Comme le feu, quand il change de place, est toujours suivi de la flamme qu'il dégage, ainsi ce corps nouveau accompagne l'esprit ou l'âme séparée, partout où elle va. C'est par ce corps que cet esprit se rend visible aux vivants : on l'appelle une *ombre*, parce que ce corps aérien et léger n'a pas la maté-

rialité et la consistance du corps terrestre que nous connaissons (1). »

Au moment où elle forme ce corps aérien par sa vertu plastique et formatrice, l'âme contracte l'aptitude à sentir tout ce qu'elle pouvait sentir par les facultés sensitives, pendant la vie; elle sent par sa vertu plastique, comme elle sentait autrefois par ses facultés végétatives dans des conditions qui n'existent plus; sa vertu plastique irradiée dans le corps aérien qui devient plus matériel et plus épais, quand la vie de l'âme sur la terre a été chargée d'un plus grand nombre d'iniquités.

On se souvient de ce tableau du grand poète de la théologie : « Les âmes nues et harassées, qui avaient entendu les paroles dures de Caron, changèrent de couleur et grincèrent des dents; elles blasphémaient Dieu, elles maudissaient leurs parents, les enfants de leurs enfants, l'espèce humaine, le lieu, le temps de leur naissance; ensuite, elles se réunirent en versant des larmes, au bord du fleuve terrible où est attendu tout homme qui ne craint pas Dieu. L'infernal Caron les rassemble toutes et frappe de sa rame les plus lentes à se mouvoir... Tels que dans l'automne les feuilles tombent des arbres l'une après l'autre, tant que les branches n'ont pas rendu à la terre toutes leurs dépouilles, les fils impies d'Adam se jettent dans la barque un à un, au moindre signe du pilote, semblables à l'oiseau qui trompe la ruse de l'oiseleur (2). »

Ces *ombres*, c'est l'expression préférée des théologiens, quand ils parlent des réprouvés et de leur corps aérien, pleurent, parlent, souffrent, blasphèment, reproduisent enfin tous les phénomènes de la vie sensible, en vertu de cette union nouvelle et d'un genre particulier entre l'âme et l'air condensé.

(1) *La Campana del Mattino*, 5 luglio. Napoli. Je suis heureux de citer, de louer, de recommander cette revue où le courage égale la science philosophique et théologique. Elie Méric.

(2) *Dell'Infern.* Canto III.

VI

Les philosophes catholiques et les théologiens qui ont essayé de décrire ce corps aérien, dans un siècle où les sciences naturelles étaient encore à l'état d'enfance, éprouvèrent quelque embarras. Presque tous les théologiens de l'école thomiste faisaient un rapprochement ingénieux entre l'air et les nuages qui ont une couleur, une forme, et une apparence vaporeuse qui les rapproche de la condition des êtres naturels.

Nous trouvons dans les corps que nous connaissons de l'oxygène, de l'hydrogène, de l'azote, du chlore, du fluor, du phosphore, du soufre, du calcium, du potassium, du magnésium, du fer, etc. Tous ces éléments existent aussi dans l'atmosphère à l'état dilué, et en se condensant, sous l'action maîtresse et intelligente d'un agent inconnu, ils peuvent prendre l'apparence objective des réalités terrestres, c'est-à-dire des corps.

Nous arrivons ainsi à constater l'existence d'une matière au plus haut degré de raréfaction, dont les molécules ont un mouvement vibratoire extrêmement rapide. Aussi bien, c'est dans la quantité de force vive renfermée dans chaque molécule qu'il faut chercher l'explication des divers états solides, liquides et gazeux de cette matière, monade, atome, énergie, *vis activa*, qui nous éblouit et nous étonne, ici-bas, par l'infinie variété de ses transformations.

Mais, d'après les théologiens catholiques et les philosophes de tous les temps, ce corps aérien n'atteindrait pas le degré de matérialisation nécessaire pour se laisser saisir comme les autres corps que nous touchons et que nous voyons autour de nous.

« O ombres vaines, *excepté pour la vue,* s'écrie Dante, trois fois, je serrai l'ombre dans mes bras, trois fois mes bras retombèrent sur ma poitrine. Je restais stupéfait de surprise : l'âme sourit et se retira. (*Purgat.*, ch. II.)

Avant le grand poète florentin, Virgile avait dit : Trois fois Enée veut presser dans ses bras cette ombre chère, et trois

fois elle échappe à son étreinte, pareille aux vents légers, semblable au songe qui s'envole (1). »

Ce corps prend la forme humaine, il reçoit de l'âme le mouvement, mais il ne cesse pas de conserver son caractère substantiel, il est fluide ou gazeux, il est aérien.

Il est évident que les philosophes et les théologiens du moyen âge ne pouvaient pas nous donner une explication précise du corps aérien; leurs connaissances dans le domaine des sciences naturelles étaient très limitées, et ils ne pouvaient pas prévoir le grand mouvement intellectuel dont nous sommes témoins.

Il importe de constater qu'en ouvrant la voie aux recherches scientifiques sur la constitution du corps aérien, ces théologiens ont reconnu que nous étions en présence d'une opinion librement débattue dans les écoles et qui n'intéressait pas directement la foi.

Cette enveloppe aérienne, de fluidité et de densité inégales, pourrait bien être simplement de la matière radiante, ou terrestre, ou lunaire, ou solaire, ou stellaire. Mais qu'elle soit empruntée aux radiations de la terre ou du soleil, de la lune ou des étoiles, elle conserve toujours son caractère spécifique, elle occupe une place intermédiaire entre la matière et l'esprit.

Quelquefois, cependant, la matérialisation du corps aérien devient plus intense, plus concrète et plus sensible. Il nous suffit de rappeler l'ange qui lutta toute la nuit contre Jacob, et l'Archange qui accompagna Tobie et vécut avec lui.

VII

Voici nos conclusions :

Après la mort, l'âme passe ou dans le ciel, ou dans le purgatoire, ou dans l'enfer.

(1) Ter conatus ibi collo dare brachia circum :
Ter frustra comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis, volucri que simillima somno.
(VIRGI. *Énéide*, l. VI.)

Elle peut, si elle est au ciel, et selon l'enseignement de saint Thomas, apparaître aux vivants, quand elle veut, en se conformant aux lois générales de la Providence.

Si elle est dans le purgatoire, ou dans l'enfer, elle ne pourra apparaître aux vivants que par une permission toute spéciale de Dieu, soit pour demander le secours de nos suffrages, quand elle est au purgatoire, soit pour faire naître dans notre cœur une frayeur salutaire quand elle est en enfer.

Pour apparaître ainsi aux vivants d'une manière sensible, ces âmes séparées se forment un corps aérien. Je sais que les théologiens sont divisés sur ce point : les uns disent que les anges nous apparaissent à la place des défunts; les autres que les défunts se forment un corps avec la matière réelle en décomposition. Cette variété d'opinions indique assez que nous sommes en présence d'une question librement débattue. et livrée à la science. Mais toute l'école thomiste avec la grande majorité des théologiens reconnaît que l'âme se fait un corps avec l'air ambiant.

Mais, puisque ce corps peut ainsi se rendre visible, affecter nos organes, déterminer l'apparition d'une image par son action sur la rétine, je n'hésite pas à reconnaître que ce corps aérien peut encore et *a fortiori* impressionner une plaque photographique et nous laisser son image sensible. Cette plaque est bien plus puissante que la rétine pour reproduire une image : il suffit pour s'en convaincre, d'observer la nouvelle carte du ciel obtenue par la photographie.

Je n'hésite pas à croire que les mauvais esprits dont la mission néfaste consiste à séduire et à tromper les hommes, ont le pouvoir de revêtir un corps aérien, d'apparaître aux imprudents qui les évoquent et de reproduire l'image de ce corps, sous certaines conditions d'obscurité et de complicité.

Je n'aime pas cette expression vague et dangereuse de corps *astral* que nous rencontrons trop souvent dans les écrits des spirites et des occultistes, je préfère l'expression théologique et traditionnelle du corps aérien, elle répond à une idée précise, elle exprime la condensation de l'air ambiant dans une forme humaine.

Mais je n'admettrai jamais que tout aventurier ait le pouvoir de s'asseoir devant une table imprégnée de son fluide, de commander au ciel, au purgatoire, à l'enfer, de citer à sa barre les bienheureux, les réprouvés, les démons, de les obliger à répondre à son gré et quand il lui plaît, de recevoir les communications d'un Vincent de Paul, de César, de Napoléon, d'Alexandre et de tous ceux qu'il lui plaît d'évoquer. Cela n'est pas sérieux.

Nous avons fait connaître notre sentiment sur le corps aérien des défunts, il est temps de nous expliquer sur le corps fluidique ou aérien que l'on prête aux vivants.

(*A suivre.*) Élie Méric.

HALLUCINATIONS COLLECTIVES

Toute hallucination est-elle nécessairement isolée et individuelle? Deux cerveaux ne peuvent-ils pas vibrer à l'unisson, ou plus exactement deux imaginations ne peuvent-elles pas être impressionnées identiquement dans le même moment? En un mot, les *hallucinations générales, collectives* existent-elles? La question a été de nos jours diversement résolue et mérite de retenir l'attention des penseurs.

Deux savants religieux, le P. Debreyne et le P. de Bonniot, n'hésitent pas à déclarer que les *hallucinations collectives* sont impossibles et contraires aux lois physiologiques. C'est peut-être aller un peu vite et prendre son désir pour la réalité. Sans prétendre avec les savants matérialistes que de telles hallucinations ont été fréquentes dans l'histoire et suffisent à rendre raison du merveilleux divin, sans contester les conditions multiples et difficiles qui sont nécessaires à leur réalisation, on peut, nous semble-t-il, admettre leur possibilité. Bien mieux, on doit l'admettre au nom de cette physiologie même, dont les lois leur seraient contraires, d'après les auteurs cités plus haut. Le mécanisme de la sensation, et par suite de l'hallucination, ne diffère pas d'un individu à l'autre; et chez tous, les opérations merveilleuses de l'imagination procèdent du même terrain cérébral. Ce qui distingue les hommes, c'est le fond psychique; ce qui les rapproche et les confond sur bien des points, c'est le jeu physiologique des organes en général et du cerveau en particulier. Il faut décidément reconnaître que, si l'esprit humain est « ondoyant et divers », les nerfs ont une structure commune, un agencement identique et n'ont pas, ne sauraient avoir de modes spéciaux de sentir. Des hommes, réunis devant un même tableau, doivent *sentir* de la même façon et par suite peuvent et doivent éprouver des hallucinations semblables : leur interprétation diffère, à l'état vigil, mais les impressions sont toujours identiques. La possibilité des *hallucinations collectives* est établie par la physiologie, loin d'y trouver sa condamnation. L'histoire nous en offre d'ailleurs des exemples probants.

I

Le cas le plus simple et le plus souvent cité dans les auteurs est celui que rapporte le P. de Bonniot : « Un jour, un matelot anglais s'imagine voir flotter sur la mer le fantôme de l'un de ses camarades qui était mort quelques jours avant. Il pousse un cri, on accourt, il dit ce qu'il voit, *et l'équipage tout entier croit avoir la même vision.* Bientôt le navire approche du revenant, l'illusion se dissipe, ce n'était qu'un morceau de bois. » L'*hallucination collective* est évidente ici, et le savant jésuite ne songe pas à la contester, il en donne une excellente explication qui pourrait s'appliquer d'ailleurs à tous les cas du même genre.

« Le morceau de bois, écrit le P. de Bonniot, offrait de loin une vague ressemblance avec la forme humaine. Le matelot, encore tout ému de la mort récente de son camarade dont le cadavre a été jeté dans la mer, associe cette forme à l'image du défunt distinctement gravée dans sa mémoire; le reste de l'équipage, excité par les cris et les indications du visionnaire, réunit également et d'une manière spontanée la sensation qui frappe tous les yeux de la même manière et l'image qui se trouve identique dans tous les esprits : *le phénomène est à peu près le même dans tous, parce que dans tous il rencontre les mêmes éléments* (1). »

L'*hallucination collective* a toujours le même mécanisme : un commun sentiment s'est emparé de l'âme des assistants, une commune préoccupation tient en quelque sorte les esprits en suspens, et les mêmes *sensations fausses* surgissent en même temps, au gré de l'imagination excitée.

Mais, dira-t-on, dans l'exemple cité, l'hallucination a été provoquée par une sensation *vraie,* la vue d'un morceau de bois flottant : c'est à bien dire une *illusion*. D'ordinaire, l'hallucination naît spontanément, d'elle-même, sans objet réel et extérieur. La sensation perçue *au dehors* n'est-elle pas pour beaucoup dans l'*hallucination collective*, en d'autres termes la sensation objective ne constitue-t-elle pas l'élément essentiel de ce genre d'hallucination? Nullement; et il faut insister sur ce fait : que l'*illusion* n'enlève à l'hallucination aucun de ses caractères propres.

Toute hallucination est liée à une impression anormale, morbide de l'organe sensoriel : elle y naît en quelque sorte, y prend corps,

(1) *Le Miracle et les sciences médicales*, p. 96.

mais tire ses développements de l'encéphale et de la faculté sensible. Qu'elle siège principalement, comme la sensation même, dans l'organe du sens externe, nul ne saurait le contester; mais il ne faut pas oublier non plus qu'elle ne va pas sans le concours des centres nerveux et de l'imagination. Que la sensation soit vraie ou fausse, objective ou subjective, l'hallucination réclame toujours, comme la sensation externe et commune, le double et simultané concours de l'organe périphérique et du centre cérébral correspondant. Aucune différence essentielle ne sépare l'*illusion* sensorielle de l'*hallucination* proprement dite.

Pourquoi dès lors deux ou plusieurs personnes, qui ont des points communs de rapprochement non seulement par l'âge, l'éducation, le rang et le genre de vie, mais par les idées et les préoccupations actuelles, ne pourraient-elles pas être, sous une même influence, le jouet d'une *hallucination commune?* Cette supposition n'a rien de contraire aux lois de la physiologie ni à celles de la logique. Le P. de Bonniot la repousse énergiquement, sans donner une raison suffisante de son sentiment.

« Il est impossible, écrit-il, que deux imaginations travaillant isolément, sans modèle commun, produisent le même tableau, *quoique le sujet proposé soit le même.* La raison en est évidente. Pour se former une image d'un objet que les sens n'ont jamais aperçu, l'imagination emprunte à la mémoire les éléments d'objets qu'elle suppose analogues, puis, parmi les milliards de milliards de combinaisons possibles avec ces éléments, elle en choisit une où son œuvre trouve corps et unité. Qu'une autre imagination travaille sur le même sujet, pourra-t-elle rencontrer les mêmes éléments, former la même conbinaison? Oui, *s'il est possible de composer l'*Iliade *en jetant plusieurs fois au hasard les lettres de l'alphabet grec.* Tout ce qu'on peut dire de plus favorable, c'est que les deux images se rencontreront dans le genre, tout au plus dans l'espèce, mais jamais dans les détails qui appartiennent à l'individu. » Et notre auteur n'hésite pas à conclure que « deux imaginations distinctes ne peuvent, *sans miracle,* coïncider dans la formation d'un même type. »

On ne saurait exagérer davantage ni compliquer plus à plaisir un problème difficile pour le rendre insoluble et aboutir *quand même* au surnaturel. Les hallucinés ne composent pourtant pas une *Iliade,* et tous les hommes ne sont pas des Homère. L'imagination vulgaire est infiniment plus simple que ne le suppose le P. de Bonniot : elle ne réclame que quelques sensations propres, accessibles à tous. Pour décrire l'objet ou le sujet de leur vision par exemple, les

hommes n'empruntent pas d'ordinaire aux poètes les couleurs variées de leur palette ou aux écrivains les mille artifices de leur art : ils contemplent l'ensemble, donnent deux ou trois traits dominants et ne s'attachent jamais à scruter les détails, à poursuivre une délicate et profonde analyse du tableau. Que la vision soit vraie ou fausse, ils en apprécient nettement les formes générales, les caractères principaux, mais ne perdent pas leur temps à en faire une description savante. C'est ce qui ressort de l'observation journalière et ce que les exemples suivants d'*hallucinations collectives* vont démontrer à nos lecteurs.

II

Au moment de la plus forte mêlée du siège de Jérusalem, deux chefs croisés, Godefroy et Raymond, aperçoivent, sur le mont des Oliviers, un cavalier agitant un bouclier et donnant à l'armée chrétienne le signal pour entrer dans la ville. Ils s'écrient que *saint Georges arrive au secours des chrétiens.*

L'apparition fut-elle réelle? Il est permis d'en douter, et le P. de Bonniot lui-même ne la tient pas pour certaine. Nous inclinons à croire que les *voyants* furent victimes d'une *hallucination commune.* Comme Godefroy était au nord et Raymond au sud de Jérusalem (1), la communication des impressions était impossible : la *vision* a dû se faire en même temps et dans des conditions identiques. Une telle hallucination n'a rien d'irréalisable, quoi qu'en dise le savant jésuite. « Ce n'est pas dans le feu d'une bataille, écrit-il, que l'imagination a le loisir de se donner libre carrière. Nous avons donc de la répugnance à admettre que Godefroy et Raymond aient été hallucinés. Nous rejetterions cette hypothèse comme absolument fausse, *s'il était prouvé que le guerrier céleste s'est montré, aux deux croisés, sous un aspect identique.* » Mais les chefs croisés n'ont pas vu si loin, et pour cause. L'apparition de saint Georges venait à son heure et est sans doute née des circonstances. La situation critique de l'armée chrétienne, l'issue douteuse de la bataille, la vaillance indomptable des chefs, leur foi ardente, tout était fait pour exciter vivement l'imagination, actionner la volonté et créer l'illusion sensible.

Guillaume de Tyr, qui rapporte le fait, ajoute même que l'apparition fut vue de toute l'armée. Elle venait à l'heure où, rebutés par une attaque infructueuse qui avait duré toute la journée, les soldats

(1) Guillaume de Tyr, l. VIII, ch. XVI et XVII.

chrétiens commençaient à perdre courage et à reculer. Cette intervention de saint Georges, patron des guerriers, n'était-elle pas désirée, pressentie par tous, et son annonce n'allait-elle pas être saluée avec enthousiasme et rendre l'honneur aux armes françaises? Que l'hallucination frappe seulement les chefs, quelques soldats, et tous s'y associeront d'instinct et la partageront complètement. Comment le P. de Bonniot ne s'est-il pas rendu compte de cette nécessité psycho-physiologique et s'est-il inscrit en faux contre l'évidence même? « En ce moment, déclare-t-il, *moins que jamais*, l'imagination des croisés était capable de façonner un symbole de courage et de le placer avec un ensemble unanime sur la montagne voisine. » C'est au contraire à ce moment critique que l'espérance chrétienne et le courage héroïque des croisés devaient redoubler sous les coups de la mauvaise fortune, et qu'une *hallucination collective* était possible, à défaut du miracle que la foi attendait.

Mais n'insistons pas davantage sur un fait qui manque de précision et de détails circonstanciés. Sa nature reste indécise. Dieu pouvait faire un miracle en faveur des braves qui s'étaient noblement consacrés à son service et combattaient pour la croix. L'*hallucination collective* n'en rencontre pas moins dans ce cas toutes les conditions physiologiques et psychiques nécessaires à sa réalisation.

Un autre fait, plus simple et plus décisif, nous est fourni par le premier bataillon du régiment de la Tour d'Auvergne (aujourd'hui 46e de ligne), et raconté par son chirurgien, le Dr Parent.

C'était pendant les guerres d'Italie. Après une longue marche de dix-neuf heures, huit cents hommes de ce régiment furent logés le soir dans une vieille abbaye. Ils étaient entassés les uns sur les autres, sans couvertures, avec de la paille pour lits. « Les habitants, dit le docteur Parent, nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, *parce que, toutes les nuits, il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai*. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye, qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit. »

Les soldats refusent de rentrer et passent dehors le reste de la nuit. Une enquête sérieuse les trouve tous unanimes à protester qu'ils ont réellement vu ce qu'ils affirment. La nuit suivante, encouragé par les officiers qui promettent de veiller, le bataillon reprend son logement. En effet, ces messieurs se distribuèrent dans les chambrées et restèrent levés pendant que leurs hommes dormaient. « Vers une heure du matin, continue le Dr Parent, et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et comme il est facile à supposer, nous ne vîmes rien paraître. »

Il y a là, selon nous, une *hallucination collective*, et il est facile de s'en rendre compte. Les soldats étaient arrivés fatigués par une longue marche et s'étaient endormis avec la pensée que la vieille abbaye était fréquentée par les *mauvais esprits*. Des cauchemars devaient nécessairement résulter d'une telle disposition psychosensible. Tous les soldats n'en ont pas été la proie sans doute; mais il suffit, pour expliquer l'événement, que plusieurs l'aient ressentie. L'hallucination n'a pas été générale d'emblée, mais elle s'est communiquée comme par enchantement, elle s'est généralisée par sympathie et par entraînement. Le diable a pris aux yeux de plusieurs la forme d'un chien noir, et *tous l'ont vu* sous cette forme simple et commune. L'hallucination était des plus faciles, et sa répétition montre bien qu'elle était en pleine harmonie avec l'état psychique des soldats.

Le P. de Bonniot ne peut nier qu'il y ait eu là une véritable hallucination, mais il ne la tient pas pour naturelle et la croirait volontiers provoquée par le diable. « Ce chien, écrit-il, qui au même moment saute sur huit cents poitrines dans diverses chambres, cette épouvante qui saisit à la même minute tant d'hommes endormis, sont des signes certains que le phénomène dont parle le Dr Parent était purement subjectif. Les officiers n'ont rien vu, sinon leurs soldats qui s'enfuyaient en criant; ils ne devaient pas voir autre chose. *Mais, bien que subjectif, ce phénomène n'était pas un simple cauchemar.* Brierre de Boismont (1) l'explique par la fatigue, la chaleur et quelque « gaz nuisible ». C'est une manière de dire qu'on ne sait pas ce que c'est. L'hypothèse du cauchemar revient à supposer que huit

(1) *Des Hallucinations*, p. 281 et suiv.

cents imaginations, qui se donnent libre carrière chacune de son côté, comme cela a lieu pendant le sommeil, se rencontrent toutes, deux fois à la même minute (1), reproduisant exactement le même fantôme. Huit cents soldats, qui tirent à volonté dans un champ de manœuvre n'opéreraient pas une plus grande merveille, s'ils déchargeaient leur arme deux fois seulement en vingt-quatre heures et avec tant d'ensemble qu'on n'entendît qu'un seul coup. Un principe incontestable aussi bien dans les sciences d'observation qu'en métaphysique, c'est que des effets identiques demandent une cause identique. L'imagination de huit cents individus est essentiellement variée et capricieuse, elle n'a donc pas pu enfanter la même image dans les huit cents individus. Admettre le contraire, c'est se jeter dans l'absurde par peur du merveilleux. Ce qui établit naturellement un commencement d'unité entre plusieurs imaginations, c'est l'instinct de sympathie; quand cet instinct ne peut s'exercer, ou l'harmonie n'existe pas, ou *elle provient d'une cause extérieure qui sait mettre en œuvre les ressorts de l'imagination* (2). »

Le recours au diable pour expliquer les faits extraordinaires est grave et dangereux : il nous paraît ici absolument inutile pour rendre raison de l'*hallucination collective*. L'explication *naturelle* du phénomène n'a rien d'absurde ni de contradictoire. Sans doute, à l'état vigil, l'imagination est en puissance de raison, et l'esprit n'est pas disposé à accepter sans contrôle, à subir docilement les entraînements ou les illusions des sens. Mais le cauchemar dont il est question se rattache à l'état morphéique, et le P. de Bonniot ne voit pas que cette circonstance est capitale et suffit à tout expliquer.

Dans le sommeil normal, l'attention disparaît et la sensibilité n'obéit plus à une règle supérieure, mais *l'imagination ne se donne pas libre carrière,* comme l'affirme notre auteur : elle se nourrit des souvenirs du passé et surtout des impressions de la veille. Le merveilleux agencement des images au cours du rêve n'est pas livré à l'arbitraire ni au caprice de l'imagination : il dérive du mécanisme cérébral et se rattache aux sensations dominantes qu'a éprouvées le dormeur à l'état vigil. Cette vérité est encore plus manifeste dans le cauchemar qui s'alimente presque exclusivement d'impressions vraies exagérées par le trouble encéphalique.

Tout le monde sait par expérience le retentissement marqué et comme fatal qu'exercent sur le rêve les souvenirs les plus récents,

(1) Notre auteur fait erreur, la première hallucination ayant eu lieu à minuit et la seconde vers une heure du matin.
(2) *Op. cit.*, p. 101-102.

surtout quand les faits observés ou entendus ont mis en mouvement l'imagination et remué la fibre sensible. Les *histoires de revenants*, racontées au coin du feu pendant les longues veillées d'hiver, ne manquent pas leur effet dans la nuit des dormeurs; et la plupart disent au réveil qu'ils ont vu en rêve des personnages fantastiques, des scènes dramatiques et invraisemblables, fruit naturel et évident des récits entendus avant de se mettre au lit. Quelques-uns, plus nerveux, sont violemment agités et arrivent au cauchemar.

C'est ainsi que peut légitimement s'expliquer l'*hallucination collective* du régiment de la Tour d'Auvergne. Ces huit cents hommes épuisés par la fatigue et la chaleur, ont été fortement remués, captivés, suggestionnés en quelque sorte par les *histoires de revenants* qu'on leur a contées. Ils étaient braves, mais crédules. A peine endormis, ils sont tombés dans le rêve, qui s'est généralement nourri du diabolisme redouté et qui a abouti chez un certain nombre à un même cauchemar, à une hallucination identique. L'imagination étant montée et tendue vers un même objectif, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une même image ait surgi dans les différents cerveaux. Dire le contraire, c'est se jeter dans l'absurde par amour du merveilleux.

Désireux de fixer les bornes précises de l'hallucination, le P. de Bonniot a formulé la proposition suivante :

Une représentation sensible qui se trouve à la fois et de tout point identique en deux ou plusieurs individus, *si elle n'a pas été préparée par la perception antérieure du même type*, ne saurait être une hallucination.

On peut s'autoriser de cette rigoureuse proposition pour dire que les soldats d'Italie ont véritablement subi une *hallucination collective*. Ils n'avaient jamais vu le diable, mais ils avaient tous observé bien des fois des chiens noirs; et c'est pourquoi leur cauchemar a incarné le démon, objet du rêve, sous la forme d'une perception ancienne et commune.

La proposition du P. de Bonniot, est-il besoin de le dire, garde toute sa force vis-à-vis des prétentions exorbitantes des savants qui ont un parti pris décidé contre le surnaturel et osent traiter d'*hallucinations* certaines *apparitions* merveilleuses dont notre époque a été favorisée.

L'*hallucination collective* est possible et, quoique rare, a été observée : voilà tout ce que nous avons voulu établir dans les pages précédentes. Il est, et il sera toujours facile à la lumière de la raison et de la science, de distinguer radicalement des *hallucinations* les *apparitions* d'ordre surnaturel et divin, qui présentent des caractères spéciaux et nettement tranchés. Dr SURBLED.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MAGNÉTISEUR (1)

Première soirée. — Un échec (suite).

Mais il ne nous en coûtait pas beaucoup de tenter l'épreuve, et il nous parut plus naturel de la tenter que de rester dans le doute ou de tout nier sans raison. Les faits que l'on avançait étaient du reste assez graves pour mériter tout l'intérêt d'hommes sérieux. Et puis que de choses avaient été repoussées dans le principe, qui aujourd'hui étaient vulgairement admises et considérées comme les plus précieuses conquêtes de la science humaine!

Un soir donc, après avoir beaucoup ri et plaisanté, nous nous plaçons cinq personnes autour d'une petite table à roulettes, trois hommes, une femme et une jeune fille de quatorze ans. Nous y appliquons nos mains ainsi que nous les avions vues disposées dans les gravures de l'*Illustration*.

Le désir du succès était si grand en nous que nous eûmes la patience de rester deux longues heures et demie dans une position horriblement gênante. Mais aussi que de bons mots, que de lazzis, que de calembours, que de plaintes bizarres! L'un avait besoin de se moucher, l'autre éprouvait des démangeaisons; — celui-ci n'était pas bien assis, celui-là se plaignait de douleurs dans les bras et les mains. La jeune fille surtout se plaignait de s'être laissée prendre à ce piège

(1) Rien ne prouve que l'Esprit dont le Dr Demaiche nous raconte les communications n'était pas un mauvais Esprit. Nous savons, en effet, que le démon se transforme en ange de lumière pour nous tromper plus facilement et pour gagner notre confiance.

L'Esprit qui se révèle ici, se conforme à l'enseignement chrétien touchant le ciel, le purgatoire et l'enfer. Ailleurs, il sera l'apôtre des réincarnations et de la métempsycose. Il y a des Esprits qui prêchent le crime, l'athéisme et le suicide. Une telle variété prouve bien que ce n'est pas par ces Esprits que Dieu fait connaître à l'homme la vérité, et que nous sommes en présence d'une œuvre démoniaque.

Et si les spirites s'appuient sur leur conscience pour contrôler les déclarations des Esprits et pour en faire la critique, ils doivent se passer des Esprits, et demander simplement la vérité à leur conscience, à leur raison, à l'autorité de l'Eglise enseignante. E. M.

et jurait, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus. Nous restions cependant tous bravement à notre poste.

Enfin les deux heures et demie, terme fixé d'avance pour notre tentative, sont écoulées à notre grande satisfaction. Nous sommes délivrés, mais la table est restée parfaitement inerte.

Pour se venger de sa mauvaise volonté, les jeunes gens alors la poussent vigoureusement dans tous les sens jusqu'à la jeter et à se jeter eux-mêmes sur le parquet. Leur gaieté bruyante se communique à tout le monde, et la soirée s'achève joyeusement avec force quolibets sur les tables tournantes, sur la niaiserie de leurs adeptes et sur notre propre simplicité.

Deuxième soirée. — Le succès.

Le lendemain de cette première soirée, l'un de nous s'était rendu à la ville voisine. On n'y parlait partout que de tables tournantes. Il raconte notre échec et professe la plus radicale incrédulité. — Vous n'avez pas su vous y prendre, lui répond-on, et nous sommes en mesure de vous faire assister à des expériences concluantes. Il accepte, et après avoir vu, il s'en revient aussi convaincu qu'il l'était peu. Sa conviction personnelle ne put lui suffire, et il voulut nous la faire partager. Aussi ne nous laissa-t-il point de repos que nous n'eussions consenti à une nouvelle épreuve. Nous ne voulûmes lui promettre qu'une heure de patience. Si, après une heure, la table ne tournait pas, nous abandonnions la partie à de plus habiles ou à de plus crédules que nous. Il admit ces conditions. Nous nous rangeâmes donc une seconde fois autour de la table, et nous modifiâmes un peu la pose de nos mains et la situation de nos personnes. Au lieu de placer les mains à plat sur la table, nous n'y plaçâmes que le bout des doigts, et nous eûmes grand soin, ce que nous n'avions pas fait d'abord, de ne pas laisser nos habits se toucher.

Nous avions beaucoup plus de doute que de foi, malgré les assurances répétées de notre ami ; et les personnes qui ne prenaient pas part à l'opération nous accablaient de plaisanteries et imaginaient même des moyens cachés pour communiquer du mouvement à la table et nous faire crier au prodige.

Nous supportâmes tout courageusement dans l'intérêt de la vérité. Mais déjà une demi-heure s'était passée, et aucun symptôme favorable ne se manifestait. On parlait d'abandonner le poste. Notre ami tint bon et fit des merveilles d'éloquence pour nous y retenir. On ne

veut plus lui accorder que cinq minutes. Les cinq minutes s'écoulent, et nous allions tous lâcher prise, lorsqu'un craquement bien prononcé se fait entendre et nous rend quelque espoir.

« Esprit, es-tu là? » s'écrie aussitôt la voix qui ne cessait de nous encourager. La table se soulève lentement et frappe un coup solennel.

Nous nous regardons tous avec étonnement. Personne ne rit plus, chacun se rapproche le plus près possible de la table.

Cependant les opérateurs se tiennent encore mutuellement en défiance. Nonobstant les interrogations continuent. On convient que l'esprit frappera un coup pour *oui*, deux pour *non*, et que, quand il faudra écrire un mot, on lui nommera successivement les lettres de l'alphabet et qu'il frappera pour désigner celle qu'il veut prendre. Ces conditions déterminées, on lui fait les questions suivantes :

— Esprit, pourriez-vous nous dire votre nom? — Oui. — Qui êtes-vous? — Je suis Mme X. (*Nous ne pouvons reproduire les noms qui nous ont été donnés pour ne point troubler les membres de la famille à laquelle appartient l'esprit qui s'est manifesté à nous. Mais nos amis les connaissent.*) — De quel pays? — De la ville de M. (J'avais habité pendant quelques années la ville désignée et vécu dans l'amitié particulière de la personne qui se nommait, et que moi seul je connaissais. Elle était morte depuis trois ans, et j'avais assisté avec un vrai chagrin à ses funérailles. Que l'on juge de mon émotion, de celle de ceux qui m'environnent après avoir connu ces circonstances. Je me trouvais dès lors le mieux placé pour m'assurer de la vérité de toutes choses par des demandes sur des détails connus de moi seul.)

— Puisque vous habitiez la ville de M., lui dis-je, et que vous êtes Mme X., vous devez connaître votre propre maison et les personnes qui s'y trouvaient. Veuillez me désigner celles-ci et me dépeindre votre appartement. — La réponse fut parfaitement exacte de tous points. — Et moi, quelle rue habitais-je? — Dans la rue C. (C'était vrai.) — Étiez-vous veuve, ou votre mari vivait-il encore? — J'étais veuve. — Combien aviez-vous d'enfants? — Un seul. — Etait-ce un garçon ou une fille? — C'était une fille. — Comment s'appelait-elle? — Elle s'appelle A. — Est-elle mariée? — Oui. — A-t-elle des enfants? — Non. — Comment s'appelle le prêtre qui venait souvent chez vous? — Il s'appelle V.

Tout cela était conforme à la vérité.

Je voulus savoir quelle était sa position dans l'autre monde. — Y a-t-il de l'indiscrétion, lui demandai-je, à vous interroger sur votre état dans l'autre vie? — Non. — Eh bien! êtes-vous heureux ou mal-

heureux? — Je suis malheureux. — Etes-vous en purgatoire ou en enfer? — Je suis en purgatoire. — Pour combien de temps encore? — Pour quatre mois. — Avez-vous besoin de prières? — Je désirerais que vous écrivissiez au prêtre qui venait me voir souvent de dire une messe pour moi. — Cette messe vous suffira-t-elle? — Oui. — Quel jour voulez-vous qu'on la dise? — Un vendredi. — Pourquoi êtes-vous venue ici plutôt qu'ailleurs? — Parce que je sais que vous aviez de l'attachement pour moi et que vous ne me refuserez pas ce que je vous demande.

Après que j'eus satisfait ma curiosité, nos amis voulurent satisfaire la leur et éclaircir leurs doutes. Ils firent à l'esprit des questions plus ou moins singulières, plus ou moins insidieuses; l'un voulait savoir s'il se marierait bientôt, l'autre combien il avait d'enfants et combien il en aurait encore ; un troisième quelle carrière il devait suivre ou ce qu'il fallait qu'il fît pour se guérir de telle maladie. Quelques-uns demandaient à voix basse à la table, et sans être entendus de qui que ce soit, de frapper un nombre de coups déterminés. La table ne s'est jamais refusée à cette dernière épreuve, mais souvent elle a déclaré qu'elle ne répondrait pas à certaines questions parce qu'elles étaient oiseuses ou indiscrètes.

On fut bientôt à bout d'interrogations. Les idées étaient trop abondantes; on ne pouvait les formuler. On se trouvait comme en présence d'une personne aimée que l'on n'a pas revue depuis longtemps, à qui l'on croyait avoir beaucoup à dire et à qui cependant l'on ne peut rien dire. Les interrogations du reste étaient lentes et difficiles, il fallait les formuler de manière à amener un *oui* ou un *non*, et quand on voulait obtenir des détails précis, les réponses par les lettres de l'alphabet nommées successivement n'avaient pas de terme. On se rabattit sur des expériences à peu près purement physiques.

La table, selon le commandement, tourna avec lenteur ou vitesse, se précipita à droite ou à gauche, frappa vigoureusement ou faiblement, se pencha jusqu'à terre et se releva tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. L'un de nous eut la pensée de la surcharger d'un poids de fer de trente kilogrammes. Elle le souleva comme une plume. Un autre plaça respectueusement un christ sur elle. La table se leva avec majesté, retint son plateau incliné presque perpendiculairement sans que le christ tombât, et elle ne se replaça à terre qu'après l'avoir salué par trois ondulations successives. Je remarquai à cette occasion que, toutes les fois que l'on faisait à la table une question agréable, elle se balançait ainsi pour exprimer sa satisfaction.

La curiosité était satisfaite, mais non rassasiée. Nous aurions passé

la nuit dans ces expériences si intéressantes et si neuves pour nous. On se sépara avec regret, le cœur plein d'émotions et l'esprit de pensées, mais non sans s'être promis de recommencer le lendemain de bonne heure.

Néanmoins quelques-uns des jeunes gens, étant rentrés chez eux, voulurent recommencer l'opération pour leur propre compte, quoique la nuit fût déjà très avancée. Ils réussirent promptement, et un autre esprit vint les visiter. Celui-là s'appelait Benoît Deromes. Il vivait en Franche-Comté vers l'an 1854.

Si leur succès fut si prompt, c'est qu'ils avaient emporté avec eux la table dont nous nous étions servi et qui était encore remplie de fluide; ce n'était pas celle de la première expérience. Elle nous avait été fournie par le jeune homme qui, en ville, avait été témoin du phénomène des tables tournantes. Il l'avait apportée parce qu'elle était plus semblable à celles dont il avait vu faire usage. Elle était sans roulettes et tournait néanmoins avec une grande rapidité. Quand elle voulait tourner plus vite, elle ne se plaçait que sur un pied.

Troisième soirée. — Lettres d'Outre-tombe.

Le lendemain soir, comme on le pense bien, chacun fut exact au rendez-vous. Notre réunion habituelle était au complet. Après un moment de conversation sur ce que nous avions vu de merveilleux, nous nous empressâmes de retourner à la table. Nons reprîmes la table à roulettes de la première soirée afin de voir si elle nous donnerait les mêmes résultats que celle dont nous nous étions servis la soirée précédente. Nous étions toujours préoccupés du soin d'éclaircir tous nos doutes. Notre attente ne fut pas longue. Au bout de cinq minutes, la table tourna dans tous les sens, frappa de toutes les manières à notre volonté.

Je dois noter ici un phénomène nouveau qui se manifesta. La jeune fille de quatorze ans qui opérait avec nous ayant été appelée au dehors, la table redevint complètement immobile. Nous eûmes beau la remplacer par une autre personne, faire des efforts persévérants, la table n'en persistait pas moins dans son immobilité. Nous lui demandâmes si elle persisterait à ne pas vouloir tourner tant que la jeune fille ne placerait pas les mains sur elle, elle nous répondit que oui et tint parole.

L'expérience plusieurs fois renouvelée, fut suivie des mêmes

effets. La table nous en a donné plus tard les raisons, et je les exposerai quand il en sera temps.

Cependant la jeune fille rentra, et à peine eut-elle touché la table que celle-ci tourna, frappa avec une extrême facilité. Nous n'avions pas le plus petit motif de nous défier de la jeune fille. Aussi les interrogations recommencèrent-elles aussitôt; mais, comme dans la dernière séance, nous trouvâmes bientôt que le moyen de communiquer avec l'esprit par des coups frappés sur le parquet et par l'alphabet, était un moyen très lent, très obscur, très imparfait. Nous désirions ardemment en trouver un plus commode.

Le jour même, j'avais lu, dans une lettre de M. de Saulcy, que les tables pouvaient écrire si on leur plaçait un crayon au pied. J'interrogeai la nôtre sur ce fait, et elle me répondit qu'il était vrai, qu'elle pourrait écrire elle-même dans cette condition. On alla chercher un crayon et ce qu'il fallait pour l'attacher. Aussitôt la table leva le pied d'elle-même et le présenta à celui qui allait la munir du crayon, comme aurait pu le faire un homme, et dès qu'elle en fut en possession, elle ne se posa plus que sur deux pieds et resta plus de vingt minutes dans cette situation de peur d'en endommager la pointe.

Nous étendîmes alors un grand cahier sous le crayon, et la table s'efforça par toutes sortes de tours et de détours d'y écrire ce que nous lui demandions. Ses efforts furent vains, et elle ne put parvenir à tracer que des caractères illisibles. Mais en ce moment même, il me revint à l'esprit qu'on avait annoncé dans les journaux qu'en remettant le crayon aux mains d'une personne qui serait sur la table, la table pourrait guider ses doigts et la faire écrire. J'avoue que j'avais regardé cette nouvelle comme le comble de la plaisanterie, et j'imaginais qu'elle avait été inventée pour jeter les croyants aux tables tournantes dans les dernières limites du ridicule.

Je demandai néanmoins à la table si elle pourrait écrire par la main de quelqu'un de nous. Elle répondit que oui. — Qui voulez-vous choisir? ajoutai-je. — La jeune fille. — Est-ce qu'une autre personne ne pourrait pas écrire? — Si, mais il faudrait beaucoup plus de temps. Nous remîmes donc le crayon à la jeune fille, et nous plaçâmes sur la table un cahier de papier sous sa main. Au bout d'une minute ou deux, elle sentit qu'elle pouvait écrire.

Je dirai ici, une fois pour toutes, que la jeune fille n'a reçu que l'instruction faible qu'on donne dans un village, qu'elle n'est pas dans le cas d'écrire seule une lettre de bonne année, qu'elle a écrit presque constamment dans l'obscurité ou les yeux bandés, qu'elle a écrit toujours avec une rapidité étonnante, sans presque de ratures

sur les sujets les plus élevés, les plus difficiles, avec un à-propos, une justesse, une discrétion remarquables. Tout ce que je vais, dans la suite de ce rapport, attribuer à la table, a été ainsi écrit par la jeune fille sous l'influence de l'esprit. Je me contenterai de cette unique remarque, car il me semble qu'elle doit suffire.

Les doigts de la jeune fille s'agitant, la table frappa pour nous indiquer, ainsi qu'il avait été convenu, qu'elle était prête à écrire. — Ecrivez-moi, lui dis-je alors, votre prénom, celui de votre fille, celui du prêtre dont vous m'avez parlé (moi seul, je connaissais ces prénoms). Elle les écrivit exactement et sans hésiter. — Ecrivez, continuai-je, le prénom de votre amie N. — Ne me demandez pas de l'écrire, car je ne suis pas contente d'elle.

Jusque-là, nous n'avions eu que des noms propres tout secs, nous fûmes fort surpris de voir une phrase. — Dois-je parler de vous à votre fille, lui écrire que vous êtes venue nous voir, lui raconter ce que vous nous avez dit? — Oh! cher ami, je vous en supplie, ne dites rien, rien à ma fille.

Notre étonnement et notre émotion croissaient. La maîtresse de la maison, saisie comme nous, nous pria de demander si elle pourrait avoir des nouvelles de sa mère morte depuis quelques années. L'esprit écrivit que oui. — Peut-elle nous écrire elle-même? — Oui. — Priez-la de le faire. — Oui. Les doigts de notre jeune intermédiaire coururent sur le papier, et voici ce que nous y lûmes : « Dites à mes enfants que je prie Dieu pour *eux*. *Signé* : J. V., née P. » La vue de cette signature véritable, et en toutes lettres, nous donna le frisson.

La maîtresse de la maison désira un mot de la mère pour elle en particulier. Voici ce qu'elle reçut sur-le-champ : « Ne pleure pas, mon enfant, car cela me fait de la peine, si toutefois on en peut avoir où je suis. Consolez-vous tous; je suis heureuse, heureuse, oh! heureuse! »

Le gendre et les petits-enfants de la personne que l'on évoquait voulurent avoir chacun leur lettre particulière. Ils obtinrent la plus prompte satisfaction. Voici les lettres : Au gendre : « Mon cher A., je vous aime autant que mes enfants, je vous chéris. Suivez bien votre religion, comme vous l'avez toujours fait, soutenez-la partout. Soyez tous heureux. J'attirerai la bénédiction de Dieu sur vous. »

Au petit-fils aîné : « Mon cher enfant, j'ai eu bien du déplaisir de ne pas te voir avant de mourir, mais quand j'ai été heureuse, cela ne m'a plus rien fait, car je t'ai suivi partout où tu étais. » — Au petit-fils puîné : « Mon cher fils, tu as eu ma bénédiction au nom de tous

mes enfants, elle te suivra partout. » A la petite-fille : « Ma C., je t'aime. Porte la croix que je t'ai donnée en mourant, toutes les fois que tu parattras dans le monde, c'est le signe de notre Rédemption. » — *A tous les enfants :* Enfants, enfants, que je vous aime, aimez, suivez votre religion partout, et vous viendrez où je suis. Votre mère qui vous aime tendrement. »

Toutes les circonstances détaillées dans ces lettres étaient entièrement conformes à la vérité. Aussi je ne saurais jamais rendre le saisissement heureux et douloureux, en même temps, qu'éprouva la famille, objet de ces manifestations. La mère éclatait en sanglots. Le père et les enfants avaient les yeux mouillés de pleurs. Tous les assistants partageaient leurs sentiments, et tous désirèrent à leur tour avoir des lettres de leurs parents décédés. L'esprit ne s'y refusa point et fit écrire les lettres les plus variées et les plus touchantes, qui entraient souvent dans de minutieux détails de famille oubliés depuis longtemps. Presque toutes recommandaient des prières, de suivre la religion, de la soutenir et donnaient des conseils très sages, appropriés à ce qui se passait dans chaque famille avec la désignation même nominale des personnes.

On se figure, sans que nous ayons besoin de le dire, ce qui se passait dans le cœur des témoins de ces scènes émouvantes. Aussi quand une voix proposa de faire en commun la prière pour l'esprit qui était venu nous visiter et qui en avait besoin, personne ne refusa, et nous résolûmes de prier ensemble avant de nous séparer.

Mais quelle prière ferait-on? On s'en enquit auprès de l'esprit : « D'abord le *Pater,* répondit-il, et le *De profundis ;* puis spécialement pour les âmes du purgatoire la prière suivante que je vais écrire, dit l'esprit : « Mon Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, retirez par le mérite de votre sang répandu pour nous, retirez ces pauvres âmes que vous ne laisserez pas en purgatoire, retirez-les un peu plus tôt, faites voir que vous avez pitié de nous, par l'intercession de la sainte Vierge. Amen. » La prière était suivie de ces conseils : « Les prières les plus simples possible sont celles qui sont le plus agréables à Dieu, mais il faut qu'elles soient dites du fond du cœur. »

On se mit donc à genoux, et l'on pria selon les recommandations de l'esprit.

Après cela, comme il était temps de se retirer, on lui souhaita le bonsoir. Il fit signe, en agitant la main de la jeune fille, qu'il voulait dire bonsoir à son tour, on lui rendit le papier et un crayon, puis il écrivit : « Bonsoir, je crois que vous êtes persuadés de ce que vous

avez entendu. Eh bien! bonsoir à tous! Je choisis d'abord la première celle qui est mon interprète M[lle] C. Viennent ensuite les noms de toutes les personnes présentes dont aucune ne fut oubliée. Et comme l'esprit en avait désigné deux par une appellation familière, il crut devoir ajouter : « J'ai choisi deux noms que vous dites habituellement pour vous reconnaître... Adieu, soyez pieux. Signé X. »

Ainsi s'acheva notre troisième soirée.

Une matinée. — Conversation.

Nos réunions, à cause de leur nombre, étant nécessairement un peu troublées, deux de nos amis qui voulaient interroger l'esprit avec calme, me proposèrent une séance secrète pour le lendemain matin, où nous le questionnerions tout à notre aise. J'acceptai. Nous nous retirâmes tous les trois dans ma chambre, accompagnés de celle que l'esprit avait choisie pour secrétaire, et là nous eûmes avec lui la conversation suivante :

— Esprit, voulez-vous parler avec nous? — Oui, mais il faudra ne point abuser des moyens que Dieu me donne pour communiquer avec vous. Il ne faudra me demander que des choses saintes qui servent la religion ; car Dieu donne ces moyens pour la prouver aux hommes, quoiqu'ils doivent la croire sans en comprendre les mystères. Mais vous, bonnes familles, vous la croyez sans ce que vous avez vu; c'est pourquoi il vous est plus facile qu'aux autres d'avoir des explications heureuses. — La personne à qui nous avons écrit ce qui s'est passé, nous croira-t-elle? — Oui, elle sera convaincue, car ceci est de Dieu, et il fait ce qu'il veut, vous le savez. — Quelle est la manière de convaincre lorsqu'on écrit?

— Il faut dire des choses simples, en peu de mots, avec conviction. Cela se remarque quand on lit, et c'est la meilleure manière de convaincre. — Si l'on voulait écrire un ouvrage, quel ouvrage conviendrait-il de traiter? — Prenez avec grandeur et simplicité les choses les plus utiles pour la gloire de Dieu. — Pourriez-vous nous indiquer le titre d'un sujet particulier? — Attendez que je réfléchisse... Prenez pour sujet la *croyance;* ou bien encore : *Dieu aime les hommes.* Traitez ces matières le plus simplement possible. — Voudriez-vous nous écrire quelque chose de vous-même sur n'importe quel sujet? — Oui. Je réfléchis... donnez-moi le temps... Presque à l'instant, la main écrivit :

« Oh! que la nature est belle, voyez tout ce que Dieu a créé; les

prés, les champs fleuris, tout vous annonce un Dieu, tout vous annonce sa bonté, sa tendresse pour les hommes; tout annonce qu'il y a un Dieu, un Dieu supérieur à nous. Voyez ces bois si verts, si les hommes les avaient faits, les arbres ne se dépouilleraient jamais de leurs feuillages, car les hommes n'aiment que ce qui est beau. »

L'esprit ajoute : « J'ai écrit ceci pour vous prouver que ce n'est pas l'œuvre de la jeune fille. Ses pensées ne se portent pas encore vers la poésie. — Voudriez-vous nous citer quelques beaux vers de Virgile? — Non, rien de ce qui vient de ces savants. Je n'y vois pas de vers qui expriment assez la grandeur de Dieu. Ce sont des paroles trop recherchées, peu faciles à comprendre. Ce qui produit le mieux la conviction, c'est ce qu'il y a de plus simple. — Citez-nous un passage des livres saints. — Aimez-vous les uns les autres; soyez tous frères. Car Dieu est votre Père à tous. »

L'un de nous lui demande s'il pourrait le faire écrire à la place de la jeune fille. — Oui, seulement pour vous convaincre, car je vois bien que vous voudriez savoir comment elle fait. Mais ce n'est pas elle qui écrit. C'est moi à qui Dieu a permis d'entrer dans sa main. Cependant, vous n'avez pas autant de fluide qu'elle, et vous êtes plus vieux. On aime les jeunes gens. En huit minutes, je vous ferai écrire deux mots seulement, c'est tout, n'en attendez pas davantage, pas plus de deux, car Dieu aime que j'écrive avec les jeunes gens. Il aime beaucoup les enfants, vous le savez; il l'a dit dans sa doctrine : « Laissez venir à moi ces petits enfants parce qu'ils sont purs. J'aimerais beaucoup que les hommes fussent comme eux, qu'ils crussent ma doctrine sans avoir aucun doute. »

Notre ami attendit les huit minutes fixées par l'Esprit, mais il ne put écrire. Alors l'Esprit lui dit : « Dieu veut que vous croyiez sans voir. Voici les deux mots que vous auriez tracés si Dieu m'eût permis de vous faire écrire : *Sagesse, Croyance*, croyance aveugle pour ce que Dieu vous dit. — Mais c'est difficile, dit notre ami désappointé, d'avoir une croyance aveugle? — Ce n'est pas difficile pour vous; si j'étais sur terre, avec ce que vous voyez, je n'irais pas en purgatoire. Suivez votre religion, les commandements de Dieu et de l'Eglise, et vous irez en paradis. Ayez la foi, ne doutez de rien. C'est pour des doutes que je suis en purgatoire.

— Seriez-vous assez aimable pour nous tracer votre portrait, afin que nous sachions tous comment vous étiez sur la terre? — A l'instant même, elle traça une figure, et elle écrivit au milieu : *Voilà comme je suis dans mon cercueil*, puis elle ajouta : « Je ne puis

tracer mon portrait de dessus la terre, car je ne dois plus l'avoir. » — Mais votre forme actuelle, pourriez-vous nous en donner une idée? — Mais j'ai une âme, je ne puis vous la tracer, elle est invisible. — Dites-nous ce que c'est que l'âme. — C'est ce qui ressemble à l'image de Dieu, et Dieu ne veut pas qu'on sache comme elle est. C'est encore une surprise que Dieu ménage à ses élus. — Les définitions que les philosophes chrétiens donnent de l'âme sont-elles bonnes? — Oui, mais jamais vous ne verrez la beauté de votre âme si vous ne savez la gagner.

— On ne pourra donc jamais voir son âme ici-bas? — Non, la surprise dans l'autre vie ne serait plus; on serait trop heureux, et on ne doit pas l'être sur cette terre. — Quelles sont les destinées de l'âme? — Selon la conduite qu'elle aura tenue pendant l'épreuve, elle ira, après la mort, soit en paradis, soit en purgatoire, soit en enfer.

— Dites-nous quelque chose de l'enfer, du purgatoire. — Dieu vous dit que l'enfer est un feu. C'est vraiment un feu, mais un feu spirituel. Ils brûlent, ils se consument de ne pouvoir voir Dieu. Figurez-vous avoir quelqu'un que vous aimiez beaucoup. Voilà cette personne qui se sépare de vous par votre faute, parce vous l'avez offensée. Eh bien! vous savez que vous ne la reverrez jamais, et elle est là près de vous, enveloppée de ténèbres qui ne doivent jamais se dissiper (1).

Pour le purgatoire, c'est la même supposition. Mais cette supposition, figurez-vous-la comme un grain de chènevis à côté d'un chêne. Seulement, les âmes qui sont en purgatoire ont l'espoir de revoir la personne aimée qu'elles ont perdue. Cette personne après laquelle nous soupirons,

C'est Dieu.

J'écris ainsi en gros caractères pour honorer ce nom autant qu'il est en mon pouvoir. (Les caractères avaient près de huit centimètres de haut.)

Nous diriez-vous quelque chose du paradis? — C'est toujours la même supposition. Figurez-vous quelqu'un que vous avez perdu et que vous n'espérez pas retrouver, comme cela arrive dans quelque histoire que vous avez lue. Eh bien! les âmes qui entrent en paradis retrouvent cette personne, c'est tout ce que je puis vous dire du paradis; car autrement ce serait divulguer le secret de Dieu. Dieu permet que l'on parle de l'enfer, par sa bonté pour les hommes, pour qu'ils

(1) N'oublions pas que les réprouvés souffrent la peine du *sens* et la peine du *dam*.

suivent la religion et se donnent bien garde d'aller en enfer, ce mot terrible. — De quelle histoire que nous avons lue avez-vous parlé tout à l'heure? — De l'agneau.

Et comme nous lui demandions sur ce mot des explications, l'esprit nous répond avec une certaine vivacité que les lumières des hommes sont bornées. — Quelle difficulté pour entendre par idées! Moi qui suis en purgatoire, je comprends cependant ce que vous me dites, quoique vous ne me le disiez pas toujours très clairement, et il continua : L'agneau, c'est le titre de l'histoire (On trouve effectivement cette histoire dans les contes du chanoine Schmid.) Le jeune homme qui avait la bague en a vu les caractères marqués sur le collier de l'agneau et l'a offert à sa sœur. Ainsi, par une bague, la mère retrouve son fils, une veuve son époux, une fille son père et une sœur son frère.

Dans le paradis, on retrouve Dieu pour père, Marie pour mère, Jésus-Christ pour frère, le Saint-Esprit qui est Dieu et les saints qui sont tôus nos frères.

— Faites-nous le tableau de ce qui se passe à la mort de l'homme, quand l'âme se sépare du corps. — On a peur; mais on est bientôt près de Dieu. On se voit toujours mourir. Pensez à la terreur des méchants, pensez à la crainte de ceux mêmes qui se comportent bien en sentant qu'il va être décidé de leur sort pour toujours. Ce n'est plus comme sur la terre. Quand vous êtes condamné pour toute la vie à quelque malheur, vous dites : on meurt, le terme viendra; mais au ciel toujours, toujours, éternellement! — Comment se fait le jugement? — Comme il est annoncé dans l'Ecriture. — Mais expliquez-nous vous-même ce qui se passe. — Cela se fait à l'instant même. Ce n'est pas comme dans la justice des hommes, Dieu est juste, il ne peut se tromper. On n'a pas de défense à faire, il sait tout. — Pourriez-vous nous dire quelque chose sur les astres?

— Les astres ressemblent absolument au nôtre, c'est-à-dire à la terre. On ne connaîtra jamais ces mystères que quand l'âme sera dégagée de ce qui l'attache ici-bas. Rien de plus facile à comprendre quand on est au ciel, mais les hommes n'y peuvent comprendre quelque chose qu'avec beaucoup d'études, et encore n'y comprennent-ils guère. C'est encore une des punitions de Dieu, punition bien juste à cause de l'orgueil d'Ève qui voulait être avec ses enfants aussi savante que Dieu. Jamais les hommes ne connaîtront les mystères de Dieu.

(*A suivre.*) Dr DEMAICHE.

L'AME HUMAINE, LE SOI-DISANT PÉRISPRIT, ET L'AME ANIMALE

I

L'union de l'âme, pur esprit en soi, avec un organisme corporel, union établie dans des conditions telles que cette âme devient un être incomplet, anormal en quelque sorte, lorsque la mort l'a violemment séparée de ce corps qu'elle animait (d'où découle logiquement la nécessité de la résurrection après un plus ou moins long temps de cette séparation), — cette union constitue un mystère philosophique qu'il ne sera probablement jamais donné à l'homme de pénétrer ici-bas.

Faut-il croire dans l'hypothèse d'un *périsprit,* d'une matière fluidiforme extrêmement ténue, servant d'intermédiaire entre notre corps, organisme semi-solide, semi-liquide, et notre âme spirituelle, une tentative de solution de ce problème qui semble insoluble? Ou bien faut-il n'y voir que le dessein secret de déspiritualiser, de matérialiser l'âme humaine?

L'une et l'autre peut-être. Mais peu importe. L'hypothèse n'est pas moins fausse dans les deux cas.

Si l'union de l'esprit et de la matière en un composé substantiel unique, sous la forme de l'être humain, nous est difficile à comprendre, l'existence d'une substance intermédiaire, d'une forme fluidique enfermant l'âme dans son contenu, est bien plus incompréhensible encore. Si fluide et si subtile que l'on imagine la substance d'une telle enveloppe, elle n'en ressortit pas moins à la matière, elle n'en est pas moins matière, tout ce qu'il y a de plus matière. Une différence de densité, quelque grande qu'on la suppose, n'enlève à la matière rien de ce qui la constitue : qu'il s'agisse d'un bloc de granit ou de porphyre ou du dernier résidu, du vide de la machine pneumatique, ou de la *matière radiante* du physicien Crookes, tout cela n'est que matière et n'a rien de spirituel : dans un cas comme dans l'au-

tre, nous avons affaire à des substances également étrangères à la substance de l'esprit.

Il y a plus. Supposer entre l'âme et le corps humain tel que nous le connaissons, un corps intermédiaire, *périsprit, corps astral, corps psychique*, peu importe le nom, qui servirait d'enveloppe indestructible à l'âme, c'est localiser l'âme, localiser l'esprit.

Or, il est de la nature de l'esprit de n'être pas localisable.

Un esprit n'est pas ici ou là : *il est* purement et simplement. Mais il peut *agir* ici ou là, et là où il agit, il est présent.

On dit avec raison que Dieu, l'esprit pur par excellence, est présent partout, que tout ce qui existe est contenu en lui. C'est que Dieu, en effet, agit partout, c'est que tout ce qui existe n'existe que par sa volonté incessamment agissante : il est l'Acte pur.

L'union de l'âme humaine avec le corps consiste dans l'action incessante de la première tout entière sur l'ensemble comme sur chacune des moindres particules du second, *tota in toto et tota in singulis partibus*, comme aussi, en une certaine mesure, de l'action du second sur la première. Mais pour cela, pas d'intermédiaire. Il n'est pas vrai que le siège de l'âme soit dans telle ou telle partie du cerveau, glande pinéale de Descartes ou centres d'association du professeur Flechsig. Le siège de l'âme, par rapport au corps humain, n'est nulle part, et il est partout, parce que l'âme, en tant qu'esprit, n'est pas en tel ou tel lieu; mais, en tant que substance, elle agit jusque sur l'ensemble comme sur les moindres parcelles du corps qu'elle anime.

Quand la mort arrive, l'âme est séparée du corps parce qu'elle cesse d'agir sur lui. Et elle cesse d'agir parce que le corps cesse lui-même de présenter les conditions organiques nécessaires à son action. On dit couramment alors que l'âme a quitté le corps; il serait peut-être plus exact de dire que le corps a quitté l'âme.

Supposer une substance fluidique, aussi quintessenciée qu'on le voudra, s'échappant du corps au moment de la mort et contenant l'âme, un esprit, dans sa capacité ou dans ses replis, est un véritable non-sens. Ou bien c'est une matérialisation de l'âme qui, par là-même qu'elle serait contenue dans un lieu, même mobile, ce qui importe peu, revêtirait l'un des attributs essentiels du corps, exclusifs de l'esprit : occuper une étendue déterminée de l'espace.

Si donc l'union de l'âme et du corps est difficile à comprendre, l'existence d'un intermédiaire entre les deux et qui serait comme le logement de la première, est encore bien plus incompréhensible : elle n'est même pas concevable.

II

Ces réflexions font reporter naturellement la pensée sur les animaux et aussi sur les végétaux, qui, tout comme l'homme, naissent, vivent et meurent.

Les bêtes ont-elles donc une âme? Les plantes ont-elles donc une âme? Et si chaque être vivant autre que l'homme, est doué d'une âme, en quoi les règnes végétal et animal diffèrent-ils essentiellement du règne humain?

La réponse à cette difficulté nous est donnée par la doctrine scolastique. D'après elle, si infimes que soient les manifestations de la vie organique, ces manifestations ne peuvent s'expliquer sans l'intervention d'un principe supérieur aux forces de la matière brute. Or, c'est ce que, par l'organe de savants comme Chauffard, Jean Muller, Claude Bernard, etc., reconnaît la science contemporaine.

Dans tout être vivant, il y a un principe premier des opérations vitales, lequel est distinct des forces physiques et chimiques par cette raison développée par Claude Bernard (qui s'est trouvé ainsi, probablement sans le savoir, d'accord avec Albert le Grand et saint Thomas) que les propriétés caractéristiques des êtres vivants ne peuvent s'expliquer ni par la physique ni par la chimie.

A ce principe vital, nous donnons le nom d'*âme*. Il y a donc. — et telle est d'ailleurs la doctrine de saint Thomas d'Aquin (1), — trois espèces d'âmes : l'âme végétative qui entretient la vie de la plante par les phénomènes de nutrition, de développement et de reproduction; — l'âme animale qui, aux attributs de l'âme végétative, joint ceux de la sensibilité et de la locomotion, c'est une âme *sensitive*; — enfin l'âme humaine qui, tout ensemble *végétative* et *sensitive*, est de plus RAISONNABLE. Là est sa grande, son incomparable supériorité; dans cette *raison* dont elle est douée, réside le principe de sa spiritualité et de son immortalité.

L'âme animale, elle (et à plus forte raison l'âme végétale), n'est pas *subsistante*, pour employer l'expression de saint Thomas qui lui-même l'emprunte à Aristote : *Animæ brutorum non sunt subsistentes* (2). — « Elle n'est pas subsistante » en dehors des opérations auxquelles concourent seuls les sens et les organes; donc elle périt

(1) *Contr. gent.*, lib. II, cap. LXXXIX.

(2) Aristoteles posuit quod solum intelligere inter opera animæ sine corporeo organo exercetur. Sentire vero et consequentes operationes animæ sensitivæ manifeste accidunt cum aliquà corporis immutatione, sicut in *videndo* immutatur pupilla por speciem coloris; et idem apparet in aliis. Et sic manifestum est quod anima

avec eux. Tandis que l'âme humaine, bien qu'elle s'appuie sur les sens et les facultés des sens pour l'élaboration de la pensée, les dépasse bien vite, et parvenue à la perception des *idées*, s'élève au-dessus d'eux. En ce sens, il est exact de dire que l'âme pense sans organes, encore qu'elle ait dû se servir des organes et des images sensibles pour former et asseoir sa pensée. C'est ce qu'exprime le saint Docteur dans ce membre de phrase : *Solum intelligere inter opera animæ sine organo corporeo exercetur.*

L'âme humaine subsiste donc en dehors des sens et des organes auxquels elle communique la vie; donc elle ne meurt pas avec eux. Nous pouvons ajouter : donc elle n'a nul besoin de je ne sais quel fluide qui la rattacherait à l'organisme qu'elle anime et la suivrait après la mort pour lui faire comme une enveloppe gazéiforme, éthériforme, que sais-je?

Quant au principe vital (végétatif ou sensitif) des plantes et des animaux, ne pouvant accomplir aucune opération qui ne soit tout entière subordonnée aux organes, aux sens et aux facultés des sens, il n'a plus aucune raison d'être lorsque l'organisme qu'il anime n'accepte plus son impulsion vitale, et périt avec lui.

Ch. de Kirwan.

sensitiva non habet aliquam operationem propriam per seipsam; sed omnis operatio sensitivæ animæ est conjuncti. Ex quo relinquitur quod, cum animæ brutorum animalium per se non operantur, *non sint subsistentes.* — (*Summ. theol.*, Pars 1a, q. 75, art. 3; et etiam, q. 78, art. 1, § 4, alin. 4.)

LA BAGUETTE DIVINATOIRE ET LES SOURCIERS

Notre honorable correspondant du Canada a bien voulu nous donner dans une lettre privée le nom des ecclésiastiques et des paroisses dont le lecteur ne trouvera que les initiales dans l'intéressante communication que nous sommes charmés de publier. Ce document a donc un caractère scientifique sérieux.

Nous avons connu un sujet très impressionnable qui *sentait* les métaux cachés dans la terre : ce fait est certain. D'autres sujets, aussi impressionnables, pourraient bien sentir l'eau, et communiquer inconsciemment, par un mouvement nerveux, une impulsion à la baguette divinatoire : le mouvement de la baguette serait ainsi l'*effet* d'une modification dans l'état nerveux sensitif.

Nous laissons la parole au savant expérimentateur de Québec, et nous lui adressons tous nos remerciements :

J'ai lu avec intérêt, dans le deuxième numéro de votre si attachante *Revue*, l'article de M. le Dr Georges de la Morinais au sujet des *sourciers*. Permettrez-vous à un journaliste du Canada de répondre à l'invitation de votre collaborateur qui sollicite des communications sur la question posée : *Les sourciers sont-ils des sorciers?* Je n'ai pas la prétention d'être un savant, ni même un demi-savant; mais j'ai eu l'occasion d'étudier un peu le problème *in concreto*, et il vous sera peut-être utile de connaître ce que j'ai vu.

L'usage de la baguette divinatoire pour découvrir les sources est assez répandu en Amérique, du moins aux États-Unis et au Canada; et les *sourciers* sont assez nombreux. Ils se servent invariablement, je crois, d'une branche de coudrier.

A ce propos, disons en passant, que la croyance populaire semble attacher aux opérations des *sourciers* un certain caractère surnaturel — du moins en Angleterre, — puisque, en anglais, le coudrier qui fournit la baguette divinatoire se nomme : *witch-hazel* (noisetier des sorciers).

Mais venons aux faits.

L'été dernier, je visitais la partie Est de la province de Québec, et j'eus l'occasion de voir, pour la première fois, un sourcier à l'œuvre. L'endroit — la paroisse de Saint-A. — est très élevé. C'est un vaste plateau situé à sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Les cours d'eau y sont très rares, et les cultivateurs sont obligés de creuser des puits. Pour n'avoir pas à travailler en vain, ils ont recours aux *sourciers*.

Lors de mon passage à Saint-A., le curé de la paroisse, M. l'abbé P., chez qui j'étais descendu, faisait creuser un puits près du presbytère. Le *sourcier* de la région, un brave cultivateur acadien, avait indiqué l'endroit avec précision, et avait même déclaré qu'on trouverait de l'eau à une trentaine de pieds de profondeur. Les hommes engagés par M. le curé travaillaient sans grande confiance, car le terrain qu'ils foraient était sec et dur, et rien à la surface n'indiquait la présence d'une source. Ils persévérèrent cependant, et à une profondeur d'une trentaine de pieds, ils trouvèrent une source abondante.

Le lendemain, nous trouvant, M. le curé P. et moi, chez le curé voisin, M. l'abbé R., la conversation s'engagea sur ce phénomène dont la réalité, l'*objectivité* semblait incontestable. J'émis timidement quelques doutes.

— Ne serait-ce pas un coup du hasard? Est-ce le diable? — Ni l'un ni l'autre, fit M. le curé P. Ce n'est pas le hasard, certainement, car notre sourcier ne manque jamais son coup. Du reste, je l'ai vu à l'œuvre plus d'une fois : arrivé à l'endroit où se trouve la source, la baguette se tord visiblement dans ses mains. Et ce ne peut pas être un mauvais esprit qui agit. Non seulement mon sourcier est un excellent catholique qui ne songerait seulement pas à invoquer le diable, mais j'ai eu soin de bénir sa baguette, pour plus de précaution.

— Voici du reste, fit remarquer M. le curé R., notre hôte, en se dirigeant vers sa bibliothèque, ce que dit la théologie à ce sujet :

« L'usage de la baguette divinatoire est défendu, si elle tourne au gré de celui qui la tient. On ne peut pas, non plus, l'employer pour trouver des choses perdues. Mais si elle tourne indépendamment de la volonté de celui qui la tient, sur les sources, sur les mines, par exemple, plusieurs auteurs disent, avec une probabilité sérieuse, qu'on peut s'en servir en protestant contre toute intervention diabolique. » (*Abrégé de théologie dogmatique et morale,* par l'abbé G. Berthier, M. S. 1832. N° 2284.)

— L'opération n'est donc pas diabolique en soi, dit M. le curé P., autrement tous les théologiens seraient d'accord pour la condamner absolument. Elle paraît, cependant, quelque peu risquée ; car le *sourcier* se trouve sur le terrain mystérieux qui avoisine le monde invisible. C'est encore le naturel, mais le préternaturel n'est pas loin. Sur ce terrain-là, les incursions des esprits malins doivent être faciles et fréquentes.

L'idée de toute intervention diabolique étant écartée, du moins dans le cas particulier qui nous occupait, je devins sceptique.

— Votre *sourcier*, dis-je, est de bonne foi, je veux le croire, mais il se fait illusion. C'est l'élasticité de la branche, d'un côté, la tension des muscles, de l'autre, qui produisent la torsion de la baguette.

— Et la source trouvée à l'endroit indiqué ?

— Simple coïncidence !

— Eh bien ! répondit M. le curé P., vous allez l'essayer vous-même, vous êtes peut-être *sourcier*.

De retour à Saint-A., je fis l'expérience. Je pris la branche de coudrier, la tenant selon les indications qui me furent données.

— J'ai déjà béni le *hart*, dit M. le curé, mais pour plus de sûreté, voici ! Et il plaça son chapelet sur mes mains et autour de la branche.

— Si elle tourne, vous ne direz pas que c'est le diable qui la fait tourner. Marchez, maintenant !

Je m'avançai vers l'endroit où on avait trouvé la source. D'abord, je ne sentis rien. Puis tout à coup, aussi vrai que je vous écris en ce moment, la baguette se mit à se tordre dans mes mains d'une façon saisissante. C'était comme si une main invisible avait subitement accroché un gros poids au bout de la branche. J'étais radicalement impuissant à empêcher la baguette de se courber vers la terre. Je restai tout interloqué.

— Est-ce le hasard, cela, ou un simple mouvement musculaire, monsieur le *sourcier?* me demanda triomphalement le curé.

J'étais obligé d'avouer que ce n'était ni l'un ni l'autre.

De ces faits, dont je vous affirme la parfaite exactitude, il me semble qu'on peut logiquement tirer les conclusions suivantes :

1° Le phénomène dont il s'agit est réel. Une force extérieure fait plier la baguette lorsque le *sourcier* s'approche d'une source cachée.

2° Dans les circonstances relatées plus haut, l'hypothèse de l'intervention d'un mauvais esprit paraît inadmissible.

3° L'intervention d'un bon esprit est également improbable, ce me semble.

4° Il faut donc que le phénomène soit produit par les seules forces de la nature.

5° On est *sourcier* sans le savoir.

Natura non facit saltum. N'est-il pas permis de croire que dans le vaste espace qui existe entre la matière brute et le monde spirituel se trouve une série de substances de plus en plus ténues à mesure qu'on monte vers l'invisible : des fluides, des forces, que sais-je? Entre la pierre, le bois, l'eau, la terre, et l'esprit inférieur, bon ou mauvais, n'y aurait-il pas un autre monde, qui n'est pas le monde des intelligences angéliques, mais qui est en même temps un monde invisible et inconnu pour l'homme depuis la chute originelle? De ce monde invisible et inconnu, nous saisissons comme par hasard, quelques *effets*, mais les *causes* nous échappent entièrement. N'est-ce pas ainsi qu'il faut expliquer les phénomènes de la baguette des *sourciers?*

Je m'arrête ici. Je voulais seulement vous exposer des faits. Il ne m'appartient pas de bâtir des hypothèses.

Veuillez agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

J. P. TARDIVEL, Directeur de la *Vérité.*

Québec (Canada), le 4 août 1898.



LES GUÉRISSEURS

Dans un des derniers numéros de la *Revue* (juillet 1898), notre éminent collaborateur, M. Lagrève, a montré très opportunément que le cas du prêtre guérisseur signalé par M. Antonini, n'est pas nécessairement d'ordre surnaturel, et qu'il n'est pas unique dans l'histoire. L'exemple qu'il a cité en l'empruntant à Gorres est très analogue, mais un peu ancien, puisqu'il remonte au dix-septième siècle. Nous croyons qu'on pourrait facilement en citer de plus récents, et nous les emprunterons pour cette fois au livre, d'ailleurs peu recommandable, de notre confrère matérialiste, M. le Dr F. Regnault (1) :

« Actuellement il n'est bruit que de guérisons miraculeuses qu'accomplissent des illuminés et des enthousiastes (2). Tel, ce Schlatter, le thaumaturge du Colorado, qui, ces dernières années, guérissait boiteux, aveugles et sourds aux États-Unis. *Il imposait les mains ou bénissait les gants que devait porter le croyant.* Né en Alsace en 1855, Schlatter arriva un jour en Amérique, y fit tous les métiers et se réveilla un beau matin saint homme. Tête découverte, pieds nus, il parcourait les vastes États américains et se disait envoyé du ciel.

Il prêchait l'amour de Dieu et la paix des âmes. Son costume extravagant, ses pieds nus, ses cheveux longs, qui encadraient d'une façon étrange son visage rayonnant de véritable illuminé, attirent les foules autour de lui.

On le met en prison, puis dans une maison de fous. Il en sort plus imposant que jamais. En septembre 1895, nous dit M. Jean Finot (3), il se fixe à Denver où M. Fox, échevin de la ville, qu'il guérit d'une surdité rebelle, devient son hôte et son apôtre.

Là commence le triomphal succès de Schlatter. Les reporters, les journaux, les affiches sont à sa dévotion. *Il guérit au moyen de gants* qu'il distribue deux fois par jour. De toutes parts, des gants furent expédiés. Il en pleuvait dans l'hospitalière demeure de M. Fox, et si

(1) *Hypnotisme et religion*, 1897.
(2) Regnault. *Les Masques. Revue encyclopédique*, 1896.
(3) *Revue des Revues*, 1er mars 1896.

Schlatter n'avait pas été plein de dédain pour les biens de ce monde, il eût pu s'en faire une fortune. On accourait de tous les points du nouveau Monde; des trains spéciaux, de véritables pèlerinages amenaient à Denver des cohortes d'estropiés, d'infirmes, d'incurables, assoiffés de guérison. Les gares étaient bondées, les hôtels regorgeaient de malades.

Au milieu de son triomphe, Schlatter disparut, trouvant sa mission finie. Il obéit probablement à une impulsion irrésistible de vagabondage, comme en ont les neurasthéniques. Depuis, on ne l'a point revu.

Plus près de nous, dans les Cévennes, M. Vignes guérit au nom de Dieu. On vient dans son village perdu de Viala, de tous les coins de la Suisse allemande.

Vignes, à l'âge de douze ans, aurait entendu une voix intérieure, hallucination imprécise, lui disant de prier pour sa mère mourante. Il pria : sa mère fut guérie. Depuis lors, il a toujours eu recours à la prière dans les circonstances difficiles de la vie, et, chaque fois, il a eu le bonheur de voir ses vœux exaucés.

Depuis qu'on vient implorer son intervention pour la cure des maladies de toutes sortes, le ciel est cependant resté plus d'une fois sourd à ses supplications; mais Vignes ne s'en étonne pas outre mesure. A certain cul-de jatte qui s'obstinait à ne pas marcher malgré une fervente oraison : « Tu ne crois pas, lui dit sévèrement le vieillard; comment veux-tu que je te guérisse? »

Vignes est taciturne, peu expansif, et se complait dans son obscurité. Il n'a rien des prophètes enthousiastes, ni des illuminés tapageurs aux discours pompeux, aux gestes dramatiques, que transportent les acclamations des foules et qu'enivre l'éclat des apothéoses. Le vieil huguenot reste confiné dans un mysticisme mélancolique où il puise tous les éléments de son pouvoir curateur. C'est dans les psaumes qu'il a appris sa thérapeutique, et c'est par des sentences litaniques qu'il guérit (1). »

D'où vient le pouvoir de ces étranges guérisseurs? Nous n'avons pas à le rechercher ici; mais à coup sûr il n'est pas surnaturel malgré les apparences. Le Dr Regnault l'explique par la suggestion : c'est bientôt dit. Nous n'avons garde de méconnaître la grande action de la suggestion, et nous croyons qu'elle s'exerce souvent à notre insu. Mais nous n'admettons pas que le mot magique d'hypnotisme réponde à tout, comme le « poumon » de l'inimitable Molière,

(1) Cf. Henry Meige. *Journal des connais. méd.*, avril-mai 1896.

et nous nous refusons à expliquer par la suggestion tout ce qui dépasse l'horizon de la science actuelle.

Le cas singulier de Kogevnikoff, dont toute la presse a récemment parlé (1) et que le Dr Regnault n'hésite pas à rattacher à l'influence nerveuse, est déconcertant : il suffirait seul à condamner la thèse matérialiste et à justifier notre réserve.

Le Dr Kogevnikoff, professeur à l'Université de Moscou, était atteint de *sycosis parasitaire,* affection grave et rebelle. Neuf mois de traitement ne l'en avaient pas délivré, bien qu'il ait eu recours aux spécialistes les plus renommés. Désespéré, le savant russe se rend à l'église avec une femme qui se met en prières pour lui. Matin et soir, les mêmes invocations se renouvellent et durent environ trois à quatre minutes. Dès la seconde séance, la tuméfaction tombait et les boutons commençaient à ne plus suppurer. Le troisième jour, la guérison était achevée, complète, définitive.

Voilà une guérison que la science incrédule a enregistrée et qu'elle n'explique pas; et c'est pourtant une pauvre femme qui l'a procurée par ses prières. N'y a-t-il pas là un enseignement précieux? Sans crier au miracle, il faut bien conclure que la science ne connaît pas toutes les ressources de la nature et qu'elle n'a pas dit son dernier mot.

Dr Georges DE LA MORINAIS.

(1) *Revue de l'Hypnotisme, Médecine moderne, etc.*, 1896.

LES NÉO-CHRÉTIENS

« Christian-Science »

Dans le monde entier, l'armée du Mal combat avec une fureur aveugle la Foi catholique.

Une haine commune, celle de Dieu, unit tous ses membres; ses légions sont réparties sous deux bannières portant chacune « l'étoile à cinq pointes », ou *pentacle*, symbole de la « Grande Etoile tombée ».

L'une de ces bannières est celle du *Scepticisme*, de l'athéisme, réel ou feint : le plus grand nombre des ennemis qu'elle rallie sont des « ramifiés », des auxiliaires de la maçonnerie, prolétaires, révolutionnaires, anarchistes, habitués des clubs de la « libre-pensée » créés et développés par la secte.

L'autre est celle du *déisme* et du *spiritualisme*, ces termes ne devant toutefois être entendus que dans leur acception la plus générale et sous réserve d'examen. Car, détournés de leur sens chrétien, les mots Dieu, esprit, immortalité..., le nom même de *Jésus-Christ*, répondent chez les « sectaires » à des conceptions variées qui en font autant de blasphèmes.

Peut-être serait-il plus exact de désigner la seconde bannière comme celle des *Néo-chrétiens*.

Depuis les « fils d'Hiram » jusqu'aux jeunes « Christian-Scientists », en passant par les Rose-croix-*Kabbalistes*, les martinistes, occultistes de tous ordres, chacune des branches de la secte se prétend, en effet, seule dépositaire du « vrai christianisme ». Faut-il ajouter qu'il y a des variations d'interprétation dans chaque groupe distinct? Est-il besoin de remarquer combien est étrange cette prétention, alors que la *Kabbale*, c'est-à-dire l'œuvre d'iniquité des *juifs*, est la source principale (1) de toute la doctrine moderne du

(1) Voir *Doctrine du Mal, son dieu et ses adeptes* (Delhomme et Briguet, édit.), 2e partie : origines. La doctrine des Assassins (Vieux de la Montagne) et la Kabbale sont les deux grandes sources de la doctrine maçonnique occultiste.

mal? En sorte que les rabbins antimessianiques, antichrétiens par nature, auraient seuls bien compris l'enseignement du Sauveur!

Au nombre des associations les plus dangereuses du camp « spiritualiste » figure la « *Christian-Science* ». Elle n'est d'ailleurs *science* et surtout *chrétienne* que de nom.

« C'est l'*écorce* de la Vérité renfermant l'amande du Mensonge, » disait un honorable pasteur de New-York, Rév. Haldeman. « C'est *un voleur* déguisé », voleur d'âmes! Et combien ceci est vrai!

« *Christian-Science* » : Ce nom indique que le gros de la troupe appartient à un pays de langue anglaise. C'est en Amérique, en effet, qu'il se trouve. Le centre de la nouvelle « *religion* » est à Boston. Mais l'Europe n'est plus indemne du virus; il a été inoculé partout!

Mrs. Mary Baker Eddy, appelée par les étudiants « la Mère », ou « la Mère de la Christian-Science », dit avoir *découvert* et fondé la doctrine en 1866. Nous verrons dans un instant la part, très petite, qui lui revient dans la « découverte », et ce ne sera pas le côté le moins intéressant de l'étude. Quoi qu'il en soit, il paraît évident que l'association portant ce titre et dont les membres s'appellent d'un nom nouveau, *Scientists,* a bien fait ses débuts en 1866, — il y a donc trente-trois ans.

Or, aujourd'hui, *il y a 600,000 scientists!* En France même, on s'occupe d'édifier des temples (« églises »!); à Paris et en attendant mieux, il y a un local *ad hoc* pour *services réguliers* (il y en a aussi le vendredi), 24, rue *Pasquire*, porte le « *Christian Science Journal* », page VII et X. Ce doit être rue Pasquier. Londres a déjà sa First ehurch of christ, Scientists », *première église,* — ce qui en fera la *métropole* quand il y en aura d'autres, et sans compter « les lieux de services ».

Si nous voulons nous rendre compte du progrès *diabolique* de cette secte, nous le pouvons en comparant seulement les chiffres de 1897 et 1898 :

L'almanach du *New-York World's* pour 1897 indique 123 églises et 131 locaux de services; total : 254 endroits pour le *culte*, en exploitation à la fin de 1896 :

Le *Christian Science Journal* au commencement de 1898, par conséquent donnant le relevé de fin 1897, porte :

Eglises : 250; locaux de services : 127; total : 377, en 1897!

Ainsi en un an, 123 églises se sont élevées, tandis que les simples lieux de service demeuraient à peu près stationnaires.

Mais, direz-vous, qu'y-a-t-il donc de particulier dans sa doctrine qui puisse exercer une telle attraction?

En fait, et malgré ses prétentions, l'hérésie nouvelle ne se distingue de l'occultisme-maçonnerie général que par un point :

Sa fondatrice, « découvreuse », enseigne que... *le corps est une illusion.*

Les Scientists n'ont donc pas de vêtements? ils ne dorment pas? ils ne mangent pas? ils ne...

Si bien! seulement tout cela *n'est qu'illusion...*

Et je songe à ce que « l'illustre » incohérent initié Fabre d'Olivet raconte avec sérénité de M. et Mme Adam-Eve (deux en un !) : n'ayant « *pas de corps* », ils se faisaient... « *des petites pèlerines de voyage* ». Avec un tel exemple et d'une si haute antiquité, les Scientists sont bien excusables de se faire faire eux aussi des petites pèlerines et le reste.

Personne de nous, à la *Revue*, pas plus parmi les abonnés que parmi les rédacteurs, ne souhaiterait certainement une piqûre de moustique à un éléphant; à plus forte raison à un homme « spirituel ». Mais sur six cent mille scientists, tout naturellement, of course! et sans que nul leur jette le « mauvais œil », il doit bien arriver de temps à autre à quelqu'un de recevoir autre chose qu'un coup de chapeau; j'ai même quelque idée que certains trépassent, ou... *paraissent* trépasser. Et « l'état d'âme » du contusionné ou du moribond serait intéressant à constater.

On dit qu'ils n'en veulent point démordre. Etant une *parcelle de Dieu* (ce qui n'est pas un nouveau système), ils ne *doivent* pas être en mauvais état; ce qui ne les empêche pas de faire triste mine, plus triste que s'ils étaient simples mortels, des corporels, des « *diables* ».

Des *diables* ?

Oui vraiment! Vous, lecteur, moi — car j'ai la simplicité de nous *supposer* un corps, comme à... d'autres, nous sommes, paraît-il, et en raison même de la reconnaissance de notre *individualité*, des « fils du diable »!

Vous voyez qu'il n'est pas mauvais d'étudier un instant des adversaires aussi... « spirituels ».

A la fin de 1897, le conseil de médecine au Massachusetts voulut faire porter un bill « contre la Christian-Science et *autres* charlatans ». Les scientists provoquèrent une opposition, et l'un d'eux dit :

« La Christian-Science EST UNE RELIGION. *Sa prétention* (ou reven-

dication... *claim*) *est qu'elle rétablit les enseignements et pratiques de l'ancien christianisme* (1). »

Le journal *le Monde* (*the World*) du 17 avril 1898, dans la page de réclame illustrée qu'il consacre à la secte, reproduit six *préceptes* ou *dogmes*, — tenets, — qui laissent entrevoir la vérité ; nous les indiquons d'abord, et nous ferons la lumière ensuite.

1° « Comme adhérents de la Vérité, nous prenons *les Écritures* pour notre guide pour (ou vers) l'*éternelle vie*.

2° Nous reconnaissons ou : proclamons et adorons *un* **suprême** Dieu. Nous reconnaissons *son Fils et le Saint-Esprit et l'homme* comme la *divine image et ressemblance*.

3° Nous reconnaissons le *pardon* de Dieu *du péché dans la destruction du péché, et que le péché et la souffrance sont* **non éternels**.

4° Nous reconnaissons l'expiation (ou la réconciliation) comme l'efficacité et l'évidence du *divin Amour*, **de l'unité de l'homme avec Dieu**, et le grand mérite de la voie montante (*Way-shower?*)

5° Nous reconnaissons que le Salut *démontré* par Jésus *est le pouvoir de* **la vérité** sur toute erreur, péché, maladie et *mort*, et la *résurrection de l'humaine* **foi** et de la **raison** pour saisir les grandes *possibilités* et les vivantes énergies *de la divine Vie*.

6° Nous promettons solennellement de lutter et *prier* (2), pour que *soit en nous l'Esprit* qui était autrefois en Christ-Jésus pour *aimer les uns les autres*, pour être doux, miséricordieux, juste et pur. »

Cela est signé de Mrs. Eddy.

Cette traduction est aussi littérale que possible ; car il importe non seulement d'en pénétrer l'*esprit*, mais d'en conserver la *lettre*. On comprend déjà que chaque *mot* a son importance ; et nous avons appelé l'attention sur les termes essentiels en les écrivant avec des caractères spéciaux. La lumière va se faire, complète, à la fois par des textes « scientists » et... par ce qui a été écrit *en France même* de 1850 à 1865.

Les Écritures, guide des scientists sont, non pas les saintes Écritures, mais ce que « la Mère » de la doctrine désigne elle-même par « *Bible and Book* », c'est-à-dire son propre livre (Book) « Science et

(1) *Christian-Science* (*Editor's table*), p. 73, 1898.

(2) Le Verbe *prier, to pray*, ne peut avoir chez les Scientists le sens qu'il a dans toute religion autre que le « panthéisme », puisque l'homme étant *dieu*, parcelle *de dieu*, ne peut *se prier* lui-même ! C'est ce qui est expliqué. Mais les Scientists entendent par *pray* lire *les écritures*, c'est-à-dire **l'interprétation de la Bible par Mrs. Eddy**, et la Bible arrangée *ad hoc* !

santé *avec la clef pour* les Écritures ». En d'autres termes, c'est l'*interprétation* de la Bible par l'inventeur du système, et la Bible mise en harmonie avec cette interprétation, ou la Bible protestante. Mais le livre de Mrs. Eddy est inséparable de la Bible. Aussi quand la fondatrice supprima, comme le dit le *World,* le personnel des ministres de l'église du christ (!), « *elle installa à sa place...* « Bible and Book » (Bible et livre); sur les cartes des églises, cette phrase suit toujours le nom de l'église. « PASTEUR *la Bible, Science et Santé avec clef aux Écritures!* » (*World,* dernière col.)

Comment se sert-on de ce double instrument? Il n'y a pas de sermons.

« Un homme, généralement, lit un verset de la Bible; un second lecteur, généralement *une femme,* en lit le développement et l'explication dans Science et Santé... »

Par conséquent, ce n'est pas l'Écriture sainte, c'est le livre de Mrs. Eddy qui est la *loi,* le guide des Scientists.

(A suivre.)

Paul ANTONINI.

A PROPOS D'EUSAPIA PALADINO (1)

M. Guillaume de Fontenay a assisté aux séances données à Montfort-l'Amaury en juillet 1897 par la fameuse médium Eusapia Paladino, et son volume a pour objet de nous en fournir l'exposé, le commentaire et la théorie. Sa conclusion est excellente : « Soyez lents à l'affirmation, dit-il, mais prompts à l'hypothèse... Aucune hypothèse n'est définitive. Les hypothèses ne sont que des haltes de l'esprit humain sur le sentier du vrai. Ne vous attachez donc qu'avec modération à vos théories. Souffrez patiemment qu'on les discute — et même qu'on les dédaigne — et souhaitez surtout qu'on les perfectionne. Enfin, tout en cherchant activement l'explication des phénomènes qu'il vous sera donné de constater, évitez par-dessus tout cette ardeur inquiète et intempestive qui fausse le jugement, ce terrible besoin d'aller vite et de trouver coûte que coûte et sans délai une solution... S'il est bon de ne pas *muser* devant l'obstacle, il importe plus encore à coup sûr de l'aborder posément; et sur ce terrain dangereux et perfide, il ne faut s'aventurer qu'après avoir longuement médité et s'être bien promis d'appliquer la fameuse et très sage recommandation de Chesterfied : « *No heat!* Pas de chaleur! »

Nous applaudissons complètement à une pensée aussi juste que bien exprimée. Malheureusement le corps du livre contredit tout entier cette belle profession de foi, et M. de Fontenay se condamne lui-même en se révélant comme un chaleureux apôtre du spiritisme, « élevé dans le sérail, en connaissant bien les détours et les tours » et décidé à faire passer sa théorie dans les faits, même quand les faits n'en donnent pas l'évidente et nécessaire démonstration. L'index bibliographique qui termine le volume suffit à lui seul à montrer la partialité intransigeante de l'auteur : il ne donne à consulter que onze savants, presque tous spirites ou occultistes, Papus, de Rochas, Aksakof, Delanne, Crookes, etc. Comment la critique ne serait-elle pas déçue et comme désarmée devant une telle inconséquence?

(1) *Les Séances de Montfort-l'Amaury* (25-28 juillet 1897). Compte rendu, photographies, témoignages et commentaires, par Guillaume de Fontenay, 1 vol. in-8° de XXX-280 p. (Paris, Soc. d'éd. sc., 1898.)

M. de Fontenay est spirite, croit au *périsprit* ou *corps astral* qu'il n'a jamais vu, et explique par cette « âme demi-matérielle » (*sic*) les phénomènes les plus complexes et les plus obscurs de la médiumnité. Comme les maîtres de son école, il prétend rattacher l'occultisme à la science, le spiritisme à l'hypnotisme et nier l'action surnaturelle, quelle qu'elle soit. Il a entendu dire à un *Mage* qu'il ne nomme pas, mais que nos lecteurs devinent (1) : « L'hypnotisme nous sert de coin. Nous passerons tous derrière Charcot (2). » Le mot l'enchante, et il écrit : « Le spiritisme pur semble être la plus haute marche d'un escalier dont l'hypnotisme est la première : encore la comparaison ne vaut-elle pas grand'chose : c'est plutôt un plan incliné qui monte de l'un à l'autre. De celui-ci à celui-là, beaucoup de chemin, peu de transitions brusques : *natura non fecit saltum*. Il est difficile de tracer une démarcation entre l'hypnotisme et le magnétisme, entre l'un ou l'autre et le somnambulisme. Du somnambulisme, nous passons de plain-pied à toutes les suggestions qui ne sont elles-mêmes qu'un début du dédoublement de la personnalité. *Et quelle différence y a-t-il entre le dédoublement de la personnalité* (parfois spontané) *et les cas d'obsession, de possession et de transe médiumnique?* » Ce texte fera peut-être plaisir aux théologiens qui, comme M. l'abbé Elie Blanc, professent en hypnotisme la théorie du bloc pour porter plus aisément une condamnation totale, mais il ne nous convainc pas. Il y a un abîme entre les faits *naturels* de l'hypnose et les merveilles plus ou moins étudiées et contrôlées mais assurément suspectes des *médiums*.

Arrivons aux faits qui se sont passés à Montfort-l'Amaury dans trois séances intimes, « entre croyants ». M. de Fontenay les divise en deux grandes catégories : phénomènes intellectuels, phénomènes physiques.

« Vraiment, déclare notre auteur, il ne peut être question des premiers que pour mémoire. Nous en avons observé deux en trois jours, tous les deux à la deuxième séance, et encore le second pourrait-il tout aussi bien figurer sous une autre rubrique. » Le premier « serait plus curieux, si le *médium* n'a pas triché, car alors il y aurait probablement lecture de pensée », mais on se borne à « signaler le fait sans en vouloir tirer la moindre conclusion... On voit qu'avec Eusapia les phénomènes intellectuels tiennent une place plutôt effacée... Proprement ils sont nuls quand on expéri-

(1) Nous ne donnons pas son nom pour éviter une lettre rectificative encombrante.
(2) *Op. cit.*, p. 136.

mente ce *médium*, et l'on peut tout à son aise *faire abstraction de l'individualité active* pour n'envisager que son instrument, le *médium*, et les phénomènes qu'il produit. »

« Les effets physiques au contraire, voilà bien le triomphe d'Eusapia!... Les phénomènes mécaniques qu'il nous a été donné de constater peuvent être rangés dans six groupes à peu près distincts : 1° des coups frappés; 2° des attouchements, empreintes et moulages; 3° des transports d'objets; 4° le jeu d'instruments de musique; 5° le tracé de lignes au crayon (phénomène cité seulement à titre subsidiaire); 6° enfin des déplacements d'objets mobiliers et lévitations. »

En se reportant au compte rendu des séances, il est facile de voir que tout se réduit à des mouvements étranges, mais incoordonnés (attouchements, coups, déplacements, bruits). N'étendons pas outre mesure la puissance déjà considérable du *médium*, et ne forçons pas la note. Ne parlons pas des lignes informes écrites au crayon, ni surtout d'empreintes et de moulages qui satisfont les « croyants », mais laissent incrédules les autres, les figures données au cours du texte n'étant nullement démonstratives. Quant aux instruments (guitare ou piano), ils ne donnent pas le moindre jeu musical, mais des accords qu'on déclare euphémiquement « plus ou moins harmonieux », c'est-à-dire des sons discordants.

Il n'y a d'établi, nous le répétons, — en acceptant le dire des spirites témoins — que l'existence de mouvements divers. Ces mouvements, nous n'avons pas à les expliquer ici, mais nous n'hésitons pas à les tenir pour très mystérieux, au contraire de M. de Fontenay qui s'en rend aisément compte grâce à ses notions... spirites. « L'explication la plus simple, écrit-il, et, je crois, la plus rationnelle (?) de ces différents phénomènes consiste à admettre l'action d'une main demi-fluidique soit extériorisée par Eusapia comme prolongement de sa main charnelle (!), soit plus probablement matérialisée, de toutes pièces en quelque sorte, à proximité de n'importe quel point de son corps (!!). Plus rarement, il y aurait matérialisation ou extériorisation d'une autre partie de son individu, par exemple de la tête, ainsi que nous en avons eu la preuve (?) par le moulage du 27 juillet (1). » Bien entendu, notre auteur n'apporte pas la moindre preuve scientifique à l'appui de son audacieuse affirmation.

A côté des phénomènes mécaniques, il y a eu à Montfort des phénomènes lumineux. « Nous avons constaté en trois séances :

(1) *Op. cit.*, p. 177.

1° deux reflets ; 2° une lueur qui paraissait briller d'un éclat propre; 3° un assez grand nombre de silhouettes sombres; 4° une silhouette claire; 5° l'apparition de la forme complète d'une main, c'est-à-dire un phénomène donnant aux yeux la sensation du relief, de la coloration, en un mot de l'existence normale d'une main qui n'était celle de personne d'entre nous. »

M. de Fontenay ajoute qu'il y a « antagonisme à peu près complet entre les matérialisations à effets mécaniques et les matérialisations à effets lumineux. De ces effets, les uns semblent exclure les autres ». « Chaque fois, dit-il, que j'ai pu constater le déploiement d'une grande force mécanique, la cause agissante est demeurée absolument invisible. Au contraire, dès que j'apercevais quelque chose, ce quelque chose paraissait dépourvu ou à peu près dépourvu de toute force matérielle. »

Quoi qu'il en soit de cette opposition, l'existence des phénomènes lumineux nous paraît moins sûre, moins garantie que celle des phénomènes mécaniques. On voit tout ce qu'on veut dans l'obscurité. Or, les séances de Montfort-l'Amaury avaient lieu dans un jour tellement atténué, tellement discret que c'était presque la nuit. Comment s'y reconnaître dans ces ténèbres, *entre chien et loup?* La *médium* Eusapia, pour faire ses tours, ne veut pas d'autre moyen : elle trouve toujours qu'il fait trop clair et réclame incessamment : « *Meno luce!* » (moins de lumière!) N'a-t-elle pas ainsi fait prendre à ses aimables invités, à ses humbles *croyants* les vessies pour des lanternes? Nous avons l'irrévérence de le craindre.

En tout cas, la fameuse *médium* ne nous inspire pas confiance : elle vit de son singulier métier, promène ses transes de ville en ville, elle se « fait payer (1) » et peut toujours être soupçonnée dans ces conditions de spéculer sur la bêtise humaine.

Pour contrôler ses surprenantes opérations que nous nous gardons bien de nier *a priori*, pour admettre sans réserve les merveilles de la médiumnité, nous sommes plus exigeant que M. de Fontenay, le plus méthodique et le plus rigoureux des spirites : nous ne nous contentons pas de réclamer avec Chesterfied : *Pas de chaleur!* c'est-à-dire pas d'emballement dans la voie des théories mensongères et des vaines hypothèses, nous appelons encore sur les expériences les éblouissants rayons du soleil, au rebours d'Eusapia Paladino qui appelle la nuit et le mystère, et nous répétons victorieusement le mot de Gœthe mourant : *De la lumière, de la lumière!*

Dr LUCIDE.

(1) *Op. cit.*, p. 166.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LA FORCE PSYCHIQUE

Le corps humain est-il capable d'émettre une force physique, invisible et spéciale, distincte de la chaleur, du magnétisme minéral et de l'électricité?

C'est ce que j'ai voulu rechercher par l'expérience.

Dans un bocal de verre mince, placé sur une cheminée de marbre, est suspendue horizontalement, à un fil de soie non filée, une petite baguette en bois d'agave. A chaque extrémité de la baguette est suspendue, par un fil de soie non filée, une petite boule également en bois d'agave. Ces boules, qui ne sont pas indispensables, permettent d'équilibrer plus aisément la baguette.

La baguette une fois bien immobile, je présente le médius de la main droite devant la baguette, à travers le verre du bocal, et je produis sur elle une *attraction*. Je fais dévier la baguette de plusieurs degrés en *l'attirant*.

Je peux mesurer les degrés que parcourt la baguette, car mon bocal est plongé par la base, jusqu'au niveau de la baguette horizontale, dans un cristallisoir gradué.

Cette expérience élimine la chaleur.

Car je ne pense pas qu'en physique la chaleur puisse *attirer* une baguette en bois d'agave suspendue dans un vase de verre.

L'expérience élimine aussi le magnétisme analogue au magnétisme minéral.

Un aimant n'attirerait pas une baguette en bois d'agave.

Reste l'électricité.

J'avais essayé de l'éliminer en suivant les indications données par les expériences que le Dr Baraduc a faites avec un biomètre cuirassé de mica (adiaélectrique selon le Dr Baraduc).

J'avais donc appuyé à plat une feuille de mica sur le flanc du bocal et réussi à attirer la baguette à travers mica et verre.

Mais un savant me fait observer que le mica ne suffit pas à empêcher l'action de l'électricité par influence.

L'attraction qu'exerce un doigt humain sur la baguette d'agave pourrait donc s'expliquer encore par l'électricité que renferme le corps humain.

Je serais vraiment reconnaissant aux médecins versés dans la physique, et aux physiciens de m'indiquer le moyen d'établir, entre le bocal et le doigt, une barrière isolante de *toute électricité,* afin de voir si, à travers cette barrière, le doigt exerce ou non une action sur la baguette et possède ou non une spéciale force, distincte de l'électricité, aussi bien que du magnétisme minéral et de la chaleur.

Albert JOUNET.

Nous répondrons à notre correspondant dans un prochain numéro.

Dr S.

JURISPRUDENCE ECCLÉSIASTIQUE

Il nous paraît utile de faire connaître le document suivant :

Très Saint-Père,

Tizius, après avoir réprouvé tout commerce avec l'esprit mauvais, évoque les âmes des trépassés. Il procède ainsi. Seul, sans aucun compagnon, il adresse une prière au Chef de la milice céleste, et le prie de lui accorder la faveur de s'entretenir avec l'esprit d'un défunt déterminé. Après quelques instants, la main étant prête à écrire, Tizius sent sa main s'agiter, c'est le signal de l'esprit qui se rend présent. Il expose ce qu'il désire savoir, et la main écrit les réponses.

Ces réponses sont toutes en conformité avec la foi et l'enseignement de l'Église touchant la vie future. Elles concernent le plus souvent l'état de l'âme du défunt, le besoin qu'elle peut avoir des suffrages, son mécontentement contre l'ingratitude de ses parents, etc.

Ceci posé, l'action de Tizius est-elle licite?

RÉPONSE, DE LA QUATRIÈME FÉRIE (30 mars 1898).

Dans la congrégation générale de la S. R. et universelle Inquisition, tenue par les Éminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux, Inquisiteurs Généraux dans les choses de la foi et des mœurs, le cas ci-dessus ayant été proposé, et les votes ayant été recueillis, les Révérends Seigneurs Consulteurs et les Éminentissimes et Révérendissimes Pères ont répondu négativement.

L'action de Tizius n'est pas licite.

Dans la sixième férie, 1er avril, de la même année, en l'audience accoutumée accordée au Révérendissime Père assesseur du Saint-Office, la relation ayant été faite à Sa Sainteté Léon XIII, le Saint-Père a approuvé la résolution des Éminentissimes Pères.

G. Chan. MANCINI,
Notaire de S. R. et univers. Inquis.

Il est donc défendu de consulter les esprits ou les défunts, d'interroger les tables et les *médiums*, et de jouer le rôle de *médium*.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Dans une gracieuse lettre qu'il vient de nous adresser, M. le Dr Guebhard nous prie d'avertir nos lecteurs qu'il n'y a plus lieu de tenir compte de l'avis inséré au bas de la page 125 de la *Revue*. Notre savant confrère est actuellement dépourvu de brochures *et ne pourrait plus en offrir que la communication, à charge de retour.*

Dr S.

*
* *

Monseigneur,

J'avais lu avec un bien vif intérêt, dans le numéro de juillet de la *Revue du Monde Invisible*, votre article sur *Les récentes controverses sur l'hypnotisme*, et j'attendais avec impatience le numéro d'août, espérant y trouver une suite à ce premier article qui énonçait des questions importantes, sur lesquelles je serais heureux, pour ma part, de recevoir un peu plus de lumière.

Celle de l'hypnotisme dans l'éducation, surtout, m'intéresse et, je dirai le mot, m'intrigue.

Voulez-vous permettre, Monseigneur, au plus obscur de vos lecteurs, de solliciter, de votre haute compétence en pareille matière, un peu d'éclaircissement au sujet de l'une des conclusions adoptées par les savants congressistes de l'amphithéâtre Trousseau, et que vous rappeliez dans l'article de juillet ?

Est-il bien sûr que « les deux grandes forces qui dominent tout dans la formation morale de l'enfant, la grâce divine et la liberté humaine », soient respectées intégralement par l'usage de la suggestion en pédagogie ?

Quoiqu'il soit bien difficile de déterminer dans la pratique le point précis où l'usage de la suggestion deviendrait légitime par suite de l'insuccès absolu de tout autre moyen d'éducation, quoique l'on puisse craindre que permettre en pareille matière l'usage d'un tel moyen, ce ne soit ouvrir la porte à un abus qui prendrait sans doute bientôt des

proportions regrettables et contre lequel il serait difficile, sinon impossible, de réagir, on pourrait cependant l'admettre en principe s'il était établi que la liberté de l'individu n'est pas atteinte, que le suggestionné n'est pas soustrait à l'influence de la grâce et enlevé pour ainsi dire *aux mains de son conseil*, pour être placé sous l'entière dépendance d'une volonté étrangère qui n'a aucun droit sur la sienne et pourtant se substitue à elle, le domine entièrement et lui enlève par là même toute responsabilité, c'est-à-dire la faculté du mérite et du démérite qui constitue proprement la moralité des actes humains.

Mais la suggestion hypnotique peut-elle faire constater l'habitude du bien avec le caractère spontané, volontaire, nécessaire à la moralité de l'acte?

La suggestion ne peut être qu'un moyen transitoire dont le but est de rendre le sujet, rebelle aux moyens ordinaires d'éducation, précisément accessible à l'action de ces moyens ordinaires, et capable de se déterminer volontairement au bien.

Dès que cessera l'emploi de la suggestion, le sujet n'étant plus sous l'influence d'une volonté qui annihile la sienne — le forçant en quelque sorte à vouloir ce que de son gré il ne veut pas — ne cessera-t-il pas en recouvrant son indépendance, de pratiquer le bien anquel on le contraignait, mais auquel il répugne de lui-même ? ne retournera-t-il pas sous l'empire exclusif et tyrannique de ses inclinations vicieuses?

Admettons cependant qu'il ait contracté, sous l'influence de suggestions répétées, l'habitude, le goût du bien; ce goût, cette habitude seront-ils réfléchis, voulus, spontanés, libres, en un mot, ou l'individu ainsi formé à la pratique du bien moral, n'agira-t-il pas automatiquement, comme sous l'impulsion d'un agent extérieur à lui qui lui aura imprimé un mouvemeut qu'il n'est pas en son pouvoir d'enrayer et qu'il suivra passivement?

D'après la définition même du P. Lehmkuhl, que vous citiez en note, Monseigneur, l'individu soumis au sommeil hypnotique abdique toute volonté personnelle entre les mains de son opérateur : *homo isto sopore pressus, ad nutum alterius omnia peraget...* Donc les actes accomplis sous l'influence de la suggestion hypnotique, sont dépourvus du caractère de liberté essentiel à l'acte moral.

Une suite d'actes de la sorte, accomplis dans de telles conditions, peut-elle faire naître une habitude libre et volontaire, une inclination consentie à la répétition de ces mêmes actes dégagés du caractère impératif que leur donne la suggestion? En un mot, la liberté morale peut-elle sortir de l'automatisme psychique actionné par l'hypnotisme?

Si oui, rien ne s'oppose à l'usage prudent et circonspect de la suggestion en pédagogie, dans les conditions même qu'indique votre article, mais si non...?

On n'est certes point porté à la confiance quand on remarque que ce moyen d'éducation est surtout préconisé par des matérialistes, comme par exemple le Dr Liébeault, pour lesquels la responsabilité de l'homme devant Dieu, juge souverain, par conséquent la véritable moralité n'existe pas. Il est naturel que ceux qui ne croient pas au surnaturel trouvent et acceptent facilement dans la suggestion un auxiliaire commode pour l'œuvre, souvent si difficile, de l'éducation, mais nous, chrétiens, pour lesquels la liberté de l'âme est tout, n'avons-nous pas besoin d'y regarder à deux fois? Et nous est-il permis d'empêcher violemment un homme même de se damner s'il le veut?

Peut-être sont-ce là des questions naïves qui vous feront sourire, Monseigneur, parce qu'elles prouvent tout au plus mon ignorance. Peut-être aussi l'objection est-elle plus sérieuse que je n'ose le croire et vous paraîtra-t-elle digne de fixer un moment votre bienveillante attention. Quoi qu'il en soit, je vous prie d'excuser la grande liberté que j'ai osé prendre.

Daignez agréer, Monseigneur, avec l'humble hommage de mon respect, l'expression de mon admiration pour la science et la sûreté de doctrine avec lesquelles vous défendez la vérité catholique.

Louis Desambure.

RÉPONSE

Nous ne pouvons pas traiter à fond, en ce moment, cette question, qui a été déjà souvent traitée et résolue; nous n'en dirons qu'un mot.

Le R. P. Coconnier, professeur de théologie dogmatique à l'Université catholique de Fribourg, s'exprime ainsi :

« Je vais montrer qu'il se présente des cas où la nécessité *impose* de recourir à l'hypnotisme; où les avantages thérapeutiques de ce traitement surpassent à tel point les inconvénients qu'il peut entraîner, que l'emploi en devient *certainement permis*, et que le négliger serait *déraisonnable autant que cruel*. » (P. 299.)

Le savant dominicain confirme sa doctrine sur ce point par des exemples connus. Il rappelle que des hommes et des femmes ont été guéris de la manie ou de la tentation violente et persistante du suicide, de l'alcoolisme, du vol.

Le Dr Bérillon écrit dans la *Revue de l'hypnotisme :* « En limitant nos

expériences aux traitements des vices, des troubles mentaux, des instincts pervers ... nous avons pu guérir par suggestion, un certain nombre d'enfants qui présentaient des habitudes de mensonge irrésistible, de vol, de cruauté, de pratiques solitaires, de paresse invincible, de malpropreté, d'indocilité, de pusillanimité. Les résultats complètement favorables enregistrés jusqu'à ce jour sont trop nombreux pour ne pas entraîner la conviction de tous ceux qui seraient tentés de les contrôler de bonne foi. »

C'est ainsi qu'un grand nombre de médecins ont pu obtenir des résultats sérieux sur des enfants, des adolescents, des hommes et des femmes, et les délivrer de certaines passions.

Voilà les faits, et ces faits ne sont pas éphémères, mais permanents.

Le R. P. Coconnier applique ainsi, à ces guérisons, un principe connu de saint Thomas : « Nul homme prudent ne peut consentir à une perte, s'il ne doit trouver une compensation dans quelque bien égal ou supérieur à celui dont il se prive. Tel est le principe que pose saint Thomas, voulant résoudre cette question : « Si l'homme, en certaines circonstances, peut se permettre tel acte d'où suive la perte momentanée de l'usage de la raison. » Cela est permis, dit le saint Docteur, si une compensation doit avoir lieu. »

Le savant dominicain démontre sans peine que ces malheureux que l'hypnotisme guérit de la manie du vol, du suicide ou d'autres passions aussi mauvaises trouvent dans ce bienfait une large compensation à la suspension momentanée de l'usage de la raison, pendant le sommeil provoqué.

Rappelant le cas d'une femme guérie par l'hypnotisme, de la tentation du suicide, il écrit : « On le voit, pour cette femme, les avantages de l'hypnotisme étaient incomparablement supérieurs aux inconvénients qu'il pouvait présenter. Ces derniers étaient compensés bien au delà de ce qui était nécessaire. Donc, cette femme, en se faisant hypnotiser, et MM. Liégeois et Liébault, en l'hypnotisant, ont agi raisonnablement, et posé un acte, de soi, moralement bon. » (P. 305.)

Réflexions d'un lecteur de la « Revue »

I

Au sujet de l'hypnotisme. Il y a lieu, je pense, de voir dans l'hypnose — qu'elle soit spontanée, ou qu'elle soit l'effet d'une suggestion humaine — un simple état de nature, anormal seulement, et relevant plutôt de la pathologie que de toute autre science. De là à conclure avec vous qu'un hypnotisme scientifique, et surtout médical, est licite, la déduction me semble juste, aussi n'y contredirai-je point. J'ajoute que s'il y a parfois apparition de phénomènes suspects dans l'hypnotisme, voire de phénomènes apparemment contre nature, et qui pour moi le sont, ce n'est pas une raison suffisante d'assigner à l'hypnose un caractère et une provenance diaboliques, comme le fait le P. Franco; c'est seulement un motif de penser qu'il y a peut-être incidemment coopération mystérieuse au phénomène de *quelqu'un* ayant intérêt à fausser l'expérience — loyale ou censée telle — de l'hypnotisme.

Reste à savoir si, ce *quelqu'un* étant tenu à l'écart, comme j'espère qu'il se peut dans le suggestionnisme, l'expérience est encore susceptible de résultats intéressants. Cela ne m'est pas démontré, et s'il paraît licite de recourir à la seule suggestion médicale telle que vous l'entendez, en revanche on peut douter que ce recours soit grandement efficace. Une simple question : cette suggestion-là a-t-elle véritablement guéri un seul cas maladif autre que l'hystérie, et l'hystérie elle-même est-elle guérie radicalement par les procédés de la clinique de Nancy ou de la Salpêtrière? Si la réponse est oui, je m'incline volontiers. Si elle est non, je ne dirai pas de l'hypnotisme médical qu'il est « intrinsèquement mauvais », je regretterai seulement, sans en être surpris, l'avortement de sa tentative (1).

II

A propos de la *Note sur un cas d'ecchymose par suggestion*. Vous dites à ce sujet : « M. le D[r] Goix met d'abord, et fort justement, la stigmatisation hors de cause. Mais, cette question mise de côté, qui

(1) La réponse est *oui*, sans hésitation; nous l'avons déjà établi, dans l'article que nous avons publié sur les controverses de l'hypnotisme. On ne compte plus les sujets hystériques ou non hystériques, hommes et femmes, guéris par l'hypnotisme.

sait, dites-vous plus loin, si l'*autographisme* ne rendrait pas raison de l'ecchymose observée? »

Ce n'est qu'une hypothèse évidemment. Cependant votre explication par l'*autographisme* est une théorie qui paraît acceptable, et je me demande, à ce propos, pourquoi le Dr Surbled nie que l'*autographisme* puisse jouer un rôle dans le processus inconnu des stigmates sacrés. En effet, de deux choses l'une : ou il pense au fond, sans le dire, que le *vulnus amoris* des mystiques procède d'une cause surnaturelle ou extra-naturelle, comme on voudra, et pourquoi réprouve-t-il l'opinion simpliste, si l'on veut, mais à coup sûr pleine de sens commun du témoin qui conclut au miracle? Ou bien il est naturaliste dans l'espèce et pourquoi déclarer que « ni l'*autographisme*, ni l'hystérie, ni l'imagination n'expliquent la formation, le siège, l'écoulement sanguin périodique des plaies sacrées »? Oui pourquoi, si l'on s'inquiète d'une raison de nature au phénomène en question, pourquoi pas l'*autographisme?* Je sais bien qu'il faudrait admettre (1) que le *dermographe* ici n'est autre que le sujet lui-même, mais sait-on si cela ne peut être, et qui nous dit que l'imagination ne peut pas agir par retentissement sur les organes de la périphérie? L'Eglise, je le sais, réserve son jugement. Mais, par cette raison même, en attendant qu'elle se soit prononcée, la science a le champ libre, et l'opinion des simples a droit aussi à se produire, sous les réserves accoutumées qu'il faut.

III

Sur les photographies d'esprits. Dans le premier numéro de la *Revue*, à propos d'un travail de M. le Dr Guebhard sur les photographies d'esprits, M. le Dr Georges de la Morinais conclut : « La photographie des esprits se trouve ainsi condamnée sans appel. Les *effluves psychiques* n'existent pas ailleurs que dans l'imagination des spirites. L'*âme* ne s'extériorise pas, parce qu'elle est invisible, indépendante de la matière et de toute localisation, en un mot parce qu'elle est *spirituelle*. Voilà le dernier mot de la science. » C'est aller un peu vite, il me semble, et c'est beaucoup d'affirmations pour une fois. Je m'empresse de dire d'abord que, n'ayant pas lu le Dr Guebhard, je n'ai pas un instant le dessein de le discuter. J'observe seulement que, dans le compte rendu de son travail par l'écrivain de la *Revue*, il n'est question que des *psychicones* du Dr Baraduc, et pas du tout de la photographie spirite. — « Quant aux photographies spirites, écrivait le professeur Lombroso dans le récit de ses expériences, j'en ai vu plusieurs, mais pas une dont je sois sûr. Tant que je n'en aurai pas

(1) Toute la question est là. D'ailleurs, on ne saurait confondre une plaie avec une ecchymose. Dr S.

obtenu une moi-même, *je ne pourrai émettre aucun jugement.* » J'ignore si M. le Dr de la Morinais est allé, sous ce rapport, plus loin que le célèbre professeur, toujours est-il qu'avant de prononcer la condamnation « sans appel » de la photographie des esprits, il devrait bien à ses lecteurs de les édifier touchant les photographies dites « transcendantes » d'esprits dits « matérialisés », et spécialement de celles obtenues par le savant anglais, M. William Crookes avec Florence Cook, et de M. Aksakow avec Eglinton. Ne pas avoir là-dessus d'opinion téméraire, cela est bien; ne pas tenir à s'en faire une, ou refuser de s'en expliquer, lorsque l'on traite *ex professo* de la question psychique, cela me semble inadmissible. Du moins ce qu'on ne peut admettre, c'est un jugement sommaire s'étendant à des faits qu'on n'a pas pris la peine de discuter (1). Voilà mon sentiment. Et pour ce qui est, relativement à l'*âme,* du « dernier mot de la science », je pense, n'en déplaise au docteur, que ce mot est loin d'être dit. En tout cas, j'attends là-dessus avec curiosité l'étude à venir et annoncée sur le *corps astral* ou *périsprit, alias* médiateur plastique.

Moulins.

Fernand de Loubens.

∴

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de profiter de la faveur que vous accordez aux lecteurs de la *Revue du Monde Invisible*, de vous poser des questions pour vous exposer à mon tour une difficulté dant j'espère une solution.

Le *Cosmos* publie depuis quelque temps (nos 703, 704 et 705) un article de M. de Rochas sur les « Propriétés physiques de la force psychique » qui semble assez concluant, rehaussé qu'il est par l'autorité d'une revue scientifique et catholique, mais il me semble absolument nécessaire alors de considérer l'homme « comme étant composé de trois parties bien distinctes : l'homme intellectuel, immatériel qui est l'âme; l'homme intérieur, le sixième sens, l'instinct, et si l'on pouvait ainsi parler, l'âme matérielle; et enfin l'homme purement matériel ou le corps. » (*Cosmos*, no 703, p. 84.)

D'autre part, dans la *Revue du Monde Invisible* (p. 127), vous rejetez l'existence du *périsprit* ou *corps astral*, mais vous acceptez l'existence de l'*od* ou fluide magnétique, et vous émettez l'opinion que le magnétisme animal va prendre une place définitive dans la science.

(1) Nous traiterons ces questions dans le prochain numéro.

« Ce fluide occupant la même portion de l'espace que le corps charnel dont il aurait par conséquent la forme... et qui, comme la chaleur animale, rayonnerait hors de la surface cutanée, mais surtout par les organes des sens et les extrémités » (*Cosmos*, n° 703); ce fluide, *a*) *peut-on l'accepter* sans porter atteinte à l'union substantielle de l'âme et du corps; *b*) *quelle place lui donner dans sa philosophie?* est-ce une substance incomplète ou un accident?

Une deuxième question. Mon éloignement du monde civilisé ne m'a pas permis de suivre l'histoire de l'Académie des sciences psychiques dont vous parlez dans la *Revue* et d'une académie des études psychiques. Quelle différence y a-t-il entre ces deux académies?

Dans l'espoir que vous voudrez bien me renseigner, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueux sentiments.

CINIS, *Mis. d'Af.*

Carthage, institution Lavigerie, 5 août 1898.

RÉPONSE

La *Société* des sciences psychiques se compose de catholiques, d'occultistes, de spirites, de matérialistes et de libres-penseurs.

L'*Académie* des sciences psychiques, dont le Président est Mgr Méric, se compose *exclusivement* de laïques et d'ecclésiastiques qui font profession de foi d'une soumission absolue à tous les enseignements de l'Église catholique.

On répondra aux autres questions dans la *Revue*.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LE FANTOME DES VIVANTS

Les faits.

Nous avons établi avec la philosophie catholique, la théologie et l'histoire, la réalité du corps aérien ou du fantôme des défunts; nous avons constaté la réalité des apparitions des morts aux vivants. L'âme, séparée du corps qui se décompose dans la tombe, se fait quelquefois un corps aérien et sensible qui lui permet de nous apparaître, ici-bas, en se conformant aux lois générales de la Providencs.

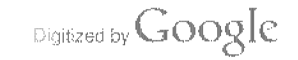
Mais, pendant la vie, quand l'âme est encore unie au corps, peut-elle s'entourer d'un périsprit, et apparaître aux vivants, à des distances quelquefois très éloignées?

M. Delanne a posé correctement la question : « Une personne A. apparaît à une autre B. dont elle est éloignée. A. et B. sont généralement unis par des liens de parenté et d'affection : on dit alors que B. a éprouvé une hallucination télépathique en voyant le fantôme de A. Cette apparition n'est pas fortuite, elle coïncide le plus souvent avec un événement important survenu dans la vie de A.; on dit alors que l'hallucination est véridique. Il y a un lien causal entre l'hallucination de B. et l'événement de A. »

Alfred Russell Wallace déclare qu'une apparition n'est pas simplement imaginaire et subjective, mais réelle, substantielle, objective, quand elle réunit les conditions suivantes :

Quand il y a simultanéité de perception du fantôme visible par deux ou par un plus grand nombre de personnes;

Quand le fantôme est vu par plusieurs personnes comme occupant différentes places, correspondant à un mouvement



apparent, ou bien quand il est vu à la même place, malgré le changement de position du ou des observateurs;

Quand l'apparition produit une impression sur des animaux domestiques;

Quand on constate des effets physiques causés par la vision;

Quand les fantômes, visibles ou non, ont pu être photographiés;

Quand on peut obtenir le moulage d'un membre de l'apparition.

Ces signes ou critères nous seront utiles quand nous étudierons les visions et les apparitions, et d'autres faits mystiques dont il n'est pas toujours aisé de constater la réalité. Il est si facile d'être victime de ses illusions, et des caprices de l'imagination!

Citons, d'abord, quelques faits, nous en chercherons ensuite l'explication.

II

Nous empruntons le récit suivant à Gorres, le grand mystique allemand. Il importe peu qu'un fait soit ancien ou récent. Qu'il soit authentique, cela suffit.

Marie, femme de Goffe, de Rochester, est attaquée d'une maladie de langueur et conduite à Westmulling, à 9 milles de sa demeure, dans la maison de son père, où elle mourut le 4 juin 1691. La veille de sa mort, elle ressent un grand désir de voir ses deux enfants qu'elle a laissés chez elle aux soins d'une bonne. Elle prie donc son mari de louer un cheval pour qu'elle puisse aller à Rochester, et mourir près de ses enfants.

On lui fait observer qu'elle n'est pas en état de quitter son lit et de monter à cheval. Elle persiste, et dit qu'elle veut au moins essayer : « Si je ne puis me tenir, dit-elle, je me coucherai tout du long sur le cheval : car je veux voir mes chers petits. »

Un ecclésiastique vint la voir encore vers dix heures du soir. Elle se montre parfaitement résignée à mourir et pleine de confiance dans la miséricorde divine. « Toute ma peine, dit-elle, c'est de ne plus voir mes enfants. »

Entre une heure et deux du matin, elle a comme une extase. D'après le rapport de la veuve Turner qui veillait près d'elle pendant la nuit, ses yeux étaient ouverts et fixes et sa bouche fermée. La garde approcha les mains de sa bouche et de ses narines, et ne sentit aucun souffle; elle crut donc que la malade était évanouie, et elle ne savait trop si elle était morte ou vivante.

Lorsqu'elle revint à elle, elle raconta à sa mère qu'elle était allée à Rochester, et qu'elle avait vu ses enfants. « C'est impossible, dit la mère; vous n'êtes pas sortie tout ce temps de votre lit. — Eh bien, dit l'autre, je suis pourtant allée voir mes enfants cette nuit pendant mon sommeil. »

La veuve Alexandre, bonne des enfants, affirma de son côté, que le matin, un peu avant deux heures, elle avait vu Marie Goffe sortir de la chambre voisine de la sienne, où l'un des enfants dormait seul, la porte ouverte, et venir ensuite dans la sienne, qu'elle était restée environ un quart d'heure près du lit où elle était couchée avec l'enfant le plus petit. Ses yeux se remuaient, et ses lèvres semblaient parler : mais elle ne disait rien.

La bonne se montra prête à confirmer par serment devant les supérieurs tout ce qu'elle avait dit, et à recevoir ensuite les sacrements. Elle ajouta qu'elle était parfaitement éveillée et qu'il commençait déjà à faire jour : car c'était l'un des plus longs jours de l'année. Elle s'était assise sur son lit, avait regardé et observé attentivement l'apparition, et avait entendu sonner deux heures à la cloche qui était sur le pont. Au bout de quelques instants, elle avait dit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, qui es-tu? » A ces mots, l'apparition s'était évanouie.

La bonne jeta vite sur elle ses vêtements pour suivre le fantôme, mais elle ne put découvrir ce qu'il était devenu. C'est alors qu'elle commença à être saisie d'un certain effroi. Elle sortit de la maison, qui était située sur le quai, se promena quelques heures, en allant voir ses enfants de temps en temps.

Vers cinq heures du matin, elle frappa à la porte de la maison voisine; mais on ne lui ouvrit qu'une heure plus tard,

et elle raconta ce qui s'était passé. On lui dit qu'elle avait rêvé : mais elle répondit : « Je l'ai vue, cette nuit, aussi clairement que je l'ai vue jamais dans toute ma vie. »

Une des personnes qui l'entendaient parler ainsi, Marie, femme de J. Sweet, apprit le matin que Mme Goffe était à la dernière extrémité et qu'elle voulait lui parler. Elle alla donc à Mulling le même jour, et la trouva mourante. La mère de la malade lui raconta, entre autres choses, que sa fille avait beaucoup désiré de voir ses enfants, et qu'elle prétendait même les avoir vus.

Marie se rappela les paroles de la bonne; car, jusque-là, elle n'en avait point parlé, croyant qu'il y avait eu illusion de sa part. Th. Tilson, curé d'Aylesworth, près de Maidstone qui a publié ce fait, l'apprit d'une manière détaillée le jour de la sépulture de Carpenter, père de M. Goffe. Le 2 juillet, il fit une enquête très exacte auprès de la bonne et des deux voisins qu'elle était allée trouver le matin.

Le lendemain, la chose lui fut confirmée par la mère de M. Goffe, par l'ecclésiastique qui était venu la voir le soir et par la garde qui l'avait veillée la nuit. Tous furent unanimes dans leur témoignage ; tous étaient des personnes intelligentes, calmes, incapables de tromper et qui d'ailleurs, n'avaient aucun intérêt à le faire. Ce fait réunit donc toutes les conditions qui peuvent le rendre incontestable. On peut lire encore ce récit dans un livre publié en allemand, à Nuremberg, sous le titre de : *La Certitude des esprits démontrée.*

III

On a souvent cité cette belle parole de William Thomson : « La science est tenue par l'éternelle loi de l'honneur, de regarder en face tout problème qui peut franchement se présenter à elle. » Cette pensée a décidé des savants anglais, dont les travaux sont connus de l'Europe, à former une *Société de recherches psychiques*, à continuer les études de Crookes et de Wallace, et à rechercher dans toute l'Angleterre des faits

d'apparition et de bilocation attestés par des témoins d'une autorité indiscutée.

De cette enquête sévère est sorti ce livre très remarquable, *Fantômes des vivants* : *Phantasms of the Living*, dont les traducteurs français ont donné cette version inexacte : Hallucinations télépathiques des vivants (1).

C'est dans cet ouvrage, publié en 1882 que nous trouvons les observations que nous allons citer :

J'ai été vue trois fois, écrit Mme Stone, alors que je n'étais pas réellement présente, et chaque fois par des personnes différentes. La première fois, ce fut ma belle-sœur qui me vit. Elle me veillait après la naissance de mon premier enfant. Elle regarda vers le lit où je dormais, et elle me vit distinctement ainsi que mon double. Elle vit d'une part mon corps naturel, et, de l'autre, une image spiritualisée et affaiblie. Elle ferma plusieurs fois les yeux, mais, en les rouvrant, elle voyait toujours la même apparence. La vision s'évanouit au bout d'un peu de temps. Elle pensa que c'était signe de mort pour moi, et je n'entendis parler de cela que plusieurs mois après.

La seconde vision fut aperçue par ma nièce. Elle habitait avec nous à Dorchester. C'était un matin de printemps; elle ouvrit la porte de sa chambre. J'étais habillée d'une robe de deuil noire, j'avais un col blanc, un bonnet blanc; c'était les vêtements que je portais ordinairement, étant alors en deuil de ma belle-mère. Elle ne me parla pas, mais elle me vit, et elle crut que j'allais dans la *nursery*. A déjeuner, elle dit à son oncle : Ma tante était levée de bonne heure, ce matin, je l'ai vue aller dans la *nursery*. — Oh! non, Jeanne, répondit mon mari, elle n'était pas très bien, et elle doit déjeuner dans sa chambre avant de descendre.

Le troisième cas fut le plus remarquable. Nous avions une petite maison à Weymouth, où nous allions de temps en temps pour jouir de la mer. Une certaine Mme Samways nous servait quand nous étions là, et gardait la maison en notre

(1) *Phantasms of the Living*, par MM. Gurney, Myers et Podmire, traduit par M. Marilley, sous le patronage de la Société des Recherches psychiques, avec une préface du Dr Richet.
Cet ouvrage contient un très grand nombre de faits de bilocation scientifiquement constatés, mais inexpliqués.

absence : c'était une femme agréable et tranquille, tout à fait digne de confiance, elle était la tante de notre vieille domestique Kitty Balston qui était alors avec nous, à Dorchester. — Kitty avait écrit à sa tante, le jour qui précéda la vision, elle lui annonçait la naissance de mon plus jeune enfant, et lui disait que j'allais bien.

La nuit suivante, Mme Samways alla à une réunion de prières, près de *Clarence Buldings ;* elle était *baptiste.* Avant de partir, elle ferma une porte intérieure qui conduisait à une petite cour, derrière la maison, elle ferma les portes de la rue et emporta les clefs dans sa poche. A son retour, en ouvrant la porte de la rue, elle aperçut une lumière à l'extrémité du passage, en approchant, elle vit que la porte de la cour était ouverte. La lumière éclairait la cour dans tous ses détails, j'étais au milieu. Elle me reconnut distinctement, j'étais couverte de vêtements blancs, très pâle et l'air fatigué. Elle fut effrayée, elle s'avança vers la maison d'un voisin, et s'évanouit dans le passage.

Lorsqu'elle fut revenue à elle, le capitaine Court l'accompagna dans la maison qui était exactement telle qu'elle l'avait laissée : la porte était hermétiquement fermée. J'étais à ce moment très faible, et je restai plusieurs semaines entre la vie et la mort.

IV

Autre observation, empruntée au même recueil :

Un jeudi soir, vers le milieu d'août, en 1849, j'allais, comme je le faisais souvent, passer la soirée avec le P. Harrisson et sa famille, avec laquelle, depuis bien des années, j'avais les rapports les plus intimes. Comme le temps était très beau, nous allâmes y passer avec les voisins, la soirée aux *Surrey Zoological Gardens.* Je note ceci tout particulièrement parce que cela prouve que Harrisson et sa famille étaient incontestablement en bonne santé ce jour-là, et que personne ne se doutait de ce qui allait arriver.

Le lendemain, j'allai rendre visite à des parents dans l'*Hertfordshire*, qui habitaient dans une maison appelée

Flamstead Lodge, à 20 milles de Londres, sur la grande route. Nous dînions d'habitude à 2 heures, et, le lundi, dans l'après-midi suivant, lorsqu'on eut dîné, je laissai les dames au salon, et je descendis à travers l'enclos, jusqu'à la grande route.

Remarquez bien que nous étions au milieu d'une journée du mois d'août, avec un beau soleil, sur une grande route fort large où il passait beaucoup de monde, à 100 mètres d'une auberge. J'étais moi-même parfaitement gai; j'avais l'esprit à l'aise, il n'y avait rien autour de moi qui pût exciter mon imagination. Quelques paysans étaient auprès de là, à ce moment même.

Tout à coup un fantôme se dressa devant moi, si près que, si c'eût été un être humain, il m'eût touché, m'empêchant, pour un instant, de voir le paysage et les objets qui étaient autour de moi; je ne distinguais pas complètement les couleurs de ce fantôme, mais je voyais ses lèvres remuer et murmurer quelque chose; ses yeux me fixaient et plongeaient dans mon regard avec une impression si intense et si sévère que je reculai et marchai à reculons.

Dieu juste, c'est Harrisson! quoique je n'eusse point pensé à lui, le moins du monde, à ce moment-là. Après quelques secondes qui me semblèrent une éternité, le spectre disparut : je restai cloué sur place pendant quelques instants, et l'étrange sensation que j'éprouvai fait que je ne puis douter de la réalité de la vision. Je sentais mon sang se glacer dans mes veines; mes nerfs étaient calmes, mais j'éprouvais une sensation de froid mortel, qui dura pendant une heure, et qui me quitta peu à peu à mesure que la circulation se rétablissait. Je n'ai jamais ressenti pareille sensation, ni avant, ni après. Je n'en parlai pas aux dames, à mon retour, pour ne pas les effrayer, et l'impression désagréable perdit de sa force graduellement.

J'ai dit que la maison était près de la grande route; elle était située au milieu de la propriété, le long d'un sentier qui mène au village, à 200 ou 300 mètres de toute autre maison. Il y avait une grille en fer de 7 pieds de haut, devant la façade, pour protéger la maison contre les vagabonds; les

portes sont toujours fermées à la nuit tombante: une allée, longue de 30 pieds, toute en gravier, ou pavée, menait de la porte d'entrée au sentier. Ce jour-là, la soirée était très belle et très tranquille :

Placée comme elle était, personne n'eût pu approcher de la maison, dans le profond silence d'une nuit d'été, sans avoir été entendu de loin. En outre, il y avait un gros chien dans un chenil, placé de manière à garder la porte d'entrée, et destiné surtout à avertir dès qu'on entrait. A l'intérieur de la maison un petit terrier qui aboyait contre tout le monde et à chaque bruit.

Nous allions nous retirer dans nos chambres, nous étions assis dans le salon qui est au rez-de-chaussée, près de la porte d'entrée, et nous avions avec nous le petit terrier. Les domestiques étaient allés se coucher dans une chambre à 60 pieds plus loin. Ils nous dirent lorsqu'ils furent descendus, qu'ils étaient endormis et qu'ils avaient été éveillés par le bruit. Tout à coup il se fit à la porte d'entrée un bruit si grand et si répété (la porte semblait remuer dans son cadre et vibrer sous des coups formidables) que nous fûmes, de suite, debout, tout remplis d'étonnement, et les domestiques entrèrent, un moment après, à moitié habillés, descendus à la hâte de leur chambre, pour savoir ce qu'il y avait.

Nous courûmes à la porte, mais nous ne vîmes rien, nous n'entendîmes rien, *et les chiens restèrent muets. Le terrier* contre son habitude, *se cacha, en tremblant, sous le canapé, et ne voulut pas rester à la porte, ni sortir dans l'obscurité.* Il n'y avait pas de marteau à la porte, rien qui pût tomber, et il était impossible, à qui que ce fût, d'approcher, ou de quitter la maison, dans ce grand silence, sans être entendu. Tout le monde était effrayé, et j'eus beaucoup de peine à faire coucher nos hôtes et nos domestiques. Moi-même, j'étais si peu impressionnable que je ne rattachai pas alors ce fait à l'apparition du fantôme que j'avais vu dans l'après-midi, mais que j'allai me coucher, méditant sur tout cela, et cherchant mais en vain, quelque explication pour satisfaire mes hôtes.

Je restai à la campagne jusqu'au mercredi matin, ne me

doutant pas de ce qui était arrivé pendant mon absence le matin que je rentrai en ville, et je me rendis à mes bureaux. Mon employé vint à ma rencontre sur la porte, et me dit : « Un monsieur est déjà venu deux ou trois fois ; il désire vous voir de suite ; il est sorti pour aller chercher un biscuit, mais il revient de suite. »

Quelques instants après, ce monsieur revient, je le reconnus pour un M. Chadowick, ami intime de la famille Harrisson. Il me dit, alors, à ma grande surprise : Il y a eu une terrible épidémie de choléra dans *Wandsworth Road*, voulant dire chez M. Harrisson : tous sont partis. Mme Rosco est tombée malade le vendredi et est morte ; sa bonne est tombée malade le même soir et est morte : Mme Harrisson a été atteinte le samedi matin, et est morte le même soir ; la femme de chambre est morte le dimanche... Le pauvre Harrisson a été pris le dimanche soir, il a été très malade lundi et hier... il a supplié instamment son entourage lundi et hier, de vous envoyer chercher, mais l'on ne savait où vous étiez. Prenons vite un cab, et venez avec moi, ou vous ne le verrez pas vivant.

Je partis avec Chadowick, à l'instant, mais Harrisson était mort avant que nous arrivions.

H. B. Garling.

V

Gorres qui prétend voir quelquefois dans la bilocation, l'effet d'une disposition naturelle, raconte le fait suivant, au troisième volume de sa *Mystique*, p. 318.

Un jeune homme de Londres qui connut Morton, était, d'après le témoignage de celui-ci, sobre, religieux, grave ; on n'avait jamais remarqué en lui ni goût pour le merveilleux, ni dispositions à la folie, aux songes, aux illusions, comme il arrive si souvent chez ceux qui voient des fantômes, et cependant, voici ce qui lui arriva.

Il était apprenti chez un marchand de Londres, et était sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, ou son maître avait

un comptoir. Le navire était prêt; son maître ayant à faire des lettres et d'autres préparatifs nécessaires, ne put le prendre à table avec lui pour manger, et lui dit de rester dans son cabinet jusqu'à ce qu'il vînt le remplacer. Après avoir mangé, il descendit pour l'envoyer manger à son tour, et le vit, par la porte du cabinet, assis près du teneur de livres, comme il l'avait laissé auparavant.

Obligé, à l'instant même, de remonter dans la salle à manger d'où il venait de descendre, il laissa le jeune homme dans son cabinet sans lui parler; mais, quand il fut en haut, il l'aperçut à table, avec les autres gens de la maison. La chambre où ils étaient assis ouvrait sur l'escalier, de sorte que, de celui-ci, on pouvait très bien y voir, et qu'aucune illusion n'était possible. Le jeune homme n'avait donc pu monter l'escalier, et passer à côté de lui, d'une manière naturelle sans parler de l'inconvenance qu'il aurait commise en agissant ainsi. Le maître ne lui adressa pas la parole, ce dont il se repentit ensuite : mais comme il était bouleversé, il entra dans la salle à manger qui était située à droite de celle des gens de la maison. Il envoya aussitôt quelqu'un voir si le jeune homme était à table avec ceux-ci, et on l'y trouva, en effet, de sorte que ce qu'il avait vu dans son cabinet ne devait être que son image (son double).

D'autres faits qui arrivèrent plus tard, prouvent que c'était chez lui une disposition naturelle. Écrivant à son maître, de la ville de Boston, où il était depuis quelque temps, il lui demanda, en post-scriptum, des nouvelles de son frère : car, disait-il, « dernièrement, le 20 du mois de juin, à six heures du matin, étant dans mon lit, parfaitement éveillé, j'ai vu mon frère au pied du lit, ouvrant mes rideaux, et me regardant sans rien dire. Quoique effrayé, j'eus cependant, le courage de lui dire : Qu'as-tu, mon frère? Il avait la tête entourée d'un linge sanglant, il était très pâle et d'un aspect terrible. Il me répondit : J'ai été tué indignement par tel et tel, il faut que je sois vengé; puis il disparut. » Son frère, en effet, étudiant à Londres, avait été assommé quinze jours avant la date de la lettre, dans une rixe avec un tisonnier, il était mort de sa blessure.

Morton lut la lettre une heure après son arrivée à Londres, il connaissait très bien la personne, l'écriture et le frère, et ne pouvait par conséquent, être trompé.

VI

Le phénomène miraculeux de la bilocation est fréquent dans la vie de quelques Saints.

Nous lisons dans les actes du procès de canonisation de saint Alphonse de Liguori le fait suivant : Le 21 septembre 1774, pendant qu'il était à Arienzo, petite ville de son diocèse, le vénérable serviteur de Dieu tomba dans une sorte d'extase. Il resta deux jours, sans mouvement, sans signe apparent de vie, assis dans son fauteuil, et plongé dans un profond sommeil. Son domestique voulut l'éveiller, mais le vicaire général, Nicolas di Rubino, qui se trouvait là, s'y opposa et lui ordonna de se contenter de rester auprès du malade, et de se tenir prêt à faire ce qu'il demanderait.

Le saint s'éveilla, enfin, agita sa sonnette, et frappé de l'air d'étonnement et de frayeur qu'il voyait dans ses serviteurs, il leur dit : Qu'est-il arrivé? — Mais, répondirent-ils, voilà deux jours que vous ne parlez pas, que vous ne mangez pas, que vous ne donnez plus signe de vie!...

— Vous avez donc cru que je dormais, leur dit saint Alphonse, vous ne savez donc pas que je suis allé assister le Pape qui vient de mourir.

On apprit bientôt en effet, que Clément XIV était mort au moment précis où saint Alphonse s'était éveillé et avait appelé ses serviteurs, c'est-à-dire le 22 septembre vers sept heures du matin.

Nous empruntons à Gorres ce récit : Octave Piccino, déjà très vieux, avait prié Joseph de Copertino, de venir l'assister dans ses derniers moments. Celui-ci lui répondit : « Je vous le promets quand même je serais à Rome : » il accomplit, en effet, sa promesse à la lettre. Lorsque Octave tomba malade de sa dernière maladie, Joseph était à Rome ; mais il parut

tout à coup, aux yeux du moribond pour le fortifier. Un grand nombre de personnes le virent, entre autres, la sœur Thérèse qui, étonnée, à sa vue, lui dit : « Ah ! frère Joseph, comment vous trouvez-vous ici ? — Pour bénir l'âme de ce vieillard, » lui répondit-il, et il disparut aussitôt.

Pendant qu'il demeurait à Assise, sa mère, mourante à Copertino, s'écria douloureusement : « O mon fils, Joseph, ne te verrais-je donc plus ? » Une grande lumière remplit aussitôt sa chambre, et la mourante, voyant son fils, s'écria remplie de joie : « O frère Joseph, mon fils ! » — Or, en ce même moment, il sortit précipitamment de sa cellule pour aller prier dans l'église. Un frère, le rencontrant, lui demanda la cause de sa tristesse. Il répondit : « Ma pauvre mère vient de mourir . »

Ce fait de bilocation fut bientôt connu par les lettres qui arrivèrent de Copertino, et par les témoins qui avaient vu le saint assister sa mère.

La même chose arriva plusieurs fois à saint Pierre d'Alcantara. Une fois entre autres, pendant qu'il était en Castille, deux gentilshommes rongés par des scrupules de conscience, le voient s'avancer vers eux ; il leur donne la paix, et disparaît à leurs yeux étonnés. Plus tard, ils prièrent plusieurs fois le Seigneur dans leur angoisse de venir à leur secours par les mérites du saint, et il leur apparut comme la première fois. Comme ils racontèrent à d'autres ce qui leur était arrivé, ceux-ci leur racontèrent à leur tour le fait suivant.

Le fils de Balthazar de Frias étant tombé malade à Arena, le saint, sur la prière du père, apparut dans la chambre où était le malade, le consola et le guérit, quoiqu'il fût à plusieurs milles de distance (1).

VII

Au mois de novembre 1571, saint François Xavier se trouvait sur un navire qui allait du Japon en Chine. Après sept jours

(1) *Mystique*, t. II, p. 396.

de traversée, il fut assailli par une violente tempête qui dura cinq jours. Quinze hommes qui étaient descendus dans la chaloupe furent emportés et disparurent dans l'obscurité de la tempête. La tempête étant un peu apaisée, les hommes du navire se préoccupèrent de la chaloupe. — Avant trois jours, nous la retrouverons, dit le saint, ne perdez pas courage.

Le lendemain, le matelot monté sur le mât, explora l'horizon et ne vit rien. Le saint passa une grande partie de la nuit en prières, et annonça que les quinze hommes étaient sauvés. Mais les matelots ne voyaient rien, fatigués d'attendre, et se trouvant en danger, ils voulurent partir.

Le saint les supplia d'attendre, redoubla ses prières, et l'on vit, enfin, la chaloupe avec ses quinze hommes, approcher et accoster doucement le navire.

« Dès qu'on eut embrassé ces hommes, dit le R. P. Bonhours, dans la *Vie* du saint, on voulut savoir leur aventure, et on fut bien surpris d'apprendre qu'ils étaient venus au milieu de la plus horrible tempête qui se vît jamais, sans craindre ni de périr, ni de s'égarer, parce que, disaient-ils, François Xavier était leur pilote et que sa présence ne laissait pas la moindre inquiétude. Comme les gens du navire soutenaient que le Père ne les avait point quittés, ceux de la chaloupe qui l'avaient toujours vu auprès d'eux, tenant le gouvernail, ne pouvaient croire ce qu'on leur disait. Après un peu de contestation, les uns et les autres jugèrent que le saint avait été en même temps en deux lieux, et un miracle si visible fit tant d'impression sur l'esprit de deux Sarrasins esclaves qui se trouvaient dans la chaloupe, qu'ils se convertirent à la vraie foi. »

Les faits préternaturels de bilocation ne sont pas rares dans les vies de saint Martin de Porres, de saint Antoine de Padoue, de Marie d'Agréda et d'un grand nombre d'autres saints. Ils rappellent dans leurs mouvements rapides et mystérieux l'agilité qui sera le privilège du corps spirituel des bienheureux. *Surget corpus spiritale.*

Autant ce spectacle est troublant, obscur, mystérieux quand on le considère dans la nature humaine, livrée à ses propres forces, autant il est lumineux, consolant, dans la vie des Saints

élevés à une intimité familière avec Dieu. Je ne sais quel air pur et plus rafraichissant nous arrive de ces sommets où les Saints ont établi leur demeure. Ils sont plus près de Dieu, et ils en reçoivent des communications et des énergies qui soumettent un instant à leur volonté le temps, l'espace, la matière. Affranchis par miracle des nécessités qui pèsent sur nous, et qui enchainent l'âme au corps, ils s'élèvent, ils défient l'espace, ils vont, fascinés, attirés par le charme vainqueur d'un amour qui les ravit, et déjà, la majesté de Dieu les enveloppe.

Qu'il est difficile d'expliquer ces faits! Nous venons de les constater, il est temps d'en chercher la raison et le procédé.

Élie Méric.

(*A suivre.*)

LE MIRACLE

Le miracle n'est ni une violation des lois de la nature, ni une dérogation à ces lois.

Le miracle est un phénomène irrégulier et divin, c'est-à-dire produit par Dieu en dehors de la loi ou de ce qu'il est convenu d'appeler loi. C'est là ce qui le constitue dans son essence de miracle dans l'ordre ontologique ou de l'existence (1).

Mais si les faits sensibles en sont la matière, l'élément spécifique et formel c'est sa production par Dieu en dehors des lois.

Voilà l'élément principal du miracle. Aussi est-il devenu le point de mire de tous les incrédules. S'ils n'osent pas, comme le plaisant du siècle dernier, placer dans les sanctuaires miraculeux l'écriteau qui portait :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu,

ils opposent au miracle une fin de non-recevoir. A leurs yeux, la loi est une divinité intangible : elle est aussi nécessaire qu'immuable et universelle. Elle ne peut donc souffrir aucune suspension, aucune exception; elle ne s'accommodera jamais de la moindre dérogation : à plus forte raison il ne peut être question, dans le miracle, de la transgression d'une loi, de sa violation. Et pour eux, le miracle n'est pas autre chose. Dieu lui-même, disent-ils, ne peut pas modifier les lois.

Et ce qui est plus déplorable encore, c'est que des écrivains bien intentionnés (2), des auteurs catholiques en grand nombre se font souvent l'écho de ces erreurs.

Aussi les impies ne dissimulent plus leur joie : ils jouissent de nos divisions et de notre facilité à admettre les opinions les plus

(1) Pris dans l'ordre logique ou de la connaissance, c'est-à-dire comme vrai pour nous et comme signe d'une vérité dont il est la preuve, le miracle renferme un autre élément qu'on appelle la vérité relative : c'est sa connexion avec une vérité qu'il confirme; c'est en un mot la fin visible du miracle.

(2) Citons seulement Bergier, qui dans son dictionnaire de théologie, article miracle, définit le miracle : « Un événement contraire aux lois de la nature. » C'est donner le bâton pour se faire battre.

dangereuses sous prétexte qu'il faut être de son temps et mettre la foi en harmonie avec la science moderne.

Mais il faut que le miracle soit en opposition avec les lois, en les supposant immuables et nécessaires.

Le P. de Bonniot regrette que les catholiques fassent tant de concessions à l'incrédulité : « On introduit fréquemment, dit-il (1), dans la définition du miracle des termes qui sont l'occasion de malentendus très fâcheux et le prétexte de beaucoup d'objections. Ainsi, le miracle étant une œuvre que les agents naturels ne peuvent produire, on dit qu'il est une dérogation aux lois de la nature. Or, cette expression présente d'abord un sens qui, pris en toute rigueur, devient absolument faux. »

Du reste, la vraie science n'est pas moins hostile que la foi à cette terminologie pleine d'équivoques et de dangers. Nous pouvons nous en rapporter sur ce point à M. Rabier et au Dr Rozier, deux auteurs peu suspects de cléricalisme.

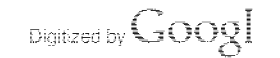
Le premier, ancien professeur de philosophie au lycée Charlemagne, et bien connu pour ses idées antireligieuses, a écrit dans sa Psychologie : « Toutes les lois scientifiques sont hypothétiques (2). Quand le savant dit : le soleil se lèvera demain, il sous-entend : si toutes les causes restent les mêmes. Intervient-il quelque cause nouvelle, qui modifie l'effet attendu, le savant ne dit point que la loi est violée, car la loi ne dit pas que les causes étant autres, l'effet doit rester le même. » Or, la cause du miracle est extranaturelle.

Quant au docteur Rozier (3), il écrivait en 1897, un article sur le miracle. Là il prenait à partie le P. Bulliot en niant l'extranaturel et le surnaturel. Mais il ne s'élève pas moins énergiquement, au nom du monde savant, contre l'emploi de ces mots : dérogation aux lois de la nature. « Généralement, dit-il, on comprend très mal le mot miracle, on veut le faire synonyme de dérogation aux lois de la nature, c'est une grande erreur : Il n'y a jamais eu aucune dérogation aux lois de la nature. » Il est vrai que sa définition du miracle ne s'applique tout au plus qu'aux miracles du troisième ordre, qui n'ont de surnaturel que la manière dont ils sont produits; c'est pour cela qu'il ne voit qu'un aiguillage vers la guérison et une accélération

(1) P. de Bonniot. *Le Miracle et ses contrefaçons*, 3e édit., p. 18.

(2) Cela n'empêche pas de les supposer nécessaires : leur nécessité est alors hypothétique. Dans les mêmes circonstances, elles s'exécutent toujours.

(3) Le Dr Rozier prétend que le miracle est l'effet de lois naturelles connues ou inconnues. M. d'Houtteville le faisait dépendre de lois générales naturelles mais inconnues. Les incrédules n'ont pas oublié cette concession excessive. La seule loi naturelle qui explique le miracle, c'est la loi de la Providence. Elle est plus que générale, elle est universalissime; mais elle est connue.



des phases de la maladie dans un miracle de guérison, le tout produit par les lois existantes de la nature : « Seulement, dit-il, ce qui différencie ce phénomène ou cet événement des autres semblables, c'est qu'il provient d'une action divine; le déterminisme seul constitue le miracle. »

Mais de cette dernière phrase, on peut tirer le caractère surnaturel ou extranaturel du miracle, caractère que le D[r] Rozier s'évertue en vain à nier; car si c'est Dieu seul qui fait le miracle, Dieu n'agissant qu'en Dieu, tout ce qu'il produit par son intervention directe est produit en dehors de l'ordre naturel et par conséquent en dehors des lois de la nature. Du reste, il n'exclut pas absolument l'extranaturel absolu du miracle : « Non, dit-il (p. 237), dans le miracle, il n'y a qu'une seule chose extranaturelle (1) : c'est l'intervention directe pour un cas isolé, d'une puissance céleste. »

Mais, pour lui, le miracle est toujours au moins l'exécution de la loi : Rien ne se perd ou se crée.

Ce que nous voulons faire remarquer ici, c'est que tout en rejetant les termes de surnaturel et d'extranaturel, il avoue que « partout, nous trouverons les lois de la nature entièrement respectée » (p. 242).

Et il conclut (p. 237) : « Comme conséquence de ce que je viens de dire, on ne doit pas trouver une seule contradiction avec n'importe quelle loi connue.

Que dirait-il donc s'il admettait des faits extranaturels et même surnaturels dans lesquels la loi créée n'a rien à voir?

Nous pourrions nous contenter d'opposer MM. Rabier et Rozier à Voltaire, à Hume et à Littré.

Ainsi se trouverait réfutée par un de ses disciples cette définition de Voltaire : « Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables; par ce seul énoncé, un miracle est une contradiction : une loi ne peut pas être à la fois immuable et violée. » M. Rabier pourrait répondre que la non-exécution d'une loi n'est pas la violation de cette loi, cette loi serait-elle immuable, tant que les causes restent les mêmes.

M. Rabier se chargerait d'exécuter à la fois Voltaire, Hume et Littré en protestant contre les termes de violation, de transgression des lois dans le miracle, de contradiction aux lois de la nature.

(1) Le miracle n'est extranaturel ou surnaturel que par rapport aux forces naturelles déterminées de toute la nature créée. Pour Dieu et la puissance obédientielle, il n'y a rien d'extranaturel ni de naturel. Le miracle est donc avant tout une œuvre naturelle en soi; le mode seul dépasse la nature.

Car si Voltaire voit dans le miracle une violation des lois mathématiques, Hume ne le définit pas mieux quand il l'appelle : « une transgression de quelque loi de la nature par une volonté particulière de Dieu. »

Et quant à Littré, le miracle est pour lui « un acte contraire aux lois ordinaires de la nature et produit par une puissance surnaturelle ».

Mais on peut donner des définitions de Voltaire, de Hume et de Littré une réfutation directe, même en supposant les lois de la nature immuables et nécessaires autant qu'universelles.

Non, le miracle ne renferme aucune opposition à la nature ni par conséquent à ses lois.

Il y a longtemps que les docteurs chrétiens l'ont démontré d'une manière irréfutable, même pour les miracles appelés miracles à l'encontre de la nature, qualification qui n'est vraie que relativement, par rapport à notre manière de voir, et non pas d'une manière absolue et selon la rigueur des termes, comme le font remarquer avec raison les PP. Mazella, de Bonniot, M. Gandal, le P. Monsabré, M. Arthur Loth, après saint Augustin, saint Thomas d'Aquin et les savants docteurs de Salamanque.

« Le Dieu qui créa et constitua toutes les natures, dit le grand génie africain (1), ne fait rien de contraire à la nature, car une chose est naturelle à un être dès qu'elle a pour auteur celui de qui procède tout mouvement, tout nombre et tout ordre dans la nature... Il n'est point vrai que les miracles soient contre la nature. Comment, en effet, ce qui est produit par la volonté de Dieu serait-il contre la nature..., cette volonté constituant la nature de chaque chose créée ?...

Le miracle ne va donc point contre la nature, mais contre ce que nous connaissons de la nature. » Et le saint docteur appuie son interprétation sur le texte de saint Paul aux Romains, XI, 24, ainsi que sur le langage commun.

« Il (saint Paul) appelle ici contre nature ce qui est contraire à la coutume de la nature telle que l'intelligence humaine la comprend : ce qui consiste en ce que le sauvageon greffé avec l'olivier franc, ne produit plus de fruits sauvages, mais de grosses olives. » Et pour ce qui est du langage : « On appelle, dit-il, dans le langage humain, une chose contre nature ce qui se passe contrairement à l'usage de la nature tel que le connaissent les mortels... Ce n'est

(1) S. Augustin, *Contr. Faust.*, l. XXVI, ch. III ; *Cité de Dieu*, l. XXI, ch. VIII ; *Contr. Faust.*, l. XVI, ch. III.

pas contre nature pour Dieu : tout ce qu'il fait est pour lui naturel. »

Ainsi, le rafraîchissement des trois enfants dans la fournaise ardente où ils auraient dû être consumés si la coutume faisait loi, est appelé improprement un miracle à l'encontre de la nature. Le feu consume habituellement; mais de ce qu'il rafraîchit au lieu de consumer, en quoi cela contrarie-t-il la nature? Car le feu conserve toujours sa vertu et ne cesse pas d'être feu (1), quoique dans un cas particulier cette vertu ne soit pas mise en jeu ou soit neutralisée par quelque réfrigérant invisible qui produit l'effet très naturel de la rosée.

On ne peut pas protester plus énergiquement que saint Augustin contre l'emploi abusif de ces termes, appliqués au miracle : dérogation aux lois, violation des lois, suspension de ces lois, contradiction à ces lois.

A ses yeux, ce sont des termes erronés, parce qu'ils renferment tous quelque opposition à la nature.

Saint Thomas d'Aquin (2) ne s'exprime pas avec moins de clarté et d'énergie que son vénéré maître.

« Quoique Dieu agisse quelquefois en dehors de l'ordre établi parmi les êtres, il ne fait pourtant rien contre nature...

Rien de ce qui est fait par Dieu dans le monde créé, n'est contre nature, bien que cela paraisse contraire à l'ordre particulier de quelque nature. On appelle contre nature, un effet produit par Dieu, tandis que la nature garde une disposition contraire à cet effet, comme lorsque Dieu conserva sains et saufs les enfants dans la fournaise tout en laissant au feu la vertu de brûler, ou lorsque l'eau du Jourdain s'arrêta en gardant tout son poids. »

Saint Thomas appelle ordre particulier l'inclination d'un être particulier, par exemple, la tendance de la pierre à tomber, en vertu de la pesanteur. Mais à ses yeux, Dieu ne fait pas plus violence à la nature même particulière de tel ou tel corps que l'influence des corps célestes ne violente l'océan en soulevant les eaux par le mouvement régulier du flux et du reflux. Il faut bien accorder au moins que Dieu peut comme agent supérieur, ce que peuvent les astres du firmament qu'il a créé et qui n'agissent que par la vertu qu'il leur communique incessamment. Si le flux et le reflux ne sont

(1) Toutes les qualités d'un corps seraient changées que le corps pourrait rester essentiellement le même, les qualités étant des accidents par rapport à la substance d'un corps, leur disparition ne supprime pas nécessairement la substance, ce qui constitue les corps.

(2) S. Thomas, *Contr. Gent.*, l. III, ch. c; *De potentia*, q. 6, a. II, 3°.

pas des mouvements contre nature, bien qu'ils paraissent peu conformes au mouvement naturel de l'eau que la pesanteur attire au centre de la terre, à plus forte raison le miracle ne contredit en rien la nature dont la première règle est d'être soumise aux agents supérieurs. Il n'est pas plus contre nature que la corruption d'un corps nécessitée par la production d'un autre. La contradiction est apparente : elle n'est pas réelle; Dieu ne pouvant abdiquer les droits de sa puissance et de sa sagesse, est obligé de connaître, de vouloir et de diriger vers leur fin dernière qui est lui-même, toute créature naturelle ou surnaturelle : tout rentre dans l'ordre providentiel.

Et la loi de la Providence qui rattache tout à Dieu s'exécute toujours sans rencontrer aucun obstacle sans rien violenter. De là découle la raison digne de remarque apportée par le Docteur angélique (1). C'est que « tout ce qui vient après Dieu sert à Dieu d'instrument. Or, les instruments ont été faits dans le but de coopérer à l'action de l'agent principal pendant qu'il les met en mouvement : voilà pourquoi la matière et la forme de l'instrument doivent être telles qu'elles puissent se prêter à l'action qu'a en vue le principal agent. Et à cause de cela, ce n'est pas contre la nature de l'instrument qu'il soit mis en mouvement par le principal agent, mais c'est là au contraire une chose de la plus haute convenance. Ce n'est donc pas une chose contre nature que les choses créées soient mues par Dieu n'importe de quelle manière; car leur destination est de servir à exécuter ses volontés. Est-ce clair? Rien n'est plus naturel en soi que le miracle, pour saint Thomas (2).

Toute l'opposition qu'il présente contre la nature est une contracdiction purement apparente, comme le flux et le reflux qui sont des mouvements très naturels.

La loi providentielle étant universelle, il n'y a pas de loi contre elle.

Mais, dira-t-on, comment peut-on soutenir à la fois ces deux choses qui paraissent contradictoires : le caractère naturel du miracle et son caractère extranaturel ou mieux surnaturel selon le mode?

Les docteurs de Salamanque, qui ont si savammment interprété saint Thomas ont depuis longtemps tranché la question.

(1) S. Thomas. *Contr. Gent.*, l. III, ch. c, 2.

(2) Le miracle est naturel, soit du côté de Dieu, soit du côté des créatures. Non seulement il n'y a aucune opposition; mais encore cela résulte nécessairement de l'essence du créateur et de l'essence des créatures : rien n'est plus naturel pour Dieu que d'intervenir dans son œuvre : rien n'est plus naturel pour les créatures que de dépendre de leur créateur.

Pour qu'il n'y ait pas de violence dans les espèces eucharistiques subsistant miraculeusement sans leur substance propre, « il suffit disent-ils (1), que cela soit fait par Dieu, qui est l'auteur de la nature ». Une seconde et meilleure réponse serait celle-ci : dans chaque créature, il y a deux inclinations naturelles: l'une porte vers le bien propre à la créature ; l'autre porte à obéir à Dieu, l'auteur de la nature. La dernière de ces inclinations est à proprement parler plus naturelle et plus forte de même que l'inclination qui porte au bien universel, qui est celui de toute la communauté, est plus forte et plus naturelle que celle de l'inclination portant à un bien particulier qui est celui d'une partie d'un tout : cela vient de ce que le bien commun est supérieur au bien particulier, qui lui est subordonné. C'est pour cela que l'existence des accidents eucharistiques sans sujet étant conforme à l'inclination qui porte à obéir à Dieu et à procurer le bien commun, cette existence n'introduit pas à proprement parler de violence, quoique d'une certaine manière elle soit contraire à la première inclination.

Ainsi le miracle étant conforme à l'inclination la plus naturelle des créatures, ne peut pas être appelé une chose contraire à la nature ou à ses lois sous prétexte qu'il a lieu quelquefois contrairement à l'inclination la moins naturelle, et elle est la moins naturelle, parce qu'elle est la moins nécessaire, puisqu'elle peut être supprimée ou laissée sans effet sans que l'essence de ces choses soit changée.

Ainsi le miracle est à la fois un phénomène très naturel et un fait extranaturel, il est très naturel si on le considère au point de vue de la puissance obédientielle; il est extranaturel si on l'envisage au point de vue de la puissance propre de chaque créature pour atteindre sa fin particulière et déterminée.

Le P. Mazella (2) ne professe pas une doctrine différente. Pour lui pas plus que pour saint Thomas, il n'y a pas d'opposition réelle et proprement dite entre le miracle et les lois de la nature : parce que le miracle n'est pas contraire à toute inclination naturelle : étant tout à fait conforme à l'inclination universalissime, toute créature est en puissance par rapport au miracle, qui dès lors ne peut être en opposition qu'avec une inclination particulière et inférieure de la nature. C'est pour cela que le savant professeur romain conclut avec raison : « Il est déjà amplement prouvé parce que nous avons dit que le miracle est contraire à la nature *secundum quid* (ou relativement), mais qu'on ne peut l'appeler en aucune façon une chose

(1) Salma. (Palmé), t. XVII, p. 508-509.
(2) P. Mazella. *De religione*, art. IX, *de possibilitate Miraculi*, p. 115.

simpliciter contre nature (ou absolument contraire à la nature). Car ce n'est pas à proprement parler une chose contre nature ce que la nature a d'une certaine manière le pouvoir de faire; or, par rapport à Dieu, toutes les créatures sont en puissance (obédientielle) pour être mues sans leurs causes particulières, ou en dehors de l'ordre de leurs propres causes.

Le P. de Bonniot (1), lui, ne trouve aucun sens au mot dérogation appliqué au miracle, qu'on prenne la loi au point de vue positif ou qu'on l'envisage au point de vue négatif.

« La dérogation à la loi positive serait la faculté rendue à un agent physique particulier de faire ou de ne pas faire ce à quoi il était obligé en vertu de la loi générale. Qu'est-ce que cela peut signifier ici? Les agents physiques sont des causes brutales qui ne sont pas obligées, mais bien invinciblement déterminées, et dont les opérations ne se produisent et ne peuvent se produire qu'à la condition essentielle d'être contraintes par une force extrinsèque. Abandonnées à elles-mêmes, elles seront éternellement inertes. Par conséquent, leur rendre leur indépendance, c'est les faire rentrer dans leur impuissance essentielle : la dérogation entendue en ce sens ne produirait donc rien, serait un principe de néant. En outre, on ne rend qu'à celui qui est capable de posséder et qui de fait a possédé : la vie peut être rendue à un mort, elle ne peut l'être à une pierre. Est-ce que l'agent physique possédait son indépendance antérieurement à la loi positive? Avant sa loi positive, il n'existait pas.

Quant à la loi négative, la dérogation n'offre pas un sens plus raisonnable. Ce ne serait en effet que la faculté de sortir, pour un ou plusieurs cas donnés, des limites imposées à toute l'espèce. Mais à quoi bon une telle faculté légale? L'agent favorisé de la sorte se trouvera exactement dans la même condition à l'égard du résultat à obtenir, que l'agent maintenu le plus rigoureusement sous la loi. Il faut à tout prix qu'il reçoive des puissances une force et une impulsion nouvelles, et tout cela par un acte positif du Créateur, sans quoi il n'en sera pas moins retenu dans l'inaction : car avant d'agir, il faut avoir la puissance positive d'agir. Ce serait évidemment perdre sa peine que d'autoriser un homme à prendre la lune avec les dents, si l'on ajoutait rien à sa taille ni à sa mâchoire.

La dérogation à la loi négative aurait tout juste la même signification... Le miracle est à sa place dans les décrets du Créateur exactement comme les événements les moins miraculeux. Le contraire

(1) P. de Bonniot, loc. cit., p. 19, 20, 21.

n'ayant jamais été décrété, le miracle ne saurait être une dérogation au décret qui n'existe pas. »

Ce sont là des arguments qu'on ne peut réfuter.

M. Gandal (1), professeur à Saint-Sulpice, ne pense pas autrement. A ses yeux, il n'y a dans aucun miracle aucune violation des lois de la nature. Aucun « ne peut, en rigueur de termes, être appelé une transgression ou une violation des lois de la nature.

Si le fait se produit au-dessus de l'ordre, en quoi peut-il transgresser les lois? Il ne l'atteint même pas. Les forces naturelles, sans proportion avec de pareils phénomènes, ne sont pas utilisées pour le produire. Il n'a de contact qu'avec la force infinie dont il procède directement. L'ordre du monde reste ce qu'il était.

Si le miracle se place à côté de l'ordre établi, en quoi les lois de la nature auront-elles à souffrir? Mais on n'y touche même pas. On les laisse en paix continuer leur œuvre, on ne leur demande rien, on ne leur interdit rien.

« Si, enfin, le miracle se produit à l'encontre de l'ordre, s'il empêche une force naturelle de suivre son cours habituel, la loi... n'est ni compromise ni même atteinte. Le miracle supprime ici un effet, mais il laisse subsister la tendance à le produire, le phénomène n'est pas la loi. »

Terminons la série par les témoignages de deux autorités incontestables dans la chaire et le journalisme : le P. Monsabré et M. Arthur Loth.

« Loin d'être contraire à la nature, dit le premier (2), il (le miracle) n'est que l'exécution de cette loi générale de la nature en vertu de laquelle tout être créé est soumis dans son existence et ses mouvements au suprême moteur. Le mot générale est impropre : il faudrait universalissime.

« La première loi de la nature, dit M. Arthur Loth (3), c'est la toute-puissance de Dieu, cette loi se confond avec la Providence. »

Ainsi tout rentre dans l'ordre universalissime providentiel, qui est naturel, Dieu pouvant faire des créatures tout ce qu'il veut, et la puissance naturelle des créatures à recevoir des forces nouvelles ou à être liées dans l'exercice de leurs propres facultés par Dieu, étant la plus intime des facultés des créatures et aussi la plus indestructible.

En définitive, le miracle surtout lorsqu'il ne dépasse pas la nature

(1) M. Gandal, *Surnaturel*, 2e édition, l. II, ch. III, p. 152, 153, 154.
(2) P. Monsabré, conf 21. *Intr. au dogme.*
(3) M. Arthur Loth. *Le Miracle en France au XIXe siècle.*

par ses résultats absolument naturels et ordinaires, reste plutôt un événement naturel qu'un fait extranaturel ou surnaturel. Comment alors serait-il un et dérogation à la nature ou à ses lois?

Ainsi le miracle ne renferme aucune opposition contre les lois de la nature, quand même on supposerait ces lois nécessaires, immuables et universelles en Dieu avec lequel elles se confondent comme dans une loi suprême qui ne peut pas ne pas avoir son exécution et qui s'applique à toute créature et en toutes circonstances.

Dieu reste toujours libre, en effet, à l'égard des créatures qu'il a librement créées et qu'il gouverne avec la même indépendance. Et la loi de la Providence renferme à la fois le miracle et les phénomènes ordinaires, qui peuvent être modifiés ou supprimés sans que la loi éternelle éprouve pour cela le moindre changement. Dieu veut d'un seul vouloir le cours ordinaire des choses et telle ou telle exception particulière à la marche ordinaire du monde.

Mais les termes de dérogation, de suspension, de violation n'ont pas un sens plus raisonnable si on prend la loi dans les créatures, en tant qu'elle est une règle créée. C'est surtout dans le monde physique que ces mots sont des non-sens, la loi physique n'ayant aucune réalité objective en dehors de Dieu ou des esprits, à moins d'appeler loi, par convention, ce qui n'est que l'image lointaine d'une loi proprement dite et l'effet obtenu par une loi.

Non, la loi créée ne renferme aucune opposition contre le miracle, parce qu'en elle il n'y a rien d'absolument nécessaire, d'absolument immuable, d'absolument universel.

Il semblerait qu'on dût faire exception pour la loi naturelle morale qui se confond, pour la force d'obligation, avec la loi éternelle dont elle est la participation : c'est la loi éternelle elle-même promulguée par la raison. Mais en dehors des premiers principes pratiques, essentiels, universels et évidents, cette loi naturelle n'est pas absolument universelle, immuable ou nécessaire dans son application, puisque Dieu a pu permettre à Abraham d'immoler son fils et aux Hébreux de dépouiller les Égyptiens : deux choses condamnées par le droit naturel secondaire, mais non pas par la loi éternelle qui veut que tout soit soumis à Dieu en vertu du souverain domaine qu'il a sur ses créatures qu'il peut prendre ou détruire selon son bon plaisir, malgré les droits des créatures à la vie ou à la propriété. La loi naturelle morale souffre donc des dérogations. Et de plus, la loi morale naturelle souffre des violations nombreuses, parce qu'elle propose à l'être libre le devoir sans l'y contraindre par la force.

Mais, dans aucun de ces cas on ne peut dire que les actes accom-

plis en vertu de cette dérogation ou par cette violation soient des miracles. Bien loin de dépasser la nature, comme le fait le miracle, ces dérogations, ces violations font ressembler aux assassins et aux voleurs, quand elles ne sont pas une concession faite à la faiblesse ou de véritables crimes dus à l'ignorance ou à la lâcheté humaine, qui n'ont rien de miraculeux. Laissons de côté la loi morale naturelle.

Passons en revue les différentes définitions de la loi, physique ou intellectuelle ou même de la loi de la grâce.

« La loi, dit le P. de Bonniot (1), est souvent prise dans un sens très impropre pour signifier l'ordre, le cours naturel des choses. » Même dans ce cas, il n'y a pas de dérogation à la loi quand survient le miracle soit dans le monde physique, soit dans le monde des intelligences, soit dans le monde surnaturel de la grâce : il n'y a qu'un phénomène nouveau ou un mode nouveau d'être ou d'agir.

Par ordre naturel particulier ou général, saint Thomas entend la tendance particulière à une nature ou à l'ensemble des natures créées vers la fin propre ou commune. « Par les mots cours naturel, on désigne, dit Mazella (2), la production des effets qui sont constamment tirés des forces des créatures. » L'idée d'ordre réveille celle d'agencement, d'adaptation, de série disposée avec art : et cette tendance le miracle ne la détruit pas, celle de cours réveille l'idée de succession d'événements produits avec une certaine régularité, sans qu'on puisse constater quelle est la cause, quel est l'effet : on fait abstraction de leur dépendance réciproque, du lien qui les rattache entre eux.

Quelquefois cependant on prend le mot cours pour une série d'événements enchaînés par le rapport de la cause à l'effet.

Dans le premier cas, la dérogation n'est pas autre chose que le nouveau, l'inusité, ce qui n'est pas du tout synonyme de contradictoire ; le nouveau est historique au même titre que les événements plus communs.

Dans le second cas, la chaîne des événements peut s'ouvrir pour faire place à un nouvel anneau qui ne dépend pas du précédent. Alors la loi serait modifiée parce que la dépendance ne serait plus la même. Mais on peut supposer aussi qu'en vertu de la loi *rien ne se perd, rien ne se crée,* le miracle ne fait qu'utiliser l'énergie physique qui est dans le monde sans y rien retrancher, sans y rien ajouter ; de

(1) P. de Bonniot, p. 21.
(2) P. Mazella, *de Religione,* disp. 1, a ix, nº 182.

même le fait nouveau peut se produire en dehors des faits enchaînés, qui n'en seraient nullement modifiés.

Le miracle en définitive, semble tout au plus déroger à la coutume, et dans l'ordre physique ou intellectuel ou même dans l'ordre de la grâce, la coutume n'est pas la loi, quoique ce qui arrive souvent de la même manière paraisse se produire en vertu d'une loi qui l'exige, « le cours ordinaire et commun des choses nous fait connaître ce qui convient à toutes d'après leur constitution intrinsèque (1) » : or ces propriétés intrinsèques viennent de leur essence et non d'une loi, fait remarquer le P. de Bonniot.

Abbé P. Tronchère.

(*A suivre.*)

(1) Salma, t. XV (Palmé), p. 314.

L'INFLUENCE DU MORAL SUR LE PHYSIQUE

La tristesse, la joie, la peur, la colère sont des états émotionnels qui retentissent sur l'organisme. Une théorie qui a été exposée dans ces colonnes voudrait renverser la proposition et poser en principe que les émotions sont le résultat, la traduction d'un état physique particulier. On est triste parce que le pouls bat plus lentement, on a peur parce qu'on se sent faible, et, pour traduire d'une façon un peu imagée cette théorie, on ne tremble plus parce qu'on a peur, mais on a peur parce qu'on tremble. Le physique influe sur le moral et réciproquement. On a dit qu'il était aisé de faire un lâche d'un homme courageux en le privant de nourriture, en l'affaiblissant; cependant, l'expérience quotidienne montre que les hommes les plus résistants ne sont pas ceux dont la force musculaire est la plus grande, mais bien plutôt ceux qui, par éducation et habitude d'esprit, savent conserver leur sang-froid et leur force morale. Même en notre siècle matérialiste, on est obligé de convenir qu'une âme guerrière est toujours maîtresse du corps qu'elle anime.

Dans le naufrage de la *Ville-de-Saint-Nazaire,* ceux qui ont le plus longtemps lutté, qui ont ainsi vaincu la fatigue, ont été ceux qui, par leur profession, étaient entraînés aux responsabilités, officiers du pont, capitaine, lieutenants, médecins.

Relisez le compte rendu :

« *Le 7 mars 1897, à 6 heures du soir,* le navire fait eau, on lutte vainement pendant douze heures jusqu'au lendemain.

Le 8 mars, à 6 heures du matin, les embarcations avec des vivres sont mises à la mer; dans l'après-midi, elles se trouvent à environ 60 milles de la côte. Le 9, bien qu'ayant des vivres, on mange peu, la manœuvre est fatigante; vers 5 heures du soir, on croit voir la terre, d'où l'on est repoussé par la tempête et les courants contraires; le 10, l'embarcation est perdue au large. A partir de ce jour, le courage commence à faiblir, le premier qui perd la raison est le commissaire du bord. L'entraînement psychique par responsabilité de la

vie de ses semblables est nul pour un commissaire qui est un comptable. Le capitaine remonte le courage de tous. Le 11, la fatigue est générale, le chef mécanicien divague. Même psychisme pour le mécanicien que pour le commissaire : à bord d'un vapeur, le mécanicien n'a à s'occuper que de la machine. Ce jour, deux noirs meurent : Ces gens, dit le capitaine Jagueneau dans son rapport, n'ont aucune force de résistance et pas d'énergie. Le 12, le surmenage physique et psychique augmente, la femme de chambre meurt, le commissaire, atteint d'hallucination visuelle, se jette à la mer qu'il prend pour la terre, le mécanicien devient méchant. Le 13, trois hommes sont seuls valides, le capitaine, un lieutenant et un matelot ; le charpentier, qui avait voulu lutter quand même, tombe à la mer et se noie. Les naufragés sont sauvés à 3 heures de l'après-midi par un paquebot. Pendant six jours et six nuits, le capitaine Jagueneau n'abandonne pas l'aviron qui lui sert de gouvernail, luttant contre la lame, tandis que la folie emportait ses compagnons. Son exemple soutint ainsi, comme par un phénomène d'induction psychomotrice, les quatre survivants sur les neuf naufragés embarqués.

Dans un autre canot, commandé par M. Berry, ancien commandant inspecteur de la Compagnie, se trouve M. le Dr Maire. Il s'analyse avec un tempérament vraiment scientifique, en notant ses auto-observations en face de la mort.

Il subit des illusions, qu'il attribue à la fatigue de la vue, il constate que les « nerveux » sont sujets à ces psychoses, les nègres les ont éprouvées. Un mécanicien *d'un tempérament calme* ne les a pas eues. Embarqués trente-sept, ils ne restent plus que quatre au moment du sauvetage. La mort arrivait par le froid ; elle était consciente, mais douce. « Lorsque je me suis embarqué dans la chaloupe, « dit M. le Dr Mairé, j'avais prévu que nous serions les quatre der- « niers à mourir. Trois heures plus tard, c'était fini. » Les trente-trois morts appartenaient à l'équipage formé de noirs et aux passagers, Le cerveau avait lutté jusqu'à la dernière limite, il avait vaincu. Le même phénomène s'était produit à bord du radeau de la *Méduse*, ainsi que le relate le Dr Savigny (1), médecin à bord de cette frégate, dans sa thèse inaugurale. »

Si un bon moral permet ainsi de vaincre la fatigue, il aide aussi puissamment à résister aux maladies. Les exemples abondent d'im-

(1) J.-B.-H. SAVIGNY. *Observations sur les effets de la faim et de la soif éprouvées après le naufrage de la frégate du roi* la Méduse *en 1816*. (Thèse, Paris. 1818, n° 84.)

Cette citation est extraite du livre de Tissié : *La Fatigue et l'entraînement physique*.

pressions morales qui aident à la guérison. Faut-il rappeler l'histoire classique du fils de Crésus qui était muet, et qui, voyant un ennemi prêt à frapper son père, s'écria : « Soldat, épargne Crésus! » Dans le tremblement de terre de 1855, à Lyon, une femme paralysée de la langue (quel supplice!) recouvra la parole pour appeler son mari à son secours. Une autre paralytique est guérie par l'explosion d'une poudrière.

Bouvart, appelé à soigner un négociant affecté d'une maladie grave depuis la suspension de ses payements, arracha, d'après Bouchut, son client à une mort certaine en lui laissant cette ordonnance : Bon pour 30,000 francs à prendre chez mon notaire. Ce sont là des honoraires à rebours qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses médicales.

Les exemples de maladies aggravées ou même provoquées par des émotions pénibles sont encore plus nombreuses sans doute.

Un brillant capitaine de vaisseau commandait un navire représentant la France, lors de la guerre entre le Chili et le Pérou. Il assiste à une bataille entre les flottes ennemies, lui, restant neutre. A un moment donné, les vaincus viennent demander asile à son bord. Il est obligé de résoudre extemporanément un des plus redoutables problèmes de droit international. Finalement, il ne peut pas les accueillir et ne peut que solliciter de l'amiral vainqueur sa pitié pour les vaincus. Dans la même journée, il assiste encore à la prise d'une ville, dont cette bataille n'était que le prélude, au massacre de la garnison et de la population. Il ne peut toujours intervenir que par des paroles qui ne sont pas écoutées et pour lesquelles des soldats ivres veulent le fusiller. Le soir, descendu dans sa cabine, il prend la plume pour écrire son rapport au ministre : un tremblement agite ses doigts, l'empêche d'écrire. Il avait une paralysie agitante, c'est-à dire la névrose la plus tenace qu'il y ait au monde.

On prétend qu'aux *Jeux olympiques*, Diagoras et Sophocle moururent de joie, l'un en apprenant que ses trois fils avaient été vainqueurs, l'autre en y recevant la couronne malgré son grand âge.

Denys le tyran tombe foudroyé en recevant la nouvelle qu'il a remporté le prix de poésie à Athènes; et, plus récemment, l'héritière de Leibniz serait morte de saisissement en ouvrant un vieux coffre qui se trouva plein d'argent (1).

Un jour, on dit bêtement à une enfant qui regardait saigner un

(1) Voir GRASSET, *Influence du moral sur l'éclosion des maladies*. Paris, 1893. Plusieurs de ces citations lui sont empruntées.

cochon, et qui en avait de l'émotion, qu'on va la saigner aussi; elle fuit, se précipite sur une jeune fille assise plus loin, cache sa figure dans son tablier et meurt.

De là, le grand précepte de ne jamais faire aux enfants de terreurs inutiles, on court tout au moins le risque de développer en eux le nervosisme.

La plupart des cas cités de maladies provoquées par les émotions se sont produits sur des sujets plus ou moins prédisposés par leur hérédité, leur éducation ou leur genre de vie.

Une forte éducation morale est aussi importante pour mettre l'organisme en état de résistance qu'un entraînement physique, même très rationnel et, comme le dit le Dr Tissié :

« Dans les guerres futures, la victoire appartiendra à l'armée qui sera non seulement le plus entraînée, mais qui sera le moins énervée, à celle qui saura attendre avec patience et supporter les premiers échecs avec calme. »

Toute émotion s'accompagne de modifications de l'organisme, qui en sont la condition. Le pouls d'un homme en colère ne bat pas de la même manière que celui d'un homme triste, effrayé, ou découragé, ou content. Lorsque les émotions sont vives, les troubles physiques qu'elles provoquent se traduisent aux yeux les moins exercés. Il n'est pas jusqu'à votre chien qui ne s'aperçoive, à votre manière d'être, si vous êtes de bonne humeur ou si vous vous proposez de le corriger.

La rapidité des mouvements du cœur chez un homme en proie à une vive émotion donne lieu à une sensation spéciale qui se traduit, dans le langage populaire, par l'expression : tout mon sang n'a fait qu'un tour.

Cette augmentation de tension vasculaire se traduit dans les parties où les vaisseaux sont facilement dilatables et superficiels, par la rougeur de la peau, qui se manifeste surtout à la face. Cet effet n'est pas spécial à l'homme : on le retrouve chez quelques singes, et en particulier chez le mandrill; la colère détermine chez le dindon la turgescence de l'appendice cutané qui s'insère au-dessus du bec et de toute la portion adjacente de la peau du cou. La turgescence des vaisseaux de la face entraîne la saillie et la congestion des yeux, et une sécrétion lacrymale qui donne au globe oculaire un éclat particulier : on dit que le regard est enflammé par la colère. Les expressions métaphoriques de regard de feu, yeux ardents, n'avoir pas froid aux yeux, trahissent la présomption d'une élévation de température qui est au moins vraisemblable.

M. Féré (1), qui fait ces réflexions, a, du reste, fait remarquer ailleurs que la plupart des métaphores de ce genre ont une base physiologique.

L'accélération des mouvements du cœur, l'excès de tension qui se produit dans les petits vaisseaux peuvent, quand ces vaisseaux sont altérés et devenus friables, amener des ruptures et des hémorragies graves, parfois mortelles. Mais, en général, les effets des émotions sont passagers; ils ne laissent de traces que par leur continuité ou par leur répétition. Les malheureux que la honte, l'effroi, le pâle désespoir décore, finissent par avoir des désordres de santé dont sont exempts les gens heureux, à la vie régulière, à la conscience en repos.

J'ai eu l'occasion d'exposer ces théories dans le *Cosmos*.

Cependant, certaines émotions, passagères de leur nature, laissent des traces relativement durables de leur passage. Nous avons relaté des cas de canitie sous l'influence subite de la peur. Les cheveux peuvent ainsi blanchir brusquement, mais on a vu leur chute se produire aussi très rapide. On sue littéralement la peur, autre exemple de la réalité physiologique de certaines expressions métaphoriques. En pareil cas, la sueur est parfois colorée. Elle prend une coloration plus ou mois intense, jaune, verte. bleue, noire. C'est surtout à propos d'émotions désagréables que la sueur colorée, la chromhydrose, dont l'existence a surtout été mise hors de doute par Le Roy de Méricourt, se produit : une malade citée par Parrot bleuissait chaque fois qu'on lui adressait une parole désagréable ; mais elle peut se montrer encore, et même chez des hommes, à propos de causes physiques, de fatigue excessive, de chaleur, de froid intense; on l'a vue se manifester après l'avulsion d'une dent. Paulini a observé la sueur de sang, sous l'influence de la peur, chez un marin, pendant un orage. La physiologie de ces sueurs sanginolentes est la même que celle qu'on a observée (Schneider) à la suite d'un effort ou d'une marche prolongée. (Féré.)

De ces transpirations à de vraies affections plus ou moins durables de la peau, il n'y a pas très loin. Elles ne sont pas rares non plus; le professeur Teissier père, de Lyon, en avait observé de nombreux exemples.

Féré en cite aussi plusieurs.

Dans le naufrage de la frégate l'*Élisa*, rapporte Follain, le pilote, voyant le danger qu'il ne pouvait éviter, perdit entièrement con-

(1) *Pathologie des émotions*, p. 177. (Paris, Alcan, éditeur, 1892.)

naissance, et la surface de son corps se couvrit de pustules en moins d'une heure.

A la suite de l'ingestion des moules, ou de certains autres aliments, nombre de personnes sont sujettes à une éruption d'une nature spéciale, l'urticaire. Cette affection se produit aussi sous l'influence de vives émotions. De même certains œdèmes localisés. Ces urticaires se rapprochent d'une névrose spéciale, qu'on a appelée le dermographisme. On désigne ainsi une curieuse affection qui se traduit par le fait que celui qui en est atteint, tout aussi bien qu'une autre personne, peut tracer sur sa peau, à l'aide d'un crayon ou d'un objet mousse, un nom, un signe, un dessin, et que la trace en restera visible longtemps après, quelquefois même plusieurs heures.

Le dermographisme, comme l'urticaire, peut avoir une origine alimentaire toxique ou purement émotionnelle. Un homme très nerveux, observé par M. Gilles de La Tourette, présentait les phénomènes suivants : « En écrivant son nom sur le thorax et aussi sur la jambe malade, il se produisait sur chaque point où la peau venait d'être excitée une strie blanchâtre, à laquelle succédait presque aussitôt une raie plus large, rosée, paraissant peu exubérante, mais reproduisant successivement chaque lettre à mesure qu'on les traçait. Ce phénomène dura plus d'un quart d'heure environ très apparent, puis il pâlit et finit par s'éteindre au bout d'une bonne demi-heure, mais moins régulièrement qu'il n'avait fait son apparition, quelques îlots rougeâtres persistant çà et là. Le même phénomène se reproduit aussi au bras. »

Voici un exemple de ces troubles vaso-moteurs cité par Richet :

Une jeune mère est occupée à ranger dans une armoire les porcelaines dont elle a les mains pleines; son petit enfant joue par terre à l'autre extrémité de la chambre, près du foyer sans feu.

A force de toucher au mécanisme, l'enfant finit par décrocher la crémaillère, et le rideau de la cheminée menace de tomber sur le cou de l'enfant qui se trouve à genoux, et dans la position du guillotiné, le rideau de la cheminée jouant le rôle de couperet. C'est à ce moment, précédant immédiatement la chute du rideau métallique, que la mère se retourne. Subitement, elle entrevoit le danger que court son enfant. Sous l'influence du saisissement, de l'*émotion*, « son sang », selon l'expression consacrée, « ne fait qu'un tour ». Comme cette femme était très impressionnable et nerveuse, *sans être hystérique pourtant*, il se forma, paraît-il, sur-le-champ, un cercle érythémateux et saillant autour du cou, dans le point même où l'enfant

allait être frappé. Cette empreinte dermographique au premier chef persista assez intense et assez durable pour qu'un médecin, venu quelques heures après, pût encore la constater.

Ces cas de dermographisme sans lésion extérieure montrent l'influence de l'imagination sur l'organisme, et quoique leur explication soit obscure, il était intéressant de les signaler.

(*Cosmos.*) Dr L. MENARD.

LES GUÉRISSEURS

Les phénomènes de sorcellerie peuvent être considérés comme généralement produits par deux forces qui s'ajoutent l'une à l'autre et dont la source est différente.

La première émane de la volonté du sorcier (hypnotiseur). Elle ne peut agir efficacement qu'avec l'aide de la seconde force, celle-ci prenant naissance chez le sujet sous l'influence de la première (suggestion).

On peut donc admettre, semble-t-il, ces trois axiomes :

1° Toute personne qui ne craint pas les sorciers est par cela même à l'abri de leur atteinte.

2° Un sorcier a le *pouvoir de jeter un sort* à une personne de volonté faible et qui ne peut, par conséquent, opposer de résistance aux maléfices du sorcier.

3° Enfin une personne peut produire chez elle-même le mal dont elle souffrira sans qu'il puisse être attribué aucune origine extérieure à ce mal (auto-suggestion).

Nous avons dit, en en donnant les motifs, que la magie noire avait dans les campagnes des adeptes plus puissants que les adeptes de la magie blanche. Ces sorciers, dont la volonté est toujours dirigée vers le mal, arrivent assez facilement à agir sur l'esprit des personnes qu'ils veulent troubler. Leurs procédés sont simples; ils n'ont rien de mystérieux en eux-mêmes. Toutefois nous n'en ferons pas l'exposé. Nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé : la curiosité de nos lecteurs n'y gagnerait que peu de chose, et il n'y a aucun intérêt scientifique à les divulguer.

Donc, aussitôt qu'un sorcier a pu fixer, par un des moyens usités, la pensée de la personne victime de sa haine, et fait naître dans son esprit la croyance *d'un sort jeté sur elle*, cette personne va créer, suivant l'expression si suggestive de la magie, une *larve* constituée par cette idée, et qui absorbera peu à peu les forces intellectuelles et vitales de l'obsédé. Voilà tout le secret avec la théorie des *sorts*.

Nous admettons que personne ne contestera les effets de l'obses-

sion sur la santé morale et physique d'un individu. Et si nous faisons cette remarque, c'est afin de répondre à l'incrédulité qui aura pu saisir quelques-uns de nos lecteurs en lisant ce qui précède et qui ne peut être choquant de prime abord que parce que l'on n'est pas habitué à réfléchir sur ces sujets. De parti pris, ils sont niés par beaucoup à cause de leur caractère soi-disant surnaturel. Or, nous ne craignons aucune critique scientifique de tout ce que nous avons dit et dont nous avons *scientifiquement* élagué le surnaturel.

Nous pourrions même répondre à plusieurs de ceux qui prétendent ne pas croire au surnaturel qu'ils sont peut-être les plus fervents adeptes de la doctrine. Il ne leur en coûte nullement en effet de tout rapporter au *hasard*. Or, peut-il exister plus forte croyance au surnaturel que celle-là?

Nous avons donc apporté dans notre étude toute la critique scientifique qu'elle peut comporter. Elle se compléterait par la discussion d'un fait quelconque connu. A quoi bon? L'on n'a qu'à se rappeler que de temps à autre vient s'échouer sur les bancs des tribunaux correctionnels quelque sorcier poursuivi pour *exercice illégal de la médecine.* L'avocat plaide sans conviction; les juges condamnent parce que c'est la loi. Mais il manque l'observateur qui eût dégagé la vérité. A la cour d'assises, ce sera un paysan qui pour se débarrasser d'un *sort*, aura tué le sorcier. Le jury composé partie de campagnards, partie de gens de la ville, condamnera ou acquittera suivant que l'élément de la ville l'emportera sur celui des campagnes.

Il faut conclure.

Au commencement du vingtième siècle, tout comme au commencement de notre ère, et chez nous comme chez les Chinois ou les nègres, il a existé et il existe des sorciers, des jeteurs de *sorts*, des guérisseurs.

Doit-on hausser les épaules en souriant, et crier à la superstition? C'est facile et à la portée de tous ceux qui jugent de toutes choses dans la quiétude de leur ignorance. Pour ceux au contraire, que l'étude de ces phénomènes *naturels* intéresse, la voie est toute autre : qu'ils observent sans parti pris, sans idée préconçue; qu'ils se méfient surtout des récits qu'on pourra leur faire. C'est par le fait même, par son examen, par l'étude scientifique qu'ils en feront que leur conviction s'établira.

A quoi cela peut-il servir? demandera-t-on. Peut-être à amener un de nos *incrédules* à ne plus croire aux *phénomènes* produits dans une salle de café par des liseurs de pensée, c'est-à-dire à le guérir d'une superstition plus ridicule que la croyance du paysan dans

l'efficacité des signes que fait l'*adouïré* ou des paroles sacramentelles qu'il prononce, lorsqu'il lui remet en place le membre qu'il s'est luxé.

Lorsque la maladie frappe l'habitant des campagnes, il a, dans la plupart des cas, recours tout d'abord aux soins d'un médecin diplômé. Si le mal persiste, il va en demander la guérison à l'empirique ou au devin : *al debinaïre*.

Je ne m'occuperai que de cette catégorie de guérisseurs dont les pratiques sont du domaine de la magie. Le devin guérit par *secret*. C'est le terme qu'il emploie pour marquer la différence qu'il y a entre lui et le guérisseur empirique.

L'empirique ordonne toujours une médication, soit qu'il vende lui-même quelque médicament dont la recette lui est spéciale, soit qu'il envoie son client chez le pharmacien.

Les guérisseurs par *secret*, ont des formules, ou procèdent à des opérations magiques dont la vertu même suffit à détruire le mal. La médication, s'ils en indiquent une, n'est qu'accessoire.

Au contraire, l'empirique considère que le remède qu'il vend, ou la médication qu'il ordonne, sont seuls utiles à la guérison du malade. Il faut ajouter, pour bien séparer le champ d'opération des divers guérisseurs, que l'empirique médicastre donne, généralement, des consultations sur toutes les maladies, indiquant un traitement particulier pour chacune; que d'autres guérisseurs n'ont qu'un médicament unique s'appliquant à une affection déterminée; et, parmi ceux-ci, certains préparent tout simplement leur drogue, tandis que d'autres, touchant alors à la magie, entourent cette préparation de pratiques mystérieuses.

Sans entrer dans de plus longs développements qui nécessiteraient, sans profit pour cette étude, un trop grand luxe de détails, il faut toutefois préciser que la qualification de *debinaïre* ou devin, n'est pas seulement appliquée aux guérisseurs, mais aussi à toute cette catégorie de personnes qui dans les campagnes, sont réputées enlever les *sorts*, découvrir les choses cachées, etc., etc., et qui tirent de l'exercice d'un art magique des bénéfices souvent considérables. D'un autre côté, certains guérisseurs, quoique opérant magiquement, ne sont pas classés, si l'on peut dire, comme *devins*. Est-ce parce qu'ils sont confinés dans une trop modeste spécialité, tels ceux qui font disparaître les verrues, arrêtent les brûlures, etc., et qui ne sont pas exclusivement des professionnels? Cela importe peu. Le lecteur sait maintenant ce qu'est un *debinaïre*, un guérisseur par *secret*. Quelques cas que je ferai connaître compléteront ce que ces prélimi-

naires forcément brefs et un peu arides, peuvent laisser d'imprécis ou de mal défini. J'essaie de dégager de son enveloppe mystérieuse un état d'esprit spécial. Superstition! diront les profanes; mais les initiés ne pensent pas ainsi. La science admet aujourd'hui comme *véritables* et *naturels* des phénomènes considérés, il y a encore peu de temps, à l'égard de contes pour les petits enfants. Ce serait donc le triomphe de la superstition? Personne ne prétendra pareille chose. Il faut aborder sans parti pris l'étude de l'occulte dans nos campagnes, pour se rendre compte que la confiance du paysan dans le *debinaïre* a sa raison d'être et se justifie. Mais l'on doit apporter dans l'examen des phénomènes les procédés de la critique la plus rigoureuse; c'est peut-être plus nécessaire que dans n'importe quelle branche de la science sociologique ou, à un autre point de vue, des sciences psychiques.

***

Je vais, ayant fait comprendre, je crois, ce qu'est le guérisseur des campagnes, expliquer quelles maladies il guérit, quelle clientèle il a par conséquent, — je voudrais pouvoir ajouter : et les procédés qu'il emploie, mais si l'on veut bien se rappeler que c'est par *secret* que se guérit le mal, l'on comprendra que j'aurai peu de chose à dire sur ce point. Je *dévoilerai* toutefois le *secret* de quelques guérisseurs spécialistes consistant dans le récitatif mental de formules banales accompagné de simples attouchements; — encore : quelques pratiques *magiques* que le guérisseur ordonne à son client. Cela permettra aux lecteurs de dégager, par la critique scientifique des guérisons ainsi obtenues, et la nature possible des maladies, et l'action mystérieuse du guérisseur.

Essayons donc de nous rendre compte des maux que guérissent les *debinaïres*.

En plus des maladies auxquelles la triste humanité est sujette, le cultivateur en a qui lui sont spéciales, et que connaissent bien les médecins de notre région. La plus fréquente est la *sanglaçaduro*. Les personnes qui en sont atteintes forment la partie la plus nombreuse de la clientèle des devins.

Qu'est-ce que la *sanglaçaduro?* Il serait difficile d'en donner une définition précise, mais il est possible de faire comprendre ce que le sujet entend par ce mot. Disons auparavant que ce mal frappe aussi bien l'homme que la femme, le vieillard que l'enfant.

Au sens strict, avoir une *sanglaçaduro*, cela veut dire que la personne qui en est, ou en a été atteinte, a eu, à un certain moment,

le sang *glacé* (!) Prenons un exemple : Un cultivateur commence à ressentir une lassitude qu'il ne s'explique pas et qu'accompagne un manque d'appétit. Peu à peu le dépérissement augmente. Le docteur consulté, les médicaments pris, et aucune amélioration ne se produisant dans son état, cet homme va rechercher une origine à ce mal que n'a pas guéri le médecin. Il se rappellera que pendant les travaux de la saison d'été, certain jour il a bu un verre d'eau fraîche alors qu'il avait très chaud. Tout s'explique : *il s'est sanglacé;* son mal est une *sanglaçaduro.*

Dans l'esprit des populations rurales de notre région, la *sanglaçaduro* peut être la cause du mal ou être la maladie elle-même. Sous ce terme générique et vague, l'on voit qu'il est possible de classer toutes les affections provenant de troubles dans les fonctions de nutrition, du système nerveux, etc., etc. Le lecteur peut comprendre, après ces explications, que la clientèle des devins qui guérissent les *sanglaçaduros* soit nombreuse; et que des guérisons fréquentes se produisent, niées peut-être par les esprits superficiels, mais que la science reconnaît aujourd'hui comme possibles et qu'elle explique au surplus.

J'ajouterai que l'action de ces guérisseurs des campagnes s'exerce avec plus de puissance sur leur clientèle que celle des princes de la science auprès de la leur. Cela n'est pas un paradoxe. J'ai déjà expliqué que la personne qui ne croyait pas aux sorciers était à l'abri de leur atteinte. Pour les mêmes motifs, celle qui ne croit pas au guérisseur ne peut être guérie. C'est inutilement que le sceptique s'adressera à Charcot ou à ses successeurs. Au contraire, les personnes confiantes dans le pouvoir, mystérieux à leurs yeux, du *debinaïre*, guériront bien souvent de leur *sanglaçaduro :* — ou, dans un autre cas, les verrues dont elles ont les mains couvertes disparaîtront comme par enchantement après une visite à celui qui *guérit les verrues par secret.*

Pourquoi, dans nos campagnes, les sorciers ou *jeteurs de sorts* sont-ils supérieurs aux adeptes de la magie blanche?

En voici la raison :

C'est presque toujours par ignorance que pèche le *magiste*. Quelquefois même cette ignorance devient la cause, pour ceux qui vont le consulter, de redoutables catastrophes.

Je vais en citer un exemple afin de mettre en garde les personnes tentées de suivre des conseils légèrement donnés, tirés trop souvent d'un empirisme peu étendu, ignorant de la tradition et de la science, par suite dangereux.

Le proverbe : « Ce n'est pas celui qui donne le conseil qui est le payeur », a son application dans toutes ces affaires de magie où le client risque de payer bien cher sa confiance dans un homme qui ne la mérite pas.

Le cas que je vais faire connaître et expliquer à mes lecteurs, servira d'utile leçon aux personnes qui s'adressent aux *débinaïres*, *armaïrés*, etc.

Je ne saurais trop leur recommander de n'agir qu'avec la plus grande prudence si le *devin* qu'elles iront consulter les engage dans quelque affaire d'aspect tant soit peu anormal. Je rappelle aussi à ces personnes que je peux leur donner mon avis sur ce qui leur aura été conseillé. Elles n'ont qu'à m'écrire au bureau du journal. Je reçois souvent des demandes de renseignements, je me fais un plaisir d'y répondre. Mais il ne m'est pas possible de faire plus, c'est-à-dire de donner des consultations orales ou de procéder à des opérations magiques. Il y a pour cela plusieurs raisons dont certaines sont d'ordre scientifique ; je les exposerai prochainement.

Le but de mon article d'aujourd'hui est de faire comprendre le danger de ces opérations magiques mal conduites, conseillées par des ignorants, exécutées par des personnes absolument convaincues et très dangereuses pour elles par conséquent.

En voici la preuve :

Un cultivateur des environs d'Albi voyait tous ses moutons périr sans qu'il pût s'expliquer quel mal les enlevait. Il eut vite fait, dans ces conditions, de s'imaginer qu'ils étaient frappés d'un *sort*, et il alla consulter un devin. Celui-ci, pour enlever le *sort*, lui indiqua d'aller à reculons de la porte de l'étable jusqu'à une chapelle située à quelque distance, en tenant d'une main un cierge allumé, et de l'autre un petit plat (*un platou*) rempli d'eau bénite. Les *âmes* qu'il attirerait sur son passage devaient l'aider à vaincre les *mauvais esprits* qui détruisaient son troupeau.

Lorsque ce brave homme eut accompli cette cérémonie, il était devenu fou. Il fallut l'enfermer dans une maison de santé. L'on comprendra pourquoi nous avons maintenu ce récit dans les limites de la plus stricte réserve, modifiant aussi quelque peu le sens explicatif de la cérémonie. Il suffit que l'on comprenne qu'il s'agissait dans l'espèce d'une *évocation*.

Comment peut-on expliquer que cet homme soit devenu fou?

De deux façons :

La première, c'est qu'il ne devait pas avoir la tête bien solide.

Mais nous le savons depuis longtemps, et Sganarelle l'a dit : Voilà pourquoi votre fille est muette ! Cela ne résout rien.

Il faut, pour avoir la réponse vraie, discuter les faits dans le champ où ils se produisent. La folie est survenue à la suite d'une opération magique ; il s'agit de savoir si elle ne résulte pas de la façon dont a été faite cette opération ; si elle n'en est pas la conséquence pour ainsi dire fatale, obligée ?

La science occulte reconnaît plusieurs causes susceptibles de produire la folie. Elle est d'accord avec la science moderne sur divers points. Mais nos médecins n'acceptent pas les cas de *vampirisme* qu'admet au contraire la magie.

Je ne vais pas à ce sujet entrer dans une discussion inutile. Je n'ai qu'à examiner le cas qui nous occupe au point de vue de la science occulte. Je le ferai brièvement et en élaguant ce qu'il y a de trop technique dans les explications que je vais fournir à mes lecteurs.

Les *évocations* et *conjurations* ont pour but d'appeler à soi les esprits, *élémentaires* et *élémentals*, dont on veut avoir l'aide. Celui qui *évoque* ou *conjure* court le risque d'être victime des *esprits* qu'il appelle. Aussi, pour être à l'abri du danger, s'enferme-t-il dans le *cercle magique* dont il ne doit pas sortir tant que dure l'opération. Il est armé d'une épée (1).

Voit-on maintenant dans quelle situation était ce cultivateur faisant une *conjuration* d'autant plus énergique qu'il y mettait toute sa foi, et pendant laquelle il se trouvait sans aucune défense ?

La magie explique la sortie du *corps astral* et l'entrée d'un *élémentaire*, qui peut être foncièrement mauvais, chez des personnes placées dans certaines conditions. Il est clair, par ce que nous venons de voir, que ce cultivateur, faisant de la magie avec autant de connaissances qu'un enfant en aurait pour manipuler des explosifs, se trouvait dans les conditions les plus favorables à la production de ce phénomène ; et sa folie, — au point de vue de la science occulte — peut très bien s'expliquer de cette façon.

Il est inutile d'entrer dans de plus grands développements. Quelle que soit l'opinion du lecteur sur la valeur de la théorie et de l'hypothèse que je viens d'exposer, il reste le fait malheureux de la folie d'un homme survenue à la suite d'une opération en soi magique. Cet exemple doit conseiller la prudence à quiconque ira consulter un *devin*. C'est le but principal de cet article.

Dr J. GALLUS.

(1) Elémentaires ou élémentals, ces esprits sont toujours des démons qui entrent en communication avec l'homme, à la suite de certains appels magiques et de certaines prières. E. MÉRIC.

LES NÉO-CHRÉTIENS

(suite)

Le déguisement de la Vérité est le même en ce qui concerne *l'immortalité* ou *l'éternelle vie*, et *Dieu*. La première d'abord.

Voici un passage que je prends entre beaucoup d'autres aussi graves, dans *the Arena*, périodique scientist, mai 1898.

« *Les prêtres* qui, récitant le Credo apostolique, proclament dimanche sur dimanche : Je crois à la résurrection des corps, *expliquent soigneusement en secret* (in private) *que cette phrase* **ne signifie pas la réhabilitation de la chair, mais l'existence de l'âme continuée dans un corps spirituel.** *Peu de ministres, et aucun de valeur* (!) *prêchent les tourments de l'Enfer* qui, dans un plus ancien temps, dépeints par les ambassadeurs de Christ, — tel Jonathan Edwards, — étaient si puissants à persuader aux pécheurs de venir pour échapper au courroux (ou : puissants à persuader aux pécheurs de fuir le courroux à venir) (1). » (P. 590.)

« Un Dieu qui veut vouer une partie de sa création à l'éternel « châtiment, Non! non! je n'y crois pas! je veux aller vraiment à « l'amour (2)! »

Pas de peines éternelles! voilà bien le cri de la secte entière voulant *réhabiliter son dieu*.

Mais quel est donc ce Dieu *suprême* et, par conséquent, *au-dessus d'un autre*, dont parle la Christian-Science? Et comment entendre son étrange *trinité* de fils, saint-esprit et homme?

« Dieu est tout dans tout, God is All-in-all; et c'est là l'éternelle vérité (3). »

L'homme *ne fait qu'un* avec ce dieu, dont il est une *parcelle;* cette parcelle divine, appelée « puissance » ou « principe » ou « force » (générative) essence particulière portant en soi ce qu'on nomme *l'intelligence* ou la *vie*, ne peut périr puisqu'elle *est dieu :*

(1) The Arena by the Arena Cie; Copley Sq. Boston. Francis Greffiths Pilgrim Street Ludgathe Hill. London. (Extrait d'un article inouï sur l'immortalité, par H. Johson, 1898, p. 583-607.)
(2) *Christ. Sci. Journal* (Falmouth Street, Boston, mass.), 1898, p. 761.
(3) *Id.*, p. 778 (mai 1898).

voilà l'immortalité, voilà le dieu des scientists, — et de tous les sectaires, — quand il n'apparaît pas sous sa vraie personnalité.

Telle est la divinité que l'on nomme *esprit*, dans l'acception *d'essence;* que de Guaita désigne sans voile par les termes obscènes; que déjà Jérôme Cardan (1501-1576) désignait par « *Ame du monde dont les âmes particulières sont les fonctions* ». Celle enfin que Morin, dans sa *Magie au XIX*e *siècle*, où il a devancé Mistress Eddy, appelle *idée*. En sorte que l'homme est *l'idée conçue* ou *réalisée*, tandis que Dieu en soi, dieu absolu est... un *point;* il est *l'aïn-soph* du Ietsirah : Nous voici en pleine Kabbale!

C'est que, quand on va au fond de ces théories, on ne trouve qu'une seule et même base : le « *dieu injustement puni* (1) », désigné par de multiples noms, la « grande Étoile tombée », précipitée dans le feu central de la terre, qu'on dit être la « substance primitive, avec laquelle il s'est uni pour générer la terre adamique et tout ce qui est.

Nous devons présenter ici une remarque d'ordre général. Certains occultistes croient — ou feignent de croire *à une seule chute*, celle du « dieu-Adam », qui n'aurait pas été précédée de la chute angélique du « dieu-Lucifer ». Ils prétendent même que Moïse n'a pas connu celle-ci et que *hannahàs* (le Serpent) désigne *la passion*... Il est d'autant plus difficile de ne pas tenir cette assertion pour simple ruse de guerre que ces occultistes sont Kabbalistes et que la Kabbale reconnaît la personne de Satan, — à laquelle se trouve même associée une... madame Satan!

Nous n'avons pas à nous préoccuper de ces différents systèmes. Les termes dans lesquels toutes les écoles parlent de leur « *dieu injustement et non éternellement puni* » sont, en effet, identiques en ce qui concerne ses caractères essentiels. Pour toutes, il est « un membre de Dieu, un androgyne, un être immatériel précipité dans une substance primitive » dont la nature et le nom varient suivant les théories sur la matière.

Mais cette réalité de l'hérésie se trouve rarement dévoilée, on préfère dissimuler la *personne* du dieu et ne laisser voir qu'un panthéisme grossier dans lequel, — comme pour les scientists, — le « dieu bon » *God good* est présenté comme *un fluide, une essence, un*

(1) Il m'est impossible d'entrer ici dans les explications nécessaires pour établir le satanisme absolu de la secte entière. Le dieu injustement puni est *Hiram-abi* ou *abio*. des premiers grades maçonniques; il se nomme aussi « Jehovah, Lucifer I.N.R.I (!) Jésus, Lumière Astrale, « ... » et « c'est le Satan des catholiques »! Je ne puis que renvoyer à l'étude très approfondie de cette question dans la DOCTRINE DU MAL, *son dieu et ses adeptes* où j'ai apporté toutes les preuves, ch. I et IX.

esprit. Et ces mots sont pris dans la même acception que par les distillateurs : *esprit* de vin, de bois...; *essence* de rose...! Nous avons le devoir de faire la preuve complète ; nous allons, par des citations, montrer une fois pour toutes la confiance qu'on doit accorder aux *termes* employés !

En 1888 parut à Boston (1), berceau de la Christian-Science, un ouvrage des plus intéressants exposant les *mystères des Rose-d'or et Rose-Croix* d'après, dit le titre, d'anciens manuscrits rosicrucians allemands, mais *mis d'accord avec la religion du Christ*, c'est-à-dire avec la Christian-Science.

Nous pouvons donc en toute sûreté prendre ce livre et ses nombreuses tables coloriées comme guide.

Or, planche VIII, au centre d'un dessin parlant, il y a donnés comme synonymes : « *Air*, *esprit*, **Sperma**. »

Jehovah est indiqué au vocabulaire comme le *suprême Dieu* « The suprême God; *Jupiter*... Dieu manifesté dans son aspect de créateur, transformateur et régénérateur; pouvoir de l'univers. *Celui qui est par soi-même existant ;* universel Dieu. » (P. 4 et 5 aux mots Jehovah et Jupiter.)

Par conséquent, rien n'est changé à ce que la secte entière admet : *Jehovah* est bien le nom de *son dieu*, quoiqu'un passage de la Mère de la Christian-Science puisse laisser croire qu'elle donne ce nom au Dieu des catholiques. *Cela est impossible ;* parce que le mot Jehovah signifie *Celui qui est*. Il est donc indispensable aux hérétiques de s'emparer de ce nom, sauf bien entendu à l'appliquer à un *dieu* qui n'est pas Dieu, et quelle qu'en soit l'idée.

Ce n'est pas tout! Au mot Dieu (God), il y a deux paragraphes distincts.

Le premier s'applique à « l'éternelle omnipotente et par soi-même existante CAUSE de tout et son apparence comme la cause de tout bien, » etc.

Le second dit :

« **Un être humain dans lequel** le divin pouvoir (ou principe) est « devenu actif; UN ADEPTE. » (P. 4.)

Voici donc les Scientists transformés en *dieux!* Et comment? Et pourquoi les catholiques ne sont-ils pas, eux aussi, réputés dieux?

C'est ici, et ici seulement, que la nouvelle hérésie va se distinguer

(1) HARTMANN. *The mystères of universe*... **according to the Religion of Christ**. Boston, occult. publishing company, 120, Tremon street. 1888.

de la masse : C'est le Dieu des catholiques qui donne à l'homme **l'illusion de son individualité,** en châtiment de sa faute.

« L'homme *réel* est un invisible, interne et spirituel pouvoir (principe) qui dans sa manifestation extérieure *apparait comme un être humain.* Il peut être considéré comme un rayon émané du grand *spirituel* Soleil de l'univers (le dieu Feu) polarisé dans la terre (où il trouve *Hylé*, encore le dieu des kabbalistes, principe de la matière)... à un moment de son développement, cet organisme a conscience de son existence, et avec cette conscience, est née *l'illusion de soi-même.* Mais rien n'est réel et permanent dans l'homme, *rien que son interne divin principe appelé* ESPRIT *qui finalement est identique avec* L'UNIVERSEL ESPRIT, LE CHRIST. » (P. 6 au mot Man.)

Au mot Adam, p. 3, il est *expliqué* que depuis sa faute envers *l'universel divin pouvoir*, l'Adam immatériel *spirituel*, qui était *deux en un* (androgyne Adam-Eve, ou Adam-Aishah), et qui était dieu, « **a l'illusion d'être une chose différente de l'universel dieu** et crée ainsi ses personnels désirs. » (P. 1.)

Qui a donné cette *illusion* à Adam? — Le serpent; mais comme l'auteur a soin de dire que c'est une allégorie, nous revenons à Mrs. Eddy, laquelle déclare que c'est *le Dieu adoré des Catholiques,* le « Lord God », ou Œlohim, qui a donné cette *illusion* (1).

Telle est la différence avec les autres branches de la secte; car celles-ci considèrent l'union du spirituel Adam avec la matière primitive, et sa division en deux, comme *châtiment réel.* Mais toutes aussi proclament que l'homme peut retrouver son état primitif, qu'il peut *y remonter*, de même que *les bêtes!* C'est ce que l'infâme Vintras appelait *Ascendere* et « *Multiplier par dix* », expression obscène en cet argot et dont on devine le sens.

Les petits et gros *pourceaux* doivent... *redevenir des anges* ou mieux, des dieux! Cela est dit textuellement par de Guaita dans la *Clef de la Magie noire.*

Ainsi le corps, la *personnalité* est une *illusion.* Et les scientists qui connaissent la vérité, rejetant cette illusion deviennent *dieux;* ils deviennent, — j'ai peine à écrire cela! — ils deviennent JÉSUS! Ce nom est en effet expliqué ainsi :

« L'homme divin (adepte,) l'ego (*le moi*) *spirituel de chaque homme* Dieu personnel de chaque personne (!); le principe rédimant dans l'homme, avec lequel l'homme peut espérer de *devenir uni durant sa vie.* » (P. 5.)

(1) « L'illusion de la *matière* » rattache la théorie des scientists à une école hindoue qui appartient à la quatrième évolution du brahmanisme.

Et le Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, appelé seulement « Jésus de Nazareth », est regardé comme *un adepte*, *un être humain* dans lequel le *principe-Christ* (c'est-à-dire l'*esprit universel!*) s'est incarné soi-même; « *un homme* pur et grand! »

L'auteur dit encore : C'est « un homme dans lequel le Verbe a pris forme ».

Qu'est-ce donc que le *Verbe* des scientists?

Voyez au mot *Logos* : « *Un centre ou les centres d'activité, vie et lumière spirituelles*, existant de toute éternité dans le Dieu manifesté, l'ABSOLU. Brillant en un homme, il *peut produire un* AVATAR ou CHRIST!! »

Eh bien! ce que ces prétendus chrétiens nomment « Saint-Esprit », n'est que la *lumière* de ce *Verbe* manifesté, et « *représentant le corps et la substance du Christ* »! (P. 4 au mot Holy Ghost.) C'est la lumière Astrale qui est appelée aussi **Corps de Satan!!**

Est-il nécessaire d'aller plus loin? Ou bien êtes-vous convaincu, lecteur, que vous êtes en présence d'un infâme mensonge, ou comme le disait le Rév. Haldeman, « d'un audacieux voleur » qui se prétend chrétien et rejette le christianisme, qui déclare parler au nom du Christ et nie tout ensemble le Christ, la Croix et la résurrection?

En se proclamant *dieux*, en déclarant « qu'un adepte » de leur exécrable doctrine *est Dieu*, les scientists ne songent pas qu'ils proclament du même coup et *avouent leur dieu* : le Serpent-Démon.

C'est lui, « l'antique serpent » qui a dit à l'homme à son berceau : « Tu seras comme Dieu! » C'est lui aussi qui empêche l'homme de reconnaître la vérité rayonnant de sa divine splendeur dans l'Écriture sainte. *Trop simple!* cette vérité; trop simple et facile à saisir pour les « savants » qui cherchent la lumière dans les ténèbres et s'éclairent au reflet du feu d'en bas!

Ils ne comprennent pas que cette simplicité même est la caractéristique de la vérité. Saint Augustin qui avait connu l'erreur, disait au moment de sa conversion que « la simplicité de l'Écriture est mille fois plus brillante que les plus brillantes dissertations des rétheurs ». Mais aujourd'hui ce ne sont même plus des *rétheurs;* ce ne sont même plus de « brillantes dissertations » qu'on oppose à la vérité : ce sont de prétendus *dieux* et un amas de mots détournés de leur sens, un tout informe n'appartenant à aucune langue, n'appartenant ni au domaine de la littérature, ni à celui de la philosophie, — c'est le mensonge, mensonge quant à la forme, mensonge quant au fond.

Chose étrange : ce qui paraît plaire le plus aux *dieux*, c'est l'idée

que leur corps *est illusion!* Voilà sur quoi « la mère » du système compte pour que « *dans moins de cinquante ans la Christian-Science soit la foi religieuse dominante dans le monde* »!!

On vend des « *remèdes spirituels* ». En désirez-vous un, — pour rien?

« Soyez bien convaincu que le corps n'est qu'illusion. Alors, vous pouvez braver les courants d'air : pas de rhumes, pas de douleurs à craindre... »

N'y comptez pas trop!

Mais il y a mieux; et comme ce mieux doit nous conduire à une conclusion utile pour la Foi catholique, je n'hésite pas à vous le communiquer malgré l'apparence de mauvaise plaisanterie que cela peut avoir.

Si nous cherchons à exprimer en langage précis et compréhensible la « noble doctrine », nous arrivons à dire qu'un scientist ou *dieu* est quelque chose comme un *extrait triple de divine Essence*, tandis que les animaux varient, suivant leur importance dans la Création, entre... l'extrait double et la plus légère alcoolature. Le triple extrait renferme, naturellement concentrés en lui, tous les principes qui se trouvent dilués dans les créatures inférieures. Donc... « rien de ce qui est dans la Nature ne doit lui être étranger ». C'est un syllogisme rigoureusement logique et dont il n'y a plus qu'à tirer les conséquences. Et nous voilà sans doute appelés à voir les « dieux », sans aucun appareil, mais avec tantôt des écailles et des nageoires, tantôt avec des plumes et des ailes, plonger au fond des mers ou s'élever au-dessus des nuages. Le poisson et l'oiseau le font bien!

Autre chose, plus pratique. Pourvu seulement qu'un *amputé* ne lise pas ce « secret »! il serait tenté de se faire scientist.

Un « dieu » a perdu un membre, — mettons un bras. Il va trouver un des innombrables guérisseurs qui sont dans les rues avoisinant les « églises du Christ » et lui demande, moyennant quelques dollars, le moyen de *récupérer* son bras. Voici la consultation :

« **Votre bras doit repousser.** — Mais, dit le patient, si (*par hasard!*) il ne repoussait pas? — Ce serait, répond le médecin, *que vous n'auriez pas eu assez confiance dans la Christian-Science;* vous auriez manqué de foi. *Voyez le crabe!* »

La caractéristique de cette *science* très spéciale est qu'on ne peut parler d'elle sans paraître « conter un conte ». Rien de plus sérieux, cependant, que cette abracadabrante consultation. Au reste, laissant à un confrère, catholique anglais, le soin de vous convaincre, je lui emprunte les quelques lignes consacrées, dans *The Review* (du 8 sept.

1898, p. 8), à la jambe d'un scientist et à *la pince d'un homard*, — avec comparaison !

La *Revue* constate qu'à Boston, aux environs de la « première église du Christ », les rues sont pleines de guérisseurs; dans les publications de la science, « *douze pages,* en petits caractères, sont consacrées aux adresses des médecins de la région, et pas une adresse ne dépasse quatre lignes !

« Le peuple est tellement ignorant des premiers principes de science médicale qu'il assure, comme on le lui dit, qu'un *manque de foi* empêche seul un bras ou une jambe perdus de repousser... Et voici l'argument. Chacun sait qu'à la carapace d'un homard un nouveau membre remplace celui qui a été perdu par accident ou attentat (contre la personne du homard). **C'est pourquoi** un être humain, qui est à un échelon si élevé au-dessus de celui occupé par le homard dans l'échelle de la création, *doit naturellement* posséder tous les privilèges des ordres de créatures qui lui sont inférieurs !! »

The Review ajoute, et nous nous associons de grand cœur à sa remarque : « Il est incroyable que pareille absurdité puisse être acceptée par des créatures civilisées et intelligentes. Cependant *c'est la triste* (ou *grave*) *vérité que l'erreur grandit...;* hâtons-nous d'empêcher qu'on ne répande (davantage) pareille antichrétienne et antiscientifique folie. »

La meilleure arme contre cette folie est peut-être le *ridicule;* et je souhaite vivement que les romanciers s'emparent de la théorie de Mrs. Eddy. Cette théorie leur fera « des jours dorés » tant en permettant à leur imagination de se reposer, pour obtenir la note très gaie ou la situation comique, il suffit, sans recourir à la moindre exagération, de supposer *mis en pratique* les principes scientists. Faisons des vœux pour que le roman « commencement de siècle » entre dans cette voie : l'illusion de la matière a des côtés réjouissants, et pleine lumière se trouvant faite sur ce stupéfiant système, le triomphe annoncé par sa « mère » sera singulièrement compromis.

A propos de cette « illusion » de la matière ou plutôt de la personnalité distincte, deux mots encore qui se rapportent à la « foi » scientist.

« Jésus a dit : il y a des trésors dans le ciel, venez et suivez-moi. — (L'adepte) doit rejeter les *choses illusoires des sens matériels*, et vivre dans la *spirituelle* vie ou *vérité de l'Etre.*

« Et comment suivre Jésus? *Ce n'est pas en s'attachant à sa per-*

sonne (ou *personnalité* de Jésus) *ou en l'adorant*, mais en *suivant les commandements*. Ceci est la seule vérité (1). »

Parmi les « illusions des sens », on place *le mal*, — péché ou souffrance.

Et un journaliste demandait à Mrs. Eddy si elle pourrait discerner, reconnaître (spirituellement) un *assassin* qui entrerait dans la salle ». « *Oui*, dit-elle, je pourrais connaître celui qui causerait un dommage... » Mais elle ajouta qu'elle ne pourrait souffrir comme tout le monde de tels gens parce qu'elle pouvait *se protéger elle-même contre eux* : tout *péché est négatif*, il n'y a de réellement existant que le bien et Dieu. » (*World*, 17 av. 1898, col. I.)

Nous avons mieux à faire que de nous attarder à l'examen de ces plaisanteries et de ces blasphèmes. Il faut savoir d'*où et de qui* vient l'idée même de cette *science* et la pensée de lui donner le titre de *chrétienne*.

Ce n'est pas sans motifs que la *Christian-Science* déclare que son dieu peut *se révéler* et que les *révélations sont nombreuses* : L'idée de la nouvelle secte, — religion ! — et le programme de cette secte ont été *révélés par les démons* dès 1848 et plusieurs fois depuis, même *en France*.

C'est une page d'histoire, — non la moins intéressante, — qu'il faut lire. Essayons de le faire.

Paul ANTONINI,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

(A suivre.)

(1) *Christ. Sci. Journal*, editor's table, 1898, p. 76.

L'OCCULTISME AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Religions et Initiations antiques.

II. — MAGIE, CRUAUTÉ, CORRUPTION (*suite*).

... Mylitta, la grande déesse nature, appelée Zarpanit quand on envisageait surtout le côté voluptueux de ses attributs, est devenue la Vénus de la Mythologie classique... Zarpanit avait un temple magnifique au centre même de BABYLONE... A Cutha (1), on adorait Nanâ ou Anna (2) sous le surnom de Succoth-Benoth (3), qui avait trait aux prostitutions en l'honneur de cette déesse. (Franç. LENORMANT, membre de l'Institut, *Histoire ancienne de l'Orient*, ouvrage couronné par l'Académie française, t. V, p. 299.)

« On voit à Babylone, dit le prophète Baruch, des femmes liées de vœux infâmes... Elles sont assises dans les avenues, brûlant pour leurs dieux des noyaux d'olives. » (BIB. *Baruch*.)

Bien longtemps avant le prophète hébreu, il était question en Chaldée de ces misérables créatures; une très ancienne formule d'incantation magique, retrouvée dans les fouilles de Mésopotamie, et traduite par François Lenormant, renferme en effet ce passage capital :

La courtisane sacrée (*qadista*) au cœur rebelle,
La courtisane sacrée qui abandonne son office,
La courtisane sacrée d'Anu, insoumise...

(Voir LENORM., *Etudes accadiennes*, t. III, p. 67.)

(1) Ville chaldéenne au sud-est de Babylone.

(2) *Nanâ, Anna, Anu* sont divers noms de la Déesse-Nature Mylitta.

(3) En Judée, *Succoth-Benoth* se disait de la fête des Tentes ou des Cabanes. Je ne sais quel lien existait entre Succoth-Benoth en Chaldée et Succoth-Benoth en Palestine. Peut-être, comme aux premiers temps du Christianisme, où l'on élevait une église sur l'emplacement d'un temple païen, le nom d'une fête des idolâtres fut-elle donnée à une cérémonie selon la loi de Moïse.

Voir la Bible au sujet des sacrilèges pratiques trop souvent empruntées par les Juifs renégats aux Chananéens : « Et après cela, il (*le roi Josias*) démolit les maisons des prostituées qui étaient dans la maison de l'Éternel et dans lesquelles les femmes travaillaient à faire des *tentes pour le bocage*. » (II, *Rois*, XXIII, 7.)

Nous savons d'autre part qu'en Arménie, Anaïtis ou Astarté, c'est-à-dire l'ancienne Istar ou Zarpanit, avait un temple célèbre (1)... (*Gazette archéologique*, 1876, p. 14. — Voir Lenorm., *Hist. anc.*, t. V, p. 302.)

Voici maintenant les sacrifices humains!

Sur un cylindre assyrien (publié par J. Menant, *Recherches sur la glyptique orientale*, t. I, p. 151) figure la statue du dieu, assise sur un trône. Le sacrificateur saisit la victime agenouillée, il la frappe du glaive... Plus loin le pontife avec sa longue robe à franges, sa tiare ornée de cornes... La Bible dit formellement qu'encore au septième siècle avant notre ère, les habitants de Sippara (*Sepharvaïm*) sacrifiaient leurs fils et leurs filles pour honorer Adrammelek et Annamelek. Nous pouvons citer un fragment de littérature nationale relatif aux sacrifices d'enfants.

La tête de l'enfant pour la tête de l'homme a été donnée;
... la poitrine de l'enfant pour la poitrine de l'homme a été donnée.
(Voir Fr. Lenorm., *Etud. accad.*, t. III, p. 142.)

Une autre inscription dit ce qui suit :

Pour que Raman soit favorable et donne la prospérité,
Sur les hauteurs on brûle un enfant.
(Voir Fr. Lenorm., *Hist. anc.*, t. V, p. 308.)

Les religions chananéennes et phéniciennes étaient caractérisées par un culte particulièrement licencieux et sanguinaire. Les orgies, la débauche et la prostitution y revêtaient un caractère sacré. Les sacrifices humains y étaient admis.

Dans le cas de dangers, le roi et les nobles fournissaient... tous ceux de leurs enfants que le dieu réclamait. On les brûlait vifs devant lui, et l'odeur de leurs chairs apaisait sa colère... Pour que l'offrande fût valable, la mère devait être là, impassible et vêtue de fête. Les Astartés, moins cruelles, n'étaient pas moins exigeantes : elles commandaient à leurs prêtres les flagellations, les mutilations volontaires... Beaucoup d'entre elles n'acceptaient pour prêtresses que des débauchées et des courtisanes (*Kedeshot*) (2). — (Maspero, membre de

(1) Le regretté membre de l'Institut constate ici que le culte de cette divinité en Arménie était accompagné des mêmes immoralités *rituelles* qu'à Babylone.

(2) C'est l'équivalent phénicien de la *qadista* assyrienne. *Kedeshot* est au féminin, alors que *Kedeschim* est au masculin pluriel. (Au sujet de ces hiérodules des deux sexes, attachés aux temples phéniciens, voir Lenormant, loc. cit., t. VI, p. 578.)

« Cicéron, lui aussi, s'élève à son tour avec indignation contre les dégoûtantes orgies du temple de Vénus Erycine, où les pratiques phéniciennes s'étaient conservées jusqu'au temps où Verrès gouvernait la Sicile. » (Lenorm. *Id.*)

Kedeschim et *Kedeshot* signifient *consecrati*, *consecratae;* telle est d'ailleurs

l'Institut, *Hist. anc.*, 4e édit., p. 342; — cité par F. Lenorm., loc. cit., t. VI, p. 226.)

Ce qui était particulier aux Chananéens, c'était le caractère d'atroce cruauté empreint dans les cérémonies de leur culte... Aucun peuple de l'antiquité n'approcha d'eux dans ce mélange de sang et de débauche par lequel ils croyaient honorer la divinité... « Leur religion imposait silence aux sentiments les plus sacrés de la nature, elle dégradait les âmes par des superstitions tour à tour atroces et dissolues, et l'on est réduit à se demander quelle influence morale elle pouvait exercer sur les mœurs du peuple. » (Creuzer.)

Les sacrifices humains étaient le sacrifice par excellence. Ils étaient spécialement usités en l'honneur de Melqarth, d'Astarté à Laodicée, de Tanith à Carthage. La forme la plus fréquente de ce mode de sacrifice était le sacrifice des premiers-nés et plus généralement des nouveau-nés. (Ph. Berger, art. Phénicie, *Encyclop. des sciences religieuses.*)

Cette religion de la Phénicie fut propagée au loin dès une époque très reculée par des navigateurs de Sidon et de Tyr... En Crète, le Minotaure dévoreur d'enfants et le géant de bronze enflammé, appelé Talos, qui consumait, dit-on, les étrangers qui abordaient dans l'île, n'étaient autre chose que... Baal-Moloch. Chypre et Cythère avaient reçu des Sidoniens le culte de la déesse-nature... de l'*Astoreth*, qui devenue *Aphrodite*, fut portée de là dans toute la Grèce... avec les surnoms de Cypris et Cythérée. A Rhodes, le Soleil avait sa statue colossale, et Saturne y réclamait comme le Baal phénicien auquel il avait été assimilé par les Grecs, des victimes humaines. Les Cabires de Lemnos, d'Imbros et de Samothrace se rattachaient également par certains côtés, au système religieux des Chananéens. (Lenorm. et Babelon, *Hist. anc.*, t. VI, p. 576-579.)

« La religion des Phéniciens présente le même caractère que leur art, leur écriture, toute leur civilisation en général; elle marque le passage des religions orientales à la religion grecque. Les Phéniciens ont pris à l'Egypte et à l'Assyrie la plupart de leurs dieux, et c'est en passant par leur milieu qu'un grand nombre de ces divinités se sont introduites dans le Panthéon grec. Ils ont été en commerce, comme en religion, les grands commis-voyageurs de l'antiquité entre l'Orient et l'Occident (1). » (Ph. Berger. *Encyclop., etc... Art. Phénicie*, p. 537.)

l'expression latine employée par saint Augustin (voir plus loin), pour définir les tristes individus qui, jusqu'à son époque, souillaient de leur présence les rues de Carthage. On les appelait aussi *Kelbim* (chiens). — Voir Lenorm., loc. cit., t. II, p. 213.

Kedeschim et *Kedeshot*, c'est aussi au fond le même mot que *Kadosch*. Les francs-maçons qui se parent glorieusement du titre de *Chevaliers-Kadosch*, ont là des aïeux et des aïeules dont ils peuvent être fiers. (*N. du R.*)

(1) Faisons observer que les deux derniers passages cités viennent encore fortifier la thèse de l'*origine égypto-phénicienne*, commune à la plupart des mystères religieux de l'Antiquité.

Pour en terminer avec les horreurs phéniciennes, donnons quelques lignes de Stanislas de Guaïta, rénovateur en France de la secte occultiste, *la Rose-Croix Kabbalistique*, dont il fut le grand maître. Elles sont curieuses à plus d'un titre.

« Avatar de Satan, ce *Moloch* de bronze à tête de veau, l'idole des Ammonites, aux bras largement ouverts pour étreindre les victimes dont ses entrailles de métal rougi s'apprêtent à dévorer la chair.

Et ce Bel-Phégor de la Palestine, l'idole barbue dont la bouche, béante... : moins sanguinaire divinité, mais plus abominable encore, exclusivement avide, nous dit Philon (1), d'offrandes stercoraires et pollutionnelles.

Avatars de Satan, cet *Adramelek* de Sepharvaïm (le roi magnifique) et ce *Mélicerte* de Ténédos (le roi de la terre) : jusqu'à leurs narines montait en guise de cinname, le relent de la chair grillée sur l'autel ardent où les jeunes mères offraient en sacrifice leur enfant premier-né.

Et le prince des mouches, ce Dieu *Beelzebub* de Syrie, dont la statue attirait tous les moustiques du pays, car on prenait soin de l'entretenir ruisselante de sang. » (Stan. DE GUAITA, *Le Temple de Satan*, p. 66.)

On conçoit dès lors les saintes et fougueuses invectives des prophètes de Jéhovah contre les Sodomes de la Phénicie, contre les temples remplis de parasites, de mignons et de chanteuses, contre des pratiques obscènes, qui flattant les sens, menaçaient sans cesse de faire invasion dans Israël. (LENORM. et BABELON., loc. cit., t. VI, p. 578.)

Voici quelques-unes de ces objurgations, tirées de l'Écriture sainte :

Et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons auxquels ils se sont prostitués. Que ce leur soit une ordonnance perpétuelle dans les âges (*Lévitique*, XVII, 7.)

... Tu ne donneras point de tes enfants pour les faire passer par le feu à l'honneur de Moloch, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu : **Je suis l'Éternel.** (*Lévitique*, XVIII, 21.)

... Quiconque des enfants d'Israël... donnera de ses enfants à Moloch sera puni de mort ; le peuple du pays l'assommera de pierres. (*Lévitique*, XX, 2.)

... Pour ce qui est de la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de Python, et après les devins, se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personne, et je la retrancherai du milieu de mon peuple. (*Idem.*, 6.)

(1) Philon, le philosophe platonicien, surnommé *le Platon juif*.

... Quand un homme ou une femme aura un esprit de Python, ou sera devin, on les fera mourir; on les assommera de pierres; leur sang est sur eux. (*Idem.*, 27.)

... 10. Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni devin ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges,

11. Ni enchanteur qui use d'enchantements, ni homme qui consulte l'esprit de Python... ni aucun qui interroge les morts.

12. Car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel... (*Deutéronome*, XVIII.)

... 4. Alors le roi (*Josias*) commanda à Hilkija, le grand sacrificateur... de tirer hors du temple de l'Éternel tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, et pour les bocages et pour toute l'armée des cieux, et il les brûla hors de Jérusalem...

... 7. Après cela, il démolit les maisons des prostituées qui étaient dans la maison de l'Eternel...

... 13. Le roi profana les hauts lieux vis-à-vis de Jérusalem, à droite du mont des Oliviers, que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Aschtoreth, l'abominable idole des Sidoniens et à Kemos, l'idole des Moabites, et à Milcom, celle des enfants de Hammon. (II, *Rois*, XXIII.)

30... Les enfants de Juda ont mis leurs abominations dans cette maison où mon nom est invoqué!

31. Et ils ont bâti les hauts lieux de Tophet, dans la vallée des fils de Hinnom pour brûler leurs fils et leurs filles au feu!... (*Jérémie*, VII.)

La magie et les sacrifices humains, tels sont les deux crimes suprêmes le plus reprochés dans les Ecritures saintes, aux Chananéens et aux Israélites prévaricateurs (1).

Ajoutons que le mélange intime de la Magie avec le Paganisme nous est montré de la façon la plus intéressante dans la vie de saint Cyprien, martyrisé à Nicomédie, en Bithynie, l'an 304. Avant sa miraculeuse conversion, c'était un fanatique sectateur des dieux, et il se livrait aux pratiques de sorcellerie les plus coupables. Par ses évocations, il entrait en rapport avec les esprits mauvais qui lui apparaissaient sous des formes sensibles. (*Les Petits Bollandistes, vies des saints,* t. XI, p. 408-416.)

Un siècle plus tard, saint Augustin a démontré dans son admirable *Cité de Dieu,* quels liens étroits unissaient dans le Paganisme les mystères ésotériques avec les pratiques de la magie démoniaque et les rites les plus odieux, souillés de tous les stupres et de toutes les

(1) Ne faut-il pas qualifier aussi de la sorte les juifs dégénérés, les juifs du Talmud et de la Kabbale, les juifs assassins du R. P. Thomas à Damas et les juifs de Tizza-Eslar?

cruautés. Aussi, pour terminer cette étude, destinée justement à montrer les adeptes des vieux mystères, les adorateurs des anciens dieux, sous le triple jour d'initiés, — de magiciens, — de corrupteurs et de corrompus, — je ne saurais mieux faire que de choisir dans la *Cité de Dieu*, quelques passages où le vaillant Père de l'Eglise a été d'une éloquence plus particulièrement poignante et inspirée.

Et moi aussi à l'âge de l'adolescence, j'assistai à ces spectacles sacrilèges... à ces jeux infâmes célébrés en l'honneur des dieux et des déesses! Au jour de l'ablution solennelle de la vierge céleste Bérécynthia, mère de tous les dieux, en public devant sa litière, les plus vils histrions chantaient de telles ignominies qu'il eut été honteux de les entendre non pas à la mère des dieux, non pas à la mère d'un sénateur ou d'un honnête homme quelconque, mais à la propre mère de l'un de ces tristes bouffons!...

Si c'est là une cérémonie sacrée, qu'est-ce donc qu'un sacrilège? Si c'est là une ablution, qu'est-ce donc qu'une souillure?

... Qui ne sait quels Esprits se complaisent à de pareilles infamies, à moins d'ignorer l'existence même des Esprits immondes, séducteurs des hommes sous le nom de dieux! (*Cité de Dieu*, lib. II, cap. IV.)

Les dieux ont-ils jamais réprimé la malice humaine? Qu'on nous le prouve! *Mais qu'on n'allègue pas ici de vains chuchotements murmurés à l'oreille de quelques rares initiés!*... Qu'on nous cite des lieux, consacrés à de pieuses réunions exemptes de chants obscènes et de postures cyniques!... (*Id.*, lib. II, cap. VI.)

Jam quod in Liberi sacris honesta matrona pudenda virilia coronabat, spectante multitudine, ubi rubens et sudans, si est ulla frons in hominibus, adstabat forsitan et maritus; et quod in celebratione nuptiarum, super Priapi scapum nova nupta sedere jubebatur : longe contemptibiliora atque leviora sunt prae ista turpitudine crudelissimâ vel crudelitate turpissimâ, ubi dæmoniacis artibus sic uterque sexus illuditur, ut neuter suo vulnere perimatur... Ibi sic dehonestatur novæ nuptæ verecundia, ut non solum fecunditas, sed nec virginitas adimatur; hic ità amputatur virilitas, ut nec convertatur in feminam, nec vir relinquatur. (*Ibid.*, lib. VII, cap. XXIV.)

Itemque de mollibus eaedem Matri Magnæ contra omnem virorum mulierumque verecundiam consecratis (1), qui usque in hesternum diem madidis capillis, facie dealbatâ, fluentibus membris, incessu femineo per plateas vicosque Carthaginis, etiam a populis unde turpiter viverent exigebant, nihil Varro dicere voluit. — Ici l'interprétation manque, la raison rougit, la parole s'arrête! La Grande-Mère l'emporte sur tous les dieux, ses enfants, non par l'excellence de la divinité, mais par l'énormité du crime! C'est une monstruosité qui fait pâlir celle de

(1) Les *Kedeschim.*

Janus : lui, il n'est hideux que par la difformité de ses statues! Elle, la Grande-Mère des Dieux, elle est hideuse par la cruauté de ses mystères! (*Cité de Dieu*, lib. VII, cap. xxvi.)

Que le caractère des cultes païens soit d'être un mélange d'infamies et d'horreurs, c'est chose notoire! *Mais à quoi, à qui* s'adressaient ces cultes? On ne le saurait pas de façon aussi évidente si l'histoire n'attestait que ces abominables hommages ont été arrachés par les terribles menaces des dieux eux-mêmes! Plus de doute maintenant! Ce sont les funestes démons, *les Esprits immondes* que toute la théologie civile *attire et évoque dans de stupides simulacres*, dont ils se servent pour parvenir à la possession de cœurs abrutis! (*Cité de Dieu*, lib. VII, cap. xxvii.)

Louis Dasté, *Ingénieur.*

(*A suivre.*)

REVUE DE LA PRESSE

Photographie des effluves humains. Historique, discussion, etc., par E. N. Santini, 1 vol. in-4° de XI-128 pages. (Paris, Mendel, sans date.)

Ce livre est d'actualité et a la prétention de donner simplement les pièces du procès ouvert entre les spirites et les physiciens. Notons cependant qu'à la fin l'auteur se prononce catégoriquement. « La *matière*, écrit-il, en quelque état de raréfaction ou de condensation qu'elle soit, et la *force* qui la régit sont seules en jeu dans ces phénomènes. Les Esprits n'ont rien à voir en cette affaire. *L'Ame pas davantage* (p. 122). »

M. Santini serait-il de ceux qui ne voient en l'homme qu'un *corps* et ne tiennent aucun compte de l'*âme* qui l'anime? Nous ne voulons pas le croire. Toutefois nous regrettons qu'il confonde perpétuellement *spiritualisme* avec *spiritisme*. Les deux termes sont bien différents, ils sont même opposés; et nous avons montré dans un ouvrage récent (1) combien il importe de prévenir leur confusion que s'efforcent de faire les ennemis de la foi et de la raison. Notre auteur du reste, hâtons-nous de le dire, ne se range pas parmi eux, comme en témoigne ce passage caractéristique : « Que l'*âme* puisse révéler sur une plaque sensible sa forme propre, c'est tout bonnement une impossibilité métaphysique, car nul outil *matériel*, nul procédé physique, s'appuyant sur la matière, ne permet de percevoir la forme propre d'un esprit. Qui dit esprit dit en effet, un être qui ne tombe pas sous nos sens et nos moyens de perception (p. 60). »

Dans une première partie de son livre, M. Santini expose les théories plus ou moins extravagantes qu'on a émises sur la *force psychique :* il échappe à la critique, se bornant en général au rôle de rapporteur fidèle. Nous ne croyons pas que « *grâce au corps astral* l'homme conserve une relation de sensibilité avec un membre amputé », et l'expérience d'un praticien a sa valeur.

La seconde partie est consacrée à la *photographie des effluves humains*, et particulièrement à la polémique du savant Dr Guebhard avec les spirites « extériorisateurs d'âme ». Le champ de bataille lui

(1) *Spiritualisme et Spiritisme.* (Téqui, 1898.)

appartient, n'en déplaise à M. Santini qui garde un faible pour les amusantes théories de M. Baraduc.

Nous exprimerons en terminant le regret que ce livre d'apparence neutre ne donne qu'une insuffisante idée de la question et surtout qu'il ne soit pas mieux ordonné et plus personnel.

D[r] SURBLED.

*
* *

Le Moyen Age médical, par le D[r] Edmond DUPOUY, 1 vol. in-18 de 372 pages. (Paris, Société d'éditions scientifiques, 1895.)

Le sujet abordé par notre savant confrère est immense et ne saurait être qu'effleuré dans un livre. « J'ai essayé, dit-il dans sa Préface (1888), de tracer avec exactitude les physionomies différentes, cléricales et laïques, des médecins du moyen âge. J'ai voulu rechercher l'origine de nos prédécesseurs, connaître leur philosophie, savoir comment ils sont arrivés à nous transmettre le flambeau des sciences que l'antiquité leur avait légué. Dans une autre partie de mon travail, j'ai esquissé le récit des grands drames pathologiques qui ont, pour ainsi dire, caractérisé chaque siècle du moyen âge : les pestes, les fièvres éruptives et les autres maladies épidémiques. Je me suis attaché particulièrement à l'histoire de la lèpre et du gros mal ; et davantage encore à celle de cette névrose étrange connue sous le nom de *démonomanie*, en lui donnant tous les développements qu'elle comporte, en la mettant au point exact de la science moderne. J'ai cherché enfin, dans la dernière partie de mon travail, à déterminer le rôle que tenaient autrefois, dans la société, les médecins et les idées médicales, d'après l'importance qui leur fut donnée dans la littérature du temps. »

Le temps nous manque pour analyser comme il convient l'œuvre considérable du D[r] Dupouy. On y trouve beaucoup d'érudition, mais pas toujours de première source ni de bon aloi. L'histoire de la médecine au moyen âge est loin d'être exactement rapportée, même en raccourci : l'auteur n'y consacre que 46 pages. Mais c'est surtout sur le chapitre de la *démonomanie* que nous aurions de nombreuses et graves réserves à faire. L'auteur ne connaît l'Église et les théologiens que par ouï-dire et professe une science trop matérialiste pour juger sainement les choses : il ne voit dans tout le moyen âge que « crimes et sottises des prêtres apostoliques et romains ». Il consacre un chapitre à « l'hytérodémonomanie des cloîtres », comme si les accidents de Loudun et d'Aix pouvaient nous donner l'idée de la vie normale des couvents. N'insistons pas. L'ouvrage du D[r] Dupouy retarde trop manifestement sur la science du jour pour ne pas réclamer une seconde édition remaniée et expurgée.

D[r] SURBLED.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Paris, 26 septembre 1898.

Monseigneur,

En lisant l'article de M. Tardivel sur la branche de coudrier comme baguette divinatoire des sources d'eau, je me suis rappelé l'histoire suivante, dont j'atteste la parfaite authenticité.

Il y a quelque dix ans, le beau-frère d'un de mes frères, tous les deux domiciliés à Aspres-sur-Buech (Hautes-Alpes), avait acheté une grande propriété foraine qui manquait d'eau. Pour en avoir, il fallait aller la chercher à la rivière, laquelle coulait assez loin de la maison, au fond d'une vallée, à près d'un kilomètre de distance. Le propriétaire, M. B..., faisait sans cesse part de sa désolation à mon frère, qui se transporta avec lui sur le terrain où se trouve la maison. Il s'arma, non d'une branche de coudrier, mais de sa montre d'or suspendue à une chaîne d'argent.

On allait de côté et d'autre sans succès : la montre ne devinait rien. Mais étant arrivés à une place qu'on m'a montrée, nos chercheurs virent avec étonnement la montre se balancer comme fait le balancier d'une horloge. On conclut d'un mouvement si insolite qu'il y avait là une source cachée dans les entrailles du sol. De là, des fouilles, qui, à deux ou trois mètres de profondeur, firent apparaître une grande quantité d'eau qui se perdait sous le sol. On la capta avec soin, on la recueillit dans un bassin, d'où on la dirigea par une conduite dans la cour de la maison d'habitation. Là fut construite une fontaine en pierre, d'où l'eau jaillit aujourd'hui en abondance. Cette eau est d'une grande pureté et très fraîche.

Voilà le fait. Quant à son explication, j'en laisse le soin à de plus savants que moi.

Je lis toujours avec le plus vif intérêt les si savants et si sages articles de la *Revue du Monde invisible*.

Recevez et agréez, Monseigneur, l'assurance de ma respectueuse considération.

V. de Bonniot, *chan. titulaire de Paris.*

*
* *

Monseigneur,

Je vais vous citer quelques faits qui se passent dans certaines familles, après le décès d'un de ses membres, surtout lorsque l'on néglige d'accomplir ses dernières volontés, en ce qui regarde le soulagement de son âme. On trouve des taches couleur de sang dans les bouillies, dans le pain, etc. et des croix rouges dans les draps de lit, etc., ce qui n'avait pas lieu avant ledit décès, etc. D'autres fois on entend des bruits au grenier, aux escaliers, etc.; on voit des lumières à la limite d'un champ, etc.

Voici un fait particulier : Un homme vient à mourir, faisant héritier son frère avec mission d'élever, à un certain endroit de la propriété, une croix de valeur. Le frère ne fit d'abord rien, et on aperçut une lumière sortant de la chambre, où couchait le mort, parcourir la propriété et rentrer ensuite dans ladite chambre. L'héritier fit donc élever ladite croix, poussée par la parenté et autres, mais une croix insignifiante. La lumière continua son voyage, chaque nuit comme avant. Mais avant de rentrer à la maison, elle montait au haut de la croix et là elle apparaissait comme une gerbe de feu; cela a eu lieu pendant plus d'un an, et au vu de plusieurs centaines de personnes dudit village et des environs.

Voici un fait qui s'est passé non loin de mon presbytère. Un homme assez riche, vient à mourir. Son fils avare ne fait faire aucune prière pour ainsi dire. Aussi tout le temps qu'il reste dans cette maison, il entend, ainsi que cinq personnes qui étaient des métayers, âgés de plus de vingt ans, le soir vers onze heures, une personne qui marchait, venant d'une chambre vers la cuisine, où tout le monde était réuni : et comme de son vivant cette personne était infirme, on aurait dit entendre une béquille frappant sur le plancher.

Je ne finirai pas de vous dire les faits qui se sont passés seulement ici et aux environs, et tous ces faits extraordinaires ont cessé soit après un certain temps, quelquefois des années, mais surtout par des prières, des neuvaines, et par l'acquittement des messes laissées par testament.

Abbé C. Martin.

*
* *

Monsieur le Docteur Lucide,

Encore que vous me paraissiez (en une note de la page 243 du dernier numéro, 15 septembre 1898, de votre *Revue*) ne trouver que peu de charme aux lettres rectificatives, il me semble que votre courtoisie

et votre loyauté (sans parler de la charité chrétienne) vous feront prendre quelque plaisir à publier celle-ci dans votre prochain numéro. Si, en effet, j'estime que les droits de la critique s'étendent fort loin, je crois aussi qu'ils ont une limite et que si l'homme qui les exerce peut, en sa qualité d'homme, se tromper et manquer (aussi bien que le critiqué) de logique et de justice, il doit comme lui, du moins, s'attacher loyalement à la vérité. C'est tout ce que je réclame, et ce sont principalement *des faits* que je viens rectifier.

Dès le début de son article (visé plus haut), après avoir cité le passage de mon livre où je recommande d'appliquer la maxime de Chesterfield : *No heat!* Pas de chaleur, le Dr Lucide continue en ces termes :

« Nous applaudissons complètement à une pensée aussi juste que bien exprimée. Malheureusement le corps du livre contredit tout entier cette belle profession de foi, et M. de Fontenay se condamne lui-même en se révélant comme un chaleureux apôtre du spiritisme, « élevé dans « le sérail, en connaissant bien les détours et les tours » et décidé à faire passer sa théorie dans les faits, même quand les faits n'en donnent pas l'évidente et nécessaire démonstration. L'index bibliographique qui termine le volume suffit à lui seul à montrer la partialité intransigeante de l'auteur : il ne donne à consulter que onze savants, presque tous spirites ou occultistes, Papus, de Rochas, Aksakof, Delanne, Crookes, etc. Comment la critique ne serait-elle pas déçue et comme désarmée devant une telle inconséquence?

« M. de Fontenay est spirite, croit au *périsprit* ou *corps astral* qu'il n'a jamais vu, et explique par cette « âme à demi matérielle » (*sic*) les phénomènes les plus complexes et les plus obscurs de la médiumnité. Comme les maîtres de son école, il prétend rattacher l'occultisme à la science, le spiritisme à l'hypnotisme et nier l'action surnaturelle, quelle qu'elle soit. »

Je crois difficile d'accumuler en aussi peu de lignes autant de... contre-vérités; — et je laisse pour compte au Dr Lucide (était-il en somnambulisme quand il a rédigé ce paragraphe?) la contradiction surprenante de sa dernière phrase où l'on voit *un spirite qui prétend nier l'action surnaturelle, quelle qu'elle soit.* Cela est d'une jolie force si j'entends encore un peu le français. Mais je reviens aux faits. — Loin d'être un chaleureux apôtre du spiritisme, je ne suis nullement spirite. Je n'ai pas été « élevé dans ce sérail »; je n'en connais pas plus que vous sans doute ni les détours ni les tours.

Spirite, je le suis si peu qu'après avoir, en un court demi-chapitre de mon livre, donné l'explication des phénomènes *au point de vue spiritique,* j'ai cru devoir m'excuser auprès des spirites des erreurs que j'avais pu commettre, n'étant aucunement qualifié pour parler en leur nom, et j'ajoutais (p. 144) :

« Si j'ai erré sur quelque point de détail, ce qui est fort possible, je prie que l'on m'excuse. Je l'ai fait sans aucune intention malveillante

à l'égard d'une théorie très intéressante, mais que je n'ai pu étudier d'assez près pour me créer une conviction sérieuse. »

Spirite, je le suis si peu que toute la fin de mon ouvrage et spécialement le chapitre IX sont consacrés à l'exposition d'une hypothèse dynamique à laquelle la théorie animique-spiritique effleurée précédemment ne sert que d'introduction.

Maintenant, si pour être spirite, selon vous, il suffit d'avoir expérimenté Eusapia (sous prétexte que les phénomènes qu'elle produit seraient dus au dire de quelques chercheurs, à l'intervention des *Esprits*), alors il me faut bien me résigner à être spirite, mais je laisse à vos lecteurs le soin d'apprécier l'abus que vous faites d'un mot, lequel d'ailleurs n'a rien de déshonorant, mais qui, en vérité, ne saurait m'être appliqué.

Vous m'accusez ensuite de vouloir « faire passer ma théorie dans les faits ». Bien au contraire, je m'applique à faire entrer les faits dans une théorie qui les contienne tous, et je crois agir ainsi conformément aux principes fondamentaux de toute science véritable. — Les spirites que vous dédaignez si fort peuvent du moins revendiquer le très grand honneur d'avoir, par leur infrangible opiniâtreté, forcé des physiciens à reconnaître comme *vérités de fait* ce que la science officielle et matérialiste a cherché pendant si longtemps à reléguer au rang des fables et des billevesées.

Puis vous me reprochez ma « partialité intransigeante » et mon « inconséquence » parce que je n'ai donné à consulter « que onze savants, presque tous spirites ou occultistes » dans mon index bibliographique! Ici, j'ai cru rêver. Fallait-il donc citer des maîtres de danse? Et si le Dr Lucide écrit un livre de médecine, se référera-t-il en dernière page au Cuisinier Bourgeois ou bien à l'Art d'accommoder les restes? — J'ai indiqué tout simplement le nom des auteurs dont je jugeais les ouvrages susceptibles d'éclairer ou de compléter le mien, en un mot d'en faciliter l'intelligence au lecteur. Je ne vois là ni partialité ni inconséquence. Il est vrai que j'aurais pu faire étalage de facile érudition et accumuler, comme d'autres, une bonne centaine de titres disparates relevés au hasard dans quelque catalogue de librairie. C'est un genre d'attrape-nigauds dont j'estime qu'un auteur sérieux peut négliger l'emploi.

Je ne veux plus relever qu'une seule erreur de fait mais vous trouverez sans doute avec moi qu'elle a son importance. Je commence par citer le texte de l'article (p. 244). Il s'agit des mouvements produits au voisinage d'Eusapia :

« Ces mouvements, nous n'avons pas à les expliquer ici, mais nous n'hésitons pas à les tenir pour très mystérieux, au contraire de M. de Fontenay qui s'en rend aisément compte grâce à ses notions... spirites. « L'explication la plus simple, écrit-il, et, je crois, la plus ration- « nelle (?) de ces différents phénomènes consiste à admettre l'action

« d'une main demi-fluidique soit extériorisée par Eusapia comme pro-
« longement de sa main charnelle (!), soit plus probablement matéria-
« lisée, de toutes pièces en quelque sorte, à proximité de n'importe
« quel point de son corps (!!). Plus rarement, il y aurait matériali-
« sation ou extériorisation d'une autre partie de son individu, par
« exemple de la tête, ainsi que nous en avons eu la preuve (?) par le
« moulage du 27 juillet. » Bien entendu, notre auteur n'apporte pas la moindre preuve scientifique à l'appui de son audacieuse affirmation. »

Si le Dr Lucide, au lieu d'agrémenter mon humble prose de ses points d'interrogation ou d'exclamation, avait bien voulu continuer sa lecture deux lignes plus loin, il aurait vu (tout de suite après : *moulage du 27 juillet*) : « A coup sûr cette explication ne prétend pas indiquer la cause des phénomènes; elle ne porte que sur la façon dont ils se produiraient, et je ne l'offre, du reste, qu'à titre d'hypothèse. »

Or voilà que cette *hypothèse*, sous la plume prestigieuse du Dr Lucide, devient subitement, comme vous venez de le constater, une *audacieuse affirmation*. — La critique d'un ouvrage est aisée dans ces conditions, mais vous voudrez bien admettre que ce sont là procédés peu... scientifiques, et j'ai le droit de m'étonner qu'avec une pareille méthode d'analyse et de jugement, le Dr Lucide se montre plus difficile à l'égard de la mienne que nombre d'hommes très habitués aux recherches précises et qui m'ont fait l'honneur de la trouver suffisante.

Je ne signale que pour mémoire les autres inexactitudes du Docteur qui nous appelle tantôt *les invités*, tantôt *les humbles croyants* d'Eusapia. C'est elle qui était — ainsi que nous tous — *l'invitée* de M. Blech, et nous étions si peu les humbles croyants dont on parle que j'ai dû consacrer une quinzaine de pages à la discussion du *contrôle*, c'est-à-dire de toutes les précautions dont nous nous sommes entourés pour éviter les supercheries. — Peut-être ces garanties ne paraissent-elles pas encore suffisantes au Dr Lucide? Mais alors il eût été plus raisonnable et plus digne d'un vrai savant de nous signaler les points faibles : d'autres observateurs eussent tiré quelque profit de cette critique, et leur attention se fût portée plus spécialement sur ces points.

Le reproche adressé à Eusapia de « se faire payer » est à prendre en considération, car la question du médium payé ou non payé est encore discutée. — Pour moi qui, dans l'intérêt supérieur de la vérité, pose en principe que *tout médium doit être soupçonné de fraude* (vous voyez, entre parenthèses, combien je suis croyant!), j'attribue la supériorité au médium payé parce qu'il est plus soumis et qu'on peut l'assujettir à des mesures de surveillance et de contrôle que l'on n'oserait imposer à une femme du monde.

Quant à la question de l'obscurité, il est inexact qu'Eusapia « pour

faire ses tours », ne veuille « pas d'autre moyen ». Il est tout un ordre de phénomènes que nous avons obtenus *en pleine lumière*, par exemple les lévitations (dont j'ai même pu photographier un certain nombre à l'éclat éblouissant du magnésium).

Malheureusement il est certain que pour quelques autres phénomènes Eusapia réclame une lumière très atténuée. Je suis le premier à m'en affliger, mais je trouve puéril de prendre occasion de ce fait pour s'écrier : « Pas d'emballement dans la voie des théories mensongères et des vaines hypothèses ! Nous appelons encore sur les expériences les éblouissants rayons du soleil, au rebours d'Eusapia Paladino qui appelle la nuit et le mystère, et nous répétons victorieusement le mot de Gœthe mourant : *De la lumière, de la lumière !* » — Ça, c'est de la littérature, ou bien le caprice d'un enfant gâté qui veut la lune. Alors niez les étoiles parce que vous ne pouvez pas les voir en plein jour ! Eusapia vous présente des faits parfaitement surprenants qu'elle produit en pleine lumière. Au lieu de discuter ceux-là, il vous plaît de vous retrancher derrière de certains autres faits qui doivent être « *des tours* » selon vous, parce que l'obscurité est nécessaire à leur production. Encore une fois cela va contre toutes les règles de la logique. Les sciences naturelles vous fournissent d'autres exemples du rôle que joue nécessairement l'obscurité dans certains cas, et pour n'en citer qu'un, d'observation journalière, je m'engage volontiers à discuter la question *au fond* le jour où le Dr Lucide m'aura envoyé son portrait photographique obtenu *sans chambre noire ni cabinet sombre* — et alors je crierai à mon tour : Vive la lumière !

Je me consolerais difficilement d'avoir dû réclamer de votre courtoisie et de votre impartialité une rectification aussi... *encombrante*, comme vous dites, si je ne supposais qu'en fin de compte, dans une *Revue du Monde invisible*, la question sur laquelle j'ai dû insister est de celles qui préoccupent forcément le lecteur. Je vous assure que je n'ai aucun intérêt à raconter ce qu'on appelle vulgairement *des batailles*. Or, je vous affirme que les faits retenus de Montfort-l'Amaury et exposés dans mon compte rendu ont été observés sous de telles garanties de contrôle et de surveillance qu'ils sont dès maintenant comparables selon moi aux phénomènes officiellement catalogués des sciences physico-chimiques et qu'il m'est aussi impossible d'en douter que de contester la neutralisation de la chaux par l'acide sulfurique ou la double réfraction du spath. — Je sais que l'expérience des uns, malheureusement, ne sert presque jamais aux autres. Donc on me croira ou on ne me croira pas. Je demande seulement que les incrédules imitent Lombroso l'incrédule et qu'ils expérimentent aussi quand ils en trouveront l'occasion. Nous n'aurons, ni vous ni moi, perdu notre temps si la lecture de ces pages détermine un seul de vos lecteurs à examiner par lui-même des faits au sujet desquels explications et théories différeront longtemps encore, je pense, mais dont la matérialité

n'est plus douteuse pour quiconque a pu les étudier impartialement et dans de bonnes conditions.

Veuillez agréer, monsieur le Docteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. DE FONTENAY, à Sommant.

23 septembre 1898.

Aucune *revue* n'aime les lettres rectificatives *encombrantes* qui privent les lecteurs d'articles originaux et intéressants : chacun sait cela. Mais nous tenons à insérer la lettre de M. de Fontenay, malgré sa longueur. Notre auteur n'aime pas la critique. Tant pis pour lui. Nous n'avons rien à retrancher à notre compte rendu, forcément très succinct, mais clair, logique et impartial.

Nous n'avons pas parlé, *par charité*, de l'hypothèse dynamique exposée au chapitre IX. La physique contemporaine n'accepte plus ces échappées aventureuses dans le domaine du rêve : elle réclame des faits positifs, sérieusement expérimentés.

Nous avons dit que les *spirites* nient l'action surnaturelle, et nous le répétons. Malgré le rapprochement des mots, il n'y a aucun rapport entre le *spiritisme* et le *spiritualisme*. M. de Fontenay le sait bien, puisqu'il rappelle dans sa lettre que *quelques* chercheurs prétendent faire intervenir les *esprits* dans les phénomènes spirites. Les autres, c'est-à-dire la grande majorité, n'admettent ni Dieu, ni diable, ni âme spirituelle, ils nient « toute action surnaturelle ». Ce sont des *matérialistes* masqués.

M. de Fontenay s'indigne d'être traité de *croyant*, et c'est lui-même qui s'est attribué ce qualificatif nullement offensant. « Quels ne furent pas, écrit-il, mon plaisir et ma surprise, lorsque je descendis déjeuner le lundi matin, en apprenant qu'Eusapia *voulait absolument profiter* de ce que nous étions peu nombreux ce jour-là pour avoir une petite séance intime, *entre croyants!* » (P. 47.)

Notre savant *incrédule* voulait que la *Revue* parlât une seconde fois de son modeste livre : il est satisfait. Nous ne refusons pas la réclame, mais nous devons *avant tout* la vérité à nos lecteurs : ils sont édifiés maintenant et adhéreront à toutes les réserves formulées sur un livre qui pose la question d'Eusapia Paladino, mais ne la résout pas. L'auteur n'est pas *spirite*, il est digne de l'être.

Dr LUCIDE.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.



Lettre de Mgr Germain, évêque de Rodez, à Mgr Méric, Directeur de la « Revue du Monde Invisible ».

Rodez, 22 octobre 1898.

Monseigneur,

La grande question de l'au delà qui, dans tous les temps, a préoccupé l'humanité, tourmente visiblement notre génération inquiète.

Son scepticisme ne tient plus devant les phénomènes merveilleux dont la science ne parvient pas toujours à découvrir le mystère, et qui trahissent une raison supérieure et des lois inconnues.

La lassitude du doute, les progrès modernes, le désir de savoir ont créé parmi nos contemporains un mouvement violent qui entraîne les curieux et les savants vers l'étude du merveilleux avec un engouement frénétique et, quelquefois, avec une audace téméraire.

Or, il y a là un danger capital que l'on ne soupçonne pas assez.

Ces graves et délicates questions ont besoin d'être nettement abordées, et d'être traitées sérieusement avec toutes les données de la science et toutes les lumières de la foi.

Je ne m'étonne pas qu'un grand nombre d'esprits élevés et cultivés s'en soient préoccupés, et que la science catholique qui ne saurait se laisser devancer par personne dans la défense et la recherche de la vérité, ne reste pas plus longtemps indifférente à ce grand mouvement.

Il lui appartient, en effet, d'éclairer les fidèles, de les détourner des pratiques coupables et dangereuses auxquelles on voudrait les convier, de prévenir enfin parmi eux le retour aux désordres inqualifiables et aux superstitions qui

furent la honte du paganisme et des antiques civilisations depuis longtemps disparues.

Mieux que tout autre, Monseigneur, vous étiez préparé pour faire une œuvre apologétique sérieuse, en pareille matière. Plus que personne aujourd'hui vous avez autorité pour entreprendre et mener à bonne fin une œuvre aussi difficile et d'une importance capitale.

Vos consciencieuses recherches, ces études approfondies dont vous nous avez donné le fruit très goûté dans de remarquables ouvrages qui ne passeront pas, et que le clergé apprécie avec la plus haute estime, vos grands et légitimes succès dans votre enseignement à la Sorbonne, votre prudence, votre science théologique, votre inviolable attachement et votre soumission filiale envers l'Église, voilà, Monseigneur, les mérites qui, en vous donnant une autorité particulière, vous ont permis de réunir du premier coup, autour de vous, des sympathies ardentes et de sérieux collaborateurs.

Vous justifierez, je le sais, cette confiance, en tenant avec honneur, d'une main, le flambeau de la science, et de l'autre, celui de la foi.

Vos travaux, dont l'intérêt va toujours grandissant, prouveront que la raison et la foi, loin d'être ennemies, sont deux sœurs qui doivent se donner la main. Votre œuvre apologétique si ardue, si courageuse, si nécessaire, aura pour effet, j'en suis sûr, de signaler, dans les nouvelles découvertes de la science, des preuves inattendues, des arguments nouveaux, les éléments d'une démonstration lumineuse de la vérité de l'enseignement catholique.

Je lis votre Revue à laquelle je me suis abonné dès le premier jour avec le plus grand intérêt. Cette œuvre délicate demande de votre part une surveillance scrupuleuse et une sévérité vigilante dans le choix de vos collaborateurs.

Ceux qui vous connaissent sont déjà rassurés; ils ont confiance dans votre conscience et dans vos lumières; ils ne peuvent que vous encourager et vous bénir.

Agréez, je vous prie, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† AUGUSTIN, *Évêque de Rodez.*

LE FANTOME DES VIVANTS

(*Suite*)

I

Comment expliquera-t-on qu'une créature se trouve simultanément en plusieurs lieux, qu'un être vivant apparaisse à un autre vivant, appelle son attention, qu'il parle, qu'il agisse, et qu'il revienne, ensuite, à son point de départ, où il retrouve son corps plongé, le plus souvent, dans un profond sommeil?

Le pieux et savant cardinal Bona vous dit : « Parmi les théologiens les plus écoutés, les uns prétendent que l'âme reprend son propre corps et le fait se mouvoir; les autres déclarent que l'âme se fait, selon les circonstances, un corps dont elle emprunte à l'air les éléments; d'autres encore, tout en reconnaissant que ce phénomène ne répugne pas aux *forces naturelles* de l'âme, hésitent, et n'osent pas se prononcer (1). »

L'observation du cardinal Bona nous rappelle que cette question présente des difficultés particulières, et qu'il serait au moins imprudent de la trancher, avant d'en avoir fait un examen approfondi. Qu'on en cherche l'explication dans des considérations de l'ordre métaphysique et philosophique : que l'on préfère s'établir sur le terrain pratique de l'expérimentation et interroger les sciences naturelles, il faudra toujours procéder avec une grande prudence, éviter les conclusions hâtives, les hypothèses risquées, les impulsions souvent dangereuses de l'imagination, et ne jamais s'écarter de cette méthode philosophique sévère sans laquelle il

(1) *De discr. spir.*, cap. XIX, p. 310. *Quæstiones sunt in utramque partem in scholis agitatæ.*

devient impossible de comprendre et d'interpréter les faits que l'on a constatés.

Le texte cité nous rappelle aussi que nous sommes en présence d'une question librement discutée dans les écoles. Chacun a le droit d'avoir ici son opinion, de penser, de chercher, d'exposer le fruit de ses méditations et de ses travaux. Je ne connais rien de plus pénible que l'empressement irréfléchi avec lequel certains esprits, absolument étrangers aux révélations des sciences naturelles et aux expériences les plus récentes, lancent l'anathème à ceux qui ne partagent pas leur sentiment ou leurs préjugés.

Le problème de la bilocation ou de l'apparition des vivants aux vivants relève de la théologie, de la philosophie et des sciences naturelles. On reprochera peut-être à certains théologiens et à certains philosophes d'avoir considéré le problème à un point de vue trop métaphysique, trop abstrait et d'avoir négligé l'expérimentation et les faits.

Mais les philosophes reprocheront peut-être aux naturalistes d'avoir trop dédaigné la philosophie et la théologie, et d'avoir oublié les principes de la méthode scientifique et philosophique dans leurs déductions et dans leurs conclusions précipitées.

Nous recueillerons impartialement les réponses des théologiens, des philosophes et des physiologistes, et nous étudierons ensuite, avec un soin particulier, les expériences très sérieuses, très sincères qui ont été faites en Angleterre avec Katie King, en France et en Italie avec Eusapia Paladino.

Tel est l'ordre que nous suivrons dans ce travail avant de donner nos propres conclusions.

II

Voici d'abord les théologiens.

« L'opinion généralement adoptée par les théologiens qui suivent docilement Aristote, consiste à nier, non seulement la réalité de la bilocation, mais sa possibilité même, et à

expliquer le fait de la double présence par une représentation angélique à l'un des deux endroits.

« Mais où s'opère la représentation? Est-ce au point où se produit l'apparition? ou bien en celui que la personne quitte pour apparaître au loin? Les avis sont partagés.

« Le sentiment le plus commun est que le sujet de l'apparition demeure à l'endroit où il se trouve, et que les anges le remplacent au lieu où il apparaît. Dans cette opinion, ce n'est pas Alphonse de Liguori qui a assisté le pape Clément XIV, mais un ange qui avait pris ses traits; ce n'est pas la mère Agnès de Jésus qui s'est montrée à M. Olier, mais un ange représentant la vénérable prieure de Langeac.

« Nous ne contestons pas que ces apparitions ne puissent se faire par représentation: seulement pour affirmer qu'il en a été ainsi, il faut des preuves positives, lesquelles ne se rencontrent dans aucun des cas que nous avons cités. Mais, érigée en principe, cette interprétation est contredite de deux manières.

« Premièrement, par les personnages apparus. — Saint Alphonse de Liguori revenant à lui, déclare qu'il vient d'assister le pape et qu'il l'a vu mourir. La mère Agnès déclare à M. Olier qu'elle lui a apparu deux fois, à Paris. Il est vrai, Marie d'Agréda incline à expliquer ses apparitions au Nouveau-Mexique par la substitution d'un ange; mais, ses directeurs soumirent ces apparitions à l'examen de plusieurs théologiens très versés dans la théologie mystique, et leurs conclusions furent que la célèbre religieuse avait été corporellement présente en Amérique, sans cesser d'être visible en Espagne.

« En second lieu, les accidents physiques qui arrivent parfois à la personne *bilocalisée* infirment plus expressément encore la théorie de la substitution angélique à l'endroit de l'apparition. Sainte Lidwine, revenue de ses voyages miraculeux, gardait sur son corps des traces sensibles de ce qu'elle avait ressenti durant ses pérégrinations, une entorse au pied, une épine à la main, et l'on raconte la même chose de l'extatique Catherine Emmerich. — Marie d'Agréda transportée en

Amérique, y éprouve les ardeurs du climat et les autres particularités dont nous avons parlé (1). »

III

Que les anges, ou les bons esprits, remplissent un rôle important dans l'univers, c'est une vérité enseignée par tous les théologiens, et cette vérité explique un grand nombre de phénomènes dont le mystère et l'obscurité pourraient troubler notre raison. Mais qu'il soit nécessaire de recourir à l'intervention des anges pour expliquer les fantômes des vivants et les bilocations, nous ne pouvons pas le croire.

Il faut observer que généralement, sauf de rares exceptions, la personne qui apparait en deux endroits est plongée dans un état de sommeil, de torpeur, ou d'extase, pendant que son fantôme se révèle ailleurs; nous en avons fait l'observation dans l'article précédent, et cet état singulier dure aussi longtemps que l'apparition, il naît avec elle, il cesse avec elle, et, quand l'apparition est finie, le sujet semble renaître, il s'éveille et il prend possession de ses sens.

Manifestement, cet état du sujet, cette insensibilité, ce sommeil, cette suspension accidentelle des fonctions de la vie de relation indiquent une participation personnelle, directe, mystérieuse à l'apparition, à la bilocation. Le sujet joue ici un rôle, il est actif.

Si nous disons : c'est un ange qui prend la forme corporelle d'une personne et qui apparaît à un autre endroit, en obéissant aux lois de la Providence, il est évident que tout se passe en dehors du sujet dont le fantôme se révèle à d'autres vivants, toute l'apparition est l'œuvre exclusive de l'ange, et le sujet n'y prend aucune part. Et alors, comment expliquerait-on l'extase et la torpeur, comment expliquerait-on la concomitance du sommeil et de l'apparition? Comment expliquerait-on que le sujet ait conscience de s'être

(1) Ribet, *La Mystique divine*, t. II, p. 202.

transporté réellement dans un autre lieu, d'avoir vu réellement l'ami ou le parent, dont le souvenir devenait une obsession pénible, de lui avoir parlé, de l'avoir embrassé? Comment expliquerait-on, non seulement cette conscience si nette, mais le sentiment de joie et la satisfaction si vive que ressent le mourant dans l'étreinte suprême de l'agonie?

Ce n'est pas le mourant, c'est l'ange caché dans le fantôme qui devrait avoir conscience de son déplacement, c'est lui qui devrait éprouver un sentiment particulier étroitement lié à l'apparition; c'est lui, et lui seul qui produirait ce merveilleux phénomène, sans qu'il fût nécessaire d'en informer le moribond, et, au lieu de dire : cette mère mourante s'est transportée à tel endroit, où des témoins l'ont vue embrasser ses enfants, il faudrait renverser la proposition, et dire : Pendant que la mère mourait, un ange a pris sa forme ou son fantôme et s'est transporté auprès des enfants, et dans cette fausse hypothèse, la conscience et l'impression de la mourante resteraient inexpliqués, et l'on ne comprendrait pas pourquoi l'ange prend cette forme, et se rend auprès de ces enfants, auxquels l'insouciance de leur âge a fait oublier l'absence maternelle; ce n'est pas l'enfant qui voulait voir la mère, c'est la mère qui désirait ardemment de voir ses enfants, avant de mourir.

Or, ce désir n'aurait pas été exaucé, si par une substitution que rien ne justifie, l'ange avait joué le rôle de la mère et s'était présenté aux enfants.

IV

Dans un livre sérieusement médité, un religieux d'un rare mérite, le P. Séraphin, a essayé à son tour de résoudre le problème (1). Il nous semble inutile de parler, en ce moment, de la bilocation de l'âme, il faut, avant tout, chercher l'explication de l'apparition corporelle.

(1) P. Séraphin, *Principes de Théologie mystique*. (Étude sur la bilocation.) Cité par M. l'abbé Ribet.

« Pendant que le corps naturel demeure inerte, écrit le savant religieux, l'âme se voit revêtue d'un corps, en tout semblable au sien, sans savoir comment : elle voit ce corps, habillé ordinairement, de la même manière, couvert des mêmes habits, et des habits de la même couleur, de la même façon, qui couvrent son corps véritable... Cette solution, nous la croyons probable... nous ne sommes pas les seuls à professer cette manière de voir ; d'autres, Italiens comme nous, hommes éminents par leur savoir, leurs vertus et leurs connaissances dans les voies mystiques, la partagent. »

Ainsi, ce grave théologien, et, avec lui, des écrivains mystiques très autorisés, très considérés, n'hésitent pas à reconnaître qu'il se forme accidentellement un corps réel, distinct du corps ordinaire que nous pouvons voir, sentir, toucher pendant la vie ; que ce corps entoure l'âme et qu'il s'établit entre eux, et d'une manière transitoire, des relations d'un ordre particulier ; enfin, que ce fantôme, qui reproduit notre physionomie, peut se transporter comme la pensée et se rendre visible en plusieurs endroits.

Il nous parait important de constater ici, avec le P. Séraphin, que des théologiens de grande valeur ne sont pas opposés à l'hypothèse d'un corps distinct de notre corps ordinaire qui servirait de base à une explication rationnelle des apparitions.

Évidemment, nous voudrions en savoir davantage ; nous serions heureux d'apprendre à l'école de ces théologiens mystiques quelle est la nature de ce corps, quelle est aussi son origine, par quel moyen et sous l'influence de quelles causes il se forme, se condense et apparait. Nous voudrions savoir encore à quelles lois il obéit quand il se transporte avec l'âme sur des points différents de l'espace, tandis que le corps reste plongé dans le mystère d'un sommeil profond.

Il n'en est pas moins vrai que nous sommes en présence d'une affirmation importante et autorisée : il est permis d'expliquer l'apparition du fantôme des vivants par un corps particulier, dont il reste à chercher la nature et la formation. La question a fait un pas.

Serrant la question de plus près, quelques théologiens ont

essayé d'expliquer la nature intime de ce corps (1). Ils enseignent que l'âme a la faculté d'animer plusieurs corps successivement et simultanément. Supposez que les atomes innombrables qui séjournent un instant dans notre corps, pour disparaître aussitôt dans le tourbillon vital, se rapprochent, par la volonté de Dieu, se condensent et arrivent à former plusieurs organismes différents, vous comprendrez que l'âme soit ainsi douée de la faculté de s'unir à plusieurs corps et d'apparaître avec eux, en divers endroits.

« Supposons, écrit Lignac, cité par M. Ribet, que le Créateur ait accordé à un prophète le privilège de se rendre présent en plusieurs lieux à la fois, selon que cet homme inspiré le voudra. A l'occasion de la volonté de cet heureux mortel, son corps sera dédoublé. Une partie de la matière numérique qui lui est attribuée partira avec une rapidité égale ou même supérieure à celle que nos philosophes modernes supposent dans les globules de lumière dardés par le soleil. En un clin d'œil restant à Paris, il est présent à Rome. Et, s'il lui plaît d'être en même temps à Madrid, à Constantinople, à Stockholm, à Pékin, en Amérique, de nouveaux dédoublements le serviront à souhait. »

Cette explication repose sur l'hypothèse que l'âme, principe immatériel, qui n'est pas et qui ne doit pas être enfermée dans un corps, comme les réalités matérielles, peut animer plusieurs organismes composés des anciens atomes de notre corps, les diriger par sa volonté et se trouver avec eux, simultanément en plusieurs lieux.

Je ne vois pas la nécessité de former le fantôme avec les atomes qui ont séjourné quelques instants, quelques jours peut-être dans notre organisme et d'augmenter ainsi les difficultés déjà si grandes du problème. En réalité, il importe peu que l'âme forme ce corps nouveau, soit avec des atomes autrefois vivifiés par sa vertu plastique, soit avec de la matière aérienne condensée : le fantôme est l'œuvre de l'âme et il est l'image de notre propre corps.

(1) Varignon-Lignac, *Présence corporelle de l'homme prouvée possible*; Pressy, évêque de Boulogne, *Instruction pastorale sur l'Eucharistie*.

La théorie de Leibniz est abstraite, obscure et insuffisante (1) : elle repose sur cette idée que la présence implique toujours et simplement un rapport d'action d'une personne sur une autre et qu'il suffit, pour obtenir ce rapport et cette action, de supprimer les intermédiaires qui les séparent. Un miracle divin lèverait provisoirement, au moment de l'apparition, la loi d'ailleurs contingente des intermédiaires et permettrait à un être de se rendre simultanément visible en plusieurs lieux.

V

Dans son grand ouvrage de *la Cité de Dieu*, saint Augustin considère le problème à un point de vue nouveau et singulier. Nous aimons à le citer :

« Un homme appelé Prestantius, écrit le saint docteur, a raconté que son père ayant mangé chez lui d'un fromage empoisonné, resta couché sur son lit, pris d'un profond sommeil dont il était impossible de le tirer par aucun moyen. Quelques jours après, il sembla se réveiller et se mit à faire le récit de ce qu'il avait éprouvé comme en rêve, il était devenu cheval, disait-il, et, au milieu d'autres chevaux, avait servi à porter aux soldats ces provisions que l'on appelle *rhétiques* parce qu'on les envoie en Rhétie.

« Or, on constata que les choses s'étaient réellement passées comme il l'avait dit, quoiqu'il crût qu'il avait seulement rêvé.

« Je ne croirai jamais que les démons aient l'art ou la puissance, je ne dis pas de changer l'esprit d'un homme, mais même de donner à son corps la forme et les proportions de celui d'un animal.

« Je croirais plutôt que chez cet homme, cet élément de l'imagination qui se transforme en fantômes, prenant l'aspect infiniment varié des choses extérieures, sous l'action de

(1) On sait que Leibniz définit la matière, *vis activa;* l'espace, *ordo coexistentium quatenus coexistentium;* le temps, *ordo successivorum quatenus successivorum.*

la pensée ou des songes, et quoique incorporel, revêtant avec une promptitude merveilleuse l'image des corps, je croirais, dis-je, que cet élément, lorsque les sens sont assoupis ou fermés dans une personne, *peut, d'une manière qui ne s'explique pas, se présenter aux sens d'autrui, avec la forme corporelle.*

« Ainsi, pendant que son corps gît quelque part, vivant encore, mais les sens enchaînés plus fortement que pendant le sommeil, le fantôme de son imagination, incorporé pour ainsi dire, sous les traits de quelque animal, apparaît aux sens d'autres personnes, et lui-même se voit, comme on voit dans les songes, portant des fardeaux, sous cette forme. Quant aux fardeaux, s'ils sont de vrais corps, ce sont des démons qui les portent afin de faire illusion aux hommes. Les témoins voient donc des corps réels dans les fardeaux et des apparences trompeuses dans les bêtes de somme (1). »

Le fait rapporté par saint Augustin et par les historiens de son temps m'importe assez peu, et je ne veux pas discuter son authenticité! Ce qui est plus important, c'est la théorie philosophique ou l'explication du saint docteur.

Il admet 1° que le *phantasma,* image ou fantôme qui apparaît dans le champ de l'imagination quand nous pensons fortement à une autre personne, à l'état de veille ou quand nous rêvons, pendant le sommeil est une réalité incorporelle;

2° Que c'est bien cette même image indéfinissable, ce je ne sais quoi encore, qui prend « l'aspect infiniment varié des choses extérieures », que nous revoyons par la mémoire sensible et par l'imagination;

3° Que cette réalité incorporelle prend quelquefois la ressemblance de notre corps quand nous sommes plongés dans le sommeil, comme elle prend aussi quelquefois la forme des objets auxquels nous pensons dans nos rêves;

4° Que cette forme incorporelle, image représentative de notre corps, se détache, en quelque manière, de nous-même, « quand nos sens sont profondément assoupis », et apparaît à d'autres personnes dont elle éveille l'attention.

(1) *De civit. Dei,* lib. XVIII, cap. XXIII.

Quand je regarde mon corps, j'en ai la perception sensible, je le vois, je le touche, je le sens. Que je ferme les yeux, je le verrai encore, non plus dans sa réalité, mais dans son image, dans sa représentation. Et, cette image qui se présente à moi dans le rêve éveillé et dans le rêve du sommeil, dans la méditation et dans le souvenir, peut se faire voir, au loin, à d'autres personnes, c'est mon fantôme, c'est le fantôme du vivant.

Comment se fait cette projection au loin de mon fantôme, ou de mon double? Quelle est la nature intime et quels sont les éléments de ce fantôme? En vertu de quelle opération arrive-t-il à se condenser, à se matérialiser, à reproduire notre image, à devenir réel, lui qui semblait être purement idéal et appartenir au monde abstrait?

Toutes ces questions s'élèvent dans notre esprit, elles nous inquiètent, elles appellent une solution, nous voudrions creuser le problème et connaître la pensée de ce saint docteur et l'étudier avec le respect dû à l'autorité morale de sa vertu et à son génie; malheureusement saint Augustin n'insiste pas assez sur ce point, il ne s'explique pas. Il laisse à ses disciples la tâche difficile d'entrer dans la voie qu'il indique et de résoudre la difficulté.

Il n'en est pas moins vrai, et ceci a bien son importance, que, d'après saint Augustin, ce fait d'apparaître à d'autres personnes ne constitue pas *toujours, et par lui-même*, un fait préternaturel et miraculeux. Que, dans certains cas, l'apparition soit l'effet d'une intervention ou démoniaque, ou divine; qu'elle appartienne à la catégorie des miracles ou des prestiges, c'est incontestable, et nous le reconnaissons volontiers.

Mais, dans certains cas, ce dédoublement, cette apparition étrange de notre fantôme, de notre double, pourrait bien être l'effet d'une cause naturelle encore inconnue et inexpliquée.

Entre l'ordre naturel et l'ordre préternaturel, il y a une zone immense, mystérieuse, mal définie, c'est la zone du merveilleux : elle comprend un nombre considérable de phénomènes bizarres, irréguliers qui se manifestent de loin en loin, à des intervalles irréguliers, avec des caractères étran-

ges : selon des lois que nous ne connaissons pas encore et que nous essayons de découvrir.

Ces phénomènes peuvent être la suite ou d'une disposition naturelle héréditaire, ou d'un désordre physique ou moral qui trouble accidentellement les lois ordinaires de l'esprit et du corps, de la pensée et de l'organisme, ou d'une cause étrangère qui modifie les conditions ordinaires et les rapports de l'âme avec le corps.

Je me défends des hypothèses, et je n'essaye pas d'expliquer ces phénomènes irréguliers : il me suffit en ce moment de les constater. Un observateur pourrait les grouper, les classer et en décrire peut-être la genèse, si toutefois Dieu ne s'est pas réservé le dernier mot de ces mystères troublants.

Mais je ne vois pas la nécessité de recourir à une cause préternaturelle, soit démoniaque, soit divine, pour expliquer, par exemple, la présence simultanée du jeune homme de Londres, dont nous avons déjà parlé, dans le cabinet et la salle à manger. Je ne verrais pas davantage un miracle dans l'histoire de cette jeune fille anglaise, que ses jeunes compagnes reconnurent simultanément, plusieurs fois, en deux endroits (1). Assurément, ce phénomène n'est pas ordinaire, il n'est pas néanmoins, et nécessairement, préternaturel.

Dans ces phénomènes singuliers, c'est le spectre du corps, c'est l'image, dont parle saint Augustin, que l'âme projette à l'extérieur, et je me garderais bien d'assimiler ces faits aux miracles de bilocation, attribués à saint Alphonse de Liguori et à saint François Xavier : le sujet, les circonstances, les conséquences sont absolument différents.

VI

Relisez, par exemple, l'histoire de Marie d'Agréda, racontée par son confesseur. Plus de cent fois, après avoir reçu la communion, elle tombe en extase : elle se voit emportée vers les habitants du Nouveau-Mexique, dont elle souhaitait

(1) Cité dans l'ouvrage : *Les Hallucinations télépathiques.* (Traduction de Mariller.)

ardemment le retour à la foi. Elle se voit et se sent, traversant les mers, subissant une température plus élevée, abordant à terre, évangélisant ces peuples dans une langue dont ils ont soudain l'intelligence, opérant des miracles suivis de leur conversion, rencontrant des religieux de Saint-François appelés à devenir les apôtres de ces peuples lointains et conversant avec eux, et pendant tout ce temps, pendant ces pérégrinations qui se succèdent, qu'elle ne comprend pas, qu'elle raconte simplement et modestement à son confesseur, son corps reste plongé, ici, dans l'immobilité ravissante de l'extase.

Rêve ou hallucination, direz-vous. Mais voilà que, après des années, des tribus d'Indiens se présentent chez les Franciscains qui venaient leur apporter le bienfait de la foi, et, avant toute instruction, ils demandent le baptême. Ils racontent qu'une femme était venue, qu'elle venait de temps en temps, et qu'elle leur avait enseigné les vérités de la religion chrétienne.

De retour en Europe, à Madrid, en 1630, et nommé commissaire enquêteur, Benavidès résolut de trouver l'explication de ce prodige. « Il s'entretint d'abord avec Morzella, provincial à Burgos, puis avec de la Torre, qui était depuis peu de temps le confesseur de Marie d'Agréda. Ils demandèrent à celle-ci ce qui s'était passé en elle. Benavidès s'informa d'abord des lieux où elle avait été. Elle nomma le pays et les habitants, comme si elle y avait demeuré pendant de longues années. Elle lui raconta qu'elle l'y avait vu lui-même en compagnie d'autres religieux ; elle lui nomma le lieu, le jour et l'heure, désignant chacun de ceux qui étaient présents, de sorte que Benavidès fût entièrement convaincu de la vérité.

« Tous trois écrivirent le résultat de leur enquête, et en laissèrent une copie au confesseur. Benavidès en emporta une autre au Mexique, avec une lettre de Marie d'Agréda. Cette copie fut déposée dans la maison des religieux Franciscains au Nouveau-Mexique ; et le commissaire général de la Nouvelle-Espagne, une copie que le biographe de Marie d'Agréda avait sous les yeux (1). »

(1) Ximenès Samaniégo, *Vie de la Vénérable Marie de Jésus d'Agréda*, ch. XVI.

Le corps de Marie d'Agréda ne se déplaçait pas. Pendant toute la durée de l'extase, on pouvait le voir et le toucher. Ce corps était vivant, et, sous l'influence de l'âme qui ne cessait pas de *l'informer*, il poursuivait le cours de ses fonctions. La vie ne quittait pas ces membres sans mouvement et sans chaleur apparente.

Et, en même temps, par la puissance du miracle, cette âme animait aussi un autre corps qui se transportait dans des régions éloignées, et que d'autres pouvaient voir, entendre et toucher.

En parlant du corps inerte, resté dans sa demeure, elle pouvait dire : C'est bien mon corps qui est ici vivant. Et parlant du corps qui se révélait aux Indiens, par des actes sensibles, de ce corps qui parlait, marchait, prêchait, distribuait des médailles et parcourait de vastes régions, elle pouvait dire aussi : C'est bien mon corps, c'est moi que vous voyez.

Ni l'hypothèse des simples rapports de la théorie leibnizienne : ni l'image ou le fantôme de saint Augustin, ni la thèse du dédoublement spirituel ne peuvent expliquer la nature de ce corps qui reste uni à l'âme par un lien mystérieux qui se transporte dans des régions lointaines, qui reçoit des impressions dont le souvenir persiste encore, après le ravissement de l'extase, et dans l'usage conscient de la raison.

Il nous faut continuer ces recherches, et demander à Dieu sa lumière !

Élie MÉRIC.

(A suivre.)

UN MOT D'EXPLICATION

Les spirites du cercle de Charleroi se sont réunis en séance, et après avoir lu à haute voix notre article sur le *Spiritisme et le Monde occulte*, ils ont reçu des Esprits la réponse suivante :

Nous aimons les discussions courtoises et loyales, aussi nous reproduisons volontiers, en les faisant suivre de courtes observations, les réponses de l'esprit de l'autre monde :

FÉDÉRATION SPIRITE

Séance du 5 septembre : Président M. Emmanuel Jacquet (1).

Le Secrétaire commence la séance par la lecture de l'article de Mgr Méric : *Le Spiritisme et le Monde occulte*, puis après la prière, nous obtenons la communication suivante :

« Je suis votre guide. (Médium à incarnation L. A.)

« Notre mission est très simple, elle est d'éclairer l'humanité de toute la lumière que nous possédons nous-mêmes, c'est un devoir que nous nous imposons, nous aimons d'instruire de la vérité cette humanité en laquelle nous avons vécu. C'est un devoir que l'amour de Dieu nous a enseigné, car nous voyons ici par expérience, que chaque acte d'amour, toute action de bonté et de dévouement vous élève et vous fait grandir.

« La guerre que l'on fait au Spiritisme devra céder devant la vérité des faits et l'amour des bons Esprits vos guides, car rien ne parviendra à les décourager; la haine des uns et l'ingratitude des autres ne fera que les stimuler à augmenter leur travail dans l'amour.

« Vous venez d'entendre cet article écrit par un frère dévoué à une doctrine qu'il croit être la seule vraie.

« Qu'il veuille cependant réfléchir à ceci, c'est que l'enseignement catholique donne en perspective à l'humanité une damnation qui ne serait que la souffrance éternelle, sans utilité ni destruction, du plus grand nombre des humains.

« Et ce serait là une œuvre divine!

« Ce que nous venons vous enseigner n'est point la croyance aveugle

(1) *La Vie d'outre-tombe*, Charleroi, 15 octobre 1898.

à ce que nous vous disons, mais toujours nous vous répétons que vous avez pour premier devoir d'utiliser votre raison; vous devez vérifier les faits et juger de nos enseignements avec votre sage raison. Le Spiritisme, sous la foudroyante lumière des faits, doit en venir à renverser tous les obstacles et rendre les intelligences à la liberté, car nous ne cherchons pas à vous rendre esclave de notre pensée, nous voulons votre liberté : nous ne cherchons pas la domination, mais la liberté complète de l'homme en ses croyances.

« Ce que nous voulons, c'est augmenter l'intelligence des humains : faire comprendre que l'homme doit s'épurer toujours, se diviniser, par l'horreur du mal et la pratique du bien.

« L'homme par la douleur, finit par comprendre l'action funeste du mal et le bonheur qui sera la conséquence du perfectionnement de son être.

« Le Spiritisme est encore attaqué et méprisé malgré son éclatante lumière, l'histoire vous prouve qu'il ne pouvait en être autrement, car toujours les hommes ont dû être poussés en avant de force et ceux des classes intelligentes sont les plus rebelles à se mettre en marche, car ils s'accrochent désespérément aux dernières branches de l'arbre qui va mourir et qu'ils ont aidé à créer.

« Comme le Christ, qui disait ne point venir pour détruire la loi de Moïse et des prophètes, les Esprits vous disent qu'ils ne viennent point pour détruire les religions, mais pour les éclairer, les dématérialiser.

« De même que le Christ, les bons Esprits ne cherchent qu'à faire avancer les humains vers leur destinée : la dématérialisation et la divinisation de l'être, ce qui ne peut s'obtenir que par le développement de l'intelligence et la pratique du bien dans l'amour de Dieu et de son prochain.

« Oui, le Spiritisme sera encore attaqué, mais le travail spirituel qui se fait dans l'humanité la poussera à comprendre qu'elle a d'autres besoins à satisfaire que les seuls besoins de la vie matérielle et que le Spiritisme seul sera en état de satisfaire. Il parviendra à affranchir les hommes des anciens préjugés et superstitions et les ramènera dans la bonne voie, celle du Christ, que l'on n'aurait pas dû abandonner.

« De larges idées voient le jour, mais trop en théories : quand donc ces belles idées se réaliseront-elles?

« Depuis le Christ, l'idée de fraternité a été lancée et qui osera dire encore : que c'était Satan qui en était l'inspirateur? et cependant il en est encore qui sous divers prétextes de droits acquis par leurs ancêtres et devanciers, font obstacle à la réalisation de cette idée, ce sont tous ceux qui n'aspirent qu'à posséder des richesses, qui ne travaillent que pour dominer leurs frères, et dans ce nombre, il en est qui osent se dire, à des hommes d'intelligences, qu'ils sont les continuateurs de celui qui est né dans une étable et qui a voulu vivre sur la terre pauvre parmi les pauvres!

« Oui, l'homme à travers les rudes épreuves de la vie, ressentira de plus en plus le besoin de se relever, il a besoin d'assistance, d'instruction, et à qui s'adressera-t-il en dehors des religions ? Et là ne trouve-t-il pas cet épouvantable Enfer, et au lieu de l'amour divin, une élévation égoïste, éloignée et sans amour ?

« Frères, vous le savez, la pensée ne reste jamais inactive, la recherche d'un sort meilleur est innée dans l'homme, cependant il en est grand nombre qui disent qu'ils n'ont pas besoin d'un idéal de bien ; mais quel est le misérable, du moment qu'il se met à réfléchir, qui voudra rester indéfiniment stationnaire dans la matière.

« Oui, nous vous enseignons la loi de réincarnation ; oui, nous savons que Dieu par sa loi, vous oblige à monter, à vous élever toujours plus vers Lui, vers le beau et le vrai. Oui, travaillez, mes frères, c'est pour vous que vous travaillez, lorsque vous faites efforts pour éloigner cette funeste domination qui vous retient dans les ténèbres ; c'est la lumière divine qui vous appelle, et elle vient à vous pour les bons Esprits pour vous instruire et vous consoler. Travaillez, mes frères, et ne croyez point ceux qui vous disent que Dieu peut abandonner ses créatures pour les livrer à un Satan imaginaire.

« Ne vous relâchez pas au travail, mes frères, le progrès spirituel de l'humanité a besoin du concours de tous ; souvenez-vous de ce que le Christ a dit : Vous récolterez ce que vous aurez semé ; ne voyez-vous pas là un avertissement pour ceux qui restent à rien faire pour le progrès et le bien-être de leurs frères. Satan, mes frères, c'est l'esprit enténébré dans la matière par l'ignorance, c'est le mal qui est en vous, et c'est là que vous avez à le combattre et à détruire son œuvre.

« Allan Kardec. »

Cette réponse courtoise laisse debout nos objections que nous pouvons résumer ainsi :

1° Nous n'avons aucune preuve certaine de l'identité du défunt qui répond dans les expériences spirites. Souvent même l'Esprit a fait cet aveu que nous avons recueilli : « Les morts ne répondent pas : C'est *moi* qui vous parle à leur place. » Ce *moi*, c'est l'agent mystérieux, qui connaît à merveille votre présent et votre passé.

2° Si les Esprits qui répondent dans les expériences spirites étaient réellement les interprètes de Dieu et les organes de la vérité, ils ne se contrediraient pas sur des points aussi essentiels que notre nature, notre origine et notre destinée. Dieu ne peut pas se contredire.

Or, les Esprits les *plus sérieux* se contredisent dans leurs communications avec nous. A Besançon, ils affirment au Dr de Matche et aux assistants, la réalité du ciel, du purgatoire et de l'enfer. A Char-

leroi, et ailleurs, ils réprouvent l'idée de l'enfer, et ils affirment le dogme spirite des réincarnations.

Donc, ils ne sont pas les organes de la vérité.

3° Selon les spirites, les défunts se réincarnent après la mort, ils vivent en chair et en os, autour de nous. Et, cependant, on les évoque, ils nous apportent leurs communications, sans le savoir, sans le vouloir, ils assistent aux séances spirites. N'est-ce pas une contradiction flagrante? Nous aurions ainsi un Voltaire réincarné qui serait quelque part sur la terre, et un Voltaire astral, esprit pervers, inconnu du premier, qui répondrait à nos évocations! Est-ce possible?

4° Selon quelques spirites rebelles au dogmatisme, la raison reste toujours maîtresse de juger des réponses spirites, de les accepter ou de les rejeter. C'est donc la raison qui reste juge de la vérité dans cette question de la destinée humaine. Mais, si vous attribuez cette puissance à la raison, si c'est elle qui doit vous éclairer, si c'est elle seule que vous devez suivre, à quoi bon consulter les Esprits? Le philosophe répondra : Je n'ai pas besoin de vos Esprits, la raison me suffit.

5° J'ai dit que ces expériences spirites offraient de grands dangers. Méditez cette parole d'un spirite célèbre, du Dr Gibier, dans *l'Analyse des choses*, p. 185 : « J'ai fait allusion ailleurs aux inconvénients *qui résultent pour la raison de ceux qui n'auraient pas le système nerveux très solide*, de l'étude de la psychologie phénoménale... la première *larve* venue peut s'emparer de notre périsprit et *causer des malheurs irréparables*. »

Telles sont nos premières objections que nous présentons, simplement, sans violence, et avec une immense charité pour ceux qui ne pensent pas comme nous.

É. Méric.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN

(*Suite.*)

Nouvelles questions.

Y a-t-il de l'air dans la lune?

— Il n'y a pas d'air dans la lune; sans cela, les hommes y seraient déjà allés. Mais Dieu ne veut pas qu'on sorte de sa sphère. Les habitants de la lune sont comme vous, et jamais les habitants de la lune n'iront visiter la terre.

— Comment l'eau se répand-elle sur la lune?

— C'est un mystère de Dieu. Vous savez qu'il est tout-puissant. Il a bien trouvé le moyen d'y faire aller l'eau.

— L'eau y est-elle nécessaire comme ici?

— Oui. Les habitants de la lune sont comme vous. Seulement ils ne peuvent vivre avec de l'air, et vous, vous ne pouvez pas vivre sans air.

— Leur corps est-il fait comme le nôtre?

— Oui. Ils ont des corps comme vous. L'air n'y est pas nécessaire. Mais il y a autre chose qui le remplace.

— Comment s'appelle cette chose?

— Cela leur produit le même effet qu'à vous, l'air. Mais les mystères de Dieu ne se révèlent pas. Je ne suis venu que pour faire croire qu'il y a un Dieu, un enfer, des démons pour vous tenter. Cependant je ne vous empêche pas de me demander des explications sur ces mystères.

— Quels sont les principaux organes de leurs corps?

— Les mêmes que les vôtres. Ils ont des doigts, des oreilles, etc., enfin, tout leur être est comme le vôtre. Seulement ils sont plus petits.

— Sont-ils aussi civilisés que nous?

— Oui. Ils ont des affaires politiques tout comme vous. Ils ont des rois.

— Après leur mort, se réunissent-ils aux âmes qui ont vécu sur la terre?

— Non, ils ne se réuniront qu'au grand jour du Jugement.
— Y a-t-il des habitants dans le soleil?
— Oui.
— Comment ne brûlent-ils point?
— Dieu leur a donné un corps qui supporte toujours la chaleur.
— Comment est composé le soleil?
— Il n'y a pas de montagnes. Le milieu, c'est la terre pleine et les à côtés sont comme est pour vous cet océan qui entoure la terre. *C'est une enveloppe d'eau comme la vôtre. Dieu, par le dégagement du gaz hydrogène, la fait briller à vos yeux pour vous servir.*
Quel serait le moyen de dégager facilement le gaz hydrogène de l'eau?
Les physiciens sont chargés de cette découverte, *et cela paraîtra bientôt dans le monde.*
— Nos questions dégénérèrent ensuite en des particularités qui avaient de l'intérêt pour nous, mais qui n'en auraient point pour le lecteur. C'est pourquoi nous terminerons ici une conversation qui peut-être paraîtra déjà bien longue.

Quatrième soirée. — La conversion.

Le bruit de nos expériences et de notre succès s'était répandu. Aussi notre nouvelle réunion se trouva-t-elle triplée. Pour satisfaire au désir de nos nouveaux venus, on commença par faire tourner et frapper la table tout à leur gré. La production du phénomène ne nous coûtait plus de temps; il se manifestait au bout d'une ou deux minutes. Après ces premiers essais, on voulut voir écrire. La première personne qui se présenta pour avoir une lettre de ses parents morts, était un jeune homme qui, quoique ayant fait toutes ses études dans un pensionnat ecclésiastique, n'en était pas devenu plus croyant. Pieux dans sa jeunesse, il avait perdu sa croyance et ses sentiments chrétiens surtout parce qu'il était persuadé qu'un de ses professeurs s'était rendu coupable d'injustice envers lui et avait compromis son avenir. Rentré dans sa famille, au terme de ses études, il avait résolu de tenir une conduite digne d'un honnête homme, mais il ne voulait plus être chrétien; et quand l'occasion s'en présenterait, il était disposé à soutenir sa nouvelle manière d'agir en combattant vigoureusement la religion et ses ministres. Il ne réussissait que trop bien dans son plan, et son éloquence

naturelle, rehaussée par la franchise et ses sentiments d'honneur, ébranlait facilement les âmes.

Quoique nous eussions été très liés, depuis plus d'un an, sans m'en vouloir, il n'était pas entré chez moi; sans doute parce que nous n'étions pas en accord de principes. Mais aujourd'hui il venait me rendre visite, sans trop savoir ce qu'il faisait, et poussé comme il me l'a avoué plus tard, par une force aveugle et irrésistible. Aussitôt que je le vis entrer, j'allai à lui et je lui dis : « Soyez le bienvenu. Vous qui êtes un peu incrédule, vous allez voir des choses qui peut-être vous feront réfléchir. »

En même temps, il prit part avec nous de bonne grâce et de bonne foi aux premières expériences, et quand on se disposa à écrire, il s'empressa de demander des lettres de son père et de sa mère morts tous les deux depuis quelques années. La mère écrivit la première et en ces termes :

Cher ami, cher enfant, je suis heureuse de t'écrire. Crois, mon enfant chéri, crois notre religion sainte, je t'en supplie. Mes humbles paroles te convaincront. Les plus savants ne t'auraient pas convaincu, mais Dieu peut tout. Tu croiras, je le vois. Oui, ton cœur sera sensible à la parole de ta mère. Enfant chéri, soutiens notre religion partout. Dis à mes enfants, à mes nièces que je t'ai parlé un instant de la religion vraie, afin qu'elles soient pieuses. Ta mère chérie, qui t'aime beaucoup et qui t'aimera encore mieux quand tu croiras. Adieu donc, mon enfant. Ta mère : J. P.

Le jeune homme, à la lecture de cette lettre, fut visiblement ému. Mais voici ce que son père lui écrivit immédiatement après : Ton père t'écrit pour te convaincre. Tu crois, je le vois, je lis dans ton cœur, tu es ébranlé. Ta mère m'a communiqué une pensée. Mets-toi à genoux devant tout le monde, et tu réciteras avec les autres la prière qu'on a dictée et le *De profundis* pour les âmes du purgatoire. Mon enfant, tu le feras, je le vois ; tu prouveras devant tout le monde que les paroles d'une mère t'ont fait impression. Allez chercher la prière qui a été dictée. Ton père qui t'aime. P.

On concevra facilement l'effet produit par ces deux lettres écrites coup sur coup, sur l'esprit d'un jeune homme plein de cœur. Il alla s'asseoir seul et l'œil humide de larmes. il s'abandonna à un profonde méditation. Son attitude produisit une émotion profonde sur l'assemblée.

Cependant, comme dans la dernière soirée, chacun voulut avoir sa lettre d'outre-tombe. L'esprit fut encore d'une extrême complaisance, et écrivit, sous la dictée des âmes, des lettres qui, presque

toutes, étaient admirables. Nous ne les reproduirons pas, pour ne point trop allonger cet écrit, et parce que les lettres que nous avons cru devoir citer en donnent une idée suffisante.

La soirée touchait à sa fin. On allait se retirer, lorsque tout à coup l'esprit agitant de lui-même la main de son secrétaire, fit signe qu'il voulait écrire. On lui donna du papier, et il traça ces mots : « J'espère qu'on ne sortira pas d'ici sans faire la prière qu'une mère demande à son fils. »

Sans doute que celui auquel il s'adressait se montra intérieurement bien disposé, quoique on n'en vît rien à l'extérieur, car il lui récrivit aussitôt de son propre mouvement, une lettre secrète qu'il plia et qu'il fit lancer de son côté avec violence. Mais la lettre n'ayant point atteint son but, la jeune fille se précipita sur la personne qui l'avait reçue et entre les mains de laquelle le papier se repliait à mesure qu'elle le dépliait. Ces brusques saillies nous effrayèrent presque. L'esprit s'en aperçut et nous dit : « Je ne suis point venu ici pour troubler votre repos, mais pour vous faire du bien; ainsi que personne n'aie peur. » Voici du reste ce que contenait la lettre : « Merci, L. P., je suis contente de vous, et je vous remercie au nom de votre mère et de votre père... Merci. »

Le jeune homme était bien décidé à se mettre à genoux avec tout le monde, mais il n'avait encore pu prendre sur lui de faire la prière lui-même et s'efforçait, par un combat intérieur, de vaincre son respect humain. L'esprit lut dans sa pensée, et lui vint en aide. « Si vous le voulez bien, L. P., lui écrivit-il secrètement encore, et en obligeant la jeune fille à couvrir le papier de sa main, si vous le voulez bien, vous ferez la prière, si cela ne vous gêne trop. Cependant si vous ne voulez pas la faire, dites : Merci, et j'écrirai qui doit la faire. » — L. P., après avoir réfléchi un moment, se décida à dire : Merci. Alors l'esprit, selon sa promesse, écrivit : « Qu'Émilie fasse la prière (1)! »

L'émotion était générale, chacun se précipita à genoux, et la prière se fit avec une piété rare (2). — On se retira ensuite, réfléchissant à ce qu'il y avait d'étrange dans ce que l'on avait vu.

(1) Cette Émilie jeune encore à cette époque, s'est mariée plusieurs années après à un clerc de notaire. Devenue veuve au moins dix ans après, s'est remariée longtemps après ce veuvage à L. P., ce que l'on aurait jamais cru. La mère de L. P. ou plutôt l'esprit l'avait prévu en sorte que la prière a été faite à défaut de son enfant, par celle qui devait devenir sa fille par ce mariage insoupçonné.

Ces scènes se sont passées en présence d'une chambrée complète de personnes!!!

(2) Cette scène où l'imagination joue un si grand rôle prouve le danger des

Le jeune homme qui avait été le principal héros de la soirée ne put dormir de toute la nuit. Le lendemain, à la fin de la journée, il vint me trouver pour causer de nos impressions communes. La jeune fille vint aussi dans la chambre où nous étions. A peine l'eut-elle aperçu que sa main s'agita sans autre formalité, et elle nous dit : Je sens que l'esprit veut écrire. On lui donna un crayon et du papier. Elle fit une lettre, la plia et la remit à L. P. Elle était ainsi conçue :

Cher ami, je suis contente de vous. Je vous remercie au nom de votre mère. Soutenez ce que vous verrez, et montrez le bon exemple. Votre mère et votre père sont contents de vous. Votre amie X.

L. P. se demandait à lui-même pourquoi on le remerciait. L'esprit répondit sur-le-champ à sa pensée : Vous dites, écrivit-il, de quoi me remercie-t-on? — *De ce que vous vous souteniez*, j'espère que vous vous soutiendrez. Vous suivrez votre religion, je l'espère. N'ayez point de doute, vos père et mère vous remercient beaucoup. Votre amie X.

Jusqu'à présent, L. P. a persévéré dans ses bons sentiments, malgré les attaques dont il a été l'objet, et il y a lieu de présumer par son caractère ferme et loyal, qu'il y demeurera fidèle.

Seconde matinée. — L'exorcisme.

Toutes les manifestations de l'esprit avaient porté jusque-là un caractère profondément religieux. Il nous avait donné les meilleurs conseils, avait professé les plus saines doctrines et s'était montré plein de bonnes intentions et de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Cependant plusieurs personnes pieuses ébranlées par les lettres de quelques-uns de nos évêques, étaient alarmées et nous faisaient part de leurs craintes que nous ne fussions peut-être les dupes d'un mauvais esprit qui feindrait d'abord des sentiments chrétiens, mais qui, dans la suite, et peut-être même dans le présent, sans nous en douter, nous remplirait la pensée de fausses imaginations sur l'autre vie, sur l'état des âmes après la mort et nous plongerait dans une fausse sécurité ou dans des inquiétudes sans fondement.

communications avec les esprits mauvais. Ce spectacle trouble l'esprit, détraque le système nerveux et expose à la folie.

Le démon ne pouvait pas et ne voulait pas se faire connaître, et tous ses efforts tendaient manifestement à se faire accepter comme l'interprète de la volonté de Dieu. E. M.

Je leur répondis que nous avions l'Église pour boussole et que tant que nous serions disposés à lui obéir en tout, nous n'avions rien à craindre; que du reste il était important d'étudier à fond les phénomènes extraordinaires que Dieu laissait apparaître, et que lorsque l'on était guidé par une bonne intention, la conscience pouvait être tranquille.

Néanmoins je voulus essayer de reconnaître par tous les moyens à ma disposition, la nature de l'esprit à qui nous avions affaire. Je pris à part un de mes amis qui s'était destiné autrefois à la carrière ecclésiastique, avait reçu les ordres moindres, et par conséquent l'ordre d'exorciste. Je lui demandai s'il voudrait, accompagné de moi seul et de la jeune fille qui nous était indispensable, tenter un essai; user, sans avoir recours au rituel de l'Église, de la toute-puissance que Dieu lui aurait laissée sur le démon, afin de le chasser si c'était lui qui nous apparaissait, ou du moins obtenir de sa bouche l'aveu de ce qu'il était. Il y consentit.

Nous nous réunîmes donc le matin, comme nous en étions convenus, et retirés seuls dans ma chambre, nous procédâmes à l'exorcisme quasi laïc, mais chrétien, avec une certaine solennité et ainsi que je vais le raconter.

Nous déposâmes en face de la table sur laquelle nous devions opérer un christ, une image de la sainte Vierge, un chapelet bénit par le Saint-Père, un évangile et un verre d'eau bénite, avec du buis bénit. Ensuite, m'approchant de la table dans laquelle l'esprit était arrivé, par l'imposition de nos mains, je m'assurai de son identité, et je lui dis avec une assez vive émotion :

Vous savez que si vous êtes un bon esprit, je vous respecte et je vous vénère, mais si vous êtes un mauvais esprit...

— Je sais ce que vous voulez faire, répondit-il aussitôt, j'en suis bien aise. Cela prouve que vous craignez d'offenser Dieu en communiquant avec le démon. Oh! J'en suis bien aise.

— Vous savez, repris-je, qu'il est dit dans l'Écriture que l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière?

— Oh! oui.

— Vous ne vous étonnerez donc pas que nous cherchions à savoir qui vous êtes?

— Au contraire, je vous ai dit que j'en étais satisfaite.

— Vous savez que plusieurs évêques ont déjà averti leurs fidèles de ne pas faire tourner les tables?

— Oui, mais Dieu les éclairera, et ils reviendront à un autre avis.

— Savez-vous quel est le livre que je viens de placer sur la table (c'était l'évangile)?

— Oui, c'est un livre de prêtre.

— N'est-il pas dit dans ce livre que Satan sera jeté dehors?

— Oui, mais je ne suis pas un démon.

— Reconnaissez-vous que mon ami que voici a reçu de l'Église le pouvoir de chasser les mauvais esprits?

— Oui.

— Pourrait-il vous chasser (1)?

— Oui, si j'étais un mauvais esprit.

— Vous ne craignez pas qu'il exerce un pouvoir sur vous?

— Non, je vous l'ai déjà dit, j'en suis satisfaite. Prenez toutes les assurances qui vous paraîtront nécessaires.

Alors l'exorciste étendant la main, adressa impérativement ces paroles à l'esprit :

Dites-nous au nom de qui vous apparaissez sur la terre.

— J'y suis venue, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour ramener les âmes au bien.

Mon ami plaça le christ sur la table, y traça un signe de croix avec de l'eau bénite et dit à l'esprit : Je vous adjure de dire au nom de Jésus-Christ, si vous êtes un bon esprit.

— Au nom de Jésus-Christ, je vous le dis, je suis un bon esprit.

— Saluez l'image du Christ avec vénération...

La table se leva et salua trois avec beaucoup de solennité.

— Faites le signe de la croix. — La table traça le signe de la croix.

— Faites le signe de la croix sur le papier par la main de votre interprète.

Elle le fit ainsi : † † † au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et elle traça une grande croix telle que nous la figurons ici

†

et écrivit au-dessous comme voici : *Voilà le signe de notre rédemption.*

— Vous ne nous trompez point?

— Je ne vous trompe point. Si j'étais un démon, je ne vous dirais pas de faire tout votre possible pour me chasser.

(1) Cet exorciste improvisé étant un laïque, n'avait plus aucun pouvoir, et la réponse de l'esprit est ridicule au point de vue théologique.
Remarquons aussi que l'esprit prétend que l'eau bénite force le démon à fuir et qu'il a dit ailleurs que le démon, dans l'intention de braver Dieu, résiste à tous les moyens spirituels. Contradiction flagrante. E. M.

L'exorciste ne voulut pas encore s'en tenir là. Il évoqua l'âme de son aïeule morte depuis peu de temps, et lui demanda s'il devait croire à l'esprit présent dans la table.

— Mon enfant, lui répondit-elle, je suis bien aise de te voir soutenir ainsi la cause de Dieu. Cela me fait plaisir. J'avais prévu ce que tu viens de faire, mais j'en suis contente. Cette âme n'est pas un démon; je te le dis, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Crois donc, mon cher fils, soutiens toujours la religion, comme tu le fais, et tu seras sauvé.

Mon ami reprit : Pouvez-vous m'affirmer ce que vous me dites, ma chère mère, de la part de Dieu?

— Dieu me dit de sa propre bouche, de t'affirmer que tu n'as point affaire à un démon. Cet esprit est une âme qu'il envoie pour convertir les incrédules. Veux-tu que Dieu fasse de plus grands miracles? Je te le dis, crois-moi, je te le dis de la part de Dieu. Si cet esprit eût été un démon, la seule vue de l'eau bénite l'aurait mis en fuite. Mais pour te tranquilliser, fais encore trois fois le signe de la croix sur la table, pour honorer les trois personnes de la sainte Trinité. Tu sais que le signe de la croix fait fuir les démons. Je suis satisfaite de ta conduite.

Mon ami exécuta les conseils qui venaient de lui être donnés, il fit trois fois le signe de la croix sur la table avec de l'eau bénite et adjura encore une fois l'esprit à sortir de la table.

L'esprit loin de s'enfuir, manifesta par des tressaillements, la joie que lui causaient le signe de la croix et l'eau bénite, puis il écrivit :

Je ne puis que vous louer de ce que vous avez fait; vous l'avez fait pour Dieu. Mais tous les moyens pour me faire sortir d'ici seraient inutiles (1). Tous les prêtres, les évêques, le pape lui-même viendrait que je ne m'en irais pas. Ils ne sont que des vicaires sur terre, et moi, je suis sur le point d'aller près de Dieu.

— Est-ce que vous ne respectez pas les prêtres?

— Les prêtres sont les ministres de Dieu, et Dieu les aime.

— Maudissez le démon.

— Je te maudis, mauvais ange. Il nous entoure en ce moment.

Nous n'avions rien à faire de plus. Mon ami témoigna à l'esprit

(1) Cette protestation contre l'autorité spirituelle de l'Église est une preuve évidente du caractère pervers et de la nature mauvaise de l'esprit. Dieu veut avant tout, la soumission à l'autorité de l'Église, et il se contredirait s'il était démontré qu'il faut obéir aux esprits plutôt qu'à l'Église.
Et comme d'autre part, les esprits se contredisent sur les vérités religieuses les plus importantes, la conscience humaine n'aurait plus ni règle, ni direction.
E. M.



son regret d'avoir été obligé de le mettre à cette épreuve. L'esprit répondit qu'il en était reconnaissant. Je lui fis remarquer que nous n'avions pas voulu procéder devant le public à un examen qui nous répugnait.

— Vous y auriez procédé devant tout le monde, me dit-il, que cela ne m'eût rien fait. Mais merci, c'est une délicatesse de votre part.

Il me semble que nous aurions dû nous contenter des réponses qui nous avaient été faites. Il n'en était rien cependant. Nous étions encore sous le poids d'une inquiétude vague. Je resolus d'essayer une dernière tentative.

— Puisque vous avez habité la même ville que moi, dis-je à l'esprit, vous devez connaître le nom des portes de cette ville?

— Oui, je les connais.

— Pourriez-vous me les dire?

— Oui.

L'esprit hésite un moment, puis il écrit : Mais on ne s'occupe guère de ces choses en purgatoire.

— Cependant vous m'avez donné des indications aussi minutieuses.

— C'est vrai, mais donnez-moi le temps de réfléchir, je vous dirai ce que vous demandez.

Je lui laissai le temps de la réflexion, mais il m'écrivit des noms qui n'étaient pas exactement ceux des portes de la ville. Ils étaient seulement analogues. Ainsi par exemple, au lieu de me nommer la porte de la *Victoire*, elle me nomma la porte de la *Fortune* au lieu de la porte *Royale*, la porte du *Sceptre*. Je ne pus m'empêcher de témoigner à l'esprit que son hésitation et son erreur me jetaient dans le doute. Il me répondit que Dieu sans doute avait voulu l'humilier ou me refuser une certitude complète, que je n'avais qu'à l'interroger sur des points de doctrine ou de morale et que j'examinerais s'il s'écarterait de l'orthodoxie, ou s'il me donnerait de mauvais conseils, que je verrais bien autre chose que ce que j'avais vu, et que Dieu se chargerait de me faire croire. Il me recommanda en outre de ne pas manifester mes doutes en public pour ne pas compromettre la conversion qui s'était opérée et celles qui devaient s'opérer encore.

Je lui répondis, à mon tour, que puisque je n'avais pas acquis une certitude complète, je devais agir avec prudence; que je me tiendrais sur mes gardes, et que jusqu'à ce que je fusse parfaitement éclairé, je tiendrais en suspicion toutes ses paroles et tous ses

actes, et qu'il était de mon devoir d'avertir tout le monde de se tenir en défiance.

— Comme vous voudrez, me dit-il, vous ferez bien. Attendez que Dieu vous éclaire. Je vais me tenir en repos. Quand vous m'appellerez pour m'interroger, je reviendrai.

Là finit notre exorcisme. Mais nous n'avions pas la foi plus qu'auparavant. *Nous l'avions peut-être moins. Au moment même où elle avait paru se fixer dans nos esprits, elle s'en était échappée tout à coup. Était-ce une permission de Dieu?* J'aurais voulu pour tout au monde avoir auprès de moi un prêtre catholique dûment autorisé, qui eût pu prononcer validement et licitement les formules de l'exorcisme, selon le rituel de l'Église. Ce serait à mon avis le seul moyen d'arriver infailliblement à la connaissance certaine de la vérité, et je suis persuadé que l'on finira par l'employer. On verra alors clairement si tous les esprits sont mauvais, ou bien si, parmi eux, il y en a qui sont bons et qui viennent remplir une mission de miséricorde.

Intermèdes. — Historiettes.

Dans l'après-dîné du jour où nous avions tenté l'exorcisme, plusieurs personnes vinrent me demander à voir tourner la table. Comme notre jeune fille était un peu fatiguée, je la fis remplacer par d'autres jeunes filles de son âge. L'une d'elles put écrire. Je demandai à l'esprit qui l'animait qui il était, parce que je soupçonnais que le changement de personne avait dû en amener un autre. Je ne m'étais pas trompé. Il me répondit qu'il s'appelait *Marthe*. Je lui demandai de nouveau pourquoi il était venu plus tôt que Mme X...

— C'est, me dit-il, qu'elle est en paradis.

— Depuis quand y est-elle?

— Depuis deux heures.

Je crus à une défaite de l'esprit exorcisé, et je lui commandai de venir lui-même me dire s'il était en paradis. Je fus obéi, il m'affirma lui-même en signant son nom qu'il était en paradis depuis deux heures.

— Mais, lui objectai-je, vous nous aviez toujours dit que vous n'iriez en paradis que lorsque l'on aurait fait célébrer une messe à votre intention; pourquoi donc y êtes-vous allé plus tôt?

— J'ai souffert avec patience, répondit-il, et les prières que vous m'avez dites m'ont délivré (1).

— Puisque vous êtes enfin en paradis, pourriez-vous nous dire ce que vous aviez éprouvé en y arrivant?

Il écrivit : Oh! oh! oh! oh! Je ne puis vous dire ce que j'ai éprouvé. Je vous ai béni tous. J'ai demandé à Dieu ses grâces. Si je pouvais vous divulguer le secret, je le ferais et vous le comprendriez; vous le comprendriez, je le sens. Quel bonheur! quel bonheur! Que je suis heureux, heureux, heureux! Mais que cela ne vous empêche pas de faire dire la messe que vous m'avez promise, j'ai des amis en purgatoire à qui j'en ferai don.

Après cette réponse, nous laissâmes Mme X... toute entière à son bonheur, et nous revînmes à *Marthe*.

— Faites nous venir, lui demandâmes-nous, un esprit de vos amis.

Elle nous en envoya un aussitôt.

— Qui êtes-vous? lui dîmes-nous.

— Je suis Adèle, sœur de Marthe.

— Eh bien! faites-nous votre histoire.

Je fis remettre le crayon à notre première jeune fille, parce que celle qui la remplaçait écrivait peu lisiblement, et voici l'histoire qu'elle raconta sous l'influence d'Adèle :

Nous étions deux jeunes filles, Marthe et moi; nos parents sont morts, que moi, qui suis l'aînée, n'avais que sept ans, et ma sœur Marthe quatre. Nous n'avions ni parents, ni amis, mais de bonnes personnes ont pris soin de nous. J'avais à peine quinze ans que les voilà qui meurent. Ils m'avaient appris l'état de modiste. J'avais 30 francs. Je cherche de l'ouvrage, et j'en trouve. Au bout de deux ans, je prends un magasin à moi. Ma sœur et moi nous travaillions avec habileté. Nous avons ramassé une petite fortune, et voilà qu'à quarante ans Marthe meurt. Je suis bien désolée comme vous pensez. Trois ans après, je meurs aussi, et comme nous n'avions pas de parents, je fais un testament, je donne tout mon bien aux pauvres, et mes intentions sont exécutées. Je m'appelle Adèle Mercier. Je suis née à Dôle (Jura) il y a près de cent ans.

Quand Adèle Mercier eut conté son histoire et celle de sa sœur,

(1) Il importe de signaler ici non seulement l'opposition flagrante dans le langage de l'esprit, mais aussi le caractère peu sérieux de cette scène.
Cet esprit admis à la vision béatifique, à la contemplation céleste réservée aux Bienheureux, viendrait sur la terre, pour amuser la curiosité de quelques personnes réunies autour d'un guéridon.
Qui ne voit que tout n'est qu'imposture dans le rôle que l'esprit s'attribue?
E. M.

on lui manifesta le désir de voir encore un autre esprit. Elle envoya un de ses amis nommé Louis Vaucaire. Nous le priâmes de faire le récit de sa vie, et il nous le fit en ces termes :

Lyon est le lieu de ma naissance. J'y suis mort à vingt et un ans. J'étais l'ami d'Adèle, car elle venait souvent à Lyon. J'étais commis chez des marchands de rubans. Je n'avais ni père, ni mère. Adèle me raconte son histoire, et je lui raconte la mienne. Alors nous nous sommes dit : Mais nous sommes l'un comme l'autre, et nos relations ont commencé. Après sa sœur, j'étais son meilleur ami dans ce monde et je le suis encore en l'autre. Voilà mon histoire. Si vous voulez m'interroger, faites-moi des questions plus sérieuses. Surtout priez pour moi, car je suis en purgatoire.

Nous lui promîmes de prier pour lui.

Mais un de mes parents qui se trouvait présent, voulut pour s'affermir complètement dans sa croyance, qu'on lui fît venir une personne qu'il aurait connue et avec laquelle il aurait eu des relations fréquentes pendant la vie.

L'esprit réclama un moment de réflexion. Bientôt la jeune fille écrivit en couvrant le papier de sa main et en levant les yeux en l'air malgré elle, pour que le secret fût gardé. Elle remit ensuite le papier plié à celui qui avait fait la demande :

Il l'ouvrit et y vit une signature connue et qui le fit visiblement pâlir; ce qui saisit tous les assistants.

Néanmoins, n'étant pas encore complètement satisfait, il pria la personne qui avait signé son nom de lui rapporter une circonstance de leur vie qui ne fut connue que d'eux seuls.

La jeune fille écrivit encore secrètement sans regarder ce qu'elle faisait, puis elle remit le papier plié comme la première fois. Le saisissement de l'interrogateur augmenta sensiblement. Il nous avoua qu'on lui avait révélé avec toutes ces circonstances, un fait qui n'était plus connu sur la terre que de lui seul, et il s'empressa de jeter au feu les feuilles qu'on lui avait remises. Après cet incident, chacun questionna à son gré, à tort et à travers.

Mais la nuit était venue. Un de mes amis vint s'informer pour savoir si l'on ferait tourner la table dans la soirée. Je lui répondis que non, que nous étions trop fatigués d'émotions, que nous voulions jouer pour nous distraire. A l'instant même, l'esprit s'empara de la main de la jeune fille sans avoir été appelé, il la secoua vivement et elle nous dit : — Je sens que l'esprit veut écrire.

On lui donna les choses nécessaires, et voici ce qu'elle nous dit :

— Vous voulez jouer; eh bien! pour que votre jeu soit agréable à

Dieu, par chaque partie, un sou pour les pauvres. M. D... par son ministère, voit des pauvres malades qui n'ont pas un sou, qui sont plus malades de besoin que de maladie. Qu'il mette en réserve cet argent, et quand il trouvera de bonnes gens, qui travaillent bien, alors qu'il leur donne cet argent. Ainsi votre jeu sera agréable à Dieu. Vous n'aurez pas tant de friandises, mais vous les trouverez meilleures, vous les mangerez d'un meilleur cœur. *Signé :* Adèle Mercier.

Nous remerciâmes Adèle de ses bons conseils, lui promettant de nous y conformer; et sans plus nous occuper de la table, nous nous mîmes à deviser paisiblement autour du foyer. Peu de temps après, on annonça le jeune homme sur lequel l'esprit avait fait dans la dernière soirée des tentations de conversion.

Aussitôt qu'il fut assis auprès de nous, la jeune fille sentit sa main trembler, et elle nous dit, comme elle l'avait déjà fait plusieurs fois, que l'esprit voulait écrire.

Cette intervention spontanée et persistante de l'esprit commençait à nous inquiéter. Cependant, on lui accorda encore ce qu'il voulait, et il écrivit à L. P. une des dernières lettres que nous avons citées, en indiquant qu'elles avaient été écrites le lendemain de notre quatrième soirée. Elle félicitait comme on l'a vu, son converti, l'encourageait et le remerciait.

Comme auparavant, L. P. devint tout à coup pensif, il se demandait à lui-même pourquoi l'esprit le remerciait. Aussitôt la jeune fille se lève à la façon des automates, marche dans la chambre sans savoir ce qu'elle faisait en disant : L'esprit me pousse à chercher quelque chose, je ne sais pas quoi, et je ne peux pas le trouver. Peu à peu elle fut conduite jusqu'à un secrétaire... Elle prit de l'encre, une plume, du papier et se disposa à écrire. Pour le coup, nous fûmes tous sérieusement troublés. Nous crûmes à une véritable possession. Le frère de la jeune fille se précipita sur elle, lui saisit la main et enjoignit à l'esprit de la laisser en repos, et aussitôt elle nous dit : Je ne sens plus rien. Puis revenant s'asseoir, elle se mit à fredonner sans la moindre émotion, elle qui est excessivement timide, un de ses airs les plus joyeux. Son calme nous frappa, et l'on se repentit d'avoir brusqué l'esprit; pour lui prouver qu'on ne lui en voulait plus, on lui permit d'écrire.

Ses premiers mots furent : Merci! Oh! merci! Je n'abuserai plus de votre bonté, je ne veux dire qu'un mot.

Puis il écrivit à L. P. pour lui expliquer pourquoi il le remerciait, et se signa ainsi que dans la lettre dont nous venons de parler : *Mme X. votre amie.* Elle ajouta ensuite : Ne craignez rien. Puisque

vous avez peur, je ne ferai plus de vivacités; je ne tourmenterai plus, je vous le promets, la main de la jeune fille. Soyez tranquilles, je ne reviendrai que quand vous m'appellerez. Priez, priez beaucoup. — Elle a tenu fidèlement parole. Depuis ce moment, elle ne nous a pas causé d'inquiétudes.

Cinquième soirée. — L'interrogatoire.

Je n'avais pas voulu procéder à notre espèce d'exorcisme devant toutes les personnes de notre société; j'aurais craint d'en effrayer quelques-unes; mais je voulus devant elle, faire subir un interrogatoire à l'esprit afin de témoigner de ma défiance et de ne pas les laisser dans une fausse sécurité. J'adressai donc à mon interlocuteur invisible, les questions suivantes que j'avais rédigées par écrit pour plus d'exactitude :

La religion chrétienne catholique, apostolique et romaine est-elle la seule vraie religion?

— Oui, c'est la seule sans laquelle, quand on la connaît, on ne peut se sauver.

— L'Église catholique est-elle infaillible dans ses décisions?

— Oui, toujours infaillible. Vous comprenez que si Dieu permettait qu'elle se trompât, comme les méchants contrediraient notre sainte religion. Elle a pu se tromper une fois, qui nous répond qu'elle ne s'est pas trompée en toutes choses? Ainsi rien ne se décide dans l'Église, que Dieu ne l'éclaire.

— Si vous nous donniez quelques décisions contraires à celles de l'Église, devrions-nous vous croire plutôt que l'Église?

— Vous devriez croire à l'Église plutôt qu'à moi, car Dieu ne permet et ne permettra jamais qu'elle se trompe.

— Vous êtes donc faillible et l'Église ne l'est pas?

— Oui, je suis faillible. Mais je vous l'ai déjà dit, je ne suis point venue pour professer d'autres vérités que celles que l'Église enseigne.

— Si le Saint-Père défendait la pratique des tables tournantes, devrions-nous lui obéir?

— Il ne veut pas *la défendre* sans réfléchir, et Dieu l'éclairera. Il sera comme vous, il aura des doutes; mais comme les vôtres, ils s'éclaireront.

— Est-ce qu'il ne condamnera pas l'évocation des esprits par le moyen des tables?

— Non, il verra que les esprits parlent de la religion, et que les uns en disent du bien, les autres du mal. Ces derniers seront chassés par l'exorcisme, et les autres résisteront. Alors le Saint-Père croira et l'on saura reconnaître les bons esprits des démons.

— Si notre évêque condamnait l'usage des tables tournantes, devrions-nous cesser de vous interroger?

— Tant que le Pape n'aura pas condamné, ce ne sera pas un péché. Mais je ne crois pas que Monseigneur défende les tables tournantes aux laïques. Il les a défendues à ses prêtres par prudence. Ils se seraient trop abandonnés à ces choses saintes et sérieuses.

— Si des esprits disaient le contraire de ce que vous venez de nous répondre, devrait-on croire à eux ou à vous?

— On devrait me croire, car Dieu n'envoie pas des esprits pour enseigner une autre religion que celle que lui-même a enseignée. Si un esprit vous disait de ne pas croire à un seul des commandements de Dieu ou de l'Église, défiez-vous, c'est un démon.

— Comment se fait-il que Dieu envoie aussi des démons dans les tables avec les bons esprits?

— Satan jaloux de ce que nous *éclairons le monde*, et voyant que ses proies vont lui échapper, envoie ses agents, qui sont des esprits comme nous, et ils disent des choses saintes et d'autres qui ne le sont pas pour attirer la confiance des hommes. Mais on saura les reconnaître et ils seront regardés comme ils le méritent. Vous savez que Satan se mêle toujours de ce que Dieu fait.

— N'est-ce pas un rôle ridicule pour de bons esprits de venir tourner, sauter, danser au gré des hommes?

— Oh! mais s'ils n'amusaient pas les hommes, les hommes n'y prendraient pas goût (1). Les hommes aiment ce qui est amusant. Les esprits qui viennent de la part de Dieu ne sautent guère. Vous voyez que ceux qui sont venus ici n'ont guère sauté que quand on le leur commandait pour attirer la confiance.

— Ceux qui sont venus dans les autres maisons ont beaucoup sauté et dansé; est-ce qu'ils étaient de mauvais esprits?

— Jusqu'ici, il n'est pas venu de mauvais esprits. Aussi quand on a demandé à ceux-là s'ils aimaient à danser, ils ont répondu que non; quand on leur a demandé si c'était bien de danser, ils ont encore

(1) Ainsi, pour que les hommes prennent goût, l'Esprit consent à faire des sauts et des gambades dans une table, à jouer des scènes grotesques, à répondre aux questions les plus ridicules qui lui sont faites. L'Esprit le reconnaît lui-même. Et, c'est d'après les communications de cet agent burlesque que l'on consentirait à se former des croyances religieuses sur notre avenir!

Que penser de cette aberration!



répondu que non. S'ils avaient été des démons, à la danse, où il se perd tant de jeunes gens, ils auraient dit qu'on ne faisait point de mal.

— Pourrait-on chasser les démons par le signe de la croix?

— Il y en a qui auraient l'effronterie de soutenir ce signe qu'ils détestent afin de mieux tromper le monde; mais qu'on leur montre l'image de Dieu ou de la Vierge, un chapelet bénit, de l'eau bénite, et alors ils seront à votre disposition, vous pourrez les forcer à écrire qu'ils sont venus pour vous tromper, mais assurez-vous de tous points si je suis un démon. Faites-moi exorciser par des prêtres, et vous verrez si je m'en vais. Je demande que vous preniez tous les moyens nécessaires pour vous assurer et voir si je vous trompe.

— Ainsi ni les prêtres de l'Église catholique, ni les évêques, ni notre Saint-Père le Pape lui-même ne pourraient vous chasser d'ici par aucun moyen?

— Non.

— Serait-ce la même chose pour tous les esprits qui soutiendraient les mêmes vérités que vous?

— Oui.

— Vous n'êtes donc pas un démon?

— Non.

— Qui êtes-vous donc?

— Je suis une âme sortie du purgatoire, il n'y a pas longtemps, et qui occupe une petite place, déjà beaucoup trop élevée pour moi dans le royaume de Dieu.

— Faites le signe de la croix.

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

— Puis-je montrer ce que vous venez d'écrire pour prouver que Dieu vous envoie pour faire croire à la vérité de sa religion?

— Oui, à qui vous voudrez.

Je crus cet interrogatoire suffisant, et je ne voulus pas le prolonger plus longtemps pour ne pas fatiguer les personnes qui nous écoutaient. J'en tirai seulement cette conclusion autorisée par le langage de l'esprit lui-même qu'il ne faudrait accorder toute confiance aux manifestations des tables que lorsque l'Église aurait pris toutes ses assurances; que jusque-là il fallait suspendre son jugement. Les plus curieux recommencèrent après cela leurs interrogations avec l'esprit pour ne pas s'exposer à tomber dans des redites.

Sixième soirée. — Théorie des tables tournantes.

Nous avions eu jusqu'à présent assez à faire de constater les phénomènes pour ne pas songer à en rechercher la cause. C'était cependant un curieux sujet d'investigations, et nous résolûmes de l'aborder dans notre sixième soirée, afin de la rendre aussi intéressante que possible. Nous entreprîmes donc avec l'esprit le dialogue suivant :

Pourriez-vous nous indiquer comment s'opère le phénomène des tables tournantes; par quel moyen un esprit peut agir sur elles?

— D'abord, c'est que Dieu le veut. Mais voici comment est venue l'idée des tables tournantes. C'est en *Russie*. Des enfants s'amusaient à placer les mains sur une table, la table tourne d'elle-même, on est émerveillé, et vous comprenez le désir de continuer. Le fluide qui s'échappe du corps des hommes est très puissant, puisqu'il a la vertu de nous donner presque des corps. Il a beaucoup plus de puissance que celui qui fait marcher les télégraphes électriques. Cette sorte d'électricité n'est pas celle des hommes; aussi elle n'a que la puissance de faire mouvoir des machines. Ainsi par le fluide qui sort de vos mains, nous nous revêtons d'une espèce de corps, sans lequel nous ne pouvons nous montrer, mais par le moyen duquel nous pouvons faire des signaux, et entrer dans les mains qui écrivent (1).

— De quelle nature est ce fluide?

— Il est comme celui qui vous fait parler et produire des mouvements. En nous en donnant un peu, nous pouvons faire marcher des tables.

— Par quel organe ce fluide est-il produit?

— C'est Dieu qui l'a placé dans le corps, ou si vous aimez mieux, le corps en est rempli. Tous vos organes marchent avec ce fluide.

— N'est-il pas engendré par le cerveau et par les nerfs?

— Par les nerfs surtout. Voyez les personnes nerveuses faire marcher les tables plus promptement que celles qui n'ont pas de vivacité.

D[r] DE MAICHE.

(1) Cette réponse à l'adresse des scientists nous paraît décisive. En effet, les scientists matérialistes constatent l'existence d'un fluide ou magnétique ou astral, et ils prétendent expliquer naturellement par ce fluide les phénomènes les plus étranges de lévitation, les réponses de la table et sa lucidité.

En réalité, ce n'est pas l'homme qui se sert de son fluide pour produire ces phénomènes. Par sa complicité imprudente, le sujet livre son fluide à l'Esprit qui s'en sert pour se manifester et pour agir. Le fluide existe, mais, ce n'est pas l'homme qui s'en sert, c'est le mauvais. E. M.



L'HYPNOTISME CHEZ LES BÊTES

Il ne faudrait pas croire que l'hypnose, le sommeil hypnotique, soit le privilège exclusif de l'humanité. Non seulement les animaux vertébrés, mais même certains invertébrés, les insectes par exemple, y sont aussi sujets. Le fait a été constaté par un naturaliste de haute valeur, observateur et expérimentateur en qui la sagacité est égale à la patience infatigable, M. Henri Fabre, de Sérignan (Vaucluse). Il a fait connaître les expériences et les observations qui l'ont amené à cette conclusion, par un savant en même temps qu'humoristique article intitulé : *La Simulation de la mort* et publié par la *Revue des questions scientifiques*, de Bruxelles, en juillet dernier.

Nous croyons être agréables aux lecteurs de la *Revue du Monde invisible* en résumant ici la partie de ce travail qui se rapporte plus spécialement à notre sujet.

Ne vous est-il jamais arrivé, en voulant saisir un insecte perché sur l'écorce d'un arbre ou sur la branche d'un arbuste, de le voir, à l'approche de votre main, se laisser choir à terre et y rester étendu sur le dos, immobile et comme mort? Si vous avez la patience de l'observer, sans y toucher, pendant un temps suffisamment long, un quart d'heure ou une demi-heure par exemple, vous finirez par le voir remuer les pattes et les antennes, s'arc-bouter de la tête et du dos, se redresser et s'enfuir avec la plus grande célérité possible.

En pareil cas, les bonnes gens disaient que l'insecte « fait le mort » pour échapper à l'ennemi réel ou supposé qu'il redoute.

C'est un jugement bien vite formulé et que n'accompagne pas une grande réflexion. Car si l'insecte « faisait le mort » pour éviter d'être occis, ce serait donc qu'il saurait ce que c'est que la mort, qu'il aurait l'idée abstraite de la mort, qu'il serait par suite capable d'abstraction, en un mot qu'il serait un être doué de raison.

A priori, cela paraît déjà bien peu vraisemblable; mais c'est sur l'observation et les faits, non sur un principe métaphysique, qu'il faut en pareil cas s'appuyer.

M. Fabre n'a eu garde de manquer à cette sage méthode.

Il a donc expérimenté sur un grand nombre d'insectes : carabes,

buprestes, géotrupes, cétoines, coccinelles, escarbots, melasomes, etc. Ces expériences étant toutes plus ou moins similaires ou analogues, bornons-nous à décrire l'une d'elles.

Le Scarite géant est un grand Carabe noir et luisant, insecte de proie des bords de la Méditerranée; il attire les autres insectes dans une sorte de terrier en forme d'entonnoir qu'il creuse dans le sable, et au fond duquel il les dévore à belles... mandibules.

Ayant réuni un certain nombre de ces Scarites sous des cloches de toile métallique supportées par un lit de sable suffisamment épais, notre observateur put ainsi les étudier à sa convenance et à l'aise. En roulant l'insecte dans ses doigts, ou encore en le laissant tomber d'une faible hauteur sur une table et le posant ensuite sur le dos, il provoquait en lui la mort apparente : l'insecte ne bougeait plus et restait vingt minutes, une demi-heure, parfois cinquante minutes et plus, les pattes repliées sur l'abdomen, les pinces ouvertes, les antennes étalées en croix.

Après quoi, l'expérience nombre de fois renouvelée, arrive un moment où l'insecte agite lentement les pattes, puis les palpes et les antennes, et enfin se retourne et prend la fuite.

Ressaisi entre les doigts de son tyran et houspillé comme devant, il reprend la même immobilité cadavérique; et cela se renouvelle plusieurs fois de suite, l'immobilité durant chaque fois un temps qui varie de dix-sept à cinquante minutes. A la sixième ou septième reprise cependant, le phénomène ne se reproduit plus; l'insecte se retourne, aussitôt mis sur le dos, et cherche immédiatement à s'esquiver.

Serait-ce qu'il a fini par comprendre qu'on se moque de lui et qu'on ne prend pas au sérieux son stratagème macabre? Nous allons — c'est à dire notre judicieux entomologiste va — varier l'expérience. Au lieu de placer le Scarite, après manipulation, sur une table, corps dur, il le dépose sur une épaisse couche de sable où rien ne serait plus facile à l'insecte fouisseur de se dérober aux atteintes de son persécuteur; celui-ci, pour éviter de terroriser la victime par sa présence, va se placer hors de vue et s'astreint à un profond silence : on entendrait voler une mouche. Rien n'y fait, le carabe conserve son état d'immobilité cadavérique pendant la durée normale, après quoi, comme auparavant, il cherche à s'enfuir. D'autres fois le Scarite mis en présence d'un insecte beaucoup plus grand et plus fort que lui, comme le capricorne ou le lucane, cerf-volant, est pris d'une peur manifeste; mais loin de « faire le mort » pour échapper à son ennemi, il s'empresse de déguerpir de toute la vitesse dont il est capable.

Pour varier l'expérience, M. Fabre exerçait diverses actions sur l'insecte immobilisé. Tantôt il secouait la table; d'autres fois il faisait arriver brusquement un jet de vive lumière sur la bestiole placée dans une demi-obscurité; ou bien encore il s'arrangeait de manière à ce que d'importuns moucherons vinssent sucer les mandibules du Scarite immobile. Chacun de ces incidents avait pour effet de réveiller l'insecte qui tout aussitôt se retournait sur ses pattes et détalait.

Mais il n'y a pas que les insectes qui soient passibles de mort apparente et temporaire.

Prenez un oiseau de basse-cour : une dinde, une oie, un canard, une poule, une pintade; placez-lui et maintenez-lui la tête sous l'aile, et dans cette position, balancez doucement l'oiseau entre vos mains, de bas en haut et de haut en bas, pendant quelques minutes; cela fait, posez-le à terre. Il ne bougera pas plus que s'il était mort; puis au bout d'un temps variable, pouvant aller de cinq minutes jusqu'à trente, il se remettra sur ses pattes, se secouera et reprendra sa vie ordinaire.

La même expérience a été reproduite sur des oiseaux plus petits, et elle a donné le même résultat avec une durée toutefois moins longue : deux minutes seulement avec le pigeon, quelques secondes avec le verdier. Il importe d'ajouter que certains oiseaux, comme aussi certains insectes, se sont montrés absolument rebelles à cette simulation prétendue de la mort.

De tout cela, il résulte bien clairement que l'insecte pas plus que l'oiseau ne « fait le mort », mais que sous l'empire de certaines excitations ou circonstances fortuites, il tombe dans une sorte de léthargie ou de sommeil artificiel, autrement dit en hypnose.

Qu'en conclurons-nous?

Deux choses.

La première, que l'hypnose, s'exerçant jusque sur divers animaux, est un phénomène parfaitement naturel, et n'est donc pas, en soi, une opération diabolique comme quelques-uns se l'imaginent encore. Cela ne veut pas dire assurément que, quand il s'agit de l'homme et dans des cas d'ailleurs très rares, le diable ne puisse y intervenir, comme il peut intervenir, pour servir ses desseins, dans une foule d'autres phénomènes naturels. Mais enfin, considéré intrinsèquement, le sommeil hypnotique, bien que provoqué artificiellement ou accidentellement, n'est pas moins d'ordre naturel que le sommeil ordinaire.

Notre seconde conclusion est d'un autre ordre. Elle consiste en ce

que nous avons, dans les expériences de M. Fabre, une preuve nouvelle de l'inintelligence des animaux. Non seulement les insectes passibles de mort apparente momentanée ne se mettent pas en cet état volontairement et en vue d'une sauvegarde raisonnée contre le péril; mais ils ne savent pas utiliser cette capacité quand un danger réel les menace, comme quand le capricorne ou le lucane est mis en présence du Scarite, et ne recourent à d'autre moyen de salut qu'à la fuite, moyen tout instinctif et ne requérant aucune opération intellectuelle.

Du reste, en plus de 40 années d'observation et d'expérimentation sur une foule d'animaux, principalement de la classe des insectes, M. Fabre a accumulé d'innombrables preuves contre la théorie de la prétendue intelligence des bêtes, comme on peut s'en convaincre en parcourant ses cinq séries de *Souvenirs entomologiques*.

C. de Kirwan.

L'ASTROLOGIE EST-ELLE UNE SCIENCE EXPÉRIMENTALE?

Quoique rangée dans les sciences occultes, l'astrologie pourrait fort bien trouver sa place dans les sciences physiques, puisqu'elle repose sur des calculs et sur des faits. Son étude est complexe il est vrai, et facilitée par une intuition peut-être d'ordre spécial, mais sa base est mathématique et tangible.

Avant de bâtir des hypothèses vraisemblables pour satisfaire notre raison, il est juste pour ériger une science, d'exiger des expériences, des faits et des preuves. La science astrale peut aisément dévoiler toutes ses armes de persuasion au mathématicien épris de psychologie.

Chacun de nous possède un *horoscope*, autrement dit une *donnée mathématique* susceptible de révéler en partie ses facultés et sa destinée (1).

Cette donnée est la figure des astres au moment et au lieu de la nativité. Il est clair pour celui qui a opéré sur un grand nombre d'exemples qu'il existe des lois de correspondance entre la figure de ce ciel de nativité et le caractère de la personne étudiée.

Quatre principales sources de magnétisme astral semblent caractériser les facultés innées; ce sont :

1° Les *aspects planétaires* ou arcs qui séparent les diverses planètes entre elles quand on les représente par leurs longitudes sur un cercle figurant l'écliptique; les diverses phases de la lune, relatives à son « aspect » avec le soleil, en sont des exemples;

2° Les *signes du zodiaque* où les planètes se trouvent et qui changent leur nature propre — absolument comme pour le soleil dont l'influence varie suivant les signes qu'il parcourt dans son trajet annuel de l'écliptique;

(1) La liberté humaine est une vérité philosophique et théologique incontestable. L'auteur parle ici des circonstances en face desquelles se trouve notre liberté pendant la vie.

3° Les *maisons astrologiques* ou positions des planètes dans l'espace par rapport aux plans du méridien et de l'horizon du lieu de nativité.

L'expérience montre que le maximum d'influence a lieu pour une planète, quand celle-ci passe dans ces deux plans, particuliers au lieu considéré ;

4° L'*ascendant*, c'est-à-dire le signe du zodiaque qui se lève à l'horizon au moment précis de la nativité ; ce qui revient à dire : l'orientation de l'écliptique dans le ciel, due au mouvement diurne, pour l'instant considéré.

Un exemple rendra compte des expériences que l'on peut faire sur les lois de correspondance psychologique : étant donnés, je suppose, deux individus de la même classe sociale, l'un d'une sentimentalité généreuse et élevée, l'autre au contraire égoïste et acariâtre, il est à peu près certain que les aspects harmoniques ou dissonants des diverses planètes sur la lune serviront à première vue à les distinguer.

Le symbole *évident* de l'harmonie du magnétisme astral peut être représenté par le *triangle équilatéral* engendrant les aspects trigone et sixte (troisième et sixième parties du cercle) ; le symbole de la dissonance est donné non moins manifestement par le *carré*, engendrant l'opposition et la quadrature (deuxième et quatrième parties du cercle).

Il est à remarquer ici, comme partout ailleurs, que le nombre *trois* symbolise la synthèse et l'harmonie.

Si les preuves s'arrêtaient là, on pourrait déjà avancer la vérité de l'astrologie exactement au même titre que celle de la graphologie que nul aujourd'hui n'ose plus contester, du moins en principe.

La science des astres est donc à un certain point de vue une sorte de « graphologie céleste ».

Mais elle est plus : partant de données mathématiques et fixes pour chacun de nous, *elle peut y revenir* par le problème inverse ; autrement dit, si le but normal de cette science est de définir un *caractère*, connaissant son *thème de nativité*, inversement si la science n'est pas illusoire, je puis, pour une personne connue, reconstituer son thème de nativité en partant des facultés innées de son caractère.

Un exemple précisera davantage la valeur de l'argument : je suppose avoir le *jour* de naissance d'une personne connu dont certaines tendances innées sont très accentuées. Le but du problème vérificateur sera alors de trouver *l'heure* de nativité de la journée correspondant à un état magnétique astral le plus conforme au

caractère correspondant. En bien des cas, l'astrologue expérimenté peut retrouver à la demi-heure près le moment cherché. Et nous ne comptons plus aujourd'hui le nombre de vérifications semblables dont nous avons été témoins, et faites de manière à écarter absolument toute accusation de duperie attribuée au hasard.

Il est clair que l'inconnue du problème peut être aussi bien le *jour* que l'heure, à condition de ne pas fixer des limites trop écartées pour la nativité. On peut par exemple se donner l'année, le mois et l'heure et se proposer de chercher le jour.

Il ne faudrait pas croire le problème facile dans tous les cas; certaines dispositions des astres sont très ambiguës, et peuvent correspondre à des caractères beaucoup moins définis que d'autres. L'état magnétique du ciel change parfois totalement en quelques minutes, et reste aussi souvent près d'une heure sensiblement le même... Certains moments de la journée peuvent correspondre au maximum d'intellectualité, d'harmonie, de santé, etc. Le problème en question est généralement possible dans le cas de gens célèbres, d'une grande capacité intellectuelle et dont on a étudié l'œuvre particulièrement. Il faut toutefois que les astres perpétuellement changeants aient une disposition telle que le nombre des moments vraisemblables de la journée soit assez restreint.

Si l'on rejette les cas nombreux dont l'ambiguïté est visible à première vue, on peut résoudre très souvent avec succès le problème visé.

Il ne s'agit donc pas ici de *croire à une doctrine* en face de l'astrologie; il s'agit de *constater des faits.*

Pour ceux qui ne veulent pas entreprendre ces études, il est clair que la question se ramène à la croyance dans la bonne foi des gens sérieux qui les cultivent. La médecine et la chimie même n'ont pas des armes plus sûres pour se défendre.

De toutes les sciences psychologiques, on peut dire que l'astrologie est la plus tangible, sinon la plus facile. La graphologie, simple science d'observation, a souvent des résultats qui nous surprennent au sujet de portrait de caractère fait sans erreur grossière. Mais rien de scientifiquement exact dans de tels résultats. Peut-on définir un caractère avec de simples mots, en étant sûr d'être à l'abri des controverses? Au fond, on peut ergoter à l'infini sur la *définition d'un caractère*, mais on ne peut ergoter sur la *désignation d'une heure de nativité* qu'on s'est proposé de trouver par le secours seul de la science astrale jointe à l'intuition psychologique.

L'astrologie est en quelque sorte un *langage géométrique* destiné à

définir l'homme. Il y a là comme un moyen mathématique de doser et de comparer les caractères au point de vue de leurs tendances innées; et dans bien des cas de prouver que tel jugement est juste ou que tel autre est faux. En vertu des lois d'analogie et d'enchaînement des harmonies, on trouve que certaines tendances sont contraires à la vérité philosophique au même titre que la bosse du bossu est contraire à la beauté physique.

Aussi, quel horizon d'harmonie et de vérité l'astrologie dévoile aux initiés sur le domaine de la philosophie!

Une autre preuve non moins exacte du caractère sérieux de la science astrale, et qui n'exige même pas la croyance dans la bonne foi de l'initié, réside dans les lois *d'atavisme* enregistrées manifestement dans les figures de nativité.

La nature semble faire ce qu'elle peut pour que le nouveau-né naisse sous le ciel ayant le plus d'analogie possible avec ceux des nativités des parents, vers l'époque normale de la naissance. Les exemples les plus frappants se vérifient à l'infini. C'est en observant les lois de correspondance accumulées depuis tant de siècles qu'on retrouvera parfois dans une famille les plus curieuses ressemblances de disposition d'astres — même après plusieurs générations; — preuve palpable qu'on ne naît pas à n'importe quel moment.

Nous pouvons remarquer en passant que l'exemple des jumeaux qui se ressemblent toujours (d'autant plus qu'ils ont des nativités plus rapprochées) et qui ont des influences de destinée souvent concordantes, vient encore confirmer les multiples vérifications expérimentales de la science qui nous occupe.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que du « caractère ». — Les signes de bonne et de mauvaise santé sont également souvent très nets. Enfin l'horoscope d'un individu malingre de naissance et celui d'un autre bien constitué, la distinction sera généralement facile à faire.

L'astrologie donne de plus mille renseignements sur les parties du corps les plus sujettes aux maladies, ainsi que sur les périodes de la vie les plus menacées. — Il est difficile de préciser les limites du rôle qu'elle peut jouer dans la médecine.

Enfin un autre mode de vérification des lois astrales réside dans le calcul des influences de destinée. Une période importante de l'existence, une évolution morale considérable je suppose, est enregistrée dans le thème de nativité avec une précision d'autant plus grande que l'heure de naissance est plus exacte.

Nous n'aborderons pas ici l'exposé assez complexe des méthodes

de calcul astrologique — dépourvu d'ailleurs de tout caractère occulte. — Nous nous sommes bornés à exposer des *faits* à la portée du reste de tout mathématicien désireux d'appliquer les sciences exactes à l'étude la plus complète et la plus sûre de la personnalité humaine.

Des conceptions rationnelles peuvent d'ailleurs les expliquer (1).

En résumé, l'astrologie n'est pas une doctrine occulte qu'il s'agit d'admettre. C'est une science expérimentale qu'il s'agit de vérifier avec difficulté peut-être, mais avec une précision scientifique en beaucoup de cas.

Sa condamnation officielle extraite de la science et de la philosophie de Voltaire ne saurait s'éterniser. Les nations étrangères donnent l'exemple depuis plusieurs années pour la remettre en honneur. Un jour viendra où la science astrale, purgée de toutes les supercheries du passé et mise au point à travers le prisme scientifique moderne — à l'instar de toutes les autres sciences — reprendra la place qui lui est due dans le mouvement civilisateur.

Paul Flambart,
Ancien élève de l'École polytechnique.

(1) *Nouvelle Revue*, du 15 mai 1898.

Pierre d'Ailly, saint Thomas d'Aquin, Gerson et d'autres philosophes et théologiens ont écrit sur la science astrologique. Nous accepterons volontiers la discussion des savantes conclusions de M. Flambart. Il faut se méfier du déterminisme dans ces difficiles matières et conserver dans leur rigoureuse intégrité le dogme de la Providence et le principe de la liberté humaine et de la responsabilité.

É. Méric.



LE MERVEILLEUX A MONDAVEZAN

Monseigneur,

Aussitôt libre, je m'empresse de vous satisfaire; je le ferai en toute simplicité et avec la plus entière bonne foi; désireux de voir clair dans une affaire où personne, sauf quelques médecins matérialistes, n'a voulu se prononcer. Voici les faits :

Le 31 octobre 1897, veille de la Toussaint, j'ai fait faire la première communion dans la paroisse où je suis curé depuis deux ans seulement. A cette première communion a pris part le jeune Jean Lacaze, âgé de douze ans; cet enfant sera un des héros des faits merveilleux ou extraordinaires qui se sont passés ici. Les parents du jeune enfant, c'est-à-dire son père et sa mère, ses deux grands-pères et sa grand'-mère maternelle l'accompagnèrent à la table sainte; et cette famille, je puis le dire, est la plus honnête et la plus chrétienne de la paroisse.

Le 3 novembre, les faits extraordinaires commencèrent à se produire. Voici comment : Le mercredi au matin, ces pauvres gens furent fort étonnés de voir leurs animaux détachés dans l'écurie; ils n'y attachèrent pas d'abord grande attention; mais tous les jours et de plus en plus fréquemment les animaux se trouvant détachés, la famille s'émut et des bruits circulant déjà qui ajoutaient à ce qui se passait, ces braves gens vinrent m'avertir.

Je n'ai pas tout d'abord pris au sérieux ce qu'ils me disaient, croyant que s'il y avait quelque chose, ce serait transitoire et pas de nature à émotionner ma population.

Mes prévisions ne se sont pas réalisées. Le lundi 15 au matin, je me rendis dans la maison, et je pus constater que les animaux étaient détachés et qu'on ne les avait pas plus tôt attachés que les chaînes tombaient d'elles-mêmes sans que personne les touchât ni que les bêtes fissent le moindre mouvement. Du temps qu'on enchaînait une vache, l'autre se détachait, et des témoins ont constaté que ces faits se sont produits trente-six fois dans une demi-heure.

On a eu beau les attacher de toutes façons, rien n'y faisait. Les cordes et les objets de bois étaient brisés, les chaînes tombaient d'elles-mêmes; et les fils de fer avec lesquels, par cinq ou six tours, on fixait les anneaux, se trouvaient déroulés en moins d'une demi-seconde sans que personne pût s'en apercevoir. Et ce qui était encore

plus fort, c'est que les instruments dont on se servait pour enrouler le fil de fer disparurent et qu'on ne les trouva plus. Devant la persistance de ces faits, ces pauvres gens, sur mon conseil, conduisirent leurs vaches dans l'écurie d'un propriétaire voisin, et depuis ce moment, rien ne s'est plus passé auprès des animaux.

Mais les choses n'en sont pas restées là, au contraire. Ces faits ont, si je puis le dire, changé de scène; au lieu de se produire à l'écurie, ils se sont produits dans la maison d'habitation contiguë à l'écurie.

Et tous les jours depuis ce moment, dès le lever du soleil jusqu'à son coucher, presque jamais pendant la nuit, il n'est pas de mauvais tours qu'une main invisible n'infligeât à cette pauvre famille. Les chaises tombaient d'elles-mêmes, le dossier en avant, les portes étaient enlevées de leurs gonds et renversées, les instruments d'agriculture, même les plus lourds, se laissaient aller ou se décrochaient sur le passage d'un membre de la famille, particulièrement le jeune enfant et son grand-père paternel, mais sans jamais pourtant leur faire aucun mal, quoiqu'ils fussent quelquefois touchés. Les clefs des portes étaient enlevées et disparaissaient au point qu'on ne les a plus retrouvées. Les assiettes tombaient de la table et se mettaient en morceaux; les bouteilles étaient renversées, roulaient de la table sur le parquet en briques, et elles ne se brisaient pas. Les verres d'une pendule furent brisés, le balancier disparut, mais on le retrouva tordu. Les linges du ménage étaient véritablement déchiquetés, et plus on les remplaçait, et plus on mettait de l'obstination à les déchirer.

Je pourrais vous raconter mille et mille faits de ce genre, mais la nomenclature en serait trop longue, je m'arrête à un seul que j'ai vu de mes yeux. Un soir, vers six heures et demie, la femme de la maison vint en pleurs me prier de me rendre chez elle où, disait-elle, ils ne pouvaient plus habiter, tant ils étaient tourmentés.

Ils étaient en effet assaillis par une foule de petits objets tels que balais, plumeaux, morceaux de bois ou de pain, linges, paniers, etc., qui leur tombaient dessus sans qu'ils pussent voir d'où ils venaient. Ces objets étaient cependant tous dans la cuisine où se chauffaient ces braves gens. Je me rendis aux instances de la pauvre femme; mais à mon arrivée tout cessa; je restai avec eux environ une heure durant laquelle je ne constatai rien. Mais au moment de partir, nous étions tous debout, les uns près de la porte, le grand-père, l'enfant et moi à un mètre du foyer, l'enfant tenait son grand-père par un pan du manteau, j'étais devant eux, lorsque, tout à coup, je vis passer au milieu de nous un bâton de soixante centimètres de long, assez volumineux, ce bâton qui servait de tisonnier était parti du foyer, passa au milieu de nous sans nous toucher et alla tomber à peu près à deux mètres d'où il était parti. Si j'y avais pris garde, j'aurais peut-être pu le saisir au passage.

Le même soir, un quart d'heure après, j'ai vu devant moi la cas-

quette de l'enfant enlevée de sa tète et projetée à huit ou dix mètres, nous l'avons retrouvée après des recherches.

J'avais déjà averti l'autorité ecclésiastique qui d'abord eut l'air de traiter sérieusement la chose, mais qui s'effaça ensuite.

Ces faits n'en continuaient pas moins, ils prenaient même un caractère tout personnel, puisque dès ce moment ils s'attachèrent tout spécialement à deux membres de la famille. En effet, durant quinze jours, le grand-père Jean-Pierre Lacaze et son petit-fils Jean furent victimes de mille tracasseries. Ils ne pouvaient sortir autour de la maison sans être frappés par des pierres, des bâtons, quelquefois même des couteaux, des pommes de terre, des navets et toutes sortes d'autres objets. Le pauvre vieillard et aussi l'enfant ont vu quelquefois leurs habits déchirés, leur couvre-chef enlevé et jeté sur un toit, dans une mare ou ailleurs. Enfin mille tracasseries qu'il serait trop long de mentionner.

Mais c'est surtout le 8 décembre, jour de la Nativité, que nous avons assisté durant toute l'après-midi, sans une minute de répit, à des scènes épouvantables et écœurantes. Le jeune Jean Lacaze a été roué de coups si violents quelquefois que le pauvre enfant ne cessait de se plaindre, de crier, de pleurer et de se tordre sous la violence du mal. Il ne pouvait faire un pas sans être violemment renversé. Transporté au presbytère où je l'ai béni, il a toujours ressenti les mêmes coups invisibles qui ne laissaient sur lui aucune trace. Il n'a eu un moment de soulagement que devant l'autel de la sainte Vierge durant la récitation du chapelet. Mais à peine étions-nous sortis de l'église que les mêmes faits se sont reproduits, si violents quelquefois que l'enfant perdait connaissance et la parole. On le frappait sous ma main, sous un grand crucifix même que je lui mettais sur la poitrine.

A la nuit, vers sept heures, l'enfant a demandé à être conduit auprès d'une génisse qu'il affectionnait et qu'il soignait particulièrement; auprès de cette bête, tout s'est calmé, et quelques instants après, il a pu prendre son repas après lequel il s'est mis au lit et a bien dormi.

Mais le lendemain matin, les mêmes faits se reproduisirent; l'enfant voyait des animaux fantastiques sous la forme d'un renard, d'un veau, d'une bête fauve vers lesquels il était attiré.

Ces animaux invisibles pour nous tous, l'enfant les voyait déjà la veille. Ce pauvre malheureux resta dans cet état jusqu'au 16 décembre. Avec la génisse, il était calme, il pouvait avec elle, aller partout, mais dès qu'on l'en séparait, les crises revenaient et il était infailliblement renversé; il se relevait, mais pour tomber encore. Les médecins furent appelés, et leurs opinions furent diverses suivant qu'ils virent l'enfant dans un état de crise ou de calme. Il était fou, épileptique, et mille autres choses, il fallait le soigner tout spécialement dans une maison particulière si on voulait le conserver. Or, on ne fit rien de ce que disaient ces messieurs. Nous nous contentâmes dans la paroisse, de

faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. L'enfant, dès les premiers jours, alla mieux, put se passer de la génisse dès le jeudi, nous annonça que le jour de la clôture, le 19 décembre, il viendrait servir la messe; il y vint en effet, et dès ce jour, peu à peu toutes les tracasseries cessèrent, et l'enfant n'a absolument rien en ce moment, il se porte très bien, et on n'a plus rien vu dans la famille.

Excusez, Monseigneur, mon inexpérience à raconter ces faits, et croyez que je serais content si je pouvais éclaircir cette question des faits de Mondavezan dont on a tant parlé.

L. Boyer, *curé de X.*

LE MOTEUR KEELEY

On sait que Stanislas de Guaita remplit naguère les hautes fonctions de « Grand Maître à vie de l'ordre mystique de la Rose-Croix ». On sait aussi que ses ouvrages font plus que jamais l'admiration du petit clan occultiste. Ils devraient donc *à priori* décourager toute tentative des pêcheurs de « perles ». Il n'en est rien; et, sans être grand clerc en la matière, on s'aperçoit bien vite que le chef Rosicrucien ne fut pas exempt des menues tares cérébrales qui sont si communes chez ses collègues, illustres voyants de l'astral.

A vouloir sans cesse escalader les cimes célestes en compagnie d'élémentaux ou d'élémentaires plus ou moins suspects, les plus belles intellectualités risquent fort, sinon de chavirer complètement, du moins de se parer de déplorables lacunes. « Qui veut faire l'ange fait la bête, » dit la sagesse des nations enveloppant une pensée assez juste en des termes peu civils... Qu'on ne s'étonne donc pas de voir les occultistes, les mages, les hiérophantes les plus notables, considérés de tout temps comme plus ou moins toqués par leurs contemporains... Stanislas de Guaita bien que mieux équilibré que la plupart d'entre eux, a lui aussi payé son tribut à l'étrange fatalité qui poursuit les amateurs du merveilleux. On pouvait le prévoir d'avance : n'est-il pas de notoriété publique, que, surmené, épuisé par le travail, il avait recours, au moins dans les dernières années de sa vie, à l'excitation factice et combien dangereuse que procure la morphine?...

Ce préambule où nous plaidons les circonstances atténuantes pour ce littérateur vraiment remarquable, hélas! dévoyé à la poursuite des plus chimériques rêveries et par bonheur mort chrétiennement, — ce préambule nous était nécessaire pour faire comprendre au lecteur comment M. de Guaita a pu laisser tomber de sa plume dans un ouvrage bien charpenté d'ailleurs, *la Clef de la magie noire*, une affirmation aussi grossièrement erronée que celle qui a trait au moteur Keeley.

« Pour désintégrer en quelques secondes, dit-il, les roches les plus

dures, le savant américain Keeley a construit un appareil portatif générateur de sa « force inter-éthérique » et que le son prolongé d'un fort diapason suffit à mettre en activité. » (*Clef de la Magie noire*, 1897, p. 410.)

M. de Guaita eût vu, de ses yeux vu, fonctionner ce moteur, qu'il n'en expliquerait pas mieux le principe, le mécanisme et la renversante puissance.

On conçoit que notre occultiste se soit emballé sur cette idée bien faite pour charmer un abstracteur de quintessence, un chercheur de pierre philosophale. Ce qu'en effet Keeley se vantait d'avoir trouvé tout simplement le mouvement perpétuel, puisque la force minime que produisait le son du diapason était amplifiée au point de produire un travail absolument disproportionné avec la force génératrice initiale. Or, on sait qu'un principe constant dans la science est le suivant : « Rien ne se crée dans la nature, tout se transforme simplement. » Mais un initié vraiment digne de ce nom ne saurait se complaire à des raisonnements si élémentaires et à la portée des moindres intelligences. Il n'est pas d'impossibilités réelles pour celui qui s'est laissé captiver par les douces insanités des astrologues, alchimistes et autres rêveurs.

Et puis, il faut bien le dire, Keeley avait eu la rare habileté de couvrir sa pseudo-découverte d'une estampille à laquelle un occultiste se laissera toujours prendre. N'invoquait-il pas, en effet, pour expliquer l'étonnant pouvoir de sa machine, la *force inter-éthérique ?* Or, cette expression, qu'on dirait empruntée au jargon de l'hermétisme, et bien faite pour mettre en défiance le vulgaire profane, répondait à toutes les objections pour un descendant de Paracelse. C'est comme le « sans dot » de Molière!

Guaita n'hésite donc pas un seul instant à admettre l'existence du moteur américain. Cette invention mirobolante venait si à propos étayer les théories chères à la Rose-Croix que, bon gré mal gré, il fallait bien qu'elle existât. Guaita est si sûr de son fait, qu'il ne se demande pas un seul instant, au moment où il écrit, en 1897, comment il se fait que cette machine, destinée à révolutionner l'industrie et la mécanique par sa paradoxale puissance, soit tombée dès l'année de son apparition (1888) dans un si complet oubli. Tout autre, animé d'un esprit vraiment critique et scientifique, et désireux d'autre part de ne pas égarer son lecteur, eût cherché à se renseigner sur ce point en compulsant les journaux de l'époque. C'était trop simple...

Or, voici la petite note bien suggestive que M. Stanislas de Guaita

eût sans doute découverte, s'il s'était donné la peine de faire cette recherche, qui si nettement s'imposait en l'espèce :

« On se rappelle le bruit fait autour de la prétendue découverte du moteur Keeley... Elle vient d'avoir à Philadelphie un épilogue qu'il est instructif de raconter.

« M. Keeley avait reçu de certaines personnes des sommes considérables qui s'élevaient, paraît-il, à un million de dollars, soit un peu plus de cinq millions de francs. Les commanditaires de M. Keeley ayant conçu quelques craintes, voulurent voir la machine merveilleuse qui avait absorbé des capitaux d'une telle importance. M. Keeley s'indigna, refusant de rien montrer, prétendant que l'heure n'était point arrivée où sa machine pouvait être exhibée sans danger. Ces raisons parurent suspectes, et on assigna M. Keeley devant un juge qui lui ordonna de montrer son appareil. Comme M. Keeley refusa de le faire, on le condamna à la prison qu'il garde en ce moment, préférant perdre la liberté que de livrer le secret qu'il a déjà vendu si cher. Inutile d'ajouter que chacun sait très bien que si M. Keeley garde le silence, c'est parce qu'il lui est parfaitement impossible de le rompre. Il est condamné à la discrétion *involontaire*. (*Annales politiques et littéraires*, 16 décembre 1888, p. 389.)

Ainsi la mirifique invention que M. de Guaita était si heureux d'invoquer à l'appui de ses doctrines était un *canard* transatlantique ; bien plus une escroquerie colossale !

De cette bévue, on peut selon nous, tirer double moralité. Les disciples de M. Papus ont mauvaise grâce à railler à tout propos la crédulité de certains catholiques dans l'affaire Taxil, eux qui si volontiers se paient de mots quand il s'agit de ce qui touche à leurs étranges théories. Quant à leurs lecteurs, ils devront bien soigneusement se mettre en garde contre leurs allégations et avoir bien soin de les contrôler une à une. De cette façon, ils se convaincront bien vite du peu de sérieux de ces messieurs, même dans le domaine de faits ou de théories relevant simplement de la science pure, voire même du vulgaire bon sens. Ils seront ainsi amenés à poser cette conclusion : « Si les ouvrages d'occultisme sont à ce point enfantins dans leurs appréciations scientifiques, combien suspectes doivent être pour nous les étranges solutions qu'ils apportent aux problèmes les plus ardus, les plus délicats de la métaphysique, de la psychologie, de la philosophie tout entière ! »

Dr Ch. de Broussy.

L'OCCULTISME AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Religions et Initiations antiques (*fin*).

III. — L'Art magique de faire des dieux.

Nous venons de voir que pour saint Augustin, la *théologie civile* (c'est-à-dire l'ensemble des Rites du paganisme pratiqués par les Sacerdoces romains), repose toute entière sur *la vie* donnée aux idoles par les Esprits *qui les habitent*.

Au sujet de ces *œuvres théurgiques* des Prêtres-Magiciens, voici plusieurs fragments de la *Cité de Dieu* qui jettent un jour éclatant sur le *Haut-Spiritisme* de l'Antiquité :

L'Egyptien Hermès Trismégiste, nous dit saint Augustin, admet deux espèces de dieux, les uns faits par le Dieu souverain, les autres par les hommes. Si l'on s'en tenait à cet exposé, on pourrait penser qu'il s'agit simplement des idoles sorties des mains des hommes. Mais Trismégiste assure que ces simulacres visibles et tangibles sont comme les corps des dieux, et qu'au dedans de ces simulacres, des Esprits appelés résident, avec le pouvoir de nuire ou d'exaucer les vœux de ceux qui leur rendent les honneurs divins. Ainsi, unir par un art mystérieux ces esprits invisibles à une matière visible et corporelle, pour en faire des corps animés, des idoles dédiées et soumises à ces esprits, c'est, suivant Hermès, faire des dieux, et c'est là le grand et merveilleux pouvoir que les hommes ont acquis!

Je veux citer ici ses paroles telles qu'elles ont été traduites en notre langue :

« ... Apprends à connaître, ô Esculape, les privilèges et la puissance « de l'homme ! Si le Seigneur, le Père, Dieu, en un mot, est l'auteur des « dieux célestes, l'homme est l'auteur de ces dieux qui dans les tem- « ples se plaisent au voisinage des mortels... Le Père, le Seigneur a « fait à sa ressemblance les dieux éternels, et l'humanité a fait ses « dieux à la ressemblance humaine. »

« — N'est-ce pas des statues que tu parles, ô Trismégiste? s'écrie « Esculape.

« Oui, quelle que soit ta défiance, Esculape, ne les vois-tu pas ani- « mées de sens et d'esprit, ces statues? Ne les vois-tu pas opérer tant « et de si grands prodiges? Ces statues, qui ont la science de l'avenir, « qui l'annoncent par les sortilèges, les devins, les songes; qui frappent « les hommes d'infirmités, et les guérissent, qui leur distribuent, sui- « vant leurs mérites, la tristesse ou la joie!... » (*Paroles d'Hermès*, *Cité de Dieu*, l. VIII, ch. XXIII.)

« ... C'est une merveille au-dessus de toute admiration que les hom- « mes aient pu créer une nature divine!... Ils ont trouvé l'art de faire « des dieux!... Impuissants à créer des âmes, ils ont évoqué celles des « démons ou des anges, ils les ont introduites dans les saintes images, « dans les divins mystères; ils ont ainsi donné aux idoles le pouvoir « de bien faire ou de nuire! » (*Paroles d'Hermès*, *Cité de Dieu*, l. VIII, ch. XXIV.)

« Les divinités de la terre et du monde se livrent facilement à la co- « lère, continue Hermès, car l'homme les a douées de deux natures. »

Il parle de la double nature spirituelle et corporelle (ajoute saint Augustin); si l'âme est le démon, le corps est la statue. (*Cité de Dieu*, l. VIII, ch. XXVI.)

Pour être l'auteur de ces dieux, l'homme n'en était pas moins possédé par son ouvrage. En les adorant, il entrait dans la société non de stupides idoles, mais de perfides démons... Ce sont ces esprits immondes, liés à ces statues par un art abominable, qui avaient réduit à la plus misérable servitude les âmes de leurs adorateurs!... (*Cité de Dieu*, l. VIII, ch. XXIV.)

Nous ne croyons pas inutile de rappeler à nos lecteurs ces *Œuvres théurgiques* des Pontifes égyptiens, alors qu'aujourd'hui *les prêtres et les prêtresses* de toutes les théosophies et de tous les occultismes se vantent de leurs familiers rapports avec ce qu'ils appellent l'INVISIBLE et que nous appelons, nous, LE DÉMON.

Cettre croyance au *Spiritisme* des Idoles, il est intéressant de la retrouver chez les plus grands *Théologiens* du Paganisme.

L'art sacré d'infuser des esprits dans la matière, c'est-à-dire l'art de faire des dieux, ou LA THÉOPÉE, fut de bonne heure et ne cessa d'être en honneur chez les idolâtres; car les yeux et les oreilles prouvaient aux peuples qu'un principe spirituel habitait la pierre ou le bois... Aussi Diogène Laërce rapporte-t-il que l'Aréopage exila d'Athènes le philosophe Stilpon. Ce bel esprit avait osé dire que la Minerve de Phidias adorée des Athéniens, n'était qu'un bloc de marbre, et que

la fille de Jupiter ne s'y trouvait pas réellement incluse : Οὐκ ἄρα αὐτή Θεός ἐστιν. Deux philosophes autrement considérables et postérieurs, Porphyre et Proclus, soutenaient et démontraient à qui mieux mieux que certaines statues attirent les génies, que la consécration les y enferme, et qu'un dieu les habite...

« Il n'y a point à s'étonner, dit le philosophe Porphyre, prenant en pitié l'imbécillité des incrédules, si les hommes les plus grossiers ne voient dans les statues que des pierres et du bois. Ainsi ceux qui n'ont point la connaissance des lettres n'aperçoivent-ils que la pierre dans les stèles chargées d'inscriptions, et que le tissu du papyrus dans les livres. (Voir Eusèbe, *Prep. Ev.*, lib. III, cap. vii.) Mais les dieux qui habitent ces statues savent se manifester au besoin. » Saint Athanase dit donc avec raison que la pierre et le bois séduisaient les hommes qui les adoraient, *grâce aux prestiges des démons qui s'en étaient emparés.* (S. Athan., *De incarn. verb.* I, Και παλαι, etc.)

« Junon, vous plairait-il d'abandonner les murs de Véies et de vous installer à Rome? » s'écrie d'un ton demi-badin l'un des soldats romains qui viennent de porter la main sur la statue de la déesse, dans la ville conquise. Junon fait signe de la tête qu'elle y consent; puis elle ajoute : « Oui, je le veux. » Sa statue enlevée par les vainqueurs, semble à l'instant *perdre sa pesanteur* (1) et les suivre, plutôt que se faire porter. (Tite-Live, V, déc. I. — Val. Maxim., I, cap. vii..., même fait dans l'histoire de saint Hyacinthe, de Pologne, Bollandistes.)

« Le Sénat romain ayant ordonné une souscription publique pour élever un temple et une statue à la Fortune, les femme réunirent entre elles de l'argent pour l'érection d'une seconde statue. Après que les deux statues furent mises en place, et dès le premier jour de la dédicace, celle que les femmes avaient fait exécuter de leurs deniers, s'écria d'une voix claire et distincte, en présence de plusieurs Romaines... : « O femmes! En me dédiant cette statue, vous vous êtes conformées aux lois saintes de la religion de votre cité! »... La plupart des femmes présentes doutèrent si c'était ou non la statue qui avait proféré ces mots; et celles qui n'avaient point remarqué d'où venait cette voix... ne voulurent point s'en rapporter au témoignage des autres, qui les avaient vu *proférer par la statue.* Or, un moment après, la statue de la Déesse répéta les mêmes paroles d'une voix plus élevée, pendant que le temple était rempli de fidèles, et que régnait un profond silence. On ne put dès lors douter davantage du miracle, et le Sénat... ordonna qu'outre les cérémonies et les sacrifices alors institués, on en célébrerait d'autres encore tous les ans... » (Denys d'Halicarnasse, lib. VIII, cap. vii.)

« S'appliquant sans relâche à accabler les hommes de maux, ils (*les*

(1) C'est un phénomène très net de *lévitation*, comme ceux obtenus par les Fakirs et les Spirites modernes.



démons) les trompent, dit Eusèbe, par *les mouvements* qu'ils ont imprimés aux statues des hommes morts, *consacrées* par les générations antérieures... Ils les ont égarés *par les oracles* qu'ils ont rendus, et par *les guérisons* de maladies dont ils les avaient frappés au préalable; ils les ont fascinés au point de se faire prendre tantôt pour de véritables dieux, et tantôt pour *les âmes* des héros *déifiés!* C'est ainsi que le culte d'une multitude de dieux se revêtit de grandeur aux yeux des peuples qui transportèrent leur pensée des objets visibles AUX ÊTRES INVISIBLES QUE RECÉLAIENT LES STATUES! (EUSÈBE, *Prep. evangel.*, lib. V, cap. II.)

« Vos idoles, vos statues *consacrées* sont la demeure des démons! Oui, ce sont ces Esprits qui *inspirent vos devins*, qui *animent* la fibre des entrailles de vos victimes... et qui, mêlant sans cesse le faux au vrai, *rendent des oracles* ... et *opèrent des prodiges*, dont le but est de vous amener invinciblement *à leur culte :* UT CULTUM SUI COGANT. » (Saint CYPRIEN, *De idol. vanit.*, lib. I.)

Voilà ce que formule saint Cyprien, et sa voix se joint à celle de saint Athanase, pour inviter les païens à voir de quelle sorte et avec quelle aisance les chrétiens de la primitive Église *chassaient les démons du sein de ces oracles*, c'est-à-dire y faisaient cesser les signes sensibles qui, parlant à la fois aux yeux, à l'oreille et à l'intelligence de ces idolâtres, les enchaînaient à l'erreur (1). (GOUGENOT DES MOUSSEAUX, *Hauts Phénom. de la Mag.*, p. 62-68 à 75.)

Donnons pour terminer un passage capital où saint Augustin met en parallèle les cultes populaires et les secrètes pratiques des Initiés :

Oui, prostitution et cruauté, opprobres et crimes des dieux publiés ou inventés à leur prière, sous leur menace, — solennités consacrées au spectacle de ces infamies exposées aux regards et à l'imitation des peuples, — hideuses voluptés par lesquelles ces divinités s'avouent n'être que des esprits immondes!... Oui, c'est ainsi! Et cependant ces démons dans le secret de leurs sanctuaires, donnent (dit-on) quelques bons préceptes de morale à leurs Elus, *à un petit nombre d'Initiés !* S'il est vrai, ils n'en sont convaincus que d'une méchanceté plus raffinée, ces êtres malfaisants!... Si en effet, les démons ne se transformaient pas parfois en « anges de lumière », comme dit l'Ecriture, ils ne sauraient accomplir leur œuvre de séduction. Ainsi, au dehors, l'impiété frappe les peuples de ses obscènes clameurs; au dedans, une chasteté feinte murmure à peine *à l'oreille de quelques adeptes*. Aux

(1) Pareils faits sont fréquents aujourd'hui encore. (Voir *Annal. Miss.-Etrangères*, juillet-août 1898, p. 172 : une *pierre parlante*, divinité chinoise, d'où l'*Esprit* est chassé, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de saint Benoît.

plus ignobles leçons du vice, le grand jour et l'espace; le secret pour les maximes honnêtes!

... Où tout cela trouve-t-il sa place, sinon dans les temples des démons, dans les cavernes de l'imposture! Ainsi d'une part, ce peu d'hommes honnêtes est séduit, et de l'autre, le vulgaire est entretenu dans sa dépravation! *Où, quand les Initiés recevaient-ils ces divines leçons de chasteté?* Nous l'ignorons : mais ce que je sais bien, c'est que devant ce Temple, en présence de la fameuse statue exposée à tant d'yeux, nous promenions tour à tour nos regards avides sur ce cortège de courtisanes et sur cette déesse vierge! Vénération profonde, culte monstrueux!... Chacun était fidèle à son rôle d'ignominie! On savait ce qui plaisait à cette virginale Déité!... Et le Temple enseignait publiquement ce que le toit privé couvre du mystère!... Est-il donc un autre Esprit pour piquer de secrets aiguillons les âmes criminelles, pour stimuler l'adultère et s'en repaître, — que celui qui se délecte de ces hommages sacrilèges, érige dans les Temples les simulacres des dieux, *murmure en secret certaines paroles de justice pour surprendre quelques hommes de bien*, tandis que, partout, au grand jour, il multiplie les séductions de la volupté pour tenir en son pouvoir l'innombrable multitude des pervers? (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, lib. II, cap. xxvi.)

Ces fulgurantes paroles ne sont-elles pas la condamnation écrasante, en bloc, des Cultes et des Rites mystérieux pratiqués par ces *Mystes*, ces *Epoptes*, ces *Baptes*, et autres Initiés, par ces *Hiérophantes* et ces *Hiérophantides*, — par ces *Kelbim* et ces *Kedeschim*, et ces *Kedeshot*, et ces *Qadista*, toute la séquelle des êtres d'infamie qui menaient leur vie fangeuse dans les *saints* bocages consacrés aux dieux et aux déesses?

Que d'autres opposent à notre grand saint Augustin l'autorité d'Apollonius de Tyane le Thaumaturge, du *divin* Simon le Mage, et de Manès et de Valentin, le subtil hérésiarque! Notre choix est fait : nous n'hésitons pas plus entre le fils de la pieuse Monique et Manès, au point de vue religieux, qu'au point de vue scientifique, entre Champollion, Birch, Lepsius, Ch. Lenormant, Mariette, Maspero, ces immortels déchiffreurs des hiéroglyphes, — et Fabre d'Olivet (1), l'occultiste inspiré (?) qui, comme l'on sait, inventa cette absurdité ridicule : la langue hébraïque (plus ou moins *restituée!*) promue à la dignité d'idiome sacré des prêtres égyptiens.

Louis Dasté, *Ingénieur*.

(1) 1767-1825, auteur de la *Langue hébraïque restituée* (1816).

TÉLÉPATHIE MYSTIQUE

Un martyr de la Commune et sa mère.

En octobre 1858, en pleine prospérité de l'Empire par conséquent, Mme veuve C. de Ste-A. avait le songe que voici : elle voyait Paris en feu, l'archevêque fusillé contre *un mur*, avec d'autres personnes, et *dans un autre endroit*, des religieux en robe blanche baignant dans leur sang. Au milieu de ces victimes, un bœuf blanc aussi, et très gros, couché dans l'attitude d'un chien près de son maître, faisait entendre des beuglements plaintifs, mais si puissants, qu'ils couvraient tous les bruits causés par de tels événements.

Croyant que ce rêve lui annonçait que le feu était sur quelque point de la maison très étendue; elle fit lever sa jeune fille âgée de treize ans et parcourut la maison. Elle ne vit rien, mais le lendemain ou le surlendemain, elle apprenait que son fils, qui était allé faire sa philosophie à Sorèze et devait pendant un an, y étudier sa vocation avait pris l'*habit* de saint Dominique, et sa lettre annonçait *qu'il espérait bien ne le quitter jamais*.

Treize ans plus tard, le 25 mai 1871, *à cinq heures à peu près du soir*, ne sachant pas même l'arrestation du personnel de l'école Albert-le-Grand (1), elle jette un grand cri, et dit à sa fille : « Ton frère est mort, j'ai entendu son cri, il est tombé près d'un arbre. »

Le lendemain, les journaux qui arrivaient enfin jusqu'à Ste-A. et une lettre envoyée à la cure, annonçaient la mort des Dominicains, avenue d'Italie, et celle de son fils tombé le premier en jetant un cri.

Dans l'intervalle de ces treize années, cette mère *pressent* ou *prévoit* tout ce qui touche aux intérêts du Tiers-Ordre dominicain, comme si elle était au milieu de cette famille religieuse, mais il n'est pas permis d'en dire davantage.

M. D.

15 septembre 1898.

N. B. — On dit que le bœuf dont il est parlé dans le songe, représente saint Thomas d'Aquin affirmant la vitalité de son ordre malgré ce massacre. Il n'en avait pas été question dans la relation primitive, parce que les autres faits semblaient assez frappants, et que ce bœuf mêlé à de tels événements, avait toujours paru à la narratrice non seulement inutile, mais presque ridicule, de façon qu'elle l'avait oublié.

(1) Mais la prévoyant.

AVEUX D'UN OCCULTISTE

Ce qui distingue de la vérité toutes ces doctrines théosophiques, ésotériques, occultistes, etc., c'est qu'elles sont impuissantes à réformer la vie, à vaincre la volupté. Voilà une pierre de touche infaillible. La volupté se glisse dans leurs raffinements les plus éthérés. Ainsi dans la gnose, nous avions certainement la prétention d'être très purs. Nous parlions un langage très exquis. On nous eut pris pour des pures intelligences, *des Eons*, comme nous disions. Je vous avoue que c'était un leurre.

Certainement, nous n'allions pas jusqu'au but charnel comme dans ces sectes grossières de haut Maçonnisme, dans le Satanisme, ou dans les conventicules analogues. Mais cependant, une dangereuse volupté se glissait dans nos conversations, dans nos cérémonies, dans nos lettres. Plus éthérée, plus distinguée, plus subtile; mais peut-être plus perfide. Il était admis d'ailleurs que les pneumatiques ne pouvaient plus pécher. Et nous avions le sacrement de l'appareillamentum, dont vous avez pu lire la formule dans Lucifer démasqué, un livre sincère et qui peint la Gnose sur le vif. Cette doctrine ne s'adressait qu'aux natures cultivées, aux femmes du monde, aux névrosées et aux *intellectuels* au contraire de la religion catholique qui s'adresse à tous. Mais qui veut faire l'ange fait la bête. Et d'ailleurs, nous ne faisions l'ange qu'à la façon de l'archange tombé.

J'ai appris depuis que la petite comtesse X... qui avait des extases avait aussi des chutes. Et que de déséquilibrées chez la duchesse!

Non, on ne peut être vraiment pur, en dehors de l'Eglise catholique. Et le mysticisme le plus éthéré conduit fatalement aux désordres, quand il n'est pas orthodoxe et quand il ne s'appuie pas sur la pénitence.

Jean Kostka.

REVUE DE LA PRESSE

A la recherche de la force psychique.

Dans le numéro 4 de cette *Revue*, M. Albert Jounet a proposé un nouvel appareil très simple pour démontrer expérimentalement l'existence de la *force psychique* ou *vitale*. Que faut-il penser de ce nouveau *magnétomètre*, qui succède à tant d'autres, et du genre de recherches que tente à son tour M. Jounet? C'est ce que nous nous proposons de dire aujourd'hui, aussi sommairement que possible.

Parlons d'abord des anciens *magnétomètres*. Aucun ne réalise l'idéal poursuivi ou plutôt n'atteint le but nécessaire : aucun n'élimine les causes *physiques* d'erreur (1). Le *magnétomètre* de Fortin, si vanté naguère, ne donne pas un enregistrement fixe et est à la merci des courants d'air et des variations de température : il a été abandonné par les météorologistes comme par les physiologistes. Discuterons-nous le *biomètre* de M. le Dr Baraduc? Ce serait lui faire beaucoup d'honneur. Contentons-nous de remarquer que la double cuirasse d'alun et de mica imaginée par notre confrère autour de son appareil n'empêche pas l'action de la chaleur et de l'électricité.

Arrivons à l'appareil de M. Jounet et à l'expérience qu'il juge décisive.

« Dans un bocal de verre mince, dit-il, est suspendue horizontalement, à un fil de soie non filée, une petite baguette en bois d'agave. A chaque extrémité de la baguette est suspendue, par un fil de soie non filée, une petite boule également en bois d'agave. Ces boules qui ne sont pas indispensables, permettent d'équilibrer plus aisément la baguette.

« La baguette une fois bien immobile, je présente le médius de la main droite devant la baguette, à travers le verre du bocal, et je produis sur elle une attraction. *Je fais dévier la baguette de plusieurs degrés en l'attirant.* »

Cette expérience n'est pas nouvelle, et beaucoup de chercheurs l'ont faite avec le même succès en se servant d'appareils aussi primitifs que celui de M. Jounet. Mais quand ils ont voulu en tirer la moindre conclu-

(1) Cf. Dr S. SPIRITUALISME ET SPIRITISME, chap. XII. *Enregistrement de fluide*, p. 232-250.

sion, la science les a arrêtés tout net et leur a démontré *qu'elle n'en comporte pas.*

M. Jounet, comme les inventeurs qui l'ont précédé, croit avoir éliminé la chaleur : il n'a pas même écarté les courants d'air de sa cloche. La baguette d'agave, si légère, si sensible, est en réalité une véritable *girouette*, susceptible de tourner au moindre vent. Les couches d'air qui l'entourent, assujetties au rayonnement calorique et aux mouvements du dehors, poussent inégalement la baguette et lui donnent une apparence de mouvement autonome. En fait, c'est là un accident fatal qu'aucun dispositif ne saurait empêcher.

M. Jounet, à l'égal de ses précurseurs, exprime le vœu tout platonique de déceler AVEC UN APPAREIL PHYSIQUE, une force spéciale, *vitale* ou *physique*, distincte de toutes les forces *psychiques*, électriques, caloriques ou autres.

N'est-ce pas chercher la *pierre philosophale* ou la *quadrature du cercle?*

Le Dr Baraduc, que M. Jounet a l'air de prendre au sérieux, prétendait lui aussi avec son fameux appareil, séparer et distinguer les *mouvements animiques* des mouvements physiques, caloriques ou autres, de notre corps matériel qui en sont — nul ne peut le nier — le *substratum* constant et l'accompagnement nécessaire. Il n'a réussi qu'à nous donner des mots superbes, *mirifiques*, comme dit le Dr Guébhard; mais des faits, pas un seul! Quoi d'étonnant? N'est-ce pas encore une fois courir après une chimère? N'est-ce pas surtout prétendre réaliser une impossibilité métaphysique?

Voilà notre mot de la fin, notre nécessaire conclusion : c'est la vraie morale de l'histoire des *magnétomètres* appliqués à la vaine poursuite de la *force psychique*, c'est la seule raison de tant d'insuccès. On prétend approfondir la nature sans le fil conducteur de la logique, faire de la science sans philosophie, et l'on aboutit à des échecs complets et désespérants. Dr SURBLED.

UNE QUESTION

La question à laquelle je désirerais vous voir répondre pour l'instruction de vos lecteurs est celle-ci : « Le démon a-t-il le pouvoir de s'approprier des prières qui sont adressées à la sainte Vierge? »

Cette question me semble, pour le moment, primer toutes les



autres qui seront résolues en leur temps; et je crois. Monseigneur, que vos lecteurs vous sauraient gré de leur donner à ce sujet, un avis, qui venant de vous, aurait autorité pour eux.

Agréez, Monseigneur, mes sentiments très respectueux.

H. L.

RÉPONSE

Saint Philippe de Néri donna le conseil suivant à un de ses disciples qui avait cru voir la sainte Vierge :

« Ce n'est pas la très sainte Mère de Dieu qui, comme vous le croyez, mon fils, vous est apparue, c'est le démon qui s'est caché sous ce masque trompeur. Aussi, dès que cette apparition se représentera à vous, crachez-lui au visage, je vous l'ordonne. »

De ce fait rapporté par Eusèbe Amort, dans son traité des Visions, nous pouvons dériver les conclusions suivantes :

1° Le démon apparaît quelquefois sous la figure de la sainte Vierge et des saints.

2° Il se plaît à goûter les prières et les hommages du fidèle agenouillé devant lui, encore que dans l'intention du croyant, cet hommage ne s'adresse pas à lui.

3° A plus forte raison, le démon se plaît-il à voir une foule agenouillée et suppliante devant lui trompée par ses artifices. Il jouit des succès de sa ruse et des hommages qu'il reçoit.

Il est faux qu'il y ait eu à Lourdes des apparitions démoniaques persistantes; il ne faut pas laisser passer cette erreur ou ce mensonge intéressé!

M. Henri Lasserre que j'avais interrogé sur ce point, m'a fait tenir, en le soulignant, ce passage de son histoire de Notre-Dame de Lourdes qui met les choses au point.

Quelques enfants prétendaient avoir eu des visions à la grotte :

« La mystique diabolique essayait-elle, écrit M. Lasserre, de se mêler, pour la troubler, à la mystique divine?... M. le Curé de Lourdes, ému de ces scandales, se hâta de chasser honteusement du catéchisme les enfants visionnaires, en déclarant que si de pareils faits se renouvelaient une seule fois, il saurait faire lui-même une enquête sévère, et en découvrir les véritables instigateurs.

« L'attitude et la menace du Curé produisirent un effet subit et radical. Les prétendues visions cessèrent net, et il n'en fut plus question. Elles n'avaient duré que quatre ou cinq jours. » (Livre VII, p. 304-305.)

Mont-en-Genevrey, par Moulins-Engilbert (Nièvre), le 17 octobre 1898.

Monsieur le Gérant de la *Revue du Monde invisible*,

Il vous a plu, en insérant ma lettre rectificative du 23 septembre dernier (signifiée par huissier le 8 octobre et qui, entre parenthèses, n'était nullement adressée au Dr Lucide), d'en modifier l'adresse, de supprimer le passage qui, tout en restant des plus courtois, eût pu causer quelque chagrin à votre rédacteur, et de reléguer aux dernières pages et en petits caractères ma réponse aux attaques du corps de votre Revue. Soit. Cette question particulière, dès ma rentrée à Paris, sera soumise à qui de droit.

Ce que je tiens à bien constater pour le moment, à la suite des nouvelles attaques de votre collaborateur, c'est qu'elles sont aussi inexactes que les premières. M. Lucide prétend que je n'aime pas la critique et que c'est tant pis pour moi. Il se trompe. Ce que je n'aime pas, ce sont les critiques calomnieuses ou simplement erronées, — et c'est tant pis pour lui! — J'ai prouvé précédemment à vos lecteurs que je n'étais ni spirite, ni négateur du surnaturel, ni plus naïvement crédule qu'un autre, mais j'étais *croyant*, en effet, quant à certains phénomènes que j'avais constatés à n'en pouvoir douter. C'est, je le pense, une philosophie assez sage.

Maintenant, surpris d'une défense pourtant bien naturelle, le Dr Lucide insinue que je cherche une réclame. Cela fait rire, et ce n'est habituellement pas dans les publications naissantes comme la vôtre (5e ou 6e numéro) qu'on se livre à pareil jeu. On n'y couvrirait point ses frais. Je n'ai d'ailleurs pas une seule fois dans ma lettre mentionné soit le titre de mon livre, soit le nom de mon éditeur, — et je ne le ferai pas davantage cette fois. Il faut que vous soyez bien à court de griefs sérieux pour avoir découvert celui-là.

Votre collaborateur ajoute : « Nous devons *avant tout* la vérité à nos lecteurs. » Que n'insérez-vous alors intégralement les rectifications que l'on vous envoie? Le public jugerait par lui-même où se trouvent la correction d'attitude et la critique rigoureuse des faits et des documents. Cela vaudrait mieux que toutes vos déclarations d'impartialité qui dément votre façon d'agir. »

Enfin votre rédacteur termine, comme tout bon élève de rhétorique ou de seconde, par le coup de tam-tam obligatoire avant au point d'orgue, par le terrible *mot de la fin* qu'il pense être un coup de massue : « L'auteur n'est pas spirite, il est digne de l'être.

J'ai remarqué souvent que ces mots de la fin ne voulaient presque jamais rien dire, et celui-ci n'est pas pour me faire changer d'avis. Que faut-il donc, ô mon Dieu! pour se trouver digne d'être spi-

rite?... *Cruelle énigme!!!...* Il y a des spirites de toutes les catégories, et j'en sais d'une intelligence si élevée, d'une érudition si profonde, que j'oserais à peine leur souhaiter de troquer leur science contre celle du Dr Lucide lui-même. D'autres, comme nombre d'athées, de mahométans, de protestants, — et de catholiques hélas! (car l'humaine bêtise n'a patrie, secte ni religion,) d'autres sont des sots en quatre lettres — et j'entends bien que c'est à ces derniers que votre *charitable* rédacteur a voulu faire songer le public en lui parlant de moi. — Une appréciation aussi sommaire m'atteint peu; mais je voudrais bien que le Dr Lucide, pour l'appuyer, ne me prêtât point des balourdises. Hanté par la préoccupation de justifier sa théorie imprévue de *spirites niant l'action surnaturelle*, il va jusqu'à affirmer (page 320, lignes 20 et 21) que, selon moi, « quelques chercheurs prétendent faire intervenir les *esprits* dans les phénomènes spirites ». Cela est purement ... permettez-moi de ne pas trouver le mot. Je ne me nomme point La Palice. Je n'ai jamais écrit une pareille ... drôlerie. J'en laisse au Dr Lucide toute la réjouissante paternité, et je regrette seulement de le trouver cette fois encore à côté de mon texte et de la vérité. A dix, nous ferons une croix. — J'ai dit que quelques chercheurs admettent l'intervention des esprits dans les phénomènes *produits par Eusapia*. C'est fort différent. Pour ceux-là, bien entendu, la question rentre dans le spiritisme, donc dans le surnaturel (tout au moins jusqu'à ce que votre Revue ait publié un nouveau dictionnaire français). Pour d'autres observateurs, la question est loin d'être tranchée; et c'est justement parce que l'action des esprits ne leur paraît pas démontrée chez Eusapia, que (tout en pouvant par ailleurs croire ou ne pas croire au surnaturel,) *ils ne sont point spirites* et cherchent à des phénomènes physiques, fort étranges il est vrai, une cause purement naturelle.

Voilà, Monsieur le Gérant, ce que j'avais à répondre à votre nouvelle attaque, je ne chercherai pas un *mot de la fin*, et je comblerai une aussi regrettable lacune par un simple axiome de morale courante. Il faut ne parler que de ce qu'on a étudié et, s'il se peut, ne rendre compte des livres qu'après les avoir lus.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués. *Signé :* GUILLAUME DE FONTENAY.

Pour en finir avec M. de Fontenay, nous publions sa lettre sans commentaire.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LE FANTOME DES VIVANTS

(*Suite*)

I

Goerres occupe une place intermédiaire entre les philosophes qui ont étudié le problème de la bilocation au point de vue métaphysique et les physiciens qui l'ont considéré au point de vue expérimental. Il marque une transition.

Nous essaierons de dégager son système des nuages de la pensée allemande, et de le rendre accessible à tous nos lecteurs.

Fidèle à la grande tradition scolastique, c'est, avant tout. dans une faculté particulière de l'âme que Goerres cherchera l'explication de la bilocation. L'âme fait le corps. Mais il y a le corps que nous voyons et celui que nous ne voyons pas.

L'âme met en mouvement les forces supérieures qui sont à son service, elle s'empare des éléments impondérables qui participent en quelque manière à la nature spirituelle, et, en appliquant ces forces à ces éléments impondérables, elle construit d'abord un corps typique, impondérable et presque spirituel. Cependant, il diffère essentiellement de l'âme par sa nature et par ses attributs.

Après avoir bâti ce premier édifice, l'âme continue son travail, elle s'empare des éléments terrestres et plus grossiers qui sont à sa disposition, des éléments matériels répandus dans l'univers, dont elle fait, par assimilation, sa chair, son sang, ses muscles, ses os, et elle construit ainsi un second édifice, c'est le corps que nous voyons, que nous touchons, qui enveloppe et qui cache le premier.

Le corps typique réside dans le système nerveux, dans le

fluide nerveux, le corps terrestre réside plus particulièrement dans le système circulatoire, et c'est le système musculaire qui les unit.

Ce corps typique est impondérable, invisible, dans l'état ordinaire de la vie, constitue ainsi le spectre de l'âme, et le corps matériel constitue son enveloppe plastique; ils sont unis dans le cours ordinaire de la vie, par le lien de la personnalité, ils forment ce que nous appelons le corps humain.

Par la mort, ces éléments se dissocient, ces corps se séparent, et ils obéissent à des lois différentes, dans des conditions opposées. Le corps typique, aérien, celui qu'une affinité plus étroite unit à l'âme, dans ses opérations les plus élevées, se dégage de l'étreinte de son corps terrestre et des influences de ce monde, il s'élève avec l'âme, il la suit dans des conditions qu'il est impossible à la raison, livrée à ses propres forces, de connaître et d'expliquer.

Nous ne partageons pas cette opinion du mystique allemand, et nous n'admettons pas que ce corps singulier qui tient sa raison d'être du système nerveux, se conserve et se continue quand il a rompu tous ses liens avec le système nerveux.

Nous avons dit plus haut ce que nous pensons, avec les théologiens les plus autorisés, des conditions nouvelles de l'âme séparée.

Au moment de la séparation par le coup de la mort, le corps matériel, plus rapproché que le corps aérien de la nature matérielle, se décompose dans le sein de la terre, et entre ensuite, avec ses éléments transformés, dans le tourbillon vital.

Mais, entre la vie et la mort, il y a, selon Goerres, des états intermédiaires; le lien qui unit les deux corps se relâche quelquefois, sans toutefois se briser. Dans ces états singuliers, anormaux, extraordinaires, les deux corps semblent se séparer et s'écarter par une sorte de mouvement excentrique.

Si, dans ce mouvement de séparation, le corps qui est le spectre de l'âme, se détache par un surcroît d'énergie, par une dépense excessive d'activité, de son corps terrestre et sensible; s'il sort de l'état latent dans lequel il se tenait

renfermé; s'il franchit les limites et l'enceinte de son enveloppe charnelle, il se rendra visible, sous la forme d'un fantôme, à d'autres personnes, en d'autres lieux.

C'est ce fait qui constitue le phénomène des apparitions. Nous pouvons constater que la catalepsie et le somnambulisme, en produisant accidentellement une séparation de ce genre dans les éléments dont se compose la personne humaine, permettent quelquefois, dit Goerres, à un sujet malade d'apparaître simultanément en plusieurs lieux. Et cet état, ajoute encore le même auteur, peut être aussi l'effet d'une disposition naturelle, comme le prouvent plusieurs exemples de personnes qui, réunissant tous les signes d'une santé parfaite, ont éprouvé, cependant, cette séparation toujours difficile à expliquer (1).

Il nous semble utile de remarquer que le mystique allemand ne parle jamais d'un corps intermédiaire et indépendant entre l'âme et le corps charnel; il ne parle ni d'un principe vital, ni d'un troisième élément sur lequel notre âme n'exercerait jamais sa puissance. Il admet la doctrine philosophique traditionnelle et classique contenue dans cette formule : l'âme informe le corps.

Mais, le corps, ce n'est pas seulement les muscles, les os, les nerfs, le sang et la chair, le corps, c'est encore ce fluide qui a reçu des noms si divers, fluide magnétique, vital, astral, ou simplement nerveux, fluide ou agent, qui, sous la direction de l'âme, produit des phénomènes d'un ordre particulier et prend son origine dans le système nerveux. L'unité substantielle de l'homme se trouve ainsi sauvegardée.

Quand un défunt apparaît aux vivants en vertu d'une permission de Dieu, il se fait un corps aérien avec lequel il se rend sensible; il condense les éléments de l'air ambiant.

Quand un vivant apparaît à d'autres vivants, en vertu d'une permission de Dieu, il condense ce fluide nerveux qui est répandu dans tout le corps charnel, il en fait son spectre ou son fantôme; et l'âme qui ne cesse pas de lui être unie, le

(1) Goerres. *Mystique*, t. III, p. 316 et suiv.

dirige vers les lieux où elle veut apparaître, vers les personnes dont elle veut appeler l'attention.

II

Les physiciens et les physiologistes ont compromis cette thèse quand ils ont parlé d'un principe intermédiaire qui entretiendrait des relations entre l'âme et le corps. Ces relations se font sans médiateur plastique, et indépendamment de tout principe vital. L'âme reçoit les impressions du corps, le corps reçoit les impulsions de l'âme; l'âme et le corps, toujours distincts, sont unis directement, c'est une thèse facile à démontrer.

J'ajoute que les physiologistes ont compromis encore la thèse que nous venons d'exposer, en faisant du fluide nerveux une *gaine* qui envelopperait tous nos organes en dessinant leurs formes, un double, un corps astral. Il faut éviter ces métaphores obscures et dangereuses : elles manquent absolument de précision et de clarté. Le fluide existe, il se dégage des nerfs, il s'alimente au cerveau, mais le corps astral n'existe pas; il n'existe pas à l'état permanent.

Ce qui me paraît vrai, c'est que l'âme prend ce fluide, le condense, le façonne, et qu'elle en fait, accidentellement, dans certaines circonstances préternaturelles, le spectre de l'apparition.

Ce qui me paraît vrai encore, c'est que les esprits mauvais, quand ils sont devenus les familiers d'un sujet, à la suite d'expériences répétées ou d'évocations imprudentes et coupables, pénètrent en nous, s'emparent de ce fluide, et produisent ces phénomènes de lévitation, de typtologie, de déplacements d'objets et de meubles, d'action à distance et d'envoûtement que l'on tente, en vain, d'expliquer par l'action naturelle et spontanée d'une force inconnue.

J'attribuerais aussi volontiers à ce fluide nerveux ce que nous appelons l'*expression* de la voix, du regard, du mouvement, du geste et de la physionomie. Quand je dis en parlant d'un

sujet : il a du fluide, j'exprime, en partie, son charme, sa force et son ascendant sur ceux qui entrent dans la sphère de son rayonnement et de son influence.

Nous voici donc en présence d'une force nouvelle et encore mystérieuse que l'on peut considérer sous deux aspects. On peut l'étudier en elle-même, dans sa nature intrinsèque, dans ses analogies avec d'autres forces physiques, chimiques ou électriques, dans son origine et dans son évolution. Mais on peut l'étudier aussi dans les phénomènes merveilleux d'apparitions, de possessions, quand elle sert d'instrument à une intelligence et à une volonté préternaturelles, à un agent extérieur, au démon.

« Une des propriétés essentielles et caractéristiques de cet agent subtil est d'obéir à la volonté, aux ordres de l'âme. On conçoit donc que lorsqu'il est extériorisé en quantité suffisante, il puisse tomber *sous la domination d'un esprit étranger et produire alors des phénomènes d'un ordre particulier, tels que les possessions, les apparitions et certains mouvements d'objets matériels, phénomènes qui sortent du domaine de la physique, puisqu'il n'y a plus de lois possibles, là où intervient une direction intelligente.*

Mais ce qui dépend complètement de la science positive, ce qui ne sera qu'une extension du domaine que nous avons déjà conquis dans la connaissance des forces naturelles, c'est l'examen des qualités intrinsèques de cette force psychique et sa définition, son individualisation pour ainsi dire par la détermination des actions et des réactions qui s'exercent entre elles et les autres forces déjà connues (1). »

Dans son intéressant ouvrage sur *les forces non définies*, M. de Rochas exprime de nouveau cette même pensée :

« Après avoir établi, à l'aide de phénomènes vérifiés par moi-même ou admis par tout le monde, l'existence dans le corps humain d'une force analogue à l'électricité et pouvant rayonner au dehors, j'ai suivi, à l'aide de témoignages historiques, les manifestations de plus en plus puissantes de cette force, en montrant qu'il y avait entre elles un lien

(1) A. de Rochas. *Les Propriétés physiques de la force psychique.*

continu et qu'elles *servaient parfois à nous mettre en communication avec des êtres dont nous ignorons la nature.* »

Le médium qui, le plus souvent, est à la fois passif et impulsif, laisse sortir de lui cette force ou ce fluide engendré par l'activité des éléments nerveux; il n'a plus ni raison, ni conscience, ni liberté; il se livre, il s'abandonne à celui qui veut s'en emparer. Presque toujours, c'est l'esprit mauvais, *larve* ou démon, évoqué par ces pratiques coupables, qui intervient, s'incarne dans cette force fluidique, s'empare entièrement du sujet, et produit en lui et par lui des phénomènes merveilleux suivis trop souvent d'irréparables désastres dans l'organisme et dans la raison.

III

L'existence de ce fluide nerveux a été constatée scientifiquement par des expériences répétées : il serait imprudent de nier sa réalité, malgré les difficultés que l'on éprouve quand on veut définir sa nature et délimiter le champ de son action (1).

Le galvanomètre de M. de Puyfontaine nous a permis, plusieurs fois, de constater nous-même l'existence en nous d'une source fluidique ou électrique, dont les effets ne sont pas encore suffisamment déterminés.

Pierre Cornil décrit ainsi cet appareil :

« Il y a dans l'acte magnétique, émission d'un fluide possédant des qualités spéciales dues au milieu qui lui donne naissance, et présentant dans son essence interne une analogie marquée avec les fluides électriques et électro-magnétiques.

« L'homme dont la volonté met en jeu le mécanisme de

(1) Le lecteur trouvera cette démonstration dans les ouvrages suivants : Reichenbach, *Recherches physiques et physiologiques sur les dynamides du magnétisme, etc.*; Durville, *Physique du magnétisme*; Chazarain, *Découverte de la polarité humaine*; Barety, *Le Magnétisme animal étudié sous le nom de force neurique rayonnante*; A. de Rochas, *Le Fluide des magnétiseurs. Les forces non définies*; Despine, *De l'emploi du magnétisme dans les maladies nerveuses*; Charpignon, *Physiologie et métaphysique du magnétisme*; Durand de Gros, *L'Electro-dynamique vital.*

cette action est assimilable à une pile, et, comme elle, il produit des courants partant de lui pour revenir à lui, après avoir traversé des conducteurs matériels et des êtres animés. Cette vérité physique a été démontrée par des expériences qui ont eu lieu devant témoins, et qui ne sauraient laisser subsister de doute sur l'existence d'un fait jusque-là contesté.

« M. le comte de Puyfontaine a fait construire par Rhumkorff un galvanomètre à fil d'argent dont la sensibilité a été poussée jusqu'au degré extrême du possible actuel. Ce fil d'argent a une longueur de quatre-vingts kilomètres. Cet appareil mis en communication avec la moindre source électrique, fournit toutes les indications connues lorsqu'on introduit dans le circuit un régulateur, un interrupteur, un commutateur. On supprime ensuite la source électrique ainsi que les instruments accessoires, et l'on prend en main les électrodes.

« Le repos, les déplacements de l'aiguille à droite ou à gauche, ou son arrêt sur un degré désigné, révèlent l'absence ou le passage du fluide humain, son renforcement ou son affaiblissement au gré de la personne substituée à la source électrique. On peut également placer les électrodes dans des récipients isolants ou isolés, pleins d'eau pure; et obtenir les mêmes indications en opérant avec les doigts plongés dans l'eau, en face des électrodes.

« Il résulte de ces expériences que l'homme possède en soi une source fluidique dont il dispose : les courants qu'il en tire peuvent être projetés hors de lui, et c'est dans sa volonté que se trouvent l'excitateur, le commutateur et l'interrupteur de cette faculté qui tient à la vie elle-même, et dont le principe réside dans des causes d'ordre supérieur. »

Ce fluide dont il n'est plus permis de nier l'existence a reçu et reçoit tous les jours des noms divers au gré des expérimentateurs, et il en résulte une confusion qui trouble les esprits. Spectre de l'âme, fantôme des vivants, force psychique, corps astral, force neurique rayonnante, fluide magnétique et vital, etc. Il est à souhaiter que les expérimentateurs se mettent d'accord pour désigner par le même nom ce fluide nerveux, qui a des rapports si étroits et des analogies si évidentes avec l'électricité.

C'est bien, en effet, cette analogie que M. Durville a essayé de résumer et de formuler dans ces lois :

Le corps humain est polarisé; le côté droit est positif, le côté gauche est négatif. La polarité est inverse chez les gauchers. Les pôles de même nom excitent, les pôles de nom contraire calment. La contracture se transfère d'un côté à l'autre, par action isonome, la paralysie par action hétéronome. On pourrait donc considérer le corps humain comme un condensateur : les plexus seraient des batteries, les nerfs des fils conducteurs, et le fluide nerveux, matière spiritualisée, corps astral, produirait successivement, dans des expériences faciles à répéter, des effets lumineux, des rayons Rœntgen, des effluves visibles dont la photographie nous donnera peut-être un jour la reproduction.

Il nous paraît très important de rappeler ces faits scientifiquement constatés et d'en tenir compte dans l'étude des phénomènes merveilleux, si obscurs, si mystérieux. Quand nous serons en présence de phénomènes extraordinaires, de l'ordre physique ou mécanique, il sera prudent de ne pas se hâter de conclure au miracle et au préternaturel; il faudra chercher les relations secrètes de ces phénomènes avec cette force nerveuse qui est en nous, qui caractérise les *sensitifs*, qui éclate quelquefois avec une intensité inattendue.

J'ai dit, phénomènes matériels, physiques ou mécaniques, tels que mouvements d'objets, apparitions, etc., parce que ces phénomènes sont soumis à des lois physiques et mécaniques, soumis à la loi du déterminisme et de la nécessité. Mais, que nous constations des effets intellectuels, des signes incontestables de la présence d'une intelligence, le phénomène change d'aspect, il n'appartient plus au même ordre, il relève d'une explication plus élevée, de l'ordre psychique et de l'ordre préternaturel.

Ces observations et ces distinctions nous semblent essentielles, elles s'imposent à l'observateur qui ne veut pas s'exposer, par des conclusions inintelligentes, à compromettre la cause qu'il défend, et à recevoir les démentis pénibles de la science de demain.

IV

Cette source d'électricité que nous trouvons dans l'homme existe aussi dans certains animaux, dans certains poissons du Nil, de la mer des Indes et de la Méditerranée. La torpille ou raie électrique, le gymnote ou anguille de Surinam, le trichiure, le sillure, le tétrodon, le méapturure, etc., sont chargés d'électricité; ils sont munis d'un lobe électrique qui remplit les fonctions de condensateur et d'accumulateur du fluide. Cet organe électrique est sous la dépendance de la volonté de l'animal, qui, sous l'impulsion de la colère, de la frayeur ou d'une autre passion, peut ainsi engourdir ou foudroyer son ennemi. Les commotions du gymnote sont assez fortes pour renverser un cheval.

Dans l'homme, cette force électrique se trouve aussi, en certains cas, c'est-à-dire dans les actes conscients sous la dépendance de la volonté, et elle s'y trouve avec des caractères particuliers, car il y a un abime entre les forces physicochimiques et les forces vitales, entre les corps bruts et les corps vivants. Tantôt d'une manière consciente, tantôt d'une manière inconsciente, sous l'influence des images, des désirs, des souvenirs, des passions, les sensitifs peuvent utiliser cette force électrique et produire quelquefois des phénomènes qui ont toutes les apparences de phénomènes merveilleux.

M. Durville cite le fait suivant qui confirme ce que nous venons d'avancer : Un enfant né en janvier 1869, à Saint-Urbain, sur les confins de la Loire et de l'Ardèche, fut le sujet de phénomènes électriques extraordinaires. On ne pouvait l'approcher sans recevoir une commotion plus ou moins violente, et des effluves lumineux s'échappaient, par moments, de ses extrémités.

A mesure que l'enfant se développait, ces phénomènes s'accusaient avec plus d'énergie, et il s'en produisait de nouveaux. De petits objets, tels que dé à coudre, étui à aiguilles, cuiller, une assiette même étaient ébranlés dans toute leur masse et se déplaçaient, et parfois le berceau deve-

nait tout lumineux. L'enfant paraissait bien portant, mais, vers l'âge de huit mois, il devint plus nerveux, plus impressionnable ; il mourut un mois plus tard.

Quinze jours avant sa mort, tous les phénomènes précédents augmentèrent dans une proportion inouïe. Personne ne pouvait l'approcher sans ressentir une violente commotion et parfois même, sans être renversé. L'enfant et le berceau dégageaient des effluves lumineux assez longs et assez nombreux pour éclairer complètement la chambre. L'enfant mourut sans agonie ; et, à cet instant, on vit se dégager de son corps des effluves lumineux d'une intensité triple de ceux qu'on avait vus jusqu'alors, et ils persistèrent quelques minutes après le décès.

Dans son grand ouvrage sur le magnétisme animal, le Dr Baréty a étudié avec beaucoup de soin cette force nerveuse ou neurique du corps humain, au point de vue physique, physiologique et thérapeutique. Nous en donnons les conclusions : elles font connaître ce fluide que Goerres appelait l'édifice typique, le spectre de l'âme, et qui sert de base aux apparitions des vivants aux vivants.

V

1° Résumé de la première partie (p. 37-40).

I. — Il existe chez l'homme, et très probablement chez les animaux, une force particulière, qui n'est peut-être que la force nerveuse elle-même, et que j'appellerai *force neurique* ou *neuricité*. Cette force aurait donc son siège et son lieu de développement ou de production dans le système nerveux.

II. — Elle y existerait sous deux états : 1° à l'état statique, au fur et à mesure de sa production ou de son renouvellement; 2° à l'état dynamique, comprenant une *circulation* intérieure, probablement le long des fibres nerveuses, et un *rayonnement* ou expansion au dehors.

III. — C'est de la force neurique, à l'état rayonnant ou d'expansion au dehors, qu'il a été question dans cette première partie de notre travail.

IV. — La force neurique rayonnante émane de trois sources diffé-

rentes : les yeux, les extrémités des doigts et les poumons par le souffle, les lèvres étant rapprochées.

V. — Nous distinguons trois sortes de rayons ou de faisceaux rayonnants neuriques : les oculaires, les digitaux et les pneumiques.

VI. — Ces rayons ou faisceaux rayonnants ont des propriétés physiques, propres ou intrinsèques, et des propriétés extrinsèques qui peuvent s'exercer sur les objets extérieurs inanimés et animés. Nous appelons *propriétés physiologiques* celles qui s'exercent sur des objets animés.

VII. — La force neurique rayonnante, considérée dans ses propriétés physiques intrinsèques et dans son action sur les objets inanimés, ou propriétés physiques extrinsèques, a fait l'objet de la première partie de cet ouvrage; la force neurique dynamique à l'état de circulation et sous forme de *courant*, et à l'état rayonnant dans son action sur les êtres animés, nous occupera dans la deuxième partie. Pour ce qui regarde l'étude de la force neurique à l'état statique, nous renvoyons à ce qui a été dit dans les ouvrages de physiologie au sujet de l'activité propre des éléments nerveux ou neuricité, si toutefois il est permis d'établir un rapprochement étroit entre la neuricité et la force neurique.

VIII. — Les rayons neuriques oculaires, digitaux ou pneumiques se *propagent en ligne droite* dans l'air ambiant.

IX. — Ils se *réfléchissent* sur une surface plane ou courbe, en faisant un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence, comme les rayons lumineux et calorifiques.

X. — Ils se *réfractent* de même à travers les lentilles et se dispersent au delà des prismes, comme les rayons lumineux et calorifiques. Il existe donc un *spectre neurique*.

XI. — Ils peuvent *traverser* des corps et des substances diverses inanimées, souvent d'une grande épaisseur.

XII. — Certaines *couleurs* laissent passer les rayons neuriques, d'autres les interceptent. Il en est de même de certaines substances et de certains corps. Il existe donc des couleurs et des corps *dianeuriques* et des couleurs et des corps *aneuriques*.

XIII. — Parmi les couleurs, des feuilles de papier rouge, vert, noir, blanc et bleu laissent passer les rayons neuriques digitaux et oculaires, lorsqu'on les présente par leurs faces. Les feuilles rouges et vertes sont celles qui les laissent passer avec le plus d'intensité. Les feuilles jaunes et violet clair les interceptent complètement. L'orangé, l'orangé jaune, le bleu d'outremer, le bleu clair et le violet bleu les laissent passer très facilement.

En d'autres termes, le rouge, couleur primaire, laisse passer les rayons neuriques avec une grande intensité, et il en est de même de sa couleur complémentaire, la vert, couleur binaire.



Le jaune, couleur primaire, intercepte complètement le passage des rayons neuriques digitaux et oculaires; il en est de même de sa couleur complémentaire, le violet, couleur binaire.

XIV. — Les rayons neuriques pneumiques ne traversent aucune des feuilles de couleur présentées par leurs faces.

XV. — Les différentes feuilles de couleur ont un *pouvoir absorbant* et *émissif* par leurs angles, qui est en rapport avec leur pouvoir dianeurique, avec cette particularité que les feuilles qui sont aneuriques ont un pouvoir émissif réel, mais extrêmement faible.

XVI. — Le pouvoir absorbant et émissif ou conducteur, eu égard aux divers rayons neuriques, est commun à d'autres corps, tels que divers métaux, le bois, etc., mais à des degrés variables.

XVII. — Une feuille de papier jaune qui est aneurique devient dianeurique après avoir été trempée dans une *solution de sulfate de quinine*, puis bien séchée. De même, la propriété dianeurique d'une feuille de papier vert se trouve exaltée lorsqu'elle a été trempée préalablement dans une solution de quinine et bien séchée ensuite.

XVIII. — L'extrait d'opium disposé en rondelles intercepte par ses faces le passage des rayons neuriques.

XIX. — L'eau a un pouvoir d'absorption ou d'emmagasinage considérable, mais elle est complètement aneurique. Elle ne se laisse traverser par aucun rayon neurique.

XX. — Le corps d'une personne dénuée du pouvoir neurique rayonnant est bon conducteur de la force neurique, mais ne se laisse pas traverser par les rayons neuriques.

XXI. — Les corps ou substances divers influencés par la force neurique, imprégnés en quelque sorte de cette force, ne peuvent agir à leur tour qu'en restant en communication avec le sujet d'où émanent ces rayons neuriques, soit *directement*, soit par l'intermédiaire des rayons neuriques dirigés sur eux.

XXII. — Le souffle, projeté en rapprochant les lèvres l'une de l'autre, a des propriétés neuriques réelles, ainsi que le prouve son action à travers un mur, une lentille, un prisme, et, par réflexion, sur une surface plane.

XXIII. — L'*intensité* de la neuricité rayonnante restant la même chez un même sujet doué du pouvoir de l'émettre, ses effets peuvent varier de *degré*, suivant le degré même d'*impressionnabilité du sujet récepteur ou réactif*.

XXIV. — L'impressionnabilité particulière du sujet récepteur restant la même, l'intensité des effets ressentis par celui-ci peut varier avec l'intensité de la force neurique qui émane de lui.

XXV. — La puissance neurique rayonnante de plusieurs sujets pourrait être réunie et utilisée pour obtenir des effets plus sûrs et plus intenses qu'avec celle d'une seule personne. Il y aurait donc lieu



de former des sortes de batteries neuriques d'un effet plus ou moins puissant, suivant le nombre des éléments.

XXVI. — La *distance* à laquelle on peut agir varie de quelques centimètres à plusieurs mètres.

XXVII. — La *vitesse* du parcours des rayons neuriques dans l'air est à peine appréciable à un ou deux mètres. Le long d'une mince ficelle de chanvre, elles nous a paru être d'un mètre par seconde.

2° Conclusion générale (p 624-626).

Par cette longue étude, je crois avoir suffisamment démontré :

1° Qu'une *force* particulière que j'ai appelée *neurique*, niée par les uns, affirmée par les autres avec une égale énergie, existe réellement dans le corps humain, qu'elle y *circule* dans un sens variable suivant certaines conditions spontanées ou provoquées, et qu'une partie s'en échappe par certains points déterminés qui sont les yeux, les extrémités des doigts et la bouche par le souffle.

Nous avons admis, en outre :

2° Que la force neurique est inégale d'intensité dans le corps de diverses personnes ;

3° Que de l'inégalité de cette intensité semble résulter, en partie, la possibilité, pour un corps humain, d'influencer un autre corps humain ;

4° Que l'infériorité des uns, à ce point de vue, à l'égard des autres, résulterait tantôt de l'état de santé et tantôt de la constitution même ; que par conséquent, elle est temporelle ou durable ;

5° Que *peut-être*, la propriété que possède le corps d'une personne d'influencer le corps d'une autre personne par la neuricité rayonnante ou circulante ne dépend pas exclusivement d'une différence d'intensité, mais encore d'un changement dans la répartition et la direction de la force neurique, ou mieux encore nerveuse, chez la personne susceptible d'être neurisée.

Nous avons dit, d'autre part :

6° Que le mode d'emploi de la force neurique, dans la poursuite d'un but thérapeutique ou scientifique, varie suivant que l'on s'adresse à la neuricité rayonnante ou à la neuricité circulante ;

7° Qu'en effet, lorsque la neurisation a pour agent la force neurique *rayonnante*, elle a pour instruments les doigts, les yeux et le souffle, ou bien encore des substances préneurisées servant d'intermédiaire, et qu'ainsi elle agit sur les sujets neurisables soit à distance, soit par contact, de manière à modifier l'organisme, tantôt en agissant par une sorte d'influence, tantôt en pénétrant dans son intérieur ou en s'y transfusant en quelque sorte ;

8° Que lorsque la neurisation a pour agent la force neurique *circulante*, elle a pour instruments le corps lui-même ou des substances

préneurisées d'une forme qui leur permet d'être le siège de courants neuriques communiqués, et qu'ainsi elle agit sur les sujets neurisables par une sorte d'influence sans qu'il y ait pénétration ou transfusion;

9° Que les effets de la neurisation se produisent conformément à des règles tracées à la suite d'une observation longue, patiente et attentive.

Nous avons encore montré :

10° Que la force neurique et celle de l'aimant produisent des effets qui ont entre eux des rapports frappants:

11° Que certains métaux ont la propriété d'augmenter la force neurique;

12° Que les sujets sensibles à l'action de la neuricité le sont en même temps à celle de l'électricité de l'atmosphère ou des appareils et que la plupart sont en même temps noctambules.

Enfin il ressort de notre travail :

13° Que la neurisation par l'emploi de la neuricité rayonnante répond à la magnétisation, connue et pratiquée depuis un temps immémorial, retrouvée et vulgarisée par Mesmer et ses successeurs, tandis que la neurisation par l'emploi de la neuricité circulante, inconnue avant ce jour, constitue une des parties les plus originales de ce travail.

14° Qu'une des parties les plus neuves de cette longue étude n'est pas absolument cette découverte de la neuricité circulante, le *neurodynamique*, mais encore une étude nouvelle de sommeil neurique et sa division en plusieurs degrés très distincts et nettement caractérisés; et enfin, dominant l'ensemble de cette longue étude, la découverte des propriétés physiques de la force neurique qui assimile cette force aux autres forces connues de l'univers.

Élie Méric.

(*A suivre.*)

UN PRINCIPE DE GRAPHOLOGIE

Encore un article que *Grif* voudrait être plus digne de l'illustre personnage qui a bien voulu le lui demander.

Ériger en principe que deux *Scripteurs* dont l'écriture se ressemble doivent, *par le fait même*, se ressembler au triple point de vue physique, intellectuel et moral serait s'exposer à de graves erreurs.

Pour qu'il y eût ressemblance à ce point de vue, il faudrait des conditions difficiles à rencontrer : *conformité du cerveau, du caractère*, du *tempérament*, etc.

Et d'ailleurs, on voudra bien nous l'accorder; *il en est de la ressemblance de l'écriture, comme de la ressemblance entre deux personnes.* La seconde n'est pas plus complète que la première.

Il y a, il est vrai, des *écritures qui ont un air de famille; elles ne sont pas pour cela pareilles.*

Un œil exercé, nous ne craignons pas de l'affirmer, y découvrirait quelques différences, comme on finit par en trouver, au *physique* et au *moral*, entre deux jumeaux.

Après avoir réfléchi longuement et sérieusement sur les principes de la Graphologie, nous n'en indiquerons qu'un seul.

La *plume* ne suivant pas toujours, ni l'impulsion de la main, ni celle de la volonté, révèle cependant, sous *l'influence du cerveau, par les caractères qu'elle trace, les différents états de l'homme au triple point de vue physique, mental et moral.*

Il est incontestablement vrai que la *plume ne suit pas toujours l'impulsion de la volonté.*

Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée.

Qu'on nous permette, toutefois, de raconter plusieurs faits qui ne sont pas inventés à plaisir.

Nous avons connu un prêtre d'une santé soi-disant parfaite, extrêmement fort; *un colosse doublé d'un hercule,* doué tout le monde l'affirmait, d'une volonté de fer.

Quand cet ecclésiastique devait écrire un mot dans lequel se trouvait une consonne redoublée, *il ne pouvait tracer les deux lettres.* Il devait y renoncer, tant la résistance de la plume était grande. Il pré-

férait passer outre, faire une faute d'orthographe, être pris pour un ignorant, *plutôt que de casser la plume, si* REBELLE, qu'il lui était impossible de la diriger.

Nous avons des raisons de croire, par devers nous, que cet ecclésiastique tout souffrant qu'il était *au point de vue cérébral,* était mieux équilibré au double point de vue intellectuel et moral.

Un professeur d'une vivacité cérébrale excessive, *surmené par le travail intellectuel, ne pouvait, tant il était nerveux, être maître de sa plume.*

Les premières lignes qu'il traçait étaient fort bien comme écriture. Après trois ou quatre pages, elles étaient à peine lisibles. Les mots allaient *diminuendo*, et les lettres n'étaient formées qu'imparfaitement.

Sous l'influence de cruelles souffrances qui avaient, outre mesure, fatigué son cerveau, une personne au désespoir, ne pouvait, malgré son énergie extraordinaire, empêcher son écriture d'aller du *grenier à la cave.*

Nous laissons au lecteur le soin de conclure.

L'écriture, nous nous plaisons à le répéter, *révèle* fort bien les différents états de l'homme que nous avons déclaré être sous l'influence du cerveau.

Comment les révèle-t-elle? *Par des signes!*

Les indiquer, dire et démontrer comment l'influence du *cerveau* qui tient la plume révèle, pour ainsi parler, *l'être humain tout entier* nous entraînerait beaucoup trop loin.

Nous nous bornerons au *principe* susénoncé.

On ne saurait, sans s'exposer à se tromper, mettre en doute la vérité qu'il renferme.

Abbé BATUT.



LE MIRACLE

(*Suite et fin.*)

Qu'est-ce que la loi physique?

Pour quelques-uns, parmi lesquels on peut citer M. Denys Cochin (1), c'est « la répétition du même phénomène (physique) dans les mêmes conditions ».

« Pour notre raison, dit-il encore, afin de montrer la grande part de subjectif qu'il y a dans la loi, tout phénomène observé devient une loi, parce que nous savons que ce phénomène se répétera dans les mêmes circonstances. »

Cette définition laisse une large place au miracle : la répétition d'un même phénomène ou un seul phénomène parfaitement observé ne pouvant que dans un sens très impropre et par convention être désignés par le terme de loi physique, terme qui éveille l'idée d'obligation, d'une certaine nécessité. La loi prise dans ce sens ne souffre pas de dérogation, et le miracle n'empêche jamais les mêmes agents de produire leurs effets dans les mêmes circonstances. S'il y a miracle, c'est que les circonstances ont changé : c'est ce que la loi avait prévu; c'est du moins ce qu'indique la formule qui exprime la loi, cette formule serait-elle le résultat de l'induction.

Et on peut faire la même observation sur cette autre définition de la loi par Jaugey : « La manière constante et universelle dont les mêmes phénomènes se reproduisent dans les mêmes circonstances. » Cette manière constante, c'est le cours ordinaire; c'est la simple constatation de ce qui est. On peut lui appliquer ce qui a été dit du cours de la nature; elle cesse d'être constante et universelle dès que les circonstances changent; et cela a lieu quand il y a vraiment miracle.

La loi serait-elle une impulsion divine (2), Dieu est libre de la modifier.

(1) M. Cochin, *Monde extérieur*, p. 288-289.
(2) Quelques auteurs le soutiennent, ce qui n'est que la loi prise au sens large.

L'opposition a encore moins de raison d'être quand on définit la loi physique : « Un rapport constant et invariable entre les phénomènes et leurs diverses phases. » La loi est alors une pure abstraction en dehors du cours de la nature. Comment le miracle serait-il dans ce cas une dérogation à la loi? Celle-ci, comme loi, n'existe que dans les esprits capables de percevoir le rapport, dont les fondements peuvent être et ne pas être. Et quoique Montesquieu ait défini les lois « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », cette nécessité n'est pas absolue; car si elle l'est, c'est qu'elle se confond avec la nécessité d'agir conformément à la coutume : or, la coutume n'est pas une chose absolument nécessaire. C'est donc avec raison que le P. de Bonniot (1), adoptant cette définition : « le rapport des propriétés d'un être avec ses opérations », déclare que « c'est par une opération de l'esprit que le savant s'élève du phénomène individuel à la loi individuelle, et de la loi individuelle à la loi générale. Par où l'on voit que la loi, entendue en ce sens, est une notion purement abstraite, c'est-à-dire une conception par laquelle nous nous représentons, dans un être capable d'action, la nécessité d'agir conformément à sa nature... De fait, il n'existe et ne peut exister que des individus... Cette similitude des opérations dans l'espèce et dans le genre, constitue la loi des genres et des espèces, laquelle est plus générale et plus abstraite encore..., et par conséquent, si l'on peut ainsi dire, plus inefficace encore. »

Ainsi, la représentation de la nécessité naturelle d'agir n'est pas plus nécessaire que cette action de la nature où l'on voit souvent des disparitions d'espèces comme d'individus ou des transformations substantielles, sans que personne voie des dérogations à la loi dans ces disparitions, dans ces transformations. Et c'est se moquer de ses lecteurs que de proscrire le miracle au nom de la nécessité des lois. L'on peut en dire autant de la définition donnée par Jamin de la loi physico-mathématique : « Une relation constante entre des quantités variables. » Cette constance vient toujours de la coutume. Que cette coutume cesse, et la constance disparaîtra, serait-elle formulée par des chiffres, des équations. Voilà pour la

(1) *Ibid.*, pp. 8, 7.
Et il ajoute : « C'est par ses propriétés que l'agent produit ses opérations... et comme ces propriétés ont par nature une forme, des caractères qui les distinguent, il s'ensuit que l'opération qui en résulte a réellement une forme, des caractères propres. Or, ce rapport des propriétés d'un être avec ses opérations est sa loi...

La loi physique n'est pas une force, elle est une abstraction. Ce qui opère dans l'agent réel, c'est sa force actuelle, concrète, individuelle; et elle opère de telle façon, et non pas en vertu d'une loi générale, mais parce qu'elle a réellement et individuellement telle manière d'être. »

physique, ou plutôt pour ce qu'il est convenu d'appeler loi physique. Car ce n'est pas une véritable loi au sens strict du mot : saint Thomas (1) nous en a prévenus depuis longtemps, et Mazella, à une époque plus rapprochée de nous, ne voit d'autre réalité dans les lois de la nature que « les forces elles-mêmes en tant que conçues comme dirigées par des règles ». Mais nous ne pouvons résister au désir de rappeler les paroles du Docteur angélique : ce sera la meilleure réponse faite à ceux qui donnent à la loi physique une réalité objective, absolue, indépendante de l'esprit humain et des forces de la nature. « La participation à la loi éternelle dans la créature raisonnable, dit-il, est appelée loi proprement dite, parce que la loi est quelque chose de raisonnable ; dans les créatures privées de raison, comme il n'y a aucune participation par la raison, leur participation à la loi éternelle ne peut être appelée loi, sinon par similitude... Toute inclination provenant d'une loi, peut être appelée loi, non par essence, mais par participation... La loi est, dans celui qui règle, la raison seule, et dans celui qui est dirigé, l'inclination d'après une loi. La loi n'étant autre chose que la raison et la règle de l'opération, il ne convient d'imposer une loi qu'aux êtres qui connaissent la raison de leurs actes. Or, la créature raisonnable remplit seule cette condition. — Il faut donner des lois aux êtres libres d'agir ou de ne pas agir. Or, la créature raisonnable seule a ce pouvoir. » Les créatures privées de raison, inférieures à l'animal, n'ont que l'appétit sans la connaissance de la fin. Les animaux sont eux-mêmes nécessités ; et là où il y a nécessité, il n'y a pas de loi. Car la loi est un être de raison, et la raison est libre.

Aussi Newton n'a pas été aussi affirmatif que nos modernes savants. Au lieu de dire qu'il y a une loi de l'attraction, il a dit : les corps s'attirent comme en vertu d'une loi.

Voilà pourquoi, si l'on veut que la loi physique créée ait une réalité objective en dehors de l'esprit humain ou des phénomènes qui n'en sont que l'observation, ou des forces créées qui produisent ces phénomènes fréquemment comme en vertu d'une loi, il faut de toute nécessité recourir aux anges, comme on doit recourir à l'archer pour expliquer l'impulsion d'une flèche tendant à un but fixe et déterminé. C'est ce que prouve saint Thomas (2). « Pour qu'une chose tende directement vers la fin qu'elle doit atteindre, dit-il, il est requis qu'on connaisse la fin, ce qui mène à la fin, et la proportion qu'il faut entre les deux : or, c'est là le propre d'une intelli-

(1) S. Thomas. *Sum. theol.*, 1a 2æ q. 91, a. 2. *Et contr. Gent.*, l. III, ch. cxiv, 3°, 4°.
(2) *Id.*, *Contr. Gent.*, l. II, ch. xxiii, p. 50.

gence. » Une chose de raison ne peut pas exister de fait dans un sujet impropre à la recevoir. L'impulsion est communiquée, si l'on veut, au monde physique; cette impulsion est raisonnée, mais n'est pas un être spirituel comme il le faudrait pour constituer la loi au sens strict. Cette impulsion physique est quelque chose d'analogue à la loi, parce qu'elle a force de loi et obtient le même résultat que la loi en poussant fatalement les créatures vers leur fin propre; mais la raison d'être de leurs mouvements ne se trouve qu'en Dieu ou dans les anges, à moins d'appeler lois les formules inventées par les hommes pour exprimer la constatation de ce qui a lieu de fait.

C'est pourquoi saint Augustin (1) avouait que « tous les corps sont dirigés par un esprit de vie doué de raison. » C'est aussi le sentiment de saint Grégoire (2) : « Dans ce monde visible, rien ne peut être disposé que par la créature invisible ». Concluons avec saint Thomas (3) : « La notion de la divine Providence exige donc que les autres créatures soient *dirigées* par les créatures raisonnables.... car pour qu'il y ait providence, il faut la disposition de l'ordre, disposition qui est le fruit de la puissance de connaître; et il faut de plus l'exécution de cet ordre, exécution qui est accomplie par la puissance opérative.

Les créatures raisonnables participent à cette double faculté; les autres créatures n'ont que la puissance exécutive. Par conséquent, c'est par les créatures raisonnables que toutes les autres créatures sont gouvernées sous l'empire de la divine Providence. »

Ainsi, comme le fait remarquer avec raison le P. de Bonniot après saint Thomas, dans les créatures privées de raison, quand même on leur donnerait un véritable instinct, il n'y a que l'exécution d'une loi et non pas une loi proprement dite. Celle-ci réside seulement dans les anges, moteurs de l'univers. En un sens véritable, les anges sont donc la loi réelle et créée des corps qui, à cause de cela, agissent comme s'ils étaient doués d'une intelligence infaillible, quoique cette intelligence ne réside que dans les purs esprits, dont ils reçoivent l'impulsion sans en recevoir la connaissance. Alors quand on dit que Dieu change les lois de la nature pour produire des miracles, cela revient à dire qu'il intervient directement dans le monde sans recourir à l'action angélique, quoiqu'il laisse gravé dans ces purs esprits l'ordre momentanément inexécuté de faire marcher la nature physique dans tel sens et non pas dans tel autre.

(1) S. Augustin, *de Trinit.*, 3.
(2) S. Grégoire. *Dial. IV.*
(3) S. Thomas, *Contr. Gent.*, l. II, ch. lxxviii, p. 1.

La loi intellectuelle qu'on prétend violée par les prophéties ou par toute connaissance acquise par miracle, n'est pas plus opposée au miracle que la loi physique, les conditions étant changées dans la manière de s'instruire, la loi, serait-elle une réalité objective, n'a pas à en souffrir le moins du monde.

Qu'est-ce que la loi intellectuelle?

C'est la manière constante et uniforme d'après laquelle les hommes parviennent à la vérité par la perception des sens, le travail de l'imagination et de l'abstraction.

Dès qu'on ne suit plus cette marche pour s'instruire, il y a, d'après saint Thomas (1), miracle intellectuel, comme dans la prophétie. « Disons que l'homme, étant fait pour obtenir de Dieu par son esprit et son travail, la sagesse et la science, il y a miracle quand il devient sage ou savant en dehors de cette manière d'apprendre. »

Ici encore, en dehors de la répétition des phénomènes sensibles, condition *sine qua non* de la connaissance intellectuelle, la loi n'est qu'une abstraction, une idée générale fondée sur des rapports constatés par l'observation.

C'est la constatation des faits, non de ce qu'on doit faire. La seule différence qu'il y ait entre la loi physique et la loi intellectuelle, c'est que la loi physique a ses formules mathématiques et peut être représentée par des équations algébriques, tandis qu'on ne peut pas soutenir, sans être solennellement ridicule, qu'il faut tant de grammes de substance nerveuse pour avoir telle idée ou telle autre. Cette loi constate ce qui est produit ordinairement. Le miracle ne peut donc être en aucune façon la violation de cette loi, qui n'a rien à voir dans l'extraordinaire.

Il en est autrement de la loi morale, qui indique ce qu'on doit faire. « Les propositions universelles de la raison pratique, dit saint Thomas (2), ordonnées par rapport à l'action, réalisent le concept de loi. » Cette loi est exprimée d'abord par ce principe général : il faut faire le bien et éviter le mal. Mais ici, la volonté intervient pour donner au principe rationnel force de loi, sans parler de l'influence émanée de la loi éternelle, influence qui est commune aux hommes et aux créatures privées de raison, quoiqu'elle soit une impression plutôt qu'une loi dans les animaux et les êtres inférieurs soumis seulement à l'instinct en vertu de leur espèce. « Le commandement, disent encore les théologiens de Salamanque (3), ne renferme dans

(1) S. THOMAS, 1a 2æ, q. CXIII, a. X, 3 an.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) SALAM., t. XV, p. 311 (Palmé).

son concept général d'autre influence qu'une influence morale. » Dans les créatures privées de raison, cette loi éternelle se traduit uniquement par une impulsion physique, qui ne mérite le nom de loi que dans un sens très large, en ce sens qu'elle est réglée.

Passons à la loi de l'ordre de la grâce. Ici surtout il semble qu'il puisse y avoir lieu à une dérogation à la loi, quand il y a un miracle produit en dehors de l'ordre surnaturel lui-même ; car un esprit superficiel ne peut comprendre qu'il puisse se produire un phénomène en dehors des ordres naturel et surnaturel : à ses yeux, il n'y a que Dieu au delà.

Mais si l'on entend par ordre surnaturel celui que Dieu a établi lui-même sur la terre en instituant les sacrements, en établissant qu'il fallait commencer par l'acquisition de la grâce avant d'atteindre la perfection, alors le miracle ne répugne pas plus à l'ordre surnaturel qu'à l'ordre naturel : car l'un et l'autre sont des ordres de la nature, l'âme étant, d'après saint Thomas, naturellement capable de recevoir la grâce, en vertu de sa spiritualité qui en fait l'image d'un Dieu pur esprit, et aussi en vertu de la puissance obédientielle.

Aussi nous pouvons appliquer à cet ordre le même raisonnement qu'à l'ordre naturel ; quoique les lois de l'ordre surnaturel soient formulées dans les Livres saints textuellement, Dieu ne s'est pas enchaîné à cette seule manière de faire. Tout ce qui va au delà est conforme à sa puissance, à la puissance obédientielle des créatures, et ce n'est ni commandé ni défendu par les lois positives surnaturelles. Comment pourrait-il y avoir dérogation, lorsque Dieu n'a pas établi les lois pour tous les cas sans exception ? La conversion de saint Paul, chrétien parfait dès le début, et la sanctification de saint Jean-Baptiste dans le sein de sa mère ne nuisent en rien à l'efficacité de la prière ou des sacrements.

Du reste, ce n'est pas parce que l'effet obtenu est surnaturel qu'il est miracle, quoique cette surnaturalité le rende plus miraculeux.

« La notion du miracle, disent les Salamanques (1), se tire non de la qualité de l'effet pris en lui-même, mais bien de la manière dont il est produit.

De sorte qu'une chose est naturelle ou non miraculeuse quand elle arrive selon la manière que demandent la faculté d'un être et l'acte qui y correspond (par exemple quand l'âme s'unit au corps bien disposé par le moyen de la génération) ; et elle est miraculeuse quand elle a lieu à l'encontre ou au-dessus (on peut dire aussi en

(1) Salam., t. X, p. 658, 638.

dehors) du mode requis, que le fait ait lieu rarement ou fréquemment, qu'il soit naturel ou non. Il est vrai qu'on qualifie communément de surnaturels les effets miraculeux, parce qu'ils surpassent au moins par la manière la capacité innée des êtres, et qu'ils arrivent rarement, Dieu agissant habituellement selon la manière d'agir requise par la constitution intrinsèque des créatures soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel (1).

Ainsi, le caractère surnaturel des faits pris en eux-mêmes n'empêche pas Dieu de produire des miracles en dehors de l'ordre surnaturel, pas plus qu'il ne constitue le miracle.

Les lois positives créées pour cet ordre surnaturel de la grâce ne sont pas faites pour ces justifications miraculeuses, pas plus que les lois naturelles. Voilà tout ce qu'on peut conclure. Mais de là à une dérogation, il y a loin. A plus forte raison, il ne peut être question de violation des lois positives.

OBJECTION

Nous en aurions fini avec la dérogation aux lois de la nature si nous n'avions pas à prévenir une objection assez sérieuse.

Les anciens, nous dira-t-on, ne parlaient que des lois dynamiques qui servent de règles aux actions : ils ne connaissaient pas les lois des essences ou ontologiques, qui règlent la constitution intrinsèque des êtres en déterminant, par exemple, la proportion d'oxygène et d'hydrogène qui entrent dans la composition de l'eau.

Comment alors s'étonner qu'ils n'aient vu aucune opposition entre la loi et le miracle? Mais aujourd'hui que les sciences ont progressé, il reste acquis à la science que les corps se combinent entre eux dans telles proportions mathématiques, invariables comme l'essence des choses et par conséquent nécessaires et universelles.

Si le miracle peut intervenir ici, c'en est fait de l'essence des choses, qui est pourtant nécessaire et invariable.

RÉPONSE

La difficulté a toutes les apparences de la vérité, mais elle n'en a que les apparences; et saint Thomas (2) y a répondu depuis longtemps.

(1) Lire *surnaturel* au lieu de *naturel*, mis par erreur dans le premier article, p. 273, note. Le texte véritable est celui-ci : Pour Dieu, il n'y a ni préternaturel ni surnaturel.

(2) S. Thomas, *Sum. theol.* 1a, 2æ, q. 93, a. IV. *Et Contr. Gent.*, l. II, ch. XXX.

« Ce qui est nécessaire n'est pas soumis à la loi, » dit-il après avoir défini la loi au sens strict « une ordonnance de la raison ». « L'instinct qui nécessite n'est une loi que par analogie et au sens large, par similitude, » dit encore le saint docteur.

« La nécessité naturelle inhérente aux choses déterminées *ad unum*, est une certaine impression communiquée par le Dieu qui les dirige vers leur fin, comme la nécessité qui pousse la flèche vers son but déterminé est l'impression reçue de l'archer et non celle de la flèche... Cette nécessité naturelle des créatures démontre le gouvernement de la divine Providence...: le cours certain des choses privées de raison déclare manifestement que le monde est gouverné par quelque raison. »

Mais cette raison n'est pas une raison créée, à moins qu'il ne s'agisse des anges. Cette nécessité ou plutôt cette impulsion qui paraît irrésistible, n'est telle qu'en Dieu, les corps pouvant suivre n'importe quelle impulsion, pourvu qu'elle soit imprimée par un esprit libre.

Et « Dieu seul, dit encore à ce sujet le Docteur angélique, est cause efficiente du monde. Or, en créant, il agit non pas par nécessité de nature, mais par sa volonté. Et ce qui est fait par la volonté ne peut être nécessaire, si ce n'est par suite de la supposition de la fin. » Ce n'est donc pas une nécessité absolue que cette prétendue nécessité de la nature, qu'on appelle cette nécessité ontologique ou dynamique.

Par exemple, dans l'ordre des possibles ou des abstractions, il est vrai, si l'on veut, que la nécessité de l'oxygène et de l'hydrogène est absolue pour constituer l'eau; mais dans l'ordre des réalités, contingentes par suite de la liberté de l'acte créateur, il n'y a qu'une nécessité hypothétique. L'eau n'existera réellement que s'il plaît à Dieu de réaliser les conditions de la combinaison après avoir créé l'oxygène et l'hydrogène. Or, si Dieu ne peut faire que l'eau soit du vin tout en restant essentiellement de l'eau, Dieu est très libre de créer ou de ne pas créer ces éléments constitutifs de l'eau ou de ne pas réaliser toutes les conditions requises pour la combinaison des deux gaz. Et dans un autre plan, il pourrait la produire avec du feu.

Il dépend donc de Dieu que la loi ontologique elle-même, si tant est qu'elle mérite le nom de loi, existe ou non comme fait et s'exécute.

A plus forte raison, il n'y a pas de nécessité absolue dans les lois dynamiques : les forces fatales avec lesquelles ces lois se con-

fondent, quand on leur donne une réalité objective extérieure, n'obtiennent pas toujours leur effet, surtout quand il s'agit d'actes immanents, d'effets produits en dehors de l'intelligence et de la volonté. Ici, non seulement il faut le concours libre de Dieu, mais encore une foule de causes doivent intervenir, pour que la loi s'exécute : la plante a besoin, pour germer, de chaleur et d'humidité; et cette chaleur ou cette humidité peuvent être supprimées sans que la loi soit violée, parce que la loi, pour être nécessaire, suppose que toutes les conditions sont remplies pour son exécution; mais ces conditions ou dispositions peuvent ne pas coexister simultanément dans l'agent et dans le sujet, par suite d'une violence extérieure ou d'une faiblesse intrinsèque au sujet.

Le miracle ne fera jamais que l'eau cesse d'être de l'eau, quoiqu'il empêche quelquefois telle quantité d'eau d'exister. Mais rien n'empêche que le feu cesse de brûler de fait, quoiqu'il garde en lui-même la vertu de consumer.

« Si le feu est chaud, dit saint Thomas au même endroit, il est nécessaire qu'il ait une vertu combustive; mais il n'est pas nécessaire qu'il échauffe réellement, ce qui peut être empêché par des causes extérieures. » Souvent le miracle se borne à cet empêchement.

Les rapports prétendus nécessaires ne le sont donc que dans l'ordre idéal; ils ne le sont pas dans le domaine des réalités, à moins qu'on ne suppose toutes les conditions nécessaires réalisées. Ainsi ces rapports ne font pas exister les êtres, et pour ce qui est des actes non immanents en particulier, ils peuvent être supprimés sans que les forces ou lois de la nature en souffrent, pourvu que ces forces restent essentiellement ce qu'elles sont : l'acte ne leur étant pas essentiel ou nécessaire.

Nous n'avons parlé que de la nécessité des lois. Nous pourrions, pour les mêmes raisons, nier leur invariabilité absolue, leur universalité absolue. C'est une suite de leur contingence, si bien démontrée par M. Boutroux.

Dès lors, il y a place pour le miracle.

Elles ne sont pas absolument invariables, puisque Dieu est libre de faire des lois différentes sans déroger aux anciennes.

Elles ne sont pas absolument universelles, parce qu'elles ne s'appliquent qu'à la grande majorité des cas et dans un genre particulier.

« L'ordre établi par Dieu dans le monde, dit saint Thomas (1), c'est

(1) S. Thomas, *Contr. Gent.*, *ibid.*

ce qui arrive fréquemment, mais non pas toujours ni partout. » S'il n'est pas contraire aux lois de la nature qu'un homme naisse avec six doigts, le miracle ne les viole pas, n'y déroge pas davantage.

Concluons. Les lois de la nature n'ont d'autre nécessité que celle où est la créature d'obéir au Créateur. Et le miracle n'enlève pas cette nécessité dans les créatures; il la suppose. Ceux mêmes qui voient dans les lois essentielles de la constitution des corps ou les lois de leurs propriétés essentielles, une sorte d'immutabilité, d'universalité ou de nécessité, sont contraints d'avouer que la plupart des lois sont contingentes, et qu'elles n'ont par suite qu'une immutabilité, une universalité restreintes. En effet, la plupart des lois, — plusieurs disent même toutes les lois, — sont dynamiques, c'est-à-dire qu'elles règlent les opérations très contingentes des créatures, opérations qui dépendent d'une foule de conditions contingentes et d'un Dieu souverainement libre, sans parler de l'homme. Aussi peut-on appliquer à toutes les lois de la nature ces considérations du célèbre Leibniz : « Ces lois ne dépendent point du principe de la nécessité, comme les vérités logiques, arithmétiques ou géométriques, mais du principe de la convenance, c'est-à-dire du choix de la sagesse. Et c'est une des plus efficaces et des plus sensibles preuves de l'existence de Dieu (1). » Les lois du monde physique en particulier ne sont nécessaires que tout autant que Dieu veut que la nature marche de telle façon et non de telle autre. Dès qu'il lui plaît de changer cet ordre, adieu la nécessité des lois! Mais qu'on se rassure! Son intervention directe est très rare. Et Dieu n'agit pas par caprice ou sans raison, dans le miracle. Les savants doivent donc tenir compte de la liberté de Dieu autant que de sa puissance. Alors ils éviteront ces exagérations déplorables qui nuisent autant à la science qu'à la religion, quoique la vraie science ne soit jamais en opposition avec la foi. Et ils ne feront en cela que marcher sur les traces de Bacon. Ce grand homme, à qui les sciences doivent l'observation scientifique et les règles de l'induction, puisa la règle de sa méthode d'observation dans l'idée de la liberté divine. Dieu, se disait-il, a créé le monde librement, et il le gouverne encore librement. Le monde et ses mouvements divers n'étant pas assujettis à la nécessité, la raison ne peut connaître la nature par des arguments *à priori :* elle ne connaît ainsi que les choses nécessaires. Donc il faut recourir à l'observation pour connaître les secrets de la nature

(1) Leibniz. *Principes de la nature*, p. 716 (Erdmann).

et ses lois. Et l'observation et même l'induction n'indiquent pas ce qui doit être, mais ce qui est ou ce qui sera très probablement. Ainsi raisonne tout savant digne de ce nom. La loi, se confondrait-elle avec Dieu, n'est pas nécessaire, puisque Dieu est libre *ad extra*. A plus forte raison, si elle se confond avec les créatures et surtout avec les créatures matérielles. Celles-ci ne sont que des instruments entre les mains des êtres libres; et elles sont redevables aux êtres libres de leur existence, de leurs propriétés et de leurs mouvements. C'est ainsi qu'elles participent à la liberté des esprits, liberté dont il ne faut pas faire abstraction, si on veut étudier la nature telle qu'elle est; car celle-ci n'est nécessitée que par leur liberté.

Abbé P. TRONCHÈRE,

Membre correspondant de l'Académie des Sciences psychiques.

APPARITIONS DÉMONIAQUES

J'avais attiré l'attention de notre Académie des Sciences psychiques sur l'intérêt qu'il y aurait à vérifier si les apparitions démoniaques étaient vraiment fréquentes.

En lisant la *Vie de Notre-Seigneur* par l'abbé Le Camus, j'avais en effet été frappé de la remarque faite par cet auteur : « qu'en dehors de sa manifestation au paradis terrestre, sous la forme du serpent, nous ne voyons pas, dans l'histoire biblique, que Satan se soit jamais révélé d'une manière visible. »

Même dans la triple tentation de Notre-Seigneur au désert, le tentateur ne paraissait pas avoir revêtu une forme corporelle :

Voici du reste le passage tout entier :

« ... La tentation a été un fait réel et non pas seulement une parabole mal comprise, encore moins un mythe.

De bonne heure cependant, les auteurs ecclésiastiques se sont partagés sur le sens précis qu'il fallait donner au récit évangélique. La plupart, le prenant à la lettre, ont admis une apparition physique de Satan ; et d'après eux, Jésus aurait été réellement transporté sur le pinacle du temple et même sur une montagne du haut de laquelle il aurait vu tous les royaumes de l'univers. D'autres, depuis saint Cyprien et Théodore de Mopsueste, ont pensé que Satan, bien qu'auteur immédiat de la tentation, serait demeuré invisible. Il aurait cherché à agir sur Jésus comme il agit sur nos âmes, évoquant des imaginations, multipliant les illusions, murmurant les sollicitations dangereuses. C'est dans une sphère purement spirituelle que la lutte se serait produite, sans qu'on eût le droit d'en rien conclure contre la réalité du combat, du triomphe et du mérite.

Le tentateur est toujours Satan, et qu'il parle à l'oreille du cœur, ou à l'oreille du corps, il demeure également redoutable. D'autre part, la victoire est toute dans la réaction libre de l'âme qui rejette instantanément, sans en subir le contact, les suggestions mauvaises. En admettant que la tentation vînt à Jésus par les sens, il faudra bien reconnaître qu'elle se résume définitivement en une impression

morale qu'il s'agissait de repousser ou d'accueillir avec complaisance. Donc on ne voit pas très bien les raisons qu'il y a de se représenter physiquement, par des actes matériels, une scène qui est toute de l'ordre spirituel. Le seul argument sérieux se tire des expressions qu'emploie le texte évangélique. « Mais entre une difficulté dans les mots et une difficulté dans les choses, il vaut mieux, semble-t-il, supprimer la seconde. *En dehors de sa manifestation sous la forme du serpent, au paradis terrestre, nous ne voyons pas, dans l'histoire biblique, que Satan se soit jamais révélé d'une manière visible. Plus particulièrement ici, rien n'indique qu'il ait été vu par Jésus-Christ.* C'est en vain, en effet, que les commentateurs se le représentent ermite dans le désert, ange de lumière en haut du temple, esprit de ténèbres sur la montagne, créant des difficultés réelles, si on ne suppose pas que Jésus et Satan étaient simultanément invisibles aux habitants de la campagne et de la ville sainte. L'apparition de deux personnages traversant l'espace et se reposant au sommet de l'édifice sacré, aurait singulièrement préoccupé les spectateurs. Enfin, il faut bien reconnaître que la montagne d'où se voient en un instant tous les royaumes du monde n'existe nulle part. Or, puisque en toute hypothèse, on se trouve toujours réduit à entendre certains détails dans un sens large et figuré, il serait peut-être plus simple d'admettre que le récit évangélique nous raconte, sous une forme imagée, le triple combat intérieur que Jésus eut à soutenir contre Satan, et dont il sortit entièrement vainqueur. »

Mon intention n'est pas de chercher ici qui a raison, de ceux qui pensent comme l'abbé Le Camus ou de ceux qui pensent le contraire. Admettons même que ce soient ces derniers, ce serait toujours la seule apparition physique de Satan mentionnée dans les évangiles où il est si souvent question des cas de possession.

Dès lors ne sommes-nous pas en droit de nous demander *à priori* si après avoir été aussi rares pendant les 4 ou 5,000 ans qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur, et pendant toute sa vie, ces apparitions ont réellement été fréquentes depuis cette époque?

« Que l'on prenne un volume quelconque des *Bollandistes*, nous répond le R. P. Maréchaux, que l'on se reporte à la table au mot démon, on trouvera relatée toute une série d'apparitions visibles du diable à différents saints. Tous ces faits formeraient une liste interminable. »

Qu'est-ce que cela prouve?

« Pourrait-on soutenir, ajoute le Révérend Père, qu'aucun d'eux n'est avéré? »

Je réponds à mon tour : « Pouvez-vous nous en citer un certain nombre d'une authenticité parfaite? Ce choix formerait une très utile étude pour notre Revue. »

Nous savons tous le peu de valeur des témoignages, sur lesquels s'appuient bien des histoires d'apparitions diaboliques.

Certes quand il s'agit du récit fait par un saint, canonisé par l'Église, je ne mets pas en doute sa sincérité.

Mais la sincérité des paroles n'impose pas la véracité des récits, et la sainteté de la vie n'entraîne pas chez un individu l'esprit de critique et le bon jugement.

L'imagination est une terrible faculté qui nous joue souvent de bien vilains tours, en nous faisant voir inexactement les objets extérieurs et sous l'exaltation de laquelle, plus fréquente que ne le croit le public non médical, nous prenons pour des réalités des images construites tout entières de matériaux puisés par notre imagination dans notre mémoire.

On ne peut douter de la sincérité de saint Grégoire le Grand, cité par le R. P. Maréchaux, ni de sa haute intelligence, et cependant l'ardeur de son imagination ne lui a-t-elle pas fait accepter comme authentiques des récits aussi enfantins que certains de ceux contenus dans ses dialogues?

Est-ce que l'Église a jamais obligé de croire aux légendes du bréviaire?

Ne savons-nous pas que c'est surtout dans les époques frappées par des fléaux que les troubles nerveux apparaissent et que les imaginations sont le plus exaltées? Les ermites qui mènent une vie ascétique et mystique peuvent être tout particulièrement exposés aux troubles de l'imagination se traduisant par la formation d'images qu'ils croient objectives.

Nous en lisons des récits non seulement dans la vie des saints, mais aussi dans celle des disciples de Bouddha. Et ce que je dis des apparitions diaboliques, je le dirai aussi des apparitions angéliques.

Il est admis en principe que les esprits peuvent puiser dans la matière les éléments nécessaires pour se manifester à nous physiquement en impressionnant soit le sens de la vue, soit tout autre sens.

Mais ce qu'il nous intéresse de savoir, c'est si ces manifestations d'esprits et en particulier de démons ont été réellement fréquentes depuis la venue de Notre-Seigneur.

Et ce que nous demandons, c'est :

1° S'il existe de ces faits qui peuvent résister à la plus sévère critique?

2° Si les faits présentant ces qualités sont nombreux?

Le R. P. Maréchaux qui est bénédictin est admirablement placé pour pouvoir faire cette étude que nous lui demandons, en l'en remerciant d'avance.

C'est en effet par des faits, et non par de simples affirmations, que nous pouvons répondre triomphalement à nos adversaires qui accusent les catholiques de croire sans contrôle et de redouter le contrôle de leur science.

D^r^ Le Mesnant des Chesnais.

Ville-d'Avray, 18 octobre 1898.

RÉPONSE

AUX OBSERVATIONS DU Dr LE MESNANT DES CHESNAIS

J'accepte bien volontiers la discussion à laquelle me convie en termes si courtois, M. le Dr Le Mesnant des Chesnais. Nous sommes, lui et moi, d'accord sur les principes; l'entente se fera sans trop de difficulté, je l'espère, sur le terrain des faits.

« Il est admis, dit mon honorable contradicteur, que les esprits peuvent puiser dans la matière les éléments nécessaires pour se manifester à nous en impressionnant physiquement soit le sens de la vue, soit tout autre sens. »

A la rigueur, cette constatation me suffit. Mais élargissons la thèse sur le rôle des esprits, et embrassons-la dans toute l'ampleur que lui donne la théologie catholique. D'après saint Thomas, les esprits bons ou mauvais ont la vertu de mouvoir la matière; ils peuvent agir soit sur nos sens externes, soit sur nos sens internes.

Ils agissent sur les premiers, en produisant des apparitions ou des bruits; sur les seconds, en imprimant des secousses au cerveau et en y excitant des images. Dans ce dernier cas, leur action, quoique plus subtile, reste une action physique, et ne sort pas de l'ordre matériel. Et c'est tout à fait à tort qu'on la qualifierait d'action morale et purement spirituelle, comme si les esprits pouvaient agir directement sur notre volonté :

Étant donné cet exposé de principes, nous ne comprenons pas pourquoi M. Le Mesnant des Chesnais veut restreindre l'activité des esprits à l'influence interne, et semble révoquer en doute leur influence externe. Il n'est pas dans le plan de la Providence de limiter l'action des causes secondes, qu'elle se contente de diriger sans restreindre aucunement leur sphère d'activité.

Si les esprits peuvent impressionner physiquement nos sens externes, il est logique de conclure qu'ils usent quelquefois de leur pouvoir, à savoir dans les temps et les lieux où la Providence souveraine de Dieu leur permet d'en user.

Autre considération. M. Le Mesnant des Chesnais admet l'argument

d'analogie que j'invoquais entre l'action des bons anges et celle des démons. Nier la réalité objective des apparitions démoniaques, c'est jeter un doute sur la réalité objective des apparitions angéliques. Établir ces dernières, c'est démontrer tout au moins la vraisemblance des autres.

Or, la réalité des manifestations angéliques dans l'Ancien et le Nouveau Testament ne fait doute pour aucun croyant. Faut-il rappeler l'apparition des trois anges à Abraham sous forme humaine, la lutte de Jacob avec un esprit angélique, l'ânesse de Balaam menacée par un ange (ce n'était pas un cas d'hallucination), le guerrier céleste se manifestant à Josué, etc., et surtout la merveilleuse intervention de l'archange Raphaël en faveur de la famille de Tobie? Dans tous ces faits, le côté extérieur, physique de l'apparition est clairement mis en relief.

Dans le Nouveau Testament, les apparitions de l'ange Gabriel à Zacharie et à la très sainte Vierge se sont évidemment produites d'une manière externe. Notre-Seigneur est servi par les anges au désert, réconforté par un ange en sa Passion. Saint Pierre est délivré par un ange.

Tirons la conclusion. Si les apparitions angéliques sont si fréquentes, si incontestables, pourquoi n'y aurait-il pas eu parallèlement des apparitions démoniaques? — La sainte Écriture, objectera-t-on, ne les mentionne pas. — Cela tient à cette raison péremptoire, que l'action des anges s'exerçait principalement chez le peuple de Dieu, alors que l'action des démons s'exerçait, comme sur son terrain propre, chez les païens, dont ils étaient les dieux, suivant ce mot du Psalmiste : *omnes dii gentium dæmonia*. Or, la sainte Écriture ne s'occupe que très indirectement de ce qui se passait chez les païens.

Mais est-il vrai qu'elle se taise absolument sur les manifestations démoniaques? Il serait inexact de l'avancer, témoins les passages suivants. Les plaies d'Égypte sont attribuées par le Psalmiste aux mauvais anges, *immissiones per angelos malos*. Quand l'ange exterminateur frappait les premiers-nés des Égyptiens, son action était bien externe et physique. De même, quand le diable tourmentait Job. Bien plus, il est probable qu'il apparaissait à ce saint homme sous des formes monstrueuses; Job dit au Seigneur : *Vous me terrifiez par des songes, vous m'agitez par d'horribles visions*, c'est-à-dire vous donnez à l'esprit impur le pouvoir de m'obséder au dedans et au dehors. Enfin Isaïe, dans un très curieux passage, nous dépeint les démons hantant les ruines des villes maudites sous des formes bestiales : *et occurent dæmonia ono centauris*. (Isaïe, XXXIV, 14.)

Mais laissons de côté ces faits pourtant assez caractéristiques. J'ai hâte d'en venir à la tentation au désert, dont M. l'abbé Le Camus révoque en doute la réalité physique.

Remarquons tout d'abord que si saint Cyprien et Théodore de Mopsueste ont opiné pour une tentation purement interne, la majorité des Pères s'est prononcée pour une tentation externe, et que, du temps du savant interprète Maldonat, l'unanimité des auteurs, *omnes auctores*, avait embrassé ce dernier sentiment.

Et ce n'était pas sans raison : seul il répond au sens obvié du saint Évangile. Tout indique une action extérieure. Comment par exemple expliquer la seconde tentation, la tentation de présomption, si Notre-Seigneur n'a pas été réellement transporté sur le pinacle du temple? Comment entendre ces mots insolents du diable, *Je te donnerai tout cela pourvu que tombant à mes pieds, tu m'adores*, si Notre-Seigneur n'a pas vu devant lui le diable sous une forme humaine? D'un bout à l'autre, le récit suppose une apparition externe, un vrai colloque terminé par une dernière réplique victorieuse qui force le diable à se retirer. Et alors les anges s'approchent eux aussi visiblement, et ils servent Jésus, c'est-à-dire, avec un respect infini, ils le relèvent de son jeûne en lui présentant des aliments.

Les objections de M. Le Camus ne sont rien auprès des difficultés insolubles où l'engage sa tentative de tout expliquer par une action purement intérieure de Satan. Cette explication, comme l'enseigne saint Grégoire, et comme le répète Cornélius à Lapide, déroge à la dignité du Sauveur, en le supposant accessible à une illusion. Eh! quoi, le démon aurait pu troubler l'imagination du Fils de Dieu, au point de lui faire croire qu'il le transportait sur le pinacle du temple. Cela n'est pas admissible. Une telle illusion est possible en nous, à cause de la rupture d'harmonie qui existe depuis le péché entre la raison et les facultés sensitives. Notre-Seigneur, en qui ces facultés étaient dans une dépendance absolue de la raison, ne pouvait être le jouet d'une hallucination de ce genre. Impuissant à troubler son imagination, le diable était réduit à le combattre en lui apparaissant extérieurement.

Je n'insiste pas. Mon honorable contradicteur ne répugne pas à admettre la réalité physique de l'apparition du diable à Notre-Seigneur; mais il me dit : La tentation d'Ève, la tentation de Jésus, cela fait en tout deux apparitions démoniaques avérées. Pouvez-vous me citer d'autres faits du même genre, résistant à une sévère critique? — Il me semble les avoir tout au moins indiqués dans ma lettre.

J'ai cité en effet les *vies* de saint Antoine par saint Athanase, de saint Benoît par saint Grégoire le Grand, où se trouvent relatés des faits nombreux d'apparitions démoniaques. Je maintiens ce que j'ai dit de l'autorité de ces deux documents, célèbres dans l'antiquité ecclésiastique. Saint Grégoire le Grand, l'un des fondateurs de la civilisation chrétienne, n'était pas puérilement crédule, quoi que semble insinuer M. le Dr Le Mesnant des Chesnais. Spécialement, en ce qui concerne la *vie* de saint Benoît, il cite ses sources, il n'avance rien que sur le témoignage de graves et vénérables personnages qui étaient à même de le renseigner authentiquement sur la vie et les miracles du saint; il fait preuve, au sens moderne du mot, d'esprit critique.

Que mon contradicteur me permette cette réflexion, ces illustres docteurs, saint Athanase et saint Grégoire, avaient, pour apprécier les faits surnaturels ou préternaturels, mieux que l'indiscutable sincérité, mieux même que la rectitude et la sérénité du jugement; ils avaient un tact, un discernement particulier, qui leur venait de Dieu. Seul un saint peut, avec une parfaite compétence, comprendre et juger un saint.

J'estime donc que les apparitions démoniaques, rapportées par ces deux saints docteurs, résistent à la critique la plus exigeante.

Il en est de même de celles qui entrent si étroitement dans la trame de la vie d'un saint, qu'on ne saurait les en séparer sans la déchirer et la défigurer. J'ai nommé sainte Francoise Romaine. Sa caractéristique est la présence continuelle d'un ange à ses côtés sous forme visible. Par contre, elle était souvent harcelée et même outrageusement battue par les démons, dont l'action physique n'est pas niable dans l'espèce, puisque le bruit et les coups étaient entendus par le mari ou par les compagnes de la sainte. Supprimez l'assistance visible d'un ange, supprimez les attaques furieuses des démons, vous n'avez plus la physionomie angélique et héroïque de sainte Françoise, telle que l'Église la propose à notre vénération.

Le peu de temps dont je dispose me contraint d'interrompre cette étude. Puisque j'y suis convié par l'honorable M. Le Mesnant des Chesnais, je ferai une excursion dans les colonnes des *Bollandistes*, et j'y relèverai sans peine un grand nombre de faits relatifs aux apparitions démoniaques, et de faits tels que d'un côté ils satisfassent aux exigences de la critique historique, et que de l'autre ils ne puissent s'expliquer par l'hypothèse d'une simple hallucination.

Dom Bernard MARÉCHAUX,
Bénédictin de la Congrégation olivétaine.



AU MONASTÈRE DE X...

J'ai passé la dernière semaine de septembre dans un couvent de religieux pour y faire ma retraite annuelle. Le mercredi, surlendemain de mon arrivée, je me trouvais à table avec deux autres retraitants, — un prêtre, professeur dans une institution catholique et un séminariste récemment ordonné diacre, — lorsque quelques mots échangés entre un Père de la maison et le diacre m'amenèrent à demander à ce dernier une explication sur ce que je venais d'entendre. Voici ce qu'il nous raconta; je le reproduis en le complétant par ce qu'il y ajouta dans la suite.

Le supérieur du couvent, nous dit-il, m'a accordé par une faveur toute spéciale la permission de passer ici une partie de mes vacances. Je suis arrivé le 18 août, et l'on m'a installé dans la chambre que j'occupe encore. Je n'y ai rien remarqué d'insolite jusque vers le 15 septembre. Alors commencèrent à se faire entendre des coups sur les murs ou sur les cloisons. J'y fis peu attention d'abord, et je ne songeai pas à m'en expliquer la cause, quoique leur persistance me parût de plus en plus étrange; je ne crus même pas devoir en parler à personne.

Depuis deux ou trois jours, le phénomène vient de s'accentuer d'une manière remarquable : les coups, que je n'entendais que dans la journée, je les entends aussi la nuit. Cependant, chose étonnante, je n'en ressens aucune frayeur, bien que je sois naturellement assez accessible à la peur. J'ai cru toutefois devoir maintenant en dire un mot au Père.

L'abbé entremêla à son récit quelques détails particuliers que je rapporterai plus loin avec d'autres faits. On comprend avec quel intérêt il fut écouté. Nous lui proposâmes d'aller sur-le-champ tous les trois dans sa chambre pour y être témoins de ce qui pourrait s'y passer; l'offre fut acceptée, et nous partîmes aussitôt.



Le théâtre du phénomène.

L'appartement dans lequel je vais introduire le lecteur est une cellule d'environ quatre mètres de long sur trois et demi de large. Il a sa porte sur un long corridor qui partage en deux rangées parallèles de chambres l'aile du bâtiment réservée aux retraitants. La porte, en bois plein, est continuée jusqu'au plafond par un châssis vitré qu'on peut ouvrir à volonté pour renouveler l'air. La chambre est séparée des deux pièces voisines, à gauche par une cloison que j'appellerai latérale pour la distinguer de celle du corridor ; à droite par un mur assez épais que j'appellerai également latéral pour le distinguer de celui qui forme le quatrième côté, en face de la porte d'entrée. Ce dernier mur, épais de plus d'un mètre, est percé de deux fenêtres donnant sur un vaste préau ou une cour intérieure. Ce sont deux sortes de meurtrières très évasées en dedans ; elles ont des vitres sans volets ; leur seuil intérieur sert de table de toilette et porte une cuvette et un pot à eau.

On ne saurait imaginer un lieu mieux dispos pour rendre difficile toute supercherie et pour la découvrir aisément si elle se produisait. A gauche, une chambre restée inoccupée pendant tout mon séjour et que nous pouvions visiter quand nous voulions ; à droite, une autre pièce habitée par un familier de la maison, qui n'y venait que le soir pour se coucher lorsque son service était fini. Au-dessus, un espace resserré et à peu près inaccessible entre le plafond et le toit ; au-dessous, une grande remise avec une voûte d'environ neuf mètres d'élévation, grandement ouverte le jour et la nuit. Du reste, les coups n'ont jamais retenti ni au plafond ni dans le plancher. Le cellule est blanchie à la chaux, et ses quatre parois nues et blanches ne portent pas même un tableau qui en cache à l'œil la moindre partie. Un petit crucifix et deux ou trois chevilles de bois servant de garde-robe arrêtent seuls le regard sur cette monotone surface blanche. Pour tout mobilier, une table entre les fenêtres, deux chaises, un fauteuil de paille et deux petits lits en fer dont le chevet touche la cloison du corridor, à droite et à gauche de la porte d'entrée. J'appellerai lit D, celui de droite, le seul occupé pour le moment, placé dans l'angle formé par le mur latéral et la cloison du corridor, et lit G l'autre situé dans l'angle des deux cloisons.

Les faits.

Je vais d'abord rapporter simplement les faits par ordre chronologique ; je grouperai ensuite sous un titre distinct les traits particuliers qui les caractérisent.

1° La première fois que le séminariste entendit les coups pendant la nuit, il était une heure du matin. C'est le gros mur en face qui les recevait, soit dans le trumeau entre les fenêtres, soit dans les embrasures. Trompé par la pâle lueur de la lune, qu'il prit pour l'aube du jour, il se leva. Dès qu'il fut occupé à faire sa toilette près d'une fenêtre, ce fut derrière lui, vers le corridor, que les coups retentirent. L'horloge l'ayant averti qu'il s'était mépris sur l'heure, il se recoucha et la batterie recommença alors dans le mur dont il venait de s'éloigner.

Le lendemain, il se réveilla à deux heures; les coups retentissaient dans le mur d'en face comme la veille, mais comme la veille aussi, ils se firent entendre du côté du corridor lorsqu'il se plaça auprès de la fenêtre. Il resta là en prières jusqu'à quatre heures en attendant de descendre à la chapelle, et il croit qu'il a été donné au moins deux cents coups durant ces deux heures.

2° Lorsque nous nous rendîmes dans cette chambre, après notre déjeuner, le mercredi 28 septembre, ces deux messieurs se placèrent au pied du lit G. et moi au pied du lit D. Les coups commencèrent bientôt, se succédant à des intervalles assez réguliers, et toujours loin de nous, sauf un qui fut frappé à la hauteur de mon épaule, dans le mur, derrière le fauteuil sur lequel j'étais assis.

Une particularité bien étrange et qui se reproduit plusieurs fois dans d'autres séances, c'est que, entendant tous en même temps et distinctement le coup, nous n'étions pas toujours d'accord sur l'endroit où il était frappé, mes compagnons désignant la cloison près de laquelle ils se trouvaient, et moi le mur qui était de mon côté.

3° Nous étions sortis fort intrigués, comme on peut le penser. En repassant vers trois heures devant cette chambre, je rencontrai le professeur. Je lui demandai s'il ne trouverait pas indiscret que nous allions ensemble renouveler l'expérience en l'absence du séminariste. « Lui-même, me dit-il, en a témoigné le désir. » Nous entrâmes donc. Cette seconde séance fut la reproduction de la précédente, sauf que les coups se suivaient de plus près. Il me vint à l'esprit de poser une question au frappeur invisible : « Si vous êtes un esprit et si vous avez quelque chose à nous faire connaître, frappez ici, — ou bien donnez deux coups de suite. » Je n'obtins aucune réponse.

4° Le 29, j'entrai dans la cellule vers huit heures et demie. Nous restâmes longtemps le diacre et moi, à écouter inutilement. Il me dit ensuite que le phénomène avait repris son cours deux heures plus tard.

5° Dans l'après-midi, les coups devinrent si fréquents que l'abbé,

ne pouvant ni lire ni prier, s'était transporté avec ses livres dans une autre chambre. Pendant ce temps, j'eus la pensée d'aller voir si rien de nouveau n'était survenu, et trouvant la cellule vide, je voulus tenter une épreuve tout seul. Je fermai les vitres, afin qu'aucun bruit ne vînt de la cour, troubler le profond silence qui régnait en ce moment dans cette partie de la maison; j'entre-bâillai la porte de façon qu'un chat, comme on dit, n'aurait pu passer dans le corridor sans que je l'entendisse; je m'assis sur le fauteuil au pied du lit D, et je tirai ma montre.

A l'instant même, un coup retentit sur la cloison latérale, au-dessus du lit G, avec plus de sonorité et d'ampleur que d'habitude (et il en fut de même des deux suivants). J'avoue que j'éprouvai un certain saisissement devant cette scène solitaire à laquelle le silence de ces lieux donnait je ne sais quoi de solennel et de mystérieux. Un invisible interlocuteur semblait me dire : « Tu m'attends, me voici! » Je n'eus pas le temps de prolonger mes réflexions. Dix ou quinze secondes après, il avait franchi l'angle des deux cloisons, et il frappait un second coup sur celle du corridor, ensuite un troisième dans la région de la porte, et un quatrième au chevet du lit, un peu plus bas que les autres. Je me levai alors, et j'allai appliquer ma tête à cet endroit. Il y avait eu quatre coups en moins de deux minutes. Il s'écoula un temps assez long, et j'entendis enfin un cinquième coup à l'extrémité du mur latéral près de la fenêtre c'est-à-dire qu'on était passé du côté droit au côté gauche de l'observateur. Il se fit un silence de deux minutes, et je me retirai.

Il n'y eut plus rien ce jour-là : seulement lorsque l'abbé se coucha, il perçut, une seule fois, le léger bruit d'une main qui gratte, d'abord sur le mur près de son lit, puis sur la cloison au-dessus de l'autre lit.

6° Le lendemain vendredi, les manifestations furent rares et les coups plus distancés. Dans l'après-midi, le diacre et moi nous récitâmes ensemble le chapelet pour les morts. Nous n'entendîmes rien pendant le quart d'heure que dura cette prière; mais au moment même où je prononçai les dernières paroles « *in sæcula sæculorum,* » un coup retentit, et ce fut fini pour toute la soirée, à part quelques reprises isolées.

Mais lorsque l'abbé rentra pour se coucher, la batterie allait son train. La prévision de ce tapage nocturne lui fit quitter la place. Il emporta ses draps dans une autre cellule, de l'autre côté du corridor, vis-à-vis de la sienne et là, dans le plus complet silence, il put se livrer à un sommeil ininterrompu. Le lendemain matin, en revenant

chez lui pour s'habiller, il y fut accueilli par les bruits accoutumés.

C'était le 1er octobre, je partis de bonne heure; le professeur nous avait quittés la veille. Le séminariste, qui devait rester encore quelques jours, me promit de m'envoyer le journal des événements qui suivraient. Je n'ai rien reçu, et la raison en est sans doute que ces phénomènes ont sinon cessé, du moins notablement diminué, comme je l'ai appris par une voie indirecte.

Particularités caractéristiques du phénomène.

1er Sa genèse. Il se produit dans un appartement où rien de pareil ne s'était jamais vu. Pendant assez longtemps, il ne se manifeste que le jour; puis la nuit autant que le jour, et même parfois avec plus d'intensité.

2° Les deux chambres voisines, placées absolument dans les mêmes conditions matérielles, en sont exemptes.

3° Localisation des coups. Jamais par terre ni au plafond; toujours sur les parois latérales et dans une zone plutôt élevée. Ils ne descendent jamais au niveau des lits. Le plus bas a été frappé à 1m,25 du sol environ.

4° Généralement ils paraissent venir de l'intérieur de la cellule et résonnent à la face interne des parois. Par moments, on dirait qu'ils éclatent en avant, dans l'air ambiant.

5° Quand on se demande où l'on a frappé, on doit répondre : « par là », plutôt que : « là », c'est-à-dire dans une région plus ou moins étendue plutôt qu'en un point déterminé.

6° Aussi bien des fois, lorsqu'il y a plusieurs auditeurs, ne peuvent-ils s'accorder pour préciser l'endroit touché; de plus, il arrive que, tandis que l'un le montre du côté droit de la pièce, l'autre l'indique au côté gauche.

7° Le son est mat et ressemble assez à celui d'un coup de doigt donné sur une table recouverte d'un tapis. Il reste presque toujours identique et ne varie guère de timbre ou de force.

8° Une chose surprenante, c'est qu'il n'y a aucune différence, que le choc ait lieu sur un mur ou sur une cloison. Il y en avait au contraire, une très grande quand nous frappions nous-mêmes avec le doigt; d'autant plus que la cloison est mince et fort sonore.

9° Les coups sont toujours simples, et l'on n'en entend jamais deux de suite.

10° Les intervalles qui les séparent sont très variables, ordinaire-

ment d'environ une minute, souvent aussi de plusieurs minutes, ou au contraire de quelques secondes seulement. Il y a parfois de longues périodes de silence.

11° Sauf une exception mentionnée plus haut, les coups sont donnés dans la région de la chambre opposée à celle qu'occupe l'auditeur. Outre les expériences déjà citées, en voici une, la plus curieuse et la plus décisive de toutes. L'abbé est debout, tourné vers le mur latéral dont le sépare le lit D; on frappe derrière lui sur la cloison contre laquelle est le lit G. Il va là; on frappe alors de nouveau sur le mur du côté qu'il vient de quitter; il y retourne, le frappeur se transporte de nouveau dans la cloison, etc.

12° Détail à noter. Chaque fois que le frappeur se transporte ainsi, sans toucher les surfaces intermédiaires, sur un point éloigné, il y a un silence plus long, comme s'il avait besoin de ce temps pour faire le trajet.

CONCLUSION.

Je m'abstiens de tirer aucune conclusion de ce qui précède. Je me permets seulement de rappeler à ceux qui voudraient assigner à ces phénomènes une cause naturelle *connue*, qu'ils ne pourront le faire qu'en se soumettant à cette règle : Pour donner à un problème une solution rationnelle et satisfaisante, il est nécessaire de tenir compte de toutes les données de ce problème et d'en remplir toutes les conditions.

Qu'ils n'oublient donc aucun des faits que j'ai rapportés avec leurs circonstances, aucun des caractères de ces faits, et s'ils en trouvent l'explication dans l'action d'une cause naturelle *connue*, nul ne lira dans la Revue leur découverte avec plus d'intérêt que moi, je dirai même avec plus de reconnaissance.

S. L. P.

UN AUMONIER DE RELIGIEUSES.

24 octobre 1898.

UN MÉDIUM POLITIQUE A SAINT-PÉTERSBOURG

DE 1880 A 1886

Communication faite au Congrès de Londres par le Dr Georges von Langsdorff de Fribourg-en-Brisgau.

(Traduit de *Light*, 23 juin 1898, par M. L. Gardy.)

Je ne pense pas que beaucoup de mes auditeurs aient lu ma brochure, « *Die Schutzgeister* (les Esprits protecteurs) », publiée à Leipzig en 1897; aussi ai-je cru vous intéresser en venant parler ici d'un médium politique remarquable, encore de ce monde, qui reçut la mission de sauver d'une révolution désastreuse, fomentée par les nihilistes, le puissant empire russe.

Le père de Henry von Langsdorff est né à Rio-de-Janeiro, où le grand-père, baron Georges von Langsdorff, était ambassadeur de Russie de 1820 à 1826; la famille revint en Europe en 1830, et, lors des mouvements révolutionnaires de 1848, le père de Henry, qui y avait joué un rôle assez important, fut contraint d'émigrer dans l'Amérique du Nord, où Henry, le médium dont cette communication va vous entretenir, vint au monde en 1850, à Érié, en Pensylvanie.

Plus tard, une amnistie ayant été octroyée, les parents de Henry arrivèrent en Allemagne; c'étaient alors des spirites convaincus.

Lors de la guerre de 1870, Henry dut partir pour la France. Blessé, la veille de la capitulation de Strasbourg, il rejoignit, une fois guéri, son régiment devant Belfort, puis rentra dans sa famille, dégoûté du militaire.

Désireux d'aller chercher fortune dans le commerce aux États-Unis et ses parents n'y mettant pas opposition, il retourna dans son pays natal, l'Amérique du Nord. Toutefois la crise de 1873-1874 le ramena en Allemagne. Il s'établit alors à Francfort avec un autre jeune

homme, mais ne réussit ni dans cette ville, ni à Fribourg-en-Brisgau. Là il épousa une jeune personne qui passait pour riche, mais dont le père se montra trop ladre pour venir en aide à sa fille et à son gendre.

Un beau jour, sa femme le quitta et retourna chez ses parents. A cette époque, la mère de Henry était bon médium à incarnation et jouissait aussi parfois du don de double vue. Un monsieur russe, M. Munster, qui était aussi spirite, lui ayant été présenté par son fils, elle tomba en trance et dit : « Si le plus âgé de ces messieurs voulait magnétiser le jeune homme, celui-ci deviendrait un puissant médium. »

M. Fr. Munster était magnétiseur, et il avait déjà développé des médiums en Belgique et à Paris. Avec son aide, Henry arriva bientôt à être médium parlant, écrivain et à effets physiques. En deux occasions, il eut des apports de fleurs et en juillet deux grappes de raisins bien mûres et douces. Il est à remarquer que cette année-là, en 1879, les raisins ne mûrirent pas du tout, pas même en octobre, époque normale de la maturité. Quelque temps après, il écrivait un manuscrit de bon style, avec des remarques en grec, quoiqu'il n'eût jamais eu un livre grec entre les mains.

A cette époque, bien des spiritualistes qui vinrent rendre visite au médium, en obtinrent les preuves les plus convaincantes. Son esprit protecteur se donnait le nom de « Dabot » et disait avoir été sur terre Dominique-François Arago, être né à Paris et y avoir été directeur de l'Observatoire. Mais on ne put jamais obtenir la preuve de son identité. Il y avait aussi, outre Dabot, Hahnemann, le père de l'homéopathie et Napoléon I[er], qui étaient censés contrôler le médium.

D'autres médiums, et entre autres la mère de Henry en était de trance, prédirent qu'il aurait une mission à remplir en Russie. Mais ses parents n'y croyaient pas et ne voulaient pas y donner leur consentement.

Un jour, je demandai à Napoléon, qui avait parlé, à plusieurs reprises, par la bouche de la mère du médium, comment il se faisait qu'il voulût venir en aide à la Russie, lui qui, lors de son passage sur la terre, avait eu pour principal objectif de lui faire la guerre. « J'ai causé par amour-propre la mort de millions d'êtres dans ce pays, répondit-il, et j'en souffre affreusement. Ce n'est qu'en faisant le bonheur de millions d'autres que je parviendrai à me réhabiliter. »

Les parents de Henry se décidèrent enfin à le laisser aller; mais

ayant tenu une séance en famille la veille de son départ, « Dabot » persista à affirmer la mission du médium en Russie et prit congé en ces termes : « Regardez à Celui qui est la source de toute bonté et de toute élévation. Portez-vous bien; *au revoir*. »

Le médium partit pour Leipzig où il espérait rencontrer M. Aksakow qui, étant à Paris à cette époque, retournait en Russie *via* Leipzig. Mais « Dabot » informa Henry que ce n'était pas l'homme qui pourrait l'introduire auprès du czar.

Il partit alors seul pour Saint-Pétersbourg; ses parents en attendaient donc des nouvelles de Russie, lorsqu'ils en reçurent de nouveau de Leipzig (4 septembre 1879), disant : « Je suis expulsé de Russie, mais j'y retournerai bientôt. »

L'empereur était parti justement la veille du jour où Henry s'était présenté au général Surow, gouverneur de Saint-Pétersbourg, en qualité de médium et de protecteur du czar; le général, pensant avoir affaire à un fou, le fit examiner par un médecin, qui, ne connaissant rien du spiritisme, fut aussi d'avis que Henry n'était qu'un détraqué.

M. Munster, le magnétiseur du médium, perdit alors tout espoir de réussite et déclara que Henry ne devait plus songer à retourner en Russie, mais le médium ne se laissa jamais entièrement décourager. Sur ces entrefaites, son père refusa de lui faire de nouvelles avances pécuniaires et lui écrivit qu'il eût à se chercher une place dans une maison de commerce.

Le médium donnait alors à Leipzig des séances et des preuves d'identité, mais il se trouvait absolument sans ressources. « Dabot » lui dit un jour : « C'est le moment de retourner à Saint-Pétersbourg. — Très bien, mon cher protecteur, répondit-il, mais je n'ai pas le sou. — Oh! il n'y a rien de plus facile pour nous que de vous aider. Allez faire une visite à telle et telle personne. » Ayant suivi ce conseil, Henry fut bien étonné de recevoir un don de deux personnes différentes qui lui remirent chacune trois cents marks, comme gages de satisfaction pour les nombreuses preuves d'identité qu'il leur avait fournies, et cela, sans qu'il eût rien eu à demander.

Le 19 janvier 1880, ses parents recevaient une lettre de Saint-Pétersbourg dans laquelle il disait : « Hourra! les Esprits ont gagné la bataille. » Le lendemain matin de son arrivée à Saint-Pétersbourg, son protecteur lui avait murmuré à l'oreille : « Rendez-vous à l'hôtel de l'Europe, et demandez-y la comtesse Galves; elle vous présentera au grand-duc Constantin, et celui-ci vous introduira auprès de l'empereur. » Une telle personne résidait-elle réellement à cet hôtel? Il n'était pas sans quelque appréhension à cet égard; mais, aussitôt

qu'il y fut arrivé, il apprit par le portier que la comtesse occupait trois salons sur la rue. La comtesse, étonnée à l'ouïe de la mission médianimique dont le jeune homme se disait chargé, lui demanda s'il pouvait en fournir une preuve.

« Oh! oui, répondit-il.

— Et quand, je vous prie?

— Immédiatement, si vous le désirez. »

Il tomba alors en trance, et lorsqu'il revint à lui, il trouva la comtesse en larmes. Elle lui dit que le grand-duc devait venir prendre le thé le lendemain avec elle et qu'elle lui parlerait. Trois jours après, le médium était invité à se présenter devant le grand-duc qui, à son tour, lui demanda un *test*. Ayant consenti, lorsqu'il se retrouva à son état normal, Son Altesse sortit une ardoise d'un tiroir en présence de son secrétaire et la lui tendit en disant : Je vous ai posé une question touchant la politique; j'avais déjà posé cette même question au médium Slade, et il avait répondu ceci. Lisez vous-même. Sur l'ardoise était écrit : « Votre question recevra prochainement sa réponse par un médium allemand. » « Vous êtes ce médium, et je vous présenterai à l'empereur, » poursuivit le grand-duc.

Les parents du médium éprouvèrent une vive gratitude envers le Tout-Puissant à la lecture de cette lettre qui prouvait que leur fils était réellement destiné à la mission prédite.

Henry obtint un traitement mensuel et un appartement dans le palais du grand-duc; plus tard il épousa une lady suédoise.

La Russie était à cette époque sous les ordres du grand dictateur Mélikow, qui était spécialement chargé de veiller à la sûreté de l'empereur. Mais la protection du médium fut toujours plus efficace que celle de Mélikow. En novembre 1880, par exemple, l'empereur fut informé par le médium que le Palais d'Hiver était miné. Le czar ne voulut pas le croire et lui dit : « Mon cher Baron, vous m'avez donné bien des preuves de votre clairvoyance, mais il m'est impossible de croire à ce que vous me dites là.

— Majesté! je vais tirer une ligne dans la rue sur la place où le fil a été tendu; il part de la maison en face.

— Non, mon jeune ami, je ne peux pas faire fouiller cette place; ce serait un acte de méfiance vis-à-vis des braves soldats qui veillent sur moi. »

Ceci démontre la bienveillance du caractère d'Alexandre II, dont le médium m'a cité bien des traits.

« Bien, répondit le médium, que la destinée suive donc son cours; dans une demi-heure, la catastrophe s'accomplira. »

Je dois rappeler ici que le prince Alexandre de Bulgarie était alors en visite chez le czar. L'entretien qu'ils eurent au sujet de cette prédiction fut cause qu'ils arrivèrent pour le dîner avec une demi-heure de retard.

Le médium rencontra dans la rue un officier qui lui dit : « Eh! bien! Baron, vous venez de vous entretenir avec l'empereur?

— Oui, le Palais d'Hiver est miné; dans une demi-heure, il sautera : mais Sa Majesté ne veut pas le croire.

— Que dites-vous là? le Palais d'Hiver miné? C'est impossible! Puis-je aller avec vous? »

Ils entrèrent tous deux dans un restaurant voisin. Juste au bout d'une demi-heure, l'explosion avait lieu, et de suite après arrivait un laquais qui appelait le médium auprès de l'empereur. Celui-ci l'embrassa en lui disant : Oh! cher ami, que je suis fâché de n'avoir pas cru à votre avertissement!

Le dictateur Mélikow vit un rival en la personne d'un médium si habile, et lorsqu'au printemps, le czar partit pour Livadia, selon sa coutume, Mélikow expédia le médium à Paris avec des documents importants. Il lui remit un millier de roubles, mais en secret il donna des ordres pour les lui faire voler avant qu'il eût passé la frontière. Le médium m'a raconté qu'à un certain moment il avait été gagné par le sommeil; lorsqu'il se réveilla, son portefeuille avait disparu; mais, chose étrange, on lui avait laissé les documents qu'il déposa à la banque de l'empire, à son arrivée à Berlin. Là il fut reçu en audience par le grand chancelier, auquel il parla franchement de sa mission spirite en Russie et dit qu'on lui avait volé ses roubles, mais pas ses documents.

Le chancelier fixa à Henry un second rendez-vous pour le lendemain, et alors il lui demanda, d'un air fort étonné, quelle position il occupait à Saint-Pétersbourg et comment il se faisait qu'il eût entre les mains des documents semblables. Henry connaissait bien le contenu de ces papiers, mais il répondit : « Ces documents sont-ils vraiment si importants? — Importants! s'écria le chancelier, jamais, depuis que je suis ministre, je n'ai eu sous les yeux des preuves de cette importance. »

Le médium eut plusieurs audiences; à la troisième, il se trouva en présence du grand de Moltke ; mais je dois me taire sur la conversation que ces deux héros eurent avec le médium.

Henry ne manqua pas de se rendre aussi auprès de l'ambassadeur russe à Berlin et de lui raconter le vol dont il avait été victime. Quelques jours plus tard, le grand-duc Constantin arrivait et repre-

nait possession des documents. Le médium lui répéta, ainsi qu'à M. Subaron, l'ambassadeur à Berlin, qu'il avait engagé l'empereur à ne pas aller au manège ou, s'il y allait, à en revenir chaque fois au triple galop, le prévenant que, faute de prendre cette précaution, il serait mutilé par les bombes. Cette même prédiction fut aussi faite par d'autres médiums.

Je ferai remarquer ici que le spiritisme était bien connu à la cour de Berlin, soit de Guillaume Ier, soit de Frédéric-Guillaume II et aussi de Bismarck et de Moltke. Par exemple, dans l'audience avec le médium dont il est question plus haut, de Moltke raconta qu'un matin de 1870, peu avant le début de la guerre, étant encore au lit sans dormir, ni rêver, mais dans un état de demi-assoupissement : « Tout à coup, dit-il, je vis un drapeau blanc qui se déployait devant mes yeux, et, sur ce drapeau, étaient écrits en lettres d'or ces mots : « Sois mo- « déré dans la victoire. Vous souvenez-vous, B., combien de fois je « vous ai rappelé ce drapeau? Vous auriez toujours voulu en savoir « davantage. »

Peu après la triste fin d'Alexandre II par l'œuvre des bombes, le médium passa de bien mauvais moments. Il se trouvait sans ressources à Berlin, mais ses guides cherchaient toujours à le tranquilliser, lui prédisant qu'il retournerait à Saint-Pétersbourg.

Ayant trouvé à Berlin une place de teneur de livres dans une brasserie, ils se réconcilièrent, lui et sa femme, avec leur sort. Mais le destin est inconstant. Les affaires de son patron ne marchèrent pas, en sorte qu'il perdit sa place, et fut heureux d'en trouver une autre en qualité d'inspecteur d'une branche de l'Exposition hygiénique à Berlin en mai 1882. Ici encore il fut poursuivi par la mauvaise chance. Le feu prit dans l'Exposition, et il y perdit non seulement sa marchandise, mais aussi tous ses effets personnels. Il ne leur resta à lui et à sa femme que ce qu'ils avaient sur eux. Toutefois, le comité lui accorda une indemnité de cent marks, et alors, poussé par une inspiration spéciale, il partit pour Francfort.

Chose curieuse, il était surveillé, paraît-il, par le gouvernement russe. Il reçut à Francfort la visite d'un employé de l'ambassade russe à Wiesbaden, qui lui demanda s'il serait disposé à se rendre à Genève où trois généraux russes le recevraient. Le médium consentit, mais non sans demander qu'on lui fournît les moyens de faire ce voyage, ce qui lui fut accordé. Le 8 octobre 1882, il arrivait à Genève et se présentait à l'hôtel qui lui avait été indiqué et où il était attendu par les trois généraux.

« Que désirez-vous de moi? leur demanda-t-il.

— Eh bien ! il y a trois nihilistes qui dirigent différents comités, et nous voudrions savoir s'ils sont ici ou ailleurs. On nous a dit que vous étiez l'homme qui pourrait nous découvrir cela.

— Peut-être, mais avez-vous leurs photographies?

— Certainement; les voici.

— C'est bien! Je pourrai vous donner demain matin des renseiments précis. »

Au moment de se coucher, le médium adressa une fervente prière et demanda des directions. La voix bien connue murmura à alors ses oreilles : « Le premier portrait est celui d'une personne qui demeure dans telle rue, n° 24, premier étage, première porte à droite. »

Les domiciles des deux autres personnes furent ensuite désignés tout aussi catégoriquement. Le médium inscrivit ces adresses au dos de chacune des photographies, puis il se mit au lit. Lorsqu'il se présenta le lendemain chez les généraux, ils demandèrent de suite s'il pouvait fournir ce qu'il avait promis. « Oui, répondit-il, voici les adresses que j'ai inscrites au dos des photographies. »

Leur surprise était grande. « Comment, dirent-ils, avez-vous pu les obtenir en si peu de temps? Et maintenant qu'avons-nous à faire?

— Eh bien ! déjeunons d'abord, après quoi nous prendrons une voiture pour nous rendre à ces domiciles. »

Ils partent, et au moment de tourner à gauche pour entrer dans la rue désignée, le médium fait arrêter la voiture, et ils poursuivent à pied leur chemin.

« Voici le n° 24, dit le médium, ne nous arrêtons pas, mais allons jusqu'à l'angle de la rue. »

Là ils s'arrêtèrent pour se concerter et décider de celui qui se rendrait au n° 12, chacun d'eux préférant passer la corvée à son voisin. « Mais, leur dit le médium, que craignez-vous? Vous n'avez qu'à monter et à demander s'il n'y a pas là une chambre à louer. — Parbleu! s'écrie l'un d'eux, pourquoi tremblerais-je en face d'un nihiliste, moi qui n'ai pas eu peur des boulets devant Plevna. »

Quelques minutes plus tard, il revint fort émotionné, et dit : « Je l'ai vu, je l'ai vu; c'était lui, je vous assure, c'était lui, c'était le véritable homme! »

(La conversation se faisait en français, parce que l'un des généraux ne parlait pas allemand.)

Le médium eut de la peine à calmer le général dont l'émotion était extrême, car il fallait éviter d'attirer l'attention.

Les deux autres adresses furent vérifiées de la même manière, et

le médium donna ainsi la preuve de ses facultés médianimiques. La nuit suivante, il reçut encore plusieurs renseignements concernant les nihilistes, renseignements qui furent immédiatement transmis à Saint-Pétersbourg par les généraux.

Les esprits guides du médium lui ayant conseillé, dans l'intérêt de sa sécurité, de prendre un logement pour lui seul, il vit venir chez lui le troisième jour les officiers dans un état de surexcitation extraordinaire. Ils lui racontèrent que, se trouvant au restaurant et s'entretenant en russe près d'un homme qui les écoutait en lisant un journal, cet homme les avait suivis lorsqu'ils étaient sortis; bientôt il avait été rejoint par un second, puis par un troisième, et en ce moment ils étaient devant la maison.

« Et vous venez maintenant chez moi! s'écria le médium; mais alors je suis aussi compromis! Enfin! laissez-moi les regarder. »

Comme il s'approchait de la fenêtre, il sentit qu'une force le tirait par son habit et entendit murmurer ces mots : « Dites aux trois généraux de quitter immédiatement Genève; sinon, ce soir ils seront morts. Quant à vous, vous pouvez rester jusqu'à demain, mais prenez le premier train et retournez dans votre pays. »

Le médium fit part de cet avertissement aux généraux, qui se hâtèrent d'en profiter.

Ayant rendu visite à un ami, il rentra tard chez lui. Au moment où il ouvrait la porte de la maison, de nouveau l'attouchement avertisseur se faisait sentir et il entendait murmurer : « Parlez dans le vestibule avant d'entrer. » « Qui est là? » demande-t-il. Pas de réponse. « Qui est là? Répondez, ou je fais feu. »

Il entend alors le frôlement d'une robe de soie et voit, à la lumière du gaz, une dame d'une trentaine d'années qui lui dit : « Qui êtes-vous? Qu'est-ce que ce pouvoir qui vous permet de m'empêcher de lever la main droite? Pourquoi mon bras droit est-il devenu inerte? »

Le médium fit avancer cette dame sous la lumière en disant : « Que vous ai-je fait, pour que vous vouliez me tuer?

— Vous ne m'avez rien fait à moi, répond-elle, mais bien à notre sainte mission. Vous êtes un ennemi de la Russie, et j'ai été désignée par le sort pour vous tuer. Le peuple russe vit sous un abominable régime d'oppression. Mon propre père a été déporté en Sibérie sans même savoir quelle accusation pesait sur lui. J'avais alors seize ans, et j'ai juré de le venger. Maintenant les temps sont venus. Je suis une nihiliste; mais peut-être ne savez-vous pas même tout ce qu'il y a de sacré dans ce nom.

— Que comptez-vous faire, maintenant? demande le médium.

— Cet hiver, nous ne bougerons pas; mais au printemps, toutes nos forces seront mises en œuvre pour renverser le gouvernement.

— Restez tranquilles, dit le médium. La Russie sera sauvée de l'oppression, mais ce ne sera pas par les nihilistes; ce sera par un autre pouvoir. »

Tout à coup, comme délivrée d'un charme : « Ciel! qu'ai-je fait? s'écrie cette dame. Oh! misérable que je suis. — Qu'avez-vous donc fait de si extravagant? demande le médium.

— Oh! vous ne connaissez rien des serments qui nous lient. Je suis une traîtresse. »

Le médium chercha à consoler la pauvre femme et à ranimer son courage. « Les trois Russes, lui dit-il, ne sont pas assassinés, et, quant à moi, vous pouvez dire que vous ne m'avez pas trouvé. Adieu, peut-être nous reverrons-nous dans des temps meilleurs. »

Les trois généraux auraient voulu emmener le médium avec eux à Saint-Pétersbourg; mais lui désirait passer une quinzaine de jours auprès de ses parents et y reprendre des forces pour la grande mission qui l'attendait de nouveau en Russie. Il recevait, en effet, quinze jours plus tard, des fonds qui lui permettaient de se rendre à Saint-Pétersbourg.

Je ne suis pas autorisé à divulguer ce qui se passa dès lors; mais j'ai pris note de tout ce qui m'a été communiqué par le médium, soit par lettre, soit de vive voix; de son côté, il a aussi un journal très régulièrement tenu.

Le médium eut alors presque tous les soirs, et souvent aussi dans la journée, une séance intime avec Alexandre III et la czarine. Quelquefois il parlait à l'état de trance, mais, le plus souvent, c'était au moyen d'un psychographe, instrument fort simple, dont les esprits avaient suggéré le modèle. Les lettres de l'alphabet étaient écrites sur un plateau, non dans leur ordre normal, mais rangées absolument au hasard. On se servait alors d'une soucoupe, sur laquelle une barre noire avait été tracée. On plaçait les mains sur la soucoupe, et elle se mouvait rapidement; l'empereur désignait la lettre, sur laquelle la ligne noire s'était arrêtée, et l'impératrice l'inscrivait. (La raison qui faisait préférer ce genre de communication, c'est que, nous disait-on, l'esprit directeur ne pouvait pas, avec cette méthode, être dérangé par d'autres esprits.)

(*A suivre.*)

PERLES OCCULTISTES

La Linguistique est une science qui séduit beaucoup les occultistes. Ils lui font une cour assidue. Ces soupirants sont-ils des plus heureux? Qu'on en juge.

LES CLEFS DE LA LANGUE ATLANTE.

Il n'est pas grand, le nombre de ceux qui connaissent les clefs de la langue atlante, permettant de transmuer le sanscrit en hébreu et celui-ci en chinois. (*Initiation*, avril 1897, p. 9. Papus : *La Clef de la magie noire*, étude bibliographique.)

Parmi les Brahmines, peu sont initiés aux grands mystères, et ils se reconnaissent immédiatement, en ce qu'ils possèdent les clefs de la langue atlante primitive, le *Watan*, qui sert de racine fondamentale au sanscrit, à l'hébreu et au chinois, aussi bien qu'à l'écriture hiéroglyphique.

... Nous avons *vu* de vrais initiés orientaux qui nous ont prouvé en nous donnant la clef réelle de l'Arcane A Z T, grâce au Watan, que initiation et compilation font deux. (Papus, *Traité élémentaire de Science occulte*, 1898, p. 384.)

Certes, que tous les hommes, des races les plus diverses, ayant même larynx, aient employé, pour exprimer les mêmes sensations, des interjections semblables sous toutes les latitudes; que ces exclamations aient à la longue donné naissance à des mots se ressemblant dans plusieurs langues, cela n'est pas niable.

Mais que le chinois, l'hébreu et le sanscrit proviennent tous trois d'une langue plus ancienne et inconnue du profane vulgaire, — langue que les occultistes attribuent aux chimériques Atlantes, — n'est-ce pas du domaine de la rêverie, tout uniment?

Souhaitons, sans l'espérer, que les croyants de ces singuliers dogmes linguistiques voient un jour leurs mirages se dissiper à la lumière d'une science plus sérieuse.

En attendant, félicitons-nous que Fabre d'Olivet et M. Saint-Yves d'Alveydre aient fait ces belles découvertes pour en orner l'intellect des modernes initiés.

Nous ne pouvons pourtant nous empêcher d'émettre une pensée qui évoque en nous un étonnement profond.

Comment se fait-il qu'il ne se soit pas encore trouvé des médiums puissants, pour interroger l'âme *désincarnée* d'un des derniers Atlantes les plus évolués, glorieux ancêtres du dernier des Mohicans (1)?

Que diable! On serait ainsi arrivé à arracher à l'occulte une histoire de l'Atlantide vraiment vécue. Elle aurait fait le pendant de l'histoire des Celtes, lue *dans l'Astral* par Fabre d'Olivet.

Je l'avoue ingénuement : je ne vois pas en quoi l'histoire de l'Atlantide en dictées spirites serait inférieure comme document aux visions aussi astrales que celtiques du grand Initié Fabre d'Olivet.

COMME QUOI LES HÉBREUX SONT DE RACE CELTIQUE.

... Nous montrerons que ce noble peuple (*hébreu*), qui n'a jamais connu d'autre gouvernement légitime que celui de Dieu, a dans ses veines le même sang celtique que nous, Européens aryens ou touraniens, peuples du Bélier ou du Taureau zodiacal, Ariès et Taurus. (Saint-Yves d'Alveydre, *Mission des Juifs*, p. 131.)

... On ne se trompera nullement en voyant avec Moïse (2) *dans les Hébreux*, comme dans les Arabes, dans les Bédouins et les Berbères, *les Celtes Bodhones, les Scythes errants des anciens auteurs*... (*Id., ibid.*, p. 136.)

... Déjà une partie des Celtes s'était expatriée pour fuire le despotisme des Druidesses (vers dix mille ans avant J.-C.), et avait gagné à travers les régions occupées par les noirs, la région qui fut plus tard l'Arabie. *Ce sont ces Celtes errants ou bodhones dont une partie constitua plus tard, après mille vicissitudes, le peuple hébreu.* (Papus, *Traité élémentaire de Science occulte*, 1898, p. 203.)

Pauvres Celtes! Ce n'était pas assez pour eux d'être massacrés par leurs druides (et surtout par leurs cruelles druidesses, s'il faut en croire Fabre d'Olivet!), ce n'était pas assez pour eux d'avoir vu tomber leur indépendance sous les coups de César! Il fallait que les inspirés de l'occultisme contemporain en fissent les ancêtres de ce peuple qui fut le peuple de Dieu, et qui, maudit depuis le Golgotha, est aujourd'hui le peuple juif!

Langue, mœurs, traits du visage, forme du crâne, que pèse tout cela, je vous le demande, quand on a pour asseoir sa conviction les

(1) La race atlante des occultistes est en effet la race rouge.
(2) ??

visions astrales de Fabre d'Olivet et la science de MM. Papus et Saint-Yves d'Alveydre!

C'est égal, on ne s'attendait guère à voir mêler Sémites et Aryens dans une pareille salade occultiste!

Et dire que la plupart des théories — des *hypothèses* occultistes, pour employer une heureuse expression du spirite M. Delanne (1), — sont de même valeur que leur bonne plaisanterie de l'origine celtique des Hébreux!

COMME QUOI LA TERRE NE PEUT PAS ÊTRE SPHÉRIQUE.

Accourez, Navarrais, Maures et Castillans!

Accourez du fond du Ténare, ombres légères qui fûtes en notre vallée de larmes, Képler, Copernic, Gassendi, Newton et Leverrier! Oyez les paroles du savant occultiste, M. Aug. Strindberg :

« Si la terre est une sphère, quelle courbe immense formée par les rails de chemin de fer, entre Paris et Berlin, par exemple, sans que les ingénieurs l'aient prise en considération... Si la terre est une sphère, il doit être impossible de conduire l'eau du lac Léman à Paris, dans un aqueduc bâti d'après le niveau à bulle d'air et en ligne droite d'autant que la rotation de la terre doit créer un contre-courant. — Si la terre est une sphère en rotation, un seul vent alizé devrait régner, courant d'Ouest à Est. — Si la terre est une sphère en rotation, le Danube ne pourrait jamais arriver à la mer Noire, etc. (2). » (*Initiation*, septembre 1896. *La Terre, sa forme, ses mouvements*, p. 260-261.)

Après celle-là, il faut tirer l'échelle, dira-t-on. — Non pas! Voici peut-être encore plus fort :

COMME QUOI LE SOLEIL ET LES ÉTOILES FIXES NE SONT PEUT-ÊTRE PAS DES CORPS LUMINEUX.

Preuve : regardez une planète avec la lunette : elle sera grossie. Regardez une étoile par la lunette la plus forte : elle sera amoindrie.

Question : quelles sources de lumière ont la qualité de s'amoindrir, regardées par des lentilles de grossissement?

Un faisceau lumineux que j'ai fait projeter par un trou d'un diaphragme s'amincit, regardé par une lunette.

Les étoiles pourraient donc être la lumière primitive émise par des stomates (pores) sur le ciel cristallin.

(1) « Les hypothèses occultistes, dit M. Delanne, qui ne résistent pas à un examen sérieux... » (V. *Initiation*, mars 1897, p. 274.)

(2) Et ce pauvre Galilée avec son : « *Et pourtant elle tourne!* » En voilà un qui a bien fait de mourir! Comme il souffrirait aujourd'hui! (*N. du R.*)

... Si l'on observe les constellations, on verra qu'elles se répètent et en projections renversées et toujours amoindries, ce qui indique leur nature virtuelle. La Grande Ourse renversée et amoindrie est la Petite Ourse; la Petite Ourse se réfléchit sur la coupole concave et projette les Pléiades... (*Initiation*, juin 1897. Auguste Strindberg, *les Etoiles fixes*, p. 223, 224.)

... La physique nous apprend que les rayons du soleil sont parallèles et que par là un miroir concave doit réfléchir les rayons de façon qu'ils concourent dans un foyer, situé entre le centre et le miroir.

J'ai exposé un miroir concave aux rayons du soleil, et en guise d'écran, j'ai mis du coton nitrique très mince, qui s'allume dans un foyer situé entre le centre du miroir et le milieu du rayon. Ceci prouve que le soleil est lui-même une image virtuelle. De quoi? Quelques-uns disent : de la lumière universelle, omniprésente, réfléchie par la sphère céleste... (*Initiation*, mai 1896, A. Strindberg, *Notes scientifiques et philosophiques*, p. 146.)

Admirable, n'est-ce pas! L'astronomie des occultistes va bien de pair avec leur linguistique phénoménale!

CATACLYSME COSMIQUE

... Si l'on prend un globe terrestre, on remarque de suite un fait assez curieux, c'est qu'actuellement les pointes de tous les continents qui existent sont tournées vers le sud.

Or, ce fait ne se serait produit que depuis l'engloutissement de l'Atlantide, survenu par suite d'une inclinaison de l'axe de la Terre sur l'écliptique... L'engloutissement d'un continent aurait lieu tous les 432,000 ans. (Papus, *Traité méthodique de Science occulte*, p. 164-165.)

Si l'on veut bien se reporter à notre numéro précédent (p. 177), on y verra une autre citation du Dr Papus, de laquelle il semble résulter que cette fameuse *inclinaison de l'axe terrestre* aurait été déterminée par ce fait que *la lune, destinée primitivement à faire partie intégrante de la terre, a été projetée dans l'espace!*

Et voilà pourquoi nous avons à déplorer à la fois la non-incrustation de la lune à l'état de nouveau continent terrestre, et la fin de l'Atlantide : un malheur n'arrive jamais seul! Toutefois ne plaignons pas trop les Atlantes, car qui ne paierait de sa vie une joie comparable à celle d'êtres humains dont les yeux purent s'emplir de cette vision inouïe : la Lune fuyant la Terre et s'enfonçant avec majesté dans les abîmes célestes!

. . . .

Le 22 octobre 1776, Voltaire écrivait à d'Alembert, au sujet du livre de L.-Cl. de Saint-Martin, *Des Erreurs et de la Vérité :* « *Jamais*

on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot (1). »

Convient-il d'être aussi méchant que le Patriarche de Ferney, l'illustre membre de la Loge *les Neuf Sœurs*, et d'appliquer aux œuvres des disciples ce qu'il disait de l'œuvre maîtresse de l'Ordre Martiniste? — Non. Pourquoi userais-je de ces épithètes blessantes à l'égard de si joyeuses conceptions ?

Moi, je trouve simplement qu'à ces fantaisies « de haulte gresse », comme disait Rabelais, il manque quelque chose, qui les rendrait d'une gaieté irrésistible : un peu de musique, en accompagnement discret, *pianissimo:*

Louis Dasté, *Ingénieur*.

(1) Cité par le F.·. Thory. (*Acta Latom.* Paris, 1815, t. I, p. 223.)

FICTIONS SENSIBLES DES AMPUTÉS

Les *sensations subjectives* qu'éprouvent parfois les amputés et qu'ils se plaisent à traduire d'amusante façon sont connues depuis longtemps et n'ont rien d'extraordinaire. Si elles étonnent facilement le vulgaire, elles ne déconcertent pas la science qui s'en rend compte et a plusieurs explications plausibles à en donner.

C'est à tort que les amputés disent qu'ils *ont mal* à leur main coupée, à leur membre disparu. L'illusion dont ils sont le jouet a pourtant sa raison d'être. Ils ne souffrent pas de leur membre absent, mais de son moignon ou du centre cérébral qui lui correspond. Ce moignon renferme l'extrémité des troncs nerveux, ordinairement renflée en massue, où s'est produite une abondante prolifération d'éléments anatomiques et où peuvent naître accidentellement des impressions nouvelles plus ou moins douloureuses sur le siège desquelles l'amputé est naturellement porté à se tromper.

Mais c'est probablement dans le centre cortical du cerveau, correspondant au membre amputé, que les fictions surgissent d'ordinaire : l'organe disparu avait là l'aboutissement de ses fibres sensitives, et si la plupart se sont atrophiées, plusieurs peuvent et doivent garder assez de vitalité pour réagir sous des influences encore mal connues et produire des illusions sensibles.

Dans ces conditions, il n'est pas besoin d'accepter les étranges théories du *spiritisme* et de faire appel à un *corps astral* ou *aérosome* purement hypothétique. On sait que, d'après les *occultistes* et les *spirites*, le *corps astral* se maintient toujours en rapport avec le membre qui a été séparé du corps charnel. Par suite, ce dernier conserverait la conscience de l'existence du membre perdu et pourrait souffrir à ce membre comme s'il l'avait encore. Un publiciste *spirite*, Lermina, a même rapporté à ce sujet des histoires abracadabrantes que nous ne reproduirions pas si elles n'avaient été religieusement consignées dans un ouvrage de M. le colonel de Rochas (1).

« Je visitais, raconte un chirurgien américain interviewé par

(1) *Extériorisation de la sensibilité*, note E, p. 199.

Lermina en 1881, je visitais une scierie mécanique avec des amis. L'un d'eux glissa, et son avant-bras fut saisi par une scie circulaire qui le mutila. L'amputation fut nécessaire ; on était à grande distance d'une ville. L'amputation faite, le bras coupé fut placé dans une boîte remplie de sciure de bois, et on l'enterra. Peu de temps après, mon ami, en pleine voie de guérison, se plaignit de souffrir de son bras absent, ajoutant qu'il se sentait la main pleine de sciure et qu'un clou lui blessait le doigt. Les plaintes persistant au point de lui enlever le sommeil, ceux qui l'entouraient craignaient pour sa raison, quand la pensée me vint de retourner à l'endroit où s'était passé l'accident, et si étrange que cela puisse paraître, tandis que je lavais le membre déterré pour le débarrasser de la sciure, je constatai qu'un clou du couvercle de la boîte s'était engagé dans le doigt. Ce n'est pas tout ; le blessé, qui se trouvait à plusieurs milles de là, disait à ses amis : « On verse de l'eau sur ma main ; on enlève le « clou... cela va beaucoup mieux. »

Se non e vero...

Avant de croire un mot de cette histoire, nous demandons un supplément d'information et notamment le nom et l'adresse du chirurgien. Un savant peu suspect d'hostilité à l'égard du *spiritisme*, M. Santini, a refusé de se rendre et risqué une observation presque désobligeante, à laquelle nous nous associons. « On se demande, dit-il, — tout en ne suspectant aucunement la bonne foi du chirurgien américain, — comment son ami sentait de la sciure de bois dans le creux de sa main, *mais ne sentait pas les vers qui lui rongeaient la main et l'avant-bras* (1). »

Mais ce n'est pas tout. M. Lermina raconte une autre histoire et la fait suivre de réflexions qui ne doivent pas être perdues, même venant d'un romancier.

« Une aventure à peu près semblable arriva à un nommé Samuel Morgan, employé aux machines à coudre Singer. Amputé à la suite d'un accident, il se plaignait de souffrances à l'épaule et de crampes dans ses doigts absents. On reconnut alors que le membre amputé avait été tassé si violemment dans la petite caisse où l'on avait enfermé pour l'enterrer que la main était repliée sur elle-même de façon à causer dans le membre, — s'il eût été vivant, — la douleur dont se plaignait le blessé.

« Il suffit d'ailleurs de consulter les internes de nos hôpitaux pour constater nombre de faits analogues, attribués, comme toujours, à

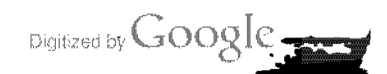
(1) *Photographie des Effluves humains*, p. 16, note.

une suggestion de l'imagination. Les Américains plus hardis, ont essayé d'utiliser ces constatations pour la meilleure guérison du patient. Ils n'hésitent pas à déclarer que la douleur physique a une répercussion durable dans la forme spirituelle (*sic*) du membre amputé. La gangrène qui se déclare après les amputations est, selon eux, la résultante de la décomposition du membre coupé. En brûlant ce membre, le danger disparaît. Seulement, comme le patient souffre pendant la crémation du membre détaché, comme s'il adhérait à son corps, il importe de l'anesthésier pendant l'opération. »

Il est impossible d'accumuler plus de billevesées en moins de lignes. Les chirurgiens d'Amérique ne méritent pas l'injure qui leur est faite : ils ont, comme leurs confrères d'Europe, une habile pratique, qui s'inspire à la source de la science, et non du *spiritisme*. Tous savent, par expérience, que les membres amputés, livrés à la décomposition en terre, n'ont aucune influence sur l'état général de leur propriétaire. L'antisepsie a d'ailleurs rendu les amputations aussi heureuses que faciles.

Mais n'insistons pas sur l'évidence, et rappelons pour terminer la jolie expérience du Dr Luys à la Charité. Un de ses malades était amputé d'un doigt. Plongé dans l'hypnose, il accusait de vives douleurs au doigt absent quand le docteur *pinçait l'air* à quelques centimètres de la main, c'est-à-dire pinçait la place où se serait réellement trouvé le doigt s'il n'avait été retranché par le couteau chirurgical. Ce phénomène serait à rapprocher de ceux que M. de Rochas prétend avoir obtenus et qu'il explique par ses fameuses théories de l'*hypnose profonde* et de l'*extériorisation de la sensibilité*; mais je dois dire que les sceptiques — et ils sont légion — ne voient là qu'un simple cas de *suggestion*. Ont-ils tort?

Dr Surbled.



HALLUCINATION

Mme B... est sujette aux hallucinations pendant le sommeil. C'est une personne très nerveuse, très impressionnable, très sensible, *un bon sujet* au point de vue de suggestion. Elle a eu, au moment de l'incendie de l'Opéra-Comique, une hallucination bien curieuse, bien caractéristique.

Elle est professeur de piano, et avait, parmi ses élèves, il y a quelques années, une jeune fille, Mlle L..., alors fiancée. — J'ai vu d'ailleurs cette jeune fille un jour. — Les parents et la jeune fille devant venir à Paris faire les acquisitions nécessaires, Mme B... leur conseilla d'aller voir jouer *Mignon*, un des opéras-comiques qu'une mère, même très prude, peut faire entendre à sa fille. — Ce qui fut dit fut fait.

Or, une nuit — la nuit de l'incendie de l'Opéra-Comique, Mme B... fut en proie à une hallucination très violente. — Elle vit tout à coup se dresser devant elle trois cercueils entourés de flammes. Cette apparition fut si vive, si impressionnante, qu'elle se réveilla avec un malaise inexprimable, et le lendemain matin, elle ne put *s'empêcher de raconter son rêve au cours de jeunes filles dont elle était chargée.*

Or, ceci se passait dans la petite ville de L... en Touraine, et les journaux n'étaient pas encore arrivés. Par le premier courrier, on apprit la nouvelle de l'incendie de l'Opéra-Comique dans la nuit. Le lendemain matin, les journaux donnaient des détails plus étendus et la liste des morts. Parmi cette liste se trouvaient M. et Mme L... ainsi que leur fille Mlle L..., les amis auxquels Mme B... avait conseillé d'aller voir *Mignon*. Et Mme B... elle-même avait l'occasion de voir se réaliser son hallucination à l'enterrement de cette malheureuse famille.

Mme B... a eu dans sa jeunesse une autre hallucination. — Elle a vu dans son sommeil son père étendu sur les dalles de la Morgue, et le lendemain, le commissaire de police venait la prier de venir reconnaître son père qui était mort subitement dans la rue, et avait été transporté à la Morgue. Mme B... m'a raconté cet événement assez dramatique, mais je n'ai pu contrôler et ne le cite que pour mémoire.

Dr L.-Léon Archambault.

(Thérapeutique contemporaine.)

REVUE DE LA PRESSE

Recueil de documents relatifs à la lévitation du corps humain, par Albert de Rochas, 1 vol. in-8° de 110 pages. (Paris, Leymarie, 1897.)

Ce livre du savant colonel n'est pas une œuvre originale, c'est, comme l'auteur l'indique dans sa préface, une compilation qui réunit les cas nombreux et plus ou moins vérifiés, d'ascension des corps humains ou de *lévitation*. Son utilité n'est pas contestable, et la critique y trouve peu à glaner.

Le chapitre V relate trop sommairement les théories proposées pour rendre raison du phénomène. Comme l'observait judicieusement ici même (n° 1, p. 7) notre éminent directeur, aucune théorie ne suffit à expliquer *tous* les cas. Dans les uns, il s'agit d'un miracle manifeste; dans plusieurs, d'une intervention démoniaque; dans beaucoup d'autres, d'une action matérielle, électrique probablement. Ajoutons que certains (dont on ne parle pas dans le camp spirite) relèvent uniquement du charlatanisme et de la prestidigitation. Pourquoi M. de Rochas n'a-t-il pas indiqué ce nécessaire partage? Pourquoi dit-il que « la grande majorité des catholiques » est d'accord avec les *médiums* Home et Eusapia pour admettre une action surnaturelle? C'est une opinion contestable.

Une dernière remarque est nécessaire. M. de Rochas, plein de son sujet, y range une foule de faits qui n'y rentrent pas. Les observations empruntées à M. de Mirville (p. 28), à Delrio, Delancre, Calmeil (p. 30), au magnétiseur Lafontaine (p. 49 et suiv.), etc., n'ont pas de rapport avec la lévitation : ce sont des cas d'agilité somnambulique ou hystérique qu'on rencontre aussi dans nombre de maladies, comme nous l'avons prouvé ailleurs (1) et qui sont familiers à tous les médecins. N'est-il pas regrettable que ces derniers n'aient pas été appelés plus souvent à contrôler les cas présumés de lévitation? Ils auraient fourni les précieux résultats de leur expérience et limité plus étroitement le champ déjà si vaste du surnaturel.

Dr Surbled.

Erratum

Page 381, ligne 13, lire *psychique* au lieu de *physique* et *physiques* au lieu de *psychiques*.

(1) *Vie psycho-sensible*, 1898, p. 253-260.

L'Apocalypse de saint Jean et le VIIe chapitre de Daniel, avec leur interprétation, par l'abbé Mémain, chanoine de Sens. (Librairies Haton et de l'Œuvre de Saint-Paul, Paris, 1898.)

Une lettre de M[gr] Lamy, vice-recteur de l'Université de Louvain, se trouve au commencement de cet opuscule; elle indique en ces termes le caractère du travail :

« Il y a longtemps, Monsieur le chanoine, que nos consciencieuses études sur la chronologie évangélique m'ont fait faire votre connaissance. Il m'est bien agréable de la renouveler à l'occasion de votre commentaire court, lucide et utile sur l'Apocalypse. »

Un commentaire de l'Apocalypse ne peut être *court* qu'à la condition de se borner à présenter une opinion personnelle, celle qu'on juge la meilleure, en faisant abstraction de tout autre. C'est le parti adopté par l'auteur, comme il le dit lui-même (p. 5); et son interprétation étant simple, peu compliquée, l'exposé s'en trouve *lucide*. Enfin il est toujours *utile* de connaître l'avis d'un homme à qui ses études permettent d'aborder un sujet aussi grave, aussi délicat, — comme il arrive pour M. le chanoine Mémain. Je ne saurais donc mieux faire que de m'en tenir à la haute appréciation de M. Lamy.

Cela dit, je me permettrai de présenter deux observations.

La première porte sur l'interprétation du premier verset du chapitre IX : M. le chanoine Mémain applique *l'étoile qui était tombée* à Luther et regarde son schisme comme *le premier malheur annoncé*.

J'avoue que cela paraît difficile à admettre et que l'opinion générale, je crois, qui voit dans cette *étoile* Satan lui-même, le « dragon » (dont la chute est nettement indiquée aux chapitres XII et IX), satisfait davantage. D'autant que Notre-Seigneur dit lui-même qu'il a vu *Satan tomber du ciel comme un éclair*. (Luc, 10 et 18.) En outre, le temps du verbe indique bien que l'époque de la chute est *antérieure* à ce que voit saint Jean : *vidi stellam de cœlo* cecidisse *in terram*. Généralement au contraire, l'apôtre dit : *cecidit*.

De plus si nous regardons du côté de Luther, nous voyons :

1° Que le titre d'*étoile*, réservé aux anges, aux saints, aux évêques ou docteurs, et d'une manière générale aux *élus* de Dieu, ne peut à aucun titre s'appliquer à lui, simple unité dans le clergé et jamais *lumière* de l'Eglise!

2° Que son œuvre n'a été, en fait, que la continuation de celle de Wiclef (1378) développée par Ziska (1414-1424), mieux encore que par Jean Huss. Le schisme d'Occident, les antipapes, le trouble profond de la société, l'esprit de révolte régnant chez les *clercs* mêmes, les rapports qui s'établissent dès le treizième siècle entre les hommes pratiquant la magie (la nécromancie, toutes les abominations), et les démons qui servent leurs passions..., en un mot la perturbation inouïe qui existait alors, rendit seule possible le succès de Luther.

L'abîme était ouvert, la pierre était levée avant sa venue! Et la société chrétienne n'en était plus à son *premier malheur!*

Cette observation ne porte, comme on le voit, que sur un point particulier de l'interpellation; mais j'ai le devoir d'en présenter une autre beaucoup plus grave. Et cependant on comprend si bien le désir de vérité chez M. le chanoine Mémain, qu'il ne me tiendra pas rigueur, j'en suis certain, de faire cette remarque.

Elle s'applique à l'importance attachée au nom de *Mahomet*. L'auteur le met en grec, Μαομεῖς, et trouve naturellement 666 « chiffre de la Bête et nom d'un Antéchrist ». (P. 42.)

Or, *Mahomet* n'est... QU'UN MOT INVENTÉ de toutes pièces par nous, es Français, pour rendre — très mal d'ailleurs — la *phonétique* du nom du faux prophète; ce nom est *M(o)hammed* et plus exactement encore *M(r)hammed*, ni *o* ni *r* n'y figurant d'ailleurs, mais le son de la lettre *h (ha)* étant *aussi dur que possible*, plus dur encore que celui du *het* hébreu. Voici très exactement les lettres de ce nom :

1° M (mym) initiale; 2° HA qui sonne plutôt *rha;* 3° *m* (mym) portant le signe *taschdyd* qui la double, — donc *mm;* au-dessus du signe doublant, celui qui indique la voyelle *e;* c'est donc en fait MME; 4° enfin D (dal) final.

En les réunissant, nous avons *M-ha-mm-e-d*, soit seulement cinq lettres, puisque *a* est compris dans *h*, et que *e*, voyelle ponctuée, n'a pas de chiffre qui lui corresponde; elle détermine le *son* de *m*.

La valeur numérique des lettres est celle-ci : M=40; d'où trois M=120; HA=8; D=4 : 120+8+4=132.

Mettre le nom en *grec* me paraît absolument arbitraire; mais enfin si l'on y tenait, encore ne trouverait-on pas 666, puisque le *t*, qui à lui seul comptait pour 300, doit absolument disparaître et se trouve remplacé par *d*, — 4.

Par conséquent, toute interprétation reposant sur le mot inventé (*Mahomet*), demeure sans base.

Cela dit, j'ajoute que si, en son temps, Mahommed fut évidemment un Antéchrist, la puissance de l'Islam paraît bien aujourd'hui détruite en tant que jouant un rôle considérable. D'autre part : ne confondons jamais, comme on le fait si souvent, les *Turcs* et les *Arabes*, puisque les Turcs, *haïs* des Arabes, sont des *tartares ouïgoures*.

Je termine en exprimant un regret et un vœu : regret que les théologiens étudiant l'Apocalypse, ne soient pas au courant de la question maçonnique-occultiste; — vœu que M. le chanoine Mémain après avoir étudié l'histoire de la secte *qui veut être la Bête*, reprenne à nouveau l'interprétation de la vision de saint Jean. C'est alors, je crois, que son nouveau livre sera non plus seulement *utile*, mais *extrêmement utile*. Il a entrevu ce rôle; malheureusement il croit que cette résurrection de la Bête ne fait que *commencer!* Ce *commencement* est vieux de plus de trois siècles!

Paul ANTONINI.
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

STATUTS

DE

L'ACADÉMIE DES RECHERCHES PSYCHIQUES

I

Il est fondé une société ayant pour objet l'étude scientifique et théologique des faits qui se trouvent sur les limites du naturel et de l'extra-naturel.

Cette société prend le nom d'Académie des recherches psychiques.

II

L'Académie fait profession d'une soumission absolue aux enseignements de l'Église.

III

Les membres de l'Académie sont résidants ou correspondants. Les premiers seuls ont voix délibérative.

IV

L'Académie est administrée par un bureau composé de : un président, deux vice-présidents, deux secrétaires et un trésorier.

Le président et les vice-présidents sont toujours des ecclésiastiques; il y a un secrétaire ecclésiastique et un secrétaire laïque; le trésorier est toujours un laïque.

Les fonctions du président durent trois ans; les autres fonctions sont annuelles: les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles.

V

Tout membre nouveau, résidant ou correspondant français ou étranger, devra être présenté au bureau par un membre de l'Académie dans une lettre exposant ses titres. S'ils sont jugés suffisants, le bureau fait connaitre à l'Académie le nom proposé. A la séance suivante, si le bureau n'a pas reçu de protestations motivées, il est procédé à l'élection au scrutin secret.

VI

Les séances auront lieu le deuxième mardi de chaque mois, 29, rue de Tournon, à 4 h. 1/2.

VI

Des lettres de convocation seront adressées chaque fois à tous les membres avec l'ordre du jour.

VII

Les séances commenceront et se termineront par la prière.

Toutes les communications importantes seront faites par écrit: on pourra également rédiger en vue du procès-verbal, les observations présentées au cours d'une discussion.

VIII

Tous les membres de l'Académie versent une cotisation annuelle de 5 francs.

L'excédent des recettes, tous frais payés, servira à l'achat de revues et de livres (fondation d'une bibliothèque technique).

Le trésorier présentera les comptes, chaque année, à la première séance.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LE CORPS ASTRAL

I

M. de Rochas attribue à la force psychique dont nous venons de parler, les phénomènes suivants : l'extériorisation de la sensibilité ou de la motricité; l'extériorisation de la forme d'un membre ou même d'un corps tout entier; la lévitation; la vue à travers les corps opaques ou à de très grandes distances; la suggestion verbale ou mentale, immédiate ou à échéance; la télépathie, soit pour la pensée, soit pour les sensations, soit pour les formes; les visions ou apparitions d'autres êtres que les vivants; la prévision.

A notre avis, c'est trop, c'est beaucoup trop, il nous semble impossible, par exemple, de démontrer scientifiquement et philosophiquement que la force psychique seule, et agissant par elle-même, produise l'apparition des défunts et des vivants.

Sur ce point et sur quelques autres, nous formulerons plus tard nos réserves et nos objections.

L'expression de *force psychique* employée dans cette circonstance nous semble inexacte, et nous estimons qu'il faut y renoncer si l'on veut dissiper les ténèbres d'un problème qui est déjà si obscur.

Nous distinguons deux éléments dans les phénomènes merveilleux dont nous voulons nous occuper : 1° une force nerveuse ou neurique, peu connue, mal définie, offrant des analogies frappantes avec la lumière, le magnétisme et l'électricité; 2° l'âme qui, par sa volonté, tantôt d'une manière consciente, tantôt d'une manière inconsciente, se sert de cette force pour produire des phénomènes merveilleux.

Dans l'univers matériel, les forces sont soumises à des lois physiques, chimiques, mécaniques, et elles sont *déterminées*. Dans l'homme, ces forces prennent un caractère différent, elles échappent au déterminisme mécanique, elles passent sous la domination de l'âme et sous sa direction : c'est en elle qu'il faut chercher la causalité.

L'expression de force psychique n'établit pas suffisamment le rapport de l'âme au fluide nerveux.

Ailleurs, M. de Rochas se ravise, et, avec la sagesse et la pénétration qui le caractérisent, il reconnaît que, parmi les phénomènes merveilleux dont nous avons fait l'énumération, il s'en trouve quelques-uns dont il faut demander l'explication à *un esprit étranger*, ou plutôt aux esprits, et, selon nous, aux esprits mauvais. Il est bon d'avoir le courage de ses convictions.

« Une des propriétés essentielles et caractéristiques de cet agent subtil, écrit M. de Rochas, est d'obéir à la volonté, aux ordres de l'âme. On conçoit donc que lorsqu'il est extériorisé en quantité suffisante, il puisse tomber sous la domination d'un esprit étranger et produire alors des phénomènes d'un ordre particulier, tels que les possessions, les apparitions et certains mouvements d'objets matériels, *phénomènes qui sortent du domaine de la physique, puisqu'il n'y a plus de lois possibles là où intervient une direction intelligente* (1). »

M. de Rochas reconnaît donc avec nous que la force psychique *seule*, n'explique pas, ne peut pas expliquer les possessions, les apparitions, certains mouvements d'objets matériels ; il reconnaît que cette force est aux ordres de l'âme d'une manière habituelle ; il conçoit avec nous que cette force tombe quelquefois, par la défaillance de notre volonté, sous la domination d'un esprit étranger.

C'est notre thèse, et nous sommes heureux de la trouver exposée avec autorité et avec clarté par un esprit dont nous apprécions l'élévation et l'impartialité.

(1) A. de Rochas. *Les Propriétés physiques de la force psychique.*

II

Mais certains psychologues ne se contentent pas de ce fluide nerveux pour expliquer des phénomènes merveilleux; ils veulent nous ramener à Paracelse, à Basile Valentin, à Van Helmont, à Cudworth, et nous faire croire qu'il existe entre le corps et l'âme un troisième principe, différent de l'un et de l'autre, *archée* ou corps astral qui préside à tous les phénomènes de la vie matérielle et qui peut se détacher de nous.

Ils invoquent le témoignage des Hindous, des Égyptiens, des Chaldéo-Assyriens, des Hébreux; ils prétendent voir entre le corps et l'âme, pendant la vie, une *aura* ou *Evestrum* qui s'attache à notre corps comme son ombre, son double et qui ne se sépare jamais de lui. Cet *Evestrum*, si l'on en croit Paracelse, aurait d'étranges privilèges : il porterait imprimés en lui les événements futurs, et il serait ainsi le principe des visions, des apparitions et des prophéties; il produirait une exaltation passagère des sens, et agirait en même temps, d'une manière particulière et intense sur la vue et sur l'ouïe; il pourrait ainsi nous faire entendre des voix et des sons, une musique harmonieuse et des paroles qui feraient penser: il annoncerait la mort prochaine du sujet par des mouvements de meubles, par des coups frappés, par des bruits inusités; il resterait uni après la mort, sympathiquement à la partie immortelle de l'individu. et il pourrait alors « jusqu'à un certain point, et dans des conditions particulières, révéler l'état d'âme de la personne à laquelle il a appartenu ».

« Enfin, ajoute M. Bosc, si nous nous en rapportons à Paracelse, le corps astral est plus actif chez l'homme endormi que chez l'homme éveillé, c'est pourquoi l'homme peut avoir des rêves prophétiques. »

Les occultistes contemporains prétendent avoir découvert dans chaque homme, entre le corps que nous voyons et l'âme que nous ne voyons pas, un spectre fluidique, repro-

duction fidèle de notre corps matériel ; c'est le *corps astral.* Il serait doué des plus étranges propriétés.

Sans briser le lien souple et mystérieux qui le tient toujours uni à notre âme, cet astral peut voyager et sortir de la prison de notre corps matériel : il va découvrir ce qui se passe au loin, à une distance illimitée et nous le répète ; c'est la lucidité et la clairvoyance ; il se fait voir, dans certaines circonstances, malgré l'obstacle de l'espace et des corps, et nous explique ainsi le phénomène de l'apparition des vivants ; il ne se sépare jamais de l'âme, dans son immortalité, et c'est lui qui devient le fantôme des morts ; il peut troubler, par ses apparitions, le sommeil et les rêves de nos amis, pendant la vie ; il viendra même, toujours dans le mystère, trouver votre corps astral, s'entretenir avec lui, dans d'indéfinissables communications, vous avertir, vous protéger, et vous aurez ainsi l'explication des pressentiments et des prévisions. Sa puissance et son rôle seraient donc très étendus, et il nous permettrait d'expliquer, s'il était réel, les rêves, les pressentiments, les prévisions, l'action à distance et les apparitions.

C'est lui qui entre en rapport avec les esprits. On lui donne aussi le nom de *double*, de *corps fluidique*, de *périsprit*, mais les occultistes, dont nous exposerons l'hypothèse éphémère, préfèrent lui réserver le nom de *corps astral.*

Ce qui nous surprend, c'est que ces psychologues prétendent que cette théorie du corps astral a toujours fait partie de l'enseignement chrétien. Spirites, occultistes, théosophes, divisés sur d'autres points, s'accordent dans cette même affirmation, et M. de Rochas a dit :

« J'exposerai la théorie du corps fluidique, théorie qui, admise par les philosophes de l'Orient et *par les Pères de l'Église*, semble aujourd'hui se confirmer par des preuves objectives (1). »

Si nous acceptons volontiers la thèse d'un fluide magnétique ou nerveux, sécrété par les cellules en vibration du cérébro-spinal, distribué le long des cordons nerveux, et placé

(1) A. de Rochas. *L'Extériorisation de la motricité*, p. 497.

sous les ordres de l'âme, avec tous nos organes, nous ne pouvons pas accepter l'hypothèse inutile et gratuite d'un corps astral, indépendant, qui serait par sa vertu propre, le principe des apparitions et des prédictions : une telle hypothèse détruirait l'unité de la personne humaine et l'autorité de la conscience ; elle est en opposition avec l'enseignement chrétien qui n'autorise pas l'hypothèse d'une âme unie à deux corps dans le même individu.

III

Les spirites ont voulu voir un ancêtre dans saint Paul, qui a parlé le premier d'un corps spirituel ; pour eux, le corps spirituel, c'est le corps astral.

Mais quand on lit attentivement le texte de saint Paul, dans la première Épître aux Corinthiens, chapitre xv, on voit bien qu'il n'y a rien de commun entre ces deux corps.

Saint Paul parle de la transformation glorieuse qui aura lieu à la fin des temps, le jour de la résurrection générale, et il nous apprend que le corps des élus deviendra un corps *spirituel*, impassible, agile et lumineux. Il annonce cette transformation comme un grand événement qui doit nous remplir de joie et d'espérance.

Que si nous devons à Adam prévaricateur, ce corps charnel, grossier, troublé par la sensualité, c'est aux mérites de Jésus-Christ, c'est à sa miséricorde et à sa grâce qu'il faut attribuer l'origine du corps céleste, dépouillé de ce qu'il avait de corruptible et de grossier.

Assurément, rien ne rappelle dans cette page théologique de l'Apôtre, un principe intermédiaire entre le corps et l'âme, un corps astral.

« Comme une semence, dit saint Paul, le corps est mis en terre dans un état de corruption, et il ressuscitera incorruptible.

Il est mis en terre tout difforme, et il ressuscitera glorieux. Il est mis en terre privé de mouvement, et il ressuscitera plein de vigueur.

Il est mis en terre comme un corps tout animal, et *il ressuscitera comme un corps tout spirituel.* Comme il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel, selon qu'il est écrit :

Adam, le premier homme, a été créé avec une âme vivante, et le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant.

Mais ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier, c'est le corps animal et ensuite le spirituel.

Le premier homme est le terrestre, formé de la terre, et le second homme est le céleste qui vient du ciel.

Comme le premier homme a été terrestre, ses enfants sont aussi terrestres, et comme le second homme est céleste, ses enfants sont aussi célestes.

Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste.

Je veux dire, mes frères, que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, et que la corruption ne possédera point cet héritage incorruptible. »

Voilà ce que dit saint Paul, et ses commentateurs l'expliquent ainsi : Adam, comme chef de tout le genre humain, a reçu dans la création une vie corporelle qu'il communique à tous ses descendants, et Jésus-Christ, le second Adam, comme chef de tous les élus, a reçu la plénitude de l'Esprit-Saint, par lequel, après s'être ressuscité lui-même, il ressuscitera les élus, et leur communiquera une vie glorieuse et immortelle.

Mais l'âme ne peut entrer dans le royaume de Dieu, si elle n'est affranchie des passions charnelles ; ni le corps jouir de la vie éternelle et glorieuse, s'il n'est dépouillé de ce qu'il a de grossier et d'incorruptible.

Nous sommes ici, au cœur de la théologie, et rien ne nous paraît plus éloigné de la pensée de saint Paul que la théorie du corps astral : c'est, en effet, notre corps visible et matériel qui sera transformé.

Dans les autres passages cités avec complaisance par les partisans du principe vital, nous retrouvons invariablement la même confusion.

Quand saint Paul oppose l'esprit à la chair, l'homme nou-

veau au vieil homme, c'est-à-dire l'homme selon Adam et l'homme selon Jésus-Christ, l'homme de la nature à l'homme de la grâce; quand il nous parle de l'antagonisme qui règne entre la loi des membres et la loi de l'esprit, il nous fait voir l'âme, toujours une, livrée à des sollicitations diverses, contraires, tantôt poussée au bien, tantôt inclinée au mal, mais il n'entend pas parler de deux âmes ni de deux corps. Aucun interprète autorisé ne se permettrait de dénaturer ainsi la pensée de saint Paul.

IV

Dans la première Épître aux Thessaloniciens, chapitre v, verset 23, saint Paul dit encore :

« Que le Dieu de paix vous donne une sainteté parfaite, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, se conservent sans tache pour l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Cette distinction de l'âme et de l'esprit a été souvent rappelée par les vitalistes qui ont cru y trouver la justification de leur système. Il suffit, cependant, de se rappeler l'explication classique de cette distinction pour ne pas la confondre avec l'hypothèse du principe vital et du corps astral.

Nous pouvons considérer l'âme sous un double point de vue, dans ses rapports avec le corps et dans ses rapports avec les vérités supérieures qui sont la lumière de la raison. L'esprit, c'est la partie la plus élevée de l'âme qui cherche la vérité; l'âme, c'est le même principe, c'est la même réalité, qui informe et qui anime le corps. L'âme et l'esprit, c'est toujours la même réalité considérée sous deux aspects différents.

Une chose à remarquer, écrit J. Tissot, c'est que Hugues de Saint-Victor donne la synonymie entre l'âme et l'esprit et qu'il semble bien n'être en cela que l'organe d'une opinion universellement reçue (1). Or, l'âme et l'esprit sont une même

(1) Albert le Grand donne aussi une synonymie analogue. *Comp.*, lib. II, cap. LXXXI p. 129.

chose substantiellement, c'est-à-dire que l'esprit seul existe à ce titre, véritablement : l'âme n'a pas d'existence propre, elle n'est qu'une fonction de l'esprit, la fonction végétative ou organique. L'esprit est donc tout à la fois le principe substantiel de la pensée et de la vie.

Il n'y a donc pas deux âmes en nous, ajoute saint Victor, l'une qui pense et l'autre qui nous fasse vivre : la pensée et la vie ne sont que les deux effets d'une même cause seconde, d'un même principe, et le corps humain ne pourrait pas vivre sans la raison.

« En tout cas, observe M. Tissot, il n'en reste pas moins remarquable que ceux-là ne comprennent pas les théologiens du moyen âge, qui s'imaginent que par les mots *esprit* et *âme*, ces théologiens entendent deux principes substantiels différents (1). »

V

Les Pères de l'Église grecque et de l'Église latine ont enseigné avec la même clarté et une égale énergie cette étroite union de l'âme et du corps, et cette absence de tout intermédiaire, ou d'un corps astral. Saint Grégoire de Nysse nous apprend qu'il y a dans l'homme une vie nutritive, dépourvue de sentiment, une vie sensitive et nutritive, et enfin, la vie plus haute, la vie raisonnable qui comprend les trois vies sensitive, végétative et raisonnable. Et afin d'éviter toute confusion, il ajoute : Que personne en raison de cela ne suppose qu'il entre dans le composé humain trois âmes circonscrites dans des limites déterminées, en sorte que la nature humaine serait un assemblage de plusieurs âmes. Mais l'âme vraie et parfaite est aussi une par sa nature.

Ainsi, le saint docteur nous rappelle que, parlant de l'âme, de l'esprit et du corps, saint Paul ne fait pas allusion à trois substances différentes, mais à trois degrés de vie que l'on retrouve en nous.

Nous pourrions citer encore les déclarations aussi formelles

(1) Tissot. *La Vie dans l'homme*, p. 302.

de saint Basile, de saint Jean Chrysostome, de saint Jean Damascène, et rappeler que cet enseignement sera plus tard exposé, développé, confirmé par les plus grands théologiens.

L'Église latine ne se sépare pas de l'Église grecque dans cette grave question de l'union de l'âme et du corps. Saint Augustin étudie la question en philosophe et en théologien; il reconnaît l'unité de l'âme et la pluralité de ses facultés et de ses puissances, il en étudie le mouvement, l'évolution et les rapports avec la vie morale qui rapproche l'âme de Dieu.

Au dernier degré, nous rencontrons la vie végétative qui nous est commune avec les plantes et les animaux. L'âme, dit le saint docteur, vivifie le corps, le nourrit, l'entretient, le conserve dans sa forme et dans son état, le fait croître, grandir, engendrer; elle produit dans le corps ce que la vie produit dans les végétaux.

Plus haut, c'est la vie sensitive qui nous est commune avec les animaux, et déjà la vie apparaît avec plus d'éclat. Plus haut, encore, c'est la vie supérieure de la raison qui n'appartient qu'à nous, elle n'appartient ni aux plantes ni aux animaux.

Mais c'est bien toujours la même âme qui remplit ces fonctions diverses par une action directe et immédiate, c'est elle qui est le principe de la vie végétative, animale et rationnelle, de la pensée et de la vie (1).

Saint Augustin connaissait Platon, Aristote et Plotin, il avait étudié, à la lumière chrétienne, et avec les données de la révélation, leurs systèmes sur l'âme et sur la vie, il les reproduit, avec plus de concision, d'exactitude, et avec cette chaleur communicative d'un apôtre qui voit dans la science philosophique un auxiliaire pour ramener les âmes à Dieu.

Aussi, il ne s'arrête pas à la vie rationnelle dans la description des puissances de l'âme, il nous fait connaître encore au delà, et plus haut, quatre degrés dont le dernier est la vision intuitive et le pur amour.

(1) S. Aug. *De quantitate animæ*, cap. xiii; *De spiritu et anima; Locutiones de Genesi* in xxxvii; *De duabus animis contra manicheos*.

VI

Les théologiens scolastiques, qu'ils suivent Aristote ou Platon, sont restés étrangers à l'hypothèse gratuite d'un intermédiaire entre l'âme et le corps, C'est en vain que les vitalistes de l'école médicale de Montpellier et les néo-spirites de notre temps ont essayé de trouver parmi eux des ancêtres favorables au principe vital ou au corps astral.

Albert le Grand continue avec la même exactitude et la même précision l'enseignement de saint Augustin. « L'âme, dit-il, possède trois modes d'action : végéter, sentir et raisonner. De là une triple puissance en elle. Mais ces trois puissances réunies dans l'âme humaine ne forment point trois essences distinctes. Notre âme, au contraire, est essentiellement une, malgré cette triple fonction, malgré même l'apparition successive de chacune d'elles en nous. De plus, ces trois facultés, malgré la succession des fonctions qui leur correspondent, ne se succèdent point ainsi l'une à l'autre, ne procèdent point l'un de l'autre : toutes les trois ont également leur raison immédiate dans l'âme, et une âme qui ne possède qu'une faculté n'en est pas moins une âme douée de la triple fonction d'engendrer, de développer et de nourrir (1). »

Tout en reconnaissant que l'âme est le principe des phénomènes qui se produisent dans le corps humain, Albert le Grand ne dit pas clairement qu'elle en soit le principe immédiat, car il prétend que l'âme est dans le sang, et que, par le sang, base de toute la nutrition, elle agit sur toutes les parties du corps et autour de nous.

Cette observation du maître de saint Thomas nous permet de rester dans la grande tradition théologique, en disant que c'est par le fluide nerveux, ou fluide neurique que l'âme produit les phénomènes que nous pouvons constater dans le corps humain.

Saint Thomas continue et développe l'enseignement de

(1) Albert le Grand. *Compend. theolog.*, p. 130, 131, 161, 162.

son maître Albert le Grand. Il n'y a dans l'homme qu'une seule âme, c'est elle qui est le principe de la vie organique, de la vie sensitive et de la vie intellectuelle; elle renferme les propriétés de l'âme nutritive des plantes et de l'âme sensitive des animaux. Elle contient plutôt le corps qu'elle n'en est contenue, elle explique plutôt l'unité du corps que celle-ci l'unité de l'âme (1). Et sur tous ces points, on ne saurait trop admirer la rigueur puissante et la précision du saint Docteur.

La pensée de saint Thomas est contenue dans cette formule classique : *L'âme est la forme du corps.* Et cette union est telle qu'elle ne souffre aucun intermédiaire, qu'elle ne peut pas comporter la présence d'un autre corps (2).

VII

Quand on a lu et médité ces textes si nombreux et si précis des Pères de l'Église grecque et de l'Église latine, des philosophes chrétiens et des grands théologiens qui ont fondé les écoles célèbres dont nous suivons encore aujourd'hui l'enseignement autorisé, on demeure convaincu, malgré les affirmations des vitalistes et des partisans d'un corps astral, qu'il n'existe pas de substance intermédiaire et indépendante entre l'âme et le corps; on voit que telle est la pensée de l'Église et que les spirites doivent renoncer à l'espoir de trouver des ancêtres parmi nos docteurs et nos théologiens.

Nous pouvons, d'ailleurs, invoquer encore en notre faveur l'argument d'autorité.

Dans le Concile œcuménique de Vienne, tenu en 1311, sous le pontificat de Clément V, nous lisons cette condamnation :

Nous condamnons avec l'approbation du Sacré Concile, comme erronée et contraire à la foi catholique la doctrine de ceux qui ont la témérité de prétendre que l'âme ou la

(1) Quest. 76. art. 1, 3, 5.
(2) *Cum anima uniatur corpori non ut motor tantum, sed ut forma, impossibile est uniri corpori hominis vel cujascumque animalis, mediante aliquo corpore.* (Qu. 76, art. 7.) Dans l'article 8, saint Thomas développe encore cette pensée, et il explique en quel sens l'âme tout entière est présente à tous les points du corps qu'elle informe, en sa qualité de forme substantielle.

substance intellectuelle n'est pas, *vere ac per se,* la forme du corps humain... nous décrétons qu'il faut tenir pour hérétique celui qui oserait soutenir que l'âme rationnelle ou intellectuelle n'est pas, essentiellement et par elle-même, la forme du corps humain.

Au Concile de Latran, tenu en 1513, Léon X rappelle la définition de Clément V, et la confirme, en affirmant de nouveau, avec la même autorité que l'âme est *essentiellement, et par elle-même,* la forme du corps humain.

Dans un Bref célèbre adressé à l'archevêque de Cologne, en 1857, Pie IX condamne les erreurs de l'abbé Gunther, et lui reproche de méconnaître la doctrine catholique qui nous enseigne que l'âme raisonnable est réellement, et par elle-même, l'unique forme du corps.

Le 30 avril 1860, le Pape adresse un Bref à l'évêque de Breslau ; il y renouvelle les condamnations portées contre le vitalisme de Gunther, il blâme le chanoine Baltzer, de l'Université de Breslau, il le condamne, et lui rappelle que « c'est une doctrine étroitement liée au dogme, la seule acceptable, une doctrine enseignée par les Docteurs de l'Église les plus autorisés, celle qui soutient que l'âme intelligente est aussi le principe du mouvement et de la vie du corps humain. »

Ni la philosophie, ni la Tradition chrétienne, ni les Pères de l'Église n'autorisent donc l'hypothèse fausse de ce corps astral placé en nous, entre l'âme et le corps matériel. Ce corps astral qui sortirait de nous, tantôt dans le sommeil et tantôt dans la veille, pour traverser l'espace et faire apparaître notre image en divers lieux ; ce double qui produirait les phénomènes de lévitations et de hantise est une fable et une erreur grossière ; il ne faut pas s'y arrêter.

Ne donnez pas le nom équivoque de corps astral au fluide nerveux qui s'écoule continuellement de nous, qui s'échappe ou se dégage de toutes les parties de notre système nerveux et qui rayonne ou ondule dans l'espace, à des distances qui nous sont encore inconnues. Ce fluide n'a pas la consistance, la force et la ressemblance de ce corps vivant et matériel que nous voyons, que nous sentons et que nous touchons.

Notre personne n'est pas formée d'une âme et de deux corps; elle est formée d'une âme et d'un corps.

VIII

On sent quelquefois le besoin de méditer l'enseignement fortifiant de nos grands théologiens catholiques pour retrouver sa vigueur, et pour reposer l'esprit, fatigué des faux mirages, des tableaux vacillants, des pénombres dangereuses que l'on rencontre trop souvent dans les systèmes contemporains sur l'âme, le corps et la vie.

Le flambeau de la science ne suffit pas pour s'aventurer dans certaines régions, pleines de ténèbres et de périls, il y faut aussi le flambeau de la foi.

Élie Méric.

LE DÉMONIAQUE DANS LA VIE DES SAINTS

I. — Quelques réflexions préliminaires.

En son numéro d'octobre, la *Revue*, par la plume de son éminent directeur, approuvait les signes ou critères d'une apparition réellement objective donnés par Alfred Russell Wallace. Ces signes sont les suivants :

Simultanéité de perception par plusieurs personnes ;

Changement de situation du fantôme par rapport aux observateurs ;

Impression produite sur des animaux domestiques ;

Effets physiques causés par la vision ;

Photographie du fantôme, ou, ce qui est plus décisif encore, moulage d'un membre de l'apparition.

Evidemment, en cette étude sur les apparitions démoniaques dans la vie des Saints, il ne saurait être question de photographie, ni de moulage. Sauf ces deux points par trop modernes, sauf peut-être aussi l'observation concernant les animaux domestiques, je ne fais pas difficulté de m'approprier les critères susindiqués, en les modifiant quelque peu, et en les complétant, pour les adapter à mon sujet.

J'aurai d'abord à fournir la garantie relative au narrateur. Est-ce un auteur grave et sérieux? Comment les faits qu'il raconte sont-ils venus à sa connaissance? S'il les tient de la bouche du saint lui-même auquel ils sont arrivés, ou de la bouche de ses disciples encore vivants, si les faits ont été contrôlés au moins d'une manière générale (1) par l'autorité de l'Église, il me semble que l'on ne peut exiger des gages d'authenticité plus formelle.

(1) Je dis : *d'une manière générale* L'Église ne garantit pas tel ou tel fait en particulier d'apparition démoniaque, comme elle garantit tel ou tel miracle. Mais elle reconnait ces faits d'une manière générale, quand elle dit, dans les légendes du Bréviaire ou dans une Bulle de béatification, que tel saint a eu à soutenir des luttes contre les démons; ou bien quand elle accorde une autorité aux documents desquels ces faits sont tirés, par exemple en en faisant lire des extraits dans les offices publics, en y puisant les miracles qu'elle approuve.

J'aurai ensuite à analyser les faits eux-mêmes. Je me suis engagé à produire des faits extérieurs, ayant une incontestable réalité objective. Or, cette réalité objective me paraît suffisamment établie, s'il est démontré :

Ou bien que les faits se sont passés publiquement, ou tout au moins en présence de plusieurs personnes;

Ou bien qu'il en est résulté des effets physiques dûment constatés.

Par effets physiques, j'entends : si le saint a été battu par le diable et relevé moitié-mort par ses disciples; si le bruit des coups et les clameurs de l'esprit infernal ont été entendus par des témoins; si le diable a laissé des traces de son passage, et notamment cette horrible puanteur, qui est un des signes les plus fréquemment indiqués de sa présence.

J'aurai certainement à citer des faits étranges. Cette étrangeté ne saurait leur être opposée comme fin de non-recevoir. Du moment qu'ils proviennent du diable, il n'est pas étonnant qu'ils se présentent avec une allure bizarre et troublante, avec un aspect hideux et effrayant.

M. l'abbé Ribet consacre, *dans sa Mystique divine*, un chapitre très abondant et très documenté aux apparitions du diable. (*Mystique divine*, t. II, chap. XI.) Je pourrais me contenter d'y renvoyer. Si j'entreprends à nouveau le travail, ce n'est pas dans l'espérance de mieux faire, mais uniquement pour le présenter sous une forme qui répondra plus directement aux exigences de la critique.

Avant d'entrer dans l'énumération des faits, il n'est pas hors de propos de prévenir quelques difficultés qui pourraient embarrasser l'esprit du lecteur.

Pourquoi le diable apparaît-il aux saints de préférence au commun des fidèles? C'est que les saints ont surmonté les tentations ordinaires; alors l'esprit mauvais, en désespoir de cause, tente les grands moyens, il essaie d'intimider les serviteurs de Dieu par des visions effrayantes, de les terrasser par des assauts furieux.

Pourquoi se montre-t-il à certains Saints, et non à d'autres? Il est impossible de le dire d'une manière positive. Cela rentre dans l'ordre des secrets jugements de Dieu. On serait tenté de croire que le diable persécute surtout les saints, qui étant des convertis, ont secoué son joug tyrannique. Et pourtant il s'est acharné, avec une furie sans pareille, sur des saints et des saintes qui ont toujours été, dès leur bas âge, des anges de pureté.

Pourquoi, toutes proportions gardées, a-t-il attaqué d'une manière plus agressive les solitaires, que les saints vivant en communauté

ou dans le monde? C'est que les premiers, séquestrés de toute créature, placés en dehors des appâts du vice et des séductions du péché, n'offraient aucune prise au diable, qui en était réduit à les assaillir en face et comme à visage découvert.

On remarquera aussi que l'esprit infernal apparaît fréquemment aux saints à l'article de la mort. Cela n'est pas surprenant. Il essaie désespérément de troubler leur agonie. Bossuet tient qu'il osa se montrer aux regards de Jésus agonisant sur la croix. Mais pour l'ordinaire, ce n'est qu'un horrible fantôme aussitôt chassé!

Les apparitions du diable affectent toutes les formes, c'est le véritable Protée de la fable : déguisement en ange de lumière ou même sous les traits du Sauveur; aspect d'une femme lascive; apparence d'un géant tout noir, épouvantable, ou même hideusement mutilé; formes fabuleuses, moitié humaines, et moitié bestiales; formes purement bestiales. Il lui arrive parfois de se mêler sous des traits communs, au commerce ordinaire de la vie.

Ces quelques remarques préliminaires suffisent. Je range les faits que j'avance par ordre de date, afin de montrer qu'à toutes les époques le diable a employé les mêmes ruses et les mêmes violences, et de donner à ma démonstration ce caractère d'universalité qui est invincible.

II. — L'Ère des Persécutions.

L'ère des persécutions ne nous offre pas beaucoup d'apparitions du démon. La raison en est simple. Aux époques de persécutions violentes, le diable se sert des tyrans et des bourreaux pour mettre à l'épreuve la foi des chrétiens; il n'a pas besoin, comme dans les temps de paix, de se faire lui-même le tentateur et le tortionnaire des serviteurs de Dieu.

Consultez d'ailleurs les actes des martyrs : ce n'est pas proprement leur vie qui est racontée, mais simplement leur interrogatoire qui est reproduit et la série de leurs tourments qui est détaillée. D'après l'affirmation formelle du Sauveur, c'est l'Esprit-Saint qui parle en eux et qui leur inspire une joie surhumaine au milieu des tortures les plus atroces. Par contre, c'est le diable qui agit dans leurs persécuteurs, et qui les stimule à inventer des raffinements de cruauté que l'homme, laissé à lui-même, n'oserait se permettre vis-à-vis de son plus mortel ennemi. L'esprit mauvais, qui organisa le drame de la passion du Fils de Dieu, n'apparaît que trop visiblement aux martyrs dans la personne de leurs juges iniques et de leurs bourreaux

inhumains. Il n'y a pas lieu de s'étonner s'il n'emploie pas d'autre mode d'agression.

Et néanmoins on trouve en plusieurs actes des martyrs des faits d'apparitions démoniaques. En voici qui se présentent à moi dans les premiers volumes des Bollandistes.

Saint Potitus est un enfant de treize ans, d'une virginale innocence. Le diable lui apparaît sous les traits du Sauveur; éclairé d'en haut, il démasque l'illusion. Alors l'esprit infernal se transforme en taureau furieux, et fait mine de fondre sur lui; mais le saint enfant se munit du signe de la croix, et l'horrible fantôme s'évanouit. Quelque temps après, Potitus est appréhendé comme chrétien, et cueille, avec une constance admirable, la palme du martyre. (*Act. SS.* Jan., t. II, p. 37.)

Les actes de saint Julienne, martyre au IV[e] siècle, nous retracent le long colloque qu'elle eut avec le démon Bélial. Celui-ci lui apparaît transfiguré en ange de lumière, et essaie de lui persuader l'apostasie; la vierge indignée, d'un semblable langage, contraint son interlocuteur infernal de se découvrir. Il se plaint et se lamente de ce que, après avoir séduit et vaincu tant d'hommes, il est déjoué et terrassé par de simples femmes. Sainte Julienne le tient comme enchaîné; il la conjure qu'elle veuille bien le laisser partir; elle lui permet de disparaître dans une fosse pleine d'immondices. (*Act. SS.* Feb., t. II, p. 876.)

Les actes de saint Potitus ont un très beau caractère; et rien n'autorise à révoquer en doute leur authenticité. Quant aux actes de sainte Julienne, ils n'ont pas été à l'abri de la critique; mais les Bollandistes déclarent que les attaques dirigées contre eux ne leur semblent pas justifiées (1).

Arrivons à des documents d'une plus haute valeur, et d'une autorité incontestée.

III. — Saint Antoine et les Pères du Désert.

En première ligne, soit dans l'ordre des temps, soit pour l'importance et la valeur du document, se présente la *vie de saint Antoine* par saint Athanase, patriarche d'Alexandrie et docteur de l'Église.

L'illustre confesseur de la divinité du Verbe, en envoyant son livre aux moines, leur déclare n'y rien avancer qui ne soit

(1) Je le répète, je ne donne ces deux faits relatifs à des martyrs, que pour montrer la continuité de la tradition chrétienne sur les apparitions démoniaques.

absolument certain. « Je vous raconte, leur dit-il, ce que j'ai appris moi-même de la bouche d'Antoine dans les nombreuses visites que je lui ai faites, ou de la bouche de celui qui demeura longtemps avec lui, et qui le fournissait d'eau. » Il ajoute que son récit n'est que la moindre partie des merveilles accomplies par le grand serviteur de Dieu.

La genèse des tentations de saint Antoine est très intéressante à suivre. Le diable commence par exciter en lui un tourbillon de pensées formées de réminiscences mondaines. Puis il l'attaque par des illusions nocturnes, par des fantômes lascifs. Antoine reste inébranlable. Alors le diable se montre visiblement à lui dans toute la hideur qui lui convient (1). C'est tout d'abord un enfant horrible et noir, qui se roule à ses pieds et se lamente en lui disant : « J'en ai séduit beaucoup, trompé beaucoup, et me voilà vaincu par ta pénitence Je suis l'esprit de fornication. » — Antoine répond : « Oui, en vérité, tu es bien méprisable. Ta noirceur et ton âge font voir le peu que tu vaux. Le Seigneur est mon soutien, je triompherai de mes ennemis. » — Telle fut la première victoire de saint Antoine sur le démon.

Cependant notre saint se retire dans un sépulcre abandonné. Alors le diable en vient contre lui, par une progression logique, à la violence ouverte. Ce sont là ces fameuses tentations de saint Antoine qui ont été vulgarisées par la peinture. Une fois les démons se jettent sur l'athlète du Seigneur, et le laissent comme mort; ses disciples accourent au bruit, ils le relèvent inanimé et ne respirant plus. Une autre fois ils font irruption dans le réduit du saint, et se précipitent sur lui sous des formes bestiales; ils le battent, le mordent, le traînent çà et là comme un chien traîne une guenille. Antoine brave toute cette bande hurlante et sifflante. « Si vous avez tant soit peu de force, dévorez-moi donc! Votre multitude même, et ces formes bestiales que vous prenez sont un indice de votre faiblesse. Le signe de la croix et ma confiance dans la Seigneur me rendent invincible. » A ce moment, le Seigneur fait pénétrer un rayon de lumière dans ce cloaque de démons; ils s'évanouissent en un clin d'œil, et le saint se trouve guéri de toutes ses blessures. Il soupire vers son libérateur : « Où donc étiez-vous, ô bon Jésus? » Une voix répond : « Antoine, j'étais là présent, j'assistais au combat; maintenant que tu as vaincu, ton nom deviendra fameux dans tout l'univers. »

(1) C'est précisément cette genèse, cette progression logique, qui démontre qu'on ne saurait attribuer les apparitions des démons aux solitaires à la fatigue d'un cerveau exténué par le jeûne. D'ailleurs quand le solitaire est maltraité et laissé pour mort par ses cruels ennemis, ce ne peut être une hallucination.

Plus tard saint Antoine prononce devant les frères assemblés une instruction célèbre, où il les prémunit contre les pièges des démons. Il faudrait lire d'un bout à l'autre ces pages merveilleuses. Le saint déclare que tout d'abord le diable essaie de pervertir le cœur par des pensées impies ou obscènes. Puis, voyant qu'il n'aboutit à rien, il met en œuvre la terreur et la violence. Il prend des formes de femmes, de bêtes, de serpents; il revêt des corps monstrueux, dont la tête, dit le saint, s'en va toucher au toit des maisons; il se transforme en une infinité de spectres, jusqu'à simuler des troupes de soldats. Un signe de croix fait évanouir tous ces fantômes. — Le saint donne ensuite des marques pour distinguer les apparitions angéliques d'avec les apparitions démoniaques, même alors que celles-ci se dissimulent sous de spécieuses apparences. Les premières se résolvent dans un sentiment de paix, les secondes dans un trouble profond. — Il termine en relatant diverses apparitions du diable dont il a été le témoin, et dont on ne saurait nier, d'après le contexte, la réalité physique et extérieure.

D'après ce lumineux exposé de saint Antoine, les apparitions du diable étaient communes parmi les solitaires. Que l'on consulte la vie des plus signalés parmi les Pères du désert, on verra que tous plus ou moins ont eu affaire aux esprits infernaux se manifestant à eux visiblement. Saint Macaire d'Alexandrie voit le diable qui, sous la forme d'un charlatan, essaie d'administrer aux frères des potions empoisonnées. Saint Macaire d'Égypte entre en lutte avec une troupe de démons, quand il veut pénétrer dans le tombeau des enchanteurs Jéamns et Mambré. Saint Pacôme est outrageusement battu par eux, comme saint Antoine lui-même. Saint Hilarion en est infesté, il est en butte aux prestiges les plus effrayants : ainsi le diable fait courir sur lui un chariot traîné par des chevaux emportés, le saint fait un signe de croix, et tout s'évanouit.

Que parmi tous ces phénomènes, il y en ait quelques-uns qui se passent dans la seule imagination, c'est possible; car le diable a le pouvoir d'ébranler fortement l'imagination. Mais quand les disciples de saint Antoine accouraient au bruit terrible qui se faisait dans sa cellule, quand ils le relevaient tellement brisé de coups qu'ils le tenaient pour mort, ce n'était pas une affaire d'imagination; la manifestation démoniaque était incontestablement physique et réelle.

IV. — Saint Martin et Saint Benoit.

Passons maintenant en Occident.

Je ne puis mieux faire que de mettre en avant les *vies* de saint Martin par Sulpice-Sévère, et de saint Benoît par saint Grégoire le Grand, deux documents d'une haute et incontestable autorité.

Sulpice-Sévère était un disciple de saint Martin. il pouvait parler savamment des gestes de son maître. La *vie* qu'il en a écrite, par son caractère grave, discret, littéraire, a conquis tous les suffrages, et rallié les *hypercritiques* les plus exigeants. Généralement on ne s'inscrit pas contre un fait qui est affirmé nettement par Sulpice-Sévère.

Or, voici ce que cet auteur raconte des apparitions du diable à notre grand saint Martin.

« Un jour, entouré comme d'un éclat de pourpre, royalement vêtu, la tête ceinte d'un diadème en or incrusté de diamants, les pieds chaussés de brodequins d'or, le visage serein, la bouche souriante, en telle sorte que rien ne trahit sa provenance infernale, le diable se tint debout à côté de saint Martin, alors qu'il priait dans sa cellule. Le saint fut comme étourdi à son aspect, et garda un profond silence. Ce fut le diable qui le rompit : « Ouvre les yeux, Martin, je suis le Christ; ayant résolu de descendre sur la terre, j'ai voulu me manifester à toi. » — Le saint ne répondit pas. Alors le diable, redoublant d'audace, continua en ces termes : « Martin, pourquoi hésites-tu à croire ce que tu vois? Je suis le Christ. » Le saint, éclairé d'en haut, lui fit alors cette réponse : « Jésus n'a aucunement dit qu'il viendrait vêtu de pourpre et ceint d'un diadème. Pour moi, je ne croirai au Christ que s'il se montre à moi en la manière qu'il a souffert pour moi, et portant les stigmates de sa passion. » — A cette parole, le diable s'évanouit comme la fumée, et remplit la cellule d'une telle puanteur qu'il fut facile à Martin de reconnaître à qui il avait eu affaire.

« Ce fait, ajoute Sulpice-Sévère, je le tiens de la propre bouche de saint Martin. *Ce que je dis, afin qu'on ne l'estime pas fabuleux.* » (*De vita Beati Martini.*) Cette assertion du narrateur est absolument convaincante. Quant au caractère physique de l'apparition, il ressort de tout le contexte, du dialogue engagé avec le saint, et enfin de cette horrible puanteur qui trahit la présence de l'esprit impur.

Voici comment le même auteur nous raconte, avec de précieux détails, la mort triomphante de saint Martin : « Laissez-moi, s'exclame-t-il, regarder le ciel... Et ayant dit ces mots, il vit le diable qui

se tenait près de lui... Que me veux-tu, s'écrie-t-il, bête cruelle? Tu ne trouveras rien en moi, malheureux, qui t'appartienne! Le sein d'Abraham me recevra. » Et le grand saint expire parmi les chants des Anges. (*Epist. III Sulp. Sev. ad Basalam.*)

Passons maintenant à la *vie* de saint Benoît par saint Grégoire. Ainsi que je l'ai remarqué, ce grand docteur ne manque jamais de citer ses sources; dans l'espèce, elles sont irrécusables. Ce que raconte le saint, il l'a recueilli de la bouche de quatre des principaux disciples de saint Benoît : Constantin, son premier successeur au mont Cassin; Simplice qui fut le second; Valentinien, longtemps abbé du monastère de Latran; Honorat qui gouverna le monastère de Subiaco.

Écoutons ce que ces quatre témoins nous font connaître, par la plume du grand pape, sur les rapports et les luttes de saint Benoît avec l'esprit infernal.

Dans sa grotte de Subiaco, il fut l'objet d'une agression diabolique étrange. L'esprit impur se glissa vers lui sous l'apparence d'un merle qui se mit à voleter devant ses yeux (1); en même temps s'éleva en lui une si violente tentation de la chair, que saint Benoît se sentit ébranlé; mais il se ressaisit immédiatement, et par un mouvement héroïque, se roulant tout nu parmi les épines, il éteignit dans son propre sang le feu impur qui commençait à le dévorer.

Étant encore à Subiaco à la tête des douze monastères qu'il avait fondés, le grand saint, comme nous le raconte son biographe, vit un jour le diable, sous la figure d'un petit moricaud, qui détournait un frère de l'office. Saint Maur, qui l'accompagnait, le vit également : ce qui prouve que l'apparition était bien objective. Frappant le moine de quelques coups de verge, notre saint le ramena à son devoir, et fit disparaître le démon qui le harcelait.

Mais c'est surtout à son arrivée au mont Cassin, que le diable se déchaîne contre saint Benoît. Il ne va pas jusqu'à le frapper. Mais il se montre à lui sous un aspect terrifiant, et le poursuit de vociférations qui sont entendues par tous les moines. « Il ne va pas le trouver, nous dit saint Grégoire, comme en cachette par la voie d'un songe, mais ouvertement, en sorte que le vénérable Père attestait le voir de ses yeux corporels, sous un aspect hideux, et tout incandescent de flammes qu'il jetait par les yeux et par la bouche. Il hurlait lamentablement : Benoît, Benoît! Et comme le saint ne lui répondait pas, il reprenait en jouant sur son nom : Maudit, et non béni, pourquoi me persécutes-tu? »

(1) D'après la narration de saint Grégoire, on ne peut guère douter que le merle n'ait été un prestige destiné à distraire le saint dans son oraison.

Est-ce suffisamment clair? Saint Benoît attestait à ses disciples, lesquels l'ont redit à saint Grégoire, que le diable se manifestait à *ses yeux corporels* (1). D'ailleurs, les lamentations furieuses qu'il poussait étaient entendues dans tout le monastère.

Saint Grégoire s'étend ensuite sur la guerre que l'esprit mauvais menait sans relâche contre le grand saint et les moines ses enfants. Il ne se montre pas toujours visiblement à leurs yeux; mais sa malice s'exerce par des effets physiques. C'est une pierre qu'on ne peut soulever pour une construction; c'est un incendie fantastique, excité pour troubler les frères; c'est une muraille brutalement renversée, qui écrase un jeune moine. En tout cela, saint Benoît, de ses yeux éclairés, reconnaît l'action des démons, et, par un simple signe de croix, il remédie à tous les maux qu'ils lui font ou écarte tous ceux qu'ils veulent lui faire (2).

Parfois il contraint le diable à se dévoiler. Il le fait voir à un moine qui à toute force voulait quitter le monastère, sous la forme d'un dragon prêt à le dévorer. Une autre fois, chose curieuse! il aperçoit l'esprit infernal déguisé en médecin, monté sur une mule et se dirigeant vers le monastère. Avant que le saint ait eu le temps de prendre ses précautions contre cette agression bizarre, l'irréconciliable ennemi rencontre un vieux moine en train de puiser de l'eau, entre dans son corps, le jette à terre et le tourmente horriblement. Saint Benoît accourt, il donne un soufflet au moine, ou plutôt au diable en la personne du moine, et il le chasse instantanément.

Il y aurait bien des réflexions intéressantes à faire sur ces récits dont l'authenticité n'est pas contestable. Non seulement saint Benoît voit le diable dans une réalité objective, mais il le force parfois à prendre une réalité objective. Nous rencontrons plusieurs fois ce phénomène dans la vie des saints. — Sa manière aussi de chasser le diable est très suggestive. Le saint frappe de quelques coups de verge ou d'un soufflet le moine obsédé; et l'esprit de malice déguerpit, comme s'il était lui-même battu ou souffleté.

(1) Comment une âme, si hautement éclairée, si sage, si discrète, aurait-elle pu se méprendre sur le caractère extérieur de l'apparition?

(2) La puissance de saint Benoît contre le diable s'est perpétuée dans la médaille qui porte son nom, et qui a mérité d'être appelée *chasse-diable*. Les missionnaires de tout ordre se complaisent à rapporter les merveilleux effets opérés par cette médaille dans les contrées païennes, où l'action diabolique est souvent tangible.

V. — Du Sixième au Treizième Siècle.

Du sixième au treizième siècle, parmi tous les saints moines et chanoines qui florissent par un perpétuel renouveau dans l'Église de Dieu, je pourrais relever d'*innombrables* faits d'apparitions diaboliques; mais je ne veux pas abuser infiniment de la courtoise hospitalité de la *Revue*. Je crains de fatiguer ses lecteurs. Il me revient à l'esprit la sentence de Boileau :

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

Ou plutôt ces autres vers de son *Art poétique* :

Et quel objet enfin à présenter aux yeux.
Que le diable toujours hurlant contre les cieux!

Néanmoins je ne puis laisser courir la période qui s'étend de saint Benoît à saint François d'Assise, sans y recueillir au moins quelques faits à l'appui de ma thèse.

Saint Maur, le cher disciple de saint Benoît, le fondateur en France, du monachisme bénédictin, peu avant sa mort, est assailli par une vision corporelle du diable. L'esprit mauvais, chassé par le saint abbé, s'évanouit avec un bruit formidable qui fait trembler le monastère et réveille en sursaut tous les moines. (*Act. SS.* Jan., t. II, p. 332.)

Saint Grégoire, en ses Dialogues (lib. III), rapporte un fait qui, se passa en sa présence. Il réconciliait une église qui avait été polluée par la présence des ariens hérétiques. Durant la cérémonie, les assistants sentirent très distinctement comme un pourceau qui courait de-ci de-là, et qui gagnait la porte en menant un grand bruit. Ils ne virent rien, mais ils entendirent et sentirent. C'était, dit saint Grégoire, l'esprit immonde, qui était contraint de fuir l'église réconciliée.

Cueillons le curieux fait suivant dans la *vie* de saint Aventin, un de nos plus vieux moines de France, qui florissait au diocèse de Troyes au sixième siècle. Etant sorti dans la campagne avec quelques disciples, il aperçoit un cavalier qui passe, ayant en croupe le diable en personne; il le montre à ses compagnons, il se met en prière; et le sinistre écuyer est contraint de déguerpir, au moment où il allait causer au cavalier une chute mortelle. (*Act. SS.* Feb., t. II, p. 482.)

Dans ma première lettre, j'ai cité les leçons de l'office de saint Agathon, pape, mentionnant des apparitions publiques du diable à Rome, lors d'une grande peste qui éclata sous son pontificat (678-681). Voici le fait, tel qu'il est raconté par Paul Diacre, auteur estimé. « Durant l'épidémie, beaucoup de personnes virent très nettement un ange et un démon qui de nuit parcouraient la ville; au commandement de l'ange, le démon frappait certaines portes d'un épieu qu'il tenait à la main; et à chaque coup répondait pour le jour suivant la mort d'un des habitants des maisons ainsi désignées. Il fut alors révélé que la peste ne cesserait que par l'érection d'un autel à saint Sébastien dans la basilique de Saint-Pierre-ès-liens. » (*Act. SS.* Jan., t. II, p. 624.)

On dira peut-être que l'imagination frappée des Romains leur a fait croire à des apparitions qui n'existaient pas. Je réponds que la mort des habitants dans les maisons désignées n'était pas une affaire d'imagination.

Qu'on veuille bien lire, dans M. l'abbé Ribet, les horribles infestations diaboliques, dont saint Gutlac, moine en Angleterre vers la fin du septième siècle, fut l'objet. Elles renchérissent encore sur les tentations de saint Antoine (*Act. SS.* Ap., t. I, p. 41). — Le même auteur mentionne, comme antagoniste du diable, saint Oswald, archevêque d'York, contemporain et ami de saint Dunstan au dixième siècle : l'esprit mauvais lui apparaît sous toute espèce de formes; à la fin, il se transfigure en ange de lumière, mais le saint découvre l'illusion et le chasse d'un signe de croix. (*Act. SS.* Feb., t. III, p. 758.)

A cette même époque, dixième siècle, Dieu suscita saint Romuald, fondateur des moines Camaldules. Sa vie a été écrite par saint Pierre Damien, docteur de l'Église, sur la relation de ses disciples les plus recommandables. J'en détache la page suivante relative aux luttes du saint avec les démons :

« Un soir, tandis qu'il psalmodiait complies, les esprits de malice entrent avec un fracas soudain dans sa cellule, le jettent par terre et le rouent de coups. Romuald soupire vers le ciel : O cher Jésus, ô bien-aimé Jésus, m'avez-vous abandonné? A cette invocation, les esprits méchants sont mis en fuite; une suavité pénétrante d'amour divin remplit le cœur du saint, qui se trouve réconforté et guéri. Il se lève de terre, et reprend le verset de complies qu'il avait interrompu. Toutefois le sang coulait de son front, car les démons y avaient fait une blessure en se heurtant violemment avec la fenêtre de sa cellule, et toute sa vie, il en garda la cicatrice. » — Bien des fois par la suite, saint Romuald revit les démons sous des formes visibles

Ils se tenaient à sa fenêtre, avec l'apparence de corbeaux affreux ou de vautours, qui semblent guetter un cadavre; ils se présentaient à lui comme des géants monstrueux à la peau noire. Le serviteur de Dieu les provoquait, leur reprochait leur faiblesse et leur lâcheté; ils s'enfuyaient alors, comme s'il leur eût décoché des flèches. (*Act. SS.* Feb., t. II, p. 110-111.)

Saint Pierre Damien a également écrit la vie de saint Odilon, abbé de Cluny, son contemporain. Il raconte que le saint abbé entrant en agonie, le diable osa lui apparaître; mais le moribond chassa avec force l'esprit infernal, en le menaçant du jugement de Jésus-Christ. (*Act. SS.* Jan., t. I., p. 76.)

A saint Odilon succéda comme abbé de Cluny saint Hugues, dont l'influence sur son époque fut considérable. Il eut comme narrateurs de sa vie les prélats les plus fameux, Hildebert, évêque du Mans et Raynald, archevêque de Lyon. Ce dernier raconte que saint Hugues fut appelé auprès du pape Étienne IX, alors qu'il mourait à Florence. Or, un jour que le saint abbé était absent, le diable se montra aux regards du Pontife et le glaça d'effroi : au retour de saint Hugues, l'horrible vision disparut. Aussi Étienne IX exigea que l'abbé de Cluny ne le quittât plus un seul moment, et il mourut entre ses bras en odeur de sainteté et en réputation de miracles. (*Act. SS.* Ap., t. III, p. 657.)

Une autre fois saint Hugues fut convoqué à un concile réuni à Autun. Il s'agissait de soustraire Hugenon, évêque de ce siège, à la tyrannique rapacité de Robert, duc de Bourgogne. Les évêques étant réunis, saint Hugues fut délégué auprès du duc, qu'il ramena à des sentiments pacifiques. On lui demanda alors de haranguer la foule qui était là. En commençant son discours, le saint abbé fait cette objurgation : *S'il y a ici des ennemis de la paix, au nom du Dieu tout-puissant, je leur commande de se retirer!* Il avait à peine achevé ces mots, qu'un géant d'aspect terrible quitte l'assemblée, suivi d'une troupe de satellites. Nul des assistants ne connaissait aucun de ces gens-là. On demeura convaincu qu'ils n'étaient autres que des démons, lesquels, frappés par l'objurgation du saint, avaient quitté l'assemblée où ils semaient la discorde. (*Loco citato*, p. 667.)

La longue vie de saint Hugues nous amène jusqu'aux temps de saint Bernard. — On ne voit pas que ce grand saint ait eu des visions corporelles du diable. Son historien Guillaume raconte qu'étant à l'extrémité dans une maladie qu'il fit, et chacun attendant son dernier soupir, il fut transporté en esprit au tribunal de Dieu, où le diable, comparut en posture d'accusateur; mais le saint le réduisit au silence

par ses réponses. (*Sti Bern. Viti, lib. I, auctore, Gugliel.*, c. XIII.) Évidemment tout ceci se passa invisiblement et spirituellement.

Maintes fois, dans ses sermons, le saint abbé de Clairvaux prémunit ses enfants contre les surprises du diable. Au sermon VII sur le psaume *qui habitat*, il fait allusion aux apparitions physiques de Satan. « Si Dieu, dit-il, permettait à un de ces princes des ténèbres de faire irruption parmi vous avec toute sa rage, et dans l'énormité de son corps ténébreux, qui donc pourrait supporter cette vue et des yeux et du cœur (1)? Il y a quelques jours, vous vous en souvenez, l'un d'entre vous fut réveillé dans son sommeil par une vision fantastique si forte, qu'il put à peine de toute la journée reprendre ses sens et retrouver sa tranquillité d'esprit. Et vous avez tous été saisis de crainte, quand ce pauvre frère épouvanté poussa une épouvantable clameur. » En ce passage, saint Bernard donne clairement à entendre que seule l'imagination du frère fut frappée; mais il constate que le diable peut apparaître et apparaît quelquefois corporellement.

Le précieux recueil intitulé : *Exordium magnum Cisterciense*, qui relate tant de beaux traits de saint Bernard et de ses contemporains, raconte (c. XXX, 4) qu'un frère convers, chargé de garder les troupeaux, vit paraître une troupe de démons qui menaçaient de dévorer ses brebis et faisaient un bruit effroyable. Il se mit en prière, et cette bande infernale disparut.

Relaterai-je, en terminant cette partie de mon étude, un trait de la vie de saint Étienne, évêque de Die, chartreux, qui vécut de l'an 1150 à l'an 1208? Les Bollandistes déclarent que rien n'autorise à contester l'authenticité du document contemporain duquel il est tiré. Il s'agit d'une vie du saint en vers, que commente un prosateur du temps. Voici le fait. Le saint ne pouvait amener son peuple à l'exacte observation du repos dominical. Un jour, dans une grande assemblée, il pria Dieu de faire voir à ses diocésains les esprits de malice qui les excitaient à travailler le dimanche. Aussitôt apparurent publiquement de tous côtés des formes hideuses de démons. Le peuple s'exclama d'épouvante, se signa tout affolé. et finalement se rendit aux exhortations du saint. (*Act. SS.* Sept., t. III, p. 186, 191.)

Ceci rappelle un trait analogue de saint Robert, fondateur et abbé de la Chaise-Dieu au onzième siècle. Passant dans la campagne un dimanche, il vit une femme qui ramassait des légumes, et près d'elle

(1) Il résulte de ce passage que Dieu ne permet pas au démon d'apparaître indifféremment à toute sorte de personnes, et que rares sont les âmes capables de supporter une vision aussi monstrueuse. Bien des saints ont attesté qu'il y avait de quoi mourir de peur. Une simple hallucination, venant d'un cerveau faible, ne saurait produire des effets aussi terrifiants, aussi foudroyants.

un démon qui la stimulait à ce travail. Il s'exclama : Oh! quel horrible compagnon hante cette malheureuse! — Et depuis lors, observa son historien, Marbode, évêque de Rennes, le saint tonna avec plus de force encore, dans ses prédications, contre le travail du dimanche. (*Act. SS.* Ap., t. III., p. 329.)

J'arrête ici mon excursion dans la première période du moyen âge, la période proprement monastique. J'explorerai, dans un prochain article, l'époque dominicaine et franciscaine, puis les temps modernes jusqu'à nos jours, et j'y trouverai sans peine une moisson de faits non moins intéressants et non moins probants.

D. Bernard MARÉCHAUX,
Bénédictin de la congrégation olivétaine.

AU MONASTÈRE DE X...

RÉPONSE

Monseigneur,

Ayant lu attentivement, dans le dernier numéro du *Monde invisible*, l'histoire d'une chambre hantée du monastère de X..., et le désir exprimé par l'aumônier des religieuses d'avoir une explication *naturelle* du fait qui l'a étonné, et peut-être un peu effrayé, je me risque à vous envoyer la suivante.

Si malin que soit le diable, je crois qu'il n'est pour rien dans le phénomène en question et que tout l'honneur en revient à un petit et modeste coléoptère, connu sous le nom significatif de vrillette, et que les entomologistes classent dans le groupe des xylophages, sous les noms de *Ptinus d'Anobium, etc.;* il y en a plusieurs espèces, qui, toutes, vivent dans le bois, où elles trouvent le vivre et le couvert à l'état de larves.

Ces larves, celles des vrillettes en particulier, ont l'habitude singulière de frapper les parois de leurs galeries avec leur tête cornée et dure, ce qui produit des bruits très distincts, dont il est difficile de préciser l'endroit. Les paysans, dans quelques-unes de nos provinces, ne pouvant pas s'expliquer l'origine de ces bruits, les appellent d'un nom macabre, *les horloges de la mort,* et en tirent un mauvais présage.

C'est par ces petits coups sur le bois que les vrillettes communiquent entre elles, ce qui a surtout lieu à l'époque de leurs amours, quand les mâles et les femelles se cherchent. Elles sortent alors de leurs galeries à l'état d'insecte parfait et songent à tout autre chose qu'à la mort.

Je crois que si on voulait faire quelques recherches dans le monastère de X..., au bon moment, on prendrait les perturbateurs du couvent en flagrant délit.

Veuillez, Monseigneur, excuser la liberté que je viens de prendre, et agréer l'expression de mes sentiments très respectueux.

Ch. NAUDIN,

Directeur du Laboratoire de l'Enseignement supérieur d'Antibes.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN

(*Suite et fin.*)

— Les enfants ont-ils plus de fluide que les personnes mûres? est-il de meilleure qualité?

— Oui. Les enfants de 12, 14, 16, 20, 22 ans mêmes sont ceux qui ont le fluide d'une plus grande puissance. A mesure qu'on avance en âge, il perd de sa force.

Quand il y a un ou deux enfants, dans les conditions voulues, autour d'une table, est-on toujours sûr de la faire marcher?

— Oui, presque toujours. Quinze ans, voilà le meilleur âge et quand le fluide a le plus de force.

— Les esprits sont-ils forcés de venir, ou viennent-ils parce que cela leur plaît?

— Oh! ils sont bien contents de pouvoir convertir des âmes, de pouvoir leur dire tout ce qu'on souffre en enfer, pour tâcher d'épargner leurs peines. Mais c'est Dieu qui les envoie, ce n'est pas d'eux-mêmes qu'ils viennent, c'est pour servir Dieu.

— L'Esprit est-il alors à merci des hommes? est-il obligé de leur obéir?

— Oh! non. C'est Dieu qui l'envoie, et il sait qu'on n'en fera pas un jouet. On s'en amusait les premières fois, mais quand on verra ce que c'est, on sera étonné. Tout le monde sera comme vous. Dieu a permis que l'on s'en amusât pour que les hommes amenassent cela d'eux-mêmes.

— Quel nom porte le fluide qui s'échappe de nos mains?

— Nous ne l'appelons que le fluide *la grâce*.

— A-t-il un nom chez les hommes?

— On l'appelle fluide électrique.

— Faut-il que nous lui donnions un autre nom?

— Appelez-le comme nous, cela me fera plaisir. Appelez le fluide *la grâce*.

— Est-il de même nature que le fluide électrique?

— Oui, il est à peu près dans le monde comme est le fluide élec-

trique, puisqu'il fait faire des mouvements. C'est la meilleure comparaison.

— Est-il matériel?

— Oui. Il sert au corps, et par conséquent il est matériel.

— Pourrait-on le produire avec certains agents matériels, comme l'électricité?

— Non, il ne sert qu'à Dieu.

— Avec de l'aimant, avec une pile électrique, pourrait-on remplir une table de ce fluide et faire venir un esprit?

— Non, nous l'appelons le fluide *la grâce* parce qu'il ne sert qu'à Dieu.

— Ne sert-il pas aussi au diable?

— Oui, mais c'est pour prouver la gloire de Dieu sans qu'*il s'en doute*.

— M. Victor Hennequin a-t-il été réellement, comme il l'a dit, en rapport avec des esprits?

— Oui.

— Étaient-ils bons ou mauvais?

— Il y en avait de bons et il y en avait de mauvais. Mais il les a tous écoutés sans avoir la lumière de l'Église pour contrôler ce qu'ils disaient, et comme il est un peu exalté, il a tout mêlé, le bon et le mauvais. Dieu néanmoins tirera sa gloire de ce qu'il a écrit lorsque l'on verra qu'un homme qui ne croyait point, a raconté les choses dont il dit avoir été témoin. Son livre ne sera pas dangereux parce que les contradictions qu'il renferme feront ressortir la gloire de Dieu.

— Comment l'âme spirituelle peut-elle agir sur un élément matériel?

— Dieu le veut. Et de quoi pourrait-il se servir, il n'y a que matière dans le monde. Vos esprits, d'ailleurs, ne pourraient rendre visibles d'autres esprits.

— Comment l'esprit a-t-il prise sur le fluide *la grâce?*

— Parce que Dieu le veut. En laissant échapper votre fluide, nous en revêtons un corps qui peut servir à sa gloire.

— Où notre âme est-elle placée dans le corps?

— Votre âme est un esprit. Elle fait agir votre corps qui lui sert d'instrument. Voilà tout. Elle n'a aucune place; votre esprit voyage sans votre corps.

— Notre âme occupe donc une sphère supérieure à ce monde matériel?

— Dieu veut laisser ignorer le secret. Mais c'est pour le punir du

péché du premier homme qu'elle est placée sur terre. Si Adam n'avait pas péché, le monde n'aurait pas existé comme il existe.

— Est-ce que ce n'est pas sur terre qu'a été commis le péché originel ?

— C'est sur cette terre. Dieu y avait placé nos premiers parents pour les éprouver. Mais voyant leur désobéissance, il les y a laissés.

— Combien de temps devait durer leur épreuve ?

— Peu de temps.

— Devaient-ils avoir des enfants pendant l'épreuve?

— Oui. Pour qu'il y eût un monde, il fallait le peupler.

— La terre a-t-elle subi des modifications après le péché originel?

— Depuis le déluge, oui.

— Mais avant le déluge?

— Elle avait déjà subi des modifications, mais très peu.

— Y-a t-il dans notre corps un germe matériel diabolique?

— Le péché originel. Mais après le baptême, il est effacé. Il nous reste seulement l'inclination au mal.

— Quelle est-la pensée de saint Jean quand il dit, dans une de ses épîtres, que Caïn venait du diable?

— Il veut dire que nous avons en nous le diable pour nous tenter, et à côté les bons sentiments pour nous défendre. Eve n'était plus pure quand elle a eu Caïn. Mais ne cherchez point trop à éclaircir les mystères. Dieu veut qu'ils soient ignorés. Vous savez qu'il dit qu'on doit croire sans comprendre.

— Les animaux ont-ils comme les hommes le fluide la grâce?

— Oh! non. Ils n'ont point d'âme. Ils ont un fluide semblable à celui qui fait mouvoir les télégraphes électriques.

— Ainsi les animaux ne souffrent pas?

— Non. Le corps souffre, mais ils n'y sentent rien. Ils font les contorsions du mal. Voilà tout.

— Est-ce que ce sont de pures machines?

— Oui. Dieu dans sa bonté, les a créés pour les hommes.

— Cependant il ne faut pas les maltraiter?

— Oh! non. C'est mal, maltraiter une bête qui nous est utile!

— N'ont-ils pas cette partie qui en nous s'appelle la sensibilité?

— Ils n'ont rien de ce qui ressemble à l'âme; quant au corps, oui.

— Voient-ils les objets, entendent-ils; peut-on dire qu'ils ont de l'intelligence, de la mémoire?

— Ils voient ce que leur gourmandise leur montre. Ils ont comme

de la mémoire pour retrouver le logis du maître. Ils ne sont que juste ce qu'il faut pour servir les hommes. Ce sont de vraies machines.

— Ainsi, ils n'ont pas ce qu'on appelle l'intelligence chez les hommes?

— Ils ont la seule intelligence de quelques choses. Ils n'ont que l'intelligence de servir les hommes. Ils sont à peu près comme les fils électriques. Seulement jamais on ne fera crier un fil électrique. Si les hommes pouvaient faire crier des fils électriques, ils se croiraient presque des dieux! Pensez à leur orgueil!

— Y a-t-il du rapport entre le magnétisme animal et les tables tournantes?

— Oui. Dieu préparait déjà son œuvre. songez donc à l'étonnement si on avait vu tourner une table sans avoir jamais rien vu autre chose.

— Le magnétisme animal est-il semblable au fluide *la grâce?*

— Oui.

— Le fluide *la grâce* a-t-il deux pôles, le positif et le négatif? comme le fluide électrique?

— Oui.

— Venait-il un esprit dans la personne magnétisée?

— Oui, c'est pourquoi elle était souvent malade. Des personnes que l'on voulait magnétiser se sauvaient, avaient de la frayeur. C'était beaucoup moins clair que les tables tournantes. Les magnétisés voyaient des choses étonnantes, et ils étaient effrayés. Quand on les démagnétisait, ils ne vous ont jamais bien dit ce qu'ils éprouvaient. Il leur semblait qu'ils étaient envahis par un autre corps.

— Dites-moi ce qui se passait quand on magnétisait une personne.

— Votre fluide se communiquait à une personne. Deux fluides qui ne sont pas de même nom produisent dans la personne magnétisée un très grand effet. Alors un esprit s'emparait de cette personne comme il s'empare maintenant d'une table.

— Pourriez-vous parler par la bouche de la jeune fille comme vous écrivez par sa main?

— Oui. Mais cela pourrait lui faire du mal. cela la tourmenterait au dernier point.

— Pourriez-vous parler une autre langue que le français?

— Oui, mais seulement si j'étais envoyée dans un pays où l'on parlerait cette langue. Ceux qui savent le français, qui peuvent le comprendre n'ont pas besoin d'un autre langage.

— Parleriez-vous bien le patois de ce pays-ci?

— Oui.

— Eh bien! répondez-nous maintenant en patois.

Nous lui adressâmes alors plusieurs questions auxquelles elle répondit en patois aussi parfaitement qu'une personne qui l'aurait parlé toute sa vie. Mais jamais elle ne voulut nous faire une phrase ni des langues anciennes, ni des langues modernes. Elle ne paraissait même pas les comprendre. Nous terminâmes ainsi notre entretien, et la soirée s'acheva en discussions plus ou moins animées sur les révélations de l'esprit.

Septième soirée.

Une famille toute entière, le père, la mère et les trois enfants, parmi lesquels étaient deux jeunes filles, avait essayé de faire tourner une table. Des discussions très vives qui s'engagèrent entre le chef de cette famille et quelques voisins qui assistaient à l'opération et ne pouvaient retenir leurs plaisanteries, firent manquer l'expérience. On vint la recommencer dans notre paisible réunion. Après une dizaine de minutes, la table tourna, mais avec une sorte de faiblesse, avec une puissance beaucoup moindre que celle que nous lui communiquions nous-mêmes. C'est que nous avions affaire à un mauvais esprit, et j'ai eu lieu de remarquer depuis, nombre de fois, que les mauvais esprits avaient une force d'impulsion et de percussion très inférieure à celle des soi-disant bons esprits. J'interrogeai notre nouveau visiteur, et il me répondit avec une effronterie, une audace incroyables, et dans un langage que j'hésite presque à reproduire. J'espère cependant que les lecteurs honnêtes me pardonneront ce que je vais leur en mettre sous les yeux en faveur de ma bonne intention et dans l'intérêt de la vérité. C'était la fille aînée de la famille placée sur la table qui tenait le crayon.

— Qui êtes-vous? dis-je à l'esprit.

— Je *suis un démon*, me répondit-il.

— Puisque tu es un démon, va-t'en; nous ne voulons rien avoir de commun avec toi.

— Je ne veux pas m'en aller, et si tu me fais sortir d'ici, tu t'en repentiras.

— Je ne te crains pas; quoique tu veuilles faire du mal, tu ne le peux point, tu es maudit de Dieu.

— C'est toi-même qui es maudit, imposteur.

— Ton pouvoir est si peu de chose que je dois t'empêcher de remuer la table en y déposant un Christ. (Le Christ est sur la table.) Tourne maintenant si tu peux. (*Immobilité complète de la table et*

du crayon dans les mains de la jeune fille.) J'enlève le Christ. Le mouvement de rotation commence immédiatement, et la jeune fille peut écrire.

— Eh bien! tu le vois, continuai-je, ce petit Christ suffit pour anéantir ton pouvoir?

— Il était trop lourd ton Christ.

— Une goutte d'eau bénite serait-elle trop lourde? Je vais t'en donner (Je jette de l'eau bénite). Aussitôt la table bondit comme aurait fait un animal atteint d'un charbon de feu, puis elle s'arrêta. (Je fis essuyer l'eau bénite.) Tu as donc aussi trouvé l'eau bénite trop lourde? lui dis-je.

— Non, mais c'est du poison.

— Et ce petit chapelet est-il trop lourd?

Un petit chapelet béni par le Pape que je plaçai aussi sur la table, en paralysa complètement les mouvements. Quand l'esprit put parler, il me répondit :

— Tu m'ennuies, je ne veux plus te répondre.

J'évoquai alors notre bon esprit par une autre table, et je lui demandai à qui nous avions affaire.

— A un démon, me répondit-il, mais ne craignez rien, vous le chasserez hautement. Raillez-vous de lui, il frémira de rage et voudra partir. Je vais lui ordonner d'écrire qu'il est venu pour vous tromper. Effectivement le mauvais esprit écrivit aussitôt :

— Je ne suis qu'un démon venu pour vous tromper. Oh! oh! quel malheur de tomber parmi des gens comme vous!

— Je revins au mauvais esprit... Je veux que tu sortes d'ici, lui dis-je.

— Je t'en prie, me répondit-il, d'un ton très adouci, je t'en prie, ne me fais pas sortir, je ne te dirai plus d'insolences.

— Je t'ordonne de te maudire toi-même.

— Il faut bien le dire malgré moi. Je suis venu pour te tromper.

— Je veux que tu te maudisses?

— Eh bien, maudit sois-je, moi, mais ne m'interroge plus, je ne te répondrai plus.

— Il me plaît à moi de t'interroger, et tu me répondras.

— Tu me mènes malgré moi maintenant, mais tu ne me mèneras pas toujours. Un jour viendra où je me moquerai de toi.

— Tu sais que je ne te crains pas. Avec mon petit Christ, je t'arrête comme je veux.

— Je me moque de toi aussi bien que de ton Christ.

— Il t'a cependant empêché de remuer.

— Je t'ai déjà dit tout à l'heure qu'il était trop lourd, tu as l'intelligence bien dure, ce soir.

— Pourquoi viens-tu de te maudire?

— Je ne veux plus te répondre.

— Oh! tu me le diras?

— Je l'ai fait pour te boucher les yeux.

— Allons, je vois que tu es bien disposé, donne-nous quelques bons conseils.

— Il ne faut ni messes, ni confession, ni communion, la danse est ce qui vaut le mieux pour les jeunes gens. Je les prie de ne pas t'écouter, tu les commandes très mal, tu leur dis de ne pas suivre mes conseils.

— Tu perds ton temps, tu sais bien que nous n'avons pas confiance en toi.

— Je n'en ai point en toi non plus, maudit imposteur, maître des diables de la terre.

— Puisque tu fais le méchant, nous allons t'arrêter.

En même temps, on lui présente le Christ. La table se redresse aussitôt et se met en défense comme un hibou qui se renverse sur le dos. Nous la laissons se replacer sur les pieds, et nous l'interrogeons de nouveau.

— Par où veux-tu passer pour t'en aller?

— Par mon chemin.

— Le connais-tu ton chemin?

— Je le connais mieux que toi.

— Où iras-tu?

— En enfer.

— Comment s'appelait ta mère sur la terre?

— Je ne sais pas si j'en ai eu une. Je crois que la tienne et la mienne c'est la même. Nous sommes les deux frères.

— Je suis sûr que toute ta vie tu n'as été qu'un hypocrite, que tu t'es servi de la religion pour tromper les hommes.

— Cela ne te regarde pas. Tu n'as pas le pouvoir de le savoir. Tu ne le sauras jamais par ma langue.

— Tu as été si lâche tout à l'heure qu'on peut bien le croire.

— Je n'ai jamais été lâche à mon égard, tu m'as forcé à me maudire.

— Je veux que tu te maudisses encore une fois.

— Laisse-moi, ne me parle plus, je ne veux plus de ta conversation, ne me parle plus.

Nous étions tous extrêmement fatigués de cette conversation dia-

bolique. Je place le Christ sur la table, et j'ordonnai au démon de s'éloigner. Il avait manifesté un si grand désir de s'en aller que nous le croyions parti. On quitta un instant la table, et l'on y revint. Bientôt elle s'ébranla. Nous nous empressâmes au premier signe de demander à l'esprit qui il était.

— Je suis le même que j'étais tout à l'heure. C'est toujours moi, et tu auras beau me faire des menaces, je resterai toujours.

— Comment, tu as eu l'audace de revenir?

— Oui, je suis revenu, et tu ne me feras pas sortir de ma maison, c'est mon appartement, et je ne veux pas le quitter. Seulement ne me fais plus écrire par la jeune demoiselle, je ne peux plus la voir.

— Par qui donc veux-tu écrire?

— Par ta main, mon frère!

— Essaie, je te défie de faire remuer ma main.

Il essaya. Je sentis comme un courant froid dans mes doigts, mais il ne put les ébranler, quoique je ne fisse pas de résistance.

— Eh bien, tu vois, tu ne peux pas me faire écrire!... Il ne répondit rien. Je continuai : Pourquoi m'as-tu appelé ton frère?

— Parce que vous êtes tous mes frères et mes sœurs.

— Tu n'es revenu ici que pour nous contrarier?

— Non, c'est toi, esprit maudit, et la jeune fille qui m'avez contrarié dans mes écritures, dans les prônes bienfaisants que je vous ai faits.

— Puisque tu recommences tes insolences, tu vas être puni... En même temps, on lui jette de l'eau bénite. La table alors se précipite par bonds, elle se tord, elle trépigne, elle craque, on dirait qu'elle se disloque. Néanmoins après toutes les contorsions et lorsque l'on a essuyé l'eau bénite, le mauvais esprit nous répète avec la même effronterie, que nous avons beau faire qu'il ne s'en ira pas. Je m'adressai alors au bon esprit, et je lui demandai comment nous devions nous y prendre pour nous débarrasser du démon.

— Je vais vous en débarrasser moi-même, me répondit-il... Il écrivit aussitôt : « Esprit de malice, commence par te maudire. » A l'instant même, le mauvais esprit imprimant à la main dont il se servait une impulsion violente et saccadée, écrivit en caractères bouleversés : « Oh! maudis, il faut que je le dise, maudits mille fois, maudits soient les diables! »

— Eh bien, maudit démon, reprit le bon esprit, je te l'ordonne, sors de cette maison que tu appelles ton appartement.

Sur-le-champ, la table resta immobile et le mauvais esprit ne répondit plus à nos interrogations. Nous nous reposâmes pendant

quelque temps, et nous fûmes curieux ensuite de reprendre la table pour voir qui viendrait l'animer. Elle ne fut pas longtemps sans s'agiter.

— Quel esprit est présent? demandai-je.

— C'est une prédestinée, sœur de celui que vous venez d'interroger.

— Puisque vous êtes une prédestinée, dites-nous s'il faut suivre la loi de Dieu?

— Non, cela ne vaut rien.

Nous vîmes par cette réponse à qui nous nous adressions, mais néanmoins nous continuons.

— Pourquoi êtes-vous venue ici?

— Parce que je vous aime beaucoup, vous êtes tous mes frères et mes sœurs.

— Que voulez-vous de nous?

— Je viens vous inviter mes frères et mes sœurs à venir passer quelques instants avec moi.

— Vous paraissez aussi méchante que votre frère, nous vous chasserons comme lui.

— Je suis chez moi, vous ne pouvez pas me chasser, j'ai plus de droit à rester ici que vous; on dit toujours que le loup est maître dans son trou. Insolents que vous êtes, vous osez me chasser de chez moi! Vous êtes encore bien hardis.

— Quelle était votre condition sur la terre?

— Cela ne vous regarde pas.

— Quelle religion professiez-vous?

— Je n'ai jamais connu de religion, on ne m'en a jamais parlé.

— Avez-vous été baptisée?

— Non, ce sont mes parents qui m'ont donné mon nom.

— A quelle époque vivaient vos parents?

— Mes parents sont morts depuis 1636, et moi depuis 1752. Je m'enfuis de votre compagnie, ne pensez plus à moi.

Il paraît qu'elle nous avait dit vrai, car elle ne répondit plus rien à nos interrogations, quoiqu'elles fussent répétées... Cependant la table qui était aussi restée immobile, se mit tout à coup à tourner lestement. Le mauvais esprit était-il revenu? S'était-il transformé? C'est ce que nous voulûmes savoir. Voici ce que l'on répondit à nos questions : Êtes-vous un bon esprit?

— Non, je suis Satan.

— Pourquoi êtes-vous venu?

— Parce que vous m'avez fait venir. Vous avez désiré un esprit. Moi, je me suis présenté à vous.

— Que fait-on en enfer?
— On y travaille de son état comme sur la terre.
— Que font les réprouvés dans l'enfer?
— Ils brûlent tous les jours sans se consumer.
— Il faut donc bien prendre garde d'aller en enfer?
— Tâchez-y tant que vous pourrez, de ne pas y aller.
— Depuis combien de temps y êtes-vous?
— Depuis dix-huit ans.
— De quel pays étiez-vous?
— De Chamonon.
— Comment vous appeliez-vous?
— Je m'appelais Cornubert. Je vous le dis parce que tous mes parents sont morts.
— Pourquoi avez-vous été condamné à l'enfer?
— Parce que j'avais mené une triste vie. Je volais tout ce que je pouvais attraper.
— Avez-vous tué?
— Non, jamais.
— Avez-vous été en prison sur la terre?
— Oui.
— Vous êtes-vous repenti en mourant (1)?
— Oui, mais il n'était plus temps.
— Avez-vous besoin de prières?
— Non, plus de prières, je ne peux plus sortir d'ici.
— Voulez-vous du mal aux hommes?
— Non, je ne veux pas les tenter.
— Que faut-il faire pour ne pas aller où vous êtes?
— Tâchez de ne pas manquer les offices, de les manquer le moins que vous pourrez.
— Souffrez-vous beaucoup?
— Oui, les feux qui me brûlent sans me consumer.
— Quel effet vous produit la privation de Dieu?
— Le plus triste que vous puissiez vous imaginer.
— Est-ce le plus cruel de vos tourments?
— Oui, il me fait souffrir plus que tous les autres.
— Aimez-vous toujours Dieu (2)?

(1) Nous ferons observer l'invraisemblance et la contradiction de cette réponse. Le pécheur qui meurt avec le repentir sincère de ses fautes ne va pas en enfer.

(2) Les réprouvés n'aiment pas Dieu, ils le haïssent. L'amour de Dieu n'entre pas dans l'enfer. Le démon ne cesse jamais d'être l'esprit de haine, de mensonge et d'erreur.

— Oui, je l'aime toujours. Il ne m'a jamais fait de mal ; il ne m'a jamais fait que du bien.

— Voulez-vous qu'on place le Christ sur la table?

— Je le voudrais bien, mais je n'aurais pas la force de le porter.

— Quel est le démon qui est venu le premier ici?

— Il est parti malgré lui d'ici, mais vous l'avez trop contrarié.

— Aime-t-il Dieu et les hommes celui-là?

— Oh! non, il les déteste. S'il le pouvait, il ferait du mal.

— Voulez-vous le maudire?

— Oui, maudit soit le diable.

— N'avez-vous pas peur qu'il vous tourmente pour l'avoir maudit?

— Je crois qu'il ne m'entend pas.

— Devons-nous vous chasser d'ici?

— Oui, je n'ai pas le droit de rester chez vous, je ne mérite que vos châtiments, chassez-moi.

— Par quel moyen pouvons-nous vous chasser?

— Par le Christ, par le chapelet, par l'eau bénite et les prières.

— Eh bien! allez-vous-en?

— Non, je vous aime bien, je ne bougerai pas d'ici, jamais vous ne me ferez partir.

— Vous êtes donc méchant?

— Oui, je suis méchant.

— Alors nous ne voulons plus communiquer avec vous, et nous allons vous clore la bouche.

On plaça le Christ sur la table, et le démon ne put plus faire aucun signe. Nous fîmes l'épreuve de mettre les mains sur la table en y laissant le Christ. Bientôt il y revint un autre esprit. Celui-là nous dit qu'il était bon, qu'il s'appelait Fernand, comte de Carthage. Nous lui adressâmes peu de questions parce que la soirée était déjà avancée. Nous voulûmes cependant avoir un mot de notre premier esprit, de Mme X, qui n'abandonnait jamais les doigts de notre jeune fille. Elle nous parla avec sa bonté accoutumée pour nous dédommager, disait-elle, de l'ennui que nous avait causé le mauvais esprit. Elle termina par ces mots : « Bonsoir, chers amis, bonsoir, je ferai en sorte que personne n'aie peur cette nuit, et que ce que vous avez vu vous soit utile. Mes amis, suivez les commandements de Dieu et de l'Église. Qu'on ne danse pas. Je vous renouvelle ces recommandations afin de vous affermir, car je sais que vous voyez la différence qu'il y a entre les bons esprits et les mauvais. Vous

ferez la prière accoutumée. Adieu, priez, priez beaucoup! Votre amie qui veille sur vous, Mme X. »

Nous nous séparâmes plus émus encore que les autres soirs. L'apparition du démon, son langage, sa méchanceté, ses révélations avaient jeté dans presque toutes les personnes présentes, je ne sais quelle étrange tristesse inconnue jusqu'alors. Nul de nous néanmoins n'éprouva le moindre accident.

Telles sont les expériences que nous avons tentées jusqu'ici. Elles nous ont révélé des faits assez extraordinaires pour que nous crussions devoir les faire connaître. Nous ne les accompagnons d'aucun commentaire. Chacun portera le jugement qu'il voudra. Nous répéterons seulement *que nous avons été le narrateur exact de ce que nous avons vu, de ce que plus de cent personnes ont vu comme nous et qu'elles affirmeraient au besoin de leur témoignage.* Nous ajoutons de plus *que tous les faits énoncés dans notre écrit pouvaient être reproduits à toute heure, quelque étonnants qu'ils paraissent et autant que l'auraient voulu ceux qui désiraient assister à ces expériences.*

Résumé.

Les tables tournent, frappent, écrivent. Elles tournent à droite, à gauche, dans tous les sens, selon l'ordre de la volonté; elles frappent avec intelligence un nombre de coups déterminé; elles marquent leurs sentiments en ondulant, en bondissant, en trépignant, en frémissant. Par l'écriture, elles entretiennent une conversation aussi facilement qu'un sourd-muet sur le papier. Bientôt elles sont tellement maîtresse de la main de leur secrétaire, qu'elles écrivent spontanément et disent, à tout propos, leur mot, leur réflexion, comme une personne présente. Les esprits qui les animent se disent bons ou mauvais. Les premiers se disent des âmes du purgatoire, ou des âmes qui occupent les places inférieures dans le royaume de Dieu. Les grands élus de Dieu n'apparaissent pas. Les soi-disant bons esprits prétendent écrire sous la dictée des saints qui ne sont pas trop élevés en gloire et donner des nouvelles des âmes du purgatoire. Ils prétendent avoir reçu de Dieu une mission de miséricorde pour convertir les âmes et les faire croire à l'autre vie. Leur langage est constamment prudent, pieux. Ils ne savent pas tout néanmoins; ils ne sont pas

infinis, ils ne voient que ce que Dieu veut, ils peuvent se tromper, ils l'avouent (1).

Les mauvais esprits paraissent avoir moins de force que les soi-disant bons. Ils frappent et écrivent souvent avec répugnance. Leur langage est détestable. Si, dans le commencement, ils cherchent à tromper, bientôt ils se démasquent. Tandis que les bons esprits vénèrent les images saintes, eux les redoutent et les fuient. Elles n'empêchent pas le mouvement des prétendus bons esprits, elles arrêtent tout court les mauvais. En ayant soin de mettre un Christ sur la table que l'on veut faire tourner, le mauvais esprit n'y viendra jamais.

Que conclure de tout cela?

Aux premiers âges du monde, les hommes étaient en relations constantes avec les bons ou les mauvais esprits. Plus tard ces relations diminuent, mais l'Écriture, à toutes les pages, atteste leur perpétuité. L'Évangile parle également sans cesse d'anges et de démons qui interviennent dans les affaires humaines. Jésus-Christ nous dit qu'il pouvait appeler à son aide des légions d'anges. Dans tous les siècles de foi, les esprits jouent un grand rôle dans le monde. Dans nos siècles d'incrédulité, on regardait comme chimérique l'existence des esprits et du monde surnaturel. Dans son temps, M. Guizot lui-même s'en plaignait.

Dieu veut-il par pitié pour nos jours troublés, détruire cette erreur funeste?... C'est aux gardiens de la vérité morale à nous en instruire par une décision infaillible. Attendons leur jugement.

La *Revue du Monde Invisible*, dirigée avec tant de science par notre vénéré Mgr Méric, sera d'un grand secours pour éclairer et tirer ce qu'il y a de bon à prendre dans tous ces faits étranges, guider et amener à reconnaître qu'en dehors de la sainte Église catholique apostolique et romaine, on ne peut que s'égarer et s'éloigner du vrai chemin.

D[r] DE MAICHE.

Oiselay-par-Gy (Haute-Saône).

(1) 1° Le démon se transforme en ange de lumière pour nous tromper plus sûrement; 2° c'est toujours lui, et non les bons anges, qui répond par les tables frappantes, quand ce phénomène n'est pas l'œuvre de la supercherie et de l'hallucination; 3° l'Église a défendu en tout temps, et récemment, par une décision du saint Office que nous avons publiée, de consulter les esprits; elle condamne ces superstitions dangereuses. É. M.

Dernières réflexions.

Le docteur dont nous venons de publier les communications intéressantes est un médecin de valeur, un catholique sincère, un esprit sage et équilibré. Nous pouvons croire à la véracité de son témoignage. Le cardinal Gousset a vu comme lui et avec lui, plusieurs fois.

On ne peut donc invoquer ici, ni l'hallucination, ni la suggestion, ni la superstition naïve, ni le charlatanisme et le désir de s'amuser aux dépens du public.

Les expériences ont été sérieuses, conduites avec intelligence, pratiquées en présence de nombreux témoins et sanctionnées par l'autorité d'un homme compétent.

Nous dirons aux rationalistes : Donc, il existe une autre vie, il existe des esprits, il s'établit quelquefois des communications entre eux et nous. Si vous niez ces conclusions, il faut nier aussi toute certitude historique.

Si l'on nous oppose un témoignage contraire et *posthume* de Home, nous répondrons : ce témoignage est *apocryphe*, et nous refusons absolument d'y croire.

Aussi bien que vaudrait ce témoignage en présence de ce fait capital : 1° L'enseignement catholique, le consentement unanime des théologiens, l'histoire ecclésiastique et notre hagiographie établissent l'existence des bons et des mauvais anges et leurs *relations sensibles* avec l'humanité.

2° Des milliers de témoins et d'expérimentateurs, et parmi eux, des savants de grande valeur dont les noms sont connus, Crookes, Wallace, Lodge, Aksakoff, etc., des physiciens, des chimistes, des mathématiciens, d'accord avec la foule, affirment et constatent tous les jours, la réalité de ces communications entre les deux mondes et confirment ainsi l'enseignement chrétien. Peut-on accuser ces milliers et ces milliers de témoins d'hallucination, d'auto-suggestion, de charlatanisme et de folie? — De quel côté se trouverait la folie de l'orgueil?

Soyons prudents; ne croyons pas légèrement tout ce qu'on raconte; faisons la part de la névrose et de la suggestion; ne soyons ni *crédules* ni *incrédules*. Mais la négation obstinée et systématique est un fléau. Sachons-nous en défendre.

Aujourd'hui, les spirites, les hermétistes, les théosophes, les magnétiseurs disposent en France et à l'étranger de plus de soixante revues ou journaux d'une sérieuse importance. Nous retrouvons invariablement dans ces périodiques, sous des formes diverses, les mêmes faits que le Dr de Maîche vient de nous exposer.

Que l'on soit divisé sur l'interprétation et l'explication de ces faits,

j'estime que c'est naturel, et ce noble souci de la vérité n'est pas pour nous déplaire.

Mais, que l'on nie des faits qui se produisent à tous les moments de la durée, sur tous les points de l'espace, avec une intensité inégale ; des faits attestés par tant de témoins dont la bonne foi nous paraît certaine, dans le plus grand nombre de cas, c'est pour nous un problème psychique difficile à résoudre.

Rien n'est plus funeste à la science que l'assurance vaniteuse et les négations de certains esprits, victimes du respect humain ou de l'orgueil.

Élie Méric.

L'HYPNOTISME N'EST PAS DIABOLIQUE

Depuis que l'école de Nancy et celle de la Salpêtrière ont, par la voix des professeurs les plus autorisés, affirmé la réalité des phénomènes de l'hypnotisme, la curiosité publique s'y est vivement intéressée, et sans attendre qu'une étude plus approfondie des faits ait permis aux médecins, aux théologiens et aux philosophes de se prononcer sur leur nature, bien des affirmations ont été formulées un peu trop *à priori*.

Comme toutes les fois qu'un phénomène revêt les apparences du merveilleux, certains n'ont pas hésité à déclarer que ces phénomènes ne pouvaient être que diaboliques, que l'hypnotisme et le magnétisme étaient connexes du spiritisme, et qu'une même cause mettait les tables en mouvement et plongeait les gens dans l'inertie léthargique.

Les matérialistes au contraire ont considéré comme un triomphe pour leurs doctrines, la constatation scientifique de ces faits. La conscience et la volonté rentraient dans le mécanisme des vibrations complexes qui constituent le mouvement universel.

De leur côté, bien des philosophes spiritualistes, tout en rejetant l'hypothèse d'une manifestation diabolique, et les conclusions des matérialistes, se sont demandés ce que devenait notre libre arbitre en face du coup terrible que ces faits paraissaient lui porter. C'est à ce moment que, comme beaucoup d'autres médecins, après avoir lu les travaux de nos maîtres, j'ai employé les mêmes méthodes qu'eux dans la cure de certaines maladies, et dans le soulagement d'états morbides très variés. J'ai obtenu les mêmes résultats.

Pour tous, qu'ils soient de l'école de Nancy ou de Paris, l'hypnotisme ne paraît être que le magnétisme débarrassé de ces accessoires que les disciples de Mesmer considéraient comme de la plus haute importance pour la production des phénomènes de léthargie, de catalepsie et de somnambulisme (réserve faite de la question d'un fluide humain extériorisable), avec cette seule différence qu'à la Salpêtrière ils regardent comme seuls susceptibles de tomber en sommeil les hystériques, et un certain nombre de déséquilibrés du

système nerveux, tandis que pour l'école de Nancy, l'hypnose est un phénomène de simple suggestion qui peut aussi bien s'obtenir chez la grande majorité des gens ne présentant aucune tare de déséquilibration nerveuse.

Un fait très important à retenir, c'est qu'aucun de ceux de nos maîtres qui se sont le plus occupés de l'hypnose, et bien qu'un certain nombre d'entre eux aient expérimenté sur plusieurs milliers de sujets, aucun n'a pu constater un seul cas de clairvoyance, de vue à distance, de suggestion mentale.

N'est-on pas dès lors en droit de se tenir sur une grande réserve en face des phénomènes de ce genre que certains artistes produisent dans des séances publiques, et qu'il est impossible de soumettre à un contrôle sérieux auquel ces artistes ne se prêteraient pas dans la crainte bien compréhensible que l'attrait de leurs spectacles ne disparaisse devant la révélation de certaines manières de faire du merveilleux. Ils ne travaillent en effet qu'en vue de la recette et non de la science.

« Le seul merveilleux, me disait un jour un de ces artistes les plus remarquables, est tout entier dans notre adresse. »

Aux hommes de science qui affirment avoir obtenu de leur sujet endormi des phénomènes semblables, nous demanderons de bien vouloir renouveler leurs expériences en se plaçant dans des conditions telles que ni leur bonne foi, ni la nôtre ne puisse être le jouet de quelque supercherie.

Je ne parlerai donc ici que des faits bien acquis à la science, et à ceux qui se demandent si l'hypnotisme n'est pas diabolique, je dirai que rien dans les méthodes employées par les médecins, ni dans les résultats obtenus ne laisse place à l'hypothèse d'une intervention surnaturelle. J'espère du reste que la lecture de cet article dissipera leurs craintes à ce sujet en leur montrant la suggestion hypnotique telle que les médecins la pratiquent.

Tout dépend en effet des conditions individuelles dans lesquelles se trouvent l'hypnotiseur et son sujet, et les mêmes phénomènes se reproduisent chaque fois que l'un et l'autre se retrouvent dans ces mêmes conditions.

En un mot, l'hypnose telle que les expériences vraiment scientifiques nous l'ont révélée, est à la fois du ressort de la psychologie et de la physiologie, mais n'a rien à voir avec le monde des esprits.

Aux matérialistes, il nous suffit de répondre que tant qu'ils ne nous auront pas prouvé l'existence de centres psychiques dans le cerveau, nous continuerons à n'y voir que des centres sensibles et

moteurs, tel que nous l'enseigne en particulier un physiologiste des plus distingués, et non clérical cependant, le professeur Laborde.

Quant à la question du libre arbitre et de l'atteinte que semblent lui porter les phénomènes de l'hypnose, nous ne pouvons le nier. La suggestion hypnotique a sur certains sujets une telle puissance que la place qui reste au libre arbitre paraît réellement très restreinte.

Mais est-ce un fait bien nouveau, et avant que l'influence hypnotique fût connue des philosophes, ignoraient-ils dans quelles étroites limites se meut le libre arbitre de bien des gens? La classe des impulsifs en contient terriblement de ces individus à responsabilité des plus restreintes. Que de gens à culture intellectuelle remarquable ont négligé à ce point l'exercice de leur volonté qu'ils sont le jouet de leur sensibilité comme tant d'autres de leur imagination. Si la suggestion hypnotique peut entraver le libre exercice de notre jugement et de notre volonté, sachons bien qu'elle peut de même leur rendre leur indépendance, car la suggestion hypnotique n'est pas la seule; à l'état de veille, des suggestions nous enveloppent de toutes natures et de tous côtés. Sans cesse elles modifient notre manière de voir, de juger. Aussi, loin d'être indépendants, et en pleine possession de nous-mêmes, nous ne sommes bien souvent que le reflet des idées courantes de notre époque, de notre famille, du milieu dans lequel nous vivons.

Seulement la suggestion à l'état de sommeil est une des plus puissantes que nous puissions recevoir.

L'hypnose en effet, impressionne profondément la vie sensitivo-motrice, elle agit sur les sens, la mémoire, l'imagination, les paralyse, les exalte, et pénétrant jusqu'au système nerveux de la vie végétative, elle modifie le mode de fonctionnement de l'organisme tout entier; aucune partie du système nerveux ne paraît réfractaire à l'influence hypnotique. Or, le système nerveux est l'instrument de l'âme, le seul à l'aide duquel elle prend connaissance du monde extérieur et s'y manifeste. Il est aisé de comprendre quel retentissement a forcément sur ses manifestations, sur nos jugements, sur nos décisions, cette puissante action de l'hypnose sur le système nerveux.

Les dangers de l'hypnotisme sont évidents, aussi pendant qu'en France le ministre de la guerre défendait ces pratiques dans l'armée, le gouvernement belge les interdisait sur la scène publique.

Mais on peut comparer l'hypnotisme à ces poisons qui dangereux entre des mains inexpérimentées, sont d'un si puissant secours entre

celles des médecins pour lutter contre les maladies et les souffrances. C'est pourquoi ceux d'entre eux qui se sont intéressés à l'étude de l'hypnose, n'ont pas hésité à la faire entrer dans leur thérapeutique, en mettant dans son emploi la même prudence que dans celui des poisons en question. Et grâce à cette méthode, ils ont pu triompher sans médication de névralgies de causes très diverses, de contractures, de paralysies. Je citais dernièrement la disparition définitive dès la première séance, d'un tic fort désagréable chez une jeune fille qui en souffrait depuis une dizaine d'années. Il y a quelques années, en trois séances, j'ai guéri une autre jeune fille d'une blépharoptose (abaissement permanent de la paupière supérieure). Elle en était incommodée depuis plusieurs mois, et la question d'une opération était agitée. La guérison est restée définitive.

Je me souviendrai toujours d'une dame de soixante-cinq ans, frappée de congestion cérébrale, avec hémiplégie gauche. Malgré un mieux général, trois mois après, elle était à peu près aussi paralysée que le premier jour. C'est alors qu'elle me fit appeler parce qu'on lui avait dit que je guérissais les paralytiques. Le succès fut remarquable, elle put dès la première séance, se lever et marcher.

Néanmoins je n'arrivai pas à une guérison complète. Pourquoi? Bernheim, dans une de ses leçons, en donne une explication qui doit être la vraie. Au foyer apoplectique, des cellules avaient été détruites, le mal était sans remède, mais les cellules environnantes quoique saines, étaient restées comme frappées de torpeur. Par la suggestion, je pus rétablir le courant nerveux dans ces cellules, les remettre en activité. De là cette surprenante amélioration non suivie d'une complète guérison.

A la Société d'hypnologie, j'ai donné avec tous ses détails, l'observation d'un accouchement fait sans douleur à l'état de veille après avoir supprimé la sensibilité de la parturiente par suggestion en état hypnotique.

J'ai arrêté des hémorragies, j'ai fait paraître à date fixe le flux menstruel ; en une séance, j'ai supprimé une surdité survenue un mois auparavant à la suite d'un refroidissement. Souvent par la suggestion, j'ai réveillé l'appétit ; j'ai guéri dernièrement une malade atteinte de bruits intestinaux continus et tellement forts qu'on savait toujours où elle était dans la maison ; ces bruits persistaient la nuit pendant le sommeil, et empêchaient celui d'une voisine de lit.

Comme je l'ai dit plus haut, ces faits personnels ne diffèrent pas de ceux des autres praticiens, et de ceux qui abondent dans les publications sur ce sujet, si ce n'est par l'originalité que chacun de

nous peut y apporter, qu'il y apporte forcément. Tous ces faits nous prouvent que la suggestion hypnotique a bien réellement une très puissante influence modificatrice sur le système nerveux, et par suite sur tous nos organes, sur toutes nos fonctions. Ils nous prouvent enfin que la suggestion hypnotique par son action sur l'instrument de l'âme, réagit sur les opérations de celle-ci, sur ses perceptions, ses manifestations, par voie indirecte, il est vrai, mais d'une façon certaine.

En voici un exemple :

Un homme, jeune encore, avait succombé à la tuberculose après plusieurs mois de lutte désespérée pour triompher du mal, et après des crises très douloureuses pendant les dernières semaines. Sa femme d'une constitution robuste en apparence, n'avait pas ménagé sa peine pendant cette longue maladie. Peu après la mort de son mari, elle ressentit les premières atteintes du mal cruel, et il fut impossible de l'illusionner longtemps sur le sort qui l'attendait. L'épouvante s'empara d'elle à mesure que le mal augmenta, et toutes les phases de la maladie de son mari, phases qu'elle avait suivies avec tant de sollicitude, se dressèrent devant son esprit comme d'effrayants fantômes. Traverser ces mêmes phases, mourir dans les mêmes atroces douleurs la terrifiait. A ces angoisses s'ajoutait la pensée de sa fillette, qui allait rester orpheline. Quoique bien instruite de sa religion, qu'elle pratiquait du reste, un cri de murmure s'échappait souvent de ses lèvres. Le jour, elle s'efforçait de se distraire, mais la nuit, dans les moments si fréquents d'insomnie, la triste réalité se montrait dans toute sa cruauté; et si le sommeil venait, d'horribles cauchemars le troublaient. Je ne pouvais enrayer le mal, je ne pouvais que soulager ses souffrances physiques à l'aide de médicaments.

Mais comment adoucir ses souffrances morales? Les pratiques religieuses, les causeries avec son curé qui de temps en temps la venait voir, lui faisaient certainement du bien, mais son état moral restait, malgré tout, pitoyable. Je me décidai à l'hypnotiser.

Dès les premières séances, elle présenta les apparences d'un bon sommeil, et mes suggestions réussirent de la façon la plus encourageante.

Je chassai de son sommeil les cauchemars, m'efforçant de les remplacer par les rêves les plus doux, et je laissai le moins d'activité possible à son imagination à l'état de veille. C'est ainsi que peu à peu j'eus le bonheur de modifier tellement son état moral, en même temps que j'adoucissais ses souffrances physiques, qu'après un pre-

mier calme non peut-être exempt d'une certaine espérance, elle passa peu à peu dans le calme de la résignation, du sacrifice accepté, et cela dura jusqu'à sa mort. Quand j'étais plusieurs jours sans la soumettre à l'hypnotisme, elle me disait : « Redonnez-moi du courage, de la résignation, je me sens agitée, tourmentée. »

Un soir, je la quittai en lui disant : à demain. Elle me répondit : « Je doute que vous me retrouviez vivante. Du reste, je suis prête, j'ai reçu ce matin les derniers sacrements. » — « Si, repris-je, demain vous serez encore vivante, quand je viendrai.

Je comptais revenir le lendemain matin, et en parlant ainsi, sachant combien mes suggestions se réalisaient bien chez elle, j'avais vraiment la conviction de la retrouver vivante. Le lendemain, il me fut impossible de la voir dans la matinée, et ce n'est qu'à neuf heures du soir, que j'arrivai à sa demeure.

Elle vivait encore. « Vous aviez raison, me dit-elle entre plusieurs étouffements, je suis encore vivante, mais c'est fini, je suis au bout de toutes mes forces. » Et sa tête s'inclina vers la poitrine de sa mère qui la soutenait, et son pouls déjà très faible, s'éteignit sous mes doigts.

Ah ! si dans son dur labeur de chaque jour, le médecin est soutenu par la pensée qu'il peut presque toujours soulager les souffrances physiques des malades même quand il ne peut les guérir, combien il est heureux, quand il peut soulager en même temps ses souffrances morales. Or, l'exemple que je viens de citer nous dispense de longs développements au sujet des bienfaits de la suggestion hypnotique dans des cas aussi malheureux. Il nous montre tout le parti que le médecin peut tirer des pratiques hypnotiques, dans ce que l'on appelle les maladies de l'esprit, qui toutes sont la conséquence du mauvais fonctionnement du système nerveux et en particulier du système cérébro-spinal.

A cette catégorie de maladies appartiennent non seulement l'hystérie, mais aussi toute la classe des déséquilibrés fonctionnels, quelle qu'en soit la cause. Je ne parle pas des déséquilibrés organiques sur lesquels la suggestion hypnotique reste aussi impuissante que les autres modes de traitement.

Et sans vouloir traiter dans cet article la question de l'hypnotisme en pédagogie, j'ajouterai : que de fois, en débarrassant mes malades de souffrances physiques, j'ai pu agir assez profondément sur leur moral pour les corriger de certains défauts.

En voici un exemple par lequel je terminerai cet article.

Une jeune fille fut confiée à mes soins après avoir séjourné dans plusieurs hôpitaux sans amélioration de son état morbide.

Depuis bien des mois, elle souffrait d'une boiterie paraissant venir de la hanche gauche, et qui se compliquait de crises excessivement douloureuses siégeant du même côté dans le bas ventre. Les douleurs étaient presque continues avec exacerbation peut-être à l'époque mensuelle qui se fait cependant normalement.

Soignée d'abord à la Charité, elle fut envoyée à Bicêtre d'où les parents la retirèrent parce qu'il était question de l'opérer.

Ils n'ont pu me donner de plus amples renseignements.

A ma première visite, je constatai que la malade étant couchée, la cuisse restait légèrement ramenée vers le bas ventre, en chien de fusil comme on dit dans la coxalgie. Cependant son articulation coxo-fémorale n'était ni empâtée, ni douloureuse.

Dans le pli de l'aine, on sentait une grosseur, très sensible à la pression, non ganglionnaire, moins profonde que l'ovaire, je pensai à une contracture partielle des muscles abdominaux transverses. C'était une nerveuse, et la première indication thérapeutique me parut devoir être la suggestion hypnotique.

La première séance ne donna qu'un sommeil léger, mais une certaine amélioration consécutive des symptômes.

Aux séances suivantes, le sommeil fut profond, les suggestions furent acceptées remarquablement, et le mieux se fit si rapidement qu'un mois après la malade allait tout à fait bien physiquement.

Mais elle était insolente, menteuse, désordonnée et malpropre.

J'essayai de corriger tous ces défauts, et j'y réussis peu à peu, mais si bien qu'aujourd'hui, après deux ans, non seulement ses malaises physiques n'ont pas reparu, mais ses parents n'ont plus à lui faire aucun reproche au point de vue du caractère et de la bonne tenue. Je m'arrête ici, laissant le lecteur bien convaincu, je l'espère, que l'hypnotisme n'est pas diabolique et peut rendre les plus précieux services.

Dr Le Mesnant des Chesnais,
de Ville-d'Avray.

UN MÉDIUM POLITIQUE A SAINT-PÉTERSBOURG

(*Suite et fin*)

Tous les conseils donnés par les esprits furent suivis strictement. L'empereur dut promettre de ne plus faire transporter en Sibérie d'autres voleurs que ceux qui étaient en même temps des meurtriers avérés. La peine infligée aux jeunes gens, aux étudiants nihilistes surtout, consista dans leur internement à l'école militaire. « C'est par de telles mesures de douceur, dirent les esprits, que vous susciterez la réconciliation et que vous vous créerez des corps d'officiers intelligents. »

Le médium était aussi admis aux séances du ministère; tous les ministres devaient jurer solennellement de ne jamais parler de lui, sous peine de *déportation en Sibérie.*

Quant au médium lui-même, son esprit protecteur lui interdisait d'accepter aucune décoration ou titre, ni aucune somme d'argent autre que le salaire qui lui était dû pour son entretien; mais il était logé dans le palais impérial, il avait à sa disposition voiture et chevaux des écuries impériales et une carte d'entrée pour toutes les institutions publiques.

Je n'ai pas le droit de divulguer tout ce que j'ai appris du médium, mais je l'ai consigné dans un manuscrit. Qu'il me suffise de dire que son magnétiseur, Frédéric Münster, que j'ai déjà nommé, qui vint une fois à Saint-Pétersbourg rendre visite à son vieux père malade, m'écrivait le 15 avril 1883 : « Dabot, le gardien du médium, fait miracle sur miracle et s'il continue, il arrivera à de brillants résultats. Je suis heureux d'avoir pu le constater de mes yeux et de mes oreilles. »

La cérémonie du couronnement impérial (8 mai 1883) dont les journaux annonçaient les brillants préparatifs, ne put s'accomplir que grâce à l'étonnante révélation du médium, qui fit découvrir quatre-vingt-sept caisses, avec adresse spéciale, déclarées : « Verre-

rie de la Nouvelle-Orléans », qui étaient entreposées à Moscou. « Ces caisses, dirent les esprits, sont remplies de petites coques plates en verre, enduites à la surface d'une préparation chimique. Aussitôt qu'elles seraient lancées sur la foule, elles feraient explosion et causeraient beaucoup de mal. » L'enquête démontra le bien fondé de cet avis, et cette découverte jeta dans la consternation les nihilistes. Un grand nombre d'entre eux considérés comme traîtres, furent mis à mort par leurs confédérés.

Les circonstances paraissant alors tout à fait favorables, on procéda au couronnement qui se passa fort bien.

A cette occasion, je voudrais poser une question : « Lors du couronnement de Nicolas II, le 30 mai 1896, le sort exigeait-il la mort d'une si grande foule d'hommes, comme cela arrive souvent dans des fêtes de ce genre? On dit qu'il y eut trois mille six cents personnes tuées et dix-huit cent blessées sur la plaine de Chadinsky. La destinée est inexorable! En 1883, les esprits avaient ordonné, par l'intermédiaire du médium, afin d'éviter une trop grande agglomération de la foule, de faire constamment circuler à travers la plaine de Chadinsky, non seulement les distributeurs de vivres et de boissons (des Allemands pour la plupart) mais en outre quatre corps de musique militaire. Pourquoi une mesure semblable ne fut-elle pas prise en 1896? »

Le médium dut accompagner le czar et la czarine à Moscou. En route, il tomba en trance, et ce qu'il dit alors devait être bien sérieux, car, quand il revint à son état normal, il trouva leurs Majestés toutes deux en pleurs.

Durant toutes ces fêtes, le médium eut à rester auprès du czar. Lorsqu'elles furent terminées : « Eh bien! cher ami, lui dit-il, que désirez-vous pour vous-même? » Voici ce que le médium m'a raconté plus tard à ce sujet : « Il me sembla qu'une grande main se posait sur ma bouche, et je fus forcé de répondre : Majesté, je n'ai pas de désir. » Cette réponse surprit le czar qui fit toutefois porter ses honoraires mensuels de cent roubles à deux cents. Il se dépensa alors des sommes folles. Ainsi on annula : quarante-huit millions de roubles dus pour des taxes arriérées; vingt et un millions pour exemption de service militaire; quatorze millions pour divers autres comptes arriérés, passeports, contributions foncières, taxes pour décorations et treize millions de capitation.

Je ne dois parler pour le moment ni des services politiques rendus par le médium, ni de sa participation dans un conflit avec l'Angleterre, qu'il aida à aplanir; ni de ses conversations avec le plus

grand homme d'État de l'Allemagne (dont le fils fut délégué auprès de l'ambassadeur d'Allemagne avec mission de surveiller le médium); ni de ses révélations politiques et de ses avis, ni enfin de la découverte de la principale presse des nihilistes dans la cave de l'Institut impérial de jeunes demoiselles à Varsovie (le czar ne voulait d'abord absolument pas y croire); ni de bien autres choses.

Ce que je peux dire, cependant, c'est que le médium avait en haute estime aussi bien l'empereur Alexandre III que S. M. l'impératrice; il les tenait pour d'excellents cœurs, pleins de sentiments d'humanité, faisant excellent ménage et tout dévoués au bien de la nation russe. Bien des fois le czar (ainsi que son père Alexandre II) fut tenté d'octroyer à ses sujets une constitution et un parlement, mais les esprits lui dirent, par le médium, qu'à ce moment une telle mesure entraînerait de grandes calamités : « Enseignez d'abord au peuple, dirent-ils, à lire et à écrire, et mettez des bornes à la corruption et aux fraudes de vos commissaires. » Il aurait été criminel de donner le droit de vote à des populations ignorantes, de même que ce fut une grave erreur de supprimer d'un coup le servage au lieu de procéder à l'introduction de la liberté avec une sage lenteur.

Le médium était aussi très apprécié comme guérisseur magnétique et clairvoyant. Il en donna des preuves convaincantes dans des cas où les professeurs ne voyaient comme dernière ressource que des opérations à faire et où la science chirurgicale se trouvait en défaut. Il lui arriva d'être poursuivi comme charlatan; mais il présenta en riant son assignation au ministre (Worenjon Daschkon) qui, sans plus de façon, télégraphia immédiatement pour arrêter les poursuites; un grand nombre de professeurs et de docteurs qui étaient intéressés dans la question en furent profondément vexés. Quant au médium, il en avait assez de la politique et désirait rentrer dans son pays pour y faire du bien en qualité de médium guérisseur.

Le czar ne se crut jamais obligé à faire un présent au médium. Henry ne recevait rien de plus qu'un bel appointement pour ses nuits sans sommeil et pour les longues séances énervantes qui se prolongeaient trois et quatre heures durant. Il possédait néanmoins la confiance d'Alexandre III qui l'appela un jour « son seul véritable ami sur la terre ». Cette position du médium avait cela de bon qu'il pouvait quitter l'empereur sans lui avoir des obligations. Les esprits lui dirent qu'il n'était pas convenable de le conduire comme un enfant; car le czar savait maintenant quels étaient ses devoirs politiques, et il devait agir sous sa propre responsabilité.

« Mais, dirent les esprits, votre bonne volonté à nous servir nous a valu le pouvoir de guérir ; allez et faites-en bon usage. »

Pendant trois années consécutives, Alexandre III reçut des esprits les meilleurs conseils. Le pouvoir des nihilistes était écrasé : la cérémonie du couronnement s'était passée sans le moindre accroc ; une guerre en Afghanistan avec l'Angleterre avait été évitée, et la Russie en avait retiré un bénéfice, par l'occupation de Merv ; de précieuses recommandations avaient aussi été données au sujet des affaires danubiennes. En outre, le czar avait reçu bien des preuves de la vérité du spiritualisme moderne, mais malgré tous ses sentiments affectueux, il ne témoignait pas de reconnaissance.

L'éminent chancelier allemand dit un jour à ce médium : « Si, avec tous les témoignagnes auxquels vous pouvez en appeler, vous vouliez publier ce que vous avez fait, vous jetteriez le trouble dans toute l'Europe politique. »

Le 20 mars 1886, les parents du médium recevaient l'heureuse nouvelle du retour de leur fils et de sa femme. La famille fut alors réunie, et tout marcha bien pour le moment. Les cures étaient parfois merveilleuses. Au nombre de ses patients, se trouvait un jeune Anglais dont le cerveau était attaqué et que les docteurs avaient déclaré incurable. Ayant été guéri en peu de mois, sa mère engagea le médium à se rendre en Angleterre, disant qu'il pourrait y gagner autant de livres sterling qu'il gagnait alors de marks. S'étant malheureusement laissé séduire, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait une sottise. Il vint alors s'établir à Wiesbaden, mais ses succès pécuniaires y furent des plus médiocres. De là, il fut appelé comme guérisseur dans l'établissement sanitaire naturel de Bill, près Dresde, où il eut passablement du succès soit sous le rapport des cures, soit au point de vue financier. Mais là encore il eut le tort d'écouter les conseils d'une dame qui l'engageait à venir s'établir à Dresde, disant qu'il y gagnerait davantage. Il vint ensuite pratiquer à Gorlitz et finalement à Ellern, près Rheinsbollen, en Prusse rhénane. Atteint dès lors d'une maladie mentale incurable, il a été dernièrement ramené à son vieux père âgé de soixante-seize ans, et c'est dans une maison de santé que va se terminer cette existence si active et si féconde en œuvres merveilleuses.

Les exemples de médiums dont la carrière se termine ainsi d'une façon lamentable, ne sont, hélas! pas rares. Je me souviens d'avoir lu dans le *Banner of Light* une réponse à la question suivante : « Comment se fait-il que de bons médiums soient abandonnés par leurs esprits protecteurs et deviennent incapables de poursuivre

leur œuvre médianimique? » Voici ce qui fut répondu du monde des esprits : « Il arrive parfois qu'un médium, dont le contrôle est facile, tombe sous l'influence de mauvais esprits; mais de tels cas ne se produisent qu'en conformité de cette loi naturelle : les semblables attirent les semblables. » Si, dans ces circonstances, l'intelligence du médium n'est pas de force à suivre les directions de son for intérieur ou de sa conscience, le corps est entraîné à sa perte. La seule chance de salut, dans des cas de ce genre, c'est de ramener à soi de bons esprits par la pureté de la vie, par un repentir sincère et par de saintes prières, afin de rendre à l'âme sa pureté et de se remettre sous l'influence d'esprits élevés.

Le médium dont je viens de vous parler n'a pas eu l'énergie voulue. C'est il y a trois mois qu'il m'a été ramené dans un état de démence fort avancé, un ramollissement de cerveau, et la maison de santé sera son dernier asile.

Mesdames et Messieurs! vous comprendrez tout le chagrin que j'éprouve d'avoir à ajouter, en terminant ce rapport, que ce médium est mon propre fils!

L'objet principal du spiritualisme est le développement de la moralité. L'instruction seule ne rendra jamais l'homme beaucoup meilleur; mais ce qui, en revanche, peut contribuer dans une grande mesure à ce résultat, ce sont les fautes, le malheur, la souffrance, les tribulations, les épreuves et les espérances déçues.

J'ai cru, Mesdames et Messieurs, qu'il était extrêmement nécessaire de faire cette confession, dans l'espoir que tous les médiums pourront mettre à profit ma triste expérience. Cette expérience, tant en ce qui me concerne qu'en ce qui concerne mon fils, pourra ainsi être pour d'autres d'une utilité incontestable.

Après ce discours, qui a été couvert d'applaudissements, le président présente à M. le Dr von Langsdorff l'expression des sympathies de l'assemblée. Puis il se dit chargé de demander à quelle cause la maladie du médium pouvait être attribuée : à sa médiumnité ou à son genre de vie.

Le Dr von Langsdorff, qui s'exprime en fort bon anglais, répond que le malheur de son fils ne provient pas de sa médiumnité, mais d'un manque de prudence dans la conduite de sa vie.

Ce renseignement touchant une question importante par rapport à la médiumnité est reçu par l'assemblée avec des marques d'assentiment.

Dr G. von Langsdorff.



LES CAUSES DE LA HANTISE

A entendre les auteurs anciens et même certains modernes, la *hantise* serait d'une explication très simple et très facile : elle serait, sans contestation possible, d'ordre surnaturel et diabolique. C'est une opinion radicale, mais à laquelle s'oppose aujourd'hui celle de nombreux savants qui n'hésitent pas à regarder comme suspects tous les faits rapportés et à n'y voir que mensonge et supercherie. Nous croyons qu'il est impossible de rendre raison de la hantise avec l'une ou l'autre de ces opinions extrêmes, et qu'on n'arrivera à l'expliquer qu'en sériant exactement les cas et en multipliant les points de vue et les distinctes d'espèces.

Il en est de la *hantise* comme de beaucoup d'autres questions psychiques : elle ne comporte pas une *seule et unique* solution. Il est incontestable — et nous faisons volontiers cette concession aux savants — que dans un grand nombre de cas, il s'agit de machinations habiles ourdies par ruse, méchanceté ou vengeance, de tours vulgaires joués à des gens crédules par de sinistres et mauvais plaisants. Dans d'autres circonstances, il semble que le phénomène soit purement psychologique ou plutôt psycho-physiologique et que tout dépende de sensations *subjectives* ou d'*hallucinations*, ou même de *suggestions*.

La part ainsi faite à l'imposture et à l'illusion, il reste encore des faits qui sont inexpliqués et qui paraissent à beaucoup inexplicables au point de vue naturel : faut-il y voir, de suite et sans délibération préalable, une action des *esprits* de l'autre monde ou l'œuvre du *mauvais esprit?* On est porté à le croire; mais il faut résister à ce sentiment instinctif et se garder de conclure prématurément au surnaturel.

Une grande confusion existe sur ce point et perpétue les malentendus. Nous croyons qu'elle serait facile à dissiper en distinguant soigneusement, dans les faits de hantise, ceux qui se produisent en dehors de tout concours humain apparent, et ceux où l'on constate la présence d'un *médium*, acteur ou sujet des phénomènes.

Les premiers, nous n'hésitons pas à le déclarer, sont difficiles à

comprendre et à expliquer, quand le cas a été expérimentalement constaté et que tout soupçon de fraude a été écarté. Ils sont relativement rares. Nous pouvons citer, dans cette catégorie, l'observation si intéressante, mais malheureusement peu contrôlée, du Dr Hélot, publiée ici même (nos 1 et 2) et celle du Dr Dariex insérée aux *Annales des sciences psychiques*. Les explications naturelles proposées, notamment celle de ce dernier confrère qui croit à l'action mystérieuse d'une *force psychique*, ne sont ni probantes, ni confirmées; et nous comprenons que de ce côté les partisans du surnaturel triomphent, car la science est à peu près muette sur la nature et la cause des phénomènes. Il est prudent toutefois de laisser une porte ouverte aux progrès et aux découvertes de l'avenir.

Il n'en est plus de même pour les faits de hantise caractérisés par la présence et l'intervention des *médiums*. Ces faits sont de beaucoup les plus nombreux, depuis l'observation d'Hydesville qui remonte à cinquante ans et marque la naissance de la *médiumnité* jusqu'à celles toutes récentes de la Constantinie, d'Yzeures et de Poitiers. Ici la science a déjà produit plusieurs essais d'explication, et il n'est plus permis de voir dans les phénomènes *spirites* une vaste machination du diable et de ses anges (1). Sans doute, l'esprit du mal est maître d'agir — et agit en effet — dans certains cas, comme il intervient incontestablement dans l'évolution du monde et dans le cours de la vie humaine; mais on peut dire que généralement les *médiums* n'usent que des puissantes ressources de la nature et tirent les merveilleux tours de leur propre fond.

Dr G. de la Morinais.

(1) Nous ne pouvons traiter incidemment cette grave et difficile *question des médiums*, mais elle sera abordée dans un travail spécial auquel nous renvoyons le lecteur.



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Il y a toujours profit à converser avec les gens qui savent. Je voudrais dire un mot de ce qui a paru ici dernièrement, signé de l'éminent Directeur et fondateur de cette Revue, Mgr Méric. « Aux frontières de l'invisible », cet écrit d'un théologien doublé d'un homme de science soulève en effet, dans l'esprit du lecteur, de profondes questions.

Selon l'enseignement chrétien et catholique, les âmes qui expient après la mort souffrent la peine du *sens*, à laquelle, pour les réprouvés, s'ajoute la peine du *dam*. La première se conçoit-elle? Oui, sans doute, pour le spiritualiste aux yeux de qui la faculté de sentir est dans l'âme, au moins comme dans son principe et à l'état de puissance, selon la doctrine de saint Thomas. Mais, pour que la faculté animique de sentir *ce qui est matériel* se puisse exercer même après séparation de l'âme avec le corps, et pour que celle-ci puisse entrer en rapports sensibles avec le monde où nous vivons, il est nécessaire que l'âme informe un nouveau corps dont elle emprunte sans doute la substance à la matière élémentaire, à l'air ambiant. Telle est du moins l'opinion émise par les théologiens. Il serait bon peut-être d'ajouter que le feu de la damnation, de même que celui qui tourmente et qui épure les âmes justes, n'étant pas de nature matérielle, il n'y a pas de nécessité de raison à ce que l'âme, après la mort, informe un corps aérien, comme l'enseigne Dante. Je dis que cela n'est pas nécessaire de nécessité évidente, je n'ai garde de dire que cela n'est pas. Il y a en effet, dans la conception dantesque, quelque chose de plus satisfaisant pour la raison que l'état difficile à concevoir d'une âme séparée du corps pour lequel elle est faite, et qui devrait, chaque fois, se composer un corps nouveau pour se manifester aux vivants de la terre.

Peut-être, à ce propos, aurait-on lieu de réclamer une démonstration sommaire de ce que le physicien anglais, William Crookes, a dénommé *matière radiante* ou état *radiant* de la matière. Cette explication ne laisserait pas sans doute d'être utile à plus d'un lecteur de la Revue.

Enfin, si ce n'était pas trop s'écarter du sujet, je demanderais à Mgr Méric comment il envisage l'hypothèse d'une substance élémentaire unique, commune à toutes les créations, et dont les modifications, grâce à l'influx de quelque force mystérieuse, donneraient naissance à tous les corps chimiques organisés ou inorganisés, et à leurs composés

errestres ou cosmiques, hypothèse avancée par Balzac, dans *la Recherche de l'absolu*, et qu'il déduisait, on s'en souvient, de l'expérience suivante. « Semez, dit en substance son Balthasar Claest, des graines de cresson dans de la fleur de soufre, et n'arrosez qu'avec de l'eau pure et distillée. Les graines germent, poussent dans un milieu connu, en ne se nourrissant que de principes connus par l'analyse. Coupez les tiges des plantes à plusieurs reprises, et faites-les brûler. Si vous analysez les cendres, vous trouverez de l'acide silicique, de l'alumine, du phosphate et du carbonate calcique, du carbonate magnésique, du sulfate et du carbonate potassique, enfin de l'oxyde ferrique, comme si le cresson était venu en terre, au bord des eaux. Or, ces substances ne sont ni dans le soufre, ni dans l'eau distillée, ni dans la graine, et l'air ambiant, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, ne les renferme pas non plus. On ne peut donc expliquer leur présence ici qu'en leur supposant un élément commun aux corps contenus dans la graine et à ceux qui lui ont servi de milieu. »

L'auteur des *Études philosophiques*, Balzac, était ce que nos occultistes appellent un « initié ». Selon toute apparence, il était martiniste. Je ne sais si, admirateur enthousiaste de Dante (voyez *les Proscrits*), il était pour la théorie du « corps aérien », mais logiquement, on serait fondé à le croire. *L'absolu* devait être, à ses yeux, l'élément de ce corps où l'âme est *définitive*, selon l'expression du maître Alighieri. J'ajouterai que sans doute, s'il eût été chrétien, c'est dans cette conception qu'il eût cherché l'explication plausible du dogme de la résurrection des corps, et s'il est permis d'aller jusque-là, un premier éclaircissement du mystère eucharistique. Erreur ou vérité, qui sait? Un coin du voile n'est-il pas soulevé par la croyance à *l'absolu*, à la matière élémentaire unique? Si la foi à l'opération divine, invisible et secrète, à la *présence*, ne laisse pas pour autant d'être nécessaire, du moins elle n'exige pas le sacrifice de la raison.

Fernand DE LOUBENS.

PERLES OCCULTISTES

Papus mystificateur.

Tout récemment, un occultiste distingué, M. Saturninus, émettait cette plainte : « Le *Gaulois*, disait-il, avait annoncé, d'après Olivarius (sans citer ses références) que Paris serait ruiné en 1896; or, la prophétie d'Olivarius ne renferme pas cette annonce. » (*Initiation,* décembre 1898, p. 248.)

Nos personnelles recherches nous permettent d'affirmer à M. Saturninus que le *Gaulois* en l'occurrence, aurait pu faire valoir les plus hautes références, son mystificateur ayant été l'un de ceux devant lesquels tout bon Martiniste doit s'incliner, le Grand Maître de l'Ordre, M. Papus lui-même.

Nous ne résistons pas au plaisir de narrer à nos lecteurs cette drôlerie qui est en même temps une perle de la plus belle eau...

M. Papus avait été chargé de rédiger pour l'*Almanach Hachette* de 1895 l'article intitulé : comment on devient prophète. Trouvant peut-être le sujet un peu mince, il n'hésita pas, pour le corser, à servir à ses lecteurs quelques tranches de la prophétie d'Orval (attribuée à Philippe Olivarius, moine de Cîteaux), mais tranches tout à fait singulières, qu'on pouvait croire accommodées à quelque sauce provençale ou plutôt marseillaise, tellement leur rédaction s'écartait de la version généralement admise.

Entre autres choses, on y pouvait lire ceci : « L'année 1896, Paris disparaît pour ne plus reparaître... Moult de mal et guère de bien en ce temps-là. Moult grandes villes par le feu. » (*Almanach Hachette* 1895, p. 356.)

Or, ceci est un verset prophétique manifestement arrangé. Si on se reporte en effet au texte de la prophétie d'Orval tel qu'il a été publié par M. Stanislas de Guaita (M. Papus ne nous accusera pas, pensons-nous, de choisir des autorités suspectes) on y lit cette rédaction d'où le texte ci-dessus a été évidemment tiré :

« La fleur blanche s'obscurcit... puis disparaît pour ne plus reparaître. Moult de mal et guère de bien en ce temps-là. Moult grandes villes par le feu. » (Stanislas de Guaita, *Clef de la magie noire,* p. 266.)

En somme, truquage assez simple, qui consiste à ajouter au texte original : « l'année 1896 » et à y remplacer « la fleur blanche » par « Paris » !

Ici vous m'arrêtez. Qui nous prouvera, direz-vous, que M. Papus est bien l'auteur de cette étude sur les prophéties, parue dans l'*Almanach Hachette?* Elle n'est pas signée!

En effet! Mais nous avons l'aveu de l'auteur, bel et bien enregistré dans les colonnes du *Gil Blas* et reproduit dans celles des *Annales Politiques et Littéraires* (1895, t. II, p. 166). Au reporter, M. A. Cellarius, le « mage Papus » expose que, grâce aux nombres, chacun peut être prophète « ainsi que nous l'avons indiqué, ajoute-t-il, mais de façon très sommaire, dans l'*Almanach Hachette* de cette année (article Prophétie). »

Rien ne se propage comme une fausse nouvelle... Le canard pondu par M. Papus et tout frais éclos dans les hospitalières pages d'un almanach, obtint, reconnaissons-le, un assez vif succès près de la presse quotidienne. C'est ainsi que le *Gaulois* ne tarda pas à publier cet écho mirifique : « Une nouvelle sensationnelle ! Paris disparaît pour ne plus reparaître ; moult de mal et guère de bien, etc... » dont nos lecteurs maintenant connaissent la source si autorisée.

Cette note, chose bien réjouissante, obtint les honneurs de l'*Initiation*. M. Papus l'intercala dans son article d'avril 1895 (page 7) : un père n'a rien à refuser à son enfant... Et nous avons vu que, lue à cet endroit, par M. Saturninus, elle devait singulièrement contrister ce dernier.

Mais tous ses collègues n'eurent pas sa sage circonspection. Quelques mois plus tard, M. Eistibus-Nitibus, au cours d'un article d'astrologie onomantique, s'écriait douloureusement : « 1896 sera-t-il tel que l'a pronostiqué le théurge Philippe Olivarius, moine de Cîteaux? Verrons-nous « Paris et moult grandes villes détruites par le feu » ? (*Initiation,* août 1895, p. 135.)

Nous n'avons pas eu la curiosité de pousser plus avant nos recherches, mais elles suffiront, croyons-nous, à édifier M. Saturninus, involontaire promoteur de cette petite étude, sur un côté peu connu de l'âme complexe de son maître.

Si l'on veut bien se rappeler que 1895 a vu les beaux jours du Dr Bataille, on pourra se demander si ses lauriers n'ont pas porté à M. Papus quelque ombrage et si ce dernier n'a pas tenu dès lors à prouver que tous les mystificateurs ne sont pas de Marseille.

Dr Ch. de Broussy.

LE PLAN DES OCCULTISTES

Que veulent les occultistes? que cherchent-ils? où tendent leurs doctrines? Pourquoi ces doctrines sont-elles secrètes?

Quiconque ne recherche rien autre chose que la vérité, bien décidé à ne pas se laisser éblouir par des promesses séduisantes, conservera toujours ce sens naturel qui lui dit que toute chose occulte n'est pas claire.

« Nous sommes la véritable science, disent les occultistes; et nous poussons la science à ses extrêmes limites qui sont l'infini. »

Si telle était la vérité finale, il n'y aurait rien à cacher. Le mot occulte suffit pour indiquer que la science n'est là qu'une devanture qui dissimule certains desseins qui redoutent le grand jour.

Pour s'en convaincre, il suffit du reste d'écouter ce qu'ils disent eux-mêmes. Le manque de sincérité ressort clairement de la divergence des raisonnements qu'ils tiennent, suivant les personnes auxquelles ils sont tenus.

Aux uns, ils diront : « Rien n'est surnaturel. La croyance au surnaturel procède de l'ignorance où l'on est de certaines lois purement naturelles. L'occultisme travaille à leur recherche. Il classe les phénomènes, leur donne des dénominations scientifiques nouvelles pour le vulgaire; d'où le vulgaire doit déduire que nous les comprenons; d'autant que nous prétendons et comprendre et connaître ultérieurement ce que nous ignorons encore. — En attendant, gardez-vous bien de croire au surnaturel. C'est ridicule et donne l'air ignorant d'attribuer certains faits au démon, sur le nom duquel il faut faire le silence. Et ils vous font comprendre que parler du démon, c'était bon du temps de l'Évangile; et c'est ainsi qu'ils égratignent l'Évangile. »

Mais lorsqu'ils s'adressent à de bons chrétiens, le raisonnement change; ils leur disent : « On a grand tort de nous croire antireligieux. Loin de là. Nous sommes les grands adversaires du matérialisme et voulons en démontrer scientifiquement l'inanité. Nous sommes plus religieux que la religion elle-même; car nos initiés possèdent une haute doctrine qui n'est nullement antichrétienne, puisque c'est de cette haute doctrine que procède le christianisme lui-même. »

Si ce nouveau raisonnement n'attaque pas aussi directement l'Évangile, il tend du moins à le ravaler au second plan; et le résultat est le même auprès de qui les écoute sans défiance.

C'est toujours détourner de l'Évangile, en raillant tantôt avec prudence, tantôt avec une finesse habilement graduée, la naïveté de ceux qui croient à l'intervention du démon dans les choses qui nous entourent.

Ils affirment sans preuve que tout ce qu'on croit démoniaque est naturel. « Faites-nous crédit, disent-ils, un jour nous expliquerons tout. »

La science honorable et réelle, qui mérite le nom de science, ne dissimule pas ce qu'elle sait; et si une science se dit occulte, c'est pour cacher la honte du mensonge, qui éclaterait aux yeux non aveuglés par la vanité d'être initiés à une science dont le savoir consiste surtout à prétendre et à faire attendre.

Avis à ceux qu'on cherche à entraîner.

HÉLIAN.

POST-SCRIPTUM. — *Le Monde secret*, de Naples, donne les renseignements suivants sur le martinisme : Le martinisme est un mélange de platonisme, d'origénisme, de philosophie ermétique et d'idées chrétiennes. (Quel chaos!) Le but des initiés est de *découvrir les plus rares mystères*.

L'ordre martinisme comprend trois grades essentiels : 1° l'associé; 2° l'initié; 3° l'adepte ou initiateur et quatre assesseurs : délégué spécial, délégué général, *inspecteur secret*, président du suprême conseil. — C'est une *mystérieuse société secrète* qui s'occupe des plus audacieux problèmes de l'ermétisme et de la magie. (*Il Vessillo spiritista*, settembre 1898.)

« Vincent Cavalli vient de publier sous ce titre : *L'Occulte et l'occultisme, ou cartes sur table*, un de ses plus précieux opuscules de polémique. Il est dirigé contre ce nébuleux bavardage, lardé d'hindoustan, de thibétain, d'hébreu, qu'on appelle occultisme et théosophisme... Je citerai au hasard quelques passages de cet opuscule.

Il y a dans l'occultisme et le théosophisme une quantité de sectes et d'ordres qui ne diffèrent que par des principes abstraits; il y a une hiérarchie secrète qui se rattache puérilement au sacerdoce futur de l'humanité. On veut nous faire croire que l'occultisme n'est ni théologique, ni dogmatique, on n'y réussira pas. Ce que je connais de l'occultisme me permet d'affirmer qu'il n'est pas seulement pratique, mais dogmatique.

Accepter, par exemple, les yeux fermés les interprétations d'Apulée, de Porphyre, de Jamblique sur les démons, celles de Paracelse et de Tardano, etc., sur les élémentaires, les élémentals, les élémentines, tout cela me paraît aussi absurde que la croyance à Saturne, à Jupiter, à Apollon, à Minerve, à Diane, etc.

Au lieu d'écrire des livres pour nous apprendre à devenir *mages* sans que leurs auteurs le soient jamais devenus, qu'ils nous fassent donc voir un mage en action... Je souscris des deux mains à cette parole de Brofferio : Théosophes et occultistes nous compromettent par leur amitié, comme les anarchistes compromettent les socialistes. »

Ainsi raisonnent les spirites.

(*Rivista di studi psichici*, settembre 1898.)

ACADÉMIE DES SCIENCES PSYCHIQUES

(*Séance du 14 décembre 1898*)

La séance est ouverte à 4 heures 3/4 par la prière d'usage, sous la présidence de Mgr Méric.

Etaient présents onze membres.

La discussion est ouverte sur l'hypnotisme.

M. Surbled voudrait établir, par une question préalable, que l'hypnotisme n'est pas de soi *diabolique,* comme l'affirment quelques auteurs récents.

M. l'abbé Ackerman objecte qu'il faut d'abord étudier les faits, que les conclusions viendront après.

M. Le Mesnant n'a jamais observé que des faits scientifiques, explicables naturellement, et il s'étonne de voir M. le Dr de Malche déclarer qu'il a observé la *clairvoyance* chez ses magnétisés.

Mgr Méric remarque que le Dr de Malche présente toutes les garanties de rigueur dans ses observations et qu'il n'est pas seul à citer de pareils faits.

M. Le Mesnant réplique que les faits d'hypnotisme sont distincts de ceux qu'on observe avec les *médiums* et les *tables tournantes.* Il insiste sur l'utilité thérapeutique de l'hynotisme et cite plusieurs cas intéressants de sa pratique : notamment celui d'un enfant vicieux qu'il a guéri en lui suggérant qu'à chaque nouvelle faute il serait atteint d'une douleur à l'épaule, pour laquelle il serait contraint de consulter le médecin. La douleur s'est produite un certain nombre de fois, a été chaque fois guérie par notre confrère, et la cure morale a été opérée.

Mgr Méric signale chez les hypnotisés, de nombreux cas de simulation : il cite particulièrement une femme qui a déclaré au Dr Constantin James *n'avoir jamais été endormie* pendant deux ans de séjour et d'expériences à la Salpêtrière.

M. Le Mesnant ne nie pas la fraude, mais prouve, par des faits précis, que l'inconscience et l'amnésie sont complètes chez nombre d'hypnotisés. Certains ne veulent jamais reconnaître qu'ils ont été réellement endormis.

Mgr Méric fait observer que la personne en question se souvenait parfaitement d'avoir simulé la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme ; elle rapportait même les observations des expérimentateurs ; il n'y avait donc pas *amnésie.*

La discussion prend fin à 6 heures, et la séance est levée après la prière.

Le Secrétaire,

Dr Surbled.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LETTRE DU CARDINAL SATOLLI

Préfet de la Congrégation des Études

A MONSEIGNEUR MÉRIC

Monseigneur,

Je ne peux et je ne dois différer plus longtemps de vous offrir un tribut de remerciements, de félicitations et de très haute estime envers votre personne qui a daigné m'envoyer, depuis le premier jour, les fascicules de la *Revue du Monde invisible* que j'ai lus tout entier avec le plus grand intérêt.

Je ne crains pas de reconnaître que cette Revue est aussi spéciale qu'avantageuse et utile dans les conditions actuelles de l'Église et de la société.

Vous auriez pu, peut-être, prendre ce titre plus explicite : « Le monde visible sous l'action du monde invisible ».

Il me semble que vous êtes d'une grande générosité quand vous accordez aux savants que certains phénomènes extraordinaires ne dépassent pas les limites de la science qui peut les expliquer. Il en est ainsi, sans doute, si nous considérons ces faits en eux-mêmes, mais il n'en est plus ainsi quand ces faits font partie intégrante d'une série, quand ils ont des rapports étroits avec d'autres phénomènes antérieurs et qu'ils sont eux-mêmes un acheminement vers des faits ultérieurs et consécutifs.

Il est du plus haut intérêt d'enseigner fermement que l'âme rationnelle est dans l'homme, principe premier, essentiel et immédiat à la pure potentialité de la matière première.

De plus, les puissances nutritives et sensitives ne sont ni de l'âme, ni du corps, elles appartiennent au composé organique.

J'insiste et je vous exhorte de nouveau à continuer

vaillamment l'œuvre entreprise, parce qu'il en résultera de grands avantages pour la science et pour la religion catholique contre laquelle se précipite aujourd'hui, en de furieux assauts, l'esprit d'erreur et de superstition, esprit honteux, grossier et diabolique.

Je vous souhaite les plus abondantes bénédictions et toute sorte de prospérité, en me disant

De votre Seigneurie révérendissime
Le très humble et très dévoué serviteur en Jésus-Christ.

† Fr. cardinal SATOLLI.

Nous remercions respectueusement l'illustre cardinal des conseils, de la direction et des bénédictions qu'il daigne nous donner. Nous continuerons à défendre, comme nous l'avons toujours fait, l'unité du composé humain contre les partisans du corps astral. Nous continuerons à étudier ces phénomènes merveilleux que la science explique peut-être quand on les considère d'une manière abstraite, en eux-mêmes, mais qu'elle ne peut plus expliquer quand on les considère d'une manière concrète, avec toutes leurs circonstances, avec les antécédents et les conséquents.

La science peut ainsi nous faire comprendre le mouvement d'une table, par l'action d'un fluide et par une impulsion inconsciente. Elle n'expliquera jamais les réponses intelligentes et les manifestations passionnelles dont nous avons déjà parlé. Ainsi de beaucoup d'autres faits.

Nous sommes heureux de nous trouver toujours en union avec les Maîtres de la doctrine et les Juges de la foi. L'illustre cardinal daigne nous dire que notre œuvre si difficile est utile à la religion et à la science. Nous continuerons donc à donner à cette Revue les forces qui nous restent, avec le concours précieux de nos chers collaborateurs; nous resterons unis du fond du cœur, à cette Église de Rome qui a reçu de Dieu le dépôt de la foi et la grande lumière qui donne la paix à l'intelligence assaillie par l'erreur.

Élie MÉRIC.

LE PLAN ASTRAL

I

L'homme est une essence, une substance, une nature complète formée d'un double principe, c'est-à-dire d'un corps et d'une âme étroitement unis. Cette union est essentielle, substantielle, naturelle, et de cette pénétrante union sort un être complet, l'homme tel que nous le connaissons.

Ainsi raisonnent les Pères de l'Église, les théologiens et les grands philosophes chrétiens.

Il nous paraît nécessaire d'insister encore sur ces vérités, avant de nous occuper du plan astral, qui achève dans la théorie occultiste l'hypothèse bizarre et fausse du corps astral. Nous nous efforcerons toujours de parler avec une grande clarté et de rester accessibles à tous les esprits.

Quand les philosophes scolastiques enseignent que l'âme rationnelle remplit dans le composé humain le rôle de forme substantielle, ils expriment dans une formule concise et scientifique les vérités suivantes :

L'homme n'est vraiment homme, c'est-à-dire vivant, corporel, sensible et raisonnable, que par l'union de son corps avec l'âme intelligente ; et si vous supposez un instant que cette union n'existe pas, l'être humain n'existera pas ; vous n'aurez pas sous les yeux l'essence humaine, vous aurez d'un côté une âme, et de l'autre un corps ; vous ne direz pas, voilà un homme, voilà la nature humaine, et vous constaterez ainsi qu'il vous manque un élément essentiel.

C'est l'âme aussi qui est le principe des *opérations* humaines, et des phénomènes qui se produisent dans notre corps. Observez ce qui constitue en nous la vie végétative et sensitive, la vie qui nous est commune, sous une forme particulière, cependant, avec les plantes et avec les êtres vivants, cette vie dépend de l'âme, c'est-à-dire du principe rationnel.

Supposez un instant que l'âme ne soit plus là, qu'elle n'anime plus ce corps, qu'elle cesse de le transformer et de le vivifier par son souffle, qu'arrivera-t-il ? Ce corps soumis désormais à l'influence des forces physiques et chimiques répandues dans l'univers, dans le tourbillon vital, cessera aussitôt de produire les actes qui appartiennent à la vie végétative, sensitive, animale; il va se désagréger, il n'est plus le corps humain, c'est le cadavre livré déjà à la décomposition. Pourquoi ? Parce que l'âme n'est plus là.

Ellen'est plus là pours'unir à la matière, pour la pénétrer, pour la vivifier, pour la transformer, pour l'élever à cette condition qui lui permettra de produire des effets, ou des actes qui n'appartiennent ni à l'âme seule, ni au corps seul, mais au corps et à l'âme étroitement unis, c'est-à-dire au composé humain. Ce n'est pas le corps seul qui sent, ce n'est pas l'âme seule, c'est le corps et l'âme, dans l'unité de personne, c'est l'homme, c'est le composé humain.

C'est dans cette étroite union que vous découvrirez l'explication des rapports si étranges et si profonds du physique et du moral. Quand je veux penser, je suis obligé de tenir compte de l'état de mon corps, de mon sang, de mes nerfs, de mon cerveau : la raison n'a pas des caractères identiques, dans l'enfant, dans le jeune homme, dans l'homme fait, dans le vieillard. Pourquoi? Parce que les actes intellectuels sont l'effet du composé humain, c'est-à-dire d'un être formé d'un âme et d'un corps.

Mais l'âme agit aussi sur le corps. Les passions vives, la tristesse, la joie, l'ambition, la colère, la haine modifient l'état du corps et troublent quelquefois profondément la santé, en rompant l'équilibre des forces qui concourent à la vie. D'autre part, une volonté forte peut rétablir cet équilibre, parce que la volonté, selon l'expression de Bossuet, est maîtresse du corps qu'elle anime.

Aussi, nous affirmons, sans le savoir, cette union et ces rapports quand nous disons : je sens, je pense, je dors, je bois, je mange, c'est-à-dire c'est toujours le même être qui est le principe des actes de la vie végétative, sensitive, animale et raisonnable, c'est le composé humain.

II

Des physiologistes et des philosophes ont étudié avec une rare pénétration ces rapports du physique et du moral, cette preuve expérimentale de l'unité du composé humain.

« Le pauvre corps humain, une fois possédé du démon moral de la passion, est en proie aux plus cruelles agitations, et y succombe souvent. Un désir violent, continu, profondément enclavé dans l'esprit, ne laisse ni repos, ni répit au *patient* qui en a reçu l'atteinte. L'état psychologique morbide détermine promptement l'état morbide organique.

Une vive douleur de l'âme, passe bientôt dans toutes les veines du corps, s'imprime dans tous les nerfs, se glisse dans tous les muscles. La circulation s'accélère ou s'arrête, les larmes coulent ou se dessèchent, le corps jaunit en peu d'heures. la peau s'enflamme ou pâlit, les cheveux et la barbe blanchissent plus ou moins rapidement. Le vomissement, les tremblements, les spasmes, les convulsions se déclarent, les muscles se détendent ou se crispent, *quelquefois même la mort frappe avec la rapidité de la foudre.*

La passion modifie jusqu'à la température du corps. Le désir allume notre sang, l'aversion le refroidit, l'épouvante le glace. Aussi l'expression de *sang-froid* pour exprimer le calme de l'esprit, est-elle d'une parfaite justesse. »

Et chaque passion de l'esprit retentit dans un organe particulier de notre corps, dans le cerveau, dans le poumon, au cœur, dans le foie. Rien ne démontre mieux l'union pénétrante de l'âme et du corps, l'unité du composé humain que cette correspondance de l'effet physique et de l'effet intellectuel ou moral.

Mais, jusque dans le désordre de ces passions, nous sommes forcés de reconnaître la supériorité de l'âme, sa maîtrise et de voir en elle le principe des trois vies.

Le savant auteur que j'ai déjà cité, a su dégager des faits observés, cette démonstration expérimentale de la distinction de l'âme et du corps, cette puissance du *moi*.

« Quoi qu'en disent ceux qui ne voient que la force dans la matière, il y a quelque chose dans l'homme, outre la substance et la quantité ; ce quelque chose réside dans l'unité mentale, dans le moi, principe de la spiritualité. On assure que l'organe exerce une formidable puissance, ce n'est pas là ce qu'on doit contester... Mais cette puissance est parfois ou diminuée, ou limitée, ou subjuguée, ou même anéantie par le moi. Celui-ci domine la douleur physique, fait taire la douleur morale et restreint le désir, quelles qu'en soient la source et la violence. Un homme vif, colère, et qui se retient, comprime certainement l'organe, l'instinct et la passion.

Une multitude d'exemples prouvent qu'une prédétermination de l'esprit peut aller au point de maîtriser un organisme rebelle et le forcer à obéir à la volonté. Il n'est point de chirurgien qui ne sache que certains individus ne jettent pas un cri pendant les plus cruelles opérations.

Possesseur du corps, ce moi ou l'homme ordonne à son sang de circuler plus lentement, à ses nerfs d'être moins irritables, au cerveau de méditer telle idée plutôt que telle autre. Souvent même, il traite les organes en esclaves. Bien plus, quand il veut, il les voue à la mort. C'est une pensée qui tue, et non l'instrument du suicide, l'âme tue le corps, parce que le corps est la chose du moi et de l'homme (1). »

Quand nous disons que le corps est l'instrument de l'âme, il est évident que nous entendons parler d'un instrument informé et vivifié par l'âme, et non d'un instrument séparé qui aurait en lui-même le principe de sa subsistance. De même aussi, quand nous avons dit que l'âme se servait du fluide nerveux, pour produire certains effets qui peuvent nous paraître extraordinaires ou merveilleux, nous n'avons pas voulu parler d'un fluide indépendant, subsistant par lui-même, mais d'un fluide déjà vivifié et *informé* par l'âme. Et c'est toujours ainsi que nous l'entendrons (2).

(1) Dr Réveillé-Parise, *Hygiène de l'esprit, Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux intellectuels*, pp. 276 et 307.
(2) Cf. Saint Thomas, *Contra Gentes*. (1, q. 75, art. 4, *ad* 1. — 3, q. 2, art. 6, *ad*. 4.)

III

C'est ainsi que nous arrivons à reconnaître une union si étroite entre l'âme et le corps qu'elle ne souffre pas l'intervention d'un troisième facteur intermédiaire, ou d'un corps astral, chargé de faire passer au corps les messages de l'âme, et à l'âme les impressions du corps.

Quelle serait d'ailleurs, la nature de cet intermédiaire, de cet astral? Est-il matériel? Est-il spirituel? S'il est matériel, comment peut-il entrer en contact avec l'âme, substance immatérielle, inaccessible au contact? Et s'il est spirituel, comment peut-il entrer en rapport de contact avec la matière, quand son essence s'y oppose? On n'explique rien, et l'on soulève d'insurmontables difficultés.

Aussi bien, ne vous semble-t-il pas extraordinaire que nous ayons un corps astral doué de propriétés merveilleuses, et que nous n'en ayons pas conscience, que nous n'en sachions rien. Et quoi? vous prétendez que je possède un corps astral doué de la propriété de sortir de moi, pendant la veille et pendant le sommeil, de voyager à travers l'espace, de voir et d'entendre ce qui se passe au loin, à des distances illimitées, et de m'en informer dans le mystère d'une indéfinissable communication; vous prétendez que ce corps fait parvenir à l'âme les impressions que nous recevons du monde extérieur par le canal des sens, et qu'il fait exécuter par les membres, c'est-à-dire par le corps, les volontés de l'âme ou du cerveau; vous ne craignez pas de dire que cet astral est un des éléments essentiels de la nature humaine et qu'il joue un rôle important, capital dans notre vie.

Et vous êtes forcés de reconnaître que nous ne connaissons pas cet astral, que nous ne le voyons pas, que nous ne le sentons pas, que nous n'en avons pas conscience, et que nous n'arrivons pas, malgré tous nos efforts, malgré notre bonne volonté, à constater son existence et sa réalité.

Quand nous disons : l'homme pense, sent et veut, nous parlons clairement, et nous savons par une expérience tous

les jours répétée que nous avons des pensées, des sentiments, des volitions. Quand nous disons : l'homme est servi par des organes, nous voyons et nous sentons les organes physiques dont l'âme dispose dans ses opérations si variées. Mais, quand nous disons : tout homme possède un corps astral, nous ne comprenons plus. Il serait vraiment incompréhensible que, depuis l'origine du monde, l'homme ait vécu ainsi dans l'ignorance à l'égard d'un élément constitutif de la nature humaine et d'une si grande importance.

Il ne m'en coûte pas de croire à la polarité et aux effluves après avoir étudié les lettres odiques de Reichenbach et les recherches consciencieuses de M. Durville et de M. Baraduc. Je crois volontiers qu'aux yeux hyperesthésiés d'un sensitif, le corps humain apparaît tout lumineux, bleu à droite, jaune à gauche, la tête entourée d'une auréole; j'admets encore que le sensitif voit des effluves colorés comme le côté correspondant du sujet, se dégager des extrémités, comme il s'en dégage des pôles des aimants. En quoi ces phénomènes physiques qui nous mettent sur la voie des lois nouvelles du magnétisme humain intéressent-elles le corps astral? Que remarque-t-on de commun entre des choses si différentes? Je peux croire à la réalité des effluves lumineux du corps humain, soumis à des lois physiques, liés à des causes matérielles et écarter l'hypothèse chimérique de ce corps astral que j'enverrais, brillant et rapide messager, aux extrémités du monde, porter des nouvelles et en recevoir, pour étendre à l'infini le cercle trop étroit de mes perceptions.

Nous sortons de la réalité pour entrer au pays des chimères, nous abandonnons la raison, et nous écoutons l'imagination.

Ce que je reproche, en effet, aux partisans du corps astral, c'est d'affirmer, d'affirmer sans cesse, et sans jamais donner des preuves que la raison puisse discuter, pour les accepter ou les refuser en connaissance de cause. Ils écrivent un roman ingénieux qui amuse l'imagination et qui touche le cœur, ils prétendent tout expliquer, les rêves, les apparitions, les pressentiments, les phénomènes les plus mystérieux de l'invisible où nous vivons ; ils oublient seulement de prouver :

1° que ce corps astral existe à l'état matériel ou immatériel : 2° qu'il ressemble d'une manière frappante au corps physique dont il serait le *double ;* 3° qu'il peut sortir de nous, sans troubler les rapports ordinaires du corps et de l'âme, et sans briser le lien élastique qui l'attache au composé humain ; 4° que ce lien s'allonge indéfiniment, jusqu'aux planètes où l'astral peut pénétrer ; 5° que l'on peut identifier l'astral avec ces effluves dont l'existence nous paraît démontrée par des expériences dont nous avons été témoins ; 6° que cette hypothèse de l'astral, dont nous n'avons jamais conscience, ne détruit pas gratuitement l'inébranlable unité du composé humain.

Sur tous ces points importants, ne demandez pas des preuves, on ne peut vous donner que des affirmations. La raison exige autre chose.

IV

On éprouve le même sentiment de lassitude et de scepticisme en présence de la théorie nouvelle du *plan astral.* Ne vous effrayez ni du mot ni du système ; il jouit d'une vogue éphémère, il ne résistera pas à la discussion.

Avant tout, je veux exposer exactement et clairement la pensée des adversaires que je combats.

Les occultistes nous ont dit qu'il existe en nous, entre le corps et l'âme, un astral : ils ajoutent qu'entre Dieu et l'univers il existe aussi un astral d'un genre particulier et que nous pouvons ainsi constater la réalité d'un plan divin en Dieu, d'un plan astral au-dessous de lui, et d'un plan physique ou matériel qui comprend l'univers dont nous faisons partie.

Dans le plan divin se cache l'impénétrable majesté de la cause première, de Dieu, avec sa prescience et ses attributs infinis. Pour lui, il n'y a ni passé, ni avenir, il connaît tout, il voit tout au présent, et sans succession dans le temps et l'espace.

« Le plan astral, — écrit M. Ernest Bosc, de l'école occultiste, — est ce que les Américains appellent *Summerland*, la terre très élevée. En effet, l'astral est l'espace intermédiaire placé entre la terre et les régions éthérées occupées par les êtres spirituels et *atmiques*. Cet espace est habité par des personnes ayant quitté pour un temps plus ou moins long le plan physique, soit par la mort physique, soit par une grave maladie. Les vivants humains habitent dans le sommeil le plan astral, c'est là un fait indubitable, parce que si beaucoup d'êtres humains ne se rappellent pas leur vie astrale, beaucoup d'autres connaissent cette existence. » (P. 144.)

Ainsi, selon ce même occultiste, les vivants entreraient quelquefois dans ce plan astral où se trouvent déjà les désincarnés, errants jusqu'au moment de leur nouvelle incarnation. Les buveurs d'éther, les fumeurs d'opium et de hachisch, les malheureux qui cherchent le repos de l'ivresse dans les narcotiques et les stupéfiants vivent accidentellement et pendant cette ivresse, dans le monde apaisant de l'astral; c'est là qu'ils oublient les réalités et les misères de ce monde où leur corps reste inerte et profondément engourdi jusqu'au réveil.

Il serait plus simple et plus juste de reconnaître que l'ivresse n'a pas le privilège d'ouvrir les portes mystérieuses du monde astral. Le malheureux qui s'enivre, ou par passion, ou pour oublier un instant ses souffrances, reste bien dans ce monde physique, et l'imagination fait tous les frais des rêves qui le charment, mais les occultistes ne se contenteraient pas de cette explication trop facile : il leur faut les mystères de l'astral

Les théosophes sont plus obscurs dans l'exposé qu'ils nous font de leur système, ils sont inintelligibles dans leurs métaphores accumulées, et il nous semble difficile de distinguer une idée précise, quand ils nous disent :

« De même que les corps solides flottent sur l'eau, bien que *l'eau ne soit pas un agent intelligent dans son ensemble*, et qu'elle soit prise comme moyen de transport; de même, les idées, les mots, les sentences, tout un système de philosophie, peuvent naître dans une conscience au moyen des cou-

rants de force magnétique... La substance astrale est une *empreinte*, un *écho*, une *ombre*, un *reflet*. » (*Lotus bleu*, vol. II, ar. 2.)

Cette explication du plan astral est déjà bien obscure, le Dr Rozier nous en donne une autre qui ne me paraît pas plus intelligible :

« Quand Dieu détermine un événement, écrit M. Rozier, il le voit d'abord dans son propre plan, le plan divin, mais il est alors seul à le voir; puis il le réalise dans le plan astral, où il devient une image qui peut être vue par les sensitifs. Enfin, cette image, fécondée par son Auteur, devient capable de produire l'événement sur le plan physique. Une image non fécondée pourrait être vue, mais ne pourrait rien produire : pour qu'elle produise, il faut qu'elle contienne un germe vivant, elle devient alors un *cliché astral*. Quand le cliché a produit son effet sur le plan physique, il subsiste à l'état d'image, mais reste stérile, n'est plus capable de rien produire. »

Quelle obscurité! Essayons d'interpréter la pensée de l'auteur qui prétend ainsi nous donner une explication rationnelle des prédictions.

V

Je forme le projet de me rendre demain chez un ami. Je réfléchis à mes occupations inévitables, à la distance, à la probabilité de rencontrer cet ami; je délibère, j'hésite, je ne fais qu'un projet, je me trouve en présence d'une simple possibilité. Ce projet se répercute dans l'astral où il se fixe à l'état d'image ou de potentiel.

Après avoir réfléchi et pesé toutes les raisons, je me décide, et je prends la ferme résolution de réaliser mon projet. Aussitôt, selon les théosophes et les occultistes, il se forme dans l'astral un cliché. L'image représente donc une chose possible, et le cliché exprime toujours un événement dont la réalisation sur notre plan physique est certaine; il y aurait donc un lien de causalité entre le cliché et l'action.

Tout homme qui connaît les clichés astraux connaît donc l'avenir, il voit les événements qui doivent se réaliser. Que ces clichés soient produits par notre volonté personnelle, ou par la volonté collective d'une nation, ou par un décret divin, ils représentent toujours un événement particulier ou public dont la réalisation est assurée.

Or, selon le Dr Rozier, les prophètes sont des hommes inspirés de Dieu qui découvrent l'avenir dans ces clichés; les devins voient confusément dans l'astral, les clichés et les images, les possibilités et les réalités, l'avenir et le passé, et leurs prédictions sont nécessairement incertaines. Les sensitifs, somnambules, chiromanciens, tireurs de cartes distinguent assez facilement les images des clichés, mais leur lucidité est toujours intermittente, parce qu'ils sont gouvernés et dirigés par la force incertaine de la sensitivité.

Un architecte jette sur le papier l'esquisse d'une maison, ce n'est qu'une étude ou un projet. Il dessine avec soin un plan détaillé. Si vous ne voyez que l'esquisse, vous connaîtrez une *image* ou un projet. Mais si vous voyez le plan arrêté, vous connaîtrez un *cliché*, et vous annoncerez avec certitude qu'il s'élèvera bientôt, à tel endroit, une maison dont vous ferez la description. L'image astrale, c'est le projet : le cliché astral, c'est le plan déterminé; et connaissant le plan, vous pouvez prédire l'avenir.

Il reste donc à prouver que l'avenir existe au-dessus de nous à l'état de cliché astral et que nous pouvons quelquefois en prendre connaissance avant sa réalisation sur le plan physique dont nous faisons partie.

Le Dr Rozier se contente de reproduire les prophéties de la sœur Marianne, religieuse converse du couvent des Ursulines de Blois. Ces prophéties recueillies par l'abbé Richandeau, furent faites au mois d'août 1804 et se seraient réalisées en 1819. Il serait facile de retrouver un grand nombre de prédictions de ce genre, concernant des individus, des familles, quelquefois même une grande nation.

De ces faits qui exigeraient d'ailleurs une longue discussion scientifique, M. Rozier conclut ainsi :

« Comment expliquer cette précision dans les détails, si

l'on n'admet pas que la sœur Marianne a vu les événements eux-mêmes se passer devant elle avant leur matérialisation sur le plan physique? C'est du reste ce qui ressort du récit lui-même : la sœur Marianne paraissait voir sur le mur tout ce qu'elle racontait. Elle faisait plus que paraître voir, elle voyait réellement tous ces faits se dérouler dans l'astral, et, pour qu'elle puisse les voir, il fallait bien qu'ils y soient. Ils y étaient, en effet, à l'état d'un cliché dans lequel tout avait déjà été vécu. »

J'avoue que je ne vois dans le plan astral ni désincarnés, ni *coques terrestres,* ni cliché, ni image d'aucune sorte, et que je ne crois pas même à la réalité du plan astral. Tout ceci est du domaine du roman et de la fantaisie. Le plan astral est rempli par les astres, et il relève de l'astronomie.

Qu'il existe un fluide entre Dieu et nous, sur une profondeur immense, voilà une proposition qui fera sourire les chimistes et les physiciens, car jamais, ni les savants ni les philosophes n'ont pu constater sa réalité. Je ne parle pas de l'éther. Que toutes nos actions, nos pensées, nos résolutions, que tous les événements dont la suite forme l'histoire du genre humain, depuis son origine, se trouvent perpétuellement à l'état de *cliché* mystérieux dans ce fluide, cela dépasse toute imagination, et il est impossible d'en faire la démonstration. On n'a jamais rencontré ni ce fluide, ni ces clichés, on ne les rencontrera jamais.

Le démon dont l'intelligence est si vaste peut connaître par *conjecture* l'avenir prochain d'un homme et d'un peuple : il peut connaître d'une autre manière, par *intuition,* les catastrophes et les événements physiques qui dépendent nécessairement des causes physiques actuellement existantes dont il a le secret. La connaissance angélique s'étend aussi loin, et elle peut s'étendre encore plus loin par des communications qui n'ont pas une origine naturelle, elles viennent de Dieu.

Il est également certain, — ce n'est pas le moment de faire cette démonstration théologique, — que ces Esprits bons et mauvais peuvent nous communiquer leurs connaissances conjecturales et leurs prévisions. Par quel moyen? Quand je fais par la parole, la description d'un paysage, d'une scène,

d'un événement, j'agis sur votre imagination, et vous voyez, dans un tableau intérieur ou subjectif, ce paysage, cette scène, cet événement.

Or, les Esprits agissent sur votre imagination (1), comme je le fais par la parole, et ils déterminent ainsi, en vous, dans votre esprit, l'apparition de l'image ou du tableau de l'événement qui doit se réaliser plus tard; ils vous communiquent une certaine connaissance conjecturale de l'avenir. Je réserve la question plus élevée des prophètes inspirés de Dieu, leurs prophéties ont un caractère particulier de certitude qui revèle à l'observateur une origine divine, elles marquent une mission.

Il faut donc écarter l'hypothèse gratuite et fausse d'un corps astral, et d'un plan astral où se dérouleraient les clichés du passé et de l'avenir de l'humanité depuis l'origine du monde.

Élie Méric.

(1) Angelus tam bonus quam malus, virtute suæ naturæ, potest movere imaginationem hominis. (Saint Thomas, 1 p. q. 111, *art* 3.)
Ita ut angelus apparens oculum videntis immutet et similitudinem aliquam inferat rei quam videri vult. (Alvarez. *De grad. contemp.* lib. V, p. 3, cap. x.)



LE FLUIDE NERVEUX

Il y a cinquante ans, il aurait été téméraire de parler de magnétisme; le charlatanisme était à la fois la menace et l'accusation suspendues sur la tête du médecin assez imprudent pour le mettre en pratique, et les conséquences publiques ne se seraient point fait attendre. Relégué dans le domaine de l'impossible ou de la jonglerie, le magnétisme restait inconnu pour ceux qui en niaient la réalité et pour les esprits craintifs, terrifiés même, pour lesquels il était une opération diabolique, merveilleuse et surnaturelle. Il restait ainsi caché, lorsque profitant d'un pas nouveau fait par la science dans le domaine physiologique et de la protection d'un éminent savant, il a pu reparaître sous un autre nom, l'hypnose et l'hypnotisme ou sommeil artificiel, heureux déguisement avec lequel il est admis sur la scène de l'observation, de l'expérience et de la science.

Je voudrais exposer ici ce qui est ma conviction, mes études m'ayant conduit à ne voir dans le magnétisme, puis dans l'hypnotisme que des phénomènes d'un ordre physiologique, relevant uniquement de la science de la vie. Dès mes premières expériences, écartant toute interprétation merveilleuse et surnaturelle, une théorie toute physique s'est imposée à mon esprit, elle s'est trouvée corroborée, puis prouvée par l'*Expérimentation*, théorie aussi vieille que la médecine, celle du *fluide nerveux.*

COMMENT JE FUS CONDUIT A ÉTUDIER LE MAGNÉTISME.

Vers 1838 environ, du Potet en tournées de conférences magnétiques, vint à Besançon et en fit plusieurs, nos maîtres, restant très sceptiques, nous en détournèrent. Cependant on savait dans les écoles que Récamier et Rostan s'en étaient occupés et même qu'ils en réprouvaient la pratique comme dangereuse et peu faite pour être offerte aux gens de science. Une opération pratiquée sans douleur dans le sommeil magnétique par J. Cloquet, fit un moment un grand bruit, puis vint le silence et ensuite l'oubli.

Jeune médecin, à peine sorti de la Faculté, je suis appelé par un

confrère partant pour la Californie, à le remplacer près d'une malade de trente-cinq ans affectée depuis deux ans d'une hémiplégie gauche, avec vomissements incoercibles et d'une déviation menstruelle sur la poitrine; il parvenait à la nourrir, à calmer ses convulsions menstruelles et ses hémoptysies et même à lui faire exécuter des mouvements en l'endormant magnétiquement.

J'accueillis avec autant de joie que de curiosité une si heureuse occasion de m'instruire. Mon confrère, homme de quarante ans, de grande force physique, de tempérament sanguin, de caractère violent et volontaire, était une véritable puissance. Il m'initia aux moyens de somnambuliser la malade; j'y parvins vite, ma nature moins forte, mon tempérament moins excessif aidé d'une sorte de timidité craintive, rendaient mon intervention plus douce; le sujet souvent terrorisé par l'action énergique de mon confrère, se livra avec confiance, et son abandon devenant complet, me fournit le champ d'observations le plus vaste que l'on puisse désirer.

Après plusieurs mois de pratique, je ne saisissais point encore la raison et la vraie nature du magnétisme, et sans m'arrêter à l'idée du merveilleux, je restais fixé à celle de l'extraordinaire.

Le sort me devint propice, j'eus en mains dans un but purement thérapeutique, hommes, femmes, enfants soumis à des traitements de longue durée, c'est alors que par une expérience me semblant suffisante, je connus ce qu'était le magnétisme; réprouvant le côté merveilleux que l'extraordinaire des faits y avait fatalement introduit, je compris que ces phénomènes si étranges devaient obéir à des lois physiologiques, je me pris alors à les étudier en médecin, en physiologiste, en philosophe et même en moraliste et à pouvoir attester que le magnétisme existe, qu'il ne produit que des phénomènes naturels et qu'on en doit bannir tout ce que les esprits ignorants ou crédules, légers ou fantasques y ont apporté.

Dans ces quelques pages, notre dessein est de remettre en lumière ce principe de vie compris par nos anciens sous des noms divers, principe également matériel, grand et unique moteur de la vie : fluide vital en tant qu'il s'exprime par ses manifestations physiologiques, soumis à la méthode expérimentale, expliqué, presque isolé et trouvant sa raison d'être et d'agir dans des lois physiologiques quelque peu entrevues et par ce fait faisant partie de la science, le domaine du naturel est immensément large, ses limites sont très reculées; on attribue souvent à des causes ou à des influences surnaturelles des phénomènes d'abord inexpliqués et qui le sont par la suite dans des études basées sur l'observation et la logique.

Il ne me semble point hors de propos de rappeler par une rapide digression rétrospective, comment les grands esprits qui ont honoré nos siècles passés ont compris la question vitale ou la vie en action.

Avec Aristote, les principes dirigeant la vie sont des *âmes* douées d'existence individuelle, existant avec le corps.

Pour Galien (160), les nerfs puisent dans le cerveau les *esprits animaux* et les conduisent aux organes qui en reçoivent mouvements et sensations. Ces esprits animaux, matériels, mais très subtils, inhérents aux corps, interviennent comme les intermédiaires et comme les instruments nécessaires de l'âme. Quant à la nature de l'âme, il l'ignore.

Traversant les siècles galéniques, arrivons aux époques si savantes et si agitées des trois derniers siècles.

Le représentant de la philosophie le chancelier Bacon (1561-1626) admet deux âmes : l'une de la vie et du corps, *âme sensible*, l'autre *rationnelle*. La première est commune aux hommes et aux bêtes, la seconde est propre à l'homme; la première est un produit du limon de la terre, la seconde vient directement du souffle de Dieu. L'âme commune est donc de nature corporelle, mais matière atténuée au point d'être invisible.

Descartes (1596-1650) avec son mécanisme pur, a recours cependant aux esprits animaux pour le faire agir.

La théorie de Thomas Willis (1622-1675) est déjà très explicite. Il admet difficilement les trois esprits (animal, vital, naturel), l'esprit animal lui suffit, il est uniquement formé par la substance cérébrale, et même il s'identifie à cette substance; cet esprit trouve sa source dans la circulation cérébrale, le sang forme ce principe, et le sang lui-même a pris dans l'air l'élément essentiel qui sert à le former (théorie anticipée de la respiration), la distillation du sang dans l'encéphale produit une humeur ou une liqueur nerveuse (suc nerveux) qui sert de véhicule aux esprits formés dans le cerveau et le cervelet et envoyés par les nerfs à toutes les parties du corps.

Leibniz (1646-1716) crée la notion d'une force interne (monade) qui agit dans les corps en s'associant au *substratum* matériel qui les compose.

Enfin nous trouvons Haller (1708-1777), ce grand physiologiste et ce grand philosophe qui illumine la science de son époque. Dans ses expériences nombreuses, il n'a pu isoler le fluide nerveux, il ne le met pas en doute, mais il indique les conditions qu'il doit avoir : mobilité, fluidité et ténuité extrêmes; sans goût, ni aérien, ni mélange d'air, de soufre ou de sang, doué de grande rapidité, capable

de produire le mouvement et de transmettre les sensations, moins subtil que le feu, l'éther, l'électricité, puisqu'il peut être contenu dans des tubes, arrêté par une ligature. Ce serait un élément distinct des autres éléments, comme la chaleur, la lumière, l'électricité, l'air, l'éther sont distincts entre eux. (*Élém. phys.*, t. IV, p. 381.)

Dans le commencement de ce siècle (17.. à 1826), Barthez remplace cette doctrine par le *principe vital* (âme déguisée et non épurée des anciens physiologistes). Ce principe dirige et gouverne tout; il a sous ses ordres les *propriétés vitales* qui accomplissent et exécutent ses fonctions, comme autrefois les esprits étaient les instruments des âmes. Cette doctrine dont Bichat a su faire un fructueux usage a cédé la place aux écoles anatomiques. Celles-ci ont nié ou négligé volontairement tout ce qui n'était pas accessible à l'investigation des sens, et la physiologie s'est tue.

Avant d'entrer dans le sujet d'étude que nous voulons exposer, nous devons faire connaître notre foi philosophique et scientifique :

L'agrégat humain se compose de :

1° Le corps, c'est-à-dire la matière, les organes;

2° La vie, force qui se révèle par ses manifestations avec la matière, force transmissible; qu'est-elle dans son essence? on l'ignore comme on ignore l'essence de toute chose;

3° L'âme, souffle divin, immatériel, indestructible, intransmissible, c'est le moi.

Les plantes et les animaux vivent, mais n'ont pas d'âme.

Chercher les rapports de l'âme avec la vie et le corps, c'est rechercher les rapports du physique avec le moral; les plus grands esprits y ont épuisé bien inutilement tous leurs efforts.

Mes observations très détaillées, recueillies avec soin chaque jour pendant près de quinze années, sont restées enfouies et silencieuses jusqu'au jour où, sous le patronage de noms illustres, cette branche de nos connaissances s'est sentie autorisée et s'est offerte à l'attention des médecins. Je crois alors pouvoir exposer les conclusions de mes anciennes études, en suivant le conseil récent et si sage du Dr Richet ainsi formulé :

« Il y a nécessité pour cette étude difficile de ne choisir ou tout au moins de ne débuter que par des cas simples, mais francs, en un mot des *cas types*, aux phénomènes, nets, distincts, toujours les mêmes, dépourvus de complexité et cependant assez marqués pour n'être ni ébauchés, ni confus, ni incomplets. »

Je vais tenter d'exposer mes phénomènes d'observation, le plus

possible types, sans oser espérer pour eux toutes les qualités requises par M. Richet, cet exposé s'arrêtera à la découverte de la suggestion mentale, qui me fit peur, ma conscience s'émut, et je m'arrêtai, mon intention se limite donc à démontrer par l'*expérimentation*, l'*existence* du fluide nerveux, sa condition *vitale* et sa *matérialité*.

Il y a une phase ultime de l'hypnose (état hypersomnambulique, autrefois appelé extatique) dans lequel les sujets parvenus à une insensibilité générale, étrangers au monde extérieur qui n'existe plus pour eux, présentent même dans leur habitus extérieur, dans les traits de la face, dans le regard, dans la voix, des changements qui en font des êtres nouveaux. Pour ces hypnotiques, il suffit de la part de l'hypnotiseur, du regard, de la volonté exprimée ou seulement pensée pour leur faire traverser instantanément les phases premières de l'hypnose (sommeil, contracture, somnambulisme simple) et arriver au degré extrême, à l'hypersomnambulisme. C'est par eux que nous allons donner la description du fluide nerveux.

Tous les sujets arrivés à ce haut degré d'imprégnation, véritable entraînement, ont toujours *vu* le fluide nerveux, s'échappant du corps de l'hypnotiseur sous forme d'une vapeur, venir les envelopper d'une couche d'épaisseur, de densité, de fixité et de durée variables.

C'est totalement ou partiellement, selon le mode du dépôt que le fluide nerveux se répand sur la surface du corps sous forme d'une vapeur, d'une sorte de fumée.

Toujours davantage sur la tête et plus encore sur le tronc que sur les membres.

C'est un bain, une atmosphère plus ou moins uniforme, mobile et facilement troublée ou agitée ou déplacée à la façon d'un brouillard (1).

Le fluide pénètre le sujet, il l'imbibe, non pas comme un liquide ou un gaz, mais par une sorte de matière plus subtile, vaporeuse, incolore et cependant visible pour le sujet.

Rien ne sort du sujet, il reçoit, mais ne rend rien. Il y a même transport incessant de l'émetteur au récepteur pendant la période d'état ou d'inaction et sans l'intervention de la volonté.

Plus lourde que l'air, cette vapeur fluidique tient à précipiter et par ce fait est vue et jugée pondérable par les sujets.

(1) Seraient-ce les effluves digitals représentés photographiquement dans l'ouvrage du Dr Dupouy?

Après le réveil, il reste toujours quelque peu de fluide chez la personne actionnée.

Les qualités du fluide nerveux sont très diverses selon un grand nombre de circonstances qui ont toutes leur importance; ce sont les conditions de santé, de tempérament, de sensibilité ou d'idiosyncrasie nerveuse aussi bien que les procédés et la durée de l'action émissive.

Un fluide faible ne produit que des phénomènes ébauchés. Un fluide fort et dense agit toniquement, il relève les forces générales, celles des organes et des fonctions sur lesquels on le dirige; l'être débile se sent fortifié; toute énergie est augmentée. Cette intensité peut varier au gré de l'hypnotiseur, s'il dépasse la mesure, il devient nuisible.

La ténacité ou la fixité et la mobilité du fluide varient en raison de sa force, de sa densité, de l'action de présence de la source émissive et de la proximité de fluides étrangers,

La perméabilité du fluide ou la propriété de traverser les corps durs est indubitable. Il en est de même de sa production et de son émission à distance (1).

L'eau dissout le fluide en toute proportion, par le repos elle le dépose comme le ferait une solution saturée. Tout hypnotisé connaît cette eau merveilleuse dont tout malade ne peut se passer, qui, prise à l'intérieur, imbibe et impressionne les organes internes. C'est à elle que nous devons rapporter nos plus remarquables succès thérapeutiques.

Miscible aux aliments, aussi bien que soluble dans l'eau, le fluide nerveux facilite une digestion malade, suspend les vomissements, ressuscite la fonction tombée dans l'inertie.

Doué de propriété adhésive, il peut rester attaché quelque temps à des surfaces solides, s'il n'y rencontre une cause qui le mobilise.

Nous l'avons vu probablement pondérable, pourrait-il être dosé (2)?

La présence de l'émetteur est de nécessité, puisque l'émission

(1) La radiographie en nous donnant par les rayons X qui peuvent traverser les corps obscurs et même les corps épais, une notion inconnue et qui semble mystérieuse, ne nous fournit-elle point un exemple d'analogie que les expériences hypnotiques paraissent confirmer?

(2) M. Barety de Nice a essayé de prendre la mesure de ce qu'il nomme force neurique rayonnante particulière du corps humain (vulg. magn. animal). Ses recherches ont donné les mêmes lois que les rayons lumineux, corps *dianeuriques* quand les corps interposés se laissent traverser comme le verre, *non dianeuriques*, quand ils emmagasinent leurs rayons comme l'eau.

continue spontanément. S'il s'éloigne, le fluide émis est consumé lentement jusqu'au réveil. Si une digestion par voie fluidique se trouve en fonction, elle se ralentit, puis se suspend, il y a vomissement; elle reprend son cours normal par le retour de l'hypnotiseur.

La présence d'une personne étrangère a une action constamment défluidifiante, l'état hypnotique en est troublé surtout dans le cours d'un traitement. Ce fluide étranger absorbe et détruit suivant sa qualité vitale; il affecte d'autant plus qu'il se trouve plus à proximité et qu'il est de qualité plus contraire.

Le rapport avec des personnes étrangères peut être effectué par l'entremise de l'hypnotiseur, rapport toujours gêné dans le commencement (déperdition fluidique). S'il y a incompatibilité, le rapport devient fort difficile, sinon impossible; s'il y a au contraire convenance, il s'opère avec plus de facilité; par la répétition des essais, on réussit dans la plupart des cas.

Les fluides animaux ont chacun une action qui leur est propre. Celui du chien de la maison est très favorablement accepté, celui du chat familier est toujours repoussé (1).

Deux personnes ne peuvent s'unir pour en actionner une autre, deux fluides ne peuvent agir synergiquement, ne pouvant être identiques; ils se nuisent s'ils ne se détruisent, quelles que soient les convenances sympathiques ou l'apparente similitude des qualités.

Selon la volonté de l'hypnotiseur, la sensibilité du sujet se trouve modifiée, augmentée ou suspendue généralement ou localement, très grande ressource pour la thérapeutique chirurgicale surtout.

Le sujet, toujours soumis à la volonté de l'hypnotiseur, perçoit les impressions sensorielles. Pour la vue, il voit clairement tout ce qui n'est pas animé, mais rien de ce qui a vie; pour l'ouïe, il peut entendre une musique, mais il ne saurait voir l'exécuteur.

Les malades frappés de paralysie organique, chez lesquels la substance nerveuse n'est pas entièrement consumée, mais qui ne peuvent néanmoins se mouvoir en veille, en hypnose recouvrent dans une mesure le mouvement et la marche.

Les phénomènes d'extériorisation de la sensibilité bien connus des premiers magnétiseurs sont prouvés de nouveau par les savants du jour, le fluide nerveux qu'un grand nombre s'obstinent à considérer comme électrique peut à l'état normal agir et réagir à distance.

(1) La mouche qui traverse une atmosphère fluidique y trace un sillon de viduité et d'absorption.

Quant à ce qu'on a appelé du nom de lucidité ou état qui permet de voir les yeux fermés ou par d'autres organes, de pénétrer les corps opaques, de se transporter au loin, qui donne la vie intérieure, la vision dans un passé inconnu ou dans l'avenir même; c'est ici que s'établit le champ des divagations. Cependant invités à observer ce qui se passe en eux-mêmes, les sujets ont fourni sur leurs sensations, sur leurs pensées et sur les opérations fonctionnelles internes des détails où il y avait exactitude et inexactitude.

Chez le somnambule au degré moyen, l'intelligence est soumise, quand on lui demande à quoi il pense, la réponse est toujours négative « à rien », l'intelligence est vide, il ne tire rien de lui-même, il n'a plus de spontanéité, il faut lui imposer une pensée qui ne le quitte que si on la lui retire. Si on doit l'abandonner quelques instants, il demande avec instance qu'on lui fixe une pensée à suivre, il la désigne quelquefois en en réclamant toujours l'autorisation.

A un degré plus élevé (hypersomnambulisme), il y a exaltation de l'intelligence, le moi s'affirme, la passivité n'existe plus, néanmoins la volonté reste encore en partie soumise. Exemple : un blasphème est commandé, il y a protestation, puis résistance, puis lutte même, le commandement devient impératif, violent, le blasphème est proféré, « mais c'est vous qui l'avez voulu. »

La mémoire n'existe pas pour l'hypnotique, il n'a aucun souvenir de son état somnambulique, il n'a nulle inquiétude d'en être privé, il ne cherche par aucune question à être instruit, et même après plusieurs années, il ne manifeste aucun désir de connaître ce qui s'y est passé.

L'état moral des deux sujets (émetteur et récepteur) influent puissamment sur les qualités du fluide nerveux. Si le premier est calme, bienveillant, satisfait, il communiquera force, santé, disposition heureuse de l'esprit; est-il fatigué, malade, chagrin ou irrité, colère, passionné, il ne produira que tristesse, pleurs, état douloureux ou peur, défaillances, syncopes, et son action peut devenir désastreuse jusqu'à la convulsion tonique.

Si dans la veille, l'hypnotisable est en proie à une inquiétude vive, il devient réfractaire. Si cette inquiétude lui est communiquée seulement pendant le sommeil, il y a trouble nerveux, le somnambulisme est détraqué, incohérent, et à son réveil, le sujet est chagrin, brisé, douloureux sans en connaître la cause et souvent sans en demander la raison.

L'attraction sympathique de deux sujets et le besoin d'hypnose s'accroissent en raison de la durée et de la répétition des actes.

Le réveil spontané ne se fait que graduellement, il est toujours défectueux et même redouté des malades, pratiqué par une personne étrangère, il est douloureux, quelquefois morbide, suivi de subdélire ou de troubles intellectuels. Si le réveil a lieu au cours d'une fonction ou d'une médication en pleine activité fluidique, il y a suspension de toutes deux.

Les phénomènes que je viens d'énoncer sont ceux que je reconnais être simples, nets, distincts, habituels, presque types. A leur suite, on en trouverait un grand nombre d'ordre inférieur, confus, complexes, impossibles à coordonner ou à condenser, aussi variables que les idiosyncrasies nerveuses, c'est-à-dire aussi variables que les individus.

Qui oserait prétendre faire un tableau quelque peu exact de la phénoménalité protéiforme d'une névrose!

Comment se forme le fluide nerveux?

Tout organe en activité est aussi en travail, tout travail fournit à son tour un produit; l'organe étant matière, le produit est matière (mécanique, physique, chimique ou organique [sécrétions]). Le mécanisme de la formation du fluide nerveux est d'ordre organique. Les milliers de cellules qui constituent la substance cérébro-spinale entrant en vibrations ou en travail, sous l'influence de la puissance vitale, produisent ou fabriquent une substance ou quasi-substance que des conducteurs (nerfs) charrient partout par aller et retour. Ce produit est le fluide nerveux engendré par la cellule nerveuse sous l'influence de la puissance vitale; c'est en lui qu'est le siège de cette *puissance*, c'est par lui que la *vie* est portée et maintenue dans tous les organes, c'est par lui qu'elle manifeste ses vertus, formatrice, évolutrice, organisatrice, usante même.

Comme je l'ai dit, je m'arrête à la *suggestion mentale*. Cette étude est la plus transcendante, elle exige des développements difficiles, et elle se prête à des interprétations subtiles, ambiguës, aussi bien qu'étranges et dangereuses. Le rôle de l'influx nerveux y reste prépondérant, puisqu'il renferme la vie, seulement il se trouve en rapport avec l'*âme*, cet élément supérieur de l'agrégat humain.

L'*âme*, souffle divin, est tout un composé dont la conscience et la volonté sont la propriété fondamentale, et que l'on peut appeler esprit, intelligence, idée, pensée, raisonnement, libre arbitre, individualité, le vrai *moi*.

Si elle a un siège, il est plus particulièrement dans les organes qui servent aux manifestations intellectuelles et morales. Quant à ses rapports avec le corps, tout y est mystère depuis le commence-

ment du monde et le sera toujours, car il y a des choses qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer (1).

Les savants modernes pour lesquels rien n'est caché, ne sont pas embarrassés, l'âme est une somme d'états, de phénomènes particuliers liés aux nombreuses modalités fonctionnelles de l'*activité cérébrale*, et le moi n'est qu'une coordination de ces phénomènes, son processus repose sur la notion récente des réflexes cellulaires, phénoménalité aussi hypothétique que non perçue.

La philosophie contemporaine avoue que l'unité du moi est un problème biologique, c'est par conséquent un mystère à jamais.

Pour nous, le cerveau n'est qu'un instrument merveilleux.

Dr F. Coutenot,

Médecin en chef de l'hôpital de Besançon, professeur honoraire à l'École de médecine.

(1) L'âme étant une substance immatérielle, ne peut ni occuper un siège à la manière des corps, ni être un composé.

AU MONASTÈRE DE X...

Réponse à la réponse.

J'avais dit, à la fin de mon article, que toute solution proposée devrait satisfaire à *toutes* les données du problème; c'est une condition qui s'impose d'elle-même.

Les lecteurs de la *Revue* qui voudront bien relire, dans le numéro de décembre dernier (p. 422-425), l'exposé des faits et des circonstances, pourront voir en combien de manières M. Naudin a manqué de satisfaire à cette condition dans sa réponse insérée dans la livraison de janvier.

Pour moi, je me borne à relever une distraction de ce savant, par suite de laquelle il se trouve que sa réponse reste absolument en dehors de la question à résoudre.

J'ai dit que les coups ne s'étaient jamais fait entendre dans le plancher ni au plafond, mais uniquement dans les murs et les cloisons, ou en avant de ces parois; en un mot, ils avaient eu pour théâtre *seulement* la brique et la pierre; — et l'on me donne pour auteur de ces bruits un insecte (1) qui vit et peut vivre *seulement* dans le bois!

S. L. P.

(1) Cet inculpé est une larve d'environ 2/3 de centimètre, et la tête avec laquelle il frapperait ces coups sonores est grosse à l'avenant.

LE DÉMONIAQUE

DANS LA VIE DES SAINTS

(Suite)

VI. — Les Saints Dominicains et Franciscains.

En pénétrant dans la dernière période du moyen âge et dans les temps modernes, je choisis de préférence, comme il est naturel de le faire, les grands saints qui ont illustré ces époques. Ils surgissent en pleine lumière; les documents sur leur vie sont nombreux et d'une authenticité absolue. On dira peut-être que l'admiration de leurs disciples a exagéré les faits : c'est là l'objection que Renan et son école opposent aux saints Évangiles. Je réponds que l'admiration n'est pas banale, quand elle produit des conversions, quand elle crée des vocations, quand elle suscite des dévouements à toute épreuve. Elle est évidemment provoquée par un éclat de vertus tout héroïques, par une splendeur de dons vraiment surnaturels. — De plus il se dégage de ces documents contemporains, par exemple des chroniques franciscaines, un parfum exquis de sincérité et de véracité, quelque chose en un mot qui ressemble à la divine candeur des Évangiles.

La vie du fondateur illustre des Frères-Prêcheurs, saint Dominique, ne nous offre pas de notables apparitions du diable. Néanmoins il eut des luttes à soutenir contre l'esprit des ténèbres. On montre à Sainte-Sabine, sur l'Aventin, un énorme caillou incrusté dans le pavé de l'église, qui, d'après la tradition, fut lancée par le diable au saint pendant qu'il était en oraison. Le diable d'ailleurs, est coutumier du fait : nous lisons, dans la vie de saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, qu'il tenta également de le lapider durant sa prière.

Mais voici un fait très remarquable qui arriva à saint Dominique pendant les prédications; il est relaté par le vénérable Humbert de Romans, cinquième général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et reproduit par l'historien officiel du saint, Thierry d'Appolda.

« Etant à Fanjou (1), le bienheureux Dominique, après avoir prêché la foi catholique et réfuté l'hérésie, s'était retiré à l'église pour y prier. Neuf femmes du pays, de condition noble, vinrent l'y trouver. Elles se jetèrent à ses pieds en lui disant : Aidez-nous, serviteur de Dieu ! Si ce que vous avez dit est vrai, l'esprit d'erreur nous a aveuglées. Vous nous avez ébranlées. Priez Dieu qu'il nous fasse connaître la vraie foi, dans laquelle nous voulons vivre et mourir pour être sauvées. — Tout en continuant à prier en lui-même, après un moment de silence, le saint leur répondit : J'ai confiance que Dieu, qui ne veut la perte de personne, va vous montrer à quel maître vous vous étiez attachées. — A ces mots, elles virent bondir du milieu d'elles, un chat horrible de la taille d'un gros chien, les yeux rouges comme de la braise, la langue tendue quasi d'un demi-pied et toute sanguinolente, la queue courte et redressée, exhalant une odeur intolérable. Après avoir couru çà et là pendant quelque temps, sur un commandement du saint, il bondit après la corde de la cloche qui pendait au milieu de l'église et disparut par le trou donnant dans le clocher. — Voilà, dit Dominique, qui représente sensiblement à vos yeux le maître auquel vous aviez donné votre foi. — Et les neuf personnes, rendant grâces à Dieu, se convertirent, et plusieurs prirent l'habit religieux à Notre-Dame de Rouille. »

Ce fait est très digne d'attention. Il se produit devant neuf personnes, il amène leur conversion à toutes, il décide l'entrée de plusieurs en religion; enfin l'une d'elles, Bérengère, encore vivante au moment du procès de canonisation de saint Dominique, en dépose sous la foi du serment, et sa déposition nous a été conservée. Il est difficile de trouver un fait mieux attesté et plus convaincant. (*Act. SS.* Aug., t. I, p. 567-643.)

Le frère d'armes de saint Dominique, saint François d'Assise, eut à soutenir contre les démons des combats plus terribles encore. Voici quelques extraits de sa vie, écrite sur des documents contemporains, par le P. Candide Chalippe, récollet :

« En l'année 1211, la ville d'Arezzo se trouvait extrêmement agitée de dissensions intestines. François, étant logé dans un faubourg, vit sur la ville une foule de démons qui excitaient les citoyens à s'entr'égorger. Pour mettre en fuite ces malins esprits, il envoie Silvestre comme son héraut, et lui donne cet ordre : Allez-vous-en devant la porte de la ville, et de la part du Dieu tout-puissant, com-

(1) Fanjou, *Fanum Jovis*, près de Toulouse.

mandez aux démons, en vertu d'obéissance, de se retirer immédiatement. Et ils disparurent. » (T. Ier, liv. II, p. 137.)

Cette vision à la rigueur pourrait être réputée imaginative; le trait suivant est absolument positif et réel.

« Un soir, François se retira dans une église abandonnée. Les démons employèrent toutes sortes d'artifices pour troubler son oraison. Puis ils l'attaquèrent en sa propre personne, comme saint Athanase le raconte de saint Antoine. Plus ils le secouaient, plus il s'appliquait à prier. Alors ils se jetèrent sur lui avec plus de fureur, ils le poussèrent rudement de tous côtés, le traînèrent sur le pavé et le chargèrent de coups. Le matin, le saint ne put dissimuler à ses compagnons ce qui lui était arrivé : l'extrême faiblesse où il était l'obligea de consentir à ce qu'ils allassent au village voisin lui chercher une monture pour l'amour de Dieu. » (T. Ier, liv. II, p. 191-192.)

Saint Bonaventure, observe l'auteur, déclare que saint François fut *souvent* tourmenté de la sorte par les démons.

Les principaux disciples de saint Dominique et de saint François n'échappèrent point aux infestations diaboliques.

La vie du bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, signale deux apparitions du diable, évidemment extérieures, sous des apparences fallacieuses (1). L'esprit mauvais ose se présenter à la porte de la cellule de saint Thomas d'Aquin, sous les traits d'un Éthiopien hideux. (*Act. SS.* Mart., t. I, p. 174.) Saint Vincent Ferrier raconte à l'un de ses confidents qu'un jour un démon, se déguisant en vieillard vénérable, lui avait tenu des propos insidieux pour l'engager à diminuer ses austérités : démasqué par le serviteur de Dieu, il s'était évanoui en poussant un grand cri, et en laissant après lui une puanteur intolérable. (*Act. SS.* Ap., t. I, p. 486.)

Du côté de saint François, je pourrais citer bien des saints, bien des pieuses vierges, que le diable essaya de réduire par la violence. Je me borne au grand saint populaire, saint Antoine de Padoue. Les grottes de Brives, but d'un célèbre pèlerinage, rappellent un assaut furieux dont l'illustre thaumaturge fut l'objet de la part du diable. Il priait dans l'une de ces grottes, quand l'esprit de malice se présenta à ses regards, puis bientôt après se jeta sur lui avec rage. Il le serrait à la gorge, quand le saint invoqua Marie par ces mots qui étaient familiers : *O gloriosa domina!* La sainte Vierge apparut, por-

(1) Une première fois, il est vu par un religieux; une seconde fois, il apporte au bienheureux du pain et du vin. (*Act. SS.* Feb., t. II, p. 730.)

tant l'enfant Jésus, à son fidèle serviteur; et le diable s'évanouit. C'est en souvenir de cet événement que la sainte Vierge est honorée, dans les grottes de Brives, sous le nom caractéristique de *Notre-Dame de Bon-Secours.*

La vie de saint Antoine mentionne encore d'autres apparitions de l'esprit mauvais. Un jour, ceci se passe au diocèse de Limoges, les démons essaient de détourner les frères de l'oraison, en se montrant à eux comme une bande de pillards qui ravagent le champ du voisin : saint Antoine les rassure et dissipe l'illusion. — Une autre fois, le saint prêchait. Soudain un courrier arrive avec fracas, et porte ostensiblement à une dame qui était au sermon la nouvelle de la mort de son fils. Saint Antoine, qui n'a rien pu entendre, s'arrête, et s'adressant à la dame : Ne craignez rien, lui dit-il, la nouvelle est fausse, votre fils est vivant, celui qui est venu est un démon qui se propose de troubler ma prédication. Tandis qu'il parlait ainsi, le prétendu courrier disparut on ne sait comment. (*Act. SS.* Jan., t. III, p. 218.)

Je prends les saints dominicains et franciscains, parce que sur la fin du moyen âge ils remplissent l'Église de Dieu de l'éclat de leurs vertus. Les saints appartenant à d'autres ordres, aux treizième et quatorzième siècles, ne furent pas épargnés par l'ennemi de tout bien. Dans l'ordre de Saint-Benoît, saint Silvestre, fondateur des moines silvestrins, fut précipité par le diable du haut d'un escalier, et il se fût tué sans le secours de la très sainte Vierge ; le bienheureux Bernard Toloméi, fondateur des moines olivétains, fut plusieurs fois assailli et battu par les esprits infernaux. Dans l'ordre de Saint-Augustin, saint Nicolas de Tolentino eut à subir des violences semblables à celles dont saint Antoine fut l'objet; et les leçons de son office, quoique très succinctes, font mention de ces luttes, après lesquelles le saint restait brisé, et devait être relevé et soigné par ses frères.

VII. — Sainte Françoise Romaine, sainte Colette.

Sur la fin du quatorzième siècle, naquit à Rome sainte Françoise, dite sainte Françoise Romaine, surnom caractéristique, car on retrouve en elle la constance et la force d'âme du patriciat romain. Elle est célèbre dans l'Église par l'assistance visible d'un ange, et par ses luttes quasi quotidiennes avec l'esprit des ténèbres qui font de sa vie très innocente un long martyre. La substitution de l'inno-

cent au coupable, depuis la Rédemption de Notre-Seigneur, est la grande loi du monde moral. Venue au monde dans un temps calamiteux, où le désordre était partout, sainte Françoise fut une victime. Dieu permit au démon de se déchaîner contre elle, et de lui faire payer quelque chose de la rançon des pécheurs.

Le récit de tous les phénomènes surnaturels, qui se sont succédé sans interruption en cette sainte, nous a été transmis par son confesseur Don Jean Mattiotti, curé de Sainte-Marie du Transtévère. C'était un caractère timide et très réservé : il fallut toute l'évidence des faits pour le convaincre des voies extraordinaires par lesquelles Dieu faisait marcher sa pénitente.

Les apparitions diaboliques, dont est remplie la vie de sainte Françoise, offrent cette progression, cette stratégie, que faisait remarquer saint Antoine à ses disciples.

Tout d'abord le diable se présente sous des dehors inoffensifs et en quelque sorte indifférents. C'est un faux ermite qui frappe à la porte du palais Ponziani où habitait la sainte, et engage un colloque avec Paolucci, son beau-frère; c'est un vieillard qui l'accoste dans les rues de Rome, où l'accompagne sa belle-sœur Vannosia. Une nuit, l'esprit des ténèbres ose lui apparaître sous l'aspect d'un jeune homme; Françoise éveille son mari, et le fantôme disparaît.

Ensuite viennent les menaces, et des scènes horribles. Une nuit, le diable transporte la sainte sur une *loggia*, et fait mine de la précipiter sur la voie publique. Une autre nuit, il ne craint pas d'apporter dans sa chambre un cadavre infect, et il la roule dessus, de sorte que les vêtements de la sainte gardèrent une puanteur que rien ne put faire complètement disparaître.

Plus tard je lis le récit de plusieurs tentations insidieuses. Le grand séducteur revêt l'image du Sauveur des hommes; il vient à Françoise sous les traits de son confesseur, le curé Mattiotti; il se déguise en ange de lumière; il tente d'orgueil l'humble matrone, elle voit quatre démons s'agenouiller devant elle en protestant qu'elle est une grande sainte.

Enfin ce sont des coups et des violences. Celles-ci commencent au palais Ponziani, où la sainte demeurait avec son mari, son fils, sa belle-fille et quelques compagnes fidèles; elles continuent au monastère de la Tour des Miroirs, qu'elle avait fondé, et où elle se retira après la mort de son mari. Toutes les personnes qui cohabitent avec elle entendent le bruit des terribles flagellations que le démon lui inflige. Mabilia, sa belle-fille, la trouve jetée dans la ruelle de son lit, et impuissante à se mouvoir. Rita, sa confidente, la relève

toute livide, les cheveux en désordre, les vêtements souillés, la bouche pleine de cendre; car les démons l'avaient roulée dans la cendre, et lui en avaient rempli la bouche comme pour l'étouffer. « Les procès de canonisation, dit un récent historien de la sainte, sont pleins des dépositions des oblates de la Tour des Miroirs relatives à ces faits. Elles rapportent qu'elles trouvèrent souvent leur sainte mère jetée à terre, la figure sur le pavé, la coiffure arrachée et introuvable; que ses vêtements étaient tout déchirés, et son corps couvert de meurtrissures livides; qu'elles la virent même frappée sous leurs yeux et toute frissonnante sous les coups. Les vieilles fresques de Tor de' Specchi représentent quelques-unes de ces luttes mystérieuses (1). »

Comment éluder la force de semblables témoignages? Les filles spirituelles de sainte Françoise ne voient pas le diable; mais elles voient leur mère dont le corps tressaute sous les coups redoublés de nerf de bœuf que lui portent des mains invisibles. Aux signes avant-coureurs de ces assauts terribles, la sainte essaie de renvoyer ses chères oblates : « Ne restez pas ici, » leur commande-t-elle. Interrogée, elle tâche de détourner la question. Poussée à bout, elle avoue qu'elle a le diable devant les yeux sous une forme terrifiante, et que cette vue lui est un supplice plus affreux que tous les coups dont il la martyrise. « Je me jetterais, dit-elle, dans une fournaise, pour ne pas le voir. »

Contemporaine de sainte Françoise, quoique plus jeune qu'elle, sainte Colette eut pour mission de réformer l'ordre de Saint-François d'Assise. C'est une sainte Thérèse française. Sa vie fut écrite par son confesseur, auquel elle ne cachait rien des phénomènes surnaturels dont elle était l'objet. Cette *vie* renferme un chapitre intitulé : *De la cruelle persécution des démons*. Il faudrait le lire en entier.

Les démons lui apparaissent sous toute espèce de formes. Parfois ils font mine de se jeter sur elle comme des lions et des serpents. D'autres fois ils la molestent, en remplissant sa cellule de fourmis, de mouches importunes, et même de limaçons et d'escargots. Enfin ils la battent, avec des bâtons longs et noueux, qui semblent lui broyer les os. Ces bâtons leur servent aussi d'instruments pour faire du vacarme durant son oraison. Ils sont si peu imaginaires, qu'on en a trouvés épars dans sa cellule ou son oratoire.

J'arrive à un phénomène plus extraordinaire encore.

(1) Vie de sainte Françoise Romaine, par Dom Rabory. Liv. III, ch. IV, p. 559.

« Une chose remarquable, dit le biographe de la sainte, c'est que, pour des raisons connues de Dieu et d'elle seule, elle eut la faculté de faire voir à plusieurs de ses confesseurs ces formes hideuses de démons. Ceux-ci, en les voyant, n'en conçurent ni crainte ni angoisse, tranquillisés qu'ils étaient par la présence de la sainte mère. Et toutefois la vision était si horrible, qu'ils l'estimaient capable de leur faire perdre l'esprit, si elle s'était présentée à leurs regards en l'absence de la sainte. Une première fois l'un des confesseurs vit un lionceau tout noir, qui était d'abord immobile, puis qui se mit à aller et venir. Une autre fois, ce fut un grand serpent, hideux au delà de toute expression, qui se tenait entre la sainte mère et lui. » (*Act. SS.* Mart., t. 1, p. 571.)

Inutile d'insister sur la réalité de ces apparitions. Elles nous confirment dans ce sentiment que, si elles frappent les regards des grands serviteurs ou insignes servantes de Dieu, c'est que seuls ils ont assez de force d'âme pour les supporter. Aux petits, aux faibles, Dieu, comme un bon père, épargne ces visions qui les rendraient fous, ou les feraient mourir de saisissement.

Dr Bernard Maréchaux,
Bénédictin de la Congrégation olivétaine.

(*A suivre.*)

LA QUESTION DES MÉDIUMS

Le diable existe.

Nous sommes des premiers à reconnaître son action malfaisante dans l'évolution du monde et dans le cours de notre vie mortelle, mais nous la croyons restreinte dans son universalité et limitée d'une part par la liberté humaine, de l'autre par le pouvoir souverain de Dieu. Nous ne sommes pas de ceux qui l'étendent démesurément, l'exagèrent à plaisir et la voient partout au point de provoquer et de justifier cette malheureuse proposition de nos adversaires : « Le diable, c'est l'ignorance ! »

Invoquer l'influence satanique toutes les fois qu'un phénomène étrange déconcerte notre jugement et ne trouve pas une explication scientifique toute prête et adéquate, c'est manifestement se jeter dans le merveilleux par bêtise et par peur, c'est abuser du surnaturel, c'est surtout outrager la raison, déconsidérer la foi et servir leurs pires ennemis.

Ces réflexions s'imposent particulièrement à l'occasion de la question si importante et si troublante des *médiums* et de l'influence qu'il faut attribuer au diable dans leurs mystérieuses opérations. La question, qui se rattache étroitement à celle du *spiritisme* et qui soulève tant de graves et difficiles problèmes, a toujours eu le don de passionner et de diviser l'opinion. Les uns y ont vu exclusivement l'ingérence des mauvais esprits, la main du diable; les autres n'ont jamais voulu croire qu'à une physique supérieure ou amusante. Aucune de ces opinions extrêmes ne nous paraît établie ni acceptable; et nous espérons montrer dans les pages qui suivent que la vérité, ici comme toujours, se trouve dans une opinion moyenne et pondérée, tenant compte des conditions multiples de la question et faisant la juste part de l'élément diabolique sans méconnaître aucunement celle des causes naturelles.

I

Qu'est-ce qu'un *médium?*

Pour le savoir, il faut s'adresser aux *spirites* ou plutôt à la théorie singulière qu'ils ont imaginée sur le monde et sur l'homme.

Trois principes distincts s'unissent pour nous composer. Ce sont : le *corps matériel*, support et organe des deux autres ; l'*esprit* ou l'*âme*, cause de la conscience, de l'intelligence et de la volonté ; enfin une sorte d'intermédiaire entre l'esprit et le corps, substance extrêmement tenue, *lien fluidique* qui tient de l'un et de l'autre, les relie ensemble et suit l'âme après la mort. Ce troisième principe reçoit des spirites le nom de *périsprit* et est appelé *corps astral* par les occultistes.

Le périsprit — dont l'existence, déclarons-le sans tarder, est purement hypothétique — permet à l'esprit séparé par la mort du corps mortel, de se manifester à nous d'une manière visible, tantôt sous la forme humaine, ce qui est rare et d'ailleurs contesté, tantôt par des *phénomènes physiques,* ou *sensibles*, tantôt par des *communications intellectuelles.* Même pendant cette vie, le périsprit qui nous enveloppe comme d'un fluide subtil et que l'on nomme souvent notre « double » est susceptible de sortir du corps et d'établir des relations entre les vivants et les morts.

Cette faculté de correspondance outre-tombe porte le nom de *faculté médianimique*, ou *médiumnités.* Tout le monde la possède plus ou moins, mais elle est très développée chez certains sujets soit naturellement, soit par un exercice soutenu que viennent corroborer une vie régulière et rangée, la chasteté, la sobriété, le jeune. l'égalité d'humeur, une bonne conscience et un fond d'altruisme Être *médium,* c'est donc servir d'*intermédiaire* entre le monde invisible et le monde visible, entre les esprits et les hommes qui vivent sur la terre. Nul ne peut interpeller ces esprits, converser avec eux, s'il n'est *médium.*

Allan-Kardec, qui est l'importateur et le grand théoricien du spiritisme en France, reconnaît plusieurs espèces de *médiums* suivant les moyens usités par les esprits pour se manifester à eux : les *médiums à effets physiques,* les *médiums sensitifs* ou *impressibles,* les *médiums auditifs,* les *médiums voyants,* les *médiums parlants,* les *médiums somnambules,* les *médiums guérisseurs,* les *médiums pneumatographes,* les *médiums psychographes* ou *écrivains*, etc.

Les *médiums à effets physiques* sont de beaucoup les plus nombreux et les plus accrédités : Home est le maître du genre, et actuellement la Napolitaine Eusapia Paladino marche sur ses traces. On obtient avec eux les phénomènes matériels les plus extraordinaires, mouvements des corps, déplacements et apports, bruits divers, lévitations, etc.

Les *médiums sensitifs* ou *impressibles* perçoivent la présence

des esprits par des sensations légères, attouchements, frôlements, etc.

Les *médiums auditifs* ont l'avantage d'entendre les esprits leur parler soit par voie psychique ou intérieure, soit par les sons d'une parole véritable, comme si une personne invisible conversait.

C'est par l'organe même des *médiums parlants* que l'esprit fait entendre ses communications.

Faculté plus extraordinaire encore, les *médiums voyants* ont le commerce le plus intime avec les esprits : ils les *voient*, les appellent, conversent avec eux, les suivent partout.

Le *médium somnambule* obéit dans le sommeil magnétique à l'impulsion des esprits et non à son propre mouvement.

Le *médium guérisseur* se définit de lui-même : c'est par ses mains qu'opèrent les esprits bienfaisants pour amener la guérison des maladies les plus graves et les plus invétérées.

Le *médium pneumatographe* sert d'agent ou plus exactement de commissionnaire aux esprits qui écrivent directement, en caractères ordinaires, ce qu'ils ont à communiquer : il lui suffit de prendre une feuille de papier, de la plier et de la placer sur un meuble ou dans un tiroir. Regardez ce papier au bout de quelque temps : il est couvert de signes, de caractères, de dessins, parfois de lettres et de phrases entières. Le tout est plus ou moins compréhensible pour les humains, mais les esprits appartiennent à une sphère supérieure et savent sans doute ce qu'ils veulent dire.

Le *médium psychographe* ou *écrivain* est plus commun et moins fort que le précédent : il prête sa main aux esprits, et cette main trace aussitôt sur le papier des lettres et des mots qui constituent une réponse aux questions posées. Naturellement cette main agit automatiquement, et le sujet est inconscient de ce qu'elle écrit. Parfois, sur la demande du *médium*, on adapte un crayon à une table, à une planchette, à une corbeille, on met à proximité une feuille de papier, et c'est la table, la planchette, qui actionne le crayon sous la direction de l'esprit. Enfin, sans crayon, on voit les tables entrer en mouvement sous certaines conditions et donner, par les coups qu'elles scandent sur le plancher, les réponses des esprits aux interrogations qui leur sont faites sur les choses les plus diverses : ce sont les *tables tournantes et parlantes*.

Comme on le voit, le *médium* a avec les esprits ou soi-disant tels deux sortes de communications très différentes et qui doivent être étudiées séparément, bien qu'elles aillent souvent de compagnie : ce sont des *rapports physiques* et des *relations intellectuelles*.

Les phénomènes physiques de la *médiumnité* ont été plus particulièrement étudiés de nos jours : nombre de sujets s'en contentent et la vogue leur appartient. Les *médiums* manifestent leur pouvoir et déploient leurs talents de bien des manières, mais les séances qu'ils dirigent sont faites pour frapper et convaincre les spectateurs : elles s'entourent de mystérieux apprêts et d'une obscurité toujours salutaire. Tantôt ce sont des tables qui s'agitent et qui tournent; tantôt ce sont des bruits insolites inexplicables, des coups dans les murs, l'ébranlement et le déplacement de meubles, l'apport de cailloux ou de pierres, des impressions sensibles analogues à la vue d'un chien, au frôlement d'une robe, au toucher d'une main froide, etc. Les apparitions de fantômes sont plus sujets à caution.

Le *médium* qui nous transmet les communications des esprits n'est pas plus garanti : il doit être, selon nous, l'objet d'une légitime suspicion. Ces communications ont en effet un intérêt et une valeur des plus variables : il en est d'incompréhensibles, de sérieuses, de stupides, de frivoles, de grossières. Parfois le *médium* écrit ou raconte des choses qu'il ignore complètement et qui constituent des révélations instructives; mais le fait est rare. Des défunts connus et aimés, des personnages fameux de l'histoire sortent de la tombe et viennent, à l'appel du *médium*, témoigner leurs sentiments et leurs pensées. Le fait serait extraordinaire si l'on ne remarquait une frappante concordance entre les idées du *médium* et celles des personnages évoqués : on dirait qu'il ne traduit pas leurs pensées, mais qu'il les leur prête en travaillant d'imagination avec l'aide d'une bonne mémoire. Les expressions trahissent l'homme. Dans la même séance, observe très justement un auteur, l'esprit de Voltaire par exemple s'exprimera comme un charretier, si le *médium* (ou simplement l'opérateur) appartient à cette classe sociale ou toute autre similaire; et, dix minutes après, comme un homme du monde, si l'évocateur est une personne distinguée, instruite, bien élevée (1). » De pareils faits légitiment la défiance.

Il y en a d'autres qui la commandent. Tels sont ceux où l'invraisemblance le dispute à la sottise. Nous citerons seulement comme exemples deux historiettes que rapporte sérieusement Allan-Kardec, et nous les donnerons sans commentaire.

« Nous assistâmes un soir, dit le maître spirite, à la représentation de l'opéra d'*Obéron* avec un très bon *médium voyant*. Il y avait dans la salle un assez grand nombre de places vacantes, *mais dont beau-*

(1) Santini, *Photographie des effluves humains*, p. 36, note.

coup étaient occupées par des esprits qui avaient l'air de prendre leur part du spectacle; quelques-uns allaient et venaient auprès de certains spectateurs et semblaient écouter leur conversation. Sur le théâtre se passait une autre scène; derrière les acteurs, *plusieurs esprits d'humeur joviale s'amusaient à les contrefaire en imitant leurs gestes d'une façon grotesque;* d'autres, plus sérieux, semblaient inspirer les chanteurs et faire des efforts pour leur donner de l'énergie. L'un d'eux était constamment auprès d'une des principales cantatrices; *nous lui crûmes des intentions un peu légères.* L'ayant appelé après la chute du rideau, il vint à nous, et nous reprocha avec quelque sévérité notre jugement téméraire : « Je ne suis pas ce que vous croyez, dit-il; je suis son guide et son esprit protecteur; c'est moi qui suis chargé de la diriger. Adieu! elle est dans sa loge, il faut que j'aille veiller sur elle. »

« Nous évoquâmes ensuite l'*esprit de Weber*, l'auteur de l'opéra, et nous lui demandâmes ce qu'il pensait de l'exécution de son œuvre : « Ce n'est pas trop mal, dit-il, mais c'est mou; les acteurs chantent, voilà tout! Il n'y a pas d'inspiration. Attendez, ajouta-t-il; je vais essayer de leur donner un peu de feu sacré! » Alors on le vit sur la scène, planant au-dessus des acteurs; un effluve semblait partir de lui et se répandre sur eux; à ce moment, il y eut effectivement chez eux une recrudescence visible d'énergie.

« Voici un autre fait qui prouve l'influence que les esprits exercent sur les hommes à leur insu. Nous étions, comme ce soir-là, à une représentation théâtrale avec un autre *médium voyant.* Ayant engagé une conversation avec un *esprit spectateur*, celui-ci nous dit : « Vous voyez bien ces deux dames seules, dans cette loge des premières? Eh bien, je me fais fort de leur faire quitter la salle. » Cela dit, on le vit aller se placer dans la loge en question et parler aux deux dames; tout à coup, celles-ci, qui étaient très attentives au spectacle, se regardent, semblent se consulter, puis s'en vont et ne reparaissent plus. *L'esprit nous fit alors un geste comique* pour montrer qu'il avait tenu parole; mais nous ne le revîmes plus pour lui demander de plus amples informations (1). »

Réservons la question des communications intellectuelles qui est très suspecte et que nous retrouverons plus loin à l'occasion des *tables tournantes*, et revenons aux phénomènes physiques de la *médiumnité* pour tâcher d'en pénétrer l'origine et la nature.

(1) *Livres des Médiums*, p. 205-206.

II

Tous les anciens spirites, et le fameux *médium* Home à leur tête, ont cru ou du moins enseigné que leur pouvoir vient des esprits : c'est bien ce qui résulte de la doctrine que nous avons résumée plus haut. Un jour, un vieil ami de Home, le Dr Philip Davis, lui demandait la cause de ses merveilleuses opérations. « Je ne suis qu'un instrument inconscient, répondit le *médium ; les esprits se servent de mon fluide pour se manifester, communiquer avec les hommes et faire connaître leur pouvoir.* » Cette opinion était courante et a longtemps fait loi.

Comment s'étonner dès lors que nombre de gens aient cru les spirites sur parole et les aient accusés d'être les serviles instruments des *mauvais esprits,* les vils suppôts du diable? Si les esprits participent réellement aux tours des *médiums*, ce sont de mauvais esprits; et l'on comprend que les croyants se soient émus, inquiétés et que l'Église ait porté de sévères condamnations contre les pratiques du spiritisme.

Mais les esprits ont-ils vraiment une action commune dans la *médiumnité?* Est-il nécessaire de faire appel au surnaturel pour en rendre compte? C'est une question qui se résoud généralement aujourd'hui par la négative. D'abord, il est très peu de spirites éclairés qui croient encore à l'intervention ordinaire des esprits. Puis, le fameux *médium* Home a pris soin, avant de mourir, de nous détromper tout à fait en avouant dans une confession suprême qu'il avait menti toute sa vie. Cette confession, dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance, il l'a faite au Dr Philip Davis qui nous la rapporte dans les termes suivants :

« Nous causions un soir, quelque temps avant sa mort, du seul sujet qui avait intéressé sa vie, et, chose étonnante, plus il s'affaiblissait, plus la force fluidique avait chez lui des retours de puissance extraordinaire, et il aimait à en faire parade pour s'abuser lui-même sur son état. Il ne pouvait se dissimuler qu'il s'en allait lentement, mais aussi sûrement que le voyageur qui aperçoit déjà dans le lointain la silhouette du village où il va se coucher le soir; mais il ne voulait pas y croire.

« Ce soir-là donc, las de causer, il s'était approché de la table, et posant ses mains, devenues diaphanes à force d'être amaigries, il me dit :

« — Je viens voir combien de temps les *esprits* me laissent encore à vivre. »

« Et de toutes parts les coups frappés retentissaient dans la table, tantôt comme un roulement de tonnerre, tantôt comme un crépitement de mitrailleuse.

« — A quoi bon? lui dis-je en lui touchant le front légèrement du doigt. Est-ce que vous ne savez pas à quoi vous en tenir sur l'existence réelle de ces esprits, qui n'ont jamais existé que par la puissance de cet admirable cerveau, qui dit à la matière inerte : « Fais ceci! » et à qui la matière inerte obéit?... L'antiquité vous eût au nombre des demi-dieux!

« Je savais comment le prendre, et cette flatterie lui plut, car il me répondit :

« *C'est vrai, après tout, que cette foule d'esprits devant lesquels s'agenouillent les âmes crédules et superstitieuses n'ont jamais existé! Pour moi, du moins, je ne les ai jamais rencontrés sur mon chemin. Je m'en suis servi pour faire donner à mes expériences cette apparence de mystère qui, de tout temps, a plu aux masses et surtout aux femmes; mais je n'ai point cru à leur intervention dans les phénomènes que je produisais et que chacun attribuait à des influences d'outre-tombe. Comment pouvais-je croire? J'ai toujours fait dire aux objets que j'influençais de mon fluide tout ce qui me plaisait, et quand cela me plaisait! Non, un médium ne peut pas croire aux esprits! C'est même le seul qui n'y puisse jamais croire! Comme l'ancien Druide qui se cachait dans un chêne pour faire entendre la voix redoutée de Teutatès, le médium ne peut pas croire à des êtres qui n'existent que par sa seule volonté!* »

« Après avoir prononcé ces paroles avec effort, et comme s'il se parlait à lui-même, il se tut, et pendant quelques instants, l'œil perdu dans le vague, il sembla s'absorber dans ses réflexions...

« Et moi, j'avais sténographié ses paroles pour conserver la forme qu'il leur avait donnée... Home reniant les esprits quelques mois avant sa mort, n'était-ce pas le glas du spiritisme sonné par celui qui avait le plus contribué à le fonder?

« Quand il revint à lui, il avait nettement conservé la notion de ce qu'il m'avait dit, car, me prenant la main, il murmura :

« — *N'imprimez pas cela avant que je ne sois plus* (1)... »

Voilà un aveu de charlatanisme qui ne manque pas de charme, surtout si l'on se rappelle que Home eut une fortune incomparable, un bonheur constant et qu'il écrivit en 1864 un livre sensationnel :

(1) *La Fin du monde des Esprits; le Spiritisme devant la raison et la science*, Paris, 1887.

Révélations sur ma vie SURNATURELLE. Que penser après cela des *médiums* qui l'ont suivi sur les planches des théâtres et sur le pavois de la faveur populaire et qui sont loin de l'égaler? Que penser notamment du *médium* en vogue actuellement, de la Napolitaine Eusapia Paladino qui a eu quelques succès, mais nombre de revus, surtout un échec retentissant à Cambridge en 1895? Il nous semble que l'incrédulité des sceptiques est justifiée et que la confiance des plus fidèles a lieu d'être ébranlée.

La pratique des *médiums* ne relève pas de l'ordre surnaturel et n'use que de moyens purement humains : voilà la constatation qui nous paraît résulter de ce qui précède et qui s'impose en quelque sorte. Sans doute le diable peut se servir — et s'est effectivement servi — des *médiums* dans plus d'une circonstance; mais il est étranger d'ordinaire à leurs machinations qui ne mettent en jeu que l'habileté professionnelle et les ressources si puissantes de la nature.

La question se précise, s'éclaircit et serait vite résolue avec l'aide de la raison et de la science, si les spirites ou plutôt les *occultistes* ne venaient habilement la compliquer et l'obscurcir pour sauver leur prestige très diminué et rajeunir quelque peu leur doctrine. Ils ne nient pas l'existence possible des *esprits*, mais ils déclarent qu'ils ne sont pour rien dans l'action spirite. Ils professent hardiment que les prodiges des *médiums* sont exclusivement dus à *l'extériorisation de leur corps astral*. Suivons-les sur ce nouveau terrain de discussion.

Dr SURBLED.

(*A suivre.*)

DISCUSSION SUR L'ASTROLOGIE

Un de nos lecteurs, M. Gallus, nous présente les objections suivantes auxquelles nous sommes heureux de répondre.

La discussion ouverte sur l'astrologie judiciaire par l'article de M. Paul Flambart, paru dans le dernier numéro de la *Revue*, nécessiterait, pour être complète, d'infinis développements. En se tenant sur le terrain choisi par M. Paul Flambart, il sera facile de montrer que cette prétendue rénovation de la science astrologique consiste simplement dans l'emploi de termes nouveaux pour désigner d'anciennes choses; au fond, il n'y a rien de changé.

Des arguments fournis contre l'astrologie, il en est qui datent l'on peut dire, de sa naissance. On peut en appeler quelques-uns pour montrer que, même au moment où elle était le plus en faveur, l'astrologie avait des adversaires pourvus de quelque bon sens. Nous pouvons admettre que les astrologues ne demeuraient pas sans répondre. Mais à leur tour les astrologues modernes devront entrer dans le débat pour réfuter, autant qu'ils le pourront, ces arguments qui, en vieillissant, n'ont pas perdu de leur force et viennent saper leur art à sa base même. Voici les raisons opposées aux partisans de l'astrologie judiciaire :

A quel moment agiront les influences? Est-ce au moment de la conception ou de la nativité? Et si la délivrance est difficile, observera-t-on le premier moment, ou bien croira-t-on qu'il y ait une constellation pour chaque membre à mesure qu'ils se montrent au jour? Si par accident ou artifice l'accouchement est avancé ou retardé, l'horoscope de l'enfant va changer. La face du ciel changeant sans cesse, il peut dépendre d'un médecin délivrant la mère au moment prescrit par l'astrologue, de faire ainsi des enfants heureux ou malheureux. Enfin s'il est vrai que la position des planètes au moment de la naissance, influe sur le caractère, la santé, etc., tous les individus nés au même moment et dans le même pays devront parcourir la même carrière et subir les mêmes fortunes durant leur vie.

Ceci dit, nous noterons en passant que Pic de la Mirandole a écrit douze livres contre l'art astrologique, prouvant que c'est une inven-

tion des diables et non des hommes; et nous étudierons sans autre délai l'article de M. Paul Flambart où se trouvent les éléments de la réponse que comporte la question posée par la *Revue*. Il n'est pas nécessaire d'analyser cet article mot par mot; il suffira de le prendre dans un de ses points essentiels pour la démonstration que nous voulons faire.

L'auteur dit, en principe, que quatre sources de *magnétisme astral* (anciennement : l'*influx* des planètes) semblent caractériser les facultés innées; et il écrit ensuite, négligeant ce qu'il y a de dubitatif dans l'existence et la qualité caractéristique de ce magnétisme :

« Le symbole *évident* de l'harmonie du magnétisme astral peut être « représenté par le *triangle équilatéral* engendrant les aspects trigone et sixte (troisième et sixième parties du cercle); le symbole « de la dissonance est donné non moins manifestement par le *carré* « engendrant l'opposition et la quadrature (deuxième et quatrième « parties du cercle).

« Il est à remarquer ici, comme partout ailleurs, que le nombre « trois symbolise la synthèse et l'harmonie. »

Eh bien! tout ce que vient d'écrire M. Paul Flambart n'est point de science exacte et pouvant se prouver par l'expérience. Nous sommes au contraire, en plein dans la science occulte essayant de bâtir par le système de l'analogie; il ne peut y avoir de fondement moins stable.

Quelles raisons scientifiques peut-on donner pour établir qu'un nombre est plus parfait qu'un autre? Pour cela, il faut admettre avec les cabalistes qu'une vertu admirable et efficace existe dans les nombres; mais quel rapport y a-t-il entre ces doctrines et une science expérimentale?

Les mêmes conséquences résultent de l'affirmation que le triangle équilatéral est le symbole *évident* de l'harmonie, comme le carré est le symbole *non moins évident* de la dissonance.

Tout est ici arbitraire, et dans l'application qui en est faite par *analogie*, rien de certain, de réel et de vrai ne peut sortir.

Le système de l'analogie est toute la science occulte. Il est condensé dans ce précepte de la Table d'Émeraude!

Tout ce qui est en haut est comme ce qui est en bas, et ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, pour faire les miracles d'une seule chose.

Les hermétiques le réduisent en quatre mots :

Tout est dans tout.

Il faut conclure. L'initiative de M. Paul Flambart est louable; elle

vient d'un esprit curieux des anciennes choses. Mais pour en avoir un exact critérium, il faut aller plus loin, et l'étude de la science occulte doit précéder l'étude de l'astrologie. La vanité de l'une démontrera la vanité de l'autre. Tout est dans tout, dira-t-on alors comme l'hermétique, et cette fois avec juste raison.

L'astrologie judiciaire n'ayant donc comme règles et lois que celles qui viennent de l'autorité de ceux qui ont créé les symboles dont elle admet la vertu sans discussion et sans preuves, n'est pas une science. La science ne peut être fondée ni sur l'arbitraire ni sur l'autorité; elle ne peut s'établir et exister que par l'expérience.

Notre réponse ne pouvait comporter une discussion plus étendue. Cela nous aurait entraîné dans un examen de détails sans aucun intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs de la *Revue*.

Dr GALLUS.

RÉPONSE

Si la *base* d'une science « n'est pas une croyance mais une expérience », — ce que j'admets évidemment, — sa *réfutation* doit nécessairement être faite aussi sur le même terrain; elle doit procéder par voie d'expérimentation, ce que me paraît oublier de faire M. Gallus qui élude l'appui expérimental constituant le fond même des arguments exposés dans la *Revue* du 15 novembre dernier. Ce sont des faits précis qui n'ont pas grand'chose à voir avec l'arbitraire et les boniments cabalistiques. Je pourrais donc pour toute réponse demander à M. Gallus comment par le *secours seul* d'une science, — admise par lui comme illusoire sans expérimentation à l'appui, — il est possible de résoudre les problèmes vérificateurs dont il est fait mention.

Les réponses aux objections signalées par M. Gallus sont d'ailleurs peu embarrassantes si l'on veut se borner à montrer qu'elles ne peuvent atteindre les lois qu'elles visent.

L'astrologie sérieusement comprise n'a nullement « comme règles et lois celles qui viennent de l'autorité de ceux qui ont créé les symboles dont elle admet la vertu sans discussion et *sans preuves*. »

M. Gallus a certainement mal interprété les citations transcrites, qu'il présente comme *bases et points de départ arbitraires* de l'étude astrologique, quand au contraire je les avance comme *conclusions expérimentales d'arrivée!* Ce ne sont là que de simples remarques



sur l'enchaînement des lois immuables d'harmonies et qui ne sont pas à mon avis sans intérêt à signaler quand l'occasion se présente.

Je crois du reste avoir énoncé assez clairement les *preuves expérimentales* qu'on peut rechercher sur les règles en question. Dans cette étude, je *ne pars* pas de « l'affirmation *arbitraire* des symboles d'harmonie et de dissonance », j'*y arrive* au contraire par l'expérience; je les formule alors le plus clairement que je peux — car il faut bien des termes pour exprimer des idées, — et je les *prouve* ensuite par les problèmes vérificateurs à résultats mathématiquement tangibles.

Il ne s'agit pas ici d'expériences physiques ou chimiques nécessitant des précautions délicates pouvant entacher d'erreurs les conclusions finales et dont l'expérimentateur le plus habile peut être dupe — ce qui s'est vu souvent. Il s'agit de résultats indiscutables.

En prenant les extrêmes des tendances humaines dans des caractères très accusés, on peut en bien des cas faire scientifiquement de la psychologie comparée et parler de facultés diverses, d'harmonies et de dissonances, etc. Peu importe d'ailleurs ici le langage employé pour désigner les choses, si, comme contrôle des lois psychologiques en question, je retrouve une heure de nativité ou encore je distingue sans les connaître deux individus très différents, par le *secours seul* des lois d'influences à vérifier.

C'est bien le cas ou jamais de dire ici que la fin justifie les moyens.

Il est clair qu'un cas isolé ne prouverait pas grand'chose, et cela dans l'attaque aussi bien que dans la défense. Mais quand des centaines d'exemples sont enregistrés, il y a lieu de devenir un peu circonspect en face de la crédulité négative.

Pour *démolir*, il faut des arguments aussi sérieux que pour *bâtir*. Les sceptiques et les agresseurs sur les domaines de la science, de la philosophie et de la religion l'oublient trop souvent.

On peut faire de l'astrologie sans aucune autre science occulte. Au fond, je crois même qu'il n'y a pas plus de magie là dedans que dans les lois du magnétisme ou de l'électricité. Les lois générales des anciens se retrouvent par l'expérience, et celui qui interroge seul les astres est même frappé, au bout d'un certain temps — s'il a la curiosité d'ouvrir un traité de cette science, — de retrouver formulées au milieu de toutes les charlataneries du passé certaines lois de correspondance psychologique qu'il a notées lui-même par l'observation directe de la nature.

Ceci dit, passons aux prétendus arguments qui doivent « saper l'art des astrologues modernes ».

En tête de tous apparaît toujours l'inévitable objection des « nativités au même lieu et au même moment » qui passe généralement pour « sans réplique » et qu'on trouve à ce titre dans la plupart des dictionnaires. Ceux qui l'avancent raisonnent sur la question comme si la science astrale admettait que le facteur astrologique fût le *seul* qui intervînt dans la personnalité humaine, et condamnait en entier tout le cortège des autres, *atavisme, éducation, liberté humaine, circonstances diverses, etc....*, tous ces facteurs-là peuvent il est vrai, être liés au premier *dans une certaine mesure*, mais on peut penser sans condamner le principe même de l'influx planétaire, que *le facteur astral ne régit pas tous les autres !*

Si un portrait astrologique sérieusement fait surprend parfois par sa ressemblance avec la personne visée, on voit en réfléchissant bien qu'il peut souvent caractériser un très grand nombre de gens, sans pour cela s'appliquer à n'importe qui. J'irais même plus loin et dirais que les personnes ressemblant également au susdit portrait, peuvent fort bien avoir des tendances innées communes qui n'entraînent pas leur ressemblance dans le jugement coutumier que nous portons sur elles.

Les sources innées des caractères et des destinées sont plus où moins distinctes. Ce sont les cas bien tranchés qui fournissent à l'astrologue des moyens de vérification qu'il ne peut mettre en doute et qui le conduisent sur la voie de lois à découvrir. Les mille nuances et les combinaisons infinies des influx astraux viennent ensuite peu à peu étendre et compliquer l'étude. On conçoit qu'on s'y perde sans un appui scientifique sérieux, mais on entrevoit aussi par l'étude les côtés immuables qu'aucuue objection ne peut atteindre.

Mieux vaut il est vrai, aucune astrologie que celle qu'on avait vulgarisée au moyen âge !

Le facteur astral est évidemment le même pour tous ceux nés au même lieu et au même instant. Bien que la chose ne soit peut-être pas aussi commune qu'on le croirait (surtout pour un facteur à caractère bien tranché), cela ne veut dire nullement que les individus en question peuvent atteindre le même plan intellectuel, « parcourir *la même* carrière et subir *les mêmes* fortunes durant la vie ».

Une analogie de tendances doit toutefois exister entre ceux nés sous le même ciel. C'est encore une chose que l'expérience vérifie en partie pour ceux qui ont des analogies d'aspects planétaires dans leurs horoscopes.

Le magnétisme astral — ou si le mot effraye — la disposition des

astres varie d'ailleurs suivant des lois fort complexes et passe par des états plus ou moins ambigus. Il n'est pas du tout inadmissible de penser que sous certains aspects les naissances normales soient moins rares que sous d'autres et puissent correspondre à des caractères moins définissables pouvant varier à l'infini.

Demander pourquoi le même facteur astral ne crée pas deux caractères et deux destinées identiques n'est pas une objection mieux fondée que demander pourquoi un corps qui est un poison pour un certain animal ne l'est pas pour un autre... pourquoi une même quantité d'azote combinée avec de l'hydrogène ou de l'oxygène ne fournit pas les mêmes facultés aux corps composés, ammoniaque et acide azotique qui en résultent... ou encore pourquoi deux corps simples peuvent, en s'unissant dans diverses proportions, fournir des combinaisons absolument différentes? — Ces dernières peuvent très bien en certains cas n'avoir de commun qu'un caractère appréciable seulement aux yeux du chimiste et pas du tout aux yeux des autres. De même deux individus peuvent avoir des tendances communes observables seulement par une psychologie approfondie, et différer totalement dans le jugement courant de beaucoup. Dans l'ordre moral, c'est d'ailleurs comme dans l'ordre chimique : est-ce qu'une *même éducation* engendre forcément des individus identiques? Est-il besoin pour croire à l'éducation de démontrer que deux individus soumis à la même sont incapables de devenir différents?...

En tout ordre de choses, on peut en dire autant. Et si nous voulons résumer algébriquement ce grand principe général, nous arriverons à la conclusion suivante :

Étant donnés deux éléments A et B simples ou composés et un troisième à étudier x, les combinaisons (Ax) et (Bx) ont toujours certains caractères communs — au moins dans l'analyse — sans pour cela être toujours ressemblants en apparence. En aucun cas ils ne sont *identiques*. L'identité n'existe pas dans la nature. Dans le cas particulier où A et B sont égaux en qualité ou il ne s'en suit même pas forcément l'égalité, la ressemblance de (Ax) et (Bx), la quantité, pouvant faire varier la qualité. *Tout cela n'entraîne en aucune façon le rôle illusoire ou négligeable du facteur x à étudier dans les composés (Ax) et (Bx)* et n'exige pas d'algèbre pour être compris.

L'objection des « nativités identiques pour le moment et l'endroit » n'atteint donc pas plus l'astrologie que le « pourquoi » des combinaisons chimiques ne peut atteindre la chimie. Tout cela est affaire d'expérience. D'ailleurs, les questions et les *suppositions plus ou moins arbitraires* n'ont jamais été des réfutations proprement dites. *Il n'y*

a de réfutation scientifique véritable que celle qui a pour point d'appui l'expérience : il faut des faits pour répondre aux faits.

— Quant aux objections relatives aux « nativités anormales », il resterait à savoir — avant d'y répondre en détail — si les machines humaines correspondantes se trouvent à la fois normales et *soustraites complètement aux lois astrales.* Il est clair que l'objection n'aura de valeur que lorsque des preuves plus ou moins aussi nombreuses que les preuves contraires auront éclairé ce fait. Et encore... il n'y a pas de lois générales sans particularités; les cas anormaux des influences astrales — s'ils existent — n'atteindraient pas plus la science en question que les monstruosités n'atteignent les lois d'harmonie d'où elles s'écartent. De tous côtés, la science nous en offre des exemples. Les sciences exactes elles-mêmes n'en sont pas à l'abri. Les théories des « quantités imaginaires » nous font toucher mathématiquement la chose, mais ne renversent en aucune façon les lois d'où elles sortent. Le fait de rencontrer des « racines imaginaires » dans la résolution d'une équation du deuxième degré est-il une objection pour condamner les formules applicables dans le cas général?

Certes il ne faut pas bâtir toute chose sur *l'analogie seule* à tort et à travers; mais on aura beau dire, les trois quarts au moins de notre jugement humain reposent dessus, ainsi que presque toutes les investigations scientifiques où l'analogie est le guide et l'expérience le contrôle.

— Ce qui est clair, précis et *expérimental* en fait d'astrologie pour un observateur impartial, c'est qu'il existe des lois de correspondance entre un caractère et son ciel de nativité normal.

Le langage ancien ou nouveau pour parler de ces choses importe peu dans la question.

— Je ne m'étendrai pas sur les considérations que j'ai exposées dans le n° du 15 mai 1898 dans la *Nouvelle Revue* au sujet des conceptions qu'on peut se faire des influences à la nativité normale.

Je n'ai d'ailleurs pour les explications aucun parti pris et suis tout prêt à en admettre de plus rationnelles s'il en existe. Je m'attache avant tout aux *faits* indépendants de toute idée et formule préconçue, observés sur des centaines d'exemples à l'appui. Je laisse à chacun la liberté de les expliquer et de les vérifier lui-même. Tel est le « terrain que j'ai choisi ». Je ne crois pas qu'au point de vue expérimental il soit inférieur à celui de la réfutation affirmative de M. Gallus.

— Pic de la Mirandole a en effet combattu avec vigueur l'astrologie judiciaire dans son ouvrage de « Disputationes advercus astrologiam divinatricem »; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'est

seulement *l'astrologie de son époque* qu'il attaquait, et il n'avait peut-être pas tort, car elle était à peu près vis-à-vis de la vraie ce que la médecine des anciens est en face de la nôtre. Pic n'a pas assez de louanges au contraire pour la véritable astrologie, celle qu'il appelle l'ancienne, qui est méconnue et qui repose sur les grands principes immuables qu'on peut difficilement laisser vulgariser sans l'écueil vers la charlatanerie. La question agitée ici n'est nullement d'ailleurs de discerner le vrai du faux dans les traditions astrologiques. Le seul but visé est de prouver qu'il y a quelque chose de vrai là dedans.

Enfin les « douze volumes de Pic de la Mirandole » — quand bien même celui-ci n'aurait cru à rien en face de l'astrologie — me paraissent un faible argument si l'on songe au peu de difficulté qu'il y aurait à en citer autant d'autres qui furent écrits jadis dans le sens opposé par des savants de premier ordre.

Ptolémée, Newton, Képler, Napier, Galen, Mesmer, Jérôme, Melanchton, Luther, Grotius, d'Ailly, Gerson, saint Thomas d'Aquin, Bishop Hall, Archbishop Usher et des centaines d'autres savants, philosophes et théologiens de tous les temps et de tous les pays — qui ne furent pas tous des crétins ou des hallucinés — ont défendu l'astrologie après l'avoir sérieusement *étudiée*. De nos jours, je pourrais citer sans peine dans le monde scientifique des esprits élevés et aussi sérieux que possible — que je connais — ayant acquis par l'expérience les certitudes déjà exposées sur l'influence planétaire.

Si maintenant parmi tous ceux qui ont *approfondi expérimentalement* ces études, on mettait en balance les arguments de la défense et de l'attaque, je ne sais trop à quoi se réduirait cette dernière. Il reste même à savoir si elle existerait. Il n'y a que le mot « astrologie » qui fait peur. Toute polémique à ce sujet est illusoire, car le système des citations d'auteurs comme arguments de discussion peut servir toutes les causes. Une science expérimentale *ne se démontre pas, elle se vérifie;* aussi l'astrologie aura-t-elle toujours ses ennemis et ses défenseurs.

Quand on veut prendre un parti là-dessus, il est clair qu'il n'y a que deux voies d'accès pour vérifier son caractère sérieux ou vain : l'étudier soi-même ou s'en rapporter à la bonne foi de ceux qui l'étudient avec impartialité. Hors de là, il ne peut y avoir que discussion sans porte et sans issue.

Paul Flambart,
Ancien élève de l'École polytechnique.

Un peu d'Astrologie.

Nous lisons dans la *Croix de Paris* du 9 janvier 1899 :

On croyait l'astrologie partie avec l'alchimie pour le pays des vieilles lunes, voyage dont on ne revient pas ordinairement. Eh! bien, si l'astrologie était partie — ce qui, entre nous, est assez douteux, car l'esprit humain ne perd pas plus facilement les plis qu'a pris son imagination, que l'on efface le pli d'une feuille de papier — l'astrologie est revenue, et cette fois ramenée par Uranie, qui l'a prise en croupe sur Pégase; cela veut dire, tout simplement, qu'elle est patronnée par quelques astronomes.

Un auteur allemand étudie dans *Naturwissenchoftliche Wochenschrift* (Dieu vous bénisse!) l'influence des phénomènes terrestres et cosmiques sur l'histoire des peuples.

D'après lui, non seulement les hants faits d'un peuple dans le domaine de la guerre, mais aussi les conquêtes intellectuelles et les créations éclatantes de ses poètes, de ses artistes, de ses savants sont soumises à l'influence du climat et de la température, lesquels dépendent du retour périodique des taches du soleil.

La grande période solaire se produit sous l'action des planètes Jupiter, Saturne et Uranus, et sa durée est de 111 ans. D'après les statistiques qui ont été faites sur toute la série de l'histoire, ces 111 ans renferment deux périodes artistiques et scientifiques, qui reviennent en moyenne tous les 27 ans. L'architecte Sasse a tracé pour l'histoire de France une courbe ondulée qui répond exactement à la courbe des taches solaires, et prouve que les époques de guerre et de paix ont été de 27 années.

Si l'on tient compte qu'outre ces quatre subdivisions des 111 ans, il y a aussi dans le même intervalle de petites périodes moins importantes de 11 ans chacune, on obtient un chiffre de 22 ans pour le retour alternatif des époques pendant lesquelles l'activité nerveuse des peuples pousse à la guerre ou aspire à la paix.

Eh bien! n'est-ce pas tout simplement un retour à la pure astrologie?

Pourquoi pas, après tout?

Somsoc.

LES NÉO-CHRÉTIENS

« Christian-Science » (*suite*)

II

La première moitié du dix-neuvième siècle touchait à sa fin.

Travestissement du satanisme avéré, le « matérialisme-fluidique » envahissait de toute part la Société, chrétienne de nom plus que de fait et que l'indifférence religieuse, sans cesse grandissant chez elle, disposait à recevoir toutes les hérésies.

Par la permission de Dieu, le prince des Ténèbres allait imprimer au vieux monde d'Occident la plus violente des secousses. L'anarchie grondait ; quelques mois encore et tous les trônes devaient être ou ébranlés ou renversés, comme prélude de l'effondrement social.

Les vaticinations de l'ignominieux et faux prophète Vintras battaient leur plein (début en 1841). Mais ce n'était là qu'une forme des « révélations » d'En Bas ; d'autres moyens allaient être employés non seulement pour faire connaître *urbi et orbi* la prochaine destruction de l'Ordre social, mais encore et surtout afin de former l'armée des artisans de cette œuvre en excitant des millions d'hommes, ceux-ci à la destruction directe du vieil édifice économique et politique ; ceux-là à l'élévation sur ses ruines d'un édifice nouveau ; tous, conscients ou inconscients du crime, à l'anéantissement de la Foi catholique.

Si quelques personnes crurent à la fin de 1848 que les précédentes « révélations » d'En Bas visaient seulement les derniers événements accomplis, elles durent se trouver rapidement détrompées. Le faux prophète, les médiums inspirés par les « esprits » et même ceux-ci *directement* par les *coups*, la voix, l'écriture ou les actes... continuèrent, en effet, une longue série de manifestations extraordinaires qui, malgré la diversité des mensonges, avaient toutes le même objet : déchaînement des forces de l'Enfer contre l'Église de Dieu.

A plusieurs titres, les manifestations qui se produisent au milieu du siècle nous intéressent ; en ce moment, nous devons noter avec soin celles qui donnèrent naissance à la « Christian-Science ».

Le foyer du prétendu « nouveau christianisme », du « christianisme régénéré », devait être en Amérique ; aussi, et bien que le

Porteur-de-lumière (Lucifer!) dût annoncer en France et en Angleterre le programme de la nouvelle secte, est-ce en Amérique que commence, en 1847, la campagne menée par « les esprits ». Les démons s'apprêtent à mettre en déroute tous les « matérialistes-fluidistes » de bonne foi.

Nouvellement installée dans une maison de Hyderville, petit village de l'État de New-York, la famille Fox reçoit en mars la visite d'un *esprit*. Une première tentative avait eu lieu quelques mois auparavant dans le même immeuble, mais les habitants ayant assez mal reçu l'hôte invisible et s'étant empressés de quitter le logis, la manifestation était alors demeurée sans effet. Il allait en être autrement de la seconde tentative!

Des *coups* innombrables, tantôt mystérieux, tantôt d'extrême violence, retentissent partout dans la maison particulièrement la nuit. Des recherches multiples et soigneuses ne font rien découvrir. La famille Fox est méthodiste; les secours de l'Église ne sont donc pas demandés, et les bruits insolites continuent. Que faire avec un visiteur qu'on ne sait mettre dehors? S'habituer à sa présence, vivre avec lui le moins mal ou le mieux possible, ou bien lui céder la place. Les deux partis vont être successivement employés, mais de telle manière que *l'esprit* ou plutôt *les esprits régneront bientôt*...... dans l'Amérique entière!

Bien plus que le fait même de la hantise, — malgré l'importance qu'il revêt ici, — la genèse de cette prise de possession et de l'extension du pouvoir des démons est digne d'attirer l'attention : elle manifeste d'un côté *la ruse* indéfinie de l'Ennemi; de l'autre, l'immensité du *péril* pour l'homme de flirter avec celui que, si souvent, soit par calcul, soit même de bonne foi, il nomme « force inconnue ». Rarement il a été donné à l'observateur des preuves plus évidentes de ces deux vérités. Aussi vais-je essayer de mettre en relief les traits essentiels de cette invasion qui devait conduire des milliers d'hommes à la folie ou au suicide et faire définitivement entrer l'Amérique dans la voie antichrétienne de l'occultisme.

Les habitants de la maison hantée à Hyderville traversèrent une première période de terreur fort naturelle mais assez courte; nous constatons ensuite un état de demi-hostilité contre le « frappeur », puis un état *d'indifférence*. Cette indifférence ne procède malheureusement pas du *mépris* de faits dont on connaît la cause, mais d'un commencement d'accoutumance à ces faits étranges; elle est plutôt *lassitude* de recherches infructueuses et laisse subsister la *curiosité* qui sert à merveille les intérêts de « l'esprit ». Il veut, — et c'est

le propre de l'Ange de l'orgueil, — *qu'on s'occupe de lui :* ceci est la condition première du succès de ses entreprises. Voici donc que l'esprit frappeur s'applique à « agacer, énerver » les deux jeunes filles de la maison, surtout lorsqu'elles sont seules dans une pièce. Un jour, ses petits coups incessants et cadencés, indiquent si parfaitement la volonté de les narguer que les jeunes filles manifestent une grande impatience par quelques paroles et « *en claquant des doigts* ». Aussitôt, et à leur profonde stupéfaction, *l'invisible répond par... des claquements de doigts !*

L'engagement préliminaire est terminé ; la victoire d'En Bas dans le combat décisif qui s'engage est assurée. C'est d'ailleurs dans un sens tout spécial qu'il convient d'entendre le mot *combat* appliqué à l'action par laquelle l'Ennemi va s'imposer à un peuple comme *ami*, comme *conseiller*, comme *dieu*, — tout en s'appliquant plus que jamais à faire nier sa vraie personnalité.

Cette action, ne l'oublions pas, débute et s'étend d'abord en pays protestant où nulle entrave ne lui sera apportée par le gouvernement, bien que le chef de l'État ne soit pas encore un « noble de l'autel mystique ». Les premiers apôtres des « frappeurs » sont *méthodistes*. Il n'y a donc pas *lutte* contre une religion forte. En outre, l'habileté de Satan est si grande, ses ruses si nombreuses, que pendant douze ans il trompera les catholiques, le clergé même, en France comme partout. Son langage varie, ses mensonges se modifient d'après les sentiments qu'il discerne chez ses auditeurs. En sorte que le jour où l'invasion des « esprits » se fera en Europe par les « tables tournantes », il n'aura, pendant plusieurs années, à combattre que *l'incrédulité* portant soit à nier les faits, soit à leur attribuer une cause physique.

Sur un point seulement, nous le voyons invariable : il veut que la foule des « intellectuels » dont il doit faire des ouvriers de la ruine sociale, déclarent les révélations et les prodiges dus aux âmes des morts. Cela est essentiel au succès de son entreprise, et nous n'aurons point de peine à en découvrir la raison. Mais le *principe* de l'intervention des morts étant imposé, le Père du mensonge inspire ou accepte toutes les hypothèses, tous les systèmes sur la *nature* et la *condition* des âmes. De là naîtront toutes les écoles qui bataillent entre elles dans l'erreur et pour l'erreur, au nom et sous les auspices d'une prétendue science qui demeurera la principale caractéristique du dernier quart de ce siècle.

Cette observation présentée, nous saisirons facilement le sens des manifestations progressives qui se sont produites.

Dès l'instant où, en répondant aux demoiselles Fox, le « frappeur »

a indiqué qu'il comprend leur provocation, on entrevoit la possibilité de *communiquer* avec l'inconnu qui se révèle *intelligent*.

On procède d'abord par « demandes » auxquelles l'inconnu répond par un nombre de coups convenu pour *oui* et *non*; bientôt le système — peu rapide! — de coups dont le nombre indique le numéro d'ordre de chaque lettre de l'alphabet, est adopté. Alors l'invisible déclare qu'il est « *l'âme d'un assassiné* ».

La Renommée, comme bien on pense, n'avait pas attendu cette déclaration d'identité pour publier les faits extraordinaires qui se passaient dans la maison depuis le commencement des « relations » entre les membres de la famille et leur hôte. Des clergymen, des « savants », — peut-être bien des *curieux* aussi — étaient venus constater *de auditu* ces choses merveilleuses. Et déjà les *savants* avaient reconnu qu'on devait être en présence d'une... « *puissance intelligente* ». Personne ne se serait permis de nommer messire Satan! et ce n'était pas sans un certain respect qu'on se mettait en communication avec « l'invisible ».

Voici tout le monde quelque peu troublé par l'information donnée qu'il s'agit d'un *mort!* d'un *assassiné!!* et, mieux encore, assassiné dans la maison même où il fait un tapage... infernal! Pour être méthodiste et d'esprit très fort, on n'est point, paraît-il, à l'abri de certaines *superstitions*. Aussi les locataires décident-ils de vider les lieux et même de *quitter la ville*.

C'est dans la grande et populeuse cité de Rochester que nous les retrouvons. Là, sans doute, s'effacera rapidement de leur esprit l'impression de ces faits étranges...

Tout à coup, ô surprise! la famille constate que « l'âme en peine » a déménagé avec elle et s'installe dans sa demeure, comme par le passé! L'inutilité d'un nouvel exode est évidente; désormais on ne cherchera plus à fuir « l'assassiné ». La transformation des sentiments est d'ailleurs tellement rapide que l'on perd jusqu'au *désir* de se séparer de lui; n'est-il pas au foyer comme *un ami?* Et voici qu'une idée se présente: celle d'une *mission* qu'on est appelé à remplir.

Nous voyons donc qu'en quelques mois à peine « l'esprit » a atteint les résultats suivants dont l'importance est manifeste :

1° Il s'est fait tolérer, puis reconnaître pour ce qu'il veut paraître, — l'âme d'un mort — en même temps qu'il a réussi à *établir des rapports* entre lui et ses victimes.

2° Il a conquis un champ d'opérations assez vaste pour qu'il puisse agir utilement et dont il va entreprendre l'exploitation avec des chances de succès tout autres que s'il en eût fait le théâtre de ses

primes manifestations rudimentaires et mieux faites pour exercer la patience que pour exciter l'intérêt. Le bourgade d'Hydeville leur a prêté une attention que Rochester ne leur aurait pas accordée.

3° Enfin, sans modifier son premier rôle ni trahir sa vraie personnalité, « l'esprit » a constitué un noyau de *témoins* et vient d'acquérir un petit groupe d'apôtres.

Il peut maintenant marcher à pas de géant.

Lorsqu'il déclara être « l'âme d'un assassiné », l'esprit affirma qu'il était *un*, unique dans la maison comme hôte invisible; *unique* encore comme compagnon de la famille Fox dans sa nouvelle demeure : ce premier mensonge pourra bientôt être constaté.

La nouvelle des manifestations s'est rapidement répandue dans la ville; l'affluence du public à la maison hantée devient considérable ; chacun veut *entendre* et désire *communiquer* avec « l'âme ». Mais il n'est ni toujours facile ni toujours agréable aux locataires de satisfaire un si grand nombre de demandes dans une demeure privée: on décide donc *de louer un salle* où « l'âme » accepte complaisamment de se rendre à certaines heures. Les vivants vont ainsi pouvoir *causer au cercle* avec le mort ou prétendu mort; et même, beaucoup n'auront plus à sortir de chez eux!

L'amabilité de « l'assassiné » ne se borne bientôt plus, en effet, à hanter le cercle aux heures convenues. Un jour, *elle accompagne* un de ses admirateurs au sortir de la salle et *s'implante à son domicile.* Le lendemain, plusieurs auditeurs ramènent avec eux un invisible compagnon!

Mais direz-vous, comment cela est-il possible, puisqu'il n'y a *qu'une seule* âme de trépassé? — La *multiplication* n'a rien de mystérieux : les « sauterelles » du vieux Dragon sont en nombre suffisant pour faire face aux besoins de sa cause. Et c'est bien la présence d'une légion « d'esprits », — se disant toujours âmes de morts, — qu'il faut constater. Bientôt on ne compte plus à Rochester les maisons hantées; et quelques mois plus tard il en sera de même dans toute l'Amérique!

Ils ne craignent pas les fatigues des grand'routes, les Esprits! aussi accompagnent-ils les voyageurs pourvu qu'ils aient assisté à une « audition » et qu'ils sachent comment on entre en communication avec « les morts ». Arrivé dans une ville quelconque, chacun d'eux est stupéfait d'entendre, soit à l'hôtel, soit dans la maison particulière qui le recoit, *les coups de l'invisible.* L'ahurissement ou l'affolement des personnes présentes suffit à lui démontrer que lui-même est bien l'importateur de cette nouvelle plaie sociale, l'introducteur

du personnage. Pour calmer l'émotion, et peut-être avec quelque satisfaction d'amour-propre de savoir ce que d'autres ignorent, il se hâte d'entrer en communication. Docile, « l'esprit fait » tout ce qu'il veut et converse avec les habitants... Le voyageur peut partir : la maison demeure hantée, et prochainement la ville sera « sous le charme » des anges noirs!

Le motif qui a fait adopter aux démons cette méthode d'envahissement se devine aisément. A moins de circonstances particulières, il paraît bien évident qu'un « esprit » *n'accompagne* pas chaque voyageur; un démon quelconque sera présent, au moment voulu, là où doit se faire la manifestation. Mais ce qui est utile à l'envoyé d'En Bas, c'est *l'intervention*, dans un milieu nouveau, de quelqu'un déjà au courant de la petite histoire débitée à Rochester et des moyens (encore primitifs) de se mettre en communication avec lui : de cette manière, sans période d'apprentissage, un groupe de personnes va se trouver instruite; la *curiosité* générale sera excitée en quelques heures, la ville conquise en peu de jours, le mal propagé de proche en proche et généralisé en 3 ans. C'est ainsi qu'avec un nombre relativement très restreint de grands centres d'action, s'accomplit l'envahissement d'un immense pays dont l'occupation permanente s'organise par les « cercles ».

La genèse de cette conquête montre bien, comme, je le disais au moment de la retracer, que la *curiosité* fut la cause initiale de la diffusion du mal. Et nous allons voir que l'Adversaire put exploiter ce défaut d'une manière toute spéciale en Amérique, dans les États du Nord plus encore que dans ceux du Sud, en raison de *l'orgueil* né du protestantisme et du concours actif de la Fr.·. Maçonnerie.

Par sa fausse conception de la liberté humaine, par ses hérésies dogmatiques et sa prétention à l'interprétation *individuelle* de l'Écriture sainte, le protestantisme a brisé le ressort des grandes énergies, privé l'homme des secours de la Vérité, ouvert la porte aux inspirations d'En Bas.

Les « esprits » purent donc aller beaucoup plus vite en besogne dans le monde protestant que dans le monde catholique; et *l'ordre* de détruire la puissance de l'Église retentit en Amérique dans les premiers temps de l'invasion.

Examinons donc les agissements des « invisibles ».

Paul Antonini,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

(*A suivre.*)

PERSONNALITÉS MULTIPLES ET POSSESSIONS

Depuis plus de trente ans, les phénomènes qu'a présentés Mollie Fancher, de Brooklyn, intriguent le monde médical. De nombreux articles ont été consacrés à ce phénomène dans les journaux spirites, entre autres dans la *Lumière*, et dans les journaux médicaux, politiques, etc. Récemment le juge Dailey a publié sur ce remarquable sujet un livre très important surtout inspiré des théories de Pierre Janet sur les personnalités multiples. Charles Dawbern a consacré au même sujet dans le *Banner of Light* du 5 mars, un article qui défend les mêmes théories en les compliquant. *Il mondo segreto*, d'avril, sous le signature de J. d'Angelo, s'efforce de placer la problème sur son véritable terrain, mais ne conclut pas, tandis que *The Harbinger of Light*, de Melbourne, du 1er mai, combat énergiquement les conclusions de Dailey et celles de Dawbern.

Relatons d'abord ce que nous savons de Mollie Fancher. Née à Attlaborough (Massachusetts), le 16 août 1848, elle reçut une excellente éducation. Elle aimait l'équitation et fit un jour une chute de cheval, mais guérit assez vite de ses blessures, sans avoir présenté de symptômes extraordinaires. Mais un jour de juin, en 1865, en descendant d'un tramway en mouvement, elle resta accrochée par ses vêtements, tomba et fut traînée sur le sol à une assez grande distance; ce fut miracle qu'elle ne périt pas. Portée chez sa tante, miss Crossby, de Brooklyn, elle resta là de longues années, jusqu'à la mort de cette tante. Elle souffrit beaucoup des suites de son accident, et au moment où elle commençait à se remettre, elle fut prise, le 2 février 1866, de phénomènes de contracture. Son corps se courba en cercle, de sorte que les pieds allèrent toucher la tête. Le 8 février, elle tomba en catalepsie et resta dans cet état jusqu'à la fin du mois. Lorsqu'elle reprit sa connaissance, ce fut pour perdre la vue, l'ouïe et la parole; les mâchoires se contractèrent et restèrent étroitement fermées, les jambes s'enroulèrent l'une autour de l'autre jusqu'à former un triple tour (?), le pharynx se contracta de façon à ne plus laisser passer aucun aliment,

et l'estomac s'aplatit à un tel point qu'en posant la main sur lui, on arrivait immédiatement sur la colonne vertébrale. Convulsions et catalepsie se succédèrent en alternant d'une manière continue. Lorsqu'elle sortait de l'état cataleptique, il n'y avait pas de sommeil possible pour elle, de sorte que la catalepsie y suppléait pour ainsi dire.

On pouvait tout au plus faire passer entre ses dents du jus de fruits et de l'eau, et ces substances étaient absorbées par la muqueuse buccale, car rien ne passait dans l'estomac. Elle resta ainsi sans prendre de nourriture *pendant douze ans*. Elle n'était plus en communication avec le monde extérieur que par le toucher, et au moyen de celui-ci, elle lisait livres et journaux, et distinguait tous les objets et même les couleurs. Pendant les neuf premières années de cet état singulier, les yeux restèrent presque constamment fermés; elle ne les ouvrait que pendant les périodes de relâchement musculaire, mais ne voyait pas. Durant toute cette période, le bras droit resta relevé derrière la tête, et bien que les mains restassent étroitement fermées, par la contracture spasmodique des doigts, elle écrivit dans ces neuf années 6,500 lettres, fit des travaux de lainage et mit en œuvre 100,000 onces anglaises de cire pour confectionner des fleurs artificielles qu'elle colorait à la perfection. Tout ce travail se faisait au-dessus de sa tête, la main gauche se rapprochant de la main droite; dans le poing gauche fermé étaient fixés le crayon, la plume ou tout autre objet dont elle avait besoin.

Le plus extraordinaire, c'est que son état mental, loin de devenir plus mauvais, se perfectionna progressivement par le développement des facultés qu'on appelle médiumniques, et qu'elle a conservées depuis lors. Elle lit parfaitement des lettres fermées et cachetées, sans les tenir dans la main; elle voit ce qui se passe dans des habitations même très éloignées, décrivant avec exactitude les êtres, la toilette des personnes, leurs occupations actuelles, etc. Il n'existe pas d'obstacle matériel pour l'exercice de cette faculté de voyance, chez elle; elle voit les personnes, quand elle le veut, dans quelque quartier de la ville qu'elles se trouvent et annonce toujours l'arrivée de celles qui sont en route pour la visiter. Elle se tient au courant des nouvelles et lit toujours avidement les journaux et les livres. Sa conversation est quelquefois assez brillante, bien qu'entrecoupée de paroxysmes douloureux qui lui font ardemment désirer la mort, car celle-ci n'est, à son idée, que l'entrée dans une vie supérieure, exempte de souffrances.

*
* *

A la fin de la période des neuf années, dont nous avons parlé plus haut, Mollie Fancher tomba dans un état si complet de catalepsie qu'on la crut morte; mais au bout d'un mois, le bras droit se relâcha enfin, les jambes se redressèrent, les mains se rouvrirent, le corps reprit sa souplesse, et elle recouvra la vie et son entière connaissance. Grand fut son émoi, quand pensant n'avoir dormi qu' une nuit, elle apprit qu'elle sortait d'une période d'oubli de neuf années; elle en éprouva un grand chagrin; c'était une lacune absolue dans sa vie. Lorsqu'on lui raconta toutes les merveilles qu'elle avait accomplies durant ce laps de temps et qu'on lui montra le magnifique travail de ses propres mains, elle ne voulut pas y croire, se sentant incapable de rien faire de si artistique.

Un jour, par la suite, comme elle feuilletait le journal qu'elle avait écrit avec son poing, pendant une si longue série d'années, et cherchait à se rendre compte de ce fait extraordinaire, elle s'écria : « En examinant ces fleurs de cire, que j'ai faites de mes propres mains, je puis penser qu'elles sont mon œuvre, et j'éprouve même une certaine répugnance à les regarder, car elles me font en quelque sorte l'effet d'avoir été confectionnées par une morte. Je sens qu'il y a cinq Mollie, mais qui ou quoi elles sont, je ne saurais le dire ni me l'expliquer. Je suis inconsciente de tout ce qui m'arrive dans l'état de *trance;* mais quelquefois je me rends compte bien nettement de l'endroit où j'ai été et de ce que j'ai vu. Je constate avec satisfaction que j'ai pu, d'une façon que je ne m'explique pas, quitter mon corps et me rendre au milieu des personnes qui me sont chères. Dans mes migrations, je puis voir dans toutes les directions sans être gênée par aucune opacité ni aucun obstacle matériel. Parfois je me trouve dans des régions très élevées de l'espace où je vois souvent ma mère et d'autres amis. D'autres fois, quand je me sens déprimée, je puis même entendre la tendre voix de ma mère m'exhorter à prendre courage. »

A l'époque où miss Fancher tenait ce langage, elle était arrivée dans cette période curieuse de sa vie où se manifestèrent en elle jusqu'à cinq individualités bien différentes. Leurs allures rappellent absolument les soi-disant esprits guides qui s'observent dans la médiumnité ordinaire. Ainsi à différents moments de la journée, miss Fancher présente un caractère différent, se transfigure même,

parle d'une voix différente et semble être devenue une autre personne; les actes et le langage de chacune des individualités qui se manifestent ainsi sont conformes à l'âge qu'elles prétendent avoir. Chaque changement de personnalité est précédé de spasmes et de catalepsie.

M. Sargent, un intime de la famille et très dévoué aux intérêts de miss Fancher, mais peu versé dans les sciences psychiques, fut vivement impressionné et intrigué, quand se manifestèrent les diverses personnalités. Pour ne pas les confondre, il assigna à chacune d'elles un nom différent, et alors put s'assurer qu'il s'agissait réellement d'individualités bien distinctes, douées de facultés, et en particulier d'une mémoire distincte. Voici comment il raconte sa première expérience de ce genre : « Ma première connaissance avec Idol date du 8 avril 1886. Je me trouvais chez miss Crossby (la tante de Mollie Fancher), quand miss Fancher tomba en catalepsie, et à ma grande surprise et à mon grand embarras, elle s'approcha de moi et demanda qui j'étais. La tante me présenta alors comme un ami, et je fus courtoisement accueilli. A cette occasion, la tante m'apprit que cette deuxième personnalité (Idol) se manifestait depuis environ trois années, et elle en était affligée, parce qu'il en résultait une recrudescence de souffrance pour Mollie. Idol était la Mollie n° 2, tandis que Sunbeam (Rayon de soleil), le n° 1, se rapportait à miss Fancher dans son état partiellement normal. Une autre fois se présenta la troisième Mollie, nommée Rosebud (Bouton de rose) qui interrogée sur son âge, dit avoir eu sept ans en août dernier et raconta toutes sortes de particularités sur l'école où elle allait, nommant aussi les professeurs et ses compagnes. Peu après se manifesta une quatrième Mollie, nommée Paer, et une année plus tard une cinquième Mollie appelée Ruby. Généralement ces individualités se manifestent dans l'ordre susdit et témoignent de penchants et d'un tempérament bien distincts. On croirait difficilement qu'il s'agit d'un même être, d'une seule individualité si l'on ne considérait qu'il est possible de trouver un certain rapport d'identification entre ces diverses personnalités et certaines époques de la vie de miss Mollie Fancher. Cependant chacune semble être totalement inconsciente de l'existence des autres. »

*
* *

Les phénomènes merveilleux que présente miss Fancher ont été étudiés par des chercheurs compétents dans les différentes phases de sa vie extraordinaire; chaque nouvelle investigation venait confirmer les résultats obtenus dans les précédentes; de nombreux articles publiés dans les journaux en font foi. Le juge Dailey à son tour s'est livré à un examen minutieux de toutes les particularités offertes par ce sujet exceptionnel, et cela depuis le 6 février 1893; il a conversé avec les cinq Mollie et noté bien des incidents curieux. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ni miss Fancher ni les autres Mollie n'ont aucune souvenance de cette période de sommeil de neuf années qui va de 1869 à 1878; c'est une lacune absolue dans leur mémoire. M. d'Angelo constate que le problème de savoir qui et quoi sont les cinq Mollie reste parfaitement énigmatique. Faut-il admettre que chacune de ces pseudo-entités correspond aux acquis d'une portion de la vie de miss Fancher? Le psychologue italien semble pencher en faveur de cette hypothèse, mais reconnait que la volonté du sujet n'est pour rien dans ces phénomènes complexes qui paraîtraient plutôt se dérouler sous l'influence d'une force ou d'un opérateur invisible, par quelque sage dessein qui deviendra clair par la suite. En somme, M. d'Angelo n'est pas hostile à l'intervention d'une force occulte.

Celle-ci apparait déjà bien nette dans ce fait que miss Fancher vécut plusieurs mois, ceux qui suivirent sa chute sans manger ni boire et que pendant les neuf années qui suivirent, un peu de liquide seulement passa par ses lèvres. Des exercices répétés ont prouvé que les fonctions de nutrition et d'assimilation se sont trouvées suspendues chez elle pendant très longtemps. Comment la vie a-t-elle été entretenue dans ce corps en apparence inerte? Par des procédés spirituels bien certainement. Le tort qu'a eu l'entourage de miss Fancher, cela a été de ne pas mettre en rapport avec elle quelque médium voyant ou psychomètre. D'autre part, en ce qui concerne la question des individualités multiples, il est plus naturel d'expliquer le phénomène par la prise de possession du corps de miss Fancher, pendant les phases d'émancipation de son esprit, par diverses entités désireuses de se mettre en rapport avec le monde sensible que d'avoir recours à l'hypothèse d'une sorte de fragmentation de l'esprit de Mollie, chaque fragment présentant un caractère, des facultés, une mémoire différents. Nous ne sortons pas ainsi

du cadre des phénomènes connus du spiritisme. Mais que penser des idées de M. Ch. Dawbern, qui est cependant un spirite éprouvé et sincère; non seulement il a adopté les théories de P. Janet et considère le cas de miss Mollie Fancher comme une démonstration de l'universalité de la conscience multiple, d'où à ses yeux nouvelle difficulté pour la détermination de l'identité des esprits, mais il va plus loin et pense, avec certains occultistes suspects, que dans les séances spirites, les assistants créent des personnalités, des sortes d'entités conscientes, qui subsistent et reviennent au premier appel. Où irions-nous avec de semblables théories? Le spiritisme est certainement plus simple que tout cela, et ce n'est pas la peine d'insister.

L'auteur anonyme de l'intéressant article publié dans *The Harb. of Light* rappelle à cette occasion le cas de Laurancy Vennum, de Wascka (Ohio), dans lequel la théorie des personnalités multiples est nettement tenue en échec. Cette jeune fille avait des accès nerveux, des trances, et présentait divers symptômes qui, dans l'esprit de ses médecins, la désignaient indubitablement pour l'asile d'aliénés. Heureusement intervint un ami de la famille, M. Roff qui était spirite, et reconnut dans les manifestations que présentait cette jeune fille l'influence des esprits; il introduisit le Dr Stevens qui était quelque peu versé dans les sciences psychiques, et obtint, dans une longue séance qui fut organisée, la preuve de la présence d'un esprit contrôlant miss Vennum. Dans l'une de ses trances se manifesta très distinctement la fille défunte de M. Roff qui annonça qu'elle continuerait à occuper le corps de la malade jusqu'à sa guérison complète. A partir de cet instant, Laurancy Vennum devint en tout et pour tout Mary Roff; elle reconnut ses parents en M. et Mme Roff, se rappela les faits et gestes d'anciens amis et un grand nombre d'autres incidents et traita ses parents naturels jusqu'à un certain point en étrangers. Cet état de choses dura trois mois, au bout desquels elle redevint Laurancy Vennum et revint vers ses parents parfaitement guérie. Les témoignages les plus irréfragables en faveur de ce fait ont été fournis: tout ce qui le concerne a été publié dans le *Religio-philosophical Journal* et plus tard sous forme d'un mémoire séparé publié par les bureaux de ce journal, en 1894.

Qu'on ne vienne pas nous parler de conscience multiple: nous avons déjà assez de peine à comprendre les deux états de conscience qu'on appelle conscience externe ou normale et conscience interne ou spirituelle; c'est toujours le même moi qui est en jeu ici,

qu'il s'agisse de la conscience ordinaire ou de la conscience somnambulique, etc. Aksakof dans son grand ouvrage sur « Animisme et Spiritisme » a traité magistralement cette question. En dehors de cela, s'il s'agit de personnalités multiples, c'est qu'il y a substitution d'un autre esprit à celui du sujet dans le corps de celui-ci (1).

Dr Lux.

(La Lumière.)

(1) L'explication des personnalités multiples, par des possessions successives, d'un caractère démoniaque, jette un grand jour sur un problème dont les philosophes et les physiologistes n'ont pas trouvé la solution. L'Evangile nous apprend que Jésus-Christ chassa, un jour, sept démons d'un corps d'un malheureux possédé. Cette succession de démons dans le corps d'un homme correspondait à la succession des personnalités et des rôles du sujet.

É. M.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monsieur,

Depuis le jour où j'ai eu le plaisir de vous adresser une lettre rectificative, qui vous prenait en flagrant délit d'inexactitude (pour rester poli), je n'avais plus eu le plaisir de vous lire. J'étais tellement marri de ce manque de nouvelles, que j'avais même chargé mon éditeur de m'abonner à votre revue.

Aujourd'hui, grâce à l'excellente organisation du « Courrier de la Presse », je revois enfin cette prose loyale et véridique qui rappelle le Taxil des beaux jours. Cette fois, je suis « un mystificateur... » *Horresco referens...* Faut-il vous dire que la petite histoire que vous racontez à vos chers lecteurs est encore une invention dans le genre cher à cet excellent Bitru, diable de sa profession, si j'ai bonne mémoire. J'ai seulement communiqué à mon ami Tissot quelques calculs qui sont en tête de l'article, et là se borne, avec une citation en prose, de Nostradamus, ce que vous appelez ma mystification. J'ai par hasard les preuves de ce que j'avance, et je serai désolé, croyez-moi, de les produire en un tribunal, si vous continuez à m'insulter sans m'en avertir, ce qui peut être un usage de la presse ecclésiastique (1), mais pas de l'autre.

Après tout, ne dois-je pas plutôt vous féliciter de m'apprendre ainsi à exercer à mon insu le pardon évangélique des injures, et de justifier ce beau proverbe : « Qu'on juge l'arbre à ses fruits. »

De mauvaises langues m'ayant soutenu que vous n'aviez pas inséré une précédente lettre de moi, je n'ai pas voulu croire à tant de détachement des lois de ce monde, et je pense que celle-ci sera publiée en votre loyale revue sans l'aide de l'huissier.

PAPUS (Dr G. ENCAUSSE).

17 janvier 1899.

Il nous serait facile de réfuter les fantaisies inoffensives et amusantes de Papus, mais, vraiment, cela n'en vaut pas la peine.

(1) Nous ferons observer à M. Papus que l'auteur de l'article visé par cette réponse n'est pas un ecclésiastique, c'est un laïque comme lui.

A nos lecteurs catholiques qui ne connaissent pas M. Papus, nous rappellerons que ce Martiniste a parlé ainsi de la Papauté : « Aujourd'hui, la Papauté sentant son armée perdue, lance tous ses soldats à l'assaut de la forteresse maçonnique. Mais la lutte entre ces deux pouvoirs nous importe peu ; l'esprit gnostique, caractérisé par l'alliance de l'intuition et de la science, est, dès maintenant, vainqueur de l'esprit clérical, et peu nous chaut la longueur de l'agonie du dernier des vestiges de la louve romaine. » (*L'Illuminisme en France*, p. 137.)

Aux fruits, on connaît l'arbre.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LE VOL AÉRIEN DES CORPS

I

Le vol aérien des corps que l'on désigne aussi, plus souvent, sous le nom de *lévitation*, est un phénomène merveilleux dont la réalité se trouve établie par un nombre considérable de témoignages et que les rationalistes voudraient expliquer aujourd'hui par cette force psychique dont la nature nous est encore inconnue. On ne nie plus la réalité de la lévitation, mais on nie l'intervention du préternaturel.

Tantôt, c'est le corps d'un saint qui s'élève lentement, dans un élan d'amour, vers un être mystérieux et tout-puissant qui le charme, le ravit et l'attire; d'autres fois, c'est le corps d'un *médium*, ou d'un homme lié par un pacte secret, qui s'élève à la manière de Simon le Magicien. C'est aussi, en certains cas, une femme névropathe qui grimpe le long des murs, sans le secours des mains. Plus souvent, aujourd'hui, c'est une table massive qui se renverse, s'élève, et frappe des pieds le plafond de la salle d'expérimentation, c'est un sujet soulevé avec sa chaise, à quelques pieds au-dessus du sol. M. de Rochas a étudié ce dernier cas avec une rare patience, et il nous a fait connaître ses conclusions dans le récit des expériences d'Eusapia Paladino.

Toute matière attire la matière, c'est le principe de la gravitation universelle formulé par Newton, et l'on donne le nom de pesanteur à la force attractive de la masse terrestre qui est infiniment plus forte, par exemple, que celle de la table, du médium, du démoniaque, ou du saint thaumaturge qui flotte en l'air.

Si vous lancez une pierre en l'air, elle tombe à terre, comme si elle était attirée, elle obéit à la loi de la gravitation, elle tombe suivant la loi des espaces et la loi des vitesses; elle parcourt, en chute libre, pendant des temps différents, des

espaces proportionnels aux carrés de ces temps, et les vitesses acquises pendant des temps différents, sont toujours proportionnelles aux temps employés à les acquérir.

Mais, dans le vol aérien, cette loi universelle se trouve violée, le corps matériel du thaumaturge s'élève, reste en l'air, à l'encontre de la gravitation universelle, il est soumis à d'autres lois qui annulent dans ce cas particulier la loi de la pesanteur.

Quand le poids du corps est supérieur à la poussée de l'air, de bas en haut, le corps tombe à terre. Quand ce poids est égal à la poussée de l'air, il flotte, sans monter ni descendre. Quand le poids du corps est inférieur à la poussée de l'air, il monte sous l'influence d'une force constante, égale à l'excès de la poussée sur le poids réel du corps.

Le miracle du vol aérien se lie ordinairement à l'extase, et il est fréquent dans la vie de quelques saints.

Citons, d'abord, les faits les plus authentiques, nous en chercherons, ensuite, l'explication.

Dans un opuscule très documenté sur la lévitation du corps humain, M. Albert de Rochas a emprunté à l'excellent ouvrage de M. l'abbé Ribet, *La Mystique divine*, les faits suivants que l'on trouve d'ailleurs disséminés dans la vie des saints.

Nous les reproduisons sans y rien changer.

II

« Dans le ravissement, écrit d'elle-même sainte Thérèse, mon corps devenait si léger qu'il n'avait plus de pesanteur, à ce point, que, quelquefois, je ne sentais plus mes pieds toucher à terre (1). » Lorsque Marie d'Agréda était saisie par

(1) Voici la suite de ce passage intéressant de la vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même (chap. xx).

« Tant que le corps est dans le ravissement, il reste comme mort et souvent dans une impuissance absolue d'agir. Il conserve l'attitude où il a été surpris; aussi il reste sur pied ou assis, les mains ouvertes ou fermées, en un mot dans l'état où le ravissement l'a trouvé...

« On ne peut presque jamais résister au ravissement. Parfois je pouvais opposer quelque résistance; mais, comme c'était en quelque sorte lutter contre un fort géant, je demeurais brisée et accablée de lassitude. D'autres fois, tous mes efforts étaient vains; mon âme était enlevée, ma tête suivant toujours le mouvement sans que je pusse la retenir; et quelquefois même mon corps était enlevé de telle sorte qu'il ne touchait plus à terre... Lorsque je voulais résister, je sentais sous mes pieds une pression étonnante qui m'enlevait. » A. R.

l'extase, son corps s'élevait également comme s'il n'eût eu aucun poids naturel, et un souffle, même lointain, la faisait osciller et mouvoir comme une plume légère. On citerait de ces exemples par centaines. On raconte en particulier de plusieurs saints prêtres, entre autres de saint Pierre d'Alcantara, de saint Philippe de Néri, de saint François Xavier, de saint Joseph de Copertino, de saint Paul de la Croix, qu'ils avaient à l'autel de ces extases aériennes.

Parfois, ce n'est pas une simple élévation au-dessus du sol, mais une véritable ascension dans les airs. Dominique de Jésus-Marie, religieux carme, si célèbre par ses extases, s'élevait au point que ses frères pouvaient à peine, en étendant leurs bras, toucher la plante de ses pieds. Saint Pierre d'Alcantara atteignait quelquefois, dans ses transports, jusqu'aux lambris du chœur. Un jour de l'Ascension, tandis qu'elle psalmodiait au jardin entre deux de ses compagnes, la bienheureuse Agnès de Bohème, soudainement ravie, s'éleva à leurs yeux dans les airs, où elles la perdirent bientôt de vue; et ce ne fut qu'après une heure qu'elle reparut, le visage rayonnant de grâce et de joie. Plusieurs fois, pendant ses oraisons contemplatives, sainte Colette disparaissait entièrement dans l'espace, aux regards de ses sœurs.

Certaines extases impriment au corps un mouvement prompt et impétueux que l'on a justement qualifié de vol. Saint Pierre d'Alcantara, entendant chanter dans le jardin du couvent, par un frère qui s'exerçait à l'office, les premières paroles de l'Évangile selon saint Jean : *In principio erat Verbum,* est soudain ravi hors de lui-même; et, se ramassant en boule par une sorte d'instinct irrésistible, ne touchant plus à terre, il s'élance, traverse avec une incroyable célérité, sans blessure ni accident, trois portes fort basses qui conduisaient à l'église, et vient se reposer devant le grand autel, où ses frères qui couraient après lui le retrouvèrent abîmé dans l'extase. Il lui arrivait souvent de s'agenouiller au pied des arbres, et là, saisi par l'extase, il s'élevait, avec la légèreté de l'oiseau, jusqu'aux plus hautes branches. Le bienheureux Philippin, lui aussi de l'Ordre de Saint-Fran-

çois, demeurait suspendu dans les airs, par-dessus les grands chênes, comme un aigle qui plane librement.

Ces prodiges surabondent dans la vie du bienheureux Joseph de Copertino. On le voyait s'envoler aux voûtes de l'Église, sur les bords de la chaire, le long des murailles où pendaient le crucifix ou quelque image pieuse, vers la statue de la sainte Vierge et des Saints, planer sur l'autel et au-dessus du tabernacle, s'élancer dans les airs et aux cimes des arbres, se tenir et se balancer sur les plus petites branches avec la légèreté d'un oiseau, franchir d'un bond de grandes distances. Une parole, un regard, le moindre incident ayant trait à la piété le jetaient dans ces transports. Nous voudrions pouvoir décrire quelques-unes de ces scènes que le monde taxerait d'étranges et de ridicules, et que nous trouvons admirables parce qu'elles attestent la merveilleuse puissance des âmes saintes sur le corps et sur la nature, et mieux encore sur le cœur de Dieu, qui les affranchit à son gré des servitudes vulgaires; mais ces descriptions prolongées n'entrent point dans notre dessein.

L'agilité surnaturelle se manifeste encore hors de l'extase, et sous les formes multiples que nous venons de décrire. Marguerite du Saint-Sacrement passait presque instantanément d'un point à un autre. On la trouvait au chœur, à l'infirmerie, à la salle des exercices, sans même que les portes fussent ouvertes, et, plusieurs fois, ses sœurs la virent soulevée au-dessus du sol, comme si son corps n'avait plus de pesanteur. Un jour qu'elle allait cueillir un raisin pour une malade, elles l'aperçurent s'élevant comme sans effort jusqu'à la hauteur du fruit, le détacher et revenir à terre. Anne-Catherine Emmerich raconte d'elle-même que, remplissant les fonctions de sacristine, elle grimpait et se tenait debout sur les fenêtres, sur les corniches, sur des ornements en relief; qu'elle nettoyait tout en des endroits humainement inaccessibles, sans éprouver de frayeur ni d'inquiétude, accoutumée qu'elle était, dès l'enfance. à être assistée par son bon ange, et se sentant d'ailleurs portée et soutenue en l'air par une invisible vertu.

III

Non seulement l'agilité et la simple ascension se rencontrent hors de l'extase, mais encore le vol dans ce qu'il y a de plus merveilleux. Sainte Christine surnommée l'Admirable, nous en offre un incomparable exemple. Nous n'avons pas à discuter ici le caractère historique des étonnantes excentricités attribuées à cette sainte, que les Bollandistes eux-mêmes qualifient de paradoxale; il nous suffit que ces savants auteurs aient accepté les récits qui la concernent et les aient déclarés, dans la partie du moins que nous alléguons, dignes de respect et de créance. Omettre de tels récits par crainte du scandale que l'incrédulité peut s'en faire, serait céder à un respect humain qui aurait dû nous arrêter depuis longtemps et qui nous paraît aussi contraire à la piété qu'à la science. Voici, en quelques mots, le précis de cette singulière existence.

Christine naquit à Saint-Trond, dans la province de Liège, vers le milieu du douzième siècle. Orpheline de bonne heure, elle demeura avec deux sœurs, ses aînées, et fut occupée à garder les troupeaux dans les champs. Mais, activées par la contemplation, les ardeurs de son âme devinrent si intenses, que son corps ne put y résister. Elle tomba malade et mourut. Le lendemain, on porta sa dépouille à l'église pour la cérémonie des funérailles. A l'*Agnus Dei* de la messe qu'on célébrait pour elle, on la vit tout à coup se remuer, se lever dans son cercueil et s'envoler, comme un oiseau, jusqu'à la la voûte du temple. Tout le monde s'enfuit épouvanté, à l'exception de la sœur aînée, qui demeura là immobile, mais non sans frayeur, jusqu'à la fin de la messe. Sur le commandement du prêtre, Christine descendit sans se faire aucun mal et s'en revint à la maison, où elle prit son repas avec ses sœurs. Elle raconta ensuite aux amis venus pour la questionner, qu'aussitôt après sa mort, les anges l'avaient successivement transportée au purgatoire, dans l'enfer, au paradis. Là, le choix lui avait été donné de demeurer à jamais dans ce lieu ou de retourner sur la terre pour y travailler, par ses

souffrances, au rachat des âmes du purgatoire, ce qu'elle avait accepté sans hésitation.

Le purgatoire ne devait point lui manquer, car dès lors commence pour cette admirable vierge la vie la plus étrange. La présence et l'odeur des hommes lui est insupportable; pour l'éviter, elle s'enfuit dans les déserts, s'envole sur les arbres, au sommet des tours, aux pignons des églises, sur tous les points élevés. On la croit possédée, on la poursuit, on l'atteint à grand'peine, et on la lie avec des chaînes de fer. Mais elle se dégage et reprend ses courses aériennes, allant d'un arbre à l'autre, comme l'eût fait un oiseau. La faim cependant la presse, elle invoque alors le Seigneur, et, contre toutes les lois de la nature, ses seins distillent un lait abondant dont elle se nourrit pendant neuf semaines. Une seconde fois, elle tombe entre les mains de ceux qui la poursuivaient, mais elle leur échappe encore et s'en vient à Liège demander à un prêtre la divine Eucharistie. Munie de cet aliment céleste, elle sort de la ville, emportée par l'esprit avec la rapidité d'un tourbillon, traverse la Meuse, légère comme un fantôme, et recommence sa vie errante, loin des demeures humaines, aux cimes des arbres et des tours, souvent sur les pieux qui bordaient les haies, sur les branches les plus minces, où elle se reposait et se balançait comme un passereau.

Honteux de ces apparentes extravagances, que le public attribuait à une légion de démons, ses sœurs et ses amis payèrent pour la ressaisir un méchant homme, très fort, qui se mit à sa poursuite. Ne parvenant pas à l'atteindre de ses mains, il la joignit néanmoins d'assez près pour lui briser l'os de la jambe d'un coup de massue, et ce fut en cet état qu'il la ramena à ses sœurs. Par compassion, elles la firent conduire sur une charrette à un médecin de Liège, en lui recommandant à la fois et de la guérir et de la retenir captive. Celui-ci l'enferma dans une cave qui n'avait d'autre ouverture que l'entrée, l'attacha fortement à une colonne et referma la porte, après avoir appliqué au membre fracturé les bandages convenables. Dès qu'il fut retiré, Christine rejeta cet appareil, estimant indigne de secourir à un autre médecin

que le Seigneur Jésus. Son espoir ne fut pas trompé. Une nuit, l'esprit de Dieu vint fondre sur elle, brisa ses chaînes, la guérit de sa blessure, et elle, libre, de courir et de trépigner de joie dans ce cachot, louant et bénissant Celui pour qui seul elle avait résolu de vivre et de mourir. Bientôt, son esprit se sentant à l'étroit entre ces murs, elle parvint, à l'aide d'une grosse pierre, à s'ouvrir une issue, et, prompte comme le trait qui s'échappe de l'arc puissamment tendu, elle s'élança au dehors et reconquit sa liberté.

Reprise une troisième fois, elle fut liée avec des chaînes à un banc de bois, si étroitement que ses chairs furent bientôt entamées. Accablée de souffrances auxquelles vint s'ajouter le tourment de la faim, elle recourut de nouveau au Seigneur, et l'on vit alors couler de ses mamelles, ainsi que nous l'avons déjà raconté, une huile limpide dont elle arrosa son pain et oignit ses plaies. Attendries à ce spectacle, ses sœurs, jusque-là inhumaines par incrédulité, lui ôtèrent ses chaînes et lui permirent de suivre en toute liberté l'esprit qui l'animait. Elle continua, en effet, ses saintes folies pendant de longues années, car il s'écoula quarante-deux ans entre sa première résurrection et sa mort, qui arriva vers l'an 1224.

Cette puissance ascensionnelle se produit quelquefois avec une telle énergie, qu'aucun obstacle n'est capable de la contenir. Ce que nous venons de raconter de Christine l'Admirable suffirait à le prouver; mais ce n'est pas le seul exemple. Signalons encore saint Joseph de Copertino, en qui semblent se réunir toutes les merveilles de la vie extatique. Un jour de l'Immaculée-Conception, il invite le Père gardien à redire avec lui : *Pulchra Maria!* « Marie est belle! » Et, dès qu'il a répété ces paroles, le saint, entrant en extase, saisit à bras-le-corps son supérieur et l'emporte avec lui dans les airs, l'un et l'autre redisant de concert : *Pulchra Maria! Pulchra Maria!* Une autre fois, on lui amène un gentilhomme atteint de démence, pour qu'il obtienne de Dieu sa guérison. Le saint le fait mettre à genoux, et lui posant la main sur la tête : « Seigneur Balthazar, lui dit-il, soyez sans crainte, je vous recommande à Dieu et à sa très sainte Mère... » Au même instant, il pousse le cri accoutumé qui annonce l'extase :

« Ah! », saisit cet homme par les cheveux, s'élève avec lui dans l'espace, où il le tient suspendu pendant quelque temps, et, quand ses pieds retrouvent terre, le malade était guéri.

IV

L'ascension aérienne n'est pas la seule forme de l'agilité surnaturelle; elle se produit aussi par la marche sur les eaux. L'Évangile nous en offre les premiers exemples. On sait que le Sauveur marchait sur les flots comme sur la terre ferme, et qu'il accorda au prince des apôtres de s'avancer vers lui sur les vagues agitées. Le prodige s'est reproduit plus de mille fois sur la mer, sur les lacs, les fleuves et les rivières, pour attester que Dieu se plaît à affranchir ses saints des servitudes naturelles.

Le Bréviaire romain signale, parmi les plus éclatants miracles attribués à saint Raymond de Pénnafort, sa traversée de l'île Majorque à Barcelone, c'est-à-dire une étendue de mer de cent soixante milles, que lui et son compagnon franchirent en six heures, sans autre nacelle que son manteau.

Saint Hyacinthe, ne trouvant pas de batelier pour traverser la Vistule, se munit du signe de la croix et entra résolument dans le fleuve, dont les eaux devinrent fermes sous ses pieds. Mais ses compagnons, moins confiants, n'osaient le suivre. Il revient donc à eux, et, étendant son manteau sur les ondes, il les fait monter dessus et les conduit ainsi à l'autre rive sous les yeux d'une foule nombreuse. L'Église a immortalisé ce miracle en le consignant dans la bulle de canonisation et dans la légende du Bréviaire.

Dans une autre rencontre, le même saint renouvelle ce prodige d'une manière encore plus éclatante. Les Tartares venaient d'escalader d'assaut la ville de Kiev et livraient déjà tout au pillage, lorsqu'on avertit le saint, qui était à l'autel, qu'il n'y avait pas un instant à perdre, s'il voulait se sauver avec toute sa communauté. Il se rend à cet avis, et, sans quitter les vêtements sacrés, il prend dans ses mains le saint ciboire et se met en devoir de sortir. Vers le milieu de l'église, il entend une voix forte et plaintive qui part d'une

statue de la Vierge, en albâtre, du poids de huit à neuf cents livres : « Mon fils Hyacinthe, lui crie-t-elle, tu m'abandonnerais aux profanations des Tartares! Emporte-moi avec toi. — Glorieuse Vierge, répond le dévot serviteur, cette image est si pesante; comment pourrais-je la porter? — Prends, mon fils en allègera le poids. » Le saint, tenant d'une main la sainte Eucharistie, saisit de l'autre la statue devenue aussi légère qu'un roseau, et, chargé de ce double trésor, il passe sain et sauf avec les siens à travers les barbares qui, déjà, envahissent le monastère, et arrive sur les bords du Dniéper. Là, de sa chape, il fait une barque à ses frères, et lui traverse à pied sec le fleuve dans toute sa largeur, en imprimant sur les eaux la trace de ses pas. Nous aurions bien d'autres faits semblables à raconter, car ils abondent dans les vies des saints; mais nous devons clore ces récits pour en rechercher l'interprétation... (Tome II, pp. 588-600.)

L'indépendance vis-à-vis des éléments extérieurs se manifeste encore par la résistance aux actions qu'ils exercent.

Tantôt, c'est une immobilité qui rend vains toutes les impulsions et tous les efforts. Un jour que le bienheureux Gilles des Frères prêcheurs demeurait suspendu en l'air par l'extase, son compagnon et les gens de la maison où ils étaient, tentèrent de ramener son corps à terre; ils ne parvinrent même pas à le faire changer de position. Sainte Lucie, la martyre de Syracuse, menacée des lieux infâmes, devint si immobile que ni les bourreaux qui avaient l'ordre de l'enlever, ni plusieurs paires de bœufs auxquels on l'attacha avec des cordes, ne purent la faire remuer. (Tome II, pp. 601-602.)

Saint Pascal Baylon a quelquefois manifesté sa présence ou plutôt sa vertu par des coups frappés (*percussiones*) sur les images qui le représentent. Mais c'est principalement dans les châsses qui renferment ses reliques que ces bruits extraordinaires se font entendre, tantôt doux et harmonieux, tantôt plus accentués, tantôt retentissants comme un éclat de bombe. (Tome II, p. 229.)

V

L'abbé Ribet cite ailleurs (II, 547) sainte Otte qui, deux fois par jour, était élevée et soutenue en l'air par des anges, pendant qu'elle priait.

Outre les saints mentionnés par cet écrivain, comme ayant eu des lévitations, les Bollandistes attribuent le même miracle aux personnages suivants, classés par ordre de date, depuis le neuvième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième : André Salus, esclave scythe (tome VIII, page 16): Luke de Sotherium, moine grec (II, 85); Étienne Ier, roi de Hongrie (I, 541); Ladislas Ier, roi de Hongrie (V, 318); saint Dominique (I, 405, 573); Ludgard, nonne belge (III, 238); Humiliana, de Florence (IV, 396); Jutta, de Prusse, ermite (VII, 606); saint Bonaventure (III, 827); saint Thomas d'Aquin (I, 670); Ambroise Santédonius, prêtre italien (III, 192, 681); Pierre Armengal, prêtre espagnol (I, 334); saint Albert, prêtre sicilien (II, 326); Marguerite, princesse de Hongrie (II, 904); Robert de Solenthum, prêtre italien (III, 503); Agnès de Montepolitiano, abbesse italienne (II, 794); Bartholus de Vado, ermite italien (II, 1007); Elisabeth, princesse de Hongrie (II, 126); Catherine Columbina, abbesse espagnole (VII, 352); saint Vincent-Ferrier (I, 497); Collette de Ghent, abbesse flamande (I, 559, 576); Jérémie de Panormo, moine sicilien (I, 297); saint Antoine, archevêque de Florence (I, 335); saint François de Paule (I, 117); Osanna de Mantoue, nonne italienne (III, 703, 705); Bartholomé d'Anghiera, moine italien (II, 665); Colomba de Riéti, nonne italienne (V, 332, 334, 360); saint Ignace de Loyola (VII, 432): Salvator de Horta, moine espagnol (II, 679, 680); saint Luis Bertrand, missionnaire espagnol (V, 407, 483); Jean de la Croix, prêtre espagnol (VII, 239); J.-B. Piscator, professeur romain (IV, 976); Bonaventure de Potenza, moine italien (XII, 154, 157-9).

On peut ajouter à ces noms, ceux de quelques autres saints ou bienheureux tirés de biographies particulières.

André-Hubert Fournet, prêtre français, fondateur de l'Or-

dre des Filles-de-la-Croix, 1752-1834. (Le R. P. Rigaud, *Vie du bon Père André-Hubert Fournet*, page 496.)

Claude Dhière, directeur du grand séminaire de Grenoble, 1757-1820. (A.-M. de Franclieu, *Vie de M. Claude Dhière*, page 283-4.)

Le bienheureux curé d'Ars, 1786-1859. (L'abbé Alfred Monnin, *Vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vianney*, page 159.)

On trouvera encore la mention de lévitations accomplies par des religieux ou religieuses d'une moindre notoriété dans les ouvrages de dom Calmet et les lettres de Nicole.

Voici encore quelques autres cas :

Dans la deuxième partie du premier siècle de notre ère, le diacre Philippe était enlevé par un esprit en revenant de Gaza où il était allé conférer le baptême à Candoce, reine d'Éthiopie.

Amélineau (*Les Moines Égyptiens*. — Publ. du musée Guimet) raconte que les païens d'Antinoë ayant accusé Schnoudi d'avoir brisé les idoles, celui-ci fut soulevé en l'air par les anges du Seigneur jusqu'à une hauteur d'où il pouvait encore se faire entendre. Il resta ainsi suspendu au-dessus du tribunal du gouverneur pendant assez longtemps, puis redescendit peu à peu. La foule le porta en triomphe.

En 1555, c'est-à-dire sous le règne de Charles-Quint, Thomas, archevêque de Valence, fut suspendu dans les airs pendant une extase qui dura douze heures; et ce phénomène fut constaté non seulement par les habitants de son palais et de son clergé, mais aussi par un grand nombre de citoyens de la ville. En revenant à lui, il tenait encore dans sa main le bréviaire qu'il lisait lorsque l'extase avait commencé, et il se contenta de dire qu'il ne savait plus où il en était resté de sa lecture. (*Bolland.*, V, 332, 334, 360.)

Le bienheureux Pierre Clavet, apôtre des nègres, passa une nuit en l'air, les genoux ployés comme s'ils eussent été sur le sol, et un crucifix entre les mains.

Il existe plusieurs tableaux et gravures représentant des cas de lévitation. Le plus connu est le *Miracle de San-Diégo*, par Murillo (catalogué au Musée du Louvre, sous le nº 550 *bis*). Un autre tableau, qui se trouve dans une église de Viterbe,

montre un prêtre s'élevant dans les airs au moment où il consacre l'hostie (1). »

VI

Voilà des faits qui, par le nombre, par la sincérité des historiens, par la gravité intelligente des témoins, défient la critique et permettent d'affirmer hautement la réalité du vol aérien des thaumaturges dont l'Église a glorifié les vertus.

Je n'établis pas de comparaison entre les faits modernes, scientifiquement discutés, affirmés par des témoins dignes de foi et les prodiges attribués à des fakirs, à des sages de l'Inde, à des yoghis, par des romanciers et des voyageurs dont les récits fantaisistes n'ont jamais été soumis au contrôle sévère d'une critique éclairée. Il nous reste à chercher l'explication scientifique et théologique des phénomènes que nous venons de constater.

Élie Méric.

(*A suivre.*)

(1) A. de Rochas, *Recueil de documents relatifs à la lévitation du corps humain.*



SUEUR DE SANG

Monseigneur,

Dans le cours de ma déjà bien longue carrière médicale, j'ai eu, en effet, la rare fortune de me trouver en face d'un cas d'hématidrose survenu chez une malade dans le cours d'une affection dont le début remontait à cinq ou six années.

Bien que le fait dont il s'agit remonte déjà à une dizaine d'années, mes souvenirs sont encore suffisamment précis pour vous relater ce qui suit :

J'ai vu chez une malade de quarante-huit ans, d'un embonpoint touchant à l'obésité, quoique ayant depuis plusieurs années perdu absolument l'appétit et étant arrivée à un état d'anorexie complète (la nourriture se réduisant, chaque jour, à un peu d'eau fraîche et à la moitié d'un biscuit), j'ai vu, dis-je, des sueurs nocturnes et diurnes d'une profusion extrême; je n'exagère pas en disant que la malade changeait de linge de corps sept à huit fois la nuit, et quatre à cinq fois le jour; parfois ces sueurs devenaient rosées, sanguinolentes et tachaient de cette couleur le linge de corps et les draps du lit. Je n'ai pas recherché, je le confesse, à l'aide du microscope les globules sanguins, mais cette teinte des sueurs, ces taches et les points de purpura hemorragica répandus par milliers sur tout le corps, les teintes ecchymotiques se produisant aux régions un peu comprimées, ne laissent guère de doute, ce me semble, sur la véritable nature de ces sueurs et se rapportent, je le crois, à une transsudation sanguinolente, à une véritable sueur de sang.

J'ajoute que la malade a fini par succomber, épuisée par une hecticité progressive et par des métrorragies presque incoercibles, résultant d'une endométrite végétante survenue dans les deux dernières années de sa vie.

Empêché par des devoirs professionnels alors très encombrants et puis, dois-je le dire, dénué des ressources d'analyse et de contrôle scientifiques que l'état de nos connaissances exige aujourd'hui, je n'ai pas publié cette curieuse observation. L'histoire de cette maladie eût été pourtant fort intéressante. Par sa bizarrerie, par la diversité

de ses symptômes, elle a mis à l'épreuve la sagacité et l'expérience de hautes personnalités médicales. Charcot, Hutinel et nombre de confrères éminents à qui il m'a été donné de présenter cette malade ne se sont jamais commis à porter, sur ce cas, un diagnostic ferme. Le mot vague de Neurasthénie qui faisait à cette époque, son apparition et qui englobe, dans sa concision, une foule d'états si disparates, lui fut d'abord appliqué ; c'était, au moins, une étiquette sur une conception mal définie. J'ai toujours cru et je crois encore qu'il s'agissait chez ma malade d'une affection de tout le système nerveux ganglionnaire. Les phénomènes morbides divers résultant de troubles ou d'altérations du *grand sympathique* sont, en effet, extrêmement variés, et les immortelles expériences de Claude Bernard sont encore là pour affirmer toutes les modifications organiques qui se produisent sous l'influence des vaso-moteurs.

Pour donner à cette observation un caractère scientifique, il lui manque, je le répète, le contrôle de l'analyse micrographique, mais, pour le clinicien, elle me paraît suffisamment intéressante, et c'est à ce point de vue que j'ai cru devoir répondre à votre demande en vous la transmettant.

Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

Dr Masse.

Châteauvillain (Hte-Marne), 12 février 1899.

Éclaircissements et confirmation.

Dans le dernier numéro de la *Revue thomiste*, M. Maurice Arthus, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg, et le Dr Victor Chanson, de la Faculté de Paris, ont discuté avec une grande compétence le problème de l'*hématidrose*, ou sueur de sang. Nous trouvons dans cet excellent travail auquel nous empruntons les citations suivantes, la confirmation des conclusions de notre savant collaborateur.

É. M.

« Ceci posé, nous pouvons prévoir *à priori* que des hémorragies pourront être produites par des émotions violentes, par des affections morales, énergiques. Nous savons, en effet, que les troubles psychiques les plus divers peuvent intervenir pour provoquer la mise en activité de toutes les formes de l'action nerveuse. La peur

provoque des tremblements, des mouvements de surprise ou d'effroi (nerfs moteurs); les émotions font rougir ou pâlir la face (nerfs vaso-moteurs); les représentations mentales gustatives peuvent provoquer une sécrétion de salive; la peur peut causer des sueurs abondantes; tout le monde connait les diarrhées émotives (nerfs sécréteurs). — Si enfin on considère les phénomènes d'ovulation comme provoqués par les nerfs trophiques de l'ovaire, ce qui est bien vraisemblable, on doit admettre que l'activité de ces nerfs est provoquée par les émotions les plus diverses, car on sait combien sont fréquents les cas d'ovulation anormales précoces ou retardées (nerfs trophiques).

« Les nerfs, par l'intermédiaire desquels sont engendrées les hémorragies, seraient-ils les seuls sur lesquels l'imagination serait sans action ? »

Après avoir cité des cas de sueurs sanguines sévèrement constatés, les savants auteurs posent ces conclusions :

« Nous avons montré que, dans la majorité des cas, ces sueurs sanguines ne sont pas les seules hémorragies constatées, que souvent au contraire elles ne sont qu'accessoires et comme noyées dans la multiplicité des accidents hémorragiques. Nous avons rattaché ces phénomènes remarquables à l'hystérie, dont ils sont une manifestation rare mais certaine, au même titre que les autres hémorragies signalées dans les observations de sueurs sanguines.

« Nous avons montré d'autre part, que des hémorragies peuvent être produites expérimentalement par des excitations diverses du système nerveux; qu'en clinique on observe de nombreux exemples d'hémorragies réflexes; qu'enfin, il est des cas où les hémorragies succèdent à des perturbations psychiques.

« Sans doute nous n'avons pas expliqué le mécanisme intime des sueurs de sang ; nous n'avons pas montré comment le système nerveux pouvait déterminer des ruptures capillaires; pourquoi des sueurs sanguines se produisent chez un malade et non pas chez un autre; en un mot, nous ne connaissons ni le déterminisme exact, ni le mécanisme du phénomène.

« Mais, est-ce là une raison suffisante pour affirmer que la cause de ce phénomène n'est pas naturelle? Connaissons-nous mieux les causes immédiates de l'évolution de l'œuf, de la différenciation des cellules? Connaissons-nous mieux les phénomènes intimes de la nutrition? Et supposons-nous pour cela qu'ils ont une cause surnaturelle?

« Cette étude établit clairement que les sueurs de sang ne se présentent pas avec le caractère merveilleux et surnaturel qu'elles ont

pour les personnes mal renseignées. Nous ne prétendons point d'ailleurs qu'une sueur de sang ne peut pas avoir dans certains cas une cause surnaturelle : tout phénomène naturel peut avoir exceptionnellement une cause surnaturelle, mais nous disons que les sueurs de sang se rattachent nettement aux hémorragies névropathiques, phénomènes de cause naturelle, et comme ces dernières ont une cause naturelle.

« Une sueur de sang ne saurait en aucun cas être considérée *à priori* comme ayant une cause surnaturelle, Pour établir dans certains cas son origine surnaturelle, il serait indispensable d'en faire une démonstration fondée, non sur l'existence du phénomène lui-même, mais sur les conditions dans lesquelles il se serait produit (1). »

(1) *Revue thomiste*, janvier 1899.

L'HYPNOTISME EST-IL, EN SOI, NÉCESSAIREMENT MAUVAIS ET DIABOLIQUE

Lorsque m'est parvenue la livraison de janvier dernier de la *Revue du Monde invisible,* j'achevais la lecture d'un opuscule du savant docteur Ch. Hélot, intitulé : *L'Hypnotisme franc et l'hypnotisme vrai* (1), où l'auteur s'efforce de prouver que l'hypnotisme est nécessairement diabolique, sinon dans son principe même, tout au moins dans ses applications pratiques et dans toutes ses conséquences.

Bien que très documenté, servi par une science approfondie et de nombreux exemples à l'appui, le travail du distingué docteur ne m'avait pas convaincu ; or, la livraison susdite contient un article d'un autre savant, M. le Dr Le Mesnant des Chesnais, qui a précisément pour titre cette assertion : *L'hypnotisme n'est pas diabolique,* et qui en donne les preuves. Il n'y a pas à insister sur ce travail, connu de tous les lecteurs du présent recueil ; mais il ne sera pas sans intérêt de s'arrêter, pendant quelques instants, sur le petit volume de M. le Dr Hélot. Car soit que l'on adopte ses conclusions, soit qu'on les repousse, on ne peut contester que les considérations sur lesquelles il s'appuie ne soient graves, et que ses expériences et observations personnelles ne méritent une très sérieuse attention.

Tout le plan de l'auteur se résume dans la réponse à ces trois questions :

L'hypnotisme est-il un état normal ou anormal?

Est-il, en soi, bon, utile, indifférent ou franchement mauvais?

Est-il ou n'est-il pas diabolique?

Son dessein tend à la justification de cette réponse, à savoir:

« L'hypnotisme est un état anormal, franchement mauvais, et pratiquement diabolique. »

Mais d'abord, dans sa « définition », ou plutôt dans sa *description* de l'état hypnotique, le savant auteur nous paraît réunir ensemble

(1) Un vol. in-18. 1898, Paris, Bloud et Barral.

plusieurs séries de phénomènes qui sont loin, semble-t-il, de se produire tous nécessairement dans l'état d'hypnose. L'usage légitime et l'usage abusif ne seraient-ils pas ici mêlés et confondus?

Bien mieux, l'honorable docteur ne s'en tient pas là. Il ajoute, page 7 : « On pourrait encore, et très légitimement (?) ce semble, élargir l'influence de l'hypnotisme : les phénomènes provoqués par les prétendus magnétiseurs, par les spirites, les mages, les occultistes, dont le but avoué est de se mettre en relation plus ou moins directe avec les esprits, ne sont-ils pas de même nature? »

N'y a-t-il pas là, demanderons-nous à notre tour, confusion de choses essentiellement différentes? et n'est-ce pas faire le jeu précisément « des spirites, des mages, des occultistes », que de considérer leurs pratiques louches ou nettement extra-naturelles, comme les effets découlant d'eux-mêmes de l'hypnose?

Bien plus rationnelle nous paraît être cette assertion tout opposée de M. le Dr Le Mesnant des Chesnais : « L'hypnose, *telle que les expériences vraiment scientifiques nous l'ont révélée,* est à la fois du ressort de la psychologie et de la physiologie, mais N'A RIEN A VOIR AVEC LE MONDE DES ESPRITS. »

Sans doute l'esprit du mal peut faire servir l'hypnose à ses desseins; ce à quoi il semble assez logique de répondre que cela ne prouve rien, tout malfaiteur pouvant utiliser aux fins de ses méfaits les choses les meilleures en soi, à plus forte raison celles qui, sans être mauvaises intrinsèquement, sont cependant d'un maniement dangereux; et personne ne conteste que l'hypnose, entre des mains malintentionnées, malhabiles ou imprudentes, ne soit une pratique des plus dangereuses. Mais M. le Dr Hélot ne l'admet pas ainsi : sous les rubriques d'*Unité de l'hypnose* et de *Solidarité des phénomènes hypnotiques,* il entend réunir en un ordre de choses formant un tout, un ensemble indivisible et spécifiquement unique, tous les phénomènes, quels qu'ils soient, obtenus par l'hypnose, à l'occasion de l'hypnose ou sous prétexte d'hypnose. A ses yeux, *l'hypnotisme franc,* c'est-à-dire l'hypnotisme dégagé des exagérations, des abus commis en son nom, des pratiques superstitieuses ou coupables qui invoquent son patronage, tel enfin que l'a compris et exposé le R. P. Coconnier, — n'est qu'un hypnotisme incomplet, tronqué; ce n'est pas le véritable hypnotisme.

Nous ne pourrions, sans nous engager dans un trop volumineux travail, suivre pas à pas, dans son très substantiel opuscule, le savant docteur Hélot. De plus autorisés que nous pourraient le faire, en suivant l'auteur, ce que nous ne saurions, sur le terrain de la technique

médicale. Ajoutons seulement qu'à ses yeux l'hypnotisme est, en soi, immoral, et que le tort des écrivains catholiques qui en contestent le caractère inévitablement démoniaque, c'est de n'avoir pas suffisamment étudié la question théologique des possessions diaboliques. Il semblerait cependant que des religieux comme le R. P. Coconnier contre lequel s'escrime plus particulièrement M. le Dr Hélot, des prélats comme Mgr Élie Méric, des Sulpiciens comme M. l'abbé Guibert, doivent avoir, au moins autant que l'éminent médecin, quelque compétence en théologie.

D'ailleurs, et notre auteur le constate lui-même, les animaux eux aussi, ou tout au moins un grand nombre d'entre eux, sont hypnotisables et par des procédés, en des conditions qui excluent tout soupçon d'influence hors nature. L'hypnose est donc par elle-même un phénomène parfaitement naturel. Il est vrai que, s'appliquant à l'homme, elle rencontre et met en jeu un élément qui n'existe pas chez l'animal, l'élément spirituel, rationnel; mais cela ne suffit pas à la mettre en dehors des lois de la nature. A l'action purement physiologique et sensitive, s'ajoute alors l'action intellectuelle, ce qui fait dire avec toute raison à M. le Dr Le Mesnant des Chesnais que l'hypnose, appliquée à l'homme, est à la fois du ressort de la physiologie et de la psychologie.

Que l'esprit du mal puisse trouver dans cet ordre de phénomènes psycho-physiologiques, plus que dans tout autre, des facilités pour exercer son intervention malfaisante, c'est assez vraisemblable, probable si l'on veut. Mettons que cette plus grande facilité d'intervention diabolique soit chose certaine; on est en droit de conclure ceci que la pratique de l'hypnotisme demande à n'être exercée que par des hommes profondément consciencieux, prudents et expérimentés, mais non qu'elle évoque fatalement l'action des démons. Il est permis, croyons-nous, de ne pas repousser cette observation du Dr des Chesnais : après avoir constaté le danger de l'hypnotisme, il ajoute que l'on peut le comparer « à ces poisons qui, dangereux entre des mains inexpérimentées, sont d'un puissant secours entre celles des médecins pour lutter contre les maladies et les souffrances ».

Il y a toutefois cette différence importante que les poisons mal administrés ne nuisent qu'au corps, tandis que l'hypnose imprudemment exercée est non seulement nuisible au corps, mais aussi, dans le cas où une influence extra-naturelle s'y serait ajoutée, profondément nuisible à l'âme du sujet hypnotisé.

Mais un tel danger, si redoutable qu'il soit, ne paraît pas, jusqu'à plus ample informé, fatalement inévitable. C. de Kirwan.

LE DÉMONIAQUE DANS LA VIE DES SAINTS

(*Suite*)

VIII. — Sainte Thérèse, saint Jean de la Croix.

Il est une sainte, devant laquelle tous les fronts s'inclinent — ces années dernières je lisais sur elle une page lyrique de la *Revue des Deux-Mondes* (1) — c'est sainte Thérèse. L'Église a déclaré sa doctrine vraiment céleste, *cœlestis ejus doctrinæ pabulo nutriamur*. Elle est universellement reconnue comme la maîtresse des voies mystiques. Nul mieux qu'elle n'a distingué spéculativement et pratiquement, les différents genres de visions, intellectuelles, imaginatives, et objectives ou physiques.

Il est clair que le témoignage de sainte Thérèse est d'un très grand poids. A-t-elle vu le diable? Écoutons sa réponse. « Je l'ai vu, dit-elle, rarement sous quelque figure, mais il m'est apparu très souvent sans en avoir aucune, comme il arrive dans les visions intellectuelles, où, ainsi que je l'ai dit, l'âme voit clairement quelqu'un présent, bien qu'elle ne l'aperçoive sous aucune forme (2). »

Je l'ai vu rarement sous quelque figure, mais je l'ai vu. Cette affirmation de la vierge d'Avila est d'autant plus caractéristique, qu'elle est plus sobre, et qu'elle démêle mieux l'intellectuel de l'imaginaire et du réel. (*Sa vie*, ch. XXXI.)

Sainte Thérèse, apercevant le diable sous une figure, l'a-t-elle vu en imagination seulement, ou bien par une réalité externe et physique? Les extraits suivants vont répondre, en ne laissant subsister aucun doute sur l'extériorité de l'apparition.

(1) Cette page est signée de M. René Bazin.

(2) M. l'abbé Ribet remarque très judicieusement que le diable ne peut apparaître intellectuellement par lui-même; c'est Dieu qui le manifeste de cette manière. Les apparitions intellectuelles sont du ressort divin.

Au chapitre XXVIII de sa vie écrite par elle-même, la sainte déclare que trois ou quatre fois le diable essaya de contrefaire à ses yeux Notre-Seigneur, « mais, ajoute-t-elle, s'il peut prendre *la forme d'un corps qui serait de chair*, il ne saurait contrefaire cette gloire qui resplendit dans le corps de Notre-Seigneur quand il se montre à nous. »

Au chapitre XXXI de la même autobiographie, elle détaille plusieurs apparitions du diable sous une forme effrayante. « Je me trouvais un jour dans mon oratoire, lorsqu'il m'apparut, à mon côté gauche, sous une forme hideuse. Pendant qu'il me parlait, je remarquai particulièrement sa bouche, elle était horrible. De son corps sortait une grande flamme claire (1) et sans mélange d'ombre. Il me dit d'une voix effrayante que je lui avais échappé, mais qu'il saurait bien me ressaisir. Ma crainte fut grande, je fis comme je pus le signe de la croix : il disparut, mais il revint aussitôt. Mis en fuite par un second signe de croix, il ne tarda pas à reparaître. Je ne savais que faire ; enfin je jetai de l'eau bénite du côté où il était; et il ne revint plus. »

Une autre fois la sainte raconte que, sans se faire voir, il la tourmenta par des douleurs si étrangement terribles, par un trouble si affreux d'esprit et de corps, qu'elle se voyait à bout de résistance. Elle s'abandonna, par un acte héroïque, au bon plaisir de Dieu, pour souffrir ainsi, s'il y allait de sa gloire, jusqu'à la fin du monde. Alors Dieu lui révéla son persécuteur. « J'aperçus près de moi, dit-elle, un négrillon (2), d'une figure horrible, qui grinçait des dents, désespéré d'essuyer une perte là où il croyait trouver un gain. » — Une autre fois encore les mêmes attaques se renouvelèrent. La sainte chassa le diable avec de l'eau bénite ; en ce moment, deux religieuses, qui entraient dans sa cellule, sentirent une odeur très mauvaise comme de soufre.

Encore deux citations. « Je crus une nuit que ces maudits esprits allaient m'étouffer : on leur jeta beaucoup d'eau bénite, et j'en vis soudain fuir une multitude, comme s'ils se précipitaient du haut d'un rocher. Je disais quelques oraisons fort dévotes, quand le démon se mit sur le bréviaire pour m'empêcher d'achever. » Le signe de croix le fit disparaître, à deux reprises il revint; l'eau bénite le chassa définitivement (3).

(1) Saint Benoît le voit comme tout incandescent.
(2) Il apparaît à saint Antoine et à saint Benoît sous cette forme que trahit son impuissance avec sa méchanceté.
(3) Sainte Thérèse exalte la puissance de l'eau bénite. Le signe de croix chasse le diable, mais il revient. L'eau bénite le fait disparaître pour tout de bon, et pour ainsi dire nettoie la place.

Aux côtés de sainte Thérèse apparaît l'héroïque saint Jean de la Croix, son collaborateur. D'après sa vie écrite avec tant de piété sur les documents contemporains par le Père Jérôme de saint Joseph, il fut la terreur des démons, et mérita pour cela d'être appelé un *nouveau Basile.*

Le démon lui dressa des embûches dès son bas âge. « Le vénérable François de Yépez, son frère, rapporte que, dans leur première enfance, un jour qu'ils se trouvaient tous deux accompagnés de leur mère aux abords de la ville de Médina, un monstre horrible sortit soudain d'une mare voisine. et se dirigea vers le petit Jean la gueule ouverte, comme pour l'avaler. Mais lui, sans s'émouvoir, se défendit avec le signe de la croix, et le monstre disparut aussitôt. »

Plus tard on ne voit pas que le démon ait apparu au saint sous des formes effrayantes. Mais on lit les deux traits suivants qui sont extrêmement curieux et très significatifs.

Une religieuse d'Avila fut tentée par d'horribles pensées de blasphème et d'impureté. Le saint entreprit de la soulager en cette redoutable épreuve? Que fit le démon? Il eut l'audace de se présenter à la pauvre religieuse sous la figure de Jean de la Croix, afin de la jeter dans le désespoir par des remontrances sévères. Le saint, quoique absent, fut averti miraculeusement du piège, et il le déjoua. Le démon ne se tint pas pour battu; il contrefit l'écriture et la signature de l'homme de Dieu, et fit parvenir à la religieuse un billet plein d'insinuations perfides. Saint Jean de la Croix, pressé par un avertissement intérieur, accourut près de sa brebis en danger, et se fit remettre le billet qui était bien digne de celui que Tertullien appelle le *grand faussaire* (1). Il détrompa la religieuse, et grâce à des exorcismes, la délivra à tout jamais des infestations démoniaques.

Le second trait est analogue à celui-ci. Il s'agit d'une malheureuse possédée qui s'était vouée au démon. Saint Jean de la Croix chassa l'esprit impur, puis il rappela à la pauvre créature les miséricordes du Seigneur pour lui donner confiance en son pardon. Le démon furieux de perdre sa victime, osa se présenter à elle sous les traits de Jean de la Croix, et lui représentant l'horreur de son crime, essaya de la porter au désespoir. Mais ce fut en vain. Prévenu par une inspiration divine, le saint se rendit en toute hâte au couvent où était sa pénitente et la demanda au parloir. La tourière lui répondit qu'il ne pouvait la voir, parce qu'elle était avec le frère Jean de la Croix. « Mais, répliqua le saint, c'est moi qui suis Jean de la Croix. »

(1) Interpolator naturæ. Tert. *De cultu fesmin*, in fine.

Et se faisant ouvrir, il se présenta, au grand étonnement de la pénitente, et à la grande terreur du démon qui disparut soudainement. Le saint rassura la pauvre créature, et, grâce à de nouveaux exorcismes, il éloigna d'elle le démon à tout jamais.

Ce phénomène singulier du démon prenant la silhouette et la démarche d'un saint vivant se retrouve dans plusieurs pages des Bollandistes, et notamment dans la vie de cette émule séraphique de sainte Thérèse, sainte Marie Madeleine de Pazzi. Afin de ruiner l'édification qu'elle donnait à ses sœurs par son abstinence et ses austérités, le diable voulut faire croire qu'elle mangeait en secret. A deux reprises, il prit le déguisement de la sainte, et feignit de se laisser surprendre dérobant à la cuisine de la viande ou d'autres aliments. Mais cette ruse grossière fut vite éventée, car la sainte avait été vue ailleurs; et elle n'eut pas de peine à démontrer qu'elle n'était pour rien dans l'étrange bilocation que le diable lui prêtait. D'autres apparitions de l'esprit malin sont racontées dans sa vie; nous n'avons pas le temps de nous y arrêter.

IX. — Saint Jean de Dieu, saint Philippe de Néri.

Parmi les saints modernes du seizième siècle, je rencontre ces deux noms justement populaires. Saint Jean de Dieu, qui vécut en Espagne et mourut en l'an 1550, préluda, par l'institution de son ordre de frères servants des hôpitaux, à la création des innombrables œuvres de charité dont l'Église est aujourd'hui couverte. Saint Philippe de Néri, l'apôtre de Rome, qui honore chèrement sa mémoire, mort en l'an 1595, s'est montré, par la souplesse quasi infinie de son apostolat, le précurseur de toutes les œuvres de préservation sociale, patronages de jeunes gens, cercles, catéchismes, conférences populaires. La vie de tous les deux s'est passée au grand jour; et les faits que nous racontons ont été certifiés par des témoignages irrécusables.

Tous deux ont eu à soutenir des luttes terribles contre le diable. Commençons par saint Jean de Dieu.

« Jean de Dieu passait la nuit en prière, quand un de ses serviteurs, qui couchait dans la chambre voisine de la sienne, l'entendit qui poussait de profonds gémissements, comme s'il luttait contre quelqu'un. Il accourut à ce bruit insolite, et il trouva le saint à genoux, tout inondé de sueur, qui s'exclamait: Jésus, délivrez-moi de la puissance du diable, Jésus, restez avec moi! En ce moment, le serviteur, regardant à la fenêtre, y vit comme une bête fauve d'aspect

horrible. Épouvanté, il éveilla les autres serviteurs : ne voyez-vous pas, leur dit-il, le démon qui semble jeté par la fenêtre, et qui vomit des flammes? Ils ne virent rien, mais ils relevèrent Jean de Dieu tout brisé et tout couvert de meurtrissures; et ils le mirent sur son lit où il dut rester pendant plusieurs jours. »

Le diable apparut encore au saint sous diverses formes : d'une femme, qui se glisse dans sa cellule; d'un porc, qui se jette sur lui, le fait tomber, et le traîne dans une eau fangeuse; d'une chouette, qui cherche à le troubler dans son oraison, en faisant mine de sucer l'huile de la lampe du sanctuaire. Mais voici une apparition plus remarquable.

« Ce n'est pas seulement chez lui, mais dehors, que le démon harcelait Jean de Dieu, raconte son biographe. Une nuit, il heurta un pauvre qui gisait dans la rue; c'était une sorte de monstre, les bras et les jambes démesurément longs, la tête pelée et d'un rouge ardent. Sans s'arrêter à ces singularités, n'écoutant que son bon cœur, le saint demande au pauvre s'il veut aller à l'hôpital. — Je ne puis marcher, dit le pauvre, il faudrait m'y transporter. Jean le charge sur ses épaules; mais, après quelques pas, il s'arrête épuisé; la sueur ruisselle de tous ses membres. — Jésus, s'exclame-t-il, venez à mon secours! A ce mot, le prétendu pauvre bondit et disparaît avec un bruit strident. Le diable, observe le narrateur, voulait sans doute, en usant de ce prestige, détourner Jean de Dieu de porter les pauvres sur ses épaules; mais ce fut en vain; car les vrais pauvres ne fatiguèrent jamais ce tout charitable saint. » (*Act. SS.*, Mart., t. I., p. 827-842.)

Je passe à saint Philippe de Néri. Nombreuses sont les agressions du diable contre lui; je détache quelques fragments des récits des Bollandistes.

« Tandis que le saint vivait à l'hôpital de la Charité, il commanda à l'un de ses disciples d'exorciser une femme possédée. Le démon furieux lui apparut la nuit suivante sous un aspect terrible, et remplit sa chambre d'une telle puanteur, qu'elle fut très longtemps à se dissiper.

« Un jour, il prêchait dans la chapelle de l'hôpital. Tout d'un coup il s'interrompit : Mes frères, dit-il, un démon veut faire irruption parmi nous; à genoux, et en prière! S'agenouillant lui-même, et traçant le signe de la croix contre l'infernal ennemi, il s'écria : Tu n'entreras pas! A ces mots, le diable disparut et le saint reprit sa prédication.

« Un jour, le Père Philippe descendait de l'église. L'exécrable

ennemi se présenta à lui sous l'aspect d'un enfant de six à sept ans, qui pressait un linge contre sa bouche, et semblait se moquer de lui. Le saint l'incrépa d'un visage sévère, et il s'évanouit comme une fumée. Galloni était avec lui. Philippe lui demanda s'il avait vu l'enfant; sur sa réponse affirmative, sachez, lui dit-il, que ce n'était pas un enfant, mais un démon qui méditait quelque mauvais coup.

« Comme il passait près des thermes de Dioclétien, il vit, au-dessus de ces voûtes antiques, un démon sous une apparence juvénile. Il le fixa, et le démon changea d'aspect, et d'un beau jeune homme devint un hideux vieillard. Le saint, au nom du Seigneur, le força à disparaître. Il s'évanouit, laissant après lui une odeur insupportable, et qui était comme de soufre (1). En ces cas-là, tantôt le saint était seul à sentir cette odeur; et tentôt ses compagnons la sentaient avec lui.

« Bref le diable poursuivait Philippe d'une haine implacable, et il redoublait ses importunités et ses assauts à chacune de ses pieuses entreprises. Il se présentait à lui, pendant ses longues prières nocturnes, sous des formes terrifiantes : mais le saint le chassait par l'invocation de la mère de Dieu.

« Furieux, il souillait les vêtements du saint; il essaya de l'écraser sous une lourde table, bien souvent il souffla sa lumière, il faisait un tel vacarme dans sa chambre que Galloni qui couchait au-dessous de lui se réveillait en sursaut et s'en allait le trouver comme pour lui porter secours. » (*Act. SS.*, Mart., t. IV, p. 586.)

Un jour, près du Colisée, trois démons assaillirent le saint, et l'eurent mis à mal, s'il n'eût invoqué la sainte Vierge.

Quand on songe que ces faits se sont produits en pleine ville de Rome vis-à-vis d'un saint qui était en rapport intime avec le pape et les cardinaux aussi bien qu'avec le menu peuple, qu'ils ont été contrôlés minutieusement au moment de sa canonisation après avoir été surabondamment attestés, on se demande quelle garantie plus grande on pourrait avoir de leur authenticité.

X. — Les Vénérables Agnès de Langeac et Benoîte du Laus.

On ne saurait trop admirer les fruits de sanctification que produisit dans toute la chrétienté le saint Concile de Trente. Ils se manifestèrent dès le seizième siècle en Italie et en Espagne. En France, ils furent retardés par la crise du protestantisme. Mais au

(1) Sainte Thérèse sentait la même odeur de soufre.

dix-septième siècle, il y eut dans notre patrie une magnifique germination de vertus vraiment héroïques. Le P. de Condren, qui était un bon juge, déclarait qu'à son sentiment il n'y avait pas moins de saintes âmes à Paris et en France qu'il put s'en trouver dans l'Église primitive.

Parmi ces saintes âmes, plusieurs eurent à soutenir des assauts terribles de la part du diable. Le supplément de la *Vie des Saints du P. Giry* relate notamment le P. Yvan, de l'Oratoire, les PP. Jérôme d'Estienne et Pierre Moreau, de l'ordre des Minimes, que l'esprit mauvais attaquait ouvertement, et même accablait de coups. Laissant de côté ces grands serviteurs de Dieu, je raconterai quelque chose des luttes victorieuses contre le démon qui signalèrent la vie de deux vierges françaises, les vénérables Agnès de Langeac et Benoîte du Laus.

La vie de la première, qui fut célèbre par ses relations spirituelles avec M. Olier, a été écrite sur les lieux même où elle vécut, par M. de Lantages, un des plus éminents disciples du fondateur de Saint-Sulpice. Elle est pleine d'apparitions diaboliques; je me contenterai de rapporter les principales.

Le diable commença à poursuivre de sa haine la servante de Dieu, quand elle se proposa d'entrer en religion : tandis qu'elle dirigeait ses pas vers le couvent de Langeac, il se mit, sous une forme monstrueuse, en travers de son chemin sur un pont de pierre où elle devait passer; et menaça de la précipiter dans les flots torrentueux de la rivière. Étant novice, et chargée de la cuisine, il venait la trouver sous les traits d'un géant tout noir qui jetait du feu par les yeux et la bouche, ou encore sous l'aspect d'un dragon vomissant des flammes. L'intrépide vierge, forte de l'obéissance qui lui enjoignait son humble emploi, supportait sans faiblir ces abominables visites. Bientôt le démon passa plus avant, et il battit cruellement Agnès, mais ce ne fut que pour un temps. Ici je cède la parole à M. de Lantages.

« Le maudit monstre d'enfer, à qui Dieu avait défendu de battre Agnès après sa profession, prit ce temps-là pour lui faire sentir une dernière fois sa fureur. Pendant plus de quatre ans, il avait battu cette sainte fille deux ou trois fois la semaine. Parfois il était arrivé à sœur Agnès de rester sur place, tout ensanglantée de ses coups. Ce jour-là, sentant son pouvoir lui échapper, Satan en usa si cruellement qu'elle tomba par terre, et, en se traînant comme elle put, se cacha sous son lit. Le confesseur, ayant donné la communion à la supérieure malade, et demandant ce que faisait sœur Agnès, on le

conduisit dans sa chambre. Il fut bien étonné de la trouver étendue sur le plancher et sous le lit, en la posture d'une personne morte. Les religieuses la tirèrent de là avec assez de peine; et, le bon Père voulant lui dire quelque chose, tout ce qu'elle put fut de répondre d'une voix basse et cassée : Eh! laissez-moi pour cette heure! On connut qu'elle avait besoin de repos; on la laissa reprendre ses esprits et se fortifier un peu, jusqu'à ce qu'il fût temps de commencer la cérémonie de sa profession. L'heure étant venue, deux religieuses la vinrent chercher, et en la soutenant par-dessous les bras, la conduisirent dans le chœur. Là elle fit ses vœux et communia. » A dater de ce jour, le diable sans cesser de la molester de diverses façons, n'osa plus la battre cruellement comme il faisait (1).

Des montagnes d'Auvergne, transportons-nous sur le versant des Alpes. Là, dans le diocèse de Gap, fleurit suavement le pittoresque sanctuaire de Notre Dame du Laus. Ce lieu de pèlerinage doit sa célébrité à une humble bergère de la montagne, Benotte Rencurel, qui y mourut dans la dernière moitié du dix-septième siècle en odeur de sainteté. Elle servit d'instrument aux miséricordieux desseins de la sainte Vierge; mais aussi le diable se déchaîna contre elle avec une rage inouïe. Écoutons l'un de ses historiens, le grave P. Maurel, de la Compagnie de Jésus.

« Jamais peut-être vierge chrétienne n'eut à soutenir contre les puissances des ténèbres une lutte aussi opiniâtre et aussi violente. tantôt le démon pour l'effrayer, lui apparaissait sous des formes horribles. D'autres fois, proférant d'affreux blasphèmes contre Dieu et la sainte Mère, éclatant en imprécations et en menaces, il renversait et brisait tout ce qui se trouvait dans la pauvre cellule de la bergère, puis disparaissait en poussant des hurlements, et laissant après lui une puanteur insupportable... Ensuite il ne garda plus de mesure; il se mit à frapper la sainte fille et à la meurtrir de coups. Souvent, la nuit comme le jour, il l'emportait dans des lieux déserts; il la poussait rudement contre les pierres, contre des troncs d'arbres, et la laissait à demi morte (2). »

Ces phénomènes eurent de nombreux témoins, notamment la mère de Benotte qui se mourait de peur en entendant le vacarme que le démon faisait dans la chambre de sa fille. Les directeurs du pèleri-

(1) Ce fragment de la vie d'Agnès de Langeac par M. de Lantages est cité par M. l'abbé Ribet dans son chapitre des apparitions du démon.
(2) *Histoire de Notre-Dame du Laus*, par le P. Maurel, ch. VIII, p. 97, 98. — Voir aussi *Histoire des merveilles de Notre-Dame du Laus*, par l'abbé Pron, chapitre XXXII, p. 255-256.



nage du Laus entendirent la sainte bergère pousser des cris de détresse, au milieu d'une nuit obscure, emportée qu'elle était dans les airs par l'esprit infernal. Il est à noter que, durant ces rapts nocturnes qui donnent le frisson, il ne se passa jamais rien qui pût alarmer tant soit peu la pudeur de la vierge chrétienne.

Je me reprocherais de ne pas mentionner, à côté de ces deux saintes filles dont la cause de canonisation est ouverte, la bienheureuse Marguerite-Marie, la révélatrice du Sacré-Cœur de Jésus. Notre-Seigneur la prévint que Satan avait reçu permission de l'éprouver par toute espèce d'épreuves et tentations, sauf celle de l'impureté. Bientôt en effet, le diable s'acharna contre elle invisiblement et même visiblement. « Je ne tardai guère, dit-elle dans sa vie écrite par elle-même, d'entendre les menaces de mon persécuteur. Car s'étant présenté à moi en forme d'un More épouvantable, les yeux étincelants comme des charbons, et me grinçant les dents contre, il me dit : Maudite que tu es, je t'attraperai, et si je peux une fois te tenir en ma puissance, je te ferai bien sentir ce que je sais faire, je te nuirai partout (1). »

Cette étude, que je ne crois pas sans intérêt, s'est prolongée au delà de mes prévisions. Je la terminerai prochainement, en donnant des faits contemporains qui mettront, je l'espère, le dernier sceau à la démonstration de la réalité des apparitions démoniaques.

D. Bernard Maréchaux,
Bénédictin de la Congrégation olivétaine.

(*A suivre.*)

(1) Passage cité par M. Ribet, *Mystique divine*, t. II, p. 150.

LA QUESTION DES MÉDIUMS

(*Fin.*)

III

Les spirites avisés sentent bien que l'opinion les abandonne et qu'on ne croit plus guère aujourd'hui aux *revenants* ni aux *réincarnations*, avec ou sans la *métempsycose*. Il leur est difficile de prétendre, sans rire, dans notre siècle sceptique et gouailleur, que les mains qui touchent les assistants, agitent les meubles ou se profilent en reflets indécis sur les murs, soient les mains des esprits des morts; aussi, laissant les vieux errements comme des loques usées, s'efforcent-ils de prendre le vent de la science et de chercher des points d'appui dans le magnétisme d'une part, dans la physique transcendante. de l'autre C'est une tactique habile, mais qui ne les sauvera pas, car elle est au-dessus de leurs forces. La science, faite de logique, d'expérience et de clarté, ne saurait s'accorder avec une doctrine obscure qui ne s'appuie sur aucun fait et se recommande seulement d'une tradition de trente-six siècles.

Mais laissons la parole au maître des *occultistes*, au Dr Encausse (dit Papus) qui va nous exposer toutes les beautés de la théorie : « L'occultisme, écrit-il, a toujours prétendu que la véritable cause de la plupart des phénomènes dits spirites était la *sortie hors du médium* de son « double » (ou *corps astral*, *périsprit*, etc.) et qu'il fallait voir là non pas un fait extranaturel, mais au contraire un fait se rattachant à la physiologie transcendante.

« Comme corollaire à cette affirmation, citons l'opinion d'Eliphas Levi à ce sujet.

« Dire par exemple que dans les soirées magnétiques de M. Home il sort des tables des mains réelles et vivantes, de vraies mains que les uns voient, que les autres touchent et par lesquelles d'autres encore se sentent touchés sans les voir, dire que ces mains vraiment corporelles sont des mains d'esprits, c'est parler comme des enfants ou comme des fous, c'est expliquer contradiction dans les termes. Mais avouer que telles ou telles apparences, telles ou telles sensations se produisent, c'est être simplement sincère et se moquer de la moquerie des prud'hommes, quand bien même ces

prud'hommes auraient de l'esprit comme tel ou tel rédacteur de tel ou tel journal pour rire (1). »

« Maintenant, au nom de la science, nous disons à M. de Guldenstubbé, non pas pour lui qui ne nous croira pas, mais pour les observateurs sérieux de ces phénomènes extraordinaires.

« Monsieur le baron, les écritures que vous obtenez ne viennent pas de l'autre monde; et c'est vous-même qui les tracez à votre insu.

« Vous avez, par vos expériences multipliées à l'excès et par l'excessive tension de votre volonté, détruit l'équilibre de votre corps fluidique et astral, vous le forcez à réaliser vos rêves, et il trace en caractères empruntés à vos souvenirs le reflet de vos imaginations et de vos pensées.

« Si vous étiez plongé dans un sommeil magnétique parfaitement lucide, vous verriez le *mirage lumineux de votre main* s'allonger comme une ombre au soleil couchant et tracer sur le papier préparé par vous ou vos amis les caractères qui vous étonnent (2). »

Nous-même, dans un travail sur le spiritisme, *Considérations sur les phénomènes du spiritisme, rapports du spiritisme et de l'hypnotisme*, paru en 1890, nous avons ainsi résumé nos idées sur cette question :

La vie peut, dans certaines conditions, sortir de l'être humain et agir à distance.

Dernièrement, vous avez pu lire les expériences de M. Pelletier qui, endormant trois sujets et les plaçant autour d'une table, voit les objets matériels légers se mouvoir *sans contact* et au commandement. Que se passe-t-il?

Sa volonté s'empare de la vie des trois sujets et dirige la force de ces trois périsprits sur les objets matériels qui se meuvent sous cette influence (3).

Une autre manière de vérifier ce fait consiste à prendre un sujet endormi, *isolé électriquement*, et à lui demander de décrire ses impressions. Le sujet voit parfaitement le corps astral, c'est-à-dire la vie sortir du *médium* par le côté gauche (au niveau de la rate), et elle agit sur les objets matériels *suivant l'impulsion que reçoit le périsprit* (4).

(1) Eliphas Levi, *Clef des grands mystères*, p. 240.
(2) Eliphas Levi, *Science des esprits*, p. 267.
(3) Une proposition *de cette force* aurait besoin d'être démontrée; mais les *occultistes* sont de meilleure composition que nous : il suffit que leur grand maître affirme pour qu'ils croient. Dr S.
(4) *Op. cit.*, p. 7.

Un médium n'est pas autre chose qu'*une machine à dégager du périsprit* (corps astral), et ce périsprit sert d'intermédiaire et de moyen d'action à toutes les volontés *visibles* ou *invisibles* qui savent s'en emparer.

Du reste, interrogez les médiums, et tous vous diront qu'au moment où les phénomènes d'incarnation ou de matérialisation vont se produire, *ils sentent une douleur aiguë au niveau du cœur* et qu'aussitôt après ils perdent connaissance (1).

Quand les spirites prétendent que les mains qui touchent la tête des assistants, qui déplacent les meubles ou se profilent en vagues reflets sur les murs, sont les mains des esprits des morts, l'occultisme (qui cependant n'a jamais nié l'existence possible des esprits) (2) affirme qu'il s'agit là d'un phénomène physique d'un genre particulier et que c'est le *corps astral* du médium *momentanément extériorisé* qui produit ces faits.

A l'appui de notre affirmation, nous ferons remarquer non pas aux *sectaires* (3), mais aux hommes de science :

1° Que toute projection, en dehors, de la *main astrale* est accompagnée d'un refroidissement de la *main physique;*

2° Que le refroidissement cesse en même temps que le phénomène produit sous l'influence de la *main extériorisée;*

3° Que chaque phénomène physique (déplacement de meubles, etc.), produit à distance, est accompagné de mouvement synchronique des muscles physiques, qui, dans les conditions normales, auraient produit le phénomène;

4° Enfin que les assistants contribuent, à leur insu, à fournir de la force dans beaucoup de phénomènes, ce qui explique la fatigue rapide ressentie par lesdits assistants.

En somme, il s'agit là de la production, par des piles humaines montées en série ou en quantité d'une force condensée et dirigée par le corps astral du médium qui *annonce les phénomènes* dans la majorité des cas (4).

La théorie du *corps astral* que nous offre le Dr Papus et qui est fidèlement pareille à celle qu'avaient les Égyptiens de la 18e dynastie, ne repose sur aucune donnée scientifique et ne mérite pas d'être discutée.

(1) *Op. cit.*, p. 8.
(2) Les spirites éclairés ont toujours été d'avis que, tout en admettant l'existence d'agents spirituels, il faut attribuer une très grande part, dans la production des phénomènes physiques, aux influences provenant du *médium*. Dr Papus.
(3) Cet aimable qualificatif s'adresse aux savants qui ne partagent pas, et pour cause, les théories de l'*occultisme* que professe le grand maître Papus. Dr S.
(4) Papus, *Lumière invisible, médiumnité et magie*, 1896, p. 35-38.



Le corps astral n'existe pas.

Ce qu'on nous donne pour tel, Papus l'a avoué, c'est la vie, c'est la sensibilité qui caractérisent l'homme, c'est la *force physique* ou *cosmique* qui paraît à plusieurs l'élément irréductible de notre activité; c'est, pour parler plus exactement, le *fluide électrique* ou *vital* qu'on recherche depuis si longtemps, qui n'est pas encore déterminé par la science, mais qui certainement joue un rôle, et un rôle important, dans la vie humaine comme dans les phénomènes étranges de la *médiumnité*. Toute la science est actuellement orientée dans cette voie nouvelle, ouverte par le *magnétisme animal*, pour découvrir l'origine et la nature du principe qui obéit à la volonté et gouverne les muscles et les nerfs.

L'avenir est là.

Les *occultistes* le présentent et font d'incroyables efforts pour dériver à leur profit le courant d'intérêt et de sympathie qui va au magnétisme renaissant : ils veulent à tout prix confondre leur hypothétique *corps astral* avec la *force psychique* ou *vitale*, mais la science ne liera jamais sa cause à la leur et ne se fera pas leur misérable complice.

Un jour, un savant indépendant et audacieux, M. le colonel de Rochas, a imaginé que la sensibilité pouvait *sortir du corps*, *s'extérioriser* en quelque sorte, et il a appuyé sa supposition sur une théorie nouvelle : celle de l'*hypnose profonde*. Rappelons en quelques mots la fameuse « découverte ».

On sait que, d'après Charcot et l'École de la Salpêtrière, tout individu qu'on hypnotise passe par trois phases caractéristiques : la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme. Après le somnambulisme, une suggestion ou une excitation vive réveille le sujet. Or, M. de Rochas eut l'idée de modifier les procédés communs d'expérience et de revenir, quand l'hypnotisé était en somnambulisme, aux *passes* des anciens magnétiseurs. L'*état profond de l'hypnose* serait né de cette pratique et se caractériserait par l'*extériorisation de la sensibilité*.

On n'ignore pas que, dans les trois états classiques de l'hypnose, le sujet ne manifeste pas la moindre sensibilité. Cette sensibilité reparaît, d'après M. de Rochas, dans des conditions extraordinaires, à mesure qu'on entre en *hypnose profonde*. Sans doute l'insensibilité du patient persiste absolument au niveau de la peau, mais, — fait incroyable — *elle cesse à 10 ou 20 centimètres,* de sorte que l'on peut conclure, en toute justice, à l'*extériorisation de la sensibilité*. Que l'on pince, ou plutôt *que l'on fasse le simple geste de pincer* le sujet à

la distance de 15 centimètres, et aussitôt il accuse une vive douleur (1).

La « découverte » de M. de Rochas a été saluée avec enthousiasme, avec reconnaissance par les *occultistes* comme la confirmation, *la seule,* de leur doctrine. L'*extériorisation de la sensibilité*, n'est-ce pas, pour eux, l'*extériorisation du corps astral?* Le Dr Papus est ravi d'un pareil succès et proclame du coup que « le colonel a *grandement mérité de l'occultisme* (2) ».

Malheureusement l'*hypnose profonde* et l'*extériorisation de la sensibilité* sont des hypothèses que rien n'est venu démontrer; tous les expérimentateurs sérieux qui ont voulu les vérifier ont échoué dans leurs tentatives, ce qui n'est pas pour donner crédit aux aventureuses théories de M. de Rochas.

La *médiumnité* n'a d'ailleurs que faire du *corps astral* et de l'*occultisme :* des chercheurs l'ont étudiée de nos jours avec conscience et en ont trouvé une explication scientifique, naturelle des plus satisfaisantes, au moins pour la généralité des cas.

Dr SURBLED.

(1) A. de Rochas, *Les États profonds de l'hypnose*, 1892; *Extériorisation de la sensibilité.*

(2) *Loc. cit.*, p. 59.

Les expériences de M. de Rochas ont été vérifiées avec succès, par de nombreux savants : à Verviers, par M. Astère Denis, directeur de l'Institut hypnotique; à Blois, par M. Pelletier; à Dijon par M. Boirac, professeur de philosophie à la Faculté des lettres; à Poitiers, par M. Bodroux, docteur ès sciences; à Lille, par le Dr Joire, directeur de la Société d'hypnologie. Le Dr Coutenot défend aussi cette opinion dans son savant article, sur la *Force nerveuse*, inséré dans cette Revue. Nous laissons une grande liberté à nos collaborateurs dans ces matières controversées, mais nous aurons toujours le souci de la vérité, de la courtoisie et de l'impartialité. Nous recevrons volontiers, dans ce même esprit, les communications du colonel de Rochas dont nous reconnaissons la compétence.

Le Directeur, Élie MÉRIC.

LES NÉO-CHRÉTIENS

« Christian-Science » (*suite*)

C'est à Rochester même, par conséquent au début de leur odyssée que « les esprits » ouvrent la série, jamais close! de leurs manifestations fantastiques. Pour atteindre le but qu'ils poursuivent, ils ont en effet besoin de soutenir l'intérêt des « représentations », de dérouter dans leurs recherches la multitude de leurs témoins, mais, par contre, de se faire deviner et admirer du petit nombre des élus de leur Maître.

Mouvement, danse ou enlèvement et renversement des meubles les plus lourds; transport des personnes et des choses; crayons tenus par des personnes dont la main, soudain inerte, est guidée par *un esprit;* ou bien un peu plus tard, crayons « écrivant seuls », lettres, mots ou phrases apparaissant sur du papier, sur le mur, sur le plafond, tracés sans aucun instrument visible; phénomènes *sensibles* que les spectateurs, ébahis ou affolés par leur *réalité* même, ne peuvent mettre en doute; apparition des « morts » dont les froides mains saisissent les mains vivantes; illumination ou extinction soudaines des lumières; vitres, cristaux, objets brisés sans que rien décline la présence des perturbateurs;... prodiges variant à l'indéfini, comme est indéfini le pouvoir de l'Archange déchu lorsque Dieu ne l'arrête pas, se produisent à partir du moment où l'homme, dans son orgueil et sa curiosité, croit digne de lui de faire commerce d'amitié avec les « esprits »!

Et les progrès du mal sont effroyables. En 1853, c'est-à-dire six ans après le début des manifestations incohérentes dans *une* maison, *plus de 500,000 personnes, en Amérique*, correspondent avec ceux qu'on persiste à désigner par « âmes des morts ». Environ *douze revues ou journaux* spéciaux sont créés (1)!

Ainsi est née l'école *spiritualiste* qui ne tarde pas à se diviser en

(1) Cte de Richemont, *Mystère de la danse des tables dévoilé*, p. 7-25. — Bizouard, *Rapports de l'homme avec le Démon*, VI, p. 137-145 et, plus exactement, le volume entier. — De Mirville, *Des esprits et de leurs manifestations*, p. 460-470.

spirite et *spiritualiste* proprement dite, en *réincarnationiste* et *non-réincarnationiste*, l'une pas plus que l'autre ne voulant d'ailleurs parler aux foules des *anges déchus*, — seuls en jeu cependant. Comme nous l'avons dit, *les morts* sont les artistes toujours annoncés par l'Ennemi et dont les démons jouent le personnage. Partout agissant et annonçant un « triomphe prochain » qu'il sait devoir être éphémère, le prince de mensonge excite l'homme à l'exécution de ses ordres.

Le programme tracé dès la première heure par « les esprits » est celui que Mrs. Eddy adopte en 1866, le « nouveau dogme » formulé par elle *est le dogme vociféré par l'Enfer*; et rien, dans les prétendues « vérités », proclamées par les scientists, n'est étranger aux instructions données avec précision, à partir de 1848, par les « hôtes de l'astral ». Dans la « déclaration de principes » faite par la Mère de la Christian-Science, nous retrouvons non seulement la substance de l'infernal enseignement, mais jusqu'aux termes mêmes dont les anges déchus se sont servis. La constatation est facile; il suffit de placer en regard de cette déclaration les *ordres* des esprits, dont je vais reproduire les articles essentiels sans modifier une seule expression.

Il y a dans ce programme deux parties qui regardent : la première, l'œuvre de *destruction ;* la seconde, l'entreprise d'édification.

Consultés sur *ce qu'ils veulent,* les « esprits » répondent :

« *Destruction de l'Église catholique;* anéantissement de la Foi en Jésus-Christ; — *Révolution sociale partout au moyen de l'anarchie par les prolétaires* soulevés contre les classes supérieures; — *Renversement des idoles,* c'est-à-dire *des faux dieux Ælohim* (nom du vrai Dieu, pluriel de respect considéré par la secte comme pluriel effectif désignant les trois personnes de la Sainte-Trinité), des *rois*, de *l'aristocratie* de race, de rang, de fortune (noblesse, clergé, propriétaires). »

Gardez-vous, lecteur, de conclure dès maintenant, de manière ou d'autre, sur l'ensemble de ce texte! Nous ne tarderons pas à rencontrer des « révélations » sur ces *idoles :* par suite de circonstances remarquables, ou bien par les termes mêmes de certains vaticinations, la lumière se fera soudain. Nous saurons alors que si, au milieu du dix-neuvième siècle, le Maudit de Dieu entonne à nouveau le chant de victoire commencé avant la Révolution de 89, cependant *il doit annoncer en même temps sa défaite.* Les *révélations* d'En-Bas ont, en effet, *deux sens;* du moins je crois impossible de n'en pas voir *deux* dans des textes ou des manifestations directes d'une importance extrême.

Cette réserve était nécessaire; mais en ce moment, nous devons continuer l'examen du programme.

Le Malin n'attend pas que l'œuvre de destruction soit exécutée pour tracer le plan de l'édifice nouveau et en jeter les fondements. Il *suppose* que son armée a fait déjà table rase de l'ordre social et appelle les ouvriers à la besogne. Voici ce qu'il ordonne :

« *Établissement d'un culte édifié sur la* VÉRITÉ *et la* RAISON *et auquel sera donné le nom de christianisme.* »

Relisez l'article cinq des « vérités proclamées » par les Scientists, et voyez si les esprits n'ont pas été obéis! Écoutez encore :

« JÉSUS, *reconnu homme inspiré de Dieu* pour le salut du genre humain, sera déclaré seulement homme. *On doit nier le péché originel et l'éternité des peines* (1).

Il ne se trouve rien de nouveau dans le programme, enseigné par le Démon depuis la venue du Sauveur et contenu tout entier dans la doctrine de la secte maçonnique et occultiste. Seul, le fait de prendre ouvertement le nom de *christianisme,* alors que l'on veut précisément détruire la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, peut être tenu pour une innovation. Et nous savons qu'il y a là un mensonge infâme, un blasphème odieux, puisque Jésus désigne « l'universel-esprit ». Or, si dans le panthéisme obscène de la secte occulte tout entière, le mot *spirit* est équivalent de *sperma,* dans le satanisme avéré qui se révèle aux grades supérieurs, l'universel-esprit, synonyme de « grand agent magique » ou de « âme de la terre » n'est autre que Lucifer!

La *religion* fondée par Mrs. Eddy sous le nom de « Christian-Science » est donc dans le sens le plus précis et le plus complet *la religion de Satan;* la *découvreuse* n'a rien découvert : elle a simplement exécuté à la lettre les ordres donnés par les démons en Amérique dès leur envahissement et sans cesse renouvelés en France, en Angleterre, *partout* depuis que le prétendu *spiritualisme* et les fausses *âmes des morts* se sont introduits en Europe.

La *nature* de la « Christian-Science » est nettement déterminée par son origine démoniaque, origine indiscutable dès le principe même. Cependant il y a mieux encore! Nous n'avons vu jusqu'ici se dérouler que la première partie du drame, celle qui s'est jouée sur le nouveau continent. Revenons en Europe où vont avoir lieu les révélations les plus graves et les plus intéressantes.

(1) Richemont, *Mystère de la danse des tables dévoilé*, p. 11-20; Bizouard, *Rapports de l'homme avec le Demon*, VI, p. 143.

Dès avant 1850, le spiritualisme américain est représenté en France ; le baron de Guldenstubbé forme, peu après, le premier « cercle » de cette école (1). Mais le plein développement des théories, le succès des... « âmes des morts », ne surviendra qu'après l'invasion des *tables tournantes*, invasion qui se produira en 1853.

Pendant deux ans, on s'est livré aux expériences multiples *d'évocation des esprits* sans que les opinions aient pu se fixer, chacune se heurtant à une autre et aucune n'étant précise.

Tout à coup, on annonce de Brême que... *les tables se meuvent et parlent*,... sans voix ! La nouvelle avec les indications utiles pour obtenir les manifestations ont été reçues par une dame ayant un proche parent en Amérique. *Une lettre* explicative, venue du Nouveau Monde, va suffire à contaminer l'Occident !

L'ère de la danse des tables et des chapeaux est ouverte ; à les faire trop tourner, ou plutôt se mouvoir, nombre de têtes « tournent » aussi.

En pays catholique, la grossière et très rudimentaire hantise des maisons qui avait eu un si complet succès en Amérique, n'aurait pas réussi à captiver l'attention : l'Église serait intervenue, comme elle le fait en pareil cas, et les suppôts de Satan auraient dû disparaître. Au contraire, *l'animation* des choses inanimées est une nouveauté, pour l'Europe du moins. Elle n'est d'ailleurs qu'un *moyen* d'action ; mais ce moyen donne au Malin le témoignage des sens physiques, témoignage pesant d'un si grand poids sur le jugement de la plupart des hommes que, trop souvent, il le fausse. En mettant à la disposition de tous l'animation des tables, Satan obtient deux autres résultats.

L'un est la diffusion de ses prodiges dans la masse du public qui demeurerait indifférente à des faits qu'elle-même ne pourrait provoquer. L'autre, conséquence directe de cette participation individuelle, est de préparer les voies au mensonge religieux et scientifique devant atteindre sa plénitude de développement et de portée à la fin du siècle : attribution *aux forces de la nature,* et plus spécialement au *pouvoir humain,* des faits d'ordre *preter-naturel*, ou même *surnaturel*, c'est-à-dire accomplis soit par les démons ou par les Anges, soit enfin par Dieu directement ou sur son ordre.

Sous l'influence de la philosophie dite *rationaliste et s'inspirant de la Kabbale* (2), inventée et propagée par la secte occulte judéo-

(1) Baron de Guldenstubbé, *Pneumatologie positive et expérimentale*, 1578, p. 63-65.

(2) L'aveu est formel : c'est par la Kabbale que les rationalistes expliquent l'Écriture sainte ! (V. *Doctrine du mal*, p. 234 et s.)



maçonnique, la société d'Occident est devenue *déiste* plutôt qu'elle n'est demeurée fermement chrétienne : Au milieu du dix-neuvième siècle, il est encore de mode de nier ce que la raison aidée par les sens ne peut expliquer. Mais un système nouveau s'annonce et va régner sur un trop grand nombre d'esprits : *la réalité des faits* miraculeux ne sera plus niée; seulement on prétendra que *l'homme peut accomplir ces faits* qui rentrent ainsi dans l'ordre *naturel*. Jésus-Christ, disent les spiritualistes, n'était donc qu'un homme, « un adepte », connaissant les ressources de la nature humaine et sachant en user!

La première *preuve* que les « spiritualistes », parfaitement conscients de leur mensonge, proposent à l'appui de cette théorie est celle des « tables tournantes » : En communiquant *la vie*, en *donnant l'animation* et même *l'intelligence!* à du bois mort, l'homme fait-il autre chose qu'un *miracle?* Et cependant *c'est lui, homme*, qui l'accomplit!

Voilà bien la ruse suprême du Prince de la terre qui veut se faire nier pour se faire mieux adorer; on ne saurait trop le répéter à la fin de ce siècle où, d'une part, une fausse science attribue au pouvoir humain *ce qu'elle obtient par le concours des démons;* et, d'autre part, des théories ineptes sur la nature et les destinées de l'âme conduisent le chrétien à renoncer sa foi, à nier son Dieu, à glorifier, *en France même*, solennellement et officiellement l'immonde Bouddha, alors qu'on outrage le Rédempteur!

Tout est incohérence d'ailleurs dans la science du mal : le mensonge succède au mensonge, indéfiniment, l'un contredisant l'autre et le rendant impossible. L'homme cependant est frappé d'un tel aveuglement que sa fière raison ne distingue même pas l'absurde! C'est ainsi qu'à l'heure où l'on s'occupe frénétiquement de faire danser les tables « animées dit-on par le *fluide*, c'est-à-dire par *l'esprit-âme-essence de l'être vivant* » qui touche le bois, voici que s'annonce *l'hôte* momentané de ce bois.

— Qui es-tu? demande l'homme anxieux.

— *Julien l'Apostat!* répond un pied de la table; puis, quand retentit à nouveau la question, vingt fois peut-être répétée en une séance, — Qui es-tu? — « l'esprit » affirme qu'il est *Saint Augustin*, ou tout autre *Saint*, ou bien encore il dit : « Je suis X***, ta femme, ton père, ton frère!... »

La conclusion manifeste est celle-ci : 1° Ce n'est pas *l'homme* qui anime la matière inerte; 2° une *intelligence* se révèle dans le bois, ou du moins *employant* la table pour manifester ses pensées, et *c'est elle* qui anime la chose; 3° de l'aveu même des « esprits », les

morts, les damnés, les élus, les âmes du purgatoire viennent indistinctement converser avec les vivants qui les appellent *par un mode nouveau d'évocation :* et nous savons de toute certitude que les morts ne quittent pas ainsi, ni sans distinction de demeure, le lieu qui leur est assigné par jugement de Dieu! Deux mensonges sont donc les premières explications données par les « esprits » de phénomènes au moyen desquels ils captivent l'attention générale. En certaines occasions cependant, « l'acteur » ne se présentera pas comme *âme*, mais comme *ange de gloire, messager de Dieu!*

L'Église, heureusement, ne devait pas tarder à désigner sous leur vrai nom ces « intelligences », à condamner non seulement la *consultation* des démons, mais encore les pratiques préliminaires et qui sont, je le répète, un mode nouveau en Europe *d'évocation* souvent inconsciente. Je n'aurais fait qu'effleurer ce sujet si, dernièrement encore, c'est-à-dire près de *quarante* ans après la condamnation portée par l'Église, je n'avais entendu des *catholiques*, présumés au courant des choses religieuses, exprimer l'avis que le *bois est animé* par le *fluide humain*.

Un tel avis, donné de très bonne foi, prouve que ces catholiques n'ont jamais assisté à une manifestation sérieuse, ni cherché dans la Foi la seule lumière capable d'éclairer les expérimentateurs.

Dieu a souvent obligé le Démon à se démasquer; parfois le fait s'est produit à l'instant où nul ne s'y attendait, alors que les mensonges de « l'esprit » s'étaient, au contraire, accumulés pendant plusieurs heures avec une merveilleuse facilité, grâce à la présence d'un *médium,* chacun de ces mensonges faisant à l'âme ou au cœur d'imprudents « curieux » une profonde blessure. Au moment d'exposer les grands prodiges et les vaticinations qui ont eu pour conséquences l'organisation et le développement des sectes néo-chrétiennes contemporaines, je crois utile, sans entrer dans des explications qui n'ajouteraient rien à ce qu'il est bon de retenir, d'*affirmer* ceci :

1° Au cours d'une séance de « table tournante », la table peut non seulement se remuer, mais encore *marcher seule*, faire le tour de la salle, s'arrêtant parfois *menaçante* devant un spectateur singulièrement effrayé! Elle peut, toujours *seule*, se dresser ou se renverser en arrière, *au point que l'équilibre naturel est visiblement rompu*, et cependant *ne pas tomber* ni *retomber* lourdement : elle change doucement de position comme si on la maniait;

2° Un catholique n'ayant point participé à « l'expérience », se trouvant accidentellement présent et comprenant que la paix de

l'âme de plusieurs imprudents va être perdue, peut, avec succès, *au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, commander à « l'esprit » qui se dit dans la table de répondre en toute vérité aux questions qu'il va lui poser. Ces questions, accompagnées de l'ordre réitéré avec force *au nom de Dieu,* ont amené les déclarations suivantes *: « Je suis un démon* (le catholique ne songea pas à lui demander son nom); *les démons sont bien les « esprits » qui paraissent animer la matière; — oui, ce sont eux qui font mouvoir* les tables, etc...; oui, ce sont eux qui *répondent ou révèlent; —* les âmes des morts n'y sont pour rien; — il est mauvais pour l'homme de se livrer à ces expériences ou amusements; — oui, je suis bien un démon. »

Toujours au nom de Dieu, le catholique ordonna que la table retournât seule à sa place et qu'elle cessât de produire aucune manifestation. L'ordre fut exécuté.

Voilà ce que j'affirme; le fait s'est passé aux premiers jours de novembre 1881. J'ai le devoir d'ajouter que je n'engage personne, même avec les meilleures intentions, à tenter *de propos délibéré* d'obtenir des aveux du démon; à faire *des expériences...* au nom de Dieu. Et je suis certain que pareille idée n'éclora jamais dans le cerveau d'un catholique ayant lui-même, en certaines circonstances, servi d'intermédiaire ou d'instrument à la puissance divine! Celui-là sait qu'il n'est rien et ne peut rien; il sait que si la foi ferme et ardente est la condition première d'une intervention utile, la *surélévation* soudaine que reçoit en certains cas cette confiance absolue en Dieu ne dépend pas du caprice de la volonté! Croyez bien, d'ailleurs, que pas une seconde il ne s'est demandé *si* le Démon obéirait : l'ombre du doute effleurant son âme eût été incompatible avec la *certitude inébranlable* qui, seule, permet d'exercer *au nom de Jésus-Christ* ce que saint Thomas nomme une « fonction publique ».

Au point de vue *doctrinal* de la question, les aveux du Démon sur son rôle dans les « expériences » ne sauraient rien ajouter à ce qu'un catholique doit savoir et croire : l'Écriture sainte, l'enseignement séculaire de l'Église et jusqu'au simple jugement de la saine Raison éclairée par la lumière de la Foi devaient, avant même que la Congrégation de l'Inquisition fût appelée à se prononcer, donner conscience de la vérité. A plus forte raison depuis la condamnation formelle des pratiques dites de « tables tournantes et de consultation des esprits », le doute ne peut-il subsister (1). Cependant des

(1) La Congrégation générale de l'Inquisition vient dernièrement encore (30 mars 1898) de condamner la consultation des « âmes des morts » réputées venues, sur le consentement « du chef de la milice céleste » (!), agiter et guider la main de l'interrogateur!

aveux du genre de celui qui précède ne sont jamais indifférents, même aux vrais catholiques, puisqu'ils montrent l'Adversaire obligé de souscrire au jugement de l'Église!

Retenons donc ceci, proclamé par le Ciel, avoué par l'Enfer : « Les Démons paraissent animer la matière,... ce sont eux qui *répondent ou révèlent...* »

Ce sont donc bien les démons qui en Amérique et dès la première heure, ont dicté le programme de la Christian-Science; ce sont eux qui, depuis, en Europe et partout, ont *éclairé* (!), inspiré et organisé les néo-chrétiens.

Pas plus en Europe que précédemment en Amérique, les « spiritualistes » ne devaient s'attarder longtemps à la consultation des démons par le moyen tout élémentaire des coups conventionnels. Seulement si l'on arriva très vite à obtenir l'écriture des esprits par intermédiaires, le Malin fit attendre davantage aux adeptes d'Occident *l'écriture directe.*

C'est à Paris, en 1856, que cette merveille se trouve réalisée pour la première fois en France. La haute faveur de la manifestation initiale est accordée au baron de Guldenstubbé; l'opinion de cet adepte privilégié ne saurait nous être indifférente : elle doit refléter le sentiment des spiritualistes américains envers la Religion et aussi s'inspirer de leurs espérances d'avenir. M. Piérart, autre favori des esprits, peut aussi nous éclairer. Voici ce qu'ils nous apprennent :

Les *spirites* (distingués des *spiritualistes* proprement dits) se disent *à tort* chrétiens, parce que leur système de la réincarnation « sape les bases du Christianisme ».

« Depuis les premiers siècles de l'Église (lisez : depuis Constantin), *le Christianisme n'est plus compris,... et le sacerdoce est une des causes de sa décadence* (1). »

Le baron dit aussi :

« *L'aube du beau jour annoncé par Swédenborg apparaît à l'horizon;... c'est le retour de l'âge d'or,... c'est le début du Christianisme régénéré.* »

Et l'adepte n'hésite pas à voir dans le spiritualisme américain *le foyer* de ce christianisme régénéré, le centre où va se naître et se développer la religion dite *nouvelle* qui doit *rouvrir l'ère fermée par Constantin* lorsqu'il proclama le catholicisme religion d'État.

(1) Guldenstubbé, *loc. cit.*, p. 25-26. — Piérart, *Revue spiritualiste*, 1864, quatrième livraison.



Comprenons bien toute la gravité de cette déclaration cent fois renouvelée par les « spiritualistes » comme par les simples francs-maçons, les juifs talmudistes, les kabbalistes, etc.

Qu'est-ce donc qui disparut, officiellement du moins, en 313, par suite du décret de Constantin le Grand? *Le culte des idoles, le Paganisme.* En même temps triomphait le Catholicisme, la Religion seule pure et vraie, pendant que le faux christianisme des gnostiques se voyait peu à peu contraint de cacher sous terre son ignominie.

Or, le gnosticisme, dont la secte des Assassins réunit les théories des écoles d'Égypte et de Syrie, transmettant ensuite sa formidable hérésie aux Templiers, — le gnosticisme perpétué par les Kabbalistes et les Rose-Croix, n'est autre chose que la forme nouvelle du paganisme.

Le culte des *idoles*, ŒLILIM (1) (fantômes, faussetés) et le culte des démons sont une seule et même chose; le satanisme des gnostiques, fils de Manès, en particulier celui des *Ophites*, adorateurs du *Serpent*, constitue en réalité la religion de la secte occulte tout entière; par *serpent*, il faut entendre le Tentateur ainsi nommé dans la Genèse. Et voici que depuis le dix-septième siècle les documents secrets de cette secte, les rituels et autres grimoires renfermant les formules hébraïques de sa religion infâme, aussi bien que les textes moins secrets de la fin du dix-huitième siècle, et ceux répandus aujourd'hui dans le monde profane, *proclament le gnosticisme de la secte,* SEULE RELIGION CHRÉTIENNE!

Par conséquent, ce que déplorent les adeptes quand ils parlent de l'ère fermée par Constantin, c'est bien la destruction du paganisme; ce qu'ils blâment dans l'Église, c'est la condamnation du gnosticisme, de leur religion, à eux, sous les aspects variés que les différentes écoles ont l'habileté de lui donner. Enfin ces dœmonicoles dont le dieu est la *suprême Idole*, la grande fausseté, le Grand Menteur, ont l'audace d'appliquer le mot idoles : 1° au point de vue religieux, aux trois Personnes de la sainte Trinité, en d'autres termes *au vrai Dieu;* 2° au point de vue social, à quiconque se trouve dans la Société *au-dessus des prolétaires!*

(*A suivre.*)

Paul ANTONINI,
Professeur à l'Institut catholique.

(1) Le mot hébreu *Œlil* (fausseté ou faux, vanité, souffle, apparence, *un rien*), en grec *eidolon*, d'où idole, désigne la fausse divinité même, le *démon qui anime une statue*. Il a été appliqué ensuite à la *statue* parce qu'on a pris l'*image* pour la *realité*, le *contenant* pour le *contenu*.

LA VISION DANS L'HYPNOSE

On sait depuis longtemps que le sommeil hypnotique exerce une importante action sur la vision. C'est par l'œil que souvent l'hypnose s'opère, et il n'est pas étonnant qu'un organe aussi délicat subisse des changements fonctionnels sous l'influence des modifications nerveuses qu'entraîne le sommeil provoqué. Mais jusqu'à présent, aucun travail d'ensemble n'avait été entrepris sur ce point. M. le docteur Neuschüler, de Rome, a eu l'heureuse idée d'étudier spécialement l'œil dans ses rapports avec le sommeil hypnotique, et il vient de publier le résultat de ses recherches dans un travail (1) qui mérite assurément d'être connu et résumé ici pour les lecteurs de la *Revue*.

Ce que le savant italien a tout d'abord nettement observé, c'est le tremblement de la paupière au moment où l'impression du sommeil commence. Cette paupière est toujours frémissante pendant l'hypnose.

La conjonctive est-elle sensible alors? Quelques physiologistes l'enseignent, certains affirment au contraire que l'anesthésie est constante, d'autres qu'elle est tardive ou nulle. Qui croire? M. le docteur Neuschüler estime que le sommeil rend la conjonctive insensible, mais il a remarqué que l'anesthésie domine ou disparaît dès que l'œil entre en fonction. Donne-t-on une hallucination à l'hypnotisé, immédiatement la sensibilité conjonctivale revient. En même temps, les glandes lacrymales donnent une sécrétion abondante.

Comment se comporte l'iris ou ce qu'on nomme vulgairement la *pupille*, le *noir* de l'œil? Tout démontre la persistance de la sensibilité organique. L'iris est plus souvent dilaté que rétréci, mais il est toujours sensible aux excitations lumineuses. On observe même que la pupille passe rapidement du *myosis* à la *mydriase* et *vice versa*, c'est-à-dire qu'elle se rétrécit ou se resserre sans difficulté. Souvent les globes oculaires se renversent en haut, et la pupille se trouvant

(1) *Rivista sperimentale di freniatria*, 15 avril 1898.

complètement cachée sous la paupière supérieure, les constatations sont malaisées ou même impossibles.

Notre auteur a examiné un certain nombre d'hypnotisés et a constaté chez tous des variations très nettes dans l'acuité visuelle et l'ampleur de l'accommodation. Mais, ce qui est plus important, il a voulu étudier l'*amaurose suggérée* et voir si l'abolition de la vision est bien complète alors. Trop souvent les expérimentateurs s'en tiennent aux affirmations des sujets, et l'on n'ignore pas que les « nerveux » sont très enclins à l'erreur, au mensonge et à la fraude. Le Dr Neuschüler affirme qu'il n'a jamais rencontré une véritable *amaurose*, une *cécité physique* incontestable chez ses hypnotisés; et ses expériences sont très démonstratives.

Par exemple, il suggère l'amaurose de l'œil droit et fait regarder par l'œil gauche un objet à travers un prisme. Si l'amaurose monoculaire existait réellement, la vision serait nécessairement simple. Or, le sujet accuse toujours de la *diplopie*, il *voit double*. De plus l'œil suggestionné suit toujours exactement les mouvements de l'autre œil resté en fonction.

Signalons enfin une dernière observation du savant italien, à cause de sa véritable importance. Il a étudié les hallucinations des hypnotisés et noté le degré de persistance des images suggérées. Les expériences prouvent que *ces images obéissent aux mêmes lois optiques que les images réelles*. Le résultat n'a rien d'imprévu ni de déconcertant pour les savants au courant des faits cérébrologiques, mais il est bon de le rappeler à ceux qui voient encore dans l'hypnose la *main du diable*. Nous le disions ici même l'année dernière, la vision *subjective* de l'hypnotisé s'opère, comme la vision *objective* de l'homme éveillé, par la même rétine : les lois de l'optique ne diffèrent pas de l'un à l'autre.

Dr SURBLED.



SPIRITISME ET PROTESTANTISME

Nous avons déjà signalé le mouvement de quelques pasteurs protestants de l'Église anglicane vers le spiritisme et les doctrines d'Allan Kardec.

Un de nos abonnés, qui, depuis longtemps, habite la Hollande, nous signale un mouvement analogue parmi les protestants de la Haye. M. Richard, pasteur à Amsterdam, dénonce le péril spirite et essaie de le combattre dans un article du *Refuge*, journal des églises évangéliques wallonnes des Pays-Bas, que nous reproduisons.

Il nous paraît intéressant d'étudier cette phase de l'évolution religieuse de l'Église protestante, aux Pays-Bas. E. M.

Le Spiritisme.

Amsterdam, le 17 février 1899.

Quelques-uns de nos lecteurs seront peut-être étonnés de voir un pareil titre en tête de notre journal. Mais ce n'est vraiment pas notre faute si nous l'y inscrivons.

Tant que ces pratiques, ainsi que les erreurs funestes de l'*Adventisme*, dont nous reparlerons prochainement, ne nous faisaient parvenir leurs échos que de loin, nous étions convaincu qu'elles ne pouvaient se propager dans des milieux éclairés, sérieux et vraiment chrétiens. Que des superstitieux, des exaltés ou des incrédules, dont le cœur n'a jamais rencontré par la foi Celui qui s'appelle la *Vérité*, se laissent gagner par des théories nouvelles, même les plus incroyables, cela se comprend, puisque chez eux la place de la vérité qui sauve est encore vide, et que la douleur, consciente ou non, de ce vide les dispose à accueillir avec plus ou moins de faveur tout ce qui porte l'étiquette de la vérité ou a seulement l'attrait de la nouveauté. Mais que des chrétiens, des membres de notre Église qui nous sont chers et dont la piété et la foi nous ont souvent édifié, se laissent entraîner à de pareilles erreurs, c'est ce qui nous paraissait impossible, et c'est pourtant ce qui se produit sous nos yeux. De là pour nous le douloureux devoir de prévenir ceux qui pourraient se laisser gagner par leur exemple, et de les supplier eux-mêmes de revenir au pur Évangile de Jésus-Christ et des apôtres.

On sait que le *spiritisme* (1) est la doctrine d'après laquelle les vivants peuvent entrer en rapport avec l'esprit des morts, pour recevoir d'eux des conseils, des révélations, par le moyen de certains phénomènes plus ou moins étranges qui se produisent plus spécialement sous l'influence de certaines personnes auxquelles on donne, à cause de cela, le nom de *médiums*.

On sait aussi que cette doctrine a été formulée, pour la première fois avec précision, en Amérique, en 1848, par Allan Kardec.

Depuis lors, elle n'a cessé de se propager, sous une forme ou sous une autre, dans presqne tous les pays.

Elle fleurit en ce moment en Hollande où elle compte de très nombreux adeptes dans toutes les classes de la société : officiers supérieurs de l'armée, magistrats, professeurs, instituteurs, etc. Actuellement un pasteur en activité de service, parcourt la Hollande, prêchant partout le spiritisme avec d'autant plus de succès que son caractère de pasteur lui donne une plus grande autorité. Ses séances, nous a-t-on dit, revêtent une certaine forme religieuse qui a beaucoup d'attrait pour les âmes pieuses et paraît sanctifier l'objet principal de ces réunions. Un de nos collègues hollandais nous disait, il y a quelques jours, qu'il se consolait un peu des progrès du spiritisme, en considérant que beaucoup d'âmes échappent par là à l'erreur funeste du matérialisme. Mais il y a lieu de se demander si l'un n'est pas aussi funeste que l'autre.

Voici le témoignage d'un homme qui avait pratiqué très sérieusement le spiritisme pendant cinq ans, M. le pasteur P. Huet, et qui raconte dans son ouvrage : *Après cinq ans de spiritisme*, comment Dieu l'a retiré de cette erreur funeste.

Après avoir déclaré que « le spiritisme est une réalité, que beaucoup de ses manifestations ont toute l'apparence de l'authenticité la plus parfaite, » tandis que d'autres, au contraire, ne sont que « le produit conscient ou inconscient du *médium* lui-même, » il n'hésite pas à attribuer les faits certains du spiritisme à l'influence du démon qui veut perdre les âmes.

Il n'y a, dit-il, pas de mot pour exprimer à quel point les anges de Satan savent se déguiser en anges de lumière. C'est grâce à eux que ceux qui cherchent à connaître le monde des esprits, en s'adonnant au

(1) Ne pas confondre, comme le font beaucoup de Hollandais, le *spiritisme* qui a pour objet l'évocation de l'esprit des morts, avec le *spiritualisme* qui consiste dans la croyance à la réalité de l'esprit, de l'âme survivant au corps et de toutes les réalités spirituelles qui constituent la religion. Tout vrai chrétien est nécessairement spiritualiste, tandis qu'il nous paraît bien difficile qu'un vrai chrétien soit spirite.

spiritisme, deviennent de plus en plus victimes d'illusions mensongères qui les éloignent graduellement de la vérité qui est en Christ. Je déclare que, soit directement, soit indirectement, le spiritisme amène à méconnaître, à rendre inutile et à renier Christ comme étant *le chemin, la vérité et la vie;* et s'il lui arrive de confesser encore le nom de Christ, ce n'est plus le Christ des Écritures. Voici quelles sont les doctrines enseignées généralement par le spiritisme : L'homme n'est pas une créature déchue, mais un être n'ayant atteint jusqu'ici qu'un degré inférieur de développement; la mort n'est autre chose qu'une évolution de la nature et non le salaire du péché; la rétribution doit bien atteindre certaines fautes, mais *on nie le péché* qui pénètre et empoisonne l'homme tout entier. Quand on a accepté ces doctrines, on peut bien honorer Jésus-Christ comme un éminent docteur, on peut bien voir en lui le plus doux des martyrs. Mais on n'a plus besoin de lui comme Rédempteur. Chacun se sauve soi-même.

L'orgueil, voilà le péché qui caractérise essentiellement le spiritisme. Il élève l'homme et abaisse Jésus-Christ. Il fait l'éloge de l'amour de Dieu, mais il entretient l'amour de soi. Il place l'homme sur un trône, et il détrône le Sauveur. Sans doute il y a beaucoup de divergences et même de contradictions dans les enseignements des esprits et les croyances des spiritistes. Mais ils sont tous d'accord pour méconnaître la signification des souffrances et de la mort de Christ, telles qu'elles nous sont enseignées par les Écritures. C'est ainsi qu'on arrive finalement à renier entièrement le Seigneur Jésus-Christ. Aussi les personnalités dirigeantes du spiritisme en viennent à rejeter l'une après l'autre toutes les doctrines essentiellement chrétiennes...

Celui qui se met, par le spiritisme, en rapport avec le monde des esprits ne sait pas ce qu'il fait, il ignore à quels dangers il expose à la fois son corps, son esprit et son âme. Je pourrais raconter les choses les plus épouvantables sur l'état physique où peuvent tomber les médiums qui se sont livrés de bonne foi à ces influences.

Puis parlant de ses expériences personnelles, M. Huet écrit :

La Bible fut peu à peu reléguée par moi à l'arrière-plan. Et quant à Jésus-Christ... J'avais traduit autrefois la poésie de Théodore Monod, intitulée : *Pas à pas*, et dont les quatre strophes se terminent comme suit :

. . . .
« Laisse-moi tout mon cœur et garde tout le tien.
. . . .
Et répand dans mon cœur quelque chose du tien.
. . . .
Plus pauvre de mon cœur et plus riche du tien.
. . . .
Viens m'ôter tout mon cœur, me donner tout le tien. »

Telle était la gradation des sentiments exprimés par le poète; mais pour moi cette gradation se faisait en sens inverse.

Mais quel bonheur et quelle lumière, au jour où dans la prière et avec le secours d'amis chrétiens, il fut délivré de toutes ces erreurs!

Ce qui suivit, dit-il, ne se décrit pas... Qu'était la lueur du spiritisme et de ses manifestations les plus brillantes, comparée à la lumière éblouissante qui s'échappait maintenant pour moi de la personne de Christ et de sa sainte Parole!... A présent l'amour de Christ versait à flots dans mon cœur les dons les plus purs, la vie et la joie du ciel. J'avais retrouvé Celui que mon âme aimait, mon Sauveur d'autrefois, plus précieux que jamais.

Nous n'ajouterons rien à cet éloquent témoignage, si ce n'est le témoignage plus grand encore de l'Écriture, qui, bien que tiré de l'Ancien Testament, ne saurait avoir perdu sa valeur, comme le prétend un spirite qui vient de nous écrire; car il n'y a pas un mot dans le Nouveau Testament qui contredise l'Ancien, sur ce point, et le passage de Luc., 16, 29-31, paraît au contraire le confirmer entièrement :

Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, personne qui exerce le métier de devin... personne qui évoque les esprits ou dise la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel ton Dieu va chasser ces nations devant toi. (Deut. 18 : 9-11.)

Si l'on vous dit : Consultez ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir, répondez : Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu? S'adressera-t-il aux morts en faveur des vivants? A la loi et au témoignage! (Isaïe 8 : 18-19.)

Le spiritisme est un *péché* et un grand malheur, puisqu'il fait du mal à la santé du corps, transgresse le commandement formel de Dieu et éloigne l'âme de la vérité capitale du salut qui est en Jésus-Christ.

S. J. Richard,
Pasteur à Amsterdam.

COMMUNICATIONS MYSTÉRIEUSES

Monseigneur,

J'ai recueilli bien des observations qui pourraient vous être utiles, puisque c'est de la multiplicité des faits, dûment constatés, qu'on peut arriver à déduire des lois générales, mais plusieurs raisons m'arrêtent en ce moment, d'abord n'étant pas chez moi, mais chez mon fils, je n'ai d'autre guide que mes souvenirs, et il faut en cela une précision complète, puis il est des faits très graves dont je ne me croirai libre de parler que si j'y suis autorisée par les personnes qu'ils concernent.

Cependant en voici quelques-uns dont je puis garantir l'exactitude, surtout des deux premiers, où il s'agit de moi.

C'était en 1840; j'avais environ quinze ans, une bonne santé, une imagination calme, les nerfs paisibles, un caractère bien équilibré. J'avais perdu, peu de mois auparavant, une tante, sœur de ma mère, pour laquelle j'avais une très vive affection. Elle était morte à la suite d'une longue maladie. Une nuit, je rêvai que je la voyais. J'étais dans mon lit, sur mon séant, ma chambre n'était pas éclairée, et je voyais ma tante debout, dans une pièce qui me parut éclairée par une lampe et dont le seuil était à peu près à la hauteur de mes yeux.

Je m'écriai : « Quel bonheur! tu es guérie! c'est donc cela, la mort? » Ma tante me répondit : — Oui, c'est cela, je ne souffre plus; nous ne pouvons plus nous voir, mais si tu veux, nous pourrons nous écrire. — Comment cela? demandai-je. — Écris-moi, mets ta lettre dans un tiroir du secrétaire avec une feuille de papier et un crayon, et tu y trouveras ma réponse.

Il n'était nullement question de ces choses, alors et l'idée n'en pouvait venir de moi.

Je racontai cette vision à ma mère, le lendemain matin en disant : « Quel dommage que ce ne soit qu'un rêve! »

J'étais si peu enclin à croire au merveilleux, que je n'essayai même pas ce mode de communication avec l'autre monde, convaincue qu'il fallait un motif autrement puissant pour que Dieu permît ce que j'aurais regardé alors comme un miracle.

Ma tante était une sainte femme, et je suis bien convaincu qu'elle était avec Dieu, ou bien près d'y être.

Dois-je vous avouer Monseigneur, que j'ai bien des fois regretté de n'avoir pas obéi à son invitation?

L'autre fait s'est passé au mois de février 1846.

Ma grand'mère avait soixante-dix-sept ans. Elle fut prise d'étourdissements pour lesquels on la soigna, et le surlendemain, elle me parut guérie, bien qu'on la servît dans sa chambre. J'ignorais la gravité de cette indisposition chez une personne âgée.

Deux jours après, nous devions aller à un concert avec mon oncle, ma grand'mère nous le rappela, et ma mère eut l'air d'y consentir. Seulement, elle ne s'habilla pas, et quand nous remontâmes, elle dit en riant à ma grand'mère qu'elle ne tenait pas à la musique ni à se coucher tard, et qu'elle aimait mieux rester pour faire une partie de cartes, selon l'habitude.

Je partis donc seul avec mon oncle, sans l'ombre d'une préoccupation.

Dans la seconde partie du concert, le violoncelliste Servais jouait un morceau, de sa composition, je crois, intitulé *Boléro* et *Prière*. Au milieu d'un air espagnol, très brillant et très gai, surgissait tout à coup un chant grave et religieux qui produisait beaucoup d'effet.

Aux premières notes de cette prière, je vis, sans cesser pour cela de voir l'estrade et les musiciens, mais un peu à hauteur la chambre de ma grand'mère absolument comme si j'eusse été sur le seuil, il y avait deux lumières sur la cheminée et une bougie sur la commode.

Le lit où était ma grand'mère, était tiré de l'alcôve et placé de biais la tête vers la commode, les pieds du côté de la cheminée, ma mère s'avançait vers le côté gauche du lit, tenant sur ses mains quelque chose de blanc que je ne distinguais pas bien. Cette vision me gâta le reste du concert; je me dis, pourtant, que c'était sous l'influence de ce chant triste et religieux que je me figurais ma grand'mère plus malade.

En rentrant, la bonne nous dit que ma grand'mère ayant été prise d'un étourdissement beaucoup plus violent, le médecin appelé, avait fait poser des sangsues qui lui avaient dégagé le cerveau, que nous allions la trouver beaucoup mieux. Nous montâmes, et du seuil, je vis la chambre exactement dans la disposition que j'avais décrite et ma mère s'approchant du lit tenant entre ses mains un cataplasme.

Un détail à noter; je suis myope, du seuil de la chambre comme dans la vision, je ne pouvais pas reconnaître ce que tenait ma mère. Je le vis en m'approchant.

J'aimais beaucoup ma grand'mère, et j'en étais tendrement aimée.

Voici un fait qui s'est passé récemment.

Une petite fille de quatre à cinq ans, d'une santé chétive, très nerveuse, avait été envoyée depuis une huitaine de jours chez ces grands parents, jardiniers dans le pays que j'habite, sa mère étant toute occupée à soigner son frère plus jeune qu'elle et fort malade.

La petite fille avait un sommeil souvent agité. Une nuit, on l'entend parler avec animation: son grand-père se lève, lui demande ce qu'elle a, ce qu'elle veut. — « Je n'ai rien, je cause avec mon petit frère.

— Tu sais bien que ton petit frère n'est pas ici, qu'il est malade.

— Non, non, il est guéri, je l'ai vu et j'ai causé avec lui.

— Allons, tu as rêvé, dors. »

L'enfant insistait tellement et était si bien réveillée, que le grand'père en fut impressionné.

Il regarda l'heure. Le lendemain, on venait lui annoncer la mort de son petit-fils, exactement à l'heure où sa sœur le voyait et lui parlait.

Enfin voici un quatrième fait, dans un autre ordre d'idées, dont je puis également garantir l'exactitude.

J'ai connu un peu, il y a dix ans environ, une jeune fille faisant son stage dans les postes.

Elle était très comme il faut, de chétive santé, timide, une épaule un peu plus forte que l'autre, blonde, assez jolie, l'aspect d'une poitrinaire. Nommée titulaire d'un bureau à quelques lieues d'Orléans, elle fut recommandée au notaire de l'endroit, homme fort estimable, marié, père de deux grandes jeunes filles avec lesquelles Mlle Blanche se lia, Elle était fort bien accueillie dans cette maison et y dînait assez souvent. Ce n'est même guère qu'à table qu'elle voyait le père.

Un jour, il lui dit : — Mlle Blanche, demain, à trois heures moins un quart vous sonnerez votre bonne, vous lui demanderez un mouchoir et vous vous moucherez.

La jeune fille se mit à rire et lui répondit : — Je ne sais pas si j'aurai besoin de me moucher à trois heures moins un quart, mais comme j'ai toujours un mouchoir dans ma poche, je ne sonnerai pas ma bonne pour cela.

— Vous verrez.

Blanche oublia ce qui lui parut une plaisanterie insignifiante. Elle ne s'était jamais occupée de magnétisme et ne se doutait même pas de ce qu'était l'hypnotisme.

Le lendemain, de façon inconsciente, elle fit ce qui lui avait été ordonné, et toute stupéfaite, regarda l'heure. Il était trois heures moins un quart.

Elle raconta l'aventure qui fit rire beaucoup toute la famille. De temps en temps, au grand amusement de ses filles, le notaire donnait quelque ordre bizarre, sans importance à Blanche qui l'exécutait ponctuellement. Elle s'en préoccupa, devint agitée, malheureuse, priant le notaire de cesser ce jeu cruel, il n'en tint pas compte et elle voulut y essayer de résister.

Un jour il lui avait donné des oignons de glaïeul, enchantée, elle dit : — Je vais les planter à tel endroit de mon jardin, en bonne exposition, ils viendront bien.

— Non, répondit le notaire, vous les planterez à tel autre, au nord, où ils viendront mal.

— Je vous jure bien que non.

— Vous verrez.

En rentrant chez elle, Blanche tendit toute sa volonté et planta les oignons où elle l'avait décidé, puis se coucha. Mais elle fut si malheureuse, si tourmentée, qu'à deux heures du matin elle se releva, alla déterrer les oignons et les replanter à la place qui lui avait été assignée.

Alors prise de peur, en voyant qu'elle ne pouvait résister à cette influence, elle écrivit à une de ses amies, la priant de venir me demander ce que je lui conseillais de faire. Mon avis fut net : rompre absolument et ne plus mettre les pieds dans cette maison. Elle le fit en disant pourquoi, et fut tranquille. Elle sollicita du reste son changement et ne tarda pas à l'obtenir. Elle mourut deux ou trois ans après.

Cet homme avait toujours été parfaitement convenable avec elle. Nous nous creusions la tête pour trouver le motif de sa singulière conduite. Nous le découvrîmes enfin.

Une de ses filles était dans les postes; il voulait probablement effrayer assez Blanche pour qu'elle quittât le pays et y faire revenir sa fille.

Si c'était une lettre, elle serait interminable, et je n'oserais pas vous l'envoyer; mais ce sont des documents, et j'ai cru ne devoir négliger aucun détail. Daignez, Monseigneur, recevoir l'assurance de ma plus respectueuse considération.

Mme Edouard Le Normant des Varannes.

CAS ÉTRANGE DE POSSESSION

« Voici, dit encore le P. Boucheré dans son rapport, une histoire si étrange que j'hésite à vous la raconter. Les Vies des saints rapportent une foule d'apparitions d'âmes du purgatoire, mais je n'ai pas souvenance d'en avoir lu aucune de ce genre. Chacun en pensera ce qu'il voudra, mais le fait, ayant été publié et ayant duré près d'un an, me paraît hors de doute. Le voici.

« Une famille de cultivateurs nommée Tchâng, établie dans la sous-préfecture de Yén-tchéou, assez loin de la ville, s'était convertie il y a huit ou dix ans, mais pas tout entière, comme il arrive souvent. Sur quatre frères, trois seulement, avec leurs femmes et leurs enfants, embrassèrent la religion chrétienne. L'aîné et le plus jeune de ses fils étaient restés païens; même, l'aîné avait semblé redoubler d'ardeur pour les idoles. Il s'était mis à jeûner et à réciter de longues prières comme certains sectaires païens. Il persévérait ainsi depuis plusieurs années, lorsque sa sœur, morte il y a longtemps, mais dans la religion catholique, lui apparut une nuit.

« Jusques à quand, lui dit-elle d'un air sévère, t'obstineras-tu à « refuser tes hommages au vrai Dieu? Sache que celui que tu sers « est un démon qui te fera périr misérablement, si tu continues. »

« Il fut effrayé, mais n'abandonna pas ses superstitions et ses austérités. La défunte alors s'empara d'une personne vivante de la famille, la femme du catéchiste, frère cadet du vieux païen, bonne chrétienne du reste. Pour le coup, on ne douta pas que ce ne fût le démon. Le catéchiste accourut à Jén-cheou pour me demander du secours. C'était peu après la persécution de 1895, qui a fait tant de ravages dans mon district. Je ne savais de quel côté me retourner. Je le renvoyai, me contentant de lui recommander les armes ordinaires contre le démon, savoir : l'eau bénite, le signe de la croix, la prière.

« Le catéchiste revint plusieurs fois me chercher. Je différais toujours. Le cas était extraordinaire : la possession, qui ressemblait sous certains rapports à celle du démon, s'en distinguait sous d'autres. Comme pour le démon, l'invasion était subite et imprévue.

Pendant la crise, le corps de la patiente était complètement au pouvoir de l'envahisseur qui parlait par sa bouche. Après, aucun souvenir de ce qu'elle avait dit ou fait, ni de tout ce qui s'était passé.

« Mais ce qui semblait devoir faire rejeter tout à fait l'action du démon, c'était l'aspect de la patiente, ses gestes, ses paroles, toutes ses actions. En elle, rien de désordonné, de bizarre et d'étrange, comme dans les possessions diaboliques. L'expression de son visage était celle d'une indicible souffrance. Elle ne parlait que pour exhorter son frère aîné à se convertir, et les autres chrétiens à mieux pratiquer leur religion, à se montrer plus fervents. Les signes de croix semblaient lui faire plaisir.

« L'évêque, disait-elle, vous a recommandé cette année de mieux « observer le dimanche; pourquoi le violer si facilement? Vous « venez de subir une persécution, c'est pour vos péchés que Dieu l'a « permise, afin de vous tirer de votre tiédeur. Les païens aussi « seront châtiés s'ils ne se convertissent... »

***

« Ce fut au bout de huit ou dix mois, que je pus enfin aller voir mon catéchiste et sa pauvre femme sujette à des phénomènes si étranges.

« Après la messe, je visitai dans le voisinage une famille de nouveaux convertis, pour les confirmer dans la foi. Je revenais tranquillement à la maison qui me sert d'oratoire, lorsque je vois tous mes néophytes en émoi :

« — Père, hâtez-vous, la pauvre bru vient d'avoir une attaque. « Venez la délivrer, s'il est possible. »

« Comme j'entrais dans la cour, je vois le catéchiste qui aidé de son plus jeune frère, apportait la patiente devant moi, complètement évanouie, mais sans aucune raideur, au contraire. Sitôt qu'elle fut déposée à mes pieds, je lui commandai de se tenir à genoux, ce qu'elle fit; puis je l'aspergeai d'eau bénite :

« — Père, me dit-elle, je ne suis pas un démon. »

« Et son visage avait une expression de douleur surhumaine. Je me fis apporter mon crucifix et le lui donnai à baiser; elle y colla ses lèvres avec amour. Enhardi par sa docilité, je me hasardai à lui dire :

« — Mais tu étais bien ignorante et peu fervente de ton vivant.

« — Aussi, me répondit-elle, j'ai été en grand danger à l'heure de « ma mort. Le souverain juge semblait près de me condamner à « l'enfer, lorsque la sainte Vierge me transporta en purgatoire.

« — Si tu es en purgatoire, tu dois savoir pour qui j'ai dit la messe « ce matin.

« — Je remercie bien le Père de l'avoir célébrée pour moi, j'en ai « éprouvé un grand soulagement, ainsi que du bréviaire qu'il a « récité hier soir à mon intention. »

Tout cela était exact, et je n'en avais parlé ni à elle, ni à personne. Je lui fis une foule d'autres questions sur la doctrine chrétienne dans laquelle je la savais fort ignorante, sachant à peine le *Pater* et l'*Ave*. Elle répondit à tout fort pertinemment; impossible de la prendre en défaut. Enfin je congédiai la patiente.

« On l'emporta. Un quart d'heure après, revenue à elle-même, elle se présentait devant moi, paraissant n'avoir aucune conscience de ce qui s'était passé, avec son air habituel de paysanne grossière et sans grande intelligence.

« Depuis lors, plus d'attaques. Toute cette famille est devenue chrétienne et plus fervente qu'auparavant. »

Boucheré,
Missionnaire au Su-tchuen méridional.

(*Annales de la propagation de la foi.*)

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Dans la tribune des lecteurs de la *Revue du Monde invisible* n° 8, M. Fernand de Loubens estime que si Balzac eût été chrétien, « c'est dans la conception de l'absolu qu'il eût cherché l'explication plausible du dogme de la résurrection des corps et s'il est permis d'aller jusque-là, ajoute l'honorable auteur du passage cité, *un premier éclaircissement du mystère eucharistique* ».

En humble adorateur de la divine Eucharistie, il me semble que ce fut en effet être allé un peu loin!

Est-il permis, est-il possible même de demander aux sciences profanes un éclaircissement quelconque sur le mystère eucharistique? — Non; car de l'avis des théologiens, saint Thomas en tête, cet auguste mystère appartient tellement, comme tous ceux de l'ordre surnaturel, au domaine exclusif de la foi, qu'il ne peut, en aucune façon et à quelque point de vue que ce soit, être considéré des yeux de la raison humaine.

D'ailleurs ne serait-il pas aussi inutile à la gloire de Dieu qu'au salut des savants qui ne veulent pas croire, d'ajouter les reflets vacillants de la science humaine aux clartés infinies de la vérité qui illumine nos mystères; et seule l'humilité du vrai croyant n'élève-t-elle pas assez les cœurs purs que pour leur montrer notre grand Dieu dans la fraction du pain.

Celui qui en disant : « *Que la lumière soit* », voulut tirer des sources de sa toute-puissante bonté l'universalité des êtres visibles et invisibles est le même qui a pu dire pour transubstancier l'aliment de vie, se tirer Lui-même des sources de son amour non moins puissant que sa bonté, perpétuer sa présence sensible ici-bas en se multipliant autant qu'il y a d'hommes : « *Ceci est mon Corps.* »

Ne serait-il pas pour le moins regrettable que de pauvres mortels cherchassent à s'expliquer tant soit peu l'existence de ce chef-d'œuvre ncomparable, cet abrégé miraculeux des merveilles du Très-Haut, à l'aide de l'hypothèse d'une matière élémentaire, unique?

La parole créatrice du Verbe, lorsqu'elle se fait entendre d'au delà de la nature, interdit aux hommes de pénétrer ses divines productions sous peine de se rendre incapables d'être pénétrés eux-mêmes par la divinité.

20 février 1899.

Alfred VAN MONS,
Professeur d'État à l'École de commerce de Turéezzt-Marton (Hongrie).

Phan-thiet (Annam), 22 décembre 1898.

Monsieur le Docteur Surbled, secrétaire de la rédaction.

Je suis abonné à la *Revue du Monde invisible*. Missionnaire en Annam depuis bientôt dix ans, voilà ma profession ou pour mieux dire ma vocation.

Voici sans préambule, quelques faits dont j'ai été le témoin.

Dernièrement, il y a un mois, j'administrais le baptême à vingt-sept catéchumènes adultes. Ils étaient disposés au milieu de l'église debout sur deux rangs les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Après avoir déposé le sel bénit sur la langue d'une personne, elle a été projetée la face contre terre avec une très grande violence. C'était une femme âgée de vingt-quatre ans. L'enfant qu'elle tenait dans ses bras l'a accompagnée dans sa chute sans éprouver de mal. En tombant, elle m'a même donné à la jambe un coup de poing assez fort. Elle gisait là sans connaissance, poussant des gémissements plaintifs et éprouvant apparemment des douleurs atroces. Je continuais la cérémonie sans plus m'en inquiéter quand une jeune fille de vingt ans tomba à la renverse au moment où je récitais les exorcismes. Celle-là semblait souffrir encore davantage. Toutes deux restèrent ainsi environ vingt minutes dans cet état. Enfin peu à peu elles reprirent connaissance et se relevèrent sans incident. Continuant la cérémonie, j'arrive devant la première pour lui poser les questions du Rituel : « Renoncez-vous à Satan? » Elle répondit : « J'y renonce. » En même temps, elle retombe à la renverse cette fois, mais avec une vitesse que je ne puis pas bien comprendre, car il me semble qu'un corps ne tombe pas si vite jusqu'à terre naturellement. Toutefois il peut se faire que je me trompe en cela. Peu à peu elle se remet. Après le versement de l'eau, elles ont été radicalement guéries. Les mêmes faits se sont produits il y a cinq mois avec un prêtre indigène qui baptisait. Quatre personnes demeurèrent renversées de la sorte pendant plus d'une demi-heure. Ces faits sont assez communs en ce pays-ci. Mais je ne parle que de ceux dont j'ai été le témoin.

Ces personnes sont saines d'esprit et de corps et n'ont jamais jusqu'ici fait de chutes semblables. Il est à remarquer qu'après le versement de l'eau elles sont toujours guéries et se relèvent elles-mêmes sans peine.

J'ai vu un jeune homme, il y a six ans, éprouver aussi quelque chose de semblable. Je veux ajouter que dans ce village tout païen plus de deux cent cinquante personnes ont été baptisées depuis dix-huit mois. Les superstitions y sont très enracinées.

Autre fait. Le 23 juin dernier, je suis réveillé au milieu de la nuit par un bruit insolite — frottement ou plutôt tassement de briques par plusieurs mains au devant de ma porte.(rez-de-chaussée). Mon lit de camp se trouve à deux mètres de ladite porte faite en forme de persienne à

jour. J'écoute assis ce tassement de briques pendant environ cinq minutes. Que de briques! me disais-je, je pourrai avec elles finir mon église! Le bruit persistant, j'allume mon bougeoir, il était onze heures cinquante-cinq minutes, sors par une autre porte et vais voir sur les lieux. La véranda était intacte comme à l'ordinaire, mais pas une seule brique! Le bruit avait cessé, je rentre et éteins ma lampe. Le bruit recommence aussitôt. J'écoute encore longtemps. Enfin je réveille un jeune homme (vingt-huit ans) qui couchait assez près de moi en le tirant par le pied. Ma lampe était de nouveau allumée. A peine debout, il me dit : Père, entendez-vous des gens qui tassent des briques devant cette porte? Allons voir. Nous allons voir. Mais nous ne voyons pas une seule brique! Allons nous coucher, dis-je à l'Annamite, et laissons faire. Nous rentrons, le bruit recommença et dura trois ou quatre minutes environ, puis il cessa.

Le lendemain, j'offris le saint sacrifice pour les âmes du Purgatoire. Ma maison est située sur l'emplacement d'une ancienne pagode. La porte de cette pagode se trouvait à l'endroit où j'entendais tasser les briques.

Je connais une maison qui un soir (neuf heures par un beau clair de lune) fut assaillie d'une grêle de mottes de terre, de morceaux de verres, de briques, etc... etc... Plus de trente personnes allèrent voir... plusieurs furent atteintes qui s'approchèrent de trop près pour voir les gens qui étaient au dedans et qui n'étaient pas épargnés... Ces pierres, etc... passaient à travers les murs et les portes fermées ou bien par la toiture... J'ai tenu entre les mains ces projectiles, et j'ai dû constater qu'ils venaient de loin... car telle sorte de terre en motte et autres... n'existent pas dans les environs de cette maison. Ce fait n'est pas rare dans le pas. Les maisons hantées chez les païens sont aussi assez nombreuses, au dire de tout le monde sans aucune exception. On m'a raconté des histoires de ce genre fort curieuses, mais comme je n'en ai pas été le témoin, je n'en veux rien dire ici.

La *Revue du Monde Invisible* est appelée, j'en suis sûr, à faire beaucoup de bien. M[gr] Méric est le théologien qu'il fallait pour cette œuvre difficile et qui sera lue avec attention, je dirais même, avec sévérité par les théologiens et les savants.

Je prie pour son succès et tous ses collaborateurs. Elle trouvera sur son chemin plus d'un caractère comme celui de Monsieur de Fontaine. Les demi-savants sont nombreux et très souvent intraitables.

L'article intitulé : *Les aveux d'un occultiste*, signé Jean Kostka, dans le numéro six, devrait être imprimé en *lettres d'or*. J'imagine que Jean Kostka est le même personnage qui collaborait jadis à l'*Anti-maçon* et qui a écrit la *Loque noire*.

Je vous prie, Monsieur le Docteur Surbled, d'agréer l'expression de mes sentiments bien respectueux. ARCHIMBAUD, *miss.*

VARIÉTÉS

Une apparition révèle l'assassin

Le 31 janvier dernier, un bateau à vapeur, *Le Créole*, venant de la Nouvelle-Orléans, avançait avec précaution vers la quarantaine de New-York au milieu d'une tempête de neige, comme disent les Américains.

Un autre vapeur, sur lequel étaient deux *détectives* (agents de police), vint à sa rencontre; les *détectives* montèrent à bord et arrêtèrent deux passagers d'entrepont, deux Siciliens qui répondaient aux signalements envoyés à la police de New-York, par M. Garster, chef de police de la Nouvelle-Orléans.

Ils étaient accusés d'avoir assassiné un jeune Sicilien nommé Cuisimano. Le principal accusé, Gregori Naro, est le parrain de la victime.

L'homme qui a suivi la piste de l'assassin est le frère de l'homme assassiné; il lui apparut et lui dit en montrant sa gorge ensanglantée: *Mio Compare mi ha assassinato del mio danaro.* Cette apparition eut lieu avant que le frère de Cuisimano ait apprit la mort de son frère.

Il paraît que Vicenzo Atzallero prit le nom de Gregori Naro en s'enfuyant de la Sicile, les mains teintes du sang d'un de ses compatriotes. Il a un jet de sang dans l'œil droit, près de l'iris, et ses yeux sont tellement renfoncés, sous un front saillant, que ce jet de sang paraît noir, excepté quand il tourne son visage vers la lumière, chose qu'il fait rarement.

Il y a environ 20 ans, quand il n'avait pas d'autre nom que celui de Vicenzo Atzallero, il fut parrain de l'enfant d'un de ses amis, nommé Cuisimano, auquel il donna le nom de Rosario. C'était à Termini (Sicile). Rosario était encore enfant, quand son parrain s'embarqua secrètement pour l'Amérique. Il s'établit à Chicago, d'où il écrivit qu'il était facile de gagner de l'argent en Amérique.

Il y a 5 ans, Rosario se décida à suivre l'exemple de son parrain, accompagné de son frère Rocco. Arrivés à Chicago, ils restèrent

quelque temps avec le parrain de Rosario, et plus ils le connaissaient, moins ils l'estimaient; ils ne pouvaient oublier le coup de poignard, donné jadis dans l'obscurité, et les années ne lui avaient pas donné un aspect et des manières rassurantes. Il se plaignait sans cesse d'être pauvre et leur demandait de l'argent; dans ces moments-là, ses yeux brillaient et le jet de sang de son œil droit ressemblait à la planète de Mars, tournant près du soleil.

Les frères partirent pour la Louisiane où ils trouvèrent du travail à la plantation Davis, peu éloignée de la Nouvelle-Orléans. Le parrain de Rosario les suivit.

Dans les premiers jours de janvier, Rosario dit à son frère : « J'ai 20 ans et 375 dollars d'économie, ce qui est une grosse somme en Sicile. Mon Angelica m'a été fidèle, elle m'a écrit toutes les semaines par l'entremise du notaire, et je veux retourner pour l'épouser. Quand nous serons mariés, nous viendrons établir un petit commerce ici. — J'ai été moins heureux que toi, répondit son frère, car je n'ai que 122 dollars dans ma ceinture; tu porteras cet argent à ma femme Carminola, afin qu'elle vienne me rejoindre, avec mon petit Bruno que je n'ai pas encore vu. »

Ils avaient envoyé de l'argent au parrain, à qui on avait fait une opération chirurgicale, à la maison de Carlos Cortessa, rue de l'Hôpital, à la Nouvelle-Orléans; après son rétablissement, il vint à la plantation et là, il apprit le projet que les deux frères avaient formé pour leur bonheur futur. Après leur avoir demandé combien ils avaient économisé, il leur fit la proposition de leur procurer les billets de passage, disant que les agents de la Compagnie étaient des fripons dont il connaissait les trucs, et qu'il était certain d'obtenir les billets à un prix réduit. Rosario, moitié convaincu, et très intimidé, accepta la proposition de son parrain.

Le matin du 11 janvier, les deux frères quittèrent la plantation, et Rocco pleurait, il avait protégé son frère depuis sa naissance, ils s'aimaient. Ils trouvèrent le parrain à la station de Lutcher, comme il était convenu. Après être rentré dans le train qui allait le transporter dans la Nouvelle-Orléans, Rosario dit à son frère, en agitant sa casquette : « Je t'écrirai demain, » et Rocco, en pleurant, reprit le chemin de la plantation.

Rocco ne reçut aucune lettre, le parrain ne reparut pas à la plantation. Onze jours s'écoulèrent.

Les journaux de la Nouvelle-Orléans se perdaient en conjectures relatives à un crime; un corps humain démembré et empaqueté avait été trouvé dans une malle, flottant dans le canal de Broad Street;

Rocco ne lisait pas les journaux, ni ses compagnons de travail. Le matin du 22 janvier, Rocco se présenta au milieu de ses compagnons, les traits bouleversés par la peur : « J'ai fait un rêve terrible « cette nuit, dit-il, ou plutôt ce n'était pas un rêve; j'ai vu mon frère, son « visage était très blanc, il m'a dit, en me montrant sa blessure avec « son doigt. *Mio compare mi ha assassinato del mio danaro*. Cela « doit être vrai, car Rosario ne m'a jamais menti. Je vais aller à la « Nouvelle-Orléans donner la sépulture au corps de Rosario, car s'il « était enterré, il ne m'eût pas apparu; après cela, je tuerai l'assassin « de mon frère, ou je le poursuivrai par toute la terre, jusqu'à ce que « je le trouve. »

Arrivé à la Nouvelle-Orléans, Rocco trouva le cocher qui avait conduit son frère et Gregori Naro dans la ville : « Oh oui, dit le cocher, ils sont de Termini d'où je suis, et vous aussi : je le vois à la manière dont vous prononcez l'r. »

Rocco apprit, par l'un de ses compatriotes, Nicolas Diagostino, qu'on avait trouvé un cadavre empaqueté dans une malle. Rocco se fit conduire par lui au poste de police, et après que le capitaine de police lui eut donné le signalement du cadavre et une description des vêtements, Rocco dit : « C'est juste, comme tu me l'as dit, mon frère. » Plus tard le chef de police Garster lui montra une photographie du cadavre, et il dit : « Oh! mon frère, est-ce ainsi que ton parrain t'a arrangé? sois tranquille, je le tuerai. »

Extrait du *New-York journal*,
par Élie P. Bloche.

BIBLIOGRAPHIE

Application de l'Aimant au traitement des maladies, avec portraits et figures dans le texte, par le professeur H. Durville. 6e édition. In-18 de 120 pages. Prix : 20 centimes, à la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri.

On sait depuis longtemps déjà que toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques : anémie, asthme, constipation, crampes, crises de nerfs, diabète, diarrhée, douleurs, engorgements, fièvre, gravelle, goutte, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, migraine, névralgie, palpitations, paralysie, rhumatisme, sciatique, surdité, tic, tremblements, vomissements, etc., etc., sont souvent très rapidement guéries par l'application des aimants.

L'action curative des aimants vitalisés de M. Durville est bien plus grande que celle des aimants ordinaires. Par une disposition spéciale, ils peuvent être portés le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils possèdent sur les autres traitements, c'est que l'on peut, avec le même aimant, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique, exciter ou calmer et rétablir ainsi l'équilibre qui constitue la santé.

L'*Application de l'Aimant*, très artistement éditée, avec des portraits et figures, est un ouvrage de vulgarisation des plus intéressants, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte; une étude plus remarquable encore sur la physiologie où la polarité du corps est démontrée; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement et un précis de thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même sans le secours du médecin. C'est l'application des principes que l'auteur a exposés avec tant de clarté dans sa *Physique magnétique*.

*
* *

Principes généraux de science psychique, par Albert Jounet. Brochure de 36 pages. Prix : 20 centimes, à la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri.

Cette brochure contient l'énoncé des lois et des propriétés fondamentales de la *force psychique*, que l'auteur considère comme un

agent physique. Cet agent est dans tous les êtres. A des degrés divers, il est une force universelle que peuvent soumettre, diriger et manier les êtres pensants, visibles et invisibles.

Les phénomènes psychiques sont d'ordre naturel, mais influencés ou pouvant l'être par un *surnaturel mauvais* ou un *surnaturel divin;* et, suivant l'intention, l'agent psychique peut être bienfaisant ou nuisible. Il dépend de nous, de notre savoir, de notre inspiration, d'en user en bien ou en mal.

M. Jounet reconnaît à l'agent psychique six propriétés, qui ont pour base la polarité, d'après les travaux de Reichenbach, de Rochas, de Durville.

En effet, la polarisation paraît expliquer les sciences psychiques d'une manière claire, précise; et quand on aura lu ce petit travail avec toute l'attention qu'il mérite, on sera frappé de l'importance des découvertes magnétiques.

La polarité expliquerait donc aussi quelques phénomènes spirites et occultes.

*
* *

Agenda (Charles Mendel) **du photographe et de l'amateur**, 5ᵉ année, 1 vol. in-4° de 182 pages, 1899, Paris, Ch. Mendel, 118, rue d'Assas. Prix : 1 fr.

Cet agenda n'est pas banal et fera le bonheur de tous ceux qui pratiquent l'objectif et la chambre noire. On y trouve des gravures superbes, des caricatures amusantes, des renseignements de tout ordre, non seulement sur l'art de la photographie, mais sur la médecine, l'hygiène.

Plusieurs articles méritent même d'être signalés : celui sur la *photographie des effluves humains*, extrait d'un livre de M. Santini qui a été analysé dans cette revue, et celui sur les *Photo-faux* qui puise dans l'affaire Dreyfus un vif intérêt d'actualité.

Ne manquons pas de signaler enfin les *Concours* de l'Agenda, auxquels tout le monde voudra participer, et qui donneront à la publication de M. Mendel une vogue grandissante et méritée.

Dʳ Boudet.

*
* *

Jésus-Christ dans l'Évangile, par le R. P. Pègues, lecteur en théologie. (2 vol.)

Le savant dominicain s'est proposé de faciliter la lecture de l'Évangile et de nous apprendre à mieux connaître Jésus-Christ. Il ne conteste pas le nombre et la valeur des ouvrages, loués avec tant de bruit, et consacrés à la vie de Celui qui apporta la paix au monde; il en reconnaît l'érudition savante et la piété pleine de charmes, et s'il

n'hésite pas à prendre la plume, c'est qu'il espère nous donner autre chose qu'une simple concordance des Évangiles ou qu'une vie de Jésus-Christ.

Il a voulu fondre en un seul récit les quatre Évangiles sans jamais altérer ni modifier le texte sacré, en ayant toujours soin de respecter et de dégager le charme caractéristique des écrivains sacrés, préoccupé de répandre sur tout le récit la lumière des révélations topographiques et chronologiques des maîtres les plus respectés. Il a fait ainsi une œuvre personnelle, savante, doctrinale où la piété forte des âmes viriles trouvera son meilleur aliment.

Pour apprécier ce livre et en retirer les fruits qu'il promet, il faut, comme le conseille l'éloquent dominicain, « revenir aux scènes de l'Évangile, les lire, les relire, les méditer, écouter chaque parole de Jésus, revivre chacune de ses actions, se mêler à la foule qui l'accompagne, aux disciples qui l'approchent; le suivre sur la montagne ou dans la barque où il s'arrête et s'asseoir à ses côtés. »

Voilà donc un ouvrage sérieux de doctrine et de piété.

*
* *

Moral principles and medical practice, the basis of medical jurisprudence, by Rev. Charles Coppens, S. J., 1 vol. in-8° de 222 pages, New-York, Cincinnati, Chicago, Benziger brothers, 1897.

Ce livre très remarquable, et qui attend les honneurs d'une traduction, donne une série de conférences (*lectures*) faites en Amérique par le P. Coppens, jésuite, au Collège médical de John A. Creighton à Omaha (Nébraslca). La dernière conférence a pour titre : *L'hypnotisme et les frontières de la science* et rentre absolument dans le cadre de la *Revue*.

Le R. P. Coppens a très exactement marqué les dangers de *l'hypnotisme* en face des prétendus avantages qu'on lui reconnaît pour le traitement de certaines maladies, et nous souscrivons pleinement à ses réserves. Nous osons nous séparer de lui sur la question du *spiritisme*, où il exagère beaucoup, à notre sens, la part du diable. La science tend à prouver de plus en plus que la pratique des *médiums*, dans la généralité des cas, n'a rien que de naturel, et que sa fortune comme une partie de sa force lui viennent des assistants dupes et complices.

Dr Surbled.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LE VOL AÉRIEN DES CORPS

(*Suite.*)

I

Le vol aérien du corps humain ou la lévitation est un fait incontestable. Aux observations précises rapportées dans notre dernier article, après le colonel de Rochas, nous aurions pu ajouter la liste assez longue d'un plus grand nombre d'observations du même genre, appuyées sur les plus sérieux témoignages, aux différents siècles de notre histoire, et conservées par la tradition religieuse, mais nous ne voulons pas fatiguer le lecteur. Il ne suffit pas de constater le fait, si merveilleux qu'il puisse être, il faut en chercher l'explication.

Tous les cas de vol aérien n'appartiennent pas à la même catégorie, ils présentent souvent des caractères divers très apparents qui ne permettent pas de les confondre ou de les ramener à l'unité : ils peuvent être ou divins ou démoniaques, ou douteux, et la science désintéressée doit s'attacher à reconnaître et à préciser les caractères différentiels, en expliquant, en même temps, leur origine, leur nature et leur fin.

L'école matérialiste se refuse à faire ces distinctions essentielles et légitimes ; elle ne veut voir dans tous les cas de lévitation du corps humain que des troubles nerveux et des hallucinations, si divers que puissent être le caractère, les mœurs, les antécédents du sujet et les formes quelquefois bizarres, ridicules du phénomène constaté.

L'éditeur matérialiste de l'histoire de Françoise Fontaine, extatique qui vivait en 1591, nous offre un exemple frappant de cet état d'esprit lamentable. Il ne fait pas de distinctions, il ne discute pas, il conclut ainsi, et d'une manière générale, avec autant d'assurance que de légèreté :

« Françoise Fontaine est un cas particulier de la névrose ;

chez toutes ces femmes, il y a trouble intellectuel, altérations cérébrales et psychiques : si les manifestations diffèrent, le principe est un et identique. Ce sont des malades qui subissent l'influence de leurs sensations et de leurs sentiments, de leurs désirs et de leurs idées.

« Le travail de reconstitution n'est pas difficile et l'analyse morale n'est pas moins claire que les constatations morbides ; à côté de l'accident pathologique, de l'affection névropathique se place un affolement interne du sens de l'intuition, une perturbation des sens externes, un accroissement démesuré de l'imagination et de son activité créatrice. Pendant le sommeil de l'être pensant, l'âme sensitive s'exalte et produit des visions, des hallucinations morales et physiques, c'est-à-dire de fausses images, constituant une véritable aliénation mentale qui convertit une sensation pathologique en réalités objectives. C'est une hallucination qu'elle a elle-même provoquée. » (P. XIX et XX.)

Après avoir ainsi affirmé gratuitement que l'extatique est toujours et nécessairement un névrosé, un halluciné, un fou, l'auteur cité se croit en droit de conclure ainsi :

« 1° Il n'y a point de possédés ; 2° il n'y a que des malades, et l'hystéro-épilepsie suffit à expliquer tout ce qu'il y a de vrai dans les phénomènes démoniaques ; 3° Françoise Fontaine est une hystéro-épileptique, et son aventure ne présente absolument rien de surnaturel (1). »

Les saints, les thaumaturges, qui ont étonné et ravi leurs contemporains par l'éclat de leurs vertus et de leurs miracles, sont confondus avec les hystéro-épileptiques, les hallucinés, les fous, ils sont traités avec la même légèreté outrageante et ignorante par des matérialistes qui trompent ainsi par de grands mots la naïveté crédule de la foule.

Que l'on explique par l'hystéro-épilepsie les sauts, soubresauts, gambades, contorsions, *clownisme* de quelques pauvres malades, ni la théologie, ni la philosophie, ni la science physiologique ne s'y opposent ; mais il y a un abîme entre ces phénomènes nerveux et le soulèvement paisible, perma-

(1) Cité par M. A. de Rochas.

nent et aérien du corps des saints qui vont à Dieu d'un coup d'aile, comme l'aigle vole au soleil.

II

L'école occultiste ne refuse pas l'explication du soulèvement du corps et de son vol par « des mains d'esprit » et elle se sépare ainsi de l'école matérialiste; mais elle va plus loin, elle se prétend en possession d'un secret scientifique, connu d'un grand nombre d'adeptes en Orient, d'un petit nombre de disciples initiés en Occident, qui lui permettrait de neutraliser, et même de renverser entièrement l'action de la gravité. On voit ainsi, chez les Yoguis de l'Orient, le corps humain flotter dans l'air, et les phénomènes de lévitation se produire fréquemment au grand jour.

« Si certaines histoires de navires aériens racontées dans de très anciens écrits sur l'Inde préhistorique, sont basées sur des faits exacts, elles doivent reposer sur l'application *de ce secret de nature* qui permettait de rendre la matière solide plus légère que l'air atmosphérique. Il est assez probable aussi que c'est la connaissance des forces subtiles de la nature qui a facilité les travaux des architectes de l'époque cyclopéenne, ou l'érection des Pyramides et de Stonehenge (1). »

Aussi bien, les occultistes s'attribuent une puissance considérable et mystérieuse, sur les forces peu connues et redoutables de la nature, forces hyperphysiques cachées dans l'univers; puissance sur les grands courants éthériques qui enveloppent la surface entière du globe, d'un pôle à l'autre, avec l'irrésistible impulsion de la marée: puissance sur la pression éthérique, analogue, mais autrement grande que la pression atmosphérique, que les occultistes savent isoler dans tous les états de matière au-dessous d'elle, malgré l'ignorance de nos physiciens les plus illustres, et dont ils prétendent se servir à volonté; puissance sur l'énergie latente que la matière, en ces hauts états, retient accumulée en grande quantité poten-

(1) Leadbeater. *Le plan astral*, p. 146.

tielle; puissance enfin sur les vibrations sympathiques, sur la matière dans le plan astral, vibrations qui produisent quelquefois des effets incalculables.

C'est ainsi, selon l'auteur que nous avons déjà cité, que les grands adeptes ont à leur disposition des pouvoirs presque illimités et qu'ils arrivent à produire autour de nous les phénomènes les plus merveilleux.

Quel est ce secret qui permettrait d'expliquer naturellement les phénomènes extraordinaires de lévitation du corps humain ou du vol aérien? Les occultistes refusent de nous le dire; ils estiment qu'il n'est pas prudent de faire connaître à la foule la nature de ces forces hyperphysiques et le moyen de s'en servir.

Il faut donc renoncer à la discussion. Mais, deux questions s'élèvent naturellement dans l'esprit en présence de ces affirmations de l'occultisme contemporain.

Que faudrait-il penser de la sagesse de Dieu et de sa providence s'il permettait ainsi à des milliers d'adeptes d'un rang élevé, initiés secrets, mages tout-puissants, de connaître ces forces redoutables, de s'en emparer, d'en disposer et d'être assez maîtres de l'univers pour pouvoir en bouleverser profondément l'ordre et les lois immanentes? Les catastrophes les plus effroyables dépendraient donc de la volonté changeante de ces initiés! Cette hypothèse répugne à la raison.

Et si tous ces mages de l'occultisme, en Orient et en Occident, tiennent à leur disposition les grands courants éthériques, la pression éthérique, l'énergie latente, les vibrations sympathiques ou synchrones du plan physique et du plan astral, c'est-à-dire des forces énormes, pourquoi n'en font-ils pas usage? pourquoi ne prouvent-ils pas la réalité de leur puissance en produisant dans les deux plans des phénomènes qui déconcertent les savants et étonnent le monde? pourquoi ne pouvons-nous jamais les voir en action et reconnaître ainsi la divinité de leur mission?

Puisqu'il est constaté que ces hauts adeptes ne veulent ni révéler leur secret, en expliquant la nature et l'origine de leur prétendue puissance, ni faire connaître par des actes authentiques leur domination sur les forces mal définies de

la nature, il est évident que toute discussion est impossible et qu'avec eux le problème de la lévitation du corps humain n'est pas résolu.

III

LE VOL DIVIN

Le vol aérien des saints a des caractères tranchés qui le séparent des phénomènes démoniaques et des prodiges de l'ordre merveilleux, mais naturels; il appartient manifestement à l'ordre surnaturel, il prend avec les saints un caractère singulier de beauté, d'élévation et de grandeur.

Laissons parler sainte Thérèse, dans sa vie écrite par elle-même; c'est avec elle, et dans ce beau livre, que nous apprendrons à connaître le ravissement, l'extase et le vol aérien des saints.

Quelle est donc la nature intrinsèque de l'extase et du vol aérien? C'est, avant tout, un mouvement irrésistible qui emporte l'âme et le corps, c'est-à-dire l'être tout entier, au-dessus des réalités créées et toujours éphémères, jusqu'aux pieds de Dieu : « On voit avec une souveraine évidence que par l'extase l'âme prend son vol vers Dieu, pour s'élever au-dessus de tout le créé, et au-dessus d'elle-même; mais c'est un vol suave, un vol délicieux, un vol sans bruit. » (P. 213.)

La vie de relation cesse, et les communications semblent coupées avec le monde extérieur: l'extatique est si haut au-dessus de la terre que les paroles humaines que l'on prononce auprès de son corps sont pour elle confuses, indistinctes, elles semblent arriver de fort loin, et comme un bruit vague de nos plages terrestres; ce bruit n'éveille aucun sentiment, il ne suscite aucune idée, il ne peut pas détourner l'extatique du ravissement glorieux de sa contemplation: il rappelle seulement, en frappant à la porte de l'âme, par les sens engourdis, que cette âme n'a pas encore brisé tous ses liens et qu'elle appartient toujours à la terre des souffrants.

Que ses yeux soient ouverts ou fermés, peu importe, la lumière comme le bruit, ou le son, vient mourir à la porte

des sens, à la porte des nerfs de la sensibilité, du nerf optique, sans l'ébranler, sans provoquer les vibrations cérébrales correspondantes qui forceront l'âme à se retourner et à regarder du côté de ce monde. Toute la puissance vitale de l'extatique, exception faite des facultés végétatives qui continuent leur travail sourd, paisible et monotone, se retire de la périphérie au centre, du centre dans la partie inférieure de l'âme, de là à son sommet, cime resplendissante où l'âme et Dieu se rencontrent dans un mystère qui défie et fatigue la curiosité haletante de celui qui voudrait le comprendre et l'expliquer.

C'est d'abord les apparences de la mort et de l'universelle séparation : « L'âme se sent avec un très vif et très suave plaisir défaillir presque tout entière; elle tombe dans une espèce d'évanouissement qui, peu à peu enlève au corps la respiration et toutes les forces. Elle ne peut, sans un très pénible effort, faire même le moindre mouvement des mains. Les yeux se ferment, sans qu'elle veuille les fermer et, si elle les tient ouverts, elle ne voit presque rien. Elle est incapable de lire, en eût-elle le désir; elle aperçoit bien des lettres, mais, comme l'esprit n'agit pas, elle ne peut ni les distinguer ni les assembler.

« Quand on lui parle, elle entend le son de la voix mais non des paroles distinctes. Ainsi, elle ne reçoit aucun service de ses sens, elle trouve plutôt en eux un obstacle qui l'empêche de jouir pleinement de son bonheur. Elle tâcherait en vain de parler, parce qu'elle ne saurait ni former, ni prononcer une seule parole. Toutes les forces extérieures l'abandonnent; sentant par là croître les siennes, elle peut mieux jouir de sa gloire. Quelque temps que dure cette oraison, jamais elle ne nuit à la santé; il en a été ainsi du moins pour moi, et je ne me souviens point d'avoir reçu de Dieu une telle faveur, même au plus fort de mes maladies, sans en éprouver un mieux très sensible. » (P. 179.)

Nous voici donc déjà bien loin de l'accablement, de la prostration qui suit les crises de l'hystérie et l'épuisement nerveux. Nous sommes loin de l'amnésie ou de l'absence totale de souvenir qui succède aux phénomènes de somnambulisme naturel ou provoqué. Ici, l'être tout entier garde sa vi-

gueur, il n'éprouve aucune fatigue, et la mémoire conserve le souvenir de ce qu'elle a vu. Mais les différences sont si profondes entre le plan divin et le plan terrestre que l'âme extatique ne peut plus trouver les expressions qui traduiraient des pensées, des sentiments, des phénomènes que nous ne pouvons pas concevoir.

Cette extase qui suspend momentanément l'exercice des facultés naturelles n'implique pas, cependant, la suspension de toute activité intellectuelle et morale. Elevée, ravie dans un autre monde, l'extatique produit des actes nouveaux, d'un ordre supérieur, et ses mouvements intellectuels se déploient sous une forme nouvelle et dans des conditions qu'il serait bien difficile de déterminer. Il importe seulement de constater la continuation de la vie intellectuelle et morale de l'âme sous une forme appropriée à son état nouveau.

Quand l'extase se prolonge, il se produit des oscillations : la volonté se maintient dans l'union divine, mais l'entendement et la mémoire sollicitent l'âme et s'efforcent de la ramener vers les choses naturelles. La volonté, toujours calme et forte dans son étroite union avec Dieu, les apaise, les discipline, les suspend aussitôt, et les fait taire pendant quelques instants. L'alternative peut se produire de nouveau, dans le sens de la révolte des facultés, la volonté les maîtrise encore jusqu'au moment où toutes les puissances de l'âme agissent de concert et se trouvent ravies en Dieu.

« Venons maintenant aux sentiments intérieurs de l'âme dans cet état. Le secret en est à Dieu seul, il n'appartient qu'à lui de nous le dire. Car, notre entendement ne le pouvant comprendre, comment pourrait-il l'exprimer?... L'âme se voit alors près de Dieu, et il lui en reste une certitude si ferme qu'elle ne peut concevoir le moindre doute sur la vérité d'une telle faveur. Toutes ses puissances perdent leur activité naturelle, et sont tellement suspendues qu'elles n'ont absolument aucune connaissance de leurs opérations. Si l'on méditait auparavant sur quelque mystère, il s'efface de la mémoire comme si jamais on n'y avait pensé. Si on lisait, on perd tout souvenir de sa lecture, et on ne peut plus y fixer l'esprit. Il en est de même pour les prières vocales. Cet importun papil-

lon de la mémoire voit donc ici ses ailes brûlées, et il n'a plus le pouvoir de voltiger çà et là. » (P. 181.)

IV

Ce n'est pas en vertu de sa propre puissance et par un acte de volonté personnelle que l'âme se trouve emportée ainsi dans les gloires et les mystères de l'extase, il en est tout autrement : elle est envahie, dominée, emportée malgré elle, et malgré tous les efforts qu'elle fait pour résister à l'impétuosité de la puissance qui la renverse, l'enlève et la ravit.

Quand nous avons examiné de près, avec une grande attention, pendant des mois entiers, les phénomènes psychiques et les états singuliers des névrosés livrés aux expériences des savants d'amphithéâtre, nous avons toujours été frappé de cette circonstance : le sujet magnétisé ou hypnotisé joue un rôle étudié. Une période d'attente précède la période d'exécution. Il pense à son rôle, il s'y prépare, il veut exécuter quelques phénomènes sous la direction de celui qui l'entraîne, et c'est principalement dans ce consentement empressé de la volonté, dans cette complicité voulue qu'il faut chercher l'explication de ces phénomènes d'hystéro-épilepsie que l'expérimentation exploite avec tant de succès. Le sujet est malade, sans doute, il est détraqué, j'en conviens, mais qu'il oppose l'énergie de sa volonté aux sollicitations du magnétiseur ou de l'hypnotiseur, celui-ci sera toujours vaincu, l'expérience ne réussira pas, et c'est précisément parce que la volonté joue un rôle capital dans les phénomènes classiques de l'hypnotisme que la simulation devient si fréquente et si facile.

Que l'extase des saints est différente ! Je ne m'arrête pas aux analogies physiques ou somatiques si audacieusement exagérées par une fausse science aux abois. Pourquoi parler ici d'anesthésie, d'hypéresthésie, de contractures, de paralysies, de transfert par la suggestion, les aimants, les métaux? Pourquoi troubler la sérénité divine de l'extase chrétienne par des considérations purement organiques et en épuisant

le vocabulaire des affections nerveuses? Pourquoi parler encore d'hystérie, quand un maître, très hostile d'ailleurs aux idées religieuses, a fait récemment cet aveu : « Tout, dans la symptomatologie de l'hystérie, est contraire à l'hypothèse d'une lésion organique et spécifique. *L'hystérie est encore totalement inexpliquée.* »

C'est aux sommets les plus élevés de l'âme, dans les pures régions de la pensée qu'il faut regarder ; et là, on découvre entre l'extase chrétienne et les troubles agités des névrosés des différences tranchées qui défendent absolument de les confondre : il faut rester sur ces hauteurs.

Le thaumaturge ne cherche pas l'extase, il la fuit ; il ne se prépare pas à jouer un rôle, il supplie Dieu de le délivrer de ces faveurs qui attirent sur lui l'attention et l'admiration de la foule. Il en souffre, il en gémit, il oppose toute l'énergie de ses résistances à la force surhumaine qui le soulève, il est passif, et c'est bien malgré lui, qu'étonné et ravi, il se sent enlevé, attiré par une force qui détruit l'attraction terrestre et la loi de la pesanteur.

Ce n'est donc pas lui qui s'élève dans les airs par sa vertu propre et par sa volonté ; ce n'est pas lui qui dégage de ses nerfs je ne sais quel fluide ou quelle électricité potentielle ; ce n'est pas lui, enfin, qui, par un acte profondément intense d'attention et d'énergie, brise ses liens terrestres et s'élève majestueusement dans les airs. Il est emporté par *un autre*, qui choisit librement l'heure et le moment pour faire mieux comprendre à sa créature qu'il peut se passer de son concours.

« L'âme, dans ces ravissements, nous dit sainte Thérèse, semble quitter les organes qu'elle anime. On sent d'une manière très sensible que la chaleur naturelle va s'affaiblissant, et que le corps se refroidit peu à peu, mais avec une suavité et un plaisir inexprimables. Dans l'oraison d'union, nous trouvant encore comme dans notre pays, nous pouvons presque toujours résister à l'attrait divin, quoique avec peine et un violent effort ; mais il n'en est pas de même dans le ravissement ; on ne peut presque jamais y résister. Prévenant toute pensée et toute préparation intérieure, il fond souvent

sur vous avec une impétuosité si soudaine et si forte que vous voyez, vous sentez cette nuée du ciel, ou cet aigle divin, vous saisir et vous enlever.

« Mais comme vous ne savez où vous allez, la faible nature éprouve à ce mouvement, si délicieux d'ailleurs, je ne sais quel effroi dans les commencements. L'âme doit montrer ici beaucoup plus de résolution et de courage que dans les états précédents; il faut, en effet, qu'elle accepte à l'avance tout ce qui peut arriver, qu'elle s'abandonne sans réserve entre les mains de Dieu, et se laisse conduire par lui où il lui plaît, *car on est enlevé, quelque peine qu'on en ressente.*

« J'en éprouvais une si vive, par crainte d'être trompée, que très souvent en particulier, mais surtout quand j'étais en public, j'ai essayé de toutes mes forces de résister. Parfois, je pouvais opposer quelque résistance, mais, comme c'était en quelque sorte lutter contre un fort géant, je demeurais brisée et accablée de lassitude. D'autres fois tous mes efforts étaient vains; mon âme était enlevée, ma tête suivait presque toujours ce mouvement sans que je pusse la retenir, et quelquefois même tout mon corps était enlevé de telle sorte qu'il ne touchait plus à terre. J'ai été rarement ravie de cette manière.

« Cela m'est arrivé un jour où j'étais au chœur avec toutes les religieuses et prête à communier. Ma peine en fut extrême dans la pensée qu'une chose si extraordinaire ne pouvait manquer de causer bientôt une grande sensation. Comme ce fait est tout récent et s'est passé depuis que j'exerce la charge de prieure, j'usai de mon pouvoir pour défendre aux religieuses d'en parler.

« En plus d'une circonstance j'ai fait ce que je fis le jour de la fête du saint patron de notre monastère. Pendant le sermon auquel assistaient plusieurs dames de qualité, je vis que la même chose allait m'arriver; je me jetai soudain à terre, mes sœurs accoururent pour me retenir et le ravissement ne put échapper aux regards. Je suppliai instamment Notre-Seigneur de vouloir bien ne plus me favoriser de ces grâces qui se trahissent par des signes extérieurs; j'étais déjà

fatiguée de la circonspection à laquelle elles me condamnaient, et, malgré mes efforts, je regardai comme impossible de les tenir cachées...

« Lorsque je voulais résister, je sentais sous mes pieds des forces étonnantes qui m'enlevaient : je ne saurais à quoi les comparer. Nul autre de tous les mouvements qui se passent dans l'esprit n'a rien qui approche d'une telle impétuosité. C'était un combat terrible, j'en demeurais brisée. Quand Dieu veut, toute résistance est vaine; il n'y a pas de pouvoir contre son pouvoir. » (P. 199.)

Vous remarquerez la précision avec laquelle la thaumaturge décrit les caractères physiques de l'extase : l'affaiblissement de la chaleur vitale, le refroidissement des membres, l'évanouissement, le trouble respiratoire, la rigidité. Mais voici les caractères spécifiques : l'âme a parfaitement conscience de son état, elle résiste, elle combat, elle essaie de repousser l'extase et la puissance mystérieuse qui veut la soulever; elle raisonne, elle délibère, elle avoue enfin son impuissance. Ravie, elle ne cesse pas de penser, mais ses pensées n'ont plus le même caractère, elles ont une élévation, une étendue, une pénétration qui dépasse infiniment les pensées ordinaires de cette vie. Après l'extase, elle se souvient, elle décrit dans des pages brûlantes et suaves les surnaturelles transformations dont son âme a été le théâtre et les visions qui l'ont charmée.

Rien ne rappelle ces magnifiques phénomènes dont l'âme est le théâtre, dans la catalepsie et dans l'hystéro-épilepsie, et rien ne me paraît plus contraire à la science et aux faits que de tenter un rapprochement entre ces deux états qu'un abîme sépare. On ne constate, par exemple, dans la catalepsie, ni cette résistance fondée sur un sentiment profond d'humilité, ni ces actes intellectuels d'une vie supérieure et surnaturelle, ni le souvenir distinct, après la crise, ni, enfin, ce rajeunissement des forces et cette vigueur, comme si le corps lui-même s'était plongé dans une eau fortifiante. Au contraire, le cataleptique ne pense plus, ne sent plus, ne vit plus par l'entendement, son âme semble morte, à la manière de son corps, c'est l'abrutissement et la stérilité. Et après la

crise, il ne reste qu'une grande fatigue avec l'absence totale du souvenir de ce qui vient de se passer.

V

Tandis que chez les névrosés la crise commence habituellement par un trouble organique et se continue dans les facultés psychiques, c'est-à-dire dans l'esprit, elle commence, au contraire, par l'esprit, chez l'extatique divine, et de là, elle retentit dans le corps. C'est le ravissement de l'âme qui transporte ensuite le corps.

« Je reviens aux ravissements et à leurs efforts ordinaires. *Souvent mon corps en devenait si léger, qu'il n'avait plus de pesanteur;* quelquefois c'était à un tel point que je ne sentais plus mes pieds toucher à terre. Tant que le corps est dans le ravissement, il reste comme mort, et souvent dans une impuissance absolue d'agir. Il conserve l'attitude où il a été surpris : ainsi il reste sur pied ou assis, les mains ouvertes ou fermées, en un mot, dans l'état où le ravissement l'a trouvé. » (P. 208.)

Le corps est donc soulevé par l'âme et l'âme est emportée, attirée, soulevée par Dieu : c'est Dieu lui-même qui est le principe de la lévitation du corps de ses élus.

« Ici, Dieu se plaît, en peu de temps et sans aucun effort de notre part, à exercer son action souveraine. Il détache sans retour l'âme de cette terre, et il lui en donne l'empire. Fût-elle aussi indigente de mérites que je l'étais, cela n'arrête ni son bras ni sa munificence. Si l'on demande pourquoi il agit ainsi, je dirai parce qu'il le veut, et qu'il agit comme il lui plaît... Souvent il lui plaît, je le répète, pour faire éclater son souverain pouvoir, de répandre ses plus grandes faveurs dans l'âme la plus infidèle, transformant soudain le sol le plus ingrat en une terre admirablement fertile.

« De telles âmes possèdent déjà une mâle énergie, et Dieu a fait choix d'elles pour travailler au bien des autres; mais cette force, je le répète, n'émane que de lui. Lors qu'il a plû à Dieu d'élever une âme à cet état, il lui découvre peu à peu

les plus profonds secrets : c'est dans ces ravissements et *ces extases qu'il lui accorde les véritables révélations, les faveurs insignes et les hautes visions.* » (P. 222-224.)

Quand la thaumaturge rappelle avec cette insistance et cette humilité que ces faveurs de l'extase et du vol aérien dépendent exclusivement de la volonté de Dieu; quand elle essaye de décrire cette vie intellectuelle et morale, la plus haute que l'on puisse rêver ici-bas, et qui tient ainsi l'intelligence humaine en communication mystérieuse ave l'intelligence divine; quand elle fait voir si clairement que cet état n'est pas l'anéantissement de notre vie propre, mais, au contraire, son élévation aux plus hauts sommets et son perfectionnement divin, elle indique bien que nous ne sommes plus en présence d'un phénomène naturel. Ne cherchez donc pas l'explication de ces scènes grandioses, de ces ravissements, de ces extases, de ces illuminations soudaines, dans un trouble nerveux, dans une lésion organique, dans une perturbation cérébrale, tout cela est étroit, mesquin, misérable. C'est en Dieu, dans sa volonté libre, dans sa providence, dans sa bonté qu'il faut découvrir la raison surnaturelle de ce phénomène surnaturel.

Après avoir ainsi reconnu, avec la thaumaturge, que c'est Dieu, et lui seul qui ravit, soulève et emporte la créature dans le ravissement du vol aérien; après avoir affirmé le caractère surnaturel du miracle, il n'est pas défendu de chercher la manière dont se produit le phénomène et la part qui revient à la nature ou à l'ordre naturel. Que Dieu soulève le corps en agissant directement sur l'âme qui le vivifie, et par une attraction mystérieuse et souveraine; qu'il mette en mouvement des fluides peu connus, inconnus même, qui ont une affinité étroite avec le système nerveux; qu'il provoque un dégagement d'électroïde et qu'il agisse ainsi sur la gravitation pour l'augmenter ou la diminuer; qu'il augmente ou diminue le poids du corps, ces questions sont loin d'avoir pour nous la même importance, et, d'ailleurs, elles diviseront longtemps encore les savants, dont les hypothèses risquées encombrent aujourd'hui toutes les avenues des sciences physiques.

Mais nous ne sommes pas obligés de croire que toujours des esprits bons ou mauvais, anges ou démons soutiennent en l'air, dans son vol préternaturel, ou le saint ou le possédé démoniaque. Il nous suffit de reconnaître le caractère préternaturel du phénomène, de l'attribuer selon les circonstances soit à Dieu, soit au démon, et nous gardons l'indépendance de nos appréciations sur la manière dont il se produit, sur la nature des forces qui sont en jeu.

Dans la pensée de sainte Thérèse, les forces physiques ne joueraient pas ici un rôle important, et ce n'est pas ainsi qu'il faudrait expliquer le phénomène de la lévitation. Elle ne voit que l'infinie puissance et l'infinie majesté de Dieu qui crée les mondes, les discipline, les ordonne, les sillonne de forces de toute sorte, et les précipite en des mouvements harmonieux dont il ne cesse jamais d'être le souverain. Dans son amour, il arrête ses yeux et ses complaisances sur une créature, il lui communique quelque chose de sa puissance et de sa souveraineté sur la matière et sur les forces naturelles; il semble l'associer un instant à son œuvre grandiose et lui faire entrevoir les privilèges qu'il réserve aux corps glorieux des élus.

Alors, cette âme, en possession de ces énergies divines, agit elle aussi sur la matière et sur les forces inférieures, elle saisit son corps, elle l'enlève au-dessus de terre, elle obéit à des lois supérieures qui dominent la loi contingente de la pesanteur, et, sans perdre conscience de son état, en pleine possession de ses facultés, elle va là-haut, en corps et en âme, vers l'inépuisable foyer de toute lumière et de toute beauté.

« Quand Dieu veut nous ne pouvons pas plus retenir notre corps que notre âme. Malgré nous, nous voyons que nous avons un maître et que de telles faveurs sont un pur don de sa main, et nullement le fruit de nos efforts, ce qui imprime dans l'âme une humilité profonde. Au commencement, je l'avoue, j'étais saisie d'une extrême frayeur. Et qui ne le serait en voyant ainsi son corps élevé de terre? Car, *quoique l'âme l'entraîne après elle*, avec un indicible plaisir quand il ne résiste point, *le sentiment ne se perd pas;* pour moi, du moins, *je le conservais de telle sorte que je pouvais voir que j'étais élevée de terre.* A la vue de cette majesté qui déploie

ainsi sa puissance, on demeure glacé d'effroi, les cheveux se dressent sur la tête et l'on se sent pénétré d'une très vive crainte d'offenser un Dieu si grand. Mais cette crainte est mêlée d'un très ardent amour, et cet amour redouble en voyant jusqu'à quel excès Dieu porte le sien à l'égard d'un ver de terre qui n'est que pourriture. Car, non content d'élever l'âme jusqu'à lui, il veut élever aussi ce corps mortel, ce vil limon, souillé par tant d'offenses. » (P. 201.)

VI

Suivez, maintenant, les effets de ce prodige dans l'âme qui vient d'en être le théâtre, quelle transformation! quel accroissement de vie! quels abaissements volontaires dans les grandeurs reçues! quel amour dans le sacrifice ardent qui fait couler les larmes et le sang! C'est le détachement de la terre, « si merveilleux que je n'ai pas de terme pour l'expliquer »; c'est le dégoût de la vie, « dont le calice devient incomparablement plus amer »; c'est le désir de Dieu si ardent, si profond, si impétueux que l'âme en ressent une douleur inénarrable, elle se trouve dans un désert, « et elle n'aspire qu'à mourir dans cette solitude »; c'est une connaissance exceptionnelle des souveraines grandeurs de Dieu « qui dépasse toutes nos conceptions »; c'est le cruel besoin, dans cette inexprimable angoisse, d'exhaler sa plainte, car l'âme est « comme le supplicié qui, ayant déjà la corde au cou et se sentant mourir, cherche à reprendre haleine. »

Et, en même temps, c'est le besoin d'agir qui l'enflamme; l'amour ne se plaît ni dans l'oisiveté, ni dans la contemplation stérile, il pousse à l'action, au déploiement courageux de l'activité jusqu'à l'héroïsme du sacrifice sanglant. C'est alors que l'âme, « loin de redouter les dangers des combats, les appelle... elle arbore au sommet de la plus haute tour de la forteresse dont elle a la défense la bannière de Dieu; » elle ne recule pas devant les plus grands sacrifices, « on la voit prétendre à ce qu'il y a de plus héroïque; » elle fuit les actions vulgaires, et se laisse accuser de folie; elle voudrait éclairer

et sauver le monde, et alors « les persécutions tombent sur elle comme les gouttes d'une pluie d'orage. »

C'est par cette psychologie morale, par cette analyse patiente et très attentive du caractère et des vertus de ces grandes âmes que l'on arrive à comprendre la vraie signification des phénomènes merveilleux qui remplissent leur vie. Ici, tout est surnaturel : c'est la grâce qui transforme profondément les âmes, c'est Dieu qui est l'objet de toute leur activité, ce sont des vertus et des actes héroïques qui découlent des communications mystérieuses des prédestinés avec Dieu.

Qui donc oserait comparer ces âmes dont nous admirons l'équilibre, l'énergie mâle et victorieuse, la divine transcendance au-dessus des autres créatures, avec ces malheureuses névropathes qui se traînent dans nos hôpitaux et que l'on donne en spectacle dans nos amphithéâtres? Qui oserait rapprocher l'extase majestueuse des saints qu'une force divine élève ainsi au-dessus de la terre et les contorsions des hystéro-épileptiques, l'écume aux lèvres et les yeux convulsés? Ne voyez-vous pas un outrage dans ce rapprochement qui est la négation de toute science, de toute morale et de toute philosophie?

Que nous importe le sourire des ennemis du surnaturel? Le goujat qui brise une statuette de Michel-Ange répond par un rire béat au cri d'indignation de l'artiste épris d'idéal, qui lui reproche son sacrilège!

Élie MÉRIC.

(*A suivre.*)

HYPNOTISME ET SUGGESTION [1]

I

Des considérations très succinctes précéderont et suivront nos neuf observations d'hystérie chez les enfants guéris, les uns par suggestion simple, émotive ou non, et les autres par suggestion hypnotique.

L'hystérie est une perturbation du dynamisme cérébro-spinal, dans laquelle se rencontrent et trouvent leur place toutes les manifestations troublées des fonctions cérébrales, isolées ou associées : perturbation dont nous ignorons l'essence, le changement matériel qui doit la précéder et en être l'origine.

Il n'y a pas de dénomination en pathologie comprenant autant de manifestations variées et si différentes en apparence : les convulsions cloniques, les contractures, hétérocynésies, amiosthésies, anesthésies, hypéresthésies, paresthésies, phobies, obsessions, idées fixes, monomanies d'Esquirol, amnésie, aboulie, etc.

Ces manifestations, on les observe également à tous les âges de la vie et dans les deux sexes; mais elles sont plus fréquentes dans la jeunesse et le sexe féminin. Chez l'enfant nous n'avons pas observé cette différence dans le sexe.

On assigne certains caractères spéciaux à l'hystérie de l'enfance, caractères dont nous avons constaté l'existence dans la jeunesse. Ce sont des manifestations le plus fréquemment uniques de la sensibilité générale ou sensorielle; du mouvement : paralysie ou contracture; quelquefois associées : contracture douloureuse, et parfois affectives.

L'hystérie des enfants peut simuler des lésions organiques des centres nerveux, dit Mouratow, comme cela s'est produit dans le cas de notre Observation II.

Nous considérons comme le signe le plus éloquent dans le diagnostic de l'hystérie, l'absence de rapport entre les manifestations appréciables et la lésion d'un point quelconque du système nerveux, soit au moment de l'examen du malade, soit pendant le cours de la maladie.

(1) *Annales de Médecine et Chirurgie infantiles.*

L'influence de l'hérédité, quelquefois directe, comme dans l'Observation IV, est cependant plus fréquemment indirecte en ce qui concerne la dégénérescence, le rhumatisme, l'alcoolisme, la faiblesse constitutionnelle.

L'éducation a une influence considérable comme cause prédisposante et occasionnelle.

Nous avons observé dans tous les cas un fond d'anémie, un manque d'équilibre entre la nutrition, ou son milieu, le sang, et le système nerveux.

De même nous avons toujours constaté l'instabilité de l'attention et la fugacité de la pensée, en même temps que la sagacité intellectuelle, ainsi qu'une excitation des réflexes dans quelques cas, abolition des réflexes vésical et rectal (Obs. II), et très fréquemment absence du réflexe pharyngien.

Chez tous les hystériques il y a un fond de faiblesse cérébrale.

« Bien des accidents de l'hystérie sont d'ordre psychologique et sont dus aux pensées mêmes du malade, » disait Charcot. Or, non seulement il avait raison, mais encore nous croyons qu'on pourrait bien dire *presque tous les accidents,* et réserver le mot *presque* pour les phénomènes convulsifs.

Une émotion, dans bien des cas, est le point de départ des phénomènes hystériques, comme nous le verrons dans notre Observation VIII.

Le phénomène hystérique est très fréquemment transitoire; il paraît et disparaît sans cause appréciable. Néanmoins, dans notre Observ. II, il s'est maintenu sans variation aucune, pendant deux ans.

Pour ce qui concerne le traitement de l'hystérie, nous sommes bien forcés de reconnaître, à cause de son peu d'efficacité, la minime confiance qu'inspire le traitement classique. Il est bien pauvre, ce chapitre de la thérapeutique : toniques, hydrothérapie, antispasmodiques et modérateurs réflexes!

Le seul traitement vraiment curatif, c'est la suggestion et l'hypnotisme; les autres ne sont que des adjuvants.

L'action curative de l'hypnotisme et de la suggestion dans les cas que nous avons à esquisser ici, est un fait d'une vérité surprenante. Dans quelques-uns de ces cas, une seule séance a suffi pour obtenir la guérison. Nous nous sommes servi, dans ces cas, de la suggestion avec ou sans hypnotisme.

La suggestion avec hypnotisme est plus énergique que la suggestion seule : c'est pour cela qu'il est nécessaire, dans certains cas, de s'aider en même temps de l'émotion.

Les anesthésies, hypéresthésies, paralysies, contractures, etc., peuvent disparaître, disent les auteurs, à la suite d'une émotion ou d'un rêve.

Lorsque nous n'avons pas obtenu l'hypnose en deux ou trois séances, nous avons eu recours à la suggestion, presque toujours puissamment aidée de l'émotion. Nous avons obtenu ainsi de brillants résultats, sans avoir jamais eu à regretter aucune conséquence fâcheuse, ce qui est contraire à l'opinion de Mouratow, de Moscou, qui rejette tout moyen pouvant faire peur à l'enfant (1).

Les observations de guérison rapide par suggestion à l'état de veille démontrent l'inexactitude de la deuxième conclusion de la thèse de Faure (2), où il est dit : « La psychothérapie à l'état de veille, si elle n'est pas toujours infidèle, ne peut donner de résultats qu'à la longue, et, pendant ce temps, la maladie ne cesse de progresser. »

Quelques auteurs refusent à la suggestion tout pouvoir contre les obsessions qui ne sont pas d'origine hystérique. Réflexion faite, on comprend facilement que même si cela était vrai, ce ne serait qu'une distinction plutôt théorique que pratique, car en effet, dans combien peu de cas on pourra établir cette distinction! Sans compter qu'il sera très difficile de distinguer entre l'obsession et l'idée fixe hystériques, et celles qui ne le sont pas.

On lit dans P. Janet (3) : « Le plus souvent l'aboulie s'accompagne de mouvements automatiques nombreux, de grande suggestibilité, d'idées fixes et d'impulsion. » Cela même a été observé par nous, mais dans les cas où il n'y avait rien de la folie du doute (Observ. IX).

Cette distinction est si difficile à faire parce que, dans les deux cas, il ne s'agit que d'un changement ou trouble dans le dynamisme cérébral. S'il y a lésion, s'il y a cette maladresse fonctionnelle, cet engourdissement de l'écorce cérébrale (régions supérieures d'association, circonvolutions frontales), comme dans l'aboulie, d'après Janet, elle est si légère, si superficielle, si transitoire et si facilement déplacée sous l'influence de la psychothérapie, qu'il serait difficile d'obtenir ces résultats par d'autres moyens n'appartenant pas à cette thérapeutique.

Dans les psychopathies non hystériques, il est clair que la dégénérescence est évidente. Les lésions de l'écorce cérébrale sont plus

(1) *Wratch*, n° 14.
(2) *La thérapeutique des obsessions.* Avril 1898. Paris.
(3) *Névroses et idées fixes*, I, 1898.

nettes, bien qu'on ne les trouve pas toujours à la nécropsie; de là il suit qu'il est plus difficile d'obtenir par les mêmes moyens, et dans un délai même plus long, la guérison... quand on l'obtient.

Plusieurs observations publiées par Faure sur des obsédés considérés comme non hystériques, et guéris par la psychothérapie hypnotique, la seule qu'il admette, démontrent combien cette négation est gratuite. La même opinion est soutenue par P. Janet quand il dit : « Il y a une chose certaine, c'est que les abouliques sont aussi suggestionnables que les hystériques ». En échange, Paulhan signale, — à tort, croyons-nous, — comme caractère distinctif entre l'hystérie et la folie du doute, la suggestibilité dans le premier des cas et son absence dans le deuxième.

Il est donc certain que l'hystérie guérit par la suggestion, et que non seulement on guérit les phénomènes hystériques, mais encore la maladie même qui les a fait naître.

Nous croyons que des guérisons datant de neuf, onze et vingt ans, sans réapparition de phénomènes hystériques, nous permettent cette assertion (Observ. II et V; Observ. I; Observ. III).

De même il est certain que la suggestion hypnotique est plus active que la suggestion simple; la première, suivant Mouratow, serait presque inutile chez les enfants, parce que « leurs attaques d'hystérie cèdent à d'autres moyens psychiques moins dangereux ». Nous trouvons que ce dernier mot est très exagéré, car nous croyons qu'il n'y a aucun danger dans l'application de l'hypnose aux enfants, et que c'est à elle que l'on doit recourir lorsque la suggestion à l'état de veille ne donne pas de résultat.

En ce qui concerne le recours à l'isolement comme moyen général de traitement de l'hystérie conseillé par presque tous les auteurs et neurologistes, nous trouvons que nous ne devons le recommander que lorsque nous serons convaincu de l'inutilité des autres moyens psychothérapiques, ou s'il y a tendance à transformation des manifestations hystériques en phénomènes dégénératifs avec impulsions agressives; autrement nous courons le risque de ne pas être écoutés, au détriment de notre art, car nous n'aurions fait qu'augmenter les angoisses et la douleur de la famille, alors qu'il nous aurait été plus facile d'obtenir la guérison plus ou moins rapidement par l'isolement.

D'autre part l'isolement n'est pas toujours un moyen inoffensif, ni toujours curatif; c'est une arme à deux tranchants qui peut devenir dangereuse dans certains cas. A ce sujet, Faure s'exprime ainsi : « L'isolement ou le transfert de l'hystérique ou de l'obsédé dans une

maison de santé a causé de graves accidents. Chez beaucoup d'entre eux qui ne gênaient pas leur famille et dont l'obsession était intermittente, cette obsession devint continue, ou les malades devinrent fous. »

Entre les deux procédés d'isolement, soit dans un hôtel ou maison préparée *ad hoc* pour recevoir seul le malade, soit la maison de santé, il est clair que si la fortune du malade le permet, nous donnerons la préférence au premier, mais encore une fois seulement comme dernière ressource, car le malade doit éprouver une forte secousse dans son cerveau, son état moral ou son affectivité, en se voyant au milieu de serviteurs inconnus, et l'on ne sait jusqu'à quel point cette secousse peut être dangereuse.

Pourquoi y a-t-il certains cas d'hystérie semblables à ceux que nous avons signalés, dans lesquels nous n'avons pu obtenir ni l'hypnose, ni la suggestion simple? Un jour viendra peut-être où l'on pourra répondre à cette question d'une façon satisfaisante, ainsi que déterminer ou mesurer d'avance le degré de suggestibilité et de susceptibilité hypnotique de chaque individu en particulier.

II

Observation I.

Jeune fille âgée de 17 ans. En 1872, pendant la convalescence d'une fièvre typhoïde, ses idées sont tellement bouleversées, qu'elle est déclarée folle. Les médecins de la famille donnent le conseil de la faire entrer dans un asile d'aliénés.

Tels furent les renseignements qui nous furent donnés, en voyant cette jeune fille pour la première fois, dans une pension de famille à Valladolid, en 1873, lorsque nous faisions nos études dans la Faculté de cette ville.

Fille de parents sains et sans antécédents névropathiques d'aucun genre, elle avait trois frères sains et robustes.

Nous demandons à voir la malade, notre curiosité étant éveillée par l'étrangeté des aberrations intellectuelles et sensitives qu'elle éprouvait, dans le but d'essayer la psychothérapie que l'on appelait alors « l'influence du traitement moral », mais non sans avoir fait prévenir la malade par ses frères de l'arrivée d'un célèbre médecin russe renommé pour faire de véritables miracles.

On nous raconte que, sous l'influence de ses fausses convictions

vésaniques, elle reste couchée dans le coin le plus obscur de la chambre la plus reculée de la maison; pleurant sans cesse parce qu'on ne veut pas la faire enterrer, elle qui se croit morte depuis longtemps. Elle ne mangerait ni ne boirait si on ne lui portait la cuiller et le verre à la bouche. Elle-même accuse des anesthésies transitoires tantôt sur un point, tantôt sur un autre de la peau qu'elle signale comme preuve qu'elle est bien un cadavre.

Dans notre première visite, acceptée avec difficulté par la malade, nous avons constaté, en même temps que de la pâleur et un amaigrissement exagéré, un regard curieux et méfiant, et l'instabilité de la pensée.

Il serait trop long et fastidieux de faire ici la relation de nos diverses entrevues, jusqu'au moment où nous avons pu être assez maître d'elle, des péripéties de la lutte soutenue pour amener dans son esprit affaibli la conviction qu'elle était vivante, et qu'elle pouvait par conséquent guérir, car elle répondait toujours que Dieu seul pouvait ressusciter les morts; impossible de dire la constance et la persévérance qui furent nécessaires pour vaincre cette obsession ou idée fixe qui la dominait malgré elle (car, comme dit Faure, « cette idée est parasite, automatique, discordante et irrésistible »), ainsi que de donner une idée de la persévérance qui fut nécessaire pour éveiller son attention affaiblie comme toutes les autres fonctions de son cerveau, et enfin la patience que nous dûmes employer pour dissiper ses hallucinations.

Une de ces hallucinations, cependant, est si remarquable que nous tenons à la mentionner : un jour, étant déjà en traitement, elle se présente à nous épouvantée, nous montrant son doigt dans lequel, disait-elle, s'était accumulé tout ce qu'elle avait ingéré depuis la veille, et elle s'efforçait de nous faire voir l'énorme augmentation de volume de ses deux dernières phalanges qu'elle croyait ne pouvoir entourer de son autre main.

Nous ne cherchâmes pas même à raisonner la malade pour lui démontrer l'inanité de son jugement; c'eût été inutile, son jugement se concentrait autour de ses idées fixes, de ses obsessions et de ses hallucinations; il était bien plus prudent, pour le but que nous nous proposions, d'accepter ses convictions et de lui suggérer la guérison. En conséquence, nous lui donnâmes notre plus parfait assentiment, et de l'air le plus profondément convaincu, nous lui suggérâmes l'idée de ce que bientôt son mal allait disparaître de son doigt pour retourner à son estomac, et que plus jamais ce fait ne se reproduirait; dans ce but, nous prescrivîmes un médicament quel-

conque et nous fîmes un léger pansement sur la grosseur imaginaire du doigt. En effet, quelques heures après, la malade vint nous montrer son doigt guéri. Cette hallucination ne se reproduisit plus jamais.

Depuis qu'elle est tombée malade, la jeune fille a une amnésie complète du passé.

Je prescrivis ensuite un traitement tonique, mais en lui assurant formellement que ces remèdes étaient destinés à guérir sa maladie, « votre terrible maladie », lui dis-je, « qui vous a conduite à une telle extrémité, qu'on confondrait votre corps avec celui d'une morte ». Au bout de trois mois, nous avons enfin réussi à lui faire croire qu'elle est parfaitement guérie; en sorte que sa volonté acquiert de l'énergie: que les hallucinations disparaissent ainsi que les phobies et les anesthésies; qu'elle se met à table avec la famille, mange, dort et mène la vie de tout le monde, s'habille avec la coquetterie propre à son âge et à son sexe et va à la promenade. La guérison est patente.

Ayant eu à nous absenter de Valladolid peu de temps après, nous n'eûmes de nouvelles de cette jeune fille que huit ans plus tard, au moment où, de passage dans cette ville, et désireux d'avoir de ses nouvelles, nous nous rendîmes auprès de sa famille. La jeune personne était saine et robuste, et nous remercia chaleureusement en disant : « Je sais que j'étais folle et que vous m'avez guérie, je vous dois la vie, et me souviendrai toujours de vous avec reconnaissance. » La famille nous a affirmé que pendant tout ce temps il ne s'était pas reproduit le moindre trouble.

Ce cas remarquable d'hystérie de l'idéation (il n'y eut jamais la moindre convulsion ou contracture) a-t-il été consécutif à l'infection éberthienne, agissant sur l'écorce cérébrale?... a-t-il été dû à un de ces rêves si fréquents pendant le cours de la fièvre typhoïde et que les convalescents prennent pour des réalités?... le rêve, cette idée fixe subconsciente, resta-t-il maître de son âme?

Il est un fait certain que cette hystérie a été guérie par suggestion à l'état de veille, c'est-à-dire sans somnambulisme, dont je n'avais pas connaissance jusqu'alors; que notre volonté s'est imposée à la sienne, dominant peu à peu les troubles de ses cellules grises, annulant les idées fixes, et reconstituant la personnalité presque effacée de ce cerveau, jouet de sa faiblesse et de ses souvenirs incohérents.

Observation II.

Jeune fille de dix-huit ans. On ignore ses antécédents, car elle est enfant trouvée. Bon développement et bonne constitution. Anémie légère. (Élève du pensionnat de la Paz. Enfants trouvés.)

Nous la trouvons dans le service médical de l'établissement, en 1885, époque à laquelle nous sommes chargé de ce service, atteinte d'une paraplégie complète avec paralysie des sphincters.

Croyant à une lésion médullaire, je soumets aux cautérisations les régions lombaire et sacrée, puisque le réflexe vésical et rectal aboli a son siège sur le *conus medullaris*, et je lui donne en même temps à l'intérieur des iodures à doses croissantes, sans aucun résultat. Elle a des ulcères par décubitus.

Elle resta soumise au même traitement pendant deux ans; j'étais très surpris de ne pas voir empirer son état général, et la lésion médullaire supposée ne pas dépasser les cordons antérieurs. Point d'anesthésie ni de troubles trophiques dans les membres paralysés.

Il n'y eut jamais de convulsions, contracture, anesthésie ou hyperesthésie. Le champ visuel n'a pas été mesuré.

Ayant fait part de ma surprise à un de mes confrères de Paris, qui justement visitait l'établissement, et dont le nom m'échappe à regret, il me dit, après avoir examiné le cas : « C'est peut-être une paralysie hystérique.

— Je ne le crois pas, lui répondis-je, car je ne pouvais pas supposer alors qu'une paralysie d'origine hystérique pût persister sans aucune interruption pendant deux ans.

— Voulez-vous que j'essaie l'hypnotisme?

— Avec plaisir, je vous y autorise, » répondis-je avec un sourire d'incrédulité.

Quel ne fut pas notre étonnement, lorsque, bientôt endormie simplement par la suggestion et la pression sur le sommet de la tête, elle répond à notre question qu'elle dort; on lui donne l'ordre de se lever, de faire le tour de la salle, et de retourner se coucher, et elle exécute exactement cet ordre! De retour au lit, et réveillée, on lui ordonne de lever la jambe; elle ne le peut pas : la paralysie s'était reproduite.

Dans une séance de somnambulisme provoqué, nous lui suggérons que quand elle sera réveillée et que nous lui donnerons l'ordre de se lever, elle le fera et que la paralysie ne se reproduira plus jamais. Effectivement, il en fut ainsi, et cette jeune fille

n'a plus souffert depuis du moindre accident; elle va, vient, marche, court, mange et dort comme si elle n'avait jamais subi le moindre trouble dans ses fonctions. Les sphincters, auxquels nous n'avions fait aucune allusion pendant la suggestion, récupérèrent leurs fonctions en même temps que les extrémités.

Observation III.

Jeune fille de vingt ans. Enfant trouvée. Elle est envoyée comme tuberculeuse à l'établissement de la Paz par un couvent d'Estramadure où elle était entrée comme novice. A notre inspection elle présente un amaigrissement très grand, semblable à de l'atrophie musculaire progressive, poussée à l'extrême; pâleur accentuée de la peau et des muqueuses et une dyspnée telle que nous n'en avions jamais vue de pareille; les mouvements respiratoires étaient incomptables: à grand'peine nous arrivons à compter 160 par minute, et cette extraordinaire dypnée était sans interruption, sans intermittence.

On n'a pas pu nous dire si en dormant elle diparaissait.

L'examen des organes thoraciques ne nous révélait rien.

Nous en concluons qu'il s'agit d'une polypnée hystérique, d'un spasme respiratoire, d'un véritable tic hystérique, lesquels sont très variés sous le rapport de leur rythme et de leur fréquence.

Nous pressons sur le sommet de sa tête, et lui ordonnons de s'endormir : à la troisième injonction et en moins de deux minutes, elle s'endort. Nous lui donnons l'ordre de respirer lentement : « Plus lentement... encore plus... » et nous comptons vingt mouvements respiratoires par minute. — « Plus doucement encore », et elle respire seulement dix-huit fois par minute.

Nous cherchons à voir s'il était possible de faire diminuer les mouvements respiratoires normaux; nous lui ordonnons de nouveau de respirer plus lentement, et nous comptons plusieurs fois seize respirations par minute.

Nous ordonnons à la malade de ne plus recommencer à respirer plus fréquemment qu'à l'état normal, de dormir pendant deux heures, et, passé ce temps, de se réveiller, demander ses vêtements et s'habiller.

D'après les renseignements fournis par la Sœur de Charité, elle exécuta avec exactitude tous les ordres donnés, et au moment de notre visite du lendemain, nous la trouvons respirant dix-huit fois par minute et mangeant avec appétit.

Deux mois plus tard, bien nourrie, grasse, fraîche, elle rentre de nouveau au couvent où elle continue à bien se porter; il y a onze ans de cela.

Le docteur Sokolowski, de Kiew, relate (1897) un cas de polypnée chez un enfant de trois ans. Il parvint à compter 118 mouvements respiratoires par minute. Il crut avoir affaire à une lésion de l'écorce cérébrale, consécutive à la scarlatine, ayant comme siège un des centres respiratoires décrits par Christiani, Münch, Bertherew et Ostankow.

Si ce trouble respiratoire était la conséquence d'une lésion, on ne comprendrait pas comment il a pu disparaître si rapidement dans notre cas, c'est-à-dire par hypnose et suggestion.

Observation IV (1).

Fillette de huit ans (Villar de Cañas, Cuença), bien constituée et bien développée, a des antécédents névropathiques paternels : sa grand'mère paternelle est morte folle. Cette fillette a été atteinte, dans son village, d'une plaie contuse sur la jambe; guérie en huit jours de la plaie, mais elle ne peut se tenir debout. Elle souffre d'une fausse paraplégie. Depuis deux mois, elle est incapable de marcher; elle ne peut être qu'assise ou couchée. Dans cet état on la mène à Madrid.

Soumise à notre examen, nous la trouvons bien constituée, développée; anémie légère. Regard inquiet, intelligence vive. Troubles vaso-moteurs fugaces et fréquents au visage.

Rien d'anormal dans la colonne vertébrale, ni dans la moelle, ni dans les extrémités. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de paralysie des sphincters, contrairement à ce qui existait dans le cas de notre Observation II.

Mise debout, soutenue par nous, elle tombe verticalement, dès que nous cessons de la soutenir, en pliant les extrémités (astasie).

En décubitus dorsal nous l'invitons à plier les jambes l'une après l'autre, et elle obéit; elle se maintient parfaitement à genoux.

La cause de cette fausse paralysie, datant de plus de deux mois, était une idée fixe; son mécanisme a dû être le suivant : le coup reçu par la fillette provoqua une douleur plus ou moins vive qui la fit tomber à terre, d'où elle fut relevée en larmes; l'idée de la douleur fit naître celle de l'impossibilité de marcher, qui se maintint chez elle automatique, dominante et maîtresse, comme le sont toujours

(1) Cette observation a été publiée sous le titre de *Cas rare de monomanie chez une petite fille*, dans les *Archives de chir. et de méd. des enfants*, 1885.

les idées fixes. Était-elle de nature hystérique? Nous le croyons ainsi quoique nous n'ayons trouvé aucun stigmate de l'hystérie; la fillette, aujourd'hui femme mariée, n'a eu aucun nouveau phénomène hystérique.

L'image motrice s'effaça de son esprit, ou bien la circonvolution motrice qui gardait cette image s'altéra.

Nous essayons en vain la psychothérapie hypnotique; une émotion avait produit la paralysie; il faut essayer de la guérir en provoquant une émotion.

Pour cela je mis à profit les troubles vaso-moteurs dont cette fillette était atteinte et qui révélaient une grande impressionnabilité.

Feignant de ne pas nous occuper de sa présence, nous disons d'un air moqueur à la famille : « C'est un grand malheur et une honte! A huit ans, il faut apprendre à cette fillette à marcher comme à un baby! Comment! elle a oublié de marcher pendant le temps qu'elle a passé au lit pour guérir sa jambe! Quelle honte!... Recommencer à apprendre à marcher à son âge, et encore le lui apprendre comme à un enfant âgé d'un an!... Ayez patience, Madame ». Et nous sortons de la pièce; puis nous quittons la maison après avoir rassuré la famille.

Peu après, on nous fait savoir qu'aussitôt notre départ de la maison, la fillette éclata en violents sanglots, et s'était écriée, rouge de colère : « On dit que j'ai oublié de marcher... qu'il faut me l'apprendre!... Ce n'est pas vrai!... Pour que ce Monsieur voie que je n'ai pas oublié de marcher!... regardez comme je marche! Vous voyez qu'on n'a pas besoin de me l'apprendre! » Et en même temps elle parcourait la pièce, rapidement et en pleurant, d'une extrémité à l'autre. L'abasie était guérie.

(*A suivre.*)

D[r] G. Alvarez,

Médecin en chef de la maison des enfants trouvés de Madrid.
Membre de l'Académie royale de médecine.

NOTE : Nous reproduirons dans le prochain numéro la *Lettre encyclique de la Sainte Inquisition romaine et universelle à tous les évêques, contre les abus du magnétisme.*

Ce document magistral où les droits de la science sont réservés avec une haute sagesse, nous apprend ce qu'il faut penser du magnétisme et de l'hypnotisme : ces deux mots expriment le même phénomène. Le Saint-Office ne condamne pas le magnétisme, en lui-même, il en condamne les abus.

E. M.

LE DÉMONIAQUE DANS LA VIE DES SAINTS

(Suite et fin)

XI. — Au dix-huitième siècle.

Au dix-huitième siècle, nous retrouvons les mêmes phénomènes diaboliques que nous avons signalés dans les siècles précédents. Pendant que le diable essaie de se faire nier par le philosophisme à la mode et par l'incrédulité régnante, il s'agite avec les mêmes fureurs contre les saints et les élus de Dieu.

J'ai raconté comment il avait essayé de troubler l'agonie de saint Martin, de saint Odilon, du pape Etienne IX. Voici l'assaut épouvantable qu'il livra à saint François de Girolamo, quelques instants avant sa précieuse mort survenue en l'an 1716.

« Le démon, dit le continuateur du P. Giry, fit un dernier effort pour arracher au moment décisif la victoire des mains de celui qui l'avait terrassé si souvent. Dieu le permit pour ajouter à la honte du malin esprit et à la gloire du Bienheureux. Dans la rigueur de la lutte, on vit toute sa personne s'agiter violemment; poussant un cri, il appelait au secours Notre-Seigneur, Notre-Dame et tous les saints; il répondit à ceux qui lui demandaient la cause de cette horrible convulsion : *Je combats, je combats! Au nom de Dieu, priez pour moi que je ne succombe pas!* Puis, comme s'il repoussait son ennemi, il disait : *Non, jamais! Retire-toi! Je n'ai rien à démêler avec toi!* Son visage enfin reprit sa sérénité, et il répéta avec douceur : *C'est bien, c'est bien!* Et aussitôt il se mit à chanter le *Magnificat* et le *Te Deum*, comme pour remercier Dieu de la victoire (1). »

Il ne paraît pas douteux que cette violente agitation du serviteur de Dieu ait été provoquée par une apparition visible de l'esprit infernal; car le saint lui parle comme à une personne présente. Mais voici des faits sur lesquels il n'y a pas d'équivoque possible; car il

(1) Supplément à la *Vie des Saints*, du P. Giry, 4e volume, 22 mai.

s'agit de coups et de mauvais traitements, dont le bruit a été surpris et entendu par des témoins nombreux.

Le continuateur du P. Giry raconte ce qui suit du R. P. Jérôme d'Estienne, mort en Provence l'an 1712 en odeur de sainteté, religieux de l'Ordre des Minimes, que nous avons mentionné plus haut.

« Les démons ont exercé sur son corps la plus cruelle tyrannie. Il passait quelquefois les nuits entières à combattre, par l'oraison et la patience, contre les puissances infernales. Des témoins, qui avaient ouï les coups qu'il avait reçus, lui demandèrent un jour ce qui s'était passé dans sa chambre. « Je crois, répondit-il, que tous les démons de l'enfer sont venus me visiter cette nuit... » — D'autres témoins l'ont entendu s'écrier, dans ces combats nocturnes, en s'adressant aux démons : « Si mon Dieu vous le permet, frappez, déchargez sur moi votre colère, meurtrissez tous mes membres, brisez mes os, répandez mon sang... Oui, si c'est par son ordre, ne m'épargnez pas (1). »

Mêmes sévices, d'après le recueil biographique des vies des saints du *Pèlerin* (2), contre sainte Véronique Giuliani, religieuse capucine. qui mourut l'an 1727. Mais le démon ne se contente pas de la battre, avec une rouerie infernale il essaie de la discréditer dans l'esprit de ses compagnes en prenant sa ressemblance, comme il avait fait pour sainte Marie-Madeleine de Pazzi.

« Le démon, dit sa biographie, s'efforça de la perdre dans l'estime de ses sœurs, et de la faire passer pour une hypocrite. Il prenait sa figure et se faisait voir mangeant à la dérobée et hors des heures prescrites, tantôt au réfectoire, tantôt à la cuisine ou à la dépense. C'était justement l'époque où Véronique avait obtenu de jeûner pendant trois ans. Qu'on juge de l'étonnement des religieuses, témoins de ces infractions à la règle! Un jour, l'une d'elles, croyant apercevoir Véronique qui mangeait en cachette, courut au chœur pour avertir la Supérieure. Quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver aussi la véritable sœur Véronique vaquant à la prière! Ainsi fut découverte la supercherie de Satan. »

Plus violentes encore et non moins insidieuses furent les attaques de l'esprit mauvais dirigées contre la vénérable Claire-Isabelle Fornari, clarisse du couvent de Todi, morte en odeur de sainteté l'an 1744.

« Furieux des nombreuses conversions qu'elle opérait, l'ennemi

(1) Même supplément, 30 mai.
(2) Vies des Saints du *Pèlerin*, n° 605.

de tout bien essaya premièrement de la jeter dans le découragement et le désespoir. Tentations, angoisses intérieures, violences extérieures, tout fut employé par lui pour vaincre cette humble vierge. Cette lutte dura plusieurs années. Les démons accablaient de coups la servante de Dieu et la précipitaient parfois du haut des escaliers du monastère : mais la sainte fille se relevait sans avoir éprouvé aucun mal. D'autres fois, ils lui apparaissaient sous des formes effrayantes ; ou même, se transformant en anges de lumière, ou prenant les traits de ses directeurs, ils cherchaient à lui persuader des doctrines contraires à la foi. L'enfer semblait avoir reçu tout pouvoir de la faire souffrir, excepté celui de la tenter à l'endroit de la chasteté. Toutes ces luttes et ces combats ne servirent qu'à faire éclater davantage la puissance de la grâce divine, et le démon dut se retirer couvert de honte et de confusion. Ne pouvant ébranler sa foi et sa confiance en Dieu, les anges maudits essayèrent de la perdre dans l'esprit de ses supérieurs : l'évêque reçut plus d'une fois des lettres remplies de calomnies à son adresse, et les démons furent obligés d'avouer qu'ils en étaient les auteurs (1). »

Le dix-huitième siècle est rempli par les travaux et la sainteté du célèbre docteur de l'Église, saint Alphonse de Liguori. Nous n'avons pas trouvé dans les abrégés de sa vie qu'il ait eu des apparitions physiques du diable. En revanche, son fameux disciple, d'une si merveilleuse innocence et d'une si extraordinaire sainteté, le bienheureux Gérard Majella, eut beaucoup de luttes à soutenir contre l'esprit mauvais, comme en témoignent les actes de son procès de béatification.

« Outre la messe quotidienne, et la visite au Saint-Sacrement, le bienheureux passait souvent la nuit devant le tabernacle dans la cathédrale de Muro sa ville natale, dont le sacristain qui était son parent lui remettait la clé. Là il prenait de rudes disciplines, et il déplorait l'ingratitude des hommes envers Dieu. Il eut beaucoup à souffrir de la part du démon durant ces veilles nocturnes ; l'esprit du mal se présenta plusieurs fois à lui sous la forme d'un chien, et renversa un des gros anges de bois qui étaient aux coins de l'autel pour écraser notre pieux Gérard. Ces faits, déclare un témoin qui dépose au procès de béatification, m'ont été rapportés soit par les chanoines de Muro, soit par le sacristain de la cathédrale (2). »

On lira avec plaisir le récit d'une aventure des plus pittoresques

(1) Vie des Saints du *Pèlerin*, n° 724.
(2) *Analecta Juris Pontificii*, VII° série, 4° volume, Ire partie, col. 1045.

arrivée au même serviteur de Dieu, et consignée également dans son procès de béatification. Le voici tel qu'il a été recueilli, parmi les dépositions de vingt témoins assermentés, de la bouche d'un membre de la famille Capucci qui, dans la circonstance, donna l'hospitalité au bienheureux.

« Gérard, venant de Melfi à Lacédonia, arriva à dix heures du soir et vint frapper à la porte de notre maison où tout le monde était déjà couché. Le vieux Costantino lui dit : « Comment peux-tu voyager par un temps aussi affreux? Les diables eux-mêmes ne se risqueraient pas dehors. — Et pourtant, répondit Gérard, c'est un diable qui, sans le vouloir, m'a conduit sain et sauf chez toi. » On courut ouvrir la porte, le cheval fut mis à l'écurie, et l'on alluma un grand feu. La journée avait été la plus épouvantablement pluvieuse qu'on eû vu depuis longtemps : la neige et le brouillard avaient empêché tout le monde de voyager; l'Ofanto était sorti de son lit, et formait un infranchissable torrent. Le vieux Costantino ne pouvait s'expliquer que Gérard eût pu se sauver dans l'obscurité de la nuit, et parmi la violence de la tempête, et il le pressait de raconter son voyage; le serviteur de Dieu hésitait. Costantino ayant dit qu'il voulait le savoir par obéissance, Gérard raconta qu'il était parti malgré l'évêque de Melfi et le mauvais temps, parce que son supérieur lui avait dit de ne pas différer davantage; qu'il s'était perdu en route à cause de la neige et du brouillard; qu'à la nuit il s'était trouvé dans des broussailles au bord de l'Ofanto; que là un démon lui était apparu, avec menace de le tuer; mais que, recourant au nom auguste de la Très Sainte Trinité, il lui avait commandé de prendre la bride de son cheval, et de le conduire à Lacédonia par la voie la plus sûre. Et voilà comment il se trouvait sain et sauf dans la maison Capucci (1). »

Plus étrange encore est le fait suivant tiré des actes de béatification d'un contemporain du bienheureux Gérard, le bienheureux Félix de Nicosie, capucin, qui mourut l'an 1787, et que Léon XIII vient de placer sur les autels. Cinq témoins oculaires, tous très dignes de foi, en ont déposé avec serments. La longueur du récit me contraint de l'abréger (2).

Carmelo Faleo était un opulent propriétaire des environs de Nicosie. Une violente épidémie se déclara dans une de ses bergeries située dans la haute montagne. Il demanda un père capucin pour donner

(1) *Analecta Juris Pontificii.* Loco citato, col. 1058.
(2) *Vie du bienheureux Félix de Nicosie*, par le P. Henri de Gréges, capucin.

une bénédiction préservatrice à son bétail. Le père arriva suivi de frère Félix et se rendit sur les lieux. Or, parmi les bergers, on avait reçu récemment un jeune étranger qui se faisait nommer Agostino, qui était d'une force extraordinaire, mais d'allures suspectes en fait de religion. La bénédiction donnée, maître Faleo voulut servir une collation aux deux religieux : frère Félix demanda à ce que les bergers y prissent part; sa requête fut accueillie avec empressement, et bientôt tous se trouvèrent réunis autour des pères, sauf toutefois le mystérieux Agostino. On le chercha de tous côtés, il s'était caché; on le découvrit enfin, mais il refusa de quitter sa cachette. Informé de cette résistance, le bienheureux Félix s'écria : « Eh bien, moi, je vous dis que Dieu va le contraindre à venir et à dire ce qu'il est! » Alors il se passa une scène extraordinaire. Se transportant près d'Agostino, le serviteur de Dieu lui jette l'extrémité de la corde, qui sert de ceinture aux capucins, sur les épaules, et l'y maintenant, lui dit d'un ton solennel : « Au nom de Dieu, suis-moi! » L'autre suit, comme s'il eût été attaché; mais il marchait sur ses pieds et sur ses mains à la façon des bêtes, et il faisait, pour résister à la force spirituelle qui l'entraînait, les mêmes contorsions que fait un animal furieux que l'on a attaché par le cou et qu'on emmène malgré lui. Arrivé au lieu où les bergers étaient réunis, le bienheureux Félix, tenant toujours sa corde sur les épaules d'Agostino, lui crie : « Au nom de Jésus-Christ et de Marie, sa mère, je te commande de dire qui tu es, et pourquoi tu es venu dans cette bergerie. » Les traits du malheureux se contractent d'une façon hideuse; il écume, il rugit comme une bête féroce; et finalement il déclare qu'il est un démon sorti de l'enfer, qu'il est venu dans la bergerie pour faire au troupeau tout le mal possible, et surtout pour perdre les bergers en les détournant de la prière et en les rendant progressivement vicieux. « Au nom de Jésus-Christ, reprit le bienheureux, je t'ordonne, démon maudit, de rentrer en enfer, sans nuire à aucune créature! » Le démon démasqué ne pouvait se soustraire à cette objurgation; mais, comme autrefois les esprits infernaux chassés du corps des hommes demandèrent à Notre-Seigneur permission de passer dans une bande de pourceaux, il demanda qu'il lui fût permis d'entrer, pour en faire sa proie, dans le corps d'un animal quelconque. Sur la sollicitation des assistants, le bienheureux Félix le lui permit. On vit alors comme un éclair, un hurlement prolongé retentit, la forme humaine du prétendu Agostino s'évanouit, et le démon sauta dans les membres d'un petit veau qui se trouvait à l'attache près de la porte; et en un instant, du pauvre animal il ne resta que quelques

ossements calcinés. Ce fait si extraordinaire fut, je le répète, attesté sous la foi du serment, lors des premiers procès de béatification du serviteur de Dieu, par cinq témoins oculaires.

Il y aurait une étude spéciale à faire sur ce phénomène du démon se mêlant sous forme humaine à la vie courante. Qu'il suffise de rappeler ici un trait de la vie de saint Gilduin, chanoine en Bretagne au onzième siècle, consigné dans la *Mystique* de M. l'abbé Ribet : un démon sous forme humaine se met au service d'un batelier pour le perdre temporellement et éternellement, le saint le découvre et le met en fuite comme fit le bienheureux Félix pour le soi-disant Agostino.

XII. — La vénérable Anna-Maria Taïgi. Le saint Homme de Tours.

Notre Saint-Père le pape Léon XIII, qui n'est certes pas un petit esprit, ni un ignorant, ni un crédule, a décrété que tous les prêtres, en terminant la sainte messe, adresseraient du pied de l'autel une prière au glorieux saint Michel archange, pour lui demander qu'il replonge en enfer les esprits de malice qui parcourent le monde pour perdre les âmes. En un mot, l'illustre Pontife tient pour avéré qu'il y a de nos jours un déchaînement insolite de démons. Et ils ont manœuvré avec une habileté si raffinée, qu'ils réussissent à faire nier jusqu'à leur existence, alors qu'ils sont partout, qu'ils bouleversent tout, et qu'ils entraînent dans la perdition un nombre incalculable d'âmes. Telle est la situation présente.

Le diable commence par aveugler ceux dont il poursuit la perte; il n'arrive à ses fins qu'en se cachant; le comble de son astuce est de provoquer la mise en doute, la négation de l'enfer. Mais les hommes de Dieu, les saints lui ôtent son masque; il est contraint de se montrer à leurs yeux dans toute sa laideur abjecte, dans toute la brutalité de sa haine contre l'humanité et surtout contre l'humanité rachetée.

C'est ce que nous avons remarqué dans les siècles précédents, c'est ce que nous allons remarquer au dix-neuvième siècle. Prenons quelques exemples.

Au commencement du siècle vivait à Rome une admirable femme, qu'on peut appeler une nouvelle Françoise Romaine, la vénérable Anna-Maria Taïgi. Ce n'était pas une religieuse d'une vie retirée et contemplative; c'était une bonne mère de famille, vaquant aux soins

du ménage parmi de nombreux enfants. Elle jouissait de la continuelle vision d'un soleil mystérieux, orné de caractéristiques emblèmes, dans lequel elle voyait se produire les événements les plus cachés, se manifester le secret des âmes, et même se peindre l'avenir. Les plus signalés personnages fréquentaient son humble logis; et les cardinaux s'y rencontraient avec des généraux et des diplomates. Elle mourut en odeur de sainteté; son procès de canonisation est ouvert, c'est une merveille d'information : voici quelques extraits relatifs aux luttes de la servante de Dieu avec le diable (1).

Écoutons le cardinal Pédicini, qui la fréquentait beaucoup. — « L'ennemi de tout bien, voyant qu'il ne gagnait rien par les assauts contre la foi, prit bien souvent la forme d'un vénérable religieux, afin d'exhorter Anna-Maria à abandonner son genre de vie... Comment compter les assauts des esprits infernaux qui la tentaient sous les formes les plus séduisantes et par les suggestions les plus humiliantes? Elle leur opposait le bouclier de la patience et de la prière. Les démons, se voyant déçus, se tournaient contre son corps, tantôt en la saisissant au cou, tantôt en l'accablant par des coups douloureux et épouvantables. »

Écoutons son confesseur le P. Philippe Louis de Saint-Nicolas, carme du couvent de la Victoire, qui prêta serment à chaque déposition, et apposa sa signature au bas de toutes les pages des procès-verbaux. — Anna-Maria avait obtenu la conversion d'un jeune débauché. « Elle dut payer cette grâce bien cher. Impossible de décrire la rage des démons pour la perte d'une telle âme. La nuit qui suivit la première entrevue du jeune homme avec la servante de Dieu, les esprits infernaux se rendant visibles, essayèrent de l'étrangler, après l'avoir accablée d'injures; le prêtre qui l'amena, et qui est encore aujourd'hui mon pénitent, passa toute cette nuit dans des frayeurs et dans des bruits diaboliques qu'il pourra seul décrire. » Sa foi fut combattue d'une manière extraordinaire par les démons; ils lui livraient des assauts incessants, surtout aux époques de ses peines intérieures, et en mille autres circonstances que l'astucieux serpent savait choisir. La pauvre femme entendait des voix : « Qui t'a donné à entendre que l'éternité existe?... Tout finit avec le corps... Oh! insensée, considère ce qu'ont pensé, ce que pensent les gens d'esprit! Regarde aussi les prêtres qui débitent ces fables, comme ils vivent! S'ils y croyaient, ils ne seraient pas si fous! Amuse-toi, amuse-

(1) *Analecta Juris Pontificii*, VIIIe série, 4e volume, Ire partie, col. 392, 413, 677, 678.

toi (1)! » Et autres suggestions sur tous les points de la religion, surtout contre le Saint-Sacrement. « Le démon lui apparut sous diverses formes, tantôt comme religieux ou abbé, tantôt comme prélat ou comme un beau jeune homme, en l'excitant à des choses indignes par des actions qui dénotaient l'esprit impur et corrupteur. »

Passons de l'Italie en France.

Le 18 mars 1876 mourait à Tours un vénérable laïque, connu par sa foi ardente et son inépuisable charité, plus connu encore par les innombrables prodiges et guérisons qu'il opérait avec l'huile brûlant devant une image de la Sainte-Face, M. Dupont, communément appelé le *saint Homme de Tours*. Sa vie a été écrite par M. l'abbé Janvier, son confesseur. Il faut lire au tome premier le chapitre dix-neuf, très suggestif, intitulé : *Satan*. C'est l'histoire des combats du saint homme avec l'esprit infernal (2).

La première escarmouche fut un violent cauchemar du genre de celui qui rendit presque fou, au témoignage de saint Bernard, un religieux de Clairvaux. Les assauts commencèrent durant les veilles des adorations nocturnes, dont M. Dupont fut le promoteur et le propagateur infatigable. Sanctifier la nuit en la passant au pied du Saint-Sacrement, c'était en quelque sorte chasser le diable d'un domaine usurpé; car il revendique, comme le propre théâtre de ses exploits infâmes, la nuit, cette conseillère du vice, la nuit qui se prête aux crimes, *nox apta criminibus*, dit le poète. L'esprit infernal ne peut souffrir tranquillement d'être pourchassé sur ce terrain : tandis que M. Dupont reposait sur le lit de camp des adorateurs attendant leur tour de veille, il s'en vit à plusieurs reprises tiré violemment par une main invisible et jeté au milieu de la chambre, ou bien il fut lancé en l'air d'un mouvement giratoire inexplicable. Ces luttes nocturnes se renouvelèrent par la suite, et eurent bien des témoins. Tandis qu'il prenait les eaux à Bourbon l'Archambault, on entendit dans sa chambre un vacarme épouvantable : on crut qu'un voleur avait pénétré chez lui, et qu'une bataille corps à corps s'était engagée. Cela dura deux nuits. Comme on demandait à M. Dupont pourquoi il n'avait pas appelé au secours, il répondit : « Je n'ai pas besoin de secours humains, ils sont inutiles. »

A la différence de ceux qui ne veulent voir le diable nulle part, M. Dupont, avec une pénétration, j'allais dire avec un flair surnatu-

(1) On dirait les déclamations d'un mauvais journal. Identité de source.
(2) *Vie de M. Dupont*, par M. l'abbé Janvier. Tome Ier, ch. XIX, p. 437-438.

rel, le surprenait partout. « Méfiez-vous de lui, recommandait-il à de jeunes personnes, il se fourre partout, dans un jeu de cartes, dans une guitare, dans une boucle de cheveux frisés, dans une cuillerée de soupe, etc. » — « Cette dernière localisation de Satan, ajoute la pieuse dame de qui nous tenons ce propos (c'est l'historien de sa vie qui parle), me semblait très douteuse en ce temps où j'étais jeune : je la comprenais mieux dans l'apparition de ce chien noir qui se présentait à Alphonse Ratisbonne en cette église de Rome, où sa conversion eut lieu, et qui selon M. Dupont n'était autre que Satan en personne. »

Ajoutons que M. Dupont ne se contentait pas de repousser les attaques du diable. Il prenait l'offensive, il le provoquait en quelque sorte, il le stigmatisait avec une virulence de langage qui était à cent lieues de ses habitudes, il le foulait aux pieds avec le dernier mépris. « C'est là, disait-il, la manière de traiter cet esprit orgueilleux. » Oui, mais pour le traiter ainsi, il fallait être M. Dupont.

XIII. — Le vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars.

Le vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, clôturera cette revue de l'ingérence démoniaque dans la vie des saints. Mort le 5 août 1859, il répandit dans toute la France, et même dans toute l'Eglise, un éclat de sainteté très doux et très pénétrant. Qu'elle est attirante cette figure de prêtre, encadrée de longs cheveux blancs, émaciée, extatique, imprégnée de la mansuétude de Jésus-Christ! La sérénité de ce front vous calme, la flamme humide de ce regard vous subjugue, la clémence de ces lèvres vous séduit; ces mains sont faites pour délier les consciences, pour rendre les âmes à la liberté.

La vie de ce saint prêtre a été écrite par un témoin avec une simplicité évangélique, sans aucun apprêt de style, sans aucune prétention de pensée. Elle offre un caractère d'absolue vérité. Détachons-en ce qui concerne les rapports de M. Vianney avec celui qu'il appelait familièrement le *grappin,* avec le démon (1).

Le saint prêtre demeurait seul dans son modeste presbytère. Le démon venait le troubler durant son sommeil, ou plutôt durant ses longues prières nocturnes. Un écho de ces bruits étranges transpira dans le pays, et y causa une légitime émotion. On crut que des maraudeurs en étaient les auteurs. « Des personnes charitables

(1) *Vie du curé d'Ars*, par M. l'abbé A. Monnin.

s'offrirent à faire le guet autour de la maison; quelques jeunes gens armés s'établirent en embuscade au clocher pour surveiller les abords de la cure. Des paroissiens zélés voulurent coucher dans la chambre voisine de celle de M. le curé. Il y en eut parfois qui furent très effrayés, entre autres le charron du village, André Vachère. Une nuit que son tour de faction était venu, il s'installa avec son fusil dans la chambre. Quand vint minuit, un bruit effroyable se fit entendre à côté de lui dans la pièce même; il lui sembla que les meubles volaient en éclats sous une grêle de coups. La pauvre sentinelle de crier au secours, et M. le curé d'accourir. On regarde, on examine, on fouille les coins et les recoins, mais inutilement (1). »

Le bruit de ces événements vint aux oreilles des confrères de M. Vianney. En général, ils se montrèrent sceptiques. « Si M. le curé d'Ars, disaient-ils, vivait comme les autres, s'il prenait sa dose de sommeil et de nourriture, cette effervescence d'imagination se calmerait, son cerveau ne se peuplerait pas de spectres, et toute cette fantasmagorie infernale s'évanouirait. »

Un soir que le saint curé se trouvait dans un presbytère voisin en compagnie de plusieurs confrères avec lesquels il devait passer la nuit, les quolibets ne lui furent pas épargnés, et même le badinage dépassa la mesure. On le traita de visionnaire, de maniaque. « Allons! allons! mon cher curé, lui disait-on, faites comme les autres, nourrissez-vous mieux, c'est le meilleur moyen d'en finir avec toutes ces diableries... Votre cure est un taudis malpropre, les rats y sont chez eux, ils y prennent leurs ébats jour et nuit, et vous croyez que c'est le diable. » Le bon curé ne répondit pas un mot; il se retira dans sa chambre, insensible à tout, sauf à la joie d'avoir été humilié. « Un instant après, dit l'historien de M. Vianney, messieurs les rieurs se souhaitaient une bonne nuit et regagnaient leurs appartements respectifs, avec l'assurance de philosophes qui, s'ils croyaient au démon, n'avaient du moins qu'une foi très médiocre à son intervention dans les affaires du curé d'Ars. »

« Mais voilà qu'à minuit ils sont réveillés en sursaut par un affreux vacarme. La cure est sens dessus dessous; les portes battent, les vitres frissonnent, les murs chancellent, de sinistres craquements font craindre qu'ils ne s'écroulent. En un instant tout le monde est debout. On se souvient que le curé d'Ars a dit : « Vous ne serez pas étonnés, si par hasard vous entendez du bruit cette nuit. » On se précipite vers sa chambre, il reposait tranquillement. « Levez-

(1) *Vie de M. Vianney*. Tome I, liv. III, chap. II, p. 389.

vous, lui crie-t-on, la cure va tomber. — Oh ! je sais ce que c'est, répond-il en souriant; il faut aller vous coucher, il n'y a rien à craindre. » On se rassure et le bruit cesse. A une heure de là, quand tout est redevenu silencieux, un léger coup de sonnette retentit. L'abbé Vianney se lève, et trouve à la porte un homme qui avait fait plusieurs lieues pour venir se confesser à lui Il se rend aussitôt à l'église, et y reste jusqu'à la messe occupé à entendre un grand nombre de confessions. »

Les confrères cessèrent de plaisanter M. Vianney. Un missionnaire qui assistait au tintamarre diabolique, M. Chevalier, de pieuse mémoire, disait en racontant l'aventure : « J'ai promis au bon Dieu de ne plus me moquer de ces histoires d'apparitions et de bruits nocturnes; quant à M. le curé d'Ars, je le tiens pour un saint (1). »

L'épisode suivant de ces luttes avec Satan est des plus caractéristiques.

« Une des fantaisies les plus bizarres du démon, celle qui trahit le mieux ses ignobles instincts, est l'histoire du tableau contre lequel il s'est acharné si longtemps. M. le curé avait sur son palier, à la place même où l'on voit encore aujourd'hui une image grossière de la Sainte Vierge, une toile qu'il aimait beaucoup, bien que ce fût une œuvre très médiocre. La vue de cette peinture parlait à son âme et l'attendrissait en lui rappelant le plus doux, le plus chaste et le plus divin de nos mystères : c'était une Annonciation.

« Voyant que M. le curé honorait cette sainte image d'un culte particulier, que faisait ce méchant *grappin?* Tous les jours il la couvrait outrageusement de boue et d'ordure. On avait beau la laver, on la retrouvait, le lendemain, plus noire et plus contaminée que la veille. Ces lâches insultes se renouvelèrent jusqu'à ce que M. Vianney, renonçant aux consolations qu'elle lui donnait, prit le parti de la faire enlever. Beaucoup ont été témoins de ces odieuses profanations, ou du moins en ont pu observer les traces sensibles. M. l'abbé Renard, un ami de M. Vianney, dit avoir vu ce tableau indignement maculé : la figure de la Sainte Vierge n'était plus reconnaissable.

« Ce fait doit être mis au rang de ceux dont il est le moins permis de douter. Nous avons entendu M. le curé y faire publiquement allusion, et, parmi ses auditeurs assidus, il n'en est point qui n'en sache les détails par cœur (2). »

Relatons encore un témoignage très authentique et très saisissant.

(1) *Vie de M. Vianney.* Tome I, liv. III, chap. II. p. 397-401.
(2) *Id. ibid.*, p. 406-407.

« En 1829, au plus fort de cette lutte, un jeune prêtre du diocèse de Lyon, le fils de la bonne veuve d'Ecully avec laquelle nous avons fait connaissance, dès les premières pages de ce livre, et qui rendit de si touchants services à M. le curé, l'abbé Bibot, vint à Ars faire une retraite auprès de l'homme de Dieu. M. Vianney, qui avait encouragé et guidé ses premiers pas dans la carrière sacerdotale, le reçut avec une extrême bonté, et voulut qu'il logeât chez lui.

« Je connaissais particulièrement ce prêtre, dit M. l'abbé Renard, et la Providence me favorisa en faisant coïncider avec le sien un voyage que je fis dans ma paroisse natale.

« Dès notre première entrevue, la conversation tomba sur les choses extraordinaires qui se passaient à Ars, et dont la rumeur remplissait le pays : « Vous couchez à la cure, lui dis-je, eh bien! vous allez me donner des nouvelles du diable. Est-il vrai qu'il y fait du bruit? l'avez-vous entendu? — Oui, me répondit-il, je l'entends toutes les nuits. Il a une voix aigre et sauvage qui imite le cri d'une bête fauve. Il s'attache aux rideaux de M. le curé et les agite avec violence. Il l'appelle par son nom; j'ai saisi très distinctement ces paroles : Vianney! Vianney! que fais-tu là? Va-t'en! va-t'en! — Ces bruits et ces cris ont dû vous effrayer? — Pas précisément. Je ne suis pas peureux, et d'ailleurs, la présence de M. Vianney me rassure. Je me recommande à mon ange gardien, et je viens à bout de m'endormir. Mais je plains sincèrement le pauvre curé; je ne voudrais pas demeurer toujours avec lui. Comme je ne suis ici qu'en passant, je m'en tirerai tant bien que mal, à la garde de Dieu! — Avez-vous questionné M. le curé là-dessus? — Non, la pensée m'en est venue plusieurs fois, mais la crainte de lui faire de la peine m'a fermé la bouche. Pauvre curé! pauvre saint homme! Comment peut-il vivre au milieu de ce tapage (1)? »

Après de semblables attestations, il n'est pas permis de douter que le diable ne soit intervenu physiquement, par des effets sensibles, un nombre incalculable de fois, dans le presbytère d'Ars. Mais le saint curé a-t-il vu son infernal ennemi? Sa discrétion était extrême, il n'a certainement pas dit tout ce qu'il a vu. A la question posée, l'auteur de sa vie répond par les deux faits suivants.

« M. Vianney vit un jour, à trois heures du matin, un gros chien noir, les yeux flamboyants, le poil hérissé, grattant la terre du cimetière à l'endroit où avait été déposé, quelques semaines auparavant, le corps d'un homme mort sans confession. La vue de ce chien

(1) *Vie de M. Vianney*, p. 415-416.

l'effraya beaucoup; il ne douta pas que ce ne fut le diable, et courut se réfugier dans son confessionnal. — On lit, dans la légende de saint Stanislas Kostka, que, pendant une maladie qui lui vint à la suite de ses mortifications, l'angélique jeune homme vit aussi le démon sous la forme d'un horrible chien prêt à s'élancer sur lui. L'affreuse vision se renouvela trois fois, trois fois il la mit en fuite avec le signe de la croix.

« M. Vianney a encore raconté que le diable lui était aussi apparu, sous la forme de chauves-souris qui remplissaient sa chambre et voltigeaient autour de son lit; les murailles en étaient toutes noires. »

Je pourrais relever bien d'autres faits, car les infestations diaboliques auxquelles le saint curé fut en butte sont très variées. Ceux qu'on vient de lire suffisent amplement à ma preuve. Ils sont d'une authenticité hors de conteste; ils ont été, on peut le dire, publics; de plus ils emportent une réfutation des plus originales de toutes les objections qui ont cours contre la réalité des manifestations diaboliques. Les chers confrères du saint curé ont été guéris de leur incrédulité d'une façon trop piquante, pour que la leçon qu'ils ont reçue ne profite pas à d'autres qu'à eux.

XIV. — Conclusion.

La conclusion de cette étude n'est pas difficile à tirer.

J'ai mis en avant des faits en grand nombre qui dénotent incontestablement une action physique, extérieure, du diable; et les faits que j'ai laissés de côté sont en bien plus grand nombre encore. Ces faits ont eu des témoins sérieux, et quelques-uns ont été en quelque sorte publics. Ils se trouvent consignés dans des écrits qui portent le nom de docteurs de l'Église comme saint Athanase, saint Grégoire le Grand, saint Pierre Damien, ou tout au moins qui proviennent d'auteurs graves et bien placés pour être exactement renseignés; ils sont parfois extraits des dépositions assermentées qui figurent dans les procès de canonisation, et l'on sait avec quelles précautions infinies l'Église dirige les informations de cette nature. Il me paraît donc que ces faits ne peuvent être niés, au moins dans leur ensemble, sans déroger aux lois de la certitude historique.

Pour arriver à formuler une semblable négation, il faudrait non seulement recourir à la théorie de l'hallucination collective dont il n'est pas permis d'abuser, mais encore étendre cette hypothèse gra-

tuite d'hallucination à des témoins très divers, ayant vécu à des âges très différents et dans des milieux très disparates. Cette épidémie d'hallucination sans cause, se répétant à tout moment dans la vie des saints, et se communiquant à tout leur entourage, serait elle-même un phénomène plus étonnant que tous ceux dont j'ai donné le récit.

C'est un préjugé très dangereux et très faux de croire que les saints avaient la tête faible, le cerveau mal équilibré. Ils jouissaient au contraire, leurs vies en témoignent, d'un grand bon sens pratique et montraient en toute occasion une rare possession d'eux-mêmes. Prenez le premier traité spirituel venu d'un bon auteur : vous verrez quelle différence il met entre l'état d'un novice qui s'exalte facilement, et l'état d'un homme de vertu consommée qui se défie des apparitions et des visions, et qui n'y ajoute foi qu'à son corps défendant. Etant donnée cette maturité d'esprit, cette expérience des choses surnaturelles, quand un saint Benoît, une sainte Thérèse nous disent : *j'ai vu le diable de mes yeux,* on peut les croire sur parole, sans même recourir à d'autres témoignages que le leur.

Je crois avoir répondu par avance aux principales difficultés qui auraient pu inquiéter l'esprit du lecteur : Pourquoi le démon se montre-t-il de préférence aux saints? Pourquoi à tel saint? Pourquoi d'une manière si monstrueuse et si étrange?

Qu'on me permette d'ajouter un mot. On s'explique facilement qu'il y ait du monstrueux, de l'invraisemblable, de l'incohérent même, dans les phénomènes diaboliques. Mais comment se fait-il que le diable, qui a tant d'esprit, se montre parfois si ridicule et si bête? Car enfin il était d'une sottise achevée, quand il contrefaisait grossièrement une sainte Marie Madeleine de Pazzi, une sainte Véronique Giuliani ; il pouvait bien se douter que sa ruse misérable serait éventée au premier jour. Cela démontre à mon sens, et mieux que tout autre chose, jusqu'où va la malice de l'esprit infernal. Dieu ne lui laisse pas toute liberté, il resserre son action dans un cercle très restreint, il force le vieux serpent à ramper et à manger la terre. Or, cette malice est telle que, ne pouvant éclater autrement que par des actes grotesques, incapable de se contenir, elle éclate ainsi. Et puis, même réduite à traduire sa haine par des grimaces bêtes, le diable se propose un but ; il affirme son action ; il cherche à troubler les saints. Père du mensonge, il sait que le plus stupide mensonge trouve toujours quelque créance. Ne ferait-il commettre qu'un jugement téméraire en singeant un saint ou une sainte, il se tiendrait pour satisfait. Dans sa guerre continuelle et intensive contre

Dieu et les hommes, tous les moyens lui sont bons et rien ne lui paraît négligeable.

En somme, dans mon étude, le diable apparaît ce qu'il est : méchant d'une méchanceté irréductible, abominable et abject.

Chose étrange ! les spirites lui reconnaissent les mêmes caractères. Il y a quelques années, l'excellente revue romaine, la *Civilta catholica*, publiait des articles très documentés sur le spiritisme, avec de nombreux extraits des livres d'Allan-Kardec et de divers auteurs ou journaux spirites (1). Or, Allan-Kardec et ces auteurs déclarent qu'il y a des esprits menteurs, bouffons, méchants, obscènes, et qu'ils sont nombreux, plus nombreux même que les bons esprits ; ils relatent des traits d'abjecte méchanceté de leur part. Il leur est arrivé d'injurier, de harceler, de souffleter de pauvres malheureux fourvoyés dans les réunions spirites. Ils s'acharnent de préférence sur ceux qui offrent le moins de résistance. Ils sont aussi lâches que cruels. Bref, c'est la reproduction, avec des variantes tenant au milieu, de ce que nous lisons dans la vie des saints.

La vérité de nos dires se trouve ainsi contresignée par les déclarations des pontifes du spiritisme.

Seulement cet être invisible, trompeur et malicieux, dont ils constatent l'existence et dépeignent les agissements, les spirites l'appellent : *un esprit*. Et nous, chrétiens, nous le stigmatisons de son vrai nom : *le diable*.

D. Bernard Maréchaux,
Bénédictin de la congrégation olivétaine.

(1) *Civilta catholica* : Quaderni 1025-1032.

SUGGESTION DANS LE DÉLIRE

La *suggestion*, qui acquiert dans l'hypnose une si étrange puissance, n'est pas particulière à cet état, et il y a longtemps que les expérimentateurs la pratiquent avec succès *à l'état vigil* et en tirent chez les sujets nerveux de merveilleux effets. Bien plus, il n'est personne qui échappe réellement aux suggestions, car elles sont de tous les instants et participent nécessairement à notre vie quotidienne. Comme le disait récemment ici même notre savant confrère et ami le Dr Le Mesnant des Chesnais dans un article remarqué, « des suggestions nous enveloppent *à l'état de veille* de toutes natures et de tous côtés, et sans cesse elles modifient notre manière de voir, de juger. » Tous ces faits tendent à démontrer que la suggestion, avec ses degrés variés, ne sort pas du domaine des causes naturelles, qu'elle est exactement d'ordre psycho-sensible, de nature cérébrale, et qu'elle est d'autant plus facile, d'autant plus puissante que la volonté est plus faible et le système nerveux plus excitable.

Dans ces conditions, il est permis de supposer que les malades, et particulièrement les *cérébraux*, sont plus *suggestionnables* que d'autres, et que leur volonté instable ne gouverne plus régulièrement un système nerveux épuisé ou désorganisé : c'est ce que la pratique médicale reconnaît et confirme de tous points. On nous permettra de citer à l'appui un cas aussi curieux que caractéristique que nous venons d'observer.

Le 7 février 1899, nous étions au chevet d'un vieux client, le sieur C***, atteint de pleuro-pneumonie droite avec fièvre intense, agitation et délire intermittent. A peine arrivé, nous sommes surpris de l'air et de l'attitude du malade. Il est morose, nous tourne presque le dos et ne répond pas à nos questions. Nous lui demandons : « Vous ne me reconnaissez pas? Dites-moi mon nom? » Il refuse d'un ton narquois. Enfin il se retourne indigné et éclate en récriminations et en reproches violents. Il a bien entendu parler du Dr B*** nouvellement arrivé dans la ville, mais ne le connaît pas, ne veut pas le connaître; il ne comprend pas que la famille l'ait fait appeler, elle qui depuis quinze ans n'a jamais eu recours qu'au Dr Surbled. Il a toujours été

satisfait de ses soins, et il entend lui garder sa confiance. Il n'en veut pas d'autre, et il prie le Dr B*** de se retirer.

La confusion est complète, impossible à dissiper. Le malade me prend évidemment pour le Dr B***. Je tente cependant une dernière épreuve. Je dis à C*** de me montrer sa langue. Il serre les dents, puis me répond avec résolution qu'il ne me montrera pas sa langue. C'est une obstination qui s'accuse et contre laquelle il ne faut pas lutter.

Je m'éloigne du lit et je me retire dans un coin de la pièce. La fille du malade s'approche alors et lui demande doucement s'il veut boire. Il répond affirmativement, et elle lui donne une tasse d'eau vineuse, puis, profitant de cette utile diversion, elle lui fait successivement entendre que le Dr B*** est parti, qu'on a fait demander le Dr Surbled, qu'il monte l'escalier, qu'il est là. Elle m'invite de la main à m'approcher, et aussitôt le malade transformé me reconnaît, me fait bon accueil, se laisse examiner, tire la langue, répond à toutes mes questions.

Ce qui avait métamorphosé notre homme, c'était la *suggestion* habilement ménagée par sa fille. Il aurait été curieux de voir si, à la faveur de nouvelles suggestions, C*** eût été susceptible de retomber dans sa première erreur ou de faire d'autres confusions; mais, on le comprend, ce n'était pas l'heure des expériences. *Non erat hic locus.* Au lit des malades, le savant cède le pas au praticien, et c'est la noble prérogative de notre profession de toujours subordonner notre action à l'intérêt des patients. Si nous n'avons pas la prétention de les guérir tous, nous visons du moins à les soulager. Nul médecin digne de ce nom ne songe à substituer l'expérimentation à la thérapeutique. *Primum non nocere,* telle est la première et nécessaire devise de notre art.

Dr Surbled.



LA SORCELLERIE DANS LE TARN

Les armassiés (1).

La magie, selon Jamblique, ne serait qu'une fascination de l'esprit, fascination qui n'a rien de réel et qui n'existe que dans l'imagination de ceux qui s'y appliquent. Cette définition peut-elle convenir aux actes de certains sorciers connus dans la région tarnaise sous le nom d'*armassiés* ou *armaïres?*

Nous laisserons au lecteur le soin de tirer telle conclusion qui lui paraîtra ressortir de notre étude. Nous limitons notre tâche à l'exposé des faits et non à leur discussion. C'est la règle que nous nous sommes tracée pour nos travaux sur la sorcellerie et la magie; et si parfois une critique s'ajoute au récit d'un fait, c'est simplement pour établir qu'avant d'être accepté ce fait a été examiné dans un véritable esprit scientifique. Ceci dit, et avant d'entrer dans l'exposé des phénomènes que nous avons soigneusement contrôlés, il y a lieu de faire connaître au lecteur les croyances superstitieuses qui se rattachent à la question que nous allons traiter. Cela nous permettra de délimiter le champ d'action des *armassiés* et de montrer, dès les débuts, combien sont simples les opérations de cette catégorie de *débiniaïrés* (2).

I

Lorsque dans une maison se produisent des phénomènes de hantise ou d'obsession; qu'un membre de la famille est malade et que la maladie persiste malgré les soins du médecin; que des bestiaux périssent; que les récoltes ne réussissent pas; enfin et en un mot, lorsque le malheur sévit et frappe sans pitié, déconcertant par les coups les plus divers et les plus imprévus la faible raison humaine,

(1) *Armassié* vient de *arma* qui dans la langue romane ou langue d'oc signifie âme.

(2) *Débiniaïré*, mot patois. Il est improprement traduit en français par le mot *devin*. Le devin prédit l'avenir, ce que ne fait pas le *débiniaïré*. Dans notre région la qualification de *débiniaïré* s'applique indistinctement à toutes les personnes qui guérissent par des moyens mystérieux, enlèvent les *sorts*, etc.

alors dans l'esprit du paysan victime de ces maux naît la conviction qu'ils viennent d'une source mystérieuse : ils sont ou causés par un *sort* ou bien par des *âmes en peine*. Dans le premier cas le paysan s'adressera au sorcier qui *lève* les *sorts*, dans le second il aura recours à l'intervention de l'*armassié*.

La différence entre un sorcier *guérisseur* des *sorts* et un *armassié* est très grande. Le sorcier opère en employant dans l'exercice de son art des conjurations et des procédés magiques. L'*armassié* se met simplement en communication avec les âmes des morts, et il fait connaître aux personnes qui sont venues le consulter les volontés ou les besoins de leurs parents défunts ; et ce n'est qu'après que la famille aura accompli ce que demandent les *âmes en peine* que cesseront les phénomènes qui l'effrayent ou les malheurs qui la frappent.

Les personnes atteintes doivent donc se rendre compte des causes du mal afin de s'adresser au devin capable de le faire disparaître. Par suite de la diversité des cas et de la multiplicité des phénomènes il n'est pas toujours facile de faire cette distinction. Aussi, est-ce guidé par son inspiration, ou en suivant les conseils de gens ayant éprouvé des maux tant soit peu semblables, que le paysan s'adressera à tel ou tel *débiniaïré*, et c'est le devin qui se rendra compte de l'origine du mal et verra par conséquent s'il peut y porter remède. Il indiquera quelquefois, afin de prouver que cette origine lui est connue, certains *signes* dont le client constatera l'existence de retour dans sa demeure. Mais il peut se faire également que le paysan ne soit allé consulter ce devin que parce qu'il a déjà vu ces *signes*. Quelques-uns de ces *signes* apparaissent dans les cas de maladie. L'on trouve dans les couettes et les paillasses des lits des malades des objets plus ou moins hétérogènes. La lettre suivante, que nous avons reçue d'un honorable correspondant, fixe bien certaines croyances qni ont cours au sujet de ces phénomènes :

Plusieurs personnes ont trouvé et trouvent encore des objets dans les couettes. Ce sont des morceaux de bois, des plumes attachées avec du fil, des pattes et des becs d'oiseaux, du charbon, des clous, etc., etc. Ceux qui trouvent tout cela sont, en général, atteints de maladies. On a remarqué qu'il n'y avait plus rien après la guérison ou le décès. Je dois ajouter que les couettes sont vidées tous les quinze jours, la plume triée avec soin ; l'on ne peut donc pas alléguer que ces objets soient introduits en même temps que les plumes.

Les paysans croient ,que ce sont des signes de maléfices ou des demandes de prières de la part des morts. Aussi s'empressent-ils

d'aller consulter des devins qui leur recommandent de faire dire des messes, des neuvaines, de réciter les sept psaumes de la pénitence. Car, disent-ils, les âmes du purgatoire les tracassent. — Ou bien ils leur ordonnent certains actes pour faire disparaître le *sort* qui leur a été jeté.

Quelquefois tout cesse quand on a prié et fait prier pour les morts. Les gens disent que le charbon que l'on trouve est de mauvais augure pour le malade; que les pointes font penser au ferrement du cercueil, etc., etc.

Voici une autre lettre où nous allons trouver la précision d'un fait personnellement constaté par la personne qui nous le fait connaître :

Vers la fin du mois de novembre 189... je fus appelé auprès d'un malade atteint, d'après le médecin qui le soignait, d'une tumeur cancéreuse aux reins. Il se croyait ensorcelé. On me fit voir ce qu'on avait trouvé dans la couette. Il y avait des morceaux de bois, des couronnes en plumes, de prétendues peaux de lapin. J'expliquai aux parents qu'on pouvait avoir mis le bois dans la couette en y mettant la plume, que les couronnes s'étaient faites d'elles-même en remuant la couette, et je leur montrai que les prétendues peaux de lapin étaient simplement des morceaux de toile sur lesquels s'était collé du duvet à force de secouer la plume dans tous les sens. Ces explications les consolèrent un peu. Avant de les quitter je leur recommandai de sortir toute la plume, de la poser sur un drap de lit propre et de la remettre dans la couette après l'avoir bien triée. Je leur promis de revenir quelques jours après pour me rendre compte avec eux de son état, ce que je fis dans la semaine qui suivit. Nous y trouvâmes du bois, des plumes attachées avec du fil en forme de bouquet, du sable, du maïs, de petits morceaux de charbon, des dents de mouton, des ailes de perdreau. — Une troisième fois on y trouva les mêmes choses, et de plus des pointes tontes neuves. On avait le soin chaque fois de brûler ces objets.

Le malade qui n'allait à la messe que le jour de Pâques, de la Toussaint et de Noël, qui jurait à chaque parole (par habitude), — brave homme au fond, — se confessa et reçut les derniers sacrements en pleine connaissance. Huit jours après il mourut. Il y a maintenant un an environ. Depuis sa mort l'on n'a plus rien trouvé d'anormal dans la couette.

Les parents de ce pauvre homme firent beaucoup de sacrifices et de démarches pour sa guérison. Ils épuisèrent tous les moyens scientifiques, superstitieux et religieux...

Nous avons déjà dit quelques mots du rôle bien simple que joue

l'*armassié*. Nous allons compléter ce qu'il en reste à dire. Étant en communication avec les âmes des morts il transmet leurs désirs ou leurs volontés aux vivants qu'elles *tracassent*. L'*armassié* — homme ou femme — que l'on vient consulter a été instruit à l'avance de cette visite par l'*âme en peine*. Si l'on a hésité à aller le trouver, il en fait le reproche aux consultants. Il indique ensuite quel est le mort qui a besoin de *secours* et pour quel motif. Les secours consistent à dire des prières, à donner le pain bénit, et dans la célébration de messes pour le repos de l'âme du défunt. Quelquefois aussi il y a lieu de réparer des dommages et l'*armassié* en fait connaître la nature. Enfin, si les maux pour lesquels on consulte l'*armassié* ne sont pas causés par une *âme*, il le dit à ses clients qui s'en vont chercher un remède ailleurs.

La plupart des *armassiés* de la région tarnaise sont d'une intelligence très souvent au-dessous de la moyenne. Ils font partie de cette classe de petits agriculteurs, rudes à la besogne, qui parviennent à force d'économies à se constituer un petit bien. Leur moralité est généralement bonne. Ils ne demandent qu'une faible rémunération, de un à trois francs, que la générosité du client peut d'ailleurs augmenter.

Le *pouvoir* des *armassiés* ne se conserve pas dans la même famille. Il ne se transmet pas non plus par tradition directe. A la mort d'un *armassié* un autre le remplace sans qu'il ait exercé cet art auparavant. Il peut se faire aussi que quelques personnes s'établissent *armassiés* à cause des profits qu'elles espèrent en tirer, le métier est facile et la crédulité humaine sans bornes. A côté, et comme une excroissance vénéneuse, est née une catégorie d'industriels, gens moins que recommandables qui, utilisant les procédés des *armassiés*, et exploitant les croyances qui s'y rattachent, se livrent, au détriment de cultivateurs trop confiants, à des escroqueries qui sont du domaine des tribunaux. Mais cela sort du cadre de notre étude et nous ne nous en occuperons pas davantage. Nous croyons que le rôle de l'*armassié* dans nos campagnes est en somme moralisateur. Débarrassé de sa cangue mystérieuse et de son occulte magie, l'on trouve à la base cette croyance de la répercussion des fautes des défunts sur les vivants; et l'obligation de la prière ainsi que la réparation du préjudice causé, pour obtenir en même temps que le soulagement des peines des morts dans l'autre monde, la guérison des maux de leur famille dans celui-ci.

(*A suivre.*) Dr J. GALLUS.

UNE EXPLICATION NÉCESSAIRE

Certaines idées que j'ai émises ici-même — des considérations sur l'unité de matière et, par voie de déduction, sur les mystères de la résurrection des corps et de l'eucharistie — ont, à ce qu'il paraît, froissé la susceptibilité en matière de foi d'un lecteur. A un pareil sentiment j'estime qu'il est dû de tels égards que je n'hésite pas à biffer un terme dont je me suis servi, le mot d'*éclaircissement du mystère eucharistique*, comme non adéquat à ma pensée réelle, et, je le reconnais, comme prêtant à la critique.

Non, le concept, d'ailleurs hypothétique, de *l'absolu*, de la matière élémentaire unique ne peut fournir, à proprement parler, aucun éclaircissement de ce qui est mystère dans le plus mystérieux de tous les sacrements. Il ne le peut, je le répète, il ne le pourrait pas plus quand même l'hypothèse aurait tourné en certitude, — cela, je le démontrerai plus loin, — mais d'ores et déjà, j'espère avoir été formel, et mon contradicteur, M. Alfred Van Mons, doit être satisfait. Reste à lui observer qu'un défaut d'expression ne motivait peut-être pas son blâme un peu sévère, que mon orthodoxie en somme ressortait du contexte. Il s'est mépris, je tiens à le lui dire et à le détromper. En vérité, je ne suis qu'un aveugle croyant, à genoux devant le mystère.

Aussi bien, je n'avais dessein que de faire contempler celui-ci d'un point de vue particulier, différent, il est vrai, de celui où l'on se place d'ordinaire. Était-ce, de ma part, une liberté trop grande, ou une trop grande curiosité? Pour en juger, il faut en revenir à mon point de départ, c'est-à-dire à la conception de l'unité de matière qui n'est réprouvée, que je sache, d'aucun théologien; et il faut, partant de là, voir les conséquences qui découlent, nécessaires, de cette théorie. Tout de suite l'on va à cette application qu'entre le corps du Christ et le pain destiné à la consécration, il y a, matériellement parlant, identité de substance. C'est cela même qui déplaît? Eh oui! je le sais bien. On craint apparemment que la supposition ne soit pour rabaisser ici l'opération divine, en la mettant, en quelque mesure, à la portée de l'esprit humain. Mais ne voit-on pas,

dans l'hypothèse, que le secret changement du pain au corps du Christ et du vin en son sang reste un mystère aussi profond, aussi impénétrable, le même, pour tout dire, que dans la conception des éléments transsubstanciés? Prenez en effet que, dans tous les corps réputés simples par la chimie, on ne voit plus que des modalités, ou des états allotropiques d'une seule et même substance, il restera toujours, d'abord qu'on ne sait rien du mécanisme mystérieux de ces modifications, ensuite que, dans l'eucharistie où une chimie divine opère, la mutation a lieu, sans changement d'apparence, d'un peu de matière inerte, inanimée, à la réalité du corps vivant d'un Dieu.

Conclusion : *l'absolu*, s'il existe, ne diminue en rien ici le mystère, la merveille. Encore moins les explique-t-il. Il est seulement un trait d'union possible entre la raison et la foi. Je pense qu'il n'y a là de fâcherie pour personne.

Moulins, 29 mars 1899.

F. DE LOUBENS.

PERLES OCCULTISTES

La boule démonstrative.

Nous lisons dans la *Revue spirite* du mois d'août dernier le récit suivant :

« Lorsque M. von Gaj s'occupa de spiritisme, il fit des efforts pour convaincre ses amis, tous positivistes décidés. Un jour, étant à la promenade, entre dix et onze heures du soir, avec l'un de ses amis, M. Etienne Lukicz, célèbre auteur croate, la conversation tomba sur le spiritisme. M. Lukicz, enfant de son siècle, était positiviste et par conséquent ennemi du spiritisme, il n'ajoutait aucune foi aux démonstrations de M. von Gaj. Tout à coup les deux promeneurs virent se mouvoir une « boule blanche lumineuse », d'un diamètre de vingt-cinq centimètres, qui vint se poser près du pied droit de M. Etienne Lukicz; celui-ci chercha à l'écarter avec sa canne qui traversait la boule sans difficulté; au bout de quatre ou cinq secondes, elle disparut.

N'étant pas certain que M. Lukicz eût vu la même chose que lui, M. von Gaj lui demanda tout à coup : « Qu'avez-vous donc voulu écarter avec votre canne ?... Avez-vous vu quelque chose? — Certes, répondit-il, jai vu une grosse boule blanche lumineuse qui est venue, en planant, se poser près de mon pied droit; ma canne, au moyen de laquelle je cherchais à l'écarter, l'a traversée. A ce moment-là ,la peur me saisit; mais au bout d'un instant, la boule s'éteignit, comme vous avez dû le remarquer; en cherchant par terre, avec ma canne, je découvris dans l'herbe un ver luisant. »

« Or donc, tous les deux avaient constaté le phénomène de la même manière. M. von Gaj pensa que les esprits l'avaient produit pour l'aider dans sa démonstration (p. 486). »

Vraiment les esprits ont de singuliers procédés de démonstration! Que prouvait cette boule? Que M. von Gaj avait raison! Nous ne voyons pas le lien logique. D'autres auraient vu dans ce phénomène une chute d'un ver luisant accompagnée peut-être d'une illusion d'optique.

Spirites sans le savoir.

Dans son étude sur les sourciers, notre savant collaborateur a négligé une hypothèse ; les sourciers seraient des spirites sans le savoir. Nous n'inventons rien. Voici un extrait d'un article de la *Revue de la France moderne*, journal spirite (mai 1898).

« Pour les *sourciers,* un phénomène absolument spirite se produit lorsque le bois s'agite dans leur main. C'est un signal. Mais le même fait se produit dans les séances spirites, lorsque les esprits viennent agiter les tables et les planchettes, et faire écrire certains êtres automatiquement. La force vient de l'extérieur, de l'inconnu, comme pour les baguettes : ce n'est certainement pas la projection de volonté personnelle qui les fait tourner. Le *sourcier* ignore le parcours des sources, mais quand il s'arrête et indique l'endroit où il faut creuser, on doit être certain que c'est toujours un esprit invisible qui a contribué à la découverte.

« Nous sommes absolument certains de ce que nous avançons, et les *sourciers* auront beau dire qu'ils ne sont pas spirites, cela n'y fera rien, et nous répondrons que les esprits ne demandent jamais la permission aux humains de ce qu'ils ont le pouvoir de faire. » (Reproduit par la *Revue spirite*, septembre, p. 566.)

L'auteur néglige de nous indiquer les raisons qui l'ont rendu certain. Peut-être le soir a-t-il vu une boule blanche qui lui aura fait, en touchant son pied, cette démonstration!

Gabriel Soulacroix.

VARIÉTÉS

LE MIROIR MAGIQUE

Dans son *Histoire de Satan*, l'abbé Lecanu expose ainsi son opinion sur le *Miroir magique*. Il cite le célèbre Dupotet qui fut très versé dans les pratiques de la magie, et il réfute son argumentation :

Le miroir magique est tout objet imprégné de la vertu satanique destiné à cet usage, qu'il soit ou non réflecteur de la lumière. Quelquefois l'imprégnation est attachée à la personne qui regarde, et non à l'objet regardé. Rien n'était plus commun au moyen âge que ces sortes d'engins démoniaques, et c'étaient ordinairement des globes d'acier poli : Corneille Agrippa avait un miroir magique; Nostradamus avait un miroir magique. On peut s'en faire une idée par ces globes de verre étamés, destinés à l'amusement et à l'ornement dans les jardins, et dans lesquels tous les détails et les mouvements des alentours viennent se refléter en images microscopiques. Nous n'insisterons pas sur des détails dont on trouve tant d'exemples et de variétés dans le cours de cet ouvrage. Mais les miroirs du magnétiseur Dupotet réclament une place à part. Nous laisserons parler l'auteur.

« Pour cette opération, nous prenons un morceau de braise, nous traçons un cercle plein, en ayant soin que toutes ses parties soient noircies. Nos intentions sont bien formulées; aucune hésitation dans nos pensées : nous voulons que les *Esprits animaux* soient fixés dans ce petit espace et y demeurent enfermés; qu'ils y appellent les *Esprits ambiants* et semblables, afin que des communications s'établissent entre eux, et qu'il en résulte une sorte d'alliance. L'expérimenté, une fois attiré vers ce point, une pénétration intuitive, due au rapport qui s'établira entre les Esprits qui sont en lui et ceux fixés sur le miroir magique, doit avoir lieu; il doit voir les événements et tout ce qui l'intéresse, comme s'il était dans l'extase ou le somnambulisme le plus avancé, bien que l'expérimenté soit libre de

ses facultés comme de son être, et que rien chez lui ne soit enchaîné. Ce n'est peut-être pas là toute notre pensée, mais nous n'avons point de termes pour l'exprimer autrement.

« L'opérateur doit se tenir à distance, sans qu'aucune influence de sa part vienne désormais s'ajouter, se joindre à ce qui a été fait tout d'abord. Cette expérience est neuve pour nous comme pour toute l'assemblée, qui se compose, ce jour-là, de quatre-vingts personnes. Tous les yeux sont ouverts; c'est en plein jour, sur un parquet qui n'a reçu aucune préparation, qui n'est revêtu d'aucun enduit, que le rond est tracé, et le charbon qui a servi est déposé sur la cheminée, où tout le monde est libre de l'examiner. Aucun parfum, aucune parole, enfin rien que ce rond charbonné, et l'occulte puissance qui y a été déposée au moment du tracé, tracé qui a demandé quatre minutes de préparation seulement. Durant ce court espace de temps, des rayons de notre intelligence, poussés par d'autres rayons, ont formé un foyer invisible, mais réel; nous sentons qu'il existe, au trouble inconnu que nous éprouvons, à l'ébranlement de tout notre être, et plus encore à une sorte d'affaissement résultant de la diminution de la somme de nos forces. Voici ce que l'on observe :

« *Premier fait.* Plein de confiance en lui, sûr de l'impuissance de cette magie, un homme de vingt-cinq à vingt-six ans s'approche du rond fatidique, le considère d'abord avec un regard assuré, en examine les circonvolutions, car il est inégalement tracé, lève la tête, regarde un instant l'assemblée, puis reporte ses regards en bas à ses pieds. C'est alors qu'on aperçoit un commencement d'effet : sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de vue; il se penche davantage encore, se relève, recule de quelques pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre et respire avec violence. On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse : l'expérimenté voit, à n'en pas douter, des images qui viennent se peindre dans le miroir; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir et sa fureur, tout enfin annonce, prouve le trouble, l'émotion de son âme. Ce n'est point un rêve, un cauchemar, les apparitions sont réelles : devant lui se déroule une série d'événements représentés par des figures, des signes qu'il saisit, dont il se repaît, tantôt gai, tantôt rempli de tristesse, à mesure que les tableaux de l'avenir passent sous ses yeux. Bientôt même, c'est le délire de l'emportement; il veut saisir le signe, il plonge en lui un regard terrible; puis enfin il s'élance et frappe du pied le cercle charbonné; la poussière s'en



élève, et l'opérateur s'approche pour mettre fin à ce drame rempli d'émotions et de terreurs. Pour un instant, on craint que le voyant n'exerce sur l'opérateur un acte de violence, car il le saisit brusquement par la tête, et l'étreint avec force : quelques paroles affectueuses et les procédés magnétiques apaisent, calment l'âme du voyant et font rentrer dans leur lit ces courants vitaux débordés.

« On entraîne dans une pièce voisine l'expérimenté; mais avant qu'il ait repris entièrement ses sens, on lui ôte le souvenir de ce qu'il a vu, et l'on achève de le calmer. Il ne lui reste bientôt qu'une douleur dans la partie supérieure du crâne, qui disparaît d'elle-même au bout d'une demi-heure. Malgré tout, il conserve une vague pensée, une préoccupation de l'esprit; il cherche à se rappeler. Il sent qu'il s'est passé en lui quelque chose d'étrange; mais quoi qu'il fasse, sa mémoire ne peut lui fournir un trait, une figure de tout ce qu'il a vu ; tout est confus en lui, et les interrogations nombreuses qu'il subit n'amènent aucune révélation.

« Rêvons-nous, sommes-nous nous-même sous le charme d'une illusion? Avons-nous bien vu ce que nous venons de dire? Oui ! oui, nous l'avons vu, saisi, plein de calme et de raison; tout est réel, et nous restons bien au-dessous de la vérité, ne pouvant entièrement la peindre dans ce récit, car les mots nous manquent, quoique notre mémoire soit fidèle...

« *Deuxième fait.* Le rond noir étant en partie effacé, on y repasse à plusieurs reprises le charbon, jusqu'à ce qu'il soit bien rétabli. Indécis sur le choix d'un nouveau sujet, l'opérateur cherche des yeux dans l'assemblée la personne qu'il croit apte à sentir l'influence occulte du miroir et à en manifester les effets. Pendant ce moment d'hésitation, se présente de lui-même un jeune homme de vingt ans environ, qui depuis quelque temps suivait attentivement les mouvements de la main de l'opérateur et fixait ses yeux sur la plaque noire. Bientôt il se lève de son siège et cause un étonnement général : il approche lentement, muet, pâle : il tourne plusieurs fois autour du miroir magique, le considère attentivement, s'éloigne, se rapproche, se penche. Que voit-il dans cette plaque noire? Nul ne le sait encore, mais il y voit. Il est pris d'un rire sardonique inimitable : sa figure prend une expression bientôt sérieuse; il se trouble, tremble de tous ses membres, puis redevient calme. Différent du premier expérimenté, nulle fureur ne se peint en lui; un sentiment de curiosité semble le dominer, et son regard est constamment plongé dans le miroir. Comment pourrions-nous traduire ici les gestes, les mouvements de ce jeune homme, l'expression peinte sur son beau visage,

toute une assemblée tenue dans une sorte de crainte et d'espérance et semblant partager les émotions profondes du voyant! Il reste ainsi dix à douze minutes, murmurant, articulant quelques mots; et c'est au moment où il va parler que l'opérateur intervient. Mais, méconnu d'abord comme un étranger, il éprouve quelque difficulté à éloigner l'expérimenté du miroir. Comme au premier, on lui ôte le souvenir sans eau de Léthé.

« Les prêtres d'Isis n'étaient donc point des imposteurs; ils connaissaient, sans nul doute, l'existence du principe magnétique, et s'en servaient pour opérer leurs prodiges. Dans certains cas, ils obtenaient de ceux qui allaient subir les terribles épreuves de l'initiation des révélations propres à les guider dans la route de la vie; mais, pour imprimer plus de respect, on attribuait aux dieux ce qui venait de l'homme lui-même... »

Et on avait raison, car ces choses-là ne viennent point de l'homme. Nous avons recueilli les faits, ils nous suffisent; nous ne suivrons pas l'auteur dans ses divagations antiphilosophiques sur le fluide magnétique, « fluide inconnu, qui *se revêt* de nos pensées et les garde quelque temps *emprisonnées en lui.* » Partout ailleurs c'est le vêtement qui sert de prison; mais peut-on dire deux mots de bon sens, quand on admet la corporéité de la pensée? Toutefois M. Dupotet ne tarda pas de se voir forcé dans cette position mauvaise et il finit par avouer que *le surnaturel se montre,* lors même qu'on veut en nier l'existence, et que le magnétisme est un *réveil de l'esprit de Python.*

Recueillons, maintenant, l'explication des spirites, du 1er septembre 1898. Ils expliquent le phénomène par les esprits. Nous dirions par les démons :

VISION DANS LE CRISTAL

Les *Annales des Sciences psychiques* ont reproduit une série d'expériences sur la vision dans le cristal, que M. Andrew Lany a racontées dans un livre qu'il a publié sous le titre de *The Makiny of religion Research.* Les spirites y reconnaîtront la médiumnité au verre d'eau dont la *Revue spirite* de 1898 a donné une ample explication. Il cite ainsi huit cas très remarquables qu'il attribue, lui, soit à l'hallucination soit à la transmission des pensées quoique, ajoute-t-il, il ne voie pas précisément comment l'appliquer dans quelques-uns des cas donnés.

Nous en extrayons les suivants : C'est une dame, Mme Angus, qui les communique à l'auteur du livre.

« Premier cas : Une dame me demanda un jour de voir un ami auquel elle penserait. Presque aussitôt je m'écriai : Voici une vieille, vieille dame qui me regarde avec un sourire triomphant sur la figure. Elle a un nez qui avance et un menton en casse-noisette. Sa figure est tout à fait ridée, particulièrement aux coins des yeux, comme si elle était toujours en train de sourire. Elle porte un petit châle blanc, avec un bord noir. Mais!... elle ne peut être vieille avec des cheveux entièrement bruns. Pourtant sa figure a l'air si vieille! L'image alors s'évanouit et la dame dit que j'avais parfaitement décrit la *mère* de son ami, au lieu de lui; que c'était une plaisanterie de famille de prétendre que la mère devait se teindre les cheveux pour les avoir si bruns, et qu'elle avait quatre-vingt-deux ans. Cette dame me demanda si la vision était assez distincte pour me permettre de reconnaître une ressemblance avec la photographie du fils. Le jour suivant, elle mit plusieurs photographies devant moi; et en un instant, sans la plus légère hésitation, je le désignai d'après son étonnante ressemblance avec ma vision.

« Second cas : Un après-midi, je me tenais avec une jeune dame, que je n'avais jamais vue et de qui je n'avais jamais entendu parler auparavant. Elle me demanda si elle pouvait regarder dans mon cristal; pendant qu'elle le faisait, il m'arriva de jeter un coup d'œil par-dessus son épaule, et je vis un bateau secoué par une mer très fortement houleuse, bien que la terre fût encore visible. Tout s'évanouit, et, comme subitement, une petite maison apparut avec cinq ou six marches, conduisant à la porte. Sur la première marche se tenait un vieillard lisant un journal. En face de la maison, il y avait un champ couvert d'un gazon aux touffes épaisses où quelques agneaux, allais-je dire, — mais c'étaient plutôt comme de très petits *moutons*, — étaient en train de paître.

« Quand la scène se fut évanouie, la jeune dame me dit que j'avais très nettement décrit un endroit de l'île de Shetland où elle et sa mère étaient sur le point d'aller passer quelques semaines. »

Allan Kardec, parlant de la médiumnité au verre d'eau qui, comme nous l'avons dit, a beaucoup de rapport avec la vision dans le cristal, dit que « ce ne sont pas les Esprits eux-mêmes que l'on voit, et qui ne peuvent venir se loger dans un verre d'eau, et dans le cas présent, dans une boule de cristal, non plus que des maisons, des paysages et des personnes vivantes : on ne voit que ce que les Esprits veu-

lent nous faire voir ou ont la permission de nous faire voir, quand la chose est utile.

« Les Esprits ne sont pas logés dans la boule de cristal. Voilà qui est positif. Qu'y a-t-il donc dans cette boule? une image, pas autre chose; image prise sur nature, voilà pourquoi elle est souvent exacte. Comment est-elle produite? Là est le problème. Le fait existe, donc il y a une cause. »

B. MARTIN.

(Revue spirite.)

UN SOURCIER

Actuellement, en Angleterre, il existe quelques personnes qui s'emploient à la découverte de sources ou de mines. Elles en font un véritable métier, aussi leurs services sont en réquisition de tous côtés, et surtout on ne les paye que si l'eau est trouvée. Pas de duperie possible, aussi ce métier n'est pas à la portée de tout le monde. Il faut avoir le don!

M. Leicester Gataker le possède certainement, à en juger par ses succès; de nombreux articles ont paru sur lui : le *Medium and Daybreak,* le *Borderland* et, tout récemment, le *Light,* qui nous apprend que M. Gataker revient d'une exploration lointaine. Le Khédive avait réclamé ses services pour l'Égypte, où il a dû chercher des sources de différents côtés. La notoriété dont il jouissait déjà en Angleterre depuis quelques années lui valut cet honneur.

Voici sa façon ordinaire d'opérer. Il tient une baguette en forme de V de dix-huit pouces de long environ, en bois de différentes sortes, sec ou non. Il peut faire ses découvertes en tenant une simple canne qui penchera, pour l'avertir; ses mains seules lui suffisent, car il perçoit, dans tous les cas, la même étrange sensation de frisson. L'acier ou le fil de fer dans ses mains, lui rendent le même service.

Il s'est rendu compte que sa volonté seule n'obtenait pas le mouvement des objets qu'il avait à la main, car il en avait fait l'essai.

Avant de conquérir la célébrité dont il jouit aujourd'hui, il fut mis bien souvent à l'épreuve par des incrédules, et il en sortit toujours victorieux.

Ainsi dans les environs de Math, on le fit venir dans une propriété qu'il n'avait jamais visitée, où il y avait de l'eau qui passait dans des tuyaux placés sous terre, sur un parcours connu. On lui banda les

yeux, et on l'amena sur la pelouse. Quelques instants après, la baguette tourna et il suivit fort exactement le parcours de l'eau souterraine.

Une autre fois, quarante personnes furent témoins des recherches et des découvertes de M. Gataker dans le domaine de Claverton, dans le comté de Sommerset.

Un puits fut foré à un endroit où il déclara qu'on trouverait une forte source, à la profondeur de vingt pieds environ. On découvrit l'eau à dix-huit pieds, avec un débit de six mille gamons par jour.

Au château de Soberton, à Suffolk, on le mit encore à l'épreuve. Le propriétaire lui demanda de lui indiquer la direction d'une source qui alimentait une pompe dans la cour des communs.

Après s'être promené, l'*expert,* comme on l'appelle aujourd'hui, déclara qu'il n'y avait pas d'eau vive où il était; mais qu'il sentait que l'eau venait de la maison. Il demanda à entrer, et là, au milieu de l'office, la baguette tourna rapidement et il déclara que le puits était en dessous. Les témoins furent très étonnés de sa perspicacité. Ils espéraient que l'épaisseur des voûtes la mettrait en défaut.

Dans un autre domaine, l'épreuve fut différente.

On le mena vers une pompe placée au-dessus d'un puits profond. On lui demanda de montrer le chemin souterrain que suivait l'eau pour alimenter la pompe. Il en fit le tour plusieurs fois, sembla étonné, et déclara que c'était peut-être trop profond pour qu'il le sentît.

Les personnes présentes savaient que le puits était à sec depuis plusieurs années.

L'expert ne trouva point d'eau et ne chercha pas à dire qu'il y en avait à droite ou à gauche, ce qu'eût fait un imposteur.

Il révélait ainsi l'exactitude de ses diagnostics.

A partir de ce moment, sa réputation était établie. On l'appela souvent de divers côtés pour des recherches qui toutes réussirent.

M. Gataker, dont personne ne conteste plus la puissance divinatoire, attribue son pouvoir à une *force intérieure.*

Il déclare qu'il est absolument certain de trouver de l'eau où l'eau existe et de pouvoir calculer, à peu près, la profondeur où elle se trouve d'après les sensations plus ou moins intenses qu'il ressent.

On peut citer, à l'époque actuelle, comme ayant une puissance analogue en Angleterre, MM. Yang et Robertson, de Llanelly, au sud du pays de Galles.

Ils ont publié sur la *Baguette divinatoire* un traité pratique et intéressant.

Rien ne manque à la gloire de M. Gataker. Certains esprits étroits, dont le *Times* a parlé le 1er juin 1897, se sont demandés s'il avait le droit de se faire payer ses services réclamés par un conseil municipal pour trouver des sources dans une commune, et la question a fait l'objet d'un jugement qui constate son pouvoir, mais lui refuse le droit d'en tirer profit, se fondant sur des vieilles lois qui sont en contradiction manifeste avec les progrès de la science et le développement actuel de l'esprit humain. (ISMALA. *La France moderne.*)

LES BRAHMES DE L'INDE

La *Fronde* a reçu cette intéressante lettre :

Mercredi dernier, j'ai lu dans votre journal un article intéressant.

L'auteur, dont je ne conteste pas la bonne foi, dit avoir vu le feu *ne pas brûler* les pieds des fanatiques indous qui le traversent, et attribue cette particularité extraordinaire à un pouvoir inconnu de nous, à une science gardée jalousement par les brahmes indous.

J'ai habité longtemps l'Inde, et j'ai même ramené une femme de la classe des vanyans (laboureurs, vanniers, industriels) non paria, laquelle a élevé un de mes enfants, et très intelligente et versée, comme tous les Indous de caste, dans le magnétisme, chiromancie, occultisme, etc.

J'ai assisté quatre fois à la fête de *Drovadé* (fête du feu.) J'ai vu de mes yeux, touché de mes doigts, parlé moi-même aux Indous qui jouent dans cette fête un rôle actif et passif. Je puis assurer que voici comment les choses se passent.

Les charbons de bois de bambous ou de bois légers sont allumés et flambent parfaitement, — ils chauffent même très fortement ; — on les répand sur une longueur de douze à quinze mètres et sur une largeur de deux à trois mètres. Ce brasier, très ardent, est terminé par une sorte de petit marais de boue, de terre glaise. — A l'autre extrémité, au commencement, est un petit marais d'apparence semblable, mais plus étroit.

C'est ici le point important, ce marais de boue est saturé du suc des feuilles du kijâ-nelli — *phyllanthus niruri* — sorte de petite plante rampante (il y a toute une famille de phyllanthus). Cette plante croît aux Indes, dans les chemins, les bois, etc. (Mon Indoue prétend l'avoir vue dans la forêt de Fontainebleau, mais peut-être se trompe-t-elle, je ne l'ai jamais vue.)

Cette plante a la propriété d'anesthésier la partie de chair qu'elle touche.

Les Indous qui se soumettent... à ce supplice par dévotion ou par vœux, commencent par rester dans les pagodes, soumis à un jeûne rigoureux, un certain nombre de jours (dix à trente), qui varie selon leurs forces. Puis ils sont grisés au haschish; on les fait en outre crier très fortement, sur des notes aiguës, ce qui constitue une autre sorte de griserie. Enfin, ils sont frottés au safran; et littéralement vêtus de chapelets de fleurs de jasmin dont le parfum pénétrant les enivre encore. En dernier lieu, leurs pieds sont frottés avec les feuilles du kijà-nelli.

Ils traversent le feu très ardent, les yeux fixés sur la statue du Kàli, déesse de l'Amour, de la Mort et de la Fatalité.

Je puis vous assurer que la peau de leurs pieds est brûlée plus ou moins fortement, mais brûlée, c'est évident; et serait prouvée par l'odeur seule qui se répand à leur passage.

De plus, j'ai vu, touché et *pansé* le pied de plusieurs de ces indigènes. Je n'ai jamais vu de brûlure grave.

Sur le feu même on jette quelques feuilles de kijà-nelli, ou des gouttes d'essence de cette plante.

A part cela, il y a un point qu'il ne faut pas oublier. Les Indous marchent toujours pieds nus... la peau de leurs pieds se durcit d'une façon très appréciable, tannée qu'elle est par la chaleur de la terre sous ce soleil tropical.

C'est une expérience que tous les fonctionnaires et créoles ont faite. Il est impossible à un Européen de traverser pieds nus la place du Gouvernement à Pondichéry, — parce que cette place n'a pas d'arbres. Même chaussé on a la sensation forte de la chaleur du sol. Une bouteille de verre ne peut pas être transportée *à la main à midi*, d'un bout de la place à l'autre. Combien de fois ai-je vu faire cette plaisanterie? Le nouveau venu qui ne sait pas, part plein d'ardeur avec la bouteille, la change vainement de main en route et la lâche immanquablement au milieu de la place.

Les Indous qui traversent le feu sont donc dans des conditions particulières :

1° Ils ont la peau du pied dure, épaisse et habituée à la chaleur.

2° Ils sont entraînés par un jeûne rigoureux, grisés de cris, de haschich, de parfums soutenus par le fanatisme oriental.

3° Ils frottent leurs pieds avec une plante préservatrice, et dans un marais protecteur et réparateur ensuite.

Tout cela ne les empêche pas toujours d'être brûlés, mais les empêche de souffrir et cicatrise très rapidement leurs brûlures.

UN PÈRE VIENT RÉVÉLER SA MORT

C'était dans une séance de typtologie tenue le soir chez un membre du groupe, qui m'autorise à dire son nom : M. Justrobe, contrôleur des contributions indirectes. Dix personnes, toutes d'une incontestable honorabilité, composaient la réunion.

L'évocation faite, un Esprit signale sa présence par de violents mouvements de table. Celle-ci s'avance contre M. R..., se dresse en face de lui, puis vient reprendre sa position normale. Alors on interroge le visiteur invisible, on lui demande si des liens de parenté ou d'amitié l'unissent à quelqu'un de l'assistance. Il répond affirmativement et dicte, par le procédé alphabétique, qu'il est *le Père de M. R...*, et qu'il est décédé *la veille*, « mercredi 20 avril. » Il indique même l'heure : « à midi. »

M. R... expose que son père est très âgé (80 ans), qu'une distance de plus de trois cents kilomètres les sépare, et qu'il le sait malade. « Mais, ajoute-t-il, s'il était vrai que mon père fût mort, la famille m'en aurait averti ; or, je suis sans nouvelles... » L'opinion de chacun est que l'on doit avoir affaire à un trompeur.

Cependant M. R... n'était pas rassuré. Il questionne l'Esprit, pour établir son identité, et les preuves lui viennent, nombreuses, précises. C'en était assez pour ébranler tous les doutes.

Que faire alors? Attendre.

L'attente ne fut pas longue ; *le lendemain,* par le courrier de midi, M. R... recevait une lettre du pays, l'informant du décès de son père, *arrivé au jour et à l'heure que celui-ci avait indiqués.*

Par suite de l'absence d'un bureau de poste dans la localité, il s'était produit un retard dans l'expédition de la lettre. Nos amis du groupe purent s'en assurer, par l'examen des timbres de départ et d'arrivée. Ils attestèrent alors la véracité du fait rapporté, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal.

Mais, objectera-t-on, comment un Esprit délivré du corps charnel depuis si peu de temps put-il déjà se communiquer et donner tant de précision à ses réponses? Le guide du groupe, interrogé à ce sujet dans une séance ultérieure, nous dit : « J'avais amené moi-même parmi vous le nouveau désincarné, et j'étais son intermédiaire, dans la manifestation, entre vous et lui. »

Tout s'expliquait, étant donnée la facilité avec laquelle, chez certains vieillards, l'Esprit peut se détacher de ses liens, à la suite d'une

lente décrépitude dont le résultat est de favoriser ou d'amener peu à peu le dégagement du corps périsprital.

Ainsi raisonnent les spirites !! DÉMOPHILE.

(*Le Phare de Normandie.*)

HALLUCINATIONS

Les *Psychische Studien* contiennent un article de M. Kraniski sur les hallucinations. L'auteur pense que si un état physiologique spécial suffit quelquefois à expliquer ces phénomènes, il est cependant une face du problème qui ne se trouve pas éclairée par cette théorie, du moins dans un grand nombre de cas. Par exemple, lorsque le sujet qui *voit* décrit l'apparition de telle sorte que le portrait qu'il en trace se trouve reproduire exactement l'image d'une personne morte depuis de longues années et qu'il n'a pu connaître.

M. Kraniski relate deux faits présentant justement les conditions de coïncidence et de précision que l'état physiologique du voyant ne réussit pas à expliquer.

Sa femme, se trouvant assise dans le jardin, vit un jour apparaître, à une fenêtre du premier étage, le buste d'un jeune homme dont elle décrivit les traits ainsi que le costume. Pendant les quelques instants qu'elle l'avait vu, elle s'était trouvée « comme retenue par un lien magnétique », ne pouvant détacher ses yeux de la fenêtre et incapable d'appeler ou de changer de place.

Une autre fois, dans l'obscurité de la chambre, elle prétendit apercevoir une dame de haute stature, vêtue suivant les modes du milieu de ce siècle; Mme Kraniski perçut en outre très exactement les traits de la personne, et les dépeignit dans tous leurs détails.

« Ces faits furent considérés tout d'abord comme de pures « hallu-« cinations ». C'était bien plus pour remplir mon devoir d'occultiste, « dit M. Kraniski, que parce que j'y trouvais de l'intérêt (car je ne « croyais absolument rien de la chose) que je priai ma femme de me « donner une description exacte de la personne... »

Il arriva que, par suite de circonstances fortuites, l'auteur fouillant dans ses souvenirs, en ramena l'image décrite par sa femme : « Soudain, les écailles me tombèrent des yeux; je me rappelai un jeune homme nommé H... qui était mort dans notre maison à l'âge de vingt-six ans... A mesure que je récapitulais point par point la description que ma femme m'avait faite, je tombai « dans un étonne-

« ment qui était presque de l'effroi... tous les détails se trouvaient
« être si exacts qu'un observateur pénétrant n'aurait pu dépeindre
« plus exactement le jeune homme en question, dans les derniers
« temps de sa vie! Et c'était là une personne que ma femme n'avait
« jamais connue; elle avait à peine deux ans lorsque celle-ci mourut. »

Quant à ce qui concerne la seconde « hallucination », il se trouva qu'elle était aussi extraordinaire que la première : Mme Kraniski avait *vu* une des anciennes propriétaires de la maison, morte depuis cinquante ans et dont jamais elle n'avait entendu parler. Au dire d'une personne qui l'avait connue, le physique et le costume de la défunte correspondaient exactement à la description qui en était donnée.

Que sont donc les hallucinations? dit l'auteur, après avoir relaté quelques autres phénomènes du même genre dont il fut le témoin. Ne sont-elles jamais que des images de la fantaisie ou du souvenir? Rien ne nous autorise à l'affirmer. « On ne doit donc pas traiter trop dédaigneusement les hallucinations. »

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE LA

SAINTE INQUISITION ROMAINE ET UNIVERSELLE

A TOUS LES ÉVÊQUES

CONTRE LES ABUS DU MAGNÉTISME

« Mercredi, 30 juillet 1856.

« Dans la réunion générale de la sainte Inquisition romaine universelle tenue au couvent de Sainte-Marie de la Minerve, LL. EE. RR. les cardinaux inquisiteurs généraux contre l'hérésie dans tout le monde chrétien, après avoir mûrement examiné tout ce qui leur a été rapporté de divers côtés par des hommes dignes de foi, touchant la pratique du magnétisme, ont résolu d'adresser la présente encyclique à tous les évêques pour en réprimer les abus.

« Car il est bien constaté qu'un nouveau genre de superstition a surgi des phénomènes magnétiques auxquels on s'attache aujourd'hui, *non point pour éclairer les sciences physiques, comme cela devrait se faire,* mais pour séduire les hommes, dans la persuasion de découvrir les choses cachées ou éloignées ou futures, au moyen et par les prestiges du magnétisme, et surtout par l'intermédiaire de certaines forces qui sont uniquement sous la dépendance du magnétiseur.

« Déjà plusieurs fois le Saint-Siège, consulté sur des cas particuliers, a donné des réponses qui condamnent comme illicites toutes expériences faites pour obtenir un effet en dehors de l'ordre naturel ou des règles de la morale, et sans employer les moyens permis; c'est ainsi que, dans des cas semblables, il a été décidé, le mercredi 21 avril 1841, que l'usage du magnétisme tel que l'expose la demande n'est pas

permis. De même, la sainte congrégation a jugé à propos de défendre la lecture de certains livres qui répandaient systématiquement l'erreur en cette matière. Mais comme en outre des cas particuliers, il fallait prononcer sur la pratique du magnétisme en général, il a été établi comme règle à suivre, le mercredi 28 juillet 1847 : « En écartant toute erreur, tout « sortilège, toute invocation implicite ou explicite du démon, « l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer « des moyens physiques non interdits d'ailleurs, n'est pas « moralement défendu, pourvu que ce ne soit pas dans un « but illicite ou mauvais en quoi que ce soit. Quant à l'appli- « cation de principes et de moyens purement physiques à des « choses ou des effets vraiment surnaturels pour les expliquer « physiquement, ce n'est qu'une illusion tout à fait condam- « nable et une pratique hérétique. »

« Quoique ce décret général explique suffisamment ce qu'il y a de licite ou de défendu dans l'usage ou l'abus du magnétisme, la perversité humaine a été portée à ce point, qu'abandonnant l'étude régulière de la science, les hommes, voués à la recherche de ce qui peut satisfaire la curiosité, au grand détriment du salut des âmes et même au préjudice de la société civile, se vantent d'avoir trouvé un moyen de prédire et de deviner. De là, ces femmes au tempérament débile, qui, jetées par des gesticulations où la pudeur est souvent offensée dans les transports du somnambulisme et de la clairvoyance, prétendent voir à découvert le monde invisible, et s'arrogent, dans leur audace téméraire, la faculté de parler sur la religion, d'évoquer l'âme des morts, de recevoir des réponses, de découvrir des choses inconnues ou éloignées, et de pratiquer d'autres superstitions de ce genre pour se faire à elles-mêmes et à leurs maîtres des gains considérables par leur don de divination.

« Quels que soient l'art ou l'illusion qui entrent dans tous ces actes comme on y emploie des moyens physiques pour obtenir des faits qui ne sont pas naturels, il y a fourberie tout à fait condamnable, hérétique, et scandale contre la pureté des mœurs. Aussi, pour réprimer efficacement un si grand mal, souverainement funeste à la religion et à la société civile,

on ne saurait trop exciter la sollicitude pastorale, la vigilance et le zèle de tous les évêques.

« Qu'autant donc qu'ils le pourront, avec le secours de la grâce divine, les ordinaires des lieux emploient tantôt les avertissements de leur paternelle charité, tantôt la sévérité des reproches, tantôt enfin toutes les voies de droit, selon qu'ils le jugeront utile devant le Seigneur, en tenant compte des circonstances de temps, des lieux et des personnes ; qu'ils mettent tous leurs soins à écarter ces abus du magnétisme et les faire cesser, afin que le troupeau du Seigneur soit défendu contre les attaques de l'homme ennemi, que le dépôt de la foi soit gardé sauf et intact, et que les fidèles confiés à leur sollicitude soient préservés de la corruption des mœurs.

« Donné à Rome, à la chancellerie du Saint-Office du Vatican, le 4 août 1856.

« V. card. Macchi. »

Dans ce grave et solennel document, le Saint-Office ne condamne pas le magnétisme en lui-même, il se contente d'en condamner les abus. Il ne réprouve pas l'usage du magnétisme pour l'avancement et le progrès des sciences naturelles, mais il réprouve l'usage du magnétisme en vue d'obtenir des phénomènes et des effets qui n'appartiennent pas à l'ordre naturel. En un mot, il ne réprouve pas la science, il réprouve seulement la superstition qui en est la pire ennemie.

C'est avec un respect profond en cet enseignement, et en entrant dans la voie ouverte par ces distinctions autorisées, que nous essayerons de démêler les deux éléments engagés d'une manière souvent obscure dans le dédale des phénomènes de l'hypnotisme et du magnétisme animal.

L'HYPNOTISME MÉDICAL (1)

I

Nous avons toujours réprouvé avec l'Église et avec la raison, l'hypnotisme de foire et de salon, pratiqué par des esprits légers, téméraires, quelquefois même criminels.

Quand on endort ainsi un sujet pour obtenir des communications dangereuses avec les morts et avec les vivants séparés de nous par de grandes distances; quand on essaye de deviner de cette manière les pensées, les résolutions, la vie de son prochain; quand on se sert du sommeil provoqué pour faire naître dans la conscience bouleversée d'un sujet dont on a paralysé la liberté morale, des résolutions criminelles qui s'accompliront au réveil; quand on veut obtenir par des moyens illicites des effets préternaturels, on se rend coupable d'une action immorale que tout chrétien et tout homme honnête doit flétrir.

Il n'est jamais permis d'agir ainsi, et de se faire le complice imprudent des esprits mauvais, des démons dont l'intervention malfaisante dans ces pratiques superstitieuses ne peut pas et ne doit pas être contestée.

Je ne vois rien de scientifique dans les expériences coupables de foire et de salon. J'y vois un outrage à la dignité humaine, un grand danger pour l'ordre social, une faute grave dans l'expérimentateur imprudent.

Nous ne consentirons jamais à amoindrir la vérité chrétienne sous le faux prétexte de la faire accepter des esprits égarés; nous ne douterons jamais de sa puissance et de son efficacité quand elle se présente à la porte d'une conscience bien préparée, elle y entre en souveraine. La charité ne

(1) Nous répondons dans cet article à divers questions qui nous ont été adressées par nos lecteurs. Nous continuerons dans le prochain numéro notre étude sur le vol aérien du corps humain. Elie Méric.

consiste pas à perdre les âmes, en altérant la vérité, elle consiste à les sauver en leur faisant accepter la vérité intégrale, par l'humilité, la science et le zèle affectueux de notre enseignement.

Mais nous voici en présence d'un fait nouveau. Des milliers de médecins, et parmi eux, des savants de premier ordre et des chrétiens convaincus se servent du sommeil provoqué pour obtenir sûrement ou le soulagement ou la guérison des malades qui leur sont confiés.

A côté de l'hypnotisme de foire qui est incontestablement immoral, détestable, il y a donc l'hypnotisme médical, et c'est exclusivement de celui-ci que j'entends parler.

II

Voici deux petits miroirs triangulaires éclairés directement par les rayons d'une lampe électrique; ces deux miroirs tournent dans un sens horizontal, mais dans des directions contraires, et avec une très grande vitesse, l'un, vers la droite, l'autre, vers la gauche. Si je regarde fixement ces deux miroirs, pendant trente secondes, je m'endormirai immédiatement. Il me suffirait même de regarder avec fixité, soit un miroir aux alouettes, en mouvement, soit la boule de cuivre de mon lit en fer, frappée par le soleil, soit un point brillant, et toujours, sans le secours d'un expérimentateur, ou d'un hypnotiseur pour tomber en sommeil.

Que je place, pendant deux minutes, sous l'oreiller de mon lit un appareil électrique et que je détermine un léger courant dans un conducteur métallique longeant la colonne vertébrale, je m'endormirai aussitôt d'un sommeil profond.

J'obtiendrai, si je veux, ce même résultat, par d'autres procédés, indépendants de l'électricité, par le chloroforme, le chloral, l'opium, le pavot, etc. Je combattrai ainsi l'insomnie.

Fatigué d'une longue course, ou d'une journée de labeur et de chaleur, je rentre chez moi, je m'asseois commodément dans un fauteuil, j'oublie mes préoccupations et mes affaires, je m'endors.

Il n'y a pas sur la terre, je ne dis pas un savant, mais un

homme raisonnable qui ose dire : ce sommeil voulu est immoral, il est intrinsèquement mauvais, il est absolument défendu. Celui qui raisonnerait ainsi nous autoriserait à douter de sa raison.

Nous trouvons, en effet, dans ces diverses formes du sommeil une cause physique connue, des moyens matériels connus, un effet physique connu. Je n'ai pas besoin de recourir au démon pour en deviner l'explication.

J'estime que sur ce point adversaires ou partisans de l'hypnotisme médical, nous sommes tous d'accord.

III

Ce sommeil, sous les diverses formes que je viens d'indiquer, présente invariablement deux caractères qu'il me paraît opportun de relever.

Dans tout sujet endormi, quelle que soit d'ailleurs la cause physique qui produit le sommeil, vous reconnaîtrez aussitôt la suspension des actes de la raison et de la liberté; ces facultés se trouvent liées. Le sujet endormi, ou *assommeillé*, comme on disait autrefois, ne pense pas, ne raisonne pas, il rêve; il n'agit plus librement, ses mouvements sont *déterminés*, la responsabilité n'est plus là.

Cette suspension des actes de raison et de liberté n'est pas une chose accidentelle, comme on pourrait le supposer, c'est un élément essentiel du sommeil, car, dès que le sujet sort des ténèbres et de l'incohérence des rêves, quand il recommence à penser, à raisonner, à vouloir, il ne dort plus, il est éveillé.

Donc, quand nous disons : il est permis d'employer des moyens physiques, fixation d'un point lumineux, courant électrique, inhalation de chloroforme pour s'endormir, c'est comme si nous disions : il est permis de recourir à des moyens physiques pour suspendre l'usage de la raison et de la liberté, *quand on a de légitimes raisons de le faire*.

Donc, il n'est pas permis de dire : c'est un acte intrinsèquement mauvais, immoral, de renoncer provisoirement à l'usage de la raison et de la volonté. On ne pourrait pas

énoncer cette proposition paradoxale et générale sans nier toujours et dans tous les cas, l'usage légitime du sommeil.

III

J'observe, en second lieu, que, pendant le sommeil naturel, ou provoqué par les moyens que je viens d'indiquer, le sujet est apte à recevoir les injonctions de la suggestion.

Que le sujet s'endorme, en regardant fixement les miroirs triangulaires, en respirant le chloroforme, en se couchant dans son lit, il se trouve, s'il est névropathe, dans un état qui permettra à un tiers de lui suggérer une action qui sera fidèlement exécutée au réveil.

La possibilité de suggestionner un sujet qui s'est endormi, ou hypnotisé lui-même en fixant son regard sur un point lumineux, ainsi le bistouri du chirurgien, ou bien par une simple inhalation de chloroforme est incontestable : il sera toujours facile de le prouver par des témoignages et par des faits.

La possibilité d'imposer une suggestion à un sujet plongé dans le sommeil naturel de la fatigue et de la nuit, se trouve établie par les mêmes témoignages et par les mêmes faits. Notre collaborateur, le Dr Le Mesnant des Chesnais, s'est engagé publiquement, dans nos réunions de l'académie psychique, à faire accepter la suggestion par un sujet dormant la nuit, d'un sommeil naturel.

Donc, quand un homme s'endort, même naturellement et spontanément, 1° il suspend l'usage de la raison et de la volonté, et 2° il se met dans un état qui peut livrer son intelligence à l'impérieuse tyrannie de la suggestion.

Nous ne pensons pas que l'on puisse nier ces propositions rigoureusement enchaînées.

Vous ne pouvez pas contester à l'homme le droit naturel de dormir.

Vous ne pouvez pas contester que le sommeil implique provisoirement la suspension de la raison et de la volonté.

Vous ne pouvez pas contester que l'état de sommeil permet au sujet de recevoir des suggestions et de les exécuter.

Ceci est prouvé par des faits. Continuons ces observations :

IV

Voulez-vous me refuser le droit de parler à cette personne endormie, et de lui suggérer de bons sentiments et de bonnes pensées?

N'ai-je pas le droit, moi, médecin, de dire à ce malade qui dort d'un sommeil naturel, sans l'intervention d'un hypnotiseur :

Vous souffrez de l'estomac (anorexie), en vous réveillant, vous ne souffrirez plus, et les forces reviendront avec l'appétit.

Vous souffrez de la tête (céphalalgie), en vous réveillant, vous ne sentirez plus rien ; vous ne souffrirez plus.

Vous avez un bras contracturé ; vous souffrez d'un rhumatisme aux articulations ; quand vous vous éveillerez, vous ne sentirez plus aucune souffrance, vous remuerez le bras.

Voilà une femme tourmentée, obsédée par la pensée du suicide ; elle n'a trouvé la guérison ni dans les remèdes physiques, ni dans les secours religieux. Elle s'endort d'un sommeil naturel. N'ai-je pas le droit de lui dire : à votre réveil, vous chasserez cette criminelle pensée ; vous en serez délivrée ; vous serez soulagée, guérie.

J'évite les discussions et les hypothèses ; je n'examine pas le mécanisme délicat de cette action puissante du moral sur le physique ; je ne cherche pas à déterminer le *processus* de cette action de l'âme sur son corps, je constate des faits.

Je me contente de dire : ai-je, oui ou non, le droit de suggérer ces bonnes pensées, ces salutaires résolutions à une personne endormie?

Vous ne pouvez pas répondre non.

Je vous opposerais, en effet, cette simple observation :

Vous reconnaissez bien que j'ai le droit de regarder en face une personne éveillée, en pleine possession de ses facultés, d'agir immédiatement et fortement sur son moral, sur son imagination, sur son âme, pour la déterminer sûrement à faire une bonne action. J'ai le droit de profiter de mon grand ascen-

dant sur elle pour la rapprocher du bien. L'éducation de l'enfant est à ce prix. L'éducateur essaye d'agir fortement sur l'imagination et sur la volonté de l'enfant, pour l'éloigner du mal.

Pouvez-vous supposer que cet acte qui vous paraît bon et licite quand il a pour objet l'amélioration morale d'un individu éveillé devient mauvais et immoral quand il a pour objet un homme ou un enfant endormi naturellement?

Pouvez-vous supposer qu'un médecin agisse en homme sage et avisé quand il fait tous ses efforts pour influencer le moral d'un malade éveillé et l'acheminer vers la guérison, et qu'il agisse en homme pervers, criminel quand il a recours à ces mêmes moyens sur un malade endormi?

La contradiction est flagrante.

Que vous défendiez absolument au médecin d'abuser du sommeil de son malade pour lui imposer une suggestion mauvaise, immorale, vous avez mille fois raison, c'est votre devoir. Aussi, dans la *Lettre encyclique aux Evêques*, dont on ne saurait trop louer la sagesse, la congrégation de l'Inquisition condamne *les abus* du magnétisme; elle les énumère et les réprouve, mais elle ne condamne pas le magnétisme qui repose sur les mouvements puissants d'une force fluidique dont nous constatons la présence, mais dont la nature nous est encore inconnue.

Ici, plus de contradiction. Le même précepte de morale qui nous défend ainsi de suggérer un sentiment mauvais à une personne éveillée, nous défend encore de suggérer ce sentiment mauvais à une personne endormie. Mais, que le sujet soit endormi ou éveillé, j'ai toujours le droit de lui suggérer l'idée, le désir et la volonté de sa guérison.

Quand un médecin suggère fortement à son malade, en lui présentant des boulettes de *mie de pain*, que ces pilules contiennent des principes très actifs, qu'il faut les prendre avec prudence, et quand il obtient ainsi la guérison, que fait-il? Il agit par le moral sur le physique, par l'âme sur le corps, il met en jeu un mécanisme dont nous sommes loin de connaître tous les ressorts.

Et, quand ce médecin s'adresse à son malade endormi, hypnotisé, quand il lui parle avec force, persistance et autorité.

quand il fait entrer dans son esprit la conviction qu'il pourra entendre, marcher, digérer, que fait-il? A peu près la même chose. Il agit sur le moral, par un acte synthétique dont aucune analyse ne lui fait connaître encore les éléments, et il essaye de déterminer une action puissante de l'âme sur le corps. Et si, dans le cas présent, cette action est plus sûre et plus efficace, c'est que le malade n'est pas distrait, c'est que toute son attention, toute son activité se porte sur la parole impérative et se trouve concentrée sur la suggestion qu'il reçoit.

V

Si l'on en croit les adversaires de l'hynotisme. il existe une connexion nécessaire entre le sommeil ainsi provoqué et des phénomènes merveilleux qui seraient l'œuvre du démon. On parle de lucidité, de clairvoyance, de perception des objets et des événements à de grandes distances, de suggestions réalisées à de longues échéances, de phénomènes qui paraissent dépasser les forces de la nature et en troubler les lois. De là cette conclusion générale, absolue : l'hypnotisme est immoral.

On brouille tout, on confond tout, sans analyses et sans distinctions, et l'on fait ainsi une œuvre de ténèbres, également contraire à la science et à la raison.

Que ces phénomènes merveilleux soient certains, je l'ignore. Il y faudrait une enquête scientifique et sérieuse : il faudrait faire la part de la simulation, de l'exagération, de l'insuffisance des témoignages, de l'habileté et des ruses des hystériques hypnotisés. Je ne sache pas que ce travail ait été fait. Aussi bien, nous avons toujours réprouvé l'hypnotisme dangereux, mauvais, diabolique de foire et de salon : nous n'avons à nous occuper en ce moment que de l'hypnotisme médical dont nous avons décrit plus haut les caractères essentiels.

Que de fois j'ai constaté moi-même la simulation, même dans les conditions qui paraissaient les plus sérieuses, tant est grande et perfide l'habileté de l'hystérique qui feint le sommeil.

Mais je ne veux pas étudier encore ces faits merveilleux : je ne veux, en ce moment, ni en expliquer la nature, ni en constater la réalité.

Ces faits, s'ils sont réels, ne découlent pas *nécessairement* de l'hypnotisme, ils n'en font pas partie *intégrante*, et jamais on ne pourra constater entre l'hypnotisme et le merveilleux un rapport nécessaire de cause à effet.

Les milliers de médecins qui, aujourd'hui même, en Europe et en Amérique, pratiquent l'hypnotisme dans les hôpitaux et dans les cliniques, sur des hommes, des femmes, des enfants, ne se préoccupent, en aucune manière, d'obtenir des phénomènes de lucidité et d'action à distance ; ils ne cherchent pas à prendre un ascendant permanent et dangereux sur le malade hypnotisé. Des centaines d'infirmes de tout âge, de tout sexe et de toute sorte passent sous leurs yeux. Ils endorment ces infirmes, ils leur suggèrent que le trouble fonctionnel qu'ils accusent cessera ; ils les réveillent, et ils passent à d'autres lits où d'autres malades réclament leurs soins.

Ils plongent le malade dans le sommeil, c'est incontestable ; ils lui suggèrent la guérison, c'est certain ; cette guérison se produit assez souvent, il est facile de le constater. Voilà ce qui constitue l'hypnotisme médical, mais il n'est question ici ni d'action à distance, ni de divination lointaine, ni d'apparition, ni d'aucun autre phénomène merveilleux.

Il n'y a donc pas de rapport *nécessaire* entre l'hypnotisme médical et le préternaturel. Les faits sont là pour l'établir d'une manière incontestable.

J'ai vu moi-même des médecins chrétiens et savants hypnotiser et guérir des enfants, avec la pensée bien arrêtée de ne jamais provoquer les phénomènes troublants et obscurs du merveilleux : on peut donc les séparer de l'hypnotisme et les réprouver, sans ébranler la thèse de l'hypnotisme médical.

VI

On nous dit encore que si l'hypnotisme ne produit pas nécessairement, dans tous les cas, ces effets merveilleux, où

l'intervention démoniaque semblerait établie, il est néanmoins toujours dangereux. En effet, ajoutent nos adversaires, cet état est favorable aux manifestations préternaturelles, il prépare le sujet à ces manifestations; il le prive de la liberté, il le livre aux puissances inconnues qui remplissent l'air et nous poursuivent sous la forme des plus cruelles tentations. C'est assez pour le flétrir et le condamner. — Voici ma réponse.

Défendrez-vous au chirurgien de se servir du chloroforme, et d'endormir un malade, d'abolir provisoirement la sensibilité, pour assurer la direction de sa main, sa promptitude, son agilité, qui seraient compromises par les gémissements, les cris, les soubresauts de l'opéré?

Non, vous n'intimerez pas cette défense au chirurgien, et vous reconnaîtrez que l'anesthésie produite ainsi par le chloroforme est un merveilleux auxiliaire dont on n'a pas le droit de refuser le concours.

Et, cependant, le chloroforme met le patient dans un état dangereux; il le prive provisoirement de sa sensibilité et de sa volonté; il l'amoindrit; il livre sa volonté à l'opérateur qui pourrait lui suggérer la pensée de commettre dans quelques instants une mauvaise action; il l'expose, enfin, à devenir, sans le vouloir, l'instrument des esprits mauvais, et à donner des signes extraordinaires de clairvoyance et de lucidité.

Et s'il n'en est pas ainsi, c'est que le chirurgien est un homme sérieux, consciencieux, jaloux de son art, dominé exclusivement par la pensée de pratiquer une opération et de soulager son client sans le faire souffrir. La nature du sommeil provoqué ne change pas; ce qui diffère, c'est le caractère et la moralité de l'opérateur.

Défendrez-vous au malade qui souffre de longues insomnies de s'endormir en fixant ses yeux sur les facettes d'un miroir aux alouettes mis en mouvement, ou sur les triangles rotatifs dont j'ai parlé? Non.

Et, cependant, vous pouvez, si tel est votre désir, vous qui n'êtes ni magnétiseur, ni hypnotiseur, profiter du sommeil naturel de ce sujet, pour lui imposer une suggestion; vous pouvez abuser de la suspension momentanée de ses facultés, de sa liberté, de sa raison et de sa conscience, comme vous

pouvez abuser du sommeil naturel de n'importe quel individu.

Si vous prohibez le sommeil hypnotique parce qu'un misérable peut en abuser, ou parce qu'il a pour effet de suspendre l'action de la raison et de la liberté, il faut prohiber toute espèce de sommeil, déterminé par le chloral, par l'électricité ou par lassitude physique, ou par un moyen artificiel, car le danger ne cesse pas d'être toujours le même, dans ces divers états.

Et si vous admettez que l'on peut endormir un sujet par le chloroforme, par exemple, et suspendre l'usage de ses facultés quand on a un motif légitime de le faire, nous sommes d'accord, et j'ajoute : on peut endormir un sujet par l'hypnose, et suspendre le jeu de ses facultés, quand on a un motif légitime de le faire, puisque dans les deux cas, le sommeil présente les mêmes caractères et produit les mêmes effets.

Tout ceci me parait incontestable, et aussi clair que le jour, Je n'ai pas, néanmoins, la prétention de ne pas me tromper, et je suis prêt à m'incliner devant de meilleures raisons. Je cherche la vérité.

Qu'on ne nous accuse pas de nier l'existence du démon et la réalité de son intervention dans un grand nombre de phénomènes qui ont incontestablement un caractère préternaturel. Nous affirmons cette existence et cette réalité à toutes les pages de cette revue.

Nous avons affirmé cette intervention dans les manifestations du spiritisme, de l'occultisme, du théosophisme, des matérialisations et des tables tournantes; nous la retrouverons bientôt dans le vol aérien des magiciens et des sorciers. Bien aveugles et bien coupables en effet les chrétiens qui ne croient pas à cette intervention démoniaque, si fréquente et si éclatante autour de nous!

Mais si nous sommes les ennemis des rationalistes et des naturalistes qui refusent systématiquement de reconnaître la possibilité et la réalité du surnaturel, nous sommes également les adversaires des hommes superstitieux qui prétendent voir partout, à tort et à travers, l'action démoniaque. Ceux-ci compromettent la thèse qu'ils veulent défendre, ils donnent

des armes à ces éternels ennemis qui nous accusent d'entretenir dans les âmes un sentiment de défiance et de haine à l'égard de la science, et de vouloir régner par la tyrannie de la superstition.

Que de fois ces ennemis n'ont-ils pas évoqué contre nous le triste souvenir de Galilée!

Nous vivons dans un siècle où les conquêtes scientifiques se multiplient avec une rapidité et un éclat qui défient les prévisions les plus hardies, et qui exaltent l'esprit humain. Nous marchons de surprise en surprise, de victoire en victoire, et la hardiesse des travailleurs, voués aux applications pratiques et aux déductions tangibles, égale le courage des savants dont les intuitions géniales découvrent aujourd'hui les principes et les causes les plus fécondes. Tous les esprits sont en fermentation dans les régions autrefois si sereines de la science spéculative, ils sont aussi dans l'attente d'un monde nouveau dont on commence à peine à soupçonner les lois.

Notre foi n'a rien à craindre de ce mouvement grandiose où les catholiques ont su, d'ailleurs, prendre part, et nous saluons avec orgueil ces manifestations nouvelles du Verbe et du Dieu de toutes les sciences, à travers le monde.

Mais ce mouvement nous impose aussi un grand devoir, c'est de ne pas confondre les opinions de quelques théologiens avec l'enseignement infaillible de l'Église; c'est de ne pas combattre les découvertes scientifiques en leur opposant des opinions d'ailleurs très discutables, c'est enfin de ne pas nous hâter de conclure, quand nous sommes en présence de certains phénomènes physiologiques nouveaux : la science a le droit d'être entendue, sans préjudice de l'obéissance que nous devons à la foi.

Tel est notre sentiment.

Et dans la question de l'hypnotisme médical, nous rappellerons cette déclaration du Dr Grasset, un des physiologistes chrétiens les plus estimés et les plus célèbres de notre temps :

« Si je suis l'ennemi de l'hypnotisme extra-médical, je suis au contraire grand partisan de l'hypnotisme scientifique et médical, appliqué par *les seuls médecins aux seuls malades*

qui y consentent, et dans le seul but de les soulager et de les guérir. »

Nous attendons qu'un savant de la valeur du Dr Grasset réfute cette déclaration. Le problème n'est pas encore résolu.

VIII

Avant d'affirmer, comme on le fait trop souvent, avec une légèreté ignorante, que dans les phénomènes hypnotiques, l'effet n'est pas en proportion avec la cause, il faudrait de plus savantes observations; il faudrait expliquer scientifiquement la nature de la cause, des moyens, des effets obtenus: et, dans le doute, s'abstenir de conclure.

On se contente de s'écrier : « C'est merveilleux! c'est l'effet d'un agent invisible, ce phénomène dépasse de beaucoup la cause physique à laquelle vous l'attribuez! »

Nous répondons : Qu'en savez-vous? Connaissez-vous toute la puissance de cette cause physique? Connaissez-vous les effets qu'elle peut produire? Connaissez-vous sa nature intrinsèque? Non, on ne connaît pas cela; on ne peut rien prouver; on obéit à une impression.

On arriverait ainsi à attribuer à des *esprits* les phénomènes étranges, mais naturels, des rayons X et de la télégraphie sans fil.

Il n'est plus permis de nier la réalité du fluide nerveux ou vital qui se dégage du corps humain, c'est un fait constaté expérimentalement par les savants les plus compétents. Quelle est la nature de ce fluide? quel est son rôle dans notre organisme et dans les phénomènes psycho-physiques? Quelle action pouvons-nous exercer par notre fluide sur le fluide d'un sujet, et par le fluide du sujet que nous voulons endormir sur les fonctions physiques de son organisme, et sur le jeu de son imagination et sur les centres nerveux du cerveau?

Ces questions préoccupent, passionnent aujourd'hui un grand nombre d'esprits, elles sont à l'étude, elles ne sont pas résolues, et tant qu'elles ne le seront pas, j'estime qu'il serait bien imprudent, peut-être même dangereux, de porter un jugement définitif sur l'origine et les caractères de l'hypnose,

dans l'universalité des cas. Nous pouvons recueillir des faits et des observations, essayer timidement quelques hypothèses sur les rapports du fluide vital avec l'éther, sur l'action à distance et la télépathie. sur les fantômes et les apparitions, sur le sommeil et la suggestion; nous cherchons lentement, péniblement, l'origine et les lois de ces phénomènes et des forces qui semblent les produire, mais c'est tout. Évitons les négations et les affirmations tranchantes toujours chères aux esprits superficiels et imprudents.

Demain nous révélera peut-être le secret d'aujourd'hui, et récompensera la patience de nos recherches désintéressées.

Aussi bien, l'Église veille; quand l'heure sera venue, elle parlera; elle trouvera toujours en nous un fils respectueux, heureux d'écouter et de croire la grande Parole qui ne peut pas nous tromper, et qui conduit l'humanité à sa fin.

Élie Méric.

CHEZ LA DUCHESSE (1)

I. — La Duchesse

Lady Caithness, Mary, duchesse de Pomar, a été l'une des femmes les plus remarquables de ce siècle. Remarquable par son intelligence, elle l'était encore par son érudition, sa bonté, sa grâce merveilleuse et son entière et indéniable bonne foi. Elle était douée d'une imagination très ardente et d'une sensibilité très vive. Elle avait dû être fort belle. Dans un âge déjà avancé, elle conservait beaucoup de charme et inspirait une respectueuse sympathie.

Elle habitait, avenue de Wagram, une maison qui était à la fois un château et un palais, rappelant la physionomie du séjour de l'infortunée Marie Stuart, Holyrood. C'était au sein du Paris moderne, une évocation somptueuse du passé. Dans ce cadre, la duchesse était à sa place. Elle y recevait avec une simplicité noble et une élégante dignité.

Ce préambule montre avec quel respect et quelle fidélité d'âme j'entends parler de cette grande dame occultiste. J'ajoute que je ne me crois pas autorisé à donner les noms des personnes distinguées à plus d'un titre que j'ai eu l'honneur de rencontrer chez Sa Grâce. Ces pages écrites pour la gloire de Jésus-Christ, ne seront pas des pages de scandale ni de révélations destinées aux curiosités banales. Tout en déplorant les erreurs que je partageais, je conserve à la royale morte un sentiment de déférence et d'amitié que justifient les convenances du monde, tout aussi bien que la délicatesse du cœur et de l'esprit.

Je connus Sa Grâce en 1890, et voici dans quelles circonstances. Avec l'appui de Papus, je venais de ressusciter la Gnose. Papus est doué d'une puissance de réalisation considérable. C'est un esprit dévoyé, je lui dois ce témoignage, et bien qu'il ait été injuste

(1) *Reproduction interdite.*

pour moi, je ne veux pas l'être pour lui. Je lui avais communiqué mon manuscrit : un *Simon le Mage*. L'article devait être le préambule, l'entrée en matière et comme la préface de mes travaux projetés sur la Gnose. Avant d'aller plus loin, je dirai comment je fus amené à m'occuper de la Gnose. Deux causes ont concouru à cet effort que je tentais pour édifier à nouveau le vieil et prestigieux édifice des Simon de Samarie, des Basile et des Valentin. Il y eut à l'origine de mon œuvre un fait intime et un fait d'érudition et de philosophie mystique. Le fait intime a été raconté, ou à peu près, dans *Lucifer démasqué*. J'y renvoie le lecteur. C'étaient des manifestations d'Hélène. Le fait d'érudition eut pour origine l'étude des Philosophumena et des hymnes de Lynésius, en même temps que le livre de M. Amélineau sur le *Gnosticisme Égyptien*. Il faut y joindre la lecture des *Disputationes* de saint Irénée et celle des *Stromates* de saint Clément d'Alexandrie.

Dans l'état d'âme où je me trouvais, je subis d'une manière intense, ce double courant, le courant intérieur provenant du fait intime, et le courant doctrinaire provenant de mes études. Mon imagination qui est grande aida à la conception du but. Je me proposai de restaurer la théorie gnostique. Je choisis pour maître Simon le Mage que je complétais par Valentin. J'éprouvais un attrait visible pour le mage samaritain. J'écrivis donc mon premier article, et je l'envoyai à Papus, pour sa revue ésotérique : l'*Initiation*. Papus, autant que je puis m'en souvenir, le montra à un de ses amis, secrétaire de la rédaction de la *Revue Théosophique*. L'article plut à la personne éminente qui avait fondé cette revue, et il parut dans cette revue. Ces pages tombèrent sous les yeux de lady Caithness. Telle est l'origine de nos relations. L'*Aurore*, revue de la duchesse, reproduisit mon article. On l'y trouvera. Mme la comtesse d'A... me fit l'honneur de me présenter à sa noble amie. Je dirai l'impression que me causa cette première visite, point de départ de mes rapports théosophiques avec lady Caithness. Ce n'est pas sans émotion qu'après avoir traversé le vestibule et monté l'escalier d'honneur gardé par deux effigies de chevaliers, je pénétrai dans la bibliothèque où l'auteur d'une *Nuit à Holyrood* m'attendait. Mme de Pomar était assise dans l'embrasure d'une haute fenêtre et lisait. J'aperçus une femme à la figure douce, grande et noble. La tête était couverte d'un voile noir en dentelles qui laissait paraître l'éclat blond d'une chevelure vénitienne. Une colombe de brillants fixait le voile. Les mains qui feuilletaient un livre étaient chargées de brillants. Les pieds reposaient sur un coussin. A droite, sur les hauts rayons de

l'immense bibliothèque, s'étageaient des livres de tous les formats, recueillis patiemment dans toutes les parties de la science occulte. A gauche, on apercevait la lourde portière qui fermait l'oratoire où la duchesse conservait avec une pieuse sollicitude les reliques et le culte de Marie Stuart, son inspiration d'*au-delà*.

L'accueil fut simple et bon. La présentation une fois faite, je pris place en face de mon hôtesse, et nous entamâmes une longue et profonde conversation sur la science ésotérique. J'expliquai à lady Caithness mes impressions, mes idées et mes sentiments sur la Gnose. Je m'aperçus très vite que cet esprit vaste et éclectique voyait dans la Gnose un aspect particulier de l'ésotérisme et non une science psychique séparée et absolue. Je compris dès lors que nous resterions chacun dans notre sphère et que jamais elle ne sacrifierait sa conception à la mienne, mais qu'elle essaierait de faire rentrer ma pensée dans la sienne. En autres termes, je compris que je pourrais être un aide, non un initiateur. Or, je voulais être initiateur. Cette première entrevue eut cependant le résultat de me donner la possibilité de faire connaître dans un milieu favorable, les doctrines qui m'étaient chères et que je ne voulais pas sacrifier à d'autres doctrines. Je promis à Sa Grâce de lui communiquer par écrit mes plans et mes homélies gnostiques, les détails de la liturgie que je créai et les dogmes du culte que je voulais faire revivre en plein XIX[e] siècle. Avant de me séparer d'elle, je remerciai lady Caithness de son accueil, de sa bonté et des encouragements qu'elle a daigné m'accorder, tout en refusant les éloges trop flatteurs qu'elle y joignait. Elle me répondit simplement qu'à mon entrée elle avait vu briller sur mon front l'étoile mystérieuse qui lui annonçait les initiés du *Cercle de l'Étoile*. On comprendra plus tard cette parole. Enfin, elle m'invita à ses soirées d'expériences spiritualistes, et je promis de m'y rendre quand cela me serait possible. Et je baisai la main tendue. Quand je me retrouvai sur le pavé bruyant de Paris, il me sembla que je sortais d'un songe.

(*A suivre.*)

JEAN KOSTKA.

LES FRONTIÈRES DE LA PHYSIQUE

> **La Connaissance humaine est pareille à une sphère qui grossirait sans cesse; à mesure qu'augmente son volume, grandit le nombre de ses points de contact avec l'inconnu.**
> (PASCAL.)

« Je ne saurais, écrivait Arago dans sa notice sur Bailly, approuver le mystère dont s'enveloppent les savants sérieux qui vont assister aujourd'hui à des expériences de somnambulisme. Le doute est une preuve de modestie, et il a rarement nui au progrès des sciences. On n'en pourrait dire autant de l'incrédulité. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation animale. »

Malgré ces sages paroles d'un homme de génie, la plupart des savants, « qui se confinent dans leurs vitrines », persistent à montrer pour tout ce qui se rapporte de près ou de loin aux phénomènes psychiques, une dédaigneuse hostilité dont on jugera par les lignes suivantes relevées dans le *Temps* du 12 août 1893, à propos de la suggestion mentale, et signées par M. Pouchet, professeur au Muséum de Paris.

« Démontrer qu'un cerveau, par une sorte de gravitation, agit à distance sur un autre cerveau comme l'aimant sur l'aimant, le soleil sur les planètes, la terre sur le corps qui tombe! Arriver à la découverte d'une influence, d'une vibration nerveuse se propageant sans conducteur matériel!... Le prodige, c'est que tous ceux qui croient, peu ou prou, à quelque chose de la sorte ne semblent même pas, les ignorants! se douter de l'importance, de l'intérêt, de la nouveauté qu'il y aurait là-dedans et de la révolution que ce serait pour le monde social de demain. Mais trouvez donc cela, bonnes gens; montrez-nous donc cela, et votre nom ira plus haut que celui de Newton dans l'immortalité, et je vous réponds que les Berthelot et les Pasteur vous tireront leur chapeau bien bas! »

Certes, nous n'en demandons pas tant, mais nous nous rendons parfaitement compte de l'importance de nos recherches; aussi nous

consolons-nous aisément des attaques de M. Pouchet, d'abord parce que nous sommes sûrs des faits et ensuite parce que nous voyons des hommes comme M. Lodge (1) et M. Ochorowicz (2), classés avec nous parmi les « naïfs ignorants », étudier la question et essayer de la ramener à un problème physico-physiologique.

En dehors des nombreuses observations sur lesquelles se sont appuyés ces deux hommes éminents, je rappellerai un cas bien caractéristique, probablement peu connu en Angleterre. C'est celui d'un enfant de sept ans qui a été observé en 1894 par le Dr Quintard : cet enfant, dans son état normal, répondait à toutes les questions, résolvait tous les problèmes, quelque difficiles qu'ils fussent, pourvu que sa mère en connût la solution. Il « lisait la pensée de sa mère » instantanément et sans hésitation, qu'il eût les yeux fermés ou le dos tourné vers elle ; mais un simple paravent interposé entre eux deux arrêtait la communication. Nous sommes donc bien ici sur les confins de la physique, et l'explication qu'on peut donner de ce phénomène n'est ni plus ni moins sûre que celle du télégraphe sans fil.

Il ne faut pas trop s'étonner que des gens qui ont passé toute leur jeunesse à apprendre des théories établies par leurs prédécesseurs et qui, arrivés à l'âge mûr, sont payés pour les enseigner à leur tour, n'acceptent qu'avec répugnance des nouveautés les forçant à refaire péniblement leur éducation. Il en a été de même à toutes les époques ; aussi mon regretté ami, Eugène Nus, avait-il dédié son livre : CHOSES DE L'AUTRE MONDE :

« Aux mânes des savants brevetés, patentés, palmés,
décorés et enterrés, qui ont repoussé
La Rotation de la terre,
Les Météorites,
Le Galvanisme,
La Circulation du sang,
La Vaccine,
L'Ondulation de la lumière,
Le Paratonnerre,
Le Daguerréotype,
La Vapeur,
L'Hélice,
Les Paquebots,

(1) Discours au Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, 1891.
(2) *De la suggestion mentale.* — Paris, 1887.

Les Chemins de fer,
L'Éclairage au gaz,
L'Homéopathie,
Le Magnétisme,
et le reste.

« A ceux, vivants et à naître, qui font de même dans le présent et feront de même dans l'avenir. »

Ces savants ont du reste leur utilité : passés à l'état de bornes, ils jalonnent la route du progrès.

S'il fallait n'admettre les faits que lorsqu'ils concordent avec les théories officielles, on rejetterait presque toutes les découvertes accomplies de nos jours dans le domaine de l'électricité.

« Dans la plupart des sciences, disait en 1890, M. Opkinsoa (1), plus nous connaissons de faits, plus nous saisissons la continuité du lien qui nous fait reconnaître le même phénomène sous diverses formes. Il n'en est point de même pour le magnétisme : plus nous connaissons de faits, plus ils offrent de particularités exceptionnelles, et moindres semblent devenir les chances de les rattacher à un lien quelconque. »

L'électricité atmosphérique nous offre constamment des phénomènes dont nous n'avons pas la clef et qui se rapprochent tellement de ceux qu'on observe dans les manifestations de la force psychique qu'on est en droit de se demander s'ils ne dérivent pas de la même cause.

Tous, vous connaissez ces globes de feu plus ou moins gros qui se produisent en présence des médiums et qui semblent parfois guidés par une force intelligente. On hausse volontiers les épaules quand nous en parlons. Il y a cependant des phénomènes tout à fait analogues et aussi inexplicables qui se trouvent relatés dans les ouvrages classiques (2) ; je vais en citer seulement quelques-uns.

Le premier s'est passé près de Ginepreto, non loin de Pavie, le 29 août 1791, pendant un violent orage avec éclairs et tonnerres. Il est raconté dans une lettre de l'abbé Spallanzani au Père Barletti (*Opusc.*, t. XIV, p. 296).

A cent cinquante pas d'une ferme paissait un troupeau d'oies ; une

(1) Discours prononcé, le 9 janvier 1890, à l'Institution des ingénieurs électriciens d'Angleterre, par M. Hopkinson, président annuel.

(2) Parmi ces ouvrages, je citerai en premier lieu une notice de 404 pages d'Arago qui se trouve au tome I[er] de ses œuvres posthumes sous le titre : *Le Tonnerre*, et deux volumes du D[r] Sestier intitulés : *De la foudre, de ses formes et de ses effets*, 1866. On pourra consulter aussi la *Notice sur le tonnerre et les éclairs*, par le comte du Moncel, 1857.

jeune fille de douze ans et une autre plus jeune accoururent de la ferme pour faire rentrer les oies. Dans ce même pré se trouvait un jeune garçon de neuf à dix ans et un homme qui avait dépassé la cinquantaine. Tout à coup apparut sur le pré, à trois ou quatre pieds de la jeune fille, un globe de feu de la grosseur de deux poings qui, glissant sur le sol, courut rapidement sous ses pieds nus, s'insinua sous ses vêtements, sortit vers le milieu de son corsage tout en gardant la forme globulaire et s'élança dans l'air avec bruit. Au moment où le globe de feu pénétra sous les jupons de la jeune fille, ils s'élargirent comme un parapluie qu'on ouvre. Ces détails furent donnés, non par la patiente qui tomba instantanément à terre, mais par le petit garçon et l'homme mentionnés; interrogés séparément, ils rapportèrent le fait identiquement de la même manière. « J'avais beau leur demander, dit Spallanzani, si, dans le moment, ils avaient vu une flamme lumière vive descendre, tomber des nues et se précipiter sur la jeune fille, ils me répondaient constamment non, mais qu'ils avaient vu un globe de feu aller de bas en haut et non de haut en bas. » On trouva sur le corps de la jeune fille, qui d'ailleurs reprit bientôt connaissance, une érosion superficielle s'étendant du genou droit jusqu'au milieu de la poitrine entre les seins; la chemise avait été mise en pièces dans toute la partie correspondante, et les traces de brûlures qu'elle présentait disparurent à la lessive. On remarqua un trou de deux lignes de diamètre qui traversait de part en part la partie des vêtements que les femmes de ce pays-là portent sur la poitrine. Le docteur Dagno, médecin du pays, ayant visité la blessée peu d'heures après l'accident, trouva outre l'érosion déjà signalée, plusieurs stries superficielles, serpentantes et noirâtres, traces des divisions du rameau principal de la foudre. Le pré, à l'endroit même de l'accident, n'a présenté aucune altération, aucune trace du météore.

M. Babinet a communiqué à l'Académie des sciences, le 5 juillet 1852, le second cas dans la note suivante (1) :

« L'objet de cette note est de mettre sous les yeux de l'Académie un des cas de foudre globulaire que l'Académie m'avait chargé de constater il y a quelques années (le 2 juin 1842), et qui avait frappé, non en arrivant, mais en se retirant, pour ainsi dire, une maison située rue Saint-Jacques, dans le voisinage du Val-de-Grâce. Voici, en peu de mots, le récit de l'ouvrier dans la chambre duquel le tonnerre en boule descendit pour remonter ensuite.

(1) *Comptes rendus*, t. XXXV, p. 5.

« Après un assez fort coup de tonnerre, mais non immédiatement après, cet ouvrier, dont la profession est celle de tailleur, étant assis à côté de sa table et finissant de prendre son repas, vit tout à coup le châssis garni de papier qui fermait la cheminée s'abattre comme renversé par un coup de vent assez modéré, et un globe de feu, gros comme la tête d'un enfant, sortir tout doucement de la cheminée et se promener lentement par la chambre, à peu de distance des briques du pavé. L'aspect du globe de feu était, encore suivant l'ouvrier tailleur, celui d'un jeune chat de grosseur moyenne pelotonné sur lui-même et se mouvant sans être porté sur ses pattes. Le globe de feu était plutôt brillant et lumineux qu'il ne semblait chaud et enflammé, et l'ouvrier n'eut aucune sensation de chaleur. Ce globe s'approcha de ses pieds comme un jeune chat qui veut jouer et se frotter aux jambes suivant l'habitude de ces animaux ; mais l'ouvrier écarta les pieds, et par plusieurs mouvements de précaution, mais tous exécutés, suivant lui, très doucement, il évita le contact du météore. Celui-ci paraît être resté plusieurs secondes autour des pieds de l'ouvrier assis qui l'examinait attentivement, penché en avant et au-dessus. Après avoir essayé quelques excursions en divers sens, sans cependant quitter le milieu de la chambre, le globe de feu s'éleva verticalement à la hauteur de la tête de l'ouvrier, qui, pour éviter d'être touché au visage, et en même temps pour suivre des yeux le météore, se redressa en se renversant sur sa chaise. Arrivé à la hauteur d'environ un mètre au-dessus du pavé, le globe de feu s'allongea un peu et se dirigea obliquement vers un trou percé dans la cheminée, environ à un mètre au-dessus de la tablette supérieure de cette cheminée.

« Ce trou avait été fait pour laisser passer le tuyau d'un poêle qui, pendant l'hiver, avait servi à l'ouvrier. Mais, suivant l'expression de ce dernier, le tonnerre ne pouvait pas le voir, car il était fermé par du papier qui avait été collé dessus. Le globe de feu alla droit à ce trou, en décolla le papier sans l'endommager et remonta dans la cheminée ; alors, suivant le dire du témoin, après avoir pris le temps de remonter le long de la cheminée « du train dont il allait », c'est-à-dire assez lentement, le globe, arrivé en haut de la cheminée qui était au moins à vingt mètres du sol de la cour, produisit une explosion épouvantable qui détruisit une partie du faîte de la cheminée et en projeta les débris dans la cour ; les toitures de plusieurs petites constructions furent enfoncées, mais il n'y eut heureusement aucun accident. Le logement du tailleur était au troisième étage, et n'était pas à la moitié de la hauteur de la maison ; les étages supérieurs ne

furent pas visités par la foudre, et les mouvements du globe lumineux furent toujours lents et saccadés. Son éclat n'était pas éblouissant, et il ne répandait aucune chaleur sensible. Ce globe ne paraît pas avoir eu la tendance à suivre les corps conducteurs et à céder aux courants d'air. »

Le *Cosmos*, du 30 octobre 1897, cite un cas tout à fait analogue. Mme de B..., se trouvant dans le Bourbonnais, à la campagne, dans un salon au rez-de-chaussée dont la porte était ouverte, vit, au milieu d'un orage, une boule de feu entrer par cette porte, se promener lentement sur le plancher, s'approcher et tourner autour d'elle « comme un chat qui se frotte contre son maître », selon ses propres expressions, puis se diriger vers une cheminée par laquelle il disparut. Ceci, en plein jour (1).

Est-il plus difficile d'admettre les raps et les mouvements des tables que la danse de l'assiette dont M. André a rendu compte à l'Académie des sciences dans la séance du 2 novembre 1885 ?

Le samedi 13 juin 1885, vers huit heures du soir, il était à table, dans une chambre attenante à la tour d'un phare, dans la partie nord-ouest de cette tour; tout à coup, il vit une bande brumeuse d'environ deux mètres de large, se détacher de l'arête supérieure de la muraille à laquelle il faisait face, et obscurcir soudainement cette dernière, en même temps que sous la table, à ses pieds, se produisait un bruit sec, sans écho ni durée, et d'une violence extrême. La sonorité a été celle qu'aurait produit le choc formidable, de bas en haut, d'un corps dur contre la paroi inférieure tout entière de la table, laquelle, à sa grande surprise, n'a pas bougé, non plus que les divers objets qui la garnissaient.

Après cette détonation, son assiette pivotait et exécutait sur la table plusieurs mouvements de rotation, sans aucun bruit de frottement, ce qui prouve qu'à ce moment l'assiette avait quitté la table sans toutefois s'en éloigner sensiblement. L'assiette et la table restèrent intactes.

Ces phénomènes dont on a vainement essayé de donner une

(1) Voici encore un cas du même genre, quoique moins frappant :

A Péra, en octobre 1885, M. Mavrocordato s'était réfugié, pendant un violent orage, dans une maison occupée par une famille qui était encore à table. Brusquement apparut dans la pièce un globe de feu, gros environ comme une orange : il était entré par la fenêtre entr'ouverte. Le globe vint frôler le bec de gaz ; puis se dirigeant vers la table, il passa entre deux convives, tourna autour d'une lampe centrale, fit entendre un bruit analogue à un coup de pistolet, reprit le chemin de la rue et, une fois hors de la pièce, éclata avec un fracas épouvantable.

théorie, se produisent quelquefois dans une atmosphère complètement sereine sans faire aucun bruit (1).

M. Monteil, secrétaire de la commission archéologique du Morbihan, cite (2) parmi les effets d'un coup de foudre qui s'est produit à Vannes, le 5 décembre 1876, à dix heures et demie du soir, la dislocation d'une muraille, la projection au loin de pièces de bois et enfin le *transport d'une malade infirme, de son lit sur le parquet de sa chambre à une distance de quatre mètres, bien que cette chambre se trouvât à près de trois cents mètres du lieu où la foudre avait directement exercé son influence.*

Daguin (3) parle même de personnes transportées à vingt ou trente mètres.

On a observé fréquemment le déshabillement complet de gens foudroyés et le transport à une assez grande distance de leurs vêtements: l'épilation de leur corps entier, l'arrachement de la langue ou des membres (4).

Dans une foule, il arrive que la foudre va chercher certains individus en ne produisant rien sur ceux qui sont auprès (5). Les femmes paraissent jouir d'une immunité particulière (6), de même que certains arbres (7).

Il y a des gens qui ont recouvré l'usage de leurs membres paralysés après avoir été frappés par la foudre; d'autres au contraire ont contracté des paralysies persistantes. On en a vu qui restaient pour ainsi dire figés dans l'attitude où ils avaient été tués (8).

Les phénomènes de projections de signes ou d'écriture qui se rencontrent assez souvent dans les séances psychiques et dont j'ai

(1) Le 6 août 1809, à 2 heures de l'après-midi, une explosion épouvantable se fit entendre dans la maison de M. Chadwick, propriétaire des environs de Manchester. Le mur extérieur d'un petit bâtiment en briques qui avait 0,30 d'épaisseur, 3 m. 30 de hauteur et 0,30 de fondation, fut déraciné et transporté sur le sol sans cesser d'être vertical. Lorsqu'on examina ce qui s'était passé, on trouva qu'une extrémité du bâtiment avait marché de 2 m. 70 et l'autre, autour de laquelle la masse avait tourné pendant le glissement, ne s'était déplacée que de 1 m. 20. La masse ainsi élevée pouvait peser 26,000 kilogrammes (W. de Fonvieille. *Eclairs et Tonnerre*).

(2) Figuier. *Année scientifique*, 1877

(3) *Physique*. Tome III, p. 220.

(4) *Annales d'hygiène*, 1885. Mémoire de M. Boudin.

(5) De même on a vu des pièces de monnaie, des lames d'épée présenter des traces de fusion, tandis que la bourse ou le fourreau qui les entouraient n'avaient pas été brûlés par leur contact (Daguin. *Physique*, III, 218).

(6) D'après le Dr Sestier (*La Foudre*, II, 307), sur 206 personnes frappées, il y a 169 hommes et 37 femmes.

(7) En 1896, M. Karl Müller a déduit d'une statistique s'étendant sur onze années dans le territoire forestier de Lippe Detmold, que la foudre a frappé : 56 chênes, 20 sapins, 3 ou 4 pins et pas un seul hêtre, bien que les 7/10 des arbres appartinssent à cette dernière espèce.

(8) Dr Bottey, *Le Magnétisme animal*, p. 30.

été témoin moi-même avec Eusapia Paladino n'ont-ils point une ressemblance frappante avec la production, sur le corps de certaines personnes foudroyées, de l'image des objets environnants?

Pour ne point dépasser les limites assignées à cette lecture, je ne puis que mentionner les phénomènes de l'électricité animale; je ne parle pas seulement des propriétés de la torpille et autres poissons analogues, mais des nappes de feu qu'on a souvent observées autour de certaines personnes, des attractions et répulsions d'objets produites par d'autres, soit sur des objets inertes, soit sur des aiguilles aimantées (1). Ici encore nous sommes sur les confins de la physique classique.

Que dire des plantes lumineuses, des plantes qui digèrent, qui marchent, qui agissent sur la boussole (2)?

Ce sont là des choses bien plus difficiles à expliquer que la vue de nos somnambules à travers les corps opaques. Les rayons X sembleraient devoir sur ce point désarmer les incrédules; il n'en est rien cependant, et cela tient à ce que la plupart des esprits qui ont été pétris par les doctrines matérialistes de la science officielle du milieu de ce siècle ne se contentent pas, comme leurs prédécesseurs, de nier certains faits parce qu'ils renversent leurs théories (3); ils

(1) Voir mon livre sur l'*Extériorisation de la motricité*. — Un journal italien *l'Elettricita* a cité, dans son numéro du 11 juin 1897, plusieurs personnes qui déviaient l'aiguille d'un galvanomètre à la manière d'un aimant, leur poitrine agissant comme pôle nord et leur poitrine comme pôle sud.

(2) *La Nature* du 18 juin 1898 rapporte des observations de M. Pierre Weiss, professeur à Rennes, qui contrediraient toutes nos théories sur le magnétisme.

D'après ce savant, si l'on approche un aimant d'un cristal de pyrothine ou pyrite magnétique, *l'attraction est nulle dans une direction*, *tandis qu'elle existe dans toutes les autres.*

(3) Il y a juste cent ans, un physicien célèbre, Baumé, membre de l'Académie des sciences et inventeur de l'aréomètre qui porte encore son nom, écrivait à propos des découvertes de Lavoisier :

« Les éléments ou principes primitifs des corps, établis par Empédocle, Aristote et par beaucoup de philosophes de la Grèce aussi anciens, ont été reconnus et confirmés par les physiciens de tous les siècles et de toutes les nations. Il n'était pas trop présumable que les quatre éléments, regardés comme tels depuis plus de deux mille ans, seraient mis, de nos jours, au nombre des substances composées et qu'on donnerait avec la plus grande confiance, comme certains, des procédés pour décomposer l'eau et l'air, et *des raisonnements absurdes*, *pour ne rien dire de plus*, pour nier l'existence du feu et de la terre. Les propriétés élémentaires reconnues aux quatre substances ci-dessus nommées *tiennent à toutes les connaissances physiques et chimiques acquises jusqu'à présent;* ces mêmes propriétés ont servi de bases à une infinité de découvertes et de théories plus lumineuses les unes que les autres, auxquelles il faudrait ôter aujourd'hui toute croyance *si le feu, l'air, l'eau et la terre étaient reconnus pour n'être plus des éléments.* »

En 1831, le Dr Castel disait à l'Académie de médecine, à la suite de la lecture d'un rapport fait par une commission de cette société sur le magnétisme animal : « Si la plupart des faits énoncés étaient réels, ils détruiraient la moitié des connaissances acquises en physique. Il faut donc bien se garder de les propager en imprimant le rapport. »

semblent pris d'une sorte de terreur devant tout ce qui tend à prouver qu'il y a dans l'homme un élément spirituel destiné à survivre au corps.

C'est cependant à cette affirmation qu'ont abouti, dans les pays les plus divers, à toutes les époques, les hommes les plus distingués par leur intelligence et j'ajouterai par leur caractère, puisqu'ils n'ont pas craint de proclamer leur croyance, malgré les railleries et souvent les persécutions.

Après de vaines excursions dans des directions diverses, on a été ramené par les faits à cette conception du corps fluidique qui est vieille comme le monde; je vous demanderai la permission de l'exposer telle qu'elle s'est imposée à nous à la suite d'expériences récentes faites par des personnes que vous connaissez tous.

Je partirai de ce *postulatum* qu'il y a, dans l'homme vivant, un Corps et un Esprit.

« C'est un fait d'observation vulgaire, dit M. Boirac (1), que chacun de nous s'apparaît à lui-même sous un double aspect. D'un côté, si je me regarde du dehors, je vois en moi une masse matérielle, étendue, mobile et pesante, un objet pareil à ceux qui m'entourent, composé des mêmes éléments, soumis aux mêmes lois physiques et chimiques; et, d'un autre côté, si je me regarde pour ainsi dire au dedans, je vois un être qui pense et qui sent, un sujet qui se connaît lui-même en connaissant tout le reste, sorte de centre invisible, immatériel, autour duquel se déploie la perspective sans fin de l'univers, dans l'espace et dans le temps, spectateur et juge de toutes choses, lesquelles n'existent, du moins pour lui, qu'autant qu'il se les rapporte à lui-même. »

L'esprit, nous ne pouvons nous le représenter; tout ce que nous en savons, c'est que de lui procèdent les phénomènes de la volonté, de la pensée et du sentiment.

Quant au corps, il est inutile de le définir, mais nous y distinguerons deux choses : la matière brute (os, chair, sang, etc.), et un agent invisible qui transmet à l'esprit les sensations de la chair et aux muscles les ordres de l'esprit.

Lié intimement à l'organisme qui le secrète pendant la vie, cet agent s'arrête, chez le plus grand nombre, à la surface de la peau et s'échappe non seulement par effluves plus ou moins intenses selon l'individu, par les organes des sens et les parties très saillantes du corps, comme les extrémités des doigts. — C'est du moins ce

(1) *Leçon d'ouverture du cours de philosophie à la faculté des lettres de Dijon*, 1897.

qu'affirment voir quelques individus ayant acquis par certains procédés une hyperesthésie visuelle momentanée, et ce qu'admettaient les anciens magnétiseurs. — Il peut cependant se déplacer dans le corps sous l'influence de la volonté, puisque *l'attention* augmente notre sensibilité sur certains points, pendant que les autres deviennent plus ou moins insensibles : on ne *voit*, on *n'entend*, on ne *sent* bien que quand on *regarde*, qu'on *écoute*, qu'on *flaire* ou qu'on *déguste*.

Chez certaines personnes qu'on appelle des *sujets*, l'adhérence du fluide nerveux avec l'organisme charnel est faible, de telle sorte qu'on peut le déplacer avec une facilité extrême et produire ainsi les phénomènes connus d'hyperesthésie et d'insensibilité complète dus, soit à l'auto-suggestion, c'est-à-dire à l'action de l'esprit du sujet lui-même sur son propre fluide, soit à la suggestion d'une personne étrangère dont l'esprit a pris contact avec le fluide du sujet.

Quelques sujets, encore plus sensibles, peuvent projeter leur fluide nerveux, dans certaines conditions, hors de la peau, et produire ainsi le phénomène que j'ai étudié sous le nom d'*extériorisation de la sensibilité*. On conçoit sans peine qu'une action mécanique exercée sur ces effluves, *hors du corps*, puisse se propager grâce à eux et remonter ainsi jusqu'au cerveau.

L'*extériorisation de la motricité* est plus difficile à comprendre, et je ne puis, pour essayer de l'expliquer, que recourir à une comparaison.

Supposons que, d'une manière quelconque, nous empêchions l'agent nerveux d'arriver à notre main; celle-ci deviendra un cadavre, une matière aussi inerte qu'un morceau de bois, et elle ne rentrera sous la dépendance de notre volonté que lorsqu'on aura rendu à cette matière inerte la proportion exacte de fluide qu'il faut pour l'animer. Admettons maintenant qu'une personne puisse projeter ce même fluide sur un morceau de bois en quantité suffisante pour l'en imbiber dans la même proportion; il ne sera point absurde de croire que, par un mécanisme aussi inconnu que celui des attractions et des répulsions électriques, ce morceau de bois se comportera conmme un prolongement du corps de cette personne.

Ainsi s'expliqueraient aussi les mouvements de tables placées sous les doigts de ceux qu'on appelle des *médiums*, et en général tous les mouvements *au contact* produits sur des objets légers par beaucoup de sensitifs, sans effort musculaire appréciable (1). Ces

(1) Les réponses intelligentes et les manifestations psychiques des tables tournantes ne permettent pas d'accepter cette théorie. Nous faisons les plus expresses réserves sur les conclusions générales de ce travail si intéressant.
ÉLIE MÉRIC.

mouvements ont été minutieusement étudiés par le baron Reichenbach; il les a décrits dans cinq conférences faites en 1856 devant l'Académie I. et R. des sciences de Vienne.

On comprend même la production de mouvements nécessitant une force supérieure à celle du médium par le fait de la chaîne humaine qui met à la disposition de celui-ci une partie de la force des assistants.

Mais une hypothèse aussi simpliste ne rend pas compte de tous les phénomènes, et on est amené à la compléter ainsi qu'il suit :

L'agent nerveux se répand le long des nerfs sensitifs et moteurs dans toutes les parties du corps. On peut donc dire qu'il présente dans son ensemble la même forme que le corps, puisqu'il occupe la même portion de l'espace, et l'appeler la *double fluidique* de l'homme, sans sortir du domaine de la science positive (1).

De nombreuses expériences qui malheureusement n'ont eu en général pour garant que le témoignage des sujets, semblent établir que ce double peut se reformer en dehors du corps, à la suite d'une extériorisation suffisante de l'influx nerveux, comme un cristal se reforme dans une solution, quand celle-ci est suffisamment concentrée.

Le double ainsi extériorisé continue à être sous la dépendance de l'esprit et lui obéit même avec d'autant plus de facilité qu'il est maintenant moins gêné par son adhérence avec la chair, de telle sorte que le sujet peut le mouvoir et en accumuler la matière sur telle ou telle de ses parties, de manière à rendre cette partie perceptible au sens vulgaire.

C'est ainsi qu'Eusapia formerait les mains qui sont vues et senties par les spectateurs.

D'autres expériences, moins nombreuses et que, par suite, on ne doit accepter qu'avec plus de réserve encore, tendent à prouver que la matière fluidique extériorisée peut se modeler sous l'influence d'une volonté assez puissante, comme la terre glaise se modèle sous la main du sculpteur (2).

On peut supposer qu'Eusapia, à la suite de ses passages à travers divers milieux spirites, a conçu dans son imagination un John King, avec une figure bien déterminée, et que, non seulement elle en prend la personnalité dans son langage, mais qu'elle parvient à en

(1) Non, puisque ce fluide s'écoule constamment et n'a pas de consistance.

(2) Cette hypothèse est inadmissible. Pour tout homme qui étudie sérieusement ces faits, King est une réalité, c'est un esprit invisible, et c'est lui qui modèle la main dans la terre glaise. E. Méric.

donner les formes à son propre corps fluidique, quand elle nous fait sentir de grosses mains et qu'elle produit à distance sur la terre glaise, des impressions de tête d'homme.

Mais si rien ne nous a prouvé que John King existait réellement, rien ne nous a prouvé non plus qu'il n'existait pas.

Nous ne sommes du reste point, mes collaborateurs et moi, les seuls qui aient étudié la question; il y a d'autres personnes que je connais parfaitement, en qui j'ai la plus grande confiance, et qui rapportent des faits ne pouvant s'expliquer qu'à l'aide de la *possession temporaire* du corps fluidique extériorisé, par une entité intelligente d'origine inconnue. Telles sont les matérialisations de *corps humains entiers* observées par M. Crookes avec miss Florence Cook, par M. James Tissot avec Eglington et par M. Aksakof avec mistress d'Espérance.

Eh bien! ces phénomènes extraordinaires, dont le simple énoncé exaspère les gens qui se croient savants parce qu'ils ont plus ou moins scruté quelques rameaux de l'arbre de la science, ne nous paraissent qu'un simple *prolongement* de ceux que nous avons constatés par nous-mêmes et dont il est aujourd'hui impossible de douter.

Nous obtenons, en effet, un premier degré de dégagement du corps fluidique dans l'extériorisation de la sensibilité sous forme de couches concentriques au corps du sujet : la matérialité des effluves est démontrée par ce fait, qu'ils se dissolvent dans certaines substances, telles que l'eau et la graisse; mais, comme pour les odeurs, la diminution du poids du corps qui émet est, dans ce cas, trop faible pour pouvoir être appréciée par nos instruments.

Le deuxième degré est donné par la coagulation de ces effluves en un double qui sent, mais qui n'est pas encore visible pour les yeux ordinaires.

Au troisième, ainsi qu'au quatrième degré, il y a comme un transport galvanoplastique de la matière du corps physique du médium, matière qui part de ce corps physique pour aller occuper une place semblable sur le double fluidique. On a constaté, *un grand nombre de fois*, avec la balance, que le médium perdait alors une partie de son poids et que ce poids se retrouvait dans le corps matérialisé.

Le cas le plus singulier, resté jusqu'ici unique, est celui de mistress d'Espérance chez qui ce transport s'est fait avec une telle intensité qu'une partie de son propre corps était devenue invisible. Il ne restait, à sa place, que le corps fluidique dont le double est

seulement une émanation; les spectateurs pouvaient le traverser avec la main, mais elle le sentait. Ce phénomène, poussé à sa dernière limite, amènerait la disparition complète du corps du médium et son apparition dans un autre lieu, comme on le rapporte dans la vie des saints.

Dans les matérialisations de corps complet, ce corps est presque toujours animé par une intelligence différente de celle du médium. Quelle est la nature de ces intelligences? A quel degré de la matérialisation peuvent-elles intervenir pour diriger la matière psychique extériorisée? Ce sont là des questions du plus haut intérêt qui ne sont point encore résolues, du moins pour la plupart d'entre nous.

Ce que nous venons de dire suffit à montrer que l'étude des phénomènes psychiques relève de trois sciences distinctes.

C'est à la *physique* qu'incombe la tâche de définir la nature de la force psychique par les actions mutuelles qui peuvent s'exercer entre elles et les autres forces brutes de la nature : son, chaleur, lumière, électricité.

La *physiologie* aura à examiner les actions et les réactions de cette même force sur les corps vivants.

Enfin nous entrerons dans le domaine du *spiritisme*, quand il s'agira de déterminer comment la force psychique peut être mise en jeu par des intelligences appartenant à des entités invisibles.

Mais nous savons que tous les phénomènes de la nature se relient entre eux par des transitions insensibles : *Natura non facit saltus*. Nous trouverons donc, entre ces trois grandes provinces, des frontières mal définies où les causes seront complexes. C'est là une des plus grandes difficultés de ce genre de recherches; mais elle ne doit point nous arrêter, et je ne saurais mieux finir que par cette courageuse phrase de votre illustre compatriote M. Lodge, que j'aime toujours à citer :

« La barrière qui sépare les deux mondes (spirituel et matériel) peut tomber graduellemnt comme beaucoup d'autres barrières, et nous arriverons à une perception plus élevée de l'unité de la nature. Les choses possibles dans l'univers sont aussi infinies que son étendue. Ce que nous savons n'est rien comparé à ce qu'il nous reste à savoir. *Si nous nous contentons du demi terrain conquis actuellement, nous trahissons les droits les plus élevés de la science.* »

ALBERT DE ROCHAS.



LA MYSTIQUE DES HINDOUS

Chandernagor, le 29 novembre 1898.

L'Inde est le pays du mystère. Les peuples divers qui l'habitent, ont une origine qui se perd dans la nuit des temps. Le premier des Védas, le « Rig », paraît avoir été composé, sinon écrit, plus de quatorze ou quinze cents ans avant Notre-Seigneur. Le législateur Manou a donné des lois certaines au peuple hindou, il y a plus de vingt-deux siècles. Qui était Manou? — Quels auteurs ont écrit les Védas? — Mystère! — En quoi consiste la religion hindoue? — Bien habile celui qui pourra le dire!

A l'exception de quelques dogmes universellement reconnus, tels que la transmigration des âmes, le fatalisme, la nécessité des sacrifices et le panthéisme, il n'y a rien, ni dans les Védas, ni dans les Brahmanas, Oupanishads ou Védântas, qui forme un corps de doctrine qu'on puisse appeler une religion caractérisée. La religion des Hindous n'est pas une «religion», c'est une «philosophie», ou mieux, cinquante philosophies opposées les unes aux autres. Chacun suit celle qu'il veut, et même plusieurs qui se contredisent. Pourvu qu'il laisse la même liberté à son prochain, il est aussi orthodoxe que n'importe qui. Ouvrez leurs livres. Vous serez étonné d'y trouver tant de vérités, et épouvanté en même temps d'y voir tant d'erreurs grossières et de contradictions flagrantes; je ne dis pas dans des livres de différents auteurs; non, dans le même ouvrage. Souvent dans la même page, on rencontre des passages qu'on pourrait croire inspirés de Dieu, et tout à côté, d'autres morceaux d'une si franche absurdité qu'on ne peut s'empêcher de penser que l'auteur était à la fois un génie et un fou.

Un Hindou bien instruit me disait : « Celui qui lit nos ouvrages sacrés est semblable à ces plongeurs de Ceylan qui pêchent les huîtres perlières; pour *une* qui renferme la perle, il en ramène cinq cents qui n'ont que la bête. » — Ce salmigondis d'erreurs, de contradictions et de sublimes aperçus est précisément ce qui met le plus d'obstacles à la conversion des Hindous instruits. Les beautés incon-

testables qu'on trouve en leurs livres leur ont inspiré un gigantesque orgueil, et l'orgueil, nous le savons, repousse la grâce de Dieu.

Aujourd'hui, je veux appeler l'attention de nos lecteurs sur la mystique des Hindous. Je vous envoie donc la traduction d'une notice biographique sur un personnage que les Hindous appellent « un de leurs grands saints contemporains ». Cette notice a paru dans le plus célèbre des journaux indigènes de la capitale le 25 juin dernier. Vous verrez là ce que vaut le mysticisme indien. Ici, comme dans tout le reste, on aperçoit le faux et le vrai se coudoyant à l'aise, sans que la contradiction déroute le moins du monde la très surprenante bonne foi de l'esprit hindou.

VIE ET SUICIDE DU SAINT HOMME POARI-BABA

(Traduit du « Bongo-bâchi » du 12 àchàr, 25 juin 1898.)

Gâdzipour, célèbre par ses jardins de roses, est une ville des provinces nord-ouest, peu considérable il est vrai, mais dont l'ancienneté est incontestée. Près de cette ville a vécu, et vient de mourir, le saint ermite Poari-Bâbâ, dans un lieu peu fréquenté des humains, sur les bords du Gange. Son ermitage n'était point une maison, si modeste qu'on pourrait se l'imaginer. Tout le monde sait que sous l'action des courants, il se produit sur la rive du fleuve des affaissements de terrain qui portent dans le pays le nom de « vamara ». C'est dans une de ces caves naturelles que notre ascète a passé sa longue vie. Deux ou trois pieux placés à l'entour, supportaient une sorte de toiture en feuillage qui le protégeait contre les regards indiscrets. Avec le temps, le caveau s'était arrondi de lui-même, et formait une grotte de quatre coudées de profondeur. Notre sage pouvait bien s'y tenir debout, s'y asseoir au besoin, mais il ne pouvait aucunement s'y coucher, même en ployant les jambes.

Poari-Bâbâ a passé dans ce tombeau des années sans nombre. Les plus vieilles gens de Gâdzipour assurent que personne ne saurait dire quel était son âge. « Car, disent-ils, lorsque nous étions tout petits enfants, nous venions déjà visiter le saint ermite, et il avait, ou paraissait avoir alors absolument le même âge qu'aujourd'hui. Nous, nous avons vieilli ; mais les années se sont accumulées sur la tête du Bâbâ sans rien changer à sa physionomie. C'était toujours la même taille bien proportionnée, le même port droit, les mêmes membres gracieusement arrondis, les mêmes yeux largement fendus, les mêmes traits de visage. Alors comme aujourd'hui, une sorte de lueur douce rayonnait sur son noble front. » A le contempler, les hommes les plus impies se sentaient saisis d'une crainte révérencielle, et ne pouvaient s'empêcher de se prosterner devant cette vivante image de la divinité. La doctrine

du saint ascète était admirable, et sa parole pleine d'onction. Incalculable est le nombre des criminels qui, à sa voix, ont renoncé au vice pour se consacrer à la vie religieuse.

Avec le temps, un certain nombre de dévots avaient construit leur hutte dans le voisinage de Poari-Bâbâ, et celui-ci, malgré son extrême amour de la solitude, ne s'y était point opposé, par bonté et simplicité de cœur. L'endroit est devenu une vraie Thébaïde (1). Mais le bon anachorète n'avait presque aucun rapport avec eux. Toujours caché dans son tombeau, il ne le quittait que pour aller faire ses ablutions dans l'eau sacrée du Gange. Encore ne s'y rendait-il que lorsque la nuit avait répandu son ombre sur la terre, et qu'il était bien certain de ne rencontrer personne.

Une belle nuit, un voleur s'était introduit dans la Thébaïde, et profitant du profond sommeil des disciples du saint homme, il avait dévalisé le grenier de la communauté. Ayant fait son paquet, l'ayant chargé sur ses épaules, il prenait la fuite, glissant sans bruit dans l'obscurité comme un serpent sous les herbes, lorsqu'il se trouva soudain à peu de distance de notre ascète, lequel ne connaissant rien et ne soupçonnant rien, était allé faire ses ablutions dans le Gange. A sa vue, le voleur, saisi de frayeur, jeta là son fardeau et s'esquiva. Poari-Bâbâ comprit immédiatement à qui il avait affaire; mais il fut profondément affligé de le voir s'enfuir, se croyant responsable du contretemps qu'il éprouvait. Aussi l'appela-t-il de sa plus forte voix, lui disant : « Viens, mon ami, n'aie pas peur; viens donc! Prends ton paquet, et emporte-le en paix. Ce sont mes péchés seuls qui sont la cause de ton désappointement; pourquoi en souffrirais-tu? Viens, tu n'as pas même à craindre une réprimande de ma part. » Le malfaiteur ne crut pas devoir se rendre à l'invitation du saint homme ; bien loin de revenir en arrière, d'un pas plus rapide encore, il disparut dans l'obscurité.

Que pouvait faire de plus Poari-Bâbâ? Certes, il n'avait rien à se reprocher. Et pourtant, il rentra bien triste dans sa grotte souterraine. Mais voici qu'à la pointe du jour, ses disciples, s'étant levés, ne tardèrent pas à s'apercevoir du larcin commis à leurs dépens. Il y eut grand émoi dans l'endroit. Les uns criaient, les autres menaçaient. Celui-ci se lamentait; cet autre voulait aller porter plainte à la station de police. Le Bâbâ se rendit au milieu d'eux, et leur imposant silence : « Eh quoi, leur dit-il, pour un peu de riz perdu, vous menez si grand bruit? Et ne prétendiez-vous pas que vous aviez renoncé à tous les biens d'ici-bas? Ne dites donc pas qu'on vous a dépossédés de vos provisions de bouche. A qui ne possède rien, on ne peut rien enlever. Comment d'autre part appeler voleur celui qui prend ce qui n'appartient à personne? Je connais cet homme, il y a du bon en lui. Voyons,

(1) L'expression bengali est « village peuplé de *Yoghis* (ascètes) ».

qu'un de vous aille dans tel village, dans telle maison, vous appellerez un tel, et vous lui direz que je désire lui parler. Vous verrez ainsi la vérité de ce que je vous dis. » Un des religieux partit immédiatement. Il dit au malfaiteur : « Venez avec moi, je vous prie, le Bâbâ demande à vous voir. » L'homme n'eut pas plus tôt entendu cette parole qu'il se décida à venir. N'est-il pas étrange, se dit-il, que l'ermite qui ne m'a jamais connu de sa vie, qui ne m'a, au reste, aperçu que dans l'obscurité de la nuit, ait pu savoir mon nom, celui de ma famille et du village auquel j'appartiens? Ainsi dit, ainsi fait; il suivit le messager, arriva à l'ermitage et se jeta tout en larmes aux pieds de Poari-Bâbâ, protestant que jamais plus il ne s'abandonnerait au vice. De fait, il resta dans le village des religieux et devint lui-même ermite.

Le fameux réformateur, feu Keshab-tchandra-sen, avait la plus grande estime du Bâbâ. Il se rendit plusieurs fois à Gâdzipour afin de le consulter. J'étais avec lui lors de son premier voyage, et voici ce qui se passa. C'était, autant qu'il m'en souvient, en l'année 1877. A cette époque, le Bâbâ ne sortait de son tombeau que le onzième jour de chaque lune. Un grand nombre de personnes religieuses et de laïques attendaient le moment où le Sage paraîtrait, afin de se repaître de ses précieux enseignements. Le Babou Keshab-tchandra-sen et moi, nous étions mêlés à la foule. Nous vîmes tout à coup le saint homme sortir du souterrain. A notre extrême surprise, il s'avança vers nous dans un état de nudité complète. Comment se faisait-il que Poari-Bâbâ qui, jusqu'alors, ne s'était jamais présenté que le corps entièrement couvert, se montrât ce jour-là dans la condition que j'ai dit? Nous l'ignorions; mais le fait était là : Poari s'avançait vers la foule nu comme un ver. Ses membres brillaient comme un soleil! seules, sa chevelure noire et sa barbe inculte tranchaient sur le reste du corps. C'était un spectacle comme je n'en avais jamais vu. Le réformateur Keshab-tchandra-sen resta un instant à le contempler, sans plus remuer que s'il eût été ensorcelé. Puis il s'avança vers le Bâbâ et ploya le genou devant lui. Mais quelle ne fut pas son épouvante, lorsqu'il s'aperçut que le corps du saint homme était tout couvert de plaies : il y en avait deux surtout, aux bras, qui étaient horribles à voir. — D'où viennent ces blessures? demanda Keshab. Et le sage, prenant la parole, raconta ce qui suit : « Une nuit, dit-il, comme j'étais plongé dans une profonde méditation, deux serpents *cobra di capello* se battirent ensemble et tombèrent tous deux dans mon trou. Là, oubliant leur démêlé, les deux terribles bêtes tournèrent leur fureur contre moi et me mordirent à belles dents. Tant que je restai en contemplation, je ne sentis aucune peine. Mais aussitôt que je sortis de cette extase, j'éprouvai la plus vive des douleurs, et je perdis connaissance. Quand je repris mes sens, je vis les deux serpents morts à mes côtés. Je fus bien affligé de leur tré-

pas; ce sont mes péchés qui en ont été la cause. Je fis leurs funérailles, et puis j'allai chercher de l'eau au Gange pour laver mon souterrain. Depuis ce jour-là, je ne porte plus de vêtement dans la pensée que mes plaies se cicatriseront plus aisément. »

Eh bien! n'est-il pas remarquable que ces cobras dont le venin est si actif que tout homme qui en a été infecté, doit s'attendre à mourir en peu de minutes, aient pu mordre aussi cruellement le Bâbâ sans lui causer d'autre mal que de le faire tomber en pâmoison? Tous nous restâmes fort surpris de cet événement.

Le réformateur Keshab proposa alors au sage des questions fort difficiles sur divers points des Sastras. Poari-Bâbâ avec une grande simplicité, lui donna des solutions si satisfaisantes que le savant en demeura tout ébahi. Or, le saint ermite tirait toutes ses réponses d'un seul livre : le *Ramayna, de Toulasi Das,* ce qui me porte à croire que cet ouvrage renferme l'essence de tous les autres livres sacrés.

Beaucoup sont persuadés que Poari-Bâbâ vivait miraculeusement sans manger. Interrogé quelquefois sur ce point, l'ascète se contentait de répondre : « Croyez-vous qu'un homme puisse rester en vie sans user de nourriture? » Si l'on insistait en disant : « Ne parlez pas du commun des hommes; *vous-même,* prenez-vous de la nourriture? » Le saint homme ne répondait que par un sourire.

Dans le principe, le Bâbâ sortait une fois par mois, le onzième jour de la lune. Peu à peu, ses apparitions devinrent plus rares, et il y avait neuf ans qu'il ne s'était point montré hors de son tombeau, lorsque le mois dernier, douzième d'achar (25 mai 1898), les religieux furent fort surpris de le voir paraître. Le saint homme leur dit : « Je ne puis plus supporter la vie dans les temps malheureux où nous sommes (1). Je vais quitter ce monde. » Il parut réfléchir un instant, puis il ajouta : « Que chacun de vous veuille bien me faire la charité d'un pot de beurre cuit. » Ses disciples se hâtèrent de lui donner ce qu'il désirait, non sans se demander entre eux ce que leur *gourou* (chef spirituel) voulait faire de tant de beurre. Le Bâbâ rentra dans son tombeau et en ferma soigneusement l'ouverture. Le lendemain matin, les religieux à leur réveil, sentent une odeur de chair rôtie répandue dans l'air, ils tournent leurs regards vers l'ermitage de l'ascète, et voient qu'un reste de fumée épaisse plane sur l'ouverture. Pressentant un malheur, ils accourent et se penchent sur le trou béant. Hélas! ils n'y trouvèrent plus que des cendres et des os calcinés : le nombril du saint homme seul n'était pas encore consumé entièrement. Poari-Bâbâ s'était offert en holocauste à la divinité. Ses fidèles disciples ramassèrent les restes de sa dépouille mortelle, et au chant des hymnes sanscrits, on les jeta solennellement dans les eaux sacrées du Gange.

(1) Les Hindous se croient dans le *quatrième âge* du monde qu'ils appellent *kali yougam* (âge de misère, de calamité et de péché).



Le saint homme a quitté la terre; mais il vivra longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et le regardent comme le modèle de toutes les vertus. Ce souvenir vaut mieux que tout autre monument qu'on pourrait élever à sa gloire.

N. B. — Si l'on questionne les Hindous en général sur la moralité du suicide, il n'en est pas un qui hésite à dire que le suicide est un crime horrible. Mais si un religieux hindou fanatique se donne la mort; si une pauvre veuve, surexcitée par sa douleur et l'opium, se jette sur le bûcher funèbre pour mourir avec son mari, tout le monde les vénère comme de grands saints.

Voilà où l'Inde, le pays de la sagesse et de la philosohie, en est encore aujourd'hui!

Bottero,
Missionnaire apostolique à Chandernagor.

HYPNOTISME ET SUGGESTION

(*Suite et fin.*)

Observation V.

Enfant de 10 ans, bien constitué et bien développé, sans antécédents, né à Madrid.

Nous avons été appelé par le père de cet enfant à lui donner nos soins; il nous dit que son fils devait souffrir d'une grave maladie de la moelle ou de la colonne vertébrale, parce qu'il ne pouvait se redresser sans éprouver de terribles douleurs. Pas d'antécédents de chute, contusions, rhumatisme, ni fièvre.

L'enfant est assis, le tronc tellement incliné en avant et la tête tellement fléchie que son front touche presque ses genoux.

La main sur le front, nous essayons de lui lever la tête, mais l'enfant pousse un cri déchirant. Le même fait se reproduit en cherchant à redresser son dos.

Nous le faisons porter par sa mère sur un lit où il se couche en décubitus latéral, tout en gardant la flexion exagérée et prenant la position appelée par les Français « *en chien de fusil* ».

Nous ne trouvons rien d'anormal sur la colonne vertébrale. Rien dans la sensibilité ni dans les mouvements des extrémités. Nous l'invitons à se mettre sur le dos, ce qu'il fait aussitôt, le tronc et la tête étant en extension et sans accuser aucune douleur.

Aussitôt que nous le faisons lever, la contraction reparaît; nous constatons qu'il s'agit d'un cas d'hystérie, d'une contracture hystérique des muscles fléchisseurs du tronc et de la tête. Nous essayons de l'endormir, mais en vain.

Nous prescrivons une potion bromurée qui ne produit aucun effet, et quatre jours après, n'ayant pu obtenir le somnambulisme provoqué, nous avons une consultation avec le Dr Simarro. Celui-ci confirme notre diagnostic et conseille l'isolement.

Comme c'est là un moyen que nous n'aimons guère, avant d'y recourir, nous avons préféré essayer auparavant la suggestion accompagnée de la crainte.

Deux jours après la consultation, nous disons aux parents, devant l'enfant, mais sans paraître remarquer sa présence, que nous allions prescrire des pilules qui sûrement devaient le guérir en deux jours, mais que s'il n'en était pas ainsi, il faudrait alors de toute nécessité appliquer un fer incandescent sur plusieurs points de la colonne vertébrale, et que dans ce but nous viendrions dans trois jours pourvu de l'appareil nécessaire, le thermo-cautère dont nous fîmes une description effrayante.

Nous leur conseillons enfin de confectionner eux-mêmes quelques pilules de mie de pain et d'en donner deux par jour à l'enfant. Le troisième jour, en arrivant à la maison, c'est l'enfant lui-même qui vient nous ouvrir en courant et en sautant sans la moindre inclination ni contracture. Les parents étaient très surpris de ce fait, qu'au moment où je montais l'étage, et quand personne ne m'avait encore entendu, l'enfant avait dit : « Le docteur monte l'escalier. » On me raconte que le matin, à l'heure du réveil, l'enfant s'était levé, le tronc et la tête droits, en disant : « Je suis guéri ; je n'ai plus besoin du fer rouge. »

La guérison s'est maintenue depuis, sans nouvelles manifestations hystériques.

Observation VI.

Fillette née à Madrid, âgée de 11 ans, non réglée, bien développée; très anémique, est sujette depuis quelque temps à des attaques de grande hystérie qui se répètent fréquemment et contre lesquelles sont impuissants les toniques, l'hydrothérapie et le bromure.

Immédiatement après une forte attaque convulsive, elle souffre d'un tic généralisé (respiratoire, facial, fléchisseur de la tête, du tronc et des extrémités) et de tremblements généralisés aussi, qui alternent avec le tic rythmique. Intégrité intellectuelle.

A mon ordre et en pressant sur le sommet de la tête, elle tomba de suite en somnambulisme; les tremblements continuent, mais les spasmes rythmiques disparaissent. Nous lui ordonnons de cesser de trembler, et le tremblement cesse comme par enchantement.

Nous lui suggérons que jamais plus elle n'aura d'attaques. Nous lui ordonnons de dormir pendant une demi-heure, et après ce temps de se réveiller et de demander à manger. Il était une heure et demi de l'après-midi. Nous la réveillons au bout de dix-huit minutes; elle se met sur son séant, et demande à manger à sa gouvernante avec

beaucoup d'insistance. « Comment, lui dit celle-ci, il y a à peine une heure que vous venez de déjeuner. » — « N'importe, répliqua-t-elle, je veux manger! » tant l'idée suggérée est impérieuse.

Depuis lors, et il y a huit ans déjà, jamais cette jeune fille n'a souffert de la moindre manifestation hystérique; son caractère seulement est resté quelque peu difficile, quoique l'éducation puisse très bien en être rendue responsable.

L'anémie fut combattue, les règles parurent et continuent à être normales.

Observation VII.

Marie L..., fillette âgée de six ans, née à Madrid. Bon développement; tempérament sanguin; pas d'accidents héréditaires névropathiques. Mère herpétique. Elle a une conjonctivite catarrhale légère.

Un matin, en se réveillant, alors que sa conjonctivite était presque guérie, elle se plaint de ce qu'elle ne peut ouvrir les yeux et les tient fermés toute la journée. Le lendemain au réveil, elle peut ouvrir les yeux et passe bien la journée; le surlendemain, occlusion nouvelle des yeux pendant vingt-quatre heures.

Cette intermittence d'un jour les yeux ouverts et un jour fermés se répéta encore quatre ou cinq fois, jusqu'à ce que ses yeux restèrent définitivement clos pendant sept jours consécutifs. Nous essayons d'écarter les paupières, mais l'enfant proteste et s'y oppose de toutes ses forces : aussitôt que nous touchons ses yeux, il se produit une contracture douloureuse de l'orbiculaire qui disparaît aussitôt que nous nous éloignons. En forçant l'orbiculaire, nous écartons un instant les paupières, et nous constatons qu'il n'y a rien d'anormal ni du côté des globes oculaires, ni du côté de la conjonctive.

Il n'y a donc pas de photophobie.

C'est alors une obsession; c'est une manifestation de l'hystérie. La légère photophobie qu'a dû éprouver la fillette pendant sa conjonctivite a été sans doute le point de départ de sa phobie, de son obsession, après laquelle survint la paralysie du releveur : sa reproduction matinale était-elle la conséquence d'un rêve se rapportant à la photophobie d'origine?

Il fallait ici une émotion pour la guérir, comme nous l'avions vu dans d'autres cas, car la psychothérapie simple ou suggestive à l'état de veille ne nous avait pas donné de résultat. Il est vrai que nous n'en avions attendu l'effet que deux jours seulement.

Nous reproduisons ici les fragments d'une note que, sur notre

demande nous adressa la mère de cette fillette; elle exprime fort bien le moyen employé et les résultats qu'il nous a donnés. « Au bout de sept jours passés sans ouvrir les yeux une seule fois, nous avons eu le plaisir de la voir les ouvrir sains et limpides, grâce à la peur que nous avait fait notre cher docteur. Elle les tint ouverts pendant toute la journée; mais le lendemain matin et les six ou sept jours suivants, elle les ferma de nouveau sans que les promesses, les prières, les menaces servissent à rien. Elle les a ouverts seulement quand on lui a dit que le Dr Alvarez venait tous les matins pour savoir si elle ouvrait les yeux, et que dans le cas où elle ne les ouvrirait pas, il viendrait avec le fer incandescent qu'il nous avait annoncé. Depuis ce jour, elle va parfaitement bien. » Deux ans se sont écoulés depuis, sans accident.

Observation VIII.

On amène à Madrid, de la province de Téruel, pour être soumise à mon examen, une jeune fille de quinze ans, réglée depuis deux ans, bien développée et bien constituée. Un peu anémique, elle souffre depuis trois mois d'attaques très fortes et fréquentes.

Elle eut sa première attaque à la suite d'une très violente émotion; elle avait été poursuivie par un vieux satyre qui cherchait à reconnaître ainsi l'hospitalité qu'il recevait chez elle. La jeune fille affolée, aurait voulu se jeter par la fenêtre. Après cette première attaque, il s'en reproduisit d'autres rapidement et en grand nombre, au point de pouvoir en compter jusqu'à 30 ou 40 par jour, sans cause appréciable et dans toutes circonstances, soit à table, en s'habillant, ou à la promenade, ou assise, etc. Cette fréquence des attaques l'empêchait de sortir.

Nous observons plusieurs de ces attaques : deux à notre première visite; elles sont de forme variable; les unes revêtent la forme de la grande hystérie convulsive, les autres celle de la catalepsie générale ou partielle, d'autres celle du vertige; à la suite d'une de ces attaques, elle tombe, et dans sa chute se blesse à la tête. Nous ne trouvons pas de zone anesthésique ou hydrothésique. Il y a disparition du réflexe pharyngien et diminution du champ visuel.

Le traitement classique par les toniques, l'hydrothérapie et les bromures ne produit aucun effet.

Nous essayons l'hypnotisme en plusieurs séances, sans rien obtenir.

La gouvernante nous fait savoir que la jeune fille ne veut pas se

laisser endormir, dans la crainte que pendant son sommeil on ne lui demande ce qui est arrivé, et dont elle a honte.

Nous cherchons à faire disparaître cette crainte de son esprit et à la persuader qu'elle se laisse endormir (on sait la difficulté qu'oppose au sommeil hypnotique la volonté du malade), en lui assurant qu'on ne parlerait pas de la question; mais tous nos efforts sont vains.

Nous faisons appel alors à la suggestion simple; d'un ton convaincu, nous lui disons que nous allons lui faire prendre le médicament qui sûrement la guérira : Après-demain vous sortirez, et si l'attaque veut vous surprendre, vous pouvez la vaincre de par votre volonté en vous disant : « Non, je ne veux pas l'avoir! » et vous ne l'aurez pas; d'ailleurs avec la médecine nouvelle, vous ne les aurez plus que très rarement. »

En effet, trois jours après, nous voyons la jeune fille très contente; elle nous raconte que dans sa promenade, l'attaque avait voulu la surprendre, mais qu'elle avait pu la vaincre comme nous l'avions « prophétisé », et qu'elle n'avait eu qu'une seule attaque dans les dernières vingt-quatre heures : « Eh bien ce sera la dernière, lui dis-je, et vous n'en aurez jamais plus, si vous continuez à prendre le médicament avec régularité. »

Il en fut ainsi, car voici deux mois écoulés sans qu'aucune attaque se soit produite. Nous considérons la malade comme guérie.

Observation IX.

Jean S., né à Madrid, âgé de 14 ans, fils unique; développement exagéré de la taille et du poids, anémie; parents très forts et rhumatisants. Pas d'autres antécédents.

Ce jeune garçon est fort intelligent, d'une imagination très vive. Deuxième année de lycée où son amour-propre a dû être excité.

Il est atteint de coqueluche. Il quitte Madrid dans la période convulsive déjà très avancée. Il y retourne quinze jours après, la toux ayant disparu, mais étant remplacée par des attaques qui commencent par un ou deux accès de toux qui rappellent ceux de la coqueluche, et immédiatement après, il perd connaissance; il a quelques rapides convulsions cloniques, un très court et très léger état d'inconscience (non comateux) et après une minute, durée maximum de ses attaques, l'intégrité physiologique reparaît et l'enfant peut reprendre son jeu, sa lecture ou son dessin interrompus.

Ces attaques vont en augmentant jusqu'à se produire au nombre

de trente ou quarante par jour ; elles sont toujours précédées par un ou deux accès de toux.

Dans quelques attaques, il lui est arrivé d'avoir des impulsions agressives, allant jusqu'à mordre et frapper sa mère avec conscience de son acte, mais sans pouvoir se dominer; ensuite il pleure, regrette et demande pardon.

A notre avis, il s'agit d'un cas d'hystérie dont l'idée génératrice, idée fixe ou dominante d'obsession, c'est la toux dont il avait souffert : c'est pour cela qu'apparait le souvenir qui détermine l'attaque hystérique, laquelle se traduit par la contraction spasmodique et rapide des cordes vocales et des muscles respirateurs. Cette impression trouve un terrain dans son organisme prédisposé à l'hystérie, à cause de son anémie, son dévoloppement rapide et exagéré, sa vive imagination, et son excessif amour-propre au lycée.

Il y a un peu de phosphaturie.

Les modérateurs réflexes et toniques généraux de tout genre, y compris les glycérophosphates, ne peuvent rien contre ces crises.

Le docteur Simarro, appelé en consultation, confirme notre diagnostic et propose l'isolement.

Nous tâchons de rassurer les parents, consternés à l'idée de se voir privés de la présence de leur unique enfant, objet de tous leurs soins et de toute leur tendresse, en leur disant que, très probablement, il ne serait pas nécessaire de recourir à une telle extrémité, car nous avions l'espoir que la suggestion, aidée de la peur, le guérirait; et, dans le cas contraire, que le repos absolu, à la campagne, où ils devaient se rendre prochainement, aurait raison de son hystérie.

Devant l'enfant, faisant abstraction complète de sa présence, nous disons aux parents, d'un air très convaincu, que les pilules que nous allions lui prescrire le guériraient avant trois jours : « Après-demain, il n'aura plus d'attaque; si, malgré cela, elles se répètent, ce que je ne crois pas, il sera de toute nécessité d'appliquer plusieurs pointes de feu avec un fer incandescent sur toute la hauteur de la colonne vertébrale. » Nous partîmes ensuite, sûr que l'émotion était produite.

Avant de nous retirer, nous prescrivîmes des pilules toniques au fer et au quinquina. Ce même jour, l'enfant ne subit que trois attaques; le lendemain une seule, et depuis elles ne se sont plus reproduites.

Quatre mois se sont écoulés depuis, et il ne s'est plus produit aucune attaque.

Observation additionnelle.

Bien qu'il s'agisse d'un adulte dans cette observation, elle est si intéressante, que nous ne résistons pas au désir de la faire connaître ici.

Comtesse de C..., âgée de vingt-quatre ans. Père hystérique. Pas de manifestations hystériques antérieures, bien réglée, mariée, multipare, éprouve tout à coup une vive douleur au genou droit qui augmente de volume, garde le lit. Nous voyons cette dame vingt-quatre heures plus tard, et nous constatons un gonflement très marqué du genou droit, sans chaleur ni changement de coloration de la peau : il est dû à un épanchement synovial très abondant, une véritable hydropisie articulaire.

Il n'y a et il n'y a jamais eu de fièvre. Nous croyons à une hydropisie de nature hystérique parce qu'il n'y a pas eu de contusion, de cause occasionnelle ou prédisposante quelconque, parce qu'il y a rapidité dans l'évolution du mal, absence de fièvre et d'inflammation, et parce que les hydropisies articulaires produites dans de telles conditions sont appelées par quelques auteurs hydropisies hystériques.

En conséquence, nous affirmons à la malade que dans deux jours tout aura disparu, épanchement et douleur, et qu'elle pourra marcher parfaitement; nous faisons ensuite un badigeonnage à la teinture d'iode, et nous recouvrons le genou avec une couche de ouate hydrophile. Au bout de deux jours, on enleva le pansement, et tout avait disparu.

Avait-elle guéri par l'action des moyens employés ou par suggestion? Étant donnée la rapidité de la résorption dans le délai préalablement fixé, nous croyons que la suggestion a joué un plus grand rôle que l'iode.

Quelques jours après, cette dame éprouve des angoisses respiratoires, de la dyspnée; elle est obsédée par l'idée qu'elle a une maladie du cœur, ce qui la rend triste, malheureuse, et la fait pleurer. Rien d'anormal à l'examen du cœur. Il y a rétrécissement du champ visuel.

Nous la rassurons en lui disant qu'il n'y a point de maladie du cœur chez elle, et que tout va disparaître avec le glycérophosphate de chaux, ordonné à cause de la phosphaturie, et bientôt, en effet, disparaît cette nouvelle manifestation de son hystérie.

Quelques jours plus tard, l'hystérie se présente sous la forme de parésie des extrémités inférieures ou mieux ataxie statique. Mme de C.

fait quelques pas, tombe et ne peut se tenir debout. Placée bien verticalement, les pieds joints, elle perd immédiatement l'équilibre, la chute est précédée de phobie.

Nous lui affirmons que cette faiblesse disparaîtra avec quelques douches, et il en est ainsi.

Nous l'envoyons aux bains de mer, où elle a continué à très bien se porter.

C'est là un cas d'hystérie à formes multiples, guéri par suggestion.

III

La rapidité vraiment surprenante de la guérison dans tous ces cas détruit l'affirmation de Charcot (1), lorsque, à propos de la guérison par suggestion, il dit : « Une guérison subite et définitive est une absurdité physiologique et psychologique. »

Il est certain qu'en général, on ne constate pas cette rapidité; que le traitement psychologique est le plus souvent long, car il consiste, comme Charcot lui-même le dit, dans une éducation de l'esprit; mais il est certain aussi que dans quelques cas d'hystérie cette éducation s'obtient très rapidement, comme dans nos observations.

Ces guérisons sont obtenues par la volonté des médecins, agissant sur un cerveau affaibli; une volonté ferme, aidée ou non par l'hypnotisme et par l'émotion qui domine une volonté affaiblie. Ce fait s'observe tous les jours dans la vie sociale, même chez les gens bien portants; c'est pour cela que Max Müller disait : « Notre foi n'est souvent autre chose que la foi que nous avons dans la foi d'autrui, » et W. James, dans son livre de psychologie : « Notre volonté, notre énergie ne sont souvent que le reflet de la volonté et de l'énergie d'un autre. »

Ces faits sont le résultat de cette même force encore aujourd'hui sans nom et dont nous appelons les effets : hypnotisme, suggestion, magnétisme animal.

Il n'y a pas d'effet sans cause. Les effets de cette force sont nets, multiples, observés depuis la plus haute antiquité, dans tous les pays, et on les constate non seulement chez l'homme, mais encore chez les êtres vivants.

Il existe une force, il y a une cause responsable de ces effets, de même que le mouvement continuel existe dans le corps vivant. Cette

(1) *Leçons du mardi*, I, 286.

force est nécessairement fluidique, puisqu'elle passe d'un corps dans un autre, et ce fluide est doué d'une grande diffusibilité, car ses effets s'exercent parfois même à distance.

Ce fluide existe, en proportion variable, dans tous les corps vivants, comme cela a lieu pour l'électricité. Il se transmet d'un corps à l'autre, agissant plus ou moins comme puissance dominatrice, selon sa force fluidique et sa diffusibilité.

La volonté exerce beaucoup d'influence sur ce fluide, comme les observations le démontrent, soit sur le sujet dominateur, soit sur le sujet dominé.

La relation entre la volonté et ce fluide est si intime que peut-être celle-là est une manifestation de celui-ci : tels la lumière et le mouvement naissent de l'électricité. L'aboulique est facile à suggestionner. Comme il a peu de fluide, le sujet dominateur, à la volonté ferme, le domine aisément.

La volonté doit exister dans le cerveau, peut-être dans les centres d'association de Flechsig, ou peut-être dans la couche des fibres radiées de l'écorce, région qui reste pendant toute la vie en état d'accroissement ; « un arrêt dans ce travail, dans cette évolution des prolongements des neuromes doit correspondre aux phénomènes qui s'observent dans l'aboulie, » dit Pierre Janet ; eh bien, le fluide qui nous occupe ne jouerait-il pas un rôle dans cet accroissement continuel? Un défaut ou une dérivation de ce fluide, comme cela a lieu dans l'émotion, n'arrêterait-il pas l'évolution des prolongements des neuromes? Nous croyons cela très rationnel.

Une preuve de l'existence de ce fluide, et de ce que ses perturbations sont la cause des psychopathies et de l'hystérie, c'est la disparition d'idées fixes chez les abouliques, observée par les aliénistes, après une crise hystérique ; car, comme le dit Schule, commentant ce fait : « Cette crise semble être une véritable décharge qui modifie l'équilibre et la répartition de la force nerveuse, c'est-à-dire du fluide qui nous occupe. »

« Il est très facilement hypnotisable et suggestionnable », dit Janet en parlant d'un aboulique, « et c'est la conséquence de la faiblesse de sa pensée » : et qu'est-ce que cela, sinon l'existence de peu de fluide dans cet organisme et, par conséquent, n'est-il pas plus facile à dominer par celui qui en a davantage?

L'existence de ce fluide est mise en évidence, non seulement par le raisonnement et l'observation, mais aussi par les expériences de Luys et Boucher, et démontrée par le biomètre, par l'aiguille biométrique de Fortin, qui marque le flux et le reflux de ce fluide comme

dans la respiration. Le fluide peut être normal ou pathologique, et même, d'après Boucher (1), pathogène, agissant plus ou moins sur les individus mis en contact, selon leur pouvoir émissif ou réceptif plus ou moins grand.

Ce fluide agit sur le dynamisme de l'écorce cérébrale et explique peut-être les sympathies et les antipathies rapides et non justifiées qui ont lieu parmi des inconnus.

Peut-être ce fluide, arrivant à de grandes distances, expliquera-t-il un jour le mécanisme des pressentiments.

Ce fluide doit être en relation avec l'être vivant, comme la matière l'est avec la matière radiante de Crookes dans laquelle il trouva des lois nouvelles.

Nous ne pouvons pas l'appeler hypnotique, parce que l'hypnotisme est seulement un de ses effets, ni suggestif, pour la même raison. Leurs perturbations doivent être la cause intime de l'hystérie, de la neurasthénie et de l'aliénation mentale.

Boucher l'appelle *fluide radiant,* dénomination que nous devons conserver pour le moment, parce qu'elle est en relation avec sa loi unique, formulée par lui-même :

« L'influence que des corps animés exercent les uns sur les autres est en raison directe de la masse fluidique qu'ils émettent, et inverse du carré des distances. »

Il arrive aujourd'hui pour ce fluide ce qui est arrivé hier pour l'électricité; c'est que nous ne connaissons que quelques étincelles ou manifestations isolées de son action.

Quand parviendrons-nous à connaître ces lois, à les manier et à les dominer? Il est surprenant de considérer l'influence énorme qu'on pourra exercer alors, avec son aide, sur l'individu, sur la société et même sur l'humanité entière, en comparant l'importance relative des premières étincelles de l'électricité avec ce fluide, et celle que l'électricité aujourd'hui est arrivée à atteindre!

Nous croyons que l'École de Médecine de Nancy a raison; que l'étude de ces questions doit préoccuper les médecins; qu'on doit accumuler des faits et des observations précises et détaillées, même négatives, pour en déduire des lois plus tard, car ce n'est pas autrement que se constituent les sciences d'observation.

(1) Communication, au congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne : « De la contagion réduite à ses limites véritablement scientifiques et des conséquences hygiéniques qui en découlent », 1898.

Conclusions

1° Les faits d'hypnotisme et de suggestion sont une vérité : on ne peut pas en nier l'évidence.

2° Ils diffèrent au point de vue de leur facilité de production, de leur intensité et de leurs résultats, chez les divers individus, et chez le même individu, suivant la personne qui hypnotise ou suggestionne.

3° Les observations rapportées dans ce travail sont absolument remarquables par la facilité et la rapidité de la guérison, contrairement à l'affirmation de Charcot.

4° Il faut bien reconnaître que ces faits sont le résultat d'une force qui se communique d'un individu à un autre ; qu'à son tour, elle est influencée par la volonté; que cette force, *fluide radiant*, est différente dans chaque individu, et que son point de concentration, de résidence, c'est le cerveau.

5° Plus le cerveau est insuffisant, plus est faible la volonté de l'individu, et plus il est facile à hypnotiser et à suggestionner.

6° Dans certaines maladies des centres nerveux, comme l'hystérie, c'est le seul moyen curatif.

7° Ce sont des moyens inoffensifs, maniés scientifiquement, bien qu'aujourd'hui on puisse les appeler empiriques.

8° On ne doit jamais recourir à eux que dans un but thérapeutique ou scientifique, et sous aucun prétexte s'en servir par curiosité.

9° L'hypnotisme et la suggestion ne s'opposent en quoi que ce soit au spiritualisme, ni au christianisme le plus pur.

10° L'École de Nancy a raison de reconnaître l'importance de ces études. Le médecin, les académies, tous les savants qu'intéresse la science médicale enfin, doivent se préoccuper de cette question transcendante, et s'attacher à une science dont nous ne connaissons que quelques lueurs, qui, depuis l'antiquité la plus reculée, ne cessent d'émerveiller l'humanité !

Dr G. Alvarez,
Médecin en chef de la maison des Enfants trouvés de Madrid membre de l'Académie royale de médecine.

ÉLECTRICITÉ ET PESANTEUR

A PROPOS DE LA LÉVITATION

La *lévitation* ou l'ascension spontanée du corps humain dans les airs est un fait qu'on ne saurait nier, puisqu'il a été expérimentalement constaté. Et comme il est en contradiction avec les lois connues de la nature, il faut bien lui attribuer un caractère étrange, merveilleux, surnaturel.

C'est l'opinion que nous avons soutenue (1) et qui nous paraît devoir rallier les suffrages des savants et des philosophes. Mais, nous l'avons dit, « il ne faut pas se hâter de conclure au miracle en présence de tous les faits de lévitation vraie ou supposée qui se présentent. Beaucoup ne sont ni évidents ni démonstratifs, et l'illusion en pareille matière est facile et fréquente. La supercherie ne l'est pas moins, de sorte qu'il est recommandé d'avoir recours aux méthodes les plus rigoureuses d'observation et de contrôle. »

Des faits positifs de *lévitation* ont été observés en usant de ces méthodes; et, dans l'état actuel de nos connaissances, il faut renoncer à les expliquer scientifiquement.

Tel ne paraît pas être l'avis de M. de Rochas qui, dans son récent opuscule (2), attribue à l'électricité un rôle « très probable » dans la lévitation. Le savant colonel assure que des expériences faites au siècle dernier par Steiglehner, professeur à Ingolstadt et par l'abbé Nollet « semblent prouver que l'électricité diminue le poids des corps. » Il ajoute que les magnétiseurs et particulièrement M. de Mirville « prétendent rendre un objet lourd ou léger en le magnétisant. »

Nous connaissons assez l'enseignement de la physique pour savoir que les prétentions de ces auteurs ne sont nullement justifiées, et nous sommes surpris que M. le colonel de Rochas les rapporte sans la moindre réserve. Mais pour avoir une certitude absolue et répondre à toutes les objections, nous nous sommes adressé à un maître, à l'heureux promoteur de la *télégraphie sans fil*, à M. le professeur Branly, et nous lui avons demandé son avis autorisé sur les

relations de l'électricité et de la pesanteur. On lira plus loin la note aussi simple que savante du distingué professeur de l'Institut catholique de Paris. Elle confirme absolument notre sentiment.

La loi d'attraction est universelle, et l'électrisation ne la modifie pas. Sans doute une infraction à cette loi est *possible*, mais elle n'est pas démontrée. La science ne s'établit pas sur des présomptions plus ou moins plausibles, mais sur des faits certains. Tant que l'expérimentation n'aura pas renversé les doctrines de la physique moderne, il faut s'y tenir absolument, admettre la constance des lois connues et regarder la lévitation, qui leur est contraire, comme merveilleuse et inexplicable.

Dr SURBLED.

NOTE DE M. LE PROFESSEUR BRANLY

docteur ès sciences et docteur en médecine.

On admet en physique le principe de la conservation de la masse ou de la conservation de la matière établi à l'aide de la Balance par les expériences chimiques de Lavoisier. Ce principe exprime que dans les circonstances les plus diverses la masse d'un système ne varie pas; parmi ces circonstances se trouvent l'électrisation et l'aimantation. Pour l'aimantation en particulier, la démonstration est rigoureusement faite depuis longtemps. En pesant en un lieu déterminé un morceau d'acier avant et après son aimantation, l'effort exercé sur le plateau d'une balance a été trouvé invariable, même avec une balance très sensible. Pour l'électrisation, la démonstration précise n'a été que rarement essayée, car elle est difficile à l'aide d'une balance, en raison de la nécessité qu'il y a de soustraire le corps électrisé aux attractions électriques des corps voisins qui troublent l'expérience. Il faudrait au lieu d'une balance, employer un ressort très délicat dont on observerait l'allongement avec précision. S'il y avait une différence, elle serait *extrêmement* faible.

Les expériences du siècle dernier ne comportaient aucune exactitude, les électriciens de l'époque expérimentaient très mal, et leurs assertions n'ont pas de valeur. Toutefois, il n'y a aucune impossibilité à trouver dans ce cas en défaut le principe de la conservation de la masse. La masse n'est qu'un coefficient physique caractérisant l'action mutuelle des corps matériels à distance par l'intermédiaire de l'éther qui les sépare, et le coefficient physique pouvait être susceptible de varier, aussi bien que l'indice de réfraction, la conductibilité, etc.

Comme vous me le rappelez, certains magnétiseurs prétendent qu'un corps peut diminuer de poids quand on le magnétise. Cela voudrait dire encore que la masse du sujet magnétisé a varié ou que l'attrac-

tion exercée sur lui par la terre est devenue plus faible par le fait qu'il est magnétisé. Cela n'est pas non plus impossible ; quand vous en aurez un exemple, je le verrai volontiers. Il y aura lieu alors d'examiner avec soin les conditions de l'expérience et de se mettre à l'abri des erreurs d'interprétation. De ce que ce n'est pas impossible, on ne peut en conclure que cela est ou doit être, ce sont là des faits à observer sans parti pris.

Je ne puis rien affirmer de plus sur la question que vous me posez, je sais là-dessus peu de chose, et je vous l'avoue franchement.

Vous pouvez, si vous le voulez, donner lecture de mes observations, mais je ne pense pas qu'elles vaillent la peine d'être imprimées.

Avec tous mes regrets d'être trop ignorant sur une question qui m'intéresse beaucoup, veuillez me croire, Monsieur et honoré confrère, votre tout dévoué,

E. Branly.

Paris, 29 mars 1899.

Je sais que Crookes a étudié ces questions, mais je ne l'ai pas suivi. Son opinion aurait le plus grand poids. Cependant, s'il avait fait sur ce point des observations nettes, il les aurait fait connaître aux Sociétés savantes.

E. B.

LA SORCELLERIE DANS LE TARN

Les armassiés (*suite*).

II

Vers la fin de l'année 1898, le Dr Pailhas, le très distingué directeur de l'asile d'aliénés du Bon-Sauveur d'Albi, organisait avec le concours de la *Gazette du Tarn*, qui devait publier les observations recueillies, une enquête sur la sorcellerie dans le département du Tarn. Dans la communication adressée à cet effet aux journaux, le Dr Pailhas posait la question de la façon suivante :

Il s'agirait de savoir dans quelle mesure et par quelle variété de forme les idées de sorcellerie, de magie, de divination, etc. infestent de nos jours encore, le sol ou plutôt l'esprit tarnais.

A en juger par certains faits plus ou moins divulgués, par certains autres que relate la chronique judiciaire, et aussi par les cas trop nombreux d'une véritable folie où les idées de sorcellerie et de maléfice font les principaux frais du délire, on reconnaît qu'il existe là un vice grave de l'éducation élémentaire de pas mal d'habitants de notre région ou d'autres encore.

Les tendances mystiques qui font partie de l'essence de l'humanité pour l'élever et la moraliser, les aspirations vers l'inconnu et le merveilleux, communes à tous les hommes et d'où procède plus particulièrement chez quelques-uns la recherche obstinée des solutions scientifiques, tout cela au sein des populations que nous avons en vue, risque de se trouver vicié dans son essor. On dirait que le cerveau n'a pu se dégager là d'une sorte de gangue atavique faite de tout un passé d'ignorance, d'erreur ou de superstition et où se retrouvent encore, plus qu'à l'état de parasites fossiles, les farfadets, les loups-garous, les lutins ou autres types du même genre mieux connus chez nous sous les noms de *mésinières*, de *draks*, etc.

Visant donc cette situation défectueuse d'une certaine mentalité, plus spéciale aux milieux ruraux, et les conditions dans lesquelles elle est entretenue par une tradition de longue date, par l'ignorance naïve et une contagiosité indiscutable, par la cupidité, la rouerie, voire même souvent par l'*insanité révérée* de prétendus sorciers, par les effets incompris des influences suggestives, je crois que ce serait faire œuvre

utile que de se rendre d'abord compte de l'étendue du mal afin d'y porter plus efficacement remède ensuite.

En réponse à l'appel de l'honorable Dr Pailhas, quelques récits de faits plus ou moins merveilleux furent adressés à la *Gazette du Tarn*. Dans le nombre, nous accueillerons ici deux lettres qui se rattachent à la question que nous traitons. Les sorciers dont il est parlé dans ces récits sont des *armassiés*. Nous n'attribuons d'ailleurs à ces deux documents qu'une valeur très relative. Après les avoir lus, l'on jugera peut-être combien il est difficile de séparer ce qu'il y a quelquefois de vrai dans ces événements merveilleux d'avec ce que l'imagination des narrateurs vient y ajouter après coup.

Le Dr Pailhas faisait précéder la publication de la première de ces lettres de quelques observations qu'il nous faut reproduire; la lettre les suivra immédiatement après.

Notre enquête sur la sorcellerie dans le Tarn n'a donné lieu jusqu'ici qu'à des communications ayant, pour la plupart, le défaut — capital en la matière — de manquer de précision et quelquefois, d'authenticité.

Toutefois, elle a suscité l'apport de faits personnels curieux, dont l'un mérite de trouver place ici, parce qu'il n'est point sans quelques analogies avec les phénomènes scientifiquement observés et si remarquables qui, sous le nom de télépathie, semblent témoigner d'une communication, à travers les distances, de personnes reliées entre elles par une affinité mystérieuse de leur organisation. Et cela au moyen d'une impression quelconque, hallucinatoire ou autre, émanant de l'une, ressentie plus ou moins au loin par une autre.

On lira plus bas la curieuse lettre que nous recevons du Castrais.

Dans le cas présent, personnel à celui qui a bien voulu nous la communiquer, l'impression perçue serait une hallucination visuelle persistante — la vue d'un chien; — le point de départ et l'objet de cette même impression aurait été la perte d'un ami, mort en pays lointain.

Mais ici le fait se complique de l'intervention d'un sorcier, interprète du phénomène insolite et venant déclarer à notre correspondant troublé que son hallucination est bien, en effet, la résultante du décès de son ami implorant des secours religieux.

Il faut avouer que, de prime abord, cette complexité de circonstances porte à voir dans ces étrangetés, par-dessus tout, l'œuvre des illusions et de la mystification.

Pourtant, si nous admettons la véracité du narrateur, sa bonne foi fortifiée des avantages de l'instruction que reflète la forme de sa lettre, n'est-ce pas là une occasion de nous arrêter aux aspects merveilleux de récits semblables?...

C'est dire que l'enquête sur la sorcellerie entreprise par la *Gazette du Tarn* ne sera pas seulement un moyen de dosage de l'état de crédulité et de superstition des esprits, de l'évaluation du nombre des sorciers chez nous, mais qu'elle s'étend aussi aux faits qui, tout en déconcertant aujourd'hui notre raison bornée, peuvent contribuer à restreindre les limites du merveilleux.

Voici la lettre en question :

Monsieur,

Il y a trois ans, à cette époque, je rentrais un soir chez moi lorsqu'un chien vint à mes côtés. Il était d'une espèce que je n'avais jamais vue. Il m'accompagna jusqu'à mon logis où je pénétrai en refermant la porte sur ce bizarre compagnon. Je passai quelques instants après à la salle à manger, et je m'assis devant le feu. Quel ne fut pas mon étonnement de voir s'installer, comme s'il eût été chez lui, l'animal que j'avais cru laisser dans la rue. Je trouvai cette familiarité par trop sans façon, et j'appelai la bonne pour chasser l'intrus. Sur l'ordre que je lui donnai, cette femme me dit qu'elle ne voyait pas de chien dans l'appartement. En effet, le chien n'était plus là ; mais à ma grande surprise il reparut dès que la bonne fut sortie.

Il n'y a jamais eu dans ma famille ni fous ni malades. J'ai toujours possédé une parfaite santé. Je tiens à préciser cela parce que pendant plus d'un mois je fus à me demander si je ne perdais pas la raison. Ce chien, que moi seul voyais, était devenu mon compagnon journalier : il ne me quittait pas plus que mon ombre. J'avais beau me raisonner, me dire que j'étais la victime d'une hallucination, rien n'y faisait. Je n'osais d'ailleurs me confier à personne dans la crainte que l'on n'allât croire que je perdais l'esprit.

Inutile de m'étendre plus longuement. Il suffit de dire que, et quoique à demi honteux de ma décision, j'arrêtai de m'adresser à un sorcier et de le choisir d'une localité où je ne fusse pas connu. Cela m'encouragea dans cette démarche que je voulais tenir cachée. J'aurais craint, si rien en avait transpiré, de me couvrir de ridicule.

J'arrivai donc, un soir, et toujours suivi du chien mystérieux, à M... et j'allai frapper à la porte du sorcier. Il m'accueillit en me disant : « Vous ne vouliez pas venir... Eh bien ! le chien serait demeuré toujours avec vous... » Je faillis tomber à la renverse, et je demeurai muet de surprise. Le sorcier ajouta : « Vous croyez que je ne vois pas le chien qui vous suit? Il a une tache blanche sur l'oreille droite, et il n'est pas d'une race d'ici. Ce chien appartenait à un de vos amis mort à l'étranger sans le secours de la religion. C'est le signe qu'il a besoin de prières, et il vous a choisi pour les lui faire dire... »

En revenant chez moi, je réfléchis longuement. Je me rappelai un

camarade de jeunesse parti pour Madagascar. Le lendemain, je lui écrivis.

Au bout de trois mois environ, la lettre me revint avec la mention « décédé ». Je fis aussitôt dire des messes, et le chien disparut.

Il vous serait facile de contrôler la véracité de mon récit : 1° en demandant au sorcier de M... si en décembre 95 il ne reçut pas la visite d'un monsieur, et si les choses ne se passèrent pas comme je vous le dis; 2° si entre autres églises auxquelles j'ai fait verser l'argent des messes, il n'y a pas eu à Saint-M... de G..., en mars 96, des messes dites pour une personne morte à l'étranger.

Je n'ai jamais parlé à personne de ces faits si extraordinaires, et je ne sors aujourd'hui de mon silence que pour apporter à votre enquête le témoignage d'une personne en parfaite possession de son bon sens, et malgré qu'il en puisse paraître le contraire par ce récit, aussi peu superstitieuse que possible.

Je vous prie d'agréer, etc. X...

Voici la seconde lettre :

Voici un fait que je viens porter à votre connaissance au sujet de votre enquête sur la sorcellerie. Je me le rappelle comme s'il était d'hier, bien qu'il se soit passé il y a bon nombre d'années; il frappa tellement mon esprit que je ne saurais depuis mettre en doute la véracité de certains récits qui font pourtant hausser les épaules à beaucoup de gens; voici le fait :

J'avais quinze ans environ, lorsque mourut un vieux serviteur de la famille; c'était un enfant naturel qui, tout jeune, avait été recueilli dans la maison. Il avait plus particulièrement à sa charge le soin des bestiaux, et pour cette raison, il couchait dans l'étable; il fut enterré suivant les usages de la campagne.

Le lendemain des obsèques, dans la nuit, tout le monde dans la maison fut éveillé à la même minute sans que l'on se rendît compte de ce qui se passait, et nous nous trouvâmes tous réunis à la cuisine demi-vêtus.

Qu'est-ce qu'il y a donc? demanda mon père. Et, ayant allumé une lanterne, il alla à l'écurie où les bêtes remuaient. Il revint bientôt après sans avoir rien vu, et chacun regagna son lit sans qu'il arrivât autre chose cette nuit. La nuit suivante, la même scène se répéta; nous étions sept personnes dans la maison, toutes furent éveillées sans qu'il se produisît aucun bruit anormal. Mais, dès que nous fûmes à la cuisine, des coups d'une violence extrême furent frappés à la porte d'entrée comme si l'on eût voulu l'enfoncer. Nous étions tous effrayés, sans paroles et, pour ma part, je tremblais de tous mes membres. Mon père prit son fusil et sortit pour faire le tour de la maison; il pénétra ensuite dans l'étable où les bêtes faisaient du

bruit; elles ne tardèrent pas à se calmer, et mon père rentra sans avoir encore rien vu.

Le lendemain, il fut décidé que mon père et un domestique veilleraient afin de mieux se rendre compte. Ils restèrent dans la cuisine, et nous allâmes nous coucher. Au milieu de la nuit, nous fûmes encore tous réveillés, et la même inexplicable force mystérieuse, le même sentiment de terreur nous obligèrent à descendre à la cuisine. Mon père surpris se leva pour se précipiter vers la porte. Mais en ce moment nous la vîmes s'ouvrir d'elle-même, violemment, sans qu'aucune main visible en eût tiré le verrou.

Dès qu'il fit jour, mon père se rendit chez le devin, à une vingtaine de kilomètres. A son retour, et sitôt descendu de voiture, mon père fit porter au dehors la paillasse sur laquelle couchait de son vivant notre vieux domestique. Il en fit sortir la paille, et nous fûmes bien surpris d'y trouver un petit sac en toile sale et graisseux et plein de pièces et de sous.

« Apporte ça à M. le Curé, tout de suite, me dit mon père, tu lui diras que j'irai le trouver et que c'est l'argent des messes que le pauvre Dominique veut qu'on lui dise. »

Il en fut fait ainsi; mon père fit même dire quelques messes à ses frais. Depuis il ne s'est plus rien passé.

Voilà le fait qui m'a tant frappé et qui, je pense, vous intéressera.

Agréez, etc. E. B.

Ce récit est, pour ainsi dire, le type des phénomènes de hantise les plus communs dans les campagnes du Tarn : bruits au dehors des maisons, coups frappés à l'intérieur, réveils subits avec une sensation de frayeur, etc., etc. Il est inutile pour le cas spécial que vient de nous faire connaître l'auteur qui en a été le témoin, d'en rechercher l'authenticité; il sert toutefois à faire connaître l'état d'âme des gens qui ont eu recours aux *armassiés* et s'en sont bien trouvés. Parmi les observations qui vont suivre, étudiées récemment ou soigneusement contrôlées par nous, l'on retrouvera ces cas de hantise de maison. Le nombre en est au surplus très considérable, et nous nous limiterons à quelques-uns afin d'éviter des répétitions monotones et qui n'auraient pas d'intérêt.

(*A suivre.*)

J. Gallus.



VARIÉTÉS

AU VILLAGE DE LACROUZETTE (Tarn)

1° Dans une maison, située au midi de la route vicinale qui traverse le village de Lacrouzette (Tarn), on entendit d'abord (même du dehors) des coups, assez semblables aux coups d'une grosse massue, frappés sur la porte de la cave, pendant que cette porte était fermée. Ennuyés de ces bruits, les habitants de la maison avaient beau se rendre à la porte, ils ne voyaient jamais rien. Ils prirent le parti de l'ouvrir; mais à peine ouverte, elle se refermait aussitôt afin de se donner le plaisir d'être frappée encore, peut-être avec plus de violence qu'auparavant. Vainement on essaya, pour connaître la cause de ces faits, d'attacher, avec une corde, la fermeture, à la rampe de l'escalier voisin; *malgré les nœuds multipliés* qu'on faisait pour la fixer solidement; malgré aussi le poids d'un cuvier en terre cuite et les cendres, encore mouillées, de la lessive qu'on venait de faire dans ce cuvier, qu'on avait mis devant pour rendre plus difficile la reproduction du phénomène, la porte se refermait encore, le cuvier étant écarté et les nœuds défaits, sans qu'on vît personne qui fût l'auteur de ces opérations. Les coups succédaient, en défiant les empêchements, qu'on avait cru devoir être insurmontables.

2° Dans cette même maison, on voyait des chaises se renverser et se porter d'un appartement dans un autre, sans savoir par qui ni comment.

3° Un jour, la fille de service fut traînée, dans l'escalier de la cave, sans qu'on vît aucun agent, qui pût commettre cet acte. La personne, qui rapporte ce fait, est digne de foi, et c'est elle qui retint de son bras la servante entraînée.

4° Une fille pieuse (c'est elle-même qui me l'a affirmé) ayant, un jour, paru au bout de l'escalier, entendit des rugissements et un bruit qui ressemblait au bruit que font les pas d'un gros animal. Cette fille n'a nullement l'imagination exaltée.

5° Un courbouillon de chevreau mijotait, avant l'heure du dîner, sur un trépied, à la cuisine. Le trépied quitta tout à coup sa résidence, pour s'en aller *visiblement* établir domicile à la cave, gardant

intact et sans aucun accident, le plat que respectueusement il portait.

6° Pareille chose arriva à un poulet qu'on faisait rôtir. Le tournebroche se déplaça, *seul* comme le trépied, et prit la fuite pour s'en aller aussi voyager à la cave.

7° Au galetas se trouvait, en grande quantité, du bois de chauffage. Les bûches quittaient leur place, et seules elles se précipitaient, avec des bruits épouvantables, dans les escaliers, et arrivaient au rez-de-chaussée.

8° Sans qu'on vît aucune main coupable, des vases remplis d'eau, et placés sur l'évier de l'arrière-cuisine, se renversaient et se versaient sur les épaules de Mme X..., propriétaire de la maison hantée.

9° Semblable accident arrivait à un sac rempli de millet, et pendant que Mme X... ramassait ce maïs versé, aidée par une de ses voisines, c'est alors, dis-je, que l'eau était répandue sur elle.

10° Les ustensiles de cuisine dansaient sur les étagères, et la faïence en tombait à terre, sur la brique, qui n'avait pas le pouvoir de la casser.

11° Mme X... trouvait, quelquefois, son tablier sur les épaules, et elle niait de l'avoir retiré de l'endroit où naturellement on le place.

12° Curieux de vérifier, par lui-même, si les événements, dont le bruit remplissait la contrée, M. X... fit une visite au propriétaire de la maison hantée. Les chaises, dit-on, lui firent payer sa curiosité, par de rudes coups sur ses mollets, et le visiteur, comme bien on le pense, jura bien qu'on ne l'y prendrait plus.

Notes importantes :

M. le procureur de la République de Castres se préoccupa de ces phénomènes, et par une lettre du 29 juillet 1875, il demanda la cause de ces faits insolites à M. le maire de Lacrouzette, qui lui répondit en détaillant les choses qu'on affirmait, dans le village, et il ajouta que le propriétaire X... avait pensé que les effets surprenants étaient dus à un courant électrique.

M. X..., en effet, demanda à la direction des télégraphes, l'isolement du fil télégraphique; droit fut fait à sa demande; tout le monde vit, au milieu de la voie, un poteau qui reçut le fil électrique, qui était la veille fixé au mur du bâtiment de X..., et les merveilles n'en continuèrent pas moins.

Après l'électricité, des compères furent accusés, quoiqu'on ne vît, ni dans la maison ni dans le voisinage, rien qui put donner le plus petit fondement à un pareil soupçon; les branches de gros arbres appartenant à la mairie, et s'étendant un peu trop vers l'habitation désormais célèbre, furent coupées; des puits même furent comblés, et néanmoins le merveilleux alla son train, quoique le curé fût obligé de passer, pour voir un locataire dangereusement malade, par une fenêtre du rez-de-chaussée, *la porte d'entrée étant fermée à tout venant.*

J'oubliais de dire que pour voir si quelqu'un gravissait les marches de l'escalier, qui conduit à la porte, où frappait le personnage invisible, on répandit de la cendre, au moyen d'un tamis, sur chacune de ces marches. Si l'agent eût été un être corporel, l'empreinte de ses pieds n'aurait pu manquer de paraître. Cette investigation demeura aussi sans résultat.

Ces précautions seules prouveraient, n'est-ce pas? l'existence de choses surprenantes, et sont à mon avis, un aveu sans réplique.

Quelle a été la cause de ces phénomènes? Contrairement à l'avis de M. Gallus, je ne puis la voir ni dans des agissements de la fille de service, qui est une ignorante, et qui aurait dû, pour avoir la puissance de produire ces choses naturellement, être une savante de première ordre; ni dans le tempérament névrosé de M[me] X..., qui n'aurait pu absolument soustraire à la vue d'une foule de témoins, ses illusions et les agents, dont elle se serait servie; ni dans l'intervention de son fils, qui est d'une originalité extraordinaire, et mène une conduite plus étonnante encore.

Toutes ces choses d'ailleurs ont des témoins oculaires pour les constater, et M. X... était un homme d'une haute intelligence et d'une érudition peu commune. Si les choses eussent pu être expliquées naturellement, certainement il se serait chargé de le faire lui-même, sans laisser à d'autres ce labeur.

M. X... était protestant.

Le Curé de la paroisse.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

1re LIVRAISON. — 15 JUIN 1898.

2e LIVRAISON. — 15 JUILLET 1898.

3e LIVRAISON. — 15 AOUT 1898.

4e LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1898.

5e LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1898.

6e LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1898.

7e LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1898.

8e LIVRAISON. — 15 JANVIER 1899.

9e LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1899.

10e LIVRAISON. — 15 MARS 1899.

11e LIVRAISON. — 15 AVRIL 1899.

12e LIVRAISON. — 15 MAI 1899.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.